Des corps en enfer. Une histoire des corps dans la région stéphanoise de la fin du XVIIIe à 1949

Mikaël Duarte

▶ **To cite this version:**

Mikaël Duarte. Des corps en enfer. Une histoire des corps dans la région stéphanoise de la fin du XVIIIe à 1949. Histoire. Université de Lyon, 2017. Français. NNT : 2017LYSES014 . tel-02020535

HAL Id: tel-02020535
https://theses.hal.science/tel-02020535

Submitted on 15 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre NNT : 2017LYSES014

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON

préparée au sein de

l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Ecole doctorale n°483

Spécialité de doctorat : Histoire

Soutenue publiquement le 20/06/2017, par :

Mikaël Duarte

Des corps en Enfer.
Une histoire des corps dans la région stéphanoise de la fin du XVIII^{e} siècle à 1949

Devant le jury composé de :

Mme BAYON Jacqueline, Professeure à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne
M. CHAUVAUD Frédéric, Professeur à l'Université de Poitiers
M. DEPEYRE Michel, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne
Mme EDELMAN Nicole, Maître de conférences à l'Université Paris 10 Nanterre
M. KALIFA Dominique, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
M. PIGENET Michel, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
M. STEINER Jean-Michel, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

Mikaël Duarte

Des corps en Enfer.
Une histoire des corps dans la région stéphanoise de la fin du XVIII^{e} siècle à 1949

Thèse de doctorat d'Histoire,
sous la direction de Michel DEPEYRE

Université Lyon 2, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, 2017.

à A et Z,

REMERCIEMENTS

Je remercie mon directeur de thèse, Michel Depeyre, pour son soutien, ses conseils et sa précieuse amitié.

Je remercie, en particulier, pour les renseignements et documents qu'ils m'ont fournis, Antoine Bertrand, mon ami écrivain Thierry Girandon, Monique Léon, Jean Lorcin, Luc Rojas, Thierry Veyron (en particulier pour son mémorable mime du système Bedaux), Guy Ziegler, et Carole Bessenay et Pierre-Olivier Mazagol pour la cartographie.

Je remercie les personnels des archives et bibliothèques dans lesquelles j'ai effectué des recherches, en particulier de la Bibliothèque de l'Académie de médecine à Paris, de la Bibliothèque de l'Ecole des mines de Paris, de l'Institut catholique à Paris, des Fonds anciens des Bibliothèques municipales de Lyon et de Saint-Etienne, des Archives départementales de la Loire (en particulier Sophie Le Gentil) et municipales de Saint-Etienne (en particulier Laurence Viala).

Et enfin, je remercie toutes les personnes qui rendent ma vie et celle de mes enfants plus douce au quotidien.

INTRODUCTION

« Nous nous cherchons déjà plus loin que nos corps »

Cécile Sauvage, *Ecrits d'amour*

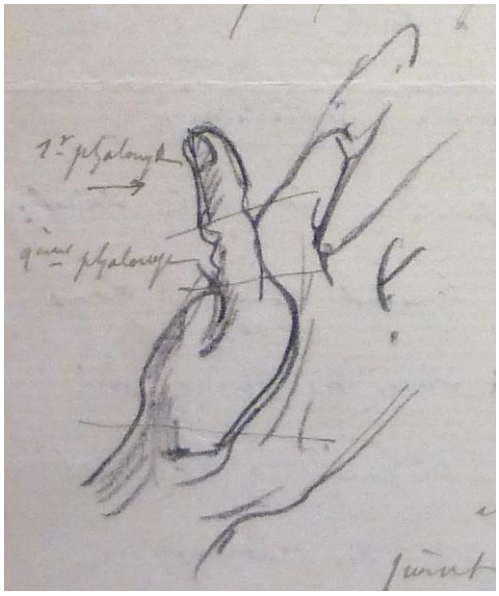

Figure A : dessin de Charles Maurin, lettre de Ch. Maurin à Régis Reynaud, fin XIX^{e} siècle. Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

Ses mains étaient constellées de fissures, stries, crevasses. Elles étaient rêches au toucher. Elles ressemblaient à des griffes aux phalanges proéminentes finies par des ongles longs toujours impeccablement manucurés et vernis. Les « monts de Vénus[1] » se dirigeaient vers les creux de la main, comme pliées et le pouce était tourné en angle droit vers l'extérieur. Ma grand-mère m'expliquait que ses mains avaient été asséchées par les lavages du linge, des sols, quand elle « faisait des ménages ». La contorsion de la paume et du pouce représentait d'après elle le résultat d'années de travail à la chaîne dans les usines Ducellier du bassin minier de la Haute-Loire, à pousser des pièces avec cette dernière partie de la main, « petite main » qu'elle avait aussi utilisée en confection de pantalons dans les usines Conchon de Sainte-Florine dans la Haute-Loire et dans ses travaux de couture à domicile. Son terrible sentiment d'infériorité sociale la poussait à baisser la tête, de sorte que le haut de son dos était vouté, presque bossu. Son corps était contenu par un « panty », que la mode des années 1950 avait imposé remplaçant le corset que portait sa mère. Petit, je caressais ses mains de sorcières, explorant ses multiples coupures sèches, qui représentaient pour moi une paradoxale expression de la douceur. Plus tard, je retrouvais la description des mêmes mains appartenant aux ménagères ouvrières anglaises sous la plume de Richard Hoggart, qui se référait également à celles de sa mère : « Les mains très osseuses ressemblent un peu à des serres ; elles sont couvertes de rides extrêmement serrées et là encore la poussière s'est incrustée : c'est le résultat d'innombrables lessives faites le plus souvent à l'eau froide »[2]. D'uniques pour moi, les mains de ma grand-mère devinrent celles des femmes des milieux ouvriers. Je tombais sur elles, de nouveau, dessinées par le peintre Charles Maurin dans une lettre à son ami le docteur Régis Reynaud : figure A. Cette lettre m'apprend que cette déformation est le résultat de rhumatismes.

[1] - ou éminences thénars.

[2] - Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Le Editions de Minuit, 1970, p. 85.

Cette brève liberté d'égo-histoire que nous osons, synthétise un certain nombre de nos réflexions sur l'histoire des corps. L'historien du corps ne peut ignorer son propre rapport au corps avant d'en écrire une histoire. Il serait vain de penser qu'un être analysant des faits avec le plus de précautions scientifiques possibles puisse se défaire totalement de son enveloppe, psychique et corporelle. En cela, choisir la région stéphanoise, marquée par un fort passé industriel, résonne avec une partie de notre histoire familiale. Comme l'écrit Christophe Granger, « l'histoire de l'individu par le corps (…) résonne de notre propre expérience affective d'individu dans un corps. »[3]. Nous rajouterons que notre corps intervient dans le travail intellectuel, par la vue de l'écran d'ordinateur, les longues heures de positions assises,… et la souillure des mains résultant du maniement des archives. Cette souillure matérialise le malaise éthique que nous avons ressenti en scrutant l'intimité des autres corps. Elle a révélé notre part de voyeurisme, de *Peeping Tom*, que nous partageons probablement avec bon nombre d'historiens. Nous avons été saisi souvent du dégoût des archives, pour détourner les termes d'Arlette Farge[4]. L'étude des corps nous insère, en quelque sorte, dans la généalogie des hygiénistes, pédagogues, théoriciens qui ont investi les corps pour les étudier, et, éventuellement, les surveiller et les punir, pour reprendre l'expression de Michel Foucault[5]. Cependant, à la différence de ces derniers, nous n'avons pas vu ces corps ; nous ne les avons pas saisis, palpés, explorés physiquement. La chair de ces morts nous est physiquement inconnue. Sentir la chair, réaliser l' « histoire faite chair »[6], en répondant à l'appel de Marc Bloch et Lucien Febvre se dépare d'une approche phénoménologique. Aurait-il fallu nous plonger dans l'univers physique de ces hommes et femmes ? Faire l'expérience physique de leur travail, leur sensorialité, leurs douleurs, leur sexualité parait illusoire. Jacques Léonard et plus récemment, Thierry Pillon l'ont tenté respectivement à propos de la santé[7] et de l'usine[8], à partir de sources diverses – et non par leur propre corps ! - sur l'espace français, mais la grande échelle pour laquelle nous avons optée ne permet pas de réunir assez de documentation… Tout juste avons-nous vu quelques rares cadavres dans d'anciens cabinets de curiosités relégués dans des réserves de musées, aperçu des ossements échappant de tombes éventrées du XIX^{e} siècle… Du moins, avons-nous opté cependant pour un espace dans lequel nous vivons, afin d'être le plus proche possible de l'univers sensoriel dans lequel évoluaient les corps que nous avons étudiés. Certes, cet espace a beaucoup changé ; il a perdu de nombreux stigmates de son passé industriel minier, métallurgique et textile …

La perception du corps que nous décrivons plus haut réunit les trois directions que Christophe Granger a brillamment dégagées : « Les travaux des historiens, pour leur donner *a posteriori* une cohérence qu'ils n'ont pas, s'ordonnent dans trois directions, qui correspondent à des registres de lectures différents quoique souvent fermement imbriqués : le corps biologique de l'homme, le corps pratique du jeu social et le corps métaphorique et symbolique. »[9]. Le corps biologique apparait à travers l'évocation des rhumatismes. Le parallèle avec les descriptions d'Hoggart insère ces mains dans celles d'une catégorie sociale, des mains d'ouvrières. Leur approche phénoménologique par la caresse quasi sartrienne[10] nous permet d'aborder le symbolique. Ces trois dimensions se croisent sur ces mains. Or, ces dernières sont souvent difficiles à retrouver dans un même corps. Nous en percevrons parfois qu'une seule des trois, par les sources disponibles. De plus, le corps perçu de notre grand-mère est celui qui nous apparait, camouflé, sculpté par des artefacts et des injonctions sociales qui s'enferrent dans la chair et la modifient. Nous n'en voyons que des bouts, des apparences, des miettes.

---

[3] - Christophe Granger, « L'individu et les aventures du corps. Pistes, enjeux, problèmes», *Hypothèses*, n° 1, 2003. URL : https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2003-1-page-13.htm.

[4] - Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Le Seuil, 1989, 156 p.

[5] - Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Gallimard, 1975, 318 p.

[6] - Christophe Granger, « L'individu et les aventures du corps … »

[7] - Jacques Léonard, *Archives du corps La santé au XIX^{e} siècle*, Ouest France, 1986, 329 p.

[8] - Thierry Pillon, *Le corps à l'ouvrage*, Stock, 2012, 200 p.

[9] - idem

[10] - Jean-Paul Sartre, *L'Etre et le néant : essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard, 1976, 691 p.

La négation du corps apprise par l'incorporation des convenances et de la pudeur nous en font méconnaître sa totalité. Cette pudeur se retrouve dans les archives. Comme Michel de Certeau, nous avons passé de longues heures vaines à explorer ces dernières sans pouvoir trouver le corps : « Nous cherchions le corps partout et nulle part nous ne le trouvions. L'analyse n'en décèle que des fragments et des gestes. Elle repère des têtes, des bras, des pieds, etc. qui s'articulent en façons de manger, de saluer ou de soigner. Ce sont des éléments mis en séries particulières, mais *le* corps, on ne le rencontre jamais »[11]. Comme le corps de notre grand-mère, c'est un corps en miettes qui nous est apparu à travers les archives, et même souvent un corps caché, absent, revêtant la même pudeur. De rares fois, des documents se révèlent, exhibitionnistes, montrant le corps à l'excès, dévoilant impudiquement certains corps individuels, les mettant en spectacles dans une scénographie qui renseigne plus sur les représentations que sur la réalité de ces corps. Des statistiques invérifiables d'hygiénistes participent de ce spectacle indécent, voyeur. Pour essayer, souvent vainement, de trouver le corps dans sa totalité, il nous a fallu souvent le chercher dans des sources dites secondaires : des sources littéraires, rares sur Saint-Etienne, plus occupée à fabriquer et investir, qu'à écrire, des représentations figurées, également pauvres en nombre et tardives (à partir des années 1840). Cependant, les témoignages recueillis ou consignés se révèlent assez conséquents, que ce soit dans l'abondant registre des chansons prolétariennes (souvent assez pauvres , d'un point de vue littéraire, il faut bien l'avouer), dans les collectes ethnographiques déposées à la Bibliothèque de l'Arsenal et à l'Institut catholique, réalisées par l'érudit local Victor Smith dans les années 1860, l'enquête sociologique de Jacques Valdour avant 1914, et dans les entretiens réalisés il y a une trentaine d'années par Jean-Paul Burdy, Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel pour leur thèse[12], …

Hormis ces derniers qui croisent parfois le corps à travers une micro-histoire empreinte d'*alltagsgeschichte* ou d'histoire des femmes, les travaux d'historiens sur la région stéphanoise sont quasiment muets sur les corps. Une notable exception réside cependant dans ceux du début du XX^{e} siècle de Jean-Baptiste Galley sur Saint-Etienne à la fin de l'Ancien Régime[13], qui tente une entrée par l'anthropologie, non sans certains anachronismes possibles, car il puise dans les travaux de Victor Smith. A la fin des années 1960, Jean Merley[14] et Yves Lequin[15] dans sa thèse, livrent des travaux d'anthropométrie historique forts utiles. Cependant la Nouvelle histoire a souligné les impasses d'une histoire uniquement quantitative des corps[16]… désincarnée. L'approche statistique et archivistique des corps conduit certains historiens locaux à adopter le point de vue hygiéniste des gens qui produisent ces documents[17] ou de suivre une certaine forme de déterminisme économique[18]. Ce point de vue des

---

[11] - « Histoires de corps. Entretien avec Michel de Certeau », *Esprit,* n°2, 1982, p. 179.

[12] - Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne : 1840-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p. ; Mathilde Dubesset, Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes : réalités et représentations : Saint-Étienne, 1880-1950*, Presses universitaires de Lyon, 1993, 270 p.

[13] - Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Étienne à la fin de l'Ancien régime*, Saint-Étienne, Imprimerie administrative et commerciale Ménard, 1903, 604 p.

[14] - Jean Merley, « Une source d'histoire sociale méconnue : les listes de recrutement », *Cahiers d'Histoire*, 1967, T. XII, p. 115-132.

[15] - Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914).* Vol. 2*. Les intérêts de classe et la république,* Presses universitaires de Lyon, 1977, 500 p.

[16] - Raphaël Mandressi, « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », in Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin (dir.), *La tentation du corps. Corporéité et siences sociales*, EHESS, 2009, p. 155.

[17] - Ainsi les travaux de Claude Chatelard sont empreints de considérations hygiénistes, de jugements moraux, héritiers des discours hygiénistes de la fin du XIX^{e} siècle. Bruno Carlier semble parfois manquer de regard critique par rapport aux acteurs de la prise en charge de l'enfance délinquante de la région stéphanoise

[18] - « Il est dangereux de vouloir lier suicide et crises économiques (pour un exemple d'utilisation abusive de ces « causalités », C. Chatelard, «Le suicide dans l'arrondissement de Saint-Etienne au XIX^{e} siècle », Bulletin du

élites sur le corps populaire adopté par certains historiens transpire parfois dans certaines thèses locales[19]. Par contre, Jean-Michel Steiner mène une brève réflexion préliminaire aux représentations de l'ouvrier dans sa thèse[20]. Le corps est plus présent chez certains historiens anglo-saxons dans des études sur la région stéphanoise, citons entre autres Michael P. Hanagan, Elinor Accampo, Ken Alder ou David M. Pomfret[21]. Ces derniers convoquent beaucoup plus couramment les sources littéraires. L'influence des *Cultural Studies*,[22], de la *French Theory*, avec Michel Foucault en particulier, et des *Gender Studies* sur l'historiographie anglo-saxonne confère une place un peu plus importante au corps. L'émiettement des corps perçu par Michel de Certeau se voit renforcé par une histoire en miettes, que l'on perçoit dans la grande et fructueuse *Histoire du corps* coordonnée par Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello[23]. Le corps y est appréhendé à travers plusieurs domaines, histoire du corps dans la religion, dans l'Art, la médecine, le sport,…

Le choix de l'espace étudié représente notre propre univers de vie. Il nous a semblé que notre connaissance intime, phénoménologique, pouvait nous permettre de mieux saisir les comportements corporels passés. Ce territoire en reconversion industrielle, s'étalant sur trois vallées de Rive-de-Gier à Firminy (autour de trois rivières, le Gier, le Furan, l'Ondaine et leurs affluents) a perdu néanmoins en grande partie les caractéristiques paysagères et économiques de son passé d'industries traditionnelles marqué par la mine, la rubanerie de la soie (nommée passementerie localement) et la lacetterie, la petite et grosse métallurgie, la verrerie, la mécanique des armes et du vélo, … Il subsiste quelques petits ateliers de mécanique du cycle, qui ont succédé à celle des armes, de maigres traces patrimoniales (terrils, chevalements de mine), des entreprises investissant l'héritage du savoir-faire rubanier, telles les célèbres usines Lejaby d'Yssingeaux en Haute-Loire, non loin de Saint-Etienne, dont la fermeture en 2011 fut fortement médiatisée. Au XIX^{e} siècle, la rubanerie et la métallurgie ont essaimé dans les espaces ruraux proches de Saint-Etienne (du Pilat, des Monts du Forez et du Lyonnais, du Velay et de la plaine du Forez), employant une main d'œuvre, majoritairement féminine, pour la rubanerie, qui travaillait également la dentelle, dont l'épicentre se situait au Puy-en-Velay, éloigné de 70 kilomètres de Saint-Etienne. Ces campagnes et leurs périphéries d'Auvergne, du Vivarais et d'Ardèche fournissent également une main d'œuvre abondante à Saint-Etienne, qui voit sa population du début du XIX^{e} siècle (environ, 18000 habitants) multipliée par dix au cours du XIX^{e} siècle. Les nouveaux arrivants changent-ils de corps, de culture corporelle, à leur arrivée à Saint-Etienne ? Difficile

---

Centre d'histoire régionale de l'Université de Saint-Etienne, 1979, n°2, p. 15-24) ; les corrélations ne sont pas significatives. » : Guy Thuillier, *L'Imaginaire quotidien au XIX^{e} siècle*, Economica, 1985, p. 176n.

[19] - Renvoyons aux étonnantes considérations sur la fréquentation par les bourgeois des prostituées dans la thèse de Nicole Verney-Carron : *Le ruban et l'acier. Les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle, 1815-1914*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, 448 p. Gérard Thermeau semble se laisser séduire par les évocations pittoresques des élites sur le petit peuple stéphanois : *A l'aube de la révolution industrielle, Saint-Etienne et son agglomération*, thèse sous la direction de Jean Merley, dactylographiée, Université de Saint-Etienne, 2 volume, 565 p. 1996.

[20] - Jean-Michel Steiner, *Métallos, mineurs, manuchards ... : ouvriers et communistes à Saint-Etienne (1944-1958)*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2014, 439 p.

[21] - Michael P. Hanagan, *The Logic of Solidarity : Artisans and Industrial Workers in Three French Towns : 1871-1914*, University of Illinois press, 1980, 261 p. ; Elinor Accampo, *Industrialization, Family Life, And Class Relations, Saint-Chamond, 1815-1914*, Berkeley, University of California Press, 1989, 301 p. ; Ken Alder, *Engineering the Revolution : Arms and Enlightenment in France, 1763-1815*, Princeton university press, 1997, 476 p. ; David M. Pomfret, *Young People and the European City. Age Relations in Nottingham and Saint-Etienne, 1890-1940*, Farnham, Ashgate, 315 p.

[22] - Stéphane Van Damme, « Comprendre les Cultural Studies: une approche d'histoire des savoirs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2004 n°51-4bis, 2004, p. 48-58.

[23] - Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps,* vol. 1*, De la Renaissance aux Lumières*, Le Seuil, 2005, 573 p. ; Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps,* vol. 2*, De la Révolution à la Grande guerre*, Le Seuil, 2005, 442 p. ; Jean-Jacques Courtine, *Histoire du corps,* vol. 3*, Le XX^{e} siècle*, Le Seuil, 2006, 522 p.

de répondre, postulons pour une acculturation. Aussi nous a-t-il paru pertinent de prendre en compte les cultures corporelles de ces périphéries. N'oublions pas également que cette population ouvrière se révèle extrêmement mobile, itinérante, comme l'a montré Yves Lequin dans sa thèse sur la région lyonnaise[24]. Ainsi, nous sommes conscient qu'il peut paraître périlleux d'établir formellement une culture corporelle propre à la région stéphanoise. Cette histoire régionale du corps que nous essayons d'élaborer peut ainsi relever de la gageure. L'expérience n'a pas été tentée ailleurs, à notre connaissance. Pourtant, certains travaux s'en révèlent proches dans l'esprit. Citons les travaux stimulants sur le quotidien du Nivernais de Guy Thuillier[25], mais également ceux portant sur la violence en Artois du XV^e^ au XVII^e^ siècle de Robert Muchembled[26], thématique explorée pour le XIX^e^ siècle pour Marseille plus récemment par Céline Regnard-Drouot[27], études qui effleurent toutes le corps sans l'embrasser forcément totalement.

La grande échelle nous a semblé intéressante pour essayer de bâtir une histoire totale des corps, en réunissant un corpus de sources diversifiées autour d'un seul objet, le corps. Cependant, cette échelle limite la diversité du corpus documentaire que nous aurions pu réunir sur une plus petite échelle. Notre volonté était de pallier à une histoire en miettes, en croyant que l'approche par le corps nous mènerait vers cette histoire totale. Notre intention est d'appréhender le corps en nous appuyant sur le croisement des sciences humaines, de la philosophie, de la sociologie, de l'histoire de l'Art, de la *gender History*, des *Cultural Studies*, de l'anthropologie, des *Subaltern Studies* … Mais refusant une approche structuraliste, nous voulons partir des sources, en les sélectionnant dans un spectre le plus large possible : archives, représentations littéraires ou iconographiques, articles de médecine, écrits religieux, enquêtes sociologiques,… Les sources orientent les propos de l'historien, qui se heurtent à certaines béances selon les périodes, aux silences des ouvriers sur leur corps. Les sources émanent des élites en majorité, même si ces dernières se révèlent empathiques, tentent une approche phénoménologique, par exemple avec la journaliste Séverine ou Simone Weil. Ces dernières, nous le verrons, ont beau s'immerger physiquement dans la mine, s'essayer pour la seconde au maniement bref du marteau-piqueur, ou au travail en usine ailleurs qu'à Saint-Etienne, qu'elle relate dans *La condition ouvrière*[28]; pouvons-nous réellement saisir le corps de l'ouvrier à travers leur mental d'intellectuelles ? Les évocations du corps par les couches populaires nous sont apparues réellement qu'à partir de la fin du XIX^e^ siècle. Serait-ce le résultat d'un processus d'individualisation, dans lequel le corps quitte son insertion dans une société holiste vers une société des individus ? Le « sentiment de soi », pour reprendre les termes de Georges Vigarello[29], serait-il apparu chez les plus humbles vers la fin du XIX^e^ siècle ? Peut-on réellement affirmer que les corps populaires n'existent que par leur rapport au collectif, qu'en dehors de ce dernier, il n'existe pas ? La subjectivation serait-elle tardive dans ces milieux ? Cette dernière ne s'exprime-t-elle pas auparavant dans l'intimité ou devant le prêtre puis le médecin, avant de se livrer par écrit éventuellement grâce aux progrès de l'alphabétisation ? En tout cas, le sujet se cache longtemps, s'abritant dans le groupe, se protégeant des dominants. De

[24] - Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914).* Vol. 1. *La formation de la classe ouvrière régionale,* Presses universitaires de Lyon, 1977, 573 p.
[25] - Guy Thuillier, *Pour une histoire du quotidien au XIX^e^ siècle en Nivernais*, Mouton , 1977, 490 p. ; id., *L'Imaginaire quotidien au XIX^e^ siècle,* Economica, 194 p.
[26] - Robert Muchembled, *La violence au village : sociabilité et comportements populaires en Artois du XV^e^ au XVII^e^ siècle*, Brepols, 1989, 419 p.
[27] - Céline Regnard-Drouot, *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société (1851-1914)*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 368 p.
[28] - Simone Weil, *La condition ouvrière*, Gallimard, 1951, 273 p.
[29] - Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps*, Le Seuil, 2014, 311 p.

son individualité, il n'en produit qu'un « texte caché »[30], même dans les témoignages recueillis au XX^{e} siècle. De ces corps, ne nous pouvons guère qu'en étudier les aspects collectifs. De plus, la plupart des autobiographies qui apparaissent à partir de la fin du XIX^{e} siècle présentent des corps paroxystiques, des criminels. Une question se pose alors : pouvons-nous nous appuyer sur ces corps pour comprendre l'ensemble des comportements corporels de la région stéphanoise ? C'est la critique qui fut formulée à propos de la monumentale thèse sur les femmes des couches populaires à partir de sources judiciaires réalisée par Anne-Marie Sohn[31]. Partant de sources judiciaires des archives départementales de France (en particulier de la Loire, ce qui nous a été fort utile), l'historienne entend montrer les comportements, en particulier corporels, des femmes « ordinaires » des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Ces textes précieux de criminels doivent être appréhendés avec la précaution préalable de leur exceptionnalité.

Paroxystiques également sont les périodes lors desquelles nous croisons les corps dans les sources, en particulier archivistiques. Les documents à propos du corps se révèlent bien plus nombreux lors des périodes de bouleversements politiques et sociaux : la fin du XVIII^{e} siècle, Le début et la fin de la Monarchie de Juillet, La révolution de 1848, la fin du Second Empire, la période anarchiste s'étalant des années 1890 à 1911 environ dans la région stéphanoise. Elles représentent les moments pendant lesquels les corps se heurtent au pouvoir, mais également aux crises et aux catastrophes minières[32], dans une quasi-simultanéité, de sorte que la chronologie du corps semble se calquer sur la chronologie politique, ou … biopolitique. Cependant, les sources nous orientent vers ce constat, et non les corps en eux-mêmes… Nous avons opté avant tout pour des bornes chronologiques s'attachant à des moments forts des corps dans la région stéphanoise sur un temps long, souscrivant aux réflexions de Georges Vigarello aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois de 2009, expliquant que les mutations du corps se perçoivent sur une longue temporalité. La fin du XVIII^{e} siècle correspond à des bouleversements corporels importants marqués par les débuts de l'industrialisation et un mouvement convulsionnaire janséniste tardif. L'année 1949 clôt deux années de luttes sociales intenses marquées par la mort de deux mineurs[33] et la loi sur la censure des publications licencieuses, en particulier érotiques. D'une certaine manière, cette temporalité se calque sur la lente construction de la République démocratique, évoquant les réflexions de François Furet[34]. Pourquoi les mécanismes biopolitiques, pressentis par Michel Foucault, desquels nous voulions nous extraire, nous orientent dans nos découvertes ? Confirmant les réflexions foucaldiennes, le corps semble bien un objet de la politique, peut-être l'objet même de cette dernière.

Nous allons explorer cette tendance à travers plusieurs étapes vers lesquelles nous ont conduit les sources. Dans un premier temps, nous exposerons les convulsions des corps à la fin du XVIII^{e} siècle. Ensuite nous aborderons la centralité corporelle de l'ouvrier dans la production industrielle dans les deux premiers tiers du XIX^{e} siècle, afin d'aborder les logiques progressives de déconstruction et de disqualification de ces corps dans les représentations. Ces derniers points engendrent une sorte de lutte des corps à partir de la fin du XIX^{e} siècle, dont les outils centraux s'incarnent dans la rationalisation et la moralisation des corps.

---

[30] - Concept, que nous allons développer plus loin, emprunté à James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Ed. Amsterdam, 2008, 270 p.

[31] - Cécile Dauphin, « Anne-Marie Sohn Chrysalides. *Femmes dans la vie privée (XIXe - XXe siècles)* », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n° 5, 2002. p. 1404-1407.

[32] - Voir les réflexions de Georges Didi-Huberman sur la simultanéité d'un coup de grisou à Saint-Etienne, où il habitait et les évènements de mai 1968 dans *Sentir le grisou*, Editions de Minuit, 2014, 112 p.

[33] - L'un en 1948, l'autre en 1951, suite à ses blessures.

[34] - François Furet et Mona Ozouf (dir.), *Le siècle de l'avènement républicain*, Gallimard, 1993, 492 p.

PREMIERE PARTIE :

DES CORPS EN CONVULSIONS

« Toutes ces chansons paillardes, ces chansons obscènes, ces chansons érotiques et ces chansons de cul, c'est la voix des opprimés. Le travail, la vie, l'amour du peuple opprimé ont été transcrits dans ces chansons. C'est pourquoi ces chansons paillardes, c'est l'histoire même du peuple. Voilà ! »

A propos des chansons paillardes au Japon (Nagisa Oshima, 1967)

Chapitre I : Corps carnavalesques, corps civilisés

La région stéphanoise à la fin du XVIII[e] siècle présente un visage assez particulier par rapport au reste de la France. La population ouvrière, travaillant essentiellement dans la petite métallurgie (quincaillerie, armurerie), la rubanerie (passementerie) et les mines de charbon, représente 85 % de la population stéphanoise ; la bourgeoisie en est largement issue et d'assez fraiche date. Une certaine indifférenciation de statut social domine la région. Or, en cette fin du XVIII[e] siècle, la proto-industrie évolue vers l'industrie, en particulier dans la rubanerie, avec l'introduction de nouveaux métiers à tisser. Ainsi, la région stéphanoise connaît l'édification nouvelle de fortunes[1].

Les fondements des corps populaires stéphanois

La ville de Saint-Etienne suinte la chair. Le rapport au corps y est essentiel, le corps est le vecteur de l'être au monde, par le travail manuel, par sa lutte face aux conditions de vie difficile, par sa confrontation aux saisons, au milieu, à la faim, aux maladies, aux cadences irrégulières l'activité artisanale.

[1] - Christian Sigel, « Le premier essor », in Jean Merley (sous la direction de), *Histoire de Saint-Etienne*, Toulouse, Privat, 1990, p. 87-102.

Toute une culture communique cet être au monde par le corps : tout est geste, expression du corps sonore (bruit des ateliers, chants et cris des ouvriers). La langue du patois est un des vecteurs expressifs de ce corps : «L'idiome de St-Etienne, n'est, Madame, intelligible que par les naturels ; mais il est plein de force, d'expression et d'énergie, malgré sa dureté. »[2] . Comme l'exprime Arlette Farge : « le patois semble un résidu de bestialité »[3]. Ce corps s'incarne en particulier dans le verbe. L'oralité transmet cette culture du corps à travers les chansons. Ces textes reflètent le corps grotesque et carnavalesque, le rire rabelaisien, l'univers analysé par Bakhtine[4]. Le rapport au temps est essentiel ; il imprime ses rythmes irréguliers au corps avec les saisons et la régénération de la nature, les mardis gras et les carêmes, les intermittences conjoncturelles du travail, les naissances et les morts[5]. Bakhtine caractérise ainsi ce rapport au *cosmos* dans le carnaval : « le corps échappe à ses frontières, il avale, engloutit, déchire le monde, le fait entrer en lui, s'enrichit et croît à son détriment. *La rencontre de l'homme avec le monde* qui s'opère dans la bouche grande ouverte qui broie, déchire et mâche est un des sujets les plus anciens et les plus marquants de la pensée humaine. L'homme déguste le monde, sent le goût du monde, l'introduit dans son corps, en fait une partie de soi. » ; « L'homme *triomphait du monde*, l'avalait au lieu d'être avalé par lui ; la frontière entre l'homme et le monde s'effaçait dans un sens qui lui était favorable »[6]. Les chansons stéphanoises reflètent ces corps débordants, excessifs, grotesques, qui ingèrent et digèrent la nature afin d'en être maîtres.

Deux chansons stéphanoises de la première moitié du XVIII[e] siècle de l'abbé Thiollière décrivent des femmes de mauvaise vie au corps et aux attitudes grotesques. *Les commères* relate les débauches de trois ivrognesses. L'une s'appelle *Gró-Groin* (« gros museau »), signifiant son aspect grotesque. Elles ne pensent qu'à boire et faire bombance. « Elles chantent et parlent grossièrement ; dans la rue, elles titubent et trébuchent, roulent par terre, vomissent et font du tapage. »[7]. *La Mandrelly, vieilli amourousa* est « une satire contre une vieille prostituée qui n'a plus l'âge de faire l'amour [*cette appréciation du commentateur Georges Straka provient du sentiment de l'abbé Thiollière*], mais malgré son déclin physique, ne peut pas se résigner à abandonner les plaisirs de la chair qui, durant sa jeunesse, lui rapportaient de l'argent. Laide, museau froncée, toute ridée, édentée, regard endormi, paupières à demi-fermées, nez grand, rouge et plein de boutons, corps décharné, sentant mauvais, crachant continuellement et chantant faux. »[8]. Citons quelques vers qui manifestent le grotesque rabelaisien, qui met en scène ingestions et déjections, haut et bas corporel, illustrant l'analyse de Bakhtine : « *De voutrous grós rots, Lous pets sont d'écots* » (« de vos gros rots, les pets sont les échos ») ; « *Vous gargamelas lous jous et le nots, Faides de fouillats grós couma*

---

[2] - J.-L. Alléon-Dulac, *Observations topographiques, physiques et critiques sur le climat, les maladies, la population, les arts et le commerce de la ville de Saint-Etienne en Forez*, manuscrit copié pour M. Auguste Bernard, aux environs de 1839, sur le manuscrit original de 1788 (?) de la bibliothèque royale, Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, Ms E009.

[3] - Arlette Farge, *Effusion et tourment, le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII[e] siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 64.

[4] - Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Age et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, 471 p.

[5] - Arlette Farge, op. cit., p. 85.

[6] - Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 280.

[7] - Georges Straka, *Poèmes du XVIII[e] siècle en dialecte de Saint-Etienne (Loire)*, t. 1, Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, Belles-Lettres, 1964, p. 312. Georges Straka n'a pas traduit certains passages paillards. Nous avons donc procédé à certaines traductions, forcément imparfaites, étant peu familiarisé au patois, à partir d'indications de Straka, entre autres.

[8] - Georges Straka, op. cit., p. 312-313.

d'éclots » (« Vous crachez jours et nuits, vous faîtes des crachats gros comme des sabots ») ; « *Voutron monton gris a pardu son prix* » (« Votre mouton gris a perdu son prix » : « obscène » d'après Straka) : « *Voutron grand pané Semble ïn jalené Dont lou vió satan, plu fin qu'ïn chat né, maître dó dessou, s'en liche lou dé* » (« Votre gros panier [*« obscène » d'après Straka*] ressemble à une poule dont le vieux satan, plus malin qu'un chat noir, Maître du dessous, s'en lèche le doigt »). Derrière la charge, transparaît une certaine délectation de l'abbé qui correspond bien aux caractéristiques des clercs rabelaisiens développées par Bakhtine[9]. Un autre prêtre stéphanois, du XVII[e] siècle, l'abbé Chapelon, maniait également la langue lestement[10].

La Jajanda de l'ouvrier graveur sur armes Georges Boiron met en scène également le bas corporel de manière spectaculaire à la fin du XVIIIe siècle :

« Le paroles ne puent pas.	« Les paroles ne puent pas.
In joue, je vió (chia) la Jajanda	Un jour, je vis (chier) la Jajanda
A la porte dó gró Coupa.	A la porte du Crêt-Coupa.
Y fit ina crotta si granda	Elle fit une crotte si grande
Qu'a la vère, y me fit pó ;	Qu'à la voir, elle me fit peur ;
Vou samblave ina quoua de bó.	Cela ressemblait à une queue de bœuf.
(…)	(…)
Qu'on sortant dó cró de se fesses,	Qu'en sortant du creux de ses fesses,
Y li-allesse jusqu'au gousie.	Elle lui allait jusqu'au gosier.
(…)	(…)
Autant qu'una vieilli bouvina.	Autant qu'une vieille vache,
A vous dire, vou-ère ïn dégoût.	A vous dire, c'est dégoûtant.
Fouat ! Si vou-aïa sïnti lou goût !	Fouat ! Si vous aviez senti le goût !
(…)	(…)
Si lou bon Dió l'aït fat griva,	Si le bon dieu l'avait fait grive,
Que de grande et belles ruties !	Que de grandes et belles rôties !
Si-eyquella fena vère on Prouvonci,	Si cette femme était en Provence,
(…)	(…)
Dió sat, quand ey lou vondrit l'ounci,	Dieu sait que, si elle les vendait à l'once,
Qu'ey non elevesse ïn magasïn.	Elle en élèverait un magasin,
Fari pas boun l'i-etre visïn !	Ferait pas bon d'être voisin !
Qu'ey non betesse ün on mountra,	Si elle en mettait un en vitrine,
Couma jy 'n ai veu quóquevez,	Comme j'en ai vu quelquefois,
Lou proivonçaux, l'y passant countra,	Les Provençaux passant devant,
Y l'y lou migearian d'onvez. »[11]	Les y mangeraient avidement. »[12]

S'appuyant sur les analyses des sociologues E.T. Hall, Erving Goffman et Georg Simmel, Robert Muchembled analyse la défécation dans les lieux publics, comme la transgression de la « bulle situationnelle » entourant les corps, sorte d'enveloppe invisible déterminant la frontière à l'autre agissant comme l'expression d'un marqueur territorial (nous avons une indication géographique ici :

[9] - Mikhaïl Bakhtine, idem, p. 94-95.
[10] - *Jean Chapelon (1647-1694). Œuvres complètes*, Centre d'études foréziennes, Université de Saint-Etienne, 1985, 396 p.
[11] - Georges Straka, idem, p. 520-521.
[12] - La traduction a dû être réalisée par nous-même, avec l'aide des notes et du lexique de Georges Straka.

« A la porte du Crêt-Coupa »). Le monde carnavalesque bakhtinien symbolise le viol de ces « bulles situationnelles »[13].

Lou bal de chi Turlurette (Le bal chez Turlurette) de Georges Boiron raconte un banquet des bas-fonds à la fin du XVIII[e] siècle. Les victuailles (viande et vin) sont le fruit des maraudes aux alentours de Saint-Etienne dans les caves et les domaines de la bourgeoisie :

> « Il y a trois chats et trois chattes en civet
> (Pensez du monde qu'il doit y avoir !)
> Et trois gros dindons qui ont été estropiés
> A la bataille de Monsieur Le Harpeur,
> Près d'un domaine de la Bâtie »[14]

Au-delà de la thématique du banquet rabelaisien[15], la symbolique des civets de chats et de chattes peut être analysée comme révélatrice d'une contre-culture ouvrière. Si le chat était consommé, il semble rare que le civet de chats soit mentionné dans les textes ; sa consommation commence à être stigmatisée à partir du XV[e] siècle, d'après Madeleine Ferrières : « Tout se passe comme si l'on avait du mal à dire les viandes ignobles de la ville »[16] . Robert Darnton a proposé plusieurs interprétations à propos de la symbolique des chats[17]. A partir d'une histoire de massacre de chats vers 1730, Darnton explique que la tuerie de cet animal domestique revêt une dimension sociale. A travers la mort du compagnon félin de leurs patrons, les ouvriers s'en prennent aux bourgeois. De même, dans la chanson de Boiron, les chats sont capturés « près du domaine de la Bâtie », manoir bourgeois de la périphérie, suite à une « bataille ». Les maraudeurs, plus loin, sont comparés à des soldats, assimilant le vol à un butin de guerre suite à un pillage d'écorcheurs (de chats). Darnton souligne également la forte charge sexuelle associée aux chats. Le fait que la chanson donne le sexe des chats n'est peut-être pas anodin, car comment le reconnaître dans un civet, dans lequel les morceaux des corps sont entremêlés, comme dans une étreinte charnelle ? De plus, en résonnance, trois femmes et trois hommes participent au banquet sont cités dans la chanson. Les chats sont associés à la fertilité, et donc à la naissance, comme l'est le carnaval, rite régénérateur de la nature. L'esprit carnavalesque apparaît à travers le nom des convives du banquet, le « roi Piaffe », le « roi Courge », la « marquise Cancer », dans ses logiques d'inversion des hiérarchies du carnaval[18]. Le texte réinvestit également un imaginaire étudié par Bronislaw Geremek[19] décrivant une contre-société de la gueuserie avec ses territoires (la « Cour des miracles »)

---

[13] - Robert Muchembled, *La violence au village. Sociabilité et comportements populaires en Artois du XV^e^ au XVII^e^ siècle*, Turnhout, Brepols, 1989, p. 144-159.

[14] - Nous nous appuyons ici sur la traduction de Pierre Duplay, dit *Lou Pare Barounta*, *La Clà do parlâ gaga : la clé du parler gaga : comprenant une préface de l'auteur et trois parties : Mémoires sur le parler gaga et ses origines : Grammaire gagasse : Dictionnaire gaga-français,* Saint-Etienne, Balay impr., 1896, p. 45. Nous avons apporté quelques petites modifications en nous appuyant sur l'édition scientifique de Georges Straka, en particulier en ce qui concerne la ponctuation.

[15] - M. Bakhtine, idem, p. 277-301.

[16] - Madeleine Ferrières, *Nourritures canailles*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 423.

[17] - Robert Darnton, *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances de l'ancienne France*, Paris, Robert Lafont, 1984, p. 75-99.

[18] - Bakhtine, id., p. 90 ; voir également, à propos des rituels d'inversion : Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le Carnaval de Romans. De de la Chandeleur au mercredi des Cendres. 1579-1580*, Paris, Gallimard, 1979, 426 p.

[19] - Bronislaw Geremek, *Les Fils de Caïn. L'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne*, Flammarion, 1991, 417 p.

sa hiérarchie, ses gestes, son langage et sa nourriture. En 1903, en pleine période apache, environnée également de fantasmes[20], l'historien local Jean-Baptiste Galley réinvestit cet imaginaire dans son ouvrage sur Saint-Etienne sous l'Ancien régime : « nous avons les deux chansons de Georges Boyron dans lesquelles sont mis en scène les gens des petites rues du quartier de Chavanel, peu avant la Révolution. Ces gens sont de ceux que les Chapelon[21] appelaient des « palenguns ». Sans qu'ils aient mérité la plus petite louange, ces gens ne sont cependant pas très effrayants. Ce sont de pauvres diables qui travaillent, mais qui jugent leur travail bien insupportable ; qui n'aspirent qu'au repos, à la victuaille abondante et savoureuse et à la joie de se laisser vivre. De là, paresse, paillardise, gourmandise et ivrognerie. Avec le premier de ces vices, la difficulté était de pourvoir aux trois autres, aux deux derniers tout au moins; l'opposition, cruelle, était le problème à résoudre. Il était résolu, tant bien que mal, par des expédients. Faut-il dire le vol? Oui, mais le vol de petite proportion. Le « palengun » n'avait qu'une ambition coûteuse, pas toujours satisfaite il s'en faut : son ventre plein et sa grande soif étanchée. Il faut dire plutôt la maraude : maraude des fruits, des légumes, des poules, des dindes (une passion) et quelquefois des agneaux et des brebis qu'offrent les occasions favorables. Peut-on dire aussi maraude quand il s'agit de soutirer le vin des caves mal gardées ? C'est, en réalité, quelque chose comme la vie des soldats d'autrefois en pays traversé : Moyennant quoi... bombance! bombances alternant avec d'effroyables famines ; bombances bizarres, dans d'affreux logis malpropres... »[22]. Bombances bizarres de chats ? Darnton développe également l'association des chats à la sorcellerie et au repas sabbatique. A Saint-Chamond, à côté de Saint-Etienne, à la Saint-Jean, des chats étaient brûlés, accrochés vifs au-dessus de bûchers, les « brandons »[23]. Darnton affirme que « les courimauds (cour à miaud ou chasseurs de chats) de Saint-Chamond préfèrent pourchasser un chat en flammes à travers les rues »[24]. Il s'agirait d'un rite de purification, d'« expulsion du démon du corps de l'homme »[25]. Les cris du chat évoqueraient aussi ceux de la femme pendant sa nuit de noce. Dans le Forez, on relève un autre rituel assez proche lié à la perte de la virginité : « sacrifiant aux fiançailles la plus belle poule du village, on lui arrache les plumes toute vive au milieu des plaisirs et des chansons, et l'on prétend surtout retrouver dans les cris de ce pauvre animal, l'histoire de la fiancée, lorsque , le soir des noces, elle sera obligée de dépouiller la robe virginale. [26]».

Les fêtes baladoires, mardis gras et carnavals étaient fréquents sur la région stéphanoise. Elles venaient rompre les rythmes corporels, mettaient en scène des rituels d'inversion et possédaient une portée régénératrice à la fin de l'hiver avec mardi-gras et le carnaval, à la mi-mai, en été après les moissons. On allumait des feux (*fougas*) avec du charbon pour les communes minières,

---

[20] - voir Dominique Kalifa, *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 352 p.; idem, *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Le Seuil, 2013, 396 p.

[21] - Auteurs stéphanois du XVII[e] siècle.

[22] - Jean-Baptiste Galley, *L'Election de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, impr. Ménard, 1903, p. 275-276.

[23] - Maurice de Boissieu, *L'Eglise collégiale de Saint-Jean-Baptiste à Saint Chamond : son chapitre, ses reliques*, Lyon, A. Brun, 1880, pp. 146-147 ; James condamin, *Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Picard, 1890, p. 444.

[24] - R. Darnton, op. cit., p. 83. Darnton précise qu'il tient ce fait d'Elinor Accampo : note 16, p. 256.
« Couramiaud » est un des vocables des habitants de Saint-Chamond.

[25] - Jean-Baptiste Galley, op. cit., p. 48.

[26] - Joannès-Erhard Valentin-Smith, « Le Rôdeur stéphanois : coup d'œil général sur l'arrondissement de Saint-Etienne », *Bulletin industriel publié par la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne*, t. 7, 1829, p. 246.

nommés *caramentrans*. Les gens, masqués, dansaient en ronde autour des feux. « C'est la plus récente mariée qui boute le feu, que l'on saute par couples, à pieds joints, quand il est presque éteint. Pour qu'il le fût tout à fait, il fallait (jusque vers 1945) qu'un petit garçon l'arrosa de son urine. » [27]. Des chansons assez lestes étaient chantées : *La marluroun* appelle le mardi-gras la fête des cocus. Cette thématique du cocuage se retrouve dans de nombreuses chansons stéphanoises. *Le trey garelles* de Georges Boiron[28] raconte l'histoire de trois filles buveuses et volages : l'une d'elle dit :

« D'ïn souda de milici	« D'un soldat de la milice
Jy prenió la jónissi ;	J'ai pris la jaunisse ;
Je la bettió à Jacques	Je l'ai refilée à Jacques
On fésant tric(a)-tracques. »	En faisant tric-trac. »

Une autre explique :

« O me creït (pucella), (…)	« On me croyait pucelle, (…)
J'agissió de finessa :	J'ai agi finement :
Sarrió bon tant (ma fessa) »	J'ai serré les fesses »

Ces chansons sur les femmes renvoient l'image d'une certaine liberté de mœurs de ces dernières en cette fin de XVIII[e] siècle, mais peut-être s'agit-il plutôt d'une expression de l'inversion, les femmes se comportant comme des hommes en révélant leur sexualité ostensiblement. Bakhtine explique que la tradition comique populaire renvoie une image ambivalente de la femme, « incarnation du « bas » à la fois rabaissant et régénérateur[29] ». Le cocuage s'apparente à toute une série de peurs très présentes à l'époque (de la misère, de la mort, de la maladie,…) que le rire et les rites carnavalesques essaient d'exorciser par des rituels d'inversion. Il représente le « détrônement du vieux mari, du nouvel acte de conception avec un homme jeune ; dans ce système, le *mari cocu* est réduit au rôle de *roi détrôné*, de vieille année, d'*hiver en fuite* : on lui retire ses parures, on le frappe et on le ridiculise. » [30]

Une certaine subversion par les corps s'exprime à travers cette culture populaire, les effusions corporelles festives, le grotesque des corps et les rituels d'inversion. Cette culture populaire peut illustrer ce que l'anthropologue James C. Scott a appelé le « texte caché », à savoir « le discours qui a lieu dans les coulisses, à l'abri du regard des puissants. Le texte caché a de la sorte un caractère situé : il consiste en des propos, des gestes et des pratiques qui confirment, contredisent ou infléchissent, hors de la scène, ce qui transparaît dans le texte public. »[31]. Face aux dominants, les ouvriers ne peuvent s'exprimer que par des actes détournés, mineurs et collectifs, pour mieux se cacher (chansons, danses). Les chansonniers sont souvent anonymes[32]. L'anonymat voit sa manifestation la plus frappante avec le port de masques pendant le carnaval. Cette culture s'exprime

[27] - Claude Longeon, *Une Province française à la Renaissance : la vie intellectuelle en Forez au XVIe siècle*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1975, p. 51n.
[28] - G. Straka, idem, p. 519.
[29] - Bakhtine, id., p. 241.
[30] - Id., p. 242.
[31] - James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Ed. Amsterdam, 2008, p. 19.
[32] - Les transcripteurs du XIX[e] siècle ne sont souvent pas sûrs des auteurs des chansons.

dans les lieux de sociabilité ouvrière spécifiques dans la région stéphanoise : cabarets, clubs de sarbacane et de tirs à l'arc. La maraude constitue également une des gestuelles souterraines de contestation[33]. Une chanson de Georges Boiron, *La Compagni dó boussu Jean Michie*[34], raconte la réunion d'une bande de maraudeurs, « composé(e) de membres « lestes comme de vrais minous »[35] (…) « l'un d'eux est envoyé dans un verger, d'autres dans une basse-cour pour piller « les œufs, les poules et le jambon…»[36]. Les surnoms des maraudeurs nous renseignent sur leurs gestes interdits, « que reflétaient leurs méthodes de «travail», le genre de larcins dans lequel ils étaient spécialisés, ou encore les qualités par lesquelles ils se distinguaient (…) : *Chasseur*, *Suzeur* « enfonceur », *Pété* « pilon », *Birot* « pointe à percer », *Rapai* « appeau », (…) *l'Harpia[rd]*, « celui qui saisit avec sa griffe »[37]. *Lou bal de chi Turlurette* raconte un banquet de maraudeurs. Un vocabulaire guerrier est également utilisé pour qualifier les maraudeurs et leurs méthodes. Ces « batailles » et ces textes cachés restent assez anodins. Devant le bourgeois, l'ouvrier courbe la tête, cache ses sentiments[38]. Une chanson réaliste anonyme de la fin du XVIII[e] siècle, *La Basana*, rare expression des sentiments ouvriers, traduit bien cette attitude :

« Pauvre basane !
Ton sort est malheureux
Tu es la graine qui fait les bienheureux
Au riche, tu produis tout.
(…)
Tu les salues tous,
Messieurs et dames,
Tu les respectes tous,
Tu les vois se promener,
Levant le nez,
Menaçant de leur canne :
C'est à toi de céder. »

La « bataille », ils y sont contraints par leur enrôlement dans l'armée, auquel la bourgeoisie échappe en trouvant des remplaçants moyennant argent :

« Les lois de la guerre
Nous appellent au combat
Classe rebelle,
Tous, il nous faut y aller.
Pour quatre mille francs
On trouve un remplaçant
Rogne sur ta semaine
C'est à toi de filer, Pauvre basane ! »

[33] - James C. Scott, op. cit., p. 28.
[34] - G. Straka, id., p. 510-511.
[35] - Nous retrouvons ici le parallèle avec les chats.
[36] - Straka, id., p. 485.
[37] - Straka, id., p. 493.
[38] - Scott, id., p. 17-23.

L'attitude des ouvriers est confirmée par la description qu'en fait Alléon-Dulac[39] à la fin des années 1780 :

> « Ce peuple qui paraît au premier coup d'œil féroce et farouche, est peut-être des peuples de la terre, le plus tranquille et le plus doux. Les désordres ne sont pas aussi fréquents qu'on pourrait se l'imaginer de la multitude des habitants de cette ville. Quelques murmures légers les soulagent de leurs plus grandes peines. S'ils sortent quelques fois des bornes de la subordination et de la dépendance, ils y rentrent promptement, ce n'est qu'un orage passager. Qui que ce soit pourvu qu'il soit d'un rang supérieur est sûr de leur en imposer et de les faire rentrer dans le devoir. Dès qu'il parle, les murmures séditieux s'apaisent, les esprits les plus emportés s'adoucissent ; c'est Neptune qui d'un mot impose silence aux mutinés. »[40].

Discipliner les corps pour se différencier

James C. Scott explique que les dominants développent également un « texte caché » face aux dominés, incorporent une stature (« levant le nez, menaçant de leur canne »). Ils s'imposent un masque, une posture, rôle parfois difficile à tenir, mais « ont toujours le cadre protégé du club (…) pour épancher leur spleen »[41]. Alléon-Dulac constate un climat de « tristesse » et de « spleen » (terme employé par Alléon-Dulac)[42] parmi la bourgeoisie stéphanoise, évoquant même le suicide. Il explique cette atmosphère ainsi :

> « Cette tristesse n'aurait-elle pas sa source dans la proscription des tavernes, que nos pères fréquentaient autrefois et que plus de décence dans les mœurs abandonne aujourd'hui au peuple. »[43]

Les cercles bourgeois se développent au début XIX^{e} siècle à Saint-Etienne[44]. Alléon-Dulac attribue également cette mélancolie à l'ambition et au stress des affaires. A en croire Alléon-Dulac, une fracture semble s'être installée entre ouvriers et patrons à partir des années 1750. Les réactions du notable Alléon-Dulac face à la populace sont révélatrices :

> « Mais comment peindre d'une manière assez énergique, l'excessive dépravation des mœurs du peuple, qui ne suit que l'instinct le plus brutal, et qui s'abandonne sans retenue aux plus infâmes passions parce qu'il peut les satisfaire ? Il se plonge d'autant plus aisément dans la plus sale débauche que la misère même dans laquelle il vit lui en facilite les moyens.

---

[39] - Jean-Louis Alléon-Dulac (1723-1788) était un notable érudit stéphanois, avocat au Parlement, qui exerça plusieurs charges et écrits plusieurs ouvrages d'Histoire naturelle.

[40] - J.-L. Alléon-Dulac, op.cit.

[41] - James C., Scott, id., p. 28.

[42] - Le terme en France est bien antérieur à Charles Baudelaire. En 1798, le *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1798, le définit ainsi : « Mot emprunté de l'Anglois, par lequel on exprime un état de consomption. *Avoir le spleen. Être dévoré de spleen*. »

[43] - Alléon-Dulac, idem.

[44] - Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier. Les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle, 1815-1914*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, p. 392.

Que de crimes ! Que d'abominations dignes d'être ensevelies éternellement dans les ténèbres les plus profondes et que je rougirais d'exposer au grand jour ! »[45]

Il s'inquiète également des mouvements de foule sur la place centrale du Pré de la foire, où a lieu le marché :

«C'est là que les étrangers commencent à prendre une idée de l'immonde population de cette ville. Qu'il survienne une querelle entre les gens de la lie du peuple, on accourt de toute part. C'est l'image d'un torrent qui s'avance. La foule se dissipe aussi promptement qu'elle s'est formée. »[46]

Pour Bakhtine, la place du marché représente le lieu type de la subculture[47] dissidente, dans lequel les hiérarchies s'effacent dans le langage et l'anonymat de la foule[48]. Le regard de l'observateur reste distancié ; il raconte ces phénomènes et ces corps de l'extérieur sans en percevoir les logiques, comme l'explique Arlette Farge à propos des observateurs bourgeois parisiens[49]. Le travail des commentateurs futurs sera d'explorer de plus en plus l'intérieur de ces corps, nous le verrons. Une dichotomie semble donc s'instaurer dans la perception corporelle en cette fin de siècle entre le peuple et élites.

D'après Nobert Elias, « vers la fin du XVIII^{e} s, à la veille de la Révolution, la couche dirigeante française a atteint à peu près les normes des « manières à table » et du savoir-vivre », en général qui seront adoptés bientôt par la société « civilisée » tout entière. »[50]. Tandis que le peuple demeure dans l' « être un corps », les élites entrent dans l' « avoir un corps », selon l'heureuse expression de Daniel Arasse[51], avec le processus de civilisation. Certaines manifestations parfaitement acceptées naguère par les élites commencent à devenir anormales à leurs yeux, voire pathologiques. Justement, pour étayer ce constat, Norbert Elias s'appuie sur l'exemple des sacrifices de chats[52]. Elias étudie également les traités de civilité puérile d'Erasme, en particulier, du XVI^{e} s, qui furent réédités de façon récurrente jusqu'au XVIII^{e} s. Dans un noël, écrit par l'abbé Jean Chapelon de la fin du XVII^{e} siècle et resté longtemps populaire à Saint-Etienne, ce dernier s'adresse aux enfants :

« Souvenez-vous d'être à son exemple [*Jésus*] bien obéissants à vos pères et à vos mères, de les aider dans leur travail et de ne rien voler, ni de jamais dire des mensonges. Chantez ces noëls en travaillant dans votre maison, ou au coin du feu, ou dans les rues ; et tandis que vous le chanterez, vous ne jurerez pas. Vous ne vous battrez pas, vous ne ferez pas les petits vauriens. Il vaut mieux de chanter des noëls que de jouer au quille, aux billes, à la fronde, aux toupies, de faire des fusées, des trompettes, des pétards, de danser autour

[45] - Alléon-Dulac, id.
[46] - Id.
[47] - Terme venant de la sociologie et des *Cultural studies* et *Subaltern Studies*, désignant la sous-culture d'un groupe distinct de la société.
[48] - Bakhtine, id., p. 148-197.
[49] - Arlette Farge, idem, p. 19-20.
[50] - Nobert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 2002, p. 224.
[51] - Daniel Arasse, « La chair, la grâce, le sublime », in Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, t.1, *De la Renaissance aux Lumières*, Le Seuil, Paris, 2005, p. 447.
[52] - Norbert Elias, op. cit., p. 445-446.

d'un *caramentran*, et surtout de chanter de ces vilaines chansons qui font peur et qui offensent le bon dieu. »[53]

Ce texte nous renseigne sur les jeux et donc les gestes des enfants. D'autres jeux ont été recensés et décrits par Pierre Duplay : *barre de fê-Poutéchala, biribit tout soù, bousquinâ, chiora, cinq-seus, coéin, Haréin sourét, mistâtchù, mota-prés , oungloun, pâssa-djiâblou, pâssa lurétta, picaréugnéu, plan-paré, ranchi-franchi, rat, simella, zig-zang-zoug, zün-ou-zâ, zognes*[54]. Cependant, « La police du seigneur, peu intéressée à ces choses, ne réussissait pas à interdire certains d'entre eux dangereux pour les passants : le mail, par exemple, appelé ici la « Chiora » (chèvre). Elle ne réussissait pas davantage à empêcher de véritables combats entre les gamins de quartiers différents, combats qui n'avaient de cause que le goût de la bataille. Les échevins en gémissaient; ils écrivaient à leur seigneur : « les enfants sont d'une licence sans bornes » (janvier 1777) »[55]. Ce texte fait penser au célèbre tableau de Bruegel l'Ancien, *Jeux d'enfants* (1560). Ce tableau montre des séries de jeux dont nous ne comprenons pas forcément les logiques : « c'est un monde vaquant à de multiples occupations inorganisées, désordonnées, inaccomplies, dont on ne saisit pas le sens » ; « La frénésie s'organise autour des excès de mouvements, et aucun d'eux n'indique de finalité. Les gestes sont impétueux, trop nombreux et se situent en dehors de toute loi organique, de toute nécessité fonctionnelle »[56], ceux du travail invoqués par Chapelon. Face à cette subculture corporelle enfantine, Nous sommes confrontés au même constat d'incompréhension que les élites face au carnaval, auquel les jeux, d'ailleurs empruntent des symboliques. « Beaucoup d'auteurs rattachent le jeu de la toupie aux techniques anciennes d'allumage du feu et aux feux du carnaval. »[57]. Le *barre de fê-Poutéchala* finit par la formule « Chat ! Chat ! Chat ! Courons le chat ! »[58]. Le tableau de Bruegel constitue également une métaphore du monde carnavalesque adulte : les visages étranges des enfants, aux traits adultes parfois, nous le suggèrent. C'est également aux adultes que l'abbé Chapelon semble en fait s'adresser, les enjoignant au travail et à la prière. Les ouvriers stéphanois ne pouvaient ignorer le processus de civilisation progressant dans les élites stéphanoises, ne serait-ce que par les postures corporelles qu'adoptent ces dernières. Paradoxalement, *a priori*, les chansons de la fin du XVIII^{e} siècle, celles de Boiron en particulier, sont apparemment beaucoup plus paillardes que celles des décennies précédentes. La fin du XVIII^{e} siècle serait l'époque de la rédaction de *La Basana*. Elles peuvent être l'expression d'une crispation sociale, dont Jean Nicolas a montré la montée lente et progressive des pratiques contestataires dans la société française de 1661 à 1789[59].

Le processus mimétique social semble se figer au sein de la région stéphanoise, à cause de l'impossibilité économique de certains de se distinguer. Le processus de civilisation semble refléter la fermeture de la bourgeoisie stéphanoise corporellement, ce que Nobert Elias appelle l'*Homo*

---

[53] - *Noués en patois à l'honou de Jésus Neissant par lou z-enffans de vez santiève* (Noëls en patois en l'honneur de Jésus naissant en l'honneur aux enfants de Saint-Etienne), in Jean Chapelon, Œuvres complètes, pp. 24-25.
[54] - Pierre Duplay, *La Clà do parlâ gaga : la clé du parler gaga*, *comprenant une préface de l'auteur et trois parties : Mémoires sur le parler gaga et ses origines : Grammaire gagasse : Dictionnaire gaga-français*, Saint-Etienne, Balay impr., 1896.
[55] - Jean-Batiste Galley, idem, p. 281.
[56] - Marie Cegarra, « Le quotidien de l'enfance. À propos d'un tableau de Bruegel l'Ancien », *Ethnologie française*, n°1, janvier-mars 2000, p. 124.
[57] - Marie Cegarra, op. cit., p. 123.
[58] - Pierre Duplay, op. cit., p. 147.
[59] - Jean Nicolas, *La rébellion française : mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Le Seuil, 2002, 609 p.

Clausus [60], un corps contenu, fermé aux passions de l'âme et du corps et aux influences extérieures, enfermé dans la bulle définie par robert Muchembled (voir plus haut). Peut-être est-ce dans ce sens qu'il convient d'interpréter une fable de l'abbé Thiollière, *Lou Mourliet*[61] ? Straka en donne ce résumé : « La fable *Lou Mourliet* (…) raconte l'histoire d'un cafard qui, mécontent de son aspect noir et sale, voulait se faire blanchir. N'ayant pas réussi à changer de couleur, malgré les efforts d'un parent qui était teinturier, il finit par se déguiser en *magnan*[62] grâce à un vieux cocon qu'un ver à soie lui avait donné. Aussitôt déguisé, il s'admire dans la glace et, passant devant d'autres cafards émerveillés par cette métamorphose, il se rend, gonflés d'orgueil, chez les *magnans* pour se mêler à eux ; il réclame même la place d'honneur parmi eux. Ceux-ci se moquent de lui et le chasse. »[63]. Cette fable met l'accent sur la culture des apparences, telle que l'a analysée Daniel Roche, qui s'appuie en particulier sur la scène du bourgeois-gentilhomme dans laquelle Monsieur Jourdain se mire en costume aristocratique qui finit par se déchirer aux coutures, montrant par là que la tenue ne suffit pas pour atteindre la noblesse[64]. La fable évoque également bien le marché de la fripe très vivace au XVIII[e] siècle. Le cafard représente probablement un forgeron quincailler, très nombreux à Saint-Etienne, les *magnans*, les rubaniers. Ces derniers représentent l'élite industrielle stéphanoise, parmi laquelle un certain nombre de familles ont acquis la noblesse.

Concernant la discipline religieuse des ouvriers, Alléon-Dulac écrit :

> « Les remontrances et les menaces des pasteurs sont infructueuses. La foudre n'éclate que sur des rochers. (…). Leur religion n'est qu'extérieure. Leurs cœurs ne sont pas pénétrés (*Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* Matt. 15-8)[65] parce qu'ils ne veulent pas en approfondir les vrais principes. La décoration des autels, la pompe des cérémonies, les ornements, le luminaire, le chant, la sonnerie, les processions, tout cela fait proprement l'âme de leur religion, et la plupart ne connaissent rien au-delà. »[66]

Cette remarque d'Alléon-Dulac serait-elle le fruit d'une influence janséniste ? La simplicité liturgique prônée et le souci d'éducation religieuse sont en tout cas des exigences jansénistes. Rationnaliser les corps passe par une rationalisation du temps. Sous l'épiscopat de Mgr Antoine de Malvin de Montazet (1758-1787), la condamnation des cabarets, fêtes baladoires et danses devient plus importante. L'archevêque est réputé pour son rigorisme quasi-janséniste. Durant son épiscopat, plusieurs foyers jansénistes se développent autour de curés dans le diocèse, en particulier dans le Forez. Les fêtes chômées réduisent les capacités de production des travailleurs alors que se développe l'industrie. Le mandement du 10 septembre 1779 rappelle aux diocésains « de ne célébrer que les fêtes particulières de dévotion comprises dans le calendrier liturgique, toutes les permissions accordées auparavant doivent être rapportées à l'archevêché dans l'espace d'une année, sous peine

---

[60] - Norbert Elias, *La Société des individus*, Paris, Pocket, 2004, 320 p . Voir également Dorinda Outram, *The Body and The French Revolution, Sex, Class and Political Culture*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1989, p. 41-67.

[61] - Straka, id., p. 360-364.

[62] - ver à soie

[63] - Starka, id., p. 311.

[64] - Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVII[e]-XVIII[e] siècles)*, Paris, Fayard, 1990, 549 p.

[65] - « Ce peuple m'honore des lèvres ; son cœur est loin de moi. »

[66] - Alléon-Dulac, id.

de révocation... [67] ». La position de l'archevêque se durcit dans les années 1780, face aux hésitations des prêtres à intervenir. « Cependant, la province du Forez révèle le plus solide attachement : 49 % des paroisses célèbrent toujours les dévotions particulières. L'archiprêtré de Saint-Etienne vient en tête avec un pourcentage de 85,71 %, puis celui de Montbrison avec 76,92 %, de Pommiers, 58,33 %, de Feurs, 34,78 %. (…) De gros bourgs du pays des Côtes : Saint-Rambert (2 350 h), Saint-Galmier (2 200 h) où coexistent paysannat, artisanat, négoce, continuent de chômer certaines fêtes. »[68]. Dans ces circonstances, les curés jansénistes font figures d'exemplarité. Ils proscrivent fêtes baladoires, carnavals, danses, pratiques superstitieuses de leurs paroisses, remplacent ces moments par l'immobilité de la prière. François Chavane, curé janséniste de La Tourette, aurait même rétribué les gens lésés économiquement par la suppression de ces fêtes[69]. De plus, les jansénistes insistent sur la valeur pénitentielle du travail. Ainsi, travail et prières scandent le temps et le rythme des corps des ouailles qui voulaient bien les suivre. Montazet ne pouvait qu'approuver ces initiatives, d'autant qu'il échouait ailleurs. Par la liturgie, le jansénisme introduit un rapport plus direct à Dieu. Le curé fait face à ses fidèles et ne monte sur l'autel qu'au moment de l'eucharistie, introduisant une forme d'égalité corporelle avec les fidèles. Les artifices de la messe (dénoncés plus haut par Alléon-Dulac) sont supprimés. La prière est simplifiée ; Saint-Cyran l'appelle la « prière du pauvre » : « elle consiste à énumérer ses misères à Dieu, comme les véritables pauvres exposent leurs misères aux passants »[70]. Les gestes de la prière sont épurés. « Une prière s'enrichit toujours en devenant vocale et en s'accompagnant d'un geste symbolique, car elle associe le corps à l'âme »[71].

Alléon-Dulac n'est, *a priori*, pas le seul notable stéphanois empreint de moralisme jansénisant. Plusieurs familles de négociants avaient des sympathies pour le jansénisme à la fin du XVIII[e] siècle[72]. Dans l'inventaire de la bibliothèque du négociant Thiollière-Dutreuil de 1818, les ouvrages jansénistes côtoient la philosophie des Lumières (*L'Esprit de l'Encyclopédie*) et les Œuvres complètes de Piron (auteur du sulfureux *Ode à Priape*)[73]. Si on pouvait reconstituer la personnalité de quelqu'un à travers sa bibliothèque[74], celle de M. Thiollière-Dutreuil échapperait à toute classification simpliste. D'autres ouvrages de la bibliothèque semblent révélateurs d'un processus de civilisation au sein de la bourgeoisie stéphanoise, en particulier *La Danse* (1806)[75] et *La gastronomie* (1800)[76], de Joseph Berchoux[77]. *La danse* postule pour une orthopédie des corps dans les danses de

---

[67] - Nicole El Hajjé-Kervévan, « Une réforme du calendrier liturgique : l'exemple des fêtes chômées dans le diocèse de Lyon (vers 1650-1787) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* n° 4, 1987, *Clercs et changement matériel travail et cadre de vie (XV[e]-XX[e] siècles)*, Colloque du Centre d'Histoire religieuse université de Rennes 2 (11 -12 juin 1987), p. 400.

[68] - Nicole El Hajjé-Kervévan , op. cit., p. 401.

[69] - Jean-Pierre Chantin, *Les amis de l'Œuvre de la Vérité : jansénisme, miracles et fin du monde au XIX[e] siècle*, Presses de l'université de Lyon, 1998, p. 90.

[70] - René Taveneaux, *La vie quotidienne des jansénistes aux XVII[e] e XVIII[e] siècles*, Paris, Hachette, 1973, p. 124.

[71] - op. cit, p. 125.

[72] - Familles Thiollière, Sauzéa, David, Neyron, Pélissier, Palluat, citées par Gérard Thermeau, « Les églises et les hospices sous le Consulat et l'Empire à Saint-Etienne », *Saint-Etienne, Histoire et mémoire*, n°197, 2000, p. 60.

[73] - Gérard Thermeau, *A l'aube de la révolution industrielle, Saint-Etienne et son agglomération*, thèse dactylographiée, Université de Saint-Etienne, 1996, p. 488-495.

[74] - Voir les réflexions, désormais classiques, sur la réception dans l'article fondateur de Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°6, 1989. p. 1505-1520.

[75] - Joseph Berchoux, *La Danse ou la guerre de dieux de l'Opéra*, Paris, Chez Guiguet et Michaud, 1806, 253 p.

[76] - Joseph Berchoux, *La gastronomie ou l'homme des champs à table : poème didactique en quatre chants : pour servir de suite à "l'Homme des champs"*, Chez Guiguet et Michaud, 1800, 118 p.

[77] - Originaire du Forez.

cours et critique les anciennes danses qui « rendaient les jambes difformes et (…) faisaient tendre le derrière »[78]. Notons au passage le parallèle avec le corps au travail, décrit par Jean-Marie Roland de La Platière, en visite à Saint-Etienne : « le corps agissant, avec effort, de l'avant à l'arrière, non précisément dans la direction naturelle, les force d'écarter les jambes, leur cambre les cuisses, et les rend ainsi difformes d'une manière sensible. »[79]. Françoise Loux a souligné la permanence des gestes du travail dans les danses populaires[80]. *La gastronomie* cite en note l'extrait d'une conversation entre le poète Delille et l'abbé Cosson en 1786. Ce passage explique comment se tenir à table à la Cour grâce à des gestes « civilisés », l'usage, en particulier, des couverts, la proscription de l'usage de la fourchette pour manger la soupe (contenant des morceaux). Norbert Elias le commente dans *La Civilisation des mœurs*[81]. A l'opposé, les populations ouvrières leur soupe directement dans le bol, appelé le bichon :

> « L'appétit qu'ils manifestent en dévorant le potage grossier, les propos gais dont ils assaisonnent leur conversation et qui circulent de groupe en groupe, les gros rires qui s'échappent sans efforts des cœurs de ces bonnes gens rendent ces repas infiniment plus délectables que ces festins somptueux dressés par le luxe et la vanité »[82]

Dans la bibliothèque de Thiollère-Dutreuil, les ouvrages de savoir-vivre et de théologie janséniste côtoient également, par exemple, les *Œuvres complètes* de Piron, auteur du sulfureux *Ode à Priape.* Une culture rabelaisienne subsisterait au sein de cette bourgeoisie. Celle-ci semble être composée de Monsieur Jourdain(s), conservant la gaucherie de leurs origines. En fait, cette bourgeoisie présente un double visage, un double corps. Un rigorisme de façade et le maintien d'une culture carnavalesque, d'un « esprit stéphanois », si tant est que ce terme ait un sens, héritage de leurs origines modestes. Cette dichotomie génère peut-être un certain malaise dans la bourgeoisie stéphanoise, une crise d'identité engendrant le *spleen*, que constate Alléon–Dulac, à moins que ce malaise soit la résultante du processus d'individuation par rapport à la « communauté » stéphanoise socialement et corporellement (*homo clausus*).

Alléon-Dulac fournit d'autres interprétations de ce *spleen* :

> « Cette tristesse qui est devenue générale aurait-elle sa source dans l'ambition ? La classe des négociants s'est considérablement accrue ; le système du commerce a changé (…) L'aveugle déesse n'accorde place des faveurs en aussi peu de temps et d'aussi bonne grâce qu'autrefois, plus l'on a de rivaux et de concurrents à supplanter, plus l'imagination travaille à inventer ou à perfectionner quelques nouvelles branches d'industrie qui fassent obtenir la préférence sur eux. Il faut multiplier la correspondance et entreprendre des voyages longs et dispendieux pour se faire connaître (…) l'idée d'une fortune à faire est toujours présente ; elle s'empare et maîtrise toutes les capacités de l'âme ; on ne constate plus d'autre oracle que l'ambition ; et comme l'expérience de tous les siècles et de tous les hommes le prouve,

---

[78] - Joseph Berchoux, p. 179.

[79] - Jean-Marie Roland de la Platière, *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile, de Malte, à M^elle ** à Paris, en 1776, 1777 et 1778*, t. 6, Amsterdam, 1780 , p. 462-463.

[80] - Françoise Loux, *Le corps dans la société traditionnelle*, Berger-Levrault, 1979, p. 100.

[81] - Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*,… p. 224-227.

[82] - *Voyage à Saint-Etienne, au Mont Pilat et à Annonay* (1818), Ms 90 (13), Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, cité in Thermeau, op. cit., p. 501.

la tristesse et la mélancolie sont inséparables des passions qui affectent trop vivement les organes. »[83].

Les réflexions sur la mélancolie d'Alléon-Dulac se révèlent très intéressantes à plus d'un titre. Elles s'insèrent dans un contexte de débats entre médecins sur les causes et le siège de cette maladie en cette fin du XVIII[e] siècle, appelée hypocondrie, également[84]. Ainsi, Alléon-Dulac mêle habilement différentes interprétations. Il part de l'interprétation classique galénique humorale en utilisant le terme de « *spleen* ». La cause viendrait de la rate (« spleen » en anglais), siège de sécrétion de la bile noire, humeur à l'origine de la mélancolie. Dans ses conditions, la consommation de vin viserait à rééquilibrer les humeurs. La deuxième interprétation en appelle aux passions et se détourne de celle d'Hippocrate et de Gallien. La mélancolie serait la résultante des passions, ou plus particulièrement celle, ici, de l'ambition, augurant ce qu'Esquirol appela la « monomanie ». La thématique des passions fut développée par le grand aliéniste Philippe Pinel en 1798 dans sa *Nosographie philosophique,* suite à une longue maturation alimentée par les débats scientifiques contemporains, en particulier à propos du mesmérisme, qui révèle le pouvoir de l'imagination. Cependant, Pinel ne se positionne pas à propos du siège de la mélancolie entre le viscéral et les passions. L'épigastre serait le siège de la mélancolie. Cette pathologie vient-elle de l'épigastre ou des passions ? Aucune piste n'est privilégiée. Il en va de même dans le développement d'Alléon-Dulac. Pour éviter la mélancolie, il faut protéger le corps et l'âme, devenir un *homo clausus*. Le disciple de Pinel, Esquirol, situe le siège dans le colon. La pathologie se concrétiserait par un déplacement du colon, causant des constipations chez les aliénés[85]. Dans ces conditions, *la Jajanda* (nous ne pouvons nous empêcher de faire cette remarque quelque peu… bakhtinienne) ne serait pas atteinte de mélancolie !…

L'interprétation morale reste dominante dans l'analyse d'Alléon-Dulac. L'ambition, la cupidité sont désapprouvées par les penseurs jansénistes. L'abbé janséniste Jacques-Joseph Duguet, originaire de Montbrison, se montre fort hostile aux manufactures et au commerce dans ses écrits, en particulier dans *L'institution d'un prince*[86]. Des « accointances » existaient entre Duguet et les négociants Alléon et Carrier, « entrepreneurs de la Manufacture des Armes pour le Roy » (famille de la mère d'Alléon-Dulac)[87]. La bibliothèque du collège oratorien de Notre-Dame-de-Grâce, bastion janséniste fermé de 1729 à 1760 et lieu de formation privilégié de la jeunesse bourgeoise forézienne, possédait un grand nombre d'ouvrages de Duguet, dont plusieurs exemplaires de *L'institution d'un prince.* Ces ouvrages (du moins une partie) furent récupérés par le père Popin, janséniste, qui

---

[83] - Alléon-Dulac, id.

[84] . Voir Jackie Pigeaud, *Aux portes de la psychiatrie. Pinel, l'Ancien et le Moderne*, Aubier, Paris, 2001, p. 185-221

[85] - Jackie Pigeaud, « La mélancolie des psychiatres. Esquirol : *De la lypémanie ou mélancolie* », *in* Jean Clair [dir.], *Mélancolie, génie et folie en Occident*, Galeries Nationales du grand Palais, Paris, 10 octobre 2005-16 janvier 2006, Paris, Réunion des musées nationaux/Gallimard, Berlin, Staatliche Musen zu Berlin, 2005, p. 390.

[86] - Jacques-Joseph Duguet, *L'institution d'un prince ou traité des qualitez, des vertus, des devoirs d'un souverain,* Leyde, 1739.

[87] - Gérard Aventurier, « Postface », in Gérard Aventurier, Alain Collet, Marie Grange (présentée, éditée et annotée par), *Correspondance de la famille Du Guet : Paris, Montbrison, Trévise, 1683-1750 : une famille forézienne sous l'Ancien Régime*, Institut Claude Longeon-Renaissance et âge classique, Publications de l'Université de Saint-étienne, 2006, p. 365. Soulignons, néanmoins que G. Aventurier ne cite pas ses sources. Jean-Louis Alléon-Dulac est le fils de François Alléon-Dulac et de Catherine Carrier : voir Jean-Antoine de La Tour-Varan, *Armorial et généalogies des familles qui se rattachent à l'histoire de Saint-Etienne ou aux chroniques des châteaux et des abbayes*, Saint-Etienne, impr. de Montagny, 1854, p. 179.

s'installa au début du XIX[e] siècle à Saint-Etienne, où il ouvrit une école dans le faubourg ouvrier de Tarentaize[88]. Cependant, malgré toutes ces précisions, il est difficile d'établir formellement que la pensée économique de Duguet ait connu un impact conséquent auprès des populations foréziennes. Quoi qu'il en soit, le jansénisme, depuis ses débuts, est très critique envers le profit. Peut-être la cupidité crée-t-elle des cas de conscience auprès de certaines élites stéphanoise au point de les rendre mélancoliques ? Cet « embarras des richesses »[89] provoque chez certains industriels un abandon du monde. Le cas le plus typique est celui de Thiollière-Duchossy, riche bourgeois stéphanois janséniste, cousin de Thiollière-Dutreuil qui abandonna le monde et se retira dans l'ascétisme à la campagne dans la première moitié du XIX[e] siècle. Le parcours de ces bourgeois passe par des périodes de relâchement, de souffrances physiques intenses, les menant à l'ascèse puis à la délivrance par la mort, l'abandon du monde puis l'accomplissement dans la charité. Deux biographies très hagiographiques de deux grands bourgeois jansénisants, Denis Epitalon et Hippolyte de Sauzéa[90], proches du père Popin, dans leur jeunesse, correspondent à ce schéma que Nicolas Lyon-Caen a souligné pour les bourgeois jansénistes parisiens du XVIII[e] siècle[91]. Epitalon finança l'asile des Petites Sœurs des Pauvres en 1856 et Sauzéa légua toute sa fortune aux hospices de Saint-Etienne et à une caisse de secours pour les ouvriers mineurs en 1883. Même si dans aucun passage des livres, les biographes affirment qu'ils étaient des jansénistes accomplis (peut-être parce qu'à l'époque à laquelle les opuscules ont été rédigés, le jansénisme est moribond et qu'il est peu convenable d'en faire des hérétiques), des allusions au courant rigoriste leur fournissent en quelque sorte une odeur de sainteté. Epitalon a fréquenté tout jeune les milieux jansénistes de Tarentaize. La gouvernante de Sauzéa était Marianne Popin, fidèle nièce du père Popin. Parallèlement, Epitalon partage sa vie entre sa demeure stéphanoise austère et son élégant domaine campagnard du Maniquet. Sauzéa fait restaurer à grands frais deux châteaux médiévaux, celui d'Essalois et celui de Marcilly (deux hauts lieux du jansénisme forézien par ailleurs), sans les habiter néanmoins. Cette dualité comportementale de la bourgeoisie stéphanoise, déjà évoquée plus haut, caractérise également la vie du célèbre diacre janséniste parisien, François Pâris, membre de l'aristocratie robine, devenu humble tisseur de bas au début du XVIII[e] siècle[92]. Nicolas Lyon-Caen révèle un processus de récupération de ce « saint » populaire, sur la tombe duquel des convulsions et guérisons au cimetière Saint-Médard, par la bourgeoisie janséniste parisienne au XVIII[e] siècle[93]. Or, des phénomènes similaires se produisirent sur la tombe du père Popin en 1823, nous y reviendrons plus loin. Les biographies d'Epitalon et de Sauzéa n'œuvrent-elles pas également à une récupération bourgeoise de ce Pâris Stéphanois ?

Cependant, les bourgeois jansénisants stéphanois ne semblent pas intégrer l'aspect convulsionnaires dans leur récupération et dans leurs conceptions religieuses.

---

[88] - Voir Gérard Aventurier, « Bibliothèques religieuses et jansénisme en Forez », communication de M. Gérard Aventurier, *Bulletin de la Diana*, n° 6, 1995, p. 423-449.

[89] - Terme de Simon Schama repris par Nicolas Lyon-Caen, *La boîte à Perrette, le jansénisme parisien au XVIII[e] siècle*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 263.

[90] - Abbé F. Coron, *La Vie de Denis Epitalon racontée à ses petits-fils*, 1876, 268 p. et Tony Joannon, *Figures stéphanoises : M. Hippolyte de Sauzéa : sa vie, ses oeuvres et son testament*, A. Anger, 1885, 254 p.

[91] - N. Lyon-Caen, op.cit, pp. 263-265 et p. 288.

[92] - Nicolas Lyon-Caen, « Un « saint de nouvelle fabrique ». Le diacre Paris (1690-1727), le jansénisme et la bonneterie parisienne» », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n°3, 2010, p. 613-642.

[93] - Nicolas Lyon-Caen, op. cit.

Chapitre II – Les victimes sacrificielles

Traditionnellement, le carnaval joue le rôle de refondation de l'union de l'homme avec la nature ou le *cosmos*. Or, cette vision de l'homme vivant en interaction avec le *cosmos* connaît une évolution depuis le XVII[e] siècle en particulier avec la pensée cartésienne. Cette dernière dissocie Dieu et l'action des hommes sur le monde. La machine symbolise cette dichotomie ; l'homme peut atteindre la perfection divine par l'ingénierie et Dieu n'intervient pas. Face à ces changements, nous formulons l'hypothèse que les rituels sacrificiels anciens, régulateurs de la violence selon les postulats de René Girard, ne fonctionnent plus et que le groupe se dirige vers de nouveaux boucs émissaires[94]. Ces nouvelles dynamiques s'incarnent, selon notre postulat, dans le luddisme et le jansénisme convulsionnaire qui se développent dans le Forez à partir des années 1770[95]. Ces boucs émissaires s'incarnent dans les machines et les corps eux-mêmes du groupe avec les convulsionnaires.

Les convulsionnaires

Héritier du mouvement des convulsions né sur la tombe du diacre janséniste Pâris dans les années 1730, l'œuvre des convulsions s'implante dans divers foyers du Forez. Le jansénisme diffère de la pensée cartésienne dans sa conception de l'intervention de Dieu dans la vie des hommes. L'homme peut atteindre Dieu qui est partout dans la vie de l'homme[96]. Cependant, l'étude des convulsionnaires donne l'impression d'une quête désespérée de Dieu par le corps. Cette quête passe par des étapes allant de la mortification à l'incarnation.

Catherine Maire a insisté sur le vecteur corporel du jansénisme[97]. Paradoxalement, tout en le rejetant, le corps est central dans la perception du divin chez les jansénistes. Cependant, cette perception, si on en croit Catherine Maire, est une quête éperdue. Le jansénisme a introduit une distance entre Dieu et les hommes par la doctrine de la prédestination, en particulier, car les actes ne permettent pas d'accéder à la grâce. Le contact divin s'effectue à travers leur corps. Ce rapport corporel connaît une véritable escalade charnelle, qui monte en puissance face à chaque attaque des autorités et à l'incertitude croissante du contact avec Dieu. Les manifestations du corps deviennent de plus en plus spectaculaires : les miracles succèdent aux convulsions guérissantes sur le tombeau du diacre Pâris. Puis ces convulsions deviennent plus violentes et reçoivent les « secours » des témoins, qui doivent interpréter les contorsions, véritables figures, émanations de Dieu. Les « secours » passent de coups de buches, de coups de poings sur le corps à des atteintes de plus en plus meurtrières (coups d'épées, transpercements, scarifications, …). Le stade ultime s'incarne dans

---

[94] - René Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972, 455 p. ; idem, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, 298 p.

[95] - Voir Jean-Pierre Chantin, op. cit., 186 p.

[96] - Voir les réflexions stimulantes de Jean-Robert Armogathe, « Lueurs et ténèbres du « Dieu caché », in Olivier Bonfait et Neil MacGregor, *Le Dieu caché : Les peintres du Grand Siècle et la vision de Dieu : (Exposition) Académie de France à Rome, 19 octobre 2000 au 28 janvier 2001*, Rome, De Luca, 2001, p. 17-25.

[97] - En particulier dans Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation : le jansénisme au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1998, 710 p.

des crucifixions de convulsionnaires[98]. Ce glissement vers la matérialité, vers une sorte de réalité charnelle du rapport à Dieu, débouche sur l'incarnation, par la naissance d'Elie. Parmi les promoteurs des secours meurtriers figure le père Pinel[99], qui quitte Paris pour s'installer dans la région lyonnaise dans les années 1770[100].

Ainsi le corps constitue un vecteur pour atteindre Dieu. La pratique de la mortification permet d'y accéder. L'abbé Jacquemont[101], un des principaux prêtres jansénistes du Forez, définit trois degrés de mortification qui débouchent sur l'incorporation du Christ :

> « Le premier est de se regarder comme voyageur et étranger dans cette vie ; le second d'être mort au monde ; le troisième d'être mort au monde comme un crucifie »[102]

> « Considérez de temps en temps le Crucifix, cachez-vous dans les plaies de Jésus-Christ, priez-le de vous recevoir entre ses bras, de vous couvrir de ses mérites, de vous arroser de son sang, de vous embraser de son amour et de vous admettre dans son royaume. »[103]

Les mortifications de son corps qu'il considère comme une « prison »[104] - reprenant la dichotomie platonicienne entre l'âme et le corps - n'expriment pourtant pas un mépris total de Jacquemont à son endroit, comme il est souvent affirmé à propos des jansénistes. Ce corps est l'œuvre de Dieu :

> « On peut dire que le corps même de l'homme porte quelque empreinte de la divinité. L'air de dignité imprimé sur son visage, son port majestueux, son élévation vers le ciel (…), tout annonce la noblesse de son origine, et la hauteur de sa destinée. On peut d'ailleurs assurer que l'âme étant créée pour être unie au corps, (…) c'était dans son corps qu'elle devait être l'image de Dieu, c'était par son corps qu'elle devait exercer sur les créatures d'un domaine qui est la ressemblance de celui de Dieu ; et qu'ainsi Caïn en renversant cet ordre par la mort de son frère, détruisait, autant qu'il était en lui, l'image de Dieu. »[105]

Ces propos paraissent corroborer de manière frappante les réflexions de Lucien Goldmann : « l'immortalité de l'âme n'existe que par le fait qu'elle est vraiment humaine, qu'elle dépasse, l'homme en recherchant une totalité, et cela veut dire un corps immortel. L'âme tragique est grande et immortelle dans la mesure où elle recherche et espère l'immortalité du corps, la raison tragique dans la mesure où elle cherche l'union avec la passion, et ainsi de suite. La foi tragique est avant tout

---

98 - op. cit., p. 289-301.

99 - Catherine Maire, op. cit., p. 301.

100 - Jean-Pierre Chantin, idem, p. 10.

101 - François Jacquemont (1757-1838), nommé curé du village de Saint-Médard-en Forez en 1784 jusqu'en 1803, date à laquelle il est destitué. Il reste cependant dans sa paroisse avec une communauté de fidèles autour de lui.

102 - François Jacquemont, *Pensées*, Archives Départementales de la Loire, Fonds Chaleyer, Ch Ms 484, p. 11.

103 - François Jacquemont, *Lettre inédite à une dame de Saint-Etienne qui était malade*, Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, Ms A 067.

104 - François Jacquemont, « Prière pour se préparer à la mort », in Eugène Jacquemont, *Une Ame de janséniste : François Jacquemont, curé de Saint-Médard-en-Forez : 1757-1835 : sa vie et sa correspondance d'après des documents inédits*, Lyon, Libr. Lardanchet, 1914, p. 485.

105 - Lettre du 7 février 1812, in Eugène Jacquemont, op. cit., p. 57.

foi en un Dieu qui réalisera un jour l'homme total ayant une âme immortelle et rend le corps immortel. »[106].

Dans ses perspectives, sa *Vie de monsieur Martin Michel, prêtre, chapelain de Saint-Médard dans le diocèse de Lyon*[107] fait figure d'*exempla*. François Jacquemont y décrit avec force détails l'agonie de ce saint homme, chapelain de son église de Saint-Médard-en-Forez. Se manifeste, chez Martin Michel, le second degré de mortification :

> « Avec un corps épuisé, exténué, et réduit à la plus grande faiblesse, il ne laissoit pas de porter une chaîne de fer, garnie de pointes aigües, qu'il ne quitta que huit jours avant la mort, de peur que ce ne fût pour un sujet de vanité, s'il l'eût conservé jusqu'à ce dernier moment. »[108].

Le troisième degré révèle une véritable incorporation au corps du christ, au crucifix[109], par l'expérience des souffrances de la Passion du Christ :

> « Le dimanche des rameaux, dix jours avant sa mort, il entra pendant la messe de Paroisse dans une espèce d'agonie, en considérant les sacrilèges que tant de mauvais chrétiens alloient commettre à la table de J.C. ; il répandit un courant de larmes ; et unissant son sacrifice à celui de ce divin Sauveur, il le conjura d'accepter sa vie pour son salut de ses frères. « Hélas, dit-elle, si j'avais de la foi, pourrais-je vivre encore, en voyant J.C. crucifié, déshonoré, foulé aux pieds des pécheurs ? Qui me donnera de verser tout mon sang pour réparer les outrages qu'il reçoit aujourd'hui ? » Dans ce moment même, il éprouva une hémorragie, qu'on ne put regarder que comme un effet de sa tristesse et de sa prière. Le médecin, qui en fut témoin, et qui en ignorait la véritable cause, fut surpris d'un évènement si étranger à la nature de sa maladie. (…) si J.C. a été réduit sang et eau à la vue de l'ingratitude et de la perfidie des hommes, faut-il s'étonner que les mêmes motifs aient produit le même effet dans un saint Prêtre qu'il avait rempli de son esprit et son amour pour l'Eglise ? »[110]

Martin Michel devient en quelque sorte Jésus-Christ, une sorte de nouvelle incarnation et joue à son tour le rôle de rédempteur de l'Eglise dans l'erreur depuis la bulle *Unigenitus*. Le sang et l'eau évoque la plaie de côté du christ crucifié, « l'eau fontaine baptismale et le sang aliment eucharistique »[111]. Le corps du Christ avec le sang et le pain vise à régénérer le corps des chrétiens. L'absolution, chez Jacquemont, suivant Saint-Cyran, ne se réalisent qu'après une rude pénitence et transmue le « vieil homme » en « homme nouveau »[112] ou « homme total », d'après les termes de Goldmann.

---

[106] - Lucien Goldmann, *Le dieu caché*, Paris, Gallimard, 1997, p. 92.

[107] - François Jacquemont, *Vie de monsieur Martin Michel, prêtre, chapelain de Saint-Médard dans le diocèse de Lyon,* 1788, 78 p.

[108] - François Jacquemont, op. cit., p. 50-51

[109] - Jacques Gélis, « Le corps, l'Eglise et le sacré », in Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, t. 1, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 55

[110] - François Jacquemont, idem, p. 48.

[111] - Jacques Gélis, op. cit., p. 33

[112] - René Taveneaux, « Permanences jansénistes au XIX^{e} siècle », *Dix-septième siècle*, n°129, 1980, p. 409.

Est-ce cet accomplissement qu'ont atteint les prêtres sur la tombe desquels se déroulèrent des miracles ? Plusieurs miracles prétendus se produisirent par l'intercession de prêtres jansénistes dans le Forez des années 1780 à la fin des années 1830 : les pères Chavane, Martin Michel, Popin et Jacquemont. Des pèlerinages se développèrent sur leurs tombeaux, particulièrement celui du père Popin à Saint-Etienne[113].

> « C'est une dévotion assez commune à Saint-Galmier de baiser l'ornement du prêtre [*le père Popin*] qui porte le Saint-Sacrement à la procession de la fête Dieu. Cette année-là [*1802*] une petite fille âgée de 12 à 10 ans, estropiée à ne pouvoir marcher… vu qu'elle avait les jambes repliées et collées aux cuisses… animée de quelque confiance envers notre Seigneur J.-C., présent dans le Saint-Sacrement, se fit porter, baisa l'ornement et marcha jusqu'à l'église. »[114]

Ici encore, le contact avec le divin est corporel : « Tous voulaient baiser ses pieds, toucher son corps, le faire toucher à leurs enfans, avoir de ses reliques »[115], celles du père Chavane. Le contact avec le divin se produit par le corps selon un besoin de concrétisation. Le linge porté par ses saints hommes fait figure de reliques, de Saint-Suaire : Jean-Marie Viricel guérit grâce à une chemise que Jacquemont lui avait donné en aumônes, la veuve Grégoire d'une « fluxion de la tête » grâce à « un morceau de chemise qui avait appartenu à Mr Jacquemont »[116]. La femme Terrier charge une voisine de passer son chapelet sur le corps du curé Chavane[117].

En résumé, le contact à Dieu se fait par le corps, par son imitation ou par le contact corporel avec Dieu ou son intermédiaire.

Curieusement, le recours à l'intercession intervient en dernier recours, au moment où le corps a atteint un état de décrépitude avancé. Le miracle est comme la mort des saints hommes jansénistes, une délivrance, un passage à l' « Homme nouveau ». Une véritable cour des miracles est décrite dans les Relations sur les miracles, de véritables monstres. Une certaine délectation semble motiver la description de la purulence : à propos de Marguerite Redon, François Jacquemont écrit :

> « Pour lui procurer du soulagement, on la fit voir à un habile médecin de Montbrison, qui jugea son mal absolument incurable. Il lui prescrivit cependant quelques remèdes, mais sans succès. Au contraire, ses plaies se multiplièrent. Les reins, le bas-ventre en étoient couverts. L'humeur qui en découloit abondamment étoit si infecte, qu'on ne pouvoit en supporter l'odeur. Son lit étoit un vrai cloaque, et son linge si dégoûtant, qu'il falloit le lessiver à part. »[118].

---

[113] - J.-B. Vanel, « Une entreprise funèbre de thaumaturgie populaire », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, n° 4, 1924 (p. 141-147), n° 7, 1924 (p. 229-236), n° 10, 1924 (p. 303-307), n° 1, 1925 (p. 29-53), n° 4, 1925 (p. 109-140). Ces pèlerinages sont toujours pratiqués : Jean-Pierre Michel-Chantin, « Culte populaire et mémoire sélective : le «tombeau des jansénistes » à Saint-Etienne », *Cahiers d'Histoire*, t. XLI, n°4, 1996, p. 463-475.

[114] - Jacques Taveau, *Vie de Poissy et Vie de Jacquemont*, cité in Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste du Forez*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1942, p. 68.

[115] - François Jacquemont, *Vie de M. F. Chavane, curé de La Tourette*, 1831, p. 69.

[116] - Bibliothèque Nationale de France, NAF 4261, feuillet 248.

[117] - Bibliothèque Nationale de France, NAF 4262, folio 3.

[118] - François Jacquemont, *Vie de M. F. Chavane …*,p. 77.

En somme, « la mort est déjà dans la vie »[119], selon l'expression de Jacques Gélis. Le corps ancien est mort. Jean-Marie Viricel, miraculé par l'intercession de Jacquemont, porte une plaie « sur la cuisse gauche qui est devenue comme le réservoir et l'égout de thumeur et d'où un témoin oculaire très digne de foi, m'a assuré avoir vue, peu de temps avant sa guérison, le pus jaillir sous le doigt du malade, comme le sang jaillit sous le coup de la lancette »[120].

Jean-Marie Viricel, homme régénéré par le miracle régénère à son tour sa famille : le père ne boit plus. Les saints prêtres morts dans la souffrance comme Jésus ont permis la régénération des hommes. Ils se sont sacrifiés pour leurs ouailles, comme Jésus pour les hommes. Ainsi, la mère d'une petite fille de 23 mois se mettant enfin à marcher aurait affirmer : « Je ne doute pas que si ce saint homme vient à mourir , il ne m'obtienne la grâce de voir marcher ma fille (…) et la voyant le lendemain le faire avec facilité, elle n'hésita pas de s'écrier : puisque la petite marche, il faut que Mr J. [*Jacquemont*] soit mort, il l'était en effet depuis 6 heures du matin c'est-à-dire une heure avant la guérison qui venait de s'opérer. »[121] . Mais les humbles miraculés ne parviennent pas à la mort totale, le corps ancien est mort, ultime cadeau de dieu car leur âme n'est *a priori* pas aussi élevée que les saints hommes, qui ont pu rejoindre dieu par la mort.

Mais le contact avec Dieu se réalise surtout à travers les convulsions, qui peuvent être envisagées comme un deuxième stade après la mortification. François Jacquemont écrit ainsi à propos du prêtre Martin Michel :

> « Il voyait dans les agitations surnaturelles qu'un agent invisible opère en mille manières différentes de cette œuvre, les agitations plus étonnantes, plus nuisibles, et d'une conséquence infiniment plus grande, qui allaient bientôt troubler toute l'Eglise. Les douleurs effrayantes et terribles qu'éprouvent plusieurs de ses instrumens étaient pour lui l'image des douleurs vives, profondes et universelles que ressent cette sainte mère sous la colère de son dieu »[122].

Face aux condamnations des secours par les autorités (en particulier la censure du second tome de la *Vérité des miracles* de Carré de Montgeron en 1742, qui relate les convulsions à petits secours) - « C'est la première fois que le statut et la nature d'une figure clé de l'histoire occidentale – le corps – sont discutés avec autant de précision dans un cadre théologique. » [123] -, le mouvement des convulsionnaires se referme sur lui-même. « Face à la fermeture sur soi et la déréalisation qui s'ensuit, la réalité du sang devient l'ingrédient indispensable d'une ultime tentative pour rétablir une communication avec la transcendance. (…) Ce sont de véritables tatouages qui sont réalisés par incisions »[124]. Localement, par exemple, « l'abbé Javelle, à Marcilly, ordonne à ses paroissiens des incisions en forme de croix à la tête et à l'estomac »[125]. Plus les convulsions augmentent, plus le rapport au divin semble énigmatique, de par l'impossibilité d'atteindre Dieu par le corps. Hormis les crucifixions, nous ne disposons pas de preuves de grands secours dans le Forez. Cependant François

---

[119] - Jacques Gélis, idem, p. 47
[120] - BNF, NAF 4261, feuillet 249.
[121] - BNF, NAF 4261, feuillet 248.
[122] - François Jacquemont, *Vie de monsieur Martin Michel…,* p. 38-39.
[123] - Catherine Maire, « Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 38, 2005, *La formation de D'Alembert*, [En ligne]. URL : http://rde.revues.org/index297.html
[124] - Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation…,* p. 301.
[125] - Jean-Pierre Chantin, *Les amis de l'Œuvre de la Vérité …* p. 34.

Jacquemont fait l'apologie de ces derniers dans son *Instruction sur la vérité et les avantages de la religion chrétienne*[126].

En fait, les processus décrits ici ne sont guère différents de ceux des mystiques du XVII[e] siècle. Cependant au XVII[e] siècle, nous dit Jacques Gélis, « c'était une affaire entre l'individu et son corps, une mise à l'épreuve voulue par Dieu plus que la discrétion, le secret. Avec les convulsionnaires, nous sommes dans une tout autre logique. Il s'agit moins pour le janséniste de sauver son corps que de sauver l'Eglise »[127]. Ainsi, la pénitence de Martin Michel est publique et propagée par son hagiographie. Elle est spectaculaire ; il est pris de convulsions :

> « L'agitation de son corps fit un jour remarquer qu'elles étaient excessives : on lui demanda s'il n'était pas vrai qu'il souffrit plus qu'à l'ordinaire : « Dieu, répondit-il, m'aime davantage, aujourd'hui. »[128].

Derrière ces tortures infligées sur les corps, on peut se demander si nous n'assistons pas au détournement des pratiques sacrificielles traditionnelles par les convulsionnaires, à l'image de Jésus Christ, qui semble déplacer la dynamique sacrificielle de la communauté sur lui-même, d'après René Girard, comme si les convulsionnaires encaissaient la colère de dieu. Dans ce contexte, nous comprenons mieux que les manifestations des corps soient publiques. Les jansénistes proscrivent fêtes baladoires, carnavals, la culture dionysiaque carnavalesque par la « vision tragique » : les convulsions et les miracles, en quelque sorte, remplacent les danses et les remèdes et sortilèges des sorciers. Ainsi, ce détournement de la culture sacrificielle s'illustrerait peut-être dans les attitudes de Martin Michel. «Que Dieu, disait-il encore, daigne préparer la victime ; et qu'il lui donne ensuite un grand coup de marteau qui termine le sacrifice.»[129]. Ici, Dieu assène les secours directement : «Dieu le tint sur l'autel pendant tout le carême, et le fit mourir, pour ainsi dire à petit feu». « L'agitation de son corps fit un jour remarquer qu'elles étaient excessives». «Brûlez, mon dieu, coupez, taillez »[130], s'exclamait-il.

La doctrine (à l'origine thomiste) de la prémotion physique selon laquelle Dieu intervient directement sur les corps des hommes redéfinit les rapports des hommes au *cosmos*[131]. A en croire le théologien Laurent-François Boursier, « Dieu est la cause qui produit physiquement les mouvements. »[132] ; « La prémotion physique est une action de Dieu qui produit et qui détermine les actions des créatures. »[133]. François Jacquemont en parle longuement dans sa correspondance avec

---

[126] - Anonyme, *Instruction sur la vérité et les avantages de la religion chrétienne ; suivie D'une Instruction historique sur les maux qui affligent l'Eglise, et Sur les remèdes que Dieu promet à ces maux, par la Tradition et par l'Ecriture*, 1795, . Jacquemont s'en attribue la paternité dans son *Avis aux fidèles sur la conduite qu'ils doivent tenir dans les disputes qui affligent l'Eglise,* 1796.

[127] - Jacques Gélis, idem, p. 101-105.

[128] - François Jacquemont, *Vie de Martin Michel*…,, p. 67.

[129] - Op. cit., p. 65.

[130] - Idem, p. 67 .

[131] - *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert consacre un article à cette notion théologique développée à l'origine par saint Thomas d'Aquin.

[132] - Laurent-François Boursier, *De l'action de Dieu sur les créatures, traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement et où l'on examine plusieurs questions qui ont rapport à la nature des esprits et à la grâce,* tome I, Paris, François Babuty, 1713, p. 9.

[133] - Op. cit., p. 12.

Sauveur Jacquemont, son neveu. Il en fait même le préalable de l'éducation à la doctrine auprès de ce dernier. A propos de la prémotion physique, il écrit :

> « Il ne s'agit pas de savoir comment à l'occasion des pensées de l'esprit, le corps exécute certains mouvemens, mais de savoir comment Dieu agit sur nos esprits, comment il produit nos déterminations, quelle part il a dans toutes nos actions. »[134].

Le péché vient du mauvais usage de la liberté, d'un « défaut de la volonté (…) qui a le néant en partage»[135]. Pour Jacquemont, l'explication des miracles vient de la prémotion. Pour lui, les miracles « tiennent lieu aux simples de théologie pour distinguer la vérité lorsque des voix confuses ne tendent qu'à l'obscurcir »[136]. En 1796, dans son *Avis aux fidèles*, il s'exprime ainsi :

> « Dieu seul a pu être auteur de cette foule innombrable de miracles, de guérisons, de prédictions, de merveilles de tout genre, dont les convulsions nous offrent le spectacle depuis soixante ans (…) lui seul a pu guérir des maux invétérés et incurables, par des secours violens, qui par eux-mêmes devoient blesser et faire mourir, loin de rendre la santé. »[137].

Il reprend exactement les arguments de Carré de Montgeron dans le tome II de *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris,* qui fait l'apologie des secours violents au nom de la prémotion physique. L'Ouvrage divisa fortement les jansénistes entre secouristes et anti-secouristes et fut d'ailleurs critiqué par Boursier en 1743 dans son *Mémoire théologique sur ce qu'on appelle les secours violents dans les convulsions.* Catherine Maire résume ainsi l'argument de Carré de Montgeron : « Le phénomène des secours constitue pour lui la preuve physique par excellence du « sceau de Dieu ». Dieu met dans les corps des convulsionnaires une force capable de résister à des « coups assommants ». Cette force est une qualité qui n'est point dans la nature et que Dieu seul peut créer. »[138]. Dans *Instruction sur la vérité et les avantages de la religion chrétienne,* Jacquemont rédige une véritable plaidoirie pour les convulsions à secours violents, à grands secours, sur plusieurs dizaines de pages s'appuyant sur le second tome de Carré de Mongeron. Il y fait l'apologie de secours particulièrement violents qu'il décrit minutieusement.

> « On a vu des convulsionnaires se faire rouler dans des tonneaux hérissés de pointes de fer, se faire resserrer avec la dernière violence entre des planches, se faire fouler aux pieds par vingt hommes debout sur une planche qui portoit sur le corps des convulsionnaires, se nourrir d'ordures et d'excrémens, recevoir des coups d'épée à la gorge, dans les yeux, dans l'estomac, dans le ventre ; on a vu les épées les mieux affilées, tantôt ne pouvoir enfoncer, plier et rompre même plutôt que de percer, tantôt pénétrer de quelques lignes sans pouvoir entrer plus avant, tantôt percer de part en part les pieds, les mains, le corps, et le cœur même, sans faire aucun mal aux convulsionnaires ; on a vu ces plaies guéries par la seule application des reliques du S. Diacre ; et les convulsionnaires ne trouver dans ces affreux supplices que du soulagement à leurs maux. »[139]

---

[134] - Lettre du 29 février 1812, in Eugène Jacquemont, op. cit., p. 58.
[135] - Lettre du 26 mai 1812, in idem, p. 65.
[136] - François Jacquemont, *Lettres villageoises sur une secte imaginaire... Seconde édition, revue et augmentée de plusieurs pièces justificatives*, chez Mequignon et A. Egron, 1821, p. 141-142.
[137] - François Jacquemont, *Avis aux fidèles*…, p. 374-375
[138] - Catherine Maire, *De la cause de Dieu*…, p. 348.
[139] - Anonyme, *Instruction sur la vérité et les avantages de la religion chrétienne* …, p. 241-242.

Jacquemont justifie ces violences en citant plusieurs fois le « savant » Poncet des Essarts :

> « les médecins prétendent que tous les secours qu'on a rendus aux Convulsionnaires étoient en proportion avec la disposition de leur corps, il sera donc faux qu'il y ait eut de la cruauté à les rendre, qu'on ait tenté Dieu, et péché contre le Ve Commandement en les rendant. »[140].

Rappelons que le V^e^ Commandement est : « Tu ne tueras point »… Jacquemont martèle son approbation des crucifiements[141] :

> « Les crucifiemens nous remettent sensiblement devant les yeux la nécessité d'être crucifiés avec J. C. pour régner un jour avec lui , il nous rappellent que J. C. est crucifié parmi nous en mille manières , qu'il l'est dans ses mystères, dans son sacerdoce, dans ses dogmes (…) ; ils nous annoncoient que les gentils alloient bientôt rejeter, même à l'extérieur , cette Croix , dont ils avoient déjà tant d'horreur au fond du cœur , et que le moment approche où le peuple Juif, *recevra l'esprit de grâce et de prières*, *que le Seigneur lui a promis par Zacharie* … »[142].

Il développe ensuite tout un argumentaire autour de la venue prochaine d'Elie et se référant à une lecture de la Bible qu'il croise avec les évènements contemporains. Il s'agit de figurisme, que Catherine Maire définit ainsi : « De spirituel, le millénarisme commence déjà à devenir plus messianique et plus charnel au travers de l'intervention d'une préfiguration de la venue du Christ : le prophète Élie, qui va prendre de plus en plus d'importance par la suite. Quand l'apostasie des gentils sera prête d'arriver à sa dernière période, précise le disciple, Élie paraîtra pour empêcher que la terre ne soit frappée d'anathème et que le dernier Antéchrist ne vienne si tôt. C'est précisément par la conversion des juifs qu'Élie retardera le jour de la colère du Seigneur. Secondé par Moïse, il ramènera les juifs à Jésus-Christ : c'est la nation tout entière, « tout Israël », que leur prédication convertira pour remplacer le corps défectueux des gentils et réparer ainsi les terribles pertes de l'Église. Cette conversion miraculeuse et subite – les théologiens figuristes ne s'attardent sur aucun détail concret – sera suivie de celle de toutes les nations, mêmes celles à qui l'Évangile n'a pas encore été prêché. »[143].

Cette violence sacrificielle se retrouve de manière frappante dans une série d'estampes de la fin du XVIII^e^ siècle d'un manuscrit convulsionnaire conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon[144]. Ces estampes très sanglantes et d'une étrange beauté figurent l'imitation de Jésus-Christ sur la croix, des sacrifices d'animaux, symbolisant le peuple chrétien, mais également des sacrifices touchant les gentils, et aussi les élus[145]. Les estampes sont accompagnées de citations manuscrites de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais également de diverses prophéties, celles de Nicolas de Cues ou de Nostradamus, ainsi que des commentaires, souvent assez hermétiques, formant ainsi une sorte d'exégèse nouvelle. Ce recueil reflète ainsi le figurisme de l'œuvre, dans le fait que les écrits de

---

[140] - op. cit., p. 231.
[141] - idem., p. 262.
[142] - Idem, p. 263.
[143] - Catherine Maire « Les jansénistes et le millénarisme », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n° 1, 2008, p. 13.
[144] - Voir Annexe II pour la présentation du fond auquel ce document appartient.
[145] - *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487.

différentes périodes de la Bible sont mis en corrélation dans un sens prophétique. Elles reflètent le millénarisme et le messianisme évoqués par Catherine Maire. Donnons-en quelques exemples :

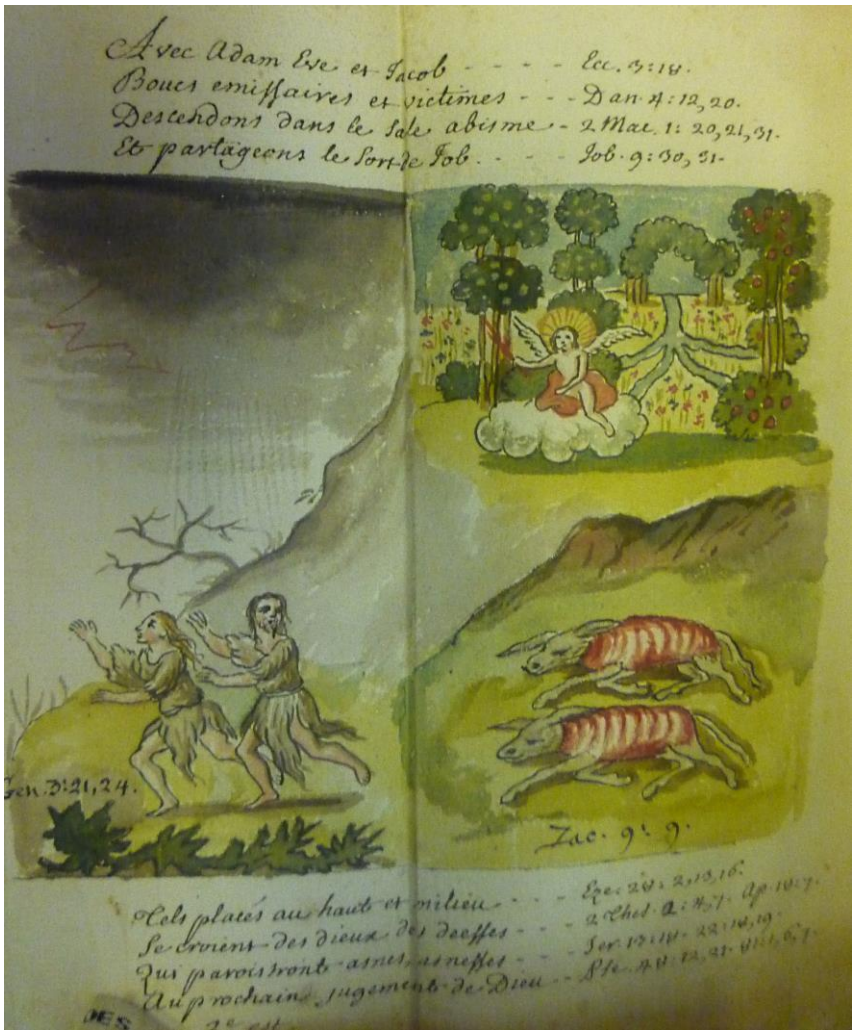

Fig. 1 : estampe, fin XVIII[e] s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fonds fareinistes, Ms 6487, p. 9.

Fig. 1 : à propos de cette estampe, citons ces commentaires : « Nos deux témoins de l'Apocalypse revêtus de sacs et immolés et ainsi devenus parens du monde paroistront figurés par ces deux survivants et par ces deux morts victimes d'un dieu courroucé contre les deux sexes, les deux peuples, le pasteur et son église, le rabbin et sa sinagogue. Ap. : II : 3, 7, 15. heb. : II : 37 » ; « L'immolation de ces deux témoins est souvent figurée par le sacrifice de ces deux animaux masles et quelquefois femelles. Gen. 27 : 9. Exo. : 29 : 1, 38. Lev. : 14 : 10, 22. 16 : 5. 23 : 18, 19. Nomb. : 28 : 3, 11, 19, 27. 29 : 32. Jug. 6 : 25. 1R. 6 : 10. 11 : 7. 3R : 19 : 21. Job : 9 : 22. ». Nous remarquerons également les mots « Boucs émissaires et victimes … Dan. : 4 : 12, 20. »[146]

[146] - Op. cit, p.9.

Fig. 2 : estampe, fin XVIII[e] s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 19.

Fig. 2 : extrait des commentaires page d'en face : « Quand la croix sera portée sur deux, quand le crucifié sera soutenu de deux. Ap. : 11 : 4, 8. Eze. 37 : 19. Ex. : 17 : 14. Gen. 48 : 14. de deux mains, de deux témoins revestus de peaux. Gen. 3 : 21. 9 : 23. 27 : 16. Ap. 11 : 3. desquelles deux prémices divisées en sacrifice avec le bélier seront six demi-corps. Gen. 15 : 9, 10. et quand sera accompli dans le vaste sens figuré la figure des sept crucifiés que signifient le fourchu avec six autres ciseaux ouverts. 2R. 21 : 9. alors le Roi des gentils a présent héritier des crapeaux. Dan. 4 : 22. Job 30 : 1, 29 se verra héritier universelle selon la promesse faite à Abraham. Ap. 11 : 15. Rom. 4 : 13. Heb. 2 : 11. (…) Jésus-Christ, immolé en compagnie est le bélier, c'est a dire le chef de la bergerie doublée. Per. 41 : 2, 3. ainsi qu'ailleurs, il est l'agneau, le bouc, le chevreau, le taureau, le bœuf. (…) L'Eglise restante des Gentils immolée dans une portion considérable est cette vache qui ne fait qu'une figure avec la vache rousse, la génisse. Nomb. 19 : 2. Deut. 21 : 4. »[147]

Fig. 3 : Esther est montrée ici avec Jésus dans une mise en scène anachronique (de par les vêtements) figuriste. Cette saignée signifie son sacrifice pour son peuple, annonçant le sacrifice du Christ.

[147] - Idem, p. 19-20.

Fig. 3 : estampe, fin XVIII[e] s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 84.

Fig. 4 : estampe, fin XVIII[e] s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 102. Représentation du sacrifice de deux femmes à Babylone. Remarquons leur enfant pendu à leur poitrine.

Fig. 5 : « Ce corps enfant, qui représente un corps mistique, est mistiquement mort quand son chef est réellement frappé de mort » ; « Ce chef et ce corps à régénérer et à ressusciter ne peuvent l'estre que s'ils sont étendus sur le lict douloureux du Christ » ; l'homme en bure est Jésus-Christ ; « Cette intime union et cette extension cruciale des deux corps annoncent que Jésus-Christ et son corps mistique nouvellement rené doivent être attachés à la même croix pour la consolation de l'Eglise des élus présents et futurs qui attendent comme à la porte cette première résurrection qui enferme leur régénération », « L'ineffable bonté de Dieu à s'étendre, se rapetisser, et s'incorporer va le ravilir », « il se voute le dos pour porter luy seul les iniquités et en recevoir les châtiments », « ce christ nouveau sera en tous les membres et les organes semblables au christ ancien, sa fidèle coppie et un autre lui-même », « cette chaleur rendue au corps mistique d'abord sera celle du Saint-Esprit »[31], autrement dit Elie. Ce texte décrit une véritable transmigration de l'âme et du corps. Cette estampe résonne avec un autre dessin, non aquarellé (fig. 6). Ce dessin vise à montrer la triple incarnation de Dieu, qui symbolise également la Trinité, en Adam, Jésus et Elie : « Dieu lui rend les trois vies, la corporelle, la spirituelle, l'éternelle (Luc 23 : 43) »[148]. La nudité étonnante du corps renvoie à celle d'Adam.

Fig. 5 : estampe, fin XVIII[e] s. (détail), *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 78.

A partir des années 1760, les crucifixions, figures des souffrances de l'Eglise, se multiplièrent en France. Les crucifixions se muent en des sortes de performances[149], visant à figurer le martyr des jansénistes dû à la Bulle *Unigenitus*[150] et à annoncer l'arrivée du prophète Elie. En 1787, une femme est crucifiée par des prêtres de Fareins, dans l'Ain, les frères Claude et François Bonjour, qui étaient précédemment dans

148 - Idem, p. 115.

149 - Selon l'expression employée par Catherine Maire, « Les jansénistes et le millénarisme »…, p. 15.

150 - Brian E. Strayer, *Suffering Saints. Jansenists and Convulsionnaires in France, 1640-1799*, Sussex Academic Press, 2012, p. 250.

le Forez. L'évènement est fait à grand renfort de publicité et est censé annoncer « la colère du tout-puissant »[151]. L'année suivante, l'abbé Fialin crucifie sa servante à Marcilly en Forez et en 1789, l'aumônier des Ursulines de Montbrison fait de même sur des religieuses[152].

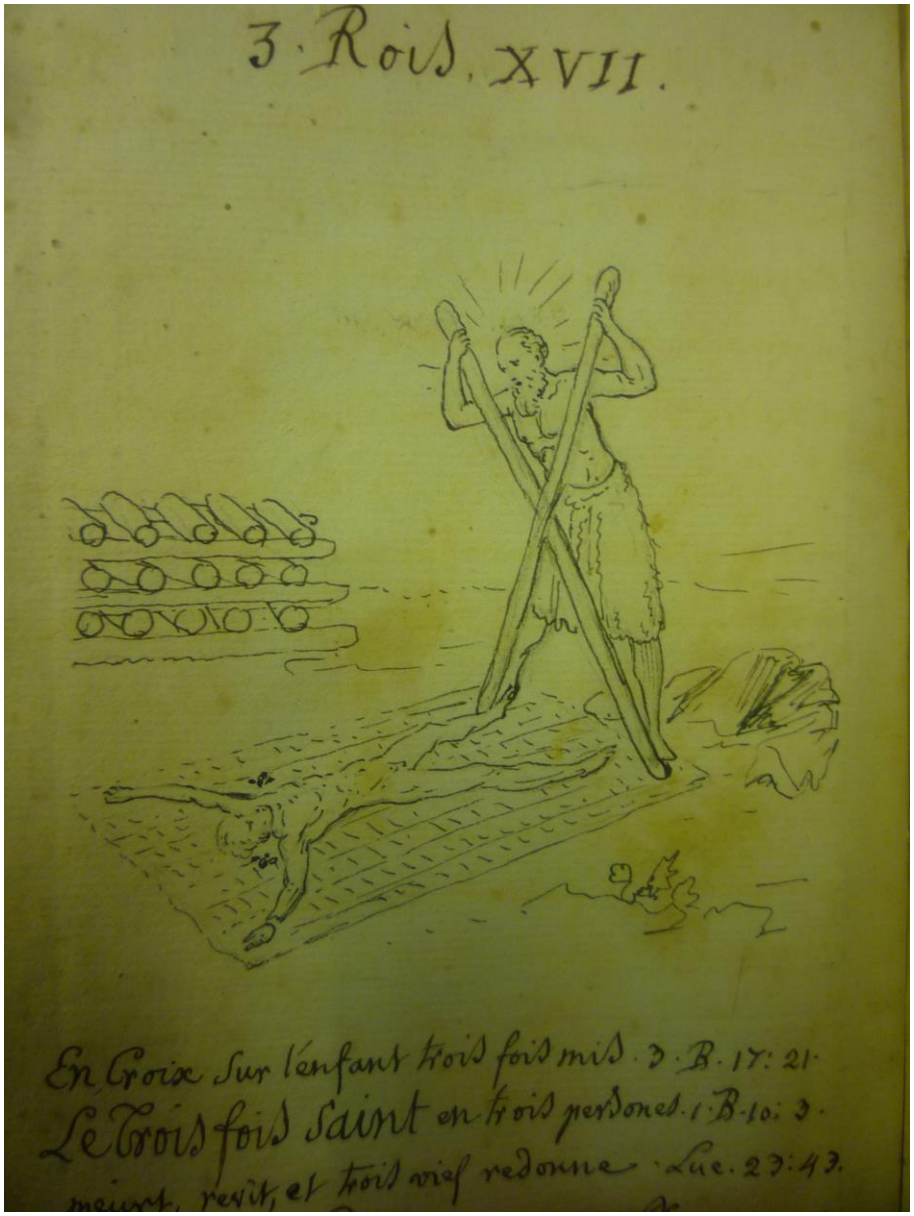

Fig. 6 : dessin, fin XVIII[e] s., *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 110.

Réprimés par l'évêque de Lyon, Malvin de Montazet, ces prêtres se défroquent. François Bonjour continue à réunir un groupe convulsionnaire autour duquel s'adjoignent les curés Fialin et Drevet de Saint-Jean-Bonnefonds à côté de Saint-Etienne. La « secte » prend plusieurs appellations : fareinistes, margouillistes, bleus, Béguins (à Saint-Jean-Bonnefonds), … François Bonjour se mit en ménage avec deux femmes et se réfugia à Paris. Ces « bonjouristes » sont rejetés par les autres

[151] - Chantin, idem, p. 31.
[152] - Chantin, idem, p.33-34.

prêtres jansénistes. Dans ses *Lettres villageoises*, dans lequel Jacquemont s'entretient avec un paysan à propos des margouillistes, écrit :

> « Les malheureux dont vous parlez, et dont le nom seul fait horreur, se séparent véritablement de l'Eglise ; ils font une société à part, ils ne reconnaissent pas les pasteurs légitimes, ils n'assistent point aux offices publics, ils méprisent les sacremens, ils abjurent toutes les pratiques de la religion, ils se permettent les désordres les plus honteux, ils attendent je ne sais quel libérateur, qu'ils disent être le Saint-Esprit incarné, etc. Ils sont dignes de l'exécration non seulement des chrétiens, mais du monde entier. Nous n'avons absolument rien de commun avec elle. Si nous partagions ses sentimens, nous n'aurions pas à nous plaindre du refus que l'on nous fait des sacremens et de la sépulture ecclésiastique »[153]

Notons que Jacquemont, dans ses écrits, à notre connaissance, ne nomme jamais les frères Bonjour, mais il semble qu'il les évoque dans cet extrait. Jacques Taveau, le biographe de Jacquemont, qui a fréquenté longuement ce dernier, écrit :

> « Ce fut vers 1787 [la date montre bien une référence aux Bonjour], que plusieurs prêtres, distingués la plus part par leurs lumières, furent séduits par les prestiges de plusieurs convulsionnaires visiblement sous l'influence de Satan, vinrent grossir la liste de la secte déjà existante des Augustinistes, à qui l'on donna le nom expressif de Margouillistes. Voici en deux mots, le fond de leur Système : Ils attendaient *Elie qui devait venir rétablir toutes choses* (St-Math.). Or, Elie ne venant pas assez vite à leur gré, parce que les choses n'étaient pas encore assez dans la confusion, alors, pour hâter plus vite la venue d'Elie, ils se mirent à commettre le plus de crimes possibles afin de toutes les règles de la morale étant renversées et dans la confusion, le Prophète arrivât plus tôt. On a peine à croire à une telle aberration de l'esprit humain »[154]

L'historien André Latreille développa une interprétation à propos de Bonjour : « Là, il se lia avec des personnes attachées à la fausse œuvre des *Possibilistes*. Ceux-ci, disciples du frère Augustin, qui s'était fait passer pour le Saint-Esprit, prétendaient que tout nous est possible et permis, c'est-à-dire que nous pouvons et devons tout faire, même les choses les plus contraires à la loi de Dieu, dès que l'*Œuvre* les ordonne. Dieu, disaient ces sectaires, est le maître de nous affranchir de l'observation de ses commandements, et nous sommes toujours obligés de lui obéir quand il nous manifeste sa volonté par l'organe d'un instrument de l'*Œuvre*. D'après ces belles théories, frère Augustin avait tout divinisé dans les états surnaturels des convulsionnaires, et jusqu'aux plus grands crimes, sous prétexte qu'ils sont une figure des maux spirituels de l'Eglise. Ses disciples pensaient, avec lui, que la loi n'a pas été faite pour le juste, mais pour le pécheur, et que tous les points de la loi qui pourraient gêner cessent d'être des obligations pour ceux qui ont le bonheur d'être initiés à ces doctrines complaisantes. »[155]. Curieusement, les historiens du bonjourisme n'ont pas relayé, ou fort légèrement, ce passage de l'article de Claude Latreille : ni Benoît Laurent, ni Jean-Pierre Chantin ne parlent de cet épisode. Il faut dire que Latreille ne cite pas ses sources concernant cet épisode. Serge

---

153 - Jacquemont, *Lettres villageoises*, p. 21-22.

154 - Jacques Taveau, cité in B. Laurent, *L'église janséniste…*, p. 25.

155 - André Latreille, « Les illuminés de Fareins », *Le Mercure de France*, 16 octobre 1909, t. 81, n°296, p. 574-575.

Maury doute de ces accointances avec les possibilistes[156]. Il interprète l'attitude de Bonjour par le fait que le Jésus des Evangiles préférait les pécheurs[157]. François Bonjour s'explique ainsi :

> « l'œuvre de Dieu en moi est d'être enseveli sous la boue et la fange, et mon bonheur ne peut être que dans les opprobres de tout genre »[158]

> « Aimez, dit Saint-Augustin et faites tout ce que vous voudrez. » C'est-à-dire faites toutes les actions que vous voudrez, pourvu que l'amour de Dieu en soit le seul principe. Alors comment Dieu pourroit-il ne pas ordonner ces actions ? « Et si on croit qu'il ne le puisse pas, comment justifier tant d'actions des saints personnages de l'Ecriture dites commandées et approuvées de Dieu ? «Ici, c'est un Abraham qui a deux femmes à la fois ; qui ensuite chasse l'une d'elles et son fils sans leur donner autre chose qu'un peu de pain et un vase d'eau ; qui ensuite est prêt à égorger son fils unique. Là c'est un Jacob qui vit avec quatre femmes à la fois et qui a des enfants de toutes. Ici c'est une Rébecca qui, par ordre du Seigneur, ordonne à son fils Jacob de mentir à Isaac, son père ; là un Joseph qui, poussé par l'esprit de Dieu, accuse son frère Benjamin d'un vol dont il n'est nullement coupable. Ici c'est un ordre de Dieu aux Israélites d'enlever aux Egyptiens toutes leurs richesses sous le prétexte d'un simple prêt. Là c'est un Moyse qui dit à Pharaon de la part de Dieu qu'il ne lui demande que la permission de laisser aller son peuple dans le désert pour y offrir un sacrifice, quoique son dessein fût de l'arracher pour toujours d'entre ses mains et qu'il n'y ait point eu de sacrifice offert. Ici c'est un Samson qui se tue lui-même. Là c'est un Jephté qui sacrifie sa fille unique. Et Saint-Paul loue leur foy dans l'Epitre aux Hébreux ! Ici c'est une Judith qui dit à Holopherne plusieurs mensonges, qui se revêt d'habits magnifiques, qui se parfume et qui se farde pour allumer une passion impure dans le cœur de cet impie et le prendre dans ses propres filets. Et le Seigneur lui-même ajoute à sa beauté naturelle un nouvel éclat, et luy rend le témoignage à son retour qu'elle n'a péché ni dans ses paroles, ni dans sa conduite ! Là c'est un Isaïe qui marche tout nud. C'est un Osée à qui le Seigneur ordonne d'avoir, d'une prostituée, des enfants de prostitution, etc., etc. »[159].

Cette pensée antinomiste rappelle les croyances et pratiques des puritains radicaux, en particulier des *Ranters* dans l'Angleterre du XVII^{e} siècle, rapportées par l'historien Christopher Hill[160], supposés se livrer à la débauche, la lubricité et la nudité (avec la secte imaginaire *a priori* des Adamites). L'historien J.C. Davis a contesté l'existence des *Ranters*[161]*.* Pour Davis, ces derniers sont une construction discursive des théologiens conservateurs, face aux écrits de certains théologiens antinomistes, dont les discours se révèlent proches de ceux de François bonjour.

---

[156] - Serge Maury, *Convulsions et prophéties jansénistes de la fin du XVIIIe siècle. Histoire d'une « secte » convulsionnaire tardive : les « Fareinistes »*, Sarrebruck, Editions Universitaires européennes, 2010, p. 26.
[157] - op. cit., p. 25
[158] - Charles Jarrin, « Le fareinisme », *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*, janvier, février, mars 1881, p. 64
[159] - Charles Jarrin, op. cit, p. 65-66.
[160] - Christopher Hill, *Le Monde à l'envers. Les idées radicales au cours de la Révolution anglaise*, Paris, Payot, 1977, 387 p.
[161] - J.C. Davis, *Fear Myth and History: The Ranters and the Historians,* Cambridge University Press, 1986, 208 p.

René Girard développe le fait que « Jésus recourt lui-même au langage de l'expulsion et de la démonologie »[162]. Il utilise les armes de l'adversaire, les guérisons et la violence de la transe. Girard explique que les victimes sont accusées des pires crimes : parricides, incestes,… La bigamie du prêtre défroqué s'insère-t-elle dans cette recherche victimaire à l'image de Jésus ? Jésus semble déplacer la dynamique sacrificielle de la communauté sur lui-même. Ainsi, l'imitation de Jésus-Christ viserait à reproduire cette dynamique sacrificielle sur les convulsionnaires. La position de François Bonjour semble poussée par la volonté de préparer l'arrivée du Paraclet, le « défenseur des personnes innocentes »[163], en créant qu'il crée les conditions décrites par René Girard[164].

Avec les frères Bonjour, suite aux crucifixions annonciatrices de la venue d'Elie que nous avons évoquées, et la construction du bouc émissaire en la personne de François Bonjour, les théories et les prophéties s'incarnent, dans une ultime tentative de contact avec Dieu, physiquement. François Bonjour devient « Moïse » et son fils nouveau-né, « Elie », à la fois nouveau Jésus-Christ et le Saint-Esprit incarnés, né à Paris le 18 août 1792. En 1797, Henoch, réincarnation du « Père », de Dieu lui-même, nait à Saint-Jean-Bonnefonds, village ouvrier et paysan de la périphérie de Saint-Etienne, à en croire les Discours de Soeur Elisée, prophétesse bonjouriste[165] !

Ainsi le processus sacrificiel des convulsionnaires passe par plusieurs étapes : mortifications, convulsions, secours, crucifixions, bouc émissarisation, puis incarnation.

La réception du jansénisme et du mouvement des convulsions est difficile à évaluer, tant il est complexe de mesurer les paliers de l'adhésion complète à l'influence larvée. Il semble qu'une acculturation entre les cultures populaires et le mouvement convulsionnaire s'est réalisée.

La réception des croyances convulsionnaires

« Il est indéniable qu'une rencontre s'est effectuée entre la volonté missionnaire du groupe tout entier et un terrain qui se révèle favorable à l'entreprise. L'homme qu'est le prêtre semble avoir été accueilli dans un environnement qui ne lui est pas totalement étranger. »[166], affirme Jean-Pierre Chantin. Ce dernier souligne les origines locales et sociales modestes des prêtres jansénistes, des fils d'artisans et de petits commerçants. Ils ont donc une bonne connaissance des cultures locales. « Ne serait-on pas enfin en présence d'une réponse à une régression de la religion populaire depuis Trente, forme extérieur de piété toujours appréciée par le peuple et qui trouverait dans ces « hommes à miracles » que sont les curés de l'Œuvre un compromis au malaise ressenti particulièrement à cette époque ? »[167]. Cependant, Chantin ouvre des pistes mais n'explicite pas son propos. Nicolas Lyon-Caen, étudiant les milieux jansénistes de la première moitié du XVIII[e] siècle à

[162] - René Girard, Le bouc émissaire, Grasset, 1982, p. 271.
[163] - R. Girard, op. cit., p. 305
[164] - Idem, p. 306-309.
[165] - BML, Fond fareiniste, Ms 6490, 25 pluviose An VIII, p. 244-245. Ce fait important a été exhumé par Serge Maury, *Convulsions et prophéties jansénistes de la fin du XVIIIe siècle. Histoire d'une « secte » convulsionnaire tardive : les « Fareinistes »*, Sarrebruck, Editions Universitaires européennes, 2010, p. 97.
[166] - J.-P. Chantin, idem, p. 82.
[167] - Idem, p. 114

Paris, postule pour un « réenchantement du monde »[168]. De son côté, Catherine Maire avance l'hypothèse d'une acculturation[169].

Les prêtres jansénistes semblent s'insérer dans les représentations populaires pour développer et garantir leur message. La prémotion physique se rapproche des conceptions populaires de l'influence du *cosmos* sur le corps, qu'ont analysées les anthropologues[170]. Cette perception des corps dans le *cosmos* s'insère dans tout un univers très particulier. Les réflexions de Lucien Febvre à ce propos concernant la Renaissance semblent résonner avec notre période. Il évoque la « fluidité d'un monde où rien n'est strictement délimité, où les êtres eux-mêmes, perdant leurs frontières, changent en un clin d'œil, sans provoquer autrement d'objection, de forme, d'aspect, de dimension, voire de «règne» comme nous dirions : et voici tant d'histoires de pierres qui s'animent, prennent vie, se meuvent et progressent. Voici les bêtes enfin se comportant en hommes, et les hommes se muant à leur gré en bêtes. Cas type, celui du loup-garou, de l'être humain qui peut se trouver à la fois dans deux endroits distincts, sans que personne s'en montre surpris : dans l'un d'eux, il est homme, dans l'autre il est bête. Qu'on s'étonne, après cela, de la facilité avec laquelle ces hommes, habitués à nager dans l'imprécision, s'accommodaient (même dans un domaine qui, pour nous, demande plus que tout autre à être strictement réglé) de situations troubles, ambiguës, peu définies, qui nous semblent absurdes et nous irriteraient. »[171]. Les croyances dans le pouvoir des pierres, sur les loups garous, les revenants, les sorciers,… pullulent dans les campagnes autour de Saint-Etienne jusqu'au milieu du XX^{e} siècle[172]. Deux mois après la mort de Jacquemont, un jeune homme mort depuis six ans réapparaît à Saint-Galmier[173]. On attribue l'arrivée de ce revenant au saint homme. La « fille de Brassier » atteinte d'une « démence qui lui faisoit courir les champs et faire d'autres extravagances jusqu'à frapper sa mère » recouvre la raison par l'intercession de Jacquemont[174]. Etait-elle atteinte de mélancolie louvière (ou d'hystérie) ? La lycanthropie était associée à la folie. Les campagnes regorgent d'histoires de loups garous. Les médecins l'interprétaient jusqu'au début XVIII^{e} siècle comme un excès humoral de bile noire dans le corps. Pour les paysans autour de Saint-Etienne, les lycanthropes portaient une peau donnée par le Diable. Victor Smith a collecté plusieurs contes d'une grande âpreté et violence à propos de jeunes filles loups garous ayant mangé toute leur famille et leur domestique, ainsi que les passants[175].

> « Le paysan étant par-tout dépourvu d'instruction, par-tout aussi l'ignorance lui impose ses erreurs et ses sottises ; par-tout, par exemple, on le voit animé d'une confiance aveugle pour des diseurs de bonne fortune, et d'une crainte insurmontable pour ce qu'il appelle des *charmes* ou des *esprits-follets;* par-tout aussi defiant avec ceux qui lui montrent de la bonne foi et de la franchise , il est dupe de l'effronterie ou du charlatanisme. Quoique

168 - N. Lyon-Caen, *La boîte à Perrette*…, p. 323.
169 - Maire, p. 291
170 - En particulier Françoise Loux et David Le Breton.
171 - Lucien Febvre, *Le problème de l'incroyance au XVIe siècle. La religion de Rabelais,* Paris, Albin Michel, 1947, p. 439-440.
172 - Voir pour le Velay, abbé Cornut, « Croyances populaires à Montfaucon et à Dunières au siècle dernier », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1968 ; pour le Forez, Robert Bouiller, « Médecine populaire, sorcellerie, diables et lutins », *Coutumes et superstitions foréziennes*, n°5, 1971. Collectes d'Alice Taverne.
173 - Chantin, id., p. 63
174 - BNF, NAF 4261, feuillet 256.
175 - Voir entre autres, *Nannette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire : la collecte de Victor Smith, 1871-1876 : le répertoire narratif,* présenté et commenté par Marie-Louise Tenèze, *suivi du Répertoire chansonnier*, présenté et commenté par Georges Delarue, Paris, Gallimard, 2000, 732 p.

dans notre arrondissement les hahitans de la campagne n'aient rien de bien plus caractéristique qu'ailleurs, il en est cependant chez qui il est des remarques plus particulières à faire. Ainsi Marlhes et Saint-Genest sont deux véritables rendez-vous des charlatans *rhabilleurs* de tous genres, dangereuse espèce de gens qui estropient ceux qui n'ont point de mal et tuent ceux qui sont estropiés. »[176]

Les méthodes violentes des guérisseurs se confirment à travers certains témoignages : certains charlatans de Lorette en 1779 coupaient les testicules des enfants pour guérir des hernies[177]. Le chimiste Jean-Baptiste Boussingault rapporte une anecdote assez incroyable d'un paysan de la plaine du Forez atteint de fièvre dans les années 1820 :

> « Un sorcier lui avait ordonné, comme moyen de guérison, de manger un morceau de sa propre chair, après l'avoir fait cuire. Le malade eut la sottise et le courage de se couper un assez gros morceau de la fesse qu'il fit rôtir pour le manger, conformément à la prescription. Il manqua de mourir de l'opération, il garda la fièvre et lorsque nous le vîmes, il marchait encore avec difficulté. La foi est une force sublime. Comme on le raillait sur le traitement inutile auquel il s'était soumis, il répondait qu'il était persuadé qu'il n'avait pas pris de son derrière un assez gros bout de viande. »[178].

Dans ce contexte, les violences des secours paraissent peut-être plus compréhensibles ; nous notons également la même idée de gradation dans le mal.

Mais les gens sont-ils aussi naïfs et primitifs ? Marie Payet, future miraculée grâce à l'intercession de Chavane, atteinte d'un « gonflement de la cheville » spectaculaire consulta le bourreau de Montbrison[179] « qui passait pour très entendu ». « Il conseilla en même temps aux parents de la malade de ne jamais la conduire à aucun de médecin », avis qui ne fut pas suivi. Pour analyser leurs démarches, nous ne disposons guère que des relations de miracles, sélectionnés et rédigées de façon orientée. Les relations décrivent tous des démarches similaires : la consultation de médecins présentés comme compétents. Le docteur Dubouchet prescrit à Marie Payet des douches d'herbes aromatiques[180]... Denyse Dumont, femme de Laurent Forissier, guérie de plaies au jarret et de varices grâce à l'intercession de Jacquemont, se vit prescrire par le docteur L. des bottines en peau de chien. Au fond, les démarches de ces gens sont très rationnelles. De plus, qu'ils consultent des guérisseurs ou des médecins, les remèdes ne sont guère différents. A ce moment-là, peut-on blâmer les gens d'essayer des thérapeutiques différentes ? Au fond, ce qui importe aux malades, c'est d'être guéris. Et les guérisseurs n'échouent pas toujours, sinon personne ne les consulteraient, alors que le nombre de miracles sur les pèlerins doit être très en-dessous du nombre de personnes malades présentes aux neuvaines.

---

176 - Valentin-Smith, « Le Rôdeur stéphanois : coup d'œil général sur l'arrondissement de Saint-Etienne », *Bulletin industriel publié par la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne*, tome 7, 1829, p. 245.

177 - Lorette (Loire), lettre du 21 octobre 1779 d'une signature illisible sur les charlatans rebouteux et charlatans qui coupent les testicules des enfants pour guérir les hernies, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 199 dossier 15 n°1.

178 - Jean-Baptiste Boussingault, *Mémoires*, Tome 1, Paris, impr. De Chamerot et Renouard, 1892-1903, p. 136.

179 - voir Claude Latta, "Louis Faroux bourreau de Montbrison", *Village de Forez*, n° 6, juillet 1981, p. 18-20, sur ce personnage. L'auteur ne révèle rien cependant sur son activité annexe.

180 - BNF, NAF 4262, folio 12.

Le recours à l'ethnopsychanalyse peut nous aider à comprendre. Nous sommes conscients, ici, des limites de l'historien face à des concepts auxquels il n'est pas familiarisé. Nous nous appuyons sur un essai très didactique de Tobie Nathan, *Manifeste pour une psychopathologie scientifique*[181]. Ce dernier analyse les pratiques médicales (dans les « sociétés à univers unique ») et les pratiques magiques (dans les « sociétés à univers multiple ») face à l'évanouissement d'une femme. Nous essayons ici de greffer au tableau de son argumentation, les pratiques convulsionnaires (troisième colonne).

	Sociétés à univers unique	Sociétés à univers multiples
Cause :	« maladie » – Hystérie	« attaque par un esprit »
Étiologie :	➪ Pulsions sexuelles inconscientes	➪ Intentionalité de l'être surnaturel
Acteur social :	Maître du savoir rationnel	Maître du savoir caché
Philosophie de l'intervention :	• Démasquer les stratégies inconscientes ; • Amener à une prise de conscience, à une maturation de capacités sous-développées	• Identifier l'être invisible ; • reconnaître son intentionnalité ; • négocier avec lui ; • Établir des « comptoirs » permanents de commerce avec son monde
Représentation de la femme :	• Obsédée par la sexualité ; • infantile ; • régressée.	• Informatrice inconsciente d'un monde invisible, bon à connaître • « sorcière » • élue • interprète
Attitude du thérapeute envers la femme	➪ « humanitaire », il s'occupe de la femme ; • il la plaint, il la sermonne, il la soutient, il l'aide…	➪ Il ne s'occupe pas de la femme, mais de l'esprit. • Il détourne son regard, s'en va « interroger » le caché…
Conséquences de l'intervention :	➪ Perte des groupes de référence ; • recours à la médecine et à son clergé ; • isolement	• Affiliation à un nouveau groupe • Assignation à des lieux sociaux

Figure 1. – Une femme s'évanouit.

Tableau. in T. Nathan et I. Stengers, *Médecins et sorciers,* 1995, p. 12.

Communautés convulsionnaires
Intervention divine ⇒ intentionnalité divine Prêtre • Dieu provoque la convulsion • Intentionnalité : colère de Dieu contre la Bulle Unigenitus ; annonce de l'arrivée imminente d'Elie • Secours, thaumaturgie • Informatrice inconsciente du message divin • Elue • Prophétesse qui interprète ⇒ Le prêtre communique avec Dieu à travers le corps et les prophéties, par des prières, des secours et des miracles • Création d'une « secte » • Tombeaux de thaumaturges, « Maison des jansénistes » de Saint-Etienne

[181] - *Tobie Nathan, Manifeste pour une psychopathologie scientifique. in* Tobie Nathan et Isabelle Stengers, M*édecins et sorciers,* Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1995, 160 p.

Nous essayons à travers ce tableau de montrer l'intégration des jansénistes dans l'univers magique des populations locales, pour attirer des adhésions. La sorcellerie et l'œuvre des convulsions rompent l'isolement des malades, donnent un sens à leurs pathologies, créent une communauté et des nouveaux liens sociaux. L'œuvre des convulsionnaires a pu procurer de nouveaux liens de sociabilité pour les ouvriers venus des campagnes pour travailler à Saint-Etienne, vivant l'isolement de l'exil. Dans les années 1820, Les pères Popin et Poissy fondent une institution dans le faubourg ouvrier de Tarentaize, la « Maison des jansénistes ». Diverses activités s'y organisent : école, groupe de prières, bibliothèque d'ouvrages jansénistes. La maison attire les ouvriers venus des campagnes alentour, en particulier quatre demoiselles rubanières venues de La Tourette et Jacques Taveau, ouvrier passementier, futur hagiographe de Jacquemont. La plupart des animateurs de cette maison ont été enterrés dans le même caveau au cimetière Saint-Claude. Ce « tombeau des jansénistes » est devenu un lieu de pèlerinage.

Les liens avec la sorcellerie se manifestent également par des remèdes similaires. Ainsi, Claude Bonjour « possède des remèdes à toutes sortes de maladies « jusqu'alors inconnues », on dénombre à son actif, et à celui de son frère qui l'assiste, quatre prodiges de 1783 à 1787 »[182]. D'après les croyances, les guérisseurs, d'ailleurs, tiennent leurs pouvoirs de prêtres[183] . Les sorciers sont d'anciens guérisseurs ayant passé un pacte avec le Diable. Dans une époque où les maladies sont prises pour des malédictions, le recours à ces prêtres semble approprié.

« C'est l'expression corporelle de leur croyance que les convulsionnaires ont, dès le XVIII^{e} siècle, retenu l'attention. Elles ont inversé le pacte satanique. On sait que les sorcières étaient censées avoir la marque de leur copulation diabolique sur le corps : un point rendu inaccessible à la douleur. Il s'agit désormais d'un lieu devenu invulnérable pour prouver la vérité de la cause de l'appel. »[184]. Cette idée d'inversion du pacte satanique formulée par Monique Cottret nous amène à nous interroger sur les liens entre la sorcellerie et le jansénisme convulsionnaire, sorte de contre-magie noire.

Essayons d'analyser les pratiques jansénistes à travers leur confrontation aux trois lois d'Etienne Delcambre du *concept de sorcellerie*[185].

La *loi de contact* définit la guérison par le toucher. Nous l'avons vu, le jansénisme redéploye les pratiques et les circulations de reliques : bouts de linges, reliques de Pâris, de Soanen, qui circulent dans les milieux jansénistes, mais également petits sachets de terre proche du tombeau des jansénistes à Saint-Etienne. A la mort de Popin, les gens « lui coupèrent chacune un morceau de sa soutane, pensant que ces morceaux de drap valaient bien les reliques qui étaient dans les Eglises. Et lorsque son corps fut enterré au cimetière Saint-Claude près de la chapelle, on fit courir que le père Popin faisait des miracles et des personnes dignes de foi témoignèrent en avoir vus. On emportait la terre qui était sur son tombeau pour en faire des cataplasmes et des infusions et les malades s'en trouvaient bien. »[186]. Les reliques étaient parfois constituées de restes de laïcs, comme en témoigne

[182] - Chantin, idem, p. 85.
[183] - R. Bouiller, « Médecine populaire, sorcellerie … », p. 10.
[184] - Monique Cottret, « Miracles et convulsions à Saint-Médard », *L'Histoire*, n°374, avril 2012, p. 56.
[185] - Citées par Jean Delumeau et Monique Cottret, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, PUF, 2010 (1971), pp. 332-333.
[186] - Anonyme (Jacques Taveau ?), *Popin,* manuscrit, BMSE, Ms A067, pp. 158-159.

un médaillon relique de Marguerite Mirandon, une des pensionnaires de la « Maison des jansénistes » : fig. 7.

MÉDAILLON CONFECTIONNÉ AVEC LES CHEVEUX
DE MARGUERITE MIRANDON

Fig. 7 : in Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste du Forez*, Saint-Etienne, « La Loire républicaine », 1942, p. 199.

La *loi de similarité* s'incarne peut-être dans l'imitation de Jésus-Christ à travers les mortifications (Popin « se martyrisait le corps pour la plus grande gloire de Dieu »[187]), les douleurs corporelles et les crucifixions.

La *Loi de contraste* se fonde sur les contraires. Les secours violents pour guérir les corps tourmentés, la morbidité et les maladies régénératrices répondent peut-être à cette loi. Un rituel des bonjouristes de Saint-Jean-Bonnefonds, les Béguins, rapporté par le curé de cette commune, M. Albrand en 1804, montre les transformations superstitieuses des rites jansénistes, après le départ des prêtres : pour baptiser les enfants, les Béguins aspergeaient ces derniers en criant : « Diable ! Sors du corps de cet enfant ! »[188]. Ce rituel rappelle des pratiques de protection relatées par le folkloriste local Louis-Pierre Gras : quand le Diable s'introduit dans les veillées, « il y a toujours dans la réunion un enfant en état de grâce qui seul a le privilège de voir « le Monsieur faire des flammes de feu par la bouche » ! Alors on l'arrose d'eau bénite. »[189].

Nous sommes conscient du peu d'éléments apportés pour démontrer cette inversion du pacte satanique. Il nous semble cependant que cette hypothèse est essentielle pour comprendre les représentations à propos de ces convulsionnaires. Une entreprise de diabolisation de ces derniers,

[187] - *Popin*, p. 160.
[188] - Lettre de M. Albrand du 14 septembre 1804 reproduite par J.-B. Vanel, « Une entreprise funèbre de thaumaturgie populaire », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, n° 4, 1925, p. 118.
[189] - Louis-Pierre Gras, *Les Evangiles des quenouilles foréziennes*, Montbrison, A. Huguet, 1865, p. 7.

des bonjouristes en particulier, accusés d'augustinisme, fut entreprise. Le caractère sectaire et hérétique de ces groupes minoritaires refermés sur eux-mêmes avec le temps expliquerait cette diabolisation. Après un épisode se déroulant dans les forêts du Pilat en 1794, que nous développerons plus loin, le Comité de Sûreté générale affirme :

> « Imaginez si vous voulez le tableau le plus dégoûtant des excès auxquels peuvent se porter les hommes qui ont lâché la bride à leurs passions ; vous n'aurez, assurément, qu'une esquisse très faible des débordements licencieux de ceux-ci. Dans les lieux où ils s'assemblaient, ils se déshabillaient entièrement, se livraient à tous les excès inimaginables, faisaient des processions en cet état et allaient se coucher pêle-mêle dans les greniers à foin. Les fêtes à Priape n'offrent rien de pareil. Parmi les femmes que nous avons arrêtées, il n'en est peut-être aucune qui ne porte dans son sein le fruit de son libertinage.»[190]

L'Abbé Grégoire relaie également les mêmes rumeurs :

> « Le but de ces sectaires est d'arriver à un état d'impeccabilité ; quand ils l'ont atteinte, une force inconnue et irrésistible les entraîne et innocente les liaisons les plus impures. Dans cette accusation, on enveloppait, sous le nom de blancs ou margouillistes, plus de la moitié de Saint-Jean-de-Bonnefonds où Drevet était curé, et une partie de Saint-Etienne-le-Molard. Ceux-ci un jour, au nombre d'environ quarante, des deux sexes, se rassemblèrent nus dans un colombier. Cette anecdote m'a été racontée par un bon vieillard Michel, curé de Saint-Etienne-le-Molard. »[191]

Le même genre d'allégations circulent à propos des Béguins tout au long du XIX[e] siècle[192] et même au-delà. Par exemple, en 1851, un groupe de Béguins arrêtés à Paris sont interrogés par un juge à propos de processions nocturnes en état de nudité à Saint-Jean-Bonnefonds, sortes de sabbats, que les Béguins nient catégoriquement. Par contre, ils ne démentent pas la phrase rituelle clamée lors de leurs réunions : « Vive la Lumière ! A bas la nudité ! », qui n'implique pas de nudité effective ; le père Etienne Gouilloud, desservant de ce groupe, répond curieusement : « dans toutes les religions, il y a des mots qui ne signifient rien. »[193] . De là à évoquer des sabbats, il n'y a qu'un pas. Un passage du merveilleux roman de Huysmans, *Là-bas* (1891), développe l'idée d'inversion du pacte satanique à propos du paraclésisme, après la description mémorable d'une messe noire convulsive. Il fait référence, entre autres, au fareinisme[194]. Les mêmes allégations de diabolisation et de lubricité, touchent les *Ranters* dans l'Angleterre du XVII[e] siècle. A la différence des *Ranters*, à propos de l'existence desquels les historiens ont débattus (voir plus haut), les fareinistes sont bien réels. Les Adamites de l'Angleterre du XVII[e] siècle ne paraissent pas avoir existé, cependant que dire du quaker James Nayler, se prenant pour le Christ à Jéricho faisant son entrée nu sur un âne à Bristol en

---

[190] - Lettre du District de Saint-Etienne au Comité de Sûreté Générale du 4 frimaire an III (24 novembre 1794), ADL L159, cité in Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district…*, p. 799.

[191] - Henri Grégoire, *Histoire des sectes religieuses: qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, Vol. 2, Paris, Baudouin frères, 1828, p. 179.

[192] - Une brochure de 1886 évoque des cérémonies nocturnes des béguins nus dans les bois, adonnés au culte du phallus : D.D., *Le Petit Bon Dieu et les béguins de la Loire. 1846-1848*, 1886, 28 p.

[193] - *Gazette des Tribunaux*, 31 janier 1851.

[194] - Joris-Karl Huysmans, *Là-bas*, Paris, Garnier-Flammarion, 1978 (1891), chapitres XIX et XX, p. 261 pour le fareinisme.

1656[195] ? Nous pensions que ces allégations étaient fausses, incompatibles avec le rigorisme janséniste, jusqu'à ce que la récente thèse de Serge Maury[196], qui explore le « topos de la nudité »[197] chez les bonjouristes, sème le doute en nous. S'appuyant sur les analyses du sociologue Daniel Vidal[198], pour lequel le symbolique est transcendé et dépassée par la matérialité et la surenchère de la cruauté des crucifiements[199], Serge Maury analyse ainsi les discours sur la nudité qu'il croise dans les comptes rendus des discours de la prophétesse bonjouriste Sœur Elisée[200], autour de laquelle se réunissent fareinistes et Béguins réfugiés à Paris au début du XIX^{e} siècle : « cette figure de la nudité et du dévoilement est l'un des motifs de cette inversion générale des lois et normes qu'opère l'avènement eschatologique du Messie et de sa suite. Ce motif de la nudité, que l'on retrouve fréquemment, renvoie d'une part à l'innocence retrouvée du jardin d'Eden et à la simplicité de l'enfance opposée au savoir orgueilleux des « Docteurs » et des « Pharisiens », mais elle est aussi l'expression de la volonté d'iconoclasme idéologique et social qui est celle de la sœur. »[201]. La nudité symbolique suit-elle cette surenchère constatée dans les secours ? En tout cas, Sœur Elisée la matérialise à en juger cet extrait d'un discours de 1803 : « Ici, la sœur jette le voile qui la couvre, se couche au bas de son lit, et se montre nue aux yeux des assistants. »[202]

Cette notion d'inversion du pacte satanique ne constitue qu'une part de l'aspect subversif du mouvement convulsionnaire. A une époque d'évolution du rationalisme, il réintroduit en effet un « réenchantement du monde ». Les populations rurales restaient, et pour un moment encore, dans un univers merveilleux. De plus, la fin du XVIII^{e} siècle connut un regain de prophétisme important[203]. Le jansénisme inverse les logiques du processus thérapeutique. Nous avons essayé de le montrer avec les outils de l'ethnopsychanalyse. Nous passons de l'incurable au guérissable, du fatal au réparable, qui permettait peut-être de rassurer les populations de l'époque. Plus le corps est atteint, plus l'espoir de régénération est proche. Le bonheur s'incarne ainsi dans le macabre. Cette délectation du macabre n'est d'ailleurs pas l'apanage du jansénisme à l'époque de Sade, du roman gothique, des processions avec le cadavre de Marat et de la guillotine[204]. Ce macabre subversif fascina André Breton, qui entreprit des recherches sur le fareinisme[205].

Catherine Maire insère ce « langage collectif des corps » dans une généalogie allant des « danses de Saint-Jean et de Saint-Guy du Moyen-Age aux possessions du XVII^{e} siècle »[206]. Nous

---

[195] - Christopher Hill, op. cit.

[196] - Serge Maury, *Histoire d'un groupe convulsionnaire tardif à la fin du XVIIIe siècle : « les Fareinistes »*, sous la direction d'Yves Krumenacker, Université Jean Moulin (Lyon 3), 2014. URL : www.theses.fr/2014LYO30028

[197] - op. cit., p. 184.

[198] - Daniel Vidal, *Miracles et convulsions jansénistes au XVIII^{e} siècle : le mal et sa connaissance*, Paris, PUF, 1987, 400 p.

[199] - Serge Maury, idem, p. 84-85.

[200] - Ces discours et prophéties de Sœur Elisée sont conservés dans le fonds fareiniste de la Bibliothèque municipale de Lyon : Ms 6488-6569.

[201] - Serge Maury, id., p. 224.

[202] - Discours du 31 mai 1803, Ms 6505, cité in Serge Maury, id., p. 430.

[203] - Voir en particulier Jochen Schlobach, « Le genre prophétique pendant la Révolution », in Michel Vovelle (dir.), *L'Image de la Révolution française*, Pergamon press, 1989, vol. III, p. 1998-2004.

[204] - Voir les réflexions à ce propos d'Antoine de Baecque, « Apprivoiser une histoire déchaînée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n°4, 2002, p. 851-865.

[205] - Breton se rendit à Fareins et rédigea plusieurs pages de notes à ce sujet, consultables sur internet : URL : http://www.andrebreton.fr/fr/item/?GCOI=56600100451440

[206] - Catherine Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard : miracles, convulsions et prophètes à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1985, p. 248.

rajouterions les danses macabres, de par le symbolisme des corps représentés, son message *d'ars moriendi* et l'égalitarisme régnant entre les danseurs. N'est-ce pas l'esprit des dessins du manuscrit des *Mémoires* du janséniste Jacques Taveau (fig. 8) ? L'égalitarisme s'illustre dans le jansénisme par la doctrine de la grâce. L'apport de notre essai d'analyse à travers l'ethnopsychanalyse nous permet de comprendre le procédé de créations d'un « nouveau groupe », qui transparait nettement avec le jansénisme et de lieux sociaux (tombeaux).

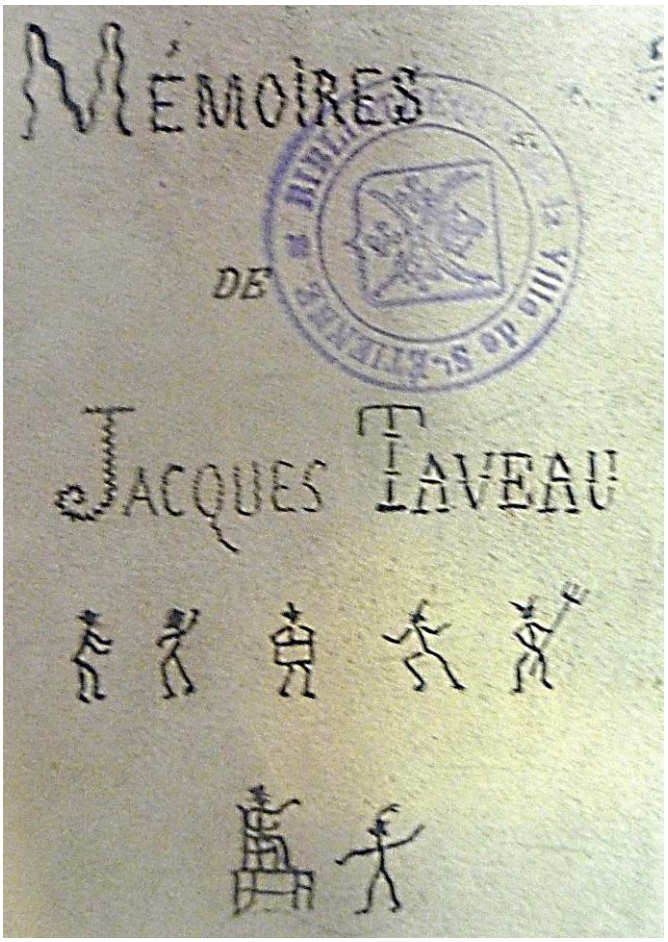

Fig. 8 : page de garde du manuscrit des *Mémoires* de Jacques Taveau, XIX^{e} s. Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, Ms A066.

L'objectif des prêtres vise à créer du nombre et de prouver le bien-fondé de leur combat. Il n'est pas sûr que les fidèles répondent totalement à ce dernier souhait, cherchant peut-être plus une alternative thérapeutique auprès des prêtres. Au-delà des aspects « magiques » que nous avons évoqués, une réflexion semble avoir été élaborée sur la réception. Par la liturgie, le jansénisme introduit un rapport plus direct à Dieu. Le curé fait face à ses fidèles et ne monte sur l'autel qu'au moment de l'eucharistie, introduisant une forme d'égalité corporelle avec les fidèles. Les artifices de la messe (dénoncés plus haut par Alléon-Dulac) sont supprimés. La prière est simplifiée ; Saint-Cyran l'appelle la « prière du pauvre » : « elle consiste à énumérer ses misères à Dieu, comme les véritables pauvres exposent leurs misères aux passants »[207]. Les gestes de la prière sont épurés. « Une prière

[207] - René Taveneaux, *La vie quotidienne des jansénistes aux XVIIe e XVIIIe siècles*, Paris, Hachette, 1973, p. 124.

s'enrichit toujours en devenant toujours en devenant vocale et en s'accompagnant d'un geste symbolique, car elle associe le corps à l'âme »[208]. Parallèlement, une véritable scénographie est mise en place. Le charisme des prêtres est très important. La pénitence spectaculaire de Martin Michel est visible par tous. Ses souffrances se manifestent sur l'autel. François Jacquemont est décrit ainsi par Taveau : « Pas ou peu de gestes. Son aspect est imposant, celui d'un prophète. Il descend de la chaire de vérité, quel silence dans son auditoire ! A l'autel, c'est plus qu'un prophète, c'est un ange de Dieu… Son visage reflecte une lumière toute Divine, il y a en lui du Moïse et je ne sais quoi de l'Archange Raphaël »[209]. Sans aller jusqu'à cette sublimation, on ne peut qu'être frappé par l'expressivité de son portrait (fig. 9).

Fig. 9 : portrait de François Jacquemont, s.d.

Dans une quête du grand nombre de témoins de l'œuvre, l'adhésion des « simples » est importante. Ce n'est pas une thématique nouvelle : « Comme J. C. (*sic*) dit en St. Mathieu, ch. 11, c'est *aux simples et aux petits que Dieu révèle ses secret ; c'est aux pauvres que l'Evangile est annoncé.* C'est aussi parmi des gens de basse condition que J. C. a choisi ses Apôtres ; et Saint Paul nous apprend que Dieu *a appelé peu de puissans et peu de nobles.* »[210], écrit Jacquemont. Pour lui, les miracles « tiennent lieu aux simples de théologie pour distinguer la vérité lorsque des voix confuses ne tendent qu'à l'obscurcir »[211]. Notons que Jacques Maritain a développé une réflexion assez similaire dans un article intitulé « le tenant-lieu de théologie pour les simples »[212]. Il y définit la formation d'un habitus préalable au savoir théologique par la prière, les rituels, la lecture, les pèlerinages, une sorte d'approche phénoménologique de la foi par le corps. La conception des jansénistes semble proche des réflexions de Maritain. La prophétesse convulsionnaire Sœur Angélique dit carrément dans le manuscrit convulsionnaire de Saint-Victor (à côté de Saint-Etienne) :

> « Eh bien, mon bb [*Dieu*], j'avais eu tant de preuves de la divinité de cette œuvre, qu'il ne me falloit pas de foi pour la croix. La raison seule suffisait pour croire qu'il n'y avait que Dieu qui peut faire ce que j'ai vu. Or ce que j'ai vu est trop évident pour que la raison s'y refuse. Il n'y a que Dieu seul qui soit créateur. Par cette œuvre, deux jambes ont été créées sous mes yeux ; et il me semble qu'il ne faut point de foi pour croire à des choses aussi

[208] - Op. cit, p. 125.
[209] - Cité dans Laurent, p. 105.
[210] - *Instruction sur la vérité…*, p. 203-204.
[211] - François Jacquemont, *Lettres villageoises sur une secte imaginaire... Seconde édition, revue et augmentée de plusieurs pièces justificatives*, chez Mequignon et A. Egron, 1821, p. 141-142.
[212] - Jacques Maritain, « Le tenant-lieu de théologie chez les simples », in Jacques Maritain, *Approches sans entraves*, *Œuvres complètes*, vol. XIII, *1968-1973*, Saint-Paul, Paris, 1993, p. 871-930.

sensibles. Je pense que la foi est un don de Dieu qui nous fait croire ce que nous avons jamais vu, et nous fait pratiquer ce qui nous a été révélé, et que nous n'avons jamais entendu. »[213].

En d'autres mots, elle n'a pas été brouillée par la foi dans sa perception. Il semble que les théories sur le regard de Jacquemont s'appuient sur l'*Exposition de la doctrine chrétienne ou Instructions sur les principales vérités de la religion* (1758) de l'abbé Mésenguy, théologien janséniste. Il en conseille la lecture à son neveu Camille[214]. Il répand ce livre, entre autres ouvrages, parmi les populations de sa paroisse[215]. Mésenguy y explique la structure de la rétine. Il y produit une éloge de la vue :

> **«** la langue vous annonce la puissance, et l'œil la sagesse de l'Etre suprême. L'art paroît moins dans la langue, parce que nous n'avons pas d'assez bons yeux : ainsi la toute-puissance est ce qui nous frappe davantage. Cet art se laisse mieux voir dans la structure de l'œil ; et c'est ce qui nous porte à admirer la souveraine sagesse de l'ouvrier. Mais l'un et l'autre nous élèvent également à Dieu, et nous invitent à nous écrier avec le Prophète: *Que vos ouvrages*, *Seigneur, sont magnifiques ! Vos pensées sont infiniment profondes*. »[216].

Le discours développé correspond à une vision classique, celle même que Diderot critique dans sa *Lettre sur les aveugles*[217]. Dans cette logique, la vue est le vecteur de la conversion ; elle frappe les simples devant le spectacle des convulsions, merveilles de Dieu. La position de témoin oculaire est donc centrale. Les écrivains locaux ont souligné la présence de Denis Epitalon, alors enfant, simple et innocent, futur grand patron rubanier, lors de l'exorcisme de Popin. Mais Jacquemont ne pouvait ignorer la critique de la perception par le regard à partir des découvertes sur l'œil développée par Descartes, le père Mersenne, mais aussi Pascal, Arnauld et Pierre Nicole, penseurs jansénistes, qui expliquent que les sens nous trompent et que la réalité est déformée[218]. Au contraire, Jacquemont développe tout un discours descriptif des miracles et convulsions. Il raconte ce que l'on a vu. Plus que la vision, c'est la mémoire de la vision qu'il détaille, pour accumuler le nombre des preuves, d'où les longues énumérations et descriptions des convulsions qu'il réalise. Il loue « les beau tableaux que Champa(i)gne a fait pour les transmettre à la réalité »[219], sans reprendre les critiques de Port-Royal sur l'aspect trompeur de la peinture[220]. Il en appelle à l'imagination du lecteur, aux techniques de la rumeur populaire, à la représentation des mystères. Il abandonne la conception cartésienne du phénomène, pour revenir à la conception pascalienne. Il effectue un travail de mémoire basé sur les témoignages, s'appuyant sur l'évocation victimaire des corps ; il construit une sorte d' « identité traumatique »[221]. Cette construction identitaire et communautaire est basée sur la répétition : ainsi, le « suicide religieux » de Martin Michel rappelle

---

213 - Manuscrits jansénistes de Saint-Victor-sur-Loire, 1775, Archives Départementales de la Loire, Fonds Chaleyer, CH Ms 577, p. 215.
214 - Lettre à Camille à Lyon du 28 février 1815 et 21 août 1815, in Eugène Jacquemont, op. cit., p. 113 et 123.
215 - Léon Séché, *Les derniers jansénistes, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870)*, t. II, Paris, Perrin et cie, 1891, p. 15.
216 - Abbé Mésenguy, *Exposition de la doctrine chrétienne ou Instructions sur les principales vérités de la religion*, Cologne, 1758, p. 46.
217 - Denis Diderot, *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, publication anonyme en juin 1749
218 - Carl Havelange, *De l'œil et du monde*, Paris, Fayard, 1998, p. 343-369.
219 - F. Jacquemont, *Lettres villageoises…*, p. 144.
220 - Voir Christine Gouzi, *L'art et le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Nolin, 2007.
221 - Nous empruntons le terme à Olivier Pétré-Grenouilleau, « Les identités traumatiques. Traites, esclavage, colonisation », *Le Débat*, n°4, 2005, p. 93-107.

celui de du diacre Pâris. Son écriture des corps est un travail de répétition épileptique de la communauté janséniste, répétant inlassablement les traumatismes physiques de cette dernière, dont les remèdes seraient la reconnaissance de la faillibilité de la bulle *Unigenitus*, ou le millénarisme. Ce corps de l'Eglise s'est déchiré, convulsé. Après la destruction de Port-Royal et la fermeture de Saint-Médard, le corps de la communauté a été atomisé, s'est déchiré en une multitude de foyers clandestins et de reliques, circulant à travers la France. Le travail de Jacquemont et des convulsionnaires de la région lyonnaise est, nous semble-t-il, de reconstituer la communauté janséniste par la rédaction de nécrologes et par la renaissance de lieux publics. Après ses messes dans sa paroisse de Saint-Médard-en-Forez, Jacquemont institue le rituel du pèlerinage sur la tombe du diacre Martin Michel au cimetière de Saint-Médard[222] :

> « Il leur promit que leur confiance ne serait pas trompée et qu'en recourant à lui, en l'invoquant, ils seraient soulagés dans leurs maux, débarrassés de leurs infirmités. L'habitude s'introduisit peu à peu, à la sortie des offices, de venir s'agenouiller sur cette fosse récente, vénérée ainsi qu'une châsse de reliques. Un pèlerinage commença ; on apporta des paralytiques, des estropiés, des fiévreux ; on s'y rendit pour y réciter des neuvaines de prières et de chapelet ; le bruit s'en répandit un peu partout et on y accourut de loin ; des miracles s'y produisirent »[223]

Et à propos de la tombe du père Popin, il écrit :

> « Je ne sais si vous avez appris la mort du P. Popin, notre compatriote, arrivée à Saint-Etienne le 21 mai dernier. Le peuple l'honore comme un saint. On a mis en pièces ses habits. Il y a tous les jours, malgré le zèle des prêtres qui l'ont persécuté et qui déchirent sa mémoire, un grand concours à son tombeau. On m'a parlé à St-Etienne de deux miracles que l'on prétend avoir été obtenus sur ce tombeau même, mais plusieurs personnes dignes de foi me les ont certifiés. »[224].

[222] - Soulignons l'homonymie avec le cimetière de Saint-Médard où était enterré Pâris à Paris.
[223] - J.-B. Vanel, « Une entreprise funèbre thaumaturgique populaire », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, avril 1924, p. 144.
[224] - Lettre de F. Jacquemont à ses frères, 10 juillet 1823, in Eugène Jacquemont, id., p. 236.

Machines divines et infernales

Une « communauté » religieuse ne correspond pas à un groupe social déterminé de toute évidence. Pourtant, à l'image des convulsionnaires parisiens, les mouvements jansénistes semblent évoluer vers une coloration populaire. Cependant, entre une influence janséniste larvée et la tendance sectaire des Béguins, les appartenances sociales paraissent différentes. En d'autres termes, les Béguins semblent regrouper des humbles, alors que les influences jansénistes toucheraient un éventail social plus large.

Un document, que nous n'avons retrouvé mentionné dans aucune étude, se révèle intéressant, mais problématique (nous le verrons plus loin) : ce document, écrit par le Béguin Etienne Gouilloud en 1893, fait remonter la généalogie des Béguins à Port-Royal, à l'opposition à la bulle *Unigenitus* et aux convulsions de Saint-Médard :

> « De 1750 à 1790, une grande quantité de personnes, d'abord dans la haute classe puis dans les classes inférieures furent agitées, animées d'un esprit qui n'était pas le leur, et firent des discours que les assistants recueillirent en parties. Ces premiers discours étaient des plaintes sur les malheureux sorts de l'Eglise catholique romaine, de laquelle Jésus Christ allait se retirer à cause de ses abus, de l'ostentation de ses prélats et du commerce qu'ils en faisaient.
>
> Puis dans d'autres sujets, ce fut des fulminations contre le clergé et l'Eglise catholique, les menaçant de la condamnation, leur annonçant la prochaine venue du prophète Elie qui punirait le prévaricateur et rétablirait toutes choses.
>
> Le présentant comme le feu vengeur et l'exécuteur des décrets de la justice du père éternel, ce qui s'est produit en 1789 et jusqu'en 1793, annonçant que pour punir leur orgueil viendrait dans la plus basse classe, qu'il viendrait en vieillard, en pauvre mendiant, qu'il ne saurait ni lire ni écrire, qu'il se cacherait ainsi, afin que les grands et les orgueilleux ne le reconnaissent pas. L'heureux qui le reconnaitrait sous ce vil déguisement, ce ne serait que les petits et les simples.
>
> Ces annonces et ces discours froissèrent les grands, les docteurs et les membres du Parlement se retirèrent, il ne resta qu'un petit nombre des petits et des simples parmi lesquels plusieurs curés de Saint-Jean, de Lyon, de Paris, du Mans et du Château du Loir et de l'Ain, dont la plupart se connaissaient et correspondaient entre eux de ces choses et de ces espérances.
>
> Pour convaincre ces curés de la vérité de ces annonces, auxquelles ils ne voulaient pas croire, une quantité de choses surprenantes et miraculeuses eurent lieu et furent demandées pour preuve.
>
> Des femmes éprouvant des douleurs terribles demandaient pour les soulager et les guérir de leur marcher sur le corps, de leur donner des coups de buches sur les seins, sur le ventre et étaient guéries sans douleurs, jusqu'enfin, il y en eut qui demandèrent à être crucifiées, cloué sur une croix, et qui souffrèrent jusqu'à ce qu'on ai consenti à le faire et furent guéries ce qui se fit près de Lyon »[225]

[225] - Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, Ms E068 (2). Voir annexe II pour la présentation de ce document.

Elie finit par arriver à Saint-Jean sous les traits d'un vieillard illettré, loqueteux et couvert de vermine, nommé Jean-Baptiste Digonnet en 1846. Nous reviendrons plus loin sur cet épisode. On pourrait penser que le texte est imprégné de téléologie, étant écrit en 1893. Benoît Laurent précise que « Les fidèles se reportent avec ferveur à un recueil de prières et de prophéties, en usage chez les convulsionnaires du siècle dernier, dont des passages pouvaient être interprétés comme annonçant son arrivée »[226]. Ce recueil est peut-être le manuscrit de Saint-Victor-sur-Loire de 1775 conservé dans les Fonds Chaleyer aux Archives départementales de la Loire regroupant plusieurs prophéties convulsionnaires[227]. L'une d'elles, révélée par une femme, nous semble annoncer à l'arrivée d'Elie :

> « Mon Bonbon[228] est venu avec mon maître, et une troupe de jeunes hommes dont les uns portaient des flambeaux, d'autres des cierges : en sorte que nous avons été en procession et une multitude de saints étaient avec nous.
>
> Nous avons été à la voirie où on jette toutes les ordures. C'était une infection. On nous a rangés autour de cette voirie et mon bonbon et dame miséricorde étaient au milieu.
>
> Dame miséricorde avait un crochet que *l'on appelait l'amour infini de JC pour les pécheurs*. Cette dame Miséricorde fouillait partout, elle tirait des savates qui avaient perdu jusqu'à leur apparence, tant elles étaient pourries et infectes et si infectes que la puanteur s'en répandait partout.
>
> Madame Miséricorde ? Tout ce que son crochet prenait, (elle) le prenait, le montrait à Bonbon qui le faisait mettre à terre et quatre jeunes hommes qui avaient des flambeaux gardaient les puantes savates comme si cela avait été des pierres précieuses.
>
> On a fait un paquet de ces savates et la miséricorde s'est chargée de ce paquet qu'elle a porté à la face de tout le monde. Mon Bonbon a fait sonner une cloche, et l'on est venu savoir ce que c'était. Mon Bonbon a dit : que les ministres de mon père s'assemblent et les docteurs de la foi. »
>
> Mon Bonbon nous a conduites dans une maison où il y avait une grande salle dans laquelle tout autour était une multitude d'hommes qui avaient chacun une lumière à la main. Ces hommes étaient des Prélats, des Docteurs, des Sages. Mon Bonbon s'est présenté et leur a dit : je viens de la part de Dieu, mon père, vous avertir du jugement rigoureux qu'il va exercer sur vous, si vous continuez à vous révolter contre les volontés et l'œuvre qu'il a créée. Regardez le choix de votre Dieu qui confond cette science remplie d'orgueil. »

Les docteurs évoqués dans les deux documents représentent les théologiens opposés aux convulsions, en particulier les docteurs de la Sorbonne qui ont participé à l'ouvrage *Consultation sur les convulsions* (1735), que Jacquemont évoque dans *Instruction sur la vérité* [229], qui décrivent ces convulsions comme « des contorsions effroyables, des grimaces affreuses, des culbutes indécentes, des attitudes malhonnêtes qui blessent la pudeur, des extravagances qui tiennent d'une sorte de

---

[226] - Benoît Laurent, *Les Béguins*, …, p. 114.
[227] - Renvoyons à la présentation de Gérard Aventurier, « Le jansénisme en Forez à la veille de la Révolution : unité et diversité », *Entretemps*, vol. 3, 2004, p. 55-82.
[228] - Jésus-Christ : voir Gérard Aventurier, op. cit., p. 66.
[229] - Jacquemont, *Instruction sur la vérité*, p. 232.

fureur ne peuvent avoir Dieu pour auteur dans l'ordre des miracles »[230]. D'une certaine manière, nous retrouvons ici le rejet du corps populaire, carnavalesque de la part des élites. En 1840, un observateur bourgeois du carnaval de Saint-Etienne décrit « des corps tourmentés par convulsions, tantôt grotesques, tantôt lascives et dégoûtantes »[231]. La puanteur évoquée renvoie peut-être à celle de ce corps populaire, qui par les miasmes et les odeurs, sièges des maladies dans les conceptions de l'époque, qu'il propage, menace le corps social. Cette puanteur est également l'émanation du Saint-Esprit :

> « La miséricorde a aussitôt étendu au milieu de cette salle cette pourriture de savates. Mon Bonbon leur a dit : Regardez, savants du siècle, qui vous persuadez d'être assis sur les lumières de la Sagesse divine, admirez les chefs d'œuvre de l'amour du fils, et prenez garde que l'esprit des ténèbres qui vous environne ne vous porte au blasphème contre cette œuvre qui condamne l'amour de ce choix (qui condamne le fils, condamne le Père, qui condamne le Père et le fils, condamne la Trinité), l'Esprit qui les anime, l'infection.
>
> L'infection de ces savates m'a pris au nez, et ils ont dit : cette odeur infecte nous fait décider que vous n'êtes pas les fils de Dieu. Vous nous en imposez. Tout ceci ne sent que l'infection de l'iniquité. Un de ceux de l'assemblée avec sa canne a ramené ces savates, et ayant pris une lorgnette, il faut renvoyer ceci d'où il vient.
>
> Mon Bonbon leur a dit : Sépulchres maudits, avez-vous oublié ce que vous étiez, et que vous n'êtes quelque chose que par les fils. Eh bien ! Je vous déclare que ces mêmes savates que vous condamnez à la voierie, dit (-il) à ce moment-même, mon Père va s'en servir pour faire les marches du trône où je suis, et sur lequel je règne, et je règnerai pour vous juger. Sur ce trône je demanderai à mon Père de prendre ma défense et il sera un chef d'œuvre de vengeance et de justice. Sur vous qui n'a jamais été, je vous le dis, ministres infidèles, par ordre de mon Père joint à mon amour (le Saint Esprit), j'ai fait ce choix.
>
> Eh bien, ont-ils dit, nous n'en croyons rien. Mais s'il est Dieu, que nous importe (*de*) nous les rejeter, ce choix étant contraire à sa loi, depuis que nous avons présenté ces savates, nous avons médité les lumières divines que nous avons reçues, et nous ne trouvons que des anathèmes contre de tels prestiges. »

Puis, l'Esprit saint s'incarne en Elie, le Paraclet, à partir des savates devant les yeux de l'assistance :

> « La miséricorde en fureur a pris son paquet de savates et nous avons été au trône de mon Bonbon ; autour du trône, l'on a mis des savates, et il s'est formé des pieds, et enfin un corps, et l'Esprit saint a animé les corps et leur a donné le chef-d'œuvre d'une langue purifiée de son feu et la force de soutenir les 40 disciples et les marteaux qui les ont taillés pour servir de marche au trône du fils. Leurs langues purifiées du feu du trône de l'esprit saint ont annoncé à Israël les trois chefs-d'œuvre de leur délivrance et la résurrection de leurs cœurs. Je prie tous ceux qui liront cette vision de prier pour celle qui l'a eue, parce qu'elle est une des savates que J. Ch. Par l'excès de son amour, a retiré de la véritable voirie des démons. Je prie de demander pour moi, une sincère reconnaissance des bienfaits reçus de la divine

[230] - cité par Catherine Maire, « Les querelles jansénistes… », p. 89.
[231] - Dumont-Rewer, « De Saint-Etienne et ses habitants », *Revue du Lyonnais*, n° 11, 1840, p. 202-203.

miséricorde, et une fidélité en actes à obéir à la volonté de mon Père, du fils, et du Saint Esprit. »[232]

Ce manuscrit oppose le jugement des simples à celui des docteurs pour légitimer l'œuvre des convulsions. Jean-Robert Armogathe voit « le *témoignage d' une multitude*, qui tend à se substituer, comme juge des miracles, à l'institution ecclésiastique réticente ou hostile »[233]. Il cite les propos Mgr de Vintimille : « Non, les suffrages d'une populace ignorante et crédule ne peuvent jamais avoir une grande autorité ! »[234]. Armogathe poursuit : « Ne voit-on pas comment cette dénonciation du jugement populaire, cette défiance des voies de la foi et cet appel aux certitudes rationnelles annoncent les attaques des Philosophes contre les miracles ? Diderot parle comme Mgr de Vintimille pour dénoncer la populace de Saint-Médard (qu'il appelle *peuple imbécile*) »[235].

A la fin des années 1780, en pleine période des crucifiements, un autre mouvement semble opposer les catégories populaires au rationalisme des Lumières. A partir des années 1760, voulant imposer une standardisation et une interchangeabilité des pièces des armes aux ouvriers armuriers, pour que les soldats puissent les changer eux-mêmes sur le champ de bataille, les inspecteurs et contrôleurs (en particulier Honoré Blanc) de la Manufacture Royale d'armes de Saint-Etienne se heurtent à une série de résistances et de conflits insurmontables face aux ouvriers et aux entrepreneurs, fournissant la Manufacture. Ils sont obligés de reculer face aux blocages, l'Etat capitulant devant les protestations[236]. Les contrôleurs chargés de surveiller, de rectifier et rationaliser les méthodes de travail des ouvriers sont confrontés à une culture ouvrière, diamétralement opposée à la leur. La culture épicurienne, rabelaisienne des ouvriers stéphanois et «la liberté d'action dans le travail»[237], autant de stratégies pour reposer, détendre et libérer le corps confronté à des cadences périodiques importantes[238], s'oppose à l'esprit militaire des officiers de la Manufacture, animés par la raison des Lumières[239]. Jean-Marie Roland de La Platière décrit ainsi les femmes travaillant à la forge : « On voit la gorge des femmes s'agiter, et tout en elles se montre palpitant par la force du travail, la chaleur du temps et l'ardeur du feu. »[240], autrement dit des convulsions au travail… Des machines sont cependant installées par le contrôleur Javelle, mais « Charles Pierrotin, forgeron de Liège, venu à Saint-Étienne pour introduire le marteau mécanique, plus économe en main-d'œuvre, voit son atelier pillé en juillet 1789 »[241].

---

[232] - Manuscrit de Saint-Victor-sur-Loire…, transcription de Gérard Aventurier, id., p. 77-79.

[233] - Jean-Robert Armogathe, « A propos des miracles de Saint-Médard : les preuves de Carré de Montgeron et le positivisme des Lumières », *Revue de l'histoire des religions*, n°2, 1971, p. 155.

[234] - op. cit.

[235] - Idem

[236] - Pour un exposé plus détaillé, voir Ken Alder, *Engineering the Revolution : Arms and Enlightenment in France*, 1763-1815, Princeton university press, 1997, 496 p. ; Jérôme-Luther Viret, « L'industrie des armes portatives à Saint-Étienne, 1777-1810. L'inévitable mécanisation ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 54-1, 2007, p. 171-192.

[237] - Jacques Taveau, *La Vérité sur l'état, les intérêts, les besoins de la ville de Saint-Didier-la-Séauve et de son industrie, à propos des préjudices que doit apporter à l'industrie rubanière de cette ville la rectification de la route départementale n°82 de la Seauve à Pont-Salomon en suivant le cours de la rivière de la Semène*, Saint-Dider-en-Velay, chez l'auteur, 1853, p. 7.

[238] - Voir les réflexions de Françoise Loux, *Le corps dans la société traditionnelle*, Berger-Levrault, 1983, p. 178.

[239] - Ken Alder, op. cit., p. 180-184.

[240] - Jean-Marie Roland de la Platière, *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile, de Malte, à M^{elle} ** à Paris, en 1776, 1777 et 1778*, t. 6, Amsterdam, 1780, p. 460-461.

[241] - Jérôme-Luther Viret, op. cit., p. 184.

« Dans ce temps [*et cette*] dite année [*1789*], le Diable se déchainait[242].

L'on se révolta contre le sieur Pierrotins, natif de Liège, qui a été ici depuis environ 1784 ou 85, qui forgeait les canons de différentes manières que les autres [*forgeurs*] d'ici. Et [*il*] faisait étirer son fer au martinet et [*tandis que*] les gens d'ici le tiraient sur l'enclume, et ce qui faisait qu'il ne se servait que d'un manœuvre comme [*dans*] son pays. Qui fit le tireur du soufflet frappe devant par le moyen d'une longue perche qui vient du soufflet devant l'enclume. Et ensuite, il a introduit la façon d'aiguiser sans danger comme les liégeois de son pays. Et depuis, les aiguiseurs n'ont plus été tué lorsque les meules cassaient, surtout les émouleurs de canons, et même [*ceux qui aiguisaient*] bien d'autres articles. Mais ces manières [*de travailler*] firent diminuer l'ouvrage, et le nombre des manœuvres et le profit des commerçants. Et voilà comment feront toutes les manières d'industrie à venir, et ceux qui les font en seront toujours les souffrants. »[243]

« 1787 – Les menabarres passementiers se sont assemblés au cimetière de la Montat pour faire [s'] en aller les ménabarres piémontais, italiens et allemands qu'ils n'auraient pas voulu sans raison. Si chacun faisait cela partout et que chacun resta dans son pays, bien ou mal, tout le monde content, l'on ne se ferait pas du mal comme il se voit au travail. L'on ne verrait pas tant de ces voyageurs venir de les autres endroits porter coup au travail. La plupart [*sont des*] vagabonds, qui ne craignent rien, soit mal, soit crime. Et [*c'est*] par là que l'on peut voir quel mal nous cause le pouvoir des grands qui font et qui sont toujours à permettre cela. L'on ne devrait pas permettre que aux environs de dépendances de chaque pays, de tels variations et jamais [*à*] des grands car sinon que aux commerçants ou pour affaires de famille. Les crimes cruels n'arriveriont pas comme l'on voit si souvent. Et ces pauvres ménabarres dudit temps [*qui*] restèrent un an prisonniers dans les caves de Lyon par ordre du grand prévôt, qui vint ici exprès, pour faire les poursuites des susdits ménabarres, que l'on voulait faire mourir. Et qui fut cependant calmé par quelques braves gens qui supplièrent les Grands dudit temps. Ce que l'on peut dire Grands de canailles, car c'est rarement comme ça qu'ils font de pareilles grâces. Mais néanmoins, on les fit souffrir un an dans les prisons de Lyon, des prisons où ils étaient dans l'eau, selon qu'il fut rapporté.

Voilà comme les malheureux sont tous affligés en voulant faire le bien. Car en ce dit temps, deux années ensuite l'on attrapa des ouvriers allemands qui voulaient incendier notre ville poussé [par] des concessionnaires (…).

Voilà comme l'on a fait toujours en faveur des Grands qui font du mal : rien n'arrive à eux et toujours le malheur aux malheureux. Le susdit grand Prévôt se réfugia chez Mr Messance, subdélégué receveur des finances particulières. »[244]

« 28 juillet 1789. Les ouvriers allemands, poussés par les concessionnaires, voulaient incendier notre ville, en colère de se voir chasser par nos habitants de Saint-Etienne de Roche-la-Molière [et] des mines de houilles [dont] qu'ils se rendaient maîtres par cette concession. Ce qui n'eut plus lieu par le fait de la liberté.»[245].

---

[242] - Souligné par nous.

[243] - *Les Manuscrits Morel(le)*, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne (Ms 84), transcription, mise en forme et présentation par Gérard Thermeau, 1997, dactylographié, p. 10, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne.

[244] - Op. cit., p. 8.

[245] - Idem, p. 10.

Ces actes de violence dans l'industrie relatés par l'ouvrier armurier Morel témoignent de l'importance réévaluée par l'historien Jeff Horn des actes de résistances des ouvriers face aux innovations et aux machines introduites dans l'industrie de l'extérieur et la concurrence de la main d'œuvre étrangère avant la Révolution[246].

Avec l'apparition du métier Jacquard, les passementiers sont confrontés également à la concurrence des femmes. Les chansons sur les femmes libres comme les hommes que nous avons évoquées manifestent peut-être une défiance des hommes de l'époque. L'historienne Daryl M. Hafter a montré qu'avant la Révolution, le travail des femmes dans le tissage de la soie dans la région lyonnaise était très répandu[247]. Les statuts de corporation de 1630 en vigueur à Saint-Chamond, premier centre rubanier du Forez sous l'Ancien régime, jusqu'à la fin du XVIII[e][248], n'interdisait pas, *a priori*, le travail des femmes, mais la maîtrise est réservée aux hommes, qui en cas de décès, la transmettent de manière limitée, en quelque sorte en usufruit, à leur fille ou veuve : « Défense était aux filles venant à se marier à un étranger à la profession d'avoir un apprenti ou une *apprentisse,* c'est-à-dire d'enseigner leur métier ni de faire fabriquer en dehors de leur maison »[249] ; « les filles ne pouvaient prendre un compagnon, mais elles pouvaient travailler ensemble au nombre de trois »[250] et « les veuves des maîtres pouvaient faire terminer l'apprentissage , occuper un compagnon pendant le temps de leur viduité, enseigner la profession à leurs enfants. Si elles se remariaient à un étranger, elles ne pouvaient avoir qu'un métier ; il leur était défendu de faire travailler des compagnons, d'enseigner la profession à d'autres personnes que leurs enfants du premier lit ; elles ne pouvaient pas l'enseigner à leur second mari. Si elle se mariait à un compagnon passementier, celui-ci devenait immédiatement maître. »[251]. Les femmes au XVIII[e] siècle travaillaient en amont et aval du tissage mais également barraient sur les métiers à tisser. Les hommes étaient confortés dans leur domination sociale et sexuelle par le statut corporatif. En 1786, avec la fin des corporations, elles obtiennent l'autorisation de tisser, de tenir un atelier indépendamment des hommes. Sur Saint-Etienne, les statuts corporatifs n'étaient plus en vigueur au XVIII[e] siècle[252]. Daryl M. Hafter explique que les hommes, privés de leur domination juridique dans le travail, réagirent en mettant en avant la force des bras, comme argument pour exclure les femmes de la barre. Hafter conclut que la séparation basée sur le statut légal donne place à la séparation basée sur le sexe[253] . De plus, le métier Jacquard commence à se répandre. Les besoins en main d'œuvre diminuent. L'exclusion des femmes de la barre s'explique ainsi par une adaptation à cette conjoncture.

Une division sexuée des tâches s'ensuit. Les femmes ne travaillent plus qu'en amont et aval du tissage. Cependant, des femmes continuaient apparemment à tisser, mais aucune source écrite

---

246 - Jeff Horn, "Understanding Crowd Action: Machine-breaking in England and France, 1789-1817", *The Western Society for French History*, vol. 31, 2003, p. 147.

247 - Daryl M. Hafter, « Women Who Wove in the Eighteenth-Century Silk Industry of Lyon », in Daryl M. Hafter (dir.), *European Women and Preindustrial Craft*, Bloomington, Indiana UP, 1995, p. 49.

248 - Louis-Joseph Gras l'affirme dans son *Histoire de la Rubanerie et des Industries de la Soie à Saint-Etienne et dans la région stéphanoise*, Saint-Etienne, Théolier, 1906, p. 46-47.

249 - L.-J. Gras, op. cit, p. 30.

250 - idem, p.30.

251 - id., p. 31.

252 - id., p. 53.

253 - "*segmentation owing to legal category had given way to segmentation depending on sex"*: Daryl M. Hafter, « Women Who Wove …", p. 60.

ne l'atteste. Les historiens de la passementerie l'affirment en se basant sur l'analyse des témoignages du XX[e] siècle[254].

Les sources sont plus abondantes sur le travail des femmes dans la petite métallurgie, la quincaillerie : clous, limes, boulons, couteaux, aiguisage, serrures,… Un recensement de 1790 cite des limeuses, polisseuses, brunisseuses, faiseuses de faire à friser[255]. Ainsi, un observateur de passage à Saint-Etienne en 1788 souligne que « les femmes manient la lime et le marteau aussi bien que les hommes »[256]. Cette égalité professionnelle semble confirmée par les archives :

> « Catherine Descos en épousant Louis Bory apporte avec sa dot, l'héritage de sa mère à savoir… une enclume, un soufflet, trois étaux et « autres outils de boutique, tout ce qui est nécessaire à un fabricant de fiches, ce qui est le cas de son mari »[257]

Les bris de machines, les attaques d'étrangers et les convulsions sont contemporains. Des points communs peuvent être soulignés : une certaine similarité dans les origines sociales, une haine des « grands », des aspects communautaires, un rejet de la pensée rationaliste, mais surtout, la recherche de boucs émissaires caractérisent les deux groupes. Ces manifestations sont-elles révélatrices de la peur de l' « indifférenciation », postulée par René Girard ? Les machines introduisent une certaine uniformité ; elles menacent de réduire les ouvriers à être les outils des machines. Elles inversent l'ordre des choses ; elles sont diaboliques, comme l'exprime Morel : « le Diable se déchainait ». Avec les machines, l'homme s'attribue le pouvoir démiurgique de Dieu. Au-delà de la peur du chômage, les ouvriers voient peut-être dans la machine un danger dans leur possibilité de se différencier par le talent, par la réussite. De même, nous pouvons, peut-être, interpréter convulsions et crucifiements, comme l'expression d'une peur de l'indifférenciation introduite par la prédestination. Par les prodiges touchant les corps les convulsionnaires se sentiraient différents, des élus. En ce sens, les premiers vers de la chanson ouvrière contemporaine, *La Basana*, sont révélateurs : « Pauvre basane, ton sort est malheureux, tu es la graine qui fait le bienheureux[258] ». De plus, l'utilisation d'outils ouvriers pour les secours rajoute une proximité troublante avec les bris de machines.

---

[254] - Jean-Paul Burdy, Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, « Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle : Saint-Etienne, 1900-1950 », *Le Mouvement social*, n°140, 1987, p. 29-30 ; Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Etienne, 1880-1950*, Presses universitaires de Lyon, 1993, p. 129-136 ; Brigitte Reynaud, « L'entrée des femmes dans les ateliers de la rubanerie stéphanoise », *Saint-Étienne, Histoire et Mémoire*, Association des amis du vieux Saint-Étienne, n° 188, 1997, p. 46.

[255] - Jean-Baptiste Galley*, L'Election de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, impr. administrative et commerciale Ménard, 1903, p. 285-287.

[256] - Lettre de Jacques Demichel à Dubreuil, Saint-Etienne, 25 août 1788, citée in Jean Combe, « Visite en Forez, à Saint-Etienne et au Mont-Pilat, d'un prince russe en compagnie de son précepteur (1788) », *Bulletin des Amis du vieux Saint-Etienne*, n°83, 1971, p. 11-14.

[257] - Archives Départementales de la Loire, 5 E 636, 16 mars 1812, cité in Gérard Thermeau, *A l'aube de la révolution industrielle, Saint-Etienne et son agglomération*, thèse dactylographiée, Université de Saint-Etienne, 1996, p. 501.

[258] - Terme souligné par nous.

En substance, les ouvriers pourraient dire : « Nous ne sommes pas des machines, notre corps est supérieur ; il communique avec Dieu ». En cela, le corps-machine est supérieur à la machine, s'pposant en quelque sorte à Descartes puis La Mettrie. Les réflexions des jansénistes à propos des machines et de l'industrie semblent confirmer nos réflexions. Nicolas Lyon-Caen a étudié l'impact de Pâris auprès du peuple ouvrier du faubourg. Il révèle un certain nombre de faits extrêmement troublants pour notre propos. Il raconte le cas d'une dévideuse en soie au bras paralysé, Louise Beigney, guérie par l'intercession de Pâris. Avant ce fait, suite au conseil d'un serrurier, elle avait fait installer un système à l'aide d'une corde attachée au plancher qui lui permettait de mouvoir son bras pendant son travail, la transformant en corps-machine. Son corps était devenu le prolongement de la machine, une sorte d'automate. La guérison de Louise Beigney signifie que Dieu lui donne l'habileté, grâce à la prémotion physique en quelque sorte, qu'elle essayait d'acquérir avec une invention technique peu satisfaisante. Son corps transcende la machine grâce à la prémotion physique. L'intervention de Dieu démontre la supériorité de ce dernier sur l'ingénierie de l'homme, auquel il fournit l'habileté, voire le talent, que la machine ne détient pas. Nicolas Lyon-Caen décrit la fascination que la dévideuse avait pour le métier à tisser de Pâris : «L'identification avec le métier de Pâris est implicite mais nette : ce sont précisément les serruriers qui fabriquent les métiers à faire des bas. (…) L'invocation d'une fusion homme-machine s'accorde justement avec une image, une gravure montrant Pâris au travail, datée de 1730 environ. »[259]. Le propos de Lyon-Caen nous inspire plusieurs constats. Les dévideuses en soie étaient nombreuses à Saint-Etienne ; les serruriers stéphanois construisaient également des métiers à bas ; l'architecture de l'atelier de Pâris sur les gravures, jugée « peu crédible pour un logement ouvrier » avec sa « grande baie vitrée » par Lyon-Caen, rappelle pourtant celle des ateliers de passementerie stéphanois (fig. 10). Ces parallèles entre Saint-Etienne et le faubourg

Fig. 10 : D'après Bernard Picart, *Le diacre Pâris faisant des bas, Suite de la vie du diacre Paris*, vers 1730.

[259] - Nicolas Lyon-Caen, « Un « saint de nouvelle fabrique », Le diacre Paris (1690-1727), le jansénisme et la bonneterie parisienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n°3, 2010, p. 621-624. Gravure p. 623.

Saint-Marcel peuvent fournir des pistes pour comprendre l'influence du jansénisme dans les milieux passementiers stéphanois. Le « miracle » de Louise Beigney a été consigné dans un ouvrage, *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris, diacre. Avec les requêtes présentées à M. de Vintimille, archevêque de Paris, par Messieurs les curés de cette ville...,* présent dans la bibliothèque de la « Maison des jansénistes », sise dans le faubourg ouvrier de Tarentaize à Saint-Etienne[260]. Jean-Baptiste Galley rapporte que l'abbé Jacquemont, peut-être à l'imitation de Pâris, « se reposait de ses occupations pastorales et de ses études religieuses, en s'astreignant, par humilité, à tricoter des bas pour les pauvres »[261] .

Le janséniste Jacques Taveau a également écrit sur l'industrie. Sa sensibilité religieuse imprègne ses considérations. En voyage à Coventry, il souligne l'infériorité de la qualité et de la beauté des rubans anglais et l'attribue « au culte froid, iconoclaste, sans poésie »[262] des britanniques. Bien qu'il désapprouve les actes de luddisme de Coventry des années 1830, il postule pour la supériorité du système des ateliers familiaux, car dans les usines mécanisées, « nous aurions alors une population abrutie, travaillant machinalement. La noble émulation qui existe aujourd'hui chez tous les bons chefs d'ateliers serait éteinte »[263]. Mais la raison essentielle, c'est que le *domestic system* permet de s'adapter à la conjoncture économique de la part des rubaniers. Si la conjoncture est mauvaise, les rubaniers ne passent pas de commandes aux passementiers.

En observant les actes de violence ou de résistances, bris de machines, attaques de travailleurs étrangers et résistances face aux officiers de la Manufactures, nous sommes frappés par un point commun, le communautarisme, voir une opposition à l'Etat, que ce soit aux initiatives des contrôleurs de la Manufactures d'armes, aux concessions charbonnières octroyées par le roi, mais également au service militaire exprimé dans la *Basana*. Cet anti-étatisme trouve son relai religieux dans le jansénisme, reprochant au pouvoir son acceptation de la bulle *Unigenitus*.

Nous savons peu de choses à propos de la pensée économique forézienne du XVIII[e] siècle. Cependant, l'abbé Duguet originaire de Montbrison, théoricien janséniste du figurisme a écrit *l'Institution d'un prince ou Traité des qualitez, des vertus et des devoirs d'un souverain*, qui traite longuement d'économie. *L'Institution d'un prince* était présent dans la bibliothèque de la Maison des jansénistes. Jacques Taveau l'a *a priori* consulté pour écrire sa notice sur Duguet, mais il se contente de louer la qualité de l'ouvrage, sans en faire d'analyse spécifique[264]. La famille de Duguet était influente[265]. Sa mère serait morte (en 1684) en odeur de sainteté et un pèlerinage se serait

---

[260] - *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris, diacre. Avec les requêtes présentées à M. de Vintimille, archevêque de Paris, par Messieurs les curés de cette ville...,* 3 vol., 1733-1736. L'ouvrage fait partie du fond janséniste de la Bibliothèque de Saint-Etienne, constitué du fond de la bibliothèque de la « Maison des jansénistes ». Le miracle de Louise Beigney a été publié en 2013 dans l'anthologie de textes jansénistes réalisée par Nicolas Lyon-Caen, *Les Jansénistes*, Paris, Le Monde, 2013, p. 127-130.

[261] - Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1904, p. 418.

[262] - Jaques Taveau, « L'exactitude de la notice de Jacques Taveau sur la rubannerie anglaise démontrée ou Réponse aux observations adressées à l'auteur », *L'Industrie, Le Mémorial de la Loire*, 1[er] février 1853.

[263] - Op. cit., 2 février 1853.

[264] - Jacques Taveau, *Vie de François Jacquemont, curé de Saint-Médard-en-Forez, suivi d'un essai d'étude historique sur la vie et les écrits de Mr Jacques Joseph Duguet de Montbrison*, manuscrit, 1868, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, Ms A003, p. 229.

[265] - Voir Gérard Aventurier, Alain Collet, Marie Grange (présentée, éditée et annotée par), *Correspondance de la famille Du Guet…*

développé sur sa tombe[266]. D'après Frédérick Vanhoorne, « sa politique est marquée par l'idéologie du milieu dont il est issu »[267], à savoir celui de la robe, issue de la bourgeoisie montbrisonnaise (son père était avocat au présidial de Montbrison). Il peut ainsi refléter l'état d'esprit économique de la bourgeoisie locale. Dans son excellent commentaire de l'*Institution d'un prince*, Frédérick Vanhoorne souligne l'absence de considération sur le rôle économique de la noblesse dans le traité. Or, le Forez se caractérise par une noblesse peu nombreuse et peu ancienne. Pour Duguet, « la hiérarchie sociale repose plutôt sur les métiers qui présupposent pour leur exercice la capacité, la morale et la vertu. (…) Comme le Salut, le statut social dépend du choix de Dieu mais aussi des qualités personnelles et du mérite de chaque individu qui agit librement, au sens augustinien du terme. Ainsi, en société, l'égalité originelle cède la place à la méritocratie »[268]. Son projet économique propose une société « où le plein emploi assure la permanence du travail comme valeur morale, où la politique reconnaît à l'agriculture son rôle économique dominant, et où le mercantilisme modéré et moralisé, plutôt que de renforcer le pouvoir de l'Etat moderne, permet de faire fructifier au mieux les ressources du pays pour le bien-être du plus grand nombre. Néanmoins, dans la perspective – éminemment fixiste – où la société doit rester stable et basée sur la tradition, et où l'économie ne croit guère, toutes les réformes que préconise Du Guet ne sauraient se concevoir qu'en regardant le passé, nécessairement plus pur, plus juste, plus conforme à la morale et aux exigences du salut. Le meilleur avenir se construit donc en adaptant le meilleur passé aux circonstances contemporaines, et toute innovation se veut résurrection. »[269].

> « Il est de l'intérêt du bien public que le prince ne permette pas des manufactures qui font tort aux pauvres et aux petits artisans, en leur enlevant la matière de leur travail, et faisant, par des machines où l'eau et le vent sont employés, ce qui occupait le petit peuple. Il doit s'opposer aussi à toutes les inventions, qui font qu'un seul homme tient lieu de plusieurs, et qu'il leur ôte par conséquent le moyen de travailler et de vivre. Le grand soin du prince est que tout le monde soit occupé, et puisse gagner, en travaillant, de quoi se nourrir. Il peut louer et récompenser même ceux qui font de nouvelles découvertes dans les mécaniques : mais si elles portent préjudice aux pauvres, il doit se contenter de rendre justice à l'esprit de l'inventeur, et défendre sévèrement ce qui ne servirait qu'à multiplier les indigents et les paresseux. »[270].

La résonnance avec les propos de Morel est troublante. Commentant ce passage de l'Institution, Monique Cottret affirme : « Le prince est investi du pouvoir illusoire d'arrêter le progrès pour le bien public. Les hommes sont sur terre pour travailler. Faciliter ce travail est presque démoniaque et l'ingéniosité relève de la paresse. Par une justice immanente, la conséquence d'une découverte risque d'être une catastrophe sociale. Duguet est déjà dans la logique des

---

[266] - « La population montbrisonnaise et des environs, qui venait invoquer Mme Duguet, comme sainte, ainsi qu'une tradition nous l'a appris » : J. Taveau, op. cit., p. 205.

[267] - Frédérick Vanhoorne, « Du jansénisme au mercantilisme : la politique de l'abbé Du Guet », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, vol. XCI, n°1, janvier-mars 1996, p. 59.

[268] - Vanhoorne, op. cit., p. 58-59.

[269] - idem, p. 60

[270] - Jacques-Joseph Duguet, *L'institution d'un prince ou traité des gualitez, des vertus, des devoirs d'un souverain,* Leyde, 1739, p. 258, cité in Monique Cottret, « Aux origines du républicanisme janséniste: le mythe de l'Eglise primitive et le primitivisme des Lumières », Revue d'Histoire moderne et contemporaine, t. XXXI, janvier-mars 1984, p. 113.

luddistes. »[271]. Il nous semble cependant que le jansénisme n'est pas contre la machine. Mais elle doit servir l'homme, être un prolongement de son corps et non le remplacer, comme l'indiquait l'abbé Grégoire, janséniste notoire, fondateur du Conservatoire des Arts et Métiers ; elle doit être au service des pauvres et aider l'artisan à se perfectionner[272]. A moins, qu'elle soit au service d'un projet religieux, comme l'écrit Jacques Taveau en 1868 :

> « nos chemins de fer, (…) nos télégraphes électriques, l'action de l'intelligence humaine agissant comme cause seconde, et servant à préparer les voix à l'accomplissement de ce grand évènement et qui sait si la fortune sans exemple de la maison Rothschild n'est pas destiné par la providence à servir à reconstituer la nation juive dans son ancien territoire, la Palestine. »[273].

Les briseurs de machines et les convulsionnaires, en revanche, se différencient cependant sur des faits essentiels, cependant. Chez les convulsionnaires, la violence est dirigée concrètement sur eux-mêmes. Ils ne véhiculent pas de discours d'actions directes violentes et restent soumis à l'autorité, même s'ils la critiquent. Le travail revêt une coloration de pénitence religieuse et non économique, comme pour le reste des ouvriers. Le but de leurs engagements, nous l'avons vu, semble orienter par des motivations religieuses, millénaristes et messianiques et non politiques. Les historiens anglais ont souligné des phénomènes similaires en Grande-Bretagne des années 1790-1830, pendant lesquelles se développent parallèlement le luddisme et des mouvements méthodistes. Edward P. Thompson, dans son ouvrage fameux, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, part du constat d'Eric J. Hobsbawm d'un « parallélisme marqué que l'on observe entre les mouvements de crise de conscience religieuse, sociale et politique »[274], sans établir de connexions entre eux. Thompson s'y essaie en formulant l'hypothèse que les ouvriers se sont réfugiés dans un « millénarisme du désespoir »[275] au sein du méthodisme et de sectes proches, suite aux échecs de l'implantation de la Révolution en Grande-Bretagne et des révoltes luddites. Cette hypothèse ne peut s'appliquer, à notre avis, à la région stéphanoise, car les mouvements sont contemporains. De plus, le béguinisme s'est accompagné, nous l'avons vu, d'un radicalisme politique absent dans les mouvements méthodistes. Cependant, nous ne pouvons qu'être frappé par la similarité des situations. Saint-Etienne est à l'aube d'une industrialisation comme la Grande-Bretagne. Certains éléments décrits par Thompson sont proches de l'univers convulsionnaire. « Les wesleyens, ensuite les méthodistes primitifs, recherchèrent une confrontation directe et constante avec la culture populaire plus ancienne et à demi païenne, avec ses foires, ses divertissements, son penchant pour la boisson et son hédonisme picaresque »[276]. Outre ce détournement de la culture populaire que nous avons constaté pour les convulsionnaires, les manifestations méthodistes se caractérisent par des

---

[271] - Monique Cottret, op. cit.

[272] - Henri Grégoire, « Conservatoire des Arts et Métiers. Rapport sur la création de cet établissement, fait par Grégoire au nom des comités d'agriculture, des arts et d'instruction publique du 8 vendémiaire an 3. (9 septembre 1794) », in Guillaume L. Lallemant, *Choix de rapports, opinions et discours*, t. 10, *1792-95*, Paris, A. Eymery, 1821, p. 332-344.

[273] - Jacques Taveau, *Vie de François Jacquemont, curé de Saint-Médard-en-Forez, suivi d'un essai d'étude historique sur la vie et les écrits de Mr Jacques Joseph Duguet de Montbrison…,* p. 219. L'assertion de Jacques Taveau *a priori* fantaisiste ne l'est pas tant que cela, puisque Edmond de Rothschild fut un des thuriféraires du sionisme : Elisabeth Antébi, *Edmond de Rothschild, l'homme qui racheta la Terre sainte,* Paris, Editions du Rocher, 2003, 583 p.

[274] - Edward P. Thomson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 514.

[275] - Op. cit., p. 494

[276] - Idem, p. 1104.

manifestations hystériques, convulsives, malgré la désapprobation de Wesley[277]. Le millénarisme et l'importance du sang sacrificiel et des plaies du Christ caractérisent également les mouvements méthodistes. D'après Thompson, les mouvements méthodistes détournent les passions, y compris sexuelles. Il souligne l'ambiguïté sexuelle de certains textes méthodistes[278], que nous pouvons constater dans les estampes que nous avons étudiées plus haut. Cet extrait d'un cantique béguin est également significatif :

> « La croix n'est pas le lit
> Où l'époux a l'épouse dit
> Venez o ma bien aimée
> Venez recevoir la rosée
> Qui doit féconder votre sein
> Je veux je veux que mon germe divin
> Environne notre hyménée. »[279]

Thompson expose que « Ces orgasmes émotionnels du dimanche facilitaient la canalisation des énergies les jours de semaine en vue de l'accomplissement du travail productif »[280]. Le méthodisme agirait comme un « opium des masses »[281], permettant au patronat d'instiller une discipline des corps au sein du *domestic system* des ateliers familiaux. Certes, les réflexions de Thompson sont fortement empreintes de marxisme, mais nous ne pouvons cependant que constater quelques traits résonant avec la thèse de Thompson dans la région stéphanoise. Après tout, ne pouvons-nous pas interprété le miracle de Louise Beigney dans ce sens ? Dieu a transformé cette femme en machine humaine. Nous avons souligné les accointances du patronat rubanier avec le jansénisme, qui s'est approprié la figure de Popin à l'image des patrons parisiens avec celle de Pâris, comme l'a démontré Nicolas Lyon-Caen. Les milieux des ateliers familiaux passementiers sont *a priori* les plus influencés par la religion et l'austérité janséniste, à la différence des forgerons, armuriers et mineurs, plus turbulents et auteurs de bris de machines[282]. Comment aborder le jansénisme extrémiste ? Comment la bourgeoisie pouvait percevoir cela ? Il s'agit de groupes minoritaires, peu dangereux, non violents. Ils attendent la parousie, qui provoquera les changements du monde. Jacques Taveau écrit une remarque très intéressante sur la parousie : « Le roman de *La Case de l'Oncle Tom* prouve qu'elle se rencontre vivace en Amérique »[283]. Au fond, n'est-ce pas un discours pour endormir les populations « subalternes » ? Le jansénisme développe un discours de la soumission aux autorités d'une part et de la parousie d'autre part, comme les pasteurs américains. James C. Scott a identifié ces sermons comme l'expression d'un texte caché[284], qui d'ailleurs a pris une forte valeur revendicative tout de même pendant le mouvement des droits civiques, non violent à ses débuts, rappelons-le.

---

277 - Id., p. 552
278 - Id., p. 490
279 - Bibliothèque Municipale de Lyon, Fonds fareinistes, *Cantiques*, recueil manuscrit relié de cuir avec le nom d'Etiennette Digonnet en lettres d'or sur la couverture, 1848, Ms 6588, p. 170. Précisons qu'en 1848, les Béguins connaissent quelques influences du méthodisme : Chantin, id., p. 131.
280 - E.P. Thompson, id., p. 488
281 - Id., p. 502
282 - François Jarrige a démontré que le saccage du métier de Jacquard relève du mythe : François Jarrige, « Le martyre de Jacquard ou le mythe de l'inventeur héroïque (France, XIX^e siècle) », *Tracé.*, n°16, 2009, p. 99-117.
283 - Jacques Taveau, *Vie de François Jacquemont…,* p. 218.
284 - Scott, idem, p. 131-132.

Ces convulsions et fièvres populaires du Forez ne tardent pas à passer dans le filtre de l'interprétation scientifique et médicale de l'époque.

La position des médecins

L'approche des maladies par les médecins de l'époque se révèle assez proche, d'une certaine manière, des croyances populaires et des convulsionnaires dans le fait que le corps interagit avec une puissance supérieure, ici les humeurs qui agissent sur le corps et qui sont les conséquences du milieu. Les topographies médicales, genre qui garde une postérité pendant la première partie du XIX^{e} siècle, introduisent invariablement des descriptions concernant la géographie et le climat ; elles insistent toutes sur la récurrence de fièvres, convulsives ou non, parmi les populations. Les rapports des médecins locaux à l'Académie royale de médecine[285] tournent pour nombreux d'entre eux autour des fièvres, convulsions, envisagés comme des symptômes de l'hystérie ou de l'épilepsie. Plusieurs émanent du Docteur Naudeau. Ce dernier répondait à un des concours de l'Académie, nombreux sur ces thématiques, en particulier sur l'hystérie[286]. *A priori*, les rapports de Naudeau semblent scientifiquement légers. Les diagnostics d'hystérie sont très rapides. Ses *Réflexions sur l'utilité des frictions sèches dans les maladies nerveuses* remporte la mention « très médiocre »[287]. Le style mêle l'anecdote et un sentimentalisme larmoyant, typique de la fin du XVIII^{e} siècle. Naudeau s'y met en scène : ainsi, à propos de « la nommée Pélussard, fille âgée de vingt ans », atteinte de convulsions suite à « l'enterrement d'un religieux » à Saint-Genis-Laval :

> « je m'empressai aussitôt d'aller secourir cette pauvre fille, que je trouvai étendue sur la terre, depuis plus de deux heures, cette situation me fit horreur, et me pénetra de sensibilité, je l'examinai diligément, je lui trouvé le pouls trop petit, la respiration très insensible, les machoires contractées avec violence l'une contre l'autre, les extrémités supérieures et inférieures très roides et une froideur générale par tout le corps, après avoir refléchi sur le caractère des simptomes, je ne doutai plus que cette attaque était d'une nature histerique, je recommandai de la porter sur le champ dans une hôtellerie, afin de pouvoir lui administrer plus commodément les remèdes nécessaires, le croiriez vous ames sensibles, et compatissantes, qui avaient le cœur toujours ouverts a la bienfaisance que l'on refuse dans ce besoin si pressant et si digne de pitié, l'hospitalité de cette malheureuse. Cependant les sentimens les plus sacrés de l'humanité ne se trouvent point tout a fait éteints dans le cœur de ce peuple ingrat et si peu reconnaissant, le cri de la douleur qui retentissait dans tout le pays va frapper les oreilles sensibles d'une citoyenne vertueuse, ses entrailles s'en émeuvent, aussitôt, elle se transporte avec célérité dans l'endroit ou était ce corps mourant, témoigne a tous les spectateurs le plaisir et la satisfaction qu'elle éprouvoit de pouvoir rendre service a cette fille etrangere »[288].

Les cas présentés par Naudeau sont des jeunes femmes post-pubères. Elles correspondent aux profils retenus par les médecins analysant l'hystérie, comme une maladie d'origine utérine : dans

[285] - Voir en annexe III la transcription de quelques rapports.
[286] - Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^{e} siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2003, p. 15.
[287] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 185 dossier 3 n°1.
[288] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 185 dossier 3 n°1.

ses « observations d'une fièvre quarte terminée par une fistule à l'anus », la jeune femme de 19 ans est « mal réglée »[289]. Dans la continuité de la thèse de Thomas Laqueur[290], Nicole Edelman expose l'esprit des recherches de l'époque : « Le discours médical des médecins de la fin du XVIII^{e} siècle (…) s'attache (…) à recréer une hiérarchie entre hommes et femmes en présentant le sexe comme un fondement essentiel de pathologie spécifique dans un dimorphisme marqué. Jusqu'au XVIII^{e} siècle, il en allait en effet de soi, pour la majorité des médecins, que les femmes avaient les mêmes organes sexuels que les hommes, les unes les portant à l'intérieur, les autres à l'extérieur, ce qui induisait certes une hiérarchie, les femmes étant des êtres imparfaits. Le genre était pensé « en terme d'identité ontologique et culturelle bien plus que physique » [291] . Désormais, le genre se fait *sexe* : *la* femme est *le Sexe* ; totalement dominée par lui, elle est intrinsèquement différente de l'homme. L'hystérique est intégrée dans ce cadre d'interprétation tandis qu'apparaît en miroir un malade masculin : l'hypocondre. » [292]. En somme, Alléon-Dulac, en exposant la mélancolie ou l'hypocondrie des élites stéphanoises, auxquelles sont associées ces maladies, répond à l'air du temps. Notons au passage que ses observations sur Saint-Etienne sont adressées à une femme de la bonne société, à laquelle il faut expliquer ce monde stéphanois manufacturier particulier, dominé par des hommes. Notons également la contemporanéité des débats sur la place des femmes dans la passementerie. Dans le même ordre d'idée, un rapport rédigé par le stéphanois Etienne-Marie Siauve nous semble intéressant à mentionner sous forme de parenthèses (Ce document résonne étrangement avec une étude médicale de la fin du XIX^{e} siècle, que nous analyserons plus loin). Siauve, ancien vicaire de La Ricamarie, en périphérie de Saint-Etienne, est un des chefs du début de la Révolution à Saint-Etienne, où il fonde un des premiers clubs et écrit plusieurs pamphlets révolutionnaires. Plus tard, installé à Paris, défroqué et marié, il devient commissaire des guerres et un des chefs de la Théophilanthropie en tant que directeur et rédacteur en chef de l'*Echo des cercles patriotiques et des réunions de théophilanthropes*[293]*.* En Italie, en l'an X, il accompagne une commission médicale pour observer un hermaphrodite, Jaqueline Foroni. Après observations et auscultations (Les médecins explorent ses orifices avec le doigt et une sonde et concluent l'absence de vagin), les médecines décident que Jaqueline est un homme, non une femme ou un hermaphrodite.

> « Quant au penchant extraordinaire qu'on pourrait appeler une aberration morale (*gioco morale*), et qui dirige les affections de *Jaqueline Foroni* vers le sexe masculin, ainsi qu'elle a voulu le persuader à la députation, bien loin que celle-ci veuille la contredire, et encore moins lui en faire un crime, elle se flatte de pouvoir démontrer que ce penchant, eu égard à sa manière d'être et à la bizarrerie de son organisation physique, n'est autre qu'une erreur de l'éducation. N'est-il pas démontré effectivement que la méprise dans laquelle tombèrent les parens de *Jaqueline Foroni*, en lui attribuant le sexe féminin, dut les déterminer à mettre toutes ses idées, toutes ses affections en rapport avec le sexe qu'on lui

[289] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 119 dossier 52.
[290] - Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, 355 p.
[291] - Michelle Perrot, "Public- privé et rapports de sexe", in *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 387.
[292] - N. Edelman, op. cit., p. 19.
[293] - Voir les éléments biographiques dans la thèse d'Albert Mathiez, *La théophilanthropie et le culte décadaire, 1796-1801; essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, Paris, Félix Alcan, 1903, p. 290 et sq.

supposait, indépendamment des principes d'une éducation entièrement dirigée vers les usages et les coutumes qui lui sont propres.[294]

Autrement dit, Jaqueline Foroni n'est pas née femme, elle l'est devenue ! Elle aurait été trompée par son éducation. En dissociant nature et culture, Siauve définit ni plus ni moins le concept de genre ! Mais le raisonnement de Siauve se révèle bien plus complexe. Alors que les études de genre s'appuient sur le sexe biologique comme prérequis, Siauve part du genre. N'abandonnant pas le postulat que le sexe biologique conditionne les hommes à l'état de nature[295], état utopique, il écrit que « l'homme dans l'état social ne parvient à connaître son sexe par ce que lui en apprennent les autres hommes ; et c'est d'après les notions acquises à cet égard que, se trouvant en état d'observer par lui-même, il lie ses idées, les compare et en tire de justes conséquences[296] », mais l'éducation de Jaqueline Foroni, « en dérobant à ses regards les caractères distinctifs qui l'excluent d'un sexe auquel on a cru qu'il appartenait [297]», l'empêche de se construire en tant qu'homme. Il n'empêche que ce texte insère le rôle de la science comme élément déterminant de la définition du sexe et énumère plusieurs caractéristiques pour établir le sexe masculin de Jaqueline : présence de gonades, de pénis (dont la taille n'est pas déterminante), de timbre de voix, de système pileux, de carrure, de présence de pomme d'Adam, de taille de la mâchoire,…[298]. Or, l'observation des gravures (fig. 11 et 12) réalisées peut laisser dubitatif…

Elles présentent une personne marquée par l'intersexualité, qui n'appartient à aucune catégorie définie de l'époque : hommes, femmes, hermaphrodite (la fin du livre développe un cas d'hermaphrodisme dans une perspective typique de l'époque d'anatomie comparée[299]). Les gravures font penser aux statues grecques féminines, marquées par une certaine androgynie. Si nous suivons le raisonnement de l'historienne de l'art Mechthild Fend, après une période de goût pour l'androgyne à la fin du XVIII[e] siècle dans les arts, les représentations glissent vers une séparation des genres plus ostensibles à partir du début du XIX[e] siècle et l'androgynie est peu à peu rejetée[300]. Alors que, d'après Thomas Laqueur, l'intersexualité ne posait pas de problèmes étant donné que le corps de l'homme était unique, oscillant entre le froid (femmes) et le chaud (hommes), elle le devient à la fin à la fin du XVIII[e] siècle, quand les différences entre les sexes ont été établies en termes physiologiques dimorphiques.

---

294 - Etienne Marie Siauve, *Jaqueline Foroni rendue à son véritable sexe ou Rapport, Réflexions et jugement présentés, par la Classe de médecine, sur le sexe d'un individu vivant, connu sous le nom de Jaqueline Foroni*, Imprimerie française et italienne, Milan, an X, p. 14

295 - Etienne-Marie Siauve, op. cit, p.14. Nous renvoyons à la très commode synthèse de Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre,* Bruxelles, de Boeck, 2008, 247 p., sur les débats actuels à propos de l'articulation genre/sexe, déjà dans les préoccupations du XVIII[e] siècle, comme l'a montré Thomas Laqueur.

296 - idem, p. 14-15.

297 - idem, p. 15.

298 - idem, p. 16.

299 - idem, p. 25-29.

300 - Mechthild Fend, *Les limites de la masculinité. L'androgyne dans l'art et la théorie de l'art en France (1750-1830),* Paris, La Découverte, INHA, Centre allemand d'histoire de l'art, 2011, 320 p.

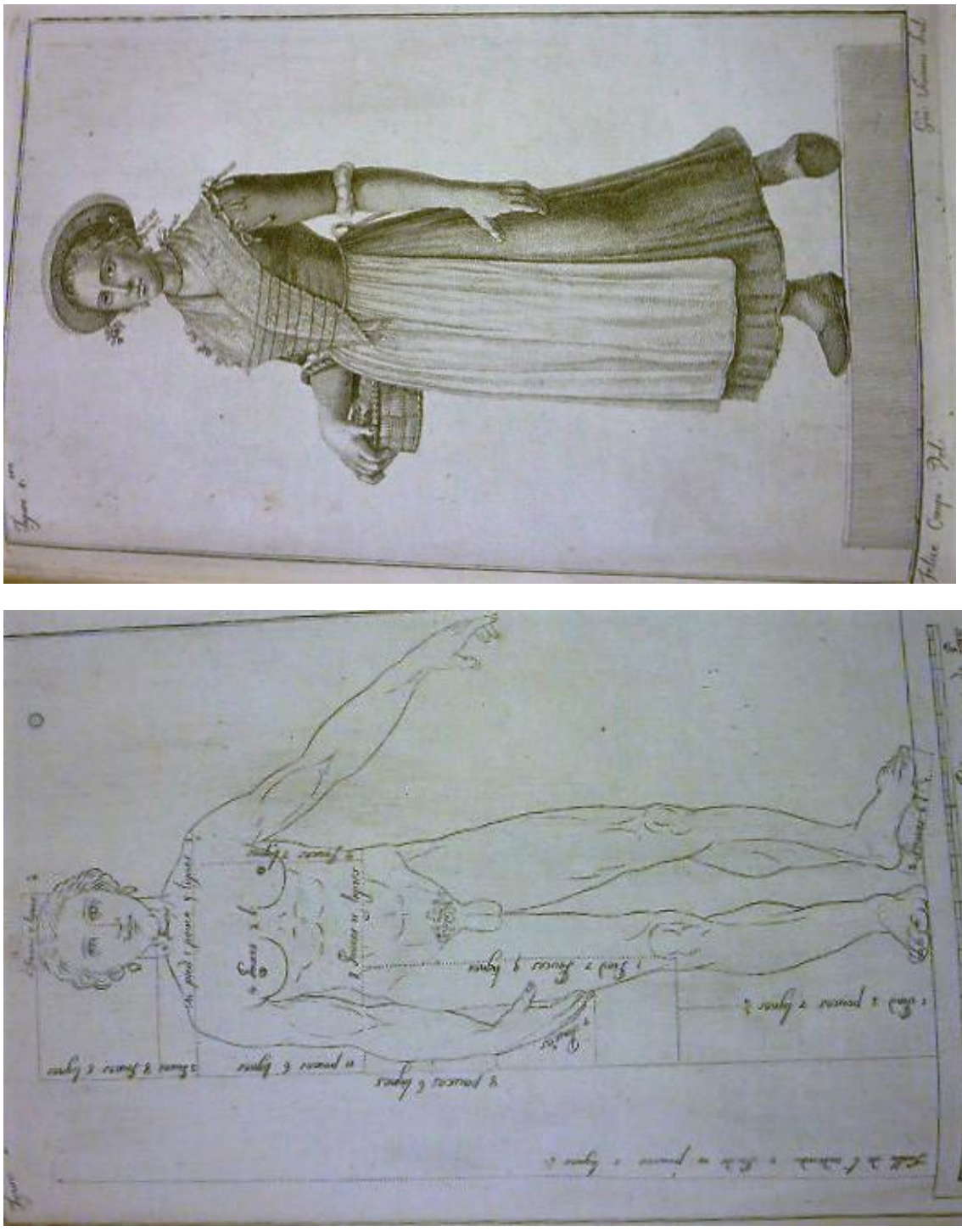

Fig . 11 : gravures de Felice Campi, in Etienne Marie Siauve, *Jaqueline Foroni rendue à son véritable sexe ou Rapport, Réflexions et jugement présentés, par la Classe de médecine, sur le sexe d'un individu vivant, connu sous le nom de Jaqueline Foroni*, Imprimerie française et italienne, Milan, an X.

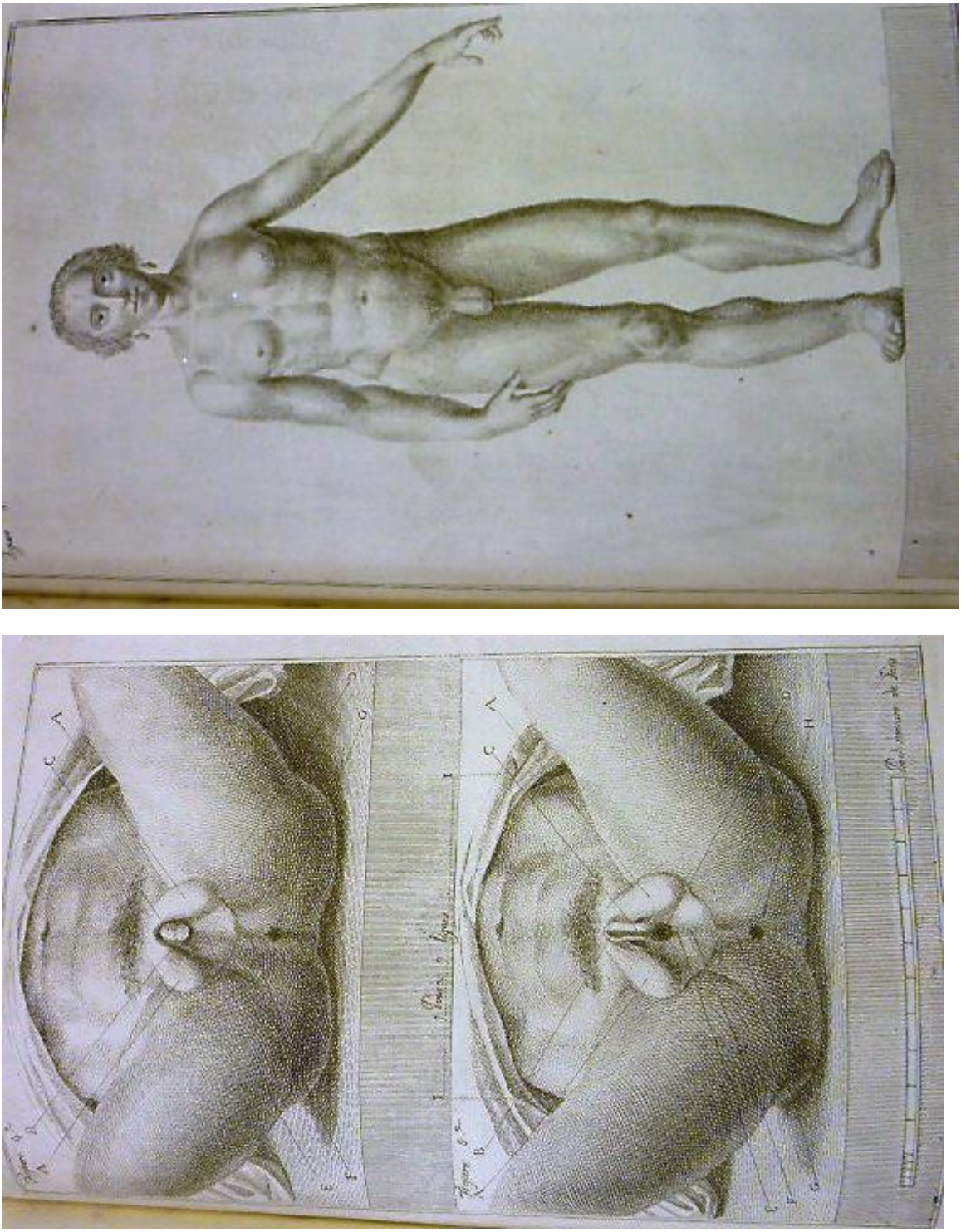

Fig. 12 : gravures de Felice Campi, in Etienne Marie Siauve, *Jaqueline Foroni…*

Cette dichotomie biologique hommes/femmes alimente, nous l'avons vu, la place des femmes dans le travail, en particulier dans la passementerie, mais également la quincaillerie avec les propos de Roland, déjà cités plus haut, concernant les femmes : « le corps agissant, avec effort, de l'avant à l'arrière, non précisément dans la direction naturelle, les force d'écarter les jambes, leur

cambre les cuisses, et les rend ainsi difformes d'une manière sensible. »[301]. Ainsi, le corps fragile des femmes sujet à l'hystérie doit être contrôlé, ménagé, au niveau physique et émotionnel. Elle doit éviter les violents efforts au travail et dans les loisirs. Les danses des fêtes baladoires évoquées par Naudeau peuvent provoquer des crises, des convulsions :

> « étant dans une fête baladoire, on l'engagea à se livrer à la gayeté et a se divertir comme les autres, elle suivit les conseils qu'on lui donna, la danse faisoit sa passion devint a cette occasion son principal amusement, elle devait avoir sa fievre le lendemain, elle voulut la braver, elle y était sollicitée par ses camarades, elle passa une partie de la nuit a danser ; les lassitudes s'en emparerent tellement qu'on fut obligé de la porter chez elle et de la mettre au lit, Le lendemain jour de son accès elle éprouve des douleurs très vives en différentes parties du ventre »[302]

Claude-Denis Balme, médecin de la ville voisine du Puy-en-Velay, dans un ouvrage pionnier de médecine du travail, souligne aussi l'effet pernicieux des efforts sur le corps des femmes :

> « Je connois une demoiselle de l'âge d'environ vingt-cinq ans, qui, jouissant auparavant de la santé la plus robuste, traîne une vie fort tracassée et presque languissante, depuis l'époque où elle se livra avec fureur, dans le cours d'un carnaval, à toutes les danses où elle put assister; elle y trouva les applaudissemens qu'elle y cherchoit : elle étonna tous les assistans par sa vigueur et par sa constance infatigable; mais elle en a fait depuis trois ou quatre ans la pénitence la plus triste, par un dérangement de ses règles, par des maux d'estomac, par des dartres irrégulières qui l'inquiètent fort, et par une foule d'indispositions bizarres qui se renouvellent le plus souvent depuis une fièvre nerveuse et anomale qui fut le terme de ses plaisirs, et qui a menacé de lui être funeste. »[303]

La préoccupation de Naudeau pour les convulsions est symptomatique de l'esprit du temps. Hormis les convulsions jansénistes que nous avons évoquées, les séances de mesmérisme provoquent aussi des convulsions, des crises, assez impressionnantes. La publicité de la thérapeutique de Mesmer focalise les esprits sur les convulsions. A l'Hôtel Dieu de Saint-Etienne, le docteur Brazier s'y adonne au tarif modique de « trente sous par mois de chacun de ses malades. »[304]. Il écrit ainsi à Mesmer :

> « J'ai attendu que j'eusse fait en cette Ville l'établissement de votre sublime Doctrine, pour vous offrir l'hommage de ma vénération et de ma reconnaissance. J'ai regretté infiniment que mes affaires m'aient privé du plaisir de rester plus longtemps auprès de vous, et de profiter de vos lumières. Je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu, et j'emploîrai, en faveur de l'humanité souffrante, les connaissances que je vous dois. Je m'empresse de vous annoncer, que j'ai déjà eu, dans ma pratique magnétique, des succès étonnans. Je tiens un journal exact de mes malades, et j'aurai l'honneur de vous le faire

[301] - Jean-Marie Roland de la Platière, op.cit. , p. 462-463 ; Ken Alder, idem, p. 180.
[302] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 119 dossier 52.
[303] - Claude Denis Balme, *Mémoire de médecine pratique sur les efforts ou recherches sur les efforts considérés comme principes de plusieurs maladies, tant aiguës que chroniques*, Le Puy, Imprimerie de la Société Typographique, 1791, p. 78.
[304] - Pierre Nougaret, *Tableau mouvant de Paris ou Variétés amusantes*, t. 2, Londres, Thomas Hookham, 1787, p. 145.

passer, lorsque j'aurai terminé quelques cures des plus intéressantes… Mon traitement des pauvres est composé de quarante malades, qui offriront des observations nombreuses. »[305]

Les médecins locaux, à l'image de l'Académie de médecine, s'opposent *a priori* à ces cures : ainsi, le docteur Paret écrit-il :

> « J'oubliais de vous parler de la fin tragique à laquelle avoit été conduit le sieur Brasier notre confrère par son enthousiasme pour le magnétisme. Il est mort d'une fievre maligne cerebrale, où le délire et les convulsions, qui se sont déclarés avec sa maladie, ont annoncé le désordre dans lequel avait été jetté le genre nerveux a la suite d'un cours qu'il venoit de faire suivant le système mesmerien, et des traitements qu'il avait entrepris. Ses fideles proselites s'en sont emparés, et ne l'ont point abandonné jusqu'au dernier moment. Ils entourroient son lit en faisant une chaîne pour luy redonner du fluide vital, qui s'échappoit, et ayant placé, dessus, dessous, ou autour de son lit, cinq a soixante bouteilles d'eau magnétisée qui formoient un spectacle risible, si on pouvoit rire des erreurs qui conduisent a une fin aussi déplorable. Ainsi a fini dans le carême dernier une scène qui s'étoit prolongée un peu plus qu'ailleurs par l'intrigue du chef et l'ignorance de ses partisans. »[306]

Paret interprète les crises par le filtre de l'imagination, dans la ligne des contradicteurs du mesmérisme. Il interprète ainsi certaines pathologies, manifestations tardives (hiver 1789) de la Grande peur :

> « La frayeur occasionnée par les bruits des brigands ou les insurrections particulières a fait perir plusieurs personnes, et surtout du sexe, a fait avorter d'autres, supprimer des suites de couches, dévoyer le lait, et en général aggraver, et compliquer les autres maladies. J'ai vû une fille d'environ vingt ans ayant des regles dans ces momens qui en occasionnat la suppression , et en même temps la rentrée de boutons quelle avoit a la tête occupants tout le cuir chevelu ; aussitôt se déclarat une douleur de tête qui n'a point désemparé jusqu'a la mort malgré les saignées au pié, qui a la vérité eussent dû estre employées plutôt, et poussées plus loin les delaians, évacuans, vessicatoires, et tout ce qu'on pû mettre en usage

---

[305] - « Lettre de M. Brazier, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à M. Mesmer , datée de Saint-Etienne-en-Forez , le 21 Juillet 1784 », *Recueil des Pièces les plus intéressantes sur le Magnétisme animal,* 1784, pp. 412-413. Nous nous permettons d'insérer ici le descriptif d'une lettre de Brazier à sa femme du 31 mai 1784 en vente sur un site internet : « L.A.S. adressée par l'un des premiers élèves de Mesmer à son épouse réstée à Saint-Etienne dans le Forez. 4 pages. Une grande feuille in-folio pliée en deux ; la lettre occupe trois pages, l'adresse est calligraphiée sur la 4° page. L'auteur, un élève de Mesmer, médecin de son état, (tous les élèves de Mesmer ne l'étaient pas), s'est absenté quelques mois de sa ville, où il exerce sa profession, pour aller suivre des cours dispensés à Paris par Mesmer. Le contexte de la lettre est remarquable. L'auteur est vraiment contemporain de l'installation de Mesmer à Paris. La lettre commence par des effusions énamourée (son épouse était jeune et belle). Il lui narre comment il a hâte de la retrouver et comment il a su profiter des cours dispensés par Mesmer, qu'il devient « de première force à toucher ». Il dit aussi que les malades le réclament et que Mesmer lui à confié « nombre de ses malades » et qu'il à comme patients, un « prince allemand, deux comtesses et trois chevaliers de Saint-Louis ». Il touche beaucoup d'argent et magnétise aussi »gratuitement » en salles des pauvres. Apaisant ensuite peut-être la jalousie de sa femme, il lui déclare ne pas profiter, aucunement, des plaisirs parisiens, se consacrant entièrement à l'étude auprès du maître. Signé par l'auteur. ». URL :
http://www.abebooks.co.uk/servlet/SearchResults?an=magn%E9tisme%20animal%20brazier&tn=lettre%20autographe%20sign%E9e%20dat%E9e%20mai%201784&cm_sp=mbc-_-ats-_-all

[306] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 178 dossier 14 n°2.

pour operer une derivation. Il n'a pas été possible de faire l'ouverture du cadavre, pour s'assurer si cétoit un abcès que sembloit indiquer la douleur fixe qui a toujours subsisté dans la partie. J'ai vû aussi une jeune dame enceinte pour la 1ere fois qui environ le cinquième mois de grossesse fut saisie de frayeur par l'alarme donnée généralement pour les brigands ; qui languit jusqu'à la fin de la grossesse, qu'on pretendit un peu prématurée, et dont une 2e alerte determinat l'accouchement. Il fut suivi de beaucoup d'accidens, mais surtout d'un violent mal de tête, d'un lait répandu par tout le corps, suivi d'enflure et d'emphysème, d'une extremité a l'autre, avec une faiblesse extraordinaire accompagnée de défaillances, que je n'ai vues que un peu tard ; qui est enfin sortie de cet etat a la faveur des boissons delaiantes, aperitives, des fomentations des lavemens, et des legers évacuans. »[307]

Cependant, Les rapports de Naudeau se caractérisent par les fortes correspondances avec la rhétorique religieuse et convulsionnaire. Si la description dramaturgique des crises s'insère dans la rhétorique galénique[308], les accointances avec les relations de miracles déjà évoquées dans les détails morbides des écoulements et suppurations et la montée paroxystique du mal parsèment les études de Naudeau.

« mon père fut aussitôt appelé pour avoir soin de cette femme, a son arrivée, il vit une brulure des plus considérables, toute le partie latérale droite de la calotte aponévrotique du pariétal était entièrement consumée et l'os était a découvert, mon père lui fit aussitôt les applications nécessaires, il ne douta pas que cette cautérisation accidentelle n'influa a l'avantage de cette infortunée, en conséquence, il détermina une suppuration abondante et de longue durée et cela dans la vue d'attaquer par ce moyen jusques dans ses racines la maladie convulsive, que cette femme supportait depuis quinze ans, le succès a répondu a son attente et la guérison de l'epilepsie a été radicale. »[309]

Mais les liens les plus évidents résident dans la forte similarité des « secours », terme qu'utilise plusieurs fois Naudeau, par les incisions, la cautérisation, méthodes encore utilisées par les médecins de l'époque, malgré leur critique depuis le XVIe siècle en particulier de la part d'Ambroise Paré, qualifiées de « miraculeuses » par Naudeau :

« Le fer et le feu sont des secours cruels pour guérir, il en est peu qui veulent s'y résoudre, les avantages qu'ils proposent à l'humanité souffrante dans une infinité de maladie, devroient pourtant déterminer ceux qui supportent depuis longtemps des douleurs aigues et se soumettre a leur action. Combien d'hommes privés de l'usage de leur membre, et une multitude en proie à la douleur, seroient assurés de recouvrer la paix du corps et la perfection de leurs organes, s'ils voulaient se soustraire à leur application ? Quel est l'individu qui ne preferera pas dans ses moments de la douleur d'endurer les tourments d'une opération qui ne ferra pas quelquefois de plus violents, que le mal même occasionne ? Nous voyons avec surprise des maladies inveterées et abbandonnées guérir radicalement par le feu, tels sont les anciens rhumatismes fixés dans quelques partie extérieure du corps, les engorgements glaireux, et toutes les tumeurs en général dont les fluides épaissis sont hors des voies de circulation on prévient les dépôts d'humeurs ou de matières purulentes sur

[307] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 178 dossier 14 n°19.
[308] - Jackie Pigeaud, *Aux portes de la psychanalyse*…, p. 212-214.
[309] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 119 dossier 52.

quelqu'organe essentiel à la vie, en procurant des écoulements plus ou moins abondants par le secour de la cautérisation ; ces procédés ne pourroient ils pas réussir dans les fièvres intermittentes opiniatres, comme les fièvres quartes, l'observation que je viens de citer ne devroit elle pas engager les praticiens à l'appliquer dans ces sortes de cas ? Les maladies convulsives telles que l'épilepsie, la manie, et la rage, ne pourroient elles pas être combattues avec succès par les mêmes secours, l'observation que j'ai citée au sujet de cette épileptique, n'est-elle pas une preuve évidente de son utilité dans ces sortes de cas ? n'arrete t'on pas efficacement par leurs moyen les progrès des virus dans les fluides du corps humain, occasionnés par les morsures des animaux venimeux ou enragés, ou produits par l'application des plantes vénéneuses ? D'après la perspective aussi avantageuse que nous offre la cautérisation par les cures nombreuses et miraculeuses qu'elle opère sans cesse avec utilité, on ne pourroit trop célébrer ses qualités spécifiques ; il est heureux pour l'espece humaine de trouver dans les souffrances d'un appareil effrayant un remède certain pour la guérison de ces maux. »[310]

Les rapports de Naudeau renvoie au postulat de Michel Foucault : « Je crois que ce qui a été cherché par l'Église (et relativement tôt, dès la seconde moitié du XVII^e^ siècle), c'est d'établir une ligne de partage entre cette chair incertaine, peccamineuse, que la direction de conscience doit contrôler et parcourir de son discours infini et méticuleux, et puis cette fameuse convulsion à laquelle on se heurte, qui est à la fois l'effet dernier et la résistance la plus visible ; cette convulsion dont l'Église va essayer de se débarrasser, de se dessaisir, pour qu'elle ne ressaisisse pas dans son piège tout le mécanisme de la direction. Il faut faire passer le convulsif, c'est-à-dire les paroxysmes mêmes de la possession, sur un nouveau registre de discours, qui ne sera plus celui de la pénitence et de la direction de conscience, et, en même temps, dans un autre mécanisme de contrôle. C'est là que commence à s'opérer la grande et célèbre passation de pouvoir à la médecine. Cette chair, par laquelle l'Église assurait son contrôle sur les corps, risque en effet d'être maintenant, par cet autre mode d'analyse et de gestion du corps, confisquée par un autre pouvoir, qui sera le pouvoir laïc de la médecine. D'une part, la convulsion va devenir, dès le XVIII^e^ siècle, un objet médical privilégié. À partir du XVIII^e^ siècle, on voit en effet la convulsion (ou tous les phénomènes apparentés à la convulsion) constituer cette espèce de grand domaine qui va être si fécond, si important, pour les médecins : les maladies de nerfs, les vapeurs, les crises. Ce que la pastorale chrétienne a organisé comme la chair est en train de devenir, au XVIII^e^ siècle, un objet médical. »[311]. Cependant, pour la région stéphanoise, nous sommes confrontés à une situation assez originale : la prise en charge par quatre groupes des convulsions : les guérisseurs, les convulsionnaires, les médecins et les adeptes de Mesmer. Ces quatre groupes se croisent dans cette prise en charge des corps, des pauvres en particulier. Certains jansénistes locaux furent attirés par le mesmérisme, en particulier les frères Bergasse de Lyon[312]. L'abbé Jacquemont était un « ami intime » de Louis Bergasse ; il refuse « d'attribuer au démon tout ce qu'il y a de merveilleux et d'extraordinaire dans le magnétisme et la catalepsie »[313]. D'ailleurs, Robert Darnton émet l'hypothèse que le mesmérisme « pourrait même être considéré comme un avatar laïc du jansénisme »[314]. Chaque groupe développe un discours

[310] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 119 dossier 52.
[311] - Michel Foucault, *Les anormaux. Cours au Collège de France (1974-1975)*, Paris, Le Seuil, Gallimard, 1999, p. 206-207.
[312] - Chantin, idem, p. 135.
[313] - Lettre François Jacquemont à Camille Jacquemont, 8 mars 1822, in Eugène Jacquemont, id., p. 210.
[314] - Robert Darnton, *La fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, p. 63.

société. Nicolas Bergasse, dans ses *Considérations sur le magnétisme animal ou sur les théories du monde et des êtres organisés*, ouvrage dans lequel il confirme, d'ailleurs, l'existence d'une société mesméristе à Saint-Etienne[315], entend restaurer l'harmonie de la « société naturelle » par la circulation du fluide mesmérien[316], émanation de l' « intelligence divine ». En quelque sorte, Bergasse semble associer le fluide mesmérien à la prémotion physique. Ses idées purent, d'après Darnton, exercer une influence sur Brissot, les Roland et Lanthenas, intéressés par le mesmérisme[317].
.

[315] - Nicolas Bergasse, *Considérations sur le magnétisme animal ou sur les théories du monde et des êtres organisés, d'après les principes de Mesmer*, La Haye, 1784, p. 136.
[316] - Pour un exposé des théories de Bergasse, voir Robert Darnton, op. cit., p. 115-133.
[317] - Idem, p. 119-120.

Chapitre III : Le corps, enjeu économique et politique

Le corps au travail

Le corps des ouvriers constitue à l'époque le centre des processus productifs ; il interpelle les observateurs de la région stéphanoise. Les maladies, les convulsions du corps sont l'objet d'une grande variété d'interprétations en cette fin du XVIII[e] siècle. Elles réunissent toutes les analyses sur le corps ouvrier que l'on retrouve au XIX[e] siècle, pendant lequel les observateurs vont se focaliser, selon les époques, plutôt sur l'une ou l'autre des explications : le milieu, l'alimentation, l'usure au travail, l'hérédité, l'hygiène, la morale... Alléon-Dulac, qui se targue de scientificité, dresse un tableau sinistre des maladies du peuple stéphanois : hydropisie, rachitie, vérole, asthmes, pleurésie, fièvres,… L'intérêt du texte d'Alléon-Dulac vient justement de la multiplicité de ses interprétations :

> « L'espèce des beaux hommes y est très rare ; l'influence du climat en serait-elle la cause ? Plusieurs sont d'une si petite taille quoiqu'elle soit d'ailleurs bien proportionnée, qu'elle excède à peine la taille de cinq pieds. La classe du peuple est remplie de bossus, de rachitiques, ou qui ont d'autres vices de conformation. Ces défauts sont ordinairement, ou les déplorables fruits du libertinage et des débauches des pères, ou les suites malheureuses des travaux excessifs auxquelles ils sont condamnés. Les femmes qui sont moins exposées que les hommes à ces pénibles exercices du corps, sont en général mieux faites. »[317]

Il insiste sur l'influence des conditions de travail sur la santé :

> « Il n'est pas étonnant que des ouvriers condamnés aux travaux les plus pénibles, et qui sont rarement interrompus, exposés sans cesse au feu le plus ardent, mal nourris, et presque toujours dans l'indigence, fournissent plus de sujets à l'hôpital »[318]

D'autres observateurs se focalisent sur les gestes et les méthodes de travail dans le dernier quart du XVIII[e] siècle. Le docteur Paret décrit un ouvrier canonnier assailli de mouvements convulsifs qui était dans « l'impuissance de se servir du bras dans lequel il disait ressentir des coups ou soubresaut, de même que dans la jambe du même côté, qui, la nuit souvent, le réveillaient, avec effroi »[319]. Jean-Marie Roland de la Platière décrit, comme nous l'avons vu plus haut, les mouvements convulsifs des ouvrières de la quincaillerie. Il est probable que le traité de Ramazzini sur les maladies professionnelles, traduit en français en 1777[320] ait influencé ces observations. En 1791, le docteur Balme de la ville voisine du Puy rédige un traité sur les efforts, illustrant la préoccupation locale pour cette question. Il définit l'influence des efforts ainsi :

> « On comprend le plus communément sous cette dénomination générale, une affection vive et douloureuse, survenue subitement à une partie quelconque, soit en élevant un fardeau, soit en prenant une position forcée, soit après avoir fait un exercice violent, etc. On sait qu'il en résulte des dislocations, des fractures, des déchiremens des parties musculaires, membraneuses, tendineuses, même quelques déplacemens de ces mêmes

317 - Alléon-Dulac, id.

318 - id.

319 - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 178 dossier 14 n°15, Paret, 1787 (?).

320 - Bernardino Ramazzini, *Essai sur les maladies des artisans, traduit du latin de Ramazzini, avec des notes et des additions : par M. de Fourcroy*, ..., Paris, Chez Moutard, 1777, 573 p.

parties: tous effets qui sont accompagnés de signes de contusion, de douleur, d'épanchement, ou échimoses, etc. »[321].

Il essaie d'en fournir les causes physiologiques :

« N'est-il pas évident que dans ces circonstances où l'effort a lieu dans les parties intérieures, déterminé ou caractérisé par un spasme local des parties inférieures, le sang est poussé vers le cerveau avec une telle impétuosité, que les veines ne peuvent suffire à son retour; ou enfin vers telle autre partie qui reçoit le choc ou l'impulsion, et dont la foiblesse de l'organisation ne peut résister à cette impétuosité? que c'est là la vraie cause des engorgemens locaux plus ou moins' considérables, et par conséquent propres à former des épanchemens, ou à procurer des hémorragies qui laissent peu d'espoir d'en arrêter les effets presque toujours funestes ?»[322]

Claude Denis Balme, dans un traité sur les dentellières, présentes dans le Velay et les montagnes proches de Saint-Etienne, fournit un ouvrage très intéressant sur les pathologies industrielles, dans la lignée de Ramazzini. Il y établit les conditions de travail de celles-ci comme causes principales de leurs maladies, en croisant plusieurs paramètres, à savoir, le milieu, l'alimentation, l'usure au travail. Il dénonce les revenus bas des dentellières, qui ainsi ne peuvent pas s'alimenter correctement, le manque d'aération des ateliers, les miasmes de la transpiration, l'usage des corsets et la sédentarité, si bien que « presque toutes sont affectées de *maladies chroniques* : ou ce sont des *pertes considérables* , des *apoplexies*, des *hémiplégies*, des *obstructions*, des *cachexies*, des *bouffissures*, des *ankiloses*, des *faiblesses dans les membres*, des *douleurs rhumatismales*, toutes *affections* qui les privent se tout exercice salutaire, et leur assurent une accablée d'*infirmités* : en un mot, c'est l'époque assurée de l'emploi de leur salaire amassé pendant des années avec tant de peines, et conservé avec tant de soin ; on aurait peut-être bien raison de dire qu'il devient la cause première de leurs *maladies* et de leur *mort.* »[323]. Il insiste également sur les conséquences de l'activité dentellière sur la vue.

Les inquiétudes des observateurs ont des motifs en grande partie économiques. Alléon-Dulac reprend le vieux débat né au XVI[e] siècle sur les vrais et les faux pauvres à la suite du *De subventione pauperum* (1526) de Juan Luis Vives. Il s'inquiète visiblement des « classes dangereuses »[324], qui alimentent la foule de la ville. Il veut mettre les « fainéants » au travail, car il ne faut pas « oublier qu'on a des terres à défricher, des colonies à peupler, des manufactures à soutenir, des travaux publics à continuer. »[325]. Il faudrait organiser l'hospice de la Charité en véritable usine faisant travailler les enfants avec un économe à sa tête[326]. Il veut compléter les ateliers d'apprentissage, déjà existants, de rubanerie pour les jeunes filles et garçons, par des ateliers de forge. Ses réflexions sont motivées par sa critique de la Charité, qui ne prend pas en compte la prévention de la pauvreté. Mais au fond, c'est l'ouverture de véritables *workhouses* à l'anglaise qu'il préconise. Le développement des providences, établissements accueillant et faisant travailler des enfants pauvres, concrétisa plus tard les vœux d'Alléon-Dulac, au XIX[e] siècle.

---

321 - C. D. Balme, *Mémoire de médecine…*, p. 13.

322 - C. D. Balme, op. cit., p. 97-98.

323 - M.C.D. Balme, *Recherches diététiques du médecin patriote sur la santé et sur les maladies observées dans les séminaires, dans les pensionnats et chez les ouvrières en dentelle,* Le Puy, Imprimerie de la Société typographique, 1791, p. 96-97. Mots en italique dans le texte.

324 - pour reprendre l'expression de Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1958, 361 p.

325 - Alléon-Dulac, id.

326 - Alléon-Dulac, id.

Dans les campagnes, le marquis de Poncins dénonce l'influence du milieu dans la prolifération des étangs dans la plaine du forez, responsables de fièvres :

> « si donc la fureur de les agrandir (les étangs) et de les multiplier continue, tout le Forez ne sera bientôt qu'un tombeau ; en effet, les cultivateurs de cette plaine portant la pâleur de la mort, ne sont autre chose que des squelettes ambulants, dont les bras se refusent à la culture, ou ne la peuvent donner que foiblement : ces parents languissants donnent le jour à des enfants encore plus atténués. Dans ces pays infortunés la vieillesse commence à quarante-cinq ans, la décrépitude à cinquante-cinq et très peu vont à soixante. »[327].

Ces fièvres provoqueraient la dépopulation :

> « Cette dépopulation a rendu les domestiques de campagne si rares, que leur salaire est monté à un prix excessif, et que même il arrive souvent qu'il ne peut pas trouver pour de l'argent. Ces mercenaires s'en prévalent pour faire la loi aux propriétaires de terres, à qui ils vendent fort cher des services assez mal rendus. On peut juger par là de la ruine qui doit résulter pour l'agriculture de la province. »[328]

Face à ces problèmes, le marquis de Poncins, militaire, certainement influencé par la physiocratie, a réformé l'exploitation de ses terres sur « deux cent arpents et mille méterées »[329]. Il prône un changement radical du rôle du patron, donnant directement les ordres et dirigeant son exploitation. En effet, à cette époque, et encore pour une bonne partie du XIX^{e} siècle, les tenants du capital n'interviennent dans le système productif. Ils ne sont pas les fabricants. Ils fournissent les matières premières (la soie par exemple pour la rubanerie) ou les terres. Les ouvriers se chargent de la production, avec leurs gestes, après négociation des tarifs avec le commanditaire, qui n'intervient pas dans les méthodes. Or, Poncins écrit : « Nous savons assurément que le gentilhomme et le bourgeois ne doivent pas travailler de leurs mains ; mais l'œil du maître peut donner l'ordre et le mouvement à cette grande machine d'agriculture »[330] et « Nous exhortons les propriétaires des terres à les faire valoir de leurs mains »[331], mais selon leurs capacités. En cela, nous pouvons penser que le marquis de Poncins est proche des physiocrates et à travers ce propos également : « nous devons faire tous nos efforts, puisqu'il s'agit de travailler au bonheur des hommes, à la richesse des citoyens, et au bien de l'Etat »[332]. Il s'appuie sur une vision inégalitaire de la société où chacun contribue à sa prospérité selon sa fortune et ses capacités intellectuelle et physiques[333]. Il expose ainsi ses réalisations et ses propositions : il a supprimé les métairies et a regroupé ses terres. Cette initiative lui a permis de centraliser son matériel et de diminuer la main d'œuvre et le bétail nécessaires, ainsi que la nourriture de ces derniers. Il s'est employé à déterminer des rations de nourriture pour les foyers et le bétail. Les ouvriers agricoles sont dirigés par des méthodes militaires, divisés en « détachements »[334] et commandés par des chefs : « Nous avons commandés en personne

---

[327] - Jean-Hector de Montaigne, marquis de Poncins, *Le Grand oeuvre de l'agriculture, ou l'art de régénérer les surfaces et les très-fonds ; ouvrage utile à tous les pays, mais particulièrement à l'usage de la province de Forez, accompagné de remarques intéressantes pour l'agriculture et la guerre*, Lyon, Faucheux, Paris, Veuve Duchesne, 1779, p. 225.

[328] - Poncins, op. cit., p. XXIX-XXX.

[329] - Idem, p. 19.

[330] - Id. ,p. 4.

[331] - Id., p. 5.

[332] - Id., p. 5

[333] - Voir Romuald Dupuy, « Du travail de la nature au travail dans la société chez les Physiocrates », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 110, 2009, p. 83-98.

[334] - Poncins, id., p. 20

jusqu'à deux cents moissonneurs ; que les ayant divisés par détachements, sous des chefs à qui nous donnions une haute paie, nous avons exécuté nos labourages, nos moissons et nos semailles avec un ordre et une célérité qui approchoient les manœuvres militaires »[335]. Il pense même à loger les familles dans des lieux qui font songer à des casernes ouvrières[336]. Cette « agroville » fait penser à l'organisation industrielle de la fin du XIX[e] siècle (concentration, contremaîtres, discipline, cadences,…), également aux systèmes latifundiaires de la vallée du Po, mais aussi à la collectivisation stalinienne ! Ainsi projette-t-il de « former une sorte de république ou société d'actionnaires, où chacun eût une action dans le produit net de la terre proportionnée au degré de talents et de travail qu'il y mettroit »[337]. Ici, Poncins s'éloigne des physiocrates qui ne font pas du travail des hommes un élément central et déterminant de la production des richesses[338]. Avec de telles cadences de travail, nous pouvons nous demander, non sans ironie, si l'épuisement physique, que les paysans appellent la « traîne »[339] décrit plus haut par Poncins est uniquement dû aux fièvres ! Pour l'industrie, Alléon-Dulac évoque l'usure au travail. Dans son *Traité des efforts*, Balme évoque également cette usure :

> « Le peuple la nomme *morfondement.* Elle embrasse même, suivant lui, toutes les maladies aiguës qui se développent à la suite des grands travaux, ou après des exercices violens. »[340]

> « On présume peut-être que c'est la même maladie désignée par divers auteurs sous le nom de *morfondure*, de *rhume catarrheux, coryza, phlegmathorragia. (Sauvages,* nos. meth. class. 9. ord. 3. gen. 22. sp. 2.) Mais comme le principe ainsi que la cause sont bien différens, et que ce rhume catarrheux n'est qu'un mouvement de la nature pour expulser une humeur muqueuse, suite et effet d'une transpiration arrêtée par le froid après un excès de chaleur, on ne peut y trouver aucune analogie, aucune ressemblance, puisque le morfondement vrai (…) est l'effet d'un effort »[341].

Ces paysans « portant la pâleur de la mort », ces « squelettes ambulants », décrits par Poncins montrent également la porosité de l'époque entre la vie et la mort. Peut-être, la culture populaire des revenants, des résurrections sur lesquelles nous reviendrons plus longuement, s'insère-t-elle dans cette ambiance de morbidité. Nous ne pouvons nous empêcher de comparer les attitudes corporelles de ses foréziens avec celles, contemporaines, des esclaves des Antilles. Ces « squelettes ambulants » font penser aux zombies haïtiens. Les convulsions renvoient à celles des cérémonies vaudous. Poncins, lui-même, compare la condition du manœuvre de l'agriculture à celle des esclaves : « quoique libres (…), quoiqu'il travaille plus qu'eux, il ne peut obtenir les besoins de la vie dont jouissent les nègres et les esclaves »[342]. Les adeptes du vaudou croient au pouvoir d'esprits ou des sorciers sur leurs corps. Ces derniers peuvent transformer les morts en zombies, incapables de contrôler leurs gestes et à la merci des sorciers, qui les font travailler. Les corps du zombie renvoient à un « discours caché » corporel ; ils représentent les corps asservis par les planteurs. Les pratiques convulsionnaires vaudous s'insèrent dans une culture de la résistance des corps à l'esclavage.

---

335 - Poncins, id., p. 19-20.
336 - Id., p. 39
337 - Id., p. 24
338 - Romuald Dupuy, op. cit.
339 - Joseph Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire, contenant des renseignements sur sa topographie, sa population, son histoire*, Montbrison, Impr. de Cheminal, 1818, p. 143.
340 - Poncins, id., p. 104
341 - Id., p. 105.
342 - Id., p. 29.

Les ouvriers semblent avoir une certaine connaissance de l'économie de leur corps. Le récit de Benoît Malon à propos de la mort de son père en 1844 est révélateur de cet état d'esprit :

> «Mon père avait eu l'année précédente sa dernière pleurésie : « Il faut faire attention », avait répété ma très bonne grand-mère, mais la prudence, en fait de maladie, n'entre pas dans les mœurs paysannes. Un jour de mars, mon père se hâta outre mesure au travail pour gagner deux heures qu'il voulait prendre pour semer un plant de pommes de terre à lui. Il se hâta encore plus en route, vint presque au pas de course pour gagner un quart d'heure, arriva ruisselant de sueur, sa veste sous le bras, but une écuellée d'eau fraîche et, sans remettre sa veste, tailla sous un auvent aux froids courants d'air les pommes de terre destinées à servir de semence. Cela lui prit trois quarts d'heure, il courut ensuite à son champ avec sa pioche et son sac et termina sa plantation dans la soirée, en dépit d'une grande lourdeur de tête et de frissons qui lui faisaient claquer les dents. Il ne put manger. « J'ai froid », dit-il. Ma mère et ma grand-mère parlèrent de le faire transpirer. « Ce n'est pas la peine, je ne veux que dormir, je suis rendu. Il se coucha, ne dormit pas, ne put se lever le lendemain matin. « Il me faut un peu de repos », dit-il. Le repos définitif allait venir pour lui ; trois jours après il était mort. Il avait à peine trente-trois ans. Ainsi tomba mon père parmi les oubliés sur le champ de bataille du travail »[343].

Dans cet extrait, l'économie du corps est centrale ; elle s'appuie sur une gestion, pas toujours possible, nous le constatons ici, des efforts, du temps de travail et des techniques utilisées, par le travailleur lui-même. Poncins rompt de toute évidence cette économie. Pour la Manufacture d'armes, les inspecteurs se heurtent à cette mentalité, comme l'a montré l'historien Ken Alder[344], ce refus des canonniers devant les essais de contrôler le temps de travail et les techniques. Roland de La Platière est animé, comme il le sera également dans ses écrits futurs, par son souci de conseiller les « bonnes » méthodes de travail[345]. Dans un *Mémoire sur la Manufacture de Saint-Etienne en Forêt* des années 1760, un inspecteur royal de la Manufacture expose la méthode pour mater ces corps rebelles :

> « L'ouvrier, qui fait la principale et la plus nombreuse partie de la Fabrique, mérite d'être protégé, exige d'être contenu. Les services qu'il rend doivent lui attirer une attention particulière de la part de la Cour qui lui assure une suite de travail qui fait toute sa ressource; mais il ne faut pas lui laisser apercevoir qu'il est nécessaire, qu'on a besoin de lui. L'ouvrier est une espèce d'animal rétif qui souvent recule lorsqu'on veut qu'il avance. Ses besoins et ceux de sa famille sont les seuls motifs qui le déterminent à travailler et sa crainte de manquer d'ouvrage l'excite, seule, à travailler assidûment. »[346]

L'activité de l'ouvrier peut donc être contrôlée par une gestion des commandes données par les patrons. Le rapport le compare à un animal, un âne. Eloignés du processus de civilisation, de par leur mode de vie, leurs mœurs, leurs corps agités, non « contenus », les ouvriers sont proches de l'animalité pour les observateurs de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Cette animalité, une forme

---

[343] - Benoît Malon, *Une jeunesse forézienne*, textes rassemblés, présentés et annotés par Claude Latta, Lyon, J. André, 2008, p. 44-45.
[344] - Ken Alder, id.
[345] - Gérard Klotz et Roland Saussac, « Jean-Marie Roland de La Platière (1734-1793) », in *Economistes en Lyonnais, en Dauphiné et en Forez*, Lyon, Institut des sciences de l'homme, 2000, p. 313-314.
[346] - Galley, *L'élection de Saint-Etienne…*, p. 390-391.

de monstruosité, est soulignée dans l'extrait d'Alléon-Dulac cité plus haut. Les mêmes remarques émanent d'autres observateurs[347], en particulier Roland, à propos des habitants de Saint-Chamond : « Le sang n'est pas beau ; le sexe est laid : mais tout le monde est robuste. »[348]. *A contrario*, évoquant quelques artisans qui devraient servir de modèles aux autres, Alléon-Dulac écrit à propos du canonnier Bouillet : « La beauté de son âme était peinte sur son visage »[349]. La morale ferait ainsi la différence entre les bons et mauvais ouvriers[350]. Ces appréciations sur le corps et le visage sont peut-être influencées par la réception du canon classique vitruvien, réaffirmé par Winckelmann dans l'*Histoire de l'art dans l'Antiquité*, traduit en français en 1767. Ceci dit, le maître maçon stéphanois Claude Beneyton expose les proportions du corps de Vitruve dans son manuscrit de la seconde moitié du XVIII[e] siècle :

> « Les proportions du corps humain étendu les pieds et les mains, le nombril est le centre. La longueur de tout le corps est huit fois la hauteur de la tête, qu'on divise en quatre parties égales par la longueur du nez, compté de deux pouces et un quart. La tête en forme d'œuf aurait neuf pouces de hauteur, ce qui ferait pour la hauteur de l'homme cinq pieds quatre pouces. Du bout du menton au haut du front est la longueur de la main, ou l'empan. Deux fois le tour du pouce font le tour du bras. Deux fois le tour du bras font le tour du cou. Deux tours du cou font le tour de la ceinture. »[351].

La remarque d'Alléon-Dulac renvoie également à l'influence très probable de Lavater sur le visage, comme miroir de la personnalité, avec son ouvrage *L'Art de connaître les hommes par la physionomie* (1775-1778). Les Roland s'intéressèrent vivement à ses travaux dans les années 1780 ; Lavater dessina la silhouette de Roland, sa femme Manon et leur fille[352]. Lavater établit les canons du visage idéal et « rejette l'anormalité vers la déviation physique et morale »[353]. L'historien Alphonse Aulard « a dénoncé les « égarements physionomistes » de Mme Roland qui jugeaient d'abord les personnages sur leur apparence, ne supportant pas les hommes laids »[354]. En 1788, suite à son exposé sur les artisans modèles, dont Bouillet, Alléon-Dulac conclut :

> « je vous dirait seulement qu'avec des ouvriers aussi parfaits, les fabriques de Saint-Etienne n'ont aucune révolution à craindre »[355].

---

[347] - Voir la *Lettre de Jacques Demichel à Dubreuil*, in Jean Combe, « Visite en Forez…, p. 13.
[348] - Jean-Baptiste Roland de La Platière, idem, p. 451.
[349] - Alléon-Dulac, id.
[350] - Arlette Farge, « Les artisans malades de leur travail », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations,* n° 5, 1977, p. 993-1006.
[351] - Beneyton, *Abrégé de l'histoire cronologique de la ville de St Etienne de Furan en Forez contenant dans la première partie son établissement & les principaux évènements, dans la seconde partie la description de toute la ville & des principales parties qui la composent : à St Etienne ce 20e avril 1749*, manuscrit, 1749, Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, p. 183 de la transcription en ligne sur le site internet de la Bibliothèque.
[352] - *Mémoires de Mme Roland*, t. I, Paris, Auguste Durand, 1840, p. 208.
[353] - Antoine de Baecque, *Le corps de l'Histoire : métaphores et politique*, 1770-1800, Paris, Calmann-Lévy, 1993, p. 289.
[354] - Alphonse Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, Paris, Colin, 1901, p. 409, cité in A. de Baecque, op. cit. , p. 260.
[355] - Alléon-Dulac, id.

Les corps révolutionnaires

Les conceptions de Lavater semblent avoir orienté les discours de la réaction thermidorienne sur le représentant en mission dans la Loire terroriste Claude Javogues en 1793. A l'image des pauvres, dont il clame être le défenseur, Javogues est animalisé :

> « C'était un homme d'environ trente-cinq ans, avec un commencement de ventre ; carré des épaules, trapu, la voix cassante, la tête ronde à cheveux ras, les yeux clairs, gris et durs, sous des sourcils bourrus, la bouche largement fendue, aux lèvres minces et colériques ; les joues bises encadrées et mal plantés ; enfin une de ces figures de dogue dont on dit : il ne doit pas être bon les jours »[356]

> « Javogues… était un vrai butor, semblable à un dogue qui vient de rompre ses chaînes : il paraissait toujours prêt à se lancer sur le premier venu et à le déchirer à belles dents, toujours l'injure et la menace à la bouche, il ne respirait que le sang et le meurtre et brûlait de s'y plonger »[357]

Javogues incarne à lui seul le corps de la Terreur, à laquelle le peuple est associé. Il est l'expression même du corps carnavalesque bakhtinien. Les témoignages rapportent des attitudes et des propos dans lesquels dominent le grotesque, les références au bas corporel et au sexe, au banquet. Ainsi Busson, ingénieur des Ponts et chaussées, écrit-il ces propos dans une lettre à Pache, maire de Paris, citée par Colin Lucas :

> « Javogues, les officiers municipaux, et ceux qui étaient de *nos amis*, mangeaient du saucisson avec du pain blanc qu'on avait saisi à un boulanger… buvaient de la bière et du vin à la barbe du peuple qui humaient les sermons du représentant et qui disaient dans son patois : *avisa, avisa que lous Bougres ! ils se soulont bien, et nous nous avisons*. Les officiers municipaux et nos amis se jetaient de petites boules de pain blanc à la figure pour s'amuser. Un des spectateurs voulut faire des observations à Javogues sur les taxes arbitraires qu'il faisait, il cria au chef de la garde révolutionnaire *: Sacré mille foutre, arrêtez-moi ce bougre-là ; que je le fasse fusiller*.
>
> La citoyenne Fressinnette, vieille fille (qui a mené et mène sa vie libre) était instruite qu'on l'avait taxée à un taux qui excédait sa fortune, accourut à la séance pour faire des représentations à Javogues qui lui dit à haute voix : « Tu es une sacrée garce, une sacrée putain, tu as plus t… de coups avec les abbés que je n'ai de cheveux sur la tête ; ton c… doit être large si large que j'y entrerais tout entier. » Il ajouta ensuite par supplément : « Toutes les femmes sont de sacrées garces, des sacrées putains ; ce sont nos pots de chambre, etc., etc… » il reprît ensuite : « J'entends parler des muscadines. »

---

[356] - Cité, sans source, comme description contemporaine par François Gonon, *Un Forézien célèbre : Claude Javogues, 1759-1796 : biographie générale, ses actes, ses paroles, documents officiels et particuliers*, Saint-Etienne, Imprimerie de la Loire, 1938, p. 95, repris par Colin Lucas, *La Structure de la Terreur : l'exemple de Javogues et du département de la Loire*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1990, p. 54. Notons que Gonon était proche des maurassiens…

[357] - A. Birembaut, « Javogues vu par C.-A. Alexandre », *Annales d'Histoire de la Révolution Française*, 1967, cité par Colin Lucas *La Structure de la Terreur...*, p 54.

Il dit à la fille du Maire qui a environ vingt ans : « tu es une sacrée bougresse, une sacrée putain, mais bonne patriote pour cela. »

Il embrassa plus de cent fois la jeune fille qui était assise à côté de lui ; il lui porta la main sur le sein, elle lui flanqua un bon soufflet en lui disant : « Comment, toi représentant du peuple, tu t'oublies à ce point-là ? » Il lui répondit : « Foutre, vois-tu bien, je ne ferais pas tant de mal en prenant cent tétons qu'en volant un sou de six liards

Je ne crois pas que de pareilles orgies soient bien propres à régénérer nos mœurs.

Il y a plusieurs gueuses, plus gueuses que ces filles qui raccrochaient autrefois sur le port au blé à Paris, qui vont voir Javogues qui prend ses ébats avec elles ; il y en a une de ces gueuses dont la fille appelle Javogues son papa. »[358]

Tout l'univers rabelaisen figure dans cette description : univers dionysiaque, abbés lubriques, bas corporel (« foutre » ; « ton c… doit être large si large que j'y entrerais tout entier » ; « pots de chambre » ; …), banquets orgiaques, scénographie des interdits : jouer avec la nourriture, injures obscènes, sexualité des moines, liberté sexuelle des femmes, rapports charnelles aves des mineurs … L'univers des chansons évoquées plus haut se retrouve : la citoyenne Fressinnette ressemble à la « Mandrelly » ; Les pots de chambre évoquent la « Jajanda » et le banquet, « Lou bal de chi Turlurette », d'autant plus que la nourriture est le fruit d'une sorte de vol. Javogues incarne le renversement carnavalesque, le bouffon devient le roi, le roi des gueux ; son corps est le contraire du roi idéalisé, mais il fait penser aussi au roi cochon, illustration de Louis XVI animalisé dans les caricatures révolutionnaires[359]. L'homme du peuple gouverne. Le discours caché devient le discours politique, mais un discours moral dans la lignée de Sade : « Feurs[360] serait traitée comme Sodome »[361]. Le lieu décrit ci-dessus fait penser au lieu clos sadien analysé par Roland Barthes[362]. Javogues y traque les corps, scrute leur transparence, car ils sont perçus comme le reflet de l'âme, selon une dynamique qu'Antoine de Baecque a mis en évidence. Ce dernier évoque le discours sur les attitudes du corps dans la presse terroriste, en particulier sous la plume de Marat, qui fustige les mœurs orgiaques et sexuelles de l'aristocratie débauchée et les tares physiques, miroirs de leur corruption[363]. Les discours thermidoriens sur Javogues empruntent la rhétorique terroriste. Colin Lucas souligne que la brutalité et la vulgarité n'étaient pas spécifiques à Javogues à l'époque[364] et insiste sur la construction du personnage par la réaction thermidorienne, en revanche, la brutalité physique de Javogues a été décrite par les témoins de diverses tendances politiques. Comment la population de la Loire a-t-elle perçu cette mise en scène du pouvoir par Javogues, représentant en mission ? La fille du maire de Feurs lui rétorque : « Comment, toi représentant du peuple, tu t'oublies à ce point-là ? ». Le souvenir sanguinaire de Javogues, chargé de réprimer la révolte fédéraliste de 1793, a laissé une empreinte négative durable. Peut-on utiliser la culture populaire pour gouverner ? Javogues est issu de la bourgeoisie forézienne. Comme les autres élites, il semble fortement empreint de la culture locale. D'autres témoignages le décrivent comme quelqu'un d'affable et de

[358] - Adrien Sée, *Le procès Pache*, Société d'Histoire de la Révolution française, Paris, 1911, p. 42-46, cité par C. Lucas, *idem*, p. 61.

[359] - Annie Duprat, « Du Roi-père au roi-cochon », in Roger Bourderon (dir.), *Le Jugement dernier des rois*. Actes du colloque tenu à Saint-Denis du 2 au 4 février 1989, La Garenne-Colombes, Editions de l'Espace Européen, 1992, p. 81-90.

[360] - Nouveau chef-lieu du département de la Loire.

[361] - AN, D III 349, cité in Colin Lucas, id., p. 59.

[362] - Roland Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Le Seuil, 1971, 194 p.

[363] - Baecque, idem, p. 280-284.

[364] - Lucas, op. cit., p. 55.

« civilisé »[365]. Javogues semble agir comme le reste des élites, que nous avons étudiées, avec excès cependant. « Avant tout, Javogues est démocrate : il se compte parmi ceux dont la seule préoccupation a toujours été le bonheur du Peuple »[366], affirme Colin Lucas. Mais son « populisme » a-t-il séduit le peuple ? Derrière son style carnavalesque, se profile la volonté de « transparence des corps », pour reprendre l'expression d'Antoine de Baecque, de traquer les suspects à travers un corps soi-disant déchiffrable, pour instaurer la vertu, valeur révolutionnaire. Javogues est en cela l'expression du double texte caché que nous avons évoqué à propos de la bourgeoisie locale.

Cette politique de « transparence des corps » se réalise avant Javogues pendant la Révolution en Forez. A Saint-Etienne, plusieurs ordonnances municipales restreignent la fréquence des bals et interdisent les masques : l'arrêté de la municipalité de Saint-Etienne du 28 décembre 1790 autorise les bals de 15 heures à 21 heures et défend le port des masques[367], celui du 13 février 1791 institue des peines d'amende pour le port de masques et de déguisements. La municipalité n'interdit pas pour autant le carnaval, expression d'une critique du pouvoir, comme l'a souligné Mona Ozouf à propos d'autres lieux[368]. Peut-être que le combat était perdu d'avance… La récurrence des arrêtés contre les masques montrent la résistance des populations. De nouveau, un arrêté est promulgué le 23 janvier 1792 interdisant la vente et le port des masques dans les lieux publics et privés, interdiction d'en vendre afin de « veiller à la sécurité publique, de déjouer les desseins perfides de nos ennemis qui veillent jour et nuit pour nous surprendre, prennent mille formes, se plient en différents sens, et profitent de toutes les circonstances pour faire quelques progrès dans le système contre-révolutionnaire. »[369]. Les contre-révolutionnaires peuvent se cacher derrière masques et déguisements, instruments du complot contre-révolutionnaire. Ils n'ont pas figures humaines et sont des sortes d'esprit, de fantômes venus du passé, d'êtres irrationnels, fruits de passions en quelque sorte, auxquelles les autorités révolutionnaires opposent la raison. « Ils sont passés ces temps de folies humaines, où le Français cherchait dans la fougue des passions et dans les plaisirs des peuples barbares, à se dédommager des mots qui étaient attachés à sa condition d'esclaves : aujourd'hui, c'est dans l'union de tous les citoyens, dans les bienfaits de la révolution, dans la douce égalité, dans les embrassements fraternels, qu'on doit trouver ses plus chères jouissances, et la joie pure qui doit exciter tous les cœurs. »[370]. Nous retrouvons ici les thématiques sociales du Carnaval et le rôle des passions sur le corps. Le texte, cependant, rédigé certainement par les élites, ignore les problématiques sociales. Quelques temps plus tard, un marchand, nommé Coignet, fut condamné pour l'exposition de masques dans sa vitrine[371].

Les fêtes officielles ne bannissent pourtant pas toute la culture carnavalesque. Nous disposons de trois textes intéressants sur celles de Saint-Etienne : un compte-rendu de la fête du 10 nivôse an II en l'honneur de la prise de Toulon (annexe IV), une description mêlant plusieurs fêtes par l'ouvrier Morel (annexe V) et une lettre du Commissaire Dorfeuille relatant la fête de la Raison

365 - Idem, p. 58.
366 - Id., p. 63
367 - M. A. Chardon, *Un Procès de masques à Saint-Etienne en 1792*, tiré à part du *Mémorial de la Loire*, 10 Février 1875, Saint-Etienne, Théolier, 1875, p. 4.
368 - Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire : 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, p. 276.
369 - M. A. Chardon, *Un Procès de masques…*
370 - M. A. Chardon, op. cit..
371 - Idem, p. 8-14.

(annexe VI). Les fêtes décrites s'apparentent aux mascarades antireligieuses[372], qui se sont développées un peu partout en France, en particulier dans le Sud-Est[373]. Ces fêtes sont lancées à l'initiative des Sociétés populaires des sans-culottes. Pour Saint-Etienne, cependant, le rôle de Dorfeuille[374] semble avoir été déterminant. Ancien comédien et pamphlétaire, il est probable qu'il en ait supervisé partiellement ou totalement la scénographie[375]. Nous constatons à la lecture des descriptions la reprise des rituels carnavalesques dans ces fêtes républicaines, l'utilisation de la culture populaire dans un but politique, comme la rhétorique de Javogues, dont Dorfeuille était d'ailleurs le compagnon de beuverie[376]. Cependant, cet emprunt n'est absolument pas spécifique à Saint-Etienne[377]. Certaines estampes, conservées à la Bibliothèque nationale de France, ressemblent exactement aux descriptions des fêtes décrites dans ces trois documents (voir annexes VIII et IX). Dans ces fêtes, les divers éléments du carnaval ou du charivari sont réemployés : les chars - « le tombereau, traîné par deux ânes qui portoit les rois coalisés et M. Pitt, chargés de chaînes. On voyoit à la suite du tombereau un mannequin représentant la ville de Toulon »[378]-, la lubricité - « un mannequin représentant la ville de Toulon costumé avec l'indécence et l'impudeur des filles perdues. Elle portait cette inscription sur la tête : *J'étois jadis française je m'appelois Toulon* ; celle-ci sur la poitrine : *J'ai trahi ma Patrie*; et cette autre sur le ventre : *Je suis la putain des rois*. »[379]- le grotesque - Sur l'une était le nommé Griottier le Fou, passementier, qui était orné et superbement paré à la manière des riches nobles. Lequel était mêlé avec des vieillards et autres crapuleux qui leur faisaient des outrages, moqueries et des sottises pour faire voir que l'on se moque des grands de ce dit temps. Et le susdit Griottier faisait le désolé, comme désespéré, avec beaucoup de grimaceries. »[380]-, l'âne des charivaris - « l'on a fait des processions où l'on a mené dans les rues des ânes couverts des habits sacerdotaux »[381] ; « Un ex-prêtre représentait le *Fanatisme;* il était vêtu d'une longue soutane, il avait un masque hideux derrière la tête, il portait cette inscription : *Je suis l'ennemi du genre humain.* Il avait des oreilles d'âne, de longues griffes, il était chargé de chaînes »[382]-, l'inversion du monde – le jugement des rois, du Pape et des prêtres ; « un char auquel on avoit attelé un bœuf et un cheval ; les portières et les jalousies de la voiture étoient ouvertes et laissoient voir sur le siège un homme pauvre, au maintien timide et couvert de haillons, assis à côté d'un homme superbement vêtu qui, en le serrant dansées bras, en le pressant contre sa poitrine, présentoit le spectacle touchant de l'Egalité sociale »[383] ; « Les pauvres tenaient le premier rang. Les

---

372 - Sur la critique de ce terme, voir Serge Bianchi, « Les mascarades de l'an II dans la région parisienne », in Jean Nicolas (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale : XVIe-XIXe siècles.* Actes du colloque de Paris, 24-26 mai 1984 organisé par l'Université Paris VII-C.N.R.S., Paris, Maloine, 1985, p. 149.

373 - Michel Vovelle*, La Révolution contre l'Eglise. De la Raison à l'Etre suprême*, Bruxelles, Complexes, 1988, p. 167.

374 - A propos de Dorfeuille, voir Jérôme Croyet, *La mission du Commandant Albitte dans l'Ain*, Maîtrise d'Histoire, Université Lyon II, 1996. URL : http://www.memoireonline.com/01/08/874/m_la-mission-du-representant-albitte-dans-l-ain8.html

375 - Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, t. II, Saint-Etienne, Loire Républicaine, 1904, p. 184 et 345.

376 - Jérôme Croyet, op. cit.

377 - Serge Bianchi, op. cit., p. 155-156 ; Michel Vovelle, op. cit., p. 166.

378 - Annexe IV

379 - op. cit.

380 - Annexe V

381 - op. cit.

382 - Annexe VI

383 - Annexe IV

enfants des deux sexes de l'hôpital étaient servis par quelques municipaux. »[384] , les autodafés, le banquet carnavalesque et les danses – « La fête a été couronnée par un repas qui n'a pas eu de pareil dans la république. Vin, pain, bonne chère, tout était commun. Chacun avait apporté sa portion : nous étions plus de cinq mille. (…) Le plaisir éclatait dans tous les yeux, la joie était universelle, et nous n'avons interrompu trois ou quatre fois notre agape civique, notre sublime banquet fraternel, que pour crier à tue-tête et du fond du cœur : *Vive la république! Vive la Montagne!* » On a chanté ensuite, on a formé des ronds, on a dansé, on s'est embrassé »[385] -. Mais insiste Dorfeuille : « la chasteté et la pudeur n'ont reçu aucune insulte. »[386]. Les mascarades furent désapprouvées par de nombreux conventionnels, parmi lesquels Danton, Robespierre et même Hébert, dont Dorfeuille et Javogues sont proches politiques. Robespierre y voyait une manifestation de l'athéisme[387].

Dire que ces fêtes se caractérisent par une visibilité des corps relève de l'euphémisme. Dans son ouvrage sur la fête révolutionnaire, Mona Ozouf explique que cette dernière se caractérise par la disparition de la « protection sacralisante » de la fête d'Ancien Régime[388]. De fait, nous formulons l'hypothèse que cette désacralisation touche les corps. Nous assistons à une désacralisation des corps prolongeant la dynamique observée avec la médecine et l'économie dans ses désirs de rationalisation. Une véritable gradation dans ce processus se profile à travers la scénographie. La fête s'attaque aux apparences, aux habits, symbole du statut social, qui sont désacralisés : des gens du peuple s'habillent en aristocrates sur les chars ; on profane les insignes du pouvoir : «on leur jetait de la boue des ordures à leurs superbes couronnes et parures »[389], « il jette loin de lui sa soutane, la foule aux pieds avec l'indignation de l'homme libre »[390]. Les représentations corporelles sacrées sont détruites : les statues des saints, « Le sieur Coupa trainait le Bon Dieu dans les rues »[391]. Les corps sont animalisés : les prêtres deviennent des ânes à leur tour. Succède la décarnation des corps réduits à des mannequins, perçues comme des « fantômes », par l'ouvrier Morel. La déshumanisation, l'aliénation débouche sur l'anéantissement par les décapitations symboliques ou réelles, la crémation purificatrice et la réification : « La femme d'un nommé Vouthier, mathevon, prenait plaisir à voir tomber les têtes de ces pauvres malheureux et avait un crâne d'une des têtes, qu'elle avait rangé et approprié, où elle buvait. »[392] (Il nous faut, bien sûr, prendre cette anecdote avec précaution).

En filigrane, nous semble-t-il, intervient une critique des débauches sexuelles associées aux anciennes élites de l'Ancien Régime. L'historien contre-révolutionnaire Alphonse Balleydier affirme même, sans citer ses sources, que défilaient pendant la fête du 10 nivôse des mannequins « du grand turc, de sa sultane favorite et d'une demi-douzaine d'eunuques, ceux-ci représentés d'une manière indécente, très-peu en rapport avec la prétendue sévérité des mœurs républicaines. »[393]. Toulon

[384] - Annexe VI
[385] - op. cit.
[386] - idem.
[387] - Serge Bianchi, idem, p. 155.
[388] - Mona Ozouf, op. cit., p. 277-278.
[389] - Annexe V
[390] - Annexe IV
[391] - Annexe V
[392] - Annexe V
[393] - Alphonse Balleydier, *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française (1789-1793)*, Tome II, Paris, Martinon, 1846, p. 338.

était représentée en « p… des rois »[394]. L'âne était utilisé dans les charivaris pour fustiger les unions hors normes entre jeune et vieux en particulier. Peut-être, les ânes symbolisent ici la dénonciation du célibat jugé malsain des prêtres et une supposée sexualité cachée en dehors du mariage. Face à la sexualité « non productive » des prêtres et des eunuques sont représentées des images d'une sexualité « saine », régénératrice, vertueuse, qui ne se fera qu'après le sacrifice des corps anciens et en répandant le sang de ces derniers. « On a chanté ensuite, on a formé des ronds, on a dansé, on s'est embrassé, et la chasteté et la pudeur n'ont reçu aucune insulte »[395], raconte Dorfeuille, qui rajoute : « C'est que le peuple était là dans toute sa pureté originelle ; c'était la nature, c'était la vertu. L'antiquité n'a rien produit de comparable. Où étais-tu, Jean-Jacques? tu aurais fait un bon dîner. ». Le retour à l'état de nature rousseauiste, à une régénération des hommes[396], est mis en scène dans ces fêtes : « Il y avait des jeunes gens, garçons et filles, en blanc comme des chérubins, et des corbeilles de fleurs qu'ils se mettaient et [dont ils] jonchaient les rues au passage »[397] ; « Et les abbés Peurière, Julliard et Baudin suivions les dits ânes et déclamaient les plus abominables propos sur la religion, que la religion était des mensonges et qu'ils avaient trompé eux-mêmes le monde. Dans ce cortège était un paysan qui semait du blé et Sauvignet du Quartier Gaillard était devant eux avec une araire pour sillonner »[398]. Cette régénération entraîne celle des corps de ces « hommes nouveaux », qui seront les bases d'un nouveau peuple (les femmes enceintes défilent) :

> « Marchoit après, un groupe formé par deux jeunes filles vêtues de blanc, dont l'une représentoit la Raison et l'autre la Nature et par un jeune homme d'une complexion vigoureuse et dont l'attitude respiroit la majesté. Il portoit d'une main une pique à laquelle on avoit attaché cet écriteau : *Contre les rois* et de l'autre un rameau d'olivier avec celte inscription : *Pour les peuples*. Ce jeune homme dans la force de l'âge figuroit le Peuple françois, sortant vigoureux et régénéré du berceau de la République. Il marchoit entre les deux jeunes filles qui le regardoient d'un œil de complaisance et paraissoient observer tous ses mouvements. »[399]

Ce jeune homme est l'incarnation d'Hercule, représenté également pendant une fête sur « une bannière qui représentait Hercule avec une massue qui assommait l'Hydre, serpent monstrueux qui avait plusieurs têtes et brisait les chaînes des esclaves »[400]. Hercule symbolise le réveil du peuple se réveillant de son apathie, il incarne le corps français de la Nation, une sorte de Léviathan, mue par une énergie unique[401]. Le sculpteur stéphanois, installé à Paris, Augustin Dupré le représente sur la pièce de 5 francs de l'an V : fig. 13. Un « transfert de sacralité »[402], pour reprendre les termes de Mona Ozouf, des anciens corps sacrés (statues, prêtres, rois) à Hercule[403] s'opère. Le commentaire de Morel sur la bannière nous renseigne sur la perception des populations, si on se fie à son jugement assez antirévolutionnaire : « Le monde croyait que c'était la représentation de l'Apocalypse ; mais néanmoins ce temps était vraiment… puisque l'on fit tant d'horreurs. ». La

394 - Lettre de Dorfeuille, cité par Balleydier, op. cit., p. 337.
395 - Annexe VI
396 - Serge Bianchi, id., p. 154.
397 - Annexe V
398 - Annexe VI
399 - Annexe IV
400 - Annexe V
401 - Baecque, idem, p. 376-381.
402 - Ozouf, idem, p. 322.
403 - Notons que l'association du roi à Hercule remonte à François 1er.

signification de la symbolique révolutionnaire et la sacralisation de corps nouveaux semblent échouer auprès, du moins, d'une frange de la population. Les spectateurs observent à travers le filtre de leur culture, abreuvée de religion. La « politique du peuple », pour reprendre les termes de Roger Dupuy, qui a analysé cette culture politique spécifique[404], se révèle bien différente des élites. Morel affirme donc que les contempteurs de ces fêtes déchristianisatrices ont été punis par la main de Dieu :

> « Aussi tant de jeunesse qui se plurent à danser dans les dites églises, et il en reste encore, qui font triste figure. La plupart ont fait triste fin. L'on en connaît encore de ces filles qui dansaient toutes les décades, qui sont mortes perclues de leurs membres et de l'usage, qui ont souffert malgré leurs moyens aisés. »[405]

D'après Morel, les acteurs de la déchristianisation de décembre 1793 connurent les foudres divines :

> « Baussolet qui était un petit butor mal fagoté porteur de falot aux bourgeois. Lorsque l'on descendit le Bon Dieu de la Grand'Eglise, (il) prononça ses mots : « Voici celui qui nous a trompé ». Aussitôt, (il) tomba mort. Et le maçon qui descendit (le Christ) s'estropia et mourut de cela. Ce fut le 9 janvier de la susdite année, et ce même jour, le surnommé Marie Joseph Jacod, fut estropié, son bras emporté par une pièce de canon, qu'il bourrait, duquel il mourut le 10. Le dit Jacod, la décade avant, à la Place Polignais, avait profané Saint-Ennemond, en le portant au feu ; selon qu'il fut rapporté, c'est la main et son bras dont il s'était servi pour la profanation, que la dite pièce de canon lui emporta causant la mort. Et le sieur grand Reynard, qui fit boire son cheval dans le Saint Calice, après avoir fait boire différentes personnes, n'a pas été puni de Dieu tout de suite, ayant resté quelques années impuni. Mais néanmoins châtié et mort dans les prisons de Lyon d'une mort secrète que Dieu permit ainsi »[406].

[404] - Roger Dupuy, *La politique du peuple, XVIIIe-XXe siècle : racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, 251 p.
[405] - Annexe V
[406] - Manuscrit Morel, cité in Thermeau, p. 42.

Fig. 13 : pièce de 5 francs en argent, Première République An V (1796), première émission du Franc, graveur Augustin Dupré, type "Union et Force" - 35 mm, 25 g - Cabinet des médailles n° BN 3905

Or la Société Populaire d'Armeville (nouveau nom donné à Saint-Etienne) s'était prononcée en novembre pour la panthéonisation du « Sans-culotte Jésus »[407]. Elle adressait sa demande au Comité de Salut public en ces termes :

> « le peuple croit stupidement encore que ce morceau de bois mis en croix est la vraie image de cet Etre éternel qui anime tout et que personne n'a vu. Jésus homme fut un des premiers amis du peuple ; aussi périt-il de bonne heure et fût-il sacrifié par les despotes, les prêtres et les nobles de son temps. S'il est devenu un dieu, c'est sans s'y attendre et par la trame scélérate des prêtres qui ont profité de l'enthousiasme d'un peuple qui l'aimoit pour le déifier, vivre à ses dépens et sans rien faire. La Société républicaine d'Armesville qui ne croit pas plus aux miracles qu'aux sorciers et aux revenants voudroit qu'on abattit le fanatisme et qu'on honorât Jésus ; en conséquence, elle réclame pour lui les honneurs du Panthéon à côté des vrais amis du peuple; que tous les temples qu'on lui a élevés soient consacrés à la Raison et à la Vérité ; que son buste y soit placé avec ceux de Marat, Peletier, Chalier et autres victimes de la Liberté »[408]

La thématique du sans-culotte Jésus était présente dans certains écrits d'Hébert ou de Lamourette, mais sa désacralisation et sa panthéonisation semblent assez originales. Lamourette avait un discours assez proche faisant du Christ le précurseur du combat pour la liberté et l'égalité,

[407] - Galley, idem, p. 180.
[408] - Cité dans Galley, id., p. 180

mais ne remettait pas en cause la divinité du Christ[409]. Le texte, voté sous l'impulsion du commissaire Châteauneuf-Randon, introduit la thématique présente sur tout le XIX^{e} siècle, au moins, dans la région stéphanoise du Christ ouvrier, sur laquelle nous reviendrons. Mais ce texte proclame également la désacralisation de la croix et une hostilité envers l'Eglise, préalable à la déchristianisation. Des manifestations de protestation s'en suivirent dans la population stéphanoise[410]. Les mascarades furent ordonnées ensuite en décembre. La perception apocalyptique de ces fêtes est également présente dans le témoignage d'un ouvrier patriote, Pupil : « une partie des fêtes qu'on faisait, parmi lesquelles il y en avait un peu en esprit diabolique. »[411]. Un représentant en mission écrit même au Comité du Salut public ces propos :

> « La correspondance de ce jour m'apprend que le fanatisme vient de tenter quelques mouvements séditieux dans les cantons de Montbrisé et de Feurs, district de Boen, département de la Loire. Les malveillants y ont fait circuler une lettre prétendue écrite de la main de Dieu en lettres d'or, par laquelle les fidèles imbéciles sont rappelés an culte catholique sous les peines les plus sévères. Elle n'a encore produit aucun effet fâcheux. »[412].

Cette ambiance chiliastique contribue à éclairer une initiative des bonjouristes foréziens. En novembre 1794, plusieurs groupes de bonjouristes de Saint-Jean-Bonnefonds (les Béguins) sont arrêtés dans les bois du Pilat, disant tous s'appeler « Bonjour ». Ils avaient abandonné leurs biens, entendaient se réunir dans le désert afin de faire pénitence, avant de se rendre à Jérusalem pour y former la « République de Jésus-Christ »[413] et attendre la venue du prophète Elie, incarné en 1792 dans le corps du nouveau né de François Bonjour. Cependant, leur esprit est quelque peu différent de celui des stéphanois choqués par la déchristianisation. Bien au contraire, ils approuvent cette politique qui met fin à l'Eglise de la bulle *Unigenitus*. Jean-Pierre Chantin affirme que « ces convulsionnaires adhèrent pleinement et entièrement à la Révolution »[414], arguant du fait que François Bonjour et Jean-Jacques Drevet (curé de Saint-Jean-Bonnefonds) prêchaient pour la République jacobine, le dernier faisant « chanter la « Carmagnole » par un enfant »[415] et qu' « au XIX^{e} siècle, le portrait de l' « Incorruptible », mais aussi de Marat et Danton, ornent encore les intérieurs fareinistes »[416]. Pierre Zind donne une interprétation différente cependant : « comme cependant Elie ne semblait guère se presser de venir, parce que la confusion sociale et religieuse n'était point encore à son apogée, il fallait dérégler au maximum la société pour hâter son arrivée. C'est pourquoi la secte se réjouissait de la fermeture des églises, de la proscription des prêtres et ridiculisait l'Eglise romaine, « garce de la gentilité »[417]. Né à Paris le 18 août 1792, Elie Bonjour cria du 26 août au 2 septembre ; les adeptes interprétèrent ces cris comme le signe du châtiment de Dieu, réalisé dans les

---

[409] - Frank Paul Bowman, *Le Christ des barricades : 1789-1848*, Paris, Ed. du Cerf, p. 10-21.
[410] - Galley, id., p. 181-183.
[411] - Pupil, cité in Galley, id., p. 184
[412] - Alphonse Aulard (publié par), Recueil des Actes du Comité de Salut public, avec la correspondance des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire, Paris, Imprimerie Nationale, 1889, p. 99, cité par Michel Vovelle, *La Révolution contre l'Eglise. De la raison à l'Etre suprème*, Paris, Editions Complexe, 2002, p. 239.
[413] - Ce lieu du Mont Pilat se nomme la « République » depuis.
[414] - Chantin, id., p. 42.
[415] - Chantin, id., p. 42-43.
[416] - Chantin, id. ,p. 42.
[417] - Pierre Zind, « L'échec de la République de Jésus-Christ (brumaire an III – novembre 1794) », in *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820)*, Actes du colloque, Chantilly 27-29 novembre 1986, Cnrs, Mission du Bicentenaire de la Révolution française, Turnhout, Brepols, 1988, p. 638.

massacres de septembre[418]. Serge Maury écrit que « Le rôle de la Révolution était à leurs yeux de renverser l'Eglise. Cette tâche accomplie, ils estiment que c'en est assez »[419]. De toute façon, pour les bonjouristes, le bonheur des « élus » ne peut se réaliser qu'après l'incarnation d'Elie, et ne réside pas dans l'action politique. Le « marronnage » - nous utilisons ce terme pour rappeler les liens que nous avons essayer d'esquisser avec les noirs américains- des Béguins dans les bois de la République s'est fini sans résistance de leur part.

Mona Ozouf a montré que la déchristianisation a inquiété les élites. Confronté à l' « horreur du vide », ils ont remplacé l'ancienne religion par une nouvelle, en particulier le culte de l'Etre suprême[420]. Parallèlement, elles ont continué à décarner les fêtes, à ordonner la chair.

Claude Fauriel[421], très jeune maire de Saint-Etienne de décembre 1793 à l'été 1794 et futur homme de lettres, prononce un discours extrêmement étonnant, bien plus long et verbeux que celui de Robespierre qui avait provoqué les railleries du peuple parisien. Fauriel livre un véritable prêche spiritualiste, expurgé de tout vocabulaire chrétien. Il critique la matérialité, les passions et les désirs qui guideraient les athées vers la méchanceté, l'égoïsme, l'anarchie des désirs, autrement dit les vanités, terme qu'il se garde d'utiliser. L'harmonie sociale et le bonheur ne pourraient se réaliser que par l'amour de l'Etre suprême qui mène à la vertu, la morale et l'amour de l'autre. Sans utiliser le terme, il se réfère au Jugement dernier : « celui-là ne peut pas être bon citoyen, qui croit qu'il ne sera plus rien après la mort, parce qu'il cherchera nécessairement à être tout ce qu'il voudra pendant sa vie »[422]. Il évoque l' « Etre rénumérateur »[423]. Et le bonheur se réalisera après la mort de l'homme vertueux. D'ailleurs, les rois guidés par les passions et l'égoïsme subissent la colère apocalyptique : « Fatiguée du poids des *Trônes*, la terre s'agite et s'entr'ouvre pour les dévorer »[424] ; « la *foudre* qui menace la tête des despotes »[425]. La Révolution réalisera la parousie. Il multiplie également les *exempla*, Caton, Cicéron, Diogène, Solon, Brutus, Socrate, Rousseau, faute de pouvoir convoquer le Christ, auquel on pense pourtant constamment à la lecture du texte.

> « Qu'y a-t-il de commun entre Guillaume Penn et Spinosa, entre Fénelon et Lamétrie ? Comparez l'esprit hargneux, les ames étroites et les ténébreux systèmes des uns, à cette élévation de sentiments et d'idées, à cet amour ardent pour leurs semblables, à ces efforts continus qui distinguent les autres, et mesurez l'intervalle qui les sépare. »[426].

En fait, il oppose le matérialisme de La Mettrie, de l' « homme-machine », au spiritualisme des quakers qui croient en l'action de dieu sur le corps des hommes, à travers la prière et les

---

418 - Chantin, id., p. 43.
419 - Citation de Serge Maury, idem, p. 17, sans mention de son auteur.
420 - Ozouf, id., p. 322-327.
421 - Claude Fauriel (1772-1844) devint plus tard un des grands hommes de lettres de la période romantique, spécialisé dans les langues antiques et l'Histoire.
422 - Claude Fauriel, *Discours prononcé à Commune-d'Armes, dans le Temple de l'Etre suprême, le Décadi 20 Prairial*, Saint-Etienne, Boyer, an II, p. 7 et 8.
423 -Op. cit., p. 6.
424 - Idem, p. 2.
425 - Id., p. 3
426 - Id., p. 16

convulsions (« quaker » signifie « trembleur » en anglais), autrement dit la prémotion physique[427]. Fauriel se réfère une deuxième fois au quakerisme dans son discours :

> « On regarde comme le fruit d'une imagination égarée, perdue dans les idées d'un monde idéal et imaginaire, la République dont Platon nous a tracé le plan dans ses ouvrages ; j'ose croire qu'on a tort, et je trouve aussi étonnant, aussi extraordinaire, le système et l'histoire du *quakérisme*, qu'on peut supposer que le serait l'existence d'une république telle que Platon l'a figurée. ». Fauriel prêcherait-il pour une théocratie sur le modèle quaker ? C'est plus que probable, dans une lettre à un ami du 13 mars 1793, il écrit qu'il a « d'excellentes dispositions à devenir quaker »[428].

Par contre, nous ne pensons pas, *a priori*, à des accointances avec les convulsionnaires, bien que certains béguins se soient orientés vers le quakerisme par la suite[429]. Le spiritualisme et le refus d'un hédonisme dionysiaque de Fauriel se traduit par l'effacement des corps de la fête de l'Etre suprême, comme en témoigne le procès-verbal du programme : les corps défilent de manière ordonnée ; aucun mannequin, déguisement ou effigies figurée ne sont présentent ; aucun bal n'est prévu : « On se sépare et chacun va goûter dans le recueillement qui suit une action vertueuse, le calme délicieux et la joie innocente qui en sont le prix. »[430]. La conception des corps de Fauriel semble très influencée par l'interprétation du stoïcisme par les révolutionnaires, à travers l'évocation des suicides de Socrate et Caton. Le corps doit se rapprocher de l'*homo clausus*, un corps maîtrisé qui se prémunit de l'extérieur, des passions, un corps vertueux[431].

Fauriel finit par faire interdire les bals le 18 floréal (7 mai) lors des fêtes décadaires, seules autorisées :

> « Sur la réquisition de l'Agent national, le Conseil général arrête que les bals décadaires seront suspendus jusqu'à ce que le comité d'instruction ait présenté, dans un rapport exprés, les moyens de les faire servir à un délassement honnête ou qu'il ait indiqué le moyen de les remplacer par un autre genre de délassement qui ne compromette point la morale publique. »[432].

La « morale publique » aurait-elle été souillée par l'obscénité des danses, ou plutôt par des bagarres avinées ? Il faut préciser, que pour attirer la population, peu motivée par ces fêtes, selon Galley, confirmé par Mona Ozouf à l'échelle nationale[433], la municipalité avait demandé le 20

---

427 - Voltaire rapproche leurs conceptions de l'action de Dieu sur les corps à celles de Malebranche, qui a développé le concept de prémotion physique : Voltaire, *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, 1767, p. 99.

428 - Galley, id., p. 624n. ; voir également Jean-Baptiste Galley, *Claude Fauriel, membre de l'Institut : 1772-1843*, Saint-Etienne, impr. de la Loire républicaine, 1909, p. 22.

429 - Un rapport de police de 1825 signale une assemblée de quinze femmes béguines, un homme et un enfant suivant les prêches d'une dame anglaise et un autre américaine quakeresse à Saint-Etienne : ANF, BB[18] 1120.

430 - Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, t. II, Saint-Etienne, Loire Républicaine, 1904, p. 621-622, reproduit en annexe VIII.

431 - Voir les analyses de Dorinda Outram, op. cit, p. 68-105.

432 - Galley, id., p. 405.

433 - M. Ozouf, id., p. 278-279.

pluviôse (8 février) que les participants amènent « quelques bouteilles de vin pour égayer les danseurs Sans-culottes »[434].

Les changements du calendrier, imposant le décadi comme chômé, la déchristianisation et la suppression des fêtes religieuses comme Noël ou le carnaval et l'interdiction des bals introduisent une forte volonté de gestion des corps de la part du pouvoir politique. Celui-ci s'immisce dans les rythmes du corps, entre travail et délassement, jusque-là gérés par la population. Les résistances furent nombreuses : la fête de Noël fut célébrée à Montbrison ; les populations continuèrent à chômer le dimanche[435], et très certainement à danser.

Dans ces conditions, nous pouvons supposer que la période révolutionnaire n'a pas laissé un souvenir très positif auprès des populations locales, contraintes à de nouveaux rituels qui touchent, entre autres, leur liberté corporelle. Denis Descreux, neveu du poète Boiron, que nous avons évoqué plus haut, écrit ainsi :

> « Boyron touchait au terme de la vie quand la révolution éclata. Il vécut, en ce temps désastreux, dans l'isolement le plus complet, gémissant en silence; mais dès que l'ordre commença à renaître, sa verve presque éteinte se ranima. Parmi les satires qu'il composa, la plus originale et la plus mordante était la *Lanterne magique,* dans laquelle il faisait arriver sur la scène tous ceux qui avaient pris part aux excès qui eurent lieu à cette époque néfaste. Peu de jours avant sa mort, qui arriva le 23 mai 1804, il fit jeter tous ses papiers au feu. »[436]

Nous ne disposons d'aucune autre source sur cette satire, mais ce renseignement nous mène à plusieurs réflexions. Ce texte appartient à priori au nouveau genre de la lanterne magique pamphlétaire en vogue sous la Révolution[437]. Des images étaient projetées, parfois sous la forme de cortèges carnavalesques de personnages politiques grotesques[438] (voir annexe X) accompagnées d'un texte satirique. La lanterne permet de dénoncer la démagogie des politiques, par le recours à l'illusion et à la déformation des corps projetés. Une chanson sur les partisans de Javogues, *Su la mort de Javogues*[439], attribuée à Boiron[440] semble confirmer cet esprit. Georges Straka en donne cette description : « Elle exprime la joie que *la mort de Javogues* (10 octobre 1796) a suscitée à Saint-Etienne, dans une partie de la population tout au moins. L'auteur interpelle les clubistes « devenus orphelins », se moque d'eux et les met en garde contre le danger qu'ils encourent. Vous croyez être élargis, dit-il, mais il faudra vous préparer plutôt à vous cacher de nouveau, à aller habiter avec des ours dans des forêts et à vivre d'airelles, comme des voleurs, dans des cavernes sans fenêtres et sans lanternes »[441]. S'agit-il d'une évocation du mythe de la caverne de Platon ? On pourrait nous objecter qu'il est probable que l'ouvrier Boiron ne le connaissait pas, mais avouons tout de même qu'on ne peut s'empêcher d'y penser. En rapprochant ce texte de la description de la *Lanterne magique* de

---

434 - Galley, id., p. 404.
435 - Galley, id., p. 406-407.
436 - Denis Descreux, *Notices biographiques stéphanoises*, Saint-Etienne, Librairie Constantin, 1868, p. 78.
437 - Voir Jean-Jacques Tatin-Gourier (dir.), *La lanterne magique, pratiques et mise en écriture*, actes du colloque, Université François Rabelais de Tours, 7-8 juin 1996, organisé par le Groupe de recherches Histoire des représentations, Université de Tours, 1997, 137 p.
438 - Antoine de Baecque, « Les ridicules de l'homme nouveau. Un groupe de satiristes sous la Révolution », *Mots*, n°48, 1996, p. 15-32.
439 - Straka, id., p. 516-517.
440 - L'identité de l'auteur n'est pas certaine cependant : Straka, id., p. 489.
441 - Straka, id., p. 488.

Descreux, cette évocation de la caverne et de la lanterne semble prendre une connotation politique : sans lanterne, les sophistes, les clubistes démagogues, ne pourront pas impressionner et illusionner le peuple par le jeu d'ombres projeté sur les parois de la caverne. En quelque sorte, Boiron, avec sa *Lanterne magique*, semble inverser le processus de visibilité des corps décrit plus haut. En ressuscitant les morts, il se rapproche, de plus, de la démarche des fantasmagories de Robertson, qui faisait voler des projections des têtes de figures révolutionnaires sur des nuages, dans un processus mouvant, utilisant des lanternes magiques[442]. Dans un esprit anti-révolutionnaire[443], Boiron ressuscite la menace révolutionnaire et ses bourreaux, il révèle le visage des ombres menaçantes de l'arbitraire du pouvoir étatique qui avance masquées, comme dans le tableau de Goya, *Tres de mayo*, dans lequel une lanterne éclaire les insurgés espagnols exécutés, par des bourreaux français alignés mécaniquement, le visage imperceptible dans l'obscurité. La lanterne symbolise également la justice populaire du lynchage révolutionnaire par la pendaison au crochet de celle-ci (d'où l'expression « A la lanterne »)[444]. Avec sa *Lanterne magique*, Boiron retourne symboliquement cette justice populaire contre les terroristes. Boiron évoque également une lanterne dans une autre composition, rapportée par Denis Descreux (nous renvoyons au texte de Descreux en annexe VIII, pour le contexte détaillé). Boiron adresse des vers à la femme de son patron, M. Peurière, fabricant d'armes, suite à une soirée chez le couple, pendant laquelle l'hôtesse a fait comprendre à Boiron qu'il fallait qu'il s'en aille, pour qu'ils puissent se rendre au bal mondain du Carnaval à la salle de la Cible. Ils lui prêtèrent une lanterne qu'il cassa lors d'une chute, en rentrant chez lui :

Bacchus, iquai malencountrous	Bacchus, celui qui malencontreusement (?)
Avouai son rire à la mouderna	Avec son rire moderne (?)
0 la cassa on milla trous	Cassa en mille trous
Tous lous verrous de ma lanterna	Tous les verrous de ma lanterne
Vou ôrit fallu que quoque dio	Il aurait fallu que quelques dieux
Me tenessiant par lous chavios ;	Me tinssent par les cheveux ;
Mais vouere chosa impoussibla :	Mais c'était chose impossible :
Y l'èriant tous trop loin d'iqui,	Ils étaient tous trop loin d'ici,
Tous lous dios èriant à la cibla,	Tous les dieux allaient à la cible,
Jusqu'à la déessa d'ici.	Ainsi que la déesse d'ici.
Quand ji soungeave au croupilloun	Dès que j'eus mangé le croupion
0 m'onvouiait in tourbilloun	Il m'envoya dans le tourbillon
Qu'o se fit prêta par Eola.	Qu'il se fit prêter par Eole.
0 ne l'y donnait rai d'argeon ;	Il ne lui donna point d'argent ;
Tous dous ant apprey à l'écola	Tous deux ont appris à l'école
A faire trampallà le geon.	A faire chanceler les gens.[445]

[442] - Voir David Bellour, *Le corps du cinéma : hypnoses, émotions, animalités*, Paris, P.O.L., 2009, p. 27 et notes.
[443] - Mais non contre-révolutionnaire, *a priori*. Pour la différence entre les deux termes, voir Colin Lucas, « Résistances populaires à la Révolution dans le Sud-Est », dans Jean Nicolas (éd.), *Mouvements populaires et conscience, sociale (XVIe-XIXe siècles}*, actes du Colloque de Paris, 24-26 mai 1984, Paris, Maloine, p. 462-488.
[444] - Voir l'article éclairant de Luce-Marie Albigès, « A la lanterne ! », sur le site « L'Histoire par l'image ». URL : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=618
[445] - La traduction effectuée par nos soins est approximative.

Qualifiant ironiquement les patrons de dieux, il les exhorte à l'altruisme et l'humilité, glissant au passage des allusions au repas frugal, que lui fut servi, à la pingrerie des fabricants et à leur éducation qui leur a inculqué le mépris. La lanterne prend une tournure cynique, rappelant celle de Diogène, parcourant les rues d'Athènes de jour, en disant : « Je cherche un homme ».

DEUXIEME PARTIE :

DESSUBLIMER LES SUBLIMES

> « Ils déchirent son corps en lambeaux ; ils le percent de leurs dents aiguës ; l'honorable athlète reste calme et tranquille : pas une ruade, car il serait tombé, et, comme Marc-Aurèle, il voulait mourir debout. Bientôt le sang coule, le patient verse des larmes, ses poumons s'entrechoquent avec un bruit sourd, et j'étais seul ! Enfin l'âne tombe sous leurs dents.
>
> Jules Janin, *L'âne mort et la femme guillotinée.*

Les trois premiers quarts du XIX[e] siècle sont marqués par la domination des processus productifs par les ouvriers mâles et leur corps. Une virilité ostentatoire, parfois violente, caractérise ceux que le contremaître Denis Poulot a nommé les « Sublimes », dans un livre les décrivant en 1870[1]. Cette virilité se révèle cependant inquiète, face aux femmes dont les élites s'approprient les corps dans l'industrie et dans les plaisirs, mais également face aux avancées de la mécanisation. Les élites s'emploient peu à peu à comprendre ces corps, à les discréditer, à rompre l'effroi et la fascination qu'ils génèrent.

Chapitre I : Erotique du travail

Le corps féminin devient un outil

Yvonne Turin a découvert que, depuis le XVIII[e] siècle au moins, des groupements de femmes se forment dans les campagnes aux alentours de la région stéphanoise et en Auvergne autour des activités du fil, en particulier de la dentelle. Ces communautés se caractérisent par leur indépendance par rapport aux hommes, voir certaines formes de dissidences. Des pieuses filles célibataires créent « en quelque sorte, des coopératives de travail à qui une garantie religieuse permet une existence acceptée »[2] ; elles se mettent sous la protection de congrégations tout en gardant une forte autonomie. Elles se qualifient d'ouvrières et non de religieuses (elles ne prononcent pas les vœux)[3].

A la fin du XVIII[e] siècle, autour de prêtres jansénistes se réunissent également des communautés à majorité féminine (anciennes religieuses parfois), occupées à la charité,

[1] - Voir l'édition commentée par Alain Cottereau : Denis Poulot, *Le Sublime ou le Travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être*, Paris, Maspéro, 1980, 419 p.
[2] - Yvonne Turin, *Femmes et religieuses au XIX[e] siècle. Le féminisme en religion*, Paris, Nouvelle Cité, 1989, p. 16.
[3] - Yvonne Turin, op. cit., p. 13-49.

l'enseignement et au travail du fil. Un article de l'organe janséniste, la *Revue ecclésiastique,* décrit ainsi ces assemblées :

> « De pauvres filles travaillant à faire des dentelles, un livre ouvert sur les genoux, n'interrompaient la méditation, que pour prier en commun ; car leur occupation sédentaire leur permettait ces pieux exercices. »[4]

L'aspect pénitentiel des travaux de fil est important chez les jansénistes. Le diacre Pâris, figure centrale du mouvement convulsionnaire parisien du XVIII[e] siècle et référence importante de ces jansénistes tardifs foréziens, s'était installé en tant qu'ouvrier dans le faubourg Saint-Marcel à Paris et tissait des bas sur un métier (voir p. 56).

Une autre forme de sociabilité de femmes travailleuses se matérialise dans le couvige : dans les villages de la Haute-Loire, du Pilat et des Monts du Forez, non loin de Saint-Etienne, des femmes se réunissent entre elles en faisant de la dentelle au carreau, travaillant pour leur compte. Au XVII[e] siècle, pendant la Contre-réforme, ces couviges, avant indépendants, intéressent l'Eglise dans le cadre de son action missionnaire. Les travaux de fil et d'aiguille font partie de l'arsenal pénitentiel de la Contre-réforme ; ils sont introduits dans les congrégations féminines. Ils visent à éloigner les femmes de l'oisiveté, la rêverie et les « mauvaises pensées »[5]. L'institution des béates, organisation de filles pieuses laïques, est créée sous l'autorité de l'évêque du Puy, pour investir ces communautés et y répandre la foi[6]. Elles s'installent dans les hameaux reculés, mal desservis par les églises et font le lien avec le curé de la paroisse. Elles s'occupent des jeunes filles (rarement des garçons) du village, leur enseignant la dentelle, le catéchisme et des rudiments de lecture. La béate « garde les malades, veille et ensevelit les morts »[7] : c'est la « femme-qui-aide », comme l'ont remarqué Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel[8], se référant implicitement à Yvonne Verdier[9]. Elles s'approprient les rituels concernant les corps de la communauté dévolus à la « femme-qui-aide ». Elles s'improvisent également médecins et pharmaciennes[10]. Autour de la béate et de la dentelle s'établit un véritable conditionnement des femmes, un contrôle de son corps et de sa « nature » à travers l'activité dentellière, une sorte de « dispositif de sexualité »[11] dans une activité économique.

Une véritable incorporation de la dentelle se développe chez la jeune fille dès le plus jeune âge, comme l'avait perçu la pédagogue Pauline Kergomard :

> « Les fillettes de Haute-Loire qui, à six ans, font de la dentelle ne sont pas nées dentellières ; mais, dès qu'elles ont pu tenir une bobine, on leur en a mis une dans les mains, puis deux, puis trois ; si, au lieu de bobines, on leur avait donné un violon et un archet, si on

---

[4] - « Nécrologie de Marguerite Mirandon», *Revue ecclésiastique*, 54, novembre 1842, p. 186.

[5] - Nicole Pellegrin, « Les vertus de « l'ouvrage ». Recherches sur la féminisation des travaux d'aiguille (XVI[e]-XVIII[e] siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°4, 1999, p. 754-756.

[6] - Gilles Charreyron, *Politique et religion : protestants et catholiques de la Haute-Loire*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1994, p. 199-201.

[7] - Ardouin-Dumazet, *Voyage en France, Velay – Bas-Vivarais – Gévaudan*, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1904, p. 60.

[8] - Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Etienne, 1880-1950*, Presses universitaires de Lyon, 1993, p. 16.

[9] - Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979, p. 83-156.

[10] - Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger et André Crémillieux, *Un voyage au pays des béates*, Sayat, Editions de Borée, 2003, p. 176, 181 et 186.

[11] - Nous reviendrons plus loin sur cette notion développée par Michel Foucault, *La volonté de savoir, Histoire de la sexualité*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976, 211 p.

leur avait enseigné à jouer du violon comme on leur a enseigné à faire passer une bobine sur l'autre et à fixer la maille avec une épingle sur leur « carreau », elles seraient aujourd'hui violonistes comme elles sont dentellières. »[12].

Gardée très jeune par la béate, la jeune fille se retrouve assise avec le carreau de dentelles sur les genoux une bonne partie de la journée. Progressivement, elle garde l'immobilité de ses membres, les jambes serrées pour faire tenir le carreau, la tête courbée au-dessus. Nous remarquons sur cette carte postale du début XX^{e} siècle (fig. 15) que la petite fille de droite n'a pas l'air de goûter cette immobilité, alors que celle de gauche l'a incorporée. Ces petites filles construisent certainement leur schéma corporel dans cette position et dans l'exécution des motifs géométriques des dentelles[13], de sorte que leur corps devient le prolongement du carreau.

L'immobilité est requise pour les enfants des campagnes confrontés aux dangers ; l'activité dentellière permet cette sédentarité pour les filles au plus jeune âge. Le couvige sert de crèche et de garderie à une époque où les salles d'asile n'existent pas encore (fig. 14). La peur de l'extérieur est utilisée, afin que les enfants sans garde ne sortent pas. Le penseur socialiste Benoît Malon, lors de sa petite enfance dans le Forez dans les années 1840, relate les longues journées enfermés, lui et son frère, à attendre le retour de leur mère, veuve, contrainte de laisser ces fils seuls pour aller travailler et leur interdisant de sortir. S'échappant malgré tout pour aller marauder des pommes, ils tombèrent sur le propriétaire ivrogne du verger armé d'un fusil. L'effroi que leur infligea cette rencontre fut la cause, d'après Malon, de son bégaiement et de convulsions sur son frère qui mourut peu après[14]. Les contes sont utilisés également pour faire peur aux enfants seuls dans la journée afin qu'ils ne vagabondent pas[15]. *Le petit chaperon rouge,* bien étudié par les ethnologues, connaît plusieurs versions dans le Velay et le Forez. Figuration symbolique de l'homme, le loup, l'animal, représente encore néanmoins un danger au XIX^{e} siècle dans les campagnes[16]. Les ethnologues ont interprété ce conte comme l'expression du passage à la puberté[17]. Par ailleurs, Bernadette Bricout a mis en évidence tout un vocabulaire de la dentelle dans ce conte : chevillette, bobinette, chaperon rouge, qui renverrait au bout de cire recouvrant la tête des épingles des dentellières[18] . Dans ce contexte, « Tire la chevillette, la bobinette cherra » prendrait des allures de conseil d'apprentissage. De plus, les versions populaires transmettent une phrase échangée entre le loup et la jeune fille (non retenue par Perrault) :

---

[12] - Pauline Kergomard, *L'Éducation maternelle dans l'école*, Paris, Hachette, 1889, p. 228. M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel décrivent le même phénomène dans les ateliers de passementerie : op. cit. , p. 75.

[13] - Voir les réflexions intéressantes à ce propos de l'ethnologue Myriem Naji sur les tisseuses de tapis du Maroc : « Valeur des tapis marocains : entre productrices d'artisanat et marchands d'art », in Séverine Sofio, Perin Emel Yavuz et Pascale Molinier (dir.), *Genre, féminisme et valeur de l'art*, *Cahiers du Genre*, n°43, 2007, p. 95-111.

[14] - Benoît Malon, *Une jeunesse forézienne*, Lyon, Jacques André Editeur, 2008, p. 71-72.

[15] - Françoise Loux, *Pratiques et savoirs populaires : le corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1979, p. 77-78.

[16] - Jean-Marc Moriceau, *L'Homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 4 mai 2011, 488 p.

[17] - Yvonne Verdier, «Grands-mères, si vous saviez… *Le Petit Chaperon rouge* dans la tradition orale», *Cahiers de littérature orale*, n°4, 1977, p. 17-55 ; idem, «*Le Petit Chaperon rouge* dans la tradition orale», *Le Débat,* n° 3, 1980, p.31-61 ; id., «*Le Petit Chaperon rouge* dans la tradition orale», in *Coutume et destin. Thomas Hardy et autres essais*. Paris, Gallimard, 1995, 171-206 ; Bernadette Bricout, « Les deux chemins du petit chaperon rouge », in François Marotin (dir.), *Frontières du conte*, Paris, Editions du CNRS, 1982, p. 47-54 ; Anne Monjaret, « De l'épingle à l'aiguille », *L'Homme,* n° 173, 2005, p. 119-147 ; Marie-Louise Tenèze, *Nannette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire : la collecte de Victor Smith, 1871-1876 : le répertoire narratif*, Paris, Gallimard, 2000, 734 p. ; sans omettre les travaux du psychanalyste Bruno Bettelheim, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976, 403 p.

[18] - Bernadette Bricout, op. cit., p. 50.

« Quel chemin prends-tu ? dit le loup à la petite fille. Celui des Epingles ou celui des Aiguilles ? ». Dans une version forézienne, la jeune fille répond : « J'aime mieux le chemin des épingles avec lesquelles on peut s'attifer que le chemin des aiguilles avec lesquelles il faut travailler »[19] la dentelle. Arrivée chez sa mère (les versions du Velay ignorent la grand-mère), le loup lui propose de manger de la viande et de boire du vin, en fait la chair et le sang de la mère. Cette dévoration rituelle peut être interprétée comme la transmission du sang menstruelle, comme un repas eucharistique et comme une illustration d'un conflit mère-fille. Ces trois hypothèses peuvent s'inscrire dans l'univers dentellier. Les jeunes filles sont en effet assujetties à la confection de la dentelle par leur mère pour ramener un revenu à la famille.

Dans une version vellave du conte, la jeune fille porte un habit de fer. Le conte mentionne « Tu iras quand ton habit de fer sera usé. La jeune fille s'en débarrasse en frottant l'habit contre un mur ». Bernadette Bricout précise : « L'habit de fer est à l'évidence un antonyme de la parure, habit rigide que l'héroïne du Velay doit porter durant 7 années [de 6 ans à 13 ans] et dans lequel le corps ne peut se laisser deviner ni s'épanouir. »[20], pendant la période de pré puberté[21]. A la fin du XVIII[e] siècle, Le médecin Claude Denis Balme a dénoncé le port du corset chez les dentellières :

> « La tête penchée pour avoir toujours les yeux fixés sur leur métier, les force à se courber malgré la résistance de leur corset, d'où il résulte que l'extrémité inférieure des baleines porte sur les hanches, et presse l'estomac et le ventre. Cette compression forme des obstacles continuels à une libre circulation et à l'expansion des viscères. »[22]

Cependant il rajoute :

> « Plusieurs d'elles, que j'ai interrogées, m'ont assuré que ces baleines leur sont indispensables pour soutenir le corps dans la continuité du travail, qui, sans ce moyen, seroit invinciblement courbé ; que les essais que plusieurs d'elles ont fait pour s'en délivrer par raison d'indisposition, ou autrement, leur ont fait éprouver aux reins et aux épaules, des *douleurs* si vives et si insupportables, qu'elles ont été nécessitées à reprendre ce vêtement en voulant reprendre le même travail. »[23]

Ces corps rigides font penser de façon troublante à l'iconographie de la Vierge qui se développe au XIX[e] siècle, surtout, imitant la Vierge noire de la cathédrale du Puy dans les oratoires des béates du Velay[24] et du Forez[25]. Ces Vierges sont des femmes-troncs, en forme d'abat-jour avec la tête de l'enfant Jésus incluse ou clouée sur le ventre comme une excroissance (fig. 16). Au milieu de petits oratoires dans la maison des béates, ces statues étaient habillées comme des poupées par de la dentelle[26] ; cependant certaines portent des habits sculptés en bas-relief. Le plus troublant est la place

---

[19] - Bricout, idem, p. 50.

[20] - id., p. 51.

[21] - Dès la naissance, le corps de l'enfant est soumis à un façonnement et à l'immobilité avec la technique de l'emmaillotage : Françoise Loux, op. cit., p. 61-62.

[22] - C. D. Balme, *Recherches diététiques du médecin patriote sur la santé et sur les maladies observées dans les séminaires, dans les pensionnats et chez les ouvrières en dentelle*, Le Puy, Société Typographique, 1791, p. 86.

[23] - C. D. Balme, op. cit. p. 87.

[24] - *Iconographie de la Vierge noire du Puy, Baptistère Saint-Jean, exposition 1983,* catalogue réalisé par F. Vialet et B. Gourtay, en étroite collaboration avec Y. Soulingeas, Le Puy, Conservatoire des antiquités et objets d'art de la Haute-Loire, 1983, 274 p. ; A. Rivet, P. Moret, P. Burger et A. Crémillieux, *op. cit*, p. 57-58.

[25] - *Autour du culte marial en Forez, Coutumes, Art, Histoire, Prieuré de Pommiers-en-Forez, 14 juin-28 septembre 1997, Exposition*, Catalogue d'exposition, Saint-Etienne, Conseil Général de la Loire, p. 19.

[26] - Sur ce rituel, Marlène Albert-Llorca, « La Vierge mise à nu par ses chambrières », *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n° 2, 1995, p. 201-228.

de la tête de l'Enfant, exactement au même endroit que le carreau[27]. L'identification des jeunes filles au corps de la Vierge semblent s'illustrer à travers cette iconographie. L'ethnologue Marlène Albert-Llorca a montré aussi les liens entre la blancheur de la dentelle et la pureté de la Vierge (l'Immaculée Conception) dans l'éducation des jeunes filles, qui s'identifient à la mère de Jésus[28]. Les genoux de la mère étaient considérés comme le lieu premier de la transmission religieuse à l'enfant, comme le souligne l'hagiographie sur le diacre Michel Epitalon, petit-fils du rubanier Denis Epitalon[29], citant Joseph de Maistre :

Fig. 14 : carte postale de couvige avec berceaux. Début XX^{e} s.

> « Ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, écrivait Joseph de Maistre, est peut-être formé à 10 ans ; et s'il n'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »[30]

[27] - Peut-on oser un parallèle avec la dentelle utérine ?

[28] - Marlène Albert-Llorca, « Les fils de la Vierge, Broderie et dentelle dans l'éducation des jeunes filles », *L'Homme*, n°133, 1995, pp. 99-122 ; Alain Corbin, « L'emprise de la religion », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, Paris, Le Seuil, 2005, p. 75 en particulier.

[29] - Père Charles Groffier, *Michel Epitalon, diacre*, Desclée, Bruges, De Brouwer et Cie, 1893, p. 20-21.

[30] - Père Charles Groffier, op. cit., p. 20.

Fig. 15 : carte postale d'élèves dentellières. Début XX^{e} s.

La pureté et les cycles physiologiques des femmes se reflèteraient sur les dentelles. L'industrie de la dentelle « est saine parce qu'elle force l'ouvrière à des soins de propreté sans lesquels elle ne pourrait pas travailler. Une ouvrière qui n'aurait pas l'haleine fraîche ne pourrait produire qu'une dentelle terne, sans fermeté et sans valeur. (…) Elle est morale parce qu'elle s'exerce au sein du foyer domestique (…), [la mère] tient ainsi sa fille éloignée de tout contact pernicieux ; elle est morale enfin parce qu'elle est lucrative, ce qui est bien rare aujourd'hui que la vie est si rude et en même temps si glissante pour les pauvres femmes. »[31]. Ainsi propreté, moralité et donc pureté sont associées dans la confection de la bonne dentelle. Le fabriquant du Puy-en-Velay de dentelles de fils d'or et d'argent, Alphonse Richard, affirmait dans les années 1830 que les menstruations provoquaient une haleine fétide qui risquait de ternir la brillance du métal[32]. Autant le souffle des hommes est bénéfique, nous le constaterons pour la verrerie, autant celui des femmes est pernicieux, expression du souffle du Diable ? Ainsi, « Il est recommandé aux femmes de se laver les mains toutes les fois qu'elles prennent le carreau, de se rincer même la bouche, pour que leur haleine ne ternisse pas les dentelles. »[33], écrit M. Dunglas. « On n'admet aux veillées ni les femmes enceintes, ni celles qui nourrissent ; on en exclut les filles qui ont donné du scandale »[34]. Les mêmes exigences de propreté et de pureté sont réitérées ici. Interdit-on l'accès aux femmes enceintes et allaitantes à cause d'éventuels reflux gastriques de leur part ou de celle de leur nourrisson ? En tout cas, l'univers dentellier joue un rôle dans le contrôle social du corps des femmes. La « nature » des femmes aurait une influence sur la qualité de la dentelle. La vierge pré pubère, édifiée par le modèle de l'Immaculée Conception, incarne ainsi la dentellière idéale. Le corps de l'ouvrière est façonné afin de répondre aux impératifs de la fabrication de la dentelle et refléter la pureté de la dentelle.

---

[31] - Paul d'Ivoy, « L'Art industriel, II, La dentelle », *L'Artiste*, tome premier, 1857, p. 67-68. Notons que l'article qui suit dans la revue est une version du *Petit chaperon rouge*, signée Blaze de Bury…

[32] - John F. Sweets, « The Lacemakers of Le Puy in the Nineteenth Century », in Daryl M. Hafter (dir.), *European Women and Preindustrial Craft*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1995, p. 83n. ; Voir les analyses sur les croyances liées aux règles et au cycle physiologique dans Yvonne verdier, *Façons de dire…,* p. 17-74.

[33] - M. Dunglas, *Les sœurs de l'Instruction et les Béates ou institutrices de village de la Haute-Loire*, Paris, Adrien Le Clère, 1865, p. 13-14n.

[34] - Dunglas, op. cit, p. 61.

Fig. 16 : statuettes en bois de Vierges à l'Enfant de maisons de béates du Velay, in Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger et André Crémillieux, *Un voyage au pays des béates*, p. 40 à 42.

Dunglas continue ainsi son exposé :

> « Ces veillées, ainsi organisées, écartent jusqu'à l'ombre des inconvénients que présentent trop souvent les réunions d'ouvrières auxquelles la religion ne préside pas (…). Nul doute que la même méthode appliquée aux industries analogues, et transférée dans nos grands centres industriels, n'y produisît des effets semblables et n'eût la plus heureuse influence sur la moralité et le bien-être des ouvrières, et même sur la confection des ouvrages. Au demeurant l'essai a été fait dans un établissement pour le moulinage de la soie de la Haute-Loire même, à Dunières, canton de Montfaucon. Une Béate y préside aux travaux des ouvrières et y fait pratiquer les exercices de la maison d'assemblée; le chef n'a qu'à se féliciter de l'innovation. »[35].

Sur Saint-Etienne, des béates furent embauchées par les houillères pour diriger les ouvroirs des jeunes filles de mineurs. La couture et la broderie y remplaçaient la dentelle[36]. Les congrégations féminines dominaient l'enseignement des jeunes filles sur Saint-Etienne : en 1880, 80,7 % des écoles sont tenues par des religieuses[37]. Des établissements sous la direction de religieuses, avec activités industrielles, se développèrent dans la région stéphanoise ; elles sont de deux types : les providences et les fabriques-couvents[38].

Ainsi, il s'agit, à notre avis, d'un fait fondamental, nous percevons ici la généalogie des usines textiles. Leur origine pourrait provenir de regroupements volontaires d'ouvrières indépendantes dans les campagnes du XVIII^{e} siècle découverts par Yvonne Turin. Leur indépendance fut peu à peu grignotée par les ordres religieux, puis par le patronat qui se servit de ces structures déjà présentes pour fonder plus tard des fabriques-couvents. Les usines, textiles du moins, auraient donc une origine féminine, rurale et pieuse. Yvonne Turin évoque ainsi un fait significatif : « A Izieux (*à côté de Saint-Chamond*), (…) l'inventaire de 1792 note « Nous sommes rentrés dans une autre chambre de plain-pied, il s'y trouvait une armoire, il y avait de la soie appartenant à plusieurs fabricants de Saint-Chamond avec douze métiers à basse-lisse, appartenant à chacune des filles. » Des filles considérées, à cette époque, comme religieuses et qui furent chassées. Or, il ne semble pas qu'elles aient instruit ou soigné qui que ce soit »[39]. Il n'est probablement pas fortuit que Saint-Chamond et Izieux soient devenus plus tard des hauts-lieux de fabriques-couvents.

Les matériaux et les techniques produisent des corps de femmes utiles, d'ouvrières, des corps-outils au service de l'industrie, grâce au vecteur de la religion :

> « Voici le matin, le bruyant matin! Une armée de jeunes filles rondes, ramassées, rebondies, au teint animé, aux larges mains, aux jambes solides, va se rendre à l'ouvrage au pas accéléré d'un bataillon. Ce sont les ouvrières de la ville; à peine au monde, chose rare pour de pauvres filles ! Les filles de Saint-Étienne ont un métier certain; elles font des rubans, elles font des lacets, elles travaillent la soie ; à leurs mains vaillantes, sont confiés ces fils plus

---

[35] - Idem, p. 62-63.

[36] - Dans leur thèse, M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel ont relevé 7 ouvroirs dirigés par des béates : *Parcours de femmes : réalités et représentations : Saint-Etienne, 1880-1950*, Thèse de doctorat d'Histoire, dactylographiée, Université Lyon 2, 1988, p. 38.

[37] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…*, 1993, p. 13.

[38] - Selon la terminologie d'Abel Chatelain, « Les usines-internats et les migrations féminines dans la région lyonnaise, Seconde moitié du XIX^{e} siècle et début XX^{e} siècle », *Revue d'Histoire économique et sociale*, vol. XLVII, 1970, pp. 373-394.

[39] - Y. Turin, idem, p. 16.

précieux que l'or (…). A Saint-Étienne, (…) il n'y a pas une servante, et pas une grisette... il y a *l'ouvrière!* »[40].

Le corps féminin de l'ouvrière idéale représenterait l' « anti-féminin », pour reprendre l'expression du géographe André Vant[41] :

> « Tel vieux Stéphanois (…) coudoiera avec mépris *l'ourdisseuse* la plus fraîche et la plus jolie ; un pareil homme, au fils qui doit hériter de son enclume, recommande quelque grande ouvrière, habile à tracer une lime, habile à manier le fer, qui va se pencher, hardiment, sous une meule d'usine, et vous aiguisera trois cent haches en un jour, sauf à se briser le crâne sous l'énorme meule qui l'entraîne, et la jette au gouffre silencieux. »[42].

L'aiguiseuse, l'ouvrière en limes travaillent allongées sur le ventre, inclinées en direction de la meule, utilisant le poids de son corps pour travailler[43]. Comme le corps féminin est un outil, il ne souffre pas de la déqualification…

Ce corps est expurgé de coquetterie : « La grisette parisienne, jeune et vive, accorte, est inconnue en ces domaines du travail sérieux. » [44]. La grisette se caractérise par sa liberté au sein de l'espace public ; elle se prostitue occasionnellement[45]. Mais la grisette jouit de par son activité dans la haute couture d'une considération sociale supérieure aux ouvrières de la soie : « Déjà pour une certaine partie de citoyens, la fille attachée à la soie est une artisane du second ordre »[46]. L'*ouvrière* stéphanoise connaît un contrôle strict de sa mobilité et de sa sexualité. Un touriste écrit en 1840 :

> « On ne voit presque jamais de femmes dans les rues (…). Celles qui sortent paraissent tout étonnées de leur liberté. Elles vont vite ; elles marchent comme si elles venaient de s'enfuir et semblent n'oser regarder ni d'un côté ni de l'autre, (…) elles n'ont rien de la grâce ni de la gentillesse de la grisette. »[47].

Pourtant, en temps de crise, nombreuses étaient les ouvrières passementières stéphanoises qui se prostituaient[48]. D'outils de l'industrie, elles deviennent outils sexuels. D'autres, venant de la campagne, goûtent à la liberté[49] et rencontrent le loup contre lequel les contes les avaient pourtant mises en garde.

---

[40] - Jules Janin, « La ville de Saint-Etienne », in Jules Janin, *Contes fantastiques et contes littéraires*, Michel Lévy Frères, Paris, 1863, p. 294-295. En italique dans le texte.

[41] - André Vant, *Imagerie et urbanisation. Le cas de Saint-Etienne*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1981, p. 161.

[42] - Jules Janin, op. cit.

[43] - Comme dans les ateliers de coutellerie de Thiers. A noter que des hommes faisaient également le même travail.

[44] - Jules Janin, idem, p. 294.

[45] - Séverine Dessajan, « Grisette », in Anne Monjaret (dir.), *Le Paris des « midinettes », Mise en culture de figures féminines, XIX-XXIème siècles, Ethnologie des traces et mémoires d'ouvrières parisiennes*, Programme de recherche sur la Ville de Paris, Patrimoine : La mémoire ouvrière et ses marques dans le paysage urbain, son inscription dans la ville, Rapport final, Cerlis, Paris Descartes, CNRS, novembre 2008, p. 71-72. URL : http://fr.calameo.com/read/000794435b076a54d0c94

[46] - Jules Janin, id., p. 295

[47] - Dumont-Rewer, « De Saint-Etienne et ses habitants », *Revue du Lyonnais*, tome XI, 1840, p. 194-195.

[48] - Brigitte Reynaud, *L'industrie rubanière dans la région stéphanoise : 1895-1975*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1991, p. 33.

[49] - Voir A. Carl, « L'ourdisseuse », *La Girouette*, 13 février 1859.

Travail charnel

Pour certains commentateurs, les ouvrières sont poussées par le chantage ou la précarité à céder aux avances des commis de barre, agents de liaison entre le patron rubanier qui fournit le modèle et la soie à l'atelier du passementier, qui tisse les rubans. Le poète ouvrier de Terrenoire, Jacques Vacher l'exprime ainsi :

> « pour jouir d'une fille et même de la mère
> Ils menacent bien souvent de débaucher le père. »[50]

Plusieurs commentateurs ont dénoncé ce harcèlement sexuel. Flora Tristan écrit ainsi :

> « Il faudra faire un article sur les commis de barre de même que ceux de Lyon. – C'est une classe infâme : on les appelle ici les « forbans » - ils exploitent les ouvriers et surtout les pauvres ouvrières, exigent d'elles qu'elles soient leur maîtresse. »[51]

L'ouvrier passementier Antoine Limousin soulignait ce fait en 1848 également :

> « Comme dans une enquête, nous devons tout dire, et d'ailleurs les faits sont trop patents, trop connus, pour être contestés ; si le cas arrivait, il ne prouverait qu'une absurde ou perfide hypocrisie. Nous dirons donc qu'il y en a, conséquemment leur prospérité, aux rapports illicites qui existent ou qui ont existé entre leurs femmes ou leurs filles avec les fabricants ou les commis. »[52].

A. Carl relaie cette constatation en 1859 en s'adressant aux commis : « La beauté vertueuse n'a pas de travail chez vous ; une femme vous résiste, vous lui *coupez les vivres* »[53]. Cependant, le gérant du journal de *La Girouette*, dans lequel Carl écrit, insère cette note : « C'est aujourd'hui, heureusement, une très rare exception. Nous pouvons même reléguer ces faits dans l'histoire ancienne. »[54].

D'autres commentateurs se rattachent à la tradition populaire du siècle précédent que nous avons évoquée. La littérature ouvrière depuis le XVIII[e] siècle de la région stéphanoise fourmille de récits et chansons sur ces filles soi-disant légères, ourdisseuses, plieuses, employées dans la passementerie. La chanson la plus célèbre est certainement *Le Bichon de la Rosine*, interprétée par Thévenet-L'Enchanteur en 1858 au Casino lyrique[55], dont la licence provoqua la fermeture de ce caf'conc' sélect, haut-lieu de rencontres entre bourgeois et grisettes, par décision préfectorale :

> « Un jour que je me promenais
> Dans un pré le long de Momey,
> Une ourdisseuse y errait,
> Se reposait sur le gazon,
> Moi, j'enfonçais ma cuillère
> En plein dans son grand bichon.

---

[50] - Jacques Vacher, « Le doleanci de la Solla » (« Les doléances de la Sole »), in Jean Lorcin, Jean-Baptiste Martin, Anne-Marie Vurpas (publié et traduit par), *Le rêve républicain d'un poète ouvrier. Chansons et poésies en dialecte stéphanois de Jacques Vacher, 1842-1898*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet éditeur, 1999, p. 173.

[51] - Flora Tristan, *Le tour de France : état actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel, matériel*, Editions Têtes de feuilles, 1973, p. 136.

[52] - Antoine Limousin, *Enquête industrielle et sociale des ouvriers et des chefs d'ateliers rubaniers, acceptée par la majorité des Délégués*, Saint-Etienne, R. Pichon, 1848, p. 28.

[53] - A. Carl, « L'ourdisseuse », *La Girouette*, 13 février 1859.

[54] - op. cit.

[55] - Geoffroy Guichard y ouvrit un grand magasin en 1898, d'où le nom de « Casino » donné à la chaîne de magasins d'alimentation fondé par celui-ci.

Tenant son bichon au soleil.
Ce bichon de terre fine
Qui était entouré de sapins,
Etait grand comme une marmite
Ce qui ne montre pas famine...
Il y avait du blanc, il y avait du noir,
Vraiment j'aurai donné mon avoir
Pour le bichon de la Rosine (bis)
Ce bichon qui n'a point d'anse
Bâti en forme de bateau,
Sentait un certain goût de rance
Qui rappelait les oeufs punais.
Quelques escadrons de vermine
Qui barbotaient sur le bord,
En mangeant du fromage fort
A s'en faire péter l'échine
Notaient toute sa valeur...
On n'a rien vu de si baveux
Que le Bichon de la Rosine.(bis)
Pendant que la particulière
Croyez bien que la coquine
Sans mieux broncher qu'une maison,
Me laissa bien chercher le fond
Et jugez si je fis la mine...
De fond, je crois qu'il n'y en avait point
On aurait rentré un cheval (bis)
Dans le bichon de la Rosine (bis)
Ce n'est pas quand on a fait des bêtises
Qu'il est temps de s'en dégoûter,
Cette fois ma gourmandise
Me conduisit à l'hôpital...
Ils m'ont flanqué la discipline
Puis ensuite...avec un couperet
Ils m'ont coupé...vous savez quoi.
Pour vous tirer de cette épine...
Si vous voulez marcher sans bâton,
Ne goûtez jamais le bouillon(bis)
Du grand bichon de la Rosine(bis) »[56]

Se référant implicitement à cette chanson, un article de *La Girouette* fustige les mœurs soi-disant légères de ces ouvrières préférant les commis de barre, plus fortunés et mieux mis et propres que les ouvriers : « Le patelot du commis de recette et de barre, de l'employé de l'administration et d'un financier quelconque, lui est devenu autrement attrayant que la blouse du prolétaire. »[57]. Ainsi, le poète stéphanois Babochi affirme :

« Toutes les ourdisseuses
Aiment polissonner
Sans compter les plieuses
Qui veulent se damner
Que voulez-vous ?) (bis)
Chacun s'amuse à son goût)
Si l'une se désole
Avec ses bons amis,
Une autre se console
Avec tous les commis[58]

Jacques Vacher clame que *Les filles de Janon* (1863), à « quinze ans »,

« sans crier et sans effort
Elles font péter leurs ceintures à ressort »[59].

[56] - Texte reproduit par Serge Granjon, *Saint-Etienne au Second Empire*, Saint-Etienne, Serge Granjon, p. 109.
[57] - A. Merle, « Les amours de l'ourdisseuse », *La Girouette*, 6 mars 1859.
[58] - Babochi, « Les ourdisseuses », in Christèle Joubert, *Ecrits en patois stéphanois de Pierre Philippon dit Babochi*, mémoire de maîtrise de Lettres sous la direction de M. Maurel, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 1992, p. 67-69.
[59] - Jacques Vacher, « Le fillis de Janoun » (« Les filles de Janon »), in Jean Lorcin, Jean-Baptiste Martin, Anne-Marie Vurpas, op. cit, p. 71.

Quant aux *filles de la Baraillère* (1863) :

« pour leurs bons amis
Ne veulent que des commis (…)
Avec leurs amis, fins matous,
Qu'ils se méfient des gifles,
Plus d'un a trouvé des ennuis
En s'amusant dans les caves.
Un jour on en châtiera un,
Ce ne sera pas à coup de poings »[60]

Autrement dit, il risque d'être châtré. Justement dans *Les doléances de la Sole* (1863), de Jacques Vacher, un homme de four (assistant du puddleur) surprend sa fiancée avec un commis :

« Les voyant si bien faire la gymnastique,
Je compris de suite au jeu de leurs pinceaux
Qu'ils n' (en) étaient pas tous deux au premier coup d'essai.
Elle en déguenilla jusqu'à sa crinoline
Et le zob s'assit sur sa montre à Lépine
A s'en crever le corps ils faisaient l'amour
Mais sitôt qu'ils m'ont vu, ça a changé de couleur,
Si bien qu'à mon aspect elle en referma sa ganse
Et lui tout tranquillement en rengaina sa lance. »[61]

Il se met à rosser le commis, transforme son vêtement en guenille et lui casse le nez. La peur du cocuage, déjà évoquée dans la première partie, imprègne également cette littérature. A la « lutte des classes » semble se superposer la lutte pour les femmes. Le garçon de four rompt avec la jeune femme en ces termes :

« Va dire à ton monsieur de te prendre en mariage,
Il te rira au nez comme un grand personnage
Et moi, sans plus tarder, j'allais après-demain
Ici voir tes parents pour leur demander ta main ?
Aujourd'hui j'en suis guéri, je ne veux pas qu'une belle
Que les yeux fermés j'aurais pris pour une pucelle,
Et qui quinze jours après m'aurait fait papa,
Comme un pauvre Joseph[62] sans y avoir trempé…
C'est assez, grand merci, je reste célibataire,
Passer pour un cornard, ce n'est pas mon affaire »[63]

L'ourdisseuse déflorée, souillée, n'intéresse plus :

« Va, maintenant, vieillis, pauvre fille, je ne veux pas te jeter la pierre, mais je ne t'aime plus. Ce que je chérissais en toi, était la candeur et l'innocence, c'était la couronne virginale,

[60] - Jaques Vacher, « Les filles de la Baraillère », op. cit , p. 57.
[61] - Jacques Vacher, « Les doléances de la Sole », idem, p. 167.
[62] - Référence à Saint Joseph, saint patron des cocus.
[63] - Jacques Vacher, idem, p. 169-171.

les fleurs en sont flétries et la tige en est séchée. Vieillis vite, je ne t'aime plus, car tu es maintenant la véritable ourdisseuse stéphanoise. »[64].

Pourquoi ce désamour ? Car « la tige en est séchée » ; Dominique-Antoine Grisoni fournit cette explication intéressante : « la virginité est l'état d'ignorance (…) de cette particularité du sexe masculin qui veut qu'à la puissance succède l'impuissance. Le drame essentiel dont aucune femme ne peut, ne serait-ce qu'imaginer l'intensité, mais dont chaque femme, a été le témoin. Un pénis triomphant, superbe et dominateur avant l'amour qui, l'éjaculation passée, se tasse sur lui-même, se recroqueville, rapetisse et prend la triste mine de l'impuissance. (…) Scène terrible, à laquelle la femme assiste et dont elle tirera un savoir. Ce savoir que justement la vierge ne détient pas encore. C'est même cela qui la rend attirante »[65].

Et si l'ourdisseuse est confrontée à une grossesse, Babochi affirme qu'elles arrivent à avorter ou à tuer le nouveau-né :

« Si les œufs de quelque brave fille
N'éclosent pas.
C'est qu'elle a su les étouffer
Dans la coquille.
Que voulez, etc.

Souvent l'une peine
Avec les enfants qu'elle a faits,
Alors que l'autre les noie
Comme de petits chats. »[66]

Jacques Vacher conseille aux parents :

« Ah ! mes amis, méfiez-vous, surveillez votre famille,
Et faîtes le gendarme si vous avez une fille »[67]

Mais dans *La mère et la fille,* du poète de Rive-de-Gier, Guillaume Roquille, à la première, la fille répond :

« J'espère chaque jour faire des connaissances,
Et celui qui me plaira, si nous tombons d'accord,
Je ne veux pas l'épouser sans visiter son corps. »[68]

De toute façon, les femmes sont esclaves de leur corps, hystériques et nymphomanes, pour Babochi :

« Ma foi pour s'en passer
Les pauvres folles diront :

[64] - A. Carl, idem.
[65] - Dominique-Antoine Grisoni, *Le corps ingénu*, Cadeilhan, Zulma, 1997, p. 33-34.
[66] - Babochi, « Les ourdisseuses », in Christèle Joubert, op. cit., p. 67-69.
[67] - Jacques Vacher, « Les doléances de la Sole », p. 171.
[68] - Guillaume Roquille, « La mère et la fille », in Anne-Marie Vurpas (édition établie et présentée par), *Le carnaval des gueux : conscience ouvrière et poésie burlesque. Edition critique avec trad. et glossaire des œuvres complètes de Guillaume Roquille (1804-1860) en patois de Rive-de-Gier, Loire,* Presses Universitaires de Lyon, p. 57.

Aux parents qui crieront
Que femme et fille sage
Rien qu'en regardant les commis
Sont prises de rage
D'avoir de bons amis ! »[69]

Mais Saint-Etienne a une solution pour contrôler ces corps, comme le chante Babochi dans *Les ourdisseuses* :

« On a fait un refuge
Pour nous les corriger
Mais, il (n') y a que le déluge
Qui pourra les changer »[70]

Les lieux de production de ces corps rééduqués sont à l'origine des établissements religieux, les providences ou refuges. La religion doit contrôler la « nature » de la femme, façonner son corps pour l'industrie éventuellement.

Les providences recueillent des filles pauvres, des orphelines. Parmi ces établissements, les refuges s'occupent de jeunes filles rebelles, anciennes prostituées parfois, enfermées de force. Le travail de la soie, l'ourdissage et le dévidage, par les jeunes filles recluses, est l'outil de façonnement et de purification du corps de ces filles. Cette activité se développe, et se mécanise même, en lien avec les fabricants de rubans qui passent des commandes aux providences, au point que ces couvents deviennent des sortes d'usines, les premières à s'installer dans l'espace rubanier de Saint-Etienne. En 1847, un article paraît dans la *Démocratie pacifique*, le journal de Victor Considérant, dénonçant des pratiques disciplinaires du Couvent du Refuge de Saint-Etienne. « La *Démocratie Pacifique* du 17 octobre 1847 cite ainsi deux corsets, comparables à une camisole de force, l'un de grosse toile, moins douloureux, pour les jeunes filles qui ne sont pas au cachot, et l'autre — c'est le « corset de force » plus particulièrement dénoncé — qui « descend à peu près à mi-cuisse, les manches en sont très longues ; quand il est attaché la victime a les mains un peu croisées sur le ventre, elle ne peut prendre à boire ni à manger ; quelquefois cet instrument trop serré meurtrit les chairs et cause des plaies. ». (…) Par surcroît, elle doit porter « une coiffe dont les attaches [lui] passent dans la bouche, comme le mors des chevaux. »[71]. Une enquête ordonnée par le Ministère de la Justice confirme l'usage du cachot et des corsets[72]. Nous ne pouvons que constater les parallèles avec les corps troncs que nous avons évoqués. Le processus de dressage des corps, de modelage, de contrôle de la sexualité – ce « corset de force » empêche l'onanisme - par l'immobilité et l'enfermement, la production de la *mulier clausa* se confirme dans les méthodes du Refuge. Le Refuge soumet ses pensionnaires à des rites pénitentiels basés sur la Passion du Christ et les douleurs de Marie. De nombreuses filles restent dans le couvent ; certaines deviennent « madeleines » : elles prennent le voile sans être de véritables religieuses[73]. Pour

[69] - Babochi, « Les commis », in Christèle Joubert, op. cit., p. 73.
[70] - Babochi, « Les ourdisseuses », op. cit., p. 69.
[71] - Bruno Carlier, *Sauvageons des villes, sauvageons aux champs. Les prises en charge des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire (1850-1950)*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2004. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2004/carlier_b
[72] - Archives Nationales, BB[18] 1456 (4604).
[73] - Laurent Regat, « L'œuvre du Refuge (1837-1918), *Etudes d'Histoire*, Université de Saint-Etienne, 1991-1992, p. 117. D'autres études sur des refuges français confirment la dureté de ces établissements et la durée de l'enfermement des filles : citons notamment Pascale Quincy-Lefebvre, *Familles, institutions et déviances. Une histoire de l'enfance difficile (1880-fin des années trente),* Paris, Economica, 1997, 435 p. ; Françoise Tétard,

l'enquête industrielle d'Etat de 1848, Antoine Limousin, délégué des chefs d'ateliers passementiers affirme que les jeunes femmes passaient souvent des providences au refuge :

> «En sortant de ces maisons, les jeunes filles n'emportaient qu'un mince trousseau et deux robes, faites selon la tradition de la maison et assez peu élégantes. Souvent le seul état qu'elles avaient appris, le dévidage surtout, ne pouvait pas, en dehors de la communauté, leur procurer des moyens d'existence. Enfin sans ressources et sans aucune expérience du monde, elles devenaient facilement la proie du premier séducteur. Mais, dans ce cas peut-être, la pauvre fille fatalement vouée à l'exploitation et à la servitude, tombera dans une situation plus fâcheuse que celle qu'elle avait quittée ; des béates, des âmes charitables s'entre-mèleront pour fournir une somme de deux à trois cents francs, afin de la séquestrer au Refuge ; là, elle sera soumise à des tortures renouvelées de l'Inquisition, à un rude travail, à des pratiques des plus puériles et des plus humiliantes, à l'annihilation, à l'anéantissement de toute spontanéité, de toute personnalité, en un mot, au jésuitisme le plus raffiné, sous peine de se voir infliger le peines les plus sévères, comme par exemple, d'être enfermées au cachot pendant huit jours, étant sanglée par un corset de force qui prive de l'usage des bras et au pain et à l'eau. »[74]

Ce façonnage du corps des femmes vise vraisemblablement à les discipliner au travail sur les machines (métiers à tisser et ourdissoirs mécaniques) introduites dans les couvents, providences et Refuge, auxquelles sont peut-être attribuées des vertus édifiantes plus efficaces que les ourdissoirs manuels. Ce contexte nous permet de comprendre les actes de luddisme contre ces machines dans ces lieux menés par des femmes en 1848, qui causèrent 4 morts chez les émeutières[75]. Ces couvents avaient été interdits de travailler la soie, accusés de travailler pour les fabricants et d'exercer une concurrence déloyale envers les travailleurs et travailleuses indépendantes. S'ajoutent la lutte contre la réduction des corps à des outils (pour la machine et pour le sexe) et le refus des robots déjà rencontrés précédemment[76].

L'érotique du travail investit également les représentations sur les hommes. Selon le travail et les matériaux, les représentations assignent pour les hommes des virilités, sorte de yin et yang de la masculinité :

> « Peut-être ne serait-il pas hors de propos de créer deux races pour caractériser l'ouvrier stéphanois : une race blanche qui tisse le satin blanc comme neige, une race noire qui polit le fer et qui extrait la houille des mines de Saint-Étienne. Il y a un mineur et un forgeron, comme il y a un passementier, un ouvrier en soie. Le serrurier est précisément celui que l'industrie du fer classe parmi les hommes de couleur.»[77].

Le passementier est raffiné et économe de son corps : il mange de la soupe, est sobre et retient sa semence (il passe pour être malthusien)[78]. Parallèlement, la virilité du mineur est ostentatoire : il mange de la viande, consomme beaucoup d'alcool et fait beaucoup d'enfants[79]. Le travail procure

---

Claire Dumas, *Filles de Justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, Beauchesne-enpjj, 2009, 483 p. Pensons également au film irlandais *The Magdalene Sisters* (Peter Mullan, 2002).

[74] - Antoine Limousin, *Enquête industrielle et sociale …*, p. 38-39.

[75] - voir Gabriel Mas, *Le cardinal de Bonald et la question du travail (1840-1870)*, Thèse de doctorat d'Histoire, Lyon 2. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.mas_g&part=201679

[76] - Michelle Perrot, « Femmes et machines au XIXème siècle », *Romantisme*, n° 41, 1983, p. 10-11.

[77] - L. Roux, « Le Forésien », in *Les Français peints par eux-mêmes, Encyclopédie morale du Dix-neuvième siècle*, Tome second, Paris, L. Curmer, 1841, p. 267.

[78] - Voir les réflexions d'Alain Corbin, « L'injonction de la virilité, source d'anxiété et d'angoisse », in Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2, *Le triomphe de la virilité, Le XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, p. 351-357.

[79] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…*, 1993, p. 138-140.

virilité à l'ouvrier, comme en témoigne, par exemple, cette chanson d'Antoine Lachaud aux paroles à double sens :

« Lorsqu'il est à l'ouvrage
Ce joyeux bout-en-train,
Conduit avec courage
Son magique burin.
Parfois sans artifices
Et sans plus de façons
Dans le fond des matrices
Il place des poinçons. »[80]

Cependant, nous l'avons vu plus haut, les frustrations sexuelles masculines semblent importantes. Elles se superposent aux frustrations sociales et se retournent contre les femmes. Le garçon de four des *doléances de la Sole* de Jacques Vacher avance la force virile que lui procure le travail :

« Je suis garçon de four, je remplace les chauffeurs,
Mais pour juger avec le poing, vous ne me faîtes pas peur »[81]

Il fustige la virilité des commis et gratte-papiers :

« Il y a surtout les commis avec leur capsule,
Gens si bien distingués de toute la crapule
Qui viennent en flairant comme de vrais furets,
Se déclarant les rois de tous les cabarets.
Sans avoir fait le poids là-bas aux Ursules,
Ils se feraient passer peut-être pour des Hercule[82].
Si cela ne fait pas pitié, je voudrais sur le champ
En voir arriver un ici faire son méchant.
Ils ont beau se donner des airs militaires
Ils n'ont jamais servi dans les mousquetaires »[83]

En résumé, ce ne sont pas des vrais hommes virils : « Ils ne sont proprement rien que des hommelettes »[84]. Leur coquetterie les rapprochent des femmes : « Leurs grands cheveux qui vont au vent / Leur font une si belle mine »[85] ; « Ils se frottent de musc pour ne pas sentir l'ail »[86] ; « A la mode des artistes ils peignent leurs cheveux / Si gras qu'on pourrait en faire la soupe aux choux »[87]. Leur appétit sexuel et leurs papillonnages les associent aux femmes également. Mais ces pratiques semblent avoir des conséquences sur leur santé : « Ils en sont tout boutonneux, furoncleux, vérolés »[88]. C'est une race dégénérée, sujette à la syphilis et la phtisie, maladie considérée comme

[80] - Antoine Lachaud, « L'ouvrier matriceur », in Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1906, p. 294.
[81] - Jacques Vacher, « Les doléances de la Sole », id., p. 169.
[82] - Sur la place des Ursules s'exhibaient des ouvriers dans des spectacles de force.
[83] - Jacques Vacher, « Les doléances de la Sole », p. 171.
[84] - op. cit., p. 173.
[85] - Babochi, « Les commis », p. 73
[86] - Jacques Vacher, « Les doléances de la Sole », p. 173.
[87] - id.
[88] - id.

bourgeoise à l'époque (« Ils sont tout remplis de maladie, de rhums catarrheux »[89]), décadente, à l'image de l'Empire, dont ils constituent les thuriféraires :

> « Ces beaux paons qui ne sont pas démagogues
> Crier : « Vive l'amour et vive l'Empereur ! »[90],
> Et prendre Persigny[91] pour le plus grand docteur »[92]

Peu utiles à l'activité industrielle, à la différence des ouvriers, il faudrait s'en débarrasser :

> « Il faudra qu'à coups de balais ils passent dehors,
> Tout en criant pardon ou pleurant comme il faut.
> Eux qui par le travail - si ça ne vous fait pas rire ! -
> Prennent des gants blancs quand ils veulent écrire,
> Ils sont si délicats, craignent tant la chaleur
> Que de peur de rôtir ils tremblent devant un four,
> Ils sauraient plutôt décrasser et tirer les paquets,
> Puis pour traîner la balle ils sont trop freluquets. »
>
> (…)
>
> « En tout cas, si jamais, il me vient un garçon,
> Car je suis sur le point d'épouser la Jenny Louison,
> Je lui apprendrai à chérir tous les hommes ses frères,
> Surtout à vénérer des défunts arrière-grands-pères,
> J'en ferai un ouvrier, non un gratte-papier,
> Un homme que sera utile à son pays » [93]

Ici, la conscience de classe de Jacques Vacher prend une étrange tournure « raciale » et biologique, basée sur une conception des corps valorisant la force, l'habileté et l'utilité…

A la différence des femmes, les représentations montrent une image du corps masculin maître de la technique et des matériaux. Leur corps est le moteur et non l'outil de l'industrie. Les matériaux cèdent à leur habileté et leur force. Zola, visitant les usines Holtzer d'Unieux pour son livre *Travail* (1901) a parfaitement retranscrit cette perception : le puddler « coupait l'acier en barre, sorti des fours à puddler, avec une tranquille aisance, comme si elle eût coupé du beurre. »[94]. Le corps est investi d'une vitalité démiurgique :

> « il apparaissait grandi, tel qu'un fabricateur d'astres, créant des mondes, dans l'ardente réverbération qui dorait son grand corps rose, sur le fond noir des ténèbres. »[95].

Le forgeron est le soldat de l'industrie :

---

[89] - id.
[90]- Allusion aux aventures libertines de Badinguet ?
[91] - Persigny, ministre de l'Intérieur de Napoléon III, est originaire de la Loire.
[92] - Jacques Vacher, « Les doléances … », p. 175.
[93] - id., p. 177.
[94] - Emile Zola, *Les Quatre Evangiles, Travail*, Paris, E. Fasquelle, 1901, p. 51.
[95] - Op. cit, p. 58.

« Luc, de tout cet héroïque travail humain, du feu dompté, asservi, pour la royauté de l'homme, vainqueur des forces naturelles, vit se dresser une vision de massacre, la folie rouge d'un champ de bataille. »[96]

Au-delà de cette héroïsation virile empruntant des métaphores militaires, Zola dénonce aussi les déformations physiques du métallurgiste[97] et les dures conditions de travail. La construction héroïque du corps du mineur réalisée par l'ingénieur Louis Simonin, par contre, atténue les pathologies physiques. Comme l'a montré Bruno Mattéi, une construction mythologique du corps du mineur a été forgée en grande partie par Simonin, à la suite du coup de grisou de 1867 du Puits Jabin à Saint-Etienne, à travers une série de conférences faîtes par l'ingénieur[98]. Elle vise à populariser le travail de la mine auprès des mineurs et de l'opinion. Cette virilisation mythologique voit son apogée dans la publication la même année de *La vie souterraine ou les mines et les mineurs,* par Simonin[99]. Cette héroïsation sert les patrons alors que le métier devient de plus en plus dangereux. Le mineur héros, le passementier artiste, le forgeron Vulcain…, autant de stratégies discurcives pour faire accepter la misère.

Une esthétisation du corps et des gestes de l'ouvrier résulte de son héroïsation. Citons de nouveau Zola :

« Vêtu d'une chemise et d'une simple cotte, il était superbe, le cou blanc, la face rose, dans l'effort vainqueur, et dans l'ensoleillement de la besogne. Agé de trente-cinq ans à peine, c'était un colosse blond, aux cheveux coupés ras, à la face large, massive et placide. Et, de sa grande bouche ferme, de ses gros yeux tranquilles, émanaient de la droiture et de la bonté. »[100].

L'arrachage des creusets dans la métallurgie prend les allures d'une danse :

« On eût dit un ballet de fête, des lanternes vénitiennes, d'un rouge orangé, que des danseuses vagues, aux légers pieds d'ombre, promenaient deux à deux; et la merveille était la rapidité extraordinaire, la sûreté parfaite des mouvements si bien réglés, qui les montraient jouant ainsi au milieu du feu, accourant, se, frôlant, s'en allant, revenant, comme s'ils eussent jonglé avec des étoiles en fusion. »[101].

Nous sommes loin de l'immobilité et la rectitude des femmes. L'érection d'une imposante statue néo-classique d'un Vulcain forgeron (fig. 17), sculptée par Montagny, devant l'Hôtel de ville de Saint-Etienne constitue le point d'orgue de cette esthétisation. A l'opposé, une statue de femme représente la rubanerie (fig. 18). Le forgeron contraste avec la rubanerie, drapée de la tête au pied (laissant apparaître juste les bras et un mollet), par sa quasi nudité. Un médecin local, Félix Michalowski, critique ainsi la statue :

[96] - Idem, p. 56.
[97] - Idem, p. 52.
[98] - Louis Simonin, *Conférence donnée le 17 février 1876 au grand théâtre de Marseille au profit des familles des victimes de la catastrophe du puits Jabin, à Saint-Etienne*, sn, 1867.
[99] - Louis Simonin, *La vie souterraine ou les mines et les mineurs*, Paris, Hachette, 1867, 607 p. ; Bruno Mattéi, *Rebelle, rebelle ! Révoltes et mythes du mineur, 1830-1946*, Seyssel, Champ Vallon, 1987, p. 260-274.
[100] - Emile Zola, *idem*, p. 50.
[101] - Idem, p. 57.

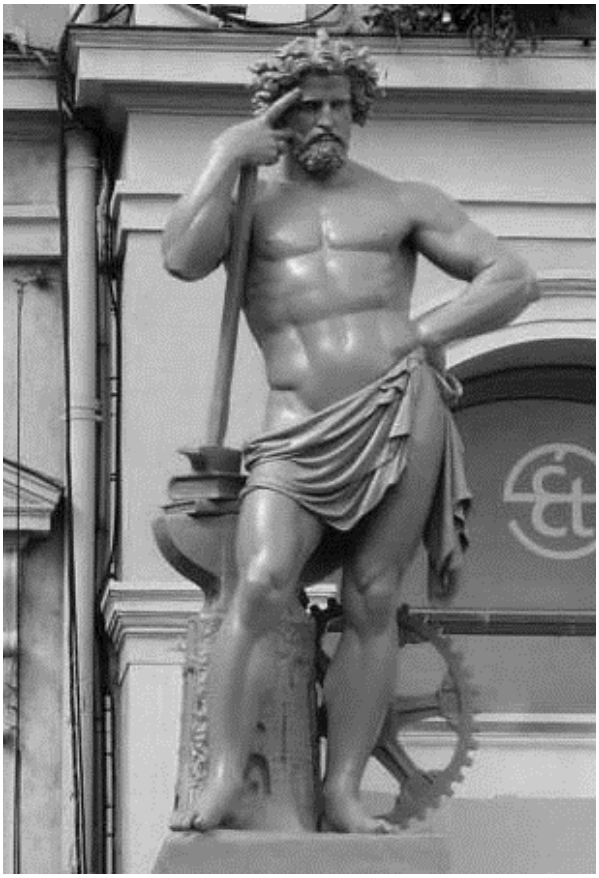

Fig. 17 : *La métallurgie*, Etienne Montagny, 1872.

Fig. 18 : *La rubanerie*, Etienne Montagny, 1872.

> « qu'il me soit permis cependant, à propos de ce forgeur, d'émettre timidement un regret, un vœu, un préjugé peut-être. J'aurais voulu reconnaître dans cet échantillon, encore unique sur nos places, du grand art de la sculpture, au lieu du Romain sempiternel, les traits idéalisés du Stéphanois »[102], « le portrait idéal d'un Gaga pour sang »[103].

Le « Gaga » est le vocable désignant le stéphanois populaire. On pourrait objecter que cette statue est une allégorie de la métallurgie et non une représentation réaliste. La nudité, impensable dans une forge, répond à cette idéalisation, dans la lignée de Winckelmann : « une personne idéalisée (…) ne saurait revêtir les atours de la vie quotidienne »[104]. Le gaga est une construction mythique également : « un Gaga, chez nous, est un être à part dans la cité, il est le descendant direct de ces anciens Gaulois et forgerons, fils du Cyclope que Théocrite a chanté. »[105], écrit Jules Janin. En pleine période de gallomanie, un essayiste local, Auguste Callet, vient d'écrire toute une étude fantaisiste visant à prouver les racines gauloises du Gaga : *La légende des Gagats*[106]. Cependant, ce gaga

[102] - Félix Michalowski, « Vœu à soumettre à l'administration municipale de Saint-Etienne à propos de l'érection de la statue du Génie de la Métallurgie de M. Montagny », *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*, t. XVI, 1872, p. 222.

[103] - Félix Michalowski, op. cit., p. 223.

[104] - Eric Hobsbawm, « Sexe, symboles, vêtements et socialisme », *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol. 23, septembre 1978, p. 10.

[105] - Jules Janin, *Les révolutions du pays des Gagas*, Lyon, N. Scheuring Libraire-éditeur, 1869, p. 28.

[106] - Auguste Callet, *La Légende des Gagats : Essai sur les origines de la ville de Saint-Etienne en Forez*, Saint-Etienne, Didier Brun Chevalier, 1866.

représente une certaine idée de l'ouvrier stéphanois authentique, pittoresque. Avec cette statue, nous passons du cyclope, de l'artisan ouvrier, que nous allons présenter, à l'ouvrier. Avec les réflexions de Michalowski, nous passons de l'appréciation de l'ouvrier à partir son savoir-faire, à une appréciation esthétique, qui, en quelque sorte, dessublime les Sublimes. Paradoxalement, malgré sa masse musculaire, cet habit de chair de culturiste, cette statue mythologique représente la désincarnation par le corps de l'ouvrier de l'industrie, la décarnation de la technique. Elle reflète les changements de la deuxième révolution industrielle, la mécanisation qui éloigne l'action du corps, l'aspect charnel de l'ouvrier dans l'industrie.

Le corps ouvrier masculin, au centre des processus productifs

Or, jusqu'à la moitié du XIX^{e} siècle, le corps ouvrier masculin domine les processus productifs. Les ouvriers s'appuient sur leurs qualités physiques et leur habileté technique pour maintenir leur rôle central dans l'industrie. Cette dynamique s'accompagne d'une augmentation de la domination masculine.

Le même constat peut être fait pour l'armurerie. Les femmes y sont *a priori* quasiment absentes[107]. Des études portant sur le début du XX^{e} siècle mentionnent le travail des femmes dans l'armurerie, sur les pièces en bois[108]. Le XIX^{e} siècle connaîtrait un silence sur le travail des femmes dans la passementerie et l'armurerie.

Par contre, dans la quincaillerie, les témoignages sur le travail des femmes se révèlent plus nombreux. Jules Janin décrit ainsi les quartiers quincaillers : « Pour chaque enclumes, trois forgerons, autant de femmes échevelées, travaillant le fer comme une simple dentelle »[109], donnant l'image d'une quasi parité. Les femmes sont également nombreuses à travailler dans les usines de limes et de boulons du Chambon-Feugerolles, dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Plusieurs réflexions surgissent : pourquoi ce dégradé de la présence des femmes au sein de la fabrique stéphanoise ? Pourquoi un quasi silence sur leur présence dans certaines professions ?

Les historiens américains Charles Sabel et Jonathan Zeitlin assimilent Saint-Etienne au « district industriel », caractérisé par une multitude de petites entreprises familiales s'adaptant à la conjoncture économique, suivant les caprices du marché, grâce à un outillage peu cher, basique et transposable à d'autres activités[110]. L'activité est en effet intermittente, ponctuée par des périodes d'intense activité et de chômage. Les forgeurs « passent de la quincaillerie à la coutellerie et à l'armurerie et réciproquement selon l'état des fabriques… il en résulte que l'ouvrier laborieux est rarement sans ressources.»[111]. L'équilibre est ainsi fragile et la concurrence doit être contrôlée. Roland de La platière expose les méthodes des artisans :

---

[107] - Gérard Thermeau, *A l'aube de la révolution industrielle, Saint-Etienne et son agglomération*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2002, p. 397.

[108] - Maxime Perrin, *Saint-Etienne et sa région économique. Un type de la vie industrielle en France*, Tours, Arrault, 1937, p. 241.

[109] - Jules Janin, *Contes fantastiques et contes littéraires*, Paris, Michel Lévy Frères, 1863, p. 291 -292 ; pour d'autres descriptions de forgeronnes : L. Roux, « Le Forésien », in *Les Français peints par eux-mêmes…*, p. 268 ; pour les aiguiseuses : Jules Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, Paris, Michel Lévy Frères, 1853, p. 109 ; Jules Janin, *Contes fantastiques…*, p. 294.

[110] - Charles Sabel et Jonathan Zeitlin, "Historical Alternatives to Mass Production: Politics, Markets and Technology in Nineteenth-Century Industrialization", *Past & Present*, n°108, 1985, p. 133-176.

[111] - Archives Municipales de Saint-Etienne, 2F17, cité in Gérard Thermeau, op. cit. , p. 497.

« Quelqu'un ose-t-il tenter de s'établir en concurrence avec eux ? Ils se réunissent très-parfaitement en ce point, de baisser les prix, de donner même leurs marchandises à perte, jusqu'à ce que le concurrent soit éloigné, ou écrasé. C'est d'eux-mêmes que je tiens le fait »[112]

Derrière ces pratiques, se profilent également un contrôle et une flexibilité de la force du travail.

La conjoncture se répercute sur la famille. En faisant travailler sa femme et ses enfants par intermittence, l'artisan peut s'adapter aux aléas. Ici, le concept de « salaire familial »[113] prend tout son sens. Pour la passementerie, nous explique Daryl M. Hafter, l'arrivée du métier Jacquard a eu comme conséquence une diminution des besoins de main d'œuvre et un resserrement sur la cellule familiale[114]. Les femmes, au besoin, tissent selon la conjoncture pour éviter l'embauche de compagnons. La complémentarité des étapes de la fabrication entraîne une division du travail. La famille constitue, en quelque sorte, un corps complet. Le corps s'insère à l'époque étroitement dans la collectivité. Le carnaval est l'illustration de cet aspect collectif dans la région stéphanoise, avec ses rondes autour de grands feux, symbole de maîtrise de la nature par la communauté[115]. La complémentarité des corps dans l'atelier est encore plus évidente dans la verrerie. Michael P. Hanagan nous décrit cet enchaînement des gestes qui forme la cohésion physique de l'équipe : « Le *gamin* cueillait le verre sur la canne, le *grand garçon* préparait le moule pour le *souffleur* qui lui donnait la forme définitive prévue. Le *porteur* transportait alors les bouteilles vers le four à recuire.»[116]. Le vocabulaire pour désigner les travailleurs reflète la structure familiale des équipes. La discipline du travail pendant l'apprentissage permet l'éducation des enfants[117]. Nous retrouvons cette complémentarité dans la grosse métallurgie, dans la mine et dans la quincaillerie. Dans la coutellerie, pour l'assemblage :

« l'homme scie le manche, la femme ajuste les lames, les enfants fixent les petites rosettes, ouvrent les couteaux ou les ferment ; pour ajouter à la célérité de l'ouvrage tous les mouvements sont combinés de manière qu'aucune seconde de temps n'est perdue ; ainsi le même mouvement qui sort le manche de l'étau sert à prendre celui qui le remplace, etc.»[118]

Un lien organique, voir sexuel, semble ordonner les gestes de la famille artisane, comme l'a souligné Françoise Loux : « Les gestes de l'homme et de la femme, accordés et complémentaires dans l'amour, retrouvent leur complicité dans les tâches artisanales »[119]. Il n'est pas étonnant que le travail

---

[112] - Jean-Marie Roland de la Platière, op. cit., p. 464.

[113] - Joan Scott et Louise A. Tilly, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages, 1987, introduction en particulier ; pour un aperçu historiographique de cette notion : Laura Frader, « La division sexuelle du travail à la lumière des recherches historiques », *Les Cahiers du Mage*, n° 3-4, 1995, p. 143-156 ; pour des approches locales : Elinor Accampo, *Industrialization, Family Life, And Class Relations, Saint-Chamond, 1815-1914*, Berkeley, University of California Press, 1989 ; Michael Hanagan, « Family, Work and Wages : The Stéphanois Region of France, 1840-1914 », *International Review of Social History*, n° 42, supplément, 1997, p. 129-151.

[114] - Daryl M. Hafter, « Women Who Wove in the Eighteenth-Century Silk Industry of Lyon », in Daryl M. Hafter (dir.), *European Women and Preindustrial Craft*, Bloomington, Indiana UP, 1995, p. 42-64.

[115] - Françoise Loux, op. cit., p. 98 et 102-103.

[116] - Michael P. Hanagan, « Organisation du travail et action revendicative : verriers et métallurgistes de Rive-de-Gier à la fin du XIX^{e} siècle », *Cahiers d'histoire*, tome XXVI, n° 1, 1981, p. 10 ; M. Hanagan, *The Logic of Solidarity : Artisans and Industrial Workers in Three French Towns : 1871-1914*, University of Illinois press, 1980, p. 96.

[117] - Elinor Accampo, op. cit., p. 109.

[118] - Joseph Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, Montbrison, Imprimerie de Cheminal, 1818, p. 359.

[119] - Françoise Loux, idem, p. 20.

soit négocié pour l'ensemble d'une équipe avec le patron. Ainsi pour la métallurgie, Louis Reybaud en visite en 1874 dans les usines Pétin et Gaudet de Rive-de-Gier expose ce système :

> « Supposons qu'un éperon ou une cuirasse de frégate soit mis sur le chantier : au lieu de prendre à son compte le détail de l'exécution, l'entrepreneur s'en dessaisit par un marché passé de gré à gré avec un certain nombre de ses ouvriers. Avec eux le soin de faire les devis de manière que le résultat de l'opération leur assure un salaire raisonnable ; ce point réglé, ils concertent eux-mêmes leur action, forment ce que l'on nomme une équipe et s'y distribuent les rôles. (…) Tous ces hommes se connaissent, ont pu se juger à l'œuvre ; chacun d'eux est taxé à sa valeur, avec la précision de coup d'œil à laquelle aucun patron n'atteindrait. »[120]

Au sein de ces corps collectifs du bassin stéphanois, les hommes exercent leur domination par une hiérarchie des savoir-faire et de la force physique. Les femmes sont reléguées au bas de l'échelle dans les activités les moins valorisantes, les plus rebutantes et les plus déqualifiées. Par exemple, les clapeuses, qui trient le charbon, sont très déconsidérées[121]. Ainsi dans la petite métallurgie, les « femmes, jeunes encore, (…) aiguisent les lames de l'eustache, penchées qu'elles sont sur la meule-tournante au grand danger d'avoir la tête emportée.»[122]. Les hommes s'attribuent le produit fini particulièrement dans la rubanerie et l'armurerie, secteurs prestigieux. Aux hommes la création, dont les femmes seraient incapables[123], d'où le silence sur le travail des femmes dans le ruban et l'arme *a priori*.

Une culture virile basée sur le savoir-faire, l'habileté et la force est emphatisée par les représentations :

> « Dans les divers genres de fabrication du fer, tel [*serrurier*] se distingue par le fini, tel autre par la quantité des produits de pacotille. Il est des serruriers dont le *trait de lime* établit la valeur ; d'autres mourraient de faim s'il ne s'opérait entre le fer et eux une lutte féroce et cyclopéenne. A ceux-là il est permis de tordre, de perforer leurs *pièces,* de les river à grands coups de marteau, sans dessin ni choix; ils *en abattent,* c'est leur mot ; leur vie, leur salaire est à ce prix. »[124].

La métaphore cyclopéenne revient dans plusieurs textes et définit bien l'esprit de ces ouvriers. Elle est reprise par le sociologue Richard Sennett dans son essai sur l'artisanat, *Ce que sait la main*[125]. En partant de cette métaphore, l'auteur expose le paradoxe entre ces êtres contrefaits et la qualité de leur travail qui apporte la civilisation aux hommes. A ce propos, révélatrice est cette anecdote :

> « Un atelier de Rive-de-Gier reçut un jour, par charité, un vagabond, un homme sans aveu, un gueux, un vaurien se disant verrier ; on lui met les armes à la main, la canne ; il prit une telle quantité de verre pour souffler qu'il eut l'air de ne pas connaître son métier ou d'en faire une gasconnade. L'atelier avait les yeux fixés sur lui. Il souffla!... la bouteille acquit en un clin d'œil une dimension telle, que tous les ouvriers tombèrent à genoux ; l'inconnu fut porté

---

120 - Louis Reybaud, *Le fer et la houille ; suivis du Canon Krupp ; et du Familistère de Guise : dernière série des "Études sur le régime des manufactures"*, Paris, Michel Lévy Frères, 1874, p. 145.

121 - Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur le travail des femmes au fond.

122 - Jules Janin, *Histoire de la littérature dramatique…*, p. 109.

123 - A ce propos voir Michelle Perrot, « Femmes et créations », in Christiane Veauvy (dir.), *Les femmes dans l'espace publique : itinéraires français et italiens*, Paris, Editions MSH, 2004, p. 35-48.

124 - L. Roux, « Le Forésien » …, p. 267.

125 - Richard Sennett, *Ce que sait la main, La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2009, 403 p.

en triomphe, on suspendit son chef d'œuvre dans l'atelier, et la chronique ajoute que nul ne l'a surpassé ni même égalé depuis. Cette bouteille est restée le *nec plus ultra* du verrier. »[126].

L'artisan cyclopéen est investi de qualités spectaculaires, fondement de sa virilité, basée sur ses capacités physiques et son savoir-faire :

> « Le fabricant d'enclumes est le vrai cyclope de l'industrie du fer. Il faut en effet une force de Polyphème pour manier le marteau qu'il brandit incessamment sur une masse incandescente qui le couvre de ses éclats. Le fer exsude le fer, et l'homme gagne sa vie à la sueur de son enclume. »[127]

Le savoir-faire confère un statut supérieur à ces hommes :

> « L'origine du verrier, ses privilèges, ses talents variés, ses rivalités d'atelier, la conscience de sa dignité, de sa noblesse blasonnée sur le génie de l'inventeur avant de l'être sur le travail de l'ouvrier, le rattachent puissamment à l'histoire de l'industrie en général, et l'associent au Forésien comme travailleur. Les anciens verriers, ainsi que chacun sait étaient gentilshommes et travaillaient l'épée au côté : ce qui établit entre eux aujourd'hui une aristocratie réelle, c'est le talent, ou plutôt le souffle. »[128].

Le témoignage du patron des verreries de Saint-Just-sur-Loire, spécialisées dans les verres de couleurs se révèle extrêmement instructif à ce propos. Son ouvrage de 1887, *Les Verriers dans le Lyonnais et le Forez*[129], souligne les origines nobles des verriers. Depuis le Moyen-Age, pour attirer les volontés vers l'industrie périlleuse de la verrerie, les princes anoblissaient les verriers, en particulier en Lorraine. Pelletier descend lui-même de gentilshommes verriers lorrains[130]. De fait, les nobles ne dérogeaient pas en travaillant le verre. Et les verriers se considéraient comme gentilshommes, même s'ils ne l'étaient pas. Les maîtres verriers sont appelés les *nobles,* encore à l'époque de la rédaction du livre de Pelletier. Or, « Tout l'état social de l'ancien régime change avec la Révolution de 1789, après la séance du 4 août. (…) L'égalité devient la loi commune : Depuis cette époque, nul n'exerce plus les prérogatives de la noblesse que celui qui puise la considération publique dans son travail et dans les progrès de ses efforts. »[131]. Le titre de noblesse ayant perdu son poids juridique dans la transmission filial, les verriers se dirigent vers la transmission de l'habileté à leurs fils. Le père de Pelletier, ainsi, est confronté au refus des hommes nouveaux de la part de ses maîtres verriers, les *nobles*, en 1848 ; ils ne veulent pas les former : « ils refusent d'enseigner leur art à d'autres qu'à leurs enfants ; ils conservent comme un trésor leur habileté pour leur famille et la transmettent aux leurs comme la part principale de leur héritage »[132]. Cette transmission corporelle du métier participe de la culture virile des ouvriers et constitue un rempart construit par les liens du sang contre le patron. Cette situation est violemment critiquée par Villermé à propos des souffleurs de vitres de Rive-de-Gier, au nom de la liberté d'entreprendre et la concurrence. Il explique que les verriers réservent le travail à leurs enfants et empêchent le patron d'embaucher d'autres ouvriers. Ce système permet de maintenir des salaires élevés[133]. L'ouvrier garde le monopole des gestes, même si le patron verrier est un des rares à les

---

[126] - L. Roux, op. cit., p. 273.
[127] - idem, p. 267.
[128] - Id., p. 272-273.
[129] - Pierre Pelletier, *Les Verriers dans le Lyonnais et le Forez*, Paris, chez l'auteur, 1887, 291 p.
[130] - Pierre Pelletier, op. cit., p. 233.
[131] - idem, p. 158.
[132] - id.
[133] - Louis René Villermé, « Note sur quelques monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries, suivie de quelques observations sur la situation actuelle des ouvriers de la Loire et du centre », *Journal des économistes*, t. 17, avril à juillet 1847, p. 157-168.

connaître, par rapport aux autres industriels : « La seconde qualité qui fit de M. Pelletier un patron écouté, fut son savoir professionnel. Il ne commandait rien qu'il ne pût exécuter lui-même : il n'ignorait aucun des secrets du métier et pouvait se rendre compte de tous les détails de la fabrication. Non seulement il le pouvait, mais il le faisait toujours. »[134]. Ces ouvriers se considèrent comme une aristocratie. Ce trait se retrouve particulièrement dans les statuts des sociétés de sarbacane, loisir de l'élite ouvrière stéphanoise, particulièrement passementière, qui utilise le terme de « chevaliers » pour se désigner[135]. A la fin du XVIII[e] siècle, ils pratiquent également le tir à l'arc. Ils chassent, même : « Il sort ces jours-là (*les fêtes et les dimanches*) de la ville un grand nombre de particuliers armés de fusils pour faire la chasse aux petits oiseaux »[136] . Jouissent-ils de ce droit seigneurial, ou le prennent-ils ? La sarbacane peut servir d'outils dans les contestations pour briser les vitres des usines[137]. La sarbacane reprend des attributs de la virilité ouvrière : précision, adresse, force du souffle, sans parler de sa forme… De même pour le tir à l'arc, que le canonnier Boiron évoque dans une chanson à double sens : « Venez, gentilles femelles, à notre jeu nouveau. Vous abattrez sans flèches notre petit oiseau »[138]. L'expulsion ostentatoire des sécrétions du corps, en particulier de la salive (on appelle les joueurs les « baveux »), participe d'une contre-culture ouvrière à une époque de processus de civilisation, dans laquelle les bourgeois les retiennent. Ainsi, l'ouvrier implique la totalité de son corps dans sa vie.

Le savoir-faire et l'expérience leur confèreraient une connaissance empirique profonde des matériaux, de la nature, qui leur permettrait de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. Ainsi, pour la verrerie, Pierre Pelletier explique :

> « Avant d'arriver à souffler le verre comme il convient, sans le laisser empâter et en lui gardant, jusqu'à ce qu'il ait la forme dans laquelle il doit rester, la fluidité nécessaire, il faut une attention soutenue, minutieuse, subtile. Il semble qu'on n'arrive jamais à la perfection requise qu'après que la main réalise instinctivement les préceptes de la théorie. L'art est si délicat et tient tellement à une longue pratique, que les souffleurs ont établie, sur ces difficultés mêmes de leur apprentissage, un monopole professionnel. »[139].

Un témoignage des années 1980 d'un ouvrier verrier de la même usine, dans laquelle les techniques n'ont pas varié depuis le XIX[e] siècle, confirme cette approche sensible du verre : « Il y a un vieux, je me souviendrai toujours de lui, il disait : le verre parle, il faut le comprendre… »[140] . Ils perçoivent les matériaux à l'aide de leurs sens. Ainsi, Emile Zola décrit ainsi le puddleur, qu'il a observé dans les Usines Holtzer d'Unieux :

---

[134] - Pierre Pelletier, id., p. 234

[135] - Jean-Michel Roux, « Les Chevaliers du Crêt-de-Roch. Les sociétés d'arc et de sarbacane d'une colline stéphanoise du XVII[e] au XX[e] siècle », *Saint-Étienne, Histoire et mémoire*, n°195, juillet 1999, p. 72-93.

[136] - *Lettre de Jacques Demichel à Dubreuil*, in Jean Combe, « Visite en Forez, à Saint-Etienne et au Mont-Pilat, d'un Prince Russe en compagnie de son précepteur (1788), *Bulletin du vieux Saint-Etienne*, 1971, n°83, p. 1.3

[137] - Ronald Aminzade, "Capitalist Industrialization and Patterns of Industrial Protest : a Comparative Urban Study of 19th Century France", *American Sociological Review*, Vol. 49, n°4, 1984, p. 441.

[138] - Georges Straka, *Poèmes du XVIII[e] siècle en dialecte de Saint-Étienne (Loire)*, Tome I, Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, Paris, 1964, p. 490 et p. 521 pour le texte en patois.

[139] - Pierre Pelletier, id., p. 231.

[140] - Entretien n°19, souffleur, 39 ans, in Noëlle Gérôme, « Les Verriers de Saint-Just-sur-Loire ? La demande d'une histoire ouvrière », *Le Monde alpin et rhodanien, Revue régionale d'Ethnologie*, n°3-4, 1987, p. 218.

« A l'aide du crochet, il en raclait le fond, pétrissait l'énorme boule pareille à un soleil, que lui seul pouvait regarder, avec ses yeux durcis à la flamme, sachant où en était le travail, selon la couleur. »[141].

Des témoignages de puddleurs relatant le travail du premier tiers du XX^{e} siècle, apparemment, dans les mêmes usines corroborent les observations de Zola :

« On a connu des puddleurs très habiles qui arrivaient à obtenir directement de l'acier à faible teneur en carbone pace qu'ils avaient le coup d'œil, selon la couleur du métal dans le four, pour arrêter le puddlage un peu avant la décarburation complète. Tout ça était d'expérience, on n'analysait pas des éprouvettes pendant la fusion comme ça s'est fait après. »[142]

Hanagan explique que les coupeurs de limes savaient où donner le coup de burin sur les barres en détectant au toucher les points de rupture du métal[143]. Cet empirisme investirait même l'ouvrier cyclopéen d'une vitalité démiurgique. Un article de 1839 de la *Revue du Lyonnais* relate les dons d'un mineur :

« plusieurs membres de sa famille avaient le don de découvrir les mines, les sources et les bornes arrachées, à l'aide de la baguette de coudrier, infaillibles dans leurs mains. Par les siens, il méritait donc pleine confiance, et par lui, il savait réparer les os, préparer l'omelette contre la rage, lever les sorts jetés, lire sur parchemin, arracher les dents »[144].

Certains entrepreneurs, d'après cet article, s'en sont remis à ce mineur pour effectuer des prospections. Dans le même ordre d'idée, à propos des débuts de l'extraction du charbon à Rive-de-Gier dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, un exploitant indique les services

« d'un individu à figure mystérieuse, muni d'une baguette, qui avait, entre ses mains, le don d'indiquer l'existence de la houille et même l'épaisseur de la couche par pieds, pouces et lignes. On cite encore que, dans une circonstance fâcheuse pour des extracteurs, une sorcière célèbre avait été appelée sur les lieux, consultée et……. Mais passons le détail de ces superstitions, et persuadons les superstitieux, s'il en existe encore, qu'une machine à vapeur est plus efficace que les procédés d'une sorcière, pour l'assèchement d'une mine »[145].

Mais une machine à vapeur coûte cher. Ces exemples montrent la dépendance des entrepreneurs face aux savoir-faire empiriques des ouvriers, qui négocient âprement leurs chantiers et connaissent le terrain par leurs sens.

La question des réactions des ouvriers stéphanois face aux machines se pose. Richard Sennett développe une réflexion très intéressante à ce propos : il distingue ce qu'il nomme le « répliquant », la machine qui aide l'homme, qui est un prolongement de son corps, du « robot » qui surpasse l'homme. Les ouvriers dépositaires d'une expérience, d'un savoir-faire ne peuvent qu'être des spécialistes des machines, d'autant plus qu'ils en construisent. Un historien local explique : « C'est en 1830 que Thimonnier, tailleur d'habits à Saint-Etienne, inventa la machine à coudre. Il avait habité

[141] - Emile Zola, *Les Quatre Evangiles, Travail*, Paris, E. Fasquelle, 1901, p. 50.
[142] - René Commère, *Mémoires d'acier en Ondaine : histoire d'un site métallurgique en région stéphanoise : du martinet à la haute technologie*, Université de Saint-Etienne, 2000, p. 155.
[143] - M. Hanagan, *The logic of Solidarity*…, p. 186
[144] - A. Couturier, « Mœurs, Le chercheur de mines en Forez », *Revue du Lyonnais*, série n°1, n°10, 1839, pp. 303-304.
[145] - Jean Laurent, *Notice historique sur la découverte de la houille à Rive-de-Gier, sur son extraction au territoire de Gravenand et du Mouillon, et sur son exportation primitive*, Saint-Etienne, F. Gonin, 1839, p. 7-8.

l'Arbresle, Tarare et Amplepuis. Il quitta cette dernière ville, sur le conseil de ses amis et protecteurs, pour se rendre à Saint-Etienne afin d'y trouver des mécaniciens habiles capables de comprendre ce qu'il voulait, et des serruriers adroits pour l'exécuter. On se rappelle que sous l'Ancien Régime les serruriers de Saint-Etienne fabriquaient des métiers à bas. Ce fut le début de l'industrie mécanique à Saint-Etienne. Avant son complet établissement, plusieurs hommes étaient signalés pour leurs travaux comme mécanicien : Sauzéa au début XIX[e] siècle et même avant la Révolution, les fabricants et ouvriers qui installèrent ou adaptèrent le métier à la zurichoise, ou qui firent les premiers essais sur l'application de la mécanique Jacquard à la fabrication du ruban »[146]. En 1789, pourtant, un groupe de quincaillers détruisent la machine des usines Sauvade qui fabrique les fourchettes en un « seul coup »[147] et les armuriers, le marteau mécanique de Charles Pierrotin. La typologie de Richard Sennett peut nous aider à comprendre. Ce « robot » de Sauvade semble menacer l'équilibre du métier au niveau économique, avec la concurrence qu'il entraîne, et d'un point de vue corporel, en neutralisant l'habilité ouvrière. De plus, Sauvade se substitue à Dieu en remplaçant l'homme par la machine, c'est une sorte de sorcier ! Le métier Jacquard ne rencontra pas autant d'hostilités, contrairement à une légende, dont François Jarrige a démontré la construction[148] et les passementiers lui appliquèrent une série de perfectionnements, comme l'a souligné Michelle Perrot[149]. Le métier Jacquard en resterait peut-être au stade de réplicant pour les passementiers ? L. Roux loue en 1841 le processus inventif des Foréziens, en en faisant même des inventeurs, avant d'être des ouvriers :

> « Entre les mains du Forésien, l'industrie du fer et celle de la soie ont marché dans un parallélisme incompréhensible. De la même ville et presque de la même main s'échappent la soie et le fer ouvrés. Le Forésien crée d'abord les métiers et les machines qu'il lui faut pour fabriquer tel ou tel genre d'article; il les met ensuite lui-même en activité et leur cherche des débouchés aux nombreux produits qui en résultent. Le Stéphanois a le génie inventif. La fortune ne s'offre à lui que sous le prisme chatoyant d'un secret à découvrir. Vivant dans un monde industriel, il rêve sans cesse aux moyens d'en élargir les sphères ; ce besoin puissant d'initiative dans une voie nouvelle tient peut-être au sol lui-même. On naît inventeur à Saint-Étienne. »[150].

Plus pragmatiquement, Louis Reybaud, lors de son passage sur Saint-Etienne, explique le processus :

> « Ce qui aide le plus, ce sont les petites combinaisons qui ont pour objet d'accélérer ou de simplifier la besogne, ou encore d'obtenir, à force d'essais, des résultats qu'on pourrait croire impossible. (…) Il en est qui arrivent à des découvertes vraiment sérieuses, et s'associent avec des fabricants pour en tirer parti ; d'autres, sans viser aussi haut, se contentent d'introduire dans leurs appareils des modifications qui en améliorent les organes et les rendent

---

146 - Louis-Joseph Gras, *Essai sur l'histoire de la quincaillerie et de la petite métallurgie à Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Théolier, 1904, p. 108n. Il nous semble qu'il faille nuancer la technophobie conservatrice avancée par Luc Rojas dans son article, « Les forgeurs et les limeurs » face à la machine : la destruction de l'atelier de Jacques Sauvade (1er et 2 septembre 1789) », *Annales historiques de la Révolution française,* n° 376, 2014, p. 27-52. Cette dernière semble se focaliser vers la robotisation. Les stéphanois paraissent s'opposer à la technologie seulement si cette dernière annihile leur corps.

147 - Louis-Joseph Gras, op. cit., p. 97.

148 - François Jarrige , « Le martyre de Jacquard ou le mythe de l'inventeur héroïque (France, XIX[e] siècle)», *Tracés,* n°16, 2009, p. 99-117.

149 - Michelle Perrot, « Les ouvriers et les machines en France dans la première moitié du XIX[e] siècle », in « Le Soldat du travail », *Recherches*, n°32-33, septembre 1978, p. 367 ; voir également, Yves Lequin, "Le métier", in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, III, *Les France*, t. 2, *Traditions*, Paris, Gallimard, 1992, p. 401-403.

150 - L. Roux, idem, p. 261.

susceptibles d'un meilleur service. (…) Tel ouvrier aura trouvé le moyen d'alléger les poids qu'il soulève, tel autre de rendre le mouvement de sa barre plus égal et plus doux. »[151].

Ainsi, le passementier adapte le métier à son corps. On peut se demander si ces améliorations qui rendent les métiers plus légers à barrer n'ont pas été réalisées pour les femmes, et peut-être par certaines femmes ! Difficile d'établir le rôle des femmes dans l'élaboration de ces inventions, les brevets ne les mentionnent pas[152]. Cependant, la Veuve Preynat dépose un brevet en 1863 sur la mécanisation des métiers à la barre par la machine à vapeur ou hydraulique, dont les conséquences seraient :

> « l'une que les métiers marcheront plus vite qu'avec la force de l'homme ; l'autre, que chaque homme, dispensé de son travail physique, pourra surveiller deux métiers à la fois ; on pourra, puisque l'ouvrier n'aura plus de force à déployer, et, comme cela a lieu dans ce cas pour la fabrication des rubans, remplacer l'homme par la femme ; partant une économie sur la main d'œuvre qui dépassera de beaucoup celle de 50 % »[153]

Les commentateurs de la quincaillerie, en déclin pendant la première moitié du XIX^{e} siècle, n'ont de cesse de critiquer l'organisation de cette industrie, basée sur les corps collectifs et leur implication totale dans le travail. Roland de La Platière critique, nous l'avons déjà évoqué, les mauvaises méthodes de travail qui déforment ces cyclopes :

> « L'espèce n'est pas belle néanmoins : l'usage de travailler de bonne-heure et debout, principalement à la lime, le corps agissant, avec effort, de l'avant à l'arrière, non précisément dans la direction naturelle, les force d'écarter les jambes, leur cambre les cuisses, et les rend ainsi difformes d'une manière sensible. »[154]

En 1818, Joseph Duplessy souligne :

> « Nous avons déjà eu occasion de remarquer que la quincaillerie de St-Etienne n'avait fait presqu'aucun progrès vers la perfection ; le mode de fabrication peut être regardé comme la cause première et peut-être comme la seule cause de cette situation ; qu'espérer en effet d'ouvriers qui achètent au jour le jour la matière qu'ils mettent en œuvre, qui y font travailler les femmes et les enfants »[155].

---

[151] - Louis Reybaud, *Etudes sur le régime des manufactures : condition des ouvriers en soie*, Paris, Michel Lévy Frères, 1859, p. 221.

[152] - Le couple de journalistes américains Russell Conwell et Jennie Hayden Conwell a bien affirmé que le métier Jacquard avait été conçu par la femme de l'inventeur, sans spécifier leurs sources néanmoins : Autumn Stanley, *Mothers and Daughters of Invention : Notes for a Revised History of Technology*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1995, p. 294. Les brevets ne mentionnent pas non plus le statut social des déposants, voir Georges Ribeill, « Inventer au XIX^{e} siècle : Ingénieurs et ouvriers inventeurs au XIX^{e} siècle », *Culture technique*, n°8, 1982, p. 217-243. Pour Saint-Etienne, les historiens locaux du XIX^{e} siècle citent le mécanicien Burgin, dont la biographie semble influencée par le mythe de l'inventeur maudit (voir Denis Descreux, *Notices biographiques stéphanoises*, Saint-Etienne, Constantin Libr., 1868) ; Marius Vachon évoque deux autres ouvriers dans *Les Industries d'art, les écoles et les musées d'art industriel en France (départements)*, Nancy, Berger-Levrault et C^{ie} , 1897, p. 71.

[153] - Veuve Preynat jeune, *Mémoire technique sur l'invention de quatre genres de battants destinés à l'exploitation, sur une grande échelle, de la fabrication des soieries de Lyon et de Saint-Etienne en général des tissus de toutes largeurs et de toutes matières sur les métiers à la barre de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Théolier, 1864, p. 19.

[154] - Jean-Marie Roland de la Platière, op.cit. , p. 462-463 ; Ken Alder, *Engineering the Revolution. Arms and Enlightenment in France, 1763-1815*, Princeton university press, 1997, p. 180.

[155] - Joseph Duplessy, op. cit., p. 364-365.

Le travail féminin et des enfants seraient responsables de la mauvaise qualité des produits ?

> « Tant qu'il n'y aura pas de grands ateliers dirigés par des hommes instruits qui, en sachant abréger la main d'œuvre, donneront le goût et le fini aux ouvrages ; cette importante branche d'industrie ne produira que des objets grossièrement travaillés, et ne prendra aucun accroissement. »[156]

En 1852, dans un rapport sur la décadence de la quincaillerie commandée par la Société industrielle et agricole de la Loire, Auguste Granger attribue en effet le manque de qualité de la quincaillerie au *domestic system*, qui ne permet pas une uniformisation des produits, et au manque de capitaux des ouvriers pour mécaniser leurs ateliers :

> « Chez nous, la main de l'homme crée tout ou presque tout, et chaque objet produit par une main différente porte le cachet de l'individualité de l'ouvrier qui l'a confectionné et de son plus ou moins d'aptitude. Chez nos concurrents, la machine seule est intelligente et produit avec une uniformité, une précision, une vitesse que la main de l'homme ne saurait atteindre. »[157]

Nous touchons ici un facteur d'interprétation des oppositions au machinisme. La mécanisation et la division du travail induit la rationalisation des gestes des cyclopes, produisant des objets aussi tordus que leurs corps, et la neutralisation des rapports affectifs, mauvais car passionnels, dans le processus de production. Le rejet des ouvriers traduirait une peur de l'uniformisation, mettant en cause l'individuation, la subjectivisation, ferments de la liberté individuelle dans le travail. Pour Granger, la quincaillerie en serait restée au premier stade du processus de l'industrialisation qu'il définit ainsi par trois phases :

> « D'abord, l'ouvrier s'est appliqué à confectionner isolément toutes les parties d'un ouvrage compliqué ; c'est l'enfance de l'art. Beaucoup d'articles à Saint-Etienne en sont restés là. C'est ce qui fait que ces articles, quoique de la même espèce, portent tous le cachet d'une individualité différente, et sont présentés au commerce sous un grand nombre de variétés, qui engendrent très-souvent des discussions entre le vendeur et l'acheteur.
>
> Plus tard, l'expérience a fait sentir à l'ouvrier la nécessité d'établir la division de son travail ; il en est résulté les chefs d'atelier, auxquels étaient soumis des ouvriers *compagnons*. C'est la seconde phase ; et, comme on l'a déjà dit ; les articles d'une fabrication compliquée de détails minutieux peuvent recevoir ainsi tous les développements dont ils sont susceptibles ; Cet état de choses est d'ailleurs très favorable à l'indépendance, au bien-être et à la moralité de l'ouvrier.
>
> Puis enfin, on a vu surgir de la foule, des hommes éminens qui ont su se placer au premier plan des puissances industrielles, et créer d'immenses manufactures ; ce point est l'apogée d'une industrie. »[158]

Dans le même ordre d'idée, Auguste Granger analyse les difficultés d'ouverture d'usines ainsi :

> « la presque totalité de nos grandes manufactures, qui ont réussi, ont eu pour berceau de petits ateliers qui ont grandi par la seule puissance du progrès continu ; tandis que presque toutes les grandes manufactures qu'on a voulu fonder d'un seul jet, ont périclité, quoiqu'elles fussent basées sur des données exactes et dirigées par les hommes les plus capables. Ce qui a

[156] - Idem

[157] - Auguste Granger, *Rapport de la Commission chargée de rechercher les causes de la décadence de la quincaillerie à Saint-Etienne, et les moyens de la régénérer*, Saint-Etienne, Théolier, 1852, p. 14-15.

[158] - Auguste Granger, *De la quincaillerie à Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Gonin, 1839, p. 11-12

manqué à ces manufactures, ce sont des ouvriers possédant la parfaite intelligence de leur travail, l'aptitude et surtout la prestesse d'exécution. La main de l'ouvrier ne répondant pas à la pensée qui la dirigeait, on a été forcé de faire venir à grands frais, de l'étranger, non pas des ingénieurs, non pas des savans, mais de simples ouvriers, possédant la seule science de la main d'œuvre ; science tout aussi difficile à acquérir que la science des savans, et qui ne peut s'obtenir que par un long apprentissage, et une pratique obstinée »[159]

Granger postule, ici, pour l'échec d'un processus de transfert technologique, dont l'économiste Gerschenkron a montré le succès pourtant dans le développement économique du Japon ou de la Russie[160]. Néanmoins, ces transferts ont fonctionné dans des branches, dans lesquelles les stéphanois n'avait pas ou peu de compétences. L'exemple le plus significatif est, nous semble-t-il, l'installation de l'anglais James Jackson à Trablaine (à côté du Chambon-Feugerolles) d'une usine produisant de l'acier fondu en 1815. Ces transferts s'opèrent dans les branches où il n'existe pas de traditions préalables héritées de corporations ou liées à un système familial et communautaires. Dans ces dernières branches, les réactions luddites prennent des dimensions, nous l'avons vu, xénophobes ou antiétatiques, s'appuyant sur des rituels qui soudent la communauté.

Ces trois stades vont cohabiter dans le « district industriel » stéphanois pendant la période que nous étudions. Cette analyse prophétique montre les trois phases de l'industrie localement et en général : la première est celle du corps, la deuxième, celle de la morale, et la troisième ? … celle de l'aliénation ?...

Le système d'équipes était également en vigueur dans les mines avant la création de la Compagnie des mines de la Loire, appelée aussi « le Monopole », qui résulte de la fusion de six compagnies du bassin en novembre 1845. « C'est la première grande concentration capitaliste en France, avec intégration horizontale et verticale : regroupement des concessions, des transports, des intermédiaires et des débouchés (verreries, aciéries et forges du bassin). L'efficacité économique du regroupement est rapidement remarquable, mais se traduit par la fermeture de nombreux puits, et un chômage massif des mineurs »[161]. L'historien Pierre Guillaume a analysé les transformations que le Monopole a entrainées dans l'organisation du travail au sein des équipes de mineurs (brigades) : « Les membres des « brigades » (…) étaient payés collectivement et se répartissaient librement les sommes perçues, si bien que la défaillance de l'un des quinze ou vingt ouvriers de l'équipe, compensée par les efforts de ses camarades, n'entraînait pas pour lui de perte de gain sensible. De plus, la brigade avait à extraire un certain nombre de bennes, qui lui assurait le salaire dont on avait débattu à l'avance. Les ouvriers n'avaient aucun intérêt à dépasser cette limite, et, comme ils la fixaient au cours d'un débat préalable avec le gouverneur ou l'ingénieur, elle était raisonnable. La Compagnie condamna ce système dit improprement « du travail à la journée » et n'admit pas cette responsabilité collective de la brigade, moins influençable que quinze ou vingt individus isolés. (…) Il brisait ainsi toute solidarité ouvrière et « si, avec un surcroit de travail, ce nouveau mode pouvait profiter à l'ouvrier laborieux, fort et robuste, son effet était tout désavantageux au contraire pour l'ouvrier plus faible et moins actif ». Cette réforme s'accompagna d'un durcissement du contrôle du travail ouvrier. »[162] . La direction exigea

[159] - Auguste Granger, op. cit., p. 12.

[160] - Alexander Gerschenkron, *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays*, Belknap Press of Harvard University Press, 1962, 456 p.

[161] - Jean-Paul Burdy, « Paternalismes industriels : les rapports sociaux dans le bassin de la Loire au XIX^{e} siècle », in Stéphane Michaud (dir.), *L'Edification : morales et cultures au XIX^{e} siècle*, Lyon, Créaphis, 1993, p. 45.

[162] - Pierre Guillaume, *La Compagnie des mines de la Loire, 1846-1854. Essai sur l'apparition de la grande industrie capitaliste en France*, Presses universitaires de France, 1966, p. 84.

une augmentation de la productivité[163]. Parallèlement, le Monopole met en place une caisse de secours, alimentés par une retenue sur salaire, des hospices, des aides alimentaires en cas d'augmentation du pain et l'ouverture boucheries par la Compagnie[164]. Après les journées de février 1848, la Compagnie envisagea d'intéresser les mineurs aux bénéfices, la création d'une caisse de retraite et supprima les retenues pour la caisse de secours[165]. Après 1849, les retenues furent rétablies et la gestion de la caisse fut assurée par la Compagnie et non les ouvriers[166]. Par cette trompeuse philanthropie, la Compagnie voulait, vainement, s'attacher la main d'œuvre et éviter les procès potentiels en cas d'accidents en gérant elle-même les soins[167]. En fait, la Compagnie vise à instaurer un système clos pour échapper à la concurrence et aux ingérences de l'extérieur. Une sorte de prise en charge totalisante des corps est projetée, au niveau de son travail, de ses soins, de son usure et de son alimentation. Le mineur perdait la liberté de la gestion de ses efforts corporels au sein de la brigade et de celle de sa santé, en n'ayant pas la direction de la caisse de secours. Si le mineur démissionnait, il perdait le bénéfice de ses cotisations à la caisse et ses possibilités d'emplois dans d'autres compagnies minières étaient limitées, tant la concentration a entrainé une limitation du nombre des compagnies concurrentes localement. Les oppositions multiples (n'émanant pas seulement des mineurs) poussèrent finalement l'Etat à dissoudre la Compagnie en 1854.

Les tentatives de concentration de la rubanerie dans des usines se taxent également par des échecs pendant la première moitié du XIX^{e} siècle. Les premières ont lieu dans les montagnes autour de Saint-Etienne, en particulier à Bourg-Argental :

> « la Fabrique de M. de Chazelles fut établie en 1829 avec le concours de M. Abel Pupil de Sablons. Il y avait 18 métiers mis en mouvement par une roue hydraulique. Les premiers essais ont été fort peu satisfaisants... Il a fallu six mois pour achever un chargement de six douzaines... Il s'élevait tous les jours des querelles et des disputes entre les ouvriers… Suivant les ouvriers, on ne peut donner un mouvement aussi doux qu'avec la main de l'ouvrier. La Société Chazelles-de-Sablons fut dissoute en septembre 1831. »[168].

L'usine résonne comme un lieu de soumission et donc de dévirilisation. Un autre commentateur fait alors ce constat sur les ouvriers campagnards :

> « Prenez cent ouvriers habitués à travailler librement, à laisser le métier pendant quelques jours quand arrive la saison des foins (…) ; habitués à fêter carnaval, tout comme à faire les stations de la Semaine Sainte ; à aller faire un tour à la foire (…), etc., et par opposition, se livrant parfois à un travail immodéré (…). Eh bien fermez ces cents ouvriers dans une grande fabrique ; faîtes-leur gagner plus qu'ils ne gagnent en travaillant dur leurs métiers, soit comme maîtres, soit comme ouvriers compagnons, donnez-leur une nourriture plus saine et plus abondante (…), je vous assure d'avance qu'ils auront bientôt déserté le grand atelier à cause de la monotone régularité de la discipline à observer »[169] (et) « que Carnaval [viendra] avec son séculaire tambour et son fifre indispensable faire des gambades autour de l'atelier . »[170]

---

163 - Pierre Guillaume, op. cit., p. 84.
164 - idem, p. 132.
165 - id., p. 152-153.
166 - id., p. 153-154.
167 - id., p. 147-150.
168 - Louis-Joseph Gras, *Histoire de la rubanerie et des industries de la soie à Saint-Etienne et dans la région stéphanoise*, Saint-Etienne, Théolier, 1906, p. 364.
169 - Jacques Taveau, *La Vérité sur l'état, les intérêts, les besoins de la ville de Saint-Didier-la-Séauve et de son industrie*, Saint-Didier-la-Séauve, chez l'auteur, 1853 p. 6-7.
170 - op. cit., p. 11.

Chapitre II – Mécaniques des corps

Le corps se débat

La première moitié du XIX[e] siècle voit se préciser une multitude d'observations et de théories sur le corps que la période précédente avait esquissées. Ces réflexions trouvent leur tribune au sein de la *Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne,* qui publie un bulletin périodique. Cette société « scientifique » oriente ses investigations vers l'économie, mais elle regroupe l'élite de Saint-Etienne dans sa diversité : industriels, membres de l'Ecole des mines de Saint-Etienne (ouverte en 1816), médecins, … Se profile ainsi une approche du corps comme outil économique dans son environnement naturel, économique, technique. L'époque est caractérisée par le développement des machines - métiers à tisser, machines à vapeur – avec les résistances que nous avons évoquées. Marc Seguin met en service sur Saint-Etienne et pour la première fois en France sa locomotive à vapeur à partir de 1831. Les réflexions entre le corps et la machine, en particulier à vapeur, filigranent les préoccupations[167]. Comme la machine à vapeur, le corps produit de la chaleur, mais de quoi est dépendante cette chaleur ? De l'environnement ? De sa physiologie ? Le corps de l'homme peut-il surpasser la machine, se perfectionner comme une machine ? A-t-il des capacités que la machine n'a pas ? Voici les questions que semblent se poser ces élites. Aucun consensus ne semble régner au sein de la Société où nait un certain nombre de controverses, marquées par la concurrence entre chimistes, médecins vitalistes et broussaisiens.

Inspirés par les cours gratuits et publics de sciences appliqués aux arts industriels délivrés par le baron Charles Dupin au Conservatoire nationale des arts et métiers et ceux de l'Ecole de La Martinière de Lyon, plusieurs fois loués dans le *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne*, et les encouragements de l'Etat dans ce sens[168], les élites et édiles stéphanois développent des cours théoriques pour les ouvriers dans les années 1820. A partir de 1826, Blavier, professeur à l'Ecole des mines de Saint-Etienne donne des cours de géométrie et de mécanique aux ouvriers. Blavier s'oppose à l'empirisme ouvrier, qui dominerait la production stéphanoise, nous l'avons vu :

> « Le professeur répond à une objection que reproduisent ceux qui voudraient s'en tenir à l'instruction pratique des ateliers. A quoi bon la théorie ? disent-ils, pourvu qu'on ait de bons praticiens ; les travaux ne seront-ils pas aussi bien exécutés qu'avec toute la théorie possible? Oui, mais qu'on y prenne garde ; le praticien habile, l'homme qui est capable d'étudier longtemps un projet, d'en apprécier tous les rapports par une attention soutenue, et de se déterminer pour le mode le plus avantageux, fait de la théorie ; seulement il se laisse guider en quelque sorte par son instinct; aussi arrive-t-il souvent qu'il est en défaut. Le théoricien, au contraire, qui suit des voies dont la trace lui est connue, ne peut s'égarer. » [169]

Au-delà du passage de la théorie à la pratique, ces cours projettent l'objectif d'éduquer les ouvriers, pour lever les résistances envers les machines[170] et policer les comportements par

---

[167] - Georges Vigarello, « Science du travail » et imaginaire du corps », *Communications*, n° 81, 2007, p. 61-70.

[168] - Gérard Bodé, « Les cours professionnels pour ouvriers sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Les Etudes sociales*, n° 1, 2014, p. 29-47.

[169] - « Des cours d'enseignement professionnels », *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne*, t. 17, 1840, p. 112.

[170] - Anonyme, *Note sur l'utilité d'une alliance intime entre les sciences et les arts, et sur celle de faire à Saint-Etienne des cours publics de géométrie, de mécanique et de chimie, appliquées aux arts*, Saint-Etienne, impr. J.-P. Boyer, 1825, p. 7-8.

l'instruction qui éloignerait les ouvriers de la boisson[171]. En cela, ils rejoignent les intentions des cours du même type développés en Grande-Bretagne, dont ils se réclament[172].

Les cours furent apparemment un succès, au début seulement, mais furent vite désertés[173]. Mais que venaient y chercher les ouvriers ? Peut-être pas une modification de leurs méthodes. Etaient-ils plutôt animés d'un besoin de connaissances et de réponses plus métaphysiques, en particulier avec les cours de mécanique ? Les cours de Blavier ne semblent pas déboucher sur la mécanique appliquée, sur une réflexion des gestes les plus appropriés, comme l'appelaient de leurs vœux les observateurs que nous avons cités plus haut. En 1827, Philippe Hedde dispensa des cours de fabrication de rubans et de mise en carte des dessins pour le métier Jacquard[174]. En 1833, il devient directeur du Conservatoire des arts et métiers et du Musée industriel de Saint-Etienne. Il envisageait de développer un musée pédagogique regroupant des collections autour de toutes les industries de la région stéphanoise[175].

Les possibilités du corps sont explorées, conjecturées. La catastrophe minière du Bois Monzil en 1831 permet d'analyser ces corps, leurs capacités : une inondation brutale des galeries a emprisonné huit mineurs pendant 136 heures sous terre. M. Smith, procureur du roi, rapporte son audition des huit mineurs sauvés dans le *Bulletin de la Société agricole*[176]. Il les interroge sur la faim qu'ils ont éprouvée. Les mineurs n'en auraient pas trop souffert ; l'un deux a fini par manger le cuir de sa bretelle, un autre, un bout de sa chemise et deux mèches des lampes. Ils évoquent la soif, le sommeil, la résistance psychique, mais surtout le froid. L'intérêt de la Société d'agriculture semble se focaliser sur les capacités de résistance des corps immergés dans des conditions extrêmes. Le docteur Soviche, qui a secouru les mineurs, livre ses réflexions ensuite dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*[177]. Son analyse se focalise sur la chaleur et le refroidissement des corps, dont il fait le préalable de la survie de ces hommes dans ses interventions. La catastrophe du Bois Monzil connut une résonnance mondiale[178]. Charles Dickens l'évoque dans son journal, le 24 juin 1865. Il s'inspire de l'article de Soviche dont il paraphrase certains passages. Il développe le fait que le froid est plus dangereux pour le corps que la faim[179]. La chaleur du corps, en lien avec les conditions extérieures et la combustion intérieure, semble être l'élément central de l'approche de son fonctionnement. Ainsi,

---

171 - op. cit., p. 9-10.

172 - idem. Voir Steven Schapin et Barry Barnes, "Science, Nature and Control: Interpreting Mechanics' Institutes", *Social Studies Of Science,* n° 1, 1977, p. 31-74.

173 - « Discours prononcé à la distribution des prix de l'école des mineurs, le 15 août 1832 , par M. F. Jabin, ingénieur des mines et professeur de chimie et de métallurgie », *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne,* t. 1, 1833, p. 120.

174 - Philippe Hedde, « Enseignement des arts industriels à Saint-Etienne », *Bulletin de la Société agricole*…, t. VI, 1833, p. 40-41.

175 - « Saint-Etienne – Industrie », *Echo de la fabrique, Journal industriel et littéraire de Lyon*, vol. 3, 1833, p. 197-198.

176 - M. Smith, « Relation de l'évènement du Bois Monzil », *Bulletin de la Société agricole*…, t. IX, 1831, p. 5-29.

177 - Joseph Soviche, « Extrait du rapport fait par le docteur Joseph Soviche, sur les huit mineurs enfermés pendant 136 heures, dans la houillère du bois Monzil », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, vol. 16, 1836, p. 206-217.

178 - L'article de M. Smith est traduit dans divers journaux dont *The Englishman' Magazine*, avril-août 1831, p. 342-350, puis repris dans *The Sketch-Book of Character ; Curious and Authentic Narratives and Anecdotes Respecting Extraordinary Individuals; Exemplifying the Imperfections of Circumstantial Evidence : Illustrative of the Tendency of Credulity and Fanaticism : and recording Singular Instances of Voluntary Human Suffering and Interesting Occurrences,* Philadelphie, E.L. Carey et A. Hart, 1835, p. 142-151; citons également R. A. Davenport, *Narratives of Peril and Suffering*, t. II, Londres, Thomas Tegg, 1840, p. 369-377.

179 - Charles Dickens, *All The Year Round. A Weekly Journal*, vol. XIII, Londres, Chapman & Hall, 1865, p. 514.

le physicien Moisson-Desroches reproche aux sangsues utilisées par certains médecins de vider les malades de leur chaleur. L'influence du milieu sur les corps justifie les topographies médicales.

En 1823, dans un article sur la « Météorologie appliquée à la médecine », le Docteur Lanyer critique vivement la note de deux confrères, « Tableau des maladies qui ont régné à Saint-Etienne pendant le premier semestre de 1823, par Mrs. Quioc et Desjoyeaux, médecins-titulaires des Hospices et du Bureau de Bienfaisance de cette ville. »[180], s'appuyant sur les relevés météorologiques par l'ingénieur des mines Burdin, de l'Ecole des mines de Saint-Etienne[181]. Lanyer qualifie ainsi les éléments de la communication de ses confrères :

> « Une vague énumération de maladies encadrées collectivement, sans explications, sans rapprochements, sans parallèles ne servira jamais aux progrès de la médecine. »[182].

Lanyer remet en cause l'analyse vitaliste, héritée de l'hippocratisme, enseignée à l'université de Montpellier :

> « Malgré les services rendus par la science météorologique , il ne faut pas croire qu'on puisse jamais retrouver avec facilité les causes des épidémies dans les constitutions atmosphériques : toutes les influences qui sont communes à notre population, doivent être recherchées et examinées : les alimens, le sol, la nature des productions, les eaux et les boissons qu'elles fournissent, les matières que ces eaux entraînent dans leur cours, les professions, l'air et les principes nuisibles qu'il renferme dans des circonstances données, peuvent être accusés tour-à-tour de produire les mêmes effets. »[183]

Il postule pour les thérapeutiques enseignées par Broussais à l'université de Paris, où il a obtenu son doctorat :

> « Les auteurs de la note déclarent qu'ils regrettent sincèrement d'avoir employé les évacuations sanguines contre une inflammation envahissant à la fois l'appareil pulmonaire et l'appareil digestif, ce qui constituait une maladie grave avec fièvre vive, dont la durée était en général de 14 à 21 jours. Ces évacuations conduisaient, disent-ils, à la *prostration, et favorisaient la terminaison par la mort.* Cette assertion nous paraît d'autant plus étrange, que nous avons donné, à la même époque, des soins assidus à beaucoup de malades atteints d'une affection pareille. Eclairés par la nature de la maladie, sur le mode de traitement qu'il fallait adopter pour la combattre, nous avons employé avec le plus grand succès les saignées locales et générales. L'expérience de quelques-uns de nos confrères a même prouvé que c'est particulièrement dans cette espèce de maladies qu'on peut, *sans inconvéniens,* abuser des principes de la médecine physiologique de l'illustre professeur Broussais. »[184]

Mais il reconnaît que ses saignées, inspirées par les théories de Broussais, n'ont pas réussi tout le temps car :

---

[180] -Drs Quioc et Desjoyaux, « Tableau des maladies qui ont régné à Saint-Etienne pendant le premier semestre de 1823 », *Bulletin d'industrie agricole et manufacturière*, Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne, Loire, 1823, p. 279-283.

[181] - J.-C. Lanyer, « Météorologie appliquée à la médecine », *Bulletin d'industrie agricole et manufacturière…,* p. 290-292.

[182] - op. cit, , p. 315.

[183] - idem, p. 320.

[184] - id., p. 316.

« Dans d'autres cas, l'influence du moral sur le physique est si grande, la réaction qu'exerce un cerveau faible sur des organes enflammés est si puissante, que la phlegmasie, bien que combattue avec la plus grande vigueur, se renouvelle incessamment par l'intermédiaire du système nerveux (…). Nous avons été beaucoup moins heureux dans le traitement de plusieurs affections cérébrales analogues ; nos malades sont revenus à la santé, mais plusieurs d'entre eux ont complètement perdu la raison. »[185]

Puis Il pointe du doigt les imprécisions des observations météorologiques. Lanyer reprend un débat, en fait, qu'il avait initié en collaboration avec deux collègues dans un essai polémique intitulé *La Vérité sur la fièvre muqueuse, et sur les charlatans qui la traitent* [186], dans lequel il dénonçait la méthode clinique basée sur l'empirisme et l'analogie. Il établit une topographie, mais pour en tirer le fait que Saint-Etienne n'est pas un foyer épidémique, car les miasmes, considérés comme les agents des maladies à l'époque, y circulent et sont évacués par l'air. Il fait un exposé des symptômes (convulsions) puis dénonce la prescription des émétiques (vomitifs), des purgatifs pour évacuer les humeurs. Les causes des fièvres, suivant les préceptes de Broussais, sont dues à une irritation interne au corps. Les agents extérieurs viennent ensuite.

Ses confrères attaqués répondent par la réaffirmation de l'empirisme et l'analogie :

« Le praticien ne se forme qu'avec lenteur et par une suite de travaux non interrompus : muni des connaissances théoriques nécessaires, il note avec exactitude les maladies qu'il observe ; il les compare pour en saisir les rapports et les différences ; il tient compte des modifications que leur impriment le sexe, l'âge et le tempérament ; enfin, il explore sur le cadavre les désordres physiques qu'elles laissent sur les organes. Ainsi familiarisé avec le caractère des affections qu'il a habituellement sous les yeux, il passe à une étude plus difficile ; il recherche l'influence qu'exercent sur leur production les qualités de l'air, le climat, les professions, le genre de vie, etc. etc. Telle est la marche tracée par *Boerrhaave* et par *Stoll*, pour arriver à des connaissances positives dans l'exercice de l'art de guérir. »[187]

Ils ne manquent pas de commenter les assertions de Lanyer sur les troubles nerveux des malades :

« Nous engageons notre confrère à méditer de nouveau les préceptes de M. Broussais ; il apprendra à se rendre raison, dans quelques circonstances, de ses non succès d'une manière plus physiologique que par les vices de régime et les affections morales des malades qu'il a traités. »[188]

« Quoiqu'il ait été moins heureux, comme il l'annonce, dans le traitement de plusieurs affections analogues, et que ses malades aient complètement perdu la raison »[189].

---

185 - id., p. 317-318

186 - Mrs [Jean-Benoit] Escoffier, [F. A.] Thomas, et [Joseph-Constant] Lanyer, docteurs, *La Vérité sur la fièvre muqueuse, et sur les charlatans qui la traitent*, Saint-Etienne, Durand-Sauret, 1821

187 - MM. Quioc et Desjoyaux, « Observations sur l'article *Météorologie appliquée à la médecine*, inséré dans le 7e n° du Bulletin », *Bulletin d'industrie agricole et manufacturière*, Société d'agriculture…, p. 368.

188 - op. cit., p. 373.

189 - idem, p. 375.

Nous ne savons quel(s) patient a « perdu la raison ». Cependant un amphigouri anonyme de 1821 relate les délires d'un homme atteint d'une fièvre muqueuse, très probablement en réponse à l'essai évoqué :

> « Ils se levèrent tous en masse, et se précipitèrent dans ma chambre : les uns voulaient qu'on me fit une *saignée locale* ; les autres qu'il fallait me *faire une saignée générale*, et m'ouvrir sans doute les quatre veines ; parce qu'alors si l'on *avait le malheur de me perdre, je mourrais du moins avec calme* ; et tous, les mains armées de lancettes, de sangsues, et à l'envi les uns des autres se lancèrent vers moi. »[190].

Des passages de l'amphigouri se transforme en portrait charge à peine voilé de Lanyer, dont nous ne pouvons nous empêcher de citer quelques savoureux passages :

> « Je suis joli garçon, tu le vois ; le babil ne me manque pas, tes oreilles le savent ; et dans cette occasion, je puis paraître ce que je ne suis pas ; on juge le plus souvent l'arbre à l'écorce, ainsi va le monde ; mais il suffit de te dire pour le moment que je suis ânier par mon choix »[191]

> « *la haine et l'envie peuvent me faire traiter dédaigneusement de jeune* ânier, mais *je brave ces détracteurs invalides* ; ils ont beau avoir depuis long-tems, conformément à la loi, une médaille et un livret pour exercer librement leur métier, ils n'en sont pas moins des *charlatans titrés* »[192]

> « Le lendemain, je rêvai que j'étais un grand homme : trois ou quatre de mes amis me proclamaient le *nec plus ultrà* de la science ; je le croyais, je le répétais à tout le monde, en phrases sonores et arrondies, on en était presque persuadé ; je l'écrivis, mon illusion disparut ; personne ne voulut me croire : on me dit en riant au nez, que je n'avais eu d'autre but que de discréditer mes collègues ; tout le monde me bafoua ; plusieurs personnes d'un naturel pacifique, me menacèrent de coups de bâtons que je paraissais avoir mérités. »[193].

> « Que parles-tu d'esprit, toi, épais Stéphanois, *sur qui l'influence des habitudes morales*, est *de si peu d'importance*, qui *bornes toutes tes facultés* à bien dîner, à bien dormir, et à *faire* les autres fonctions qui s'ensuivent…. Toi, à qui *les travaux intellectuels et les sensations émanées du cœur*, n'ont jamais fait perdre une once de ton embonpoint ; es-tu dans le cas, matière non organisée, de pouvoir t'élever à la sublimité de mes idées, et de comprendre mes discours ? »[194]

> « Eh bien, croirais-tu que cette coquine d'ânesse essaie d'échapper à mes remontrances ! Elle dit que je l'ai pas consultée, avant de l'acheter ; *orgueilleuse d'un passé qui n'est plus, elle s'alimente de souvenirs, et sa mémoire la console de la nullité du présent :*

---

[190] - *Rêves d'un fiévreux. Amphigouri par un Stéphanois*, Saint-Etienne, chez les marchands de nouveautés, 1821, p. 9-10. La référence aux ânes et le style burlesque et fantastique font étrangement penser au livre étonnant de Jules Janin, *L'âne mort et la femme guillotinée*, édité en 1827. En 1821, Jules Janin avait 17 ans, peut-être un peu jeune pour être l'auteur de cet amphigouri…

[191] - op. cit., p. 12.

[192] - idem, p. 21.

[193] - id., p. 10.

[194] -id., p. 14.

elle s'imagine être à l'abri de mon fouet ; je feins de lui laisser croire, mais au fait et au prendre, je n'entends pas l'épargner plus qu'un autre »[195]

Dans ses *Mémoires,* le chimiste Jean-Baptiste Boussingault dresse ce portrait de Joseph Lanyer qui correspond bien au portrait-charge ci-dessus :

> « Parmi la jeunesse libérale, anti-cléricale, il y avait un jeune médecin, M. L***, que j'ai retrouvé bien des années après, comme collègue au Conseil d'Etat. L*** était un charmant homme très recherché des dames malades. Ce pauvre garçon devint amoureux de la fille d'un très riche négociant en soierie, M. L*** (*Lyonnet*). Cette jeune personne, vraie miniature, aussi petite que l'on puisse l'imaginer, élégante, portait à la campagne, une blouse et un chapeau à la Paméla qui faisait notre bonheur. Elle était gaie, mais un peu trop vive et avait reçu une éducation religieuse parfaite »[196].

Lanyer se maria avec la belle Azélie, mais « assez peu de temps après la bénédiction nuptiale, madame s'émancipa ; on en jasait tout haut dans la ville »[197]. Peut-être, l'ânesse évoquée dans le texte est-elle une allusion à Azélie ?

En 1826, une violente polémique oppose Lanyer à l'ingénieur de l'Ecole des mines Moisson-Desroches dans les colonnes du journal *Le Mercure ségusien*[198]. Lanyer accuse le purgatif Le Roy d'avoir entraîné la mort de Mme Belzévie[199]. Son fils, propriétaire terrien et correspondant au Conseil d'agriculture, ayant donné ce remède à sa mère, proteste[200], assisté par Moisson-Desroches, apparemment ancien professeur de Belzévrie, signant M. V…, qui prend la défense du purgatif. Lanyer explique qu'après l'autopsie, il a trouvé un liquide noir dans le corps et l'impute aux effets du purgatif[201]. Moisson-Desroches rétorque que ce liquide noir est dû aux humeurs qui n'ont pas été évacuées suffisamment par le purgatif ; il fustige l'application sur le malade des sangsues selon la méthode « *broussaisienne* qui le tue en érandant son sang, source de chaleur, et cause unique du mouvement, et partant de la vie »[202]. Et il conclut : « Aussi pensons-nous que si MM. Les médecins étaient plus versés dans les sciences exactes, la mécanique, la physique et la chimie surtout, au moyen de ses vastes connaissances, qui exercent et rectifient le mouvement, ils auraient reconnu, *depuis long-temps, que toutes les maladies n'ont qu'une seule cause, et qu'il n'y a en conséquence qu'un seul mode de traitement pour toutes*. »[203] , c'est-à-dire l'influence du milieu. Sur le dernier point de la « seule cause », la médecine broussaisienne est cependant assez proche, car elle attribue aux maladies une cause unique, l'irritation de l'épigastre. Cependant, il nous semble que les deux perceptions s'éloignent

---

[195] - id., p. 15.
[196] - Jean-Baptiste Boussingault, Mémoires, t. 1, Paris, Chamerot et Renouard, 1892, p. 127-128.
[197] - op. cit.,p. 128.
[198] - Voir Daniel Murgue, *Un duel à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne en 1826*, Saint-Etienne, Théolier, 1918, 12 p.
[199] - *Le Mercure Ségusien*, 1er et 8 juillet 1826. Les accusations contre le purgatif Le Roy semblent être fondées : voir Pierre Julien, « La « Médecine curative » de Le Roy en Italie : Gian Luigi Bruzzone, "Una lettera sul colera scritta a Gibilterra verso il 1854" in Atti e Mem. Accad. ital. Storia Farm., XIV, n° 2, 1997 ; Antonio Corvi, « La "Medicina curativa" di Le Roy, un incredibile successo editoriale del primo '800 », Revue d'histoire de la pharmacie, n° 318, 1998, p. 229.
[200] - Op. cit, 9 juillet 1826.
[201] - Idem, 8 juillet 1826.
[202] - id. , 15 juillet 1826.
[203] - id. , 15 juillet 1826.

fondamentalement dans le fait que les chimistes restent en partie vitaliste et analysent les conditions physiques qui viennent altérer la chaleur de la combustion intérieure du corps, relevée par Lavoisier, alors que les broussaisiens voient dans les maladies des causes internes au corps. De plus, ce débat reflète la querelle entre les médecins et les physiciens[204], à l'époque : ici, à la cause chimique s'oppose l'irritation de l'épigastre de Broussais. La réplique de Lanyer s'avère particulièrement violente :

> « Qu'après cela, des êtres à part, dont l'organisation incomplète , dont l'existence est une erreur de la nature, songent sérieusement à refaire les calculs de la mécanique céleste, à rétablir les lois physiques sur de nouveaux faits, à nier en chimie les résultats les plus positifs ; qu'ils s'opposent de toutes leurs forces à la propagation des découvertes les plus remarquables dans les arts et dans l'industrie ; qu'ils attachent de l'importance à des niaiseries, à des absurdités ; et qu'ils veuillent donner des leçons dans une science dont les premiers éléments leur sont inconnus ; c'est sans doute un grand mal ; mais je n'ai pas le talent de guérir les monomanies incurables. ».

Les théories de Gall sur le corps comme miroir de la dégénérescence et de la folie sont ici convoquées. Boussingault a confirmé la laideur de l'ingénieur des mines :

> « M. Desroches, professeur d'exploitation et de géométrie descriptive, était un être des plus singuliers : un nain avec la physionomie d'un singe. Laid, aussi laid qu'on puisse l'imaginer, très bon, possédant un talent d'exposition des plus remarquables, dessinant comme un artiste, son esprit manquait de solidité, bâtissant des théories impossibles sur tous les sujets, il était pris d'une vraie manie qui ne fit qu'augmenter avec l'âge. Il adressait des conseils au roi sur la manière de gouverner la France, suivis d'une discussion sur la forme des atomes. Il en résulta qu'il fut mis à la retraite avant d'avoir atteint le nombre d'années de service. Il aimait à développer ses idées aux élèves, cela durait une heure, quelquefois deux. J'avais trouvé un moyen infaillible de me débarrasser de lui, je l'écoutais d'abord avec attention, puis graduellement je me baissais jusqu'à ce que mon visage fut à la hauteur du sien, et il fallait beaucoup me baisser car j'avais 5 pieds 6 pouces de haut et lui environ 4 pieds. Alors il me quittait brusquement en faisant une grimace incapable de l'enlaidir, tant il était laid ; mais hélas ! Il revenait quelques jours après »[205] .

Fig. 19 : portrait de Moisson-Desroches, Elise Moisson-Desroches, 2e moitié du XIXe s., Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne

Le registre matricule de Polytechnique, où il étudia, indique que Pierre Michel

[204] - Olivier Faure, « Le regard des médecins », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 36.
[205] - Jean-Baptiste Boussingault, op. cit, p. 116-117.

Moisson-Desroches mesurait 1,43 m, avait des cheveux bruns, front bas, gros nez, yeux bruns, bouche moyenne, menton et visage ronds[206] . Daniel Murgue écrit également : « Le portait peint par sa fille que possède le musée de Saint-Etienne ne dément qu'en partie ces traits cruels »[207] (fig. 19). René de Laulanié, ancien élève de Moisson-Desroches, tout juste breveté de l'Ecole des mines, vola au secours de son professeur, en écrivant un poème, plagiant visiblement Voltaire[208] :

Le Paon et le Rossignol

Un paon superbe et fier de son plumage
Se crut en droit de dédaigner
Tous les oiseaux du bocage ;
Sur eux il prétendait régner
Et voulait d'un ton d'insolence
A tous imposer silence
Un soir, le rossignol, par ses tendres accents
charmait les vergers et la plaine ;
Partout avec plaisir, on écoutait ses chants ;
Zéphir retenait son haleine.
Par la crainte arrêtés, par la honte interdits,
D'oiseaux jaloux à peine un petit nombre
Murmuraient tout bas de dépit,
En se réfugiant dans l'ombre.
Notre paon seul s'irrite, il élève la voix :
« Vil insecte, dit-il, chétif hôte des bois,
« Oses-tu bien, *erreur de la nature*
« Oses-tu bien chanter, tu n'as pas ma parure ;
« Reste dans le néant et dans l'obscurité ;
« Il n'appartient qu'à ma beauté
« Et de briller et de paraître. »
_ « Tu t'abuses peut-être,
« Lui dit un vieux moineau tout bas,
« Cet oiseau fait merveille et ne s'en vante pas.
« L'amour, le tendre amour l'unit à sa compagne
« Et la tienne effrayée a fui la campagne,[209]
« C'est faire à tes beautés un bien cruel affront,
« Porte moins haut l'aigrette, ornement de ton front...

[206] - Voir la notice biographique du site consacré aux Annales des mines : URL : http://www.annales.org/archives/x/desroches.html
[207] - Daniel Murgue, op. cit., p. 6.
[208] - L. J. M. Carpentier, *Le gradus français ou Dictionnaire de la langue poétique*, Paris, A. Johanneau, 1825, p. 867.
[209] - Sur l'exemplaire du *Mercure ségusien* de la Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne (microfilmé), cette phrase, peut-être la plus importante, a été rajoutée de façon manuscrite. Daniel Murgue la mentionne : op. cit., p. 8.

« Crois-moi, reste dans l'ombre ; après semblable affaire,
« Le parti le plus sage est celui de se taire.

René de Laulanié, élève mineur breveté[210]

Le soir même, Lanyer convoque le jeune homme en duel, le blesse mortellement et s'enfuit à Genève. Il revint quelques temps plus tard en France, devint secrétaire de Casimir Périer[211], député de la Loire de 1837 à 1848 et membre du Conseil d'Etat. Quant à Azélie, à en croire Boussingault :

> « Madame persévéra dans ses habitudes prises, puis la fortune du père fut engloutie ; la malheureuse vécut avec différentes personnes et tomba si bas qu'il y a quelques années elle était devenue la concubine d'un ouvrier forgeur et tirait le soufflet dans la boutique. C'était sur la fin de sa vie, une masse de chair barbouillée de charbon et ivre, le plus ordinairement.»[212]

Lors des troubles de 1848 contre le Monopole, « des individus masqués pour la plupart, armés de chaudrons, de poêles et autres instruments discordants, promenèrent, le 12 mars, un âne portant sur son front un écriteau, avec le nom de Lanyer et surmonté de deux énormes cornes[213]. Après avoir lavé son honneur lors du duel, Lanyer se voyait infliger un charivari mettant en scène ostensiblement son cocuage.

Cette anecdote est révélatrice de la place que tient la femme dans l'assise sociale de son mari à l'époque, comme l'écrit André Rauch, « du comportement de son épouse dépend la réputation de l'homme »[214], professionnelle, scientifique, politique ou … virile. En cette période romantique, la virilité masculine est ostentatoire ; les hommes se vantent de leur activité sexuelle et l'impuissance déclenche la honte et la risée[215] . Or, le comportement d'Azélie fait planer le doute sur l'impuissance de lanyer, voir même sur son homosexualité. L'ironie du sort (ou peut-être symptomatiquement) a fait de Lanyer un spécialiste des femmes en médecine : Boussingault écrit : « L*** était un charmant homme très recherché des dames malades ». Il s'agit même du sujet de sa thèse intitulée *Essai physiologique sur les causes les plus générales de la Mobilité propre au caractère des idées et des affections des femmes*[216], soutenue en 1816 ! Sa thèse traite de ce qui sera appelé plus tard la neurasthénie féminine. Pour Lanyer, le corps faible de la femme doit être protégé des passions, de l'intempérance, pour calmer ou prévenir l'inconstance nerveuse[217]. De toute évidence, Lanyer ne sut contrôler l'inconstance de sa propre femme. Cependant, son comportement relevait, pour l'époque, plus de la nymphomanie, de l'hystérie, que de la neurasthénie. Disciple de Broussais, Lanyer devait adhérer à l'interprétation de son maître qui voit dans l'hystérie « une inflammation aigüe et chronique

---

[210] - *Le Mercure ségusien*, 5 août 1826.
[211] - Lanyer et Broussais s'occupèrent de lui jusqu'à sa mort en 1832 : *Journal Politique et littéraire de Toulouse et de la Haute-Garonne*, 21 mai 1832.
[212] - Boussingault, id., p. 128
[213] - Louis-Joseph Gras, *Histoire économique générale des mines de la Loire*, tome 1, Saint-Etienne, Théolier, 1922, p. 348.
[214] - André Rauch, *Histoire du premier sexe*, Paris, Hachette, 2006, p. 93.
[215] - Deborah Gutermann, « Le désir et l'entrave. L'impuissance dans la construction de l'identité masculine romantique : première moitié du XIXe siècle », in Régis Revenin, *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Paris, Autrement, 2007, p. 55-73.
[216] - Constant Lanyer, *Essai physiologique sur les causes les plus générales de la Mobilité propre au caractère des idées et des affections des femmes,* Imprimerie de Didot Jeune, Paris, 1816, 33 p.
[217] - Constant Lanyer, op. cit. p. 30-31.

des tissus de l'utérus »[218] . A l'époque, « Cette interprétation de l'hystérie fait école auprès des jeunes médecins »[219], comme Lanyer. Les remèdes préconisés par la médecine consistaient en la prise de « bains tièdes ou froids, la pose de sangsues aux pieds, aux cuisses, à la vulve, ou encore des vésicatoires, parfois des injections de lotions calmantes dans le vagin, des poses de ventouses sur le ventre, des frictions »[220], et même la pratique médicalisée - peut-être Lanyer la pratiquait-il sur ses patientes… – en dernier recours de la masturbation[221]. Mais la meilleure médication résidait dans la pratique sexuelle conjugale, car le sperme était censé remédier à la faiblesse corporelle de la femme[222]. De toute évidence, le docteur Lanyer n'arriva pas à guérir sa femme, entrainant le désaveu de ses compétences. Ceci dit, il avait été prophétique dans sa thèse :

> « Respectons les lois sévères et justement établies, qui font un devoir de la fidélité : observons seulement les devoirs, d'où naît cette fidélité, que l'un des deux sexes y doit être plus attaché que l'autre. Les femmes ne sont-elles pas toujours esclaves de nos volontés, de nos préjugés, de nos lois ? Comme si nos volontés, nos préjugés, nos lois pouvaient enchaîner la nature !... »[223]

A l'opposé, Moisson-Desroches vivrait dans l'harmonie conjugale, d'après le poème. Les portraits charges sur Moisson-Desroches permettent d'appréhender la pensée de ce dernier. Lanyer raille ses recherches sur la mécanique céleste, la physique et la chimie. Il semble représentatif des scientifiques de l'époque abordant le monde de manière mécaniciste, partant de la mécanique céleste, jugeant le corps de manière mécanique et réfléchissant sur la mécanique appliquée[224]. Il s'insère probablement dans l'épistémé lavoisienne, pour reprendre l'expression de Gérard Jorland[225], appréhendant le corps comme le siège d'une combustion devant être soigné au moyen de la chimie, pour évacuer les surplus[226] et maintenir sa chaleur. Concernant la mécanique appliquée, il adresse à l'empereur en 1814 un mémoire intitulé *Sur la possibilité d'abréger les distances en sillonnant l'empire de sept grandes voies ferrées.* Ses recherches scientifiques sur la mécanique le mènent à la métaphysique. Sa démarche n'est après tout pas très éloignée de celle de Newton, à la différence près que Moisson-Desroches publia ses réflexions métaphysiques, contrairement au savant anglais[227]. En 1833, Moisson-Desroches fait paraître sa « théologie nouvelle », le Conciliantisme, une théologie, dirons-nous, charnelle. Il présente cette théologie comme complémentaire du saint-simonisme à la quête du progrès et du fouriérisme qui recherche l'harmonie universelle des hommes. Moisson-Desroches édifie son système religieux à partir de trois postulats :

> « le Providentialisme, où tout est justifié, et nos rapports entre nous et avec Dieu, logiquement établis ; le Vitalisme, expliquant les phénomènes de la nature par la vitalité

---

218 - Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique*, La Découverte, Paris, p. 22.
219 - Nicole Edelman, op. cit.
220 - Nicole Edelman, idem, p. 18.
221 - id., p. 18.
222 - id. p. 18-19.
223 - C. Lanyer, *Essai physiologique sur les causes…,* p. 26.
224 - Voir Vincent Borella, « Le corps entre mécanique et machines », in Laurence Guignard, Pascal Raggi et Etienne Thévenin, Corps et machines à l'âge industriel, Presses Universitaires de Rennes, p. 249-258.
225 - Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 2010, p. 19 et suiv.
226 - Georges Vigarello, *Les métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité*, Le Seuil, Paris, 2010, p. 166-167.
227 - Loup Verlet, *La malle de Newton*, Paris, Gallimard, 1993, 492 p.

moléculaire; l'Harmoniétisme, exposant le moyen d'harmoniser les êtres, et de nous associer pour la production et la consommation. »[228]

Comme Dieu est à l'origine de l'univers, nous ne pouvons qu'aller vers le progrès, car son œuvre ne peut être que parfaite, et l'humanité se dirige, non sans quelques souffrances et « salutaires crises »[229], vers le bien et l'harmonie universelle. Sur ce dernier point, le conciliantisme se rapproche d'un millénarisme. Les âmes sont le moteur du progrès de l'Humanité, car elles se perfectionnent par leur « transmigration »[230] :

> « toutes les âmes loin de dégénérer progressent, loin de périr sont immortelles, loin de se tromper sont infaillibles, en ce qu'elles ne sentent, ne pensent et n'agissent jamais que par Dieu, d'où provient toute organisation ; qu'elles se développent comme les corps, devenant successivement d'âme moléculaire, âme minérale, puis végétale, puis animale, et dans ce règne d'âme humaine »[231]

Pour Moisson-Desroches, l'âme possède une matérialité :

> « L'âme peut bien être pourvue d'organes aussi subtils que les fluides impondérables, mais ne saurait jamais être un pur esprit dans le sens reçu jusqu'à ce jour.
>
> Quoique par sa subtilité organique l'âme ne puisse affecter nos sens extérieurs, grossiers, inertes relativement aux siens, l'on peut concevoir son action sur le sens interne, formé d'organes plus délicats, bien plus impressionnables »[232]

Cette description revêt des corrélations avec ce que les spirites appellent quelques années plus tard le périsprit. Le principe de la vitalité provient de la procréation (Moisson-Desroches fait l'éloge des femmes) des êtres vivants et de Dieu lui-même, qui est formé de la mère, du père et du « fœtus univers »[233], « trois personnes en un seul Dieu »[234], qui produit des « animalcules »[235] indéfiniment :

> « la mère suprême est Dieu ; car sans elle point de fécondité. Le père suprême l'est aussi ; car sans lui sa divine compagne serait stérile. Le fœtus univers n'existerait pas sans le couple suprême dont il tient la vie ; couple qui n'est divin que par sa faculté créatrice qui manifeste le fœtus »[236]

Pour excentrique qu'elle puisse paraître, la philosophie de Moisson-Desroches entretient des ponts avec celle de Fourier, d'Auguste Comte et se prétend physique, en même temps que métaphysiques, en convoquant les théories moléculaires et fluidiques. Plus largement même, la démarche de Moisson-Desroches paraît s'insérer dans l'héritage de Paracelse. D'une part, il postule

---

[228] - *Journal des savants*, février 1834, p. 125-126.
[229] - Pierre-Michel Moisson-Desroches, *Le conciliantisme. Théologie nouvelle*, sn, 1833, p. 9.
[230] - op. cit., p. 11.
[231] - idem, p. 11.
[232] - id., p. 9.
[233] - id., p. 19.
[234] - id., p. 18.
[235] - id., p. 19.
[236] - id., p. 18.

pour les thérapeutiques par la chimie. D'autre part, l'interprétation cosmique de Moisson-Desroches se révèle en fait très proche de celle de Paracelse[237].

La pensée de Philippe Hedde possède également des parentés avec l'héritage paracelsien. Fils d'un banquier du Puy, Philippe Hedde était un inventeur important de la fabrique de rubans de Saint-Etienne dans le sillage de Jacquard, qu'il avait connu, nous affirme son article nécrologique dans Les *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy* :

> « il conçoit la pensée hardie d'imiter Jacquard et, de concert avec d'habiles mécaniciens-fabricants[238], il applique le métier Vaucanson à la fabrication des rubans. (…) On parvient à approprier les ingénieux procédés du mécanisme dit à la Jacquard aux métiers employés au tissage des rubans. (…) Bientôt il devient le dessinateur spécial de plusieurs maisons à la fois, notamment de celles de son oncle et de M. Hippolyte Royet. A partir de ce moment, vers 1818, les dispositions antiques et surannées disparaissent pour faire place à la nouveauté ; et de grandes commandes venues de tous les points de l'Europe élèvent très-haut la réputation de l'industrie rubanière de Saint-Etienne, en même temps qu'elles apportent dans cette ville l'abondance et la richesse. C'est à cette époque que M. Hedde, encouragé par les fabricants, entr'autres par le maire de Saint-Etienne, M. Hippolyte Royet, fonda un cours public de textologie, de dessin et de fabrication. Beaucoup de musées conservent encore comme un spécimen curieux la carte explicative de ce cours, le premier du genre. »[239]

Comme Paracelse[240], Philippe Hedde semble puiser dans le monde des artisans ses recherches techniques. Peut-être est-il animé plus par la philanthropie que par le désir de contrôle des ouvriers évoqué plus haut dans ses intentions enseignantes, conformément à l'esprit de transmission scientifique des paracelsiens du XVII^{e} siècle ?[241].

De la mécanique appliquée, il oriente ses réflexions sur la mécanique des corps, dans le sillage de la renaissance du mesmérisme et du magnétisme des années 1840 promu par le baron du Potet dans son *Journal du magnétisme*[242], mêlées de spiritualisme. Là encore, les liens avec le paracelsisme existent, puisque Paracelse est à l'origine d'une théorie spiritualiste du monde convoquant le magnétisme animal, qu'on retrouve chez Mesmer. Dans un opuscule de 1846, il affirme étudier le magnétisme depuis une quinzaine d'années, en dresse un historique en évoquant au passage les possédées de Loudun, les trembleurs des Cévennes et les convulsionnaires de Saint-Médard, avant d'aborder Mesmer. Il théorise le processus magnétique ainsi :

> « Comme une *machine électro-magnétique-nerveuse*, bien autrement compliquée et supérieure à la *machine électrique* ordinaire que la science fait agir dans nos cabinets de physique, pour produire l'électricité, le corps de ses hommes privilégiés, agissant sur des

---

[237] - Voir la synthèse de Robert Halleux, « Paracelse », in Michel Blay et Robert Halleux (dir.), *La science classique, XVIIe-XVIIIe. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1998, p. 369.

[238] - Voir les précisions d'Arthur Louis Dunham, *La révolution industrielle en France : 1815-1848*, Paris, Marcel Rivière, 1953, p. 276-280.

[239] - *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, vol. 21, p. 610-611.

[240] - Clifford D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, Paris, L'échappée, 2011, p. 383-384.

[241] - op. cit. , p. 441-443.

[242] - Robert Darnton, *La fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, p. 152 ; Nicole Edelman, *Voyantes, guérisseuse et visionnaires en France, 1785-1914*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 51-54. Le *Journal du magnétisme* rapporte plusieurs fois les expériences d'Hedde, en particulier en 1854, volume 13, p. 562-568.

personnes malades, souffrantes, placées dans des conditions physiques et morales toutes particulières, ou prédisposées par le *cataleptisme* ou par le *noctambulisme* ou le *somnambulisme* naturel à recevoir les émanations de ces influences salutaires, produisent ces effets curieux du magnétisme simple, vital ou naturel, ces phénomènes encore plus curieux et plus extraordinaires du *somnambulisme lucide, spirituel, extatique et angélique* »[243].

« Ce fluide qu'il ne faut pas confondre avec l'électricité est mu par la volonté, et ce sont par les organes et les nerfs qui lui servent de conducteurs pour opérer la guérison des maladies par le magnétisme simple, ou pour déterminer le somnambulisme, but principal et fait capital du magnétisme. »[244]

Hedde se rattache au courant extatique du magnétisme, au « somnambulisme visionnaire »[245] pour reprendre l'expression de Nicole Edelman :

« Nous pensons (…) comme le pieu docteur *Billot*, comme plusieurs autres partisans de la doctrine du *magnétisme spiritualiste et angélique*, qui fait intervenir les *anges gardiens*, pendant le magnétisme lucide et extatique des magnétisés »[246].

Il se réfère, entre autres, également à Ricard, magnétiseur extatique également. Billot fait communiquer des femmes simples ouvrières avec les anges et les esprits dans le but d'instaurer un lien avec Dieu[247]. Ricard magnétise des somnambules qui conversent avec les anges - dont les descriptions font penser aux futurs ectoplasmes spirites et les esprits - et tombent dans des états extatiques. Ricard est très sensible aux théories de Fourier, sur l'influence des astres sur la terre et son projet d'harmonie socialiste[248]. Hedde semble moins progressiste ; il veut mettre le magnétisme au service de l'Eglise catholique. Pour lui, « le magnétisme manifeste d'une manière éclatante la toute-puissance et les merveilles du souverain Etre, créateur de toutes choses »[249].

« Le magnétisme en lui-même ne doit être considéré que comme un de ces dons du ciel, une de ces faveurs toutes spéciales que Dieu a mis entre les mains d'un très-petit nombre de personnes privilégiées et douées d'une foi vive, d'une volonté ferme et d'une charité toutes particulières. En leur accordant cette faveur Dieu a dû sans doute leur imposer la douce obligation d'en faire un noble usage, soit en soulageant les maux de leurs semblables, soit en cherchant à atteindre les derniers degrés de la perfectibilité. »[250]

Etant magnétiseur, Hedde représente donc un de ces élus auquel Dieu a accordé ce don, qui doit répandre le bien commun, la « charité ». Mais d'une certaine manière également, il définit le magnétisme comme une mystique permettant d' « atteindre les derniers degrés de la perfectibilité ».

[243] - Philippe Hedde, *Essai sur le magnétisme vital et somnambulique*, Paris, Baillière, 1846, p. 17.
[244] - op. cit., p. 19.
[245] - N. Edelman, op. cit., p. 59-74.
[246] - Philippe Hedde, op. cit., p. 16
[247] - N. Edelman, id., p. 64-65.
[248] - Edelman, id., p. 68-69
[249] - Philippe Hedde, id., p. 12.
[250] - id, p. 17.

Il commence ses expériences d'hypnose sur son frère Isidore[251]. Puis il magnétise des gens simples, des ouvrières de la soie, mais également un jeune berger. De nombreux somnambules étaient d'humbles extractions, peu instruits, surtout des femmes[252].

> « Mlle Henriette F**, ourdisseuse chez M. **, fabricant de rubans à St-Etienne, âgée de 20 ans, douée du tempérament lymphatique nerveux et somnambule naturelle, a été magnétisée vers la fin 1844. (…) Des personnes malades ayant été mises en rapport avec elle, elle décrivit parfaitement les maladies, les remèdes qu'on avait pu faire, et indiqua ceux que l'on pourrait employer »[253]

Il réitère, entre autres, l'expérience sur « *Mlle Sophie ****, ouvrière en soie, âgée de 20 ans, du tempérament lymphatique nerveux ». Il lui présente un minerai qu'il lui demande d'analyser. Elle détecte de l'argent et désigne trois filons :

> « On a effectivement trouvé 3 filons, et les échantillons qui en ont été extraits ont été envoyés à Saint-Etienne pour y être examinés par la somnambule de M. *Rouméguère*, *Mme Florine ****, et enfin y être analysés à l'Ecole des mines. (…) Lui ayant demandé d'où lui venait la précieuse faculté dont elle jouissait à ce moment, elle déclara qu'elle entendait une *voix intérieure*, qui lui dictait ses réponses, elle appelait cette voix, son *esprit*, qu'elle ne pouvait pas le distinguer »[254]

D'autres somnambules, en particulier cette Mme Florine ***, évoquent un ange gardien. Cette dernière avait également la capacité d'analyser la composition des minerais[255]. Hedde suggère d'utiliser le magnétisme pour apporter « de nouvelles lumières sur les objets les plus curieux et les plus cachés de la *théologie* et de la *psychologie*, de la *physique* et de la *chimie*, de la *géologie* et de l'*archéologie*, de l'*histoire naturelle* et de la *médecine*, et enfin de toutes les sciences et de tous les arts. »[256]. Hedde appelle de ses vœux l'exploitation des méthodes empiriques que nous avons développées plus haut. Là encore, Hedde se rapproche de l'esprit de Paracelse par la consultation des savoirs des artisans et des savoirs populaires en matière de médication et de composition des éléments[257]. Ainsi rédige-t-il un long article dans la *Tribune lyonnaise* sur « Le magnétisme somnambulique lucide employé à la découverte des mines et au perfectionnement des sciences et des arts »[258].

Son frère, Isidore Hedde, a fait partie d'une mission officielle envoyée en Chine pour nouer des contacts commerciaux en 1844. Il observe pendant son voyage les différentes techniques de tissage lors de ses escales jusqu'en Chine. En escale à Gorée, il décrit et dessine ainsi un tisserand wolof (fig. 20) :

---

[251] - id., p. 33-34.
[252] - Edelman, p. 44.
[253] - P. Hedde, id., p. 34-35.
[254] - Philippe Hedde, *Essais de magnétisme somnambulique lucide servant à constater la présence des bons anges et des anges gardiens pendant le sommeil des personnes magnétisés*, Paris, Baillière, 1846, p. 6.
[255] - op. cit., p. 12.
[256] - id., p. 10.
[257] - Clifford D. Conner, idem, p. 383-391.
[258] - *La Tribune lyonnaise*, novembre 1846, janvier 1847 et février 1847.

« On appelle Griot le tisserand yolof : il est esclave de circonstance ou de naissance et fait partie de la caste la plus méprisée et la plus malheureuse. Tout ce qu'il fait appartient à son maître, qui l'occupe quand il désire depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, sans qu'il lui fournisse aucune nourriture, ni pour sa famille. Ce n'est que lorsque le malheureux obtient de travailler pour des étrangers qu'il lui est permis de prélever moitié pour son salaire. C'est d'entre tous les nègres et les captifs le plus à plaindre, bien qu'il soit à la fois le plus adroit, le plus savant, le plus laborieux, le plus intelligent. Barde africain, il chante les exploits des héros yolof ; historien et musicien, il dit la bonne fortune, il amuse et fait danser au son du tam-tam ; médecin, bourreau, il circoncit et exécute les opérations et les hautes œuvres ordonnées par le conseil secret des marabouts. »[259]. .

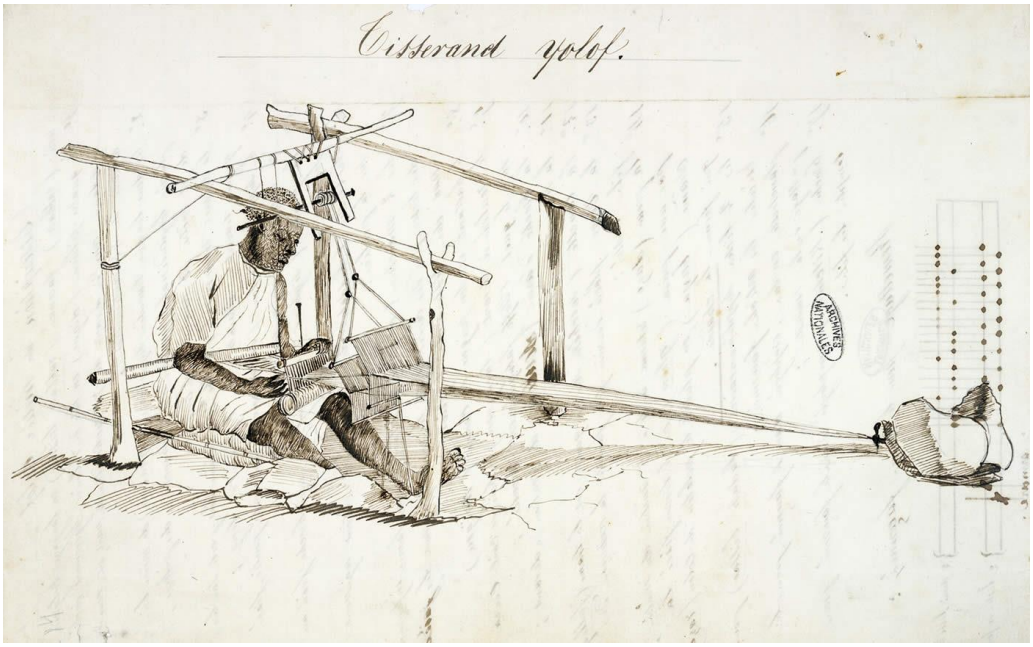

Fig. 20 : *Tisserand yolof, esclave à Gorée*, Isidore Hedde, dessin à la plume, Centre historique des Archives Nationales. URL : https://www.histoire-image.org/etudes/tisserand-wolof-esclave-goree

Yves Bergeret commente ainsi ces documents : « Les informations du dessin et du texte, complexes, sont alourdies d'amalgames sans doute involontaires ; mais en les démêlant, on peut faire ces remarques : les tisserands exercent, il est vrai, des fonctions artisanales, parfois serviles, fortement ritualisées. Comme les Trois Parques, ils tirent les fils du destin. Ils ont des pactes avec les « esprits » et les dieux. Le ronronnement de la poulie est une parole divine murmurée. On les admire et les craint, comme les forgerons. D'où ce mépris ambigu, que perçoit Hedde. Mais ils ne sont pas griots ; les griots sont des généalogistes attachés à telle grande famille, à telle communauté, à tel peuple, qui connaissent les récits fondateurs, les légendes et savent enrober d'habiles paroles les hôtes ; ils louent, mais aussi flattent. Le tisserand ne peut non plus être devin, ni prêtre des sacrifices animistes (et non pas musulmans : Hedde amalgame aussi marabouts et prêtres animistes). Faire danser au son d'une percussion n'est pas un amusement, mais un rite de relation avec les esprits, les ancêtres ou les dieux, rite complexe incluant parfois les transes de possession. Autant d'amalgames, involontaires, sous la

[259] - Extrait d'une lettre d'Isidore Hedde, fabricant de rubans à Saint-Etienne (1801-1880), datée de Saint-Denis de la Réunion, 12 juin 1844, F12/2589, Archives Nationales. URL : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=745

plume d'Hedde. »[260]. Notre exposé des expériences des frères Hedde permettent de compléter l'analyse d'Yves Bergeret. Hedde semble interpréter les gestes de ce tisserand influencé par ses expériences du magnétisme et son observation de phénomènes stéphanois. Ce portrait ressemble étrangement à celui des artisans stéphanois, en particulier celui du mineur de Rive-de-Gier que nous avons présenté plus haut. Isidore Hedde a écrit également plusieurs opuscules sur la mécanique céleste, un exposé scientifique[261] et deux poèmes spiritualistes sur les astres[262] . Pour lui, l'astronomie « empreint profondément dans notre cœur cette croyance d'un Etre-suprême, d'un Créateur universel, croyance qui est à la fois la base de toute religion et le soutien de l'ordre social »[263] et il conclut son traité ainsi : « La nature, qui ne crée rien au hazard, a destiné à ces astres un but que nous ignorons complètement. Ce sont sans doute des instrumens désignés à quelque fin salutaire, dont la production est effectuée par notre intermédiaire, et dirigée vers quelqu'autre partie des cieux. »[264]. Cet intérêt d'Isidore pour les astres et les techniques populaires le rapproche également de l'épistémè paracelsienne.

D'après Jacques Rancière, « les années 1830-1850 sont un temps de déclarations de guerre sur plusieurs fronts de la science officielle : (…) front médical particulièrement sensible puisque les sciences alternatives s'y multiplient (homéopathie, raspaillisme, magnétisme, médecine Leroy…) et que la science établie peut utiliser contre ses concurrentes le bras de la justice »[265] ou de l'homme pour tirer en duel… Ces théories holistes du corps s'hybrident aux réflexions sociales de l'époque, sans qu'on puissent parler de manière certaine de socialisme. Moisson-Desroches se réfère explicitement à Saint-Simon et Fourier. Philippe Hedde contribue au journal socialiste lyonnais *La Tribune lyonnaise*, très intéressé par le magnétisme[266]. La démarche d'Isidore peut peut-être se rapprocher de la « fréquentation de l'astronomie dans laquelle tout au long du siècle des réformateurs sociaux et penseurs politiques – Auguste Comte (*Traité philosophique d'astronomie populaire*, 1844), Jean Reynaud (*Terre et ciel*, 1854), Auguste Blanqui (*L'Eternité par les astres*, 1872) - »[267]. Dans les années 1850, les conceptions magnétiques furent combattues par l'Académie des Sciences, malgré la défense des fluides et des tables tournantes par Marc Seguin auprès de celle-ci[268]. Cet enterrement scientifique explique, peut-être, que le corps semble devenir le domaine réservé des anatomistes et des médecins. Partant de la mécanique ou des sciences, ces élites stéphanoises élaborent une pensée rappelant Paracelse sur le corps, très proche des conceptions « populaires ». Nous y retrouvons le souci de l'harmonie, des pensées trinitaires avec la mère et le père, des anges gardiens, des pratiques magiques.

---

[260] - Yves Bergeret, « Un tisserand wolof, esclave à Gorée », site L'Histoire par l'image, Réunion des Musées Nationaux. url : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=745

[261] - Isidore Hedde, *Aperçu sur l'état de l'astronomie en 1832, suivi d'une notice sur les comètes, et principalement sur celle qui doit paraitre au mois d'octobre de la même année*, sn, 1832, 32 p.

[262] - Isidore Hedde, *Description de la voute céleste*, 1832, 8 p. ; idem, *Exposé du système planétaire, par l'auteur de l'Aperçu de l'astronomie en 1832*, 1833, 4 p.

[263] - Isidore Hedde, *Aperçu sur l'état de l'astronomie*…, p. 4.

[264] - Isidore Hedde, op. cit. p. 28.

[265] - Jacques Rancière, « La sécession sur l'Aventin », in *Les sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction des prolétaires au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1985, p. 42.

[266] - op. cit. p. 35-36.

[267] - Stéphane Douailler, « Des élèves por l'astronomie » in *Les sauvages dans la cité…,* p. 56.

[268] - Marc Seguin, « Expériences relatives à la faculté attribuée aux êtres animés de développer dans des corps inertes une électricité d'une nature particulière », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, tome XXXVI, 21, p. 890-893 ; voir également Guillaume Cuchet, *Les voix d'Outre-tombe*…, p. 75-92.

L'univers magico-religieux des corps

Le carnaval est l'illustration de l'éthos collectif des corps que nous avons évoqué dans la région stéphanoise, avec ses rondes autour de grands feux, symbole de maîtrise de la nature par la communauté, comme l'explique Françoise Loux : « Par la danse en rond, les mains unies, l'identité de la communauté se reforme, se ressoude, en ce moment de fête. »[269]. Les sauts sur les feux symbolisent la maîtrise corporelle de la nature[270], comme elle se réalise dans le travail. Les élites perçoivent le carnaval comme un rituel contestataire pouvant dégénérer en révolte. L'objectif du carnaval est de remettre à l'endroit par des rituels d'inversion un monde, un *cosmos*, dont l'ordre a été bouleversé. Les mouvements de contestation s'opposent un nouvel ordre corporel inconcevable, amené par les machines, les catastrophes industrielles ou les réformes patronales du travail. Ainsi, M. Smith décrit la foule qui se presse sur les lieux de la catastrophe minière du Bois Monzil en 1831 :

> « parmi cette foule qui se presse en tous sens, il en est qui chantent en chœur la *Parisienne*, d'autres qui rient, d'autres qui se lamentent, qui jouent, qui débitent les contes les plus absurdes sur ce qu'on peut voir, toucher et démentir. Enfin n'en rencontrait-on pas même qui avaient le courage de se livrer à toutes les grosses facéties du carnaval sous l'habit et le masque d'un charbonnier en délire. »[271]

La Parisienne a été composée suite à la Révolution de Juillet. L'esprit contestataire du carnaval est exprimé par le chansonnier prolétarien Babochi dans sa chanson *Les gueux* de 1848, à propos des déséquilibres de la faim :

> « Joyeux compagnons,
> Dansons des rondes,
> Caressons notre maîtresse
> La bouteille.
> Jeunes, vieux, petits et grands,
> Chantons, dansons des rondes.
> Faisons renaître les fêtes
> De nos bienheureux anciens
> Et que les riches deviennent tous jaloux des pauvres;
> Par notre gaieté,
> Battons-nous contre la misère;
> Les plus grandes richesses de la terre
> sont l'honneur et la santé.
> Joyeux compagnons,
> Dansons des rondes, etc.
> Les plaisirs suivent la crapule
> (si on peut la nommer ainsi)
> Ceux qui n'ont sur cette planète
> Rien d'autre qu'un cœur et deux bras pour trimer
> Disent que pierres froides ne se réchauffent jamais.
> Cependant vous voyez partout
> Beaucoup de nichées de gueux.
> Joyeux compagnons,

---

[269] - Françoise Loux, *Pratiques et savoirs populaires : le corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1979, p. 98.

[270] - Françoise Loux, op. cit., p. 102-103.

[271] - M. Smith, « Relation de l'évènement du Bois Monzil », *Bulletin industriel, publié par la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce*, tome neuvième, 1831, p. 11-12.

Dansons des rondes, etc.
Les miséreux s'échinent toujours
Jusqu'à ce qu'ils soient trop vieux.
A midi, pourtant ils plaisantent.
Serait-ce qu'ils dînent du meilleur?
Non, le pain gagné péniblement
N'a jamais de quignon.
L'ouvrier qui le glane
le mange avec de l'oignon.
Joyeux compagnons,
Dansons des rondes, etc.
Doit-on dîner d'une soupe?
Doit-on souper d'un croûton?
Malheureusement, on ne voit pas encore
La queue de cette troupe.
Que de gueux en semaine
Travaillent en riant
Quand leur pauvre tablier
Cache un ventre vide!
Joyeux compagnons,
Dansons des rondes, etc. »[272]

Les mannequins, bonhommes Carnaval à l'effigie des patrons ou politiques, sont exhibés lors des grèves et rouer de coups pour montrer la violence potentielle et la canaliser éventuellement, dans la logique du bouc émissaire. Ainsi en février 1848 :

> « un attroupement se porta place de l'Hôtel-de-Ville, traînant un mannequin représentant le docteur Escoffier (*conseiller municipal*) au dos duquel était écrit le nom de Vachier (*autre conseiller*), et les mots « Adieu les mines ! ». Ce mannequin fut brûlé sur la place aux cris répétés : « A bas le Monopole ! ».[273]

> « Le 7 mars, des individus habillés en charbonniers rééditèrent la promenade du mannequin décoré, portant cet écriteau : « Exécution du Monopole et d'Escoffier ». On frappait ce mannequin à grands coups de bâton, au milieu des cris et des rires de la foule. Le char fut arrêté par la police, qui fit enlever l'écriteau et la décoration.
> Le docteur Escoffier s'était réfugié dans sa villa du Pertuiset. Le 9 mars, une bande armée s'y rendit, enfonça les portes et dévasta la maison. »[274]

Les déguisements, au Bois Monzil en charbonniers, représentent un des accessoires des carnavals contestataires. Dans son long poème sur la grève des mineurs de 1840 à Rive-de-Gier, *Lo Pereyoux* (« les mineurs »), Guillaume Roquille confirme cette pratique du travestissement, visant à tromper les autorités :

> « Chacun est fagoté de diverse façon.
> Gripa, en premier lieu, prend l'habit d'un maçon.
> Champenois se déguise en vieux rémouleur ambulant,
> Normand en colporteur, Clermont en cordonnier.

[272] - *Chansouns et brands de Babochi par P. Philippon*, San-Tzième, imprimarie de Théolier ainé, 1853, p. 22-23.

[273] - Louis-Joseph Gras, *Histoire économique générale des mines de la Loire*, tome I, Saint-Etienne, Théolier, 1922, p. 346.

[274] - op. cit., p. 348.

Picard a recruté l'habit d'un chaudronnier,
Et Lorrain l'abruti ressemble à un vrai loup-garou. »[275]

Ces travestissements ne sont point des pratiques anecdotiques. Lors des grèves des mineurs de 1869, un des meneurs, Micol, n'est pas habillé en mineur et ne leur ressemble pas (les mineurs avaient des traces noirs sur le visage et des tatouages naturels causé par l'infiltration des poussières de charbon sous la peau). Il est du coup soupçonné d'avoir été envoyé par l'Internationale. Les rituels carnavalesques sont utilisés également lors des grèves de 1869, à la fin de laquelle la troupe tira sur la foule sur le chemin du Brûlé à La Ricamarie, faisant 14 morts, le 16 juin. Le jugement du Tribunal correctionnel de Saint-Etienne rapporte les faits se déroulant quelques heures avant la fusillade :

> « deux ouvriers les Sieurs Colombet et Béal étaient occupés à charger du charbon, lorsqu'une bande d'individus s'empara d'eux, les maltraita, les força à se mettre à leur tête avec une branche de houx à la main, les promenant dans le village de la Ricamarie, les faisant se mettre à genoux, les obligeant à crier : « A bas les travailleurs ! », les forçant à boire de l'eau dans les auges des fontaines, les faisant maltraiter par les femmes, les mettant dos à dos et dansant une ronde autour d'eux »[276].

Les deux ouvriers non-grévistes rajoutent au procès :

> « Une femme nous a fait des cornes et nous a tiré les oreilles. Ils nous ont contraints à boire dans des auges et nous plongeaient la tête dans l'eau ; ils dansaient en rond autour de nous. On a voulu nous faire boire l'eau savonneuse dans un lavoir. »[277].

Dans ses notes pour *Germinal,* prises à partir de la *Gazette des tribunaux*, Emile Zola écrit :

> « Béal et Colombet, maltraités, traînés par les champs pendant 2 ou 3 heures. La femme Largeron leur a tiré les oreilles : « On m'a poussé sur eux et pour ne pas tomber, je m'accrochais à leurs oreilles. On les a fait boire dans une auge, comme des animaux. »[278].

Les rituels d'inversion ponctuent cet épisode. Ces deux hommes sont dominés par les femmes, positionnés dos à dos, forcés à se mettre à genoux. A cela, le président du tribunal tance :

> « on ne met pas des hommes à genoux. Ils ne se mettent à genoux que devant dieu, à l'église. Et vous riez ! Si l'on faisait cela à votre père ? »[279]

Ces deux hommes agissent à l'inverse de la communauté ; celle-ci leur fait donc subir un rituel d'inversion et le corps collectif les exorcise en exécutant des rondes autour d'eux, comme autour des feux. Le procureur impérial qualifie cet épisode de « saturnales », fêtes orgiaques, ancêtres du carnaval, pendant lesquelles des rituels d'inversion utilisant le houx étaient pratiqués, associées dans l'imaginaire à la décadence de la fin de l'empire romain et au paganisme. De là à faire le parallèle entre

---

[275] - Guillaume Roquille, « Lo Pereyoux », in Anne-Marie Vurpas, *Le Carnaval des gueux. Conscience ouvrière et poésie burlesque,* Presse Universitaires de Lyon, 1995, p. 211.

[276] - *Jugement du Tribunal correctionnel de Saint-Etienne daté du 7 août 1869 concernant les mineurs grévistes jugés responsables de la fusillade du Brûlé*, cité dans Claude Cherrier, *La Ricamarie. Une ville, des hommes*, Mairie de La Ricamarie, annexes, p. IV.

[277] - *La Loire*, 5 août 1869.

[278] - Colette Becker*, La Fabrique de Germinal. Dossier préparatoire de l'œuvre*, Paris, Sedes, 1986, p. 359.

[279] - *L'Eclaireur*, 4 août 1869.

la décadence de Rome et la fin pressentie du Second empire, le pas est franchi par le procureur, qui clame : « Ce n'est pas une grève, c'est d'une révolution dont il s'agit »[280].

La perception populaire s'insère dans une conception holiste du corps en interaction avec le *cosmos*. L'ouvrier, qui agit sur la matière, le peut sur les corps, également. Le folkloriste Albert Boissier livre un commentaire intéressant à ce propos : « Le forgeron était parfois rebouteur, et assez souvent il arrachait les dents. La boutique était jadis, (avant que les gens achètent le journal) l'endroit où l'on apprenait les nouvelles et où l'on commentait les événements. C'est là que les campagnards puisaient les seuls renseignements qu'ils emportaient dans les hameaux. (…) Dans une forge de Firminy se réunissaient sous l'Empire les disciples de Mesmer, on y discutait spiritisme, quelques personnes possédaient des livres rares ou redoutés ; on y lisait le grand et le petit Albert. »[281]. Cette anecdote montre la polyvalence, la flexibilité du travail de l'ouvrier, utilisant des gestes proches : « enlever un clou avec une tenaille ou arracher une dent renvoient à des techniques similaires »[282] . Cet atelier synthétise la perception holiste du *cosmos*, pour laquelle les frontières entre l'industrie, la médecine, la spiritualité est la politique n'existent pas. Cette boutique représente un lieu de sociabilité, où le mesmérisme constitue une culture politique alternative dans une période de censure importante. Bien que les références au mesmérisme et encore plus au spiritisme, qui n'existait pas encore, soient sujettes à caution, cet exposé renvoie plutôt, nous semble-t-il, à la croyance de l'action des fluides sur le corps au sein du *cosmos*. Un autre phénomène relève de conceptions proches :

> « A St-Jean-Bonnefonds, le fervent Béguin ou la béate Béguine baisait un large bouton de cuivre que le Prophète portait à ses *indispensables*, dans la région de l'épigastre. Cette sainte relique, sans cesse frottée, polie par les mystiques baisers, reluisait comme un diamant, scintillait comme une étoile, brillait comme un soleil, C'était le flambeau du Béguinage et il le miroir de la foi en Digonnet.
>
> Sous le mythe le plus obscur, il y a toujours un sens profond. La cérémonie symbolique de l'adoration ombilicale signifiait que le *petit bon dieu* était le père du Béguinage, et que tout fidèle croyant était la chair de sa chair, les os de ses os, et les membres sanctifiés de sa nature divine. »[283].

Ces rituels rapportés par Jules Bernard, répétés ailleurs (fig. 21) mais probablement fantaisistes, traduisent cependant certaines conceptions holistes sur le corps que l'on prête aux catégories populaires, supposément naïves[284] et les difficultés de décrypter les textes cachés. Quoiqu'il en soit, ce prophète Jean-Baptiste Digonnet représente bien Elie, pour les Béguins de St-Jean-Bonnefonds. Après plus de quarante ans d'attente, les Béguins, cette secte jansénisante, que nous avons déjà évoquée, le reconnaissent en la personne d'un vieillard loqueteux arrivant au village en 1846 :

> « Vérification faite du signalement donné par les Ecritures et les prédictions, Digonnet vieux, mendiant, couvert de haillons et de vermine, fut reconnu remplir toutes les conditions du programme. »[285].

---

[280] - *L'Eclaireur*, 6 août 1869.

[281] - Albert Boissier, « Quelques Notes sur les Maréchaux ferrants de la Région de Firminy (Loire) », *Revue du folklore français*, tome X, 1939, p. 63.

[282] - Françoise Loux, op. cit., p. 19-20.

[283] - Jules Bernard, « Les Béguins et leur prophète Digonnet (Suite et fin) », *Revue de Lyon*, n° 1, 1849-1850, p. 359-360.

[284] - Dans une lettre du 16 mai 1890 au directeur de la *Loire républicaine*, Urbain Balaÿ, le Béguin Etienne Gouilloud dénie toute réalité à ce bouton : « les béguins ne sont pas aussi niais que ça » : Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, Ms E068 (3).

[285] - op. cit., p. 333.

Jean-Baptiste Digonnet fut donc accueilli comme Elie, l'incarnation du Saint-Esprit. Mais il se présenta également comme l'incarnation de Jean-Baptiste et même de Dieu lui-même, apparemment[286], d'où son surnom de « Petit bon Dieu des Béguins ».

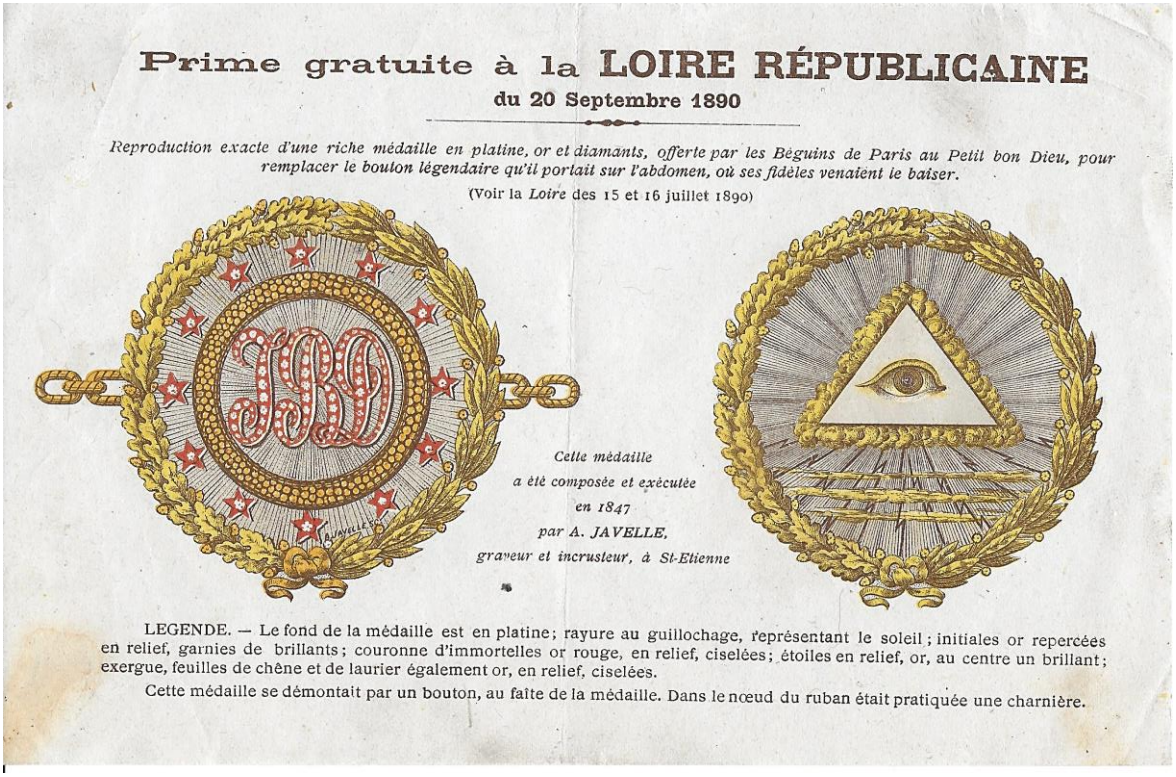

Prime gratuite à la LOIRE RÉPUBLICAINE

du 20 Septembre 1890

Reproduction exacte d'une riche médaille en platine, or et diamants, offerte par les Béguins de Paris au Petit bon Dieu, pour remplacer le bouton légendaire qu'il portait sur l'abdomen, où ses fidèles venaient le baiser.

(Voir la *Loire* des 15 et 16 juillet 1890)

Cette médaille a été composée et exécutée en 1847 par A. JAVELLE, graveur et incrusteur, à St-Etienne

LEGENDE. — Le fond de la médaille est en platine; rayure au guillochage, représentant le soleil; initiales or repercées en relief, garnies de brillants; couronne d'immortelles or rouge, en relief, ciselées; étoiles en relief, or, au centre un brillant; exergue, feuilles de chêne et de laurier également or, en relief, ciselées.

Cette médaille se démontait par un bouton, au faîte de la médaille. Dans le nœud du ruban était pratiquée une charnière.

Fig. 21 : publicité pour la reproduction du bouton de Digonnet par le journal La Loire républicaine, 1890, collection particulière.

Digonnet fut finalement interné pour monomanie religieuse. Il prêchait la métempsychose, alors qu'à en croire Jean-Pierre Chantin, les convulsionnaires croyaient seulement au « retour sur terre des âmes prédestinées par Dieu »[287], auparavant. Il prophétise l'Apocalypse :

> « Le maçon de Tence (*Digonnet*) passa pour un dieu, un vrai dieu de chair et en os, et il fut élevé à la dignité de Père éternel.
>
> Toutes ses prophéties ne s'étaient-elles pas accomplies ?
>
> Il avait prédit la famine, et la famine était venue !
>
> Il avait annoncé les révolutions et les guerres, et les révolutions de faire explosion et les guerres de gronder !
>
> Il avait prévu la peste, et la peste cholérique, dans son vol sinistre, planait sur toute l'Europe. »[288]

Donc, bien qu'il fut emprisonné, puis après avoir été relâché, interné au Puy, où il mourut en 1857, le prophète Digonnet fut soutenu par ses Béguins, dont le millénarisme et le messianisme, mêlés à une pensée radicale, voir socialiste, formaient un étrange syncrétisme, alimenté par les interprétations populaires de la politique circulant à l'oral. L'historien Roger Dupuy a appelé ces

[286] - « Nouvelles religions. Le dieu Jean-Baptiste Digonnet », *Revue catholique*, vol. 3, t. IX, 1851-1852, p. 259.
[287] - Jean-Pierre Chantin, *id.*, p. 132.
[288] - Jules Bernard, « Les Béguins et leur prophète Digonnet (Suite et fin) », p. 359.

interprétations populaires de la politique, la « politique du peuple »[289]. Un passage fantaisiste du journal d'un ouvrier stéphanois nommé Pupil reflète cette « politique du peuple » :

> « Nous les appelions Béguin, et à paris leur nom était saint simonien, il (*Drevet*) avait un sale où il se réunissait et en 1833 (ou 32) au mois de mars le gouvernement les a dissous, un des chef (*est*) parti pour Loriens avec d'autres des siens, pour aller au devant de leur mère, promesse qui doit arrivé. C'est le père Enfantin qui y a parti. »[290]

Cet écrit de Pupil donne un aperçu de la réception des idées socialistes utopiques auprès des ouvriers stéphanois. A la même époque, la région stéphanoise connaît l'influence de diverses tendances socialistes utopistes, mâtinées de messianisme et de promesses de nouvelles républiques de Jésus (rappelant la République des bonjouristes évoquée dans la première partie). Cabet acquit une certaine audience auprès des ouvriers verriers et métallurgistes de Rive-de-Gier[291]. Etienne Cabet, dans son ouvrage *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, reproduit plusieurs lettres de soutiens (majoritairement de femmes) de Rive-de-Gier et Saint-Etienne :

> « Si nos frères daignent nous accepter, nous n'enverrons pour le premier départ qu'une phalange d'hommes fermes et dévoués à la cause, espérant que bientôt un autre départ viendra mettre le comble aux désirs de ceux qui aspirent à la terre promise. »[292]

> « les Icariens Stéphanois sont heureux de pouvoir aujourd'hui venir se ranger sous la noble bannière de *Liberté, Egalité et Fraternité,* trinité sainte qui doit faire la conquête de l'humanité et extirper à jamais le hideux égoïsme et y substituer l'amour, la concorde et enfin le bonheur général. »[293]

> « Nous attendons donc avec grande impatience ce moment où nous pourrons secouer ses lourdes chaînes, fruits de l'égoïsme et voler avec nos frères vers cette nouvelle cité de Dieu qui doit être régie par ces paroles du Christ : *Liberté, Egalité, Fraternité*. »[294]

Ces lettres font allusion à la fondation de l'Icarie aux Etats-Unis en 1847. Rappelant les bonjouristes ou les Béguins, avec les prophètes Bonjour et Digonnet, pour les Icariens stéphanois, Cabet incarne le Paraclet, le nouveau Moïse :

> « Oui, père, vous aurez de nouveaux enfants, de plus enfants respectueux, qui veulent ainsi que vous, le remède aux grands maux ; en nouveaux Hébreux, nous fuirons les adorateurs du Veau-d'Or, en suivant la colonne de fumée qui doit nous conduire à la terre promise. »[295]

Henri Leneuveux, ouvrier imprimeur et ancien rédacteur du journal buchézien parisien *L'Atelier*, fonda un journal à Saint-Etienne, *La Sentinelle Populaire*. Il y développe une critique de

---

[289] - Roger Dupuy, *La politique du peuple, XVIII^e^-XX^e^ siècle. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Albin Michel, Paris, 2002, 251 p.

[290] -Claude Pupil, manuscrit, BMSE, Ms E069. Sur la réception des idées politiques par le peuple, voir Roger Dupuy, *La politique du peuple, XVIII^e^-XX^e^ siècle…*

[291] - Gabriel Mas, *Le cardinal de Bonald et la question du travail (1840-1870),* Thèse de doctorat d'Histoire, Lyon 2. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.mas_g&part=201635

[292] - « Adresse des Icariens de Rive-de-Gier », cité par Etienne Cabet, *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, Paris, au bureau du *Populaire*, 1847, p. 172.

[293] - « Adresse des Icariens de Saint-Etienne », « Seconde lettre », op. cit, p. 385.

[294] - « Adresse des Icariens de Saint-Etienne », idem, p. 384.

[295] - « Adresse des Icariens de Saint-Etienne », id., p. 385.

l'Eglise gallicane, associée aux puissants et prône la fondation d'une nouvelle République chrétienne, en phase avec l'esprit de l'Eglise primitive. Ces réflexions, que nous avons déjà croisées sur la région stéphanoise pendant la Révolution, pouvaient très bien connaître un écho dans la Loire. Pour Leneveux, les ouvriers incarnent le nouveau peuple élu :

> « Vous avez vu ce peuple triomphant relevant de ses mains les ennemis qu'il venait d'abattre, veillant sur les richesses qu'on l'accuse d'envier ; vous avez entendu des accents religieux s'échapper de ces mâles poitrines qu'on disait sensibles seulement aux fureurs de l'orgie, et vous avez bien dû vous dire : « Oui, la foi est dans ce peuple ; et la cause pour laquelle il souffre, se bat et meurt, est bien une sainte cause. »[296].

Ces « mâles poitrines » incarneraient les vrais corps chrétiens pour Leneveux. Jacques Rancière a montré dans *La nuit des prolétaires* que les socialistes ont œuvré pour une identification des ouvriers au Christ souffrant et laborieux. Cela correspondait à une volonté pour les socialistes d'obtenir une respectabilité pour les ouvriers, associés aux mœurs de débauches carnavalesques, autour des valeurs morales du christianisme des origines et une opposition aux mœurs bourgeoises en particulier à l'oisiveté, vue comme diabolique. « Quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes qu'un seul corps en Jésus-Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres », écrivait Pierre Leroux[297]. Evoquant le procès des mineurs grévistes à Rive-de-Gier en 1840, le poète prolétarien Guillaume Roquille diabolise le patronat et les autorités politiques et judiciaires dans son long poème « *Lo Pereyoux* », mêlant le burlesque et le carnavalesque :

> « Aussitôt que le gérant de la magistrature
> Eut terminé la lecture de l'écrit flatteur,
> La griffe de l'ambition le tirailla si fort
> Que pour pouvoir respirer il lui fallut faire un effort.
> Moloch avec Satan et Belzébuth l'arsouille,
> Autour de son bureau faisaient la farandole.
> Chacun de mes damnés voulait le protéger,
> Et l'amener hésitant jusqu'à Rive-de-Gier.
> « Viens, lui disait Moloch, voir ce qui s'y passe.
> Ce n'est pas en dormant qu'un préfet s'enrichit.
> Tu vas dans ce pays te faire un nom plus grand
> (…)
> On dit qu'un mineur rechigne au travail pénible,
> Mais que pour un coup d'Etat il est bien disposé.
> Nous allons le faire agir d'après tes intentions,
> Et le tout se fera sans courir aucun danger. »
>
> Il dit, puis secouant sa tête qui jette des flammes,
> Sa barbe roussie, sa face noircie,
> Il s'élance à quatre pas, tandis que Satan l'ivrogne
> Fredonne en titubant un couplet d'auvergnat.
> Belzébuth, de son côté, pour entamer la querelle,
> Brûlé jusqu'aux talons, veut danser la gigue ;

[296] - *La Sentinelle populaire*, 16 août 1848, n°16.
[297] - *Epître aux Romains*, XII, 5, cité par Pierre Leroux, *De l'humanité*, paris, 1840, t. II, p, 374, cité dans Jacques Rancière, *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Hachette, 1981, p. 275.

Mais un signe de croix qui chasse les lutins
Ecarte également ce maudit libertin. »[298]

« Moloch qui pendant ce temps lui taille une plume (*sic*)
Rit comme un fou au nez de Belzébuth.
Et Satan qui a promis de la mettre au rebut,
Satan qui a présidé à plusieurs audiences,
Lui dicte sur le coup mille extravagances :
« Et vite des cachets, des plumes, des papiers,
Dans deux heures j'aurai mille soldats sur pied,
Dit l'homme galonné, je veux leur tendre un piège.
Oui, maudit Rive-de-Gier, tu es en état de siège. »[299]

Avec les socialistes, le bonheur ne se réalise pas au-delà de la mort, comme chez les jansénistes et les Béguins, mais dans ce monde grâce au travail, grâce au sacrifice de l'ouvrier. Cette thématique du sacrifice resta un thème récurrent de la chanson prolétarienne stéphanoise :

« Soldats, tous les hommes sont frères.
Fils de Caïn, bénissez les mineurs. »

Bénissez-les, car leur sueur féconde,
Dans leurs chantiers aux perfides parois,
Donne un produit qui fait le tour du monde,
Produit utile aux peuples comme aux rois.
Ce grand moteur, c'est la vapeur altière,
C'est le premier des produits bienfaiteurs ;
Il donne à l'homme et chaleur et lumière.
Fils de Caïn, bénissez les mineurs.

(…) Pour arracher le charbon à la terre,
A chaque instant, la mort plane sur eux »[300]

Plusieurs historiens ont démontré qu'avec l'échec de la Révolution de 1848, de nombreux socialistes désabusés se sont réfugiés dans le spiritisme[301]. Le spiritisme à Saint-Etienne est difficile à appréhender. Nous ne disposons pas d'enquêtes ou d'archives sur le sujet. Cependant, Saint-Etienne est proche de Lyon, centre névralgique du spiritisme. Son concepteur, Allan Kardec, s'est rendu à Saint-Etienne, voir, suite à un courrier envoyé à la *Revue spirite*, la jeune Anaïs Gourdon, qui « appartenait à une famille de travailleurs dans les mines de charbon des environs de Saint-Etienne »[302] :

« Nous extrayons le fait suivant d'une lettre que nous écrivait, au mois de septembre 1857, un de nos correspondants de St-Etienne. Après avoir parlé de diverses communications dont il a été témoin, il ajoute : « Un fait plus étonnant se passe dans une famille de nos

[298] - Guillaume Roquille, « Lo Pereyoux », in Anne-Marie Vurpas, op. cit., p. 205.
[299] - op. cit., p. 211.
[300] - « Fils de Caïn », in Rémy Doutre, *Chants, chansons et poésies*, sn, 1887, p. 45-46.
[301] - Robert Darnton, *La fin des Lumières, le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, 220 p. ; John Warne Monroe, *Laboratories of Faith, Mesmerism, Spiritism and Occultism in Modern France*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2008, 293 p. ; Guillaume Cuchet, *Les voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2012, 458 p.
[302] - Allan Kardec, *Le ciel et la terre ou La justice divine selon le spiritisme*, Paris, Les éditeurs du *Livre des Esprits*, 1865, p. 260-262.

environs. Des tables tournantes on a passé au fauteuil qui parle ; puis on a attaché un crayon au pied de ce fauteuil et ce fauteuil a indiqué la psychographie ; on l'a pratiquée longtemps, plutôt comme jouet que comme chose sérieuse. Enfin l'écriture a désigné l'une des filles de la maison, a ordonné de passer les mains sur sa tête après l'avoir fait coucher ; elle s'est endormie presque aussitôt, et après un certain nombre d'expériences, cette jeune fille s'est transfigurée : elle prenait les traits, la voix, les gestes de parents morts, de grands parents qu'elle n'avait jamais connus, d'un frère décédé depuis quelques mois ; ces transfigurations se faisaient successivement dans une même séance. Elle parlait un patois qui n'est plus celui de l'époque, m'a-t-on dit, car je ne connais ni l'un ni l'autre ; mais ce que je puis affirmer, c'est que dans une séance où elle avait pris les apparences de son frère, vigoureux gaillard, cette jeune fille de 13 ans m'a serré la main d'une rude étreinte. »[303]

La *Revue spirite* fournit plusieurs hypothèses à ce phénomène, l'attribuant soit à la force de l'esprit et des émotions, soit à l'action du périsprit, enveloppe semi-corporelle d'un esprit, notion centrale dans le spiritisme. Rajoutons que la croyance dans les revenants était très ancrée chez les mineurs, nous y reviendrons. Lors de son séjour à Saint-Etienne, Kardec rencontre également : « M. R… et entendu de lui-même l'exposé du système qui lui est dicté au moyen de ce qu'il appelle *l'écriture inconsciente*. »[304]

L'épisode d'Anaïs Gourdon est évoqué par la médium Lucie Grange, d'origine stéphanoise, dans sa revue spirite parisienne, *La Lumière*[305], des années 1880, dans laquelle elle écrit son autobiographie sous le pseudonyme de Hab, très révélatrice de l'univers magico-religieux de la région stéphanoise des années 1840-1850. « Elle se présente comme médium de naissance : « Je suis née médium »[306]. Le jour de son baptème, « ses bras furent saisis « d'une sorte de catalepsie » et se mirent en croix »[307]. Croyante fervente, adolescente, « Lucie Grange s'entoure (…) de diverses figures et personnages protecteurs (*un ange gardien, en particulier, dont elle sent la présence matérielle*[308]), elle se dote de plusieurs guides spirituels, et même d'esprits, sorte de lutins farceurs, aimables et aimants »[309]. « La première vision de Lucie Grange est celle d'une femme, « une apparition très grande, toute blanche, et enveloppée d'un long voile » dont le nom s'inscrit en caractères hébraïques écrits à la fois en relief de lumière sur la fenêtre et en gris sur un des murs de sa chambre »[310]. « Dès l'arrivée des tables tournantes en France, en 1853 ou 1854, donc, elle les fait « parler » avec des amis. L'un d'entre eux, médium et amoureux d'elle, lui permet de soupçonner sa propre médiumnité et le nom de son apparition qui serait « Marie de Bethléem »[311]. Elle se met à écrire aux esprits :

> « Je vis un des esprits auquel j'avais écrit, j'affirme que je ne dormais pas. La statue de saint François de Paule se transforma sous mes yeux en un être vivant, ou plutôt l'esprit que représentait cette statue m'apparut de manière à voiler complètement le plâtre dont elle était faite. J'ai reçu de ce saint un salut des plus affectueux, et je n'ai jamais oublié son regard limpide. Cette apparition ne disparut que peu à peu. Un tout jeune enfant esprit me présenta, un autre jour, de l'eau bénite au moment où j'allais sortir de l'église. Cet enfant était nu. Je ne sais pourquoi je n'étais point portée à faire le signe de croix habituellement ; mais, ce jour-là,

303 - *Revue spirite*, mars 1859, p. 62-63 ; Allan Kardec, *Le livre des médiums ou Guide des médiums et des évocateurs*, Librairie de la *Revue spirite*, Paris, 1869, 11e éd., p. 150-153.
304 - *Revue spirite*, novembre 1860.
305 - Hab, « Souvenirs et impressions d'un médium », *La Lumière*, 25 juillet 1883, n° 20, p. 49.
306 - Nicole Edelman, « Lucie Grange, prophète ou messie ?», *Politica Hermetica*, n°20, 2006, *L'ésotérisme au féminin*, p. 63.
307 - Op. cit.
308 - Hab, « Souvenirs et impressions d'un médium », *La Lumière*, 15 novembre 1882, n° 9, p. 100-101.
309 - Nicole Edelman, « Lucie Grange, prophète ou messie ?», p. 64.
310 - op. cit., p. 64.
311 - idem, p. 64.

irrésistiblement, je le fis. J'aperçus à la main de l'enfant un papier de couleur qui était celui d'un de mes messages à la Vierge. Il me laissa tout d'un coup me laissant sous la plus suave influence. »[312]

S'occupant d'un vieillard aveugle « possédé », elle se rend avec lui en pèlerinage à Ars et à La Louvesc (tombe de saint François-Régis). Elle rencontra le curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, auquel on attribuait une « réputation dans le monde catholique de guérisseur miraculeux et on lui accordait également le don de seconde vue »[313].

Vianney lui aurait déclaré :

« Mon enfant, je ne puis vous dire ce que dieu vous réserve, l'heure n'est pas venue ; mais je vais prier beaucoup pour vous, car il vous faudra une grande force d'âme. Dans deux ans seulement, je pourrais commencer à vous instruire sur ce que vous avez à faire… »[314]

Mais, Vianney mourut justement deux ans plus tard (en 1859). Elle se marie ensuite avec le vénérable d'une loge maçonnique, Adolphe Grange, qui gardait chez eux le crâne d'un « tambour d'infanterie qui s'était suicidé »[315], « nécessaire à des épreuves symboliques »[316]. « En 1885, elle dit avoir reçu un « signe de rénovation » de la nouvelle ère qui commence : il s'agit d'un triangle, symbole de la force du Dieu créateur, dans lequel s'inscrit un cœur embrasé surmonté d'un soleil »[317]. Des années plus tard, son spiritualisme évolue vers un syncrétisme entre le spiritisme et le christianisme, visant à régénérer le monde par les femmes, dont on pressent qu'elle s'envisage comme la prophétesse et l'incarnation de la « nouvelle Eve »[318]. Le bric-à-brac magico-religieux de Lucie Grange renvoie à différents éléments que nous retrouvons ou croiserons plus loin dans les représentations dans la région stéphanoise : croyances dans les lutins (Digonnet les invoquait également : « les lutins qui ont pouvoir sur la chair »[319]) , pèlerinages thaumaturgiques, signes symboliques plus ou moins hermétiques (le symbole apparu en 1885 fait penser à la symbolique béguine), corps ectoplasmiques, incarnations et messianismes, qui composent une étrange matérialité corporelle. L'anecdote du crâne fait penser à un texte fantastique dans le journal *La Girouette* de 1859, qui relate une soi-disant prophétie de deux sorcières interrogées par Nostradamus sur le futur industriel de Saint-Etienne, qui finit par cette déclaration du prophète :

« Je donne et lègue au bailli de Saint-Etienne, comme garanti de la véracité de mes prophéties, ma mâchoire, à charge par lui de ne la prendre qu'à ma mort et de la faire mettre sur un coussinet vert de velours soie, tissé à Saint-Etienne, afin que tous les (…) habitants de la grand'ville puissent s'incliner devant la mâchoire qui la première prophétisa les hautes destinées de Saint-Etienne. »

Nota.- Cette mâchoire, transmise à M. de La Tour Varan, bibliothécaire de notre ville est visible tous les jours d'ouverture du Musée, audit Musée, rue de Roanne. »[320]

---

[312] - Hab, « Souvenirs et impressions d'un médium », *La Lumière*, 15 novembre 1882, n° 9, p. 101.
[313] - Hab, « Souvenirs et impressions d'un médium », *La Lumière*, 10 octobre 1883, n° 25, p. 84.
[314] - Hab, « Souvenirs et impressions d'un médium », *La Lumière*, 10 octobre 1883, n° 25, p. 86.
[315] - Hab, « Souvenirs et impressions d'un médium », *La Lumière*, 10 novembre 1883, n° 27, p. 100.
[316] - op. cit
[317] - Nicole Edelman, op. cit., p.67.
[318] - Nicole Edelman, idem, p. 67-71.
[319] - Propos attribués à Jean-Baptiste dans le manuscrit d'Alexandre Gouilloud, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, Ms E068 (2).
[320] - E.-Marie Stephen, « Prophétie de la mâchoire de Nostradamus », *La Girouette*, 18 septembre 1859.

Nous avons vainement, par acquis de conscience, rechercher la mention d'une mâchoire dans les vieux inventaires du Musée[321] ! Dans le même numéro, figure une publicité pour le livre d'Allan Kardec, *Qu'est-ce-que le spiritisme ?* , en vente à la Librairie de Gabriel Janin, rédacteur en chef du journal et frère de Jules Janin (fig. 22). Comme de nombreux écrivains, Jules Janin s'était intéressé au magnétisme dans les années 1840[322]. Pour *La Girouette*, il écrit entre autres, un long article bienveillant sur la cartomancienne et devineresse Anne-Marie Lenormand, intitulé « La sorcière du XIX[e] siècle »[323]. La *Revue spirite* mentionne un article « bienveillant pour le Spiritisme » [324] dans *La Girouette*. Signalons également que la librairie vend les livres bon marché de vulgarisation scientifique de la « Bibliothèque utile » de Leneuveux, ancien rédacteur de *La Sentinelle Populaire.*

LIBRAIRIE JANIN, RUE ROYALE, 3.

NOUVEAUTÉS.

LA LÉGENDE DES SIÈCLES

PAR VICTOR HUGO

Deux volumes in-8°. — Prix : 15 fr.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME?

Introduction à la connaissance du Monde Invisible, ou des Esprits,

PAR ALLAN KARDEC

In-12. — Prix : 60 centimes.

Fig. 22 : publicité dans le journal *La Girouette*, 18 septembre 1859.

D'autres bibliothèques furent dans la ligne de mire en 1867. Cette année-là, Les milieux conservateurs et catholiques stéphanois envoyèrent une pétition au Sénat pour dénoncer la présence dans les bibliothèques populaires de Saint-Etienne de livres subversifs. A la tribune, le baron Dupin s'exprima ainsi :

> « Parmi les membres du conseil municipal il se trouvait un grand adepte du spiritisme, auteur d'un ouvrage théorique sur tous les avantages et toutes les beautés de cette insigne jonglerie. Mon Dieu ! Je conçois la chose à Saint-Etienne, dans un pays qui vous présente des centaines de lieues souterraines, plus noires les unes que les autres, avec des milliers d'ouvriers ayant pantalons, gilets, chapeaux noirs, et portant sur la tête des lampes de Davy, entourées d'un treillage si fin qu'elles ne peuvent communiquer la lumière qu'en laissant passer quelques rayons affaiblis, sans jamais communiquer l'incendie et faire explosion dans les mines. C'est tout le contraire des écrits révolutionnaires, qui ne communiquent pas du tout la lumière, mais qui communiquent parfaitement l'incendie. (Sourires.) Voilà, messieurs les sénateurs, les véritables catacombes des esprits et des feux follets. L'adepte du spiritisme dont je vous al signalé l'ardent prosélytisme, a défendu devant le préfet de Saint-Etienne les beautés de cette magie qu'on voit toujours figurer auprès des esprits faibles, qui sont disposés, à tout croire, dès le moment qu'ils ont cessé de croire en l'auteur de toutes choses. »[325]

---

321 - AMSE, 3R35.

322 - Auguste Viatte, « Les origines françaises du spiritisme », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n°90, 1935, p. 43.

323 - Jules Janin, « La sorcière au XIX[e] siècle », *La Girouette*, 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février 1860.

324 - *Revue spirite*, décembre 1859. Nous n'avons pas trouvé cet article.

325 - *Annales du Sénat et du Corps législatif*, volumes 7 et 8, 1867, p. 25-26.

Hormis des ouvrages politiques ou critiques envers la religion (par exemple, *Le Juif Errant* d'Eugène Sue ou *La Vie de Jésus* de Renan), sont dénoncés la présence d'ouvrages d'Allan Kardec, mais également de socialistes qui ont influencé le spiritisme comme Fourier, Considérant, Pelletan, et aussi *La pluralité des existences de l'âme : conforme à la doctrine de la pluralité des mondes*, d'André Pezzani, ouvrage sur la réincarnation, et *Terre et ciel*, de Jean Reynaud. Dans cet ouvrage, ce saint-simonien se donne « pour but de substituer à la mythologie chrétienne traditionnelle une religion nouvelle fondée sur l'idée de réincarnation de l'âme dans les étoiles »[326], inspirée du druidisme. Cet ouvrage aurait inspiré Hippolyte Rivail dans le choix de son pseudonyme « celtique », Allan Kardec, druide présumé, dont il serait la réincarnation[327]. L' « adepte » du spiritisme qu'évoque le baron Dupin est Jacques Clapeyron, artisan de son état. Dans une lettre publiée dans le journal *Le Mémorial de la Loire*, Clapeyron est provoqué en ces termes :

> « M. Clapeyron dit dans sa lettre en réponse à la mienne du 19 courant qu'il ne peut accepter le rôle de grand prêtre de la religion *spirite* que j'ai voulu lui donner. (…) Il est peut-être le *grand bon dieu*, comme Digonnet était le *petit bon dieu* des Béguins ! »[328].

Au-delà de ce bon mot, des corrélations existent entre les convulsionnaires et les spirites, outre les thématiques de transmigration des âmes. Un article du journal lyonnais *Le Salut public* du 9 mars 1863[329] postule pour cette hypothèse. Plus tard, des spirites auraient proposé d'effectuer des réparations sur le tombeau du père Popin, dit « des jansénistes » en 1914. Des *ex-votos* spirites ornaient le tombeau. Finalement, en 1935, ce groupe aurait rénové le tombeau. Benoît Laurent, historien local du jansénisme, explique : « A la suite d'un message supra-terrestre du Père Popin, devenu bras droit de saint Vincent de Paul. Les trois mille francs nécessaires furent avancés, sur sa modeste épargne, par un des membres du petit groupe, de tendances spirites, dont nous avons parlé. Il nous fut permis (mai 1937) de prendre connaissance du dernier et récent message du Père Popin, ayant trait à l'éducation des enfants. »[330] .

Guillaume Cuchet attribue le développement du spiritisme à la persistance de la culture magico-religieuse des ouvriers venus des campagnes, reconstituant des sociabilités anciennes à travers le spiritisme[331]. Auguste Callet, auteur d'un ouvrage fantaisiste de 1866, qui connut un fort écho local, *La légende des Gagats*[332], évoque le culte du soleil et de la lune par les gaulois du Forez et affirme la persistance des cultes druidiques dans la région stéphanoise (soulignons au passage la présence du houx dans les « saturnales » de La Ricamarie évoquées plus haut en 1869, qui peuvent conforter les croyances fantaisistes de Callet pour les observateurs de l'époque).

Les cultures magico-religieuses étaient empreintes de fortes croyances dans les revenants[333] : le Christ et les âmes errantes s'incarnant. Le folkloriste Victor Smith a recueilli ces croyances, en

---

326 - Michel Nathan, *Le Ciel des fouriéristes. Habitants des étoiles et réincarnations de l'âme*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 105.

327 - Guillaume Cuchet, *op. cit.*, p. 137-138.

328 - *Le Mémorial de la Loire*, 23 avril 1867.

329 - « Spirites, Béguins et margouillistes », *Le Salut public*, 9 mars 1863. Cet article a retenu l'attention du Béguin Christophe Riocreux qui l'a recopié : Bibliothèque municipale de Lyon, Fonds fareiniste, Ms 6575, pièce 14.

330 - Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste en Forez*, sn, 1942, p. 227n.

331 - Guillaume Cuchet, *idem*, p. 237-239.

332 - Auguste Callet, *La Légende des Gagats. Essai sur les origines de la ville de Saint-Étienne en Forez*, Paris, Didier, 1866, 204 p.

333 - Voir pour le Velay, abbé Cornut, « Croyances populaires à Montfaucon et à Dunières au siècle dernier », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1968 ; Marie-Louise Tenèze et Georges Delarue (présenté et commenté par), *Nannette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire : la collecte de Victor Smith, 1871-1876*, Paris, Gallimard, 2000, 734 p. Pour le Forez, Mathieu Varille, « Légendes des montagnards du Forez »,

particulier auprès d'une conteuse originaire du Mont Gerbiers-des-joncs et du Velay, Nanette Lévesque, venue s'installer à côté de Saint-Etienne, à Firminy, suivant ses fils venus travailler à la mine[334]. Les contes *Jésus en pauvre*[335] et *Jésus à Issarlès*[336] témoignent de ces croyances et du thème de la pauvreté du Christ. Peut-être, peut-on voir un effet de ces croyances dans cette anecdote incroyable de Boussingault en visite à La Ricamarie dans les années 1820 :

> « Dans la maison sur les parois de laquelle se faisaient ses dépôts de sel ammoniac, en cristaux ou en masses compactes, cristallines, pesant près d'un kilogramme, vivait un fou, qui se croyait et se faisait passer pour Jésus-Christ. C'était un homme à barbe rousse, à peine vêtu (…). Ce nouveau Christ avait une double folie : il priait et prêchait continuellement. Les femmes de La Ricamarie ne le laissaient manquer de rien, elles le vénéraient comme le Christ. »[337].

Dans ce contexte, l'épisode du petit bon Dieu des Béguins devient moins obscur et exclusif.

Dans les années 1870, le folkloriste Victor Smith a souligné également la forte imprégnation de la Passion dans les campagnes du Velay proches de Saint-Etienne, présente à travers les messes, les sermons et les images du Christ. Un poème relevé par Smith l'exprime ainsi : « Vous verrez mon sang s'écouler tout le long de mes membres »[338]

> « Dans la campagne, deux chemins ne se rencontraient pas sans qu'à l'un des coins ne s'élevât une croix, le plus souvent rouge, comme si elle était teinte du sang du Christ. Le souvenir de la Passion saisissait l'homme par toutes les voies de l'intelligence et le pénétrait à tous moments. La nuit même, plusieurs fois l'an, dans les hameaux les plus isolés, on entendait parler d'elle :
>
> Gens qui dormez, réveillez-vous
> Petits et grands écoutez tous
> Pensez une heure dans la nuit
> A la Passion de Jésus Christ »[339]

Le « Réveillez » était assuré par un crieur qui psalmodiait et réveiller les gens afin de prier pour le repos des âmes, pour « que Dieu les mette au paradis »[340].

A propos des âmes errantes, Smith rapporte ceci :

> « Le 2 novembre 1875, H. Damon m'a dit que le fermier étant malade ces jours-ci a attribué sa maladie à une âme qui est hors du paradis et qui le tourmente pour avoir des prières

Revue du folklore français, n° 6, novembre-décembre 1936, p. 251-263 ; Robert Bouiller, « Médecine populaire, sorcellerie, diables et lutins », *Coutumes et superstitions foréziennes*, n°5, 1971. Collectes d'Alice Taverne. Pour le Pilat, Claudia et Joseph Jeury (récit recueilli par Michel Jeury), *Le Crêt de Fonbelle*, Paris, Seghers, 1981, p. 186-187.

334 - *Nannette Lévesque*…, pp. 11-14.

335 - *Op. cit*., pp. 360-361 et pp. 362-364.

336 - *Idem*, p. 365-368.

337 - Jean-Baptiste Boussingault, *Mémoires*, t. 1, Paris, impr. de Chamerot et Renouard, p. 134.

338 - Manuscrit de Victor Smith, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 6852, folio 259.

339 - Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 6865, folios 370 et 371.

340 - Germaine Brizard, « Le « Réveillez » en Velay et en Forez », *Revue du folklore français*, t. II, 1931, p. 30.

afin qu'elle puisse aller au ciel. La fermière a été donnée une messe à Firminy pour apaiser cette âme. »[341].

« Quand les petits enfants pleurent et crient dans la montagne, bien des mères croient qu'ils sont pincés par la main d'une âme qui veut des prières (…) Quelquefois la mort d'un enfant est attribuée à ce que l'âme a posé sur lui ses deux mains et l'a pressé avec trop de violence. Certaines mères croient voir sur leurs enfants l'empreinte de la main d'une âme »[342].

A ces croyances viennent s'ajouter celles des mines. L'une d'entre elles raconte l'histoire d'un jeune homme perdu dans la mine qui retrouve son chemin quarante ans après, sans avoir vieilli et qui meurt dans les bras de sa bien-aimée[343]. Le problème du repos des âmes se pose avec les accidents et les morts en masse des coups de grisous, les hommes n'ayant pas reçu l'extrême-onction. Les mineurs évoquent des « apparitions, de visions brusques d'anciennes victimes de la mine, ou de(s) bruits lointains de pics entendus en des parties où personne ne travaillait »[344].

Face à la douleur des corps disparus, le spiritisme peut paraître une consolation, un refus de l'enfer, une possibilité de communiquer avec l'être perdu. Une séance de spiritisme avec l'esprit d'Anaïs Gourdon (morte en 1860) rapportée dans *La Revue spirite* confirme ce rôle ; l'esprit d'Anaïs s'exprimerait ainsi à son père :

« Cher père, ne crois pas tes enfants perdus, et ne souffre pas en regardant nos places vides. Moi aussi j'attends, et je n'ai aucune impatience, puisque je sais que les jours qui s'écoulent sont autant d'échelons gravis qui nous rapprochent l'un de l'autre. Sois grave et recueilli, mais ne sois pas triste, car la tristesse est un reproche muet adressé à Dieu qui veut être loué dans ses œuvres. D'ailleurs, pourquoi souffrir dans cette triste vie où tout s'efface, sauf le bien ou le mal que nous accomplissons. Cher père, courage et confiance ! »[345]

Dans ces conditions, la théorie de la transmigration des âmes, le rejet de l'enfer et ses punitions éternelles et la promotion du purgatoire ne peuvent que rencontrer une adhésion consolatrice. Auguste Callet formule son rejet de l'enfer, dans un ouvrage homonyme, et sa préférence pour le purgatoire[346]. Ce dernier est cité par Allan Kardec dans *Le ciel et l'enfer*. En 1864, Allan Kardec publie *L'imitation de l'Evangile selon le spiritisme*, intégrant l'imitation de Jésus-Christ dans sa doctrine. Dans le chapitre, « Motifs de résignation », il écrit :

« Par ces mots : *Bienheureux les affligés, car ils seront consolés*, Jésus indique à la fois la compensation qui attend ceux qui souffrent, et la résignation qui fait bénir la souffrance comme le prélude de la guérison. Ces mots peuvent encore être traduits ainsi : Vous devez vous estimer heureux de souffrir, parce que vos douleurs d'ici-bas sont la dette de vos fautes passées, et ces douleurs, endurées patiemment sur la terre, vous épargnent des siècles de souffrance dans la vie future. Vous devez donc être heureux que Dieu réduise votre dette en

341 - Victor Smith, manuscrit de l'Institut catholique, t. 2, folio 328.
342 - *Op. cit*.
343 - *Le Grisou*, numéro unique, 1889, reprise et réadaptée par Frédéric Marty, « Pierre et Laure », in Frédéric Marty, *Terre noire*, A. Lemerre, 1895, pp. 163-169.
344 - « Les légendes de la mine », *La Loire républicaine*, 12 août 1890.
345 - *Revue spirite*, juin 1861, p. 180.
346 - Auguste Callet, *L'Enfer*, Michel Lévy Frères, Paris, 1861, 344 p.

vous permettant de vous acquitter présentement, ce qui vous assure la tranquillité pour l'avenir. »[347].

Cependant, peut-être cette approche du spiritisme, comme doctrine de renoncement, doit-elle être nuancée pour la région stéphanoise. Dans l'affaire des bibliothèques populaires, le rapporteur du Sénat impute la responsabilité des livres subversifs au « parti spirite ». La *Revue spirite* s'oppose radicalement à cette assertion, arguant l'apolitisme du spiritisme[348]. Cependant, le conseiller municipal Clapeyron demande en juin 1869, suite à la fusillade de La Ricamarie, l'éloignement de la troupe militaire avec plusieurs autres membres du Conseil municipal. Le préfet, dans une lettre du 21 juin 1869 au ministre de l'Intérieur qualifie les élus spirites de « démagogues les plus violents et les plus exaltés »[349], puis il fait dissoudre le conseil municipal. Le chansonnier réactionnaire Léon Velle célèbre ainsi la révocation :

> « Avec les morts, plus d'entretiens
> Montre ton seul mérite.
> Et prouve que parmi les tiens,
> Il n'est pas un spirite ;
> Laisse divaguer Clapeyron. »[350]

Ainsi, dans la région stéphanoise, le spiritisme constituait peut-être un outil de contestation. Joannès Caton, arrêté suite au bref épisode communard de Saint-Etienne du 24 au 28 mars 1871, qui fut marqué par la défenestration du préfet de L'Espée, explique que parmi les communards incarcérés dans sa cellule de la prison de Saint-Etienne, certains pratiquaient banalement le spiritisme, comme d'autres jouaient aux cartes[351].

La rhétorique de la résignation et de la douleur semble néanmoins connaître des correspondances dans les comportements ouvriers stéphanois. Séverine s'étonne des maquettes des puits de mine posées sur certaines tombes des victimes du grisou[352], comme des célébrations du martyr. Le puits de mine est la nouvelle croix. La célébration de la douleur de la Passion se retrouve également dans les crucifix de mineurs sculptés dans des os de bœuf que décrit la journaliste Séverine, sortes de christs dégénérés, cyclope :

> « Aussi n'y a-t-il point ménagé les attributs. Il a dompté ses rêves par la minutie, le souci de ne rien oublier, de prouver sa science de l'Evangile et sa vénération envers chacune des phases du supplice divin. Jésus, trop court de jambes, hydrocéphale, la face canemuse, a les pieds appuyés sur une sorte de contrefort. Un linge effiloché lui drape le ventre, tandis que ses poings noueux, énormes, s'appliquent, renversés, contre les bras de la croix. Voici l'échelle et voici la lance ; la tenaille et le marteau ; la lanterne et le fouet. Voici le calice, le cierge, les clous, et l'éponge imbibée de fiel emmanchée au long du bâton. Voici enfin, tout au sommet, le coq qui chanta les reniements de saint Pierre et la fragilité des dévouements humains ! (…) j'ai vu pleurer devant d'identiques simulacres, les cinq cents veuves, orphelins, sœurs privées

347 - Allan Kardec, *Le ciel et l'enfer ou la justice divine selon le spiritisme*, Les éditeurs du *Livre des Esprits*, Paris, 1865, p. 51.
348 - *Revue spirite*, juillet 1868.
349 - ADL 3M176.
350 - *L'Eclaireur*, 6 juillet 1869.
351 - Joannès Caton, *Journal d'un déporté de la Commune à l'île des Pins*, Paris, Editions France-Empire, 1986, p. 56.
352 - Séverine, *op. cit*., p. 69.

d'appui, mères dépouillées de postérité, qu'avait faits à Saint-Etienne, en 1890, la catastrophe de Villeboeuf. »[353]

Ici, c'est le côté charnel, « viandesque », de l'imitation de Jésus-Christ qui transparait. Dans le même ordre d'idée, le poète mineur Rémy Doutre écrit ceci en évoquant le travail de la mine dans une dialectique cannibalesque :

> « (…) l'avide minotaure
> Jamais las de frapper, qui sans cesse dévore …
> La chair et boit le sang, le sombre rançonneur
> Du pauvre paria que l'on nomme mineur. »[354]

On peut se demander si certains gestes ne sont pas imprégnés de l'imitation charnelle de Jésus-Christ, de la matérialité de la chair du Christ, de l'incorporation de ses plaies.

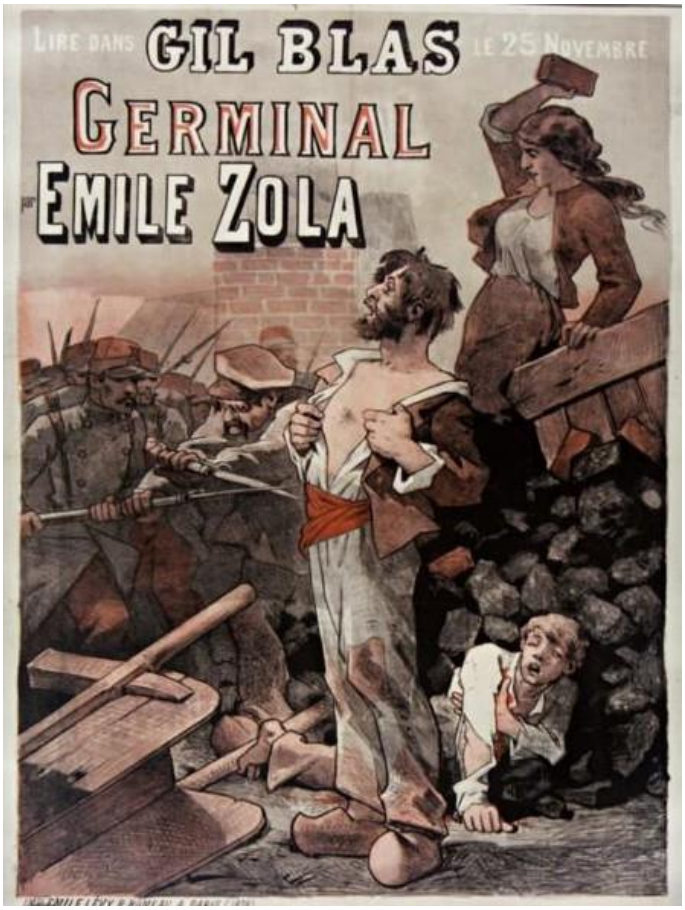

Fig. 23 : publicité pour *Germinal* dans *Gil Blas*

« Il ouvrait sa veste, et il écartait sa chemise, étalant sa poitrine nue, sa chair velue et tatouée de charbon. Il se poussait sur les pointes, il les obligeait à reculer, terrible d'insolence et de bravoure. Une d'elles l'avait piqué au sein, il en était comme fou et s'efforçait qu'elle rentrât davantage, pour entendre craquer ses côtes. »[355]

Ce célèbre passage mettant en scène Maheu dans *Germinal* est inspiré, d'après l'analyse d'Henri Mitterand, d'une gestuelle de la fusillade de La Ricamarie[356], pendant laquelle la garde fit 14 morts parmi la population des mineurs de cette ville de la banlieue de Saint-Etienne en 1869. Cette imagerie rencontra une fortune intéressante : elle illustre l'affiche publicitaire pour le livre dans le journal *Gil Blas* en 1878 (fig. 23) et diverses publications et se retrouve dans l'art russe (le tableau de Vladimir Makovski, *Le 9 janvier 1905 sur l'île Vassilievski*, 1905) (fig. 24) et soviétique (la scène finale du film d'Alexandre Dovjenko, *Arsenal*, 1928)

[353] - *Idem*, p. 278-279.
[354] - « La mine et les mineurs », in Rémy Doutre, *op. cit*., p. 320
[355] - Emile Zola, *Les Rougon-Macquart : histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*, t. 3, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1964, p. 1503.
[356] - *Op. cit*. , note de la page 1503, p. 1931.

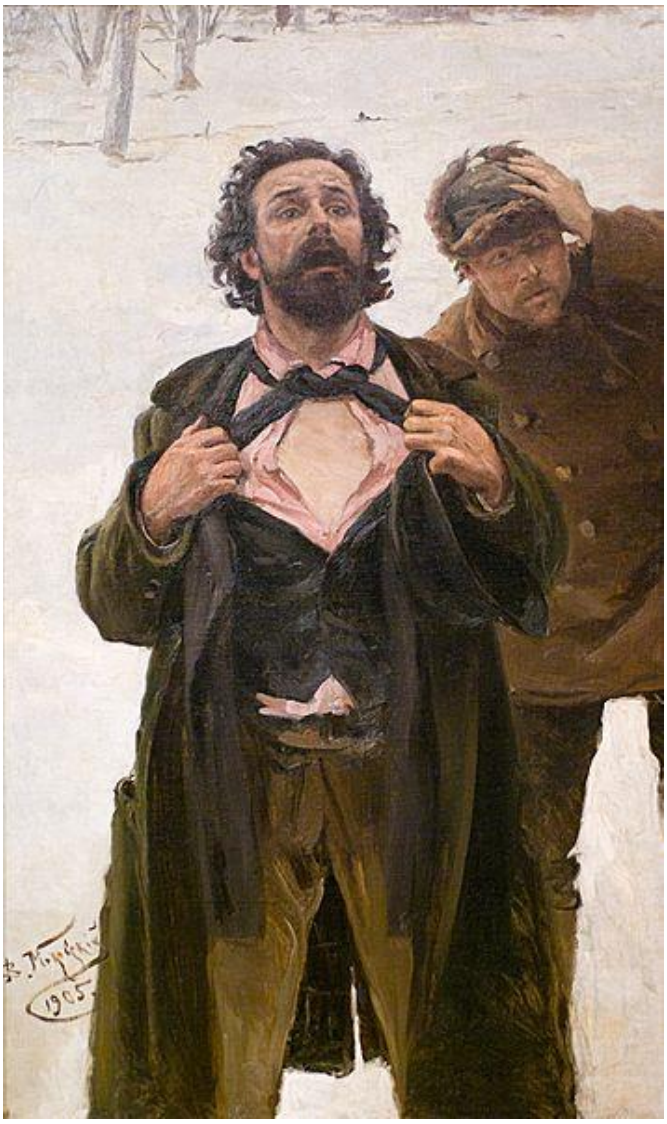

Fig. 24 : *Etude pour Le 9 janvier 1905 sur l'île Vassilievski*, de Vladimir Makovski, 1905. Musée d'Etat d'Histoire politique de Russie, Saint-Petersbourg. Photographie par George Shuklin.

Fig. 25 : *Arsenal*, Alexandre Dovjenko, 1928.

[357] (fig. 25). Ces sacrifices volontaires font penser aux crucifixions convulsionnaires que nous avons évoquées, comme si on assistait à un retour de la chair. Ainsi, de la chair, nous aboutissons à l'âme, au périsprit et de nouveau à la chair.

[357] - David Jackson, « Le Nord et sa nature : la Russie et les pays scandinaves », in Gabriel P. Weisberg (dir.), *L'illusion de la réalité. Peinture, photographie, théâtre et cinéma naturalistes, 1875-1918*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2011, p. 123-124.

Chapitre III – Les causes de la laideur

Anatomies comparées

> « Croirait-on qu'au XIX[e] siècle et dans le pays le plus civilisé de l'Europe, il puisse exister encore des milliers d'individus assez crédules pour croire à la parole et à la divinité d'un malheureux plus aliéné cent fois que la plupart de ceux dont fourmillent nos maisons de fous ? Ce tremblement nerveux, ce délire des grandeurs, cette tenue superbe, ces sourires voltairiens, cette assurance dominatrice, n'accusent-ils pas un commencement de paralysie générale ? Ces symptômes, qui n'ont point échappé à des observateurs qu'on ne peut assurément accuser de prévention, ne sont-ils pas plus que suffisants pour porter la conviction dans l'esprit des médecins habitués à voir par centaines des faits de mêmes nature ? »[358].

Cet article des *Annales médico-psychologiques* raconte le procès de Digonnet à l'issue duquel ce dernier fut interné une première fois. Le commentaire piste les caractères physiques de la folie à travers sa description, comme si le diagnostic s'opérait par l'observation du corps. En 1847, un jeune officier, Emile Duhousset, sculpte une statuette de Digonnet (fig. 26 et 27) :

> « J'ai été en rapport avec Digonnet en 1847 à Saint-Etienne, j'ai même fait à cette époque son portrait et sa statuette. Ce Digonnet avait l'air d'un rebouteur »[359]

En 1847, Jean-Baptiste Digonnet avait été déjà interné et diagnostiqué comme monomaniaque. La facture naïve de la statuette dénote, *a priori*, du peu de talent de l'auteur, qui produit une espèce de santon grossier. Pourtant, une autre statuette réalisée à la même époque représentant un mineur, intitulée *le gaga*, démontre que la technique de Duhousset était tout à fait honorable (fig. 28). Duhousset devait probablement adhérer à l'opinion sur la folie de Digonnet. Nous n'avons que peu de renseignements sur cet artiste à cette époque. Emile Duhousset est devenu, à partir des années 1860, le grand spécialiste de l'anatomie artistique des chevaux, dont les travaux furent importants pour les études sur le mouvement[360]. Les analogies avec les intérêts de Géricault nous ont interrogés. Géricault, outre les chevaux, a réalisé plusieurs portraits de monomanes de la Salpêtrière dans les années 1820. Cinq de ces portraits, saisissants, sur quinze nous sont connus. Peut-être, un monomane de la religion a été peint parmi les dix portraits disparus… D'après les historiens de l'art, les aliénistes voulaient déterminer les caractères physiques des monomanes, et les portraits de Géricault répondraient à cette préoccupation[361]. Evidemment, on ne retrouve pas la force des portraits de Géricault dans la statuette. Comme Géricault, Duhousset s'est intéressé aux corps après

---

[358] - *Annales médico-psychologiques*, t. X, septembre 1847, p. 271.

[359] - Félix Regnault, « Des béguins », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IV° Série, Tome 1, 1890, p. 680.

[360] - Philippe Comar (dir.), *Figures du corps : une leçon d'anatomie à l'Ecole des beaux-arts*, Editions des Beaux-Arts de Paris, 2009, p. 51 ; Ouvrages d'Emile Duhousset sur l'anatomie artistique du cheval : *Le cheval, allures, extérieur, proportions*, Paris, Morel et Cie, s.d. ; idem, *Le cheval : études sur les allures, l'extérieur et les proportions du cheval, analyse de tableaux représentant des animaux, dédié aux artistes*, Paris, Chasles, 1874, 62 p. *;* id., *Notice et documents historiques sur les chevaux orientaux*, Saint-Germain, H. Picault, 1863, 22 p. ; *Le Cheval dans la nature et dans l'art*, Paris, H. Laurens, 1902, 203 p.

[361] - On peut se référer à Lorenz Eitner, *Géricault, sa vie, son œuvre*, Paris, Gallimard, 1991, p. 327 et suiv.

les exécutions capitales[362]. Même si Duhousset était militaire de métier et avait moins de 25 ans quand il réalisa cette statuette, il semble étonnant qu'une future sommité de l'anatomie artistique réalise une œuvre aussi gauche. Les dessins de Duhousset de chevaux dans ses ouvrages sont d'une parfaite maîtrise. Il théorise même le « canon hippique » dans la *Gazette des Beaux-Arts* [363]. De plus, par la suite, Duhousset a écrit plusieurs textes sur l'anatomie artistique : « il a donc été nécessaire de s'inquiéter, tout d'abord, de bien connaître les proportions du corps humain afin d'indiquer une mesure générale à laquelle il sera utile d'avoir recours, comme premier document ; sa comparaison avec les dimensions relatives des belles statues antiques sert de point de départ et l'on a constitué ainsi un canon humain, servant à conclure au plus près de la vraisemblance, par une augmentation ou une diminution raisonnée de la règle, permettant de représenter un Hercule, un Encelade, ainsi qu'un Apollon, un Adonis, un paysan, un forgeron ou un César »[364] ou un rebouteur, … ou un aliéné. Ainsi, la visibilité de la maladie doit se caractériser par une déviation par rapport à l'idéal classique, une dysharmonie. Probablement, comme de nombreux artistes, Duhousset s'intéressait-il à la craniologie et la phrénologie à l'époque de cette statuette. A partir des années 1860, il est un des membres de la Société d'anthropologie de Paris, dirigée par Paul Broca, qui a réhabilité la phrénologie[365]. Il fournit plusieurs contributions autour de sujets sur la craniométrie comparée, l'étude des corps des Perses, des kabyles[366] et contribue aux réflexions sur l'inégalité des races et sur la dégénérescence de la Société… Au Moyen-Orient, il opère la mesure des crânes, qu'il accompagne de croquis, et la description physique des populations, dont les Aryens de Perse[367]. Il étudie divers maxillaires en les comparant à ceux des singes et des hommes[368] . Dans la lignée des interrogations sur la dégénérescence, il fournit des études d'une grande crudité sur les mutilations sexuelles pratiquées sur les femmes d'Orient[369]. Il semble avoir été un des dessinateurs attitrés de la Société. Ces croquis accompagnant ses publications ou celles de confrères, auxquels il prête son assistance de dessinateur, témoignent de sa très bonne maîtrise (plusieurs dessins sont reproduits en annexe XI). Lors de la communication de Félix Régnault sur les Béguins devant la Société en 1890, Duhousset révèle qu'il est l'auteur de la statuette et d'un portrait. S'il avait eu à rougir de la qualité de la réalisation, il ne l'aurait

---

362 - Emile Duhousset, Sur les effets physiologiques des exécutions capitales, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, III° Série. Tome 3, n°1, 1880, p. 615-617.

363 - Emile Duhousset, « Le canon hippique », *La Gazette des Beaux-Arts,* août 1890, p. 167- 179. En postface de l'article, nous pouvons lire : «M. le colonel Duhousset a. bien voulu se charger, dernièrement, de diriger la reconstruction du squelette servant à l'enseignement hippologique de l'École des Beaux-Arts. Le consciencieux naturaliste Tramond, tout en obéissant à l'impérieuse nécessité de ne rien changer à l'ordre naturel des ossements, est arrivé il obtenir exactement l'épure répondant aux données établissant les proportions de l'animal, en s'appuyant sur l'examen comparatif des grands rayons osseux, constituant la base du *Canon hippique* de M. le colonel Duhousset, que nous publions ici. (N. D. L. R.) » (p. 179).

364 - Emile Duhousset, « Proportions artistiques et anthropométrie scientifique », *Gazette des Beaux-Arts*, 32e année, 3e période, t. 3, 1890, p. 60-61.

365 - Voir quelques dessins de Duhousset en annexe XI.

366 - Emile Duhousset E., Paul Topinard, E. Dally, Ch. Letourneau, « Discussion sur les types kabyles », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, III° Série, tome 5, 1882. p. 685-688.

367 - Emile Duhousset, *Études sur les populations de la Perse et pays limitrophes pendant trois années de séjour en Asie*, Paris, De Soye et Bouchet, 1863, 48 p.

368 - E. Duhousset, « Sur un maxillaire inférieur de l'époque romaine », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, II° Série, Tome 1, 1866. pp. 689-693 ; E. Duhousset, « Etude comparative du maxillaire inférieur de l'homme et du singe », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, II° Série, Tome 1, 1866. p. 693-699.

369 - E. Duhousset, « Mœurs orientales. De la circoncision des filles », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, II° Série, Tome 12, 1877, p. 124-137 ; É. Ilex (E. Duhousset), *Les huis-clos de l'ethnographie : de la circoncision des filles, virginité, infibulation, génération, eunuques, Skoptzis, cadenas, ceinture,* Londres, impr. particulière de la Société d'anthropologie et d'ethnologie comparées, 1878, 54 p.

probablement pas mentionné. Régnault intègre un dessin de cette statuette, il qualifie sa physiognomie de malicieuse : « sourire voltairien » ? Malice ou hébétude ?

Statuette en plâtre représentant DIGONNET
(d'après Ulysse Rouchon et « La Région Illustrée »)

Fig. 26 : in Benoît Laurent, *En Forez : les béguins*, St-Etienne, La Loire Républicaine, 1944.

Digonnet le prophète béguin du Forez.
(D'après une ancienne statuette.)

Fig. 27 : in Félix Regnault, « Les Béguins en Forez », *La Nature*, 1893, p. 92.

Duhousset a-t-il perçu le petit peuple stéphanois, comme Flora Tristan, de passage à la même époque à Saint-Etienne ? Son *gaga*, représentation d'un mineur, garde fière allure. Le tableau de Flora Tristan de 1844 montre cruellement la monstruosité des corps des ouvriers stéphanois :

> « Cet ouvrier doit rester debout et baissé ce qui pendant toute la journée de 16 heures, devient une fatigue au-dessus des forces humaines. – Ces ouvriers et ouvrières, la majorité sont dans un état d'abrutissement complet (…) Tous parlent patois, sont mis avec des sabots et le reste à l'avenant. – C'est tout à fait paysan des montagnes. – On lit sur leur figure la bêtise la plus complète. – Chez eux tous il y a force croix, christs, vierges, saints, reliquaires et tous les oripeaux du catholicisme. Tous sont plongés dans la dévotion et la superstition. Ils sont hideusement laids, gros, bouffis (ils ne mangent que de la mauvaise soupe) ; on voit que c'est

de la chair molle, pas de nerfs, ils sont repoussants à voir. – Du reste la conformation de leur tête dit bien ce qu'elle renferme ; elle présente tous les caractères de l'idiotisme. »[370]

Elle puise clairement ses analyses dans la phrénologie : « la conformation de leur tête dit bien ce qu'elle renferme ».

Fig. 28 : *Le gaga*, Emile Duhousset, 1846, statuette en plâtre. Musée du Vieux Saint-Etienne.

« j'ai flâné dans les rues et les places pour examiner ce peuple, je l'ai trouvé si laid, mais si [*laid*] d'expression, de tournure, de mise, de langage que j'en ai été épouvantée. Décidément l'homme l'état de brute est pire que les animaux, jamais les animaux se sont déformés de la sorte. Cela s'explique, l'homme ayant une âme doit vivre par la partie belle qui est en lui, l'âme, le cœur, l'intelligence, l'esprit, l'imagination. – Si cette partie supérieure s'est atrophiée faute de vie, son corps devient ignoble. – Mais quelle barbarie que d'atrophier ce qu'il y a de beau, de supérieur dans la créature humaine ! Quel crime ! et pourtant Dieux (*sic*) permet que la minorité le commette au préjudice de la grande majorité. – Si je ne croyais pas à un Dieux bon, juste, puissant, providentiel, à l'instant même je me ferais brigande afin de brûler et de détruire cette humanité qui me ferait horreur ! - Mais comme je crois à un Dieux

[370] - Flora Tristan, op. cit., p. 133.

bon, je le sers en l'humanité, je me fais apôtre et prophète et j'aime cette pauvre humanité en proportion de ce que je la vois laide, malheureuse et souffrante. »[371].

Flora Tristan élabore une véritable tératogénèse de l'ouvrier stéphanois pour dénoncer l'industrie et justifier son socialisme utopique. Cette description reflète bien les impressions de la bourgeoisie, même progressiste, des années 1840, telles que l'a exposé Louis Chevalier : « Il est impossible de comprendre la violence des luttes sociales à Paris pendant ces années, si l'on ne reconnaît leurs fondements physiques et plus précisément encore morphologiques. C'est dans leurs corps que les groupes se considèrent, se jugent, s'affrontent. (…) L'opinion des bourgeois sur le physique populaire résume, mieux que tous les traités des économistes de renom, mieux que les articles de la presse conservatrice, la menace prolétarienne »[372]. Chevallier a souligné les mêmes remarques des observateurs sur Paris[373], chez Balzac en particulier dans *La fille aux yeux d'or* : « Ce peuple horrible à voir, hâve, jaune, tanné… cette physionomie cadavéreuse… ce peuple exhumé… la teinte infernale des figures parisiennes… ce visages contournés, tordus, rendent par tous les pores l'esprit, les désirs, les poisons dont sont engrossés leurs cerveaux : non pas des visages, mais des masques. »[374], comme au carnaval, qui est l'expression de ces corps bakhtinien qui débordent, des corps « trash », pour reprendre ce terme américain. Les *White Trash Studies* américaines analysent également ces représentations de cette pauvreté crasse : « John Hartigan, qui a contribué à l'ouvrage collectif de Wray et Newitz, prolonge le regard académique sur ces « étranges tribus » dans le deuxième ouvrage qui défricha le concept *White trash*, *Odd Tribes : Toward a Cultural Analysis of White People*, paru en 2006. Il y donne à voir l'odyssée d'une expression née dans le Sud, mais qui se diffuse dès les années 1860 dans l'ensemble du pays. Pour comprendre la nationalisation d'un discours mêlant taxinomie sociale et raciale, il propose une genèse alternative du personnage « trash ». Il établit, en effet, une parenté directe entre la personnification de la pauvreté indigne et la représentation de l'*underclass* britannique dans la littérature victorienne. L'indigent de l'*inner city* y est perçu comme un monstre, mi-homme, mi-bête, et devient un être grotesque dont le corps déformé et la pigmentation irrégulière sont les principaux stigmates. Créature des bas-fonds, des taudis noirs de la capitale britannique ou des bidonvilles du Midwest, elle provoque l'effroi de la classe moyenne. Criminalité, alcoolisme, licence sexuelle et perversions familiales sont les tares comportementales qui caractérisent, pour cette dernière, une « sous-classe » perçue comme classe dangereuse. On craint la contamination de l'ensemble du corps social. »[375]. La perspective raciale n'est pas encore vraiment présente en France dans les années 1840, elle se développe, nous le verrons, dans la deuxième partie du XIX^{e} siècle.

[371] - idem, p. 128
[372] - Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIX^{e} siècle,* Paris, Perrin, 2002, p. 519.
[373] - op. cit., p. 483.
[374] - idem, p. 487.
[375] - Sylvie Laurent « Le « poor white trash » ou la pauvreté odieuse du blanc américain », *Revue française d'études américaines, n° 120,* 2009, p. 79-95. URL : www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2009-2-page-79.htm.

Fig. 29 : Claude Soulary, *Portrait d'un noir,* 1848. Huile sur toile. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public

En 1848 (année de l'abolition de l'esclavage), d'ailleurs, Claude Soulary, directeur de l'école de dessin de Saint-Etienne de 1837 à 1867[376], peint un beau portrait de noir (fig. 29), à fière allure. Ce tableau fait partie d'une série retrouvée dans les combles de l'Ecole des Beaux-Arts en 1999. Nous pouvons supposer que ces tableaux servaient de supports à l'enseignement du dessin, en particulier du canon de beauté classique du corps enseigné depuis une cinquantaine d'années dans les écoles d'art[377]. Passé par les ateliers de Gros et Girodet, Soulary représente bien l'héritage de la peinture néo-classsique romantique influencé par les écrits de Winckelmann sur l'idéal corporel du canon antique. Sur onze nus retrouvés, un seul est un nu féminin. Ces académies d'hommes figurent différents angles (fig. 32 à 36). Ils sont empreints d'un certain homoérotisme, conséquence, peut-être, de l'influence de Girodet. L'ensemble de ces tableaux résument le panel des sujets à la mode à l'époque et constituent, en cela, un excellent ensemble pour analyser les goûts de l'époque. Le portrait de noir se retrouve chez Gros, Girodet et Géricault, entre autres. En fait, il nous semble que ces œuvres servent à vulgariser des représentations corporelles pour le grand public, dans le fait que le but principal de l'école de dessin

[376] - Henri Chauve, « Art et industrie au XIX[e] à Saint-Etienne et dans le Forez », in *L'Artiste au XIX[e] siècle : Peintres et sculpteurs à Saint-Etienne et en Forez*. Exposition Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne, 22 juin au 22 octobre 2006, Ville de Saint-Etienne, 2006, p. 18-19.
[377] - op. cit.

de Saint-Etienne réside dans la formation des futurs dessinateurs de la fabrique de rubans de Saint-Etienne. Dans ces conditions, les représentations doivent correspondre à un goût académique acceptable pour tous, visant à être transposé sur les tableaux tissés ou des gravures sur métaux, proches des images d'Epinal, de la Fabrique de Saint-Etienne. Pour preuve, Jean-Hugues Fabisch, représentant du conformisme artistique, de l'art sulpicien si populaire à la fin du XIXe siècle, a été professeur à l'école de dessin de Saint-Etienne de 1840 à 1845. Il a épousé, d'ailleurs, la fille d'un rubanier stéphanois, Louise Catherine Testenoire. Les rubans participent donc à la vulgarisation du canon corporel classique. L'aspect grandiloquent jusqu'à l'absurde de certains tableaux de Soulary s'expliquerait peut-être par la volonté de transmettre les expressions sur un support non peint, et donc plus pauvre : le ruban. La recherche d'expressivité des corps chez Soulary fait penser aussi à Géricault. Les sujets abordés rappellent ceux du maître : naufrage (fig. 31), monomanie (fig. 30), mendiants, âne, nus. Les portraits, plus aboutis que les nus, peuvent faire penser que Soulary, comme la plupart des peintres de l'époque, fut influencé par les traités de Lavater, Gall et Spurzheim. Egalement, Soulary essaie d'exprimer comme Géricault la puissance de la chair. Son *Homme nu appuyé contre une souche tenant une pierre* (fig. 35) arbore une musculature saillante, détaillée, hypertrophiée, quasi-monstrueuse, relevant de l'anomalie. Ce résultat provient peut-être des faiblesses de la maîtrise de Soulary, mais également des modèles. Ces derniers sont recrutés parmi les lutteurs, hercules de foire et ouvriers, forgerons[378] ou prostituées. Paradoxalement, le canon classique est incarné par ces hommes, issus de ce peuple aux corps envisagés comme monstrueux, que nous avons évoqué[379] . Ces modèles font donc évoluer le canon lui-même et la norme idéale de l'antique[380], au risque de brouiller les représentations. Le *Nu masculin assis sur une peau de lion avec un arc* (fig. 36) représente une pose académique, avec des accessoires rappelant l'Antiquité gréco-romaine (la peau évoquant Hercule et l'arc, Patrocle ?). Il fait penser aux photographies d'Eugène Durieu pour Delacroix du « bohémien » (terme utilisé par ce dernier) (fig. 37 et 38). Or, le peintre s'entretenait ainsi à propos du daguerréotype le 15 septembre 1850 dans *La Revue des Deux Mondes* :

> « Les monstruosités qu'il présente sont choquantes à juste titre, bien qu'elles soient littéralement celles de la nature elle-même ; mais ces imperfections que la machine reproduit avec fidélité, ne choquent point nos yeux quand nous regardons le modèle sans cet intermédiaire ; l'œil corrige, à notre insu, les malencontreuses inexactitudes de la perspective rigoureuse ; il fait déjà la besogne d'un artiste intelligent : dans la peinture, c'est l'esprit qui parle à l'esprit, et non la science qui parle à la science. »

Les monstruosités des « modèles » populaires transparaissent-elles dans la peinture de Soulary ? En tout cas, il essaie de montrer les monstruosités des émotions sur les visages : fig. 30.

---

[378] - Susan Waller, "Professional Poseurs : the male model in the École des beaux-arts and the popular imagination", *Oxford Art Journal*, n°2, 2002, p. 41-64.

[379] - Voir les réflexions stimulantes d'Anthea Callen, « L'art, l'anatomie et la construction du corps idéal masculin », in Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani et Dominique Chevé (dir.), *Représentations du corps. Le biologique et le vécu. Normes et normalité*, Presses Universitaires de Nancy, p. 115-166.

[380] - op. cit.

Fig. 30 : Claude Soulary, *Préméditation,* 1839.
Huile sur toile. 100,4 x 81 cm

Fig. 31 : Claude Soulary, *Les Naufragés,* 1844.
Huile sur toile. 168 x 130 cm.

Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole
© domaine public

L'*Homme nu appuyé contre une souche tenant une pierre* rappelle également les planches d'écorchés servant à l'enseignement de la médecine : « le dessin des squelettes en pose, d'après les sculptures antiques et des copies faites en écorchés, constitue un des éléments fondamental dans l'étude de l'anatomie artistique au XVIII[e] et au XIX[e] siècles. Cette méthode inculquait l'idéal classique dans la perception du corps mâle ; elle disposait, et les artistes et les médecins, à rendre adéquate et à faire correspondre la morphologie classique à la normalité saine. Que ces idéaux pénétraient autant les écoles de médecine et de chirurgie est évident non seulement comme en témoignent les images gravées anatomiques les plus populaires, mais aussi l'imposante présence physique des copies d'après l'Antiquité. »[381]. Ainsi, autant les artistes empruntent à la médecine (en particulier l'anatomie et la phrénologie), autant les médecins puisent des perceptions esthétiques de la norme physique.

[381] - op. cit, p. 115.

Fig. 32 : Claude Soulary, *Académie d'homme,* XIX^{e} siècle. Huile sur toile. 81 x 65 cm

Fig. 33 : Claude Soulary, *Académie d'homme (vue de dos),* XIX^{e} siècle. Huile sur toile. 80,5 x 64,5 cm

Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public

Fig. 34 : Claude Soulary, *Académie d'homme (tenant un fil),* XIX^{e} siècle. Huile sur toile. 81 x 64,5 cm.

Fig. 35 : Claude Soulary, *Homme nu appuyé contre une souche tenant une pierre,* XIX^{e} siècle. Huile sur papier marouflé sur toile. 115,4 x 82,6 cm.

Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public

Fig. 36 : Claude Soulary, *Nu assis sur une peau de lion avec un arc*, XIX^{e} siècle. Huile sur toile, 73 X 59,4 cm.
Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole
© domaine public

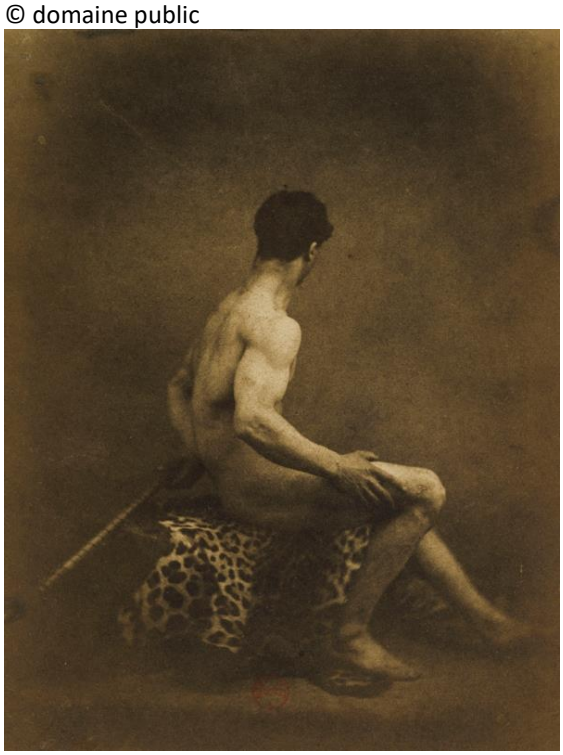

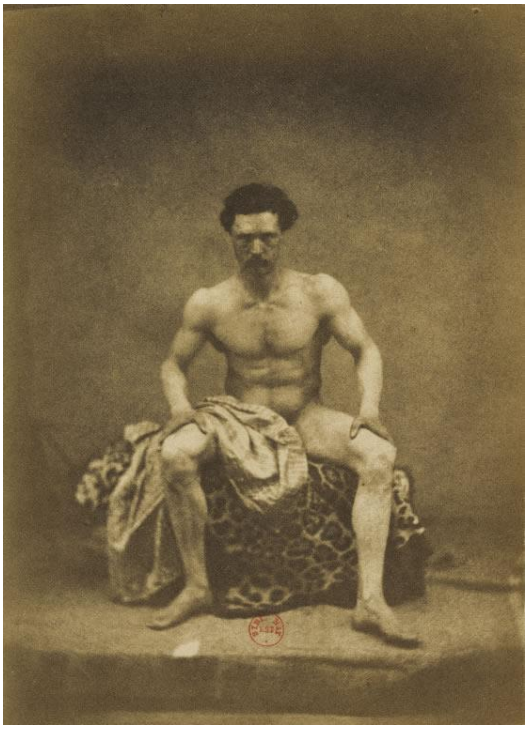

Fig. 37 et 38 : photographies d'Eugène Durieu, 1854. BNF.

Ces liens entre médecine, sciences et arts se matérialisent à travers le musée, duquel la municipalité de Saint-Etienne donna la direction à la Société d'Histoire naturelle et des Arts de Saint-Etienne en 1848. Le musée regroupe des collections d'Histoire naturelle, d'industrie (armes, rubans, médailles), des statues et des tableaux. Les membres de la Société sont répartis en quatre sections : zoologie, botanique, minéralogie et Arts.

Les réflexions sur l'anatomie dans le bulletin de la Société figurent dans les nombreux articles tératologiques du Docteur Maurice, qui couvrent une bonne partie du bulletin : le Docteur Maurice rédige un volumineux article de vulgarisation de la tératologie d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire[381] (qui fut membre correspondant de la Société). Il résume l'*Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation* ou *Traité de Tératologie,* de ce dernier, qui énumère une classification des monstres. Maurice expose la distinction de Geoffroy Saint-Hilaire entre anomalies et monstruosités :

> **«** Toute déviation du type spécifique ou, en d'autres termes, toute particularité organique que présente un individu comparé à la grande majorité des individus de son espèce, de son âge, de son sexe, constitue ce que l'on peut appeler une Anomalie.
>
> Quelques auteurs, principalement parmi les auteurs modernes, ont employé le mot de monstruosité comme synonyme d'anomalie. Dans ce sens, la dénomination de monstre devrait s'appliquer à tout individu présentant la plus légère déviation du type spécifique, un doigt de plus ou de moins, un bec de lièvre, une simple tâche colorée à la peau, etc., ce qui répugnerait évidemment au langage vulgaire. D'autres auteurs, au contraire, n'ont appliqué la désignation de monstruosité qu'aux anomalies les plus graves et les plus apparentes. C'est dans ce sens restreint que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire emploie également le mot monstre »[382]

Puis, Maurice ponctue son exposé d'observations tératologiques qu'il a pu opérer sur la région stéphanoise, par exemple, un monstre ectromélien :

> « Je puis vous citer comme exemple de ce genre, un individu très connu à Saint-Etienne, et que vous avez probablement tous remarqué, sur la porte d'un magasin, se tenant très bien debout, sur ses moignons de membres inférieurs, et montrant, par l'ouverture de très courtes manches, ses moignons de membres thoraciques, dont il se sert avec une merveilleuse adresse. Son âge, déjà avancé, et un air de santé florissante, démontrent assez que cette infirmité ne nuit en rien au jeu parfait de ses organes vitaux. »[383]

Le docteur Maurice commenterait les observations physiques de Flora Tristan comme l'expression d'anomalies, plus que de monstruosités. L'industrialisation, en somme, engendre tout au plus, des anomalies.

Maurice décrit des monstres empaillés de musées locaux ou morts nés (ou presque) dans les fermes alentour : « un fœtus humain portant une tumeur sur Ie sommet de la tête, du genre Podencéphale »[384] **;** « un foetus de mouton sans narines et sans yeux », du genre « Rhinocéphale »[385] **;** «un poulet sans mandibule supérieure », du genre « Rhinocéphale Binocle »[386] **;** « un mouton sans mâchoire inférieure » « sphénocéphale sans mâchoire »[387] **;** « un chien sans yeux, sans narines et sans

[381] - Docteur Maurice, « Rapport sur quelques monstres », *Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne,* 1854, p. 141-211.
[382] - op. cit., p. 144
[383] - idem, p. 153.
[384] - id., p. 155.
[385] - id., p. 163.
[386] - id., p. 165.
[387] - id., p. 167.

bouche » « Triocéphale »[388] **;** « un mouton monstrueux à deux corps et une seule tête » « Synote »[389] ; « d' un veau monstrueux a un seul corps et deux têtes » « Dérodyme »[390] ; « un veau monstrueux a un seul corps et deux têtes » « Atlodyme »[391] ; « un mouton monstrueux a deux têtes et un seul corps » « Iniodyme »[392] ; « un veau monstrueux a deux têtes et un seul corps » « Opodyme »[393] ; « un chien monstrueux a huit pattes » « Hétéradelphe »[394] (fig. 39, 40, 41, 42)…

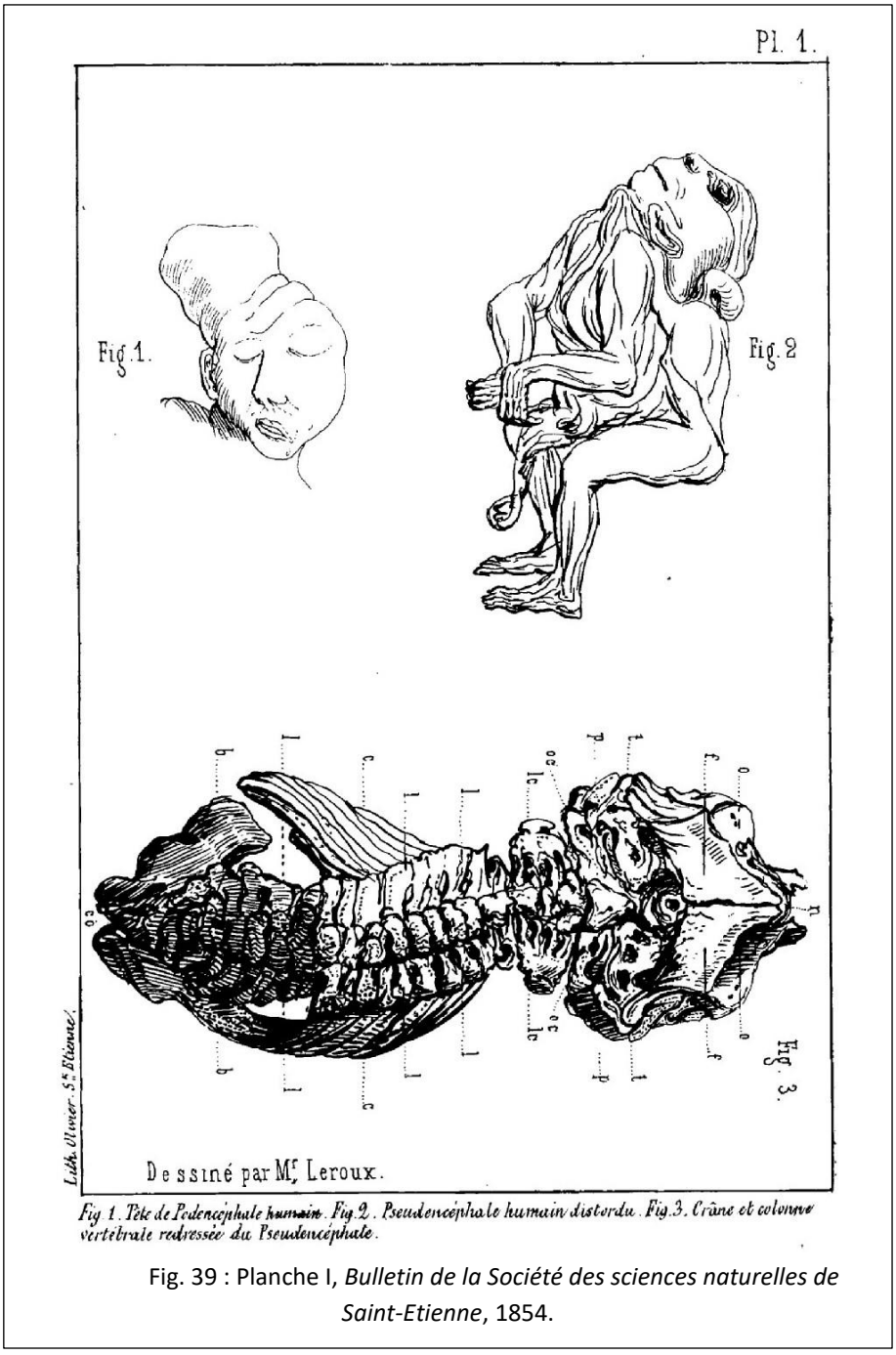

Fig. 39 : Planche I, *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saint-Etienne*, 1854.

388 - id., p. 169.
389 - id., p. 176.
390 - id., p. 182.
391 - id., p. 183.
392 - id.
393 - id.
394 - id., p. 184.

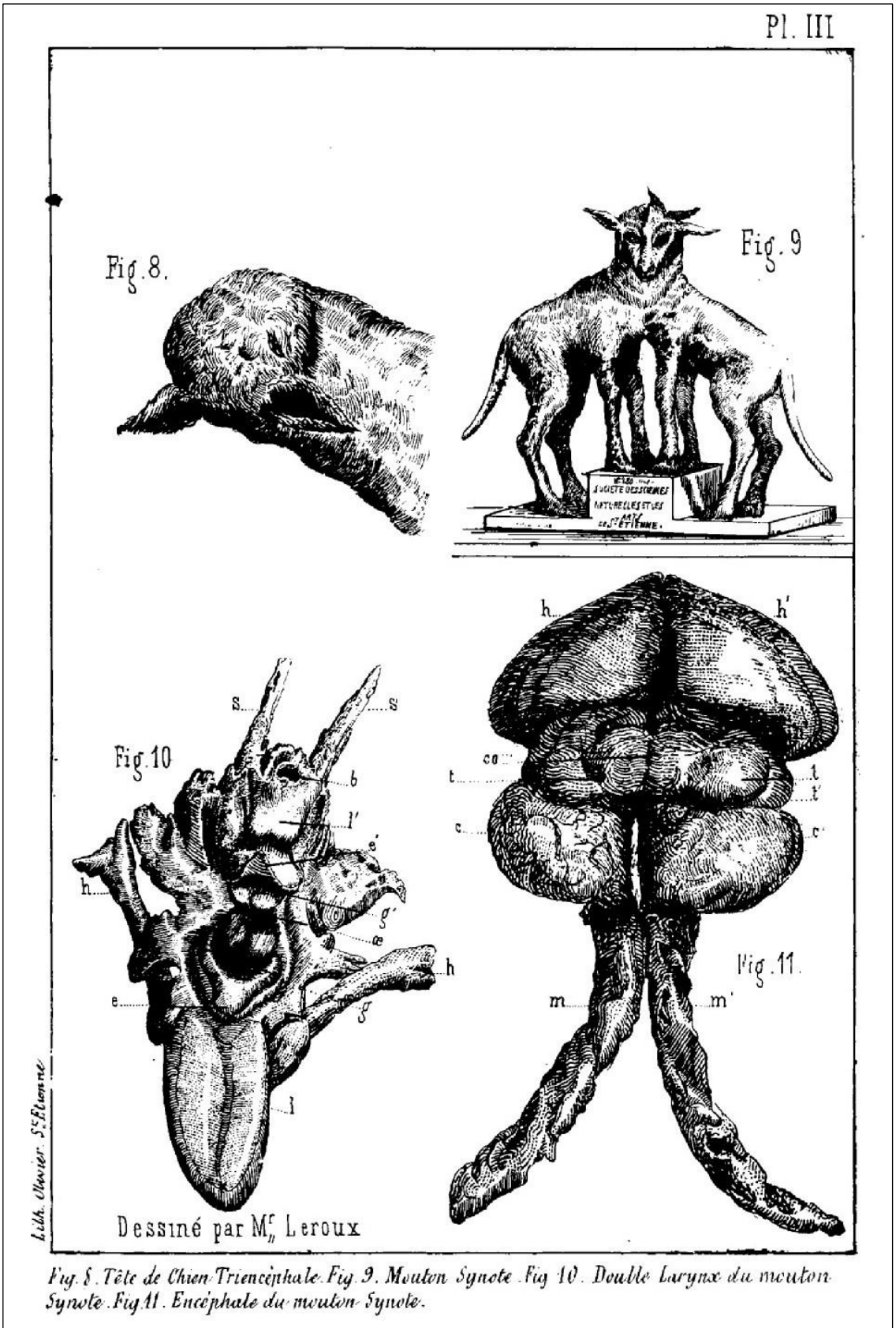

Fig. 8. Tête de Chien Triencéphale. Fig. 9. Mouton Synote. Fig 10. Double Larynx du mouton Synote. Fig 11. Encéphale du mouton Synote.

Fig. 40 : planche III, *Bulletin de la Société…*

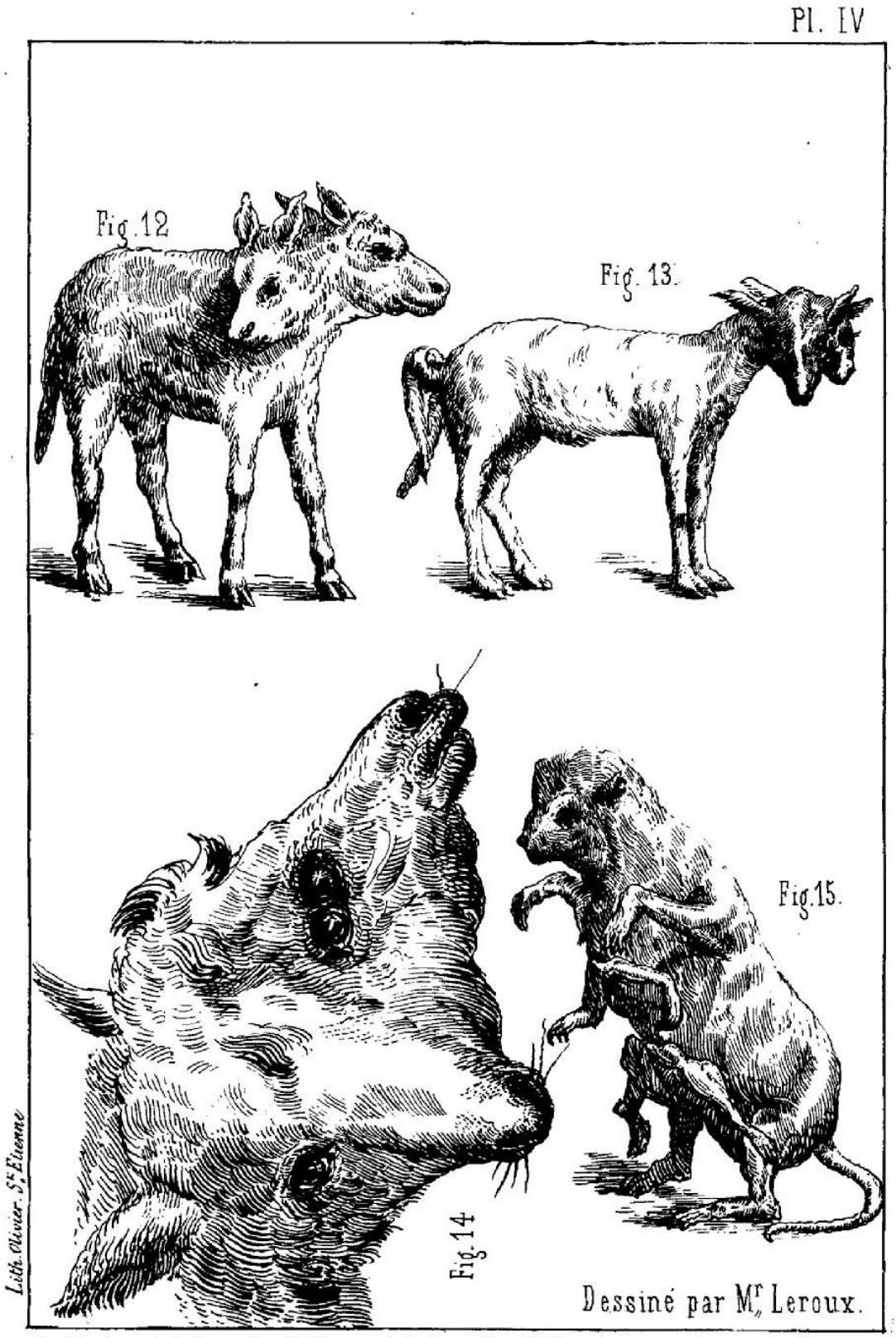

Fig. 41 : Planche IV, op. cit.

Fig. 42 : agneaux monstrueux empaillés (correspondant aux fig . 40 et 41) , conservés aux Musée d'Arts et d'industries de Saint-Etienne, exposés au Musée des Confluences de Lyon en 2015.

Cet ordonnancement rappelle les galeries du « cabinet d'Histoire naturelle » de Jean-Baptiste d'Allard décrites dans une notice de Philippe Hedde en 1834. Ce cabinet de curiosités privé fut légué à la commune de Montbrison en 1848, à la mort de d'Allard :

> « La 5e galerie est destinée à refermer quelques épreuves de l'organisation physique du genre humain. (…)
>
> Quatre figures représentant quatre races remarquables du genre humain : le *Péruvien*, le *Calmouk*, le *Lapon*, le *Hottentot* ; quelques fragments d'anatomie comparée des *squelettes* d'hommes, de femmes, d'enfants, de fœtus de 7 mois à 40 jours ; les *squelettes* de divers animaux, oiseaux et poissons ; deux *momies* humaines très bien conservées et plusieurs momies d'animaux ; une *momie moderne*, le corps d'un forgeron préparé dans le sublimé corrosif, en 1825 ; le *système de craniologie*, du docteur Gall, et celui plus récent encore de *phrénologie*, de Spurzheim, expliqués par des figures »[395]

Ici encore, les animaux jouxtent les hommes, naturalisés comme eux, et dont le corps est désacralisé. L'inventaire de Philippe Hedde accentue l'impression de matérialité. Fig. 43 : le forgeron est un ancien prisonnier espagnol capturé lors de la campagne napoléonienne en Espagne et employé à la construction de l'hôtel particulier de Jean-Baptiste d'Allard. Tombé du toit, d'Allard récupère le corps, le plonge dans le formol et le fait empailler par le taxidermiste du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, Edouard Dupont. Etant donné le résultat forcément imparfait, le corps est habillé d'un tablier,

[395] - Philippe Hedde, *Notice sur le cabinet d'Histoire naturelle de M. d'Allard, à Montbrison*, Montbrison, Bernard Imprimeur-libraire, 1834, p. 10-11.

la « basane », faisant de lui un forgeron. Cet homme serait à l'heure actuelle le seul spécimen européen connu empaillé en Europe[396]. Une des deux momies provient également d'un corps contemporain de d'Allard, comme le révèle le taxidermiste Pierre Boitard :

Fig. 43 : l'homme empaillé. Musée d'Allard de Montbrison

« Mieux que personne je puis donner des renseignements sur les fausses momies, car avec un naturaliste de mes amis, M. Dupont, mort depuis quelques années, nous avons fait des expériences pour retrouver les procédés des Egyptiens, ou plutôt pour donner à des cadavres frais toute l'apparence de momies antiques. Nous en avons préparé deux, un homme et une femme, que tous nos amis ont pris pour de véritables momies jusqu'à ce que nous les ayons retirés nous-mêmes de leur erreur. L'une d'elles a été envoyée à M. d'Allard, de Montbrison, sur sa demande, et elle doit être encore dans le cabinet de ce naturaliste, cabinet qui, je crois, appartient maintenant à la ville. L'imitation était parfaite, et je ne doute pas que ces préparations ne se conservent intactes pendant un grand nombre d'années. Voici donc les moyens de reconnaître la fraude.

Une véritable momie est extrêmement légère, en comparaison de son volume ; son poids est assez ordinairement de moitié moindre que celui d'une fausse. Ceci vient de ce que

[396] - Renseignements pris auprès de M. Pailler, ancien conservateur du musée d'Allard. Nous avons pu voir l'homme empaillé, ainsi que d'autres pièces anthropiques stockées dans les réserves du musée.

ses os sont entièrement desséchés et de ce qu'elle n'a pas de bitume dans le corps, ce qui augmenterait considérablement son poids, car cette matière est très lourde. »[397]

L'autre « momie » provient de la crypte de la collégiale de Saint-Bonnet-le-Château, où furent découverts en 1837 une quarantaine de corps du XV^e^ au XVII^e^ siècle en état de conservation étonnant, grâce à la nature du sol.

Que penser de ce cabinet démiurgique, où s'accumulent des pièces anatomiques et objets, concentrés de la terre ? Nous n'avons pas de renseignements sur la réflexion de d'Allard vis-à-vis de son cabinet[398]. S'inspirant visiblement du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, l'homme empaillé et la momie amènent pourtant une dimension étrange, un malaise, l'expression d'une déshumanisation des corps, exposés au milieu d'animaux dans un but d'anatomie comparée, à l'image du fameux « cavalier de l'apocalypse » d'Honoré Fragonard. D'Allard n'aurait certainement pas réalisé cet empaillement sur un membre de son milieu. Il dégrade, de plus, le cadavre en l'habillant en ouvrier, en forgeron. A côté des quatre races représentées, « le *Péruvien*, le *Calmouk*, le *Lapon*, le *Hottentot* », le forgeron représente probablement l'expression d'une autre « race inférieure », correspondant aux descriptions du petit peuple cité plus haut. Classifiant les hommes comme des animaux, à l'aide des théories de Gall et Spurzheim, la muséographie de d'Allard achève de déshumaniser ces corps. Contemporain du *Frankenstein* de Mary Shelley, d'Allard s'en rapproche par le choix du corps de l'homme empaillé, vil, sans attache, mais s'en différencie, car il recherche la mort éternelle, la conservation des cadavres d'animaux ou d'hommes à perpétuité. Comment comprendre la vie à partir de la morbidité ? Nous pourrions poser la même question au docteur Maurice. Suite à une communication de ce dernier sur « un agneau monstrueux, à tête sans yeux, sans narines, sans bouche, avec deux oreilles confondues en une seule »[399], un débat s'engage justement à propos du principe vital :

> **«** A propos de la communication de M. Maurice, une discussion s'engage entre M. Michalowski et M. Blancsubé sur la nature du principe vital. M. Michalowski avance et soutient l'opinion que le principe vital, est quelque chose de tout à fait distinct de la matière organisée, existant en dehors d'elle , et opérant ses transformations, dans des conditions, et d'après des lois préétablies. M. Blancsubé, tout en accordant que la vie est quelque chose de plus que la matière organisée, n'admet cependant pas l'existence du principe vital en dehors de la matière organisée. Quant aux conditions dans lesquelles s'opèrent les transformations des matières organisées vivantes, tout en partageant l'opinion qu'elles sont préétablies, il ne pense pas qu'elles soient aussi strictement limitées que paraît le croire M. Michalowski. En un mot, il donne à l'influence des milieux sur les transformations de la matière vivante, une action beaucoup plus large et plus puissante. »[400]

Ces propos semblent refléter les débats entre vitalisme et mécanisme (ou organicisme), Blancsubé serait plus proche de cette dernière tendance. Mais en fin de compte, la césure entre les deux semble être mince, ne montrant pas d'oppositions profondes sur la question du principe et de

---

[397] - Pierre Boitard, *Nouveau manuel complet du naturaliste préparateur, ou L'art d'empailler les animaux, de conserver les végétaux et les minéraux, de préparer les pièces d'anatomie normale et pathologique : suivi d'un traité des embaumements*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1845, p. 362-363. A propos des momies dans les espaces privés, voir Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 378-381.

[398] - L'étude de Francisque Ferret, « Un gentilhomme forézien, J.-B. d'Allard », *Bulletin de la Diana*, tome LV, n°4, 1996, p. 307-348, basée sur les correspondances de d'Allard ne révèle rien sur le cabinet.

[399] - Docteur Maurice, « Notice tératologique. Observations d'un agneau monstrueux, à tête sans yeux, sans narines, sans bouche, avec deux oreilles confondues en une seule. Triocéphale synote », *Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne*, 1856, p. 314-318.

[400] - *Bulletin de la Société…*, 1856, p. 318-319

l'influence des agents extérieurs sur l'organisme. Comme l'a montré Raphaële Andrault, l'opposition entre les deux courants a été souvent exagérée, dans des vues polémiques[401]. Les deux médecins se rejoignent sur l'existence d'un principe vital, exerçant une plus ou moins forte influence sur les corps. Le milieu influencerait une mutation des corps, à la différence près que Blancsubé semble plus proche des théories de Lamarck sur l'évolution :

> « Un membre cite dans la suite de la discussion l'observation faite d'animaux, de poissons par exemple, rencontrés dans des lieux complètement privés de lumière, où ils devaient habiter depuis plusieurs générations, et chez lesquels l'organe de la vue devenu inutile ne semblait plus jouer qu'un rôle tout à lait secondaire, qui plus est, complètement nul, chez quelques-uns. Enfin, M. le docteur Maurice et M. le docteur Blancsubé, semblent admettre en théorie, la possibilité d'une modification lente, successive et héréditaire d'un appareil organique et de ses fonctions. La disparition des organes de la vision ou tout ou moins leur atrophie considérable par suite d'un séjour prolongé dans un milieu complètement privé de l'influence de la lumière, leur paraît donc tout à fait possible. M. le docteur Michalowski conteste l'exactitude de cette théorie. Il ne peut admettre que la privation ou cessation d'usage d'un organe, chez un individu, entraîne la privation héréditaire de ce même organe et de ses fonctions, chez les descendants de cet individu. La question reste donc ouverte aux hypothèses, faute d'une affirmation irréfragable et de preuves suffisantes. »[402]

Ces considérations sur l'évolution et l'hérédité montrent le cadre des réflexions de l'époque à propos des pathologies de la population stéphanoise. Y'a-t-il dégénérescence ?

Vers la dégénérescence :

Dans *l'Enquête de 1848 sur le travail agricole et industrielle*, commanditée par l'Etat, la commission médicale de la Loire livre une tératogénèse du travail industriel, médicalisant, en quelque sorte, les descriptions de Flora Tristan (inédites à cette époque). Les efforts physiques (la *gesta*[403]) entraînent l'usure des corps[404], la morbidité, les atteintes à la vitalité. Citons, par exemple, les conditions de travail dans la passementerie :

> « Leur travail exige des attitudes toujours pénibles. La plupart du temps ils sont debout, le torse un peu incliné en avant et les bras en action pour faire marcher la barre. Celle-ci dans le brusque jeu, saccadé, imprime aux membres supérieurs des secoussent dont les vibrations s'étendent aux organes pulmonaires. S'agit-il du montage ou de la mise en train ? Ils sont obligés d'appuyer de tout leur poids la poitrine sur l'angle aigu du battant et cela durant six journées en moyenne pour un chargement. Si l'on examine à la fin de ce dure travail les points soumis à la pression, on trouve que la peau est animée d'une rougeur érysipilateuse et parsemée de squames. Si on les interroge sur leur santé, ils se plaignent d'inappétence, de lassitude et d'oppression. Leur vue est aussi soumise à un exercice fatiguant parce qu'elle doit

401 - Raphaële Andrault, « Définir le vitalisme. Lectures de Claude Bernard », in F. Duchesneau, J. J. Kupiec, M. Morange (dir.), *Claude Bernard et la méthode de la physiologie*, Paris, Editions Rue d'Ulm, 2013, p. 133-155.

402 - *Bulletin de la Société*…, p. 307-308.

403 - Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2010, p. 120.

404 - Alain Cottereau, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement social*, n°123, 1983, p. 3-10.

se promener sans cesse d'un bout à l'autre du métier afin de remédier au besoin à des imperfections telles que pour être apperçues sans efforts , il faudrait les avoir en quelque sorte sous le nez. »

« Ceux qui font marcher les brocheuses, par exemple, sont obligés des efforts irréguliers tantôt des faibles, tantôt des forts, se succèdent brusquement et à de fréquents intervalles, et donnent de violentes commotions aux bras et à la poitrine. C'est ce qu'on appelle le rebutage dont il est vrai de dire que de nombreux métiers sont exempts. Ce travail est si écrasant qu'un bon tiers ne peut le supporter au-delà de 4 ou 5 ans et que les autres et que les autres mieux constitués arrivent tout au plus à la douzième année. La faiblesse, l'épuisement, les crachements de sang viennent leur donner le signal de leur retraite. »[405].

Cependant, l'enquête, conformément à la pensée médicale de l'époque, insiste plus sur les *circumfusa* : « Les hygiénistes ont cherché (…) dans les *cicumfusa* plutôt que dans les *gesta*, dans le milieu du travail plutôt que dans le travail lui-même. C'est que la théorie des miasmes les y poussait irrésistiblement »[406], mais également leur soutien à l'industrie[407]... Les miasmes dans l'air vicié des ateliers des passementeries ou des chapelleries ou gazifiés des mines étaient considérés comme les pourvoyeurs des germes. La chaleur (des mines et des verreries), l'humidité (des mines) et surtout les accidents, estimés à 419 entre 1836 et 1843 par la Commission médicale dans le bassin houiller de Saint-Etienne (Rive-de-Gier non compris), complètent le tableau des *circumfusa* :

« Le trait le plus saillant de leur physique c'est la pâleur. En général, ils sont maigres et d'un aspect maladif… L'asthme et le catarrhe pulmonaire y exercent plus de ravage que dans les autres professions. On a remarqué que ces deux maladies sont plus tenaces et plus graves chez eux, mais il faut dire qu'elles ne les attaquent qu'après quelques années à partir de leur entré dans la mine. Très probablement la cause de leur fréquence et de leur intensité est due à l'inhalation de la poussière de gaz qui vicient l'air. L'expectoration de crachats noirs et les autopsies faites en d'autres lieux par un grand nombre de médecins, nous donnent une presque certitude à cet égard. »[408]

A ce propos, le Dr Béroud précise dans sa topographie médicale sur Saint-Etienne en 1862 :

« en lisant, soit le remarquable travail de M. Riembault sur ce sujet, soit les documents émanés de la plume de M. Maurice et de quelques autres médecins de Saint-Etienne, on reste convaincu que les poussières charbonneuses n'agissent que par leur immense et exceptionnelle accumulation dans le tissu pulmonaire, et qu'alors ce n'est pas la phtisie qu'on voit se développer, mais bien les effets mécaniques de cette accumulation ; à savoir, l'emphysème et la déchirure des vésicules. »[409]

[405] - ADL 10M5.
[406] - Gérard Jorland, op. cit., p.120.
[407] - Thomas Le Roux, « L'effacement du corps de l'ouvrier. La santé au travail lors de la première industrialisation de Paris (1770-1840) », *Le Mouvement Social* n° 234, 2011, p. 103-119.
[408] - ADL 10M5.
[409] - Dr Philippe Béroud, « Etude sur l'hygiène et la topographie médicale de la ville de Saint-Etienne », *Annales de la Société de médecine de Saint-Etienne et de la Loire*, Tome 2, 1862, p.20.

Soixante ans plus tard, c'est exactement le discours inverse que tiennent les médecins des mines pour minorer la silicose (découverte en 1934) en imputant la plupart des pathologies pulmonaires des mineurs à la tuberculose, et donc à l'hygiène et la morale douteuse de ces derniers.

Si l'influence des gestes des métiers, des souffrances corporelles sur la santé est évoquée, voir développée longuement, elle ne remet pas en cause les appréciations des médecins contemporains, en particulier de Villermé, qui attribuent la morbidité à la pauvreté, aux conditions de vie et à la moralité une place première par rapport aux conditions de travail, autrement dit, l'environnement, les causes extérieures priment sur le corps et son organisation. Le livre de Michel Lévy, *Traité d'Hygiène public et privé*, semble fournir la grille d'analyse pour les comptes rendus des médecins de la Loire. L'enquête médicale de 1848 s'y réfère :

> « On l'a dit avec raison, « l'aisance est l'élément prépondérant de la statistique vitale de l'ouvrier » (…)
>
> « voici, d'après les calculs de M. Lombard, le nombre moyen d'années que chacune de ces influences ôte ou ajoute à la vie :

Atmosphère	Vapeurs minérales et végétales	4,9
	Poussières diverses	2,5
Genre de vie	active, ajoute	1,4
	sédentaire, ôte.....	1,4
Accidens et morts violentes.....		2,3
Aisance ajoute.....		7,5
Défaut d'aisance ôte.....		7,5

> Ces résultats sont d'une haute importance ; ils prouvent que les modificateurs spécifiques des professions n'interviennent pas en première ligne dans la mortalité des ouvriers ; aucune d'elles n'est absolument insalubre, ou du moins leur degré d'insalubrité ne l'emporte pas sur d'autres influences dont il est possible d'assurer le bienfait aux ouvriers; les progrès de l'hygiène et de l'industrie le réduisent encore. Déjà la somme des assainissemens effectués est considérable : l'introduction des machines épargne aux travailleurs bien des fatigues, bien des incommodités et bien des périls ; les ateliers, les manufactures s'améliorent. Mais au-dessus de ces améliorations de détail, au-dessus de ces applications spéciales suivant les métiers, se présente une question qui est la même pour tous, celle de l'aisance ou du défaut d'aisance, c'est là l'élément prépondérant de leur statistique vitale » [410]

Dans l'enquête de 1848, les médecins insistent également sur cet aspect :

> « Sa présence atténue considérablement les modifications spécifiques des professions ; son absence au contraire augmente leur (?). C'est une loi dont toutes les industries nous offrent sans cesse l'application. (…) La pléthisie pulmonaire les décime cruellement, elle les attaque avec une fatale prédilection. Les scrophules à leur tour étalent chez eux leur tumeur, leurs ulcères et leurs cicatrices hideuses, mais il est à remarquer qu'elles épargnent les familles bien logées, bien vêtues et bien nourries pour frapper sans pitié sur celles qui se trouvent dans des conditions opposées. »[411]

[410] - Michel Lévy, *Traité d'hygiène publique et privée,* tome 2, Paris, Baillière, 1845, p. 786.
[411] - ADL 10M5.

L'enquête préconise ainsi de « Changer les conditions de travail (*probablement par la mécanisation*), de manière à éteindre la misère qui en affaiblissent la résistance aux causes morbides, et d'autres part en multipliant celles-ci deviennent la source principale des détériorations physiques infligées aux ouvriers »[412], à savoir l'insalubrité des logements, le prix élevé des denrées de première nécessité, le climat de débauche : « Pour le combattre, il faut développer l'intelligence et surveiller activement les cabarets et autres lieux publics où la jeunesse use et déprave son organisation avant qu'elle soit formée »[413]. Autrement dit, l'hygiène, l'aisance et l'instruction permettront de résister aux difficultés du travail. Les mêmes raisonnements ont été soulignés par Thomas Le Roux pour Paris : « Afin de limiter l'usure au travail, les hygiénistes prônent plutôt l'amélioration des conditions de vie à l'extérieur des ateliers et militent pour la hausse des salaires ainsi que pour la réduction du temps de travail, notamment pour les enfants et les femmes. En suivant l'argumentaire villermien, ils se positionnent donc en tant qu'acteurs de l'économie politique. Leurs réflexions laissent ainsi libre cours à la possibilité théorique de minimiser les nuisances au travail et permettent aux autorités publiques de conserver un ordre économique dans lequel le corps de l'ouvrier est désincarné, s'est effacé derrière les chiffres, ce qui légitime la poursuite de l'industrialisation. »[414]. Pour l'hygiène, les contraintes demandées ne doivent pas cependant entraver l'industrie, au risque du «sacrifice de quelques vies humaines », comme l'écrit le Dr Béroud à propos de Saint-Etienne :

> « là, au bord de la rivière, se trouvent des teintureries et quelques usines irrégulièrement placées. Ici, l'hygiéniste conseillerait plusieurs réformes ; il le ferait même avec plus d'insistance ; il le ferait même avec plus d'insistance s'il ne savait que l'industrie a ses exigences, et qu'il lui faut, comme aux anciens dieux, le sacrifice de quelques vies humaines. Si toutefois nos rêves sont réalisés un jour, les maisons qui se trouvent près de la rivière, ou surtout de ses biefs, se trouveraient moins rapprochés de l'eau »[415]

Durant le Congrès scientifique de France, tenu à Saint-Etienne au mois de septembre 1862, le docteur Rimaud s'hasarde à nuancer cette théorie de l'aisance en évoquant la pénibilité du travail, mais il est contredit par ses collègues :

> « L'ordre du jour appelle la discussion sur la question relative à l'influence du chômage sur la santé des ouvriers. M. Rimaud rappelle que dans les villes manufacturières de l'Angleterre, d'après quelques statistiques, depuis que les événements d'Amérique ont amené le chômage chez les ouvriers des usines où l'on travaille le coton, les femmes et les enfants se portent beaucoup mieux. Ce fait serait expliqué par le travail pénible auquel cette classe de personnes est soumise et dont la cessation serait accompagnée de l'amélioration de leur santé. L'on peut, en conséquence, se demander s'il n'en serait pas de même chez les passementiers, dont les femmes et les enfants sont également soumis à des travaux pénibles. M. Fleury s'étonne de ce fait si en contradiction avec tout ce que l'on sait des avantages de l'aisance qu'apporte le travail. M. Maurice ne voit dans le fait rapporté par M. Rimaud, qu'une vue théorique qu'a pu sembler justifier un petit nombre de faits, mais suivant lui, il faut laisser l'expérience prononcer plus complètement. Que du reste les excès auxquels se livrent les

412 - ADL 10M5.

413 - op. cit.

414 - Thomas Le Roux, « L'effacement du corps de l'ouvrier. La santé au travail lors de la première industrialisation de Paris (1770-1840) », *Le Mouvement Social* n° 234, 2011, p. 103-119. Voir également les travaux de Bernard-Pierre Lecuyer, « Médecins et observateurs sociaux : les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1820-1850)», in J. Mairesse et S. Thave (dir.), *Pour une histoire de la statistique*, t.1, Paris, INSEE, 1977, p. 445-476 ; idem, « Les maladies professionnelles dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* ou une première approche de l'usure au travail », *Le mouvement social*, n° 124, 1983.

415 - Dr Philippe Béroud, op. cit., p. 36.

ouvriers adultes pendant les périodes d'activité de travail, devraient également leur rendre hygiénique le temps du chômage et de la gêne, ce qui est bien loin de la vérité. » [416]

Le Docteur Maurice évoque certainement les excès de la débauche. Le docteur Rimaud semble se référer aux études anglo-saxonnes initiées par Chadwick et Shattuck[417].

Ainsi, deux camps semblent s'opposer. Les tenants de Lévy et Villermé l'emportent dans le débat, confortés par la situation politique, probablement.

Des médecins vont jusqu'à la négation des maladies professionnelles :

« L'ordre du jour amène la discussion sur les maladies qui atteignent plus spécialement les ouvriers de l'industrie rubanière. M. Maurice affirme n'avoir jamais observé de maladies spéciales chez ces ouvriers, l'opinion de tous les membres présents et résidant à Saint-Etienne est conforme à celles de ce médecin. » [418]

Quitte à être de mauvaise fois comme Villermé, qui va à l'encontre des observations abondantes à propos des verriers de Rive-de-Gier :

« Je dois surtout citer ici le témoignage d'un médecin qui les observe depuis vingt-sept ans, M. le docteur Clère. D'après lui, la seule affection particulière aux souffleurs consiste en une prostration musculaire qu'ils ressentent pendant les chaleurs de l'été et qui les contraint chaque fois à se reposer plusieurs jours. Il résulte aussi de mes renseignements que les ophtalmies ne sont pas plus fréquentes ou à peine plus fréquentes pour eux que pour les autres ; mais qu'arrivés à un certain âge leur vue s'affaiblit beaucoup, et qu'à 50 ans ils doivent communément cesser leur travail.

Quant à ce qu'on raconte de leur excessive maigreur, de leurs yeux rouges, chassieux, éraillés, de leurs joues formant de chaque côté de la bouche, lorsqu'ils soufflent, des poches énormes, comparables à celles de certains singes, et qui retombent, dans l'état de repos, à droite et à gauche, en un pli collant jusqu'au niveau du menton, etc. ; tout cela n'a jamais existé que dans l'imagination des premiers qui l'ont dit et dans la crédulité de ceux qui le répètent. »[419].

Ainsi, l'industrie ne crée pas des monstres, pas même des anomalies, ou si elle en crée, c'est à cause des mauvaises méthodes de travail des ouvriers dans certaines branches d'industrie qui refusent la mécanisation et les changements des gestes dans le travail, comme chez les quincaillers et canonniers.

« à la question suivante, ayant trait « aux causes des varices aux jambes et des ulcères variqueux chez les ouvriers cannoniers ». M. Maurice fait observer que ces maladies devaient être nombreuses chez des ouvriers dont le travail s'accomplit dans la station prolongée, auprès

[416] - *Congrès scientifique de France, 29e session, tenu à Saint-Etienne au mois de septembre 1862*, Paris, Debache, Saint-Etienne, Chevalier, 1862, p. 378-379.
[417] - Gérard Jorland, idem, p. 122.
[418] - *Congrès scientifique de France…,* p. 379-380.
[419] - Louis René Villermé, « Note sur quelques monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries, suivie de quelques observations sur la situation actuelle des ouvriers de la Loire et du centre », *Journal des économistes*, avril à juillet 1847, t. 17, p. 161n.

d'un feu intense et que ces causes sont précisément celles de la stase sanguine aux membres inférieurs, que du reste les chocs et les blessures nombreuses auxquelles sont exposés ces ouvriers et qui n'auraient aucune gravité chez d'autres personnes, en acquièrent une très grande et font naître les ulcères variqueux chez les hommes travaillant dans ces circonstances. »[420]

Le docteur Riembault ne cache pas la dureté du travail de la mine : les accidents multiples, en particulier les coups de grisou, les fatigues du travail des rouleurs, des piqueurs, les efforts intenses du roulage, de la remontée par les échelles. Il insiste sur l' « anémie des mineurs », dont on ne connaît pas encore les causes. Mais :

« Toutes les professions ont leurs dangers et leurs inconvénients, celle du houilleur plus que les autres peut-être, malgré les progrès qu'a faits l'art des mines, malgré la vigilance active et intelligente des chefs qui dirigent les travaux. Il est possible néanmoins à ceux qui l'exercent de la dégager en grande partie de ces dangers et de ces inconvénients et de vivre heureux. »[421]

L'imprudence des mineurs est responsable des accidents pour Riembault :

« Sur ces 96 accidents. 8 seulement ont donné lieu à des poursuites judiciaires ; 88 ont semblé aux magistrats qui veillent avec une sévère sollicitude à la sûreté des ouvriers, indépendants de toutes les précautions nécessaires. Si nous connaissions l'histoire de chaque cas particulier, nous verrions que l'imprudence des ouvriers est le plus souvent la cause du mal. »[422].

Riembault justifie une médecine expectante en s'appuyant sur un discours chrétien de la résignation :

« L'homme ne vit pas seulement de pain, a dit saint Mathieu. Il existe en effet dans le sanctuaire des lois morales, un lien qui l'unit à Dieu et à ses semblables : des devoirs à accomplir, des droits à exercer et à respecter. C'est là qu'est réellement la vie. Ces grandes vérités, je vous engage à les méditer quelquefois, elles agrandissent l'esprit et améliorent le cœur. Elles nous apprennent à supporter les misères de cette vie, les malheurs immérités qui nous incombent, en nous montrant que l'Être suprême, dans sa bienveillance infinie, ne peut rien vouloir que de bon; qu'impuissants à sonder la profondeur de ses desseins, nous devons les accepter et nous y soumettre avec la certitude qu'ils ont un but essentiellement bon ; que nos peines et nos chagrins, inhérents à notre nature imparfaite, sont des épreuves qui doivent tourner à notre profit, en nous rendant meilleurs, plus compatissants, plus enclins au dévouement et aux sacrifices. Tout ceci est encore de l'hygiène et de la meilleure. On ne se sent jamais plus fort, ni plus capable de résister aux causes morbides que lorsqu'on a conscience d'avoir fait quelque bien, qu'on a une foi entière dans la bonté paternelle de celui

[420] - *Congrès scientifique de France…,* p. 379-380
[421] - Dr Alfred Riembault, *Hygiène des ouvriers mineurs dans les exploitations houillères*, Paris, Baillère, p. 311.
[422] - Dr Riembault, op. cit., p. 311n.

qui dispose à son gré de toutes choses, et qu'on est prêt à accepter comme bon tout ce qui vient de lui. »[423]

Son hygiénisme convoque la religion, s'appuie même sur les Ecritures :

> « le Lévitique, au sujet de la lèpre des maisons, contient des détails curieux Moïse veut « qu'on racle au dedans les murailles de la » maison impure, qu'on jette toute la poussière qui en » sera tombée en les raclant, hors de la ville dans un lieu impur.»[424]

Le docteur Michalowski expose la philosophie de cet hygiénisme moral, dans un incroyable article intitulé « La beauté, signe de santé ». Les conceptions de Michalowski reflètent l'éclectisme médical de la Société de médecine de Saint-Etienne : « Cet empirisme trouve son terrain d'élection dans la région de Lyon où il est érigé en système : un éclectisme à la Victor Cousin y marie, sous couleur de positivisme, le vitalisme néo-hippocratique du sud, influencé par l'école de Montpellier, et l'organicisme du Nord, de l'Ecole de Paris »[425]. Ainsi Michalowshi mêle des positions spiritualistes, des emprunts à la phrénologie, la tératologie, au platonisme, au lamarckisme, au darwinisme, et au vitalisme :

> « Platon définit le beau en disant que c'est la splendeur du vrai. Pour appliquer cette définition à la beauté humaine, il suffit de remarquer que le vrai, dans la formation du corps du vivant, c'est la forme naturelle, la forme attribuée à chaque créature par l'Acte créateur. Cette forme est une forme parfaite et belle à sa manière. En se modifiant accidentellement, en s'éloignant du type divin, elle se fausse, et devient imparfaite, difforme, ou laide : car c'est tout un. La laideur n'est qu'une déviation, un état morbide réputé congénial, c'est-à-dire de naissance, mais que le plus souvent, on ne gagne que plus tard. »[426]

Il semble décrire les gagas cyclopes, à propos desquels il s'exprima en 1872, en commentant la statue de la forge de Montagny (voir p. 105-106).

Ces propos résonnent de façon troublante avec les réflexions de Claude Bernard, exhumées par Georges Canguilhem, qui explique que si « la vérité est dans le type, la réalité se trouve en dehors de ce type et elle en diffère constamment. »[427] . Or la « vérité » de « ce type » s'incarne chez Michalowski dans le canon classique, qui représente le « normal », par rapport au « pathologique », pour reprendre les termes de Canguilhem :

> « l'histoire de l'art qui occupe une si grande part dans l'histoire de la civilisation, n'est au fond que l'inventaire de nos efforts passionnés, pour saisir, pour deviner avant qu'elle apparaisse vivante, l'idée divine de la forme humaine, - car personne ne se figure sans doute,

[423] - idem, p. 312-313.
[424] - id., p. 260-261
[425] - Jean Lorcin, « Un Observatoire régional des épidémies : la Société de médecine de Saint-Etienne au XIXe siècle », *Cahiers d'histoire*, n°3-4, 1992, p. 269.
[426] - Félix Michalowski, « La beauté, signe de santé », in Félix Michalowski, *Quarante ans de pratique médicale (1836-1876)*, sn, sd, p. 266, initialement paru sous le titre « De la beauté comme signe de santé » dans Les Annales de la Société de médecine de Saint-Etienne et de la Loire, 1866, p. 585-614.
[427] - cité par Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 2003, p. 157.

que ce type idéal, cette vision extatique des Phidias et des Raphaël, soit quelque chose d'arbitraire ! »[428].

A la différence de Claude Bernard, cet idéal est esthétique pour Michalowski est représenté par un canon unique déjà existant à l'époque grecque. Claude Bernard, par contre, écrit : « la nature a un type idéal en toute chose, c'est positif ; mais jamais ce type n'est réalisé. S'il était réalisé, il n'y aurait pas d'individus, tout le monde se ressemblerait. » (…) « Or, pour le médecin, c'est là une chose très importante. C'est à l'individu qu'il a toujours affaire. Il n'est point de médecin du type humain, de l'espèce humaine »[429], comme semble le penser, nous allons le voir, Michalowski. Comme aucun homme, ou peu, n'a atteint le type idéal classique, l'humanité est donc malade à divers degré, et la médecine s'apparente donc à une tératologie définie par Michalowski comme « les classes, les genres, les espèces et les variétés de la laideur humaine »[430]. La nature n'est pas responsable de cette laideur :

> « Faute de matériaux convenables, (ou à défaut de quelque autre convenance), la force vitale ne pouvant faire les os conformes à son dessin original, fins, élégants et solides à la fois, les fait au mieux : en en grossissant les têtes, pour appuyer les résistances sur une surface plus large ; en en épaississant les bords et les crêtes, pour augmenter la puissance du levier ; somme toute, en compensant, dans les bornes du possible, les qualités par la quantité, et en sacrifiant l'accessoire pour sauver l'essentiel, et fonctionner quand même. Geoffroi Saint-Hilaire a créé la tératologie, sciences des monstruosités physiologiques. Quand un animal venu de nos contrées, présente quelque chose d'insolite, de bizarre ou d'affreux, on l'envoie à mon collègue et ami le Dr Maurice : qui l'achète avec empressement, le dissèque, le dessine et l'explique, Il y trouve toujours de quoi prouver, que c'est dans le domaine de la vie surtout, que l'exception ne fait que confirmer la règle. C'est là le vrai objet de l'étude des monstruosités – et le profit : le seul et unique profit qui la cultivent ici »[431]

Les hommes sont responsables de cette défectuosité des « matériaux » de par leur mode de vie, d'alimentation, d'hygiène et de moral : « Il y aurait lieu à faire un parallèle entre la chute morale de l'homme et son abaissement physiologique »[432]. Le milieu et le climat social agissent également sur cette tératogénie :

> « Le chêne rampe (mais ne devient pas cresson), le sapin élancé se cache au creux d'un rocher. Ils végètent ainsi, d'âge en âge, d'une génération à l'autre, ils s'accoutument à l'état d'avortons, ils ont l'air d'en être contents : mais qu'on les tire de là, qu'on les replante dans un milieu propice, et les nains se redressent, s'élancent vers les nuages. C'est l'image de l'existence humaine. »[433]

> « S'il y avait dans la Grèce antique de vivants modèles des Apollons du Belvédère et des Vénus de Milo, c'est que le climat, le climat social avant tout, y favorisait au possible l'épanouissement de la nature humaine, - au profit du petit nombre»[434].

---

[428] - Félix Michalowski, « La beauté, signe de santé », p. 274.
[429] - cité par Georges Canguilhem, op. cit., p. 157.
[430] - Félix Michalowski, op. cit., p. 285.
[431] - idem, p. 284.
[432] - id., p. 285.
[433] - id. P. 267.
[434] - op. cit., p. 267-268.

L'homme sortira de son « abaissement physiologique », de sa laideur morbide, en modifiant son milieu environnemental, social et moral : « Il faut croire que le ciel a permis la petite vérole pour réprimer la vanité, écueil de notre sagesse. Mais Jenner a inventé la vaccine. »[435]. Les progrès de la science et de l'hygiène, en particulier avec le sport, dont Michalowski loue les prémices, permettront le relèvement physiologique, la régénérescence, de l'humanité : « Le progrès fait des miracles depuis qu'on l'a fait dieu »

> « Toujours est-il qu'en voyant combien les règles d'hygiène, les moins difficiles à observer, peuvent changer les plus tristes apparences, chez les enfants surtout ; et en songeant, d'autre part, combien notre condition matérielle et morale, si misérable autrefois, laisse à désirer encore : on ne peut s'empêcher de croire que les bornes de notre perfectionnement physiologique, loin d'être atteintes et dépassées, ne sont peut-être ni connues, ni même soupçonnées encore. »[436] .

> « L'Humanité émancipée des peines qui l'accablent maintenant, elle se redressera un jour, comme ce chêne des Alpes : et il y aura peut-être alors des hommes et des génies plus beaux qu'au berceau des Muses. Dans mille ans ou plus tard.»[437].

Les médecins, prêtres de la « déesse Hygie », pour reprendre les termes du le docteur Béroud[438], deviennent ainsi les messies de la religion du Progrès et du millénarisme corporel annoncé par le prophète Michalowski ! Ce dernier élabore ici une nouvelle tératogénèse, contemporaine de la théorie de la dégénérescence de Morel.

Dans son célèbre *Traité des dégénérescences*, Morel synthétise les causes de la dégénérescence parmi lesquelles interviennent l'insalubrité, l'amoralité, l'alcoolisme, l'industrie, l'hérédité,… et les agents intoxicants, en particulier les miasmes paludéens. S'appuyant sur *l'Histoire médicale des marais*, de Montfalcon, il établit la dégénérescence des populations rurales de la plaine du Forez :

> « La population chétive du Forez et de la Brenne nous présente, comme celle des Marais-Pontins et des marais salants de toutes les parties du globe, un caractère typique, qui est *l'idéal* le plus saisissant de l'extrême dégénérescence de l'espèce humaine. »[439]

> « L'apathie et l'indolence de ces malheureux ne peuvent se comparer qu'à ce que l'on observe sous le rapport psychologique chez l'habitant du Forez, de la Brenne et de tous les pays marécageux. Entre les montagnards du Forez et les cultivateurs de la plaine, la différence est grande. Autant les premiers sont robustes, agiles, éclairés sur leurs intérêts, autant les derniers sont apathiques, imprévoyants, pleins d'indifférence sur leurs destinées, et opiniâtrement attachés à des pratiques routinières. Les actes publics des paroisses de la plaine du Forez constatent, d'après Montfalcon, une décroissance rapide de la population.... Les Foréziens, à ce que dit le même auteur, sont presque constamment valétudinaires.... on les a

[435] - idem, p. 277.
[436] - id., p. 268.
[437] - id., p. 268.
[438] - Dr Béroud, idem, p. 33.
[439] - Bénédict Auguste Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles, et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, Paris, Baillère, 1857, p. 616.

comparés à des squelettes ambulants.... leur teint est livide, plombé, et même jaunâtre et verdâtre pendant l'automne; la vieillesse commence pour eux à la quarante-cinquième année ; ils sont décrépits à cinquante-cinq ans ; très peu prolongent leur carrière jusqu'à soixante. »[440]

Contrairement à Michalowski, la dégénérescence de Morel est irrémédiable et atteint la race héréditairement. Ces idées vont se développer progressivement dans les milieux médicaux.

[440] - Bénédict Auguste Morel, op. cit., p. 617-618.

TROISIEME PARTIE :

LE PAYS DES *FREAKS*

Les "*freaks*" (chantant) : " We accept her--one of us--gooble, gobble--we accept her--one of us--gooble, gobble..."
Hercule (à Cléo) : " They're going to make you one of them, my peacock! "
Cléo : YOU!...DIRTY!...SLIMY!...FREAKS!
FREAKS!...FREAKS!...GET OUT OF HERE!

Dialogues du film *Freaks* (Tod Browning, 1932)

Chapitre I – Les malheurs du corps :

L'industrialisation, particulièrement dans sa deuxième phase à partir des années 1860, entraîne la disqualification du corps de l'ouvrier, tant du point de vue technique, que de sa force physique et de l'esthétique de son corps. L'ouvrier est inséré de plus en plus dans le cadre de la dégénérescence et d'une sorte de racialisation.

En finir avec les Sublimes

Avec l'industrialisation, le district industriel stéphanois caractérisé par l'indépendance corporelle ouvrière devient pionnier dans l'introduction des machines et des premières formes de rationalisation. La maîtrise totale du processus productif passe progressivement dans les mains du patronat.

Après les échecs de la fin du XVIII^{e} siècle, la mécanisation est reprise à partir de 1808 dans l'armurerie militaire avec l'utilisation de « tours à canons, des tours à fraiser, des matrices et poinçons pour les platines, toutes machines inventées par Javelle ou par Blanc »[441] . Deux rapports d'inspecteurs généraux des manufactures, cités par Jérôme-Luther Viret, exposent les effets sur la main d'œuvre. L'inspecteur Drouot en 1808 écrit :

[441] - cité in Jérôme-Luther Viret, « L'industrie des armes portatives à Saint-Étienne, 1777-1810. L'inévitable mécanisation ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°1, 2007, p. 190-191. Parenthèses rédigées par Viret.

« Les avantages de cette double innovation [*division du travail et adoption des machines*] sont de former rapidement des ouvriers; de pouvoir même employer des femmes et des enfants ; de les fixer à la manufacture par l'ignorance d'un métier indépendant et de maintenir plus longtemps la main-d'œuvre à un bas prix »[442]

En désaccord, l'inspecteur Préau en 1812 en expose les effets :

« la majorité [*des ouvriers*] se compose d'automates, et [*que*] si quelqu'un d'eux devenait habile, c'est que la nature l'aurait particulièrement favorisé ».

« [*L'ouvrier*] ne peut devenir, et on ne veut pas qu'il devienne habile ; on comprime à dessein le développement de son intelligence »[443]

Les inspecteurs ont profité du déclin du secteur civil, échappatoire des armuriers stéphanois, pour imposer aux armuriers la mécanisation et de nouvelles méthodes de travail à la Manufacture. Les armuriers ressentent durement ces changements, comme ils l'expriment dans cette protestation de 1817 constatant leur déqualification :

« Nous vismes l'élite de nos artistes obligés de s'occuper à des travaux grossiers et indignes de leurs talents : nous vismes nos sculpteurs, nos graveurs, nos sizeleurs damasquineurs et autres ouvriers d'art peupler les ateliers de montures, platines et autres ouvrages de guerre qui leur étaient étrangers et ne leur procuraient pas même de quoi fournir le premier aliment à leurs familles souffrantes »[444].

Rapidement apparaissent deux images de l'armurier à en croire ce texte de 1841 :

« L'armurier stéphanois est de deux espèces : fabricant d'armes bourgeoises, il gagne généralement plus qu'un ouvrier de fabrique, et passe pour un raffiné ; attaché à la manufacture d'armes, l'ouvrier est au contraire un soldat de l'industrie, exempt de tout autre service, tarifé, retraité »[445].

Les changements restent cependant très éloignés des exigences que requiert la construction de pièces interchangeables à cause du petit nombre de machines et par la persistance du travail à la main. A la fin des années 1860, l'Etat fait édifier une usine centralisée afin de mécaniser la production. D'après les analyses d'un rapport du colonel René[446], les carences de l'industrie viennent des difficultés d'instaurer une « fabrication méthodique », en partant d'un modèle établi et d'opérations déterminées. Or cette méthode est rendue impossible à cause des habitudes et du travail manuel des ouvriers[447]. Ainsi, l'ouverture de l'usine de Saint-Etienne et l'utilisation de machines en son sein ne suffisent pas à obtenir les effets recherchés. L'artisan du projet, Frédéric-Guillaume Kreutzberger, opte pour une introduction progressive des machines, afin d'acculturer par étapes les ouvriers. Mais « en

[442] - op.cit., p.190.
[443] - idem, p. 190
[444] - AMSE 2 F 16, 8 septembre 1817.
[445] - L. Roux, « Le Forésien », in *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du dix-neuvième siècle. Province*, Tome 2, Paris, L. Curmer éditeur, 1841, p. 267.
[446] - Reproduit dans Bernard Bacher, Jean-François Brun, Eric Perrin, *La Manufacture d'armes de Saint-Etienne : La révolution des machines (1850-1870),* Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2007, Annexe 9, p. 157-166.
[447] - Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les usines, qui obtiennent l'interchangeabilité des pièces se sont implantées ex-nihilo et ont pu former leurs ouvriers. On constate ici l'illustration de l'« effet Gerschenkron ».

définitive, ce progrès resta fort incomplet : les machines étaient introduites, mais on n'était pas parvenu à utiliser complètement leurs ressources. Quoiqu'elles fussent généralement bien conçues et bien construites, on n'admettait pas, en principe, qu'une pièce d'armes pût être finie mécaniquement ; les grosses pièces seules étaient forgées et dégrossies à la machine et on les finissait à la lime ou même au burin ; quant aux petites pièces, elles étaient faites complètement à la main. »[448.]

Dans les années 1880, le capitaine Gustave Ply parachève le système, obtient l'interchangeabilité des pièces et rationnalise la main d'œuvre par une recherche d'automaticité par la machine et une division du travail[449] :

> « On admettra comme principe que les pièces doivent être entièrement terminées aux machines, autant que l'emploi de celles-ci n'est pas d'une impossibilité absolue. Tout au plus doit-on permettre d'enlever les bavures à la main. Mais les plus petits travaux, les moindres chanfreins ou arrondis doivent passer aux machines, ou tout au moins être faits avec des appareils ou par des procédés dans lesquels ne puisse intervenir l'arbitraire résultant de la plus ou moins bonne volonté de l'ouvrier, de son degré plus ou moins grand l'habileté »[450].

Avec les machines automatiques, « on se met à l'abri des effets de l'incapacité, de la négligence, de la paresse même des ouvriers et des irrégularités d'action de la main de l'homme »[451], par le réglage des machines. « On serait (…) dans le faux en admettant que la main de l'homme est capable de donner plus d'exactitude »[452]. L'automaticité par la machine est recherchée. Les hommes deviennent à leur tour les outils et le prolongement des machines, voient l'effacement de leur corps qui se parcellise. Hormis pour les ajusteurs, le capitaine Ply préconise que les ouvriers « ont seulement à remplir la condition d'être d'une intelligence moyenne, consciencieux, très soignés et exacts au travail »[453]. Ainsi, les qualités morales remplacent l'habileté dans les exigences de l'industrie.

A partir du premier tiers du XIX^{e} siècle, des innovations modifient l'industrie du bassin stéphanois : citons la ligne de chemin de fer entre Saint-Etienne et Lyon en construction à partir de 1830, l'introduction du four Bessemer à partir de 1860, du four Martin en 1865, des marteaux pilons dans la sidérurgie, des machines pour couper les limes, l'électrification des métiers à tisser dans les années 1890, l'ouverture d'usines.

Aux mains des frères Seguin, la ligne de chemin de fer entre Saint-Etienne et Lyon est la première à utiliser la force des locomotives à vapeur[454]. Elle est construite par portions et a pour but de désenclaver la région houillère de Saint-Etienne et de concurrencer le fret du charbon par le Canal de Givors. La première section joint la mine de la Grand-Croix à Givors (au Canal). Là, les wagons étaient déchargés dans des bateaux se rendant à Lyon, où le chemin de fer reprenait. Le chemin de fer

---

448 - *Dictionnaire militaire*, T. I, p. 1206, cité in Jean-François Brun, « La mécanisation de l'armurerie militaire », *Acta Universitatis Danubius*, n°1, 2010, p. 93-138, article duquel nous puisons ces analyses.

449 - Frédérique Barnier, "Aux origines du "taylorisme" à la française : Gustave Ply », *Entreprises et Histoire*, n° 18, 1998, p. 95-105.

450 - Capitaine Gustave Ply, "Etude sur l'organisation du service technique dans les manufactures d'armes", *Revue d'Artillerie*, n°32, août-septembre 1888, p. 352-353.

451 - Op. cit., p. 360.

452 - idem, p. 353.

453 - Frédérique Barnier, op. cit. p. 104.

454 - La première ligne de chemin de fer entre Saint-Etienne et Andrézieux, mise en service en 1827, fonctionnait avec des chevaux.

se heurte rapidement aux oppositions des crocheteurs et des voituriers, qui subissent la baisse d'activité due à la concurrence du chemin de fer, et ceci dans le contexte d'agitation sociale de juillet 1830. Depuis 1782, Les crocheteurs, réunis dans une sorte de corporation, jouissent du monopole de la manutention sur l'espace du Canal. Des oppositions violentes entre les crocheteurs et les frères Seguin ont lieu « à propos du débarquement automatisé du charbon prévu à la gare d'eau de Givors. L'ouverture d'une trappe installée dans le fond du wagon le vide dans le bateau, sans déchargement manuel des crocheteurs »[455]. Ce système étant plus rapide que le déchargement à la main, les crocheteurs perdaient des heures de travail. Des menaces, des entraves au trafic se multiplient de Grand-Croix à Givors en passant par Rive-de-Gier. « Finalement les accords entre les Seguin et les crocheteurs s'élargissent, aboutissant à la prise en compte des nouveaux procédés mécaniques de déchargement par les ouvriers, contre des avantages financiers (…) Grâce à leur lutte sociale et à leur esprit de revendication, les crocheteurs gagnent par ailleurs un droit prioritaire à l'embauche pour toutes les opérations de manutention le long de la ligne. Ces dispositions tendent à les transformer en des employés de la compagnie aux points de chargement, en leur octroyant une bonne prime sur l'usage des nouveaux moyens mécanisés, maintenant confiés à leur surveillance. La mutation professionnelle paraît là assez brusque, changeant en particulier la nature du travail et transformant une corporation de type ancien en un groupe privilégié d'ouvriers de la compagnie ferroviaire. Une hiérarchie nouvelle se crée, entre ceux qui travaillent aux dispositifs mécanisés, bien payés, et ceux qui continuent à décharger ou charger manuellement. »[456], en particulier ceux de Rive-de-Gier, qui voient leur situation se dégrader[457].

La formation des ingénieurs des mines au sein, en particulier, de l'Ecole des mines de Saint-Etienne (fondée en 1816), permet d'annihiler la dépendance au savoir empirique des mineurs que nous avons évoquée. L'ingénieur Louis-Emmanuel Grüner fut chargé à partir de 1834 de réaliser la carte des sous-sols de la région stéphanoise. Son exploration géologique déboucha sur la publication de sa *Description géologique de la Loire* en 1859 et l'établissement d'un atlas en 1882.

Michael P. Hanagan a analysé les changements dans le travail que les innovations ont entraînés dans la métallurgie. Les patrons et les ingénieurs se sont saisis de la maîtrise technique et ont augmenté le nombre d'ouvriers semi-qualifiés ou non qualifiés dans les usines :

> « Dans beaucoup de cas, la perfection de la machine supplée l'habileté de la main. Aux laminoirs et aux marteaux, c'est également la machine qui mène l'action, le talent des hommes consiste à y aider à propos. Aussi le salaire décroît-il pour les simples auxiliaires »[458]

Un journaliste du *Temps*, cité par Hanagan, commente ainsi les changements :

> « Les progrès de l'industrie, en substituant le travail mécanique au travail de la main, ont éliminé presque complètement le travail du forgeur. Le nom seul en subsiste : la chose a disparu. Quel rapport voyez-vous entre l'individu qui manœuvre un marteau-pilon et le robuste gaillard qui martelait à tour de bras sur l'enclume le lingot de fer rouge ? Pour

[455] - Michel Cotte, « Les débuts de la ligne ferroviaire de Saint-Étienne à Lyon et les événements de 1830 », *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 26, 2002, p. 221.
[456] - Michel Cotte, op. cit., p. 227.
[457] - ADL 10M13.
[458] - Louis Reybaud, *Le fer et la houille, suivis du Canon Krupp et du Familistère de Guise : dernière série des "Études sur le régime des manufactures"*, Paris, Michel Lévy frères éditeurs, 1874, p. 145.

accomplir le travail de ce dernier, il fallait une adresse, une habitude du métier, une force qui ne s'obtenaient pas en un jour. Un long apprentissage s'imposait, et le labeur était épuisant. Pour manœuvrer un marteau-pilon, et fabriquer en infiniment moins de temps des pièces souvent énormes, que faut-il ? Un apprentissage de dix jours, une demi-douzaine de manœuvres guidés par un bon contremaître. »[459]

Avantagés par la raréfaction du travail pendant la Grande dépression (1873-1896), les patrons imposent le salaire individuel à la tâche pour le travail qualifié en forte diminution, en particulier le puddlage et le forgeage, si bien que les ouvriers ne peuvent plus négocier le chantier collectivement. Les ouvriers qualifiés perdent leur pouvoir de régulation de leurs heures et leur autonomie avec la surveillance du contremaître. Pour Hanagan, l'usine, de plus, par son fractionnement en ateliers rompt l'univers corporel collectif[460] et la sociabilité ouvrière. Les vertus morales remplacent l'habileté dans les exigences patronales[461]. Les machines à couper les limes font disparaître les techniques empiriques du toucher et, d'après Hanagan, annihilent l'espoir pour les limeurs de devenir une aristocratie du travail[462]. Il nous semble néanmoins que les propos de Hanagan appellent quelques nuances. Charles Sabel et Jonathan Zeitlin s'opposent à cette vision unilatérale et soulignent la permanence de l'atelier dans les usines : "But careful examination shows these firms to have been more groupings of artisans' shops under one roof than factories organized on the assembly-line model."[463]. Le travail peu qualifié a toujours existé dans la métallurgie stéphanoise. Le travail qualifié diminue, mais persiste avec l'orientation des aciéries vers la production d'aciers spéciaux grâce à la fabrication au creuset et au puddlage, pour s'adapter à la concurrence des aciers lorrains classiques. Cette adaptabilité à la conjoncture déjà évoquée se retrouve dans la capacité des ouvriers à se reconvertir dans d'autres branches grâce à leur savoir-faire, comme le souligne Yves Lequin dans sa contribution sur le « métier » dans *Les Lieux de mémoires*[464]. Ainsi, par exemple, les armuriers fabriquent des bicyclettes en complément de leur activité. Les charrons se reconvertissent dans la fabrication de vélos.

Il semble important de ne pas généraliser les conséquences de la mécanisation, l'introduction des contremaîtres et le mouvement de rationalisation du travail sur Saint-Etienne, d'une part parce que les tailles des entreprises étaient très diverses sur Saint-Etienne, avec une importance notoire de la petite industrie, d'autre part, le type de produits introduit une multiplicité d'organisation du travail. Il est impossible de dresser un état objectif des différences entre les entreprises, par manque d'archives assez nombreuses. Cependant, les riches réflexions de Jules Euverte, ancien ingénieur au Creusot et directeur de la Compagnie des forges de Terrenoire, dans un article du *Journal des économistes* de 1870[465], nous permettent d'entrevoir la multiplicité des cas selon les entreprises et les

---

[459] - Thiébault-Sisson, « La grève de Rive-de-Gier », Le Temps, 25 février 1893, p. 2, cité in Michael P. Hanagan, *The Logic of Solidarity. Artisans and Industrial Workers in Three French Towns : 1871-1914*, University of Illinois press , 1980, p. 114-115.

[460] - « The concentration of work in factories and the growing role of the foreman meant that workers lost control of their physical work environment": Michael P. Hanagan, op. cit., p. 115.

[461] - Michael P. Hanagan, idem, p. 12.

[462] - « the existence of machinery foreclosed any filecutters hopes of becoming an "aristocracy of labor": Michael P. Hanagan, idem, p. 185-186.

[463] - Charles Sabel et Jonathan Zeitlin, "Historical Alternatives to Mass Production : Politics, Markets Technology in Nineteenth-Century Industrialization", *Past and Present*, n° 108, 1985, p. 150.

[464] - Yves Lequin, "Le métier", in Pierre Nora (dir.), *Lieux de mémoires*, tome III, Paris, Gallimard, 1992, p. 396-397.

[465] - Jules Euverte, « De l'organisation de la main d'œuvre dans la grande industrie », *Journal des économistes*, juillet-septembre 1870, p. 340-389.

réflexions de quelques entrepreneurs, qui viennent nuancer les postulats d'Hanagan. Il prône, face à la mécanisation, un retour à une réflexion sur le travail de l'homme, à l'origine d'une part importante de la productivité. Il détaille les différents modes d'organisation de la main d'œuvre. Le travail à la journée se révèle intéressant pour les petites industries, car le patron surveille directement ses ouvriers, mais dans les grosses industries, au sein des ateliers, il pose le problème de la surveillance, parfois brutale, par un intermédiaire qui mène à un manque de motivation de l'ouvrier. La tâche limitée (produire dans un temps donné une quantité déterminée) présente l'inconvénient de l'absence d'émulation entre les ouvriers. Le meilleur système, pour Euverte, se révèle le travail aux pièces avec marchandage individuel et collectif. La négociation du prix à l'unité est réalisée au préalable entre le chef d'atelier et l'ouvrier. Ce système entraîne une relative autonomie de l'ouvrier, moins surveillé, et la motivation d'augmenter son bénéfice. Pour le travail en équipe, le chef d'atelier ne doit pas négocier avec l'ouvrier, mais avec le chef d'équipe, qui répartirait les bénéfices entre les membres de son équipe, comme cela se faisait avant, nous l'avons vu, mais avec chaque ouvrier selon sa valeur. Euverte justifie ce système de négociation individuelle par le fait que la négociation par équipe a pour inconvénient une exploitation brutale négative pour la production de la part du chef d'équipe ouvrier qui peut se réserver les bénéfices les plus importants. On comprend bien que l'avantage implicite consiste à annihiler le pouvoir collectif des ouvriers dans l'entreprise. Euverte, après avoir expérimenté ce système quand il dirigeait la fabrication du fer au Creusot, a mis en place ce système avec des gains de productivité conséquents à Terrenoire[466].

L'industrialisation confronte également l'ouvrier à des espaces nouveaux qui l'écrase, à savoir l'usine et les gros puits de mine.

Des corps à Lilliput

Le gigantisme de l'industrialisation annihile la force ouvrière. Les accidents industriels se révèlent de plus en plus spectaculaires. La force de l'homme, de l'ouvrier est impuissante face aux catastrophes. Les représentations des catastrophes convoquent des métaphores tératologiques, colossales. La mine devient ogresse, monstres antiques face auxquels seulement les dieux peuvent combattre. En lisant les écrits sur les catastrophes minières, nous sommes frappés par la quantité de métaphores corporelles de la mine ou de la terre. Les termes d'entrailles de la terre, de veines, d'orifices qualifient les parties de la mine. Face au danger invisible du grisou, les imaginations sont fécondes. On recourt à la mythologie, on qualifie le grisou de Minotaures que viennent nourrir les mineurs sacrifiés, de Moloch (« presque tous les deux ans, le Moloch souterrain s'adjuge son lot de viande humaine, prélève la dîme sur le troupeau des travailleurs »[467] ; Séverine utilise le terme d' « holocauste »[468]), on associe la mine à une momie, à une goule castratrice s'abreuvant du sang des mineurs :

« (…) Moi je les serre sur mon flanc,
Dans les larges bras de momie,
Je hume et digère leur sang,
Et je les voue à l'anémie.
Parfois, pour ces êtres pâlis

[466] - op. cit., p. 370.
[467] - Séverine, *En marche*, H. Simonis Empis, Paris, p. 65.
[468] - Séverine, op. cit., p. 64.

De mon baiser d'amour sans terme,
Je m'ouvre, et les ensevelis
Dans mon ventre qui se referme ! »[469]

Emile Goudeau évoque ici l'anémie des mineurs, l'ankylostomiase.

Cette littérature de la fin du XIXe siècle porte la marque du symbolisme fin de siècle, sur lequel nous reviendrons à propos des femmes. Un aspect sexuel ponctue les représentations : la mine, mangeuses d'hommes, est une femme névrosée :

Pour féconder ton sein faut-il donc qu'on t'arrose
Avec le sang, les pleurs de tant de malheureux ?
De ce siècle aurais-tu le grand mal, la névrose,
Que ton corps, par moments, en des spasmes nerveux
Se tord ?[470]

Ici, la terre est comparée à une hystérique. Avant les travaux de Charcot, l'hystérie était assimilée à un mal dû au bouleversement industriel et à une sexualité frustrée que le mariage permettrait de satisfaire[471], selon les aliénistes. A la furie utérine de la mine s'oppose la pureté de sainte Barbe. Sa légende insiste sur sa virginité. Aucune allusion à sainte Barbe, cependant, ne figure dans la production littéraire, que nous avons réunie, sur les catastrophes. Sainte Barbe n'était pas extrêmement populaire dans certains milieux militants ; elle le deviendra plus tard au XX^{e} siècle, la fête de la Sainte Barbe devenant une tribune syndicaliste. En ce qui concerne le XIX^{e} siècle, ce culte de la Sainte Barbe, encouragé par le patronat, était combattu par les syndicalistes, en particulier Michel Rondet, fondateur ligérien du Syndicat des mineurs[472]. Il n'empêche que le culte s'est bien développé, malgré le peu de sources qu'on ait sur le sujet : Louis Simonin explique qu'une chapelle dédiée à la sainte fut installée à l'entrée du puits de Méons à Saint-Etienne après la catastrophe de 1835[473]. L'ethnologue Paul Sébillot, dans son ouvrage sur les rites des mines de 1894 écrit : « A Firminy, dans l'intérieur du puits de Malafolie, les ouvriers ont élevé une petite chapelle à Ste Barbe. A leur entrée dans la chapelle, ils prient la sainte de les préserver du danger du feu grisou : à leur sortie, ils la remercient de les avoir conservés sains et saufs »[474].

Derrière ces représentations renvoyant à l'Antiquité, les auteurs semblent décrire un état archaïque, théologique, pour reprendre l'expression d'Auguste Comte auquel s'oppose le désir de progrès des hommes. Dans les représentations de l'époque, l'ingénieur fait figure de héros prométhéen refermant la boîte de Pandore, qui affronte la catastrophe au péril de sa vie et de son corps : l'ingénieur Félix Devillaine est au cœur d'une véritable hagiographie : « Lors du grave incendie du puits Saint-Mathieu, aux premiers temps de la Société de Montrambert. Treize hommes venaient de tomber asphyxiés vers un barrage où personne n'osait plus s'aventurer. Devillaine, arrivé sur place,

469 - Emile Goudeau, *Le Grisou*, 1er sept 1889.
470 - Ernest Chebroux, *Le Grisou*, 1er sept 1889.
471 - Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique, du début du XIXe siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2003, 346 p.
472 - Claude Cherrier, *Sainte-Barbe : fête, traditions et luttes des mineurs*, Institut d'histoire sociale minière, VO éditions, 1998, 152 p.
473 - Louis Simonin, La vie souterraine ou Les mines et les mineur, Paris, Hachette, 1867, p. 176-177.
474 - Paul Sébillot, *Les Travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays,* Paris, J. Rothschild éditeur, 1894, p. 514.

se tourna vers les ouvriers et leur dit : « Mes amis, laissez-moi y aller seul et si je tombe, n'avancez pas! »[475]. Face à la mécanisation, la connaissance appartient à l'ingénieur qui acquiert la virilité que l'ouvrier a perdue (fig. 44).

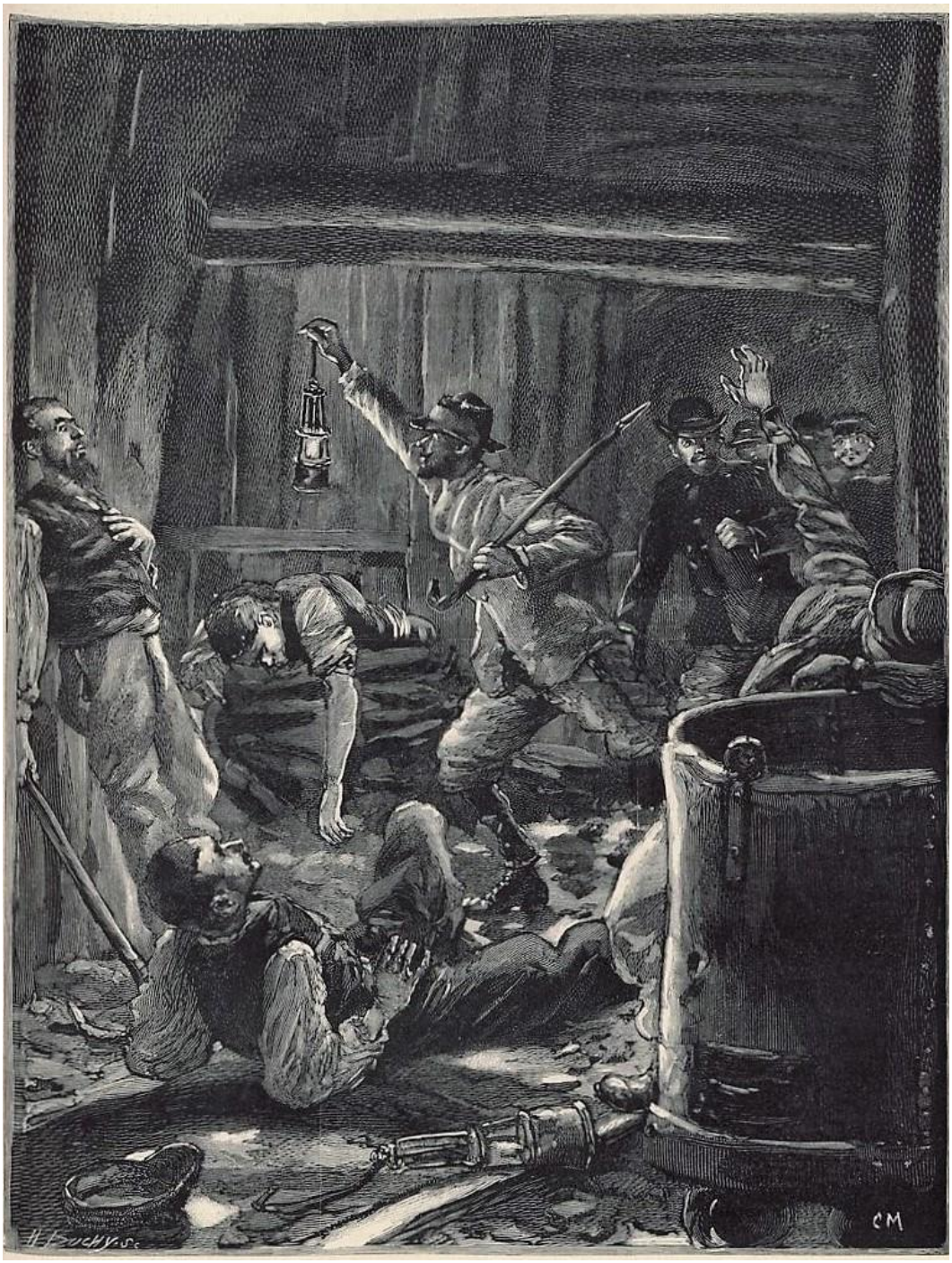

Fig. 44 : *Le Monde illustré*, 12 mars 1887 : « La catastrophe de Saint-Etienne (puits Châtelus I, 79 morts) - L'ingénieur de la mine, dirigeant les secours, trouve les premières victimes. (Dessin de Charles Morel, notre envoyé spécial) ».

475 - René Samuel-Lajeunesse, *Grands Mineurs Français*, 1948. URL : http://www.annales.org/archives/x/devillaine.html

Une sorte de culpabilité se profile dans les représentations, une malédiction pour avoir franchi l'interdit et même un sentiment millénariste par l'évocation des fléaux de Dieu.

> « Te faut-il notre chair pour engraisser tes flancs ?
> Va, tu n'es à mes yeux qu'une affreuse mégère ;
> Tremblement ou grisou, peste, famine ou guerre[476] »

Paul Sébillot a noté la persistance chez les mineurs de croyances anciennes à propos de divinités souterraines qui « regardent comme des ennemis ceux qui entreprennent d'arracher aux entrailles de la terre les trésors qu'elles y ont cachés »[477]. Le même auteur a relevé une perception de la mine très particulière par les mineurs faite de signes avant-coureurs : ainsi écrit-il : « quelques temps avant la catastrophe, des ouvriers assuraient qu'on avait vu, dans les fosses du puits Verpilleux, les spectres de leurs camarades étouffés jadis par le grisou »[478]. Les mineurs semblent lire dans les entrailles de la terre, comme des sortes de rebouteux ou des chamanes : « Les mineurs de Saint-Etienne croient que les puits doivent être fatalement visités par des accidents à des époques qu'ils pressentent. Lorsque, suivant eux, elles sont proches, il devient difficile de les décider à travailler dans celui qu'ils supposent menacé. C'est ainsi que le puits Pélissier avait été désigné, après l'explosion du puits Verpilleux, comme devant être le premier atteint par la catastrophe. Cette prévision ne s'est que trop malheureusement réalisée. Aujourd'hui l'opinion courante est que le prochain coup de grisou atteindra le puits de la Chazotte. Quelques-uns ont une réputation plus particulièrement mauvaise, notamment le puits Jabin, qui

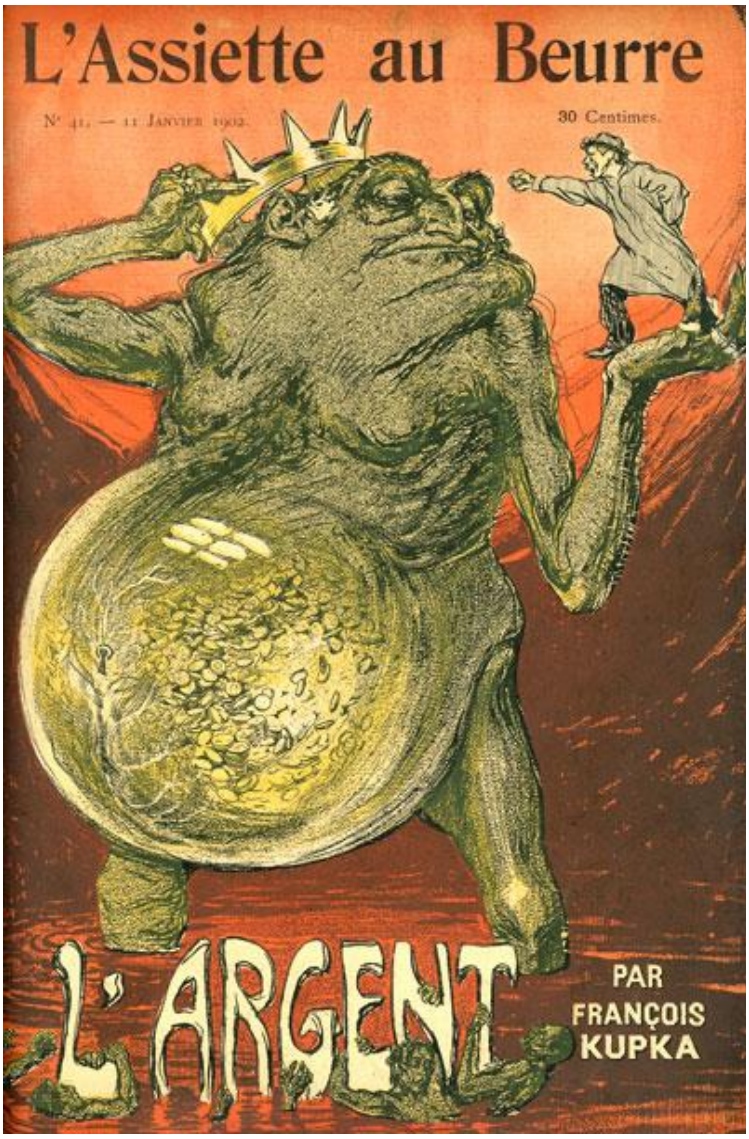

Fig. 45 : Couverture de *L'Assiette au beurre*, 11 janvier 1902.

[476] - Ernest Chebroux, *Le Grisou*, 1er sept 1889.
[477] - Paul Sébillot, op. cit., p. 534.
[478] - idem, p. 538

porte dans le pays le surnom significatif de mangeur d'hommes. Plusieurs ouvriers prétendent qu'il y a des endroits où l'on ne doit pas pénétrer : si on y va une conflagration ne tarde pas à se produire. »[479]

La catastrophe, c'est l'échec du progrès, c'est le retour des dieux furieux, qui ressuscitent les colosses antiques, car ils ont enfreint les interdits religieux. Mais les colosses sont également des créations de l'industrialisation et du capitalisme. Dans les écrits plus engagés, la corporéité de la mine se double d'une corporéité du Capital. Jean Fauriel dans le journal *Le Réveil des mineurs*, organe de la Fédération Nationale des Mineurs de France écrit que la mort a passé un pacte avec le Capital.

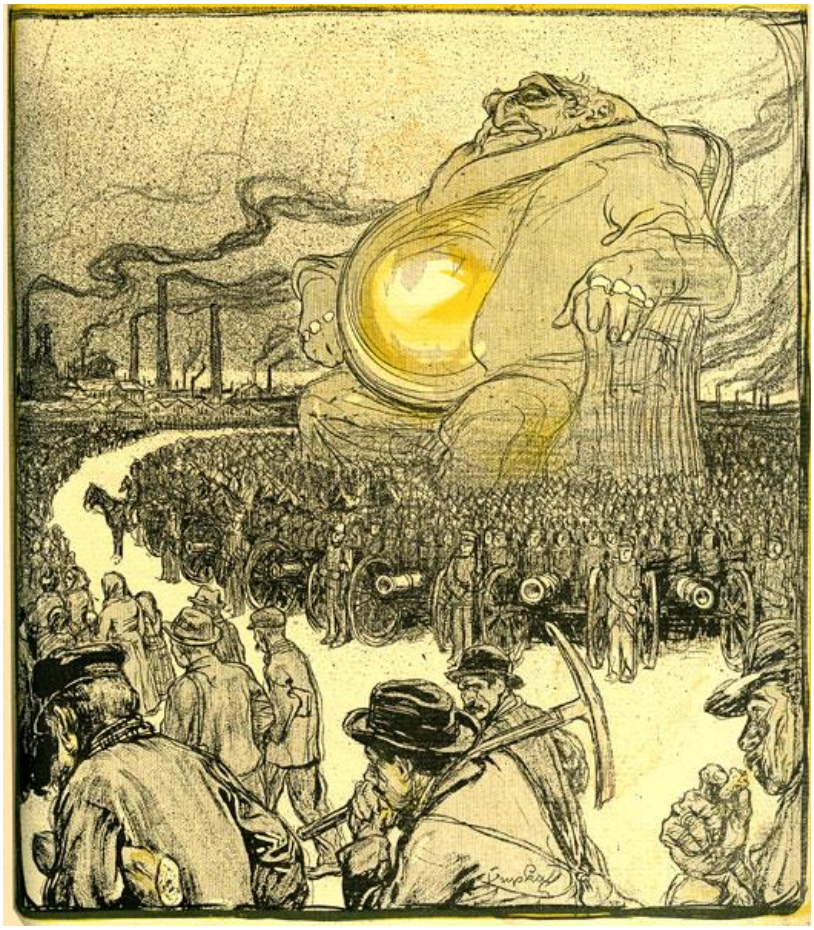

Fig. 46 : Couverture de *L'Assiette au beurre*, 11 janvier 1902.

« Et le Capital frais, gras, souriant en son triple rang de mentons, a dit à la Mort :

N'aie aucune crainte, ton Minotaure si terrible, si affamé qu'il soit, sera satisfait, j'ai des victimes et des victimes à lui mettre sous la dent ! »[480]

La description du Capital rappelle les célèbres dessins de François Kupka dans L'Assiette au beurre du 11 janvier 1902 sur l'argent (fig. 45 et 46). Ici, le Capital s'y présente comme le corps du pouvoir, sorte de Léviathan, succédant en quelque sorte au corps du roi de l'Ancien Régime[481].

L'iconographie traduit la vulnérabilité de l'homme face au colosse industriel. Citons le tableau *Le marteau-pilon, forges et aciéries de Saint-Chamond* (1889) de Joseph Fortuné Layraud, commandé par Adrien de Mongolfier directeur des forges de Saint-Chamond, pour l'Exposition universelle de 1889 (fig. 47). L'ouvrier devient un lilliputien (fig. 48).

Les chansonniers stéphanois relaient également cette vision horrifique du nouveau monde industriel, comme dans cette chanson de l'ouvrier tisseur roannais J.-B. Girod :

---

[479] - id., p. 540-541.
[480] - *Le Réveil des mineurs,* 15 décembre 1891.
[481] - Ernst Kantorowicz, *Les Deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen-âge*, Gallimard, 1989, 638 p.

Fig. 47 : *Le marteau-pilon, forges et aciéries de Saint-Chamond*, Joseph Fortuné Layraud, 1889, Ecomusée Le Creusot-Montceau.

« L' Usine

Antre du monstre Capital,
Sombre autel dressé pour le Mal,
Elle est là, remplissant d'effroi,
Toute une race qui turbine….
On la déteste malgré soi,
L'Usine !

C'est le tombeau de la santé,
De la force, de la beauté :
Elle s'empare des enfants,
Les ronge, les suce, les mine,
Et les rend vieillards à trente ans
L'Usine !

Cœur plein de fiel, corps mal nourri
Lorsqu'un de nous périt,
On dit, voyant venir sa fin ;
Un autre encor qu'elle assassine,
Pour calmer sa triste faim.
L'Usine ! »[482]

[482] - Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1906, p. 461.

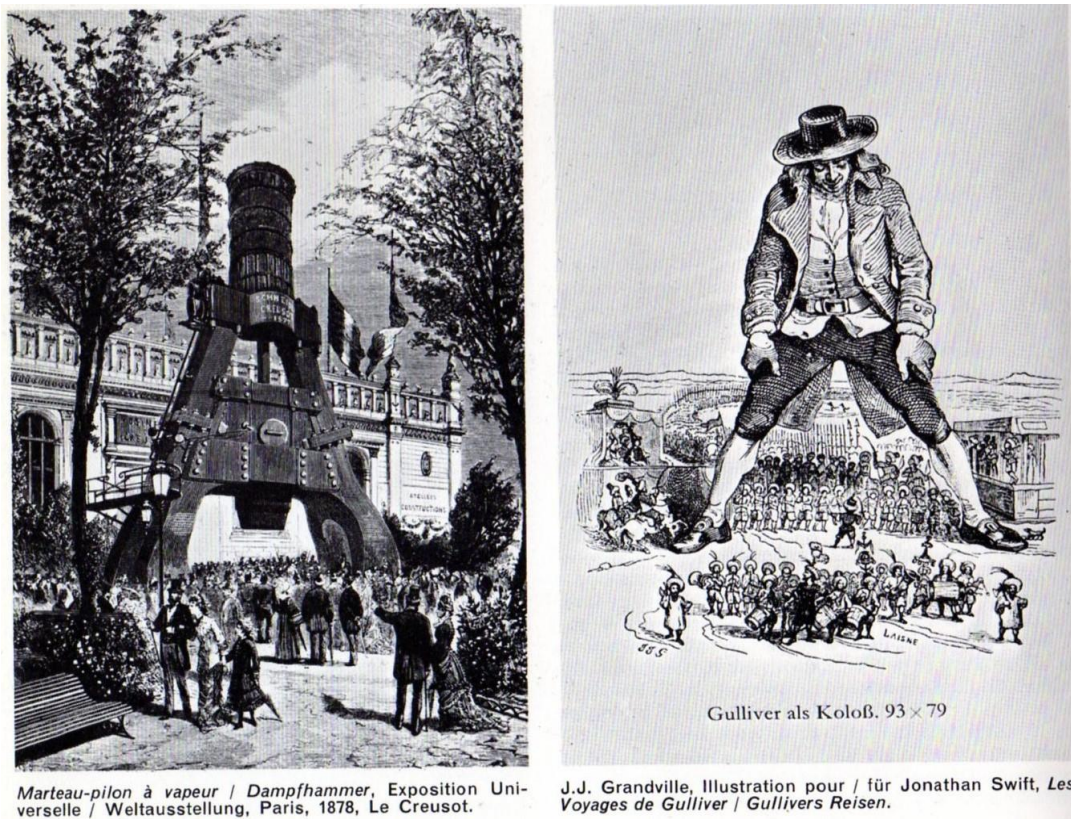

Marteau-pilon à vapeur / Dampfhammer, Exposition Universelle / Weltausstellung, Paris, 1878, Le Creusot.

J.J. Grandville, Illustration pour / für Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver / Gullivers Reisen.*

Fig. 48 : gravures, in Günther Metken, « De l'homme-machine à la machine-homme », in collectif, *Les machines célibataires*, Alfieri, 1975, p. 56.

Dans les photographies de Félix Thiollier, l'ouvrier, le mineur, s'efface dans le paysage, comme écrasé, fantomatique (fig. 50). Albert Maignan les noient dans cet environnement (fig. 49) qu'il perçoit comme « grandiose » et « sauvage »[483]. Le sublime du paysage supplante le Sublime, l'ouvrier indépendant[484].

Et que reste-t-il des Sublimes, fracassés par les catastrophes ?

> « Des êtres sans yeux, je ne dis pas aveugles, je dis sans yeux, les paupières arrachées, les orbites rouges et caves suintant de vagues larmes surgissent à un détour de rue, la main implorante, avec cette retenue dans la prière que garde toujours l'homme qui gagnait sa vie avant de la quêter. Succédant à ceux-là, voici des larves, des formes rampantes dont la moelle est atteinte, dont les reins furent tordus avec des semelles sur le cou-de-pied, aux genoux, aux mains, cloportes écrasés dont les moignons trébuchent, et qui avancent de douze mètres en une heure ! Voici les défigurés ceux qui ont le rire figé sur la face comme le Gwinplaine de Hugo; ceux dont les traits expriment l'horreur; ceux qui n'ont plus visage de chrétien et qui s'abritent de l'épouvante sous une sorte de cagoule ! Voici le menu fretin, le déchet, les veinards qui s'en sont tirés à bon compte ceux dont la manche est vide, ceux dont la quille est

[483] - Thomas Galifot, *Félix Thiollier, photographies,* Paris, Musée d'Orsay, 2012, p. 55.

[484] - Denis Poulot, *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être*, introduction par Alain Cottereau, Paris, Maspéro, 1980, 419 p.

de bois; les soudain bossus, les borgnes, les bancroches, les fiévreux, les hallucinés !»[485]

Fig. 49 : Albert Maignan, *Les mineurs*, vers 1900, Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

Fig. 50 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX[e] siècle.

[485] - Séverine, *En marche...*, p. 65.

On croirait lire la description d'un tableau d'Otto Dix, la métamorphose de Kafka, ou le final du film *Freaks* (Tod Browning, 1932). Nuançons toutefois l'appréciation militante, le Sublime demeure dans plusieurs branches de l'industrie. Son savoir-faire reste fondamental dans certaines opérations qui restent artisanales, nous pensons, par exemple aux verriers de Saint-Just, fabriquant des verres de couleur, ou aux métallurgistes des Usines Holtzer d'Unieux, décrits par Zola dans *Travail,* qui produisent des aciers spéciaux. Néanmoins, les nouvelles méthodes managériales leur ont fait perdre une bonne part de leur indépendance.

De héros prométhéens, le mineur devient un sous-homme, un être dégénéré, par l'œuvre de la nature. Après tout également, dans les discours et les procès, les mineurs sont jugés responsables des accidents à cause de leur dépravation. Les compagnies fabriquent des preuves désignant des actes irresponsables ou négligents de mineurs pour éviter de payer des indemnités[486]. Leur dégénérescence est responsable des accidents. Léon Velle, chansonnier influent de Saint-Etienne, répand cette image dans ses chansons, en particulier, cette dernière composée après la catastrophe du Puits Jabin de 1870 :

Mais dans l'espace étroit qu'il fouille
Que cherche-t-il ?
Est-ce un diamant dans la houille,
Est-ce un outil ?

C'est la pipe mise en réserve
Seules amours,
Fumons, dit-il, nul ne m'observe,
Fumons toujours.

Et l'éclair sillonne l'abîme
Et dans son trou,
Il brûle, imprudente victime,
Du feu grisou.

Et, près de lui, dans les ténèbres,
Cent prisonniers
Font entendre des cris funèbres,
Et les derniers…[487]

Quant à Séverine, c'est la métaphore de la souffrance au paroxysme qu'elle exprime dans son écrit.

[486] - Voir Noël Barbe, "(D)Écrire la mine : le corps entre indicateur et ressource" in Emmanuelle Dutertre, Jean-Bernard Ouedraogo et François-Xavier Triviere (dir.), *Exercices sociologiques autour de Roger Cornu. Dans le chaudron de la sorcière*, Paris, L'Harmattan, 2005, 117-139.
[487] - Jean-François Gonon, op. cit., p. 85.

Petits corps vulnérables

A propos de l'alimentation à Saint-Etienne, Gérard Thermeau écrit ces curieux propos dans sa thèse : « S'il arrive à midi ou le soir, le voyageur se trouvera au milieu d'une masse d'armuriers et de forgeurs de quincaillerie, sortant de leur boutique et de leurs ateliers « les bras nus, le visage couvert de sueur et noircis par la poussière encombrant les rues et tenant à la main le pot à soupe qui doit servir à leur déjeuner ou à leur souper. ». Ce pot à soupe appelé bichon, en terre grossière et peint, a « je ne sais expliquer comment, quelque chose d'historique et de caractéristique, surtout pour le forgeron stéphanois. ». Faut-il privilégier la dégradation physique de cette masse, les estropiés, les physionomies lasses et résignées ou mettre l'accent sur la chaleur des rapports humains, une simplicité populaire qui émeut l'âme nostalgique de certains »[488]. Nous répondrons « ni l'un, ni l'autre », afin d'essayer (essayer en tout cas) d'échapper à des attitudes qui biaisent le discours historique par ses partis pris : le militantisme et la nostalgie. Cette remarque traduit néanmoins un des écueils auxquels nous sommes confrontés pour aborder les souffrances et atteintes aux corps, étant donné le peu de témoignages d'ouvriers sur le sujet : « Pour parler d'elle-même, la classe ouvrière prend tardivement la parole. Elle laisse ce soin, pendant plusieurs décennies, aux écrivains sociaux qui se penchent sur son sort ou aux enquêteurs des commissions parlementaires et ministérielles »[489], écrit Yves Lequin. Les sources imprimées oscillent, selon les orientations politiques des auteurs, entre naturalisme teinté de misérabilisme et évocations pittoresques folklorisantes.

Yves Lequin a tenté une approche scientifique des atteintes aux corps dans sa thèse en se basant sur les listes de recrutement : « on vérifie – en gros – la réalité de l'influence débilitante de la ville : la médiocrité de la stature est accentuée chez les ouvriers d'industrie de Lyon et surtout chez ceux de la conurbation forézienne ; si dans les campagnes, la part des « petites tailles » est aussi plus forte que pour les travailleurs de l'agriculture, elle ne s'y tient pas moins à un niveau moins élevé. Et, à l'intérieur de la classe ouvrière, l'échelle des tailles correspond aussi à ce qu'on sait de l'inégalité des conditions. Sauf que dans la région stéphanoise, ce sont les tisseurs de la soie et du coton qui portent le plus profondément gravée dans leur chair la marque d'une pauvre jeunesse ; ce qui ne saurait étonner. Mais aussi les mineurs, cependant bien nourris : faut-il incriminer la dureté de la tâche à laquelle ils sont précocement confrontés ? A l'inverse, on trouve – relativement – peu de conscrits très petits chez les ouvriers du bâtiment, solides gaillards habitués aux travaux de plein air – bien que ceux de Lyon ne se distinguent pas du commun ; ni chez les métallurgistes, spécialistes bien payés : l'exception stéphanoise ne va pas à contre-courant, car le poste mêle ceux de la sidérurgie (où il n' y a pas plus de 25,82 % d'hommes en dessous de 1,60 m) et les armuriers, quincaillers et cloutiers à domicile, dont la situation bien – enviable se rapproche des passementiers : or, on compte 30,82 % de petite taille parmi eux.

La faiblesse de la stature étant une des causes principales de réforme (…), il est logique qu'on retrouve parmi les groupes les plus fortement touchés ceux que désignait déjà la seule médiocrité de la taille (…). Les conseils de révision déclarent inaptes au service près d'un armurier quincailler stéphanois sur deux, près de deux passementiers ou « canuts » sur cinq. Et, une fois encore, c'est la

---

[488] - Gérard Thermeau, *A l'aube de la révolution industrielle. Saint-Etienne et son agglomération, 1800-1815*, tome 1, thèse sous la direction de Jean Merley, Université de Saint-Etienne, dactylographiée, p. 96. Citations de Valentin-Smith, p. 162.

[489] - Yves Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise,* tome 2*, Les Intérêts de classe et la République*, Presses universitaires de Lyon, 1977, p. 1.

région stéphanoise qui est plus fortement atteinte. »[490]. Pascal Chambon montre une tendance contraire pour le Premier Empire, les exemptions liées à la taille étant bien supérieures dans les cantons ruraux, même si les différences entre journaliers ouvriers et journaliers agricoles semblent plus ténues[491]. On peut supposer une dégradation des conditions de vie des ouvriers au milieu du XIX^{e} siècle, alors qu'elles s'améliorent à partir de la fin du XIX^{e} siècle[492]. Yves Lequin développe les effets des efforts physiques des enfants, employés de plus en plus à des tâches d'adultes, l'apprentissage déclinant dans les faits (mais pas forcément officiellement)[493]. Laurent Heyberger reprend ce constat : « A une époque de stress alimentaire, à un âge où la croissance biologique du corps n'est pas achevée et où les nutriments qui sont utilisés pour l'activité physique ne sont plus disponibles pour cette croissance, le travail infantile physique possède une influence sur la stature, bien que son importance soit difficile à déterminer. »[494]. Mais cela n'explique pas les différences entre Lyon et Saint-Etienne… « la ville exerce bien une influence négative et significative sur la stature des conscrits. Autrement dit, même à profession identique et à niveau de nutrition brute égal, les citadins sont désavantagés par rapport aux ruraux et cette infériorité s'explique par des dépenses énergétiques supérieures causées par un environnement épidémiologique dégradé. Plus la ville est importante, plus les conscrits sont désavantagés. Le phénomène atteint donc son maximum d'intensité dans les villes de 75 000 habitants et plus - Lille, Rouen, Lyon et Marseille - . »[495]. Or, Saint-Etienne est moins importante que Lyon… Comment interpréter ces faibles statures par rapport à Lyon, ces taux d'exemption ? Il est difficile d'y répondre… Heyberger montre que les ouvriers des grandes unités industriels sont moins touchés que les ouvriers de petits ateliers[496], or Saint-Etienne se caractérise par sa permanence de petites unités de production, de plus, les ateliers des passementiers sont plus confinés que ceux des canuts lyonnais : « Dans l'atelier du passementier, les croisées demeurent toujours fermées, et l'air vicié par les brins de soie et la poussière toujours fermées, et l'air vicié par les brins de soie et la poussière des colorants ne se renouvelle pas : ouvrir la fenêtre altérerait la couleur des rubans. A Lyon, l'adoption du métier Jacquard, très haut, aurait eu un effet bénéfique sur la construction »[497]. En tout cas, en 1852-1853, la proportion de réformés dans le textile pour « faiblesse » physiologique et « scrophules » tuberculeux (à cause, *a priori*, du manque d'aération) est bien plus élevée à Saint-Etienne qu'à Lyon[498]. Si Yves Lequin souligne une « anthropométrie du mieux-être »[499] à partir de la fin du XIX^{e} siècle, les causes de réformes restent importantes. L'étude comparative de Jean Merley entre dix cantons de la Haute-Loire, à dominante agricole, trois cantons de l'arrondissement de Saint-Etienne et cinq cantons de la banlieue parisienne des arrondissements de Sceaux et Saint-Denis au début des années 1910 apporte d'autres éléments intéressants. Jean Merley souligne la nette supériorité du nombre d'exemptés en Haute-Loire et sur Saint-Etienne, par rapport à la banlieue parisienne. Le taux de Saint-

[490] - Yves Lequin, op. cit., p. 3

[491] - Pascal Chambon, *Economie et société dans l'arrondissement de Saint-Etienne sous le Premier Empire. Etude des registres de recrutement*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Merley, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 1985.

[492] - Yves Lequin, idem, p. 42.

[493] - id., p. 4-9.

[494] - Laurent Heyberger, « Corps et industrialisation en France au XIX^{e} siècle : approche par l'histoire anthropométrique », in Laurence Guignard, Pascal Raggi et Etienne Thévenin (dir.), *Corps et machines à l'âge industriel*, PUR, 2011, p. 284.

[495] - Laurent Heyberger, op. cit., p. 281.

[496] - Heyberger, idem, p. 284-285.

[497] - Lequin, idem, p. 11.

[498] - Lequin, id., tableau n°47 p. 439.

[499] - Lequin, id., p. 42

Etienne est supérieur aux cantons ruraux non montagnards et peu industrialisés de Haute-Loire. Quant aux cantons industrialisés et montagnards de Haute-Loire, ils sont proches des taux d'exemption de Saint-Etienne. Les causes des exemptions sont différentes : celles liées aux problèmes de nutrition sont plus importants dans les cantons de la Haute-Loire, mais Saint-Etienne se distingue par la proportion d'exemptions liées aux malformations (congénitales ou acquises), aux accidents, en particulier miniers, et aux affections de l'appareil respiratoire[500]. Or, Lyon n'exploite pas le charbon.

Un témoignage précieux d'un maçon de la Creuse de 1896 donne des indications intéressantes sur le travail et l'alimentation des enfants à Saint-Etienne :

> « Naturellement, je fus goujat, c'est-à-dire que je portais le mortier au maçon sur un "oiseau". Tout le monde sait ce que c'est qu'un oiseau, mais tout le monde ne sait pas le porter. J'en fis vite l'expérience à mes dépens. Le gâcheur fait le mortier et en remplit cet instrument que le goujat charge sur ces épaules. Mais pour monter l'échelle, sans compter que ça pèse, il ne faut pas le mettre trop en arrière, le mortier tomberait, ni trop en avant, il vous passerait par-dessus la tête. Si vous ne le tenez pas bien ses deux bras vous écorchent les oreilles. Alors on pleure, les maçons jurent ; s'ils ne sont pas trop méchants ils se moquent de vous : "l'oiseau n'est pas cassé ? Alors il n'y a pas de mal." S'ils sont méchants, et ça ne manque pas, ils vous envoient une calotte, ou dans les jambes un coup de pied qu'ils appellent "du jus de sabot". J'ai pleuré souvent et ai été battu plus d'une fois ; mais je n'en ai pas gardé rancune : c'était le métier. Pour faire ce métier savez-vous comment j'étais nourri ? De la soupe trois fois par jour, et je buvais de l'eau. Pendant les trois ans que j'allais à Saint-Étienne, je ne me souviens pas d'y avoir goutté de vin, si ce n'est peut-être une fois le jour de la Toussaint. Le café, la goutte, la cigarette, inconnus ; je ne savais pas ce que c'était. L'écuelle où l'on mangeait s'appelait le "bichon". Le bichon n'était jamais lavé, car aussitôt la soupe mangée, chacun y coupait du pain pour tremper la soupe du repas suivant. Et combien gagnais-je ? Vingt-six sous par jour ; j'en dépensais dix ; six sous de soupe et quatre sous de logement. Restaient seize sous à mettre de coté chaque soir, de sorte que, à la fin de la campagne je rapportais 150 francs ou plutôt je ne rapportais rien, car c'était mon père qui touchait ma paye. »[501] .

Outre l'effort physique *a priori* important et les mauvais traitements, il décrit son étonnement envers l'alimentation frugale de la soupe au bichon, qui a l'air une particularité stéphanoise. La privation de vin résonne comme la manifestation de l'exploitation de l'apprenti. Notons que le vin était considéré comme un aliment prosaïque, essentiel et vital au XIX^{e} siècle, même pour un enfant de l'époque. Le poète Guillaume Roquille décrit les conséquences dramatiques de la crise de l'emploi chez les crocheteurs de Rive-de-Gier dans les années 1830, en s'appuyant sur la pénurie de vin occasionnée par la baisse des revenus. Les clochards ne bénéficient plus de l'aumône qui leur permettait de boire, et donc de survivre :

---

[500] - Jean Merley, « Une source d'histoire sociale méconnue : les listes de recrutement », *Cahiers d'Histoire*, 1967, T. XII, p. 124-125. Notons au passage que cette étude anthropométrique est antérieure à celles de Leroy-Ladurie, dont la première parut en 1969 : N. Bernageau, E. Le Roy Ladurie et Y. Pasquet, « Le conscrit et l'ordinateur. Perspectives de recherche sur les archives militaires du XIX^{e} siècle français », *Studi Storici*, n°10, 1969, p. 260-308.

[501] - "Souvenirs d'un maçon de la Creuse, par le Solitaire"(1896). Édition établie et commentée par Alain Faure, *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995-1996, p. 161-191.

« ô milliards de dieu ! s'écriait un guenilleux,
Il y a plus de trois mois que je n'ai bu une bouteille !
Sûr que dans quelques jours on va me trouver mort,
S'il ne me passe point de boisson dans le corps ! »
Hier en baguenaudant, je vis Dédé le mendiant,
Renversé de tout son long, recouvert de boue,
Au milieu du grand chemin, le visage tout abimé ;
Je crus sur le moment qu'un chien l'avait mordu
Ou qu'ayant trop bu, comme à son ordinaire
Il venait de s'écrouler, mais je vis que c'était le contraire.
Ce pauvre malheureux était quasi crevé,
Et je me dépêchai de vite le relever,
Quand je lui demandai s'il était bien malade :
Quand je vis son ventre mou et son gosier si sec (…) »[502]

Les jeunes ouvriers buvaient très tôt du vin à Saint-Etienne, comme ailleurs. Cette consommation d'alcool avait irrémédiablement des conséquences sur leur croissance et explique en partie, nous semble-t-il, les petites statures. L'alimentation frugale des trois soupes par jour dans le bichon n'arrangeait pas les choses… Saint-Etienne est réputée pour sa consommation d'alcool et le nombre de ses débits de boisson : « Entre 1884 et 1911, la consommation moyenne annuelle de vin est de 246 litres par personnes. A partir de 1901, ce chiffre est toujours dépassé, atteignant 300 litres en 1906. (…) En France, la consommation moyenne annuelle de vin est de 147 litres pour les années 1901-1909 ; elle est de 275,3 litres à Saint-Etienne qui détenait ainsi un bien triste record »[503].

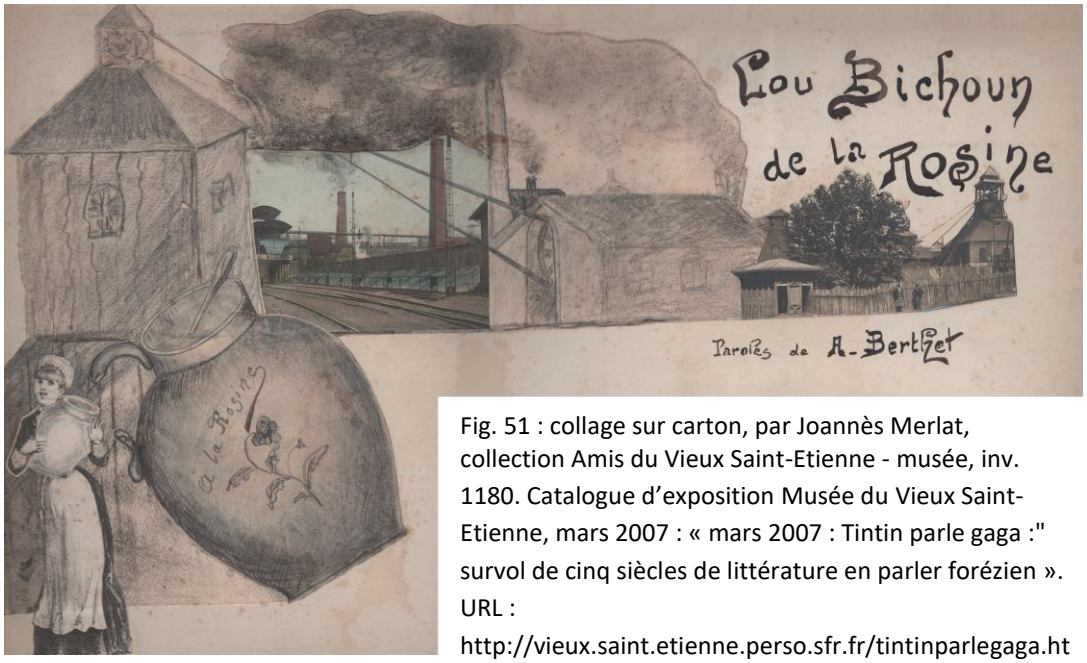

Fig. 51 : collage sur carton, par Joannès Merlat, collection Amis du Vieux Saint-Etienne - musée, inv. 1180. Catalogue d'exposition Musée du Vieux Saint-Etienne, mars 2007 : « mars 2007 : Tintin parle gaga :" survol de cinq siècles de littérature en parler forézien ». URL : http://vieux.saint.etienne.perso.sfr.fr/tintinparlegaga.htm

[502] - Guillaume Roquille, « Situation à Rive-de-Gier », op. cit., p. 24-25.
[503] - Claude Chatelard, « La misère à Saint-Etienne de 1870 à 1914 », *Etudes Foréziennes*, 1971, p. 153.

Le repas pris dans le bichon constituait une véritable pratique culturelle chez les Stéphanois, une institution, dont le bichon est le totem, comme Jules Janin l'écrit :

> « Il n'y a qu'une heure de comédie à Saint-Étienne, et la voici : figurez vous tout un peuple attendant et dévorant, toute l'année, à la même heure, le même potage, si l'on peut appeler potage une espèce de mortier de pommes de terre et de pain, qui suffit à entretenir tant de vigueur. Ce potage est contenu dans un énorme vase, appelé : bichon! Le bichon ! ça ne se fait que chez nous ! par nous... pour nous ! Un pot vernissé et contourné à la diable, orné d'une anse, et voilà tout le ménage d'un Stéphanois. Le bichon est à Saint-Etienne ce que le bouclier était à Sparte : Reviens, mon fils, ou dessus ou dessous ! Le bichon est le seul meuble qu'on respecte dans la ville, le seul dont on soit jaloux. Un père le transmet à son fils; une femme l'apporte en dot à son mari; le vieillard mange dans son bichon de jeune homme. Le bichon est reluisant, heureux, coquet, solennel ! c'est une espèce de vase hollandais, avec autant de bonhomie dans le port, entouré d'autant d'idées domestiques et riantes; un dieu Lare qu'on respecte dans nos familles; il a des droits que l'on ne conteste pas à l'heure où se sert la soupe. Le bichon de l'aïeul passe avant celui du père, jusqu'au bichon du tout petit enfant qui est de taille à lui servir toujours, lors même qu'il deviendrait un géant. Que de fois, après avoir fait une grande fortune, assis à sa table chargée de vaisselle opulente, le banquier stéphanois a-t-il oublié son orgueil d'enrichi pour revoir le bichon de l'ouvrier figurer au milieu de ses plats d'argent. Tel cet empereur romain qui fait placer sur sa table des vases de terre, en souvenir de son père, le potier! »[504].

Symbôle nourricier, le bichon est d'ailleurs carrément fétichisé et érotisé dans la chanson *Le Bichon de la Rosine* (fig. 51).

Et les observateurs bourgeois de célébrer cette indigente alimentation par le pittoresque :

> « L'appétit qu'ils manifestent en dévorant le potage grossier, les propos gais dont ils assaisonnent leur conversation qui circulent de groupe en groupe, les gros rires qui s'échappent sans effort du cœur de ces bonnes gens rendent ces repas infiniment plus délectables que ces festins somptueux dressés par le luxe et la vanité »[505]

Ce goût du pittoresque du bichon se vend également en cartes postales. Fig. 52 : le pittoresque passementier devient même rondouillard en mangeant au bichon.

[504] - Jules Janin, *Contes fantastiques et contes littéraires*, Paris, M. Lévy frères, 1863, p. 306.
[505] - *Voyage à Saint-Etienne, à Mont Pilat et à Annonay* (1818), Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, Ms 90 (13), cité in Gérard Thermeau, op. cit., tome 2, p. 501.

Fig. 52 : carte postale de Chéri-Rousseau, sd

A l'inverse, la socialiste Flora Tristan s'insurge, acerbe : « Ils sont hideusement laids, gros, bouffis (ils ne mangent que de la mauvaise soupe) »[506]. En 1899, un fabricant lance face aux revendications le temps de travail et les salaires des passementiers que ces derniers pouvaient se contenter de trois soupes. S'ensuit une grève des passementiers de neuf mois extrêmement dure, dite « Grève des trois soupes »[507]. Le 10 décembre 1899, une manifestation aux allures carnavalesques regroupant 10 000 personnes a lieu à Saint-Etienne, « en tête de la manifestation, un fanion singulier : un bâton, au bout, une boîte supportant trois bichons, c'est un rébus : « Assez des trois soupes ! »[508]

[506] - Flora Tristan, *Le Tour de France : état actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel, matériel,* Editions Tête de feuilles, 1973, p. 133.

[507] - Pour les détails de cette grève, voir Brigitte Reynaud, *L'industrie rubanière dans la région stéphanoise : 1895-1975*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1991, p. 90-106.

[508] - *Le Tisseur*, 16 février 1900, cité in Gérard Millet, *Chansons populaires et chansons politiques dans la région stéphanoise de 1868 à 1914*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Vigier, dactylographié, Université de Paris X-Nanterre, 1977, p. 122.

Certains passementiers ont dû abandonner le métier, c'est ce qu'évoque, *a priori*, Benjamin Ledin, frère de Jules Ledin, le leader syndical de la grève, élu maire de Saint-Etienne en 1900 :

« Quand ceint d'la basanne à bavette,
J'tissais le ruban soyeux,
Entre les peign's et la navette,
J'ne passais que des jours joyeux.
J'avais beau bien soigner les coupes,
Il manquait toujours du battant,
J'étais le chevalier à trois soupes,
Ventre vide et coeur mécontent.

Sur la basan', j'ai mis le tablier,
J'suis d'la "Manu", j'suis armurier. »[509]

Manger le bichon résonne comme un acte politique, l'expression de l'affirmation d'une conscience de classe. C'est légitimement que Jean-Paul Burdy se demande, en référence implicite aux travaux de Maurice Agulhon : « A réfléchir sur l'importance accordée au « bichon de soupe » pris sur le seuil, dans les récits, on peut se demander si cette pratique de sociabilité familiale et de voisinage, qui réunit une bonne partie des locataires de la maison à la belle saison, ne joue pas socialement et politiquement un rôle plus important que le café »[510].

Alertés par l'alimentation des ouvriers en 1848, les médecins semblent saisis d'amnésie sous le Second Empire :

> « La plupart des gens chez qui l'on fait à Saint-Etienne de grandes opérations sont en général des ouvriers, or, ces ouvriers sont robustes, bien nourris, et l'accident qui les frappe les trouve dans un état de parfaite santé, et les tumeurs blanches, les cancers, etc., qui nécessitent de grandes opérations sont plus rares certainement qu'à Lyon et à Paris. D'un autre côté, la sensibilité, soit morale, soit physique, est peu développée chez ces ouvriers d'où résulte encore une preuve de l'innocuité relative des opérations. Enfin, dit-il, à St-Etienne le malheureux qui subit une grande opération se trouve, grâce à ses rapports avec les compagnies industrielles pour lesquelles il travaillait, dans d'excellentes conditions morales, il sait qu'il peut compter sur des caisses de secours, des indemnités, que sa famille recevra certains avantages, et que lui-même sera employé dans la mesure de ses forces à une besogne plus facile. Toutes ces circonstances heureuses pour le malade, adoucissent l'amertume de sa position, chassent le désespoir et agissent dans un sens salutaire. »[511].

Cette affirmation d'un médecin est significative des collusions d'intérêts entre cette profession et les industriels. Elle renvoie également à certaines réalités concernant la négation du mal par

[509] - Benjamin Ledin, « J'suis d'la Manu », 1927.
[510] - Jean-Paul Burdy, op. cit., p. 113.
[511] - Compte-rendu de la communication de M. Besson à la séance du 16 septembre 1862 par le Dr. Béroud, in *Congrès scientifique de France*, 29e session tenue à Saint-Etienne au mois de septembre 1862, Tome I, Paris, Derache, Saint-Etienne, Chevalier, 1862, p. 381-382.

l'ouvrier, par fierté et défis de l'ouvrier face aux risques[512]. Concernant les caisses de secours des mines, ces dernières étaient alimentées par un prélèvement sur les salaires des mineurs. Elles étaient administrées par les compagnies minières ; les ouvriers ne pouvaient pas gérer cet argent et donc leur santé. En 1866, des mineurs fondèrent une caisse indépendante, La Fraternelle, dont un des membres fondateurs étaient Michel Rondet, futur secrétaire général du Syndicat des mineurs de la Loire en 1881. En 1869, la Fraternelle organise une grève, demandant une caisse unique, administrée par les mineurs eux-mêmes, une augmentation des salaires, et une réduction des heures de travail. La grève fut réprimée par la sanglante fusillade du Brûlé à La Ricamarie[513]. En fait, la Fraternelle dénonçait le dessaisissement des corps qu'opérait les compagnies en s'arrogeant la gestion de leur santé.

Un deuxième dessaisissement des corps s'opère à travers les six catastrophes minières dues à des coups de grisou entre 1871 et 1891, dont le bilan s'élève à 817 morts. A cela, il convient de rajouter les multiples accidents dans la mine.

Séverine entreprend à travers plusieurs articles une véritable phénoménologie de la souffrance du monde de la mine. Des années après son mentor, Jules Vallès, qui descendit dans la fosse à Saint-Etienne en 1866 et écrit deux articles sur cette expérience dans *le Figaro*[514], elle se rend dans les galeries de mine et y décrit l'incorporation de la mine :

> « Un escarpement de grenaille charbonneuse, qu'il faut gravir en rampant sur le ventre, tant le plafond est près du sol ; un chemin de taupe où l'on perd haleine, la vue, l'ouïe, tant il vous entre de poussière subtile dans les poumons, dans les yeux, dans les oreilles… C'est atrocement douloureux ! La sueur nous ruisselle des tempes ; les habits se collent à la peau, comme trempés d'eau bouillante ; et la température, soudain, devient ardente, intenable : 40° minimum »[515]

> « Un coup d'œil à la glace, et un cri d'horreur ! C'est moi, ce négrillon, ce « ramona », cet abominable petit bonhomme, ahuri tant il est vilain ! »[516]

Séverine ne fait pas l'expérience du travail souterrain, et ne connaît pas ses effets sur les corps.

Les témoignages de mineurs sont rares. Le mineur pris dans un discours d'héroïsation, de virilité, n'évoque pas les souffrances du corps. Les chansons du mineur Rémy Doutre constituent un des rares contre-exemples, mais l'évocation du courage et de la convivialité des sous-sols minorent celle des souffrances[517]. Il faut attendre les années 1930 avec des mineurs écrivains comme Constant Malva dans le Nord pour voir un changement de ton, une évocation de la souffrance au travail. Localement, le témoignage de Xavier Charpin, évoquant son expérience à la mine pendant l'Occupation, participe de cette tendance. Il intègre la violence du grisou dans toute une archéologie de la brutalisation du corps à la merci des éléments du sous-sol. Il développe une véritable perception par le corps de la mine. Il constate l'acceptation progressive de la brutalité par le corps, qui fait de lui

---

[512] - Voir les constations de Caroline Moriceau, « Les perceptions des risques au travail dans la seconde moitié du XIXe siècle : entre connaissance, déni et prévention », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 56-1, 2009, p. 11-27.

[513] - Claude Cherrier, *Michel Rondet : biographie*, Action graphique, 1993, 161 p.

[514] - Voir Roger Bellet, « Jules Vallès, journaliste parisien envoyé spécial aux mines de Saint-Etienne », *Etudes foréziennes*, 1972, p. 51-61.

[515] - Séverine, *Pages rouges*, H. Simonis Empis, 1893, p. 158.

[516] - op. cit., p. 160.

[517] - Rémy Doutre, « La mine et les mineurs », in Rémy Doutre, *Chants, chansons, poésies*, sn, sd, p. 319-327

à son tour une brute et un professionnel de la fosse à la fois. Xavier Charpin décrit en particulier la technique du « macadam », qui consiste à se blesser pour obtenir un arrêt de travail (technique utilisée également sur le front mais forcément peu relatée). Suite à un macadam pratiqué sur un collègue à la demande de ce dernier, Charpin écrit : « Que suis-je devenu, une brute sanguinaire ? Je ne me reconnais plus moi-même et mon désarroi est infini »[518]. Ce phénomène de brutalisation est déjà évoquée dans l'enquête de 1848 : « L'éducation morale et religieuse est tout à fait aussi en retard parmi les ouvriers mineurs vu que les travaux auxquels ils se livrent sans affaire durs et pénibles ce qui les rend brutales et presque toujours de mauvaise humeur »[519]. Or, l'exemple de Xavier Charpin vient contredire l'interprétation par le manque d'instruction, car il est loin d'être illettré. Une scène très surprenante d'un intéressant film amateur muet de Jean Reno de 1948, *Etage 776*, montre une bagarre violente spontanée entre deux mineurs, sans cause apparente (soulignons, au passage, l'étonnante nudité frontale d'un des mineurs)[520]. Le concept de brutalisation, élaboré par George L. Mosse pour les soldats allemands de la Première guerre mondiale, nous semble pertinent pour analyser la souffrance corporelle engendrée par la mine. A la différence des soldats de la Grande Guerre, Charpin expose ce phénomène de brutalisation. A la suite de George Mosse, les historiens français de la Grande Guerre, en particulier Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, ont affirmé que les soldats de 1914-1918 ont caché leur brutalisation dans leurs écrits d'après-guerre[521], par honte en particulier. D'ailleurs, ce n'est pas sans gêne que Charpin évoque les macadams, mais il le fait une quarantaine d'années après. Il relate sa conversation avec un de ses anciens camarades mineurs, auquel il demande s'il ne veut pas que son identité sans cacher quand il évoque les macadams. Parallèlement, il décrit les étapes d'un corps qui se transforme, qui s'endurcit, jusqu'à faire de lui un véritable professionnel. Les historiens de la Grande Guerre se sont demandés : « Comment les soldats ont-ils tenus ? » : certains ont invoqué le goût de la violence de la brutalisation, d'autres l'effet de la contrainte des chefs, d'autres, comme Antoine Prost, la professionnalisation[522]. Ces explications peuvent être fournies pour répondre à la question : « Comment les mineurs ont-ils tenus et pourquoi sont-ils retournés au fond après un coup de grisou ?». Le travail d'héroïsation patronale a certainement contribué en partie. Bien que critique sur le travail à la mine, Xavier Charpin, enrôlé dans les Chantiers de jeunesses, balance crânement à son officier impressionné par sa supériorité physique, qu'il est mineur de fond. Cependant, il semble assez évident que c'est la contrainte économique qui a poussé les mineurs à continuer à descendre dans la fosse.

La brutalité, voir la brutalisation, dans les usines se vérifie en dehors de la mine. Les corps échaudés par la faim (particulièrement prégnante dans le récit de Xavier Charpin qui se déroule pendant l'Occupation), la fatigue, les éléments agressifs de l'usine (chaleur, produits dangereux, éclats métalliques qui blessent), les charges à porter, poussent les corps dans leurs limites nerveuses. Agnès Guiche en fait le constat en 1985, dans les verreries de Saint-Rambert, où les conditions de travail n'ont guère varié depuis de XIX^{e} siècle : « Les conditions de travail des verriers de St-Just sont

[518] - Xavier Charpin, *L'adieu différé. Mineur à La Chana en 41, une gueule noire raconte*, Saint-Etienne, Le Hénaff, 1981, p. 63.
[519] - ADL 10M5
[520] - Jean Reno, *Etage 776*, Caméra-club forézien, 16 mm, NB, sonore, 21 min., 1948, Archives de la Cinémathèque de Saint-Etienne.
[521] - Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, Paris, 2000, 272 p.
[522] - Pour un résumé des thèses, voir Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai historiographique*, Le Seuil, 2004, p. 140-143.

particulièrement difficiles : lourdes charge à soulever, cadence rapide des gestes, présence des fours brulants. A cette tension constante, les souffleurs /cueilleurs répliquent par un comportement de défoulement qui ne manque jamais de surprendre les visiteurs non avertis :

> « Et puis, les verriers, c'était particulier. Il y avait une ambiance vraiment particulière. C'était des sauvages. Si vous venez, ne vous affolez pas, si ils crient, ça fait partie du travail, ça défoule !... »
>
> Entretien n° 3
>
> « Mon père, combien de fois, il m'a dit : mais c'est pas possible, vous êtes complètement fous dans cette usine !... «
>
> Entretien n°10

La « burette » est de même manière un dérivatif à l'angoisse, la fatigue et l'énervement accumulés pendant le déroulement du cycle de production. Sur le mode de l'agressivité, les verriers jouent la « dramatique » des petits conflits crées par une situation de travail épuisante nerveusement.

> « Et puis il y en a toujours qui font « la burette », ça aussi… quand ça commence à mal aller, il faut toujours pousser pour que ça aille encore plus mal. Il y en a qui prennent plaisir à graisser comme on dit pour que ça s'envenime… »
>
> « Je n'ai pas de rancune, on se dispute et puis c'est fini, on s'arrête à la Boule, on boit un coup ensemble, on en parle plus. »
>
> Entretien n° 11 »[523]

Matthieu Fournier a dénoncé la violence des verriers de Rive-de-Gier dans *Le Roman d'un gamin*, en particulier sur les enfants[524].

Ravachol évoque également la violence ouvrière, alors qu'il était manœuvre dans une usine métallurgique de Saint-Chamond :

> « Le cinquième jour que je m'y trouvais, c'était je crois le jour de l'an, dans un moment de repos, et pendant que je dormais, un garçon de four sortant des dragons, vient pour me jeter un seau d'eau à la figure. Je l'entendis ; aussitôt je me levais sur mon séant et l'ai interpellé. Alors, voulant boxer avec moi, je lui envoyais un coup de poing sur la figure jusqu'à ce qu'il fut content de la distribution, et comme mon père s'était rendu célèbre par les volées qu'il avait données à plusieurs et au contremaître Humbert, tous les ouvriers voulurent voir le fils de l'Allemand, comme on l'appelait, après la scène que je venais d'avoir »[525]

---

[523] - Agnès Guiche, *La danse du verre. Étude avec les verriers de Saint-Just. Perception d'une identité. Sauvegarde d'une profession*, rapport de fin de contrat à la Mission du patrimoine du ministère de la culture, Fédération nationale Travail et Culture, décembre 1985, p. 32.

[524] - Matthieu Fournier, *Le roman d'un gamin*, Paris, Gedalge et Cie, 1905, 221 p.

[525] - *Mémoires de Ravachol*, in Jean Maitron (documents choisis et présentés par), *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, 1964, p. 53.

Le parallèle avec la guerre peut être évoqué aussi à travers les cadavres et les mutilations. Les cadavres sont extrêmement spectaculaires : brûlés, estropiés, portant les stigmates de la douleur, augurant les blessures de la grande guerre. Il s'agit de « mort sale »[526] pour reprendre l'expression de Philippe Ariès. En cette deuxième moitié du XIX[e] siècle, la progression de l'hygiénisme inspire le dégoût du cadavre. Une différence importante réside cependant entre l'écrit et l'iconographie. Malgré le sensationnalisme bien connu des illustrations du XIX[e] siècle, les représentations des corps sont empreintes de modération et de pudeur : les corps ne sont représentés ni décharnés, ni brûlés, ni nus. La représentation iconographique de la mort reste taboue. Les nombreuses photos funéraires de l'époque masquent la morbidité et la putréfaction. Ainsi le dessinateur de l'*Illustration* écrit-il à propos de la catastrophe de Verpilleux :

Fig. 53 : Catastrophe de Verpilleux, gravure, *L'Illustration*, 6 juillet 1889.

> « Nous avons pu voir, à la vacillante clarté notre lampe, la chambre de taille où sont amoncelés les cadavres des mineurs frappés par le grisou. Le spectacle est horrible et les émanations putrides de ces corps tuméfiés, aux lèvres gonflées d'une horrible écume, en pleine décomposition enfin, feraient reculer les plus intrépides. Tout d'abord, c'est une benne à moitié renversée sur le côté ; sur cette benne, un cadavre noirci, tordu, grimaçant : c'est celui de Touilleux, ce mineur que son fils a tenté d'arracher à la mort en le chargeant sur une benne, pour le rouler ensuite jusqu'au puits, et le remonter au jour »[527]

Sur la gravure (fig. 53), les corps ressemblent à ceux de noirs africains et n'expriment pas le sentiment d'horreur de l'auteur. Ils renvoient à une description de Séverine dans *Pages Rouges* à propos de la catastrophe de Villeboeuf :

[526] - Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977, 642 p.
[527] - *L'Illustration*, 13 juillet 1889.

« N'ayez pas peur, venez, on dirait une momie.

Une momie, oui, avec l'affreux rictus qui lui découvre les dents ; ses bras amincis et comme allongés, qui ont pris, dans le trépas, quelque chose de simiesque ; la patine noire, qui en fait une statue de bronze semblable aux dieux égyptiens ! La mine –l'ogresse- se venge de ceux qui lui ont pris son charbon : elle en fait du charbon à son tour ! Je n'ai jamais rien vu de si affreux depuis l'incendie de l'Opéra-Comique ; et la même odeur de phénol, le même relent asphyxiant de pourriture, empoisonne l'atmosphère, vous met le cœur aux lèvres, dans un irrésistible hoquet ! »[528]

Les corps portent les stigmates de la souffrance de l'agonie et de la peur de la mort : Séverine décrit ainsi les cadavres de la catastrophe de la Manu : « Tous ont les poings tendus en avant, dans un geste uniforme de défense ou de menace les uns suppliant la mort, d'autres l'injuriant. »[529] Théodore de Banville dans le même esprit écrit :

« Les morts semblent souffrir encor.
On voit leurs dents et leurs gencives.
Et l'on dirait qu'à ce moment
Encor, leurs bouches convulsives
Luttent contre l'étouffement »[530]

Le journal, *le Mémorial de la Loire*, évoque la putréfaction des corps, confirmant ce sentiment de mort sale :

« Nous ferons grâce à nos lecteurs de descriptions qui seraient trop horribles. Qu'il nous suffise de dire que certains étaient dans un état tel qu'ils seraient tombés en lambeaux si, pour les soulever, on ne s'était servi d'une planche placée en dessous »[531]

D'ailleurs, le photographe Chéri-Rousseau, dépêché sur place par le procureur de la République pour faire des photos des cadavres dut renoncer car « La défiguration des corps et des visages, aggravée encore, depuis l'accident, par le travail de décomposition (très rapide dans ce genre de mort), ne permettait d'obtenir que des images informes, indéfinissables, enfin absolument méconnaissables.»[532]. L'industrie a enlaidi la mort : elle broie les corps et lui supprime toute beauté, tout lyrisme. Le lyrisme des représentations va se reporter sur la peine des femmes.

Séverine s'est faite le héraut de l'expression de cette souffrance, du martyrologe du mineur, de la Passion du mineur. Séverine essaie d'exprimer le traumatisme, la douleur collective. Son écriture est sensible, cénesthésique, dans le fait qu'elle décrit les catastrophes et essaie de comprendre avec son corps : elle est descendue dans la mine ; elle décrit les odeurs pestilentielles, l'horreur des corps morts ou blessés, elle essaie de nous faire toucher les corps par ses descriptions, afin de créer l'empathie de la part du lecteur :

528 - Séverine, idem, p. 149.
529 - Séverine, *En marche...*, Paris, H. Simonis Empis, 1896, p. 50.
530 - Théodore de Banville, « Le puits Jabin », *Scapin*, numéro exceptionnel, 1876.
531 - *Mémorial de la Loire*, 06 février 1876.
532 - Op. cit., 09 février 1876.

« Sur mes joues, d'autres larmes ont coulé que celles que je versais moi-même des bras convulsifs se sont noués à mon cou. J'ai senti battre, contre mon cœur désolé, des cœurs bondissant d'aiguë souffrance. »[533]

Les phénoménologues n'auraient pas formulé mieux le processus d'empathie dans cette vallée de larmes. Ce dernier, nous le verrons plus loin, renforce le sentiment de communauté et participe à la construction d'une conscience de corps, que les gestes ne permettent pas de construire, puisque les ingénieurs se sont appropriés ces gestes et les initiatives. Une prise de conscience du processus traumatique chez les femmes, réputées plus vulnérables, apparaît à l'époque sans réflexion thérapeutique, par contre. Le docteur Riembault décrit les réactions de deux femmes face à la mort de leur mari lors de la catastrophe de Méons. L'une exprime sa douleur de manière théâtrale en se contorsionnant de douleur et en hurlant. Riembault qualifie arbitrairement cette femme de comédienne. L'autre femme, la douce Marie Gouilloux, reste calme et sombre dans la folie:

« Marie Gouilloux succomba sous le poids de sa douleur. Elle devint folle ; sa folie était douce comme elle. On la voyait errer dans les villages, demandant au passant le chemin d'un pays inconnu et lointain où elle devait retrouver le père de ses enfants ! Elle voulait partir au plus tôt ; elle avait hâte de le rejoindre. Trois mois après, en effet, cette pauvre femme, pleine de jeunesse, d'amour et de beauté, le rejoignit dans la tombe ! »[534] .

Louis Simonin évoque cette jeune femme dans *La vie souterraine* puis Hector Malot s'en inspire dans *Sans famille* ; elle croise Rémi et Mattia :

« Comme nous approchions des bâtiments une jeune femme à l'air égaré, aux cheveux flottants sur les épaules et traînant par la main un petit enfant, vint au-devant de nous, et m'arrêta. Voulez-vous m'indiquer un chemin frais ? dit-elle. (…) Je te demande ce chemin parce que je suis sûre d'y rencontrer Marius. Tu as connu Marius? Non. Eh bien, c'est le père de mon enfant. Alors quand il a été brûlé dans la mine par le grisou, il s'est retiré dans ce chemin frais ; il ne se promène plus maintenant que dans des chemins frais, c'est bon pour ses brûlures. Lui il sait trouver ces chemins, moi je ne sais pas ; voilà pourquoi je ne l'ai pas rencontré depuis six mois. Six mois, c'est long quand on s'aime. Six mois, six mois ! »[535]

Les aliénistes auraient vite classé le cas de Marie Gouilloux parmi les cas d'hystérie, dans les années 1890. En tout cas, les catastrophes suscitent une littérature des corps errants, morts ou vivants, d'automates ambulatoires[536], des êtres corps. Dans le journal *Le grisou*, une nouvelle relate la disparition d'un jeune mineur dans un puits de mine le jour de son mariage. Soixante ans passent et le jeune homme réapparaît dans le puits de mine, identique au jour de son mariage. Sa fiancée, restée célibataire, le reconnaît et les deux amants meurent dans une dernière étreinte. Symboliquement, la fiancée ne pouvait faire le deuil de son homme étant donné qu'elle n'avait retrouvé pas son corps. En effet, certains corps n'étaient pas identifiés et d'autres pas retrouvés : les histoires de revenants jalonnent les légendes de la mine. Soulignons au passage la parenté avec la Grande Guerre à ce

[533] - Séverine, *En marche…*, p. 58-59.
[534] - Dr Alfred Riembault, *Hygiène des ouvriers mineurs dans les exploitations houillères*, Baillière, Paris, 1861, p. 38.
[535] - Hector Malot, *Sans Famille*, t. II, Paris, E. Dentu, 1879, p. 37-38.
[536] - Jean-Claude Beaune, *Le vagabond et la machine, essai sur l'automatisme ambulatoire, médecine, technique et société en France, 1880-1910*, Champ Vallon, 1983, 400 p.

propos[537]. Retrouver le corps est important pour le travail de deuil : le *Mémorial de la Loire* relate le cas de deux femmes qui se disputent le corps d'un mineur défiguré suite à la catastrophe du Puits Jabin[538]. Les funérailles qui devraient accompagner le travail de deuil, la séparation progressive du corps s'effectuent également de manière traumatique car la famille est écartée du corps, des cercueils, d'ailleurs tous identiques et donc non personnalisés. Dans le cortège, les officiels, les patrons et les ecclésiastiques sont prioritaires derrière les cercueils et donc empêchent le contact avec les morts. Ce « dessaisissement des corps » a été également souligné par Jean-Paul Burdy à propos des mineurs du quartier stéphanois du soleil[539]. A l'église, une fois les officiels, ecclésiastiques et notabilités entrés, la place manque pour les familles qui restent à l'extérieur ou en retrait : fig. 53. Fig. 54 : au cimetière, la haie des hauts-de-forme et des mitres empêchent de voir les inhumations. En quelque sorte, ces funérailles sont une remise en ordre des corps selon les hiérarchies de la société rompant avec l'hystérie qui suit l'explosion :

> « Je sais des familles qui n'ont pas pu rejoindre leur mort; des femmes qui pleuraient en tenant des fleurs, des médaillons funéraires, suppliantes derrière la haie des capotes bleues et des mineurs, venus à pied de Firminy, de la Ricamarie, de Rive-de-Gier même, délégués par leurs syndicats, qu'on a empêchés de se joindre au cortège.»[540]

A travers les épreuves collectives, les mineurs construisent peu à peu une conscience communautaire de corps à travers « la constitution d'une mémoire de la mort à la mine, et par la mine »[541] . C'est au moment des catastrophes (grisou ou fusillades), que les mineurs font corps : « elles ressoudent périodiquement la communauté minière face aux compagnies, aux pouvoirs publics ; face aussi au reste de la classe ouvrière et l'opinion publique nationale et internationale »[542]. Les cris des femmes expriment la douleur du corps collectif. Egalement, « ce sont sans doute les femmes, porteuses de la mémoire familiale (et aussi porteuse des mineurs décédés), sont aussi porteuses de la mémoire la plus vive de la mort à la mine »[543]. Séverine explique que lors des funérailles des victimes du puits de la Manu, les hommes murmurent « Fourmies, Fourmies »[544], alors que l'armée encadre le cortège. Dans le *Réveil des mineurs* du 15 décembre 1891, les représentants de la Fédération des mineurs de France au moment où ils voulaient rejoindre la tête du cortège avec la couronne de la Bourse du travail furent menacée des baïonnettes pointées sur leur poitrine. Les syndicalistes forcèrent le passage au risque de se faire trouer le corps. Cet incident rappelle l'épisode récent de Fourmies[545]. Séverine encore utilise une très belle métaphore pour exprimer la douleur du corps, suite à cet incident :

---

[537] - Jay Winter, *Entre deuil et mémoire : la Grande guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Colin, 2008, 309 p.

[538] - *Mémorial de la Loire,* 06 février 1876.

[539] - Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne : 1840-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 127-128.

[540] - Séverine, *En marche…,* p. 53. Sur cet incident, voir également *Le Réveil des mineurs*, 15 décembre 1891.

[541] - Jean-Paul Burdy, op. cit., p. 126.

[542] - op. cit., p. 127.

[543] - idem, p. 127.

[544] - Séverine, *En marche…*, p. 53.

[545] - A propos de Fourmies, Odile Roynette, dans « L'armée dans la bataille sociale », *Le Mouvement social*, n°179, 1997, écrit : « Les corps, la chair faite mur se substituent à Fourmies aux matériaux traditionnels de la barricade » (p. 42)

« La couronne de la Bourse du travail a été trouée d'un coup de baïonnette, et ses immortelles ont égoutté rouge tout le long du chemin. »[546]

Cette conscience a pour centre les traumas corporels et psychologiques. Cette martyrologie soude les mineurs autour des souffrances des corps. Elle est ravivée par la découverte d'ossements dans les galeries : « La découverte épisodique d'ossements de victimes de catastrophes anciennes entretient de façon macabre la mémoire des disparus que les travaux de sauvetage n'avaient pu atteindre sur le moment. En 1903, un rapport de l'ingénieur des Mines du Soleil au Préfet rend ainsi compte de la découverte du « squelette d'une victime inconnue de la catastrophe du 3 juillet 1885. La victime était prise sous (une) benne, jusqu'à mi-corps, la tête en dehors et recouverte par du charbon menu (…). L'identification de ces restes humains n'a pu être établie. Six cadavres ont été retrouvés en 1891 ; en 1896, on avait rencontré trois squelettes dans le niveau de Saint-Louis, et les 31 mars, 14 avril, 9 mai 1899, quatre nouveaux squelettes (…). Leur identité n'a pu être établie (…). Depuis lors, six nouvelles victimes ont été découvertes, de sorte que le nombre de cadavres à retrouver encore doit être fixé à vingt. »[547]. Peut-être influencée par le goût du macabre du XIX^{e} siècle, en particulier de sa fin, Séverine en rajoute :

« Au-dessous, s'étend une exploitation ; et comme la terre a joué, les morts descendent ; Le herscheur, couché sur le dos et piquant le charbon, voit quelquefois à son coup de pioche, apparaître une tête de macchabée, aux lèvres rongées, aux yeux liquéfiés… et qui lui pleure des vers dessus ! Il prend un avant-goût de ce que le grisou fera de lui un peu plus tôt, un peu plus tard »[548]

Le dessin de la première du journal *L'Eclaireur de la Loire* du 4 décembre 1887 (fig. 56) traduit ce sentiment, confirmé par Séverine « A Saint-Etienne, dit-elle, les couches du sol sont si minces que, souvent, les mineurs qui travaillent sous les cimetières reçoivent la poussière des morts »[549]. Le souvenir est accentué par la visibilité des cimetières sur les collines :

« On distingue vaguement, sur la colline en face, le cimetière qui couronne le faubourg du Soleil. Ses flancs aussi sont bourrés de mineurs ; nous y avons conduits, l'autre jour, les soixante cadavres du puits de la Manu. Sur la gauche encore, en haut d'une éminence, est le cimetière de Montheaux. »[550]

[546] - Séverine, op. cit., p. 54.
[547] - id., p. 128.
[548] - Séverine, *Pages mystiques*, Paris, H. Simonis Empis, 1895, p. 67. Pour une analyse sur la mort de masse sur le front de la grande Guerre, voir Guillaume Cuchet, « L'au-delà à l'épreuve du feu », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°4, 2002, p. 117-130.
[549] - Jules Renard, *Journal*, 14 décembre 1891.
[550] - Séverine, *Pages mystiques…,* p. 69.

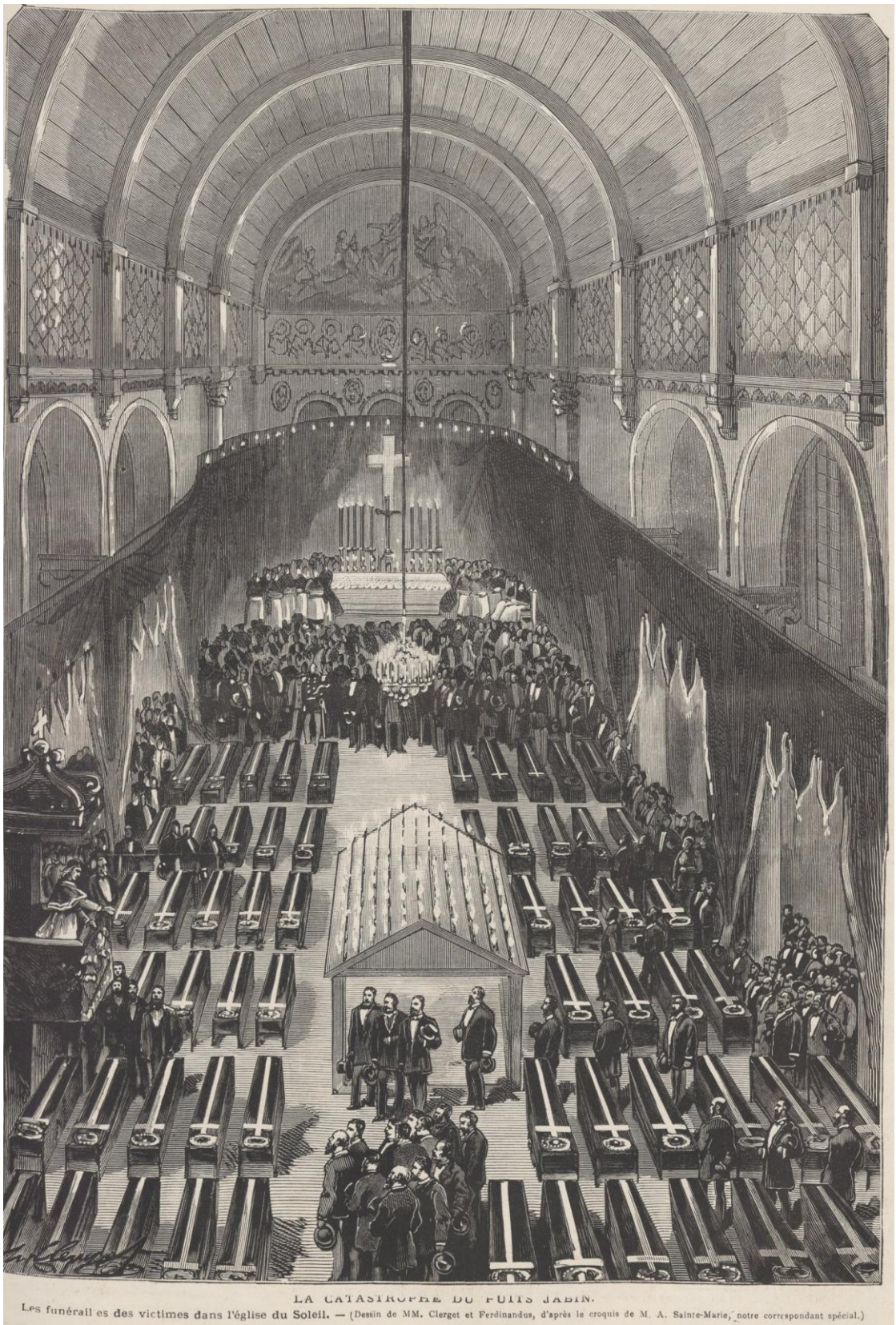

Fig. 54 : gravure, *Le Monde illustré*, 12 février 1876.

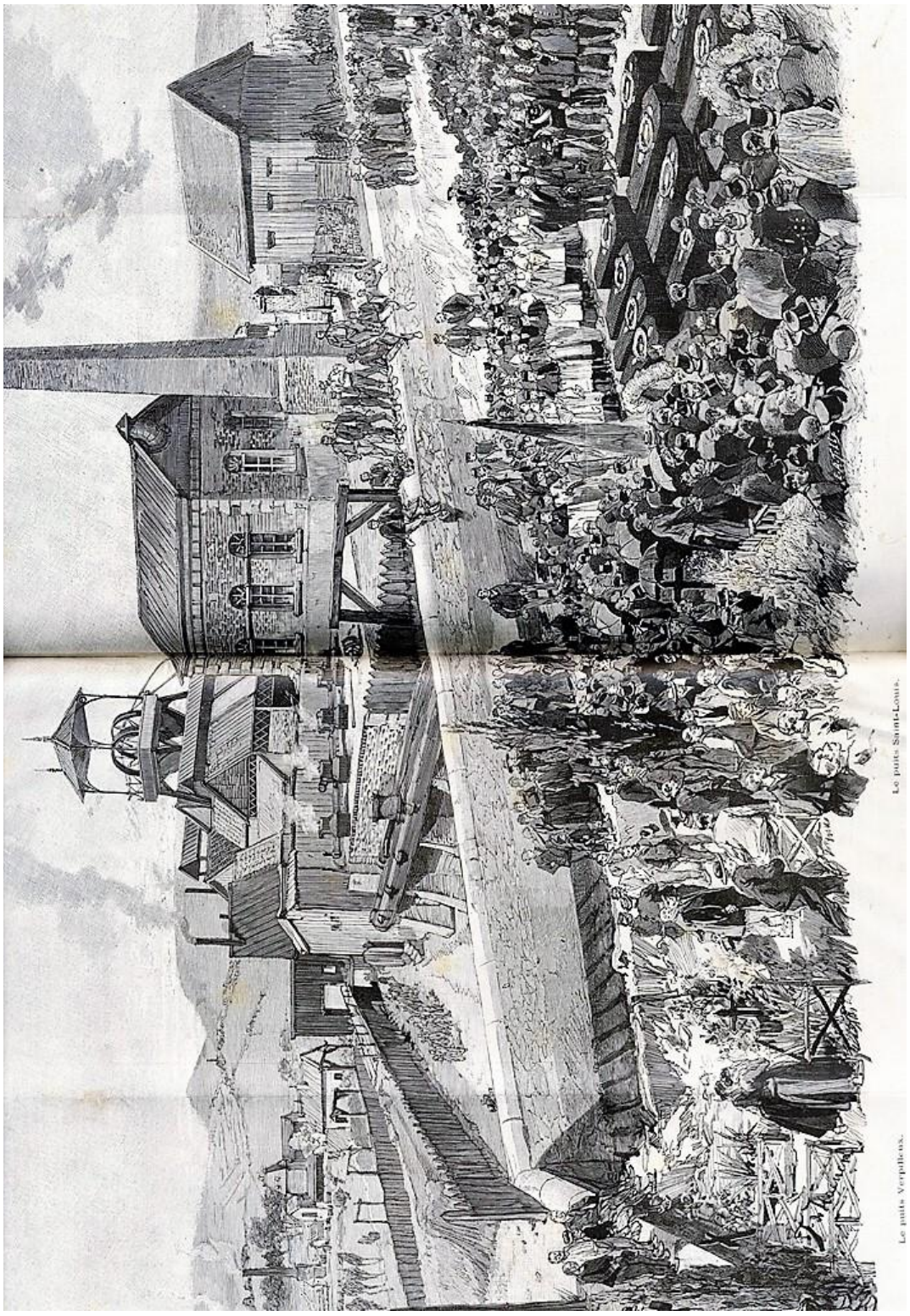

Fig. 55 : gravure, *L'Illustration*, 6 juillet 1889. Enterrement des victimes de la Catastrophe de Verpilleux au cimetière du Soleil en 1889.

Au cimetière seulement, les familles se recueillent sur les cercueils enterrés côte à côte de manière impersonnelle ; le parallèle avec les cimetières militaires est saisissant :

> « Les ouvriers ont sous les yeux, avant de descendre au travail, la quintuple rangée des défunts de Verpilleux et ceux de Chatelus et ceux de Jabin. Ceux de Villebœuf sont là-bas, en face, sur cette colline où les croix blanches, ailes déployées, mettent comme un vol de colombes. »[551].

Suite à sa visite au cimetière Saint-Claude, la journaliste Séverine renforce le parallèle militaire :

> « Voilà le bataillon du puits Chatelus ; le bataillon du puits Verpilleux ; le bataillon du puits Villeboeuf ! Raffet a imaginé la Revue des spectres de la Grande armée ; des grognards, victorieux de la Grande Europe – qui tentera de l'ébaucher jamais, la Revue des fantômes du Grand Combat de la vie, des conscrits de la misère, des vétérans du travail ?
>
> Toutes leurs tombes sont de même dimension ; cependant, parmi eux, il y avait des adolescents de seize ans, si chétifs qu'ils n'en paraissaient guère que douze ! Et une oppression de cauchemar vous prend, à voir, par lots de cents ou cent cinquante sépultures, toujours la même date, toujours la même notation d'endroit ! L'horreur, en ce pays de gnômes et de légendes, touche souvent au fantastique… Le grisou est « quelqu'un »[552].

Le travail de deuil est d'autant plus difficile que les familles ne peuvent s'occuper des sépultures pour des raisons financières et transférer leur travail de deuil du corps sur un espace personnalisé. Séverine décrit très bien d'ailleurs ce travail de deuil du corps, de transfert sur un objet transitionnel lors de sa visite chez une jeune veuve :

> « Et tandis qu'elle se blottit contre moi, comme pour me demander asile contre la vérité, j'aperçois, accrochée au mur, au chevet du lit conjugal (de ce lit où les époux se sont connus, aimés, ont fait de la vie, la couronne en perles noires qui, hier, ornait le cercueil, que l'on y reportera demain, quand la bière aura été mise en terre et la croix plantée. »[553]

L'anonymat des corps, le dessaisissement, la désintégration par une mutation progressive, la mort sérielle, l'aliénation par le travail marquent les corps. Séverine écrit pour s'opposer à ce dessaisissement, tente par l'écriture de leur redonner chair, leur retrouver une identité face à l'anonymat des corps en série :

> « Je vais de préférence vers les morts de Villebœuf. C'est que j'ai escorté les victimes de la première explosion ; visité quelques-uns des blessés qui ont succombé ; connu tous ceux qui furent frappés, lors du second et du troisième accident, cinq jours plus tard ! Ce sont eux dont les tombes s'adossent à la muraille [*voir fig. 56*] ; et, l'un après l'autre je relis les noms.

[551] - Séverine, *En marche…,* p. 58.
[552] - Séverine, *Pages mystiques*…, p. 67-68.
[553] - Séverine, *En marche…,* p. 63.

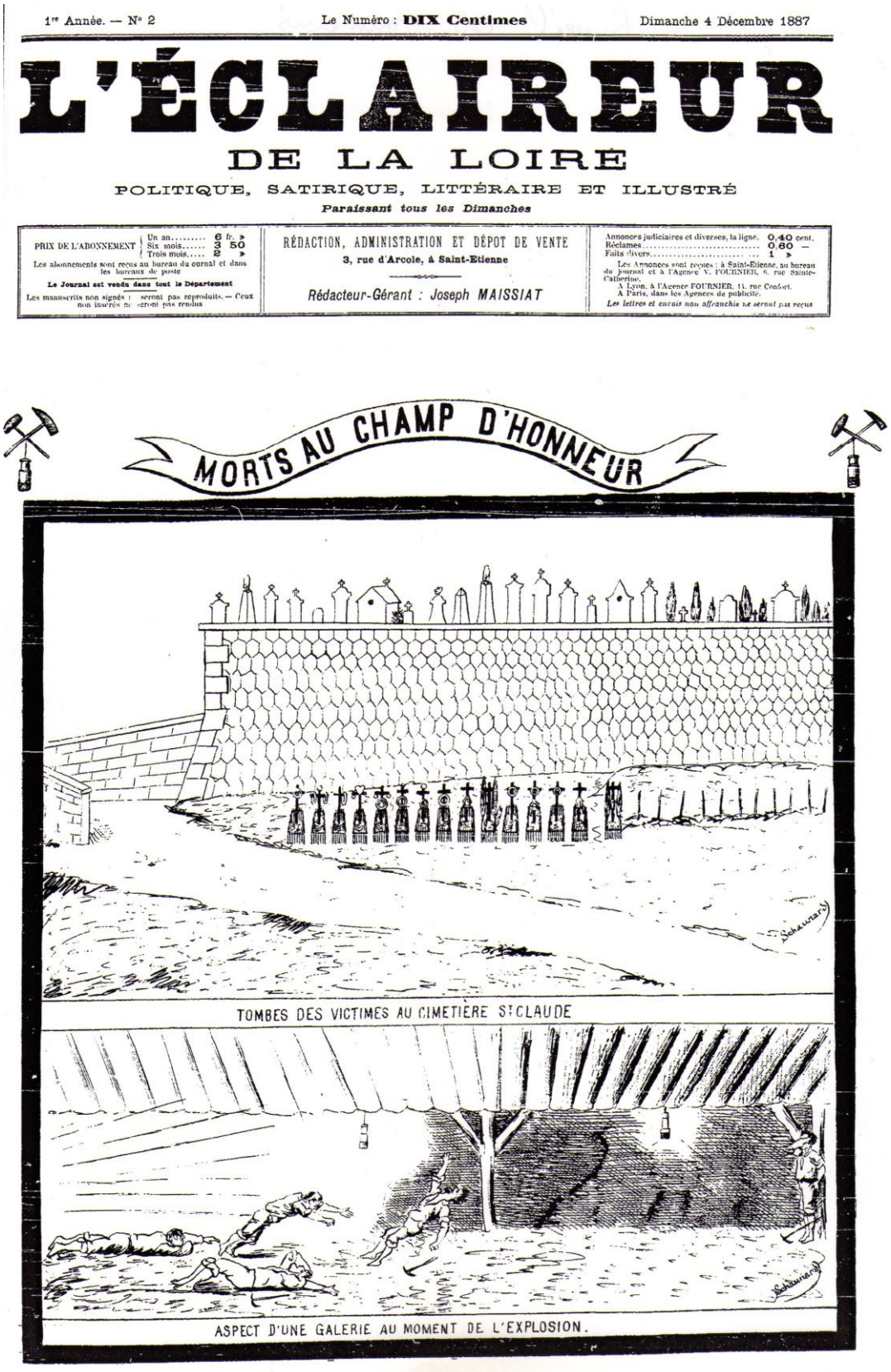

1re Année. — N° 2 | Le Numéro : **DIX Centimes** | Dimanche 4 Décembre 1887

L'ÉCLAIREUR
DE LA LOIRE

POLITIQUE, SATIRIQUE, LITTÉRAIRE ET ILLUSTRÉ

Paraissant tous les Dimanches

PRIX DE L'ABONNEMENT : Un an..... 6 fr. — Six mois..... 3 50 — Trois mois..... 2 » — Les abonnements sont reçus au bureau du ournal et dans les bureaux de poste

Le Journal est vendu dans tout le Département

Les manuscrits non signés ne seront pas reproduits. — Ceux non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET DÉPOT DE VENTE
3, rue d'Arcole, à Saint-Etienne

Rédacteur-Gérant : Joseph MAISSIAT

Annonces judiciaires et diverses, la ligne. 0.40 cent.
Réclames..... 0.60 —
Faits divers..... 1 »
Les Annonces sont reçues : à Saint-Etienne, au bureau du journal et à l'Agence V. FOURNIER, 6, rue Sainte-Catherine.
A Lyon, à l'Agence FOURNIER, 11, rue Confort.
A Paris, dans les Agences de publicité.
Les lettres et envois non affranchis ne seront pas reçus

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

TOMBES DES VICTIMES AU CIMETIÈRE ST CLAUDE

ASPECT D'UNE GALERIE AU MOMENT DE L'EXPLOSION.

Fig. 56 : *L'Eclaireur de la Loire*, 4 décembre 1887.

Celui-là, Crouzet, avait été dépouillé de sa peau comme une anguille, le misérable, quand il fut transporté, et me fit appeler, à l'hôpital. Son corps n'était qu'une plaie d'où la sang suintait ; sa voix n'était qu'un hurlement ! Je suppliai qu'on le mît au bain, afin de lui éviter cette torture du contact de l'air ; et les Sœurs, après avis du médecin, s'y empressèrent. Il mit quarante-huit heures à mourir ! Ces deux autres, dont l'état-civil est remplacé par cette mention : *Inconnu*, furent enfouis là sans que personne les eût réclamés ou suivis. Nul ne pleura sur eux, nul n'accompagna personnellement leur cercueil – il y a, dans un coin de village une bonne femme de mère, une promise qui s'étonne et se désole du long mutisme de l'absent. Mais ils ont un cadre de bois, une croix, et des couronnes, comme les autres ; les camarades y veillent. Je ne vois guère que trois ou quatre tombes (pas plus, sur quatre-vingt-dix !) d'abandonnées. Ce sont celles des pauvres gars dont les veuves inconsolables ont reconvolé : il ne faut pas mécontenter le nouveau en prenant soin de l'ancien !»[554]

« Tout à coup, je m'arrête, vraiment stupéfiée ! Contre une des croix, au-dessus du nom – Duplot – (…) une réduction de galerie minière, de chantier, avec des boisages, ses bennes, la houille luisante et prismée d'aniline ! Quelques pas plus loin, où gît Cancade, même chose ! Mais, cette fois, c'est l'entrée du puits ; la « recette » de Villebœuf, qui est représentée avec une minutie de détails extraordinaire. Et les bras me tombent à cette inconscience : sur le tombeau de la victime, le portrait de l'assassin ! C'est, m'explique-t-on, les enfants de l'assassiné, qui, sous la lampe, le soir, se sont appliqués à reproduire exactement l'image de qui les fit orphelins. L'aîné la connaît bien, la mine… il y a remplacé le défunt ! Quand le fléau l'aura mangé à son tour, par ordre d'âge, ses cadets lui succéderont. »[555].

Mais au fond, cette maquette est le crucifix du mineur.

Le but de Séverine, militante et journaliste, est de provoquer l'empathie du lecteur, pour le convaincre de verser de l'argent aux caisses de secours. Suite aux catastrophes du Puits Pélissier de juillet-août 1890, ses articles dans *Le Gaulois* relatant les évènements produisent un énorme élan de de générosité et de dons de la part des Rothschild, de Mme Boucicaut, de la duchesse d'Uzès, et de biens d'autres. Les écrits de Séverine participent d'une démarche d'économie morale, dans le sens conceptualisé par Didier Fassin, à partir d'Edward P. Thompson : « on considérera l'économie morale comme la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des sentiments moraux, des émotions et des valeurs, des normes et des obligations dans l'espace social. »[556]. De même en 1889, un fonds d'aide aux accidentés des mines et à leur famille est créé grâce à un don d'un richissime industriel à sa mort, Hippolyte de Sauzéa. La Fondation Sauzéa conditionne ses aides à la bonne moralité du requérant , vérifiée grâce à une enquête[557]: économie… morale.

La mise en scène des scènes pathétiques ponctuent également les œuvres des artistes locaux. Les sculptures de Victor Zan résonnent en écho à la grandiloquence de Séverine.

---

554 - Séverine, *Pages mystiques*…, p. 68-69.
555 - op. cit, p. 69.
556 - Didier Fassin, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n°6, 2009, p. 1257.
557 - Voir AMSE 1Q76 à 81.

Fig. 57 : *Les victimes du grisou*, Victor Zan, 1906. Bourse du travail de St-Etienne.

Fig. 58 : *La grève et ses conséquences*, Victor Zan, 1905. Bourse du travail de St-Etienne.

Les deux sculptures de Victor Zan exposées côte à côte à la Bourse du travail de Saint-Etienne au style pompier ou naturaliste résonnent entre elles : *Les victimes du grisou* (fig. 57) et *La grève et ses conséquences* (fig. 58). Elles s'inspirent toutes deux de *La Liberté guidant le Peuple* de Delacroix (et du radeau de la Méduse pour *le Grisou*, en particulier le corps de droite ; les mineurs sont souvent comparés aux marins), mais c'est l'Egalité que semble symboliser la femme à gauche. Sur l'un figure des hommes, sur l'autre des femmes (devant le cadavre d'un homme). Chacun fixe des types de souffrance, avec deux temporalités : sur *Les victimes du grisou*, celle instantanée de l'accident, sur *La grève et ses conséquences*, la souffrance du deuil, d'une balle tirée par la garde, ou celle de la faim et de la misère. Ces deux hauts reliefs empruntent divers éléments à l'iconographie religieuse: sur *Les victimes du grisou*, l'homme debout par sa tenue et la position de ses bras peut rappeler le Christ, rénovant la thématique du Christ ouvrier ; sur *La grève et ses conséquences*, la mère et l'enfant, le voile de la vieille femme mais également les trois femmes devant le cadavre d'un homme semblent charger de références religieuses. Les souffrances qui assaillent les mineurs et leur famille figurent de nouveaux fléaux de Dieu. Ces deux œuvres peuvent s'intégrer dans le contexte du regain religieux de la fin du XIX^{e} siècle et du christianisme social suite à l'encyclique *Rerum novarum* : les œuvres naturalistes rénovent les thèmes religieux en insérant des thématiques sociales[558]. *Les derniers moments de Saint François d'Assise,* peint par José Frappa vers 1880 et acquis par Saint-Etienne, s'insère vraisemblablement dans ce mouvement : fig. 59.

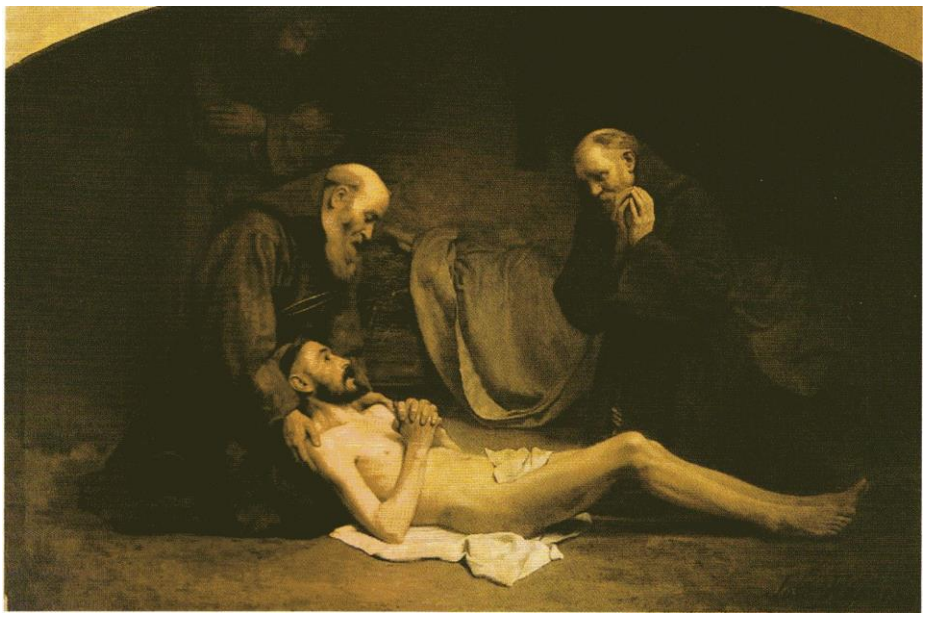

Fig. 59 : *Les derniers moments de Saint François d'Assise,* José Frappa, vers 1880. Musée d'Art moderne de Saint-Etienne

Misérabilisme, fatalisme, voir dolorisme constituent les *leitmotivs* des œuvres naturalistes au style souvent pompier de la fin du XIX^{e} siècle. Les mêmes éléments, l'épuisement des corps, les grèves tragiques, la mort, la faim, reviennent dans le tableau sur les mineurs de Jean-Paul Laurens pour la

[558] - Gabriel B. Weisberg, « Des thèmes naturalistes en des temps changeants », in Gabriel B. Weisberg (dir), *L'illusion de la réalité. Peinture, photographie, théâtre et cinéma naturalistes, 1875-1918,* Bruxelles, Fonds Mercator, 2011, p. 71-76

préfecture de la Loire (fig. 60) et dans une série de gravures d'Adrien Godien dans la conservatrice *Revue forézienne* en 1906 : fig. 61, 62, 63, 64. L'iconographie des corps à terre ponctue les œuvres, des corps terrassés vaincus dans leurs soulèvements, tombés par terre, comme autant de cousins de Gavroche, qui reflètent une certaine complaisance misérabiliste, mélodramatique des artistes.

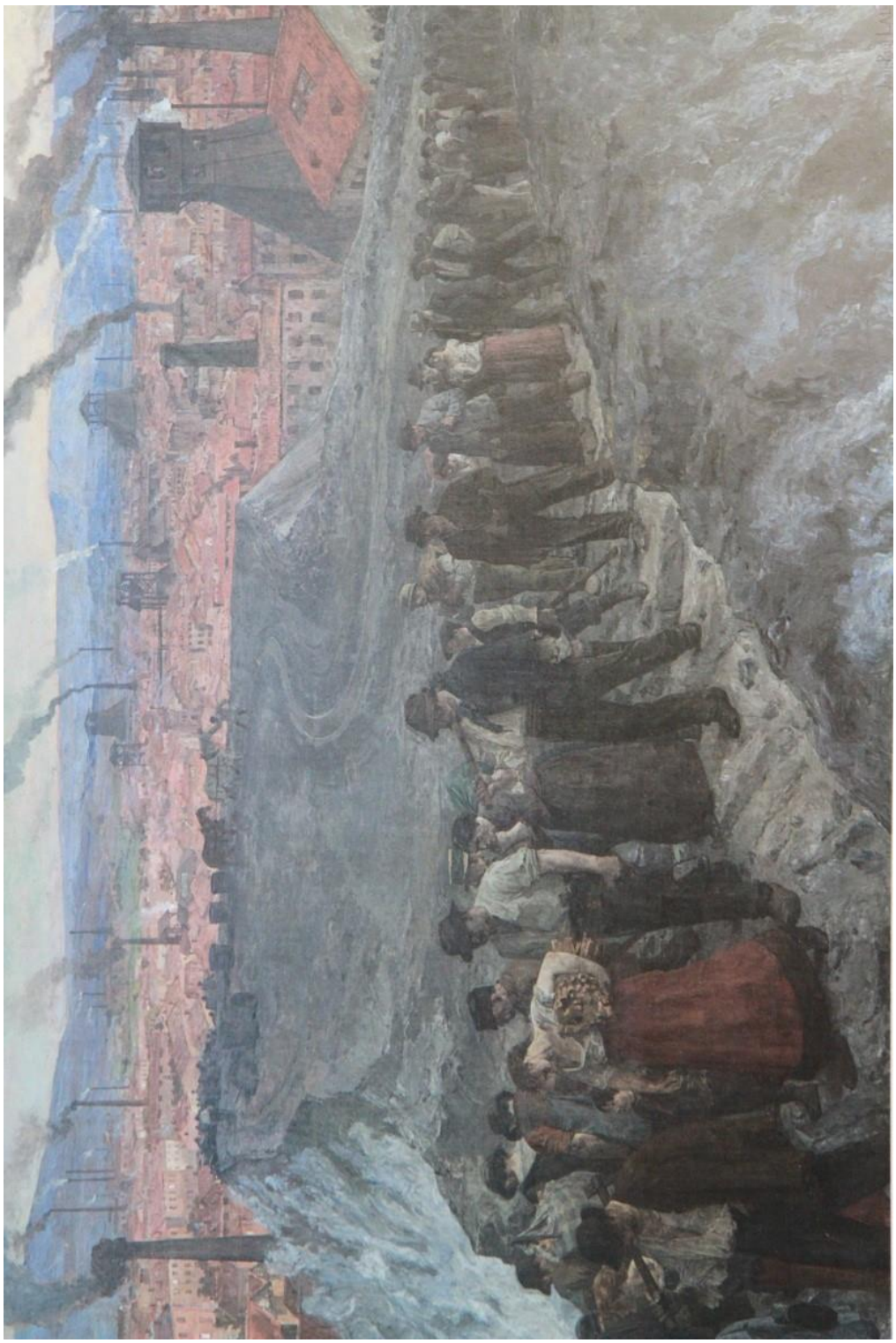

Fig. 60 : *Les mineurs*, Jean-Paul Laurens, 1904, 146 × 115 cm. Hôtel de préfecture de la Loire.

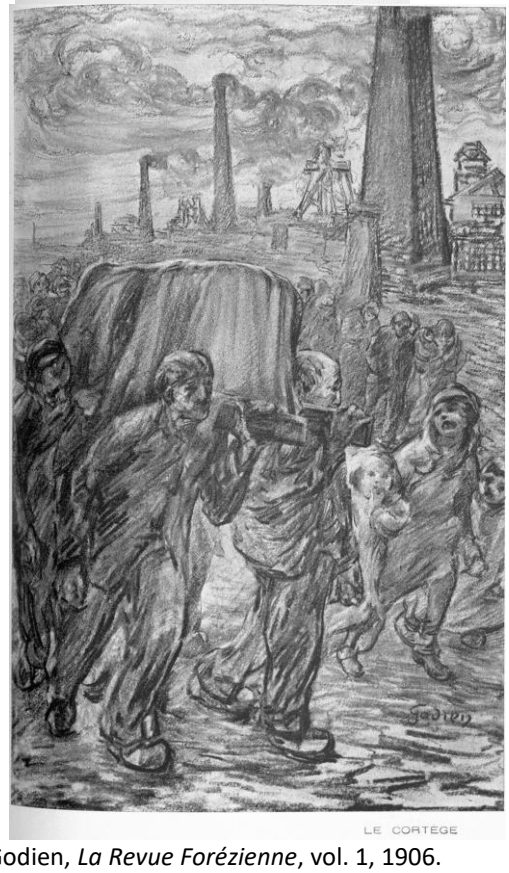

Fig. 61, 62, 63, 64 : gravures d'Adrien Godien, *La Revue Forézienne*, vol. 1, 1906.

Victor Zan s'est peut-être inspiré des œuvres du peintre naturaliste Fernand Pelez (fig. 65 et 66), mais également de la peinture française du XVII[e] siècle, en particulier avec son bas-relief représentant la Charité de 1926 apposé sur le fronton de la Charité de Saint-Etienne : fig. 67.

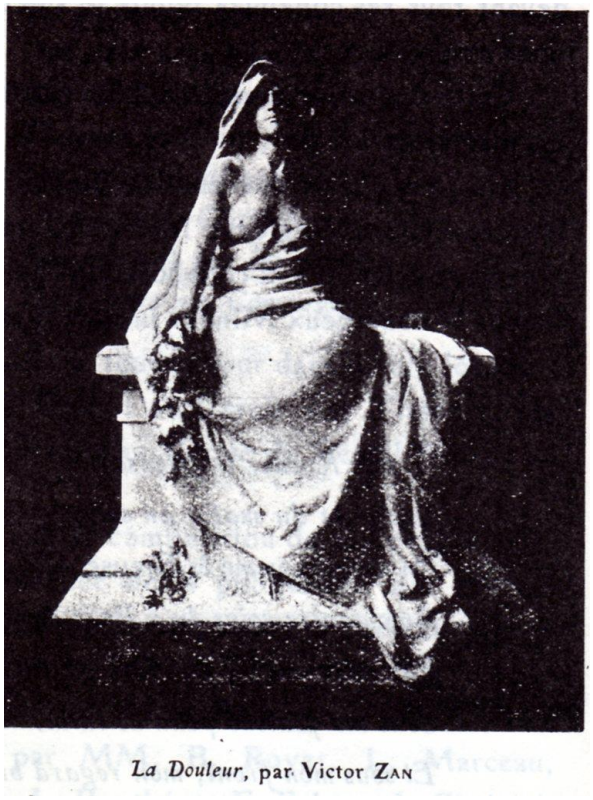

La Douleur, par Victor Zan

Fig. 65 : in Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1906.

Fig. 66 : Fernand Pelez, *Sans asile ou Les Expulsés*, 1884, Musée du Petit Palais, Paris.

Fig. 67 : *Caritas*, Victor Zan, 1926.Hôpital de la Charité de Saint-Etienne.

Face à la misère, étant donné l'échec de la grève, les pauvres doivent se résoudre à la fatalité du recours à la charité. D'ailleurs, en 1892, un asile de nuit est ouvert à Saint-Etienne et la *Revue stéphanoise et forézienne* consacre un long article sur les vieux nécessiteux de l'Hospice de la Charité dans ses numéros de juin, juillet et août 1897.

Dans les œuvres d'art, la misère marque ses stigmates sur les femmes par la représentation de leur poitrine sèche et tombante, tarie du lait nourricier, portant de pauvres enfants dans les bras. Les représentations se focalisent ainsi sur la partie du corps de la femme qui est censée la définir (fig. 58, 65 et 67). L'homme est touché dans sa force, dont est montrée l'usure par le travail : le vieil ouvrier, que l'hospice guette, est privilégié dans ce naturalisme, en particulier dans le tableau de José Frappa, représentant un vieux mineur qui serait Michel Rondet, le fondateur du Syndicat des mineurs : fig. 69. Ce naturalisme de la fatalité est utilisé également par le syndicalisme. En 1906, la CGT fait ériger à La Ricamarie une statue de Michel Rondet (fig. 69) le représentant en vieux mineur dont les stigmates du travail à la mine parcheminent les muscles et le corps (fig. 70). Ces deux représentations d'un Rondet mineur sont imaginaires, car ce dernier ne descendait plus au fond depuis longtemps à l'âge auquel il est représenté. Cependant, elles célèbrent le combat du syndicaliste à partir des années 1880, qui, relayé par d'autres syndicalistes, aboutit au vote de la loi des huit heures de travail dans les mines en 1905, pour faire reconnaître l'usure prématurée des corps qu'entraîne le travail à la mine. Très affaiblis après 45 ans, peu travaillent à l'abattage passé cet âge[559]. Les causes de l'usure, listées par Rolande

[559] - Rolande Trempé, « Travail à la mine et vieillissement des mineurs au XIX[e] siècle », *Le Mouvement social*, n°124, 1983, p. 134.

Trempé[560], relèvent du milieu et du travail : air de la mine, « anémie du mineur », efforts musculaires qui entrainent diverses pathologies aux yeux, aux rotules, aux muscles, à la colonne vertébrale[561], … et les accidents. Rajoutons également le problème des cadences qui ne permettent pas aux corps de récupérer. Les corrélations entre le repos des corps et l'augmentation de la productivité, qui nous paraissent aller de soi, demeurent longtemps inconnues, puis souvent rejetées[562]. Exceptionnelle est la décision du Conseil d'administration des verreries de Saint-Galmier de suspendre le travail du dimanche[563] dans les années 1870, apparemment, établie exclusivement afin que les ouvriers se rendent à la messe. La direction constate fortuitement que « la suspension du travail du dimanche a multiplié les forces des ouvriers et leur a donné une vigueur qui a augmenté le chiffre total de la production »[564].

Avant la Grande guerre, le sociologue réactionnaire, Jacques Valdour, peu enclin à l'empathie envers les ouvriers, se fait employer comme mineur à Saint-Etienne et décrit de près les atteintes de la mine sur les corps : les efforts musculaires qui l'épuisent, en même temps que l' « atmosphère confinée, emplie de poussière, humide et chaude »[565]. L'usure et le milieu fatiguent les physiques des mineurs prématurément :

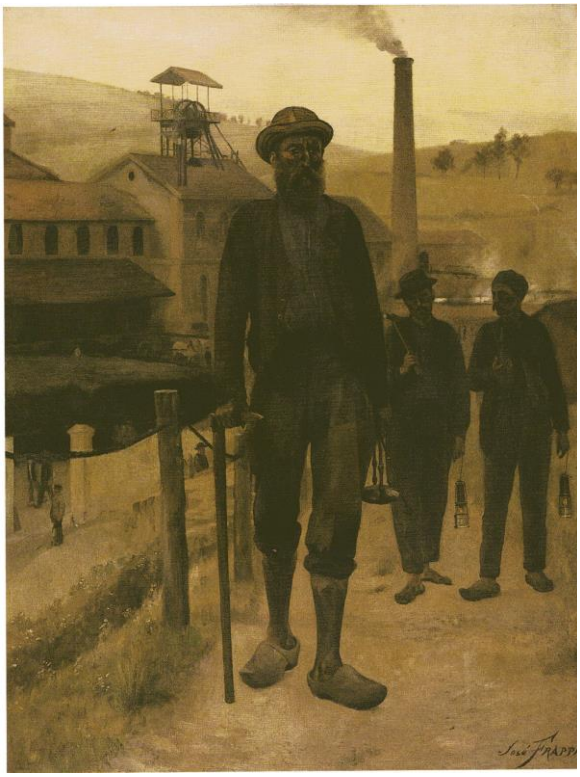

Fig. 68 : José Frappa, *Mineur stéphanois revenant du travail*, 1910-1911. MAM Saint-Etienne.

« L'aspect physique de ces mineurs qui comptent un assez long temps de mine est caractéristique : ils présentent une remarquable décoloration des téguments ; leur visage est jaune terreux ou jaune verdâtre ; le plus souvent, les joues sont creusées, la face parcourue de rides précoces et profondes. Ils se plaignent d'avoir la vue rapidement fatiguée par la demi-obscurité dans laquelle ils travaillent ; ils doivent faire effort pour entrevoir dans la pénombre ; s'ils ne peuvent accrocher leurs lampes qu'en face d'eux-mêmes, les rayons qu'elles dégagent lassent leurs yeux. »[566]

La loi de 1898 sur les accidents du travail entraîne leur diminution d'après Jacques vadour, citant un porion (un « pion ») :

« Autrefois, il y avait plus d'accidents mortels en une semaine qu'il n'y en a maintenant en un an. Nous avions deux et trois morts par semaine, par suite surtout d'éboulements. C'était courant. On n'y faisait pas attention. On mettait les corps dans un coin,

560 - Rolande Trempé, op. cit., p. 138-147.
561 - Rolande Trempé, idem, p. 144-145.
562 - Robert Beck, *Histoire du dimanche, de 1700 à nos jours*, Paris, Editions Ouvrières, 1997, p. 269-271.
563 - Le repos dominical fut imposé par la loi en 1906.
564 - Pierre Pelletier, *Les Verriers dans le Lyonnais et le Forez*, Paris, chez l'auteur, 1887, p. 242-243.
565 - Jacques Valdour, *La Vie ouvrière : les mineurs : observations vécues*, Lille, Giard, 1919, p. 152.
566 - op. cit., p. 196.

sous des planches, et on achevait la journée comme si de rien n'était. Maintenant, nous n'avons pas plus de un ou deux morts par an. »[567]

Si la journée de huit heures est respectée à Saint-Etienne, d'après Jacques Valdour, contrairement à d'autres bassins en France où elle est contournée[568], les compagnies systématisent par contre le travail à la tâche, beaucoup plus fatiguant[569].

Jacques Valdour mène également une réflexion, *a priori* pionnière, sur l'usure mentale, une « mélancolie »[570] morbide, amenée par l'obscurité « physiquement et moralement déprimante »[571] et la psychose permanente de l'accident[572], entraînant des sortes de *burn out,* bien avant que ce terme soit inventé, c'est-à-dire « d'incendie ou de brûlure interne »[573], selon la signification du mot. Les mineurs subissent ainsi des coups de grisou mentaux !

Hormis chez Jacques Vadour les représentations reflètent certaines réalités, mais répondent aussi à une délectation de la misère, très présente dans la littérature mélodramatique de la fin du XIX[e] siècle, qui lorgne vers le pittoresque.

Fig. 69

Fig. 70

Statue de Michel Rondet, Joseph Lamberton, 1906. La Ricamarie.

[567] - idem, p. 215.
[568] - Rolande Trempé, id., p. 149.
[569] - Jacques Valdour, id., p. 205.
[570] - id., p. 215.
[571] - id.
[572] - id., p. 216.
[573] - Viviane Munroe et Nicole Brunette, « L'épuisement professionnel (burn-out) : un problème réel », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, n° 1, 2001, p. 165.

Chapitre II – Une nouvelle esthétique des corps

Du naturalisme au pittoresque

Le naturalisme vise à capter une réalité de manière quasi scientifique. Dans cet esprit, le peintre stéphanois José Frappa écrit même un traité où il enseigne les expressions du visage de manière scientifique en s'appuyant sur la physiognomonie de Lavater. Il entend fixer les expressions furtives du visage inhérentes aux sentiments, la « pathognomonique », « l'interprétation des mouvements par lesquels l'âme extériorise ses émotions »[571]. Il se réfère aux célèbres expériences de Duchenne de Boulogne sur les muscles du visage à l'aide d'électrodes[572]. Ses travaux furent loués par l'Institut psychologique international[573].

Fig. 71 : gravure, in José Frappa, *Les Expressions de la physionomie humaine*, Paris, C. Schmid éd., 1902, p. 85.

[571] - José Frappa, *Les Expressions de la physionomie humaine,* Paris, C. Schmid éd., 1902, p. 5-6.
[572] - op. cit., p. 15-16.
[573] - idem, p. 21.

Fig. 72 : Planche IV, in Charles Darwin, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Paris, Reinwald, 1874.

La figure (fig. 71), commentée par José Frappa[574], rappelle une photographie (fig. 72) de l'édition française du livre de Darwin, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, qui connut un fort écho à l'époque. Notons que Frappa ne précise pas cette référence qui nous parait implicite.

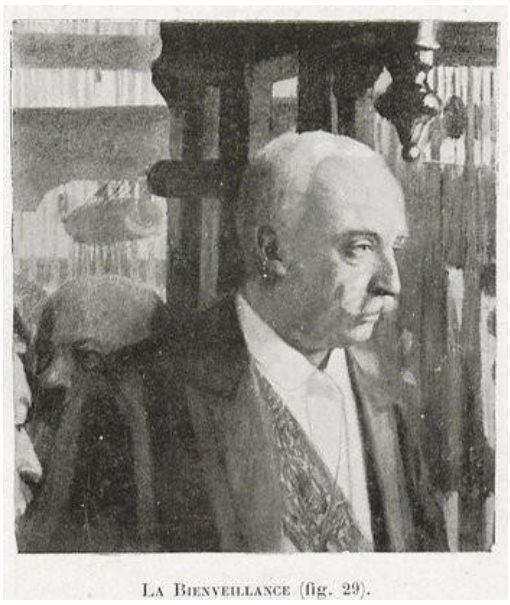

Fig. 73 : José Frappa, *Les Expressions de la physionomie humaine*, p. 65.

Fig. 73 : « La bienveillance, cette forme momentanée d'admiration et de bonté, qu'elle soit sincère ou simulée, se manifeste encore par l'élévation du sourcil qui montre la joie qu'on éprouve à vous voir et à vous écouter. Cette expression est rendue, avec toute la discrétion désirée, par le président Félix Faure (fig. 29) fragment du tableau *Félix Faure visitant l'atelier d'un ouvrier rubanier*. » Dévoilons l'ensemble du tableau à présent :

Fig. 74 : José Frappa, *Félix Faure visitant l'atelier d'un ouvrier rubanier*, 1898, Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne.

Fig. 74 : le président est au centre du tableau, illuminé par un halo de lumière, dominant de sa stature ce brave passementier. Plus que de bienveillance, c'est de paternalisme qu'il s'agit ici. Le décor et ce brave couple de passementiers petits et rondouillards, chacun à son poste de travail, forme une image éminemment pittoresque.

Cette recherche de réalité se double d'une quête du pittoresque, de la couleur locale, du soi-disant authentique. Ainsi, José Frappa a croqué cette trogne si pittoresque de Jacques Vacher (fig. 75), chansonnier ouvrier engagé célèbre à Saint-Etienne. Jean-François Gonon raconte cette quête :

> « Le peintre José Frappa – aussi éminent dans son art que familier est simple dans ses relations – était venu, un beau

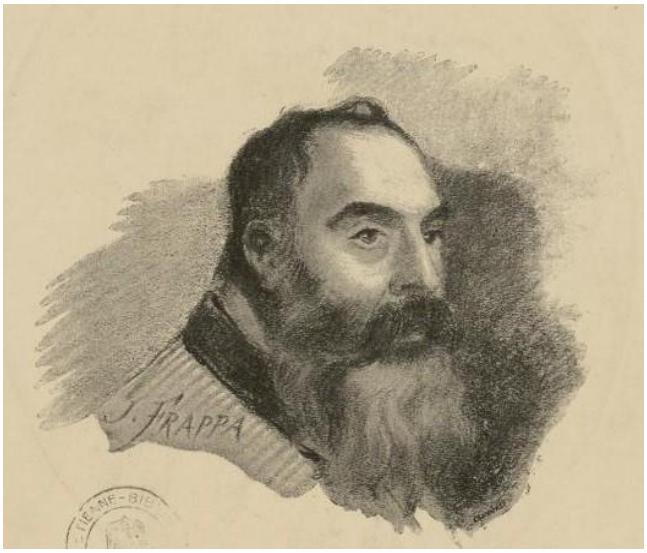

Fig. 75 : *Jacques Vacher*, estampe, José Frappa, s.d.

matin, dans l'atelier où j'étais occupé.

Eh bien, ami Gonon, me dit Frappa, après une chaude poignée de main, pouvons-nous avoir le brave Vacher aujourd'hui ? Je veux sa tête, savez-vous ?

Un artiste est un roi, lui répondis-je, sa tête, vous l'aurez ; dix minutes de tramway et elle est à vous. »[575]

Bienveillance, avec une pointe de condescendance, semble bien l'esprit de Frappa en face de ce monde ouvrier si pittoresque. Cette remarque paraît adéquate à propos de la démarche du peintre Albert Maignan, devant exécuter des fresques pour la Chambre de commerce de Saint-Etienne, au vue de cette lettre qu'il adresse au photographe Félix Thiollier en 1896 :

« Je voudrais une casquette bien fatiguée, bien démolie, j'aimerais encore mieux une coiffure spéciale au mineur, quelque chose correspondant au masque de mon puddler qui a donné tant de caractère à ma figure. Ils ont dans les mines du Nord une sorte de chapeau (…) qui a été utilisée par Meunier dans des petites statuettes de bronze qui sont au Luxembourg. N'y aurait-il pas quelque chose d'analogue à Saint-Etienne ? »[576].

Nous constatons ici que la quête du pittoresque, de la couleur locale obéit à une véritable mise-en-scène, à l'image de cette photographie de Félix Thiollier : fig. 76

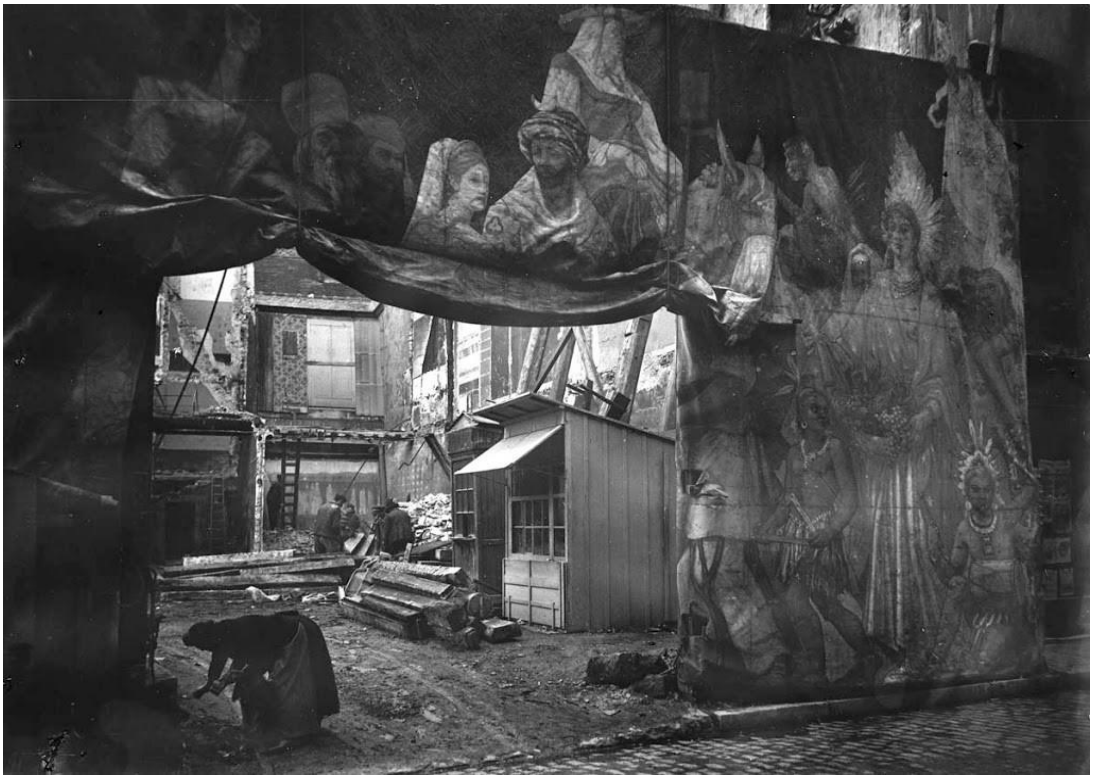

Fig. 76 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

[575] - Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, impr. L'Union typographique, Saint-Etienne, 1906, p. 333.

[576] - Lettre de Maignan à Thiollier, 7 février 1896, archives Thiollier (Fonds Boyer-Thiollier), cité par Thomas Galifot, *Félix Thiollier : photographies*, Musée d'Orsay, Paris, 2012, p. 54.

Thiollier mène ainsi Maignan : « dans les usines métallurgiques, les ateliers de passementiers, autour des puits de mines, lui signalant les attitudes caractéristiques de chaque catégorie d'ouvriers, recrutant des modèles et corrigeant chez ceux-ci les gestes conventionnels qu'ils se croyaient obligés d'adopter »[577]. Félix Thiollier, ancien patron rubanier, met en scène, ordonne les gestes des ouvriers, continue d'une certaine manière, sous prétexte d'authenticité, le dessaisissement des gestes et des corps par l'industrie nouvelle. Que reste-t-il de ces études dans la fresque ? Fig. 77 : des images stéréotypées, des forgerons aux torses nus sans basane (élément pourtant très pittoresque), répondant à une mythologie, des clichés, comme l'écrit Jean-Paul Burdy à propos des catastrophes minières : « auteurs célèbres ou poètes inconnus cherchent la rime autour des clichés traditionnels attachés à la mine et aux mineurs »[578]. Ce pittoresque s'insère dans toute une généalogie qui remonte au XVI^{e} siècle, qui présente une certaine idée de la Loire et de la région stéphanoise.

Fig. 77 : plafond peint par Albert Maignan de la Bourse du Commerce de Saint-Etienne (détail), 1896. Maison des avocats, Saint-Etienne.

[577] - Sébastien Mulsant, Un Historien du Forez, de l'art forézien et de l'art lyonnais : Félix Thiollier : sa vie, ses oeuvres (1842-1914), p. 65-66, cité par Thomas Galifot, op. cit.
[578] - Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne, 1840-1940,* Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 128.

Des typisations, fruits de leur milieu

La représentation pittoresque de la région stéphanoise puise, nous semble-t-il, ses références sur une certaine idée de la région forgée au XVI[e] siècle, par toute une littérature rabelaisienne[579] et la pastorale bucolique, *L'Astrée*, d'Honoré d'Urfé, qui se renouvelle au XIX[e] siècle avec, en particulier, à travers l'œuvre du photographe Félix Thiollier. Avec la photographie, « Les petits métiers sont désormais saisis en plein exercice. L'approche rompt avec les portraits posés antérieurs mais s'inspire toujours de l'art réaliste du XVII[e] siècle et de l'art théâtral et pictural contemporain (Courbet, Daumier, Degas, etc. »[580]. Dès 1828, Jules Janin fixe une sorte de pittoresque industriel dans sa description de Saint-Etienne :

> « Pour bien faire, il faut arriver à Saint-Etienne un beau soir, aux rayons couchants du soleil, quand l'astre éblouissant jette un dernier éclat sur le dôme d'épaisse fumée, éternel couvre-chef de l'antre où le Cyclope accomplit sa tâche à grand bruit. Saint Étienne est englouti dans une vallée profonde et triste; autant que Rome elle est la ville aux sept collines. Au fond de ses montagnes sans verdure et sans ombrage, et s'étendant, çà et là au hasard, elle s'inquiète assez peu d'obéir aux lois de la symétrie, aux exigences du paysage, à la chanson du psalmiste : « Je suis noire et je suis belle! » *Nigra sum sed formosa*! La ville est un chaos. L'entrée est une caverne ; il faut entrer par la rue de Lyon, comme on tomberait dans un précipice. Allons, courage, et parcourez cette rue étroite et bruyante, encombrée d'un peuple en guenilles, au visage noir, aux dents blanches »[581].

Le texte de Janin semble l'application des écrits de l'anglais Gilpin sur le pittoresque[582], de Price et de Walter Scott (cité par Janin[583]). « Comme éléments de décor, Price admet non seulement les châteaux et les palais mais aussi les taudis, les chaumières, les moulins et les intérieurs misérables de vieilles fermes et d'étables. L'enchevêtrement complexe des roues et des pièces mécaniques de bois d'un moulin à eau, combiné avec la mousse, les marques du climat et les plantes qui poussent à travers les joints des murs »[584]. Ainsi, Janin écrit :

> « Cette ruine était un four à chaux : encore un gouffre de fumée et d'infectes vapeurs, au milieu d'herbes desséchées, en présence d'une plate-bande de tulipes dont la tête était tristement penchée, faute de pluie. Je n'ai jamais vu de ronces pareilles »[585].

Le texte de Janin semble illustrer la définition de Gilpin à la fin du XVIII[e] siècle : « le paysage pittoresque se définit selon lui, par l'accidenté, le contourné mais aussi par la rudesse, voire la sauvagerie, par l'absence de symétrie, de régularité. A cela s'ajoute la délectation de l'âpreté, de la rugosité ; qu'il s'agisse de l'écorce du vieux châtaignier, de la forme tourmentée du chêne qui a survécu aux intempéries et aux agressions, de la présence de brousailles entremêlées, de la confusion des

---

579 - Voir Claude Longeon, *Une province française à la Renaissance. La vie intellectuelle en Forez au XVIe siècle*, Publications de Université de Saint-Etienne, 1975, 623 p.

580 - Lucie Goujard, « Photographie pittoresque. L'influence des modèles esthétiques traditionnels sur les photographies de la pauvreté », *Apparence(s)*, n°3, 2009. URL : http://apparences.revues.org/1052

581 - Jules Janin, *Contes fantastiques et contes littéraires*, Michel-Lévy frères, Paris, 1863, p. 290-291.

582 - William Gilpin, *Trois essais sur le beau pittoresque*, Londres, 1792.

583 - Jules Janin, op. cit., p. 304

584 - Francis D. Klingender, « Le sublime et le pittoresque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 75, novembre 1988, p. 3.

585 - Jules Janin, idem, p. 301.

branches agitées par le vent, en bref, de tout ce qui manifeste l'énergie de la *natura naturans*. »[586]. Le pittoresque, nous le constatons à la lecture de Janin, est associé au sublime : « le sublime naît, bien souvent, d'un détour par le pittoresque. Il prend appui sur les associations d'idées et de références historiques ou artistiques qui constitue ce dernier. »[587]. Monumentalité, force des éléments et jeux des ombres constituent le complément du pittoresque : « Dès les premières descriptions de forges et autres fours à chaux, le sublime trouve ainsi à se nourrir de l'évocation de la puissance menaçante des machines, de la lutte héroïque de l'homme avec les éléments, ou encore de la fascination mêlée de répulsion produite par le feu, les ténèbres, le fracas »[588]. Les silhouettes constituent un des thèmes du pittoresque associé au sublime, comme l'illustre ce passage du chapitre sur le « Forésien » des *Français peints par eux-mêmes* :

> « Passez maintenant dans une rue de Saint-Étienne, la plus large comme la plus étroite, la ville n'est qu'un atelier vous apercevrez des profils étranges, vous douterez de vous-même, de Dieu qui a fait l'homme, et des poètes qui ont créé la femme. En dessinant à la hâte quelques croquis dont l'expression sévère était déjà un écueil du sujet, peut-être n'avions-nous pas prévu qu'il faudrait s'arrêter quand d'autres profils d'hommes et de femmes, illuminés par un feu de forge sans cesse actif, plongés dans un clair-obscur, d'un effet puissant sous le pinceau, mais entièrement perdu dans une esquisse de mœurs, sombres néanmoins de dessin et de couleur, viendraient jeter un reflet désespérant sur le tableau. »[589].

Les Français peints par eux-mêmes – soulignons que l'introduction a été rédigée par Jules Janin - fixe l'image pittoresque des français de Paris et de la province et construit l'identité régionale des corps[590] que viennent parafer les écrits postérieurs de Jules Janin et Auguste Callet sur le gaga[591]. *Les Français peints par eux-mêmes* fournit également un type physique et vestimentaire de chaque habitants de la France. C'est l'élaboration du type provincial forézien : « la typisation s'emballe, chaque type provincial se subdivisant en plusieurs types. Sont mis au service des exigences esthétiques des modèles cognitifs et descriptifs relativement anciens, mais qui continuent d'informer dans la première moitié du XIX^{e} siècle l'appréhension du monde social. La variété des types est d'abord pensée sur le mode des sciences naturelles, la série des provinces déclinant la gamme des « espèces », et « variétés » provinciales. Le recours à ce modèle classificatoire, dont on connaît le succès dans les taxinomies sociales qui prolifèrent sous la Monarchie de Juillet, n'a rien de spécifique du rapport à la série parisienne. Ce qui l'est plus, en revanche, est le recours à l'espace pour penser le type régional. A cet égard, les notices sont sous l'emprise du néo-hippocratisme, qui fait de l'homme le reflet de son environnement, un produit de l'air et une émanation du sol. »[592].

---

586 - Alain Corbin, «Avant-propos : L'historien et le pittoresque », in Jean-Pierre Lethuillier et Odile Parsis-Barubé (dir.), *Le pittoresque. Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Garnier, Paris, 2012, p. 8.

587 - Alain Corbin, op. cit., p. 9.

588 - Thomas Galifot, *Félix Thiollier : photographies*…, p. 46.

589 - L. Roux, « Le Forésien », in *Les Français peints par eux-mêmes* …, p. 268.

590 - Anne-Emmanuelle Demartini, « Le type et le niveau. Ecriture pittoresque et construction de la série provinciale des Français peints par eux-mêmes », in Anne-Emmanuelle Demartini et Dominique Kalifa (dir.), *Imaginaire et sensibilités au XIX^{e} siècle. Etudes pour Alain Corbin*, Créaphis, Paris, 2005, p. 85-97.

591 - Jules Janin, *Les révolutions des pays des gagas*, N. Scheuring , 1869, 45 p. ; Auguste Callet, *La Légende des Gagats. Essai sur les origines de la ville de Saint-Etienne en Forez*, Didier, 1866, 204 p.

592 - Anne-Emmanuelle Demartini, op. cit., p. 89.

Une pêche d'étang en Forez ***(étude) - coll. part.***

Fig. 78 : peinture de Charles Beauverie, années 1880.

Ce néo-hippocratisme subsiste vraisemblablement dans les démarches artistiques du peintre Charles Beauverie et de son disciple Félix Thioller à la fin du XIX[e] siècle. Le photographe Félix Thiollier s'insère dans une quête du pittoresque forézien industriel et campagnard. Comme le souligne justement Thomas Galifot, les historiens ont opéré un travail de patrimonialisation de l'industrie locale, faisant remonter ses origines au XVIe siècle. De plus, l'influence du Charles Beauverie, peintre de scènes paysannes, dans la continuité de Jean-François Millet, donne une empreinte pittoresque à ses photographies industrielles : « Le ferme engouement pour les scènes rurales naturalistes dans les arts depuis 1848 explique sans doute la présence remarquable des représentations du travail dans les collections photographiques françaises. Si le goût pour les photographies de la vie rurale et de ses travailleurs a été impulsé en Angleterre par Peter Henry Emerson (1856-1936), nul doute qu'il a été particulièrement encouragé en France par le succès des œuvres de Jean-François Millet (1814-1875). Un attachement particulier semble en effet avoir caractérisé l'art français. Le troisième Salon d'art photographique pictorialiste de l'Association belge de photographie (1897) permet d'en établir le constat : « Ici, très peu de paysages… Les Français préfèrent la nature animée par la présence de l'homme ». »[593.] Le parallèle entre les œuvres de Beauverie et celles de Thiollier montre la continuité entre les deux artistes (fig. 78 et 79 ; fig. 83 et 84). Nous constatons la permanence des gestes et des postures entre le glanage et le margottage (glanage du charbon). Comme les prises de vue ne peuvent être instantanées, même si Thiollier a travaillé sur des procédés diminuant la nécessité des poses longues, nous pouvons supposer que Thiollier a ordonné des poses à ses modèles, d'autant plus que Félix Thiollier est avant tout un peintre. L'esprit néo-hippocratique semble orienter les deux artistes ; les hommes semblent se confondre aux éléments naturels ou au décor industriel (fig. 50, 78 à 82). Nous retrouvons chez Thiollier le goût du pittoresque par l'usage des ombres, des clairs obscurs, visant

[593] - Lucie Goujard, op. cit.

à produire le sublime (fig. 80, 81, 82). La transposition des photographies en gravures augmente l'aspect pittoresque (fig. 84 et 85), voulu en particulier pour son ouvrage justement appelé le *Forez pittoresque*[594], mais les gravures perdent… en sublime (Thiollier, se considérant comme un peintre médiocre, utilisait la photographie, comme base ses gravures). Le pittoresque, expurgé du sublime et de l'asymétrie glisse à ce moment-là vers un pittoresque fade, sulpicien, folklorique, dans lequel nous pouvons classer le tableau de José Frappa, *Félix Faure visitant l'atelier d'un ouvrier rubanier* (fig. 74).

Fig. 79 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle. Pêche dans un étang de la plaine du Forez.

[594] - Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental : histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, vol. 1, Lyon, A. Waltener, 1889, 451 p.

Fig. 80 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle. Paysage minier.

Fig. 81 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle. Paysage minier.

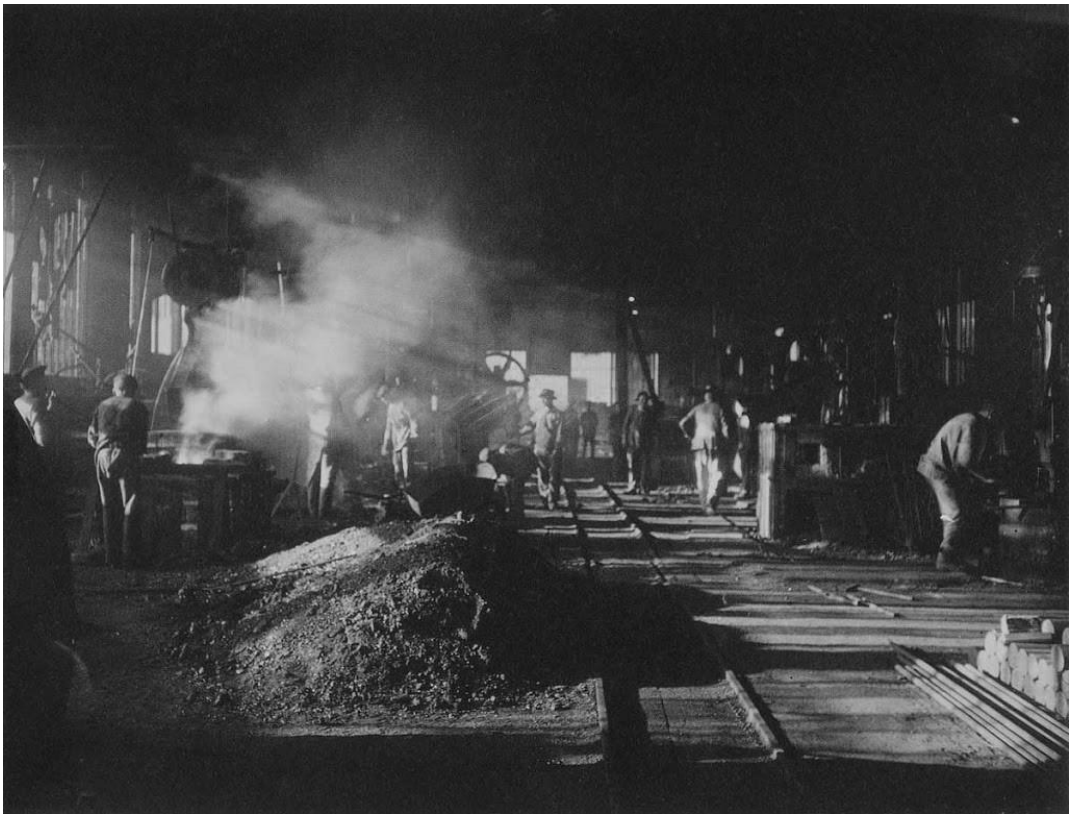

Fig. 81 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle. Intérieur d'usine.

Fig. 83 : Charles Beauverie, *La récolte de pommes de terre*, dessin au crayon gras, vers 1882.

Fig. 84 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle. Glanage du charbon.

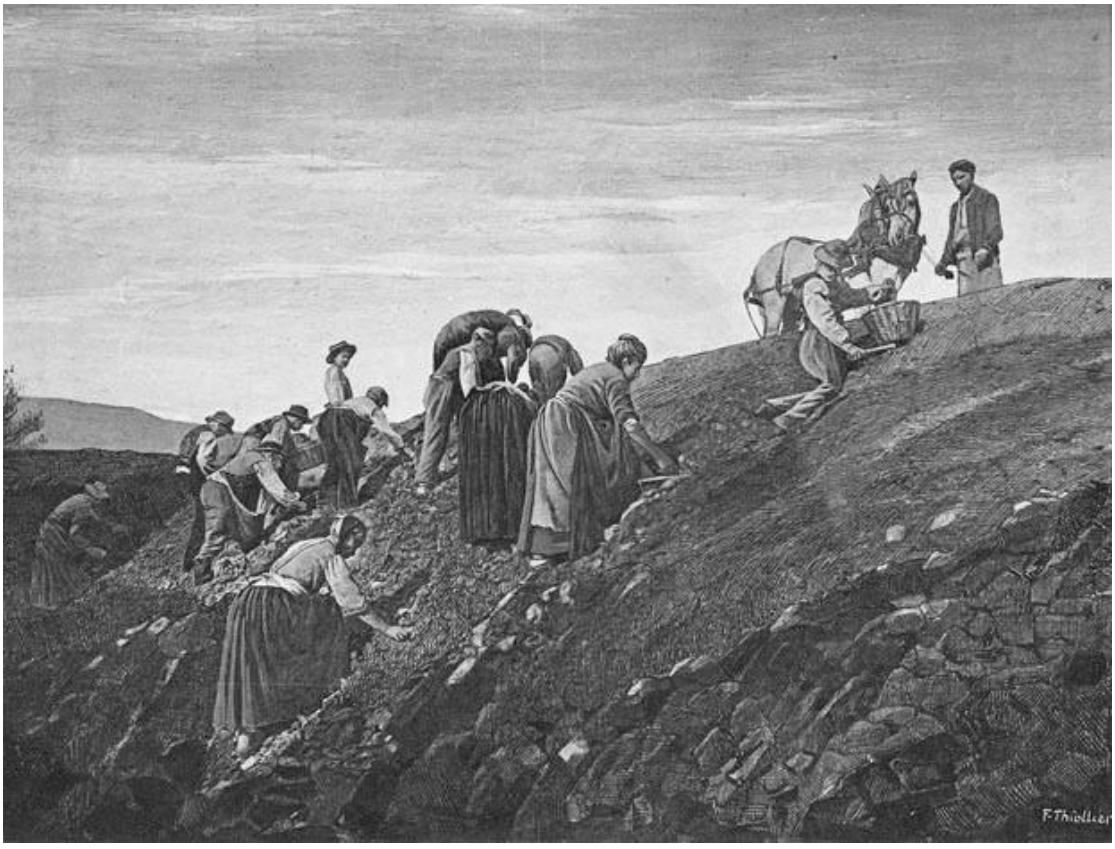

Fig. 85 : gravure de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle. Glanage du charbon.

Les typologies se racialisent prenant appui sur de soi-disant différences physiques, reflets d'origines mythiques. Edouard Drumont, le futur auteur de La *France juive*, témoigne de cette tendance dans son roman de 1879, *Le dernier des Trémolin* :

> « Quoi de plus différent que le Montbrisonnais qui descend, prétend-on, d'une colonie athénienne, et le Celte des environs de Noirétable, qui n'a point encore compris on le dirait, la conquête des Gaules ? Celui-ci est alerte, joyeux, à l'aise. Celui-là, avec ses grands yeux naïfs, striés parfois de filaments rouges, semble chercher les forêts impénétrables au soleil, où couraient les élans et les rennes ; il a l'air de se demander s'il n'a point manqué le coche de la vie et s'il n'est point en retard de trois mille ans…
>
> Dans ces groupes, il eût été facile de se rendre compte de ces origines particulières, dont dix-huit siècles d'administration n'ont pu effacer les traces, en écoutant les sobriquets habituels à chaque pays. Les Mangeurs de bouillie des Salles riaient de Gagas de Saint-Etienne, et les Ventres jaunes, de Montbrison, criblaient de plaisanteries les Bittors de Thiers, ces Mangeurs de chèvres, dont la mine débile et la physionomie spirituelle contrastaient avec la haute stature et l'allure un peu primitive des paysans venus de l'Hermitage… »[595].

Pierre Chapelon en 1924 réalise un ouvrage qu'on peut considérer comme la quintessence du pittoresque, *Saint-Etienne pittoresque*, illustré de 800 dessins au fusain. A la différence de Thiollier, il s'attache à représenter les corps pour eux-mêmes. Il multiplie les silhouettes qu'il ponctue de portraits des petits métiers extrêmement expressifs et d'ouvriers auxquels il donne chair, sans ajouter de commentaires à leur propos (fig. 86 à 91). Reprenant l'ouvrage fantaisiste de Callet, il reproduit l'image pittoresque du gaga gaulois, entre Sublime et folklore, et ponctue son ouvrage de multiples anecdotes pittoresques sur l'ancien mode de vie des stéphanois (en particulier à propos de leur alimentation, du carnaval).

[595] - Edouard Drumont, *Le dernier des Trémolin*, Paris, Palmé, 1879, p. 197-198.

Un mineur costaud.

Fig. 86 : Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, p. 261.

Piqueur travaillant nu.

Fig. 87 : op. cit., p. 262.

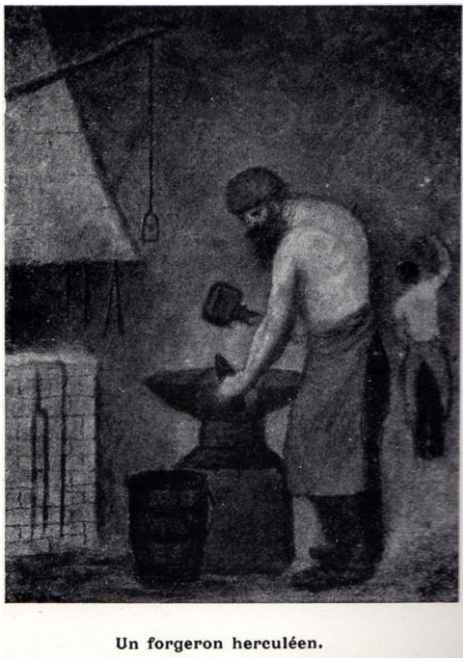

Un forgeron herculéen.

Fig. 88 : idem, p. 270.

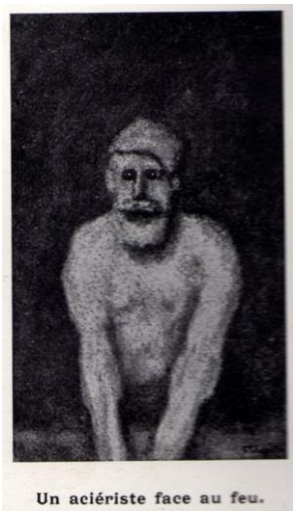

Un aciériste face au feu.

Fig. 89 : id., p. 270.

Une porteuse et son chargement.

Fig. 90 : id., p. 267.

Un porteur et son chargement.

Fig. 91 : id., p. 267

Les artistes construisent également des typologies physiques des professions. Les ouvriers développent certains muscles, correspondant aux efforts physiques selon leur travail. Emile Zola les décrit, suite à sa visite des aciéries Holtzer à Unieux vers 1900, dans son livre *Travail*. Il détaille les efforts physiques du puddler :

« Bonnaire achevait de brasser une dernière fois le métal en fusion, les deux cents kilogrammes de fonte, que le four et le travail allaient transformer en acier. L'opération entière demandait quatre heures, et la dure besogne était ce brassage, après les premières heures d'attente. Tenant des deux mains un ringard de cinquante livres, le maître puddleur, dans la cuisante réverbération, brassait pendant vingt minutes la matière incandescente, sur la sole du four. » (…) « Vêtu d'une chemise et d'une simple cotte, il était superbe, le cou blanc, la face rose, dans l'effort vainqueur, et dans l'ensoleillement de la besogne. Agé de trente-cinq ans à peine, c'était un colosse blond, aux cheveux coupés ras, à la face large, massive et placide. »[596].

Ce portrait est-il idéalisé du fait de son rôle de leader dans le roman ? Bonnaire représente les derniers Sublimes, décrits par Emile Poulot. Chez Holtzer-Dorian, les usines ont encore recours à des méthodes anciennes, manuelles, et ce jusque dans les années 1930, pour produire des aciers spéciaux, difficilement productibles en fours. Zola décrit aussi les arracheurs de creuset, en montre les efforts musculaires :

« Quand le moment de l'arrachage fut venu, il vida encore d'un trait un demi-litre, il trempa d'eau, dans le bassin commun, le grand tablier de toile dont il était enveloppé. Puis, les pieds chaussés de gros sabots, les mains couvertes de gants mouillés, armées de la longue pince de fer, il enjamba le four, posa le pied droit sur le couvercle qu'on venait d'écarter, le ventre et la poitrine dans le coup d'effrayante chaleur qui montait du volcan entr'ouvert. Il apparut un moment tout rouge, flambant lui-même en plein brasier, ainsi qu'une torche. Ses sabots fumaient, son tablier et ses gants fumaient, toute sa chair semblait fondre. Mais lui, sans hâte, de ses yeux habitués à la flamme, cherchait le creuset au fond de la fosse embrasée, se penchait un peu pour le saisir avec la longue pince; et, d'un brusque redressement des reins, en trois mouvements rythmiques et souples ; l'une des mains s'écartant, glissant le long de la tige, jusqu'à ce que l'autre vînt la rejoindre, il arracha le creuset, sortit d'un geste aisé, à bout de bras, ce poids de cinquante kilogrammes, pince et creuset compris, le déposa par terre, tel qu'un morceau de soleil, d'une blancheur aveuglante, qui tout de suite devint rose. Et il recommença, et il tira les creusets un à un, dans l'incendie accru de ces masses de feu, avec plus d'adresse encore que de force, allant et venant parmi ces braises incandescentes sans jamais se brûler, sans paraître même en sentir l'intolérable rayonnement. »[597].

Zola décrit l'apparence physique modelée par le travail :

« Blême, desséché, la face maigre et cuite, Fauchard avait gardé des jambes et des bras d'hercule. Déformé physiquement par la terrible besogne, toujours pareille, qu'il faisait depuis quatorze ans déjà, il avait plus souffert! encore dans son intelligence de ce rôle de machine, aux gestes éternellement semblables, sans pensée, sans action individuelle, devenu lui-même un élément de lutte avec le feu. Ce n'était pas assez de ses tares physiques, les épaules remontées, les membres hypertrophiés, les yeux brûlés, pâlis à la flamme, il avait la conscience de sa déchéance intellectuelle car, pris à seize ans par le monstre »[598].

[596] - Emile Zola, *Les Quatre Evangiles. Travail*, Paris, Fasquelle, 1901, p. 49-50.
[597] - op. cit., p. 53-54.
[598] - idem, p. 52.

Le forgeron herculéen (fig. 88) existe, mais contrairement aux représentations pittoresques, il est fortement couvert, pour éviter les étincelles et éclats blessants du métal incandescent.

De même, les mineurs se reconnaissent à leur corps couverts de tatouages « naturels », dus à l'incrustation des poussières de charbon dans leurs plaies. Jean-Paul Burdy souligne la visibilité dans les rues du quartier du Soleil des professions dans l'apparence, mais non par le corps, mais le vêtement et des accessoires. « Le vêtement, parures du métier et du statut, souligne derrière une apparente uniformité, ces (…) différences. » (…) »Dans la rue, le mineur était pas habillé de la même façon… un peu plus de laisser aller…le mécanicien avait son panier noir… les mineurs avaient leur sac, et la gourde (…) On reconnaissait le mineur à son allure…les mineurs avaient un petit carré mis en triangle ; les mineurs le nouaient sur le côté, les métallos plutôt devant… pour se distinguer des autres » Monsieur B., tourneur, fils de mineur »[599]. La chanson *La Basane*, très populaire à Saint-Etienne, désigne d'ailleurs l'ouvrier forgeron par le nom de son tablier, nommé « basane ».

Les observateurs associent aux ouvriers des caractères quasiment biologiques ; ils les classent par espèces, définissant leur reproduction, comme en témoigne cette page du fabricant rubanier artiste Pierre Chapelon : fig. 92. Notons au passage que le malthusianisme des mineurs attribué par Chapelon contredit les affirmations de Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel :

> « Les textes abondent dans la littérature, l'enquête sociale, sur l'image virile du mineur[600]. La force physique, les risques du métier, apanages masculins, sont emblématiques de la mine. Plusieurs récits associent à cela le grand nombre d'enfants des mineurs, par rapport au malthusianisme des tisseurs. » [601]

Dans son enquête d'avant 1914, Jacques Valdour constate l'exceptionnelle obscénité langagière des mineurs, par rapport aux autres ouvriers qu'il a observés[602], l'instabilité des ménages et la fréquence du cocuage et de la fréquentation du bordel :

---

[599] - Jean-Paul Burdy*, Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne : 1840-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 156.

[600] - Citons une version de la célèbre chanson paillarde, *La p'tite Huguette* :

« Un jour, la p'tite Huguette,
Tripote-moi la bite avec les doigts
Un jour, la p'tite Huguette
S'en revenait des bois (bis)
En chemin elle rencontre
Un mineur stéphanois
Il la prend il la baise
Sur le tas foin qu'est là (bis)
Le foin était si sec
Qu'il en faisait "crac-crac"

[601] - Mathilde Dubesset, Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes : réalités et représentations : Saint-Étienne, 1880-1950*, 1993, p. 140.

[602] - Jacques Valdour, op. cit., p. 231.

avec un miladzeux et le poupon. Car il n'y a pas de temps à perdre, il n'y a, par an, qu'un seul grand bal de corporation.

— Mais c'est en famille qu'il faut voir le mineur et son petit quand il a grandi. Il n'est pas de père pareil au mineur pour bien aimer son petit. Et puisqu'il a grandi le petit, on ne l'amuse plus avec la bouteille, mais avec ce qui est au fond, qu'il trouve bien bon, si bon que de plaisir il s'endort sur les genoux du père, à la grande satisfaction de la mère.

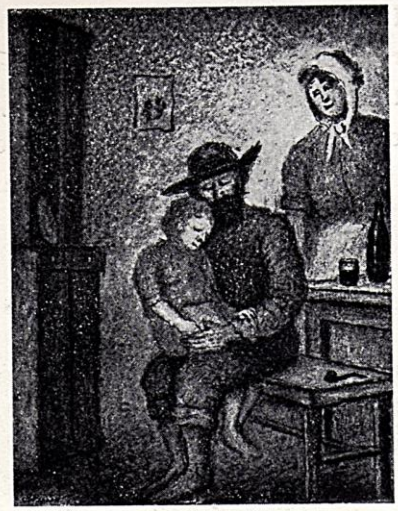

Famille de mineurs.

— Chez le mineur on ne compte, le plus souvent, qu'un petit, ou deux, ou trois, mais pas un de plus, car davantage serait pour la mère une croix, et le père ne veut pas de croix pour la mère, ni pour le père.

— Tandis que le père passementier n'a pas peur des croix, ni la mère passementière, car on sait des familles qui en ont vingt-trois et jamais de misère.

Famille de passementiers.

— Le métallurgiste a plus de mâtrus que le mineur, mais beaucoup moins que le passementier, et s'il conserve mieux son « pognon » que le premier, il le conserve moins que le dernier. En tout, c'est le milieu qu'il préfère. Pour les autres, c'est leur affaire. Il est, d'ailleurs, sur ce point, d'accord avec l'armurier et la plupart des autres corps de métier.

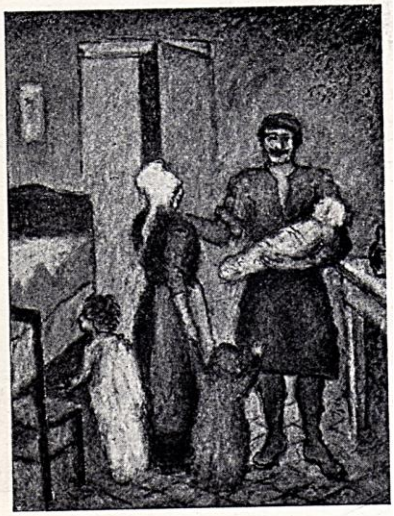

Famille de métallurgiste

— Quant aux patrons, dans tous ces métiers-là, ils vont bien avec leur corps d'état et sont tous de bons bourgeois bien stéphanois, ni rabat-joie, ni sournois. Et si quelques uns font un peu les gros parfois, ce n'est que pour faire un peu leur « *mare* » dans la rue de Foy. Les uns se disent fils de leurs œuvres, les autres fils de leur père, également dans le métier, et tous, aussi bien les uns que les autres, font marcher le commerce en première, couma dans noutrou chamin de fer, le nouvai, de Santetièvе à la granda vialla de Paris.

Fig. 92 : Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 147.

« l'un : Moi, j'ai toujours été fidèle à ma femme » ; l'autre : « Eh bien ! T'es bien le seul !... Quand j'étais au puits de l'Etoile, les soirs de paye, mariés ou pas mariès, nous allions tous au b…l. » Le mineur fidèle n'a pas été récompensé de sa fidélité. Il y a un mois, sa femme a quitté le domicile conjugal. »[603]

Cependant, Dubesset et Zancarini affirment : « Or, au début du XX^e^ siècle, les mineurs adoptent eux aussi des conduites malthusiennes ; mais il est vrai que dans les cas, devenus rares dans l'entre-deux-guerres, de familles nombreuses rencontrées au fil des recensements, ce sont des familles de mineurs qui entretiennent ainsi l'image d'un groupe prolifique »[604]. Les deux historiennes ne citent cependant pas les « récits » et « recensements » en question, mais réalisent dans leur thèse la démonstration du malthusianisme des passementiers. En 1897, le médecin hygiéniste statisticien, le Dr. Fleury, affirme également que chez les passementiers, « les ménages de trois ou quatre personnes sont les plus nombreux »[605] et « qu'alors que le taux de la natalité s'abaisse rapidement dans les autres catégories de la population, le mineur est resté prolifique »[606], sans fournir de statistiques. Notre but, ici, n'est pas de contredire ces études. Dubesset et Zancarini soulignent d'ailleurs le poids des représentations dans les témoignages : « L'affirmation d'une identité passementière se fait presque toujours implicitement ou explicitement par référence aux mineurs »[607], mais également la porosité entre les métiers : « Au-delà des images, il existe dans certains quartiers ou communes proches de Saint-Etienne, des liens réels entre le ruban et la mine. La fréquentation souvent temporaire de la mine par les tisseurs est une habitude ancienne qui va se renforçant dans l'entre-deux guerres avec ces « *passementiers-mineurs* » relativement nombreux sur les listes nominatives des recensements. »[608]. Elles soulignent également les mariages entre passementiers et mineurs. Nous devons être conscients que nos analyses sont dépendantes des représentations, forgées par la littérature, l'iconographie, qui influencent nos propos, malgré nous. Zola n'a-t-il pas été influencé par les théories de la dégénérescence avant de nous fournir *Germinal*, roman qui imprègne nos perceptions du monde de la mine ? L'historien emploie souvent les mêmes démarches que les hygiénistes dans ses analyses et notre démarche s'insère, malgré nous, dans cet épistémè. Ne lit-on pas chez Eugen Weber, s'appuyant sur les travaux de Jean Merley, cette affirmation : « On peut observer, par exemple, que les mineurs de Saint-Etienne étaient très négligés et vivaient dans des maisons notoirement mal tenues, alors que ceux de Rive-de-Gier, non loin de là, étaient nets et vivaient dans des maisons qui ne l'étaient pas - ; à Saint- Etienne, on apprend que les femmes travaillaient, celles de Rive-de-Gier (en 1860) « jamais »[609]. Or, ces affirmations s'appuient sur les topographies médicales, dont nous ne pouvons vérifier l'objectivité étant donné les sources disponibles. Cette racialisation des ouvriers, avec la comparaison de leurs tailles, comportements, reproduction, caractères physiques, origines géographiques,… prend sa source dans les écrits scientifiques sur la dégénérescence et l'hérédité du XIX^e^ siècle, puis elles ont été vulgarisées par les œuvres pittoresques. Nous prolongerons plus loin cette réflexion. Les *White*

[603] - idem, p. 233.
[604] - Mathilde Dubesset, Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes : réalités et représentations : Saint-Étienne, 1880-1950*, 1993, p. 140.
[605] - Dr C.-M. Fleury, « Démographie. Nosologie-Hygiène », in *Association française pour l'avancement des Sciences, XXVIe cession, août 1897, Saint-Etienne,* tome 3, *Enseignement, démographie, hôpitaux, barrages, agricultures*, Saint-Etienne, Théolier 1897, p. 133.
[606] - Mathilde Dubesset, Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…,* p. 134.
[607] - op. cit., p. 139-140.
[608] - idem, p. 141.
[609] - Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale : 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, p. 79-80.

Trash Studies américaines ont mis en évidence ce long travail de racialisation des pauvres (les « *White trash* »)[610] que nous observons sur Saint-Etienne. Cette racialisation se concrétise par une typisation des ouvriers, des pauvres : « type stéphanois » (fig. 96 et 97), « type gaga » (fig. 94, 95 et 98), pour les types de la rue, les clochards vivant de petits métiers, représentatifs de la race pittoresque des gagas, « type de passementier », « type de mineur » (fig. 93) , ces appellations sont inscrites sur les cartes postales. Le photographe Johannès Merlat produit une série de cartes postales, intitulées « Types stéphanois » au début du XX^{e} siècle.

> « Evoquerons-nous Maroufle [*fig. 94 et 95*], dont le nez de poivrot illumina dans un portrait en pied la vitrine de [*du photographe*] Chéri-rousseau, place de l'Hôtel de ville, vitrine célèbre »[611]

> « Est-ce ce type qui saurait vous plaire ? Si oui, n'accourrez [*sic*] pas à Saint-Etienne je pense qu'il n'y est plus mais à l'occasion je trouverai aussi bien si ce n'est mieux »[612]

En effet, il peut se tourner vers Jules Rothler, car « Jules éclipsa tous les produits du pavé »[613]. « Produits » semble bien le terme : leur image est commercialisée par les photographes chéri-Rousseau, Johannès Merlat ou par les Nouvelles Galeries qui les font poser dans leurs studios. Ils sont au centre, *a priori*, d'une véritable chasse aux monstres, bien plus amusante apparemment que les exhibitions des cirques et des foires, à l'image de Monsieur Lestingois qui traque, amusé, avec ses jumelles les clochards des bords de Seine dans *Boudu sauvé des eaux* (1932), le film de Jean Renoir, ou les bourgeois du film américain, *My Man Godfrey* (Gregory La Cava, 1936) qui répondent au concours mondain leur demandant de trouver le meilleur clochard dans la rue. Ces «types » semblent représenter les attractions touristiques d'une ville de Saint-Etienne, pauvre en patrimoine : la revue stéphanoise *Le Forez touriste* (1909-1927) illustrait ses colonnes de photographies de ces « types stéphanois ». Ces corps carnavalesques constituent le patrimoine stéphanois. Leur aspect rabelaisien est renforcé par les légendes des cartes postales. L'inversion des rôles sociaux du carnaval se concrétise par les faux titres de nobles, dont ils s'affublent, comme sur cette carte postale de Garboulin, « l'homme aux médailles »[614] : fig. 98 : « M. Le Vicomte de Garboulin Antoine, Marquis de la Pécole, Duc de Tavelle, Prince de Tu-La-Raide et autres lieux, vous Salue ! Nouveau type Gaga : Saint-Etienne ». L'évocation du bas corporel rabelaisien persiste également… Ces légendes reprennent le vieux thème imaginaire et pittoresque d'une contre-société de la gueuserie, apparu au XV^{e} siècle, dont nous avons croisé des exemples à la fin du XVIII^{e} siècle, du monde des « maroufles » (mauvais garçons), avec son organisation et son langage parallèle[615].

Certains d'entre eux s'engagent même en politique, comme le plus connu d'entre eux, sur lequel nous reviendrons, Etienne Faure, dit "Cou-Tors", ancien commissaire central sous la Commune de Saint-Etienne en 1871, anarchiste, ou Jules Rothler, qui se présenta aux élections législatives en

---

610 - Voir John Hartigan jr., *Odd Tribes : Toward a Cultural Analysis of White People, Duke University Press*, Durham, 2005, p. 39-40.

611 - Paul Dosmond, « Jules est mort », La région illustrée, n°19, 1929, p. 18.

612 - *Un type Gaga "Au port d'Arme",* carte postale éditée par les Nouvelles galeries, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(532).

613 - Paul Dosmond, « Jules est mort »…, p. 18.

614 - op. cit.

615 - Bronisław Geremek, *Les fils de Caïn. L'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XVe au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1991, 417 p.

1928[616]. Ce dernier eut droit à un copieux article nécrologique en 1929. L'auteur ne se positionne pas dans une vision de la dégénérescence quand il l'évoque « ce sauvage, cet out-law », comme auraient pu le faire certains bourgeois stéphanois : « c'était un « brave type ». C'était même un type tout simplement »[617].

En 1930, l'écrivain Jules Troccon fait paraître les résultats d'une consultation réalisée à partir de 1913 auprès d'hommes de lettres et intellectuels associés à Saint-Etienne sur l' « âme stéphanoise » et le « type stéphanois ». Si plusieurs interlocuteurs doutent de la pertinence de cette enquête dans une cité mêlant des gens de multiples origines (certains lâchent quelques propos xénophobes au passage), nombreux estiment que le type stéphanois a existé et subsiste encore. Il faut préciser que cette enquête s'étale de 1913 à 1929 ; après la guerre, une forte immigration est venue remplacer la main d'œuvre morte sur les champs de bataille. La plupart évoquent des poncifs empruntant à des représentations pittoresques folklorisantes sur les origines et l'esprit gaulois du gaga, ce brave type jovial. Parmi ces réflexions folklorisantes, une seule dénote, celle de l'écrivain anarchiste Marc Stéphane, en partie censurée par Troccon, qui s'ingénie à dénigrer cette niaise construction folklorique d'un type stéphanois, en rénovant l'image rabelaisienne irrévérencieuse à travers son écriture :

> « Heu ? S'il est vraiment une âme stéphanoise, elle doit être cette essence purement animale qui fait les gais lurons, les… »[618]

> « Saint-Etienne (…) fut le furieux creuset où vinrent uniquement se combiner ces races essentiellement pratiques et *nescientes* de tout idéal que sont les Arvernes, les Ponauds, les rudes hommes des Bouttières, les Lyonnais et les Allobroges »[619]

> « En résumé, si, pour ce niais Pascal, l'homme était un roseau pensant, je verrais assez bien le Stéphanois comme un bipède qui « panse » ! »[620]

Ces êtres corps soi-disant primitifs, proches de l'animal, le photographe Félix Thiollier les a photographiés à la fin du XIX^{e} siècle, au milieu des roseaux des étangs de la plaine du Forez.

---

[616] - idem, p. 18-19.
[617] - *A priori*, la « pécole » désignerait une maladie qui décollerait la peau des fesses.
[618] - « la lettre de M. Marc Stéphane a été déchirée à cet endroit par la griffe audacieuse de mon chat Quiquinouche. » - J.T. : note à la lettre de Marc Stéphane, sd, in Jules Troccon, *L' Esprit stéphanois : mirifique et instructif voyage de Candide, de Cunégonde et de leurs compagnons au pays stéphanois : Une Enquête sur l'esprit stéphanois*, Saint-Etienne, Librairie Chevalier Dubouchet, Lyon, Librairie Pierre Masson, 1930, p.165.
[619] - op. cit., p. 166.
[620] - idem.

Fig. 93 : *Type de mineur de St-Etienne*, carte postale de Chéri Rousseau, début XX^{e} siècle.

Fig. 94 : *Un type gaga*, carte postale, début XX^{e} siècle.

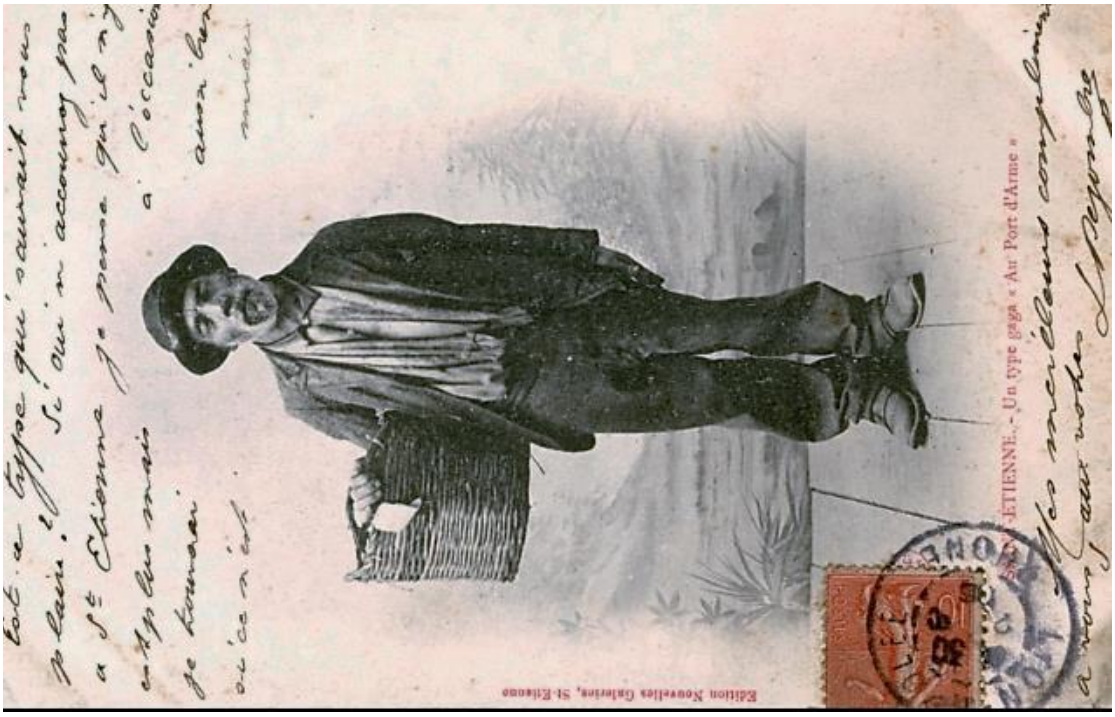

Fig. 95 : *Un type Gaga "Au port d'Arme",* carte postale éditée par les Nouvelles galeries. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(532).

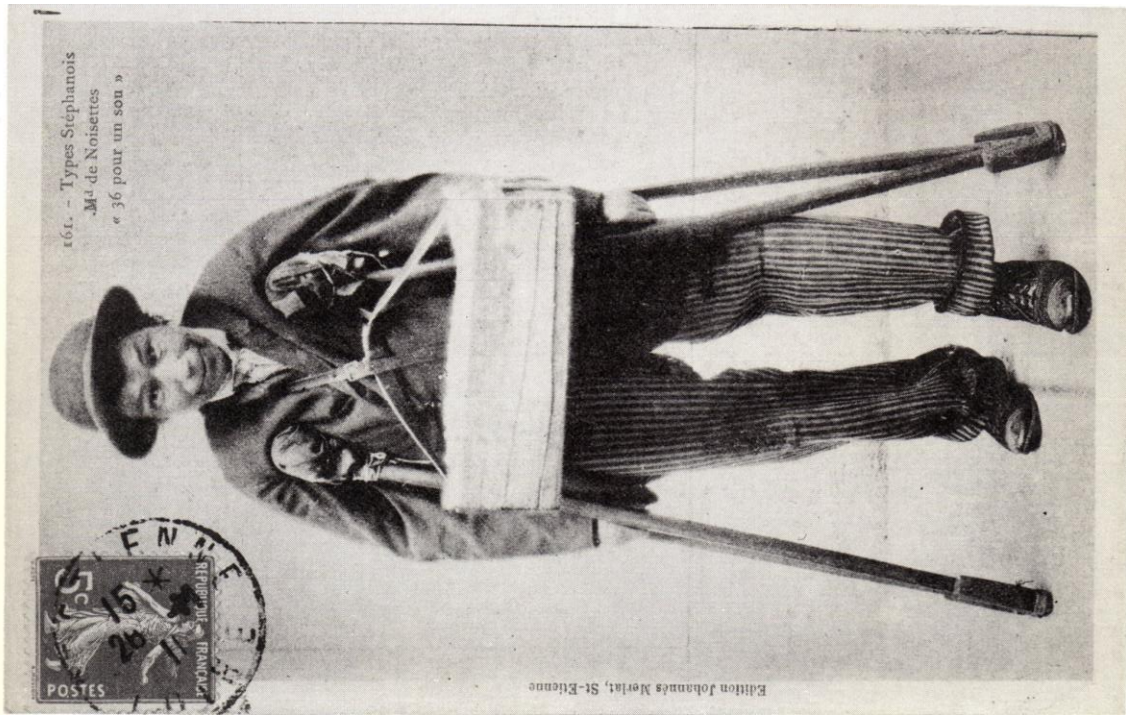

Fig. 96 : *Types stéphanois. M^d de Noisettes « 36 pour un sou »*, carte postale de Joannès Merlat, début XX^e siècle.

Fig. 97 : *Types stéphanois. Cou-Tors (sobriquet d'Etienne Faure)*, carte postale de Joannès Merlat, début XX[e] siècle.

Fig. 98 : *M. Le Vicomte de Garboulin Antoine, Marquis de la Pécole, Duc de Tavelle, Prince de Tu-La-Raide et autres lieux, vous Salue ! : Nouveau type Gaga,* carte postale de J. Zaugg, début XX[e] siècle. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE 1801(935).

La photographie pittoresque de Félix Thiollier : un regard ethnographique ?

Les photographies de Félix Thiollier ont été redécouvertes dans les années 1990 et ont fait l'objet de plusieurs expositions, dont une au Musée d'Orsay en 2014. Comment ses contemporains percevaient ses photographies ? Quel esprit orientait ces prises de vues ? Sur ces points, nous ne disposons de peu renseignements. L'observation des photographies nous ont amené à formuler des hypothèses.

Fig. 99 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

Examinons parmi sa production photographique les représentations des corps : de pauvres gens en train de travailler et des portraits. Thiollier y traque les gestes, les gens miment probablement. La dimension sociale semble évidente en cette période artistique naturaliste : des gestes de glanage du charbon, des gestes de survie tels cette femme en train d'arracher des morceaux d'anthracite (fig. 99).

Fig. 100 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

Observons maintenant les activités des gens photographiés : des pêcheurs (fig. 79 et 111), des chasseurs (fig. 104), des paysans cueillant, des glaneurs (fig. 84, 99, 100), des chemineaux (fig. 101 et 103),…, autrement dit des activités primaires, des chasseurs-cueilleurs, des nomades, ayant le mode de vie des peuples primitifs, des hommes préhistoriques, des « sauvages ». Il nous semble que ces choix ne sont pas fortuits. A l'instar de l'inventaire des richesses patrimoniales du Forez qu'il a effectué à travers ses photographies, Thiollier aurait-il eu la volonté de fixer les gestes ? Thiollier semble mener un travail ethnologique : « Depuis les premières promenades en Forez en compagnie de Victor Smith (…), Thiollier nourrissait une réelle curiosité ethnologique, dont témoignent entre autres ses *bavardages artistiques et agricoles* au sujet des coutumes et des mœurs locales, des traditions de la pêche d'étang ou de la chasse au marais. Appréhendés par l'œil du peintre, celles-ci lui inspirent une série de tableaux vivants de plein air sur le thème des travaux et des jours, dans lesquelles de vrais paysans, munis de leurs outils, miment leurs gestes quotidiens tout en feignant d'ignorer la présence du photographe. »[621]. Il paraît fixer les attitudes corporelles, d'un monde en train de disparaître[622], avec le drainage des marais, la disparition de la civilisation lacustre des étangs de la plaine du Forez. A ce propos, sa description d'un garde-chasse (qui est un peut-être le modèle de la figure 104 ?) est révélatrice :

[621] - Thomas Galifot, op. cit., p. 40.

[622] - Félix Thiollier, *bavardages artistiques et agricoles,* sn, p. 7.

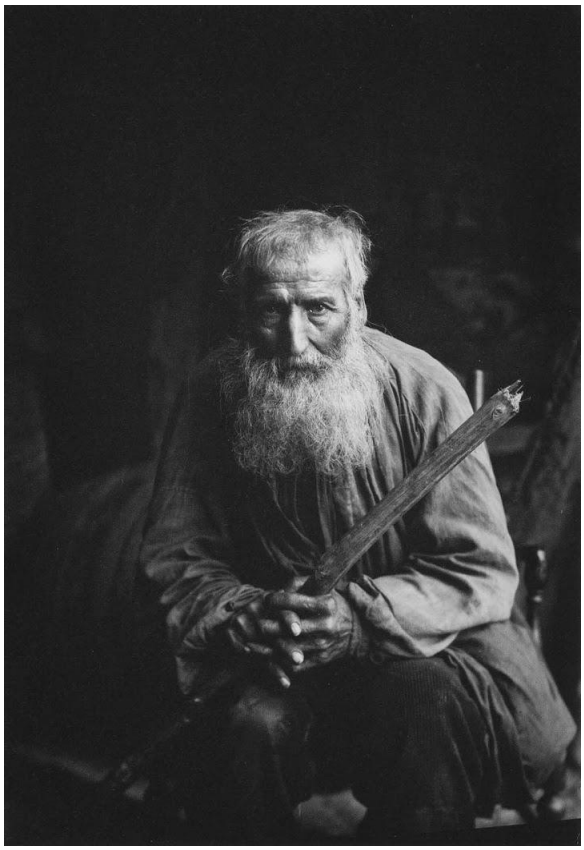

Fig. 101 : chemineau, fin XIX^{e} s.

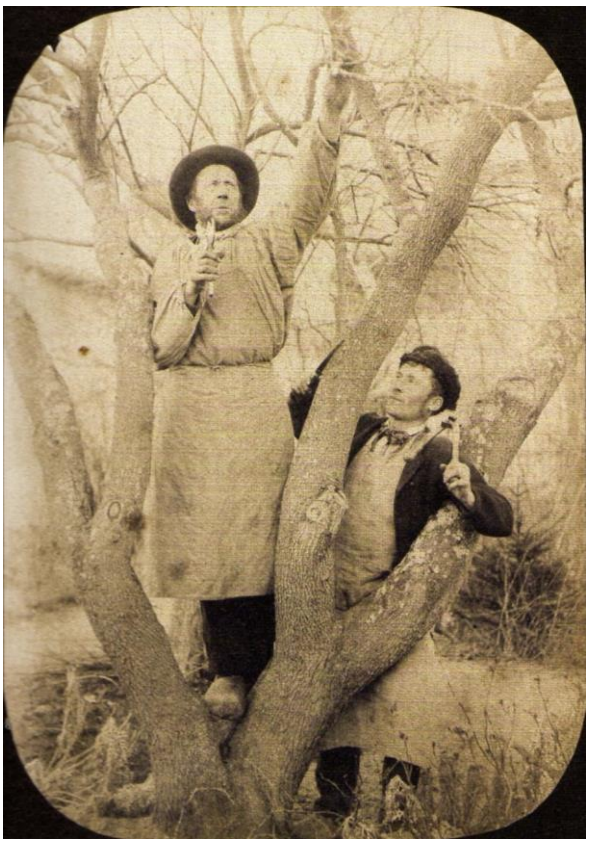

Fig. 102 : paysans, fin années 1870.

Fig. 103 : chemineau, fin XIX^{e} s.

Fig. 104 : chasseur, fin années 1870

Photographies de Félix Thiollier

« Cet homme appartenait à une espèce assez commune il y a 30 ans, avant les progrès de la civilisation, l'instruction obligatoire, etc., et aussi l'invasion des paysans bourbonnais. Cette race polie, bonne, douce et en même temps narquoise et moqueuse, n'avait aucun rapport avec celle des montagnards d'une nature beaucoup plus rude (…) il n'était pas sans analogie avec le célèbre paysan de Balzac, quoique beaucoup moins noir. »[623]

Moins noir, en effet, Thiollier semble rapprocher ces hommes des bons sauvages. Bien qu'il ne le cite jamais dans ses quelques écrits publiés, les appréciations de Jean-Jacques Rousseau sur le Forez semblent être dans son esprit. Comme lui, Thiollier recherche le Lignon de *l'Astrée* ; il photographie les ruines du château de la famille d'Honoré d'Urfé, la Bastie d'Urfé[624] :

« Je me rappelle seulement encore qu'en approchant de Lyon je fus tenté de prolonger ma route pour aller voir les bords du Lignon ; car, parmi les romans que j'avais lus avec mon père, l'*Astrée* n'avait pas été oubliée, et c'était celui qui me revenait au cœur le plus fréquemment. Je demandai la route du Forez ; et tout en causant avec une hôtesse, elle m'apprit que c'étoit un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avoit beaucoup de forges, et qu'on y travailloit fort bien en fer. Cet éloge calma tout-à-coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des Dianes et des Sylvandres chez un peuple de forgerons. »[625]

« Là des carrières, des gouffres, des forges, des fourneaux, un appareil d'enclumes, de marteaux, de fumée et de feu, succèdent aux douces images des travaux champêtres. Les visages hâves des malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes, font le spectacle que l'appareil des mines substitue au sein de la terre, à celui de la verdure et des fleurs, du Ciel azuré, des bergers amoureux et des laboureurs robustes sur sa surface. »[626].

L'état de nature disparait de la plaine du Forez pour Rousseau ; Thiollier se rapproche de ce postulat, un siècle plus tard :

« Ce n'est pas dans ce recueil que nous devons critiquer les progrès envahissants de l'agriculture ; disons cependant que petit à petit les plus beaux sites du forez tendent à disparaître et les coupes de bois considérables exécutées sur les bords du Lignon enlèvent à cette célèbre rivière l'aspect qu'elle devait avoir lorsqu'elle était décrite par Honoré d'Urfé »[627].

Plus loin, il affirme même que le drainage n'a non seulement pas enlever les fièvres, mais les a augmentées[628] .

---

[623] - op. cit., p. 20.
[624] - Georges de Soultrait, *Le Château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs*, planches gravées sous la dir. de Félix Thiollier, sn, 1886, 60 p.
[625] - Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions*, in *Œuvres complètes*, t. 23, Poinçot, 1793, p. 345-346.
[626] - Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions de J.-J. Rousseau, suivies des rêveries d'un promeneur solitaire*, tome second, Lausanne, François Grasset, 1782, p. 324-325.
[627] - Félix Thiollier, idem, p. 7.
[628] - id., p. 9.

En tout cas, le goût pour la préhistoire et le mythique état de nature influence les arts dans les années 1880, comme nous pouvons le constater dans l'œuvre d'Alexandre Séon, peintre ligérien symboliste contemporain de Thiollier (Fig. 105 et 106). Félix Thiollier voit-il des bons sauvages chez ces chasseurs-cueilleurs, ces « indiens » du Forez ? En cette fin du XIX[e] siècle, les peuplades vivant selon ces modes de vie sont assimilés au même degré d'évolution que les hommes préhistoriques, tel que l'affirme Clément-Edmond Révérend du Mesnil dans un article sur les hommes préhistoriques dans *l'Ancien Forez*. Cet article s'appuie sur la découverte de plusieurs outils en pierre taillée découverts dans le Bas-Vivézy par le garde-chasse Lafond et … Noël Thiollier, fils de Félix[629]. A partir de ces découvertes, certains archéologues locaux rattachent le Forez à la théorie des cités lacustres, modèles du néolithique élaborée en Suisse[630] : « Pour expliquer la station du Bas-vizézy, il faudrait imaginer une cité lacustre, des palafittes[631] dont les pilotis auraient disparu lors du dessèchement du lac du Forez »[632]. Comme l'explique Eleuthère Brassart, un autre archéologue local :

> « Une tradition populaire fait de notre plaine un lac immense que les Romains desséchèrent en détruisant le barrage naturel qui s'opposait à l'écoulement des eaux de la Loire. Cette tradition place sur les monticules basaltiques d'Usore, Saint-Romain-le-Puy, Montverdun, des boucles de fer pour attacher les bateaux. Le premier auteur qui ait imprimé ces fables, rééditées souvent depuis, est Honoré d'Urfé dans son roman de *l'Astrée*. »[633]

Un feuilleton contemporain du *Journal des débats,* consacré à la Bastie d'Urfé, évoque le souvenir de Jean-Jacques Rousseau et son appréciation sur le Forez :

> « le jour où l'on aura capté le Lignon, personne ne comprendra plus rien à l'amoureuse aventure (de Céladon dans l'Astrée). »
>
> « Une vaste plaine sépare la Loire des monts du Forez. On dirait le bassin à demi-desséché d'un grand lac ; de place en place miroitent des étangs pareilles à des écueils »[634]

---

629 - « Dans le courant du mois de septembre, un archéologue de beaucoup d'avenir (c'est un écolier de dix ans), Noël Thiollier, fils de notre collègue et ami Félix Thiollier et petit-fils de M. Testenoire-Lafayette, trouvait à Précivet, commune de Poncins, des silex taillés entre les mains du garde Lafond. Il s'enquit du lieu de leur provenance, invita le garde à rechercher avec soin ces objets et de concert avec lui, en l'amassa une vingtaine qu'il voulut hien me communiquer. » : Eleuthère Brassart « Station préhistorique du bas Vizézy. Communication de M. Brassart », *Bulletin de la Diana*, novembre 1882-février 1883, p. 184. Remarquons dans ce passage la supériorité intellectuel du jeune Thiollier sur le garde-chasse, qui est peut-être le « bon sauvage » décrit par Félix Thiollier. L'hérédité y joue un rôle implicitement.

630 - M. B. Maussier, « Les anciens habitants du Forez. Ages préhistoriques jusqu'aux derniers siècles avant J.-C. », *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, Arts et Belles Lettres du département de la Loire*, tome III, vol. 27, 1883, p. 75-76.

631 - Il est démontré actuellement que les cités lacustres sont un mythe : voir Marc-Antoine Kaeser, *Les lacustres. Archéologie et mythe national,* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, 142 p.

632 - Clément-Edmond Révérend du Mesnil, « Les anciens habitants du Forez. Ages préhistoriques jusqu'aux derniers siècles avant J.-C. », *L'Ancien Forez*, décembre 1883, p. 302-303.

633 - Eleuthère Brassart, op. cit., p. 189. Sur la légende du lac, voir François Tomas, « Les étangs et la légende du lac », in coll., *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*, Université de Saint-Etienne, 1984, p. 25-38, réédité dans François Tomas, *Variations autour du patrimoine : un cas d'école, le Forez*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004, p. 107-118.

634 - A. H., « En flânant. Le château de la Bâtie », *Journal des débats politiques et littéraires*, 1er novembre 1907.

Fig. 105 : Alexandre Séon, *La pêche*, vers 1880, Huile sur toile, 207 × 138 cm. Collection particulière.

Fig. 106 : Alexandre Séon, *La chasse*, vers 1880, Huile sur toile, 207 × 138 cm. Collection particulière.

Supputons que Félix Thiollier, traquant les restes du monde de l'*Astrée*, ait vu dans les foréziens qu'il photographie des descendants directs des palafittes, vivant sensiblement de la même façon. Il en fixe les gestes et les corps amenés à disparaître avec le progrès. Avec la perte du paysage dans lequel les hommes se confondent, c'est la disparition de ces derniers qu'il traque, adoptant la

démarche d'autres photographes contemporains : « Suivant les modèles réalistes, puis naturalistes, ils présentent une vie à la campagne d'une profonde sérénité, un geste de travailleur d'une dignité absolue. De cette façon, et, comme pour la représentation des petits métiers, leurs œuvres sous-entendent les disparitions et bouleversements provoqués par les mutations urbaines et industrielles à travers le relevé de leurs subsistances. De fait, elles correspondent moins à une réalité sociale objective qu'à un choix opéré pour susciter cette nostalgie. »[635]. A travers sa nostalgie de ce paysage antédiluvien, il regrette la disparition de la beauté. Son approche est esthétique. Par conséquent, il semble peu sensible à la misère de ces gens subissant, d'après François Tomas, ce « mauvais pays où la paysannerie souffrait autant de la pression exercée par les grands propriétaires que des fièvres qui les décimaient et les faisaient mourir fort jeunes »[636]. Comme pour contredire d'ailleurs Tomas, Thiollier photographie souvent des vieux, récipiendaires des gestes ancestraux. Félix Thiollier dépare peu de son milieu social : « Au contraste entre la plaine rurale et aristocratique, encore auréolée du prestige littéraire de l'*Astrée*, et la ville dont on avait relevé très tôt le caractère prolétaire et la couleur noire, succédait une volonté de complémentarité. L'industriel ou le négociant venait chercher dans une belle demeure de la plaine une sorte de consécration sociale avec un genre de vie aristocratique »[637]. Félix Thiollier correspond bien à cette description de Tomas, en tant qu'ancien rubanier stéphanois retiré des affaires, habitant son manoir de Verrières-en-Forez, et menant une vie de gentilhomme artiste bohème.

Félix Thiollier collabora à de nombreuses publications archéologiques. Les conceptions des évolutions de l'humanité étaient dominées à l'époque par Gabriel de Mortillet qui pensait que l'homme et son corps ont progressé avec les changements climatiques et technologiques, l'âge de la pierre polie a succédé à l'âge de la pierre taillée, puis vint l'âge de bronze et celui du fer. L'âge industriel apparaît ainsi comme l'âge ultime du chemin de l'homme vers la perfection. Maussier, dans son article sur les découvertes de Noël Thioller et Lafond localement, reprend ce schéma. Un autre archéologue, Révérend du Mesnil, commentant Maussier, explique : « Aux temps quaternaires, les Troglodytes, chasseurs et pêcheurs, habitent les cavernes, les abris sous roche »[638]. Il émet le postulat de la permanence de l'outillage ancien, s'ajoutant au nouveau[639]. Des modes de vie auraient-ils perduré ? Thiollier postule à propos des dolmens et « pierres à bassin »[640] à la continuité de l'usage religieux entre l'époque païenne et l'âge chrétien :

> « Presque toutes fournissent le sujet de légendes et auraient été les témoins de guérisons miraculeuses. Leur forme est celle d'un hémisphère mesurant de dix à vingt centimètres de diamètre. Elles sont en général dédiées à saint Martin. Comme l'a si bien

[635] - Lucie Goujard, « Photographie pittoresque. L'influence des modèles esthétiques traditionnels sur les photographies de la pauvreté », Apparence(s), n°3, 2009. URL : http://apparences.revues.org/1052

[636] - François Tomas, « Paysage et paysages en Forez à l'époque moderne », in Jacqueline Bayon (dir.), *Les Urfé en Forez : une famille, des destins*, actes du colloque des 18-19-20 septembre 2002 à Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004, p. 38-39.

[637] - François Tomas, « La création du paysage forézien », in coll., *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*, Université de Saint-Etienne, 1984, p. 49.

[638] - Clément-Edmond Révérend du Mesnil, « Les anciens habitants du Forez… », p. 297.

[639] - Op. cit., p. 298-299.

[640] - Félix et Noël Thiollier, *Art et archéologie dans le département de la Loire*, Saint-Etienne, Théolier, 1898, p. 9.

Fig. 107 : in Félix Thiollier, *Le Forez monumental et pittoresque*, p. XV.

démontré M. Bulliot[641] pour le pays Eduen, le grand apôtre du catholicisme dans nos régions y a visité de préférence les sanctuaires les plus fréquentés du paganisme et il y a substitué le culte chrétien à celui des divinités du polythéisme. »[642]

Au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences de 1898 à Saint-Etienne, auquel il participe, Thiollier a pu être réceptif à la communication de Mortillet :

« Abel Hovelacque et Georges Hervé ont étudié à fond une population française actuelle passant, parmi les anthropologues, pour une des plus anciennes et des moins altérées, sous le titre : *Recherches ethnologiques sur le Morvan*, publié une remarquable monographie de la population de cette région, appuyée sur une récolte de plusieurs centaines de crânes. Ils ont reconnu que cette popu, essentiellement brachycéphale, datait seulement de l'âge néolithique de la pierre et même peut-être de l'âge du bronze »[643] .

Au même titre, Félix Thiollier traque t'il les brachycéphales de la plaine du Forez ? On peut penser que Thiollier comme nombreux de ses contemporains[644] s'intéressait à la craniologie. Son précepteur et ami, l'Abbé Lacuria, éminent essayiste mystique, s'intéressait à la phrénologie, voyant la figuration de l'âme animale[645] dans la forme des crânes. En tout cas, il semble traquer la sauvagerie, l'atavisme des indiens du Forez. Comment ne pas voir la fixation d'une certaine forme d'atavisme dans sa gravure du « paysan forézien » (fig. 107) insérée dans son ouvrage, *Le Forez monumental et pittoresque*[646] ? Certains clichés de Thiollier font penser aux célèbres photos d'Edward S. Curtis, avec les mêmes facticités formelles, dues à la mise en scène du photographe[647]. Thiollier est contemporain

641 - Il a participé aux expéditions de Bulliot : jacques-Gabriel Bulliot et Félix Thiollier, *La Mission et le culte de Saint Martin, d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Etude sur le paganisme rural*, A. Picard, libr. Dejussieu, 1892, 482 p.

642 - Félix et Noël Thiollier, *Art et archéologie*…, p. 10.

643 - Résumé de la communication de Gabriel de Mortillet, *Association française pour l'avancement des sciences. Conférences de Paris. Compte-rendu de la 26e session. Première partie. Documents officiels, procès-verbaux*, Paris, Masson, 1898, p. 329.

644 - Béatrice Grandordy, *Charles Darwin et "l'évolution" dans les arts plastiques de 1859 à 1914*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 86-91.

645 - P. F. G. Lacuria, *Les harmonies de l'être exprimés par les nombres. Les lois de l'Ontologie, de la Psychologie, de l'Éthique, de l'Esthétique et de la Physique, expliquées les unes par les autres et ramenées à un seul principe,* Tome I, Comptoir des Imprimeurs-unis, Paris, 1847, p. 4. Sébastien Mulsant, *Un Historien du Forez, de l'art forézien et de l'art lyonnais : Félix Thiollier : sa vie, ses oeuvres (1842-1914)*, sn, sd, p. 30.

646 - Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental : histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, vol. 1, Lyon, A. Waltener, 1889, p. XV.

647 - Mathilde Arrivé, « Par-delà le vrai et le faux ? Les authenticités factices d'Edward S. Curtis et leur réception », *Études photographiques*, n°29, 2012. URL : http://etudesphotographiques.revues.org/3283.

du développement des clichés anthropologiques et anthropométriques des populations « sauvages » du monde, en particulier de la part des correspondants de la Société de Géographie : « On photographie les hommes comme on prend des clichés d'hiéroglyphes ou de montagnes : pour rapporter une documentation sur laquelle travailler, et qu'on ne peut sur place collecter par d'autres moyens de façon aussi rapide, objective et complète. Les clichés d'"indigènes" s'inscrivent pourtant dans une histoire des représentations particulière. D'une part, le projet taxonomique linnéen étendu à l'espèce humaine et l'expansion coloniale instituent dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle la "race" comme enjeu scientifique et politique majeur. »[648]. Les photographies s'apparentent à ce que Jean-Louis Tissier et Jean-François Stasza appellent la « scène ethnographique » : « La "scène" ethnographique, seconde catégorie d'image, ne cherche pas le type universel, mais plutôt la singularité, le pittoresque, l'exotique, l'anecdote, le contexte. Elle fera aussi l'objet de nombreuses cartes postales, associée à la première catégorie dans la prolifique série des "scènes et types" »[649] (renvoyons aux réflexions plus haut). Thiollier devint membre de la Société de Géographie commerciale de Saint-Etienne, fondée en 1899, qui fut le chantre de la colonisation[650].

Les photographies du paysage industriel de Félix Thiollier pourraient illustrer les écrits contemporains d'Emile Montégut :

> « En allant et en revenant, je vois un peuple de femmes et d'enfants munis de paniers, essaimés sur ces tertres énormes que forment si rapidement autour des mines et des usines les débris des forges et les scories de toute nature du travail : ils y font le glanage des fragments de houille et de coke qui restent mêlés à ces amas, comme en d'autres régions les pauvres gens font le glanage du bois mort et la récolte des bruyères. »[651]

Montégut s'interroge ensuite sur l'amoncellement des déchets industriels :

> « Nous assassinons notre planète lentement, mais sûrement ; chaque jour nous lui retirons une partie de sa matière vivante, et nous lui rendons en échange une matière plus que morte, c'est-à-dire stérilisée »[652]

> « il est impossible que quelque redoutable catastrophe ne réponde pas un jour à tant de laborieuse violence. Peut-être abrégeons-nous à notre insu la durée de notre race ? »[653].

---

[648] - Louis Tissier et Jean-François Stasza, « L'Autre en images », in Olivier Loiseaux (dir.),*Trésors photographiques de la Société de géographie*, Bibliothèque nationale de France, Paris, Glénat, 2006, p. 150.
[649] - op. cit.
[650] - Voir *Comptes rendus du XXVIe Congrès national des Sociétés françaises de géographie et sociétés assimilées, tenu à Saint-Étienne du 6 au 10 août 1905, publiés par le bureau de la section Stéphanoise de la Société de géographie commerciale*, impr. de J. Thomas (Saint-Étienne), 1906, 477 p.
[651] - Emile Montégut, *Tableaux de la France : en Bourbonnais et en Forez*, Paris, Hachette, 1888, p. 204.
[652] - op. cit.
[653] - idem , p. 205.

Fig. 108 : in Philippe Tillon, *Charles Beauverie : 1839-1923*, Action graphique, 1986, p. 26.

Les photographies de Thiollier semblent refléter ces propos, mais jamais, à notre connaissance, Thiollier ne l'exprime à l'écrit. A propos de son appréciation de la société industrielle, Thiollier reste muet ou presque. Ses *Bavardages* sont plutôt un pamphlet indirect contre le progrès. Mais observons ses photographies de l'industrialisation, ne montrent-elles pas la disparition de la nature ? Il photographie également les taudis. Les photographies de grapilleurs interpellent. Elles résonnent en écho avec celles du glanage paysan peintes par Beauverie. Les gestes de ces anciens paysans sont réutilisés pour récolter une maigre pitance. Le monde a changé, mais les gestes demeurent. Face aux progrès, à la transformation du milieu, ces populations pourront-elles s'adapter, ou vont-elle dégénérer ? C'est un peuple courbé, à quatre pattes dans la crasse, retourné à l'état du pithécanthrope, photographié dans une position physique jugée dégradante à l'époque, comme en témoigne cette caricature des œuvres de Beauverie dans le Charivari en 1882[654] (fig. 108).

Les enfants sur les photographies révèlent également une certaine ambivalence. Souriant parfois à l'objectif, ces petits gavroches aux bouilles noircies renvoient au pittoresque du petit ramoneur des *Misérables* ou des cartes postales savoyardes (fig. 109). Un témoignage des années 1930 amène pourtant des nuances à ce pittoresque tendre :

> « On voit encore de nos jours, aux flancs des crassiers d'usine, de pauvres femmes agrippées, avec leur panier, attendant la décharge d'un tombereau de débris et cendres de fours, dans lesquels elles se dépêchent d'arrêter, à leur descente, les « grésilles », ainsi qu'on appelle les morceaux de charbon insuffisamment brûlés ; dans le temps, c'était les gamins et gamines que les parents envoyaient avec un sac à remplir de ces « grésilles ». Il fallait voir les batailles qui avaient lieu souvent pour la possession d'un gros mâchefer, parfois qui roulait au bas du crassier. Les sacs se gonflaient ; une fois remplis, toute la bande filles ou garçons, « mâchurés » comme des ramoneurs, organisait quelques parties d'amusement, avant la rentrée au quartier des sacs chargés sur un petit charreton de l'un d'eux, d'accord et reconnaissant égaux dans leurs accoutrements singuliers. Parfois se déchaînaient des haines de quartier, sans cause bien définie. Montaud et le Soleil furent longtemps ennemis jurés, le champs de bataille, c'était le boulevard Jules-Janin dans la partie au-delà du viaduc ; on s'y

[654] - Philippe Tillon, *Charles Beauverie, 1889-1923*, Action Graphique, 1986, p. 26

rendait en force, les poches garnies de caillous de toutes grosseurs : un certain jour que Montaud patrouillait, on vit venir de la direction du Soleil, un tombereau semblable à tous les tombereaux qui circulaient fréquemment sur le boulevard, celui-ci était rempli d'ennemis accroupis pour ne pas être vu, arrivés assez près du groupe de Montaud, tous se lèvent en même tps en poussant des cris de guerres et en faisant pleuvoir une grêle de pierres sur ceux de Montaud bien surpris ; il y eut, cette fois-là, des blessés sérieux, le sang coula et il fallut l'intervention de la police et de la gendarmerie pour mettre fin à cette guerre de gamins, dont certains grands dirigeaient les coups. Il va sans dire qu'il n'était pas rare de voir la marmaille de tout âge jouer aux soldats avec des sabres de bois (aujourd'hui, il faut que les pistolets pêtent fort pour jouer aux « gansters » comme au cinéma) ! Les filles qui jouaient avec les garçons étaient appelées « garagnasses »[655].

Fig. 109 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

Cette progéniture des « classes dangereuses » constitue des graines d'apaches, comme l'expose Michelle Perrot : « L'Apache est « né sur le pavé de Paris. Tout gosse, il se traîne dans les ruisseaux des quartiers de la périphérie ou de la banlieue » nous disent cent « itinéraires » identiques. Il échappe à l'école et à un apprentissage en pleine décadence. Il vagabonde, vit de petits métiers, ou de petite maraude, nargue la police qui, dans les secteurs populaires, passe le plus clair de son temps à pourchasser les garnements. Il se forme de petites bandes de quartiers, aux surnoms rieurs (Les « Moucherons », les « Saute-aux-Pattes de la Glacière », les « Chevaliers du Sac »…), bandes mixtes où

[655] - François Gonon, *Anecdotes et souvenirs stéphanois : Cercles et sociétés amicales : Forains d'autrefois : Les magnétiseurs : Nos artistes : L'Eden-concert : Quelques types populaires : Le Théâtre des Fantoccinis (Pitou) : Barnum*, sn, sd, p. 22.

les filles sont moins nombreuses et d'autant plus désirées : des garçons de quatorze ans parlent de leurs « amies » avec orgueil, même s'ils vivent parfois de leurs charmes. »[656]

A ce dernier propos, par exemple, la presse locale évoque la prostitution enfantine. Elle qualifie en janvier de « messes noires » les faits reprochés à un ouvrier typographe. Des "scènes lubriques" se déroulaient dans sa chambre, rue de la Paix à Saint-Etienne. De jeunes garçons âgés de 8 ans à 15 ans, « moyennant de faibles sommes, des bonbons, voire du tabac, (...) avaient accepté les propositions de l'ignoble individu et s'étaient résignés à ce qu'il leur demandait »[657].

Fig. 110 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

Campagne et ville industrielle, jardin d'Eden et Enfer, atavisme et dégénérescence semblent forger le fonds de l'œuvre photographique de Thiollier. Le paysage pelé, minéral, environné de fumées de la ville se présente en négatif des espaces bucoliques de la campagne[658]. Les photographies industrielles nous montrent des silhouettes fantomatiques, des corps courbés, des morceaux de corps, des ouvriers de dos, ayant perdu leur visage, comme pour nous montrer la déshumanisation provoquée par le gigantisme industriel. Elles nous présentent des êtres corps, proches de l'animalité, des fantômes, des automates ambulatoires, mus par des fluides, comme sur le tableau de Laurens (fig. 60), le retour de la mine, pour lequel Thiollier a offert sa collaboration, en photographiant quelques

656 - Michelle Perrot, « Dans le Paris de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes », in Bernard Vincent (dir.), *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, *Cahiers Jussieu* n° 5, printemps 1979, p. 387-406, repris dans *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°67, 2007, p. 71-78. URL : www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2007-1-page-71.htm.

657 - *La Loire républicaine*, 7 janvier 1913. Renseignements lus sur le site *Forez.info*. URL : http://www.forez-info.com/encyclopedie/traverses/19477-cetait-1913.html

658 - Jean-François Chevrier, « Un territoire imaginaire », in *Félix Thiollier photographe. Catalogue d'exposition du Musée d'Art Moderne*, Saint-Etienne, 10 novembre 1995-14 janvier 1996 ; Cabinet d'Arts Graphiques de la Galerie d'Etat, Stuttgart, 12 octobre 1996-5 janvier 1997, Saint-Etienne, Musée d'Art moderne, 1995, p. 11-25.

rares portraits d'ouvriers mineurs. Certes, quelques photographies industrielles révèlent des visages, souriants, fixant l'objectif (fig. 110), mais ces photographies sonnent comme des entractes dans la mise-en-scène, un *making-of* . Parallèlement, Thiollier réalise plusieurs portraits de campagnards. Le contraste des lumières sur ces visages tannés par le temps et les éléments leur procure un surplus d'humanité, une dimension iconique. La dimension Eden/Enfer confère une dimension spirituelle aux photographies. Thiollier fut influencé par la spiritualité lyonnaise (en particulier avec l'abbé Lacuria) et son pendant artistique, l' « Ecole de Lyon ». Il publie plusieurs ouvrages sur l'art roman et sur des peintres lyonnais d'art religieux, en particulier Louis Janmot et ses *poèmes de l'âme*[659]. Peut-être, pouvons-nous voir à travers certaines œuvres l'influence du symbolisme lyonnais, dans ses photographies de pécheurs (fig. 112), au double sens naturaliste et biblique qui rappelle l'œuvre de Puvis de Chavanne (en particulier, le tableau *Le pauvre pêcheur*, de 1881), qui influença celle d'Alexandre Séon ? La morbidité du symbolisme lyonnais[660] se rapproche de certaines photographies infernales de Thiollier, mais également de sa gravure fantaisiste des momies de Saint-Bonnet-le-Château (fig. 113), qui s'apparente à une danse macabre, mais évoque également des corps radiographiés. Les deux dimensions spirituelles et naturalistes sont reprises dans le travail artistique de sa fille Emma. Ses sculptures de femmes ouvrières reflètent cependant un message social (et peut-être féministe) plus affirmé que les travaux de son père[661] (fig. 111).

Fig. 111 : *Margotteuse ou femme de la mine*, Emma Thiollier, 1907, bronze cire perdue 44 x 15 x 12 cm. Musée de la mine de Saint-Etienne.

[659] - Citons entre autres : Félix Thiollier, *Louis Janmot, L'âme. Poème. Trente-quatre tableaux et texte explicatif par Louis Janmot. Avec le portrait de l'auteur et trente-quatre photographies au charbon d'après les originaux*, 2 vol. Saint-Étienne, Théolier, 1881, 168 p. ; idem, L'Œuvre de *Pierre Bossan*, *architecte*, Brassart, 1891, 23 p. ; id., *Louis Janmot* et son œuvre, Brassart, 1893, 12 p. ; id., *Paul Flandrin peintre*, Saint-Etienne, Théolier, 1896, 16 p. ; id., *Paul Borel peintre et graveur lyonnais*, *1828-1913,* Lyon, Lardanchet, 1913, 100 p.

[660] - Sylvie Carlier (dir.), *Symbolisme & Rhône-Alpes : de Puvis de Chavannes à Fantin-Latour, 1880-1920 : entre ombre et lumière : peintures, sculptures, œuvres graphiques*, catalogue d'exposition, musée Paul-Dini, Villefranche-sur-Saône, du 17 octobre 2010 au 13 février 2011, Villefranche-sur-Saône, Musée Paul Dini, 2010, 178 p.

[661] - Marie-Pierre Maniquet-Thiollier, *Emma Thiollier peintre sculpteur forézien 1875-1973*, sn, sd, 138 p.

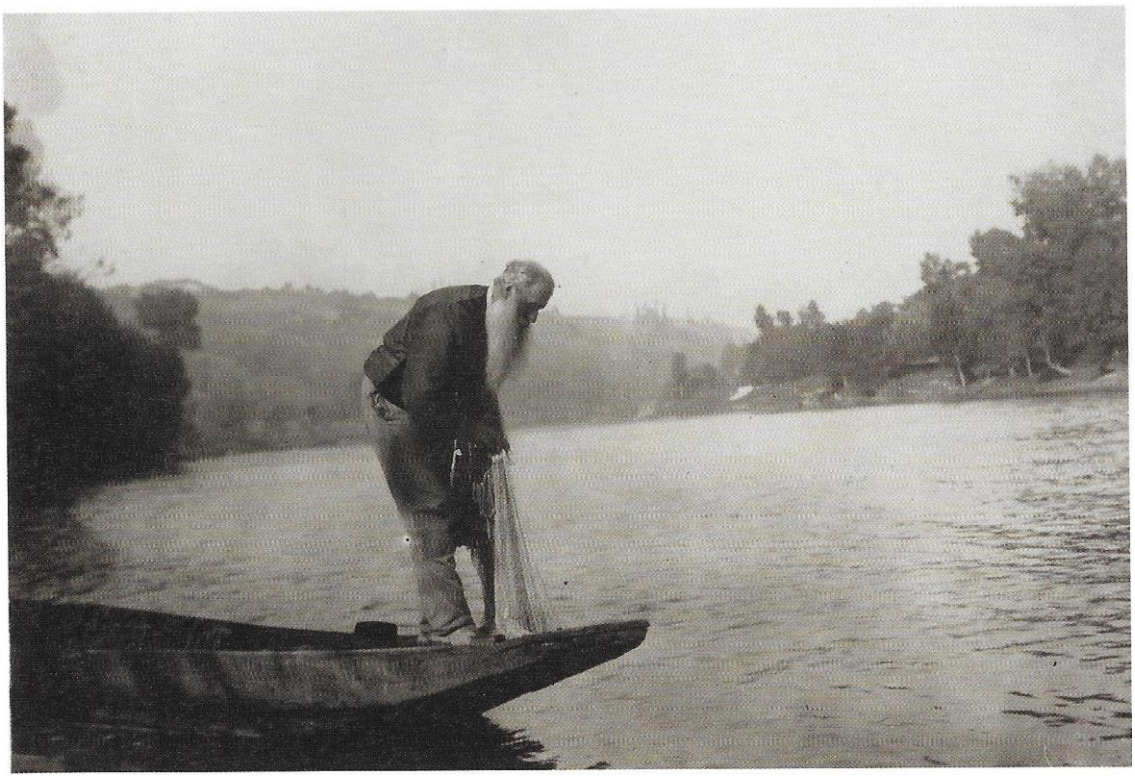

Fig. 112 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

Fig. 113 : les « momies » de Saint-Bonnet le château, in Félix Thiollier, gravure, in Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental : histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, vol. 2, Lyon, A. Waltener, 1889.

Une esthétique de la dégénérescence et de l'atavisme

Une esthétique de la dégénérescence et de l'atavisme caractérise-t-elle les photographies de Thiollier ? Ce ne sont que nos hypothèses. Il en est de même pour ce « mineur de la Loire », sculpté par Jean Carriès (fig. 114).

Fig. 114 : *Le mineur de la Loire* dit aussi *Le mineur*, Jean Carriès, vers 1884. Musée d'Orsay.

Mélange de naturalisme, de pittoresque et de fantaisie (double chapeau, ce fameux chapeau pittoresque évoqué par Albert Maignan, pas de jambes), cette statuette a quelque chose de monstrueux. Sa mise en perspective avec le reste de l'œuvre de Carriès montre que le sculpteur est probablement influencé par les idées transformistes, par l'idée lamarckienne de l'évolution des espèces, se transformant au gré de leur adaptation au milieu[692] (fig. 115). A quoi ressemble son corps enfoui derrière cette large chemise ? Les artistes symbolistes créent des êtres hybrides, sorte de chaînons manquants. Ainsi, le peintre ligérien, Alexandre Séon, produit plusieurs œuvres dans ce style (fig. 117, 198 à 200) Il est probable que les contemporains aient vu dans la figure du mineur de Carriès un corps dégénéré, si l'on en juge par les appréciations à propos d'une sculpture plus classique, *L'apprenti*, de Paul Roger-Bloche, (fig. 118) installée par la municipalité socialiste dans le square bourgeois de Saint-Etienne :

[692] - Béatrice Grandordy, *Charles Darwin et l'évolution*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 160-161.

Fig. 115 : Jean Carriès, *Le Grenouillard*, vers 1891. Musée d'Orsay.

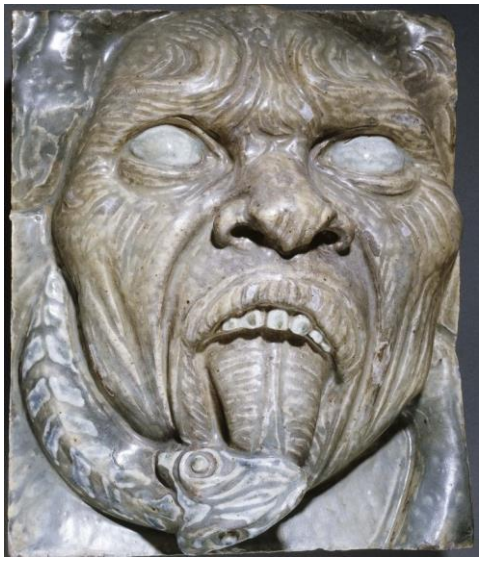

Fig. 116 : Jean Carriès, masque grotesque, vers 1891-1894. Petit Palais.

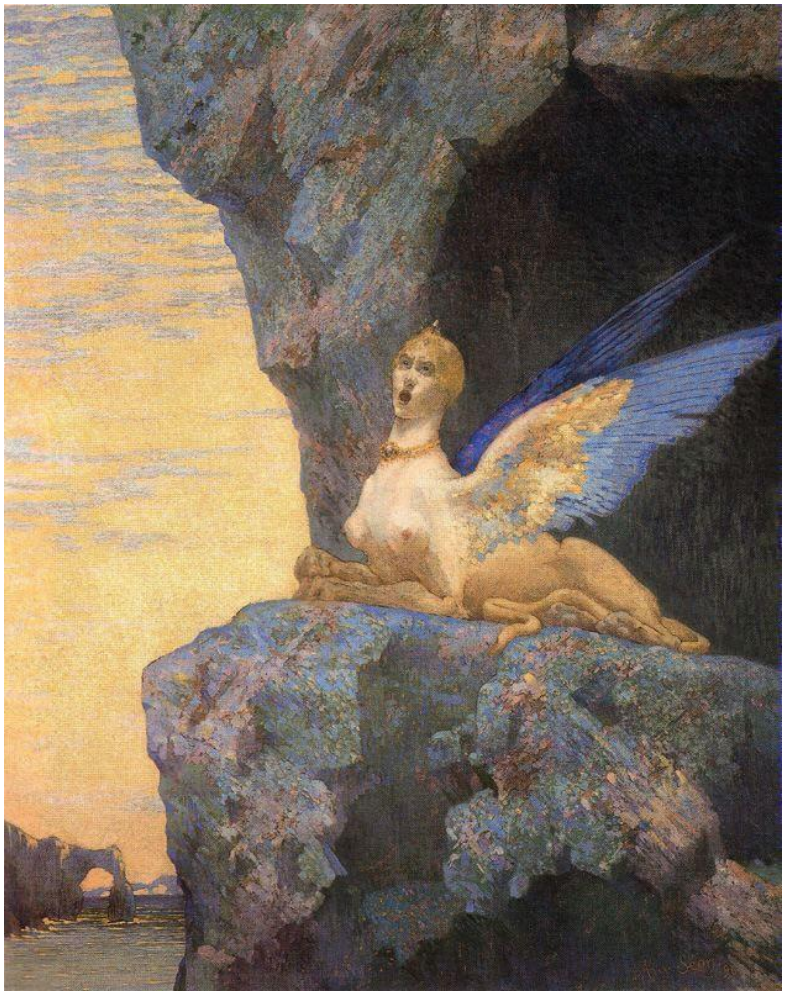

Fig. 117 : Alexandre Séon, *Le désespoir de la chimère*, 1890, huile sur toile, 65 × 53 cm. Collection Lucile Audouy.

« Les jardins de Marengo, en effet, sont pleins – si j'ose dire – de jeunes mères qui portent en elles le troublant Avenir. Elles risquaient, naguère, d'avoir de beaux enfants...Mais ce péril est conjuré : elles pourront désormais lever les yeux sur l'*homunculus* de métal qui, épaules tombantes, semble regretter fort de tourner le dos à un édicule tout voisin. Son allure de bossu, sa... figure d'apache et sa tête semblable à celle des petits êtres que l'on conserve dans des bocaux leur fixeront le type que doit réaliser la future humanité »[693]

Fig. 117 : *Marengo, « L'Apprenti »,* carte postale, entre 1907 et 1911, éd. Nouvelles Galeries.

Cette réflexion renvoie aux parallèles que nous avons déjà rencontrés entre l'art et la médecine. De même que pour l'art, les revues de médecine multiplient dans leurs pages les représentations de la dégénérescence à travers photographies et gravures, parfois réalisées d'ailleurs par des artistes. Ainsi, les revues de médecine locales représentent à la fin du XIX[e] siècle une véritable galerie de monstres. Ce goût du monstre explique peut-être le peu de place accordée à la tuberculose, pourtant la première cause de décès en France[694], suivant une tendance nationale (les revues stéphanoise consacrent une place importante à l'anémie des mineurs, néanmoins, de la part des médecins des mines ; cette préoccupation a donc des causes locales structurelles, accompagnées d'inquiétudes intellectuelles). Gérard Jorland attribue cette lacune par rapport à la tuberculose au « fantasme de la dégénérescence »[695] qui domine la médecine française à cette époque. La tuberculose est appréhendée comme une conséquence de la dégénérescence, car elle atteint plus les pauvres, qui sont dans cet état à cause d'une hérédité morbide, liée à

693 - *Le Mémorial de la Loire*, 19 juillet 1907.
694 - Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle*, Gallimard, 2010, p. 198.
695 - op. cit., p.150.

l'hérédosyphilis, l'alcoolisme, la prostitution, la pornographie, l'onanisme, le crime. L'hérédité et les mœurs induisent une centralité du sexe dans les publications, donnant l'impression d'une lubricité de la part des médecins. Cette obsession sexuelle se comprend dans le fait que la dégénérescence s'appuie sur le spectre de la dépopulation. Les causes héréditaires tombent quasiment de sens pour les médecins ; dans de nombreuses communications, des origines héréditaires du mal sont convoquées, traquées de façon expéditive. L'hérédité ne fait aucun doute. Les médecins n'ont quasiment pas besoin de la biographie du malade, comme nous le montre cet extrait d'un spectacle d'internat particulièrement corrosif et cynique. Suite à un accident de tram, une femme enceinte blessée est amenée à l'hôpital :

« Oreste

Accord – même air

Et d'abord, pour ma statistique
Il me faut ses antécédents ;
Sa mère est p't'être syphillitique
Son père sans doute rhumatisant !...
Voulez-vous me dire son âge
Est-elle réglée abondamment ?
A-t-elle perdu son pucelage,
Avec qui, où, quand, et comment ? (bis)

Caline (entrant)

La mère va mourir ; il faut peut-être penser à l'enfant…

Nécas

Ouvrez-lui le ventre, N. d. D. !

Oreste

Attendons que la femme soit morte ! »[696]

Les personnages sont des médecins de l'hôpital, dont le nom est à peine travesti. Cet extrait montre un diagnostic d'hérédité fixé à l'avance, l'obsession sexuelle et de la dégénérescence. Mais il dénonce également l'incapacité thérapeutique des médecins, pour lesquels la statistique et la nosologie priment. Or, c'est l'impression qui émane de la lecture des revues médicales.

Nous avons remarqué la mort du patient dans plusieurs communications, après description des détails des opérations. Echecs thérapeutiques, statistiques, longues citations bibliographiques d'éminents collègues, classements nosologiques dominent les communications. Les médecins semblent pallier leur incompétence inhérente aux lents progrès de la médecine par une mise en scène spectaculaire dont ils sont le centre. Le recours à l'image photographique participe de ce

[696] - *Ohé ! Hippocrate !!! Revue plutôt rosse - en 3 actes, par les internes de Bellevue. Représentée le 10 octobre 1908 dans les Salons Santoni* , in Béatrice Murati-Vuillard, *Médecins et médecine à Saint-Etienne de 1880 à 1914*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Jean Merley, Université de Saint-Etienne, Annexe 4.

spectacle, montrant des monstres. Un véritable défilé de monstres circule à travers les pages des revues : fœtus monstrueux, goitreux, hydrocéphales, hystériques stigmatisées, hommes atteints d'acromégalie (fig. 119, 121 et 122), femmes sans vagin,… La médecine se démarque peu de la démarche tératologique des années 1850 évoquée plus haut. L'hystérie, plusieurs fois évoquée dans les revues stéphanoises, fascine les contemporains avec les séances spectaculaires d'hystériques de Charcot à la Salpêtrière. Les communications médicales de Saint-Etienne empruntent les artifices spectaculaires des exhibitions de monstres, du sexe et de l'art avec la photographie. « la photographie qui surgit dans l'espace médical reporte l'attention des profondeurs vers la surface. La gravure invitait aux dissections, aux plongeons des regards à l'intérieur des corps ; la photographie, elle, abandonne les anatomies pour les apparences. »[697]. C'est la « preuve visible »[698], pour reprendre le terme de Didi-Huberman. Les stigmates du corps sont traqués, montrés. En premier chef, la présence de tatouages (fig. 120), signe d'atavisme ou de dégénérescence (selon que le médecin se rapproche respectivement des analyses de Lombroso ou de celles de Lacassagne, mais souvent, dans les faits, des deux[699]), est soulignée. Ici, à propos d'un ouvrier mineur atteint d'acromégalie :

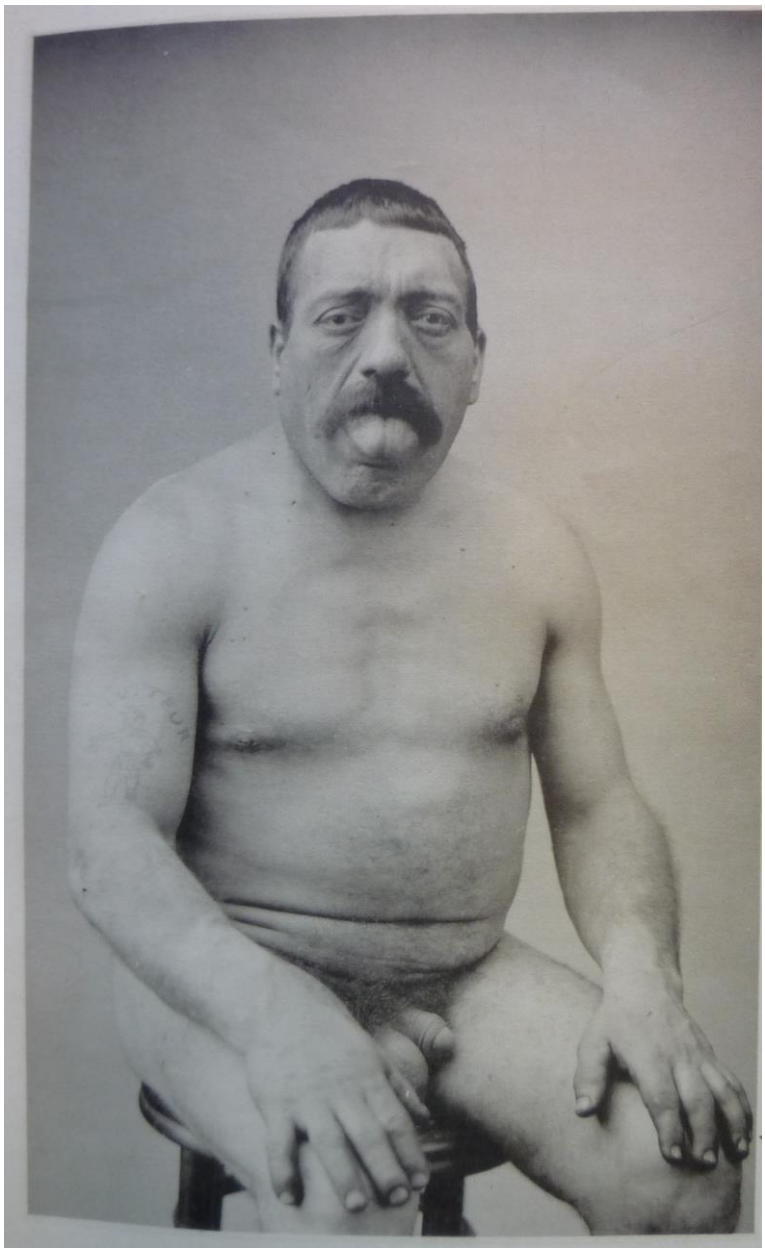

Fig. 119 : photographie de Ciz…, in Garand et Arène, « Un cas d'acromégalie. Considérations sur les rapports qui unissent le gigantisme et l'acromégalie », *La Loire médicale*, 1895.

[697] - Monique Sicard, *La fabrique du regard. Images de science et appareils de vision (XVe-XXe siècle)*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 127.

[698] - Georges Didi-Huberman, *L'image ouverte*. *Motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Gallimard, 2007, p. 289.

[699] - Voir Régine Plas, « Tatouages et criminalité », in Laurent Mucchielli (dir.*), Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 157-167.

Fig. 120 : photographie de Ciz… (détail), in op. cit.

« Ciz….. est adroit de ses mains, en même temps que très robuste, on peut en juger par les tatouages qu'il porte sur son bras droit, et qu'on peut bien voir sur la phototypie ; l'un représente un lutteur de foires : ciz….. en a « *tombé* » des plus vaillants ; l'autre un violon et un archer : le sujet fait danser le dimanche dans les guinguettes [*comme Ravachol*]»[700].

La dégénérescence de cet homme pourrait s'expliquer par son hérédité :

« Un des points très intéressants de son histoire est sa grande force musculaire ; il peut soulever jusqu'à 35 kil. à bras tendu ; lutte avec avantage contre les hercules de foires ; et détail curieux, cette même vigueur existait chez son père, grand de près de 6 pieds avec des mains énormes, et surnommé « le Grand Mât ». Ciz….. ressemble à son père, et l'on a coutume de dire dans sa famille : « Le Grand Mât n'est pas mort, » il revit en toi. »[701]

Les descriptions nosologiques se rapprochent de la démarche des historiens d'art par la traque des détails et des teintes, instaurant une vision pointilliste des corps, comme dans cet extrait qui décrit des nuances de mauves (fig. 121 et 122) :

« Ces taches varient d'un jour à l'autre ; elles sont tantôt lilas clair, tantôt violet lie-de-vin, avec toutes les teintes intermédiaires, quelque fois rose groseille »[702]

[700] - Garand et Arène, « Un cas d'acromégalie. Considérations sur les rapports qui unissent le gigantisme et l'acromégalie », *La Loire médicale*, 1895, p. 85.
[701] - op. cit., p. 86.
[702] - Dr Cenas, « Sur un cas d'acromégalie probablement congénitale », *Annales de la Société de Médecine*, 1890, p. 248.

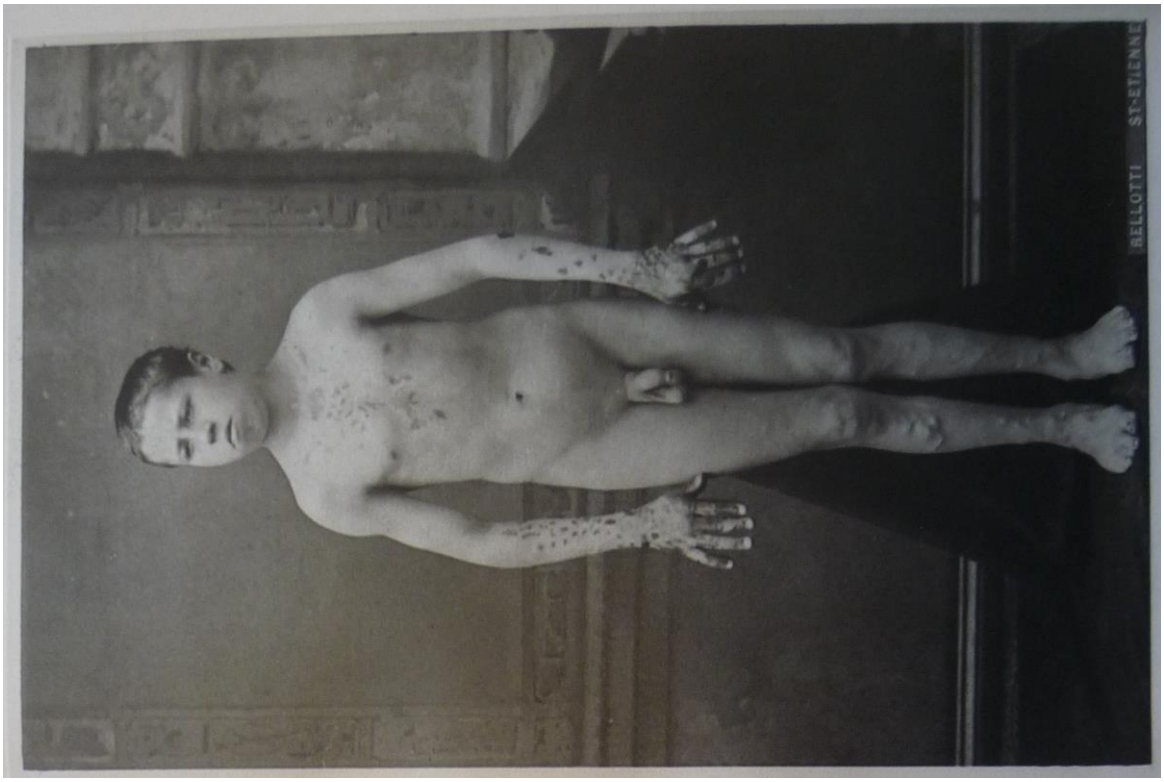

Fig. 121 et 122 : photographies, in Dr Cenas, « Sur un cas d'acromégalie probablement congénitale », *Annales de la Société de Médecine*, 1890.

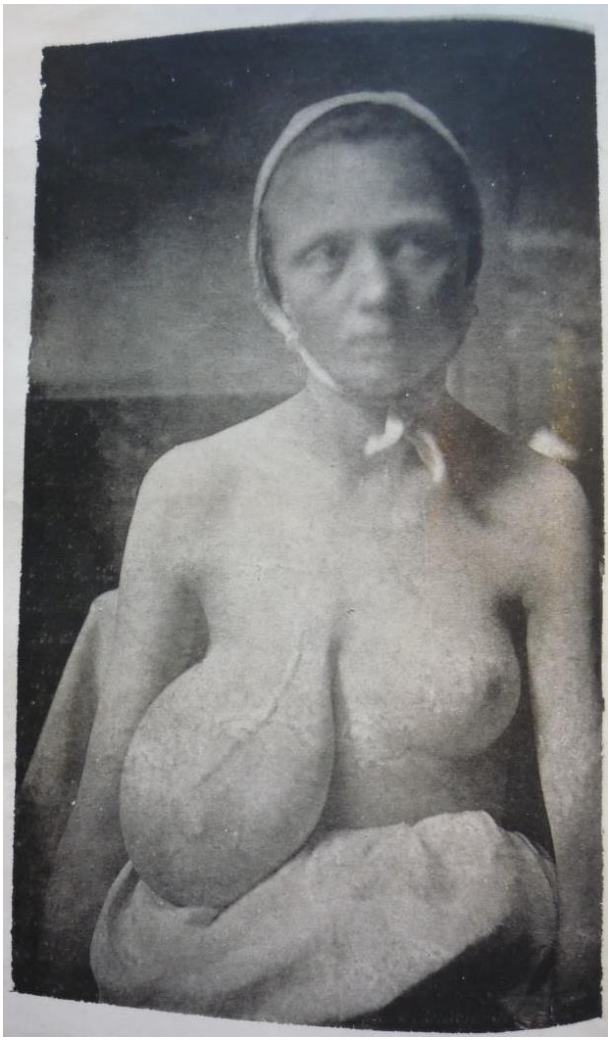

Fig. 123 : photographie, in Dr Blanc, « Note sur un cas d'hypertrophie mammaire », *La Loire médicale*, 15 juillet 1892.

A défaut d'être toujours scientifiquement fiables (nous le montrerons plus loin, à travers un exemple), les communications médicales empruntent une démarche esthétique, déjà amorcée avec Charcot et Pierre Richer dans *Les Démoniaques dans l'art* et *Les Difformes et les Malades dans l'art*[703]. Ces deux ouvrages connurent un fort écho à leur parution[704]. La démarche esthétique fait partie de la culture des médecins : Monique Sicard, à propos des célèbres photographies de Duchenne de Boulogne, écrit : « A l'époque, un médecin est volontiers considéré comme un homme de l'art et Duchenne de Boulogne peut, sans culpabilité, se dire peintre »[705]. Les médecins - l'article de Michalowski évoqué plus haut en témoigne - ont été formés dans la représentation d'un idéal, d'un canon corporel, hérité de l'anatomie artistique. Ainsi, les photographies médicales peuvent peut-être être perçues à travers des parallèles, des analogies avec d'autres œuvres d'art (fig. 123 et 124 ; fig. 119, 116 et 125 ; fig. 126, 127 et 128). Nous sommes conscients de la témérité de notre postulat et que ces parallèles peuvent être contestables ou hasardeux, dépendants de nos propres filtres culturels. Mais il nous semble tout de même que les médecins accompagnent leurs communications d'une mise-en-scène esthétique. Ils font appel d'ailleurs aux services d'artistes ou de photographes professionnels, parfois.

De même, nous formulons l'hypothèse que l'ouvrage de Charcot et Richer, *Les difformes dans l'art*, ait eu une influence. En 1903, le Dr. A. Roussel chronique l'ouvrage de Richer *L'Art et la médecine* dans la *Loire médicale*. Sa critique se révèle virulente envers son collègue, qu'il accuse de plagiat des livres précédents. Parallèlement, Il démontre sa parfaite connaissance de ces derniers, mettant en avant, par la même occasion, sa culture artistique.

[703] - Jean-Martin Charcot et Paul Richer, *Les Démoniaques dans l'art,* Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1887, p. 116 ; idem, *Les Difformes et les Malades dans l'art,* Paris, Lecrosnier et Babé, 1889, 162 p.
[704] - Dr. A. Roussel, « L'Art et la médecine », *La Loire médicale*, 1903, p. 10-21.
[705] - op. cit., p. 121.

Fig. 124 : Jean Fouquet, *La Vierge et l'Enfant entourés d'anges*, vers 1452-1455, Musée royal des Beaux-Arts Anvers.

Fig. 125 : grotesque, in Jean-Martin Charcot et Paul Richer, *Les Difformes et les Malades dans l'art,* Lecrosnier et Babé, Paris, 1889.

Fig. 126 : photographie, in Dr Layral, « Un cas de malformations congénitales des doigts et des orteils », *La Loire médicale*, 1892.

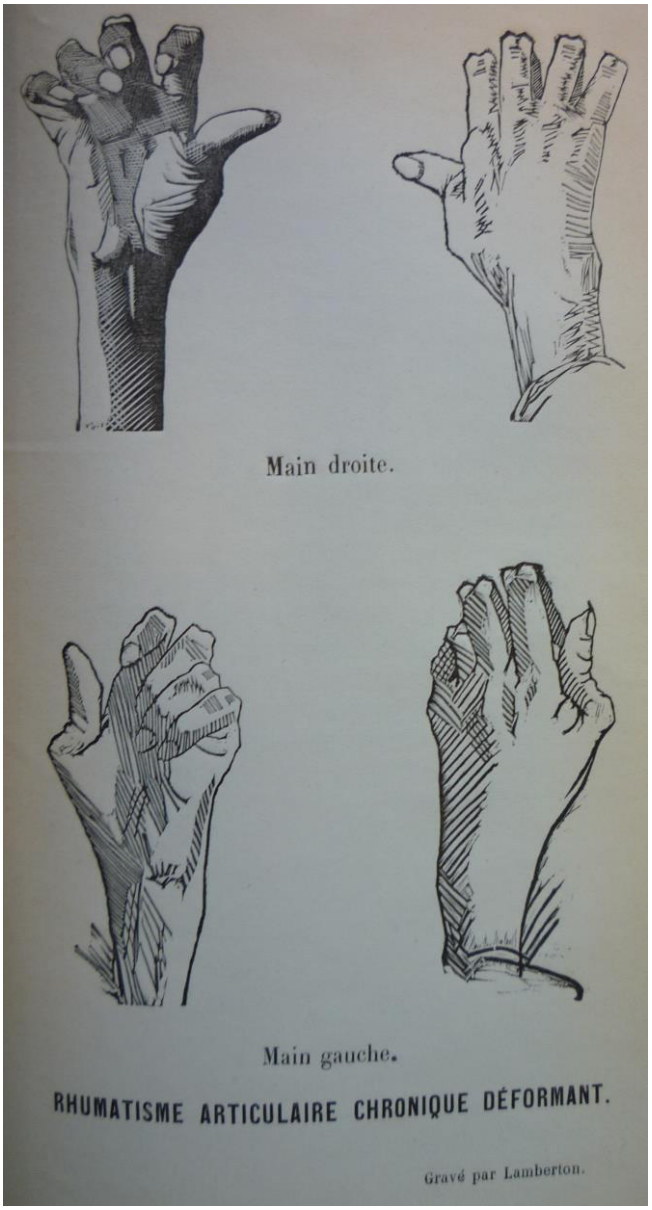

Fig. 127 : gravures de Joseph Lamberton, in M. Grenet, « Observations de rhumatisme articulaire chronique déformant », *Annales de la Société de médecine de Saint-Etienne*, 1887.

Fig. 128 : détail de la gravure d'Albrecht Dürer, *La guérison d'un lépreux à la porte du Temple par les apôtres Jean et Paul*, in Jean-Martin Charcot et Paul Richer, *Les Difformes et les Malades dans l'art,* Lecrosnier et Babé, Paris, 1889, p. 85.

Le corps de l'ouvrier rencontre un déclassement esthétique, accompagné de son déclassement dans le processus productif, en cette fin du XIX^{e} siècle. Anthea Callen l'explique brillamment : « Le problème qu'on reconnaît est celui d'un schisme entre le corps réel – le modèle- et le corps idéal confectionné (…). Au fond, c'est une question de différences : celles de classes sociales, parce qu'au début du XIX^{e} siècle, la plupart des modèles vivants provenaient des classes ouvrières, ou bien des soldats ordinaires démobilisés ou en retraite. Leurs corps, durcis par leurs travaux spécialisés, étant le produit particulier de leur travail, étaient généralement loin d'être idéalement classicistes, du point de vue d'un développement musculaire bien proportionné. Le corps ouvrier était aussi le produit accumulé de générations de sous-alimentation, de privations et de maladie : souvent déformé-soit en raison des maladies, soit de mutilations de travail de travail ou de guerre – l'ouvrier était aussi

relativement petit par rapport aux normes de la hauteur »[706]. Des dessins de Chapelon (fig. 128) montrent un forgeur extrêmement musclé visiblement en train de poser dans son atelier. Il ne représente pas une académie d'homme, mais est identifié en tant que forgeur, incarnant ainsi la différence entre le canon classique et le corps de l'ouvrier. L'hercule de foire, nous l'avons vu, se révèle en fait atteint d'acromégalie.

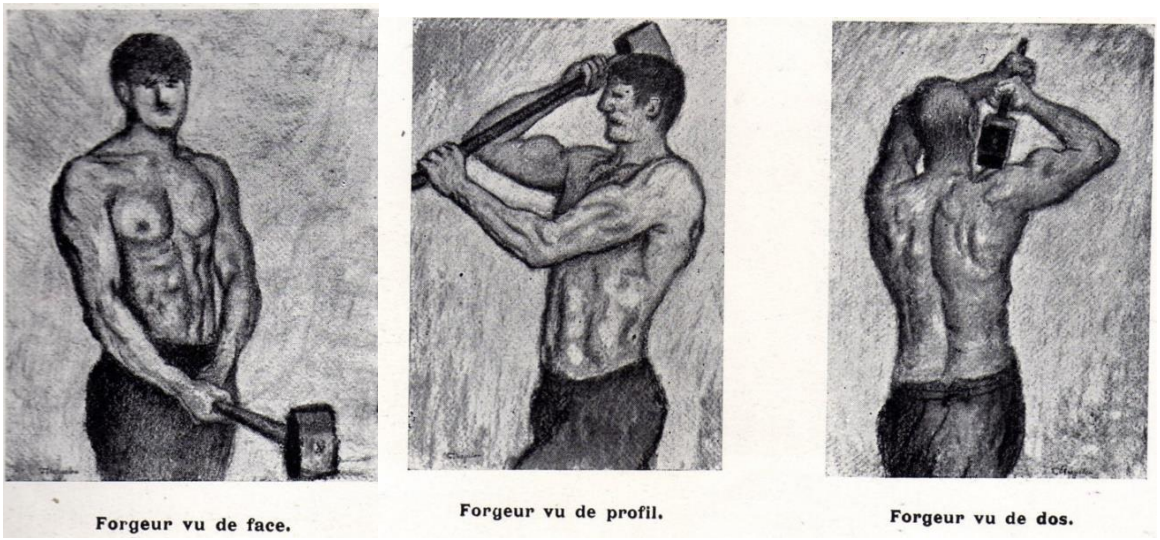

Fig. 129 : dessins au fusain de Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 18.

Dans une communication médicale, le Dr Régis Reynaud s'appuie également sur des critères esthétiques dans son analyse d'un jeune illettré. Il commence par remarquer « La coïncidence de cet état réfractaire à toute instruction, avec l'existence des caractères esthétiques propres à certaines races inférieures »[707] . Il observe que « la peau de la face est peu brune »[708], sans qu'il y ait de causes héréditaires à sa connaissance. « Les cheveux sont lisses et de couleur brune »[709]. Le crâne est allongé, et après mesures de ce dernier, il conclut que le jeune homme appartient à la catégorie des sous-dolichocéphales de Broca.

> « Cl. R… forme donc une exception, même au sein de sa famille assez mal douée sous le rapport physique et intellectuel. Sommes-nous autorisé, par l'ensemble de ces faits, à voir dans ce sujet un type de *régressif*, reproduisant au point de vue physique et intellectuel les qualités d'un ancêtre dont la situation dans le temps et dans l'espace ne saurait être précisée.
>
> On pourrait se demander alors si ce retour vers une forme ethnique inférieure n'aurait pas été facilité par un état social peu éloigné, en somme, celui des sociétés primitives.
>
> Les conditions matérielles et morales dans lesquelles vit cette famille, entassée dans une pièce unique, mal éclairée et mal ventilée, la misère physiologique résultant d'une mauvaise alimentation, la nature même d'un travail tout mécanique, ne sont-ce pas là autant de circonstances pouvant amener chez un sujet déterminé une dégénérescence de la race avec

[706] - Anthea Callen, « L'art, l'anatomie et la construction du corps idéal masculin », in Gilles Boëtsch, Nicolas Chapuis-Lucciani et Dominique Chevé (dir.), *Représentations du corps. Le biologique et le vécu. Norme et normalité*, Presses Universitaires de Nancy, 2006, p. 117-118.
[707] - Dr Reynaud, « Note sur un illettré », *Annales de la Société de Médecine*, 1889, p. 11.
[708] - op. cit.
[709] - idem

tendances régressives ? L'influence des milieux sur l'organisme humain expliquerait amplement ces faits. Existe-t-il au contraire une simple coïncidence entre les caractères morphologique de ce sujet et son inaptitude intellectuelle ?

Il est difficile, à l'aide de ce fait unique, de répondre à ces diverses questions. »[710]

L'analyse de Reynaud, pour choquante qu'elle paraisse à un lecteur du début du XXI[e] siècle, n'est pas spécialement étonnante. Reynaud utilise la craniométrie de Broca, qui fait autorité à l'époque. Son interprétation emprunte la modération du Docteur Lacassagne, attribuant la (soi-disant) dégénérescence à l'influence du milieu, en décalage avec la grille d'analyse de Lombroso, qui s'appuie sur l'hérédité et l'atavisme. Cependant, dans une autre communication à propos du crâne d'un « nègre d'Afrique », mort et disséqué dans les services du Dr Cenas, il analyse les sutures du crâne par rapport aux crânes européens et la « présence d'une molaire supplémentaire dans la moitié gauche du maxillaire inférieur »[711]. Empruntant aux travaux d'anatomie comparée entre les hommes et les primates de Magitot sur les dents et ceux de Gratiolet sur les crânes, il tire de ces deux faits de soi-disant preuves d'atavisme et d'infériorité intellectuelle ; la molaire surnuméraire démontrerait « l'infériorité du cerveau droit »[712]. Les études dentaires tendent à l'époque à démontrer à partir des pathologies stomatologiques des preuves de dégénérescence. Le docteur Roussel consacre en 1894 dans la même revue une communication sur les « dents d'Hutchinson et ichtyose », dans laquelle il contredit cependant le postulat d'Hutchinson attribuant à la pathologie qui porte son nom des origines dans la « syphilis héréditaire »[713]. A l'inverse, Reynaud accentue son parallèle entre race, atavisme et dégénérescence en s'appuyant justement sur son illettré :

« D'ailleurs la ligne de démarcation entre les races dites supérieures et les races inférieures, est loin d'être aussi nette qu'elle le paraît. On trouve dans nos populations, au milieu même de nos cités, des individus reproduisant presque complètement le type des races inférieurs dolicéphales. Chez un illettré, réfractaire malgré lui à toute instruction, né de parents illettrés, nous avons trouvé un indice céphalique de 75, coïncidant avec la plupart des signes objectifs des races nègres. Nous nous proposons d'en donner ultérieurement l'observation.

L'étude de ces caractères régressifs, toujours intéressante pour l'histoire naturelle de l'homme, a pris à notre époque une importance considérable, depuis que l'anthropologie criminelle fait appel à ces stigmates ataviques pour différencier les différents types de criminels »[714]

Ces propos permettent de mieux préciser la pensée de Reynaud qui s'inscrit bien dans la continuité de celle de Lombroso, qui s'appuie sur l'atavisme, et complète par les corrélats sociaux, alors que Lacassagne postule pour la dégénérescence, qui puise certaines de ses origines dans les problèmes sociaux[715].

---

[710] - id., p. 15.

[711] - Dr Reynaud, « Note sur un crâne d'un nègre d'Afrique », *Annales de la Société de Médecine*, 1888, p. 568.

[712] - op. cit., p. 572

[713] - Dr Roussel, « Dents d'Hutchinson et ichtyose », *Annales de la Société de Médecine*, 1894, p. 147. Le postulat entre dégénérescence et problèmes dentaires se prolonge sous le IIIe Reich : Xavier Riaud**,** *Chirurgie dentaire et nazisme*, Paris, L'Harmattan, 2015, 292 p.

[714] - Dr Reynaud, « Note sur un crâne d'un nègre d'Afrique » …, p. 570.

[715] - Voir Marc Renneville, « La réception de Lombroso en France (1880-1900) », in Laurent Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 107-133.

Reynaud postule donc que l'infériorité intellectuelle aurait des origines organiques, plus que raciales. L'infériorité sociale s'expliquerait par le corps.

> « Aussi, croyons-nous qu'il serait intéressant de rechercher si, en dehors de tout état pathologique, comme dans ce cas, il existe certains sujets organiquement réfractaires à toute instruction.
>
> A cette heure où tous les enfants doivent passer par l'école, il serait possible de faire cette enquête »[716]

L'article est accompagné d'une gravure du peintre Charles Maurin, son ami intime. Il ne se prive pas de le faire remarquer : « notre excellent ami, M. Charles Maurin »[717], comme si passer à l'artistique est une forme de consécration scientifique[718] :

> « (Dans la planche qui accompagne cette note, notre excellent ami, M. Charles Maurin, a reproduit deux des photographies montrées par nous à la Société de médecine. Dans l'une, la tête est vue de profil et en détail, on a une vue d'ensemble du sujet. Outre leur valeur artistique sur laquelle nous n'avons pas besoin d'insister, ces deux eaux-fortes ont le mérite de la plus scrupuleuse exactitude. C'est ainsi que sur la photographie du sujet, vu d'ensemble, la tête diffère de l'autre. Notre ami a reproduit fidèlement cette anomalie qui n'est qu'apparente et due seulement à un changement dans la pose du modèle, une grandeur plus grande des cheveux et un éclairage différent, les deux photographies n'ayant pas été exécutées à la même époque) »[719]

Mais alors pourquoi l'article ne reproduit pas les photographies, *a priori* plus scientifiques ? Apparemment, Reynaud n'était pas satisfait par les photographies, car elles ne démontreraient pas assez son propos. Une lettre de Maurin (la plus difficilement lisible de la correspondance, comme si une gêne se matérialisait à travers sa graphie) à Reynaud nous donne quelques éléments : « Voilà tout ce que je puis faire pour toi ; changer complètement la tête est impossible »[720]. La justification de cette impossibilité est quasiment illisible dans la lettre, mais il invoque une question de temps.

> « Mon idée première était de remplacer sur [*illisible*] Académie la tête par celle de la grande photographie, je n'ai pas voulu le faire sans que tu me le dises, scrupuleux de l'exactitude scientifique. Cependant tu remarqueras que la tête de l'Académie est moins nègre, parce que le point de vue n'est pas le même ; dans celle-là tu as la tête droite en parallèle au tableau, dans l'autre tu l'as moins de profil et inclinée sur la gauche, ce qui peut te donner l'illusion plus dans tes vues scientifiques (la diformation (?) [*illisible*] est complice de ta théorie) ».

---

716 - Dr Reynaud, « Note sur un illettré »…, p. 15-16.
717 - id., p. 16.
718 - Philippe Comar, « Une leçon d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts », in Philippe Comar (dir.), *Figures du corps. Une leçon d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts*, Beaux-Arts de Paris, 2009, p. 54.
719 - Dr Reynaud, « Note sur un illettré »…, p. 16.
720 - Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, sd, fonds de la Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne. Le Musée conserve également un original du dessin que nous avons pu voir. Jacques Beauffet, ancien conservateur, nous a affirmé qu'une inscription figure au dos. Nous n'avons pu la lire, étant donné que le dessin a été encollé sur un support par les services de conservation du Musée.

Fig. 129 : dessin de Charles Maurin, in Dr Reynaud, « Note sur un crâne d'un nègre d'Afrique », *Annales de la Société de Médecine*, 1888, p. 16.

Fig. 130 : Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, sd, fonds de la Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

De part et d'autre, même si nous ne disposons pas des lettres de Reynaud, nous percevons les non-dits. *A priori*, Maurin a bien compris que Reynaud lui demande un travail de faussaire. Il a apparemment déjà retouché les dessins précédemment, puisque dans une autre lettre il écrit : « Je t'envoie l'épreuve rectifiée. J'y ai mis un peu de pointe sèche pour indiquer l'ossature de la tête et modifié le pantalon comme [*illisible*] ». Il se peut que Maurin doute même du sérieux de la

communication de Reynaud, car il lui conseille de continuer son étude par plusieurs expériences, en particulier à partir des empreintes, suite aux travaux de Francis Galton, des « mesurations de Bertillon ». « As-tu examiné son degré de sensibilité sur la surface du corps ? Il sont assez insensibles d'après un docteur voyageur au centre de l'Afrique, les nègres. Expérimente, etc., etc.»[721]. Il lui suggère, en fait, de ne pas rester à la surface des choses, à une analyse esthétique de l'apparence, avec beaucoup de diplomatie teintée d'ironie : «Je trouve très intéressante tes recherches, car la base c'est le dessin, -observation des formes- ». Qui est l'artiste, qui est le scientifique ? Au fond, Reynaud en donne une réponse, mêlée de mauvaise foi : «ces deux eaux fortes ont le mérite de la plus scrupuleuse exactitude. ».

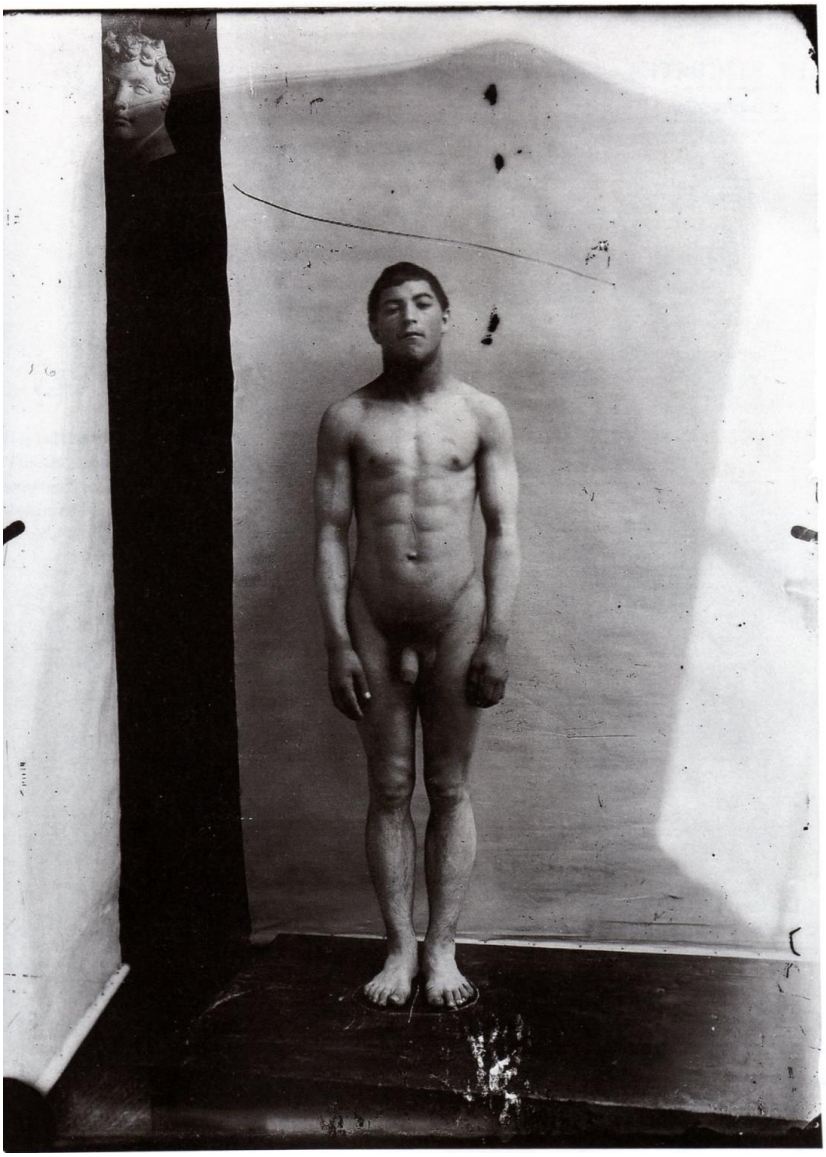

Fig. 132 : Albert Londe, photographie d'un illettré, in Philippe Comar (dir.), *Figures du corps. Une leçon d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts*, Beaux-Arts de Paris, 2009, p. 417.

[721] - Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud…

Ces gravures font penser à une photographie d'un illettré réalisée par son célèbre contemporain, Paul Richer, ancien assistant de Charcot et artiste également, avec l'assistance du photographe Albert Londe : fig. 132. Richer est un des artisans de l'esthétique de la dégénérescence avec les ouvrages écrits avec Charcot que nous avons évoqués. Il invente le corps de l'Hystérique avec le photographe Albert Londe dans *la Nouvelle iconographie de la Salpétrière*. Il cherche à définir le corps idéal avec deux publications **:** *Anatomie artistique, ou description des formes extérieures du corps humain (1890),* puis *Canon des proportions humaines (1893)*. A la recherche de ce corps, il a fait photographier par Albert Londe et mis en fiches des centaines de personnes nues[722] : « A comparer à celle de la Renaissance, la notion de canon des proportions est ici complètement changée. Léonard ou Dürer pouvaient inscrire dans une figure géométrique simple et en rechercher les divisions harmoniques – la beauté -, parce que l'homme, considéré comme une création achevée au sein de l'univers lui-même immuable, s'offrait comme mesure-unité du monde. C'était la « divine proportion ». Mais à partir du XIX[e] siècle, l'essor des théories transformistes, puis évolutionnistes, empêche de considérer l'homme comme une créature fixe. Pris dans le jeu incessant des métamorphoses, fruit de la sélection naturelle, du hasard ou de la nécessité. L'homme n'a désormais plus d'autres perfections à revendiquer que son adaptation au milieu – cette forme moderne du rapport entre microcosme et macrocosme qui substitue l'idée d'une beauté transcendante celle d'une perfection bio immanente »[723]. Membre de la Commission d'hygiène et de physiologie que préside Etienne-Jules Marey, Richer travaille avec Londe sur le mouvement : « Afin de repérer une « norme » dans le mouvement du corps au quotidien à partir de laquelle mesurer des déviations pathologiques, on chercha à comparer à la démarche « dégénérée » plusieurs variations de la marche normale, depuis le plus méditatif jusqu'aux grandes enjambées vigoureuses »[724] . Ces derniers travaux de Richer succèdent à des initiatives plus modestes et confidentielles de Reynaud. Régis Reynaud a réalisé un « recueil de photographies – études d'anatomie et du mouvement »[725], dans le cadre de son enseignement en tant que professeur d'anatomie artistique à l'Ecole des Beaux-Arts de Saint-Etienne. Il est nommé à ce poste en 1885[726], Richer, pour l'Ecole de Paris en 1900. Les conseils de Maurin pour la confection de ce recueil de photographies, que nous n'avons pu trouver, ont certainement été fondamentaux :

> « Duval ne parle pas de l'équilibre du corps humain et cependant, à mon avis, c'est une chose des plus importantes[727]. Tous les mouvements de clown, de danseurs de corde, d'ouvriers, peuvent très bien s'expliquer par la mécanique. (…) Les femmes parisiennes qui font des mouvements peu prononcées déplacent le centre de gravité de leur tête, mais comme le poids de celle-ci est faible, elles y remédient (inconsciemment) par des mouvements de hanches et de croupion qui sont très gracieux mais qui ne sont que le résultat de l'équilibre du corps humain. Rappelle-toi le mouvement des blanchisseuses portant leurs paniers, les porteuses de pain. (…) Tu connais certainement l'ouvrage de Darwin sur l'expression des émotions chez l'homme et les animaux, très épatant, il y a des photographies instantanées. Le

[722] - Philippe Comar, op. cit., p. 58.
[723] - idem, p.57.
[724] - Fae Brauer, «Le duo dangereux : « L'homme normal » et le corps dégénéré au temps de l'eugénisme », in Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani et Dominique Chevé (textes réunis par), *Représentations du corps. Le biologique et le vécu. Normes et normalité*, Presses Universitaires de Nancy, p. 101.
[725] - Citez dans sa fiche de l'Ecole des Beaux-Arts de Saint-Etienne (AMSE, 1R147), cet ouvrage est introuvable.
[726]- op. cit.
[727] - Duval est pourtant pionnier en la matière : Philippe Comar (dir.), *Figures du corps*…, p. 52-53.

nouvel ouvrage de Mantegazza sur la physionomie et l'expression des sentiments, chez Germer-Brillière, bon livre mais figures infectes ; puis l'ouvrage de Duchenne, méthode graphique par l'emploi de la photographie par E. Marey, ce sont des photographies instantanées de chevaux, oiseaux, coureurs hommes, qui, pour le mouvement, ouvrent des horizons nouveaux, et qui, à mon époque, n'étaient pas connus et notifiés par Duval »[728]

Maurin conseille à son ami Reynaud de devenir artiste. En fait, Cette lettre donne l'impression qu'il décrit le futur passage à l'art de Paul Richer, devenant lui-même sculpteur en réalisant les étapes du mouvement par des statuettes[729], en même temps qu'il met au point le phénastiscope vers 1895, un appareil pré-cinématographique, décomposant les mouvements de l'homme[730]. Nous ne savons si Reynaud a recueilli des conseils de son cousin germain Emile Reynaud, inventeur du praxinoscope et du théâtre optique.

« Je trouve qu'un médecin qui voudrait se mêler d'art devrait empiéter chez ns et qu'il faudrait qu'il dessinât ou modelât : c'est alors qu'il connait les besoins de l'artiste (…) Quand tu auras fait un ouvrage d'anatomie où tu te serviras de photo instantanées comme figures : par exemple la marche, le saut, etc… (…) rendre compte à l'artiste du mouvement – indiquer les muscles en jeu et les muscles inertes pour la forme, établir la pondération des masses par le schéma des forces mécaniques, du centre de gravité, tu seras utile aux artistes »[731]

« En peinture, en sculpture, c'est le mouvement qui donne la vie »[732]

Cette réflexion esthétique alliant l'art à la biologie commune à Reynaud et Paul Richer, qui « préfigure le mythe de l' « homme nouveau »[733] offre des correspondances avec l'essai de 1908 du docteur de l'Hôpital de Saint-Etienne, Joanny Roux, *Le sentiment de la beauté*, dont les réflexions annoncent de manière troublante les conceptions eugénistes, néo-darwiniennes et néo-nietzschéennes, sur le « surhomme » des années 1930 :

« La beauté corporelle est (…) le signe de la perfection interne, de l'harmonie des organes, de l'équilibre des fonctions »[734]

« Pour perfectionner la force il faut féconder la Perfection, cet équilibre de nos fonctions, cette harmonie de la vie. L'immortalité fut refusée à la race de ceux qui conçurent dans la laideur, cet atavisme mauvais ou cette dégénérescence. Elle fut faible et s'éteignit. Forte et vivace, triomphante dans la lutte pour l'existence, a été au contraire la descendance des amants de la beauté. Elle a peuplé la terre. Nous sommes leurs fils et comme eux nous tressaillons d'amour en face des attributs divins. »[735]

« L'idéal de perfection humaine n'est pas, au passé lointain des origines, dans un archétype créé par Dieu à son image, dans un Adam superbe, dont nous ne serions que les fils

728 - 7 janvier 1885
729 - Philippe Comar, idem, p. 58-59.
730 - idem, p. 452-453.
731 - Lettre de Maurin à Reynaud du 18 octobre 1886, fonds du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.
732 - op. cit.
733 - Philippe Comar, id., p. 59.
734 - Joanny Roux, *Le sentiment de la beauté. Etude de psychologie*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et Fils, 1908, p. 97.
735 - op. cit., p. 78-79.

dégénérés. Il est dans l'avenir, dans un surhomme toujours plus parfait, triomphant, impassible et glorieux. Vers cet idéal, l'humanité lentement s'avance, soutenue par l'amour, guidée par le sentiment de la beauté. Lorsque ce flambeau s'éteint, elle retombe dans la barbarie »[736]

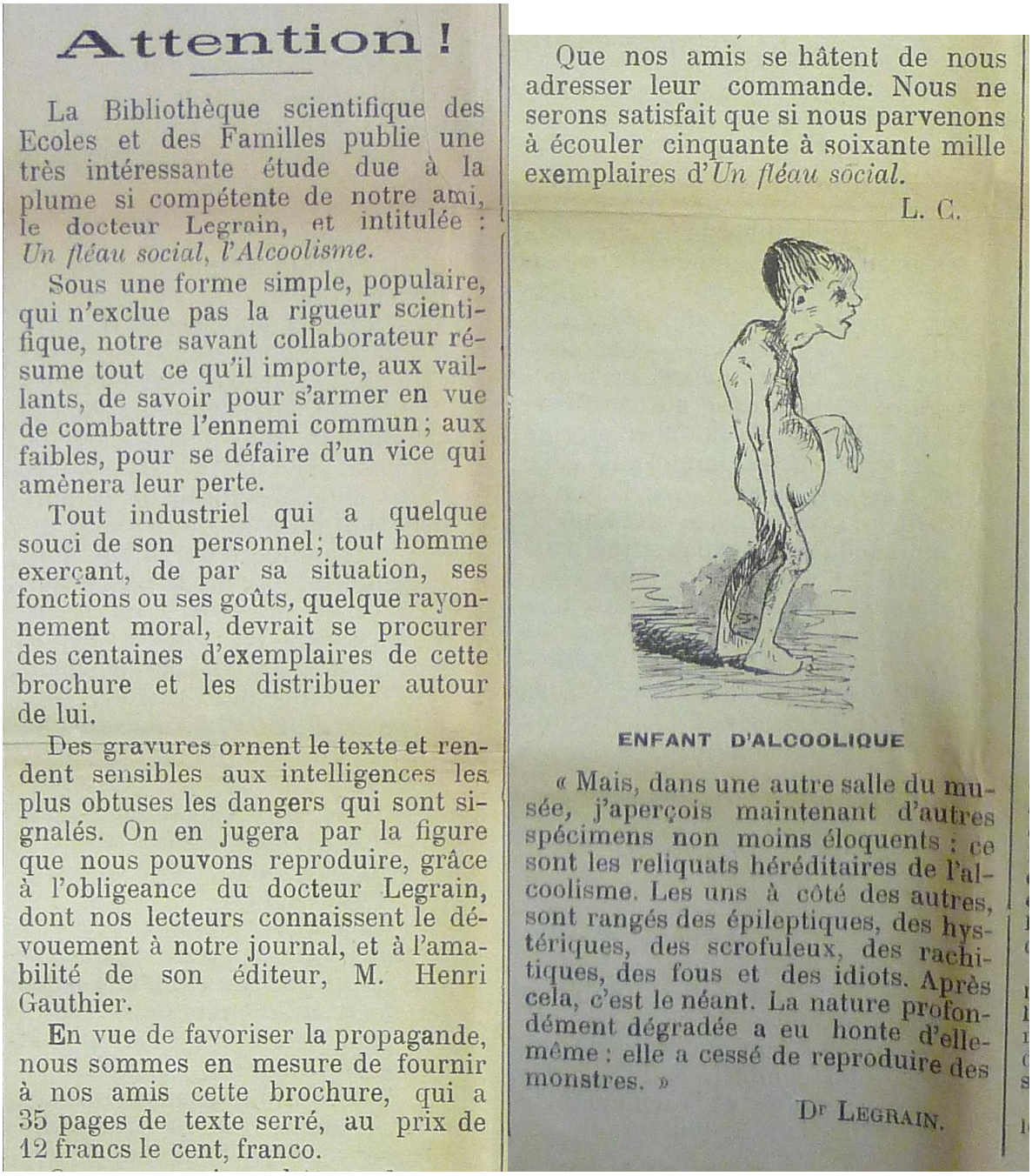

Attention !

La Bibliothèque scientifique des Ecoles et des Familles publie une très intéressante étude due à la plume si compétente de notre ami, le docteur Legrain, et intitulée : *Un fléau social, l'Alcoolisme.*

Sous une forme simple, populaire, qui n'exclue pas la rigueur scientifique, notre savant collaborateur résume tout ce qu'il importe, aux vaillants, de savoir pour s'armer en vue de combattre l'ennemi commun ; aux faibles, pour se défaire d'un vice qui amènera leur perte.

Tout industriel qui a quelque souci de son personnel ; tout homme exerçant, de par sa situation, ses fonctions ou ses goûts, quelque rayonnement moral, devrait se procurer des centaines d'exemplaires de cette brochure et les distribuer autour de lui.

Des gravures ornent le texte et rendent sensibles aux intelligences les plus obtuses les dangers qui sont signalés. On en jugera par la figure que nous pouvons reproduire, grâce à l'obligeance du docteur Legrain, dont nos lecteurs connaissent le dévouement à notre journal, et à l'amabilité de son éditeur, M. Henri Gauthier.

En vue de favoriser la propagande, nous sommes en mesure de fournir à nos amis cette brochure, qui a 35 pages de texte serré, au prix de 12 francs le cent, franco.

Que nos amis se hâtent de nous adresser leur commande. Nous ne serons satisfait que si nous parvenons à écouler cinquante à soixante mille exemplaires d'*Un fléau social.*

L. C.

« Mais, dans une autre salle du musée, j'aperçois maintenant d'autres spécimens non moins éloquents : ce sont les reliquats héréditaires de l'alcoolisme. Les uns à côté des autres, sont rangés des épileptiques, des hystériques, des scrofuleux, des rachitiques, des fous et des idiots. Après cela, c'est le néant. La nature profondément dégradée a eu honte d'elle-même : elle a cessé de reproduire des monstres. »

Dr Legrain.

Fig. 133 : *Le Relèvement social*, 1er février 1897.

[736] - idem, p. 89.

Les militants hygiénistes de la fin du XIX[e] siècle utilisent l'esthétique médicale pour leurs combats, en particulier contre l'alcoolisme[737]. L'organe de la Ligue Française de la moralité publique du pasteur Louis Comte, *Le Relèvement social*, basé à Saint-Etienne, publie le 1[er] février 1897 des images corporelles dénonçant l'alcoolisme, une des priorités dans ses combats : fig. 133, 134, 135. Les figures 134 et 135 représentent des panneaux réalisés par le Docteur Galtier-Boissières au format des cartes de Vidal de La Blache publiées en noir et blanc dans le *Relèvement social,* « un cadeau de jour de l'an à faire à l'école de votre village ou à votre coiffeur »[738] ; soulignons que dans la version publiée dans le journal de « L'alcool empoisonne lentement », le terme « rachitisme » remplace « dégénérescences diverses ». Ces images représentent les premières illustrations intégrées dans cet austère journal. Didier Nourrisson explique que le combat des ligues antialcooliques s'appuie sur la publication de ces images montrant le faciès de l'ivrogne (fig. 134) et développant une phénoménologie de l'ivresse en quatre mouvements : le « mouvement horizontal » (aller au café), le « mouvement vertical » (boire en levant le coude), le « mouvement horizontal et pendulaire » de l'ivresse pour finir avec le « mouvement oblique » de l'effondrement[739]. Le corps de l'alcoolique contrevient à l'axe de symétrie, à la rectitude de l'*homo clausus* ; il zigzague. Le corps bakhtinien, carnavalesque, de l'alcoolisé, tant chanté dans les goguettes stéphanoises[740], incarne la dégénérescence qui commence par l'immoralité (« perte de la dignité », « perte des bons sentiments » : fig. 135) avant d'atteindre le physique, comme avec la syphilis. Le « mouvement horizontal et pendulaire », le zigzag se fixe chez les enfants d'alcooliques (fig. 133), se mue par l'hérédité en rachitisme et le « mouvement oblique » en épilepsie, ou en « diagonale du fou »[741]. « Ce sont les antialcooliques qui inventent en même temps le délit de « sale gueule » et de mauvais comportement. La loi sur « l'ivresse publique et manifeste » est en effet votée en 1872, au lendemain de la Commune de Paris »[742], la même année que le service militaire universel[743]. Est-ce l'ivresse publique que le préfet Lallemand évoque quand il écrit cette lettre au maire de Saint-Etienne à propos de l'insécurité des rues en 1915 ?

> « Un mal existe, ce n'est pas douteux. L'action de la police de Saint-Etienne, à peine suffisante avant la guerre, est devenue trop inefficace depuis que de nombreux et actifs éléments en ont été mobilisés, tandis que les « apaches », généralement ornés de tares physiques, nous restaient et que des contingents cosmopolites, parfois douteux, venaient remplacer nos braves stéphanois partis aux armés. »[744]

---

737 - Didier Nourrisson, « Ivrogne », in Bernard Andrieu et Gilles Boëtsch, *Dictionnaire du corps*, CNRS Editions, 2008, p. 188.

738 - *Le Relèvement social*, 1[er] février 1897.

739 - Didier Nourrisson, « Corps en mouvement : l'allure de l'alcoolique », in Alain Vaillant (dir.), *Corps en mouvement*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1996, p. 132-133 ; Didier Nourrisson, « Ivrogne », in Bernard Andrieu et Gilles Boëtsch, op. cit.

740 - Jean Lorcin, « *Vignus est intrare*. Sociétés à boire et sociétés chantantes, un aspect de la sociabilité ouvrière à Saint-Etienne au XIXe siècle », in *Clio dans les vignes. Mélanges offerts à Gilbert Garrier*, 1998, Presses universitaires de Lyon, 1998, p. 407-416.

741 - Didier Nourrisson, « Corps en mouvement… », p. 134.

742 - op. cit, p. 131.

743 - Didier Nourrisson, « Ivrogne », idem.

744 - AMSE 2I34.

Exemptés pour handicaps physiques, ces hommes sont assimilés à des délinquants. La dégénérescence devient un délit, une manifestation, comme les « contingents cosmopolites, parfois douteux », de l'anti-France, contre laquelle Lallemand (sans jeu de mots !) veut lutter.

Fig. 134 : tableau mural du docteur Galtier-Boissière, 1897.

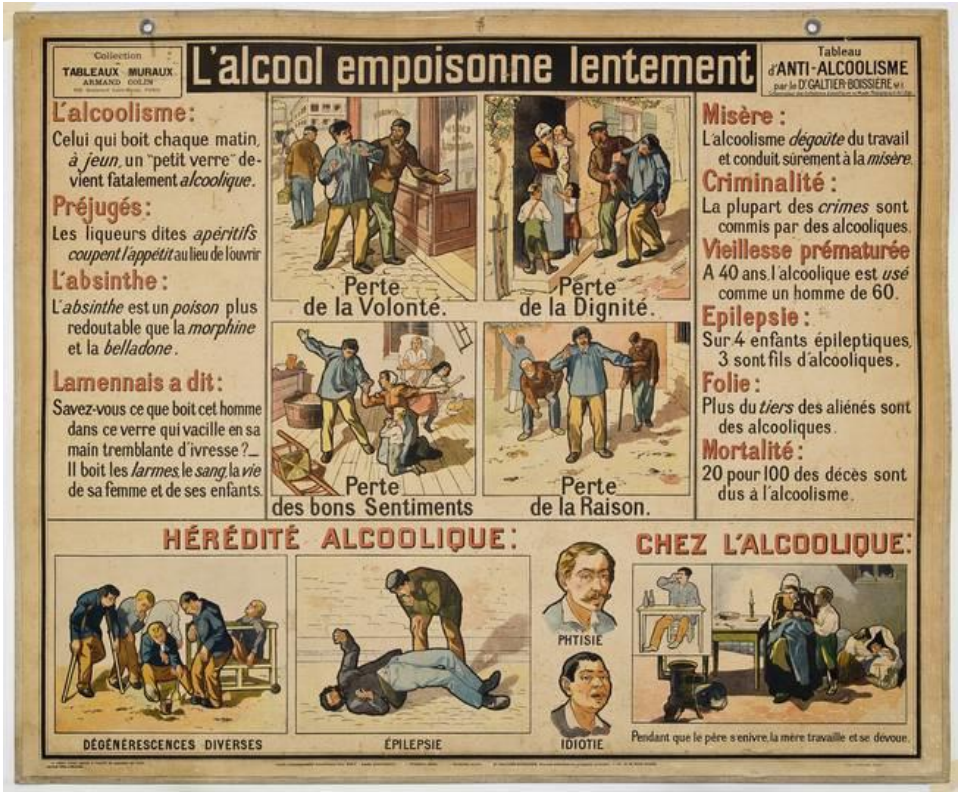

Fig. 135 : tableau mural du docteur Galtier-Boissière, 1897.

QUATRIEME PARTIE :

LA LUTTE DES CORPS

> « J'ai assisté à une prise de voile émotionnante, puis 3 jours après à une crise d'hystérie monastique ou démoniaque de la fiancée de J-C fille d'un amiral, pendant l'élévation en fut (?) un scandale discret malgré des cris, des paroles incohérentes et sa poussée rapide dans les jardins du cloître par des nouvelles sœurs. »
>
> Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, 1er janvier 1907.

Chapitre I – Le corps de l'autre

La Belle époque se caractérise comme un moment de troubles dans le corps, dans la perception de ce dernier par rapport aux autres, une peur de perméabilité des corps. Ce trouble se reporte sur les rapports politiques, sociaux et de sexe, dans lesquels le corps occupe une centralité focale. Nous passons de la période du bras à celle de l'œil.

Une nouvelle perception du monde, de soi et des autres

A la fin du XIX^{e} siècle, des objets et innovations se répandent, se démocratisent dans les populations, changeant la perception de soi-même, des autres et du monde. Nous assistons alors au début de la virtualisation du monde, entrainant un monde d'illusions dans lequel on a pourtant l'impression d'accéder au vrai. L'usage des miroirs se démocratise peu à peu. Le tarif-album de vente par correspondance de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne de 1910 propose profusion de miroirs de différentes dimensions, qui offrent divers usages pour le corps, pour divers endroits : fig. 136. Le reflet de son corps s'emporte avec soi : miroirs à main, miroirs de poche. L'armoire à glace permet de voir enfin son reflet en pied, mais également en trois dimensions, à une époque où la mode soignent le dos (robes froufroutantes à l'arrière, queues de pie) : fig. 137. D'après Eugen Weber, elle se répand dans les campagnes de la Loire au début XX^{e}[1]. La photographie devient également accessible au plus grand nombre[2].

[1] - Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, p. 245.

[2] - Alain Corbin, « Coulisses », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée,* tome 4*, De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 419-429.

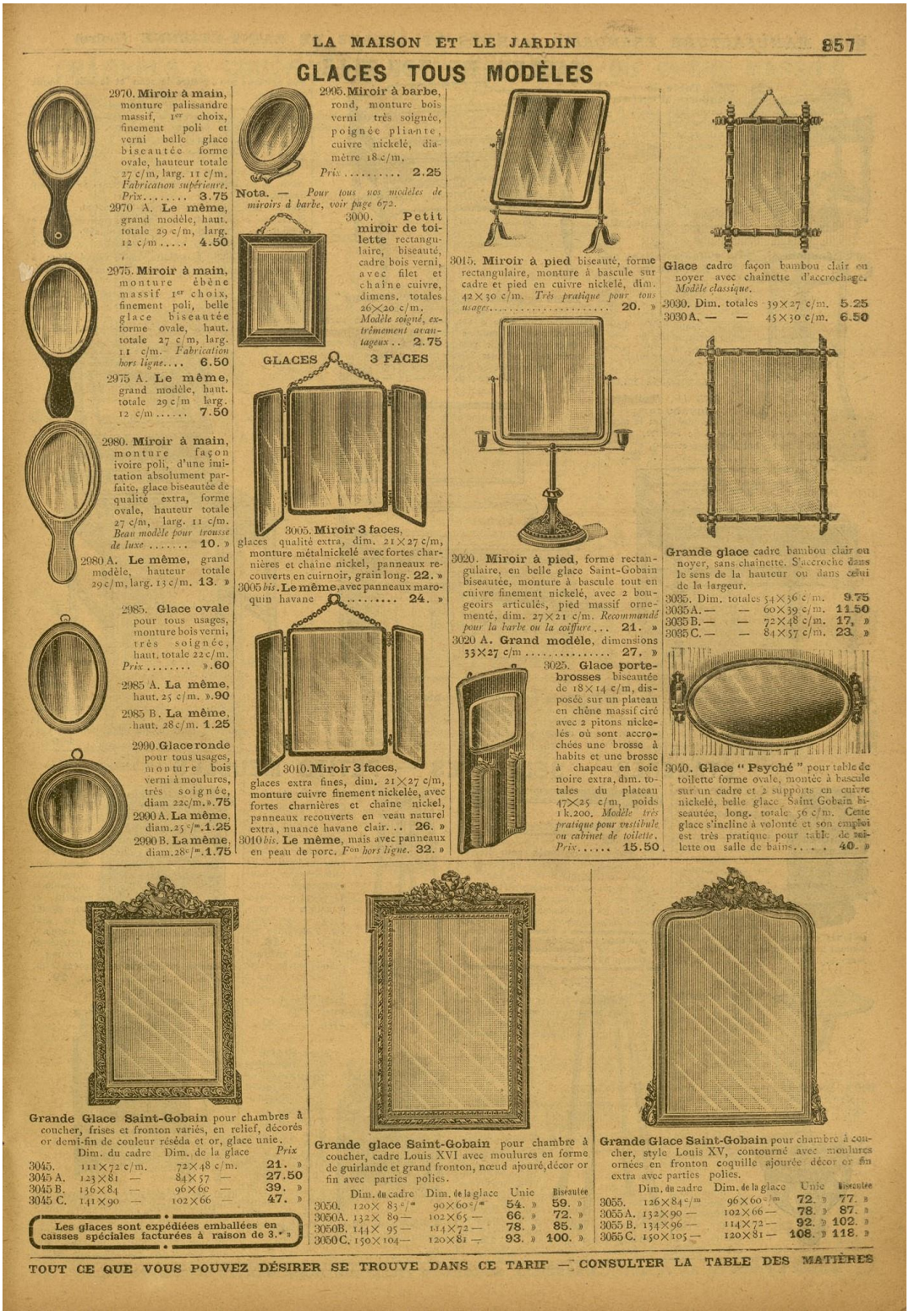

LA MAISON ET LE JARDIN 857

GLACES TOUS MODÈLES

2970. **Miroir à main,** monture palissandre massif, 1er choix, finement poli et verni belle glace biseautée forme ovale, hauteur totale 27 c/m, larg. 11 c/m. *Fabrication supérieure. Prix* **3.75**
2970 A. **Le même,** grand modèle, haut. totale 29 c/m, larg. 12 c/m **4.50**

2975. **Miroir à main,** monture ébène massif 1er choix, finement poli, belle glace biseautée forme ovale, haut. totale 27 c/m, larg. 11 c/m. *Fabrication hors ligne*.... **6.50**
2975 A. **Le même,** grand modèle, haut. totale 29 c/m larg. 12 c/m **7.50**

2980. **Miroir à main,** monture façon ivoire poli, d'une imitation absolument parfaite, glace biseautée de qualité extra, forme ovale, hauteur totale 27 c/m, larg. 11 c/m. *Beau modèle pour trousse de luxe* ..... **10.** »
2980 A. **Le même,** grand modèle, hauteur totale 29 c/m, larg. 13 c/m. **13.** »

2985. **Glace ovale** pour tous usages, monture bois verni, très soignée, haut. totale 22 c/m. *Prix* ..... **.60**
2985 A. **La même,** haut. 25 c/m. **.90**
2985 B. **La même,** haut. 28 c/m. **1.25**

2990. **Glace ronde** pour tous usages, monture bois verni à moulures, très soignée, diam 22c/m. **.75**
2990 A. **La même,** diam. 25 c/m. **1.25**
2990 B. **La même,** diam. 28 c/m. **1.75**

2995. **Miroir à barbe,** rond, monture bois verni très soignée, poignée pliante, cuivre nickelé, diamètre 18 c/m. *Prix* **2.25**

Nota. — *Pour tous nos modèles de miroirs à barbe, voir page 672.*

3000. **Petit miroir de toilette** rectangulaire, biseauté, cadre bois verni, avec filet et chaîne cuivre, dimens. totales 26×20 c/m. *Modèle soigné, extrêmement avantageux* .. **2.75**

GLACES 3 FACES

3005. **Miroir 3 faces,** glaces qualité extra, dim. 21×27 c/m, monture métalnickelé avec fortes charnières et chaîne nickel, panneaux recouverts en cuirnoir, grain long. **22.** »
3005 *bis*. **Le même,** avec panneaux maroquin havane ..... **24.** »

3010. **Miroir 3 faces,** glaces extra fines, dim. 21×27 c/m, monture cuivre finement nickelée, avec fortes charnières et chaîne nickel, panneaux recouverts en veau naturel extra, nuance havane clair... **26.** »
3010 *bis*. **Le même,** mais avec panneaux en peau de porc. *Fon hors ligne*. **32.** »

3015. **Miroir à pied** biseauté, forme rectangulaire, monture à bascule sur cadre et pied en cuivre nickelé, dim. 42×30 c/m. *Très pratique pour tous usages*..... **20.** »

3020. **Miroir à pied,** formé rectangulaire, en belle glace Saint-Gobain biseautée, monture à bascule tout en cuivre finement nickelé, avec 2 bougeoirs articulés, pied massif ornementé, dim. 27×21 c/m. *Recommandé pour la barbe ou la coiffure*... **21.** »
3020 A. **Grand modèle,** dimensions 33×27 c/m ..... **27.** »

3025. **Glace porte-brosses** biseautée de 18×14 c/m, disposée sur un plateau en chêne massif ciré avec 2 pitons nickelés où sont accrochées une brosse à habits et une brosse à chapeau en soie noire extra, dim. totales du plateau 47×25 c/m, poids 1 k. 200. *Modèle très pratique pour vestibule ou cabinet de toilette. Prix*..... **15.50**

Glace cadre façon bambou clair ou noyer avec chainette d'accrochage. *Modèle classique.*
3030. Dim. totales 39×27 c/m. **5.25**
3030 A. — — 45×30 c/m. **6.50**

Grande glace cadre bambou clair ou noyer, sans chainette. S'accroche dans le sens de la hauteur ou dans celui de la largeur.
3035. Dim. totales 54×36 c/m. **9.75**
3035 A. — — 60×39 c/m. **11.50**
3035 B. — — 72×48 c/m. **17.** »
3035 C. — — 84×57 c/m. **23.** »

3040. **Glace "Psyché"** pour table de toilette forme ovale, montée à bascule sur un cadre et 2 supports en cuivre nickelé, belle glace Saint Gobain biseautée, long. totale 56 c/m. Cette glace s'incline à volonté et son emploi est très pratique pour table de toilette ou salle de bains.... **40.** »

Grande Glace Saint-Gobain pour chambres à coucher, frises et fronton variés, en relief, décorés or demi-fin de couleur réséda et or, glace unie.

	Dim. du cadre	Dim. de la glace	Prix
3045.	111×72 c/m.	72×48 c/m.	**21.** »
3045 A.	123×81 —	84×57 —	**27.50**
3045 B.	136×84 —	96×66 —	**39.** »
3045 C.	141×90 —	102×66 —	**47.** »

Les glaces sont expédiées emballées en caisses spéciales facturées à raison de 3.» »

Grande glace Saint-Gobain pour chambre à coucher, cadre Louis XVI avec moulures en forme de guirlande et grand fronton, nœud ajouré, décor or fin avec parties polies.

Dim. du cadre	Dim. de la glace	Unie	Biseautée
3050. 120× 83 c/m	90×60 c/m	**54.** »	**59.** »
3050A. 132× 89 —	102×65 —	**66.** »	**72.** »
3050B. 144× 95 —	114×72 —	**78.** »	**85.** »
3050C. 150×104 —	120×81 —	**93.** »	**100.** »

Grande Glace Saint-Gobain pour chambre à coucher, style Louis XV, contourné avec moulures ornées en fronton coquille ajourée décor or fin extra avec parties polies.

Dim. du cadre	Dim. de la glace	Unie	Biseautée
3055. 126×84 c/m	96×60 c/m	**72.** »	**77.** »
3055A. 132×90 —	102×66 —	**78.** »	**87.** »
3055B. 134×96 —	114×72 —	**92.** »	**102.** »
3055C. 150×105 —	120×81 —	**108.** »	**118.** »

TOUT CE QUE VOUS POUVEZ DÉSIRER SE TROUVE DANS CE TARIF — CONSULTER LA TABLE DES MATIÈRES

Fig. 136 : Manufacture Française d'Armes et Cycles, *Tarif-Album*, St-Etienne, 1910, p. 857.

Avant l'arrivée du cinéma, se multiplient les attractions de panoramas et autres dioramas qui visent à plonger physiquement le spectateur dans de nouvelles dimensions, dans l'espace et le temps. Une des premières exhibitions que nous avons repérée sur Saint-Etienne a lieu suite à la fusillade de La Ricamarie en 1869. Dans les journaux stéphanois, en juillet 1869, on peut lire cette annonce :

Fig. 137 : publicité dans la revue *Forez-Auvergne-Vivarais* en 1909.

« AFFAIRE DE LA RICAMARIE. En vente à un franc l'épreuve et au-dessus au Grand Pavillon de photographie, situé place des Ursules. Il y a un panorama établi dans l'intérieur du pavillon spécialement pour les principales vues de La Ricamarie. Visible tous les jours. - Entrée 10 centimes »

Fig. 138 : tirage à partir d'une photographie sur plaque de verre, ADL 19 fi.

Les Archives départementales de la Loire conservent une série de plaques de verre panoramiques[3], ayant appartenues à un ancien cadre des mines, Marius Chalendard, qui pourraient bien être les vues exposées dans ce panorama. Elles figurent plusieurs clichés paysagers des lieux de la fusillade avec les riverains posant devant. L'une d'elles (fig. 138) montre les cadavres *a priori* photographiés peu de temps après le drame, à moins qu'il s'agisse d'une mise en scène... Ce panorama semble exploiter le climat de morbidité violente, de pulsion de mort qu'on devine à travers la lecture des journaux dans les semaines qui suivent l'évènement : Le dimanche suivant le drame, une foule nombreuse est venue visiter les lieux de la fusillade, des rumeurs circulent à propos d'un caporal tombé dans un puits qui aurait été coupé en quatre, une autre affirme qu'« à la Grand Croix on disait que vingt ouvriers de Firminy et de La Ricamarie avaient été précipités dans le puits de cette localité. »[4]. Un homme nommé Pierre Massardier, 48 ans, adjoint au maire de Saint-Ferréol-d'Auroure, s'est jeté du pont du chemin du Brûlé, lieu de la fusillade[5]. N'oublions pas que le conseil municipal de Saint-Etienne comptait des spirites parmi ses membres. Ces exhibitions de panoramas photographiques ou de personnages de cire semblent explorer les limites des corps entre la vie et la mort :

> « Remarquable par son importance exceptionnelle, le panopticum installé sur le Cours Victor-Hugo mérite une mention spéciale pour l'intérêt particulier qu'il présente. C'est le plus beau spécimen du genre, il obtient toujours un gros succès dans toutes les grandes villes où il séjourne. Cet établissement renferme 800 pièces céroplastiques, qui sont toutes autant de chef d'œuvre. A citer comme actualité d'un saisissant réalisme, les bandits du Nord après l'exécution, sujet reproduit d'après nature »[6]

Les pièces céroplastiques reproduisent souvent les dégénérescences du corps, des monstruosités, perçues à l'époque comme des résurgences ataviques, des corps entre deux temps, justement. Ces exhibitions troublent la perception du corps dans le temps et dans l'espace, changent le regard sur l'autre entre réalité et illusion. A ce titre, les expérimentations photographiques exposées par Charles Maurin à Paris dans une lettre à son ami Régis Reynaud à Saint-Etienne en témoignent :

> « au lieu d'obtenir des photos rapides, ou de photographier des mouvements rapides – j'essayé à photographier. Les mouvements très lents – pour cela il fallait ou tout retarder, les plaques étaient très lentes à se sensibiliser, la lumière atténuée, le temps de pose très long. – ex – Si je photographie la rue de Rivoli à midi en plein mouvement ; tous les mouvements rapides n'étaient pas captés – les voitures, les passants, les autos, enfin presque tous les mouvements de la nature animée ne se photographiaient pas – Il en résultait une photo de la rue de Rivoli déserte, déserte, comprends-tu. Si un fiacre cependant avait stationné au – 20 minutes, son image était venue, 2 passants causant longtemps étaient fixés – sur la terrasse, on voyait des chaises déplacées mais vides de leurs consommateurs, etc… »[7]

L'obsession de recréer la vie et le mouvement des corps préside les débuts du cinéma également, comme l'expose cet article de la *Loire républicaine* :

> « Chacun sait et a pu observer qu'un corps enflammé, ou simplement lumineux, jeté dans l'espace, y décrit une ligne imaginaire brillante à l' œil [*appelé « spectre* »], par suite de

[3] - ADL 19fi non côté.
[4] - *Le Mémorial de la Loire*, 28 juin 1869.
[5] - *Le Mémorial de la Loire*, 29 juin 1869.
[6] - *Les Annales foréziennes*, 3 octobre 1909, cité in Frédéric Zarch, *Catalogue des films projetés à Saint-Etienne avant la Première guerre mondiale*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2000, p. 131.
[7] - Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, fonds de la bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

la sensation reçue par la rétine, et qui s'y soutient pendant une durée de temps plus ou moins appréciable. Jusqu'ici, s'appuyant sur ce principe, divers savants avaient imaginé des appareils qui n'étaient autre chose que des kaléidoscopes rapides et ne donnaient qu'une faible reproduction des mouvements humains. Le dessin servait comme base de reproduction et ce fut M. Marey, du Collège de France, qui imagina le premier d'employer la photographie, jugeant sainement qu'il obtiendrait ainsi une exactitude plus parfaite. Après lui, le grand chercheur américain Edison, s'appuyant toujours sur la photographie, inventa le « Kinétoscope », que chacun peut voir dans la salle des dépêches de notre confrère le Progrès de Lyon. Dans le kinétoscope, les épreuves sont bien reproduites sur celluloïd les unes après les autres, mais sans aucune perspective ; Seuls, les premiers plans se déroulent nettement, et l'illusion se trouve encore imparfaite. On peut dire que la vie n'y est pas ! C'est le grand pas qu'ont fait faire à cette invention MM. Lumière, avec leur Cinématographe. (…) Depuis les mouvements des bras et des jambes jusqu'aux moindres jeux de physionomie, au premier comme au dernier plan, tout est illusionnant au suprême degré. »[8]

Le cinématographe des frères Lumière n'est pas le seul système cinématographique. Différents modes de projection se concurrencent, cherchant à fournir la meilleure réception possible de l'image mouvante et le meilleur effet de réel des corps projetés. Le système Lumière est critiqué à son tour :

« le passage d'une image à la suivante (…) transforme en de véritables automates les personnages mis en action, chez lesquels on voudrait voir des mouvements un peu moins saccadés »[9]

Inventé par le photographe de Saint-Etienne Chéri-Rousseau, l'aléthorama est présenté comme le vecteur de la « véritable vue », évitant les mouvements saccadés du cinématographe :

« Les personnes qui ont assisté à des séances de cinématographes ont été frappées du scintillement des vues, scintillement beaucoup plus en évidence dans les vues claires que dans celles représentant des fonds sobres, des intérieurs. Ce tremblement résulte de l'interruption continuelle de l'émission lumineuse qui sépare chaque vue, et qui est nécessaire du reste, puisqu'elle est due à l'obturateur qui permet de détruire sur la rétine l'impression lumineuse reçue ; sans cela, les vues se confondraient et l'œil ne verrait que du noir et du blanc : aucune image ne serait perceptible. Ce défaut des cinématographes avait été considérablement atténué par les constructeurs, et en particulier par les frères Lumière. Toutefois, quand on obtient le bien, on peut faire le mieux. Un photographe, M. Chéri-Rousseau, et M. Mortier viennent d'imaginer de faire passer les pellicules portant les images photographiques sur un autre dispositif, et ils ont ainsi détruit le papillotement des précédents appareils.

Le nouveau cinématographe a été baptisé par ses inventeurs *Aléthorama*, mot composé de deux mots grecs signifiant "véritable vue" (*aléthôs*, véritable ; *orama*, vue).

Dans le cinématographe, la pellicule a un mouvement saccadé ; elle s'arrête au moment de la projection et descend dès que l'obturateur intercepte l'ouverture ; dans l'Aléthorama, la pellicule est animée d'un mouvement continu, au lieu d'avoir sur l'écran une trépidation qui fait paraître dansantes les images, surtout pour les appareils défectueux ; les images se succèdent les unes aux autres en se fondant, en se complétant, l'éclairage de l'écran restant constant. »[10]

[8] - *La Loire républicaine*, 2 mai 1896, in Frédéric Zarch, op. cit., p. 30.

[9] - *Le Mémorial de la Loire*, 25 novembre 1897, cité in F. Zarch, idem, p. 41.

[10] - Georges Brunel, *Les merveilles de l'électricité et de la photographie*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1899, p. 151-152. Des projections dans le magasin jusqu'en 1905 au moins : F. Zarch, id., p. 27.

Citons également le cinographoscope qui apporterait une « reproduction exacte de la vie » :

> « Rien de plus extraordinaire que cette reproduction exacte de la vie. Là, les personnages se meuvent, marchent, courent ; les voitures défilent avec une rapidité vertigineuse, etc. Il y a surtout *l'Arrivée d'un train en gare*, qui est une petite merveille. A citer aussi la *Partie de cartes*. Prochainement la direction de ce curieux spectacle donnera, des Vues stéphanoises. »[11]

Observant le début du cinéma au début du XXI^e^ siècle, nous sommes étonné du peu de recul des gens de la fin du XX^e^ siècle sur l'image. Comment peuvent-ils penser qu'elle transcrit la vérité ? La foi dans le progrès et la science donnent aux nouvelles technologies un pouvoir de persuasion important. Comme le développe l'article ci-dessus de la *Loire républicaine*, le cinéma s'insère dans le prolongement des recherches scientifiques sur le mouvement de Marey. Une cité industrielle comme Saint-Etienne ne peut qu'être intéressée par l'étude des mouvements, qui peut lui permettre des applications sur la main d'œuvre pour rationaliser les gestes des ouvriers. La Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne (future Manufrance) a utilisé également les travaux d'un assistant de Marey, Elisée Bouny sur les mouvements sur le vélo pour mettre au point sa bicyclette rétro-directe en 1906 (nous y reviendrons plus loin). La revue éditée par cette entreprise, *Le Chasseur français*, publie d'ailleurs un article du photographe Albert Londe sur le chronophotographe de Georges Demenÿ, collaborateur de Marey, qui a mis au point cet appareil qui permet d'éviter les tressautements de l'image :

> « Il est nécessaire, ainsi qu'il résulte des travaux de M. Marey, que la pellicule soit rigoureusement immobile au moment de la prise de chaque image. Notre savant maître obtient ce résultat dans ses appareils au moyen d'un compresseur qui vient bloquer la pellicule au moment du passage de l'obturateur. »[12]

Le cinématographe est contemporain des rayons X de Roentgen qui permettent des avancées importantes de la médecine et d'entrer dans le corps pour en trouver sa vérité cachée. Cette contemporanéité a peut-être permis cette foi en l'image cinématographique. D'autre part, aucune culture de l'analyse de l'image photographiée et de la mise en scène n'existait à l'époque. Dans cette fin du XIX^e^ siècle, nous assistons en fait aux prémices de la virtualisation de l'image de l'autre et de l'hypervisibilité de son corps. La description de la première projection cinématographique à Saint-Etienne en 1896 par la presse montre bien l'aspect scientifique du cinéma, mis en parallèle avec les rayons X et les réactions physiques du public, comme électrisé par l'effet de réel du cinéma :

> « Un beau succès pour la Société stéphanoise de photographie que la soirée donnée par elle, hier, dans la grande salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Assistance nombreuse et sélecte, aussi M. Gillet et les autres organisateurs étaient-ils rayonnants de satisfaction. Tout, d'ailleurs, a marché à merveille ; la conférence — un peu trop scientifique du docteur Barral — aura bien peut-être paru un peu longue aux jeunes dames et aux demoiselles, que la différence qui existe entre les rayons cathodiques et les rayons X de Roentgen n'intéresse assurément que d'une façon toute relative. Elles ne doivent aussi que très peu se passionner pour les principes sur lesquels repose la magnifique découverte de Lippman, la photographie des couleurs.
>
> Enfin, cette partie ardue du programme prend fin : quelques projections d'épreuves photographiques à travers les corps opaques commencent à les distraire ; l'excellente musique du 38e achève de rendre à leurs beaux yeux tout leur éclat et l'appareil des fils Lumière n'avait

[11] - *Le Stéphanois*, 20 juillet 1896, in Zarch, p. 34.

[12] - Albert Londe, « Le chronophotographe de Demenÿ », Le Chasseur français, 1^er^ mai 1898.

plus qu'à les faire sourire. Il n'y a pas manqué : dès le premier tableau, le Repas de Bébé, toute la salle était conquise. Est-elle gracieuse, d'ailleurs, cette petite scène de famille... et bien vraie ! Le Bateau parisien avec les vagues qu'il soulève, la place des Cordeliers à Lyon, avec son tramway qui arrive et disparaît, le Cantonnier grincheux qui ne reprend sa lance qu'après avoir corrigé l'intrus ; tout a soulevé les éclats de rire de la salle et fait regretter que ce fût déjà fini avec... le cinématographe ! »[13]

Fig. 139 : photographies d'ouvriers des Usines Holtzer, fin XIX^{e} siècle, in André Rouillé, *Le corps et son image.*

[13] - *Le Stéphanois*, 27 avril 1896, in Zarch, p. 28.

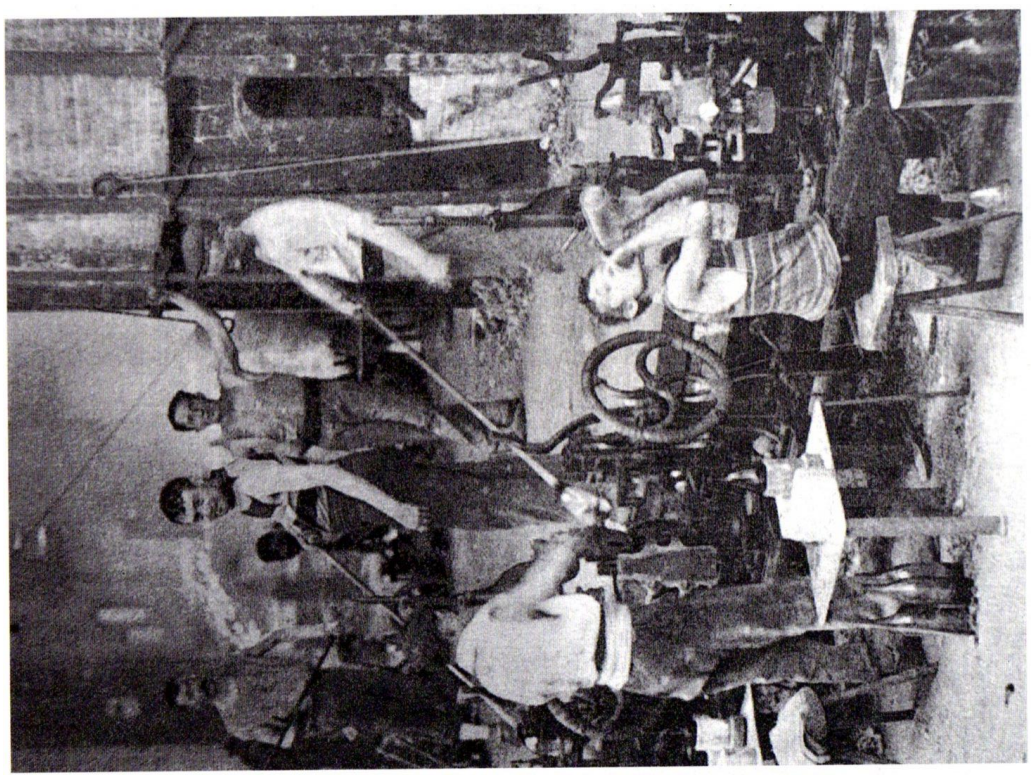

Phot. 3. Le cueilleur à la machine Boucher. (Archives de l'usine BSN de Veauche.)

Fig. 140 : in *Le travail photographié*, p. 121.

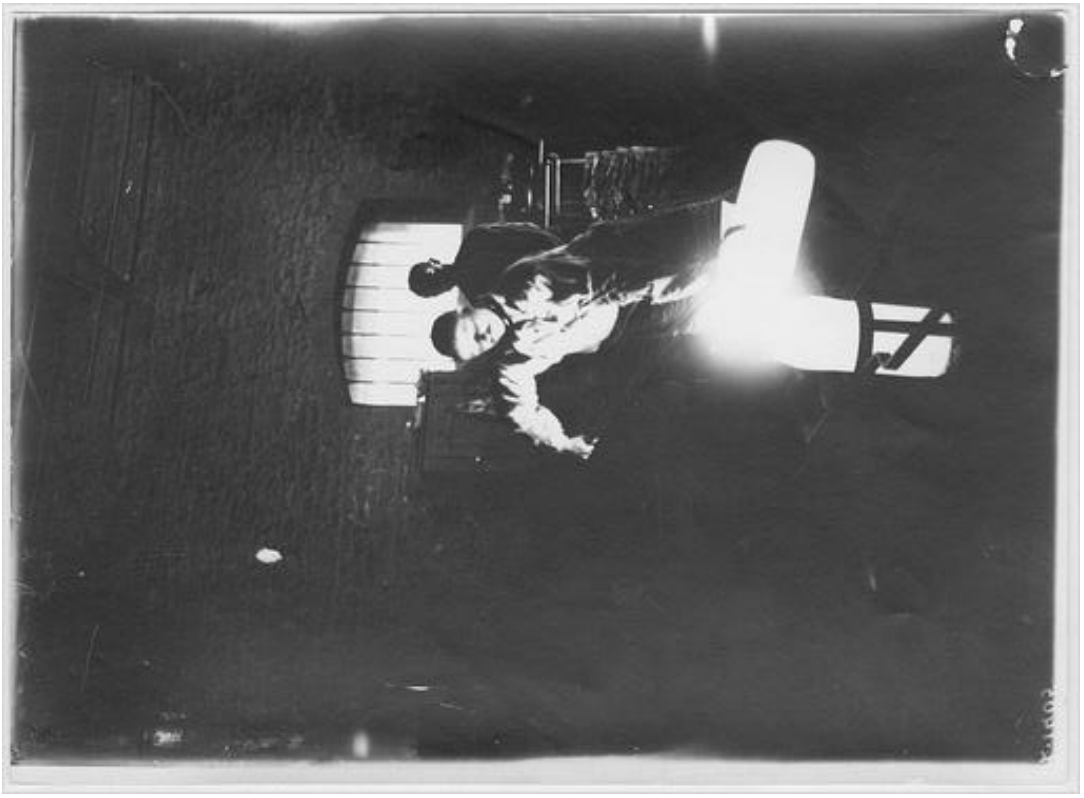

Fig. 141 : Coulée de l'acier en fusion dans le creuset, Aciéries de Saint-Chamond : usine d'Assailly-Lorette, 1916, photographes Aubert, Isidore. Crédit photographique : *Ministère de* la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN

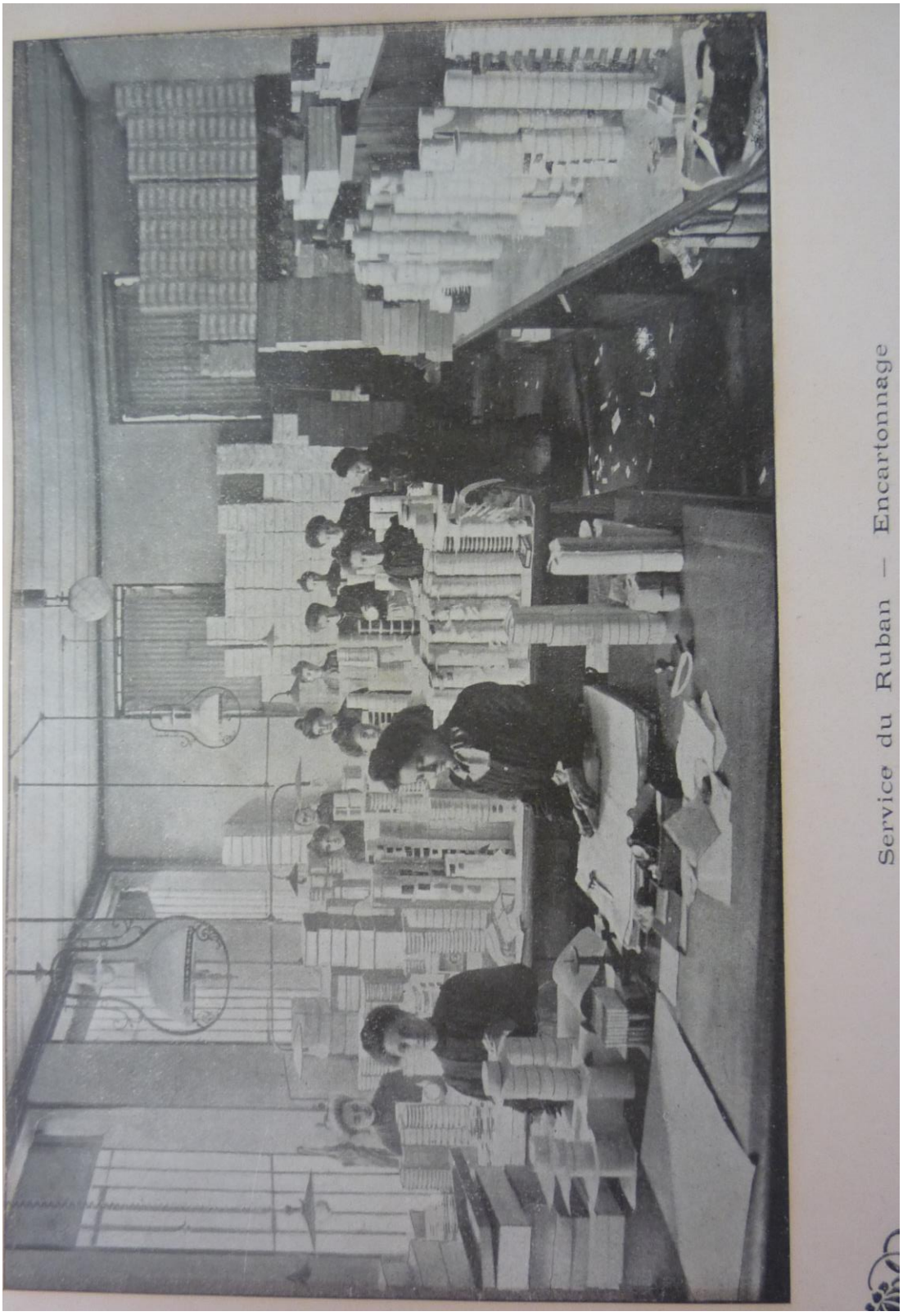

Fig. 142 : *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.

Cette hypervisibilité des corps pénètre le sanctuaire des usines, leur corps. Les photographies d'atelier se multiplient à la fin du XIX^{e} siècle : cartes postales, albums promotionnels d'entreprise. Les ouvriers posaient plutôt en-dehors de l'usine avec leurs instruments de travail, comme sur cette photographie (fig. 139) analysée par André Rouillé : « Vers 1900, les ouvriers et contremaîtres des

Fonderies d'Unieux [14] posent en groupe devant le mur de leur usine, mais leur activité n'est évoquée par quelques outils coupés de leur cadre d'utilisation »[15] . Par moment, un individu se détache, parfois un peu par hasard, à cause de l'éclairage, de son visage, de sa pilosité, de sa position par rapport au cadre, de son corps par ses proportions ou ses habits, mais en fait ces photographies de corps demeurent des ombres, des énigmes pour l'historien. La mise-en-scène des corps est souvent très visible. Pour la mine, cette dernière est reconstituée à l'extérieur, car l'utilisation du flash est impossible au fond à cause des risques d'explosion du grisou[16]. Les ouvriers posent et fixent l'objectif, miment les gestes, corrigent leurs postures, parfois travaillent. En fait, la plupart du temps, les corps se fondent au décor de l'usine, s'y perdent à cause des contre-jours ou de la surexposition : des corps désincarnés, voir qui s'effacent dans le flou créé par leurs mouvements (fig. 81, 140 et 145) ; le but est de montrer l'usine. L'usine ne présente d'ailleurs pas forcément une image positive : saleté des locaux, impression de danger par le manque de protections[17] (dans les verreries : fig. 140). Ces aspects participent néanmoins d'une forme d'héroïsation, que nous avons déjà abordée dans la verrerie, et plus évidente encore pour la sidérurgie de guerre (fig. 141). Les gravures gommaient éventuellement les aspects non présentables : pour la MFAC, les gravures remplacent souvent les photographies, mettant en avant les gestes plutôt que l'ouvrier lui-même (fig. 151). Dans l'album photographique de la fin du XIX^{e} siècle des usines de rubans Forest, *J. Forest & co : St Etienne,* la mutation des corps en dessins des ouvriers et des cartons de l'arrière-plan s'opère sous nos yeux : fig. 142. Sans doute, ce travail a-t-il été réalisé pour compenser la surexposition des photographies. Gageons que les contemporains, feuilletant l'album, ne s'en apercevaient pas ou n'en étaient pas incommodés. Peut-être, l'historienne Mathilde Dubesset, analysant trois photographies de l'album pour un article, n'a pas vu cette « virtualisation », cette illusion ; elle écrit étonnamment que « ces photographies permettent d'approcher la réalité du travail des femmes dans la rubanerie de la fin du XIX^{e} siècle (…). On y lit la discipline des corps. »[18]. Comment « approcher une certaine réalité » à partir de documents manipulés ? De plus, nous constatons que la photographie de l'atelier d'ourdissage à la main insérée dans l'article a été recadrée (fig. 143), sans que l'historienne ne le spécifie[19]… Sur la photographie entière (fig. 146), nous constatons que la partie supprimée à gauche figure le visage d'une femme dessinée, permettant difficilement d' « approcher une certaine réalité »… Autre élément, qui semble relever de l'erreur possible, la photographie montrant l'atelier d'encartonnage, selon Mathilde Dubesset, se révèle être en fait l'atelier d'échantillonnage (fig. 147), d'après le titre de la photographie[20]. Mais comment analyser et formuler des postulats à propos d'un document, auquel on attribue un contenu qu'il n'a pas ? Peut-être l'échantillonnage se prête-t-il mieux à la circulation qualifiée de supposément «plus convivial»[21] par Mathilde Dubesset ? L'échantillonnage nécessite peut-être d'être debout pour regrouper les différents échantillons. La photographie retouchée de l' atelier d'encartonnage (fig. 142), avec toutes les précautions que nous devons prendre, étant donné l'extrême mise en scène de ce cliché, ne présente aucun côté « convivial » visible (nous pouvons d'ailleurs faire le même constat sur une autre photographie *a priori* non retouchée d'un autre atelier

[14] - Usines Holtzer

[15] - André Rouillé, *Le corps et son image. Photographies du dix-neuvième siècle*, Contrejour, Paris, 1986, p. 96.

[16] - « A propos de Jean Fournéron, photographe à la mine », in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 29.

[17] - Michel Peroni et Jacques Roux, « Du travail à la pose », in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Université de Saint-Etienne, p. 101

[18] - Mathilde Dubesset, « Femmes photographiées : images et représentation d'ouvrières et d'employées (Saint-Etienne, 1890-1940) », in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié…,* p. 50.

[19] - dans sa thèse co-écrite avec Michelle Zancarini, ce cliché (présent à titre illustratif) y est reproduit dans son intégralité.

[20] - La même erreur est présente dans sa thèse, dans laquelle la photographie est insérée à titre illustratif.

[21] - op. cit.

d'encartonnage). Les réflexions de Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard viennent nuancer les impressions de convivialité ; cette dernière voit dans la tablée des usines de femmes un processus d'incorporation rationnelle du travail[22]. Mathilde Dubesset souligne l'exigüité de l'atelier. Nous constatons que cette photographie a également été recadrée (fig. 143), augmentant l'impression de manque d'espace, peu visible sur la photographie originale. D'ailleurs, nous doutons que la direction de l'usine ait voulu renvoyer une image d'exiguïté… Les contraintes de mise en page de l'ouvrage *Le travail photographié* ont-elles entraîné ces recadrages[23] (une troisième photographie, de l'atelier de pliage, a également subi le même sort[24]) ? Pour Mathilde Dubesset, ces photographies permettent d'approcher « la stricte division du travail entre les sexes : pas d'hommes à l'ourdissage ou au pliage, pas de femmes dans les bureaux »[25]. En effet, l'ourdissage (et le dévidage) étaient réservés aux femmes et la photographie du bureau de la comptabilité forme un formidable contraste avec ces hommes réunis (fig. 144). Mais que dire de l'homme présent dans une autre photographie d'un atelier de pliage ? Que dire de la mixité visible dans les photographies de l'album dans l'atelier de « manipulation des soies » (fig. 145), la « salle des matières premières », l' « atelier d'apprêt », l'atelier du « découpage du papier pour le pliage des rubans » et l' « imprimerie et papeterie », où on s'attendrait *a priori* à ne voir que des hommes ? Mathilde Dubesset ne les a pas sélectionnées… Aucune réflexion n'apparait, de plus, à propos des intentions de la direction et des prises de vue et de la mise-en-scène du photographe, des poses nécessaires devant l'objectif, à propos de ces clichés. Malgré ces ateliers d'ourdissage, de dévidage, de pliage, d'encartonnage, quasi exclusivement féminins, il nous semble qu'à travers la mixité de plusieurs ateliers la direction de l'usine veut montrer une image de modernité (que les machines viennent conforter) qui s'accommode avec la tradition, le savoir-faire, incarné par la contremaîtresse et les ourdisseuses vieillissantes de l'atelier d'ourdissage à la main. En tout cas, le petit texte en introduction de l'album développe cet esprit. Cette recherche de modernité est confortée par la présence du patron, Gabriel Forest, qui se met également en scène avec un portrait dans l'album et sa présence dans les bureaux de la comptabilité en train de lire debout un registre à la première table à droite de la photographie (fig. 143). Forest semble imiter Etienne Mimard, le patron de la moderne Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne (future Manufrance), qui multiplie son image dans le tarif-album de l'entreprise, se faisant représenter avec les produits de l'usine.

A l'instar des propos de Mathilde Dubesset, les photographies et images d'entreprises renseignent plus sur l'image que veulent donner les patrons de leurs usines (discipline, ordre, propreté, méticulosité, …) et d'eux-mêmes, que sur une réelle objectivité du travail des ouvrières des usines Forest, ou des dresseurs de canon de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne.

[22] - Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, « D'Adam Smith à Taylor. Les ouvrières entre l'aiguille et le chronomètre », in Joëlle Deniot et catherine Dutheil (dir.), *Métamorphoses ouvrières, Actes du colloque du LERSCO, Nantes – Octobre 1992*, t. 1, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 280-281.

[23] - Remarquons que ces clichés n'ont pas été recadrés dans la publication de sa thèse coécrite avec Michelle Zancarini-Fournel … : *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Etienne, 1880-1950*, Presses universitaires de Lyon, 1993, p. 65.

[24] - Photo 7, in Mathilde Dubesset, id., p. 52.

[25] - Mathilde Dubesset, id.

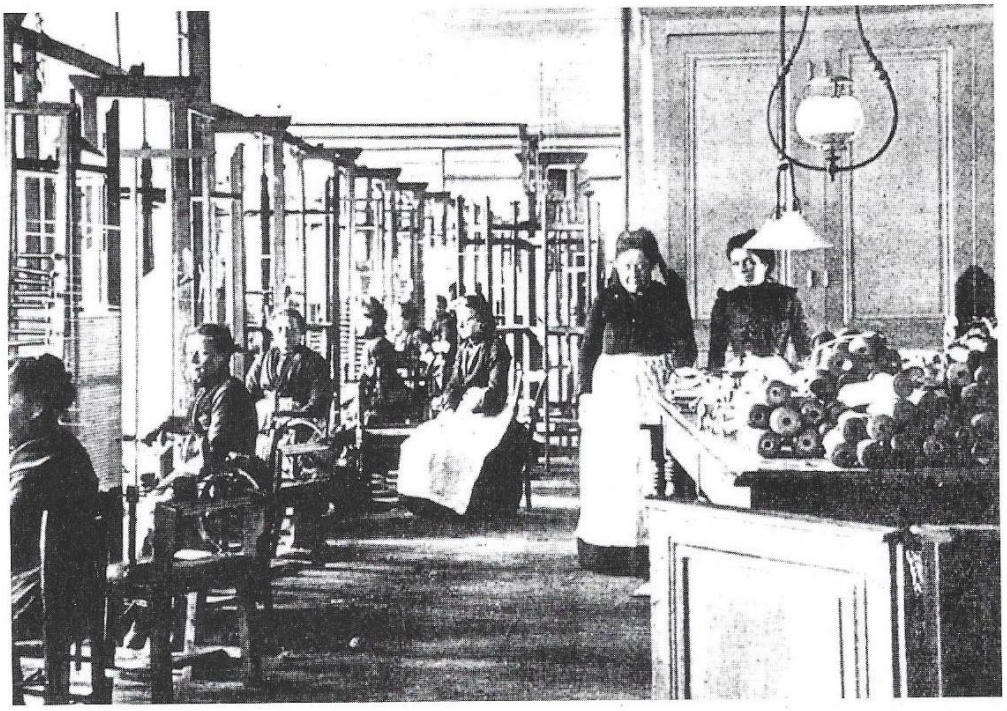

Phot. 5. Atelier d'ourdissage chez Forest (au centre, une « maîtresse »). Album de la Maison Forest, aux alentours de 1890. (Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.)
Phot. 6. Atelier d'encartonnage chez Forest (au fond, un autel). Album de la Maison Forest, aux alentours de 1890. (Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.)

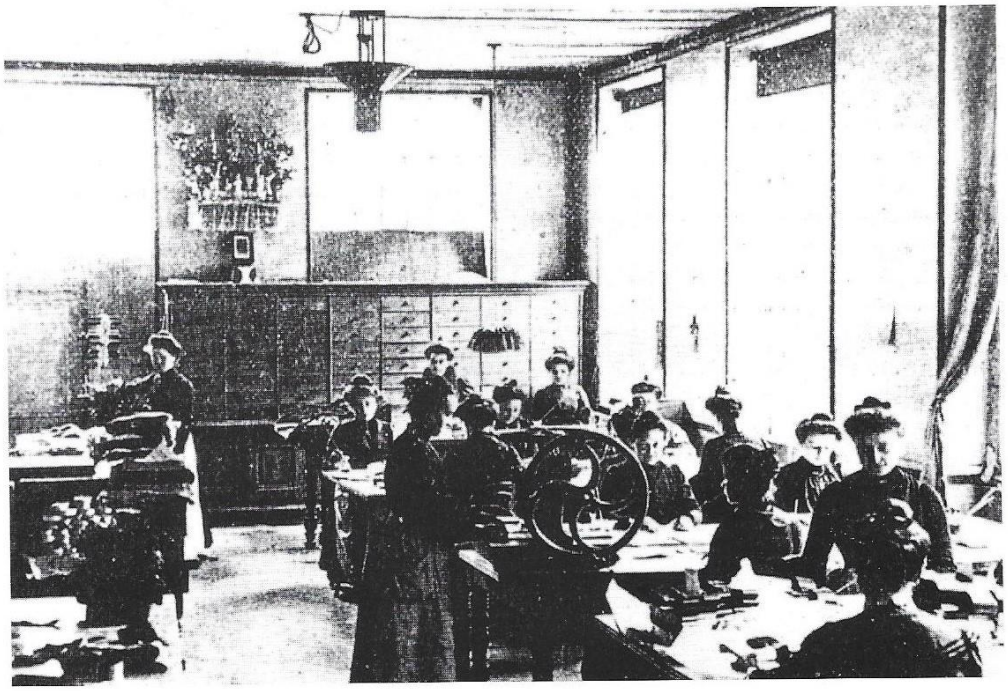

Fig. 143 : in *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 51.

Fig. 144 : *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.

Fig. 145 : *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910

Fig. 146 : *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910

Fig. 147 : *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910

Fig. 148 : publicité, Manufacture Française d'Armes et Cycles, *tarif-album*, 1912.

Fig. 149 : publicité, *Le Chasseur français*, 1er juillet 1908.

Les stratégies de cette dernière entreprise en matière d'images vont bien plus loin et témoignent d'une véritable réflexion sur ce médium[25]. Les photographies sont utilisées dans le fameux tarif-album de l'entreprise de vente d'objets par correspondance. Ces clichés sont la base des gravures des objets et des vues de l'usine. L'entreprise a réalisé trois albums de photographies en 1898, en 1910 et en 1931 pour « prouver qu'elle fabrique bien ce qu'elle vend »[26]. Pour Nadine Besse, la photographie de 1909 de la sortie du personnel (fig. 150) « présente le triomphe d'une industrie qui bien que mécanisée est une industrie de main d'œuvre »[27] . Elle y voit une métaphore stimulante du patron Léviathan : « C'est en fait des vues de l'homme démultiplié, d'un Mimard tout-puissant se muant par la force de sa pensée en mille bras et mille compétences au service de son projet : il n'y aura aucune photo de ce genre après la mort de Mimard »[28]. D'ailleurs, est-ce Mimard qui est représenté dans cette publicité du fusil « L'idéal » (fig. 149) ? En tout cas, on y pense instantanément. Un transfert sémantique s'opère du fusil au patron, conférant à ce dernier une image de héros viril ! La mise-en-scène de la photographie de 1909 (fig. 150) semble extrêmement réglée : les ouvriers se seraient-ils endimanchés pour l'occasion, tant leurs tenues semblent élégantes ? Autres éléments curieux : les visages sont étonnamment nets et la photographie a été prise en hauteur, sur une grue en plongée. Nous supposons qu'il s'agit d'un photogramme. En effet, les frères Lumière filmèrent « La sortie du personnel de la Manufacture française d'armes Mimard et Blachon », montrée en salle en 1908[29]. La même élégance du personnel se constate dans le fameux *Sortie des usines Lumière* de 1895, les ouvrières s'étant parées pour l'occasion, comme avant de poser chez le photographe. En fait, trois *Sortie des usines Lumière* ont été filmées, dans le premier, les ouvriers sont habillés en tenues de travail, ils ne se savent pas qu'ils sont filmés. Dans les deux autres, la sortie est soigneusement mise en scène et les ouvriers sont endimanchés. Supposons que pour la MFAC, la direction ait demandé des tenues élégantes, pour présenter des ouvriers modèles d'une usine modèle. Cette mise bourgeoise est également visible dans les improbables chemisiers immaculés des jeunes ouvrières de l'atelier de cartoucherie (fig. 151). Les photographies présentent des corps en séries, comme les produits vendus. Elles figurent, pour certaines, dans des albums visibles, guides de visite, pour les visiteurs de l'usine (2000 visites par an[30]). : « pour le client pressé, la visite peut se faire à travers la consultation de l'album, ou bien, dans les magasins en France, grâce aux plaques stéréoscopiques (*en trois dimensions*) qui sont tenues à jour. Le catalogue, pour le client à domicile, est un très bon support, le thème de la visite y étant très appuyé, avec un déploiement des vues légendées et sous-titrées de l'invitation : « Nos clients ainsi que les touristes ou voyageurs, de passage à Saint-Etienne, sont invités à visiter nos usines, où le meilleur accueil leur est réservé.»[31]. Le consommateur peut ainsi vérifier le travail, comme le contremaître, sans être vu, grâce à une sorte d'observation panoptique. Cette comparaison au *panopticon* renvoie également au fichage méticuleux des ouvriers, effectué par l'usine qui disposent d'enquêteurs pour cette tâche. Ces clichés présentent des corps identiques, interchangeables comme les pièces des fusils, disciplinés, fabriquant l'outil de l'ordre, l'arme, qui demande sérieux et concentration dans sa fabrication.

[25] - Nadine Besse, « La stratégie photographique d'une entreprise exceptionnelle. La Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Etienne », in Michel Peroni, Jacques Roux (dir.), *Le Travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, CNRS, 1996, p. 81-100.

[26] - Nadine Besse, op. cit, p. 86.

[27] - idem.

[28] - id.

[29] - Frédéric Zarch, id., p. 84.

[30] - Besse, p. 89.

[31] - op. cit., p. 90.

Phot. 3. Tirage photographique, sortie du personnel, 1909. (Coll. Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.)
Phot. 4. Vignette gravée, sortie du personnel, 1909, catalogue 1913. (Coll. Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.)

Fig. 150 : deux photographies de la sortie de la MFAC, 1909, in *Le Travail photographié*, p. 83.

Phot. 13. Vignette gravée. Contrôle des canons. Bandeau latéral
de la double page consacrée à la canonnerie. Catalogue 1913.
(Coll. Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.).
Phot. 14. Tirage photographique. Contrôle des canons. Album 1910.
(Coll. Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.)

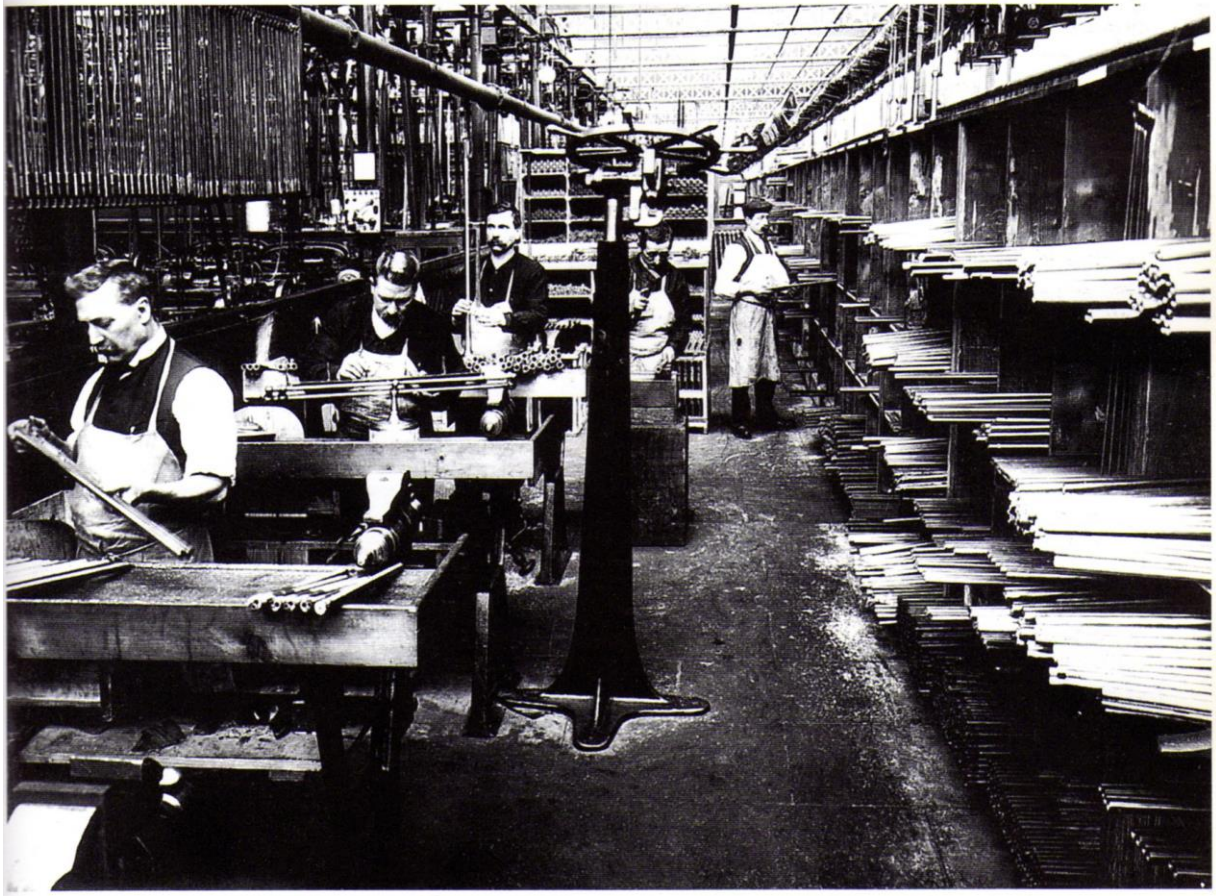

Fig. 151 : Vignette gravée et photographie de l'atelier de contrôle des canons de la MFAC, 1913, in *Le travail photographié*, p. 89.

Fig. 152 : atelier de cartoucherie de la MFAC, photographie, 1910, in Nadine Besse, *Manufrance. L'album d'un siècle 1885-1985*, Fage, 2010, p. 98.

L'usine modèle présente des corps modèles, en décallage avec les autres usines, répondant au canon de l'*homo clausus* ou de la *mulier clausa,* des corps automates. La bibliothèque du bureau d'étude de la MFAC abrite de nombreux ouvrages sur la rationalisation des gestes au travail et les techniques managériales[32].

Les automatismes corporels caractérisent les réflexions des physiologistes de la fin du XIX[e] siècle, comme l'explique Rae Beth Gordon : « Depuis le milieu du siècle, l'une des principales constructions médicales pour conceptualiser le fonctionnement de la psyché consiste en une division entre les facultés supérieures – la raison, le jugement, la volonté – et les facultés inférieures, c'est-à-dire les fonctions sensori-motrices, les automatismes du système nerveux (qui comprennent les

[32] - Citons : F. Bayle, *Les salaires ouvriers et la richesse nationale. La méthode de Taylor et le salaire moderne, premiers éléments d'une théorie du salaire, application à la fabrication du matériel de guerre*, Dunod et Pinat, 1917, 213 p. ; Commandant Hourst, *Le problème de la main d'œuvre. La Taylorisation et son application aux conditions industrielles de l'après-guerre*, Ecole Spéciale des Travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, 1917, 59 p. ; Frank B. Gilbreth, *Etude des mouvements. Méthode d'accroissement de la capacité productive d'un ouvrier*, Dunod et Pinat, 1919, 114 p. ; Henry Ford, *Ma vie, mon œuvre*, Payot, 1925, 314 p. ; Henry Le Chatelier, *Science et industrie*, Flammarion, 1925, 283 p. ; *Comment nous avons taylorisé notre atelier de mécanique d'entretien,* Clermont-Ferrand, Michelin, 1927, 112 p. ; Paul Devinat, *L'organisation scientifique du travail en Europe*, Bureau International du Travail, 1927, 267 p.

réflexes nerveux) et l'instinct. Ce sont ces facultés inférieures qui composent « l'inconscient corporel ». Cette conception d'une division primordiale entre supérieur et inférieur fut en effet l'un des modèles théoriques déterminants de physiologie, de la psychiatrie, des neurosciences et de l'embryologie du XIXe siècle. Elle trouvait aussi un appui dans les travaux de Pierre Janet, observations regroupées et analysées dans son ouvrage de 1889, *L'automatisme psychologique : essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*, premier ouvrage à donner une structure et une théorie systématique de l'inconscient. L'inconscient se révèle à nous par notre corps, avec les réflexes ou les réponses automatiques, l'activité viscérale et sensorimotrice des facultés inférieures. Ce cadre médical fut élargi pour inclure les théories de Darwin et Herbert Spencer sur l'évolution, impliquant la notion de régression potentielle ou d'un retour vers l'animalité. En effet l'idée d'une évolution à rebours va être de plus en plus intégrée dans les études médicales»[33]

La notion de « cénesthésie » développée au XIX[e] siècle, qu'Alain Corbin définit comme « une certaine perception interne du corps, ou plutôt l'ensemble des sensations organiques dont, (…) la traduction dans le comportement constitue les instincts »[34], semble être à l'origine de ces conceptions d' « inconscient corporel ».

La photographie, et encore plus le cinématographe, viennent accentuer cette impression de corps automates mus par leurs « facultés inférieures ». Après tout, seul l'individu peut percevoir ses facultés supérieures. Il perçoit avant tout les facultés inférieures de l'autre, par la vision de son enveloppe corporelle et de ses mouvements, de sorte que l'autre se déshumanise, se désincarne.

Le spectacle des corps automates s'exhibent dans les cafés-concerts, dont la vogue se déploie en cette fin du XIX[e] siècle. Les spectacles de magnétiseurs (fig. 153) semblent montrer la dissociation entre les facultés inférieures et supérieures :

> « Il y avait aussi Moutin, qui faisait tomber en catalepsie certains sujets extra-sensibles par les passes magnétiques qu'il leur faisait sur la colonne vertébrale et la nuque, puis, sur deux chaises écartées l'une de l'autre, il faisait placer le sujet , aussi raide qu'une barre de fer, le cous sur un dossier et les pieds sur l'autre, il invitait alors une personne à venir s'assoir avec lui, sur le milieu du corps du sujet rigide, pour apprécier l'insensibilité complète de toutes les facultés ! »[35]

Le magnétiseur Donato, venu à Saint-Etienne, comme les médecins de La Salpêtrière, utilise l'hypnose en faisant passer certains aliments pour d'autres aux sujets choisis dans le public[36] :

> « Les commentaires allaient leur train dans la salle : Compérage, fumisterie disaient les uns, et les autres de répliquer : Que dîtes-vous dans ce cas, des expériences humaines de Charcot, et d'autres, à la Salpêtrière… Troublant, en effet, on ne sait que penser ?... Notre Saint-Etienne vécut pendant longtemps sous l'influence des magnétiseurs, les uns croyants fermes, les sceptiques, esprits forts prenant tout à la blague et se moquant des autres. Des

[33] - Rae Beth Gordon, *De Charcot à Charlot. Mises en scène du corps pathologique*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 33.
[34] - Alain Corbin, « Coulisses »,…, p. 439.
[35] - François Gonon, *Anecdotes et souvenirs stéphanois : Cercles et sociétés amicales : Forains d'autrefois : Les magnétiseurs : Nos artistes : L'Eden-concert : Quelques types populaires : Le Théâtre des Fantoccinis (Pitou) : Barnum*, sn, sd, p. 45-46.
[36] - op. cit., p. 45.

petits cercles d'amis s'étaient formés qui expérimentaient en secret, certains obtenaient même des résultats intéressants »[37]

Fig. 153 : publicité pour un spectacle à Macon du fakir Wombel's (artiste stéphanois), vers 1910. Collection particulière.

La presse locale consacre de nombreux articles sur le magnétisme et le spiritisme[38]. Le tarif album de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne propose des livres sur le magnétisme : *Traité expérimental de magnétisme,* de Durville*, Traité de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, ses applications en médecine, à l'éducation et à la psychologie,* du Dr P. Joire*, Pour combattre les maladies par le magnétisme*, de Durville[39].

Le témoignage précédent confirme la thèse de Rae Beth Gordon à propos de l'emprunt par le spectacle de la geste hystérique médiatisée par le docteur Charcot. Les crises d'hystérie mettraient en scène les facultés inférieures du corps : « La variété extraordinaire des symptômes – qui faisait qu'on appelait l'hystérie la poubelle de la diagnostique clinique – comprenait : le dédoublement de la personnalité, les états de fugue, le somnambulisme, la catalepsie, les problèmes moteurs (par exemple, la trépidation et la claudication), les hallucinations, les problèmes visuels, intellectuels,

[37] - idem, p. 46.

[38] - citons entre autres: « Le spiritisme », *La Revue Stéphanoise et Forézienne*, 1893 n 10, 1894 n°1 ; « impressions occultes », op. cit., 1898, n°3 et 4 ; « Vers l'inconnu », idem, juillet-août 1900, n°7 et 8 ; « Ressuscitée », id., mars 1903, n° 3 ; «Un drame du guéridon », *Revue stéphanoise et forézienne*, février 1897 ; « Un magnétiseur de Gustave Nadaud », op. cit., nov. 1892 ; « Quelques mots sur le spiritisme et l'occultisme », idem, Juillet 1893.

[39] - *Tarif album de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne*, 1910, p. 608.

langagiers, le rire, les bâillements répétitifs »[40] . Ces caractéristiques se retrouvent, d'après Rae Beth Gordon, sur les scènes des caf'conc' : « Voici les genres qui ont un lien avec l'hystérie et la dégénérescence : le Comique Idiot, le Poivrot, le Gommeux ou la Gommeuse excentrique (des artistes au style outrancier tant par leur costume que par leurs gestes), les Scieurs qui poussaient des chansonnettes ineptes et dénuées de sens, les Gambadeurs ou Gambilleurs comme Paulus et Kam Hill qui illustraient leurs chansons de bonds, de cabrioles et de coups de pied. Ce genre s'appelait également Chanteur Agité, et c'est lui qui va engendrer la Chanteuse Epileptique »[41]. Cet univers rappelle également la démarche de l'alcoolique dénoncée par la revue du *Relèvement social.* Saint-Etienne accueillit de nombreux artistes à l'Eden, dont Yvette Guilbert, Paulus, Polin, Dranem[42]. La danse du *cake-walk,* dont la vogue se répandit en France au début du XX^{e} siècle emprunte également à la gestuelle hystérique :

> « Le « cake-walk » est une danse, que les Américains eux-mêmes ont empruntée aux nègres. Littéralement c'est la « danse du gâteau ». Son nom lui vient de ce pays d'origine, elle se danse autour d'une énorme brioche, qui devient la proie du vainqueur.
>
> Sans avoir la trivialité de la danse du ventre, le « cake walk » repose cependant comme, elle, sur le principe du déhanchement. Elle comporte, en outre, une foule de contorsions et grimaces qui feraient un assez singulier effet dans nos salons. Aussi bien, le «cake-walk», revue et corrigé par les Américains, s'exécute-t-il de façon plus correcte. Il comprend des pas en avant, des passements de mains, des vis-à-vis, des dos-à-dos, des glissades, des mouvements tournants, des pirouettes, et même des révérences comme l'antique menuet. »[43]

[40] - Rae Beth Gordon, op. cit., p. 22.
[41] - idem, p. 82-83.
[42] - François Gonon, id., p. 44.
[43] - *Le Stéphanois*, 21 novembre 1902.

Les interactions entre les corps

L'hypervisibilité des corps se prolonge par une multitude d'attitudes visant l'interaction avec l'autre. Le développement du « sentiment de soi »[44] et du processus de subjectivation est parallèle à l'effacement des autres corps avec les machines qui gomment l'aspect charnel des corps (au sein la production industrielle ou de la représentation à travers la projection des images qui annihile la matérialité corporelle). Une volonté de se connaître soi-même à travers l'autre dans sa matérialité explique peut-être toutes ces manifestations d'exploration du corps de l'autre, qui se développent à la fin du XIX^{e} siècle.

La médecine constitue le domaine privilégié de l'entrée dans la chair de l'autre. En cette fin du XIX^{e} siècle, ces espaces d'exploration (revues médicales réservées à la profession, salles d'opération, salles de garde d'internat) prennent des allures d'huis-clos sadien. L'étalage des chairs nues des monstres dans les photographies des revues médicales permettent de tendre un miroir sur soi-même et confortent la « normalité » de son corps. Elles montrent aussi la partie monstrueuse de soi-même, son côté Mister Hyde. Sur la plupart des photographies, on peut tracer un axe de symétrie délimitant la partie « normale », de la partie dégénérée, monstrueuse, entre le normal et le pathologique, le vivant et le morbide. Cette obsession de la symétrie est raillée par le spectacle de salle de garde que nous avons évoqué :

> « Gerest le bien aimé.
> Qui a eu une gueule tournée,
> Voulut, par amour de la symétrie,
> S'faire couper l'autre nerf aussi ! »[45]

Nous assistons au retour d'une tératologie qui ne dit pas son nom. Sont réinvesties la quête de la symétrie présente chez Geoffroy saint-Hilaire et la nosologie. Sur telle photographie (fig. 123), l'axe est vertical et passe entre les seins de la femme photographiée ; sur une autre (fig. 154), l'axe passe entre les deux frères en nudité frontale, l'un monstrueux, l'autre « normal ». L'axe peut-être horizontal, coupant des bras trop grands ou le goitre sous le menton (fig. 155) (qui fut vraiment coupé entrainant la mort de cette femme). Certaines photographies sont prises dans le studio d'un photographe (fig. 157, ici Belloti), augmentant le décalage entre le normal et le pathologique, qui sort du huis-clos sadien du cabinet médical, et le livrant d'une certaine manière à l'exhibition à l'égal des monstres qui peuplent les foires et cirques à l'époque. Au besoin, le corps est moulé dans le plâtre pour montrer la déformation axiale thoracique des passementiers[46].

Sur la photographie, fig. 157, l'axe vertical passe derrière le dos, parallèlement à la colonne. Cette dernière augmente l'injonction de symétrie ; elle renvoie au canon antique de l'*homo clausus*. Le monstre est celui dont le corps déborde le cadre de l'*homo clausus*, dévie de la ligne verticale[47] dans son physique, ses postures et ses gestes (ceux de l'hystérique en particulier).

---

[44] - Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps*, Le Seuil, 2014, 311 p.

[45] - *Ohé ! Hippocrate !!! Revue plutôt rosse - en 3 actes, par les internes de Bellevue. Représentée le 10 octobre 1908 dans les Salons Santoni* , in Béatrice Murati-Vuillard, *Médecins et médecine à Saint-Etienne de 1880 à 1914*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Merley, Université de Saint-Etienne, Annexe 4, p. 56.

[46] - Docteurs Fleury et Reynaud, « La déformation thoracique des passementiers », *Annales de la Société de médecine de la Loire,* 1888, p. 153-174.

[47] - Georges Vigarello a montré le rôle de cette ligne verticale sur la perception des gros : *Les métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité du Moyen-Age au XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2010, 362 p.

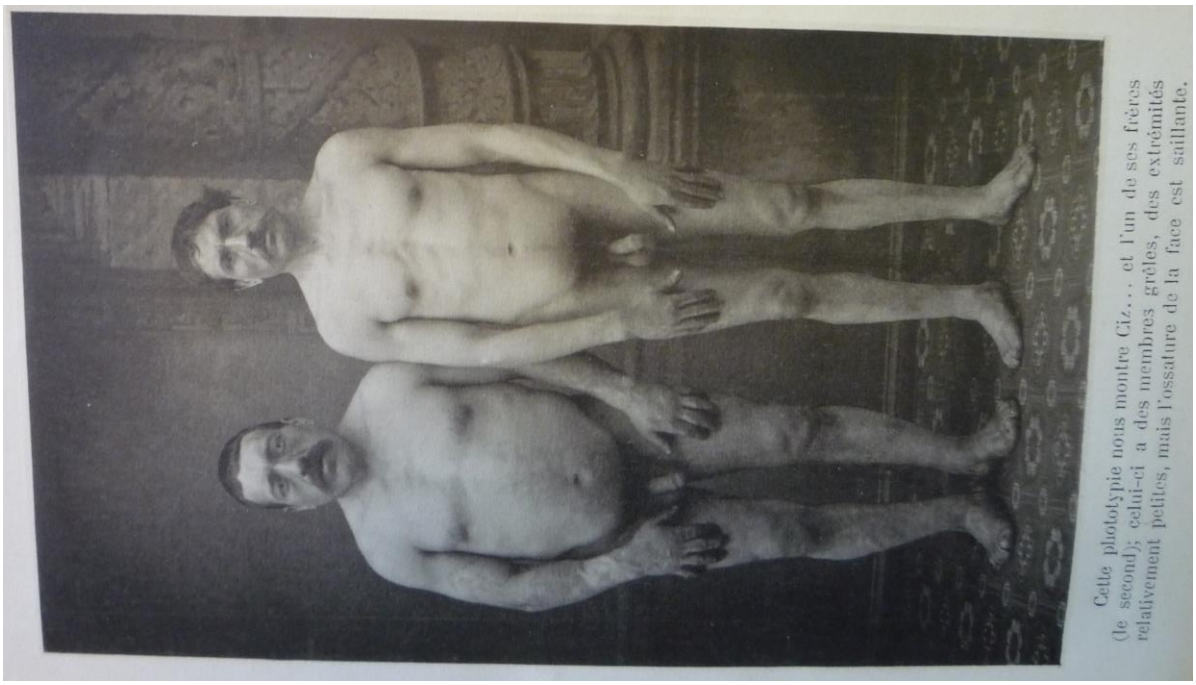

Fig. 154 : photographie de Ciz…et de son frère, in Garand et Arène, « Un cas d'acromégalie. Considérations sur les rapports qui unissent le gigantisme et l'acromégalie », *La Loire médicale*, 1895.

Fig. 155 : photographies, in M. Choupin, « Goitre kystique énorme », *La Loire médicale*, 15 mars 1892.

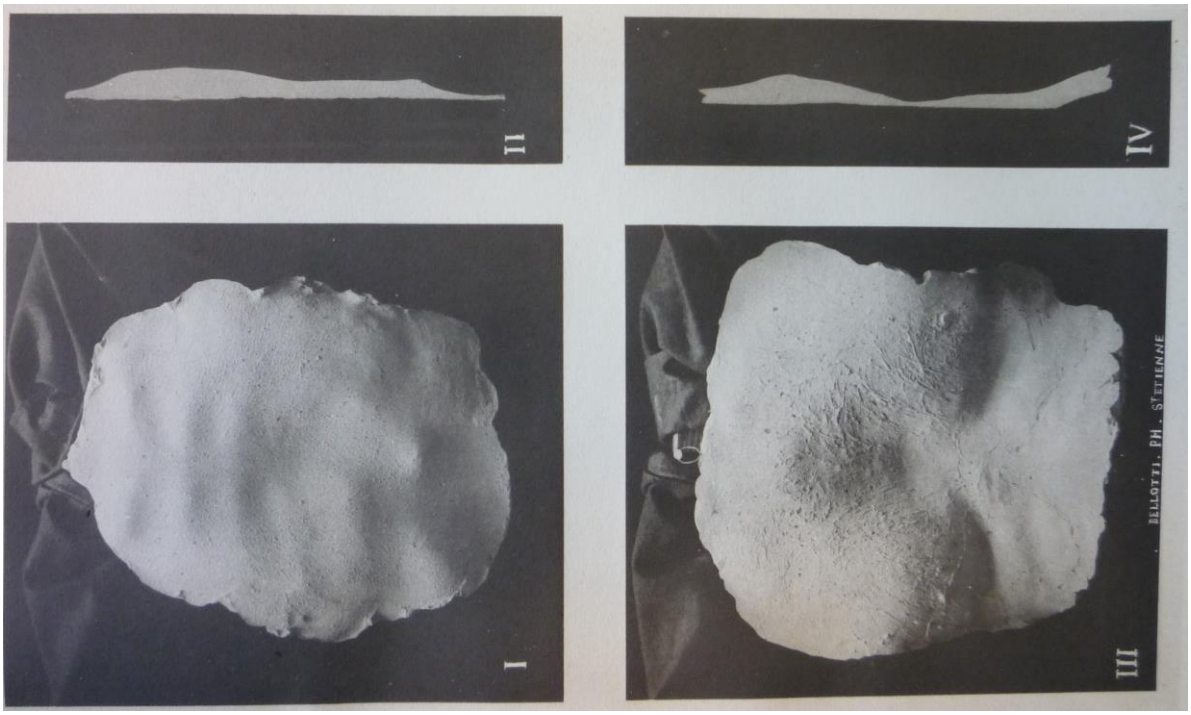

Fig. 156 : photographies de Bellotti de moulage de thorax de passementiers montrant leur déformation axiale, in Docteurs Fleury et Reynaud, « La déformation thoracique des passementiers », *Annales de la Société de médecine de la Loire*, 1888.

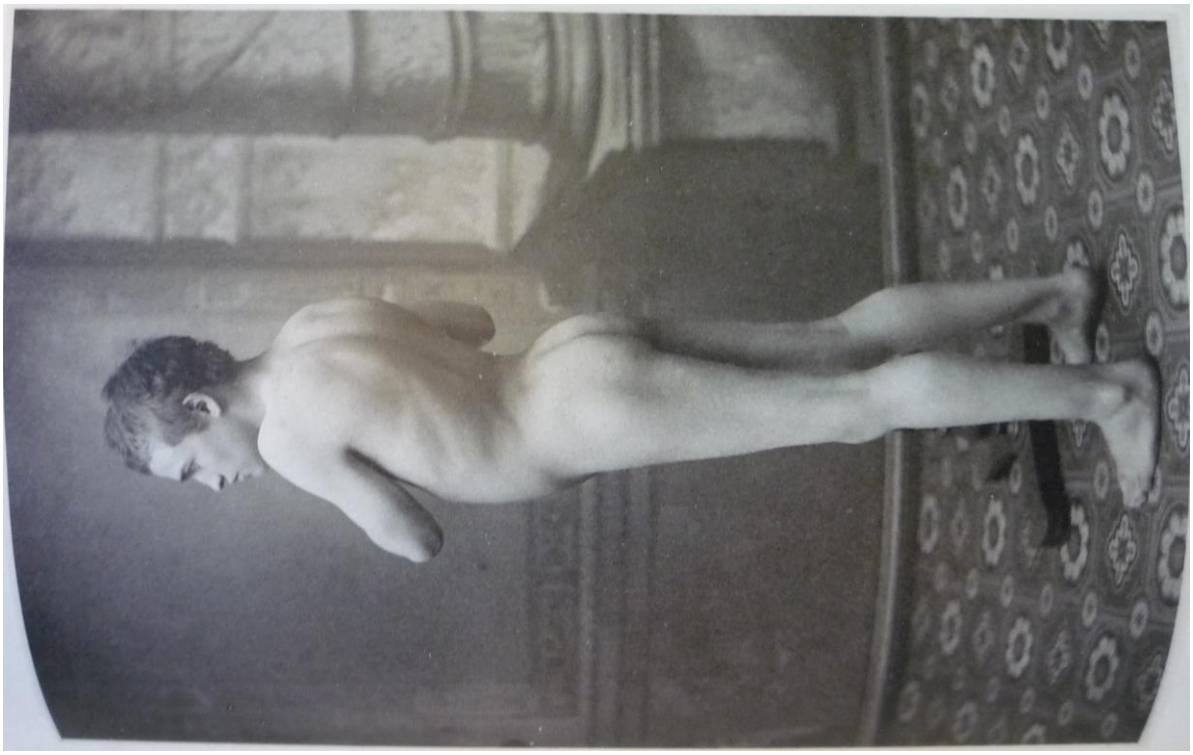

Fig. 157 : photographie, in M. Riolacci, « Un cas d'atrophie juvénile d'Erb », La Loire médicale, 15 juin 1895.

Les spectacles de foires et de cirques exploitent cette imaginaire de la symétrie, des corps *borderline* entre le normal et le pathologique, le vivant et le morbide. Le journal satirique *Le Gaga* du 5 novembre 1882 commente ainsi la visite de l'exhibition par le conseiller général socialiste Régis Taravellier des célèbres siamois, les frères Tocci (fig. 158) de passage à Saint-Etienne :

> « M. Régis TARAVELLLIER s'est arrêté cours Saint-André, devant la baraque, son cœur de Barnum, impressario s'est affreusement dilaté à la vue du phénomène exposé sur la toile.
>
> Avec quel ravissement, quels transports, il a tâté les frères TOCCI.
>
> Deux têtes, deux thorax, un seul abdomen, un seul anus et un seul organe génital mâle ; puis deux jambes avec cette particularité frappante, que les deux frères TOCCI ne peuvent marcher que s'ils sont d'accord.
>
> M. TARAVELLLIER était en extase. »[48]

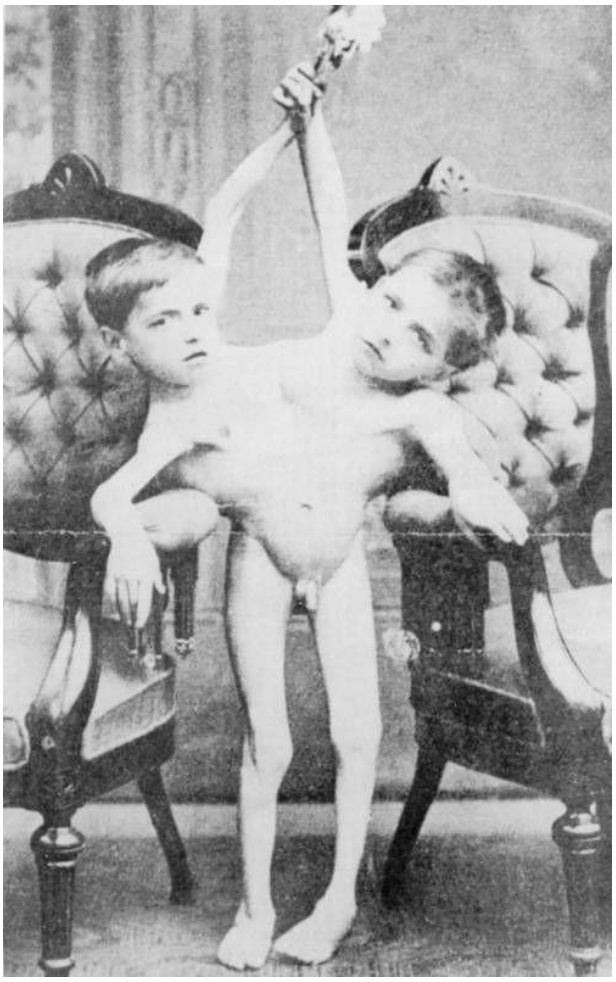

Fig. 158 : photographie des frères Tocci

Bien que le contexte politique nous échappe, cette satire insinue des rapports étroits entre monstruosité et politique. D'ailleurs, *le Gaga* publie plusieurs caricatures politiques de grosses têtes : fig. 159.

François Gonon donne cette description révélatrice du passage du cirque Barnum à Saint-Etienne en 1902 :

[48] - Paulin Gibon, « Les frères Tocci », *Le Gaga*, 5 novembre 1882.

« Il y avait une tente de phénomènes que l'on visitait avant et après la représentation : on pouvait voir là, l'homme squelette, d'une maigreur bien squelettique, en effet, l'homme prenait la peau de sa joue et cachait en la tirant une partie de sa figure, une bougie allumée derrière son corps montrait dans un nuage l'intérieur de son corps de mort vivant (…) On y voyait encore l'homme tronc qui tirait la bonne aventure avec ses dents, écrivait assez lisiblement, le porte-plume à la bouche, il peignait aussi de petits paysages bizarres qu'il vendait, il tirait encore au pistolet et, peut-être bien encore d'autres exercices, tant il était adroit et rusé ; il y avait aussi le géant de deux mètres quarante-cinq qui portait dans la poche de sa veste un minuscule nain qui jouait d'un petit clairon en virtuose, et exécutait ensuite diverses acrobaties, prenant pour tremplin… la main du géant ainsi que son épaule ou sa tête même. »[49]

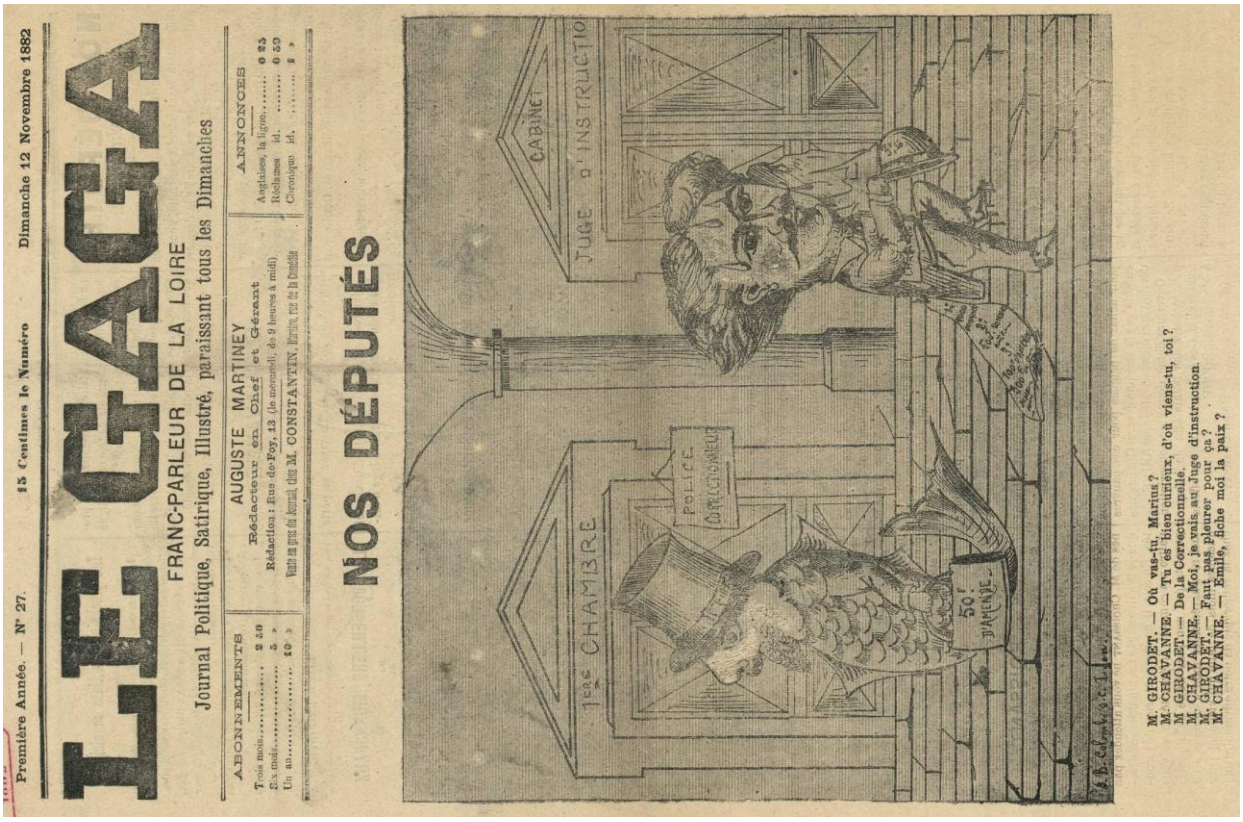

Fig. 159 : *Le Gaga*, 12 novembre 1882.

Dans ces deux textes, reviennent l'attirance, la fascination pour l'hypervisibilité des corps qui débouche sur l'exploration intérieure, évoquée graveleusement dans le premier, et par l'homme squelette, dans le deuxième, effectuant une mise en scène radiographique de son corps.

Cette pénétration des corps oriente l'enseignement d'anatomie du docteur Reynaud à l'Ecole des Beaux-Arts, suivant visiblement les conseils de son ami Charles Maurin :

« Et le docteur Reynaud, professeur d'anatomie artistique, qui nous conduisait parfois à l'Hôpital, où devant un cadavre disséqué, tel le professeur Pétiersen Tulp, de Rembrandt,

[49] - François Gonon, *Anecdotes…*, p. 49. On reconnaît ici certains acteurs du film *Freaks* (Browning, 1932).

nous initiait au fonctionnement des réseaux nerveux, déterminant le …[50] modelé, des membres du corps humain. »[51]

L'étude des nerfs occupe une place centrale dans la médecine de l'époque. Les nerfs, d'après Joanny Roux, dans une analyse préfreudienne, sont les vecteurs du besoin sexuel[52].

Cette pénétration du corps dans la médecine prend des aspects sexuels que ce soit dans les communications scientifiques ou dans la satire des spectacles de corps de garde :

« Piannay

Air inédit

Il s'agit du cas d' Mad'moiselle B. C.
Qui a eu le trou bouché pour avoir trop parlé
Comment je m'y pris ? Ma foi, c'est facile.
J'commençais d'abord, sans me faire de bile.
Pour la faire laver, sur un lit s'coucher ;
Enfin, préparant mon propre instrument,
J'écartai, grattait, puis quand vint l'moment,
Prenant mon calibre, enfin je l'enfilai.[53]

Le professeur (lisant le titre)

Procédé du Professeur Mortel pour la stérilisation des femmes par la ligature des trompes…

(Après une pause, l'air malin).

Pas d'Eustache !

(…)

Depuis que j'ai l'honneur d'occuper la chaire de clinique obstétricale des Hospices civils de Saint-Etienne, je me suis plu à perfectionner mon service. J'ai toujours été frappé de la fréquence des cas d'infection vient des trompes et qu'il suffit pour stériliser les femmes – au point de vue obstétrical – de faire la ligature de ses trompes qui, comme celle de l'éléphant, sont constamment souillées. Pour arriver à opérer cette ligature convenablement et sans danger, j'ai inventé un procédé que je vais vous décrire, et j'ai créé un appareil appelé le *trompotôme*, appareil que vous connaissez déjà en partie, car il n'est qu'une transformation heureuse de mon préputiotribe, actuellement d'un usage courant.

Pour opérer, on pend d'abord le sujet, ou plutôt la sujette, par les pieds fortement écartés, après l'avoir placée sur un plan incliné à 69 degrés ¼… »[54]

[50] - Les points de suspension sont dans le texte.
[51] - op. cit., p. 30.
[52] - Joanny Roux, *L'instinct d'amour*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1904, p. 48-49.
[53] - *Ohé ! Hippocrate !!! …,* p. 51.
[54] - op. cit., p. 58-59.

Cet extrait multiplie les allusions graveleuses à double sens de positions sexuelles, de pénétrations, et même, l'évocation de « sextoys », bien avant leur mode actuelle. Ce ton n'est pas étonnant venant d'un spectacle de salle de garde, accoutumé au ton rabelaisien, mais la charge se révèle particulièrement subversive dans l'attaque des pratiques médicales stéphanoises. Témoin ce passage de la pièce montrant une pitoyable séance de la *Loire médicale* :

« Le président (déposant sa montre sur le bureau)

Messieurs, la séance est ouverte. La parole est à M. Piannay pour une présentation de pièces. (Celui-ci s'avance tenant le bocal [*sur lequel est inscrit : « Ici fut un rectum »*[55]])

Air : *Paris à 5 heures du matin.*

Select auditoire
Ecoutez l'histoire
Qui rendit notoire
Un bout d'intestin :
A mon cabinet
Un beau jour venait
Consulter Piannay
Une certaine putain.
« Monsieur, me dit-elle,
« Quand j'étais pucelle,
« J'allais à la selle,
« Comme un autre humain.
« C'est bien autre chose
« Depuis que, morose,
« D'une maison close
« J'ai pris le chemin

« Depuis je déballe,
« Avec les scyballes,
« Par le trou de balle,
« Mon urine itou.
« Je n'y comprends goutte,
« Ma merde en déroute
« Se trompant de route
« Remplit l'autre trou.
« Le client rouspète
« Devant la tempête,
« La patronne inquiète
« M'envoie consulter. »
En maître avenant,
Je lui dis : « Maint'nant
« Dessus ce divan,
« Voulez-vous monter ?

« Ecartez les cuisses,
« Afin que je puisse

[55] - idem, p. 46.

« De vos orifices
« Embrasser l'accès. »
Ayant ramené
Un doigt à mon nez
Et sans hésiter :
« Je vois ce que c'est :
« C'est une fistule,
« D'ailleurs minuscule,
« Sans craint' d' ridicule
« Entrez à l'hospice
« Sachant mon métier,
« Je veux réparer
« Le double sentier
« Aux amours propices. »

Bien mal lui en prit.
Par le bistouri
Je lui ai guéri
Ses infirmités.
Mais la pauvre fille
Le soir dégobille
Ses tripes, sa bile
Et autres saletés.
Et deux jours plus tard,
Suprême avatar,
Sur le noir brancard
Allait chez Benoît.
Patron toujours digne
Je me dis : « Quell' guigne,
Mes décès s'alignent
Sans savoir pourquoi.

Je suis embêté
Voulant présenter
A la Société
Mon intervention.
Car la technique
En est bien unique,
Procédé pratique
De mon invention.
Mais, au fait, qu'importe ?
La malade morte,
Je puis de la sorte
Leur montrer l'organe.
Béchamp comprendra
C'est tout ce qu'il faudra,
Car Planc dormira,
Le pauvre se vanne.

J'attends de Mortel
Un calembour tel
Qu'en font à l'hôtel

Certains voyageurs.
Séance illusoire,
Si je pouvais croire
Aux nobles ardeurs.
Sachez-le, en somme,
Si je publie comme
Pas un seul autre homme,
C'est pas pour la gloire
Mais pour la réclame
Car chacun proclame :
« Quelle fine lame ! »
En lisant la *Loire*[56].

On fit l'autopsie
A demi moisie
La pièce choisie
Fut mise au bocal.
Or en tapinois,
Rapplique sournois
L'ancestral Benoît
Gardien du local :
« Quel sacré bocon
« Répand ce flacon,
« çà va, nom de nom !
« Ranimer mes morts. »
Il dit et empoigne
La pseudo charogne
Qu'il jette sans vergogne
Comme sans remords

Il ajoute, l'air contrit :

Et voilà, Messieurs, je ne puis vous mettre sous les yeux que ce flacon. C'est lui qui contenait la précieuse pièce. (Il va à sa place en jurant.) Sacré pays d'arabes !

(Sourires des spectateurs. – A ce moment, Collignon va vers le bureau, examine minutieusement le bocal et approuve. Mortel le montre du doigt en riant très fort et fait ce jeu de mot simpliste : « Satan… Bouche un coin ».[57]

Cette satire travestit à peine la réalité des pratiques. Une communication de Charles Jacquemard, interne sur « Un cas d'absence de vagin »[58], chez une prostituée décrit l'exploration précise des organes génitaux avec leurs mensurations[59] : « Nous avons prié M. Le Docteur Blanc, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, de vouloir bien examiner notre malade. La palpation de l'abdomen, aidée du toucher rectal et vaginal combinés… »[60].

[56] - La *Loire médicale.*
[57] - *Ohé ! Hippocrate !!! …,* p. 47-49.
[58] - Charles Jacquemard, interne, « Un cas d'absence de vagin *», Annales de la Société de médecine*, 1889, p. 208-219.
[59] - op. cit., p. 210.
[60] - idem, p. 211.

Plus édifiante encore est la « Note sur une stigmatisée »[61] par Paul Ferroud. Une prostituée du pavillon des vénériennes souffre de saignements du nez, des oreilles, alternées de crises d'hystérie. Le médecin la pique sur le corps et conclut par une hyperesthésie sensorielle, au lieu de l'anesthésie : « Il nous est arrivé une fois de perforer de part en part la peau de l'avant-bras et encore la malade en a eu légèrement conscience. La répétition de l'expérience au même point a toujours été impossible. »[62]

Lors d'une séance d'hypnose, elle passe par la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme :

> « pendant la phase de léthargie, les globes oculaires convulsés et les paupières animées d'une trépidation incessante. L'extase cataleptique est bien nette : regard fixe, pas de clignotement des paupières, immobilité de tout le corps »[63]

Puis il provoque une crise d' *hysteria minor* :

> « Le début est marqué par une aura partant de l'utérus pour gagner rapidement le creux épigastrique et le larynx où elle détermine une sensation d'étranglement »[64]

La prostituée est prise d'hémorragies :

> « On pourrait presque dire qu'à part certaines régions pileuses comme le cuir chevelu et le pubis, il est peu de coin du corps qui n'ait laissé, à un moment donné, transsuder quelques gouttes de sang. C'est ainsi que nous avons observé des hémorragies de la plante et du dos des pieds, des talons, des régions sus-malléolaires, des faces antérieures et internes des cuisses, des fesses, des lombes, du nombril, de l'hypogastre, des épaules, des aisselles, des bras et des avant-bras. Signalons également comme hémorragies viscérales, des hématémèses. Mais leurs sièges de prédilection sont, par ordre de fréquence, les conjonctives, les mamelons, la paume et le dos des mains, les conduits auditifs externes, les pommettes et enfin le nez. »[65]
>
> « Notre maître, M. le Docteur CENAS, a provoqué par la suggestion, une hémorragie de la paume et du dos des mains ; il s'est formé au bout de quelques heures, une bulle remplie de sang ; cette bulle n'a pas tardé à se rompre et l'écoulement a persisté pendant vingt-quatre heures. Nous même et par la suggestion également, avons déterminé une hémorragie au niveau de caractères alphabétiques tracés sur l'avant-bras. Ajoutons pour être sincères que les traits figurés étaient peu nets et reproduisaient grossièrement les lignes dessinées avec l'épingle. »[66]

Ferroud et Cénas expérimentent les travaux de l'école de la Salpêtrière sur l'hystérie et le dermographisme (le fait d'obtenir des dessins en relief tracés sur la peau des hystériques), avec en plus des écoulements de sang, que Ferroud met en parallèle avec les stigmates de Louise Lateau. Les expérimentations de Jacquemard et de Ferroud n'ont aucune visée thérapeutique. Ils explorent la chair vile de ces femmes sans aucun souci d'éthique. Les manifestations observées et leurs conclusions sont

[61] - Paul Ferroud, « Note sur une stigmatisée », *Annales de la Société de médecine*, 1890, p. 126-133.
[62] - op. cit., p. 128.
[63] - idem, p. 129.
[64] - id.
[65] - id, p. 130-131.
[66] - id. p. 131.

alimentées par leurs fantasmes religieux ou sexuels. Ils établissent sur ces corps leur part de perversité[67].

L'obsession du sexe semble dominer des pratiques et des observations médicales, à une époque, pourtant, de soi-disant puritaine. Cette centralité du sexe nous semble révélatrice de ce que Michel Foucault a appelé le « dispositif de sexualité »[68]. Devant de telles pratiques, l'hypothèse d'un puritanisme victorien ne résiste pas. Ce dispositif s'appuie sur des procédés engagés par l'Eglise et repris par la médecine. « vers le milieu du XVI[e], le développement des procédures de direction et d'examen de conscience ; au début du XIXe siècle, l'apparition des technologies médicales du sexe »[69]. Les procédés de Ferroud rappellent de manière flagrante les secours exercés sur les convulsionnaires que nous avons évoqués pour la fin du XVIIIe siècle. Le grand spécialiste de l'hystérie, le docteur Charcot a d'ailleurs souligné le parallélisme entre les convulsionnaires et les hystériques dans *Les démoniaques dans l'Art*. La bourgeoisie aurait été la première cible de ce dispositif[70], qui vise à la protéger[71] . A l'inverse du « sang » de l'aristocratie, « la bourgeoisie pour se donner un corps a regardé à l'inverse du côté de sa descendance et de la santé de son organisme. Le « sang » de la bourgeoisie, ce fut son sexe »[72]. Le but serait de « s'assurer la force, la pérennité, la prolifération séculaire de ce corps par l'organisation d'un dispositif de sexualité. Et ce processus était lié au mouvement par lequel elle affirmait sa différence et son hégémonie. Il faut sans doute admettre qu'une des formes primordiales de la conscience de classe, c'est l'affirmation du corps ; du moins, ce fut le cas pour la bourgeoisie du XIXe siècle ; elle a converti le sang bleu des nobles en un organisme bien portant et en une sexualité saine ; on comprend pourquoi elle a mis si longtemps et opposé tant de réticences aux autres classes – à celles justement qu'elle exploitait. Les conditions de vie qui étaient faîtes au prolétariat, surtout dans la première moitié du XIX[e] siècle, montrent qu'on était loin de prendre en souci son corps et son sexe : peu importait que ces gens-là vivent ou meurent, de toute façon ça se reproduisait ou tout seul. Pour que le prolétariat soit doté d'un corps et d'une sexualité, pour que sa santé, son sexe et sa reproduction fassent problème, il a fallu des conflits (en particulier à propos de l'espace urbain : cohabitation, proximité, contamination, épidémies, comme le choléra de 1832, ou encore prostitution et maladies vénériennes) ; il a fallu des urgences économiques (développement de l'industrie lourde avec la nécessité d'une main d'œuvre stable et compétente, obligation de contrôler les flux de population et de parvenir à des régulations démographiques) ; il a fallu enfin la mise en place de toute une technologie de contrôle qui permettait de maintenir ce corps et cette sexualité qu'enfin on leur reconnaissait (l'école, la politique de l'habitat, l'hygiène publique, les institutions de secours et d'assurance, la médicalisation générale des populations, bref tout un appareil administratif et technique a permis d'importer sans danger le dispositif de sexualité dans la classe exploitée ; il ne risquait plus de jouer un rôle d'affirmation de classe en face de la bourgeoisie ; il restait l'instrument de son hégémonie »[73]

Cette biopolitique s'est appuyée sur une redéfinition du corps par la bourgeoisie, mais également une volonté de protection par rapport aux autres corps, qui justifiait les expérimentations et explorations. Cette redéfinition s'appuie sur le postulat que les pauvres sont le résultat de la dégénérescence, à cause des péchés de leurs ancêtres syphilitiques, mais également à cause de leur milieu insalubre, à cause de leur manque d'hygiène. La bourgeoisie a bâti une différenciation sociale basée sur le corps, sur l'hérédité, une sorte de pureté de corps ou de pureté de sang, transformant en

---

[67] - Georges Didi-Huberman, « Le sang, le sens, la sentence », in Georges Didi-Huberman, *L'image ouverte. Motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Gallimard, 2007, p. 319.

[68] - Michel Foucault, *Histoire de la sexualité,* tome I*, La volonté de savoir*, Gallimard, 2005 (1976), p. 140.

[69] - op. cit., p. 158.

[70] - idem, p. 159.

[71] - id., p. 163.

[72] - id., p. 164.

[73] - id., p. 166-168.

quelque sorte une société de classe en société de caste, et ce, grâce à la médecine qu'elle finance et dont les membres sont issus de ses rangs. Foucault parle de contrat d'assistance au sein de la clinique : la bourgeoisie finance l'hôpital, en échange le pauvre est soigné, exploré par l'expérimentation parfois. Les médecins en retire un intérêt scientifique et la bourgeoisie une thérapeutique adaptée, sans risque, expérimentée sur les pauvres. Mais, le médecin doit préserver sa réputation auprès de sa clientèle bourgeoisie qui fréquente son cabinet. Le principe de prudence constitutif de la pratique médicale est ainsi détourné, comme nous le voyons dans la pièce de l'internat déjà évoquée, à propos d'une femme enceinte mourante, accidentée par un tramway en pleine rue aux vues de tous :

« Oreste

Piannay que rien n'épouvante
Irait au fond de l'utérus,
par quelque manœuvre savante,
Tenter l'extraction du fœtus.
ce chirurgien téméraire
N'imitons pas l'emballement,
Gardons, de peur d'ach'ver la mère

La prudence de Monsieur Planc ! (*bis*)

Caline (*entrant*)

Monsieur, je crois que tout est fini.

(…)

Oreste

Notre sage thérapeutique
Aura, du moins, sauvegardé
Aux yeux de l'opinion publique
Notre responsabilité.
Et si malgré notre prudence,
Nous n'avons pu sauver l'enfant,
Sauvons, au moins, les apparences
Pour conserver tous nos clients. (*bis*)

Arrive Bougerolle

Bougerolle

(…) veuillez me donner des nouvelles de l'infortunée victime de ce malheureux accident, dont je n'ai pas à rechercher les responsabilités. A d'autres que moi incombe cette tâche. Mon devoir, à moi, Président du Conseil d'Administration des Hospices civils des Saint-Etienne, est de constater, avec ma haute autorité, le zèle du personnel médical envers les humbles, les petits qui souffrent dans nos salles. Il m'a paru plus d'une fois, au cours de mes inspections, que ces déshérités de la vie, n'obtenaient pas de votre part une somme de dévouement suffisante. (…)

Nécas et Oreste (*ensemble*)

Malgré les soins empressés que nous lui avons prodigués, la malheureuse est morte. »[74]

Mais qu'en est-il du consentement des gens ? L'hypnose annihile dans certains cas le consentement. Claude Bernard explique que l'expérimentation doit être pratiquée dans un intérêt thérapeutique pour le patient. « Se pose cependant la question des limites de cette part expérimentale de toute thérapeutique : jusqu'où l'expérimentateur, en tant qu'il est aussi et d'abord un thérapeute, peut-il pousser l'expérience ? Ici la réponse de Claude Bernard aurait pu faire intervenir la volonté du patient – entièrement laissé à l'appréciation du médecin – et non la *volonté* qu'il lui appartiendrait d'exprimer. Dans un tel schéma, le consentement du patient est négligeable, au point que Claude Bernard ne répugne pas à considérer comme moralement licite une expérimentation *à l'insu* du sujet. »[75]

Quelles pouvaient être les réactions des patients ? L'image de l'hôpital n'est guère positive. On s'y rend qu'en dernier recours, tant il est associé à un mouroir. La pièce des internes montre qu'en quelque sorte, ils n'ont pas vraiment le choix : elle raconte le périple d'un pauvre hère, naviguant de cabinet en cabinet sans pouvoir être reçu en consultation[76]. Les médecins réputés réservent leur cabinet à leur clientèle bourgeoise. Comment ont-ils pu accepter le viol de leur intimité en se faisant photographier nu, parfois chez un photographe dans un environnement où on pose habituellement avec ses habits du dimanche ? Sont-ils sous l'emprise autoritaire du médecin, préoccupé à se distinguer par sa communication devant les membres de La *Loire médicale*, en exhibant le plus beau monstre ? Ces viols de l'intimité, nous le voyons bien à travers les textes des internes évoqués plus haut, sont bien assimilés à des viols au sens sexuel du terme. La salle de consultation ou d'opération se mue en huis-clos sadien[77], où se reproduisent petits et grands secours des cérémonies convulsionnaires. Jean-Marie Charcot avait tracé la généalogie de l'hystérie dans l'art, mais en fait il s'agit de la généalogie de la mise-en-scène de l'hystérie, dont l'éminent médecin est le maître de cérémonie. D'une certaine manière, l'historien de l'hystérie en est le continuateur…

De toute façon, ces corps sont dangereux, donc leur consentement ne serait intervenir. L'expérimentation est un cas de légitime défense. Ceci dit, En 1910, une femme de 35 ans, Marie Frey, assassine le docteur Faure, spécialiste du nez et des oreilles :

« Oui, je l'ai tué, mais il me faisait trop souffrir ; depuis huit ans, cela durait ; il m'avait magnétisée ; avec ses rayons X, il voyait toutes mes pensées, il absorbait toute ma vie, il m'accaparait, je ne pouvais plus rien faire »[78]

[74] - *Ohé ! Hippocrate !!! …,*p. 31-34.
[75] - Grégoire Chamayou, *Les corps vils. Expérimenter sur les êtres humains aux XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, La Découverte, 2010, p. 292.
[76] - *Ohé ! Hippocrate !!! …,* p. 38-39.
[77] - Roland Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, Le Seuil, 1971, 191 p.
[78] - *Le Stéphanois*, 16 août 1910

Les propos délirants de cette femme reflètent les peurs et les croyances de l'époque sur la perméabilité des corps et la crainte de ces débordements agissant sur le corps des autres (le sang, le sperme, l'aura, les fluides, les germes, la contagion des corps), peur de la souillure. Cette femme mélange radiologie, magnétisme, hypnose et psychologie. Sa perception n'est peut-être pas vraiment éloignée de celle de ses contemporains. Les frontières des corps sont interrogées. L'hypnose et le magnétisme agit sur les corps à distance. Les corps seraient mus par des fluides : décrivant l'*hysteria minor* de sa stigmatisée, Ferroud affirme :

> « Le début est marqué par une aura partant de l'utérus pour gagner rapidement le creux épigastrique et le larynx où elle détermine une sensation d'étranglement »

Charles Maurin décrit à son ami Reynaud ses expériences sur l'aura en photographie :

> « à un moment donné, je me suis occupé beaucoup d'occultisme, j'obtins des photos de sujets placés dans l'obscurité très curieuses dont je ne jamais pu obtenir une explication , il y avait des centres nerveux comme le plexus solaire marqués par des tourbillons- des tâches lumineuses au fond- je donnais tout cela au Dr Baraduc qui s'est beaucoup occupé de tout cela et qui en donnait des explications insuffisantes pour moi car elles étaient très mystiques – il y avait des photos me représentant plus étrange que des Goya c'était effrayant, bizarre et cocasse. »[79]

Le juge Colomès de Saint-Etienne mène des expériences similaires :

> « M. Colomès, juge à Saint-Etienne, qui était, en 1897, en correspondance avec M. Camille Chaigneau, voulut bien soumettre à ce dernier le résultat d'une expérience intéressante qu'il fit à l'époque, après avoir pris connaissance des travaux du docteur Luys, Darget et Chaigneau lui-même. Nous reproduisons in-extenso la lettre de M. Colomès d'après *l'Humanité Intégrale*, n° 9 page 228.
>
> Monsieur le Directeur,
>
> Après la lecture de vos très intéressants articles sur les vibrations digitales, j'ai tenté de faire moi-même quelques essais.
> Je me suis efforcé, en présence des objections faites, et notamment de l'idée émise que ces phénomènes serait uniquement-dûs à la chaleur, de rechercher s'il ne serait pas possible de faire l'expérience autrement qu'en mettant les doigts soit directement sur la gélatine, soit indirectement sur le côté verre opposé à la gélatine. »[80]

[79] - Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, sd, fonds de la Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne. A propos de Badaruc, voir Georges Didi-Huberman, *Invention de l'hystérie. Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Paris, Macula, 1982, 450 p.

[80] - Fernand Girod, *Pour photographier les rayons humains : exposé historique et pratique de toutes les méthodes concourant à la mise en valeur du rayonnement fluidique humain*, Paris, Bibliothèque générale d'éditions, 1912, p. 84

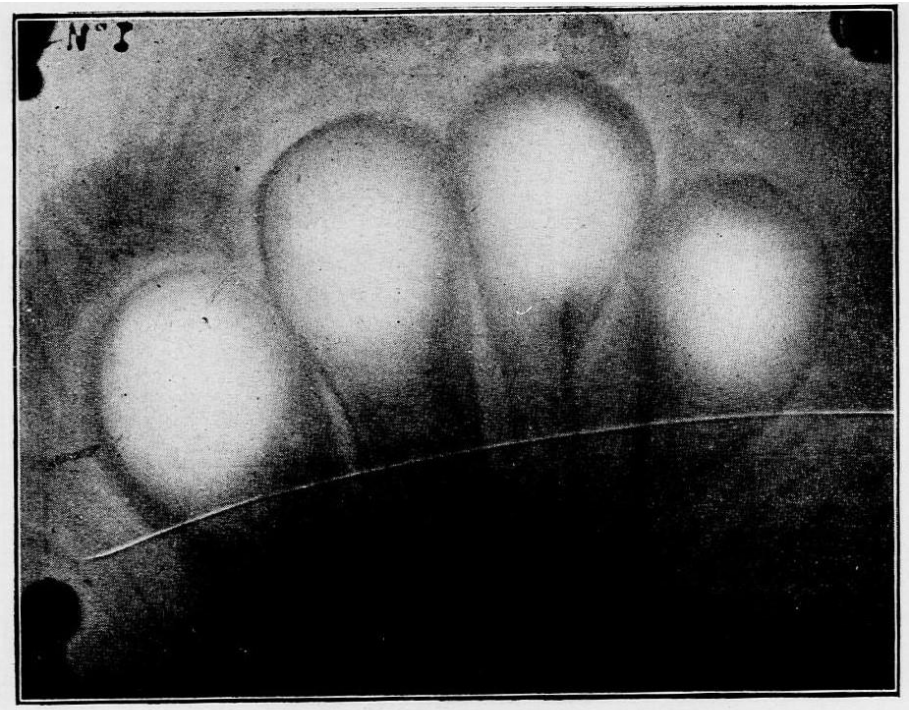

Fig. 30. — Positif de la plaque supérieure (gélatine en-dessous) du cliché de M. Colomès. L'image représente la position des doigts, sans inversion symétrique.

Fig. 160 : photographie de Colomès, in Fernand Girod, *Pour photographier les rayons humains : exposé historique et pratique de toutes les méthodes concourant à la mise en valeur du rayonnement fluidique humain*, p. 86.

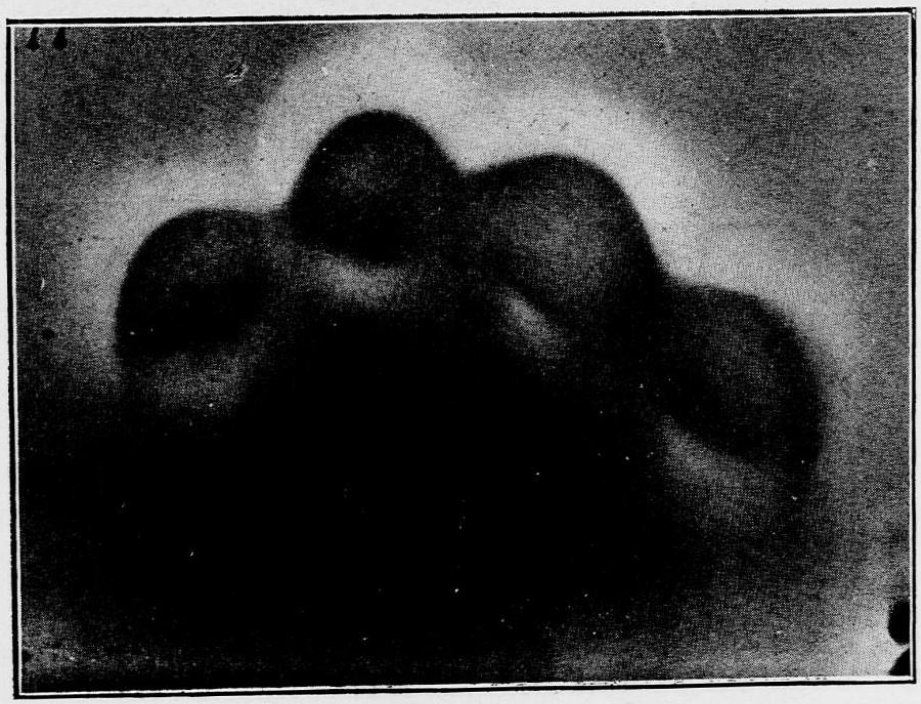

Fig. 31. — Positif de la plaque inférieure (gélatine en-dessus) du cliché double de M. Colomès. L'image, ici, est inversée, la droite du négatif est devenue la gauche du positif.

Fig. 161 : photographie de Colomès, in Fernand Girod, op. cit., p. 87.

« Aussi conçoit-on assez facilement qu'en multipliant les expériences on puisse arriver, ainsi que certains l'ont proposé, le commandant Darget entre autres et ainsi que l'avait entrevu le docteur Luys, à déterminer l'état de santé ou de maladie d'une personne donnée et même, en poussant l'analyse à la quintessence, à reconnaître la nature d'une altération de la santé, la nature même d'une maladie quelconque. »[81]

Les théories du fluide animal de Mesmer sont redécouvertes, comme en témoigne Charles Maurin :

« Je t'envoie si ça peut t'intéresser des photo d'un appareil que j'ai construit, permettant de prouver l'existence du magnétisme animal. Sous une cloche de verre est suspendue une aiguille en baleine par un fil de cocon, le tout disposé sur une table en sapin, dessous un fort aimant s'appuyant sur un condensateur laines de verre intercalées entre une feuille d'etari, le tout en communication avec la terre.

Voici les effets constatés sur nombre de personnes :

En principe, tout le monde fait dévier l'aiguille,

Il y a répulsion ou attraction.

Si tu mets un objet devant l'appareil, comme tu le vois, comme tu le vois dans une photo, un carton à dessin sur un chevalet, mêmes effets.

Si tu te mets à 20 mètres, effets semblables.

Il y aurait un mur devant l'appareil, ce serait la même chose.

Chose plus curieuse, on fait dévier à gde distance l'aiguille par la pensée (télépathie).

Tout objet magnétisé préalablement fait dévier l'aiguille (envoûtement).

En général, tout le monde a plus ou moins une influence sur la matière (tables tournantes et phénomènes de médiums). Cet appareil a été essayé sur une trentaine de personnes, toujours avec succès, en particulier par des médecins et des ingénieurs, et des personnes qui s'occupent de la question. La chaleur n'y est pour rien, le magnétisme vital traverse les corps. Mesmer m'a beaucoup servi ; il faut avoir lu ce qu'il a écrit pour comprendre combien Charcot et Bernheim sont loin de la question. C'est un instrument de physique et l'on ne peut pas dire que ça ne réussit qu'avec des sujets prédisposés : c'est pour tout le monde. »[82]

Les magnétiseurs et les artistes des caf'conc', que nous avons déjà évoqués plus haut, d'après Rae Beth Gordon, galvanisaient les salles au point, craignait-on, de contaminer le public en manipulant leurs « facultés inférieures » : « « aller au café-concert comblait cette attente d'une expérience très *physique*, dans laquelle le corps soumis à des sensations exacerbées et à des rythmes inhabituels tressauterait et vibrerait. Soit à des rythmes irréguliers (ceux de la gestuelle saccadée et spasmodique des chanteurs et des chanteuses, gestuelle qui a parfois évoqué les marionnettes), soit à des rythmes répétitifs abrutissants (des mouvements et des refrains ineptes des Comiques Idiots). En d'autres mots, il s'agissait du plaisir de ressentir, soit les spasmes et les convulsions, soit la léthargie et la transe cataleptique du somnambulisme. La domination absolue du corps sur l'esprit, de la sensation sur la raison et la réflexion – et possède toujours – un immense attrait dans le divertissement populaire. »[83] « *Ce style de performance faisait délibérément appel aux facultés inférieures.* »[84]. Le cinéma reprend tout cela. L'imitation, suivant les théories de Gabriel Tarde (*Les lois de l'imitation*), menaçait le public.

[81] - op. cit., p. 83-84.

[82] - Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, 30 décembre 1897, fonds de la Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

[83] - Rae Beth Gordon, idem, p. 110.

[84] - id.

Le sociologue Jacques Valdour semble emprunter ces analyses quand il décrit une séance de cinéma à Saint-Etienne :

> « Un après-midi de dimanche, j'entre au *Cinéma-Lumière* : spectacle quelconque, spectacle des familles ; et, en effet, l'assistance se compose de petites gens, ouvriers et employés, petits boutiquiers, venus avec femmes et enfants prendre une brève et peu coûteuse distraction. Brusquement, entre deux séries de vues ou scènes cinématographiques, surgit le portrait de Ferrer, le « martyr » encadré de palmes ; puis apparaissent les portraits de Ferrer, et de sa maîtresse – sa « compagne » comme on dit en style laïque – et de leurs bâtards. L'assistance, inconsciente des fins secrètes poursuivies par ceux qui tiennent le public dans le réseau de leurs filets, subit passivement la suggestion de sympathie : l'impression favorable se photographie dans les cerveaux et s'y emmagasine ; par la suite, sous l'empire d'autres excitations, le cliché remontera du fond du souvenir et prendre vite toute la signification qu'avaient entendu lui donné ses metteurs en scène. Voilà un des moyens auxquels recourt, pour « faire » l'opinion de la foule « consciente », une conjuration internationale permanente qui s'emploie à méditer, mûrir et réaliser les plans les plus sûrs d'investissement de sensibilités désarmées. Connaissant tout le clavier des réflexes du public, habiles aux excitations les plus inattendues et les plus efficaces, les affiliés occupent tous les points de concentration ou lieux de passage de la foule et lui administrent les réactifs convenables. Investissement, pénétration, excitation, réaction, - l'automatisme collectif fonctionne, accomplit son travail, produit l'opinion cherchée et les effets attendus de cette opinion. L'application extensive de ces procédés et la mise en mouvement intensive de toutes les influences qui pénètrent la messe inorganisée de tous les travailleurs nous ont donné, au début de ce siècle, l'invraisemblable spectacle de socialistes et d'internationalistes prenant partie pour le capitaine millionnaire Dreyfus. » [85]

Comme l'explique David Bellour à propos des débuts du cinéma, « ce sont (…) les vibrations lumineuses des images, projetées et transmises par le nerf optique au cerveau, à qui on prête ici la vertu d'induire une hypnose singulière »[86]. Les analyses de Jacques Valdour, sociologue proche de l'Action Française, semblent être influencées par *La psychologie des foules* de Gustave Le Bon, très appréciée par les intellectuels d'extrême-droite : l'influence magnétique de la foule (ou du cinéma, ici) fait de l'individu un automate[87] . L'analyse de Valdour rappelle également celles de Freud sur le même sujet :

> « il faut avoir présentes à l'esprit certaines découvertes récentes de la physiologie. Nous savons aujourd'hui qu'un individu peut être placé dans un état tel qu'ayant perdu sa personnalité consciente, il obéisse à toutes les suggestions de l'opérateur qui la lui a fait perdre et commette les actes les plus contraires à son caractère et à ses habitudes. Or, des observations attentives paraissent prouver que l'individu plongé depuis quelque temps au sein d'une foule agissante tombe bientôt, par suite des effluves qui s'en dégagent, ou pour toute autre cause encore ignorée, dans un état particulier, se rapprochant beaucoup de l'état de fascination de l'hypnotisé entre les mains de son hypnotiseur. La vie du cerveau étant paralysée chez le sujet hypnotisé, celui-ci devient l'esclave de toutes ses activités inconscientes, que l'hypnotiseur dirige à son gré. La personnalité consciente est évanouie, la volonté et le discernement sont abolis. Sentiments et pensées sont alors orientés dans le sens déterminé par l'hypnotiseur. »

[85] - Jacques Valdour, *La Vie ouvrière. Les mineurs. Observations vécues*, Lille, Giard, p. 124-125.
[86] - p. 49
[87] - Rae Beth Gordon, id., p. 76.

Et Freud cite Le Bon :

> « La foule psychologique est un être provisoire, composé d'éléments hétérogènes, pour un instant soudés, absolument comme les cellules d'un corps vivant forment par leur réunion un être nouveau manifestant des caractères fort différents de ceux que chacune de ces cellules possède »[88]

Le chroniqueur local François Gonon, également très réactionnaire, évoque des opinions proches également, qui ne sont pas sans rappeler le Dr Mabuse de Fritz Lang et Thea von Harbou :

> « Après avoir évoqué le souvenir du spiritisme qui passionna notre bonne ville à une époque déjà lointaine. Le front soucieux par les années énervantes que nous vivons encore, on se laisse aller à espérer que peut-être, un Nostradamus, ou un Cagliostro-Balsamo savant et tout puissant pourrait par ses incantations, envoûter et briser l'immense orgueil et la rage de dévastations qui conduit les dirigeants de notre vieux monde en folie. »[89]

Rae Beth Gordon montre l'ampleur de ses théories dans son livre, mais, semble manquer étrangement de recul critique : « nous avons parcouru quelques-unes des théories psycho-physiologiques qui expliquent ce mimétisme. Récapitulons : selon les recherches des psycho-physiologistes, des neurologues et des psychologues dans les deux dernières décennies du XIX^{e} siècle, la perception d'un mouvement induit un mouvement correspondant chez celui qui regarde (dans le système vasculaire, respiratoire et musculaire). En même temps que nous percevons un objet, notre « machinerie interne » le reproduit : « Il n'y a pas d'idées sans mouvement virtuel, puis réel. » Et ce que les nerfs ont assimilé continue à vivre en eux, selon Ribot, Maudsley et beaucoup d'autres. Comme on l'a vu, les neurosciences de la fin du XX^{e} siècle donnent raison à ces théories »[90] . Concédant que la théorie de Le Bon est quelque peu « radicale et simpliste » par rapport à Gabriel Tarde, elle semble, cependant, la cautionner en convoquant les neurosciences de la fin du XIX^{e} siècle, en particulier les théories sur les neurones miroirs[91]. Son raisonnement semble se rapprocher de la sociobiologie et surtout ignore la critique magistrale de l'historien Georges Lefebvre de Le Bon[92]. Pourtant, elle est consciente du positionnement politique des scientifiques du XIX^{e} siècle : « L'échange vital d'énergie entre performeur et spectateurs du caf'conc', a créé une ambiance volatile où l'imitation inconsciente était non seulement difficile à réprimer mais aussi potentiellement dangereuse, pas seulement à cause des dangers de mimer des symptômes hystériques, mais parce que l'ambiance carnavalesque et l'anarchie corporelle dans ces performances résonnaient avec l'anarchie politique »[93]. Pour exemple, d'ailleurs, l'Eden Concert monte une revue, *Saint-Etienne-Exposition*, en 1892, en pleine période d'attentats anarchistes, mettant en scène de façon burlesque, un certain Chavarol, proche cousin de Ravachol, poursuivi par la police à travers Saint-Etienne.

L'obscurité du cinéma plonge de plus le corps dans le noir, en noie les frontières. La perméabilité des corps en semble plus grande. La séance de cinéma fait penser aux contemporains à une séance d'hypnose ou de spiritisme. Les spectres lumineux restent dans la rétine et imprègnent le cerveau créant des hallucinations visuelles, comme l'affirme Jacques Valdour. Les premiers cinéastes

---

[88] - Gustave Le Bon, cité in Sigmund Freud, «L'âme collective (d'après Gustave Le Bon)», *Les cahiers de psychologie politique*, n°14, 2009. URL : http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=395

[89] - François Gonon, op. cit., p. 47.

[90] - Rae Beth Gordon, id., p. 72.

[91] - id., p. 29.

[92] - Georges Lefebvre, « Les foules révolutionnaires », in *Quatrième Semaine Internationale de Synthèse*. *La Foule*, Paris, 1934, et *Annales historiques de la Révolution française*, 1934, p. 79-107.

[93] - id., p. 85.

sont parfois magiciens, comme Georges Méliès ; ils jouent sur ces artifices, créent des apparitions magiques, miraculeuses. L'Eglise ne s'y trompe pas. Elle organise dans la Loire des projections lumineuses de films fixes dans les églises, en particulier à Roche-la-Molière. Dans cette période de crise de l'Eglise depuis 1905, elle utilise l'image pour éblouir ses ouailles, comme pendant la Contre-Réforme, non sans s'interroger sur ce qu'aurait pensé Pascal sur ces manières de capter la foi :

> « Je ne crois pas qu'un Pascal, par exemple, n'aurait pas goûté toujours le procédé. L'agonie du Christ qu'il se suggérait à lui-même avait plus de relief que celle de l'écran. »[94]

Cette déclaration antimoderniste et un brin jansénisante du vicaire Lavallée au Premier congrès général des catholiques de la Loire de 1907 sonne comme les prémices d'une réflexion sur l'illusion, la « virtualisation » (nous nous permettons d'utiliser ce terme actuel) du monde, amené par les images.

En tout cas, les cinéastes de l'époque ne s'y trompent pas ; ils mettent en scène les fascinations de l'époque : hypnose, somnambulisme, démarches automatiques, magnétisme[95]. Par exemple, le cinéaste Emile Cohl entre carrément dans le cerveau dans *Le retapeur de cervelles* (fig. 163), projeté en 1911 à Saint-Etienne[96], où le réalisateur alterne images réelles et d'animation. Une femme amène son mari hystérique et neurasthénique[97] chez un médecin : « Mon mari est légèrement gaga ». Le docteur Trépanoff prend son « céphaloscope », sorte de grand cône, de mégaphone, le place sur son crâne et observe le cerveau. Il décrète qu'il faut lui « débourrer le crâne », perce le crâne avec une chignole et en sort un long ver blanc (fig. 162) qui est « l'enchaînement des idées folles », qui défilent ensuite en animation[98]. Marie Frey, si elle avait vu le film, aurait compris que les rayons X n'étaient l'outil pour pénétrer son cerveau !

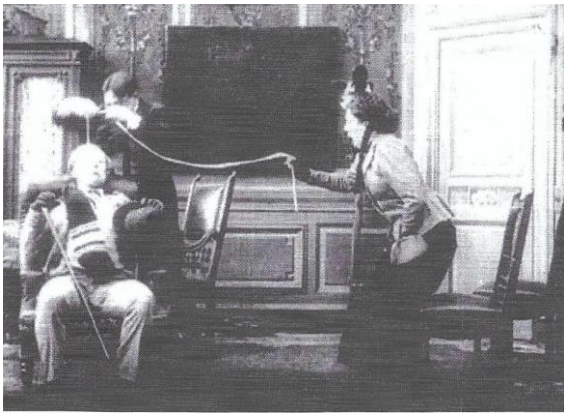

Fig. 162 : photogramme du *Retapeur de cervelles*, Emile Cohl, 1911.

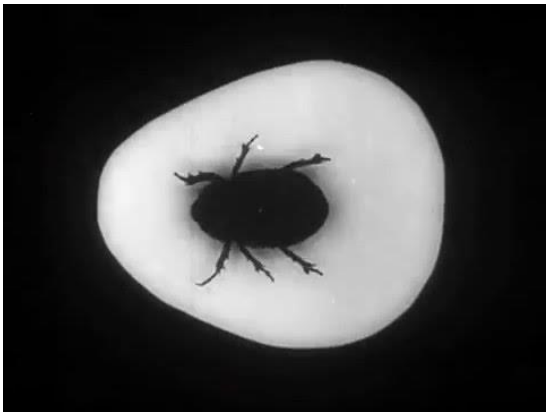

Fig. 163 : photogramme du *Retapeur de cervelles*, Emile Cohl, 1911.

La peur de la perméabilité trouve une illustration frappante dans le scandale suscité par l'érection de trois statues par la municipalité socialiste dans le square bourgeois de la place Marengo en 1907 : *L'apprenti,* de Paul Roger-Bloche*, Daphné se changeant en laurier,* de Jules Dercheu et *l'ouvrier terrassier,* de Marcel Lambert. La vue de ces statues influerait sur les comportements

[94] - Comité de défense sociale et religieuse, *Premier congrès général des catholiques de la Loire tenu à Saint-Etienne les 4, 5, 6 et 7 avril 1907*, Saint-Etienne, Théolier, 1907, p. 124.
[95] - Rae Beth Gordon, id., p. 170-184.
[96] - Frédéric Zarch, id., p. 238.
[97] - Rae Beth Gordon, id., 205.
[98] - Rae Beth Gordon, id., p. 205-207.

Fig. 164 : *La Daphnée*, carte postale, sd.

corporels, d'après le journal conservateur, *Le Mémorial de la Loire.* Ainsi lit-on, le 12 juillet, ce propos ironique concernant un journaliste d'un journal concurrent qui loua la statue de Daphné : « l'occasionnel journaliste qu'hypnotisa, pensons l'ampleur des formes de la statue ». *Le Mémorial de la Loire* continue sur cette réflexion : « Nous avons déploré de voir exposer aux yeux de l'enfance un spectacle fait pour éveiller chez eux toute autre chose que le sentiment esthétique » et conclut que nous ne sommes plus à l'époque romaine et athénienne auxquelles les municipalités exposaient des statues de nus sur les places. « A cette lointaine époque d'ailleurs, on avait coutume aussi de donner à certaines bornes une forme plus étrange encore ». L'auteur évoque *a priori* les bornes phalliques. Le discours puritain, comme souvent, sous prétexte de défendre la moralité, dérive dans la vulgarité… *Le Mémorial de la Loire* rajoute le 19 juillet que les femmes enceintes « risquaient naguère d'avoir de beaux enfants… Mais ce péril est conjuré : elles pourront, désormais, lever les yeux sur l'*homonculus* de métal qui, épaules tombantes, semble regretter fort de tourner le dos à un édicule tout voisin. »[99]. *A priori* teintés d'ironie, ces propos s'en déparent, nous semble-t-il, et rejoignent la croyance persistante à l'époque, malgré la réfutation de Geoffroy Saint-Hilaire, de l'influence des images sur la conformation du fœtus[100]. Il faut également protéger les enfants de la vue de la luxure et de la dégénérescence qui pourrait avoir une influence néfaste sur eux. En 1890-1891, les habitants du quartier passementier du Crêt de Roch s'opposent vigoureusement au cantonnement décidé par la municipalité de toutes maisons de tolérance autour de la place de l'Attache-aux-bœufs. L'avocat Victor clame : « vos filles seront troublées par le spectacle public et presque officiel de l'excitation à la débauche. Et vos fils en sortant de l'école supérieure, seront en proie aux désirs mauvais. »[101] . De plus, on s'inquiète sur l'activité économique des quartiers passementiers au-dessus de la place que les honnêtes gens ne voudront plus traverser.

En fait, une véritable géographie des corps semble ordonner la ville : les corps bourgeois et respectables se concentrent dans les quartiers du centre-ville. Les lieux de prostitution sont de plus en plus circonscrits par les municipalités qui interdisent les maisons de tolérance et les filles soumises (qui se déclarent à la police) dans certaines rues : en 1913, les maisons sont prohibées dans 30 rues et

[99] - *Le Mémorial de la Loire*, 19 juillet 1907.
[100] - Voir Olivier Roux, *Monstres. Une histoire générale de la tératologie des origines à nos jours*, Paris, Cnrs éditions, 2008, p. 223, en particulier.
[101] - Anne-Catherine Marin, Jean-Michel Roux, Cendrine Sanquer, *Le Crêt de Roch. Une colline dans la ville*, Ville de Saint-Etienne, 1999, p. 72.

places[102]. Deux îlots sont délimités pour les maisons de tolérance : autour de la place des Ursules et autour de place de l'Attache-aux-bœufs. Elles jouxtent les hauts lieux de la chair insalubre, de la chair vile, à savoir les abattoirs (rejetés en 1879 dans le quartier de Grouchy excentré) et les grands lavoirs. L'assimilation à la saleté du linge et à la viande du corps des prostituées semble assez claire. Cependant, les prostituées insoumises ou clandestines occupent un espace plus important : les trottoirs - quand ils existent… Au passage, ce trottoir est nommé le « ruban » dans le jargon prostitutionnel en France… - , les brasseries du centre et les cafés autour de la caserne de Grouchy, les beuglants ou caf'conc', les garnis. La cartographie dressée par Corinne Dubesset des lieux des insoumises de 1836 à 1914[103] montre une quasi-identicité avec l'espace bourgeois de la Fabrique (quartier des fabricants rubaniers et de leurs magasins). La logique économique entraîne la concentration dans la prostitution dans les lieux de demande les plus riches, en particulier des clients de passage, mais aussi probablement de la bourgeoisie locale. Se basant sur les maisons de tolérance, qui semblent en effet être fréquentées par une clientèle populaire, nous y reviendrons, Nicole Verney-Carron conclut un peu rapidement, il nous semble, au peu de fréquentation des prostituées par la bourgeoisie : « sans avoir à recourir à l'amour vénal, les notables pouvaient être sollicités par les ouvrières »[104]. Nous avons vu plus haut, d'ailleurs, la nature de ces sollicitations présumées qui s'apparentait plutôt au harcèlement des ouvrières… Le silence des archives préside à propos de la clientèle bourgeoise, mais les cartes évoquées sèment le doute sur les propos de Nicole Verney-Carron. Quoi qu'il en soit, d'après ces cartes, les quartiers ouvriers, en particulier passementiers, semblent exempts de prostitution, comme si la pureté de la soie excluait la souillure. D'ailleurs, Saint-Etienne se divisait en quartiers industriels spécialisés dans la forge ou la passementerie, pour éviter que les poussières permanentes du travail des métaux et de la mine ne viennent souiller les fils de soie. Ainsi, les quartiers passementiers étaient installés sur les collines, pour disposer également d'une bonne lumière pour éviter l'éclairage artificiel qui pouvait ternir la soie de ces résidus[105]. En 1913, Gabriel Clerc décrit des quartiers passementiers propres des collines, au pied desquelles s'étale la saleté des quartiers de mineurs :

> « Une boue gluante gît en flaques parmi les pavés mal joints ; dans les rues étroites et sales, une marmaille innombrable joue et crie. De grosses femmes mal peignées, sales tricotent ou bavardent, assises. »[106]

Ce peuple semble croupir dans la crasse et la boue noire, formée par les poussières des forges, appelées la « mourine ». Du moins, les représentations en donnent cette image. Ainsi, l'industriel Etienne Giron écrit-il dans une lettre à sa femme le carnaval en 1895 :

> « Hier, en arrivant, j'ai vu déambuler dans cette boue ignoble des pierrots et des dominos comme Saint-Etienne en a le monopole. C'était hideux. »[107]

Un médecin distille également le même mépris dans un écrit anonyme :

---

[102] - Corinne Dubesset, *Lieux publics et prostitution de 1826 à 1914*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean merley, Université de Saint-Etienne, 1991, p. 19 et carte annexe 4.

[103] - op. cit., Annexe 2.

[104] - Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier…*, p.342.

[105] - André Vant, *Imagerie et urbanisation. Le cas de Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1981, 661 p.

[106] - Gabriel Clerc, op. cit., p. 51.

[107] - Lettre d'Etienne Giron à sa femme, Jeanne, 11 février 1895, citée in Nicole Verney-Carron, « De l'intérêt des correspondances patronales pour l'étude de la bourgeoisie industrielle », in Didier Nourrisson et Jean-François Brun (dir.), *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité : actes du colloque organisé par le CERHI, Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 231.

« Mes yeux larmoyants veulent une vengeance. Il n'est pas un matin que la voiture aux immondices ne me couvre de poussière. Je me révolte à la fin. Les Quasimodos louches et boiteux qui vident les résidus des ménages ne s'inquiètent pas pour si peu ; ou plutôt, derrière leur impassible gravité, je devine un âpre et impassible contentement. Les yeux seront essuyés, le visage lavé, les vêtements brossés : fort bien. Mais qui pourrait dire que les contagions ne s'opèrent pas ainsi ? Ces détritus innombrables sortent de nos maisons : tout ce qui accumulent bêtes et gens, dans l'état de santé et de maladie, est journellement rejeté sur la voie publique»[108]

A travers les poussières, l'auteur rénove la théorie des germes, des miasmes, comme causes des maladies. D'ailleurs, l'article s'intitule « Les odeurs de Saint-Etienne ». Puis il passe dans le même article des ordures aux prostituées : « Changeons de sujet. Je n'ai d'ailleurs pas besoin de me mettre l'esprit à la torture. »[109]. Cette assimilation des prostituées et des êtres dégénérés à la boue et la fange constitue un leitmotiv de la littérature du XIX^{e} siècle[110], même dans la chanson populaire :

« Sur les hauteurs du sombre Saint-Etienne,
Près Sainte-Barbe et le quartier Beaubrun,
Existe un coin que l'on trouve avec peine,
Un coin bien noir ignoré de plus d'un.
On le nomma d'un nom qui dans l'histoire
Se voit gravé dans les néfastes jours.
C'est la Bastille ! Ah ! que notre mémoire
Oubliant l'un, garde l'autre toujours !

Semblant la Cour des miracles nommée,
Vaste charnier des éclopés d'un jour,
Cette Bastille a peu de renommée :
Le dieu Phoebus n'en a point fait le tour.
Ces noirs chemins moins secs qu'une citerne
Traînent à flots la boue et le charbon,
Et le soleil prendrait une lanterne,
S'il y plantait quelque jour sa maison. »[111]

Cette boue infecte, émanation et élément d'un peuple dégénéré, qui colle et s'incruste au corps constitue une des causes des maladies et de l'insalubrité de la ville pour les habitants. Dans un article de *Loire médicale*, un médecin retranscrit des propos *a priori* entendus de la bouche de ses patients des milieux populaires :

« Il *grabotte* tout le temps le charbon. Il est toujours mâchuré. Tout le temps çà *figotte*. J'ai toujours peur qu'il mette le feu. (…)

Et une fois dans la rue, il n'y aurait qu'un *quichon* de *mourine*, Peuh ! Il fait la *corbicine* dessus ; s'il y a un *sabouillat*, dans un coin, çà ne rate pas, le voilà à *cacasson* au beau milieu »[112]

[108] - Dr A. Gnostique, « Les odeurs de Saint-Etienne », *La Loire médicale*, 1889, p. 266.
[109] - op. cit.
[110] - voir Mireille Dotin-Orsini, « Dans la boue et l'ordure… », in Gabrielle Houbre, Isolde Pludermacher et Marie Robert (dir.), *Prostitutions : des représentations aveuglantes*, Paris, Musée d'Orsay, Flammarion, 2015, p. 161-169.
[111] - Raoul Chimène, « La prise de la Bastille », in Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson*…, p. 189.
[112] - anonyme, « Dialogue médico-gaga », *Loire médicale*, 1904, p.62.

Sà Marie, si vous la voyez ! Elle la tient sâle ! Que çà fait *dédit*. Cette petite a tout le temps les pleins de *piquerles*. Elle est *pichorgne* que c'est rien de le dire. »[113]

Et ce petit vous le laissez comme çà ? Il a la tête pleine de *râche*, et les mains et la figure pleines de *câtole*. »[114]

La prise en compte de la saleté provient de la propagande hygiéniste. L'hygiène devient un signe de respectabilité qui distingue ces ouvriers de même condition de leurs voisins. La propagande hygiéniste est initiée par la Société de médecine de Saint-Etienne et de la Loire, créée en 1857, La revue *la Loire médicale* (créée en 1882), et la Commission des logements insalubres (créée en 1879), qui mène un travail de proximité des habitants, se basant sur les signalements[115] dès 1884 par le Bureau d'hygiène, chargé de prodiguer des soins aux indigents et d'étudier les problèmes de santé[116]. Le Dr Fleury, médecin hygiéniste, à la tête du bureau d'hygiène de Saint-Etienne, établit les statistiques des maladies et cartographie leur implantation dans de très volumineux rapports[117]. En 1891, un service du bureau d'hygiène, l'inspection, vient compléter l'action de la Commission des logements insalubres. S'élabore ainsi un véritable casier sanitaire des logements qui recense les ouvertures, l'aération, l'épaisseur des murs et projette l'évacuation des logements. Ce casier permet au Dr Fleury de superposer les foyers cartographiés de tuberculose avec les logements insalubres[118]. La ville devient la cause du développement de la tuberculose, comme le fait comprendre le Dr Fleury :

« Les immigrés comptent moins de décès que les indigènes ; l'influence du séjour prolongé de la ville et la dégénérescence consécutive de la race, donnent raison à cette différence »[119]

Le modèle campagnard et l'aérisme, qui permet aux germes et poussières d'être évacués, président aux nouvelles réalisations urbaines. Le nouvel hôpital, construit à la fin du XIX^{e} siècle, reflète cet aérisme par sa conception pavillonnaire et son site dans la proche campagne stéphanoise. La percée d'artères haussmanniennes correspond également à cet esprit. L'avenue Félix Faure (actuelle avenue de la Libération), construite en 1905, représente, par son architecture art nouveau, du côté impair de la rue, une véritable ode à la nature et au corps, par les décors des façades. Cette avenue accueille la moyenne bourgeoisie. La grande bourgeoise, quant à elle, fuit le cloaque urbain, et se fait construire des châteaux autour de Saint-Etienne et dans la plaine du Forez[120]. Significatif est la description du Maniquet, le manoir des Epitalon dans l'hagiographie sur Michel Epitalon. Du « nid de verdure (de) l'hospitalière villa du Maniquet », on peut apercevoir le ruisseau qui traverse Saint-Etienne, le Furan :

« Le noir Furan y précipite son cours vers la Loire : il a sillonné en tous sens la cité manufacturière, caché dans d'obscurs souterrains ; rendu à la lumière et à la liberté, il va et

---

113 - op. cit., p. 66.

114 - idem, p. 67. Grabotte : gratter / mâchuré : sale / figotte : jouer avec le feu / quichon : tas / corbicine : culbute / sabouillat : bourbier, trou plein d'eau fangeuse / cacasson : accroupi / piquerle : humeur des yeux / pichorgne : difficile dans les goûts, indique un état maladif / rache : teigne / câtole : crasse

115 - Lydie Gernez, *Hygiène et santé publiques à Saint-Etienne. L'oeuvre du bureau d'hygiène et de statistiques. 1871-1913*, mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Bernard Delpal, Université de Saint-Etienne, 1997, p. 43-44.

116 - op. cit., p. 39-40 et p. 58.

117 - *Bulletin de statistique médicale et démographique,* puis *Bulletin statistique et administratif*.

118 - Lydie Gernez, idem, p. 112-113.

119 - idem, p.113.

120 - Mario Bonilla, François Tomas et Daniel Vallat, *Saint-Etienne au XIX^{e} siècle. L'immeuble, la rue, la ville*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1994, p. 105-111.

vient en hâte à travers le vallon, dissimulant la honte de ses ondes fangeuses sous un épais rideau de feuillage. Dieu l'avait fait jaillir là-bas ruisselant de lumière et de pureté au sein d'une vallée solitaire ; c'est la main de l'homme qui l'a souillé. »[121]

Mais, au fond, cette bourgeoise s'exilant dans les terres campagnardes n'est-elle pas atteinte par une sorte de « nostalgie de la boue »[122] ? Cette boue des étangs de la plaine du Forez célébrée par les photographies de l'un des leurs, Félix Thiollier, forme le cataplasme pour protéger les corps de la bourgeoisie.

[121] - Père Charles Groffier, *Michel Epitalon, diacre*, Lille, Desclée, De Brouwer et Cie, 1893, p. 24

[122] - Nous détournons ici le sens de cette expression, tirée de la pièce *Le mariage d'Olympe* (1855) d'Emile Augier, qui signifie une sorte de désir de retour à l'état sauvage, primitif avec ces instincts de cruauté et sexuels. Joanny Roux, alors médecin à l'Hôpital de Saint-Etienne, en donne cette définition dans son ouvrage, *L'instinct d'amour*, Paris, Baillière, 1904, p. 323 : « l'attrait du vice, pour certains, n'est pas douteux : ils sont attirés par l'ordure, ils ont ce qu'on a appelé la *nostalgie de la boue* ». Ici, nous utilisons cette expression pour évoquer la nostalgie de la terre des ancêtres paysans, des bons sauvages. Cette nostalgie n'est d'ailleurs pas exclusive à la bourgeoisie. Les stéphanois, immigrés des campagnes environnante du Velay, Pilat, Monts et plaine du Forez entretiennent des liens affectifs avec « leur campagne », comme il la qualifie parfois et où ils se rendent en villégiature, encore actuellement.

Chapitre II – Des corps en oppositions

La formation du corps bourgeois stéphanois

Cette bourgeoisie semble être composée de sortes de Monsieur Jourdain(s), conservant la gaucherie de leurs humbles origines. Révélateur est cet extrait d'un manuel de civilité de 1879 présentant un patron stéphanois :

> « Dans tous les cas, les applaudissements doivent être réservés ; le populaire seul est susceptible d'enthousiasme. A Saint-Etienne, Laferrière était en représentation. Depuis plusieurs soirs, il remarquait, au parterre, une bande qui, suivant l'impulsion d'un gros monsieur, lui faisait des ovations à faire crouler la salle.
> Il le fit venir dans sa loge, et lui remettant deux louis, il lui dit :
> — C'est peu, mais je ne suis pas riche.
> — Comment? demanda le gros homme interloqué.
> —C'est pour vous remercier, vous et vos hommes, de votre service.
> Le gros homme se mit à rire.
> — Notre service!... Ah! Monsieur Laferrière, ne croyez-vous donc pas davantage à votre talent?...
> Il n'y a pas de claque à Saint-Étienne. Je suis M. X..., l'un des plus importants négociants du pays, et ma bande est composée de mes ouvriers. »[122]

M. X fait penser, par son embonpoint (125 kg) et sa jovialité, à Antoine Giron (1826-1871), riche fabricant de velours de Saint-Etienne, petit-fils d'un paysan. En croisière pour les Etats-Unis en 1858, il décrit ses repas gargantuesques sur le bateau avec délectation dans des lettres à son frère. Il n'éprouvait aucune gêne vis-à-vis de son apparence évoquant le grotesque carnavalesque, « dont l'intéressé se moquait lui-même »[123] . Dans une autre lettre, il écrit :

> « Quand je songeais que nous étions pour le Mardi Gras entre le ciel et l'eau et que je pensais à mon Saint-Etienne, décidément, il me faut une dinde ! J'explique au capitaine que je ne pourrai pas vivre le Mardi gras sans une dinde truffée. Il me dit, vous l'aurez. Effectivement, nous eûmes une dinde qui pesait vingt-quatre livres. […] Nous arrosâmes notre dinde de Champagne et quand nous eûmes fini de dîner nous montâmes sur le pont, tout le monde étant gai, chacun dansait à sa manière. Alors je leur fis faire un branle autour du mât de misaine en leur chantant *la Merluron*[124]. Tout le monde a trouvé l'air charmant, bien entendu, ils n'y ont rien compris, si ce n'est que je leur ai répété que c'était un air national autorisé par le gouvernement, chanté dans les meilleurs salons du pays par des pères de familles avec ou sans enfants[125]. »[126].

---

[122] - Paul Burani, *Guide-manuel de la civilité française, ou Nouveau code de la politesse et du savoir-vivre : indiquant la manière de se conduire comme il faut chez soi, dans le monde et dans toutes les circonstances de la vie...*, Paris, Le Bailly, 1879, p. 122.

[123] - Gérard-Michel Thermeau, « Le cercle des notables disparus », *Saint-Etienne*, *Histoire et Mémoire*, n°237, mars 2010, p. 16.

[124] - Terme identifié par Gérard Thermeau, op. cit.

[125] - N'oublions pas que *la Merluron* parle des cocus.

[126] - Lettre d'Antoine Giron à sa famille, New York, 28 février 1858, citée in Nicole Verney-Carron, « La saga des Giron. Des paysans aux patrons d'une grande entreprise… De la fin de l'Ancien Régime à l'aube du XXe siècle », in *Giron frères : histoires de velours, du ruban à l'étoffe. 1820-1980*, exposition au Musée d'art et d'industrie de

Fig. 165 : Antoine Giron, caricature d'Etienne Carjat, photographie de Chéri Rousseau, 1863. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1736(43).

Fig. 165 : Il se fait même caricaturé avec les membres de son cercle (le Cercle du Manège) en 1863 par Etienne Carjat, plus connu pour être l'auteur de la photographie, devenue icône, de Rimbaud, qui réalise un portrait-charge de chaque notable du cercle. Ces dessins figurant ces derniers avec des grosses têtes disproportionnées (genre repris ensuite par Gill, Cham ou Gavarni) ne se veulent pas satiriques et renvoient au grotesque carnavalesque de la part des sujets portraiturés[127]. Ainsi, le rubanier Claude Epitalon, membre du cercle, s'était produit sur la scène du Casino lyrique, suite à un pari[128]. Le cercle peut ainsi être le lieu où ils peuvent être eux-mêmes, c'est-à-dire des stéphanois.

En fait, cette bourgeoisie présente un double visage, un double corps. Un rigorisme de façade et le maintien d'une culture carnavalesque, d'un « esprit stéphanois », si tant est que ce terme ait un sens. Cette façade austère s'intègre dans les représentations. Les portraits de 1847 de Gabriel Tyr du fabricant de rubans, Auguste Faure et de sa femme, Anaïs Faure-Peyret (fig. 166 et 167), donnent un aperçu de l'austérité apparente de la bourgeoisie stéphanoise par la simplicité des vêtements et de l'intérieur. En arrière-plan du portrait de Madame, figure un volume des *Martyrs* de Chateaubriand, soulignant l'influence religieuse sur les apparences[129].

Saint-Etienne et aux Archives départementales de la Loire, 15 janvier-30 mars 2005, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2005, p. 30-31.

[127] - Jacques Beauffet, « Les portraits-charges d'Etienne Carjat », *Saint-Etienne, Histoire et Mémoire*, n°237, mars 2010, p. 12.

[128] - Gérard Thermeau, « Le cercle des notables disparus »…, p. 16.

[129] - Jacques Beauffet, « Gabriel Tyr à Saint-Etienne », *Saint-Etienne, Histoire et mémoire*, n° 241, avril 2011, p. 19-34.

Fig. 166 : portrait d'Auguste Faure, Gabriel Tyr, 1847. Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

Fig. 167 : portrait d'Anaïs Faure-Peyret, Gabriel Tyr, 1847. Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.

Cette dichotomie est peut-être plus profonde. Ainsi, Antoine Giron, dans sa dix-huitième année, écrit en 1842 ces lignes à son frère louis-Etienne, père mariste :

> « Si on a bien fait son Salut, le Dieu Très-Haut nous donne en compensation un bonheur sans fin (…). Quelquefois, mon frère, je réfléchis qu'après avoir bien travaillé (…) il faut quitter ce monde, il faut tout laisser. Cette pensée seul, mon cher ami, si elle était gravé dans le cœur de plusieurs ambitieux, ferait leur bonheur (…). S'ils réfléchissaient que toutes les richesses de ce monde sont périssables, bien s'en faut qu'ils ne feraient pas ce métier »[130].

Moment de spleen ? Elan mystique adolescent ? Influences jansénisantes ? Stoïcisme ?

En tout cas, Nicole Verney–Carron, spécialiste de la bourgeoisie stéphanoise, souligne que frivolités, excentricités de toilettes sont mal perçues dans ce milieu : « Les portraits dits de famille, que l'on arbore volontiers sur les murs surchargés des salons, montrent toujours des matrones figées dans leur dignité et sur les lèvres desquelles un sourire paraîtrait incongru »[131]. Adélaïde Massenet, née de Marancour, mariée à un maître de forge stéphanois, union dont est issu le compositeur Jules Massenet, se voit fustigée pour ses manières parisiennes. S'en plaignant à sa belle-mère, cette dernière lui répond « … pourquoi n'êtes-vous pas plus raide, plus guindée, cela s'appelle de la vertu

[130] - Lettre d'Antoine Giron à son frère Louis-Etienne, Saint-Etienne, 1er avril 1842, citée in Nicole Verney-Carron, « De l'intérêt des correspondances patronales pour l'étude de la bourgeoisie industrielle », in Didier Nourrisson et Jean-François Brun (dir.), *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité*, actes du colloque organisé par le CERHI, Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005, Publications de l'Université de Saint-Etienne , 2008, p. 229.

[131] - Nicole Verney-Carron, « La condition féminine dans la bourgeoisie stéphanoise au XIXe siècle », *Saint-Etienne, Histoire et mémoire,* n°188, octobre 1997, p. 17.

en province (…) »[132]. La bourgeoise stéphanoise doit adopter le modèle de la *mulier clausa.* Mais la femme, de par la soi-disant nature de son corps, a des difficultés à être « raide ». Le portrait d'Anaïs Faure-Peyret le montre bien : la mollesse de son corps est compensée par la rectitude de son fauteuil, qui renvoie à celle de son mari dans le portrait complémentaire[133] et le livre religieux lui apporte la vertu. Elle se doit cultiver une stricte pudeur, par des attitudes corporelles austères, comme le développe le moraliste local Joseph Badinand :

> « Une femme sans pudeur n'est pas une femme complète »[134]
> « L'honnête femme, en baissant les yeux, voile sa personne et son honneur »[135]
> « Les femmes ont reçu de la nature une longue et belle chevelure, non pour qu'elle la fasse servir à la vanité, mais pour qu'elles en voilent au besoin ce que la pudeur veut qu'une femme ait soin de voiler »[136]

Le bourgeois stéphanois, Pierre Chapelon (1858-1939) décrit la généalogie de la construction de ce corps bourgeois, à travers les apparences vestimentaires :

> « Nous arrivons au milieu du siècle et nous l'avons même dépassé, les premiers les bourgeois, patrons, employés et rentiers font une vraie révolution. Allons donc ! Après 48 ! Mais c'est la désolation ? Mais non ! Mais non, il ne s'agit pas de ce genre de révolution. Il s'agit, et c'est plus grave, d'abandonner le vieil habit à pan, la culotte, les bas, les guêtres et le grand chapeau à larges ailes soutenues par des cordons. Et les remplacer par quoi ? par la redingote, par le pantalon à sous-pieds et par le haut tromblon. Mais rassurez-vous, beaucoup résisteront. Et s'ils adoptent la redingote et le pantalon, pendant longtemps encore ils resteront les fidèles du grand chapeau à larges ailes soutenues par des cordons. Tout au plus, enlèveront-ils les cordons, et continueront à se raser les lèvres, les joues et le menton. (…) Les uns laissent pousser des côtelettes, comme Louis-Philippe, vers leurs *oreillouns*[137] ; les autres le bouc sur la ganache et sur les lèvres la moustache qu'ils tirent et cirent avec de la graisse de *bacoun*[138], du beurre ou de la « *poumade*[139] », comme Louis-Napouléoun[140], et d'autres, bien mieux, laissent pousser tous leurs poils en broussailles et seront de la République les vieux *barbouns*[141].
>
> - Les bourgeoises, bien plus encore révolutionnaires, après avoir longtemps porté le tablier, le mouchoir à ramages et le grand bonnet, suivent précipitamment la mode de l'année et même la devancent, car elles sont enrubannées des rubans des patrons leurs maris, deux mois avant les bourgeoises de Paris. De ces beaux rubans, elles garnissent à profusion leurs

---

[132] - Adelaïde Massenet de Marancour, *Souvenirs*, Saint-Etienne, manuscrit, 1840, p. 255, cité par Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier. Les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle, 1815-1914*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999, p. 319.
[133] - Renvoyons aux réflexions désormais classiques de Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998, 142 p.
[134] - Jh B*** (Joseph Badinand), *Une poignée de réflexions*, sn, sd, 1862, p.71, cité in Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier*…, p. 317.
[135] - op. cit. p. 45, cité in Nicole Verney-Carron, op. cit., p. 317.
[136] - idem, p. 142, cité in Nicole Verney-Carron, idem, p. 317.
[137] - oreilles
[138] - lard, porc
[139] - pommade
[140] - Louis-Napoléon
[141] - barbons

Fig. 168 : Manufacture Française d'Armes et Cycles, *Tarif-Album*, St-Etienne, 1910, p. 425.

immenses robes de soie de Lyon, qu'elles étendent sur une crinoline faite comme une cuve de vin qu'entoure le tonnelier de plusieurs cercles d'acier à l'usine de la Bérardière laminés. » (…)

- Puis avant d'aller se promener dans la nouvelle rue et s'assoir vers les « Travaux » qu'on appelait tout-de-go la place Marengo, elles se couvrent la tête d'une petite capote qui leur empote la tête et que même la béguine ou la béate ne voudrait pas porter de peur que sa tête, si la capote l'emporte, ne soit par les « *galoupa*[142] » mise en compote. (…)

Fig. 169 : Manufacture Française d'Armes et Cycles, *Tarif-Album*, St-Etienne, 1910, p. 637.

- En voyant les bourgeois et les bourgeoises sous leur accoutrement, toute la population fait le plongeon dans la révolution, s'échauffe le crâne et la cervelle et se met à la mode nouvelle. (…)

- Les hommes (…) adoptent (…) la mode nouvelle, et vendent au « *patter* »[143] leur grand chapeau aux larges ailes qui ne sera plus bon qu'à

142 - vauriens
143 - chiffonnier

ceux de la montagne, les « cagnas[144] », depuis Jonzieux jusqu'à Doizieux ainsi qu'aux *miladzeux*[145]. Rapidement, ils porteront le tromblon du patron, et plus vite encore le gibus et le huit-reflets le remplaceront.

- Et c'est ainsi que, le dimanche, toute la population dépourvue du vieux maintien modeste et de la vieille bonne sans façon, mais rigolant, sautant et cabriolant comme les guignols des Battignoles, reviendra non pas des bords de la Seine, mais des bords de la Loire »[146]

Pierre Chapelon semble décrire une sorte d'évolutionnisme vestimentaire vers l'apparence bourgeoise des stéphanois, qui sortiraient de leur atavisme en matière d'habillement. Cet extrait fait penser d'ailleurs à l'essai de George H. Darwin, fils du grand Charles, *L'évolution dans le vêtement*[147] qui postule que « L'évolution du vêtement offre une grande ressemblance avec celle des organismes telle que l'explique les théories modernes de la descendance »[148]. Ainsi, pour échapper au soupçon

Fig. 170 : Boutique de corsets « Perséphone », carte postale de Morillon, début XX[e] s.

1609. **Slip** pour athlète en jersey coton fin, blanc ou noir (*l'indiquer*) avec élastiques serrant la ceinture et les cuisses, soutient sans gêner aucun des mouvements. *Très utile pour tous les exercices violents, gymnastique, football, poids, etc.* ..... **1.** »

1609 *bis*. **Le même**, en tricot laine beige très douce. *Recommandé*..... **1.75**

1610. **Slip - caleçon** en tricot coton fin noir. Ce modèle n'a pas d'élastique il serre à la taille par un lacet. Convient pour tous les exercices athlétiques et aussi pour la natation. *Prix*..... ..... **1.50**

Fig. 171 : MFAC, *Tarif-album*, St-Etienne, 1910, p. 424.

144 - gens
145 - le vulgaire
146 - Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, sn, 1924, p. 148-150.
147 - George H. Darwin, *L'évolution dans le vêtement*, Bruxelles, Henri Lambertin, 1900, 31 p.
148 - George H. Darwin, op. cit., p. 5.

d'atavisme ou de dégénérescence, étant donné les origines humbles, une ou deux générations auparavant, de la majorité de la bourgeoisie stéphanoise, cette dernière adopte l'apparence bourgeoise, qu'elle double par la fermeture physique en opposition au corps populaire carnavalesque, contenir, retenir ce qui peut en sortir : ventre, poitrine, pénis, sécrétions corporelles.

Le modèle ventripotent de Giron perd de son prestige. Ces fils de paysans ou d'ouvriers délaissant l'exercice du travail physique voit leur corps se relâcher. Les corsets sont alors utilisés pour fermer et rigidifier ces corps féminins et masculins. Le nom de la boutique de corsets « Perséphone » reflète bien l'esprit d'enfermement du corps : fig. 170. La MFAC, qui s'adresse à une clientèle bourgeoise au début du XX^{e} siècle, propose toute une série de « corsets », certains pour le sport… (fig. 168 et 169), mais également les premiers slips commercialisés apparemment, à partir de 1906[149], destinés aux sports : « très utiles pour tous les exercices violents, gymnastique, football, poids, etc. »[150] (voir fig. 171), probablement pour contenir et camoufler l'entre-jambe...

Les pulsions sexuelles, agents de la dégénérescence à travers l'onanisme et la fréquentation des prostituées, qui vident du fluide vital de l'homme[151] doivent être contrôlées. Ainsi, Georges Sand, la marraine du jeune élève ingénieur à l'Ecole des mines de Saint-Etienne, Francis Laur, écrit-elle à Flaubert :

> « Je suis en train de me promener depuis deux jours avec mon Cascaret et le petit ingénieur dont je vous ai parlé… Il aime ! Il est fiancé… et il a fait un vœu. »[152]

La fréquentation des femmes peut entrainer la dégénérescence. Il faut également les contrôler :

> « Supposez que la nature chez les femmes se changeât tout à coup en une affreuse licence, le dépérissement de l'espèce humaine s'ensuivrait immédiatement »[153]

D'après Verney-Carron, le rubanier Denis Epitalon lutta contre ses tentations envers certaines de ses ouvrières par une ascèse importante[154]. Cette hérédité vertueuse fournit à la famille Epitalon, un ange, en la personne de son petit-fils, le diacre Michel Epitalon, mort prématurément en odeur de sainteté, après avoir contracté la tuberculose au contact des pauvres, desquels il venait en aide au risque de sa vie[155].

En effet, les bourgeois n'échappent pas aux dangers de la fréquentation des « dégénérés ». Pour lutter contre la tuberculose, il faut fortifier son corps par l'exercice en développant la cage

---

[149] - Le terme de « slip » semble apparaître pour la première fois dans le *Tarif-album* de la MFAC et non dans l'*Illustration,* contrairement à ce qu'affirme Shaun Cole, *L'Histoire des sous-vêtements masculins*, Parkstone International, 2012, p. 70.

[151] - Alain Corbin, « L'injonction de la virilité, source d'anxiété et d'angoisse », in Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité,* tome 2*, Le triomphe de la virilité. Le XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 365.

[152] - Lettre de George Sand à Gustave Flaubert, citée in Madeleine Boschko-Primet, "Francis, George, Edouard, Gustave… et les autres" ou la romancière, le champi et le philanthrope", *Saint-Etienne, Histoire et Mémoire,* n°192, octobre 1998, p. 31.

[153] - Joseph Badinand, idem, p. 145, in Verney-Carron, id., p. 317.

[154] - Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier*…, p. 342.

[155] - Père Charles Groffier, *Michel Epitalon, diacre*, Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 258 p.. En appendice, un portrait édifiant de Denis, p. 250-255.

thoracique, rempart à cette maladie[156]. Ainsi, le *Revue Forez Auvergne Vivarais* prodigue-t-elle des conseils en 1908 « pour développer le thorax » :

> « Chez les enfants élevés dans les villes et chez beaucoup d'adultes, les sommets des poumons fonctionnent mal. Ces sujets se servent du type de respiration diaphragmatique ; les intestins sont refoulés en bas, les muscles de la paroi abdominale cessent de se contracter ; il en résulte le gros ventre des hommes de quarante ans et la poitrine étroite et pyriforme de la plupart des enfants qui ne vivent pas à la campagne » [157]

La MFAC vend des appareils de gymnastique pour fortifier la machine corporelle et la rendre conforme au modèle de l'*homo clausus,* et transformer le corset de caoutchouc en corset de muscles : fig. 173. La fortification et la fermeture du corps par l'exercice permet la lutte contre les atteintes extérieures contre les germes de la dégénérescence. Le *Chasseur français* intègre également des publicités pour de ceintures électriques (fig. 175) pour fortifier le corps[158]. Elle se double de la lutte physique contre le dégénéré, l'apache : fig. 173. Les exercices physiques visent également à fortifier son corps face à l'ennemi. Outre les armes, la MFAC met au point des cannes de combat et un « protège corps » (fig. 176), sorte d'armure pour fermer le corps, constituer l'*homo clausus* artificiellement. Mais des revues (fig. 177) prodiguent également des conseils et cours de self-défense : par exemple, cet article du *Chasseur français*, « L'art de se défendre contre toutes sortes d'attaques »[159] : fig. 172 et 173.

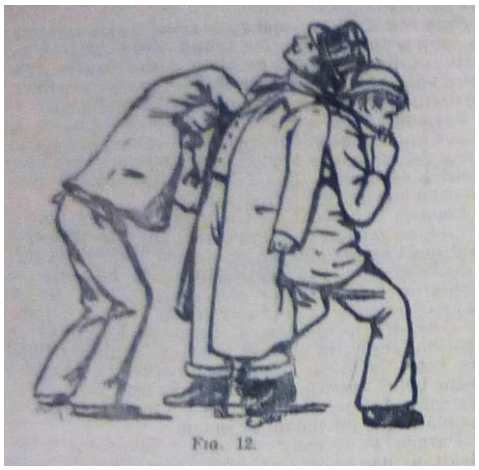

Fig. 172 : dessin, in « L'art de se défendre contre toutes sortes d'attaques », *Le Chasseur français*, 1er août 1898.

156 - Georges Vigarello, *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Armand Colin, 2001, p.113-134.

157 - « Pour développer le thorax », *Forez Auvergne Vivarais*, 15 janvier 1908, p. 13-14. Ceci dit, ces exercices, dans cet article sont conseillés pour développer la voix.

158 - Nicolas Pitsos, « Le moteur humain en panne s'affiche : le corps épuisé au tournant du XIXe siècle », in Laurence Quignard, Pascal Raggi, Etienne Thévenin, *Corps et machines à l'âge industriel*, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 289-300.

159 -Emile André, « L'art de se défendre contre toutes sortes d'attaques », *Le Chasseur français*, 1er juillet 1898, 1er août 1898, 1er septembre 1898, 1er octobre 1898.

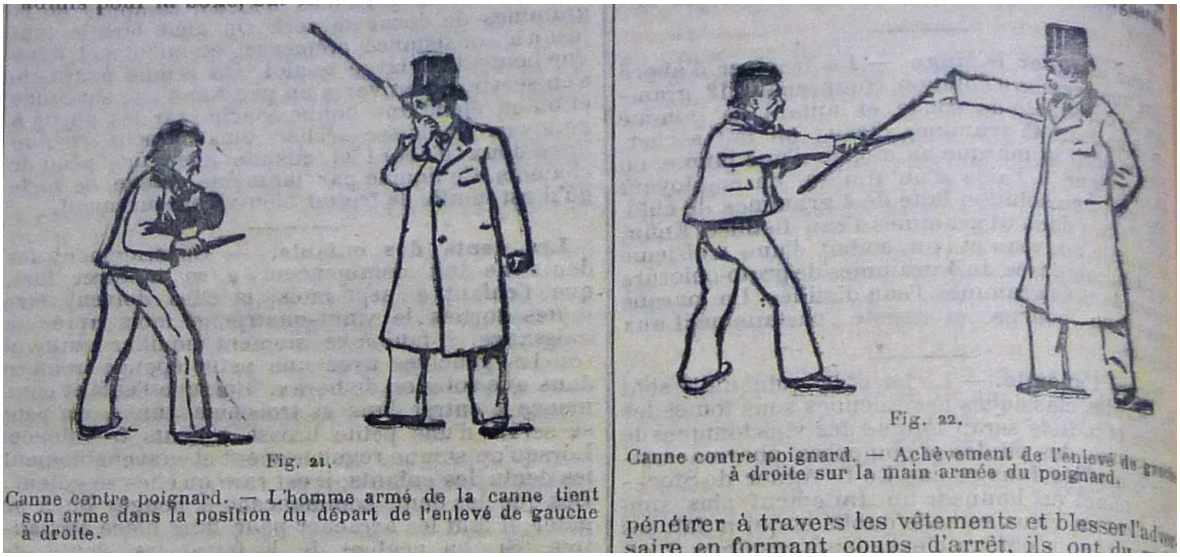
Fig. 21.
Canne contre poignard. — L'homme armé de la canne tient son arme dans la position du départ de l'enlevé de gauche à droite.

Fig. 22.
Canne contre poignard. — Achèvement de l'enlevé de gauche à droite sur la main armée du poignard.

pénétrer à travers les vêtements et blesser l'adversaire en formant coups d'arrêt, ils ont du

Fig. 173 : dessins, in « L'art de se défendre contre toutes sortes d'attaques », *Le Chasseur français*, 1er octobre 1898.

La grande bourgeoisie augmente sa protection par la distance géographique en s'installant à la campagne dans une des nombreuses folies construisent autour de Saint-Etienne[160], où les maris confinent femmes et enfants une partie de l'année. Les jeunes femmes enfermées à la campagne se languissent et semblent atteintes de ce que leurs contemporains appelaient la neurasthénie ou chlorose[161], à en lire les lettres exhumées par Nicole Verney-Carron. Ces jeunes femmes, qui peuplent les représentations de l'époque, perdent toute énergie, leur teint est pâle voir verdâtre. Elles se tournent vers Jésus, comme un substitut de l'homme ou vers des idées morbides, à l'image d'Ophélie :

> « Jésus, oui, lui ne nous abandonneras (sic) pas, allons près du Saint Tabernacle lorsque nous sommes tristes, disons-lui nos peines, là il nous attend, il pleurera avec nous et alors nous nous relèverons, ferme et courageuse. Est-il des délices plus douces (sic) que de pleurer avec Jésus. »[162]

> « Si tu t'ennuies à Néronde, je te prie de croire que je ne m'amuse pas à Suligny. Je viens de passer une semaine abominable, si ça avait du continuer, je crois que je me serais jetée dans l'étang (…). Tiens, je crois que les vacances à la campagne ont été inventées pour le désespoir des jeunes filles »[163]

Les médecins apparentent ces symptômes aux dérèglements menstruelles de la puberté qui agissent sur les nerfs, et que le mariage viendra guérir.

[160] - Mario Bonilla, François Tomas et Daniel Vallat, *Saint-Etienne au XIXe siècle. L'immeuble, la rue, la ville*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1994, p. 105-111.
[161] - Jean Starobinski « Sur la chlorose », *Romantisme*, 1981, n°31, p. 113-130 ; Alain Corbin, « Coulisses », in Michelle Perrot (dir.), *Histoire de la vie privée*, t.4, De la Révolution à la Grande Guerre, Le Seuil, 1987, p. 570-571.
[162] - Lettre Marie Mondon du 28 mars 1890, citée par Nicole Verney-Carron, id., p. 320.
[163] - Lettre citée par Nicole Verney-Carron, id., p. 321.

APPAREILS DE GYMNASTIQUE EN CHAMBRE

EXTENSEURS ET EXERCISEURS à ressorts d'acier

Ces appareils sont formés de ressorts en acier extra et de poignées en bois poli, composées de boules juxtaposées pouvant servir au massage. Le ressort acier garde indéfiniment son élasticité première.

Il ne peut être forcé, car, à l'intérieur de chaque ressort, se trouve un ruban qui limite l'extension extrême calculée pour chaque appareil. Nous pouvons garantir d'une façon absolue la durée de ces appareils, si l'on a soin de les tirer toujours par les poignées. Leur usage raisonné développe les muscles du poignet, de la poitrine, etc.

520. **Extenseur simple** pour dames et jeunes gens..... 4.50

520 A. **Le même**, pour hommes. 6.50

525. **Extenseur double** pour dames et jeunes gens, branches détachables, permettant de commencer les exercices par une seule branche et de les continuer par deux après entraînement. 8.25

525 A. **Le même**, plus fort, pour homme et athlète..... 9.50

530. **Extenseur triple** pour athlètes. Ce modèle, grâce à la force de ses ressorts, convient aux personnes exercées, ses branches étant détachables, il permet aussi les exercices gradués. 11.50

535. **Extenseur quadruple**, à branches détachables, pour athlètes et colosses. Ce modèle, qui est naturellement plus résistant que le précédent, convient aux personnes qui trouvent les modèles ordinaires trop faibles. *Rare*..... 14.25

537. **Extenseur quintuple** à branches détachables pour colosses. Ce modèle n'est recommandé qu'aux personnes très fortes et après un entraînement méthodique..... 18.50

Exerciseur à ressorts d'acier avec poignées bois verni, se fixe le long du montant d'une porte et permet une grande variété des exercices suivant qu'on s'éloigne plus ou moins du point d'attache.

540. **Exerciseur** pour dames et jeunes gens..... 10. »

554. **Branche** seule, pour 553. 1.40

540 A. **Exerciseur** p^r hommes. 13. »

554 A. **Branche** seule, pour 553 A 1.60

560. **Musculateur.** Ce nouvel appareil utilise, comme résistance, l'élasticité de l'air. Il est formé de tubes acier télescopant l'un dans l'autre et de 2 poignées bois. On obtient à volonté une résistance d'extension ou de compression au moyen de valves que l'on ouvre ou ferme à volonté par de simples vis placées près de l'une des poignées. L'air entrant seul en jeu, il en résulte que le " **Musculateur** " conserve indéfiniment son élasticité et est inusable. Poids net 2 kgs. Livré avec tableau complet des mouvements. 25. »

545. **Exerciseur universel** formé de 2 forts ressorts acier et d'un grand étrier. Peut être employé debout, pour fortifier les muscles abdominaux et ceux de l'épine dorsale, aussi pour les muscles des jambes. Il peut être utilisé couché, l'exerciseur produit alors le même effet que si l'on ramait, les bras et les jambes travaillent alternativement. *Permet au sportsman de se maintenir toujours en forme*..... 13.75

547. **Exerciseur perfectionné** à combinaisons multiples. Cet appareil se compose : 1° de 2 grands ressorts de 36 c/m ; 2° de 2 plus petits dont l'un de 23 c/m et l'autre de 12 c/m ; 3° de 2 poignées bois poli. Il peut être utilisé comme extenseur simple en 3 forces, suivant que l'on met l'une des 2 grandeurs de ressorts ; comme extenseur double fort et enfin comme exerciseur en 2 forces suivant que l'on emploie en haut, le petit ou le moyen ressort. *Sert à la famille entière, vivement apprécié pour ses nombreux avantages. Prix*..... 21. »

EXTENSEURS ATHLÉTIQUES

L'extenseur est un appareil formé de câbles élastiques terminés à leurs extrémités par des poignées en bois.

L'usage raisonné de l'extenseur a pour résultat le développement de la poitrine. Les câbles étant détachables, on peut donc graduer les exercices et les proportionner à la force de la personne qui se sert de l'appareil.

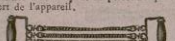

550. **Extenseur** à 3 branches, modèle pour hommes..... 6.25

550 A. **Le même**, modèle fort, pour athlètes..... 8.25

552. **Branche** seule, pour 550. 1.40

552 A. **Branche** seule, pour 550 A 1.60

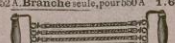

553. **Extenseur** à 4 branches, modèle pour hommes..... 8. »

553 A. **Le même**, pour athlètes. 9. »

553. **Branche** seule, pour 553. 1.40

553 A. **Branche** seule, pour 553 A 1.60

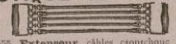

555. **Extenseur** câbles caoutchouc à 5 branches détachables, modèle pour hommes..... 9.25

555 A. **Le même**, p^r athlètes. 10.25

555 B. **Le même**, modèle très fort, pour colosses..... 11.50

557. **Branche** seule, pour 555. 1.40

557 A. **Branche** seule p^r 555 A. 1.50

557 B. **Branche** seule p^r 555 B. 1.60

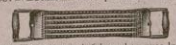

558. **Extenseur** à 6 branches avec larges plaques attaches et poignées à levier. Ce modèle convient pour personnes exercées. De plus, la disposition des plaques permet de fixer l'extenseur au plancher et de faire des tractions avec les 2 mains et étant couché avec les pieds. Livré avec 2 pitons. 18. »

EXERCISEURS ATHLÉTIQUES

L'exerciseur permet à chacun, sans perdre de temps et sans se mettre en grands frais, de se livrer à des exercices capables de lui assurer vigueur et santé.

Cet appareil se compose d'un long câble élastique passant sur des poulies métalliques et terminé à ses extrémités par des poignées.

L'appareil se place le long du montant d'une porte à l'aide de deux pitons livrés avec. On comprend qu'il est aisé de faire des exercices variés à l'infini en augmentant la tension des câbles élastiques, selon qu'on s'éloignera plus ou moins des points d'attache. Cet appareil favorise, par son usage régulier, le développement de tous les muscles du corps d'une façon étonnante.

570. **Appareil** pour hommes.. 10.25

570 A. **Appareil** pour athlètes. 12.25

Chaque appareil est livré avec tableau indiquant les principaux exercices.

571. **Exerciseur-extenseur** combinés, en câbles caoutchouc extra avec nouvelles poignées articulées. Ce nouvel appareil permet par ses combinaisons multiples de varier les exercices à l'infini en utilisant tout ou partie de l'appareil, soit comme extenseur, soit comme exerciseur à résistance ordinaire ou à résistance forte. Il se fixe comme les exerciseurs précédents, le long du montant d'une porte à l'aide de 2 vis. *Nous recommandons vivement cet extenseur-exerciseur qui convient pour la famille entière*..... 25. »

Livré en boîte avec instructions et un tableau des exercices.

572. **Attaches mobiles** pour exerciseurs, formées de crochets nickelés avec amortisseurs caoutchouc. Ont le grand avantage de se placer sur n'importe quelle porte sans aucune vis et sans laisser de traces. *La paire*.... 3. »

APPAREILS " SANDOW'S "

Les appareils " **Sandow's** " ont aujourd'hui une réputation universelle, justifiée par leur fabrication parfaite. Les matières employées sont de tout premier choix, aussi leur solidité ne laisse rien à désirer.

Exerciseur Sandow's

Cet appareil se compose de câbles élastiques formés par une quantité de fils de caoutchouc chemisés de qualité hors ligne, sa combinaison est telle qu'un seul appareil suffit pour une famille entière, car il s'adapte à la force de celui qui l'emploie.

Etant démontable, on peut l'utiliser de 4 manières différentes : 1° comme appareil complet ; 2° comme extenseur ; 3° comme poids lourds ; 4° comme haltères (poignées), les n^os 204 et 596 seulement.

Son emploi raisonné assure le développement gradué de chacun des muscles du corps. La plupart des exercices de sport, tels que le cyclisme, l'escrime, le canotage, etc., ne mettent en jeu que certains muscles, laissant les autres dans une quasi-inactivité. Avec le « Sandow's », il suffit de quelques instants d'exercice par jour pour rétablir un juste équilibre.

590. **Appareil " Sandow's "** pour enfant de 5 à 10 ans. Réduction du modèle ordinaire, avec câbles plus faibles, poignées plus légères, en un mot parfaitement approprié à leur usage.. 15. »

592. **Appareil " Sandow's "** modèle populaire pour adultes, poignées bois ordinaire. 16. »

594. **Appareil " Sandow's "** modèle fort, pour adultes et hommes, poignées formant haltères..... 21. »

596. **Appareil " Sandow's "** extra fort pour athlètes. Recommandé aux personnes qui, après un certain nombre d'exercices avec le Sandow's ordinaire, trouvent ce dernier trop faible..... 25. »

Sont livrés avec tableau d'exercices.

PIÈCES DE RECHANGE

Pour appareil :	Populaire	Adultes	Athlètes
Petites branches doubles.....	4. »	5. »	6. »
Grandes branches doubles.....	5. »	6. »	8. »
Poignées bois.....	3. »	» »	» »
Poignées haltères.....	» »	7. »	7. »

600. **Tableau spécial** des exercices indiquant la méthode complète et l'ordre dans lequel doivent être faits les mouvements..... 2. »

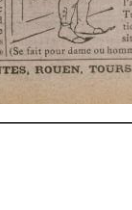

605. **Appareil Sandow's** pour obèse. Cet appareil est établi sur le principe du Sandow's ordinaire, mais il ne se transforme pas en extenseur. Une large ceinture comprime l'abdomen. Traitement rationnel de l'obésité... 21. »

(Se fait pour dame ou homme (Pindiquer).

numérisation ville de SAINT-ETIENNE avec l'aimable autorisation de Manufrance

GYMNASTIQUE EN CHAMBRE

CANOTAGE CHEZ SOI

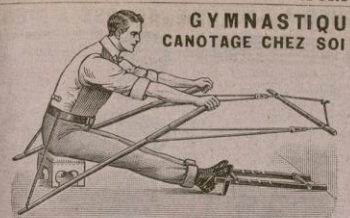

606. **Le " Simplex "**, nouvel appareil de gymnastique en chambre, permettant à chacun le canotage chez soi qui est le meilleur des exercices physiques tant au point de vue de l'attraction que de l'émulation. Le " **Simplex** " est formé de fortes cordes roulant sur des poulies, de câbles en caoutchouc extra, soigneusement chemisés et d'avirons en frêne choisi. Un seul piton spécial fixé au mur ou dans la boiserie est nécessaire pour se servir de l'appareil. Son principe est dû à l'application des lois du levier. Il ne comporte ni ressorts en métal, ni parties métalliques. Par son système d'attache aux avirons, les câbles caoutchouc offrent la même résistance que les avirons d'un vrai canot. De plus, en augmentant ou en diminuant la distance du point d'attache, on obtient l'effet de ramer contre ou avec le courant. Cette facilité de réglage permet de disposer l'appareil pour tous, enfants et grandes personnes. Le poids du **Simplex** n'est que de 4 kil. Il est livré dans une solide boîte de 90 c/m de longueur sur 8 c/m de large et 8 c/m de haut ; il est donc logeable et peut s'emporter facilement. Pour l'emploi du **Simplex**, se servir comme l'indique la gravure, d'un petit banc non livré avec, mais qu'il est facile de se procurer sur place (*le choisir un peu bas.*)..... 32. »

MACHINE A RAMER

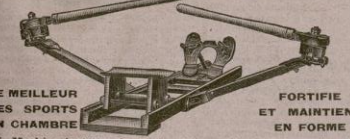

LE MEILLEUR DES SPORTS EN CHAMBRE

FORTIFIE ET MAINTIENT EN FORME

607. **Machine à ramer**, formée d'un châssis en hêtre de la largeur d'un skiff et de 1^m55 de long. Sur ce châssis, roule un siège chariot monté sur 4 roulettes. A l'avant et sur un petit plateau pouvant s'ajuster suivant la taille de la personne, sont fixées 2 pédales avec courroies pour assujettir les pieds qui doivent, pendant la manœuvre, servir de point d'appui, de façon à laisser au corps tout entier sa liberté complète d'action. Au centre de l'appareil sont placés les porte-avirons terminés par le " système " renfermant un mécanisme très ingénieux. Dans le système s'ajustent les avirons. Le mécanisme est disposé de telle façon qu'on peut à volonté, en serrant et desserrant des boulons ad hoc, augmenter ou diminuer la résistance, soit à l'avant soit à l'arrière et cela dans des conditions identiques à celles que l'on rencontre dans l'eau. Notre machine à ramer, parfaitement étudiée, est certainement l'un des meilleurs sports. Par son usage raisonné, il exerce tous les muscles du corps, aussi bien ceux des bras, des jambes que ceux du buste. Elle sert au débutant pour lui apprendre le maniement des avirons, mais elle est surtout précieuse au rameur exercé qu'elle maintient en forme et dont elle développe les forces. Indépendamment du rameur, la machine à ramer est utilisée très avantageusement par n'importe quelle personne. Elle met en jeu tous les muscles du corps et procure ainsi l'exercice nécessaire pour entretenir un état de santé parfait. Poids 55 kilos environ..... 86.50

CRISPATEURS POUR LA MAIN

608. **Crispateur** pour la main, formé de 2 poignées en bois dont l'une est fixe et l'autre coulisse dans une monture en fil de fer. En cherchant à réunir les poignées, on fait effort sur la poignée mobile retenue par un fort câble caoutchouc. Ce mouvement, répété quelques minutes par jour, raffermit et renforce les muscles des doigts et de l'avant-bras.

La pièce.. 1.50 | *La paire*.. 2.75

614. **Crispateur**, genre des précédents. Dans ce modèle, le câble caoutchouc est remplacé par un ressort à boudin acier extra ne se détendant jamais. La poignée fixe sert pour le massage.

La pièce..2.50 | *La paire*.... 4.50

611. **Crispateur** genre du précédent, mais perfectionné. Dans ce modèle, le caoutchouc est retenu par 2 points, ce qui régularise mieux la résistance. La poignée fixe, formée de boules juxtaposées, sert pour le massage. Pour homme et athlètes. *La pièce*. 2. » | *La paire*.. 3.50

611 A. **Le même**, modèle spécial p^r hercule. *La pièce*.... 2.50 | *La paire*... 4.25

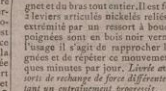

617. **Main d'Hercule**, nouvel appareil pour raffermir et développer les muscles de la main, du poignet et du bras tout entier. Il est formé de 2 leviers articulés nickelés reliés à leur extrémité par un ressort à boudin. Les poignées sont en bois noir verni. Pour l'usage il s'agit de rapprocher les poignées et de répéter ce mouvement quelques minutes par jour. *Livré avec 3 ressorts de rechange de force différente permettant un entraînement progressif.*

La pièce..... 3.25

618. **Ressort** de rechange. *La pièce*. ».30

HALTÈRES SANDOW'S A RESSORTS

Ces haltères se composent de 2 parties métalliques formant monture, entre lesquelles sont placés des ressorts à boudin détachables, ce qui permet d'augmenter ou de diminuer la résistance. On peut, en effet, faire varier le nombre des ressorts et les mettre plus ou moins puissants. Les exercices consistent à rapprocher les deux poignées et les tenir ainsi dans les positions les plus diverses, ce qui développe les muscles des bras et de la poitrine. *Livrés en boîte avec tableau d'exercices et serviette pour l'entretien.*

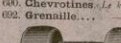

640. **Haltères** pour enfants, 2 ressorts, poids 800 gr. *La paire*..... 10. »

640 A. **Haltères** pour jeunes filles, à 3 ressorts faibles, poids 950 grammes. *La paire*..... 12.50

645. **Haltères** pour garçons, à 4 ressorts faibles, poids 1 kilog. *La paire*. 12.50

645 A. **Les mêmes**, pour jeunes gens et dames, à 3 ressorts faibles et 2 forts, poids 1 kil. 700. *La paire*.... 14.50

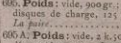

650. **Haltères** pour hommes, 5 ressorts faibles et 2 forts, poids 2 kil. 700. *La paire*... 16.50

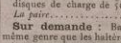

655. **Haltères spéciaux**, modèle populaire, émaillé, pour hommes, 5 ressorts faibles et 2 forts, poids 2 kil. 700. *La paire*... 12.50

Nota. Tous les haltères annoncés ci-dessus sont avec monture nickelée.

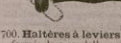

Haltères en fonte vernie.

657. De 500 gr. *La pièce*..... »,35

657 A. De 1 à 5 kgs, par 500 grammes, *Le kilog*..... »,50

657 B. **Haltères** à boules fonte, tige fer, de 6, 8, 10, 15 et 20 kgs. *Le kilog*. »,45

Sur demande, nous pouvons fournir des haltères de 25 à 60 kilogs, par 5 kgs. *Le kilog*..... »,40

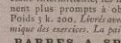

Haltères d'appartement. Ces haltères, destinés plus spécialement aux exercices dans les appartements, offrent un grand avantage sur les modèles habituels. Chaque boule possède une rainure dans laquelle s'emboîte un fort anneau en caoutchouc faisant saillie, de sorte que si on laisse tomber l'haltère ou qu'on le pose trop brusquement, le choc n'occasionne ni bruit ni secousse.

659. **Haltère** de 500 grammes environ, *la pièce*..... »,55

659 A. **Haltère** de 1 kil., 1 kil. 500 et 2 kgs. *Le kilog*..... »,75

659 B. **Haltères** de 2 kgs 500 à 5 kgs, par 500 gr. *Le kilog*..... »,65

659 C. **Haltères** de 6, 7, 8 et 10 kgs. *Le kilog*..... »,60

Cannes d'entraînement en bambou noir avec pomme en acier bronzé.

708. **Canne**, poids 500 gr... 8. » | 708 B. **Canne**, poids 2 kilog. 10.50

708 A. — — 1 kilog.. 9. » | 708 C. — — 5 kilog. 12. »

Sur demande : 4 kgs, 13.50, et 5 kgs, 15. ». Délai 8 jours.

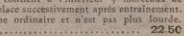

712. **Canne d'entraînement**, nouveau modèle, tube cuivre recouvert palissandre, pommeau nickelé. Cette canne contient à l'intérieur 3 morceaux de cuivre pesant 750 gr. chacun, que l'on place successivement après entraînement. Quand elle est vide, elle sert de canne ordinaire et n'est pas plus lourde. *Modèle élégant et très pratique*..... 22.50

Haltères creux en fonte vernie avec poignée bois, se chargeant à volonté avec des chevrotines ou de la grenaille, de manière à faire varier le poids à volonté. Permettent un entraînement méthodique sans un matériel encombrant.

685. Poids vide 3 k. 500. *La pièce*. 6.50

685 A. — 9 kgs. — 10. »

690. **Chevrotines** *Le kilog*... 1.10

692. **Grenaille**.... ... ».25

Haltères automatiques à charges progressives. Les boules de ces nouveaux haltères sont crenelées et renferment 6 rondelles se plaçant et s'enlevant avec la plus grande facilité. Des ressorts intérieurs maintiennent les rondelles fixées l'une contre l'autre. *Livrés avec tableau des mouvements.*

695. **Poids :** vide, 900 gr ; plein, 2 k. 400 ; disques de charge, 125 gr. et 250 gr. *La paire*..... 9.50

695 A. **Poids :** vide, 2 k. 500 ; plein, 5 kgs ; disques de 250 gr. *La paire*.. 12.50

695 B. **Poids :** vide, 5 kgs ; plein, 10 kgs ; disques de charge de 250 gr. et de 500 gr. *La paire*..... 24. »

695 C. **Poids :** vide, 10 kgs ; plein, 20 kgs ; disques de charge de 500 gr. et 1 kg. *La paire*..... 36. »

Sur demande : Barre à sphères même genre que les haltères, avec boules acier. **Poids :** vide, 24 kgs ; plein, 44 kgs. *La pièce*..... 66. »

700. **Haltères à leviers** émaillés noir, formés de 2 rondelles retenues dans la poignée par des leviers mobiles. Au repos, les rondelles se déplacent, mais, quand on serre la poignée, elles reprennent leur position normale. La tension étant intermittente, les muscles deviennent plus prompts à obéir à l'esprit. Poids 3 k. 200. *Livrés avec tableau anatomique des exercices. La paire*.... 10. »

BARRES A SPHÈRES pour la dislocation des bras.

En bois poli.	Long.	Poids.	Prix.
702. Petit modèle.	1^m15	500 gr.	1.25
702 A. Mod. moy.	1^m25	750 gr.	1.80
702 B. Grand mod.	1^m35	1 kilo.	2.50

704. **En fer**, depuis 1 kg jusqu'à 60 kgs, par 5 kgs. *Le kilog*.... »,55

Barre à sphères tige fer, boules creuses en fonte, se chargeant à volonté (chevrotines ou grenaille), écartement des boules 80 c/m environ.

706. Petit modèle, poids vide 3 k. 500. 6.25

706 A. Modèle moyen. 9 kgs. 10.50

Pour charger ces barres, voir chevrotines et grenaille N^os 690 et 692.

Vigueur - Vitalité - Victoire

Hourrah ! pour le Vainqueur !!

Pour gagner la victoire il faut du sang rouge et des nerfs d'acier. Pour l'athlète comme pour l'homme qui lutte pour la vie, le succès dépend autant de la force et de la vigueur que de la bonne tactique. Les qualités d'endurance, de tenacité et de persévérance qui consacrent le sportsman à la victoire dans l'arène ou sur la piste, ne sont dues qu'à un système nerveux vigoureux, à des muscles puissants et à la régularité des battements du cœur : Ces mêmes qualités sont tout aussi essentielles pour tout homme qui veut triompher, quelque soit son but dans la vie ou le genre de ses occupations.

C'est à juste titre que le Monde fait fête à celui qui va de l'avant et trouve la réussite, et méprise celui qui tombe impuissant et faible.

Honneur au fort et brave dans la bataille !

Beaucoup parmi les hommes qui ont trouvé la réussite — et vous la rencontrerez aussi bien dans les ateliers, dans les usines, à la ferme, que parmi ceux qui occupent les plus hautes positions — beaucoup se rappellent ce temps où ils nous demandèrent assistance et tous reconnaissent que la date qui détermina cette réussite, le bonheur véritable dans la vie, est celle où ils connurent et employèrent leur grand remède : **l'ÉLECTRICITÉ.**

Cette force qui tient du prodige, lorsqu'elle est appliquée par **l'Electro-Vigueur du docteur Maclaughlin**, est le véritable régénérateur des forces vives de la Nature.

Elle a fortifié et rendu vigoureux des milliers d'hommes faibles, elle a permis de changer la défaite en victoire, d'obtenir la réussite complète en ce monde où seuls peuvent triompher ceux qui sont capables de soutenir la lutte, de la soutenir longtemps, de renverser les obstacles qui se dressent toujours, hélas ! sur le chemin de la fortune et du bonheur.

Ce qui a le plus contribué au colossal succès de notre traitement — nous sommes heureux de le dire ici — c'est la recommandation enthousiaste, les éloges reconnaissants de ceux qui ont fait usage de notre **Electro-Vigueur ;** c'est cette évidence même que nous mettons sous vos yeux, jour par jour, semaine par semaine, mois par mois.

Vous savez bien que vous n'êtes pas l' « *homme* » que vous devriez être ! Ne vous serait-il pas pénible de n'être que la « *moitié d'un homme* » ?

Dans cette époque de lutte à outrance, vous ne pouvez pas vous contenter de n'être qu'un spectateur passif pendant toute votre vie ! Mettez du charbon dans votre machine ! Mettez de la force dans votre système nerveux ! Accroissez votre « pouvoir vital » en infusant doucement et sûrement dans votre organisme, toutes les nuits pendant quelques semaines, le bienfaisant Courant Electrique : employez l'**ÉLECTRO-VIGUEUR du docteur Maclaughlin.**

Votre salut est là !

Nous vous l'affirmons : par notre traitement des milliers de pauvres loques humaines, hommes et femmes, ont été transformées, régénérées, sauvées. Son effet est toujours et encore le même. Vous vous en apercevrez quand vous l'aurez adopté. Si vous avez essayé de tout sans succès, si vous êtes découragés, abattus, reprenez courage ! La bienfaisante guérison est là pour vous comme elle l'a été pour des milliers d'autres. Avec l'**ÉLECTRO-VIGUEUR**, la vie, la force, la joie d'exister vont enfin renaître. Vous irez droit devant vous, les obstacles tomberont à droite et à gauche, et le monde s'écartera pour vous faire de la place !

Vous pouvez porter l'ÉLECTRO-VIGUEUR sans gêne toute la nuit, et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesse. C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

VENEZ NOUS VOIR, OU ÉCRIVEZ-NOUS, ET NOS DOCTEURS VOUS DIRONT FRANCHEMENT SI NOTRE MÉTHODE PEUT VOUS GUÉRIR OU NON.

CONSULTATIONS ET BROCHURES GRATUITES. — Venez consulter nos Docteurs gratuitement. A toutes les personnes qui ne pourront pas venir nous voir et qui nous feront parvenir le coupon ci-contre nous enverrons gratis la Brochure et un questionnaire de Consultation.

Les Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris attachés à notre clinique reçoivent gratuitement de 10 heures à 6 heures. — Le Dimanche, de 9 heures à midi.

Bon pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur A.-E. MACLAUGHLIN Co,
14, boul. Montmartre, Paris

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr A.-E. MACLAUGHLIN Co, 14, Boulv Montmartre, PARIS

Fig. 175 : publicité dans le *Chasseur français*, années 1900.

OPINION DE CEUX QUI EN FONT USAGE

MARSEILLE, *15 Janvier 1909.* — Je me fais, Messieurs, un véritable devoir de vous remercier pour la fourniture de votre *protège-corps*. Hier, en effet, il m'a vraisemblablement sauvé la vie. Un repris de justice que nous avions reçu l'ordre de rechercher activement, m'a tiré à bout portant un coup de revolver en pleine poitrine. J'avoue que j'ai eu un frisson. La balle, du calibre 8 m/m, blindée, a ricoché et est allée s'enfoncer dans le mur de la montée d'escaliers. C'est à peine si j'ai senti un choc. Le Monsieur était tellement abasourdi, qu'il se laissa emballer sans la moindre résistance. X., Agent de la sûreté.

CONSTANTINOPLE, *11 Février.* — Suivant l'exemple d'un de mes amis : Monsieur Ahmarad, je viens vous commander un *protège-corps* complet ; vous trouverez le détail de ma commande sur votre formulaire ci-joint. Cet ami, qui a été gravement mis à mal il y a deux mois par des malandrins qui en voulaient à sa bourse, sort maintenant la nuit sans la moindre crainte. C'est sur son conseil que je vous passe cet ordre, car, m'a-t-il dit : ce n'est pas lorsque le mal est fait qu'il faut chercher les moyens de l'éviter. Je compte recevoir votre *protège-corps* dans un bref délai, etc., etc. K. C.

LYON, *9 Mai 1909.* — Je n'ai pas quitté votre merveilleux *protège-corps* pendant les 3 mois que je suis resté au Maroc, et croyez Messieurs que si je me suis imposé un réel sacrifice pour l'acquérir, je n'ai pas lieu de le regretter. Il m'a, en effet, évité une blessure qui aurait pu être mortelle : une balle au côté droit, tirée, par un fusil Mauser, j'ai tout lieu de le croire, à moins de cent mètres. Je vous remercie donc de la plus sincère façon, et vous prie de croire à toute ma reconnaissance. É. V., sous-officier.

PARIS, *18 Juin.* — Je vous accuse réception de votre *protège-corps* et suis heureux de vous dire que j'en suis satisfait. D'abord il me va très bien et ne gêne les mouvements en aucune façon. En outre, je me suis convaincu, de visu, de sa résistance en y tirant une balle d'ordonnance à moins de 2 mètres ; c'est à peine si elle a laissé une trace. Je l'ai donc endossé avec la plus entière confiance, et suis bien décidé à ne pas sortir la nuit sans lui. Vicomte de C.

LA PLATA, *3 Août 1909.* — Bien m'en a pris d'avoir eu l'idée de vous acheter un *protège-corps* invulnérable, car sans lui... Oui, j'ai failli être assassiné, il n'y a pas 5 heures de cela, en plein jour, dans un wagon de chemin de fer. Un individu, mis avec recherche, a profité de ce que je m'étais assoupi, pour me donner un violent coup de poignard. J'avais en portefeuille plus de 325.000 francs de titres ; j'y gagne donc tout cela, plus la vie que j'estime à un prix bien supérieur. Souffrez donc que je vous remercie et agréez... L. R., banquier.

LONDRES, *30 Septembre.* — Je ne sais pas si je dois dire que j'ai de la chance ou de la déveine, toujours est-il que pour le premier jour que, j'endosse votre *protège-corps*, je suis victime d'une agression. Mais, évidemment, pas le moindre mal ; grâce à votre appareil, j'en fus quitte pour un petit moment d'émotion. Si je ne l'avais pas eu, le coup de poignard que j'ai reçu dans le dos ne me permettrait certes pas de vous remercier. J. B., négociant.

SAINT-PÉTERSBOURG, *27 Octobre.* — Nous venons vous informer que les *protège-corps* que nous avons achetés mes collègues et moi, ont reçu le baptême du feu. Cette nuit dernière, nous avons essuyé au cours d'une perquisition chez une bande de faux monnayeurs, une dizaine de coups de feu sans le moindre dommage pour nos personnes. Pourtant les balles avaient quelquefois porté ; mon veston troué sur le côté droit, et celui de mon chef, en sont la preuve. Je crois pouvoir vous annoncer que deux de mes collègues suivront notre exemple, et dans quelques temps vous commanderont un de ces merveilleux gilets, que je qualifie d'indispensables dans notre profession. R., policier.

Nous tenons les originaux de ces lettres et de nombre d'autres semblables, à la disposition des visiteurs.

PROTÈGE CORPS INVULNÉRABLE

Résistant à la balle, aux coups de poignards, etc.

Jadis, les guerriers et tous ceux que leur haute situation désignait aux attaques et attentats de fous, énergumènes, etc., se protégeaient le corps au moyen de cottes de maille visibles ou invisibles, et le nombre est grand de ceux qui durent leur salut à ce vêtement invulnérable.

Aujourd'hui les mêmes dangers subsistent, mais le poignard n'est plus le seul instrument de mort dont se servent les assassins, et c'est souvent aux armes à feu qu'ils ont recours, car elles permettent d'agir à distance et de prendre la fuite avec plus de rapidité et de sécurité.

Dans ces conditions, la cotte de maille, bien qu'on l'ait perfectionnée et renforcée au point que son poids devient excessif, n'offre qu'une protection insuffisante.

A des engins de destruction nouveaux, il fallait une protection nouvelle et le **PROTÈGE-CORPS INVULNÉRABLE** résout cette question vitale — c'est le mot.

Notre **PROTÈGE-CORPS INVULNÉRABLE** dont nous ne donnons pas ici — et pour cause — une description complète, met celui qui le porte, à l'abri complet des balles de revolver, coups de poignards, de couteaux, etc., et si notre regretté Président Carnot, le roi d'Italie, le Président Mac Kinley, le roi Don Carlos, etc., s'en étaient revêtus, nous n'aurions pas à déplorer leur assassinat.

Ce protège corps pèse moins de 3 kilos, et comme il se fait sur mesure et s'ajuste admirablement au corps, il ne cause aucune fatigue ; bien plus, ceux qui ont l'habitude de le porter peuvent difficilement s'en passer, comme les femmes de leur corset.

Le **PROTÈGE-CORPS INVULNÉRABLE** recouvre complètement tout le buste et l'abdomen, et il est d'une telle souplesse, qu'il ne gêne aucun mouvement ; il peut donc être porté constamment par les intéressés sans la moindre fatigue. Le **PROTÈGE-CORPS**, se place sur le gilet de flanelle et sous la chemise ; comme il n'est pas plus épais que celle-ci, il est complètement invisible et peut être porté en toutes circonstances.

Plusieurs souverains, beaucoup de fonctionnaires, soldats, explorateurs, etc., que leur situation expose, en sont pourvus depuis plusieurs années et certains d'entre-eux doivent déjà leur vie à ce précieux **PROTÈGE-CORPS**, que nous recommandons spécialement.

1. **PROTÈGE-CORPS INVULNÉRABLE COMPLET** fait sur mesure **500.»**
2. **1/2 PROTÈGE-CORPS INVULNÉRABLE** pour la poitrine et l'abdomen seulement..... **300.»**

Sur demande accompagnée de 1 franc, en un mandat ou timbres, nous envoyons la description et la photographie de nos PROTÈGE CORPS INVULNÉRABLES.

Canne matraque en bambou, matraque de 40 c/m de long. *Modèle de défense redoutable.*

Canne armée en oranger, avec épée invisible de 17 c/m. *Modèle très solide.*

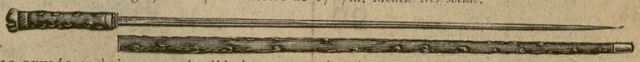

Canne armée en bois grec, splendide lame russe plate à 3 gorges. *Modèle très élégant.*

Canne "Makila" en hêtre de montagne, pommeau corne, extrémité plombée. *Modèle de défense redoutable.*

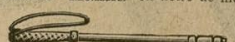

Matraque en caoutchouc.

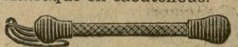

Casse-tête dit **nerf-de-bœuf.**

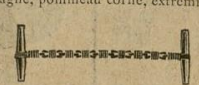

Menotte. - Modèle officiel de gendarmerie.

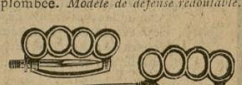

Coup de poing en acier.

Voir la description complète et les prix de tous les modèles de cannes armées cannes matraques, casse-tête, menottes, coups de poing, etc., page 656.

Fig. 176 : MFAC, *Tarif-album*, 1910, p. 183.

Pour se défendre dans la rue

✦ ✦ ✦

Les crimes et les agressions nocturnes ont augmenté dans une effrayante proportion.

Sous peu, il sera certainement moins dangereux de voyager dans la province de Chichuaha, terrorisée par les apaches rouges, que de circuler, le soir, dans nos grandes villes.

Autrefois, MM. les Apaches restaient cantonnés dans certaines rues excentriques, où le passant se gardait bien de s'aventurer ; mais aujourd'hui il n'en est malheureusement plus de même, et on les rencontre dans les grandes artères, guettant « le pente à dégringoler ».

La police « rafle », « coffre », quantité de ces tristes individus, confisque les revolvers, les casse-tête et les couteaux à cran d'arrêt, mais là se termine son rôle.

Celui de nos bons juges commence, mais ils acquittent parfois ou infligent des condamnations minimes.

De son côté, l'Etat loin d'ordonner la destruction des armes saisies les revend à bas prix à de petits brocanteurs, chez lesquels nos apaches viennent se fournir à bon compte.

Il vaut donc mieux se défendre soi même.

Aussi nous a-t-il paru intéressant d'indiquer à nos lecteurs les trucs employés par les apaches dans les agressions. Nous allons signaler les principaux, en même temps que leurs parades.

LE COUP DE TÊTE

Sous prétexte de vous demander l'heure ou du feu, l'apache s'approche de vous. Prenez garde, car au moment où vous allez tirer votre montre, ou lui tendre votre cigarette, il s'élancera et, d'un coup de tête dans la figure ou au creux de l'estomac, vous enverra rouler à terre.

Nous indiquerions bien la parade à opposer à ce coup de tête, seulement elle est assez difficile, et elle exige de la souplesse et de la rapidité. Seul, un boxeur pourra l'exécuter convenablement.

Il est donc beaucoup plus simple d'éviter de se laisser approcher. Si l'apache s'avance vers vous, reculez en même temps pour lui empêcher de mettre à exécution le coup de tête simple ou avec ramassement de jambes qu'il prépare.

Si vous avez un revolver, sortez-le et prévenez votre agresseur que vous allez en faire usage. S'il ne tient pas compte de cet avertissement charitable, tirez.

Avec une canne solide vous vous sortirez facilement d'affaire, par un vigoureux « coup de flanc » ou de « pointe ».

Enfin, si vous n'avez ni revolver, ni canne, allez-y d'un « coup de pied direct » ou d'un « coup de poing en sautant ». Le premier se porte au bas-ventre avec la pointe du pied ; le second est appliqué après deux ou trois bonds rapides et comme le coup de pied, il doit être donné en rejetant le corps en arrière pour augmenter sa force.

Nos lecteurs trouveront d'ailleurs dans le premier traité venu de boxe française la décomposition de ces mouvements.

LE CEINTURE AVANT

Dans le cas où votre agresseur vous passe une ceinture avant, pour paralyser vos mouvements, tandis qu'un complice vous soulage de votre montre et de votre porte-monnaie, plaquez vos mains ouvertes sous son menton et repoussez-lui la tête en arrière. Il ne tardera pas à vous lâcher, mais à ce moment ne perdez pas votre temps et de votre main droite ouverte (comme dans le jiu-jitsu), portez lui un coup sur la gorge ou au creux de l'estomac. Si le coup a été bien donné, vous n'aurez plus rien à craindre et l'apache restera longtemps avant de reprendre ses sens.

LE COUP DU PÈRE FRANÇOIS

Méfiez-vous aussi, lorsque deux ou trois individus à mine patibulaire marchent derrière vous. Si vous ne vous tenez pas sur vos gardes, l'un d'eux va venir à pas de loup et à l'aide d'un mouchoir roulé, ou d'une cordelette qu'il vous passera autour du cou, vous renversera sur son dos. A ce moment, les complices qui sont restés en arrière pour ne pas attirer votre attention, s'empresseront d'accourir, pour vous dévaliser.

Donc, si pareil cas vous arrive, ce que nous ne vous souhaitons pas, ne perdez pas votre sang-froid. Au lieu d'essayer de vous retenir, lancez-vous en arrière et en même temps, donnez un brusque coup de rein pour vous retourner. Grâce à ce mouvement, le mouchoir ou la corde porteront maintenant sur votre nuque et le coup sera manqué.

Il vous sera dès lors facile de faire lâcher prise à votre homme en exerçant sur ses yeux une forte pression. Le résultat ne se fera pas attendre, et si vous n'avez pas été trop doux, votre agresseur sera obligé de rester plusieurs minutes avant de recouvrer la vue. Inutile d'ajouter que vous ne vous bornerez pas à ce simple massage.

LES SIMULATEURS

Evitez aussi, lorsque vous traversez un quartier désert, de vous approcher des gens qui se battent. C'est ce qu'en terme d'argot on appelle du « chiqué ». Si vous vous avancez « pour voir » ou pour prêcher la concorde, les deux adversaires, qui n'attendent que votre intervention, s'empresseront de se ranger à votre avis et de se mettre d'accord... sur votre dos.

Prenez garde aussi au faux ivrogne qui, couché sur le bord du trottoir, vous demande de l'aider à se relever. Dès que vous vous pencherez sur lui, il vous saisira par votre habit et vous fera perdre l'équilibre. Plus prompt que vous, il se relèvera et après avoir mis un genou sur votre poitrine, s'empressera de vider vos poches.

Une prise de jiu jitsu vous permettrait bien de sortir de cette position critique, mais il est beaucoup plus simple de laisser les ivrognes sur le trottoir.

LE COUP DE LA CEINTURE

Notre confrère *Nos Loisirs* signale dans un de ses derniers numéros un nouveau système de casse-tête employé avec succès par les apaches parisiens. Ces derniers ont remplacé le couteau et le revolver par une arme qui peut servir à la fois de ceinture et d'assommoir et qui a en outre l'avantage de ne pas être prohibée.

« L'une est faite d'un morceau de caoutchouc en forme de « corde, dont l'extrémité contient une balle en plomb ; avec « cette matraque, on peut tuer un homme ; mais, le plus « curieux, c'est que le coup ne laisse pas trace de l'instrument « employé.

« Une autre est faite d'une courroie dans laquelle on a « passé une boucle en fer.

« Une troisième de ces ceintures se compose d'un mor- « ceau de câble télégraphique orné d'une grosse médaille « en cuivre qui en augmente le poids.

« Une chaîne de suspension pour lustre a été utilisée « également comme ceinture casse-tête ; enfin, la plus ter- « rible de toutes, quoique rien dans son aspect extérieur

Fig. 177 : page dans *Forez Auvergne Vivarais,* 15 octobre 1908, p. 7.

Une contre-culture ouvrière du corps ?

Le corps le plus emblématique de la subversion ouvrière s'incarne dans la figure d'Etienne Faure (1837-1911), dit « Cou-Tors » (fig. 97 et 178), à cause de son cou tordu. Son corps, par lui-même, représente un défi aux conceptions bourgeoises. Il promène sa monstruosité physique, la mettant en scène, en détournant le goût du pittoresque. De nombreuses cartes postales le représentent faisant de lui « le type le plus populaire de Saint-Étienne »[164], le terme « type » devant être compris dans le sens que nous avons développé plus haut. Son stand de marchand ambulant le met en scène avec une toile peinte le représentant en fond dans sa monstruosité qu'il entretient jusqu'à sa canne, conservée actuellement au Musée du Vieux Saint-Etienne, morceau de bois noueux et grossier, véritable prolongement de son corps. Il vend la recette de l'eau sédative Raspail et des pastilles de camphre, militant ainsi pour la méthode Raspail qui propose une automédication aux ouvriers, pour échapper à l'emprise de la médecine bourgeoise sur les corps[165]. Cette médication s'insère dans l'opposition paracelsienne à la médecine universitaire. Ses activités politiques nombreuses le conduisirent à fréquenter les milieux internationalistes et anarchistes : il est un des meneurs de la Commune de Saint-Etienne en 1871 ; il figure parmi les condamnés du procès des 66 en 1883, parmi lesquels figurait Kropotkine ; il mena plusieurs actions anarchistes[166]. A la fin de sa vie, il entretenait la culture contestataire de la ronde carnavalesque chez les enfants d'ouvriers, « pour la plus grande joie des enfants ... et des parents, et cela, avec des chansons de Béranger »[167].

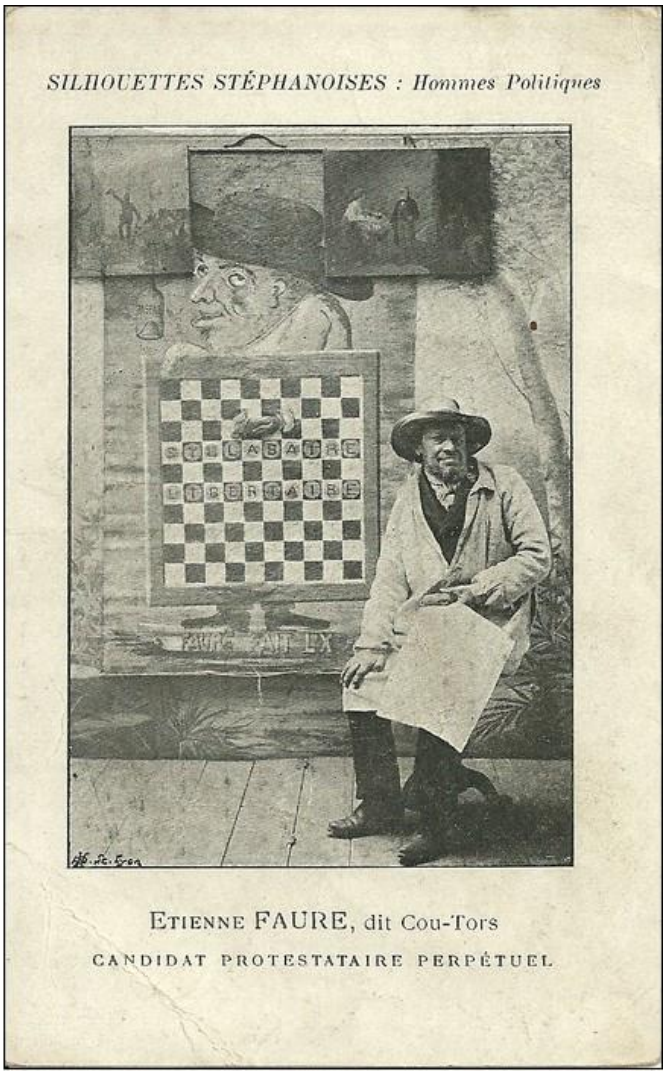

Fig. 178 : photographie d'Etienne Faure dit « Cou-tors »

En quelque sorte, Cou-Tors fait penser à un sorcier, un dissident de la biopolitique. Toute une contre-culture médicale oriente le soin des corps populaires. Ces derniers s'adressent souvent aux rebouteux et guérisseurs. Dans le Pilat, Laurent Odouard (1815-1886), dit Saint Savin, Saint Sabin ou Savarin, jouissait d'une grande réputation. Il aurait reçu son don d'un mendiant qu'il aurait soigné. Son fils et ses petits-fils héritèrent du don. En 1900, un autre guérisseur, Jean-Marie Play, dit Barkari ou le

[164] - Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson…*, p. 379.
[165] - Voir Jacques Rancière, « La sécession sur l'Aventin », in *Les sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction des prolétaires au XIX^e siècle*, Champ Vallon, 1985, p. 43-48.
[166] - Pour un exposé plus détaillé, on peut consulter la notice sourcée du *Dictionnaire des anarchistes* sur internet. URL : http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1610 .
[167] - Jean-François Gonon, op. cit.

« Saint » de Marlhes se fait connaître par de nombreuses guérisons thaumaturgiques, au point que des centaines de personnes viennent en pèlerinage le consulter :

> « Un habitant du Chambon-Feugerolles (…) qui marchait avec des béquilles : depuis plusieurs années, à la suite d'une fracture de jambe, vint trouver Barkari. Le thaumaturge se contenta de lui dire : « Marchez, je le veux ». L'infirme fit valser ses béquilles, valsa lui-même : il était guéri.
>
> Une femme du même pays, marchant péniblement depuis longtemps avec des béquilles également, les aurait laissées à Marlhes après avoir vu Barkari.
>
> Une dame de Fayolle, paralytique depuis dix-sept ans, fut une des premières opérées de Barkari et aida puissamment à établir la réputation du rebouteur lorsqu'on la vit jeter ses béquilles sur la place de l'Eglise.
>
> Un indigène d'Aurec, encore un paralytique, amené en voiture à Marlhes, s'en va en courant.
>
> Un habitant de Saint-Romain-les Atheux avait une paralysie de la langue : il parle aujourd'hui comme un avocat.
>
> Une boulangère de Riotord au lit depuis trois ans aurait obtenu un tel soulagement qu'aujourd'hui elle vaque à ses affaires.
>
> Un gendarme retraité à Montfaucon, infirme, a pu lui aussi laisser ses béquilles.
>
> Une femme bossue, de Riotord, faisait constater ou voulait faire constater, après avoir quitté Barkari, que sa bosse avait disparu.
>
> Il y a des douzaines de cas comme ceux-là et je ne parle pas des poitrinaires, de ceux « qui n'avaient plus de poumons» et en ont aujourd'hui. »[168]

Barkari s'exprime ainsi :

> « - Vous êtes, de Lyon. Connaissez-vous X..., rue Tête-d'Or, qui fait aussi des guérisons ? Mais lui, c'est seulement un rebouteux ; tandis que moi, j'ai le don complet, pas le demi-don, le don complet, le don de sainteté pure.
>
> - Y a-t-il longtemps; qu'il vous a été révélé ?
>
> - Il y a quatre mois. Ça a commencé par le Saint-Esprit, puis je l'ai rassemblé avec saint Fidèle avec saint François-Régis, avec le Saint-Père. Je vais encore en avoir trois autres ; plus j'ai de saints avec moi, plus j'ai de force.
>
> - Et comment tous ses saints se manifestent-ils à vous ? Avez-vous des visions ?
>
> - Vous n'y comprenez rien (ça, c'est vrai). J'ai un pied sur cette-terre et un pied dans l'autre terre.
>
> - Dans l'autre terre, monsieur Jean-Marie ?
>
> - Mais oui, il faut bien que je voie ce qui se passe dans l'autre monde. C'est comme cela que je sais tout ce qui se passe. Il ne reste plus guère de places au Paradis. »[169]

Ce messianisme médical rappelle d'autres phénomènes que nous avons déjà croisés. Au-delà de son exceptionnalité, il montre les conceptions populaires des soins du corps qui s'intègrent dans un univers magico-religieux : les croyances que les guérisseurs détiennent leur don d'un prêtre, que les sorciers passent des pactes avec le diable, les pèlerinages vers des reliques, les tombes des jansénistes, les rochers et fontaines miraculeuses, très développés dans la région. A cette époque, la religion antoiniste, d'inspiration originelle spirite, fondée par le guérisseur Louis Antoine dans le Nord, s'implante à Saint-Etienne, réunissant une poignée de fidèles. Son desservant sur Saint-Etienne, Vital Coutin y développa la tendance messianique de cette religion. Il écrit deux opuscules, l'un publié, *Le*

[168] - G.M., « Le « Saint » de Marlhes », *L'Echo du merveilleux*, 1er septembre 1901, p. 333.
[169] - op. cit., p. 334

maître de la Grande pyramide annoncé par le langage des pierres (1937)[170], l'autre dactylographié, *Le Sauveur de la race humaine* (1940). En s'appuyant sur une analyse des dimensions de la Grande pyramide de Gizeh et sur la Bible, il fait de Louis Antoine le second messie après Jésus, appelé à être ressuscité. Il affirme également qu' « Hénok, le Christ et Louis Antoine forment la Trinité et ensemble ils ne font qu'un : la divinité »[171].

Un peu avant, deux autres guérisseurs dans la lignée de Barkari se sont illustrés. Lors d'un procès en 1936, ils sont poursuivis après la mort d'une femme atteinte d'un cancer :

> « Théosophes, Solle et Virieux croient à toutes les forces spirituelles, à toutes les entités supérieures de l'invisible dont l'ensemble pour eux constitue Dieu.
>
> Se disant en communication avec l'au-delà, Solle pratiquent le spiritisme, s'intéressent au magnétisme, à l'hypnotisme, à la radiesthésie et mettent leurs connaissances au service de l'humanité. »
>
> Solle est interrogé.
>
> « Je ne nie rien, dit-il, je fais des passes magnétiques, j'impose les mains. Je conseille des tisanes. Je suis poussé par l'inspiration d'en haut. Je ne suis que l'instrument, j'exécute. »
>
> « Mme C… est une mignonne jeune femme blonde qui servait de médium à Solle au cours de séances de spiritisme. Elle refuse, en souriant, mais fermement de révéler les secrets des séances.
>
> Par contre, elle explique comment son mari, atteint d'une tuberculose rhénale que les docteurs s'avéraient impuissants à soulager, a été guéri par M. Solle. »[172]

Un article de *la Loire* du 18 juin 1936 dresse même un parallèle entre Jean-Baptiste Digonnet, Barkari et Solle.

Ces guérisseurs, sous la pression des médecins, sont régulièrement condamnés à des amendes pour exercice illégal de la médecine par le pouvoir biopolitique. Cependant, cette médecine populaire persiste. Un « dialogue médico-gaga »[173], publié dans *la Loire médicale* permet de percevoir les rapports entre les patients des catégories populaires et les médecins. Ce texte pittoresque met en scène deux dialogues, un entre une femme et un médecin, l'autre entre deux femmes qui jacassent, « clanquent », pour reprendre un terme « gaga », sorte d'argot stéphanois dérivé du patois[174]. Nous percevons une sorte de mépris bienveillant de la part de l'auteur, de cet idiome, sorte d'expression d'un atavisme linguistique. Transparaissent les problèmes du fossé culturel entre le docteur et ses patients. Le premier dialogue montre l'importance du langage du patient pour le diagnostic du médecin pendant la consultation. Or, ici, point de dialogue, justement, le médecin laisse la femme parler sans prendre garde à sa logorrhée. La femme mène son diagnostic, elle donne ses interprétations, y mêle des considérations sur les humeurs, les éléments, le moral. Face à elle, le médecin refuse d'entrer dans la culture de cette femme, de faire sens dans ses prescriptions, afin que cette femme croit pleinement à la médecine : « il ne m'a même pas écouté… je le retiens celui-là »[175]. Nous l'avons vu plus haut la thérapeutique est une affaire de croyance, or, le docteur ne prend pas le temps de faire croire à la médecine, une médecine, de plus, qui obtient peu de résultats à l'époque,

---

[170] - Vital Coutin, *Le maître de la Grande pyramide annoncé par le langage des pierres. Démonstration scientifique et morale des deux passages du Sauveur de la race humaine,* Paris, Leymarie, 1937, p. 63.

[171] - Régis Dericquebourg, *Les antoinistes*, Turnhout, Brepols, 1994, p. 54.

[172] - Coupure de presse du 17 juin 1936, ADL 27J51, Fonds Diard.

[173] - anonyme, « Dialogue médico-gaga », *La Loire médicale*, 1904, p. 61-71.

[174] - Ce texte fait penser à un livre assez connu localement, écrit par un médecin : Dr. Jean Dautriat, *Ouilla ! docteur : vingt-cinq ans de médecine minière et bon-enfant à la Ricamarie (Loire),* Horvath, 1979, 132 p.

[175] - anonyme, « Dialogue médico-gaga »…, p. 64.

n'arrive pas à circonscrire le fléau de l'époque, la tuberculose, et charcute, enferme et tue à l'hôpital. Ce médecin est l'anti Knock, qui, lui, s'insère dans la culture, le langage de ses patients afin de faire sens auprès d'eux, leur faire croire à la médecine, leur donner l'illusion qu'il soigne le corps et l'âme[176]. En fin de compte, le médecin reste un guérisseur, qui donne des « fiole(s) », mais désacralisé et donc moins efficace ; par ailleurs, il se refuse de fournir des explications scientifiques à ses patients. De plus, la médecine et les médicaments sont chers, les deux femmes commentent le prix de la « fiole » prescrite[177]. Or comme l'écrit Henri Pourrat dans son ouvrage, *Les sorciers du canton*, de 1933 : « Celui qui se fait tant payer, reconnait par là qu'il n'a pas de véritable don. Trafiquer un don, c'est le céder, et l'on perd le don si l'on prend l'argent. »[178].

Ce dialogue révèle également le fossé culturel entre les couches populaires et le médecin. Ce dernier ne prend pas le temps d'écouter le patient, alors que l'expression de son mal à l'oral est fondamentale pour la formulation du diagnostic. Rolande Trempé explique que la lenteur de la reconnaissance des maux engendrés par le travail à la mine était en partie due à la difficulté des mineurs à se faire comprendre : « en 1848, les mineurs décrivaient maladroitement leurs maux, évoquant seulement les « chauds et froids », les rhumatismes et les effets nocifs des gaz sur leur estomac »[179]. Ils utilisaient l'expression « avaler le feu », pour décrire les brûlures intérieures de l'organisme entraînées par la respiration du gaz grisou. « Un médecin de Saint-Etienne, le docteur Riembault, se pencha sur la question et publia en 1861 une étude sur les maladies des mineurs. C'est encore son étude qui sert de référence aux auteurs des cahiers de doléances[180] pour décrire avec plus de précision les maladies qui les assaillent »[181]. Il faut ainsi que l'ouvrier acquiert un minimum de culture médicale. Jacques valdour livre un aperçu de cette dernière avant 1914 chez les mineurs relevant les propos d'un boiseur :

> « Je suis fatigué d'avoir la tête aussi basse que le genoux ; le sang remonte à la cervelle et ça donne le tétanos. » Ce qui me rappelle la déclaration d'un remblayeur, quelques jours plus tôt. Comme il transpirait abondamment : « C'est une bonne chose, dit-il. Cela fait sortir l'albumine. Ah ! ça n'est pas nous qui en mourrons comme la femme à Dupuy ! »[182]

Une médecine parallèle caractérise cette contre-culture ouvrière, mais également une gestuelle parallèle, interdite, qui s'incarne en particulier dans la maraude, comme l'évoque les témoignages :

> « Mais les verriers ont toujours eu cet esprit de maraude… d'ailleurs, c'est tous des chasseurs ou pêcheurs. Mais il y en a qui maraudent encore, même des vieux ! suivez mon regard !... »[183].

Les gestes cachés de la maraude constituent un élément de la culture ouvrière : nous l'avons vu pour la fin du XVIII[e] siècle. Guillaume Roquille la chante dans ses poèmes des années 1840. Cette

---

176 - Daniel Bougnoux, « Knock médiocrate », *Médium*, n°26, 2011, p. 128-138.

177 - « Dialogue médico-gaga »…, p. 66.

178 - Cité par Robert Bouiller, in *Coutumes et superstitions foréziennes*, 1971, *Médecine populaire, sorcellerie, Diable et lutins*, p. 6.

179 - Rolande Trempé, « Travail à la mine et vieillissement des mineurs au XIX[e] siècle », *Le Mouvement social*, n°124, 1983, p. 143.

180 - *Georges Stell, Les Cahiers de doléances des mineurs français, imprimés en vertu de la résolution de la Chambre syndicale de St-Etienne du 25 Décembre 1882,* Bureaux du Capitaliste, 1883, 127 p.

181 - Rolande Trempé, op. cit.

182 - Jacques Valdour, op. cit., p. 234.

183 - Entretien n° 11, in Agnès Guiche, *La danse du verre. Approche ethnographique des représentations d'une identité au travail : les verriers de Saint-Just*, rapport pour la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la culture sous la direction de Noëlle Gérôme, juin 1985, p. 17.

culture du geste caché se retrouve dans le travail. Elle peut se concrétiser par la maraude sur le lieu de travail : piquage d'onces (vol de fil de soie pour la contrebande), vol de grisoutine à la mine,…

Egalement, le travail au ralenti constitue une forme de résistance corporelle passive à l'exploitation. Jacques Valdour l'évoque dans son enquête :

> « Mon compagnon compte quarante ans de mine : « Autrefois, me dit-il, on descendait à la mine à six heures du matin et on remontait à dix heures du soir. Mais on travaillait moins que dans les neuf heures que l'on passe maintenant au fond : on faisait le boucan ! »[184]

Pour éviter ces pratiques, les mineurs furent payés progressivement à la tâche[185]. La gestuelle est un élément privilégié de la culture contestataire ouvrière. L'expressivité des gestes se déploie dans les danses carnavalesques, dans l'interprétation des chansons :

> « Dans l'interprétation de ses œuvres légères, Jacques Vacher s'évertuait à faire rire ses auditeurs par ses contorsions et des grimaces ; mais sa tête grave de martyr ne se prêtait guère au genre comique ; c'est dans ses virulentes chansons de revendications sociales qu'il fallait le voir et l'entendre. Alors sa voix devenait tonnante, son geste menaçant, son regard farouche. »[186]

L'anarchiste Ravachol, lui-même, chantait, composait des chansons et jouait de l'accordéon à l'extérieur.

Les gestes du travail servent à alimenter une autre forme de résistance, plus ou moins tolérée par les patrons, la « perruque » ou la « bricole ». Ces termes désignent la fabrication d'objets utilitaires ou artistiques à l'usine, pendant des petits moments volés au temps de travail, pour le compte personnel de l'ouvrier. Il peut s'agir d'outils, de gamelles pour le casse-croûte, appelées « gandeaux », de pique-feu, de fer à repasser, … dans la métallurgie. Dans la verrerie, ces pratiques, appelées « bousillage », étaient très répandues et se seraient développées avec l'arrivée des machines, d'après Stéphane Palaude : « Le bousillage se propage en France dans le dernier tiers du XIXe siècle, à l'époque même où le verrier sent qu'il devient de plus en plus une machine humaine, de plus en plus dépossédé de son savoir-faire. Véritable détournement sur « place », le bousillage, né de l'appauvrissement du travail, démontre la réappropriation collective de cet art. »[187]. Pour la passementerie, Gabriel Clerc, lors d'une enquête en 1913 sur la crise de la passementerie, caractérisée, en particulier, par le déclin des rubans en soies façonnées et par l'électrification des métiers à tisser, évoque une forme de perruque de la part d'un passementier, réalisée à partir des restes de soie fournis par le rubanier :

> « il nous montre des tableaux suspendus aux murs et qu'il a tissés ; des gerbes de blé mur mélangées à des coquelicots, d'un coloris discret et chaud, excitent tout particulièrement notre admiration »[188].

---

184 - Jacques Valdour, *La Vie ouvrière. Les mineurs : observations vécues*, Ciard, 1919.

185 - op. cit. p. 181.

186 - Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson…*, p. 146.

187 - Stéphane Palaude, « Le bousillage. Détournements et appropriations des techniques et des outils de production chez les ouvriers verriers à la fin du XIXe siècle. », *Revue d'histoire du XIX^{e} siècle,* n° 45, 2012, p. 111-126. URL : www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2012-2-page-111.htm.

188 - Gabriel Clerc, *Passementiers stéphanois en 1912. La crise du ruban*, thèse pour le doctorat présenté à l'Université de Lyon, Faculté de droit, Saint-Etienne, Théolier, 1912, p. 53.

Ces petites pratiques de résistances, plus ou moins tolérées, voir revendiquées comme un privilège par les verriers[189], participent d'une volonté de retrouver l'état d'ouvrier artiste indépendant louant ses services aux patrons, que nous avons étudié plus haut. De plus, la plupart du temps, les ouvriers, pour parvenir à « perruquer », ont besoin de la collaboration de leurs collègues. La perruque permettait également de se distinguer par ses talents d'ouvriers, de s'individuer, car tous n'étaient pas capables de le faire, d'exister dans l'univers déshumanisant de l'usine.

La perruque peut paraître, dans une perspective marxiste, comme l'expression de récupération de la plus-value. Une pratique très répandue dans le bassin minier stéphanois consistait, pour les mineurs, à creuser avec leur pic dans leur cave pour voler du charbon. La maîtrise des gestes peuvent permettre la pratique de sabotage, éventuellement. Nous en avons trouvé un exemple (on peut supposer que la pratique était rare à la fin du XIX^{e} siècle) :

> « Il s'introduisait fréquemment dans les ateliers, à la sourdine, et quand il ne se sentait pas guetté, il coupait, avec des ciseaux, la soie des *ensuples*[190] et désorganisait les métiers. »[191].

Cette sorte de « micro-luddisme » est difficile à évaluer et déceler. L'auteur, ici, est le criminel Guillaume Bayon.

Mais les résistances sont parfois réprimées par la force :

> « L'année précédente *(1908)*, au mois de septembre, le syndicat était intervenu auprès de MM. Besson au sujet d'un contremaître, nommé Faure, qui brutalisait les ouvriers. L'affaire n'avait pas eu de suite, les brutalités semblaient avoir cessé. Cependant, dans une réunion du conseil syndical tenue le 8 mai, trois jeunes ouvriers de cette usine vinrent déclarer comment ils avaient subi les brutalités de ce contremaître. L'un d'eux avait été empêché de se rendre aux W.C., l'autre avait été frappé à coups de poings dans le dos et le troisième transporté par les oreilles et à coups de pied dans le dos jusqu'à la loge du concierge »[192].

Ce genre d'incidents entre des contremaîtres brutaux et les ouvriers semble revêtir un caractère d'exceptionnalité cependant, à en croire François Jarrige et Cécile Chalmin[193]. D'ailleurs, le contremaître en question finit par être renvoyé. Cependant, cet évènement fut un des déclencheurs d'une grève anarcho-syndicaliste très violente de cent jours dans la vallée de l'Ondaine des métallurgistes en 1910 : coups de revolvers, pierres, boulons,… volent sur les usines et les habitations des patrons. La répression étatique est menée sévèrement avec la mobilisation de 200 gendarmes et dragons, alors qu'Aristide Briand, député socialiste de la Loire, partisan autrefois de la grève générale, est ministre de l'Intérieur. Les grévistes s'attaquèrent au symbole de l'Etat, l'hôtel de ville du Chambon-Feugerolles, dont le maître de forges Claudinon était le maire, en avril 1910 en le brûlant le jour des élections législatives. La revue *Forez-Auvergne-Vivarais* hostile aux grèves du 15 avril 1910 publie la photographie d'un mur de la salle de la Justice de Paix de la mairie du Chambon recouvert des silhouettes des gendarmes (fig. 179). Nous ne pouvons-nous empêcher de voir derrière cette

189 - Agnès Guiche, *La danse du verre…*, p. 37.
190 - ou « ensouples ».
191 - *Le Mémorial de la Loire*, 24 mars 1870
192 - Pétrus Faure*, Le Chambon rouge. Histoire des organisations ouvrières et des grèves au Chambon-Feugerolles*, Ed. du Syndicat unitaire des métaux, 1929, p. 52. Le contremaître Faure finit par être congédié : Léon de Seilhac, *Les grèves du Chambon*, A. Rousseau, 1912, p. 26 : « En mai 1909, la Chambre syndicale écrivait à MM. Besson, patrons boulonniers, pour leur demander le renvoi d'un contremaître qui avait empêché, disait-on, un gamin de s'absenter de l'usine et avait tiré les oreilles d'un autre gamin. »
193 - François Jarrige, Cécile Chalmin, « L'émergence du contremaître. L'ambivalence d'une autorité en construction dans l'industrie textile française (1800-1860 », *Le Mouvement social*, n° 224, 2008, p. 55.

photographie en forme de pochade (silhouette de chien) l'illustration du regard panoptique de l'Etat. Aux silhouettes opaques du pouvoir répressif, s'oppose en positif la transparence des corps établie par les fiches anthropométriques inventées par Alphonse Bertillon. Or, celles du stéphanois le plus célèbre de la fin du XIX[e] siècle, l'ouvrier anarchiste d'Izieux, Ravachol, ont permis de l'arrêter.

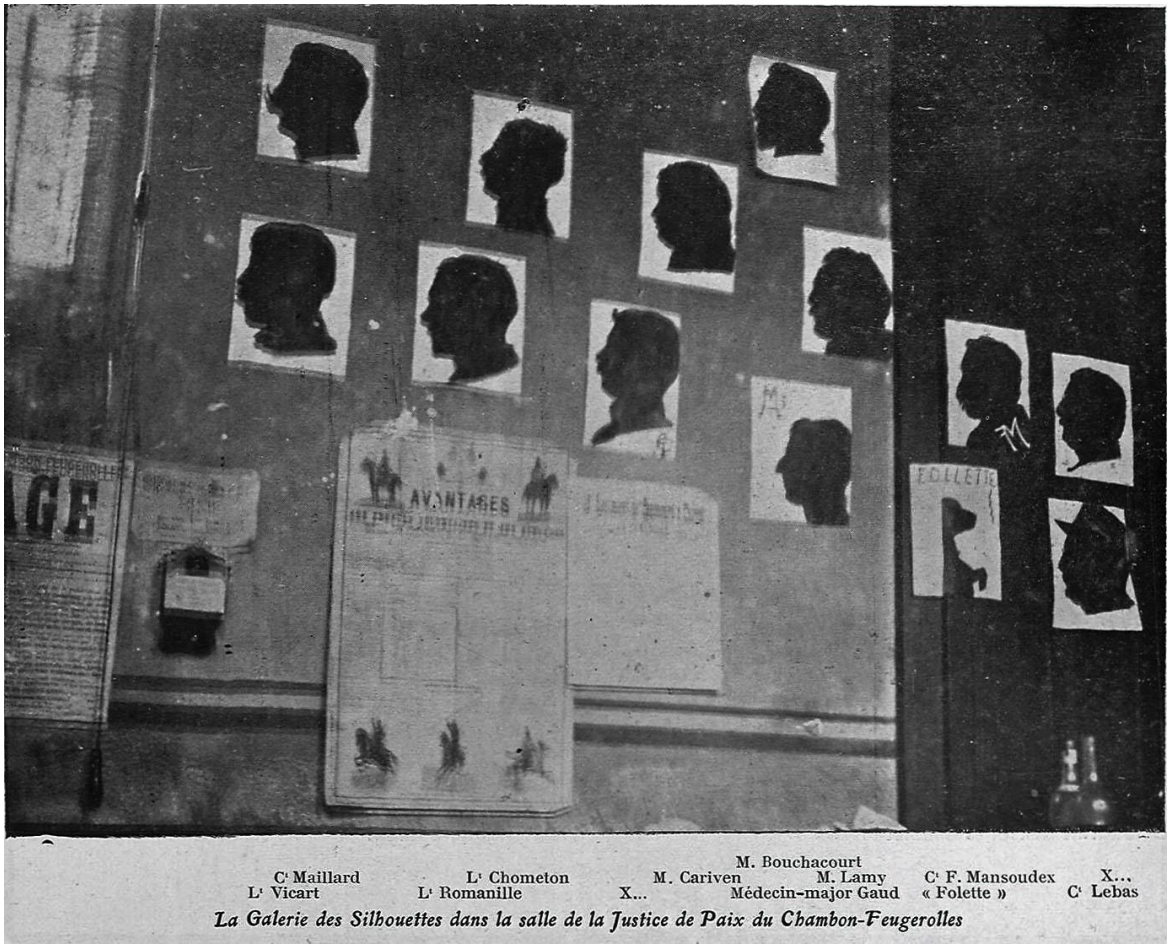

Fig. 179 : photographie, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 15 avril 1910.

Ravachol, nouveau messie

La figure de Ravachol, l'anarchiste de Saint-Chamond, provoque le malaise et l'interrogation. Il est caractérisé par une forte dualité : d'une part, l'anarchiste posant des bombes à Paris sans faire de victimes, d'autre part l'assassin et le profanateur de sépulture avant ses attentats. Ses mémoires[194] renvoient l'image d'un être d'une violence extrême, dénué de toute empathie envers les corps de ses victimes, l'expression de la déshumanisation. Ravachol (nom de sa douce mère qu'il a adopté) ou Kœnigstein (nom « germanique » de son père violent), Ange et démon, Jekyll et Hyde, victime et bourreau, bouc émissaire et sacrificateur, cette dualité a été amplement diffusée par les représentations.

Fig. 180 : fiche anthropométrique de Ravachol, 30 mars 1892, St-Etienne.

Cette dualité a été forgée en grande partie à partir de son corps, de son image. Ce fait, Pierre Quillard l'avait très bien analysé :

« Deux portraits de lui montrent assez bien comment un doute pareil au vôtre s'est imposé d'abord à quelques personnes raisonnables : l'un fut pris aussitôt après son arrestation, l'autre quand sa physionomie normale eut reparu. La première image est celle d'un fauve abattu : l'expression de la figure meurtrie de coups est terrible ; la seconde est d'une infinie douceur, l'œil caressant et magnifique de tendresse et d'amour. Aucune parole n'en rendrait mieux la beauté particulière qu'une phrase de policier psychologue m'a rapportée : « Il n'y a pas de sourire de femme qui vaille le sien. »[195].

[194] - Retranscrits dans Jean Maitron, *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, 1964, pp. 42-73.
[195] - Pierre Quillard, « Entretien sur la vie et la mort de Ravachol », *Mercure de France*, n° 33, septembre, 1892, in Philippe Oriol*, Ravachol, un saint nous est né !*, Paris, L'équipement de la pensée, 1992, p. 72-73.

Fig. 181 : fiche anthropométrique de Ravachol, 6 mai 1892, Paris.

Fig. 182 : photographie anthropométrique de Ravachol, 30 mars 1892, St-Etienne.

Fig. 183 : photographie anthropométrique de Ravachol, 6 mai 1892, Paris.

Fig. 183 : photographie anthropométrique de Ravachol, 6 mai 1892, Paris.

Ces deux portraits sont ceux très dissemblables figurant sur ses deux fiches anthropométriques, réalisées respectivement à Saint-Etienne, puis à Paris (fig. 180 à 183). Les éclairages semblent différents, pour Saint-Etienne, il est plutôt latéral, les cheveux sont hirsutes et les vêtements pauvres. Pour Paris, l'éclairage semble plus frontal, le haut de son visage semble plus éclairée, la mise et la toilette sont soignées. Peut-être le développement de la plaque explique-t-il ses décalages de contraste … Cependant, *a priori*, l'éclairage répondait aux prescriptions strictes de Bertillon sur lesquelles nous reviendront. En fait, les aspérités du visage crées par les coups modifient le reflet de la lumière…

Les détracteurs de Ravachol s'appuient sur le portrait stéphanois, en particulier le criminologue italien Cesare Lombroso dans son chapitre sur les anarchistes dans *Les applications de l'anthropologie criminelle* (fig. 184). La presse populaire s'inspire de cette image ; elle le représente sous des traits physiques hostiles, quasi-monstrueux : cheveux hirsutes, taille disproportionnée[196] (fig. 185 et 186). La presse anarchiste utilise également cette image pour inspirer la peur au bourgeois :

> « Ça [l'arrestation de Ravachol] ne s'est pas fait en douce nom de Dieu ! Il leur a bougrement donné du fil à retordre : On l'a porté au poste plutôt qu'on ne l'a trimbalé. Et la, Dame ! y a eu un passage à tabac faramineux. Mais Ravachol ne perdait pas le nord : à un moment, il a pu choper le coupe-choux d'un flic et il ne s'est guère fallu qu'il en éventre un ou deux. »[197]

La gravure de l'édition française de Lombroso accentue les traits de la photographie. Il écrit ainsi :

> « Ce qui frappe à première vue dans la physionomie de Ravachol, c'est la brutalité ; la face, qu'il présente une asymétrie très nette, se distingue par une énorme *sténocrotaphie* et par l'exagération des sourcils, par le nez très dévié à droite, les oreilles, placées à des hauteurs différentes, enfin par la mâchoire inférieure énorme, carrée et prédominante, qui complète par cette tête les caractères typiques de mon criminel-né »[198]

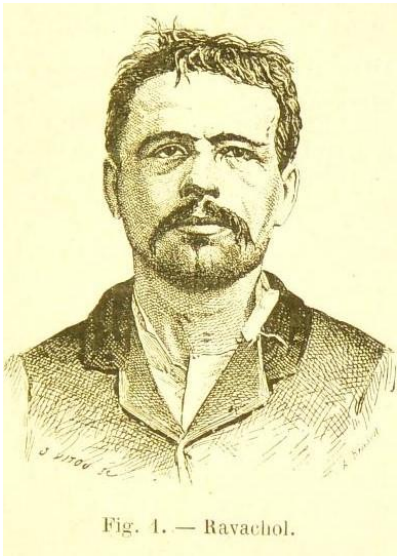
Fig. 1. — Ravachol.

Fig. 184 : gravure, in Cesare Lombroso, *Les applications de l'anthropologie criminelle*, Paris, Alcan, 1892, p. 11.

[196] - La couverture du *Petit journal*, du 16 avril 1892, « L'arrestation de Ravachol »

[197] - *Le Père Peinard*, n° 160, 17 avril 1892, cité par Vivien Bouhey, *Les Anarchistes contre la République*. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914), Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 223.

[198] - Cesare Lombroso, *Les applications de l'anthropologie criminelle*, Paris, Alcan, 1892, p. 10-11.

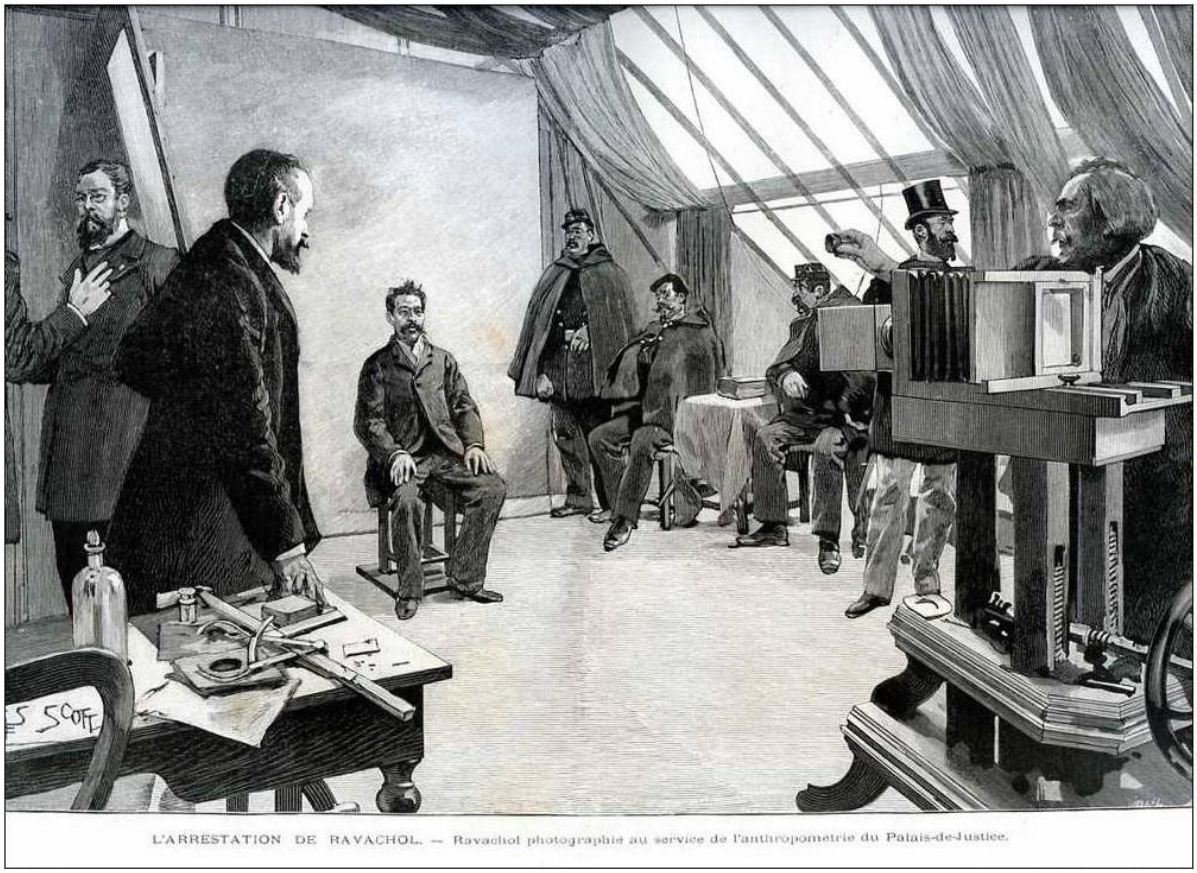

L'ARRESTATION DE RAVACHOL. — Ravachol photographié au service de l'anthropométrie du Palais-de-Justice.

Fig. 185 : *L'Illustration*, 9 avril 1892.

Ainsi, Lombroso accentue, déforme par l'écriture, les caractères physiques de Ravachol. Or, dans *Les applications de l'anthropologie criminelle*, Lombroso expose et analyse la méthode de Bertillon ; il est tout à fait conscient des problèmes de la photographie :

> « Lorsque les dissemblances physionomiques entre deux photographies sont accrues par des changements de coupe de barbe et de cheveux, on se trouvera quelquefois bien de couvrir l'emplacement du système pileux de chaque image au moyen d'un masque de papier découpé de façon à ne laisser voir que les parties semblables. Lorsqu'il y a dissemblance entre deux photographies, il faut examiner le cliché; un accident de cliché imite souvent le noevus pigmentaire. La comparaison de la face et du profil sera une dernière garantie. Lorsqu'on attribue l'absence d'un signe à la trop grande opacité des noirs d'un cliché, il pourra être utile de faire tirer une double épreuve du même cliché ; une très légère avec une exposition très courte, où les blancs du cliché à peine traversés apparaîtront avec tous leurs détails; l'autre très poussée où les mêmes blancs apparaîtront sur l'épreuve en une masse noire uniforme, mais où en revanche les noirs partiellement décalqués laisseront apercevoir la cicatrice révélatrice. »[199]

[199] - Cesare Lombroso, *Les applications de l'anthropologie criminelle*, Paris, Félix Alcan, 1892, p. 202-203.

Fig. 186 : *Le Petit Journal*, 16 avril 1892.

Lombroso fait même de Ravachol l'étalon physionomique de l'anarchie[200] :

> « I have only rarely been able to examine one directly and make those measurements and craniological determinations upon him without which any study can be only approximate, or, we might even say hypothetical"[201]
>
> Il observe un anarchiste turinois, auquel il trouve une grande avec Ravachol :
>
> "His physiognomy presented all the characterististics of the born criminal and of the foolhardly and sanguinary anarchist. He had flaring ears, premature and deep wrinkles, small, sinister eyes sunk back in their orbits, a hollowed flat nose, and small beard - in short, he presented an extraordinary ressemblance to Ravachol, as may be seen from their portraits."[202]
>
> "This double personality was determined in him by alcohol, as it is in others by misery or by fanaticism, while it rests with all upon a congenital basis. The fact helps us to explain how some inoffensive may have a type of physiognomy quite similar to that of Ravachol, showing how often there are true criminals in potency, whose physiognomy, or rather the anomalies of it, bears a prophetic relation to the crime which breaks out on the first determining circumstance. And we have here another explanation of such contradictory

[200] - Cesare Lombroso, « A Paradoxical Anarchist », *Appleton's Popular Science Monthly*, vol. LVI, novembre 1899-avril 1900, p. 312-315.
[201] - op. cit., p. 312.
[202] - idem, p. 312-313.

characters of those of Ravachol, Caserio, and Luccheni, who, have been once well-behaved, end by becoming criminals."[203]

Au fond, c'est une prédestination corporelle qui fait de Ravachol un « criminel-né » (il s'agit de la notion clé de la théorie lombrosienne sur la criminalité), « né pour le mal », et les considérations héréditaires viennent compléter son propos[204].

> « L'hérédité morbide ne lui fait pas défaut; son grand-père (*Koenigstein*) et son arrière-grand-père sont morts sur l'échafaud, coupables de meurtres, d'incendies, etc. »[205].

Son trisaïeul et son bisaïeul hollandais auraient été pendus, car ils faisaient partie de la « bande terrible des *bokkenrijders*, ou « chevaucheurs de bouc »[206], qui semaient la terreur dans le Limbourg au XVIII[e] siècle. Derrière cette diabolisation, c'est l'image de l'assassin du bon ermite de Chambles, du sacrificateur qui transparaît. Mais n'y a-t-il pas cette intention chez Ravachol ? Un crime datant de 1886 lui est attribué, sans preuve cependant ; Il s'agit de celui du père Rivollier et de sa servante à la Varizelle, hameau entre Izieux (village d'origine de Ravachol) et Saint-Jean-Bonnefonds. Ce brocanteur « petit homme bossu, chassieux, rubicond, baveux, toujours revétu d'une blouse bleue et armé d'un gros bâton »[207], figure pittoresque d'après l'historien local Stéphane Bertholon à Saint-Chamond, était surnommé « le petit bon Dieu », en référence à son appartenance aux béguins. Le journaliste Albert Bataille affirme même qu'il était «grand-prêtre de la secte des *béguins* »[208]. Ravachol le connaissait probablement, au moins de vue.

> « Ces présomptions étaient basées sur cette confidence que la femme Rullière, sa complice dans le vol de Chambles, avait faite a une de ses codétenues : « C'est Koenigstein qui a fait le coup du *Petit Bon Dieu.* » Mais, après six ans écoulés, il n'a pas été possible d'étayer sur ces preuves formelles cette accusation. »[209]

Il est fort probable que Ravachol ait vu comme d'autres stéphanois les moulages du crâne et du cœur de Jean-Baptiste Digonnet exposés dans les vitrines du journal *La Loire républicaine* en 1890[210]. En 1857, Jean-Baptiste Digonnet meurt à l'Hôpital du Puy-en-Velay, où il avait été enfermé pour monomanie religieuse. Il y aurait acquis une réputation de thaumaturge et les habitants du coin accouraient pour se faire guérir, en vain[211]. Après sa mort, le corps fut autopsié et son cœur et son crâne furent sculptés dans le plâtre par un artiste du Puy et acheté, en tant que reliques[212], par un Béguin de Paris[213], où résidait une partie de la secte, Etienne Gouilloud. Les organes furent conservés par le docteur Badoz, médecin de l'hôpital[214]. Etienne Gouilloud, architecte, succéda à Digonnet à la tête de la secte[215]. En 1890, poussé par la gêne financière, il vend clandestinement, ayant peur des

---

[203] - p. 313.
[204] - Cesare Lombroso, *Les anarchistes*, traduit de la 2e édition italienne par les DD. Hamel et A. Marie, Paris, Flammarion, 1897, pp. 49-50.
[205] - Lombroso, Les applications…, p. 12.
[206] - Marcel Schwob, *Chroniques*, Genève, Droz, 1981, p. 119.
[207] - Stéphane Bertholon, Histoires de Saint-Chamond : notes et souvenirs d'un vieux Couramiaud, Saint-Etienne, Théolier, p. 269.
[208] - Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1892*, Paris, E . Dentu, 1893, p. 41.
[209] - *L'Express du Midi*, 22 juin 1892.
[210] - *La Loire républicaine*, 15 septembre 1890, note de l'article « Le petit bon Dieu des béguins ».
[211] - *La Loire républicaine*, 13 septembre 1890.
[212] - *Gazette des tribunaux,* 31 janvier 1851.
[213] - *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré publié par la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire,* t. 2, 1912, p. 246.
[214] - Félix Regnault, « Des béguins », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, Tome 1, 1890, p. 667.
[215] - *Gazette des tribunaux*, 31 janvier 1851.

réactions des autres Béguins et des fils de Digonnet, à Urbain Balaÿ, directeur du journal *La Loire républicaine,* 400 feuillets manuscrits racontant l'histoire des béguins, mais également les reliques de Digonnet, c'est-à-dire les moulages et les habits d'apparat de Digonnet[216]. Ces feuillets constituent la base d'un feuilleton écrit par Pierre Duplay et édité dans *La Loire républicaine,* publié en livre plus tard[217]. Duplay et le journal folklorisent quelque peu l'opération par le pittoresque du récit, l'exposition des moulages et la vente de copies du bouton de Digonnet. La médiatisation de l'opération a probablement fait que Ravachol n'a pu ignorer cet évènement. Cependant, le crime de Rivollier remonte à 1886. Le dernier point qui nous interroge, sans que nous puissions en retirer des conclusions réside dans les lieux des forfaits de Ravachol : l'ermite de Chambles habitait juste à côté de Notre-Dame-de-Grâce, ancien collège jansénisant ; Ravachol profana la tombe de la baronne de Rochetaillée, dont la tombe jouxte le carré béguin du cimetière de Saint-Jean-Bonnefonds. Ces accointances entre les béguins et Ravachol sont trop légères cependant pour établir de véritables liens.

Ceci dit, le Béguin incarne une figure de la résignation forgée par la religion, de l'attente d'une illusoire Parousie. La critique anarchiste s'en prend à cette rhétorique religieuse de la résignation. Dans le journal anarchiste *Le Père Peinard* du 27 mars 1892, une gravure met en scène une victime du grisou et sa veuve éplorée à Anderlues, en Belgique, approchés par un prêtre. La légende spécifie « Les corbeaux radinent vite, nom de Dieu ! Faut calmer les colères…, en promettant le ciel aux malheureux pour récompense de leur misère ». Un article dans ce numéro dresse un parallèle entre le coup de grisou qui a fait 157 victimes et l'explosion de l'immeuble du juge Benoît (par Ravachol). Il incrimine la direction de la mine. Le parallèle entre grisou et dynamite est dressé. Il reflète probablement l'état d'esprit de vengeance de Ravachol. Avec le refus de la religion, dont le rôle réside dans la mise à distance de la violence dans la perspective de René Girard, les anarchistes semblent réanimer la dynamique sacrificielle du désir mimétique, qui se réalise dans la vengeance violente à répétition des attentats succédant à Ravachol.

Cependant, la geste de Ravachol revêt une coloration différente chez certains observateurs contemporains. Ainsi, Paul Adam écrit-il :

> « Ravachol reste bien le propagateur de la grande idée des religions anciennes qui préconisèrent la recherche de la mort individuelle pour le Bien du monde ; l'abnégation de soi, de sa vie et de sa renommée pour l'exaltation des pauvres, des humbles. Il est définitivement le Rénovateur du Sacrifice Essentiel. »[218].

Le chevaucheur de bouc se mue en bouc émissaire. Ravachol devient le paraclet, le nouveau Christ, le « Christ de l'anarchie »[219]. Girard a souligné cette dualité bouc émissaire/Paraclet par ailleurs dans la figure de Jésus-Christ[220]. Cette image christique se diffuse dans l'iconographie qui utilise de préférence le portrait parisien : Le chef de la sûreté Goron écrit à ce propos que :

> « les anarchistes violents reproduisent sur leurs images de propagande, où ils représentent la tête de Ravachol nimbée comme celle du Christ (*avec une citation de*

[216] - Les lettres et les feuillets sont conservés par la Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, ms E068, d'où nous tirons ces renseignements. Aucun historien du béguinisme n'en fait référence.
[217] - Pierre Duplay, *Le Petit Bon Dieu des Béguins : grand roman historique et local*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1890, 767 p.
[218] - Paul Adam, « Eloge de Ravachol », *Les entretiens politiques et littéraires*, n° 28, juillet 1892, in Ph. Oriol, *op. cit*., p. 69.
[219] - Sur le sujet, voir en particulier René Ternois, *Zola et son temps : Lourdes, Rome, Paris*, Les Belles Lettres , 1961, p. 327-331 ; Hélène Millot, « Ravachol, Christ et crapule », in Mireille Piarotas (dir.), *Regards populaires sur la violence*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2000, p. 109-125.
[220] - René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Le livre de poche, 1986, p. 155.

Ravachol) : « J'ai voulu faire comprendre à tous ceux qui ont appliquer la loi qu'il fallait à l'avenir qu'ils soient plus doux. »[221].

Fig. 187 : *Le Père Peinard* du 8 mai 1892 le représente tenant sa tête auréolée de rayons, à l'image de saint Jean-Baptiste ou de saint Denis. Fig. 186 : Charles Maurin figure l'anarchiste « en 1894 dans L*'Almanach du Père Peinard* sous l'aspect d'un vitrail, où Ravachol est représenté torse nu[222], encadré par les bois de la guillotine qui évoquent manifestement la croix du Golgotha, tandis que derrière lui se lève l'astre des temps nouveaux »[223] . Auguste Vaillant aurait été poussé à l'action après avoir vu une gravure de Ravachol[224]. Le fait que Ravachol a 33 ans et qu'il a été reconnu par le garçon du restaurant Véry grâce à sa « cicatrice ronde à la main gauche », son stigmate, enregistré sur sa fiche anthropométrique renforce la comparaison. Au fond cette fiche de Bertillon est en quelque le saint-suaire de Ravachol ! Mais les observateurs contemporains poussent plus loin la comparaison. Reprenons Paul Adam :

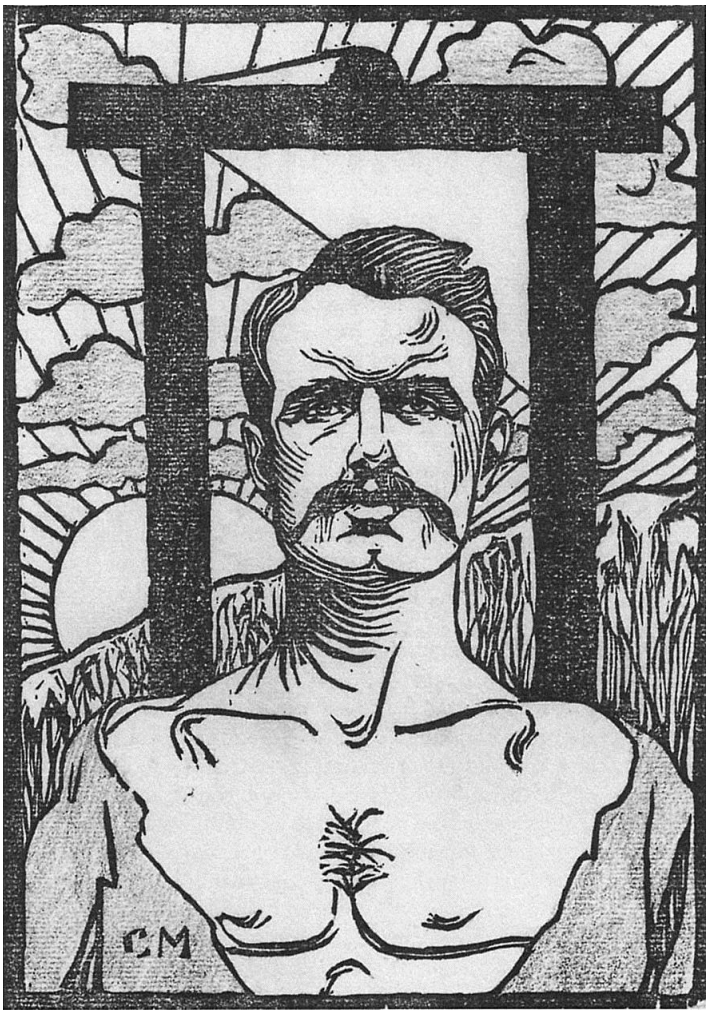

Fig. 186 : *Ravachol*, gravure de Charles Maurin, *Almanach du Père Peinard*, 1894.

« Autour de lui Ravachol a vu la Douleur, et il a exalté la Douleur des autres en offrant la sienne en holocauste. (…) Un Saint nous est né »[225].

« La politique eût été mise hors de notre préoccupation, si la légende du sacrifice, du don de la vie pour le bonheur humain n'eût subitement réapparu dans l'Epoque avec le martyre de Ravachol. »[226]

Ainsi Victor Barrucand écrit-il :

« Ravachol apparaîtra peut-être un jour comme une sorte de christ violent (…). On le rapprochera peut-être de cet autre supplicié – Jésus le Galiléen – qui, à quelques

[221] - M. Goron, *Les mémoires de M . Goron, ancien chef de la sûreté,* quatrième partie*, La police de l'avenir*, tome IX, *Assassins anarchistes*, Paris, Albert Méricant, 1897, p. 47.
[222] - renvoyant à l'iconographie déjà évoquée.
[223] - Hélène Millot, *op. cit*., p. 116.
[224] - Philippe Niéto, « Unes sanglantes. Un crime dans les faits divers », in Jean Clair (dir.), *Crime & châtiment : exposition, Paris, Musée d'Orsay, 16 mars-27 juin 2010*, Paris, Gallimard, 2010, p. 296.
[225] - Paul Adam, *op. cit*., p. 70.
[226] - *Idem*, p. 68.

égards, fut un anarchiste, ainsi que le constate Ernest Renan. »[227].

Fig. 187 : dessin, *Le Père Peinard*, 8 mai 1892.

[227] - Victor Barrucand, « Le rire de Ravachol », *L'Endehors*, n° 64, 24 juillet 1892, in Philippe Oriol*, idem*, p. 67.

Un anarchiste italien, Victorio Santini, adresse une lettre à Ravachol :

> « (Tu) as propagé les théories d'un ordre social sur la liberté et l'amour (l'anarchie). ». « La justice des juges de Montbrison sera plus fatale que le jugement de Caïphe. Si le Calvaire a tué le Césarisme, ton sacrifice, ô Ravachol ! scellera le commencement de la fin de ce système social »[228].

La dualité corporelle de Ravachol persiste dans les représentations jusqu'à récemment. Jean-Christophe Ruffin, interne en neurologie à La Salpêtrière à la fin des années 1970, fournit dans son autobiographie, *Un léopard sous le garrot* (2008), une belle description de la tête de Ravachol dans son bocal :

> « Posé sur la table de la cuisine, l'objet nous apparut tout de suite comme rayonnant d'une énergie maléfique. Le bocal ressemblait à un gros aquarium dans lequel un poisson aurait démesurément grandi jusqu'à toucher les parois. On ne savait ce qui était le plus inquiétant: le côté où le visage était intact ou l'autre, qui révélait l'intérieur de la boîte crânienne. Car le malheureux Ravachol non seulement avait dû subir la décollation par le moyen de la guillotine, mais un second supplice, après sa mort cette fois, avait tranché sa tête sagittalement en son milieu. Cette dernière coupe permettait de voir les méninges et notamment cette grande membrane centrale qui sépare les hémisphères et que l'on appelle d'un mot terrible qui renvoie aux images médiévales de la mort: «la faux du cerveau». Du côté intact, Ravachol apparaissait comme un petit homme maigre au visage couvert d'une barbe jaunâtre. Son nez, en pressant contre le bocal, s'était un peu déformé, à la manière de celui des boxeurs. Son œil aux cils blonds était doucement fermé. Oserais-je dire qu'il n'avait pas l'air d'un mort? Peut-être était-ce le fait de l'avoir parmi nous et donc de le considérer comme un des nôtres, il nous semblait en tout cas ne pas appartenir au monde inaccessible des cadavres, monde qui nous était familier mais où nous n'avions jamais rencontré personne à qui parler. Tandis que nous parlions à Ravachol. Et tout le monde avait envie de faire de même. Chaque fois que nous déballions le sac à linge devant des camarades, des amis, des parents, nous constations que Ravachol suscitait l'envie d'engager la conversation. Peut-on aller jusqu'à dire qu'il était sympathique? En tout cas, il attendrissait. Qu'un homme si jeune - la mort et le formol l'avaient figé dans une relative jeunesse - eût fait le choix d'aller jusqu'à la guillotine pour défendre ses idées semblait digne de respect, en ces années encore proches de Mai 68. C'était la tête d'un homme libre que nous tenions enfermée dans cette cage de verre. Mais, bien sûr, l'autre côté était bouleversant. La face tranchée, qui révélait les nerfs et le cerveau, produisait un malaise profond qui aurait ravi mon ami situationniste. En un simple pivotement, on était témoin du grand mystère: celui des relations subtiles entre la matière et l'esprit, l'éternel et l'éphémère, la contrainte biologique et le libre arbitre de la personne. »[229]

Cette précieuse description nous inspire plusieurs réflexions. Le corps de Ravachol suscite une fascination inégalée par d'autres anarchistes ; les éléments explicatifs que nous avons essayés de fournir ne permettent pas de saisir toute la portée de cette fascination. La dualité du corps provoquée par la décollation a été doublée par la scission de la tête en deux, comme si les contemporains entérinaient ce sentiment de dualité, comme s'ils avaient peur que ce corps dangereux se reconstitue comme dans la gravure du *Père Peinard*. Mais que sont devenus les autres parties du corps ? Le corps a été enterré au cimetière de la Madeleine de Montbrison, où il a été décapité, quant à l'autre moitié de la tête ?... Les autorités veillèrent à ce qu'aucun culte ne lui soit fait. Alertée par un article de journal

[228] - Lettre de Victorio Santini du 3 juillet 1892, cité in M. Raux, *Etude psychologique de Ravachol*, Académie des sciences, belles-lettres et arts (Lyon), A. Storck, 1903, p. 16.
[229] - Jean-Christophe Rufin, *Un léopard sous le garrot*, Gallimard, 2008, p. 109-110.

mentionnant « une couronne d'immortelles rouges »[230] sur sa tombe, la police de Montbrison alla enquêter et vérifia qu'il s'agissait d'une fausse nouvelle[231].

Les deux corps de Ravachol évoquent les deux corps du Christ, Dieu et homme, une nature mystique et une nature humaine dans un seul corps, tel que l'a explicité Kantorowicz à propos des deux corps du roi[232]. Dans la gravure du *Père Peinard*, le monstre acéphale portant sa tête incarne la persistance du corps mystique de l'anarchie. Auguste vaillant, Emile Henry et Caserio se succèdent dans une dynamique de vengeance, comme autant de réincarnations de Ravachol, de nouvelles têtes sur ce corps : Ravachol est mort, vive l'anarchie !. « Il y a des morts qui reviennent : il y a des voix qu'on n'étouffe pas », écrivait Octave Mirbeau en 1892[233]. La force de la gravure du *Père Peinard* vient de l'acéphale. A propos d'un « dessin à l'encre de *Alpdrücken* (*Cauchemars*), de Max Klinger » (fig. 189), représentant un acéphale, que nous pourrions rapprocher de la gravure du *Père Peinard*, Jean Clair le présente comme « exemplaire d'une sensibilité où les relents de l'occultisme et du spiritisme se mêlent aux élans révolutionnaires de l'homme futur » (…) « C'est là un des premiers prototypes de celui qui deviendra l'Acéphale selon Georges Bataille, l'Homme nouveau des Révolutions, le nouveau Titan déchaîné, la force pure livrée sans frein à ses pulsions. »[234], au service de l'anarchie . Le jour de sa décapitation par la guillotine à Montbrison, dans la Loire, des rumeurs font état que sa tête aurait parlé[235] (ceci dit, ce genre de rumeurs est associé à de nombreuses décapitations, associées aux débats sur la vitalité de la tête après la décollation[236]). En Ravachol, à travers les commentaires médicaux ou philosophiques, se matérialise en fait la dissociation du corps et de l'esprit.

Que ce soit du côté de ses détracteurs ou de ses soutiens, la figure de Ravachol connaît une entreprise d'individuation. Gabriel Tarde s'oppose à cette individuation :

> « Jusqu'à nos jours, pendant toute la durée de cette crise d'individualisme qui, depuis le dernier siècle a sévi partout, en politique et en économie politique comme en morale et en droit, comme en religion même, le délit passait pour ce qu'il y avait de plus essentiellement individuel au monde ; et, parmi les criminalistes, la notion du délit indivis, pour ainsi dire, s'était perdue, comme aussi bien, parmi les théologiens eux-mêmes, l'idée du péché collectif, sinon tout à fait celle du péché héréditaire. Quand les attentats de conspirateurs, quand les exploits d'une bande de brigands forçaient à reconnaître l'existence de crimes commis collectivement, on se hâtait de résoudre cette nébuleuse criminelle en délits individuels distincts dont elle était réputée n'être que la somme. Mais à présent la réaction sociologique ou socialiste contre cette grande illusion *égocentrique* doit naturellement ramener l'attention sur le côté social des actes que l'individu s'attribue à tort. Aussi s'est-on occupé avec curiosité de la criminalité des sectes - au sujet de laquelle rien n'égale en profondeur ou en intensité les travaux de Taine sur la psychologie des jacobins - et, plus récemment, de la criminalité des foules. Ce sont là deux espèces très différentes d'un même genre, le délit de groupe ; et il ne sera pas inutile ni inopportun de les étudier ensemble. »[237].

---

[230] - Le républicain de la Loire, 26 avril 1896

[231] - ADL 1M528 bis.

[232] - Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen âge*, Gallimard, 1989, 638 p.

[233] - Octave Mirbeau, « Ravachol ! », *L'Endehors*, n° 52, 1er mai 1892, in Ph. Oriol, *idem*, p. 61.

[234] - Jean Clair, Hubris. *La fabrique du monstre dans l'art moderne : homoncules, géants et acéphale*, Gallimard, 2012, p. 162.

[235] - Marcel Schwob, *op. cit*., p. 143.

[236] - Voir Anne Carol, *Physiologie de la Veuve. Une histoire médicale de la guillotine*, Seyssel, Champ Vallon, 316 p.

[237] - Gabriel Tarde, *L'Opinion et la foule*, 1901, édition électronique réalisée à partir de l'édition des Presses universitaires de France, 1989, p. 75. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/tarde_gabriel/opinion_et_la_foule/opinion_et_foule.html .

Tarde resitue la geste de Ravachol dans le collectif :

« L'anarchisme s'est propagé aussi rapidement. Vers 1880, le prince Kropotkine, son inventeur, fondait à Genève le *Révolté;* puis, en 1881, à Lyon, le *Droit social,* feuilles presque sans lecteurs. “En 1882, dit M. l'avocat général Bérard, quelques adeptes à Lausanne ou à Genève, deux ou trois individus isolés à Paris, un ou deux groupes à Lyon avec ramifications à Saint-Étienne, à Villefranche-sur-Saône et à Vienne, en tout une soixantaine, une centaine, si vous voulez, de personnes ; c'était alors toute la légion anarchiste". Dix ans plus tard, le 28 mars 1892, une réunion purement anarchiste a lieu à Paris, approuvant expressément Ravachol et ces complices. Il y avait 3000 personnes, et de nombreux télégrammes avaient été envoyés de la France et de l'étranger pour s'unir de coeur à l'assemblée". Les anarchistes sont nombreux, très nombreux, dans la classe ouvrière", dit le chimiste M. Girard, qui a souvent affaire à eux. D'après M. Jehan Préval, l'anarchisme n'est pas un simple ramassis de brigands, mais "un parti en voie de s'organiser, avec un but bien défini et avec l'espoir, assurément fondé, d'entraîner, à sa suite au fur et à mesure des succès obtenus, la plus grande masse du prolétariat urbain".

Fig. 189 : *Alpdrücken* (*Cauchemars*), Max Klinger, 1879, dessin à l’encre.

Pour expliquer ce phénomène de grossissement du groupe, Tarde s’appuie sur la force hypnotique de la suggestion qui contamine le groupe[238] :

« Il y a plusieurs manières d'être meneur, d'être suggestif, *impressionnant.* En premier lieu, on peut l'être autour de soi ou à distance, distinction importante. Car tel modèle agit à distance qui, de près, serait sans nulle action ou agirait autrement, ce qui n'a jamais eu lieu en fait d'hypnotisation véritable... par où l'on voit, entre parenthèses, que l'assimilation du phénomène qui nous occupe aux phénomènes hypnotiques ne doit pas être exagérée. ».

Le propos de Gabriel Tarde est bien caractéristique de cette époque de regain du magnétisme, de spiritisme. Renvoyons à nos réflexions plus haut. Les halos blancs autour des images distribuées dans la rue qui auraient converti Vaillant, les rayons sortant de la tête de Ravachol, évoquent l’aura et les fluides magnétiques. En 1899, un groupe anarchiste propose une conférence sur le magnétisme à St-Etienne :

[238] - idem, p. 96

« Le groupe des « Libertaires stéphanois »

Dimanche 9 juillet, à 6 h. du soir, brasserie de l'Alcazar, place Marengo, grande soirée familiale, organisée par le groupe des *Libertaires stéphanois* au profit du manifeste du *Journal du Peuple.*

Voici le programme :

1° Causerie, parle camarade X..., de Marseille.
2° Chants et monologues.
3° *L'Epidémie,* pièce en 1 acte, d'O.Mirbeau.
4 ° Magnétisme : théorique et pratique.
5° Grand bal à grand orchestre. »[239]

Camille Flammarion, éminent astronome, et spirite convaincu, évoque une séance de la célèbre médium Eusapia Paladino, qu'il accuse de charlatanerie, dans laquelle la figure de Ravachol est convoquée :

« Tout d'un coup, la table s'agite violemment, et un autre nom est dicté : RAVACHOL ».

- Oh ! Qu'est-ce qu'il va nous dire ?

Je transcris sa phrase, non sans honte, et en adressant toutes mes excuses à mes lectrices. La voici dans son intempérante crudité :

« Bougres de crétins, votre sale gueule est encore pleine des odeurs du festin. »

- Monsieur Ravachol, c'est exquis, ce langage-là. Vous n'avez rien de plus distingué à nous dire ?
- Zut. »[240]

L'écrivain anarchiste Han Ryner décrit également une séance du même type dans Le « Crime d'obéir » :

Bonnier, d'une voix très grave, inquiète un peu :

- Il se passe quelque chose d'insolite.

Et il questionne :

- Est-ce toujours Baudelaire qui est dans cette table ?

Deux coups violents répondent :

- Non.
- Qui est-ce ?
- Ravachol.

-Que nous veut-il ?

On compte religieusement : *a, b, c, d,... m.* La deuxième lettre est un *e* ; la troisième, un *r* ; la quatrième, un *d*. Mais M[me] Ramel minaude :

- C'est abominable !... Faites venir un esprit de meilleure compagnie.

Bonnier prend un ton d'autorité et, après des formules bizarres :

- Au nom de la puissance magique dont je suis revêtu, va-t'en et envoie-nous un esprit mieux élevé.

Ravachol se révolte contre cet ordre. Le guéridon, violent, brutal, se soulève, bondit, grimpe sur le canapé, donne des coups de pied aux gens. Et on entend des cris aigus, des supplications à voix basse :

- Ne rompez pas la chaîne ! ne rompez pas la chaîne ! Nous serions perdus ! »[241]

Il faut bien avouer que la figure de Ravachol s'accorde bien au frisson des guéridons. L'intérêt de l'analyse de Tarde est de resituer la figure dans une analyse sociale, de le désindividualiser.

---

[239] - *Le Stéphanois*, 4 juillet 1899.
[240] - Camille Flammarion, *Les forces naturelles inconnues*, Paris, Flammarion, 1907, p. 288-289.
[241] - Han Ryner, *Le Crime d'obéir*, 1900. URL : http://hanryner.over-blog.fr/article-19588956.html .

L'historien Vivien Bouhey souligne ce fait essentiel : « La personnalité de Ravachol et l'idée même que l'on s'est toujours fait de la « propagande par le fait » ont empêché les historiens de relire l'histoire des attentats de la rue de Clichy et du boulevard Saint-Germain sous l'angle de l'histoire des réseaux »[242]. Les réseaux ont remplacé les rayons magnétiques dans l'analyse sociologique…

Mais il nous semble que la geste de Ravachol peut se raccrocher à toute une culture du corps de la défiance, un « texte caché » que nous avons déjà essayé d'explorer.

Ses mémoires relate la succession de violence physique et psychologique que Ravachol a connu : un père violent, la faim chronique depuis sa mise en nourrice et son placement, enfant, chez les paysans, où il est confronté au froid, mais également au manque d'affection de sa mère, sa période d'apprentissage en teinturerie, où il subit probablement le sort des apprentis, battus et employés à des travaux peu adaptés à son physique :

> « Nous faisions assez souvent sans augmentation de salaire jusqu'à douze à treize heures de travail. On exigeait de nous un travail au-dessus de nos forces, et on nous faisait soulever des poids que des hommes maniaient difficilement. »[243]

Cette confrontation aux violences diverses, physiques et psychiques, peut expliquer une certaine brutalisation de son comportement :

> « voulant boxer avec moi, je lui envoyais un coup de poing par la figure jusqu'à ce qu'il fut content de la distribution, et comme mon père s'était rendu célèbre par les volées qu'il avait données à plusieurs et au contremaître Humbert, tous les ouvriers voulurent voir le fils de l'Allemand, comme on l'appelait, après la scène que je venais d'avoir. J'ai oublié de dire qu'une pareille affaire m'était arrivée à Saint-Chamond et que j'avais eu aussi gain de cause ; c'est de là que ma réputation d'homme à redouter en cas de dispute se fit. »[244].

Ravachol décrit également la maraude, la contrebande, les marches à la recherche de travail, l'amour libre :

> « Je conçus l'idée de lier pour toujours ma vie avec cette femme ; je lui exposai ces idées et mes théories, c'est-à-dire qu'il lui était permis comme à moi de céder, lorsqu'elle le voudrait, à un penchant d'amour. Je lui autorisais même à recevoir chez nous ceux pour lesquels elle avait un penchant. Il en aurait été de même pour moi, sans que cette conduite détruisît notre union ; seulement nous devions agir par respect l'un de l'autre, avec discernement, en tenant secrets les rapports étrangers à la maison. »[245]

Le parcours de Ravachol diffère peu d'autres vies ouvrières, relatées ou chantées par des auteurs locaux, aux corps brutalisés par les aléas économiques, par la violence des rapports sociaux, par la déshumanisation de cette société industrielle, ponctuées par des spasmes de survie, grâce à des ripailles de fruits défendus, de plaisirs charnels libres, de délassements sporadiques dans la chanson et la danse (Ravachol fut chansonnier et accordéoniste à ses heures). Depuis le XVII^{e} siècle, les poètes locaux, en particulier Georges Boiron à la fin du XVIII^{e} siècle, Guillaume roquille dans les années 1840 et Jacques Vacher (dont le cadre géographique de Terrenoire est quasiment identique à celui décrit par Ravachol) dans les années 1860-1870, chantent cette culture prolétarienne de la maraude, du

---

[242] - Vivien Bouhey, idem, p. 281.

[243] - « Les mémoires de Ravachol », in Jean Maitron (documents choisis et présentés par), *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, 1964 p. 50.

[244] - op. cit., p. 53.

[245] - idem, p. 60.

chômage, de la faim, des amours libres, de la violence des rapports sociaux, de l'errance des longues marches à la recherche de pitances[246]. Citons, à propos de cette dernière, par exemple, la chanson de Lugnier, *Le Trimardeur*[247] :

> Mon tour de Franc' les camarades
> Est terminé, c'est pas trop tôt ;
> J'en ai plein le dos d'toutes ces ballades,
> Car ma foi, c'est pas rigolo.
> Ce que j'en ai bouffé d'kilomètres
> Depuis que j'ai planté là l'boulevard !
> On n'connaït pas les centimêtres
> Sur l'trimard.
>
> Ah ! C'est un' triste et une rude école !
> On s'y trempe aux feux du malheur.
> Rich 's, vous qu'la bonn'galette console
> Soyez humains aux trimardeurs,
> Car en cherchant par tout'la terre
> La fortun' qui fuit son regard,
> Y' rencontr' plutôt la misère
> Sur l'trimard.

Un autre auteur stéphanois, Marc Stéphane, écrivit un chef d'œuvre de la littérature sur l'errance des chemineaux, *Ceux du trimard* (1928), qui relate les tribulations du chemineau « Batisse », aux idées libertaires. Marc Stéphane, en postface du livre, confesse que le lecteur peut très bien croire qu'il a, lui-même, « volé, violé, pilonné, braconné, détroussé les mecs et troussé les filles au coin du bois »[248], comme Batisse. « L'écrivain Marc Stéphane, né le 2 août 1870 à Saint-Étienne, pays du parler *gaga* propre à la région lyonnaise est très tôt l'indépendant, le réfractaire qu'il restera toute sa vie. Fils d'un droguiste décédé en 1878, il se brouille avec sa mère à l'âge de dix-sept et prend la route. Il est trimardeur, vagabonde, migre sans cesse à travers la France. Il ne se stabilise qu'à la fin du siècle lorsqu'après avoir publié ses premiers récits, *À toute volée* (1891) chez l'éditeur Savine, il opte pour le pseudonyme de Marc Stéphane (*en hommage à Saint-Etienne*) trois ans plus tard »[249].

La vie de Ravachol s'intègre dans cette culture du corps, partagée par les ouvriers stéphanois, de l'artisan passementier, qui se promène, endimanché sur les bords de la Loire – Ravachol aimait à être élégant -, au clochard. Il s'en singularise cependant par sa sobriété face à l'alcool, son absence de tatouage, une certaine forme de raffinement dans sa mise, ses relations douces avec les femmes, et surtout par sa violence paroxystique :

> « Il voulut se lever malgré tout, je m'approche aussitôt du lit, et lui mettant la main sur la bouche, je lui dis : « Restez donc au lit, nom de Dieu. ». Malgré cette injonction impérieuse, il voulut toujours se lever. Alors je lui ai appuyé plus fortement sur la bouche en me servant des deux mains. Comme il se débattait, j'ai saisi le traversin, le lui ai appliqué sur la bouche et ai sauté sur le lit. Alors par le poids de mon corps, la pression de mon genou sur

[246] - Les exemples de chansons sont forts nombreux, renvoyons le lecteur à Guillaume Roquille et Jacques Vacher (ouvrages cités plus haut).
[247] - Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1906, p. 269.
[248] - Marc Stéphane, *Ceux du trimard*, Talence, Editions de L'Arbre vengeur, 2012, p. 255.
[249] - Eric Dussert, « Marc Stéphane, pamphlétaire rural », in *Le Matricule des anges.* Url : http://www.lmda.net/din2/n_egar.php?Eg=MAT03585 .

sa poitrine, et celle de mes deux mains appuyant fortement sur le traversin, je parvins à le maîtriser. Mais ces moyens n'étaient pas assez expéditifs pour obtenir une suffocation capable de mettre hors de combat cet homme et l'empêcher de me nuire. Je pris alors mon propre mouchoir, et lui enfonçai dans la gorge le plus profondément possible. Il commença bientôt à étirer ses membres avec des mouvements nerveux, fit même ses excréments pendant que je le tenais ainsi, et ne tarda pas à rester dans un état d'immobilité la plus complète. Quand je vis qu'il ne remuait plus, j'enlevai mon mouchoir, le remis en poche, et sautai au bas du lit. »[250].

Cette violence n'est pas exclusive néanmoins à Ravachol ; le meurtre décrit par Pierre Tavernier, dans son autobiographie écrite à la demande du Dr Lacassagne, en témoigne :

« Au moment où cette femme me remet la chopine de vin, mon camarade est entré et l'a frappée d'un coup d'un coup de couteau au cœur ; puis comme cette bonne femme elle voulait se trapper par l'écurie, mon camarade l'attrape par la robe puis la tire et l'a fait asseoir sur l'escalier. Il la renversa et lui plongea le couteau au coup puis il me dit : « Ferme les portes » et j'ai fermé les portes. Je reviens vers lui. Il me dit : « Tiens-lui la tête ». Je lui ai tenu la tête de cette femme. Il le lui frappa de plusieurs coups de couteau au cou. »[251].

Cependant, Ravachol ne semble pas être atteint par la culpabilité, ou par le moindre sentiment, face à ses crimes ou face à la profanation de la tombe de la baronne de Rochetaillée, alors que Pierre Tavernier écrit :

« Moi je ne voulais pas la fouiller. Nous sommes partis. En route il me dit : « Tu n'auras pas peur ? Elle est morte, tu ne diras rien ? – Non, je ne dirai rien. » Mais j'avais la peur qui me courait. »[252].

Tavernier exprime ses remords plus tard également. Comment interpréter l'attitude de Ravachol, pourtant capable de ressentir des sentiments pour ses proches ? Le concept de déshumanisation nous fournit des pistes de réflexions, au risque de paraître provocateur, car ce concept a été forgé pour analyser les logiques génocidaires. La tératologie des classes pauvres que nous avons explicitée dans les lignes précédentes tendrait à montrer qu'une sorte de processus de déshumanisation se construit, en particulier dans la médecine. Pour Ervin Staub, la déshumanisation de l'autre aurait pour origine la frustration des besoins des hommes[253]. Les mémoires de Ravachol représentent un véritable exposé de ces frustrations passées, dont les accapareurs du Capital seraient les responsables.

« Il y a actuellement un trop grand nombre de citoyens qui souffrent tandis que d'autres nagent dans l'opulence, dans l'abondance. Cet état de choses ne peut durer ; tous nous devons non seulement profiter du superflu des riches, mais encore nous procurer comme eux le nécessaire. Avec la société actuelle, il nous est impossible d'arriver à ce but »[254] (…) « Que faut-il faire alors ? Anéantir la propriété et, par ce fait, anéantir les accapareurs. »[255] « Celui qui fait sauter les maisons a pour but d'exterminer tous ceux qui par leurs situations sociales ou leurs actes sont nuisibles à l'anarchie. S'il était permis d'attaquer ouvertement ces

[250] - « Les mémoires de Ravachol »…, p. 66-67.
[251] - Philippe Artières (textes édités et présentés par), *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 171.
[252] - op. cit.
[253] - Erwin Staub, «The Roots of Evil : Social Conditions, Culture, Personality, and Basic Human needs», *Personality and Social Psychology Review*, n° 3, 1999, p. 179-193.
[254] - « Les mémoires de Ravachol »…,p. 43.
[255] - op. cit., p. 43.

gens-là sans crainte de la police et par conséquent pour sa peau (*sic*) on n'irait pas détruire leurs habitations à l'aide d'engins explosibles, moyens qui peuvent tuer en même temps qu'eux la classe souffrante qu'ils ont à leur service. »[256].

Cependant, l'utilisation de la dynamite, qui n'a pas empêché l'arrestation de Ravachol d'ailleurs, nous semble bien correspondre à la dynamique de déshumanisation de la bourgeoisie, comme si cette dernière était assimilée non plus à l'humanité mais à un objet, une bête immonde à pulvériser. Les accapareurs représentent le mal absolu à « anéantir », « exterminer », « ravacholiser[257] » au profit d'un monde meilleur, pour le triomphe du bien. Cet esprit se retrouve dans les lettres de menaces envoyées aux juges : fig. 190.

Cette fin du XIX^{e} siècle, en surcroit des tensions sociales, se double de troubles entre les sexes.

[256] - idem, p. 45.

[257] - néologisme apparu à l'époque.

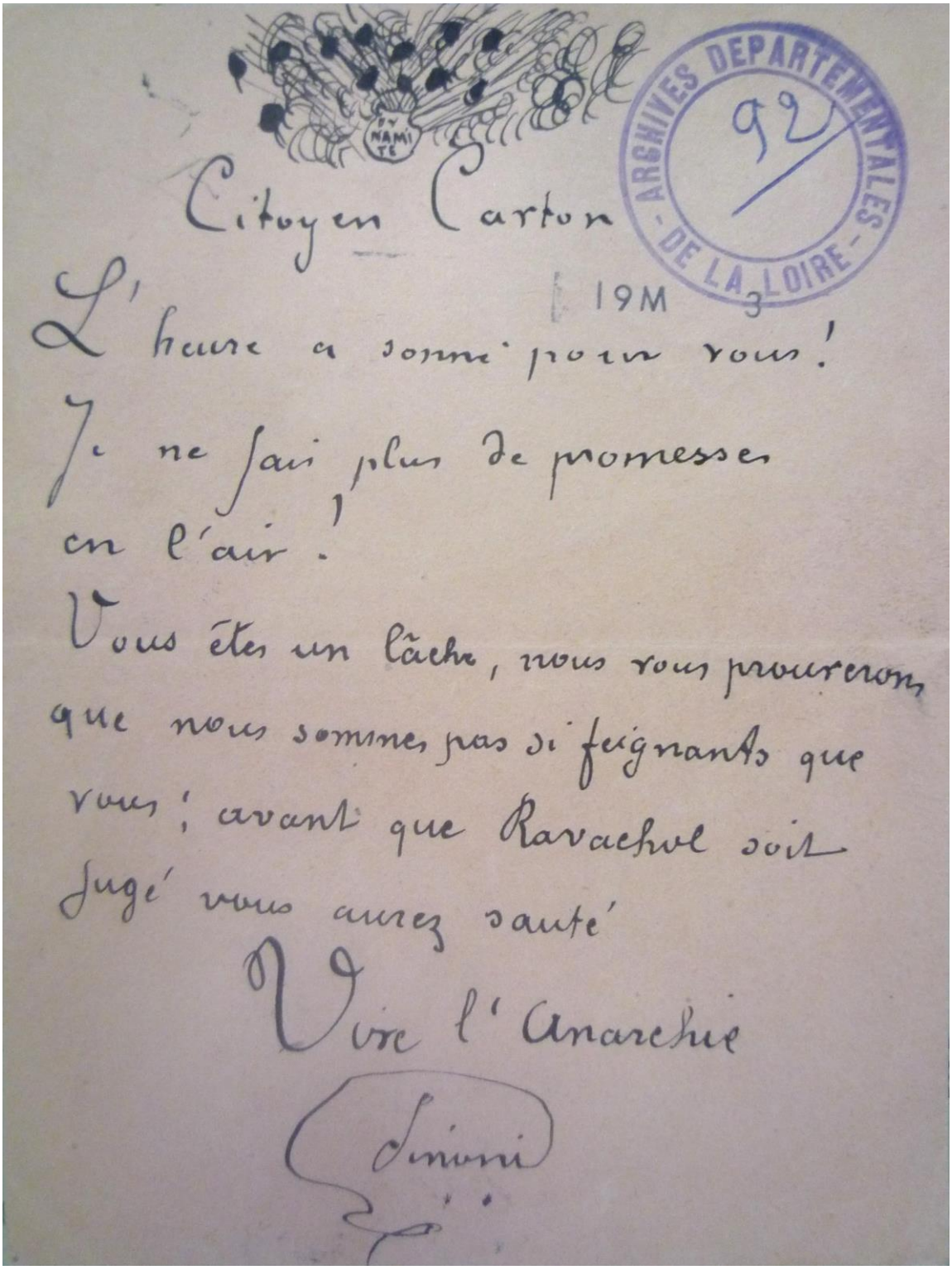

Citoyen Carton

L'heure a sonné pour vous !

Je ne fais plus de promesses en l'air !

Vous êtes un lâche, nous vous prouverons que nous sommes pas si feignants que vous ; avant que Ravachol soit jugé vous aurez sauté

Vive l'Anarchie

Simini

Fig. 190 : ADL, 1M533

Chapitre III – La lutte des sexes ?

Une crise de la masculinité ?

La défaite de 1870, la dénatalité de la fin du XIX[e] siècle sont régulièrement invoquées pour évoquer le sentiment contemporain de décadence de la France et de la virilité de ses hommes. De plus, le machinisme, le gigantisme, les accidents et catastrophes industrielles castratrices (voir p. 184) provoquent, nous l'avons vu, le déclin des sublimes. Il subsiste cependant pourtant quantité de petits ateliers et d'entreprises dans lesquelles les anciens fonctionnements ont encore cour. Ce déclin est plus un sentiment qu'une réalité, *a priori*. Les chefs d'équipe sont remplacés par les contremaîtres. La connaissance empirique est remplacée par la connaissance scientifique et technique. Le patron devient lointain, une abstraction, le « Capital ». De nouvelles professions apparaissent, tel que l'expose Annelise Maugue décrivant une « crise de masculinité » de la fin du XIX[e] siècle, « époque de facilité, de confort, de sécurité, de fonctionnariat, époque molle et castratrice »[257], où l'employé en col blanc se laisse aller sur son « rond de cuir » :

« Lorsque la bise amène un bruit sec et rapide
Tu sais l'enregistrer avec soin dans les flancs,
Et ne laissant rien perdre, avec le son timide,
Tu reçois les éclats sonores et ronflants.
Ayant l'expérience et la longue pratique
Que surent t'inculquer tant d'administrateurs,
Tu possèdes à fond la gamme chromatique
Des tons, des demi-tons, des vents et des senteurs. »[258]

Malgré les persistances, une certaine crise de la masculinité se perçoit au tournant du siècle avec la moralisation, la perte de libertés, l'obsolescence des gestes spectaculaires et la déqualification des ouvriers qui les rapprochent des femmes. L'électrification des métiers à tisser dans les années 1890 cristallise ce sentiment chez les passementiers. Elle permet l'emploi de la main d'œuvre féminine dans les usines et les ateliers. La force, caution de la domination masculine, est supplantée par la moralité, l'habileté et la méticulosité féminine dans les discours patronaux[259]. Les femmes, qui ont toujours tissé, nous l'avons vu, deviennent l'égal des hommes dans les usines qui se développent à la fin du siècle car elles y sont salariées. Leur faiblesse arguée à la fin du XVIII[e] siècle pour l'écarter du métier à tisser devient leur force. De plus, les prix de façon diminuent à cause de la main d'œuvre féminine. Les syndicats la prennent pour cible. En effet, au début du siècle, la conjoncture entraîne une baisse des prix et de la qualité des rubans ; on en impute la responsabilité aux femmes[260], comme pour la petite métallurgie pendant la première moitié du XIX[e] siècle. Le travail des femmes détruirait la famille et les éloignerait de leurs attributions. Il entraînerait la déqualification d'un art, que seuls les hommes auraient la capacité de valoriser. Dans certaines branches, elles remplacent même les hommes. Dans

[257] - Annelise Maugue, « L'Eve nouvelle et le vieil Adam. Identités sexuelles en crise », in Géneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir), *Histoire des femmes en Occident,* tome 4*, Le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 537.
[258] - Louis Pascal, « Le Rond de cuir », in Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise…*, p. 167
[259] - Brigitte Reynaud, « L'entrée des femmes dans les ateliers de la rubanerie stéphanoise », *Saint-Étienne, Histoire et Mémoire*, n° 188, 1997,, p. 43.
[260] - Brigitte Reynaud, op. cit., p. 44 ; voir également M. Dubesset, M. Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…*, 1993, p. 114-116.

les bureaux, les hommes cèdent progressivement la place aux femmes avec l'introduction de la machine à écrire, perçue comme plus adaptée aux femmes par son assimilation à la machine à coudre ou au piano[261]. Le Tarif-album de la MFAC explicite complètement ce glissement vers la féminisation de la profession : fig. 191. Les garçons de café sont fortement concurrencés par l'emploi de femmes dans les brasseries et caf'conc'. Ces dernières y vendent également leurs charmes avec la complicité ou la pression des patrons. Les garçons n'ont de cesse d'envoyer des pétitions à la municipalité depuis les années 1880, sans obtenir réellement d'application effective des décrets promulgués pour réglementer l'emploi de femmes dans les brasseries[262]. Face à cette érotisation de la profession, les garçons, de par leur statut subalterne assimilé à la domesticité leur interdisant, par exemple, de porter l'attribut viril de la moustache[263], souffrent donc d'une sorte de castration professionnelle. Mais ce déclin de la virilité atteint même d'autres professions plus prestigieuses si on en juge cette chanson issue de la célèbre opérette de 1883, *Mam'zelle Nitouche*, de Henri Meilhac et Albert Millaud, à savoir les métiers des armes :

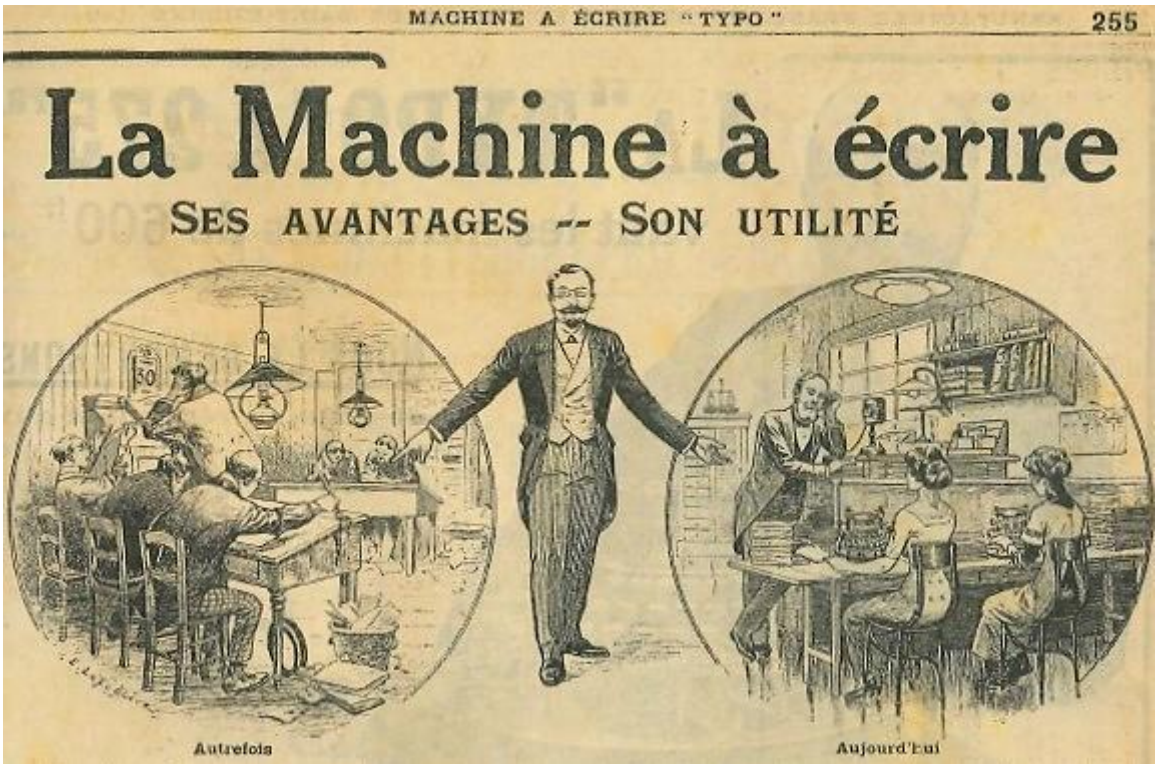

Fig. 191 : MFAC, *Tarif-album,* de 1912.

Je suis de Saint-Etienne (Loire),
Ous qu'on fabrique au jour le jour,
Des fusils, instruments de gloire,
Et des rubans, objets d'amour.
Ma mère à la pass'menterie

[261] - Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau*, Belin, 2001, p. 81-82.
[262] - AMSE 1I83.
[263] - Mihaely Gil, « Un poil de différence Masculinités dans le monde du travail : années 1870-1900 », in Régis Révenin (dir.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Paris, Autrement, 2007, p. 128-145.

M'avait voué dès mes jeunes ans,
Mon père étant dans l'armur' rie,
Rêva pour moi la vie des camps !
Moi, j'ai suivi comme un bêta
Le goût d'papa ;
J'aurais mieux fait assurément.
D'écouter m'man !

Tenez, j'avais une bonne amie...
Me voyant flotter vaguement
Entre un comptoir de mercerie
Et les douceurs du régiment :
Celui que j' aim'rai, me dit-elle,
Port'ra le casque de dragon !
Je m'engag' pour plaire à la belle
Et quand je r'vins dans not' canton...

(*Parlé*) Je la retrouve mariée... Et savez-vous qui
elle avait épousé?... (*Avec mépris*) Un petit mercier...
Tout cela pour...
Avoir suivi comme un béta,
Le goût d' papa ;
J'aurais mieux fait assurément,
D'écouter m'man !

Dans ce texte de comique troupier annonçant *Les Gaietés de l'escadron* (1886) de Courteline, la virilité primaire des hommes est ridiculisée face à la perspicacité féminine. Le personnage ne semble pas acquérir la virilité par les armes et reste niais, « béta », ou « gaga ». Le gaga stéphanois est victime d'un glissement sémantique vers le terme gaga assimilé à la niaiserie, un peu comme le ch'ti du Nord. Nullement impressionnée par la virilité de façade de son fiancé, la jeune fille opte pour la sécurité d'un commerçant qui exerce une profession associée à la féminité, mais qui apparemment n'a pas besoin de signe extérieur pour prouver sa virilité. La chanson montre également l'ascendant de plus en plus important que prennent les femmes dans les stratégies familiales, mais est-ce vraiment nouveau ?... « J'aurais mieux fait assurément, d'écouter m'man ! ».

Peut-être cette chanson traduit-elle la dépossession progressive de la transmission d'un savoir-faire aux fils ? Pour la rubanerie, le fils ne reprend pas l'atelier devant la baisse du prix de façon ; sa sœur le remplace. Pour Saint-Chamond, Elinor Accampo a constaté la proportion de moins en moins importante à partir des années 1850 du pourcentage de fils exerçant la profession de leur père. La transmission corporelle du métier et de ses valeurs ne s'opère plus. Le fils ne peut plus comparer ses conditions de travail avec celles de son père, ce qui entraîne une perte d'indépendance face aux patrons. Ces derniers prennent le relai de la formation des fils : en 1889, l'Association des Employeurs catholiques crée une école technique à Saint-Chamond[264]. Les ouvriers perdent ainsi le contrôle collectif de leur profession. Les ingénieurs et les contremaîtres prennent le relai de la connaissance par la science, le contremaître remplace le chef d'équipe qui louait ses services à l'entrepreneur. Le travail à la tâche finit de briser le travail d'équipe. L'aspect collectif des corps et le prestige de l'ouvrier artiste

[264] - Elinor Accampo, *Industrialization, Family Life, And Class Relations, Saint-Chamond, 1815-1914*, Berkeley, University of California Press, 1989, p. 107.

décroissent, du moins dans la perception des ouvriers. Le chansonnier Dominique Flachat s'en fait ainsi l'interprète dans *Les travailleurs de la Loire* (1906) :

> « L'ouvrier n'est plus qu'un manœuvre.
> Si nos pères aux temps jadis,
> Savaient enfanter des chefs d'œuvre,
> Ces temps ne sont plus pour les fils.
> L'ancêtre donnait sa pensée
> Aux travaux qu'il élaborait,
> Mais la Machine s'est dressée :
> L'Artiste-Ouvrier disparaît. (…)
>
> Tonnez, philanthropes austères,
> Sur l'alcool, vous avez raison.
> Bah ! Nous oublions nos misères
> Dans la flamme de ce poison.[265]

Tout un discours misérabiliste déprécie peu à peu le corps de l'ouvrier. Ainsi, l'ouvrier glisse vers la dégénérescence par l'alcoolisme mais également à cause des anciennes conditions de travail industrielles : le métier à tisser non électrifié atrophie la poitrine supposée virile du passementier. Le verrier, travaillant avec le vieux procédé des cannes, risque la syphilis :

> « Cent quatre-vingts verriers de Rive-de-Gier furent mis récemment en quarantaine par la population, tenus à l'écart comme des lépreux, chassés des cafés, hôtels salons de coiffure, parce qu'on les croyait atteints de syphilis. »[266]

Le mineur costaud est en fait atteint d'acromégalie ou de l'anémie des mineurs ou ankylostomose, car les effets de l'ankylostomiase, ce ver minuscule qui se glisse dans leurs corps et prolifère à l'intérieur entrainant faiblesse corporelle, le fait gonfler physiquement artificiellement. Les catastrophes le transforment en larve, comme l'écrit Séverine (voir p. 190). De plus, souvent, l'ouvrier trop petit ou contrefait est exempté de service militaire.

Face à cette « crise », nous assistons à deux phénomènes : une volonté redéfinition de l'homme et de la femme et un repli dans les sphères avec la multiplication des espaces homosociaux.

Les représentations redéfinissent, « féminisent » l'ouvrière, tout en lui conservant son aspect de corps « utile », l'assignent à des fonctions liées à son sexe, à sa soi-disant nature dans l'industrie. Le genre redessine les frontières dans le travail, attribue des spécificités différentes des hommes : beauté, grâce, délicatesse, méticulosité, absence d'intelligence techniques. Ainsi la clapeuse du poème, *Fleur de charbon*, est « fort belle fille » à la « taille fine », mais « si forte »[267] ; « L'ouvrière saint-chamonaise », travaillant dans le lacet et les moulinages est « robuste de taille et jolie » et « a des mœurs bien plus sévères que maintes filles de bourgeois »[268]. Le modèle de la midinette, travaillant

[265] - Jean-François Gonon, op. cit., p. 480.
[266] - Léon et Maurice Bonneff, *La Vie tragique des travailleurs, enquêtes sur la condition économique et morale des ouvriers et ouvrières d'industrie*, Editions J. Rouff, Paris, 1908, p. 40.
[267] - Frédéric Marty, « Fleur de charbon », in Jean-François Gonon, idem, p. 390.
[268] - L.-V. Fabre, « L'ouvrière saint-chamonaise », in Jean-François Gonon, id., p. 202.

le fil de soie, remplace celui de l'*ouvrière* décrite en particulier par Jules Janin de la première moitié du XIX[e] siècle (voir p. 95). L'idéal ancien devient ridicule, voir suspect. Un folkloriste dépeint ainsi des cloutières de la fin du XIX[e] siècle des environs de Pont-Salomon :

> « Les «Vidales » étaient trois femmes, dont deux forgeaient des clous. Si l'on en croît les gens du pays, elles étaient hermaphrodites ; du moins c'étaient certainement des viragos. Deux d'entre elles fumaient, chiquaient et buvaient la goutte volontiers »[269]. « Les cloutières avaient le visage coloré et leur lèvre supérieure s'ombrageait d'une petite moustache brune ». « L'aînée, « la Vidale » était la plus forte. Elle avait des mains énormes et des membres trapus. (…) La « Marinon » ne forgeait pas et ne chiquait pas. Elle lavait surtout le linge et entretenait la maison. La troisième, la plus petite, forgeait et chiquait. On l'appelait «le Balai ». »[270].

Bien que considérées comme de bonnes ouvrières, nous percevons ici que ces femmes, qui possèdent la maîtrise technique allouée aux hommes, ont transgressé les frontières de leur nature et du genre établies en fin du XIX[e] siècle, au point d'être assimilées à des sorcières[271]. Pourtant, elles reproduisent dans leur mode de vie une division sexuée des tâches.

Ouvrant des cours de dessins pour femmes après 1892, pour pallier à la désertion des métiers de la gravure (pour armes) et des dessins (pour le ruban) par les hommes , le directeur de l'Ecole régionale des arts industriels de Saint-Etienne écrit :

> « D'une façon générale la faculté d'invention est moins développée chez la femme que chez l'homme, cela tient à sa nature et à sa position sociale ; mais aussi surtout à son manque d'éducation et d'entrainement dans ce sens, et si on ne peut attendre d'elles les grandes envolées d'Art de certains cerveaux masculins, du moins peut-on prétendre obtenir de son ingéniosité de sa grâce et de son goût inné, l'embellissement d'objets intimes d'un usage constant. »[272].

[269] - Albert Boissier, « Essai sur l'histoire et sur les origines de l'industrie du clou forgé dans la région de Firminy », *Revue de folklore français*, n° 2, avril-juin 1941, p. 105.
[270] - op. cit., p. 106.
[271] - Une chanson locale les concernaient apparemment : « On t'a fouettée Vidale, on t'a fouettée (…) On te fouettera bien davantage, avec la côte d'un genêt [« balaî » en patois] » : id., p. 107.
[272] - AMSE, 1 R 46, « L'Ecole régionale des arts industriels de Saint-Etienne, Enseignement des arts du dessin pour les jeunes filles, avant-projet », 1892.

Métier passementier

mise en travail

attacher les pièces aux
ratelier, les fillots dans
l'ordre de la pièce.
le 1er une lisière - ensuite
les ensuples selon comme
ils doivent être placés.
l'arrêt généralement se
trouve dans le milieu
de la pièce. Il est
facile ainsi il existait
la lisière avant la
mise

ensuite descendre les
plombs jusqu'au fond
puis tirer les ensuples
et les mettre dans
l'ordre avec barre de
soie, c'est à dire
que s'il y a plusieurs
chaines, esp. 2 chaines
des ensuples sur les 2 ème
baguettes. et les autres
sur les 1ers
attacher l'enfillage.
mettre des collets avec
plombs. et attacher
chaque collets à la corde
qui correspond à la
baguette

le dessus des plombs
c'est la même chose
mettre des collets.
et attacher une
chandelle à chaque collets
pour les plombs
tombent bien. avant
les emmancher mettre une toile d'attache
a la pièce et l'enrouler
sur le mandrin en
ayant soin de bien
fermer avec le fil avec
une clé car
s'il n'étaient pas fermer
la pièce tomberait le camp

Fig. 192 : trois pages d'un carnet de passementière, entre 1947 et 1951. Collection particulière.

L'art n'investirait pas la femme des qualités démiurgiques de l'homme ; elle en serait incapable de par sa « nature ». Nous pouvons même penser que l'Ecole régionale des arts industriels ne fournit pas aux femmes un enseignement identique aux hommes, ne leur permettant pas une émancipation totale par l'art, à cause des lacunes techniques que les élèves féminines risquaient de garder. L'infériorité technique des femmes est maintenue également dans les ateliers de passementerie, puisque les écoles professionnelles restent réservées aux hommes[273]. Dans les ateliers de passementerie, les femmes l'apprennent « sur le tas » et n'ont pas vraiment le choix ; on leur impose la reprise du métier familial, délaissé par le frère[274]. Les hommes conservent leur domination par leurs connaissances techniques et mécaniques[275], même si les femmes se débrouillent en leur absence, pendant la Grande Guerre, par exemple[276]. Ils gardent également leur statut plus prestigieux de passementier, même si, obligés par la conjoncture, ils travaillent parallèlement à la mine, laissant leurs femmes (mère et fille) conduire les métiers à tisser[277]. Deux petits carnets consultés d'une passementière travaillant pour l'entreprise Gabion de 1947 à 1951, *a priori* sur son métier à tisser, car elle est payée à la commande (les gains sont consignés sur le carnet avec des échantillons de rubans épinglés), semblent confirmer la démarche empirique et l'apprentissage autodidacte de cette femme. Fig. 192 : elle consigne avec ses mots les difficultés qu'elle rencontre, les solutions et les gestes qu'elle a trouvés. L'électrification des petits ateliers permettraient même de resserrer la cellule familiale, de maintenir ou revenir au statut traditionnel des femmes, comme l'explique Jules-Antoine Marey, dans son discours inaugural du colloque de l'Association française pour l'avancement des sciences, à St-Etienne, en 1897 :

> « On reprochait aux grands ateliers de tissage de relâcher les liens de la famille en tenant pendant tout le jour l'homme et la femme éloignés l'un de l'autre et de leurs enfants. Or, voilà que la bienfaisante électricité vient remédier à ce mal. Les grands ateliers tendent à être remplacés par le tissage à domicile. Des milliers de métiers à rubans fonctionnent déjà dans les familles ouvrières, à Saint-Etienne, à Firminy, à Saint-Just, à Saint-Galmier, à La Fouillouse, etc. »[278]

Un discours similaire est servi dans l'album Forest, que nous avons évoqué plus haut. L'électrification permettrait même de redonner au passementier le sublime que la mécanisation lui aurait enlevé et remédier au glissement vers un statut d'homme-machine dévirilisant :

> « Laissant à l'ouvrier stéphanois, naturellement intelligent et « DEBROUILLARD », une initiative et une ingéniosité qui manquent à ses concurrents étrangers transformés en « hommes-machines » : qualité qui lui sont indispensables pour la production des Rubans de luxe demandant du goût et un sentiment artistique, apanage exclusif, pour longtemps encore de la Fabrique stéphanoise. »[279]

---

[273] - Brigitte Reynaud, idem, p. 46-47.
[274] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, 1993, p. 94-97.
[275] - Idem, p. 132.
[276] - Id., p. 134
[277] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, p. 119.
[278] - Communication de Jules Marey, in *Association française pour l'avancement des sciences : conférences de Paris. 26, Compte-rendu de la 26e session. Première partie. Documents officiels. Procès-verbaux.* Association française pour l'avancement des sciences, 1897, p. 163-164.
[279]

Or la demande de rubans de luxe recule de plus en plus au XX[e] siècle et le savoir-faire en la matière devient de moins en moins important[280]… Les usines se servent des petits ateliers pour amortir les aléas économiques, en sous-traitant à ces derniers au besoin. A leur tour, ces ateliers s'appuient sur les femmes pour s'adapter à la conjoncture. A l'encontre des discours syndicaux, l'électrification permettrait, pour les dirigeants municipaux socialistes, de faire face à la concurrence des usines et des ateliers des campagnes[281] et de conserver le système familial de la passementerie en diminuant le recours au compagnonnage. Nous nous retrouvons dans la même logique de flexibilité que nous avons évoquée pour la fin du XVIII[e] siècle et la première moitié du XIX[e] siècle. Le passementier, « S'il survient quelque grosse avarie, il n'a qu'à s'adresser à son voisin le métallurgiste, dont il emploie la femme comme *compagnonne*. »[282]. Cette remarque confirme la déqualification concomitante avec la féminisation que l'électrification a entrainée : pas besoin de main d'œuvre expérimentée, donc l'emploi des femmes, moins payées que les hommes, dans la passementerie et d'autres branches se développe[283].

Fig. 193 : « Fraisage des chambres à poudre des bouchons filetés », Manufacture d'Armes, 1916, photographes Aubert, Isidore. Crédit photographique : *Ministère de* la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN

Les patrons mettent en avant les qualités supposées de minutie, d'assiduité, de rapidité, de délicatesse des femmes[284], les atouts des « petites mains ». Ces « petites mains », occupées à la couture ou au travail de la soie, fournissent l'outil parfait pour la petite métallurgie : le cycle qui se

[280] - Brigitte Reynaud, id., p. 47.
[281] - Jean Lorcin, « Un rendez-vous compliqué : les socialistes stéphanois et la ville 1900-1910 », *Cahiers Jaurès* n° 177-178, 2005, p. 53-65.
[282] - Henri de Boissieu, « La rubanerie stéphanoise », in Justin Godart et Paul Pic (dir.), *Le Mouvement économique et social dans la région lyonnaise*, t. 1, Stock, 1902, p. 88.
[283] - Brigitte Reynaud, id.
[284] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, idem, p. 128-129.

développe au tournant du XX[e] siècle, l'armurerie, la fabrique de pièces détachées[285]. Les « larges mains »[286] des ouvrières évoquées plus haut (voir p. 95) se sont soudainement affinées, se sont décharnées ! Pas besoin de qualification pour les femmes, elles ont des « petites mains ». Elles sont réduites à une partie de leur corps. Elles restent cantonnées aux travaux n'exigeant pas de savoirs techniques. Vers 1910, l'atelier de cartoucherie de chasse de l'usine de la Manufactures d'armes et cycles, influencée par les méthodes du Capitaine Ply, est rationalisé pour permettre le travail peu qualifié des femmes[287]. Ainsi, Saint-Etienne, conforté par une longue tradition du travail des femmes dans la petite métallurgie, devance la rationalisation du travail qui se développa pendant la guerre avec l'emploi des munitionnettes[288]. La rationalisation permet d'éviter l'apprentissage d'un savoir-faire, apanage des hommes. Certaines photographies réalisées en 1916 dans la région stéphanoise reflètent l'idée des femmes comme outil de la machine (fig. 193), l'esthétisation de l'ouvrière et les qualités de minutie attribuées aux femmes (fig. 194). Cette situation confirme les réflexions de l'anthropologue Alain Testart : « Les femmes de l'Antiquité travaillaient sur un métier encore frustre ; quand il se complexifie, il est approprié par les hommes ; et si, finalement, les femmes reviennent à l'époque industrielle, c'est – je modifie à peine une formule de Marx – qu'à la différence de l'artisan, qui est maître de son outil, l'ouvrière est servante de sa machine. »[289]. Dans la même logique, peut-on avancer que l'arrivée de la machine à écrire simplifie la calligraphie et donc ne nécessite plus d'hommes ?

En tout cas, la Manufacture d'armes et cycles forme les « petites mains » féminines à la dactylographie.

> « En principe, nous n'embauchons pas d'employées ayant appris ailleurs la dactylographie ; nous les formons nous-mêmes en prenant de préférence de petites jeunes filles entre treize et quinze ans sortant de l'école primaire. Pour les dresser, nous les soumettons à un véritable apprentissage sous le contrôle d'une employée du secrétariat de direction »[290]

---

[285] - Jean-Paul Burdy, Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, « Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle : Saint-Etienne, 1900-1950 », *Le Mouvement social*, n°140, 1987, p. 49 ; André Vant, « La dynamique de l'industrie stéphanoise du cycle vue à travers le jeu des identités », in Alain Morel (dir.*), Cultures du travail : Identités et savoirs industriels dans la France contemporaine*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1989, p. 123-153.

[286] - Jules Janin, *Contes fantastiques …*, p. 294.

[287] - Nadine Besse, *Manufrance : l'album d'un siècle 1885-1985*, Saint-Etienne, Fage, 2010, p. 155.

[288] - Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne : La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre (1914-1939)*, Paris, Albin Michel, 2001, 463 p.

[289] - Alain Testart, *L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail*, Gallimard, Paris, 2014, p. 125.

[290] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel ont relevé sept ouvroirs dirigés par des béates : *Parcours de femmes : réalités et représentations : Saint-Etienne, 1880-1950*, Thèse de doctorat d'Histoire, dactylographiée, Université Lyon 2, 1988, p. 68.

Fig. 194 : Isidore, Aubert, «Fabrication du canon de fusil M 1907-14 : vérification de l'intérieur», Manufacture d'Armes, 1916, photographes Aubert, Isidore. Crédit photographique : *Ministère de* la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN.

Ce document de 1912 écrit par le patron Etienne Mimard est révélateur de la persistance des représentations à propos de l'apprentissage des jeunes filles. L'employée du secrétariat de direction rappelle les contremaîtresses de la passementerie, que nous allons évoquer. Mimard exige « de l'ordre, de la propreté et de l'harmonie » de ses dactylographes ; la position du corps augmentée par l'ergonomie du siège (fig. 195) augmente cette injonction d'ordre et se concrétise par l'imposition du modèle corporel de la *mulier clausa*. Elles succèdent en quelque sorte aux dentellières. Les dactylographes sont formées sur la machine à écrire produite par la MFAC, la Typo, qui a la particularité de posséder un clavier différent du clavier universel du type AZERTY : « Comme preuve de l'excellence de sa machine, la Manufacture d'Armes et de Cycles invoque par exemple le fait que la Typo est utilisée par 150 de ses dactylographes et qu'elle permet de produire chaque jour 5 000 à 10 000 lettres. Cet argument est de taille, car (…) la Manufacture concentre à cette date dans ses services le plus grand nombre de dactylographes, et son organisation administrative n'a pas d'équivalent en France. En 1911, le clavier français est également à l'honneur avec le deuxième prix obtenu, lors du championnat de France à Grenoble par une jeune dactylographe de 17 ans, formée à l'École de Dactylographie de la Manufacture française d'Armes et de Cycles sur Typo. L'année suivante à Orléans, la Typo gagne le premier prix de travaux pratiques et le deuxième prix de vitesse. Le catalogue de la Manufacture d'Armes et de Cycles peut alors annoncer : « la Typo a 275 F permet toutes les vitesses »[291] (fig. 195). Or, la typo n'arriva pas à s'imposer réellement en dehors de l'entreprise et les importations de machines américaines au clavier universel dominèrent le marché[292]. Le développement de la méthode

[291] - Delphine Gardey, « La standardisation d'une pratique technique : la dactylographie (1883-1930) », *Réseaux*, n°87, 1998, p. 85.
[292] - op. cit., p. 92-93.

des dix doigts sonna le glas de la Typo du point de vue de la vitesse. Or d'où provient alors la productivité importante des dactylographes de la MFAC ? Peut-être doit-on l'imputer au conditionnement physique et à l'imposition de cadences importantes. De plus, la formation sur la Typo permettait à l'entreprise de s'attacher un personnel qui avait beaucoup de difficultés à s'acclimater au clavier universel. Soumission à la machine et aux cadences, soumission à l'entreprise et soumission au patron, qui utiliserait son « droit de cuissage », pour reprendre l'expression réintroduite par l'historienne Marie-Victoire Louis : « En 1924, à Saint-Etienne, à la Manufactures d'Armes et Cycles, on raconte (…) que le patron « n'est pas insensible aux charmes des jolies filles »[293]. A ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de voir un message caché sur la figure 190, comme parfois dans les images du tarif-album de la MFAC : les « avantages » et l' « utilité » de la machine Typo résident dans les gains de productivité et la lisibilité des documents dans le commentaire que nous n'avons pas reproduit. Les illustrations insinuent un autre message : finis les ronds-de-cuir avachis et distraits, bienvenue aux jolies secrétaires, toujours occupées de leurs dix doigts, alliant l'utile à l'agréable, décorant à merveille l'espace rationnalisé des nouveaux bureaux éclairés à l'électricité : charmant spectacle !

En quelque sorte, la grande entreprise moderne réinvestit la culture des usines soyeuses, aux cadences infernales imposées par la machine, dont la bobineuse de Pélussin, Claudia Fleury, se souvient :

> « Quand le fil qui montait se cassait, il fallait le reprendre à la bobine et le renouer… Sur la fin, je travaillais là ; mais c'était trop pénible pour moi. Je suis partie à temps ; je n'en pouvais plus. Il y avait deux rangs à suivre. Pour le rang du bas, on s'asseyait sur un banc qu'on faisait rouler avec les pieds. Quand on avait fini à un endroit, on poussait le banc et on allait plus loin. Pour le rang du haut, il fallait avoir les bras levés toute la journée ; ça me fatiguait beaucoup le cœur. »[294].

Sa description correspond à celle de l'historienne Michelle Perrot : « Les tisseuses surveillent les navettes dont la vitesse s'accélère avec le perfectionnement des machines. Ce qui demande une posture debout, un piétinement constant et une tension soutenue, fatigants pour le dos et les yeux et usants pour les mains. Durant les heures, il faut suivre le va-et-vient des fils de soie, contrôler leur déroulement et les rattacher s'ils se rompent. Le nombre de coups par minute devient lancinant. Passe encore quand il s'agit de surveiller un seul métier ; les plus habiles arrivaient même à tricoter en catimini ; mais la conduite de deux, voire de trois métiers, se généralise dans les établissements textiles à la fin du XIXe siècle. Dans le mouvement incessant et le bruit assourdissant des machines, impossible de souffler. Au bout de journées excédant 12 h, les corps sont rompus, ces corps d'adolescentes qui méritaient plus de douceur »[295]. En outre, les machines sont dangereuses : parfois la navette s'échappe et blesse le visage, il n'existe pas de protection.

[293] - Marie-Victoire Louis, *Le droit de cuissage. France, 1860-1930*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1994, p. 55.
[294] - Claudia et Joseph Fleury, *Le Crêt de Fonbelle. Les gens du mont Pilat*, récit recueilli par Michel Fleury. Seghers, p. 137.
[295] - Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Paris, Grasset, 2012, p. 61-62.

MACHINE A ÉCRIRE " TYPO " 257

La preuve que la "TYPO" permet toutes les vitesses, c'est qu'

AU

CHAMPIONNAT DE DACTYLOGRAPHIE DE FRANCE

la "TYPO" a obtenu le 2e PRIX

CE QUE DISENT NOS CLIENTS
DE LA
MACHINE A ÉCRIRE " TYPO " A 275 fr

MEAUX (Seine-et-Marne), *1er Juillet.* — Après m'être documenté sérieusement et avoir expérimenté plusieurs systèmes de machines à écrire, je me suis décidé à acheter dans vos magasins de Paris, une machine " Typo ". Comme pour la bicyclette que vous m'avez livrée, j'ai entière satisfaction de mon achat.
Cette machine permet d'obtenir une rapidité beaucoup plus grande d'écriture. Votre " Typo " me semble appelée à remplacer, en France tout au moins, les machines étrangères les plus réputées. Opinion résumée : recommandable à tous points de vue.
G. FORTIER, *20, Av. de la République.*

PARIS (Seine), *21 Juin.* — Depuis 8 ans que je me sers de machines à écrire, je n'ai jamais rencontré de machine réunissant si bien les qualités de douceur, légèreté et rapidité que votre machine " Typo ". Vous pouvez être certain que je conseillerai son achat chaque fois qu'une machine devra être achetée par mes amis.
MAXIME LE ROY,
121, Avenue Mozart.

MASCARA (Oran), *27 Juin.* — Je vous accuse réception de la machine à écrire " Typo " que vous m'avez adressée, j'en suis très satisfait et ne regrette qu'une chose : n'avoir pas connu plus tôt cette machine.
CROMBET.

LESNEVEN (Finistère), *30 Mars.* — Je m'empresse de vous accuser réception de votre machine " Typo " que je trouve excellente à tous points de vue. Bien que n'ayant jamais touché à une machine à écrire, grâce aux instructions très claires et très détaillées qui l'accompagnent, je m'en sers déjà avec une facilité qui m'étonne moi-même.
CH. PAUL, *Prof. de sciences, Collège de Lesneven.*

ASNIÈRES (Seine), *14 Février* — Je suis très satisfait de votre machine à écrire "Typo", je la trouve parfaite et meilleure que beaucoup de machines qui se vendent beaucoup plus cher; c'est certainement la plus simple, la plus pratique, en un mot la plus perfectionnée.
L.-L. RAVAUX, *33, Rue du Château.*

CERZAT (Puy-de-Dôme), *13 Juillet.* — Il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir que votre machine à écrire " Typo " est une excellente machine, sa construction autant que sa conception fait honneur à la Manufacture Française, elle est digne de votre réputation et peut rivaliser hautement avec les marques étrangères les plus réputées.
ERNEST BOUPOL, *Propriétaire-Viticulteur.*

PARIS (Seine), *29 Novembre.* — Je suis toujours très satisfait de la machine à écrire " Typo " que vous m'avez livrée. Cette machine m'a avantageusement remplacé mon ancienne, de fabrication américaine, et me fait, quoique d'un prix plus modique et d'un entretien bien moins coûteux, exactement le même travail.
JEAN PLOCQUES,
Manufacture de Plumeaux américains,
156, Faubourg Poissonnière.

Nous tenons les originaux de ces lettres, et de quantités d'autres semblables, à la disposition des visiteurs.

Lorsque la machine à écrire " **TYPO** " à écriture visible parut sur le marché, ses concurrents lui reprochèrent aussitôt de ne point se prêter à faire de la vitesse. La **"TYPO"** s'écriaient-ils, mais c'est un jouet ; comment voulez-vous d'ailleurs qu'une machine de **275** francs, puisse être comparée à nos marques américaines ou allemandes.

Il était donc intéressant de faire connaître au public ce que l'on pouvait obtenir avec une **" TYPO "**. C'est pourquoi, la MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES ET CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE, qui emploie près de 200 dactylographes opérant sur machines **" TYPO "**, qui sait l'excellent parti que l'on peut tirer de cette-ci, résolut de prendre part au championnat de Dactylographie de France et y délégua deux de ses dactylographes!

Le Championnat, qui eut lieu à Grenoble, fut tout particulièrement intéressant par le nombre et la valeur des sujets qui y ont participé.

Soixante-cinq concurrents étaient inscrits, parmi lesquels de nombreux virtuoses de la dactylographie. Il en était venu de partout : de Paris, Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Ajaccio, Alger, Constantine, etc., apportant avec eux des machines à écrire de toutes les principales marques.

Tandis que la MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES ET CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE n'était représentée que par deux jeunes dactylographes, certaines marques avaient 4, 12 et jusqu'à 33 de leurs machines.

Les directeurs ou délégués des différentes marques assistaient au Championnat, montrant par leur présence tout l'intérêt qu'ils portaient à cette brillante manifestation.

L'épreuve consistait dans la copie, pendant 20 minutes, d'un document remis au dernier moment. Le classement était fait d'après le nombre de mots écrits, déduction faite des fautes.

Au moment du concours, les deux petites machines **"TYPO"** semblaient devoir être écrasées par leurs nombreuses concurrentes ; que pouvait, en effet, une pauvre petite machine de **275** francs contre celles de **600** francs?

Les résultats du Championnat furent cependant tout autres que ceux que l'on attendait.

Tandis que le 1er se classait avec 1.196 points et 190 fautes, Mlle Rose C..., âgée de 17 ans, qui avait concouru sur machine **" TYPO "**, obtenait le **2e prix** avec 1.154 points et 75 fautes.

N'allez pas croire que ce résultat fut le fait d'une surprise, ou d'une défaillance des autres concurrents. Jamais concours ne fut aussi brillant. Tandis que les vitesses maxima enregistrées dans les épreuves des années précédentes atteignaient 52 à 54 mots à la minute, les premiers du Championnat de Grenoble arrivèrent à 58 et 60 mots, fautes déduites.

Ce beau succès qui fait honneur à la MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES ET CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE démontre d'une façon éclatante que la machine **" TYPO "** permet de faire aussi bien, sinon mieux, que les machines les plus chères et les plus réputées.

Il faut donc être ennemi de ses propres intérêts pour continuer à payer 550, 600 et même 700 francs pour une machine à écrire, alors que la " TYPO " à 275 francs rend exactement les mêmes services.

TOUT CE QUE VOUS POUVEZ DESIRER SE TROUVE DANS CE TARIF — CONSULTER LA TABLE DES MATIÈRES

Fig. 195 : MFAC, *Tarif-album*, 1912, p. 257.

A travers ces réflexions sur le travail des femmes, le corps de ces dernières s'envisage comme l'outil des machines. A ce moment-là, la déqualification des femmes semble justifiée et la morale

remplace l'habileté dans les priorités de l'industrie. Ainsi peut-on lire dans le règlement des usines soyeuses de La Seauve des années 1850 rapporté par Louis Reybaud :

> « Une ouvrière non contrôlée ne fera jamais de bon ouvrage. Le directeur de l'établissement doit donc se convaincre de ceci : c'est que sa tâche technique sera considérablement allégée, s'il tient à faire observer strictement ce que nous pourrions appeler la partie morale de la fabrique, la conduite, l'exactitude, la propreté, l'obéissance des ouvrières. (…) Avoir de bons ouvriers dans toute l'acception du mot, c'est être sûr d'avoir de bons produits. »[296].

Ce corps-outil, ce corps-objet, semble fusionner avec l'objet produit, dans les représentations. Selon les matériaux correspondraient des types de corps de femmes. Et les matériaux conféreraient des particularités à ses femmes. A ce propos, le témoignage d'un ouvrier des usines Giron de tissus de velours à Saint-Etienne, recueilli par Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini, est révélateur :

> « Des ateliers plus conservateurs que d'autres, avec beaucoup de vieilles filles, des célibataires... comme l'émouchetage, un petit travail qu'on faisait avec des pinces, des petites demoiselles, des espèces de souris qui voulaient pas lever la tête. Et puis vous aviez certaines ouvrières aux canuts, qui tissaient les grandes largeurs (…), où le rendement était beaucoup plus dur... Elles tenaient quelquefois deux métiers, c'était des femmes mariées, ou des femmes plus jeunes »[297].

Pour les filles, le travail des fils en amont du tissu, le fini, la mise en ordre du produit avec l'émouchetage et le pliage en aval, mais le tissage, le produit construit revient aux « femmes accomplies » ou en devenir. Dans ce même ordre d'idée, Jules Renard relate ainsi la demande en mariage de la jeune Eugénie Lérin par le négociant en soie, de Saint-Etienne, André Meltour, à son père dans le roman *Les cloportes* :

> « - Et vos rubans sont de fraîche mine ?
> - Comme des joues de jeunes filles. »
> La comparaison était délicate. M^elle^ Eugénie la retourna et se rosa comme un ruban. »[298]

[296] - « Régime et règlement d'un tissage de soie », in Louis Reybaud, *Etudes sur le régime des manufactures : condition des ouvriers en soie*, Michel Lévy Frères, 1859, p. 335.
[297] - J.-P. Burdy, M. Dubesset, M. Zancarini-Fournel, op. cit., p. 47.
[298] - Jules Renard, *Les cloportes, Œuvres*, t. 1, Gallimard, 1970, p. 154.

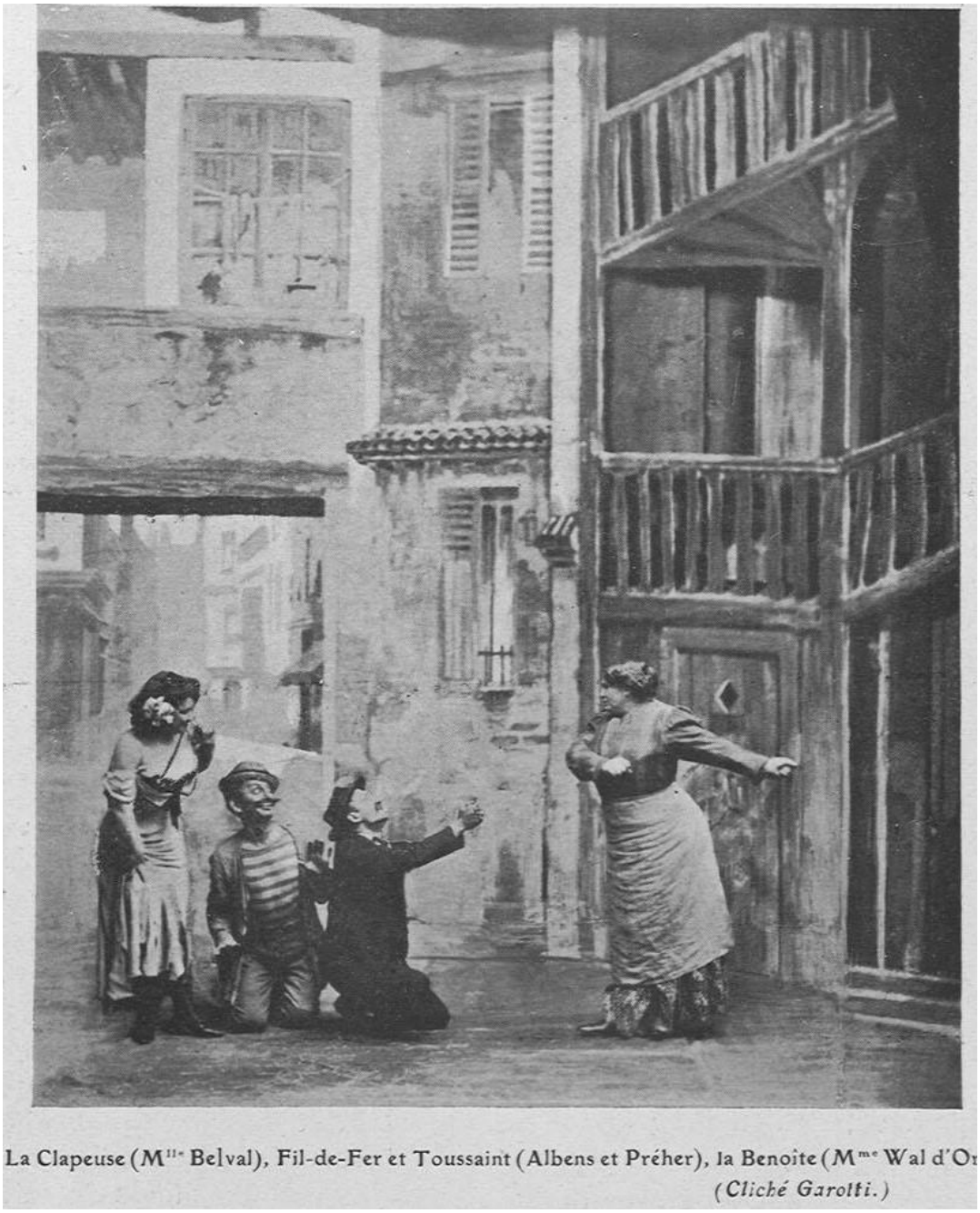

Fig. 196 : photographie de la revue de l'Eden-Théâtre « Vous y viendrez », photographie de Garotti, in *Forez Auvergne Vivarais*, 1er mars 1910.

Les autres métiers, de par la saleté, apporte impureté, souillure à des corps féminins qui doivent rester immaculés. La saleté du charbon confère la réputation d'immoralité aux clapeuses, les trieuses de charbon. Surnommées « les culs noirs »[299], « Travaillant « chez les hommes » (sic), faisant «un travail grossier », et «Connues comme le loup blanc » parce qu'elles quittaient leur poste couvertes de poussière, elles sont bien loin des « métiers propres » comme la passementerie, et des matières délicates assignées aux femmes, en particulier la soie. »[300]. La souillure atteint leur vertu dans les

[299] - Burdy, Dubesset, Zancarini, id., p. 46
[300] - idem

représentations. En 1910, un spectacle du caf'conc' l'Eden-Théâtre, « Vous y viendrez », ayant pour cadre l'emblématique et populeuse rue Polignais à Saint-Etienne montre une clapeuse loqueteuse, mais non avare, visiblement, de ses charmes : fig. 196. La profession la plus méprisée est certainement celle de blanchisseuse, qui lavent les souillures corporelles. Les laveuses sont mal payées et arrondissent parfois leurs fins de mois par des passes. Les grands lavoirs de la ville jouxtent les quartiers de prostitution. Le mépris provient vraisemblablement des postures du corps, jugées dégradantes de ces ouvrières, penchées à la mine (d'où le terme « culs noirs »), ou à quatre pattes au lavoir ou sur les terrils pour les margoteuses. Ces activités salissantes rapportent peu d'argent ; les faibles salaires s'assimilent à une forme de pénitence. L'ourdisseuse, plus considérée car elle travaille un matériau noble, la soie, travaille assise. L'ourdissoir s'y prête. Les photographies des ateliers de l'usine Forest de Saint-Etienne, étudiées par Mathilde Dubesset[301], permettent de percevoir l'image que l'usine veut donner de ses ouvrières : ordre, par la rectitude de la *mulier clausa,* demandée aux ouvrières pendant la prise de vue de la photographie, et la présence d'une contremaîtresse aux allures imposantes et autoritaires ; moralité, suggérée par le petit autel à l'arrière-plan de la photographie. La moralité représente une dimension centrale dans la gestion des ouvrières. Victimes de leur corps et de leur nature, ces dernières doivent être contrôlées.

[301] - Mathilde Dubesset, « Femmes photographiées : images et représentations d'ouvrières et d'employées (Saint-Etienne) », in Michel Peroni, Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, CNRS, 1996, p. 50-51.

La femme, de l'atavisme à la dégénérescence

« Une cohorte d'historiens (…) a déjà repéré, à ce moment [*fin XIX^e siècle*], une crise de la virilité – ou de la masculinité - si l'on s'inscrit dans le vocabulaire de l'histoire du genre. Il convient de revenir sur ce qui, plus globalement, est censé la fonder. Le plus évident relève d'une peur ascendante inspirée par les femmes, du fait de la menace inattendue qu'elles exercent, de nouvelles exigences et revendications qu'elles formulent, de leur présence devenue insistante en des endroits qui étaient naguère ceux de l'entre-soi masculin, des permissions inédites qui leur sont accordées de regarder, de lire, d'assister au théâtre, de circuler librement, de s'exhiber, du brouillage qui, dès lors, s'opère entre la femme honnête et la femme vénale »[302]. Cette inquiétude face aux femmes provient probablement du fait qu'elles ne sont pas perçues comme des êtres raisonnables. A fréquenter les lieux publics, leur nature les exposent aux plus grands dangers.

Le discours médical se révèle très révélateur à ce propos :

> « Pourquoi les femmes en général, aiment-elles les assassins (…) ? (…) Ne serait-ce point que chez la bourgeoise d'aujourd'hui se réveille tout à coup l'âme ténébreuse de la femelle d'il y a dix mille ans, qui, tout en tremblant devant lui, admirait et aimait, pour sa force musculaire, pour sa violence et pour ses meurtres, l'homme des bois, le mâle énergique dont elle était la proie frissonnante ! Ecoutons maintenant un de nos criminalistes les plus éminents, M. G. Tarde (critique de *l'Umo delinquente* de Lombroso) : la femme ressemble plus au sauvage, au bon sauvage, qu'au criminel. Nous ne devons pas en être surpris, ayant appris des naturalistes à quel point le moule antique de la race est toujours fidèlement gardé par le sexe féminin ; et sachant d'ailleurs que la civilisation est chose essentiellement masculine. Si donc nous voulons nous faire une idée de nos premiers pères, c'est la femme et non le meurtrier ou le voleur d'habitude qu'il nous faut regarder. En elle, comme un miroir vague et embellissant, mais pas trop infidèle peut-être, nous retrouvons l'image passionnée et vive, dangereuse et naïve de la primitive humanité. Mais précisément, ce qui fait son charme et même son innocence, ce qu'elle a de meilleur moralement, n'est-ce-pas ce goût de sauvageon qui persiste en elle, en dépit de toute culture, après tous les brevets de capacité simple ou supérieure ! »[303]

Ces considérations, pour nous surprenantes, n'ont rien d'original pour l'époque. Pour de nombreux scientifiques de la fin du XIX^e siècle, La physiologie des femmes, la taille de son crâne, sa fonction reproductrice, les mettraient au même stade d'évolution que les enfants et les races dites « inférieures ». Son fluide vital est focalisé sur la reproduction au détriment de la réflexion[304].

Les accouchements sont environnés de comportements supposés ataviques. Dans son compte-rendu de lecture du livre de George J. Engelmann *La pratique des accouchements chez les*

---

[302] - Alain Corbin, « Le fardeau de la virilité », in Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité,* tome 2*, Le triomphe de la virilité. Le XIXe siècle*, Le Seuil, 2011, p. 365.

[303] - « Nature atavique de la femme », *Loire médicale*, 1888, p. 83.

[304] - Bram Dijkstra, *Les idoles de perversité. Figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle*, Le Seuil, 1992, p. 185-190.

peuples primitifs[305]*,* le Dr A. Roussel dresse un parallèle entre les pratiques d'accouchement dans la Loire et celles des peuples primitifs, ataviques :

« La posture sur les genoux du mari n'est pas oubliée dans nos environs, à Firminy, par exemple.

Ce ne sont pas seulement les Pawnees qui pratiquent la fumigation des organes génitaux pendant l'accouchement. L'usage des parfums est courant à Saint-Etienne »[306]

« Aujourd'hui encore si nos populations ne font pas usage de graisse de crocodile, -et pour cause,- elles attribuent une grande vertu à la graisse de cheval. Nos recettes populaires : pigeon éventré sur la poitrine, oignons pilés aux poignets, chaîne d'ail autour du coup, rappellent singulièrement les pratiques des peuples primitifs. »[307]

Fig. 29. — Posture assise entre les cuisses du mari aux îles Andaman

Fig. 197 : gravure, in George J. Engelmann *La pratique des accouchements chez les peuples primitifs. Etude d'ethnographie et d'obstétrique,* Baillière, Paris, 1886, p. 133.

La femme étant assimilée au bon sauvage, vouée à la reproduction, son corps est consubstantiel à la nature, à la terre[308]. La poésie de Cécile Sauvage (au nom prédestiné), dont le mari,

[305] - George J. Engelmann, *La pratique des accouchements chez les peuples primitifs. Etude d'ethnographie et d'obstétrique,* Baillière, Paris, 1886, 420 p.
[306] - Dr A. Roussel, « La pratique des accouchements chez les peuples primitifs : Etude d'ethnographie et d'obstétrique », *La Loire médicale*, 1886, p. 151.
[307] - op. cit., p. 152
[308] - Bram Dijkstra, op. cit., p. 258.

pierre Messiaen était le rédacteur du périodique stéphanois, la *Revue forézienne*, conforte ses lecteurs masculins dans ces représentations :

> « Nature, laisse-moi me mêler à ta fange,
> M'enfoncer dans la terre où la racine mange,
> Où la sève montante est pareille à mon sang.
> Je suis comme ton monde où fauche le croissant
> Et sous le baiser dru du soleil qui ruisselle,
> J'ai le frisson luisant de ton herbe nouvelle.
> Tes oiseaux sont éclos dans le nid de mon cœur,
> J'ai dans la chair le goût précis de ta saveur,
> Je marche à ton pas rond qui tourne dans la sphère,
> Je suis lourde de glèbe, et la branche légère
> Me prête sur l'azur son geste aérien.
> Mon flanc s'appesantit de germes sur le tien.
> Oh ! laisse que tes fleurs s'élevant des ravines
> Attachent à mon sein leurs lèvres enfantines
> Pour prendre part au lait de mes fils nourrissons ;
> Laisse qu'en regardant la prune des buissons
> Je sente qu'elle est bleue entre les feuilles blondes
> D'avoir sucé la vie à ma veine profonde.
> Personne ne saura comme un fils né de moi
> M'aura donné le sens de la terre et des bois,
> Comment ce fruit de chair qui s'enfle de ma sève
> Met en moi la lueur d'une aube qui se lève
> Avec tous ses émois de rosée et d'oiseaux,
> Avec l'étonnement des bourgeons, les réseaux
> Qui percent sur la feuille ainsi qu'un doux squelette,
> La corolle qui lisse au jour sa collerette,
> Et la gousse laineuse où le grain ramassé
> Ressemble à l'embryon dans la nuit caressé.
> Enfant, abeille humaine au creux de l'alvéole,
> Papillon au maillot de chrysalide molle,
> Astre neuf incrusté sur un mortel azur !
> Je suis comme le Dieu au geste bref et dur
> Qui pour le premier jour façonna les étoiles
> Et leur donna l'éclair et l'ardeur de ses moelles.
> Je porte dans mon sein un monde en mouvement
> Dont ma force a couvé les jeunes pépiements,
> Qui sentira la mer battre dans ses artères,
> Qui lèvera son front dans les ombres sévères
> Et qui, fait du limon du jour et de la nuit,
> Valsera dans l'éther comme un astre réduit. »[309]

Eugène Marsan commentant son œuvre écrit :

[309] - « Nature, laisse-moi… », in Cécile Sauvage, *L'âme au bourgeon*, 1908, *Œuvres complètes*, Paris, La Table ronde, 2002, p. 47-48.

« Elle nous a fait sentir combien le corps féminin ressemble à l'arbre plein de sève et au corps des bêtes. Mais cet aveu est celui de la maternité et tout ce qui a trait aux fibres, au sang, à la chair, loin de nous avilir nous apitoie seulement »[310].

La revue locale, *Les Amitiés foréziennes*, qui consacre un numéro hommage à Cécile Sauvage, un an après sa mort en 1927 à 44 ans, en fait l'idéal de l'épouse et de la mère. Les auteurs, proches de Pierre Messiaen, loue sa discrétion, sa délicatesse, son absence de rébellion qui aurait plu, selon le rédacteur de la revue, Jean Tenant, à Maurras[311], et son dévouement à son mari que confirment ses écrits :

« Une femme n'existe pas sans maître. Sans un maître, elle n'est plus qu'un bouquet éparpillé…

« La culture intellectuelle, pour une femme, doit être une belle robe invisible.

« Il faut qu'une femme oublie sa propre personnalité quand elle aime ; c'est une loi de la nature ».[312]

Etre défini par son corps, ce dernier devient le miroir de son âme. Ainsi, Henri Pourrat s'exprime ainsi à propos de la poétesse :

« Elle avait été une de ces fillettes dorées dont les gens disent : « C'est un soleil dans la maison ». Longtemps sa chevelure, qui lui tombait plus bas que la taille, avait semblé quelque javelle de soie blonde. « Il y avait, je me souviens, un homme qui restait à la regarder coiffer dans le jardin et qui ne cessait de s'extasier. Puis de blonde elle devint châtaine, et de châtaine vraiment brune, c'est-à-dire noire, comme pour répondre au chiffre secret de sa destinée, qui, partie aux couleurs du soleil, prit peu à peu de la mélancolie nocturne »[313].

Il semble essayer de comprendre cette femme secrète, qu'il a pourtant fréquentée, à travers la description de son corps. Le physique semble indiquer la porte de la compréhension des femmes, mais les hommes, à travers leurs descriptions finissent par plaquer sur ces dernières le reflet de leurs fantasmes. La peinture symboliste multiplie les représentations de femmes hystériques en cheveux aux pouvoirs envoutants[314]. Dans le dossier judiciaire sur Louise Chardon, prostituée accusée d'avoir poussé son amant, Jean Lejour, à assassiner son oncle en 1901, sur laquelle nous reviendrons, figure une déposition de son ancien amant, Léon Roux, portant uniquement sur les cheveux de la « dame galante » :

« Ma maîtresse, Louise Chardon dite de Marsan ne s'est jamais servie de teinture pour ses cheveux. Elle a une chevelure d'une nuance indéfinissable ou plutôt de diverses nuances. C'est un mélange de cheveux roux, bruns et blonds qui causait l'étonnement de tous les gens qui la voyaient. Cependant, la nuance dominante serait le rouge. »[315].

---

[310] - Eugène Marsan, « Cécile Sauvage la bergère », in *Cécile Sauvage : 20 juillet 1883-26 août 1927. Etudes et souvenirs*, *Les Amitiés foréziennes*, 1928, p. 71.

[311] - Jean Tenant, Avant-propos, op. cit., p. 19-20.

[312] - Cécile Sauvage, citée par Jean Tenant, idem, p. 28.

[313] - Henri Pourrat, « Souvenirs », id., p. 84.

[314] - Bram Dijkstra, id., p. 249-253.

[315] - ADL 4U431.

Au-delà des injonctions d'identification anthropomorphique, les intentions de cet interrogatoire pouvaient être motivées par la littérature en criminologie qui assigne des caractéristiques physiques aux prostituées, en particulier Lombroso et Ferrero, dans *La femme criminelle et la prostituée*, qui attribuent à certaines particularités de la chevelure des signes d'atavisme[316]. La presse relaie également de curieuses considérations sur les cheveux :

> « Les antécédents de Louise Chardon sont connus. Née à Saint-Etienne le 5 août 1873. Partie blonde de Saint- Etienne, flétrie avant l'âge, et pour cacher des ans d'outrage précoce, conséquence inéluctable d'une vie qu'elle passa à faire la fête, elle nous revient brune. »[317]

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que l'avocat de Louise Chardon essaie de plaider l'hystérie[318]. Les changements de couleurs des cheveux de Cécile Sauvage et Louise Chardon sonnent comme l'effet de leur versatilité inquiétante. Du coup, la femme convenable doit couvrir sa chevelure, comme le prescrit le moraliste stéphanois Joseph Badinand (voir p. 329).

Mais les signes d'atavisme se traduisent par d'autres particularités physiques, comme l'expose le docteur Cenas devant l'Association française pour l'avancement des sciences :

> « *Les petites lèvres au point de vue anthropologique et médico-légal*. – M. Cenas montre des photographies de vulves présentant des déformations décrites par Martineau comme caractères du saphisme et de la masturbation. On ne peut cependant pas mettre en cause ces actes contre nature. Chargé depuis 11 ans d'un service de vénériennes, originaires soit de la région, soit des différents points de la France et des nations voisines, l'auteur a pu se convaincre que ces déformations doivent être interprétées autrement : elles existent chez des filles complètement ignorantes de toute pratique vicieuse, elles ne s'observent pas chez des prostituées depuis longtemps adonnées au saphisme.
>
> Ces malformations sont fréquentes : on les rencontre 1 fois sur 7, et il n'est pas rare de trouver des petites lèvres mesurant 5 cm à partir du pli interlabial. Il s'agit d'une disposition congénitale, d'une manifestation atavique, du tablier atténué des femmes boschimanes. »[319]

Les Boschimans étaient considérés à l'époque comme une des races les plus primitives, une survivance des débuts de l'humanité proches des primates anthropoïdes[320]. En attribuant aux « tabliers » des prostituées une forme d'atavisme, ils les rapprochent de la bestialité supposée des femmes préhistoriques ressurgissant dans le corps de ses femmes[321].

Les réflexions de l'historien Robert Nye fournissent une grille très intéressante de la réception des anomalies physiologiques liées au sexe : « Ces déficiences ou excès de la fonction physiologique étaient interprétés dans le contexte d'un ordre naturel où un homme et une femme originels imaginaires déterminaient la morphologie physique, le genre et le désir sexuel. Cependant, au cours

---

316 - Cesare Lombroso et Guglielmo Ferrero, *La femme criminelle et la prostituée,* F. Alcan, Paris, 1896, p. 309.
317 - *Le Stéphanois*, 12 juillet 1901.
318 - Le Stéphanois, 8 septembre 1901.
319 - *Association française pour l'avancement des sciences : conférences de Paris. 26, Compte-rendu de la 26e session. Première partie. Documents officiels, procès-verbaux*, 1898, p 336.
320 - Claude Blanckaert, « Voyages naturalistes en Hottentotie au XIXe siècle », in Claude Blanckaert (dir.), *La Vénus hottentote entre Barnum et Muséum*, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2013, p. 195-289.
321 - Voir Sander L. Gilman, *L'Autre et le moi. Stéréotypes occidentaux de la race, de la sexualité et de la maladie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, 298 p.

de la seconde moitié du XIX[e] siècle, la peur obsessionnelle de la dégénérescence humaine faisait craindre la disparition de la frontière entre les sexes, ce dont les perversions sexuelles étaient le symptôme. Chez la femme, lorsque les passions se détachaient du corps sexué "normal", cela se traduisait par des troubles déficitaires (hystérie, frigidité) ou par des excès (érotomanie, nymphomanie). De fait, dans ce paradigme médical, les crises d'identité sexuelle étaient aussi des crises du genre, indépendantes du sexe biologique des individus. Le modèle médical dominant estimait ainsi que les pathologies sexuelles de la femme étaient des anomalies de genre que l'on pouvait d'autant mieux guérir que l'on restaurait le genre "véritable". Ce n'est qu'au début du XX[e] siècle que Sigmund Freud remit en question les liens jusque-là intangibles entre sexe, genre et sexualité : loin d'être des anomalies d'un corps dégénéré, l'hystérie et les autres pathologies sexuelles de la femme étaient en fait des réponses traumatiques produites par le choc du réel sur une femme dont l'ignorance était prescrite – par les stéréotypes genrés de l'époque. »[322]

La femme sans vagin, évoquée dans les *Annales de la Société de médecine* nous fournit un cas éclatant des réflexions de cet historien :

> « D'une forte constitution, elle a des seins très développés, ainsi que l'adipo-sclérème très accusé des cuisses et des fesses. Elle présente un air garçonnier qui donne à sa personne une tournure particulière. D'une intelligence très faible, elle ne répond que très difficilement à notre interrogatoire. S'imaginant sans cesse qu'on lui pose des questions égrillardes, elle se contente de sourire bêtement et répond invariablement : je ne sais pas. Nous avons cherché à savoir si ses appétits génitaux la portaient à rechercher de préférence des hommes ou des femmes. Après avoir hésité, elle nous répond avec son sourire bête : les hommes ! Ajoutons qu'elle a été surprise une nuit en flagrant délit de saphisme. » [323]

Cette prostituée corrobore les représentations : fesses et cuisses très grasses qui la rapprochent de l'Hottentote, débilité qui confirme son aspect primitif, et surtout son aspect transgenre, de par ses pratiques saphiques, son aspect hommasse, souligné par plusieurs médecins à propos des prostituées vieillissantes[324], et son absence de vagin, qui implique des pratiques annales et clitoridiennes.

De là à dire que les prostituées sont des créatures monstrueuses, à part de l'humanité, le pasteur Louis Comte, secrétaire générale de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique[325] et rédacteur du journal de cette dernière, *Le Relèvement social*, sis à Saint-Etienne, franchit le pas dans sa communication sur les revues pornographiques pour le Premier congrès national contre la pornographie de 1905 :

> « Contrairement à la publicité qui en est faite, on ne rencontre pas une seule ligne disant la beauté de la femme, mais des traits au contraire soulignant toutes ses laideurs, toutes ses lascivités et toutes ses déchéances. M. Bérenger l'a fait remarquer avec beaucoup d'à-propos, ces photographes sont moins préoccupés d'exprimer l'harmonie des formes et des lignes que de représenter les détails les plus intimes, comme le système pilaire. Les corps qu'on offre en spectacle à la foule sont ridiculement mal faits : les formes en sont lourdes, empâtées,

[322] - Robert Nye, « Regard sur vingt ans de travaux : le *Journal of the History of Sexuality* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire,* n°31, 2010, p. 251.
[323] - Charles Jacquemard, interne, « Un cas d'absence de vagin », *Loire médicale*, 1889, p. 209.
[324] - Sander L. Gilman, idem, p. 75.
[325] - Voir Jean-Yves Le Naour, « Un mouvement antipornographique : la Ligue pour le relèvement de la moralité publique (1883-1946) », *Histoire, économie et société*, n°3, 2003, p. 385-394.

sans muscles, sans contours précis ; il est évident que les modèles ont été pris dans les maisons de tolérance, parmi les femmes que la débauche a déformées et, seuls, en effet, les habitués de ces maisons peuvent acheter ces horreurs, car il faut avoir le goût dépravé par la luxure pour se plaire dans la contemplation de ces pauvres larves humaines . »[326]

Les aberrations génésiques et les pathologies sexuelles alimentent les fantasmes des hommes, et leurs interprétations sont le reflet de ces derniers. Ils sont nourris par les peurs, en particulier celle de la syphilis. Le docteur J. C., possiblement le Dr Cenas, consacre un abondant article sur « la prophylaxie de la syphilis et la prostitution », où il développe les théories du Docteur Alfred Fournier sur l'hérédosyphilis, ou syphilis héréditaire[327]. Pour Fournier, la syphilis est à l'origine des dégénérescences. Le docteur J.C. assimile la syphilis a un fléau supérieur à la peste et le choléra :

« La syphilis transmise à la femme par son mari, à la nourrice par son nourrisson et réciproquement, les syphilis que les enfants apportent en naissant, les syphilis non vénérienne, telles que celles qui frappent les médecins, les étudiants, les sages-femmes dans l'exercice de leurs fonctions et celles résultant d'un contact accidentel (fourchettes malpropres, verres mal essuyés, embouts de porte-voix, cannes à souffler le verre, etc.) »[328]

« D'après le Dr Mauriac, il se crée annuellement à Paris 5000 vérolés ; à Saint-Etienne, j'estime que proportionnellement à la population, le chiffre des vérolés annuels est encore plus élevé. » [329]

Le premier foyer de la syphilis est la prostitution que Cenas s'emploie à définir ainsi :

« consiste dans la répétition habituelle du même acte (*sexuel*) avec des individus différents. Ainsi la femme qui a un amant n'est pas une prostituée ; mais est prostituée la femme qui, quoiqu'ayant une profession avouée et des moyens d'existence, change fréquemment d'amants et se livre à une foule d'hommes. »[330]

Il estime les filles soumises, c'est-à-dire les filles en maison de tolérance, à 80 à 90, et les filles inscrites auprès des autorités, en carte à 60 à 70, soit, 150 filles. Mais les insoumises, c'est-à-dire clandestines seraient autour d'un millier pour une population de 118 000 habitants. Ces chiffres sont confirmés par un rapport de la même époque du commissaire central :

« 103 filles réparties dans douze maisons et 37 filles libres, parmi les filles encartées », « 500, soit un dixième, le nombre des débits de boissons de toute sorte où se dissimule la prostitution ; de même sur 3000 garnis, il en est également un dixième, c'est-à-dire 300 qui sont dans le même cas. Soit ensemble 800 établissements facilitant la débauche, on pourrait dire en vivant. En admettant deux femmes en moyenne pour chacun d'eux, ce qui est certainement un chiffre faible, on arrive à un total de 1600 filles s'adonnant à la prostitution,

[326] - Louis Comte, « Inventaire de la pornographie », in Premier congrès national contre la pornographie, Bordeaux, 14-15 mars 1905, rapports, discussions, vœux et conférences, Bordeaux, Imprimerie Commerciale et Industrielle, 1905, p. 29, cité par Marie Robert, « Le photographe, le modèle et le commerce des corps », in *Splendeurs & misères. Images de la prostitution, 1850-1910*, Flammarion, Musée d'Orsay, 2015, p. 73.
[327] - Voir Alain Corbin, « L'hérédosyphilis ou l'impossible rédemption. Contribution à l'histoire de l'hérédité morbide », *Romantisme*, n°31, 1981, p. 131-150.
[328] - Dr J.C., « Prophylaxie de la syphilis et prostitution », *La Loire médicale*, 1887, p. 228.
[329] - op. cit., p. 222.
[330] - idem, p. 223-224.

sous le nom d'inviteuses ou de bonnes, ajoutant au péril alcoolique le péril vénérien. Le nombre de ces bouges augmente chaque jour, pdt que les maisons de tolérance sont en diminution. La maison fermée est supplantée par la maison ouverte. »[331]

Or, d'après J. C., 90 % des infectés le seraient par les insoumises[332]. Il demande l'extension de la visite médicale obligatoire aux insoumises, le développement d'infrastructures hospitalières conséquentes et une surveillance accrue des débits de boisson. L'hérédosyphilis entretient un climat de peur disproportionné et largement exagéré. Après 1903, un certain nombre de médecins démontrent que la syphilis représente seulement 2 à 3 % de la morbidité et les théories sur l'hérédosyphilis sont annihilées[333]. Cependant, la propagande du Dr Fournier a entrainé une peur panique de la syphilis dans la société. La prostitution devient la menace de la dégénérescence de la race : « la femme du peuple en vient à saccager le patrimoine biologique de la bourgeoise et de la noblesse »[334].

Mlle Marchal et M. Laffont dans *Thaïs*

Fig. 198 : photographie de l'opéra Thaïs, in *Forez-Auvergne-Vivarais*, 1er mai, 1907, p. 11.

331 - Lettre du maire au préfet d'avril 1902, AMSE 1I94.
332 - Dr. Cénas, id., p. 277.
333 - Alain Corbin, « Le péril vénérien au début du siècle : prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale », *L'Haleine des faubourgs, Recherches*, n° 29, décembre 1977, p. 253-254.
334 - Alain Corbin, « la grande peur de la syphilis », in Jean-Pierre Bardet, Patrice Bourdelais, Pierre Guillaume, François Lebrun et Claude Quétel (dir.), *Peurs et terreurs face à la contagion : choléra, tuberculose, syphilis. XIXe-XXe siècles*, Fayard, Paris, 1988, p. 343.

Fig. 199 : Alexandre Séon, *Le baiser de Jean ou La Sphinge*, 1893, encre de Chine sur papier, 28 × 19 cm, Collection privée.

Les discours médicaux inventent « la prostituée-née, prédestinée, victime d'un retour atavique à l'animalité (*qui*) entre dans la galerie des monstres. L'anthropologie nouvelle conforte la peur de la résurrection de l'homme primitif, voire celle de l'animal et de ses instincts »[335]. Cette animalité dangereuse se déploie dans les représentations féminines de l'art symboliste de la fin du XIX[e] siècle, avec la représentation de corps hybrides, sortes de chaînons manquants de l'Humanité, expression de la monstruosité de la prostituée, de la femme fatale, pour la vie de l'homme. L'opéra *Thaïs*, de Jules Massenet, originaire de Saint-Etienne et très joué dans sa ville natale, met en scène une prostituée de l'époque romaine en Egypte, prêtresse de Vénus, qui mime Léda avec le cygne et mène à sa perte un moine cénobite[336]: fig. 198. Le peintre ligérien Alexandre Séon, entre autres peintres symbolistes, peint des corps hybrides *a priori* allégoriques, mi femmes, mi animaux : *La pensée* (fig. 200) est-elle un ange ou une femme-cygne ? *Le désespoir de la chimère* (fig. 117) et *Le baiser de Jean ou La Sphinge* (fig. 199) figurent le thème répandu de la sphinge[337] et *Province* (fig. 201), celui de la femme-vampire[338], à laquelle est associé le lesbianisme, à moins que ce ne soit des représentations de la mort[339]. Comme le développe Bram Dijkstra qui analyse les représentations de la fin du XIX[e] siècle, « c'est une lutte entre la femme primitive assoiffée de ce sang qu'elle considère comme le fluide vital de l'énergie masculine, la source de la force matérielle qu'elle convoite, et l'homme, qui a besoin du précieux liquide pour nourrir son cerveau dans son évolution. La femme est un instrument pervers du vampire de la régression ; que l'homme cède à son étreinte avide, elle le saignera à blanc »[340]. « la prostitution est l'exutoire naturellement élu par une femme dont la nature polyandre est trop forte pour s'acculturer et se soumettre au devoir de la maternité. Puisque la responsabilité de la prostitution est commodément rejetée sur la seule prostituée, le bourgeois n'aura aucun mal à se figurer qu'il est la victime désarmée de la sirène tentatrice, du vampire des rues, de cette ouvrière voluptueuse qui n'affiche pas pour le sexe le même dégoût de la bourgeoisie. »[341].

[335] - op. cit., p. 344.
[336] - Voir Mathias Auclair, « La prostitution dans le répertoire de l'Opéra », in Gabrielle Houbre, Isolde Pludermacher et Marie Robert (dir.), *Prostitutions. Des représentations aveuglantes*, Paris, Musée d'Orsay, 2015 p. 176-177.
[337] - Bram Dijkstra, op. cit., p. 350-353.
[338] - idem, p.356-375.
[339] - id., p. 386.
[340] - id., p. 355.
[341] - id., p. 382.

Fig. 200 : Alexandre Séon, *La pensée,* 1904, huile sur toile, 175,5 × 95,5 cm, Musée des Beaux-Arts de Brest.

Fig. 201 : Alexandre Séon, *Province*, 1893, crayon sur papier, 40,5 × 24,2 cm, Musée d'Art moderne et contemporain de Saint-Etienne.

Les rapports médicaux entretiennent ces peurs, en construisant l'image d'une prédatrice de homme, en particulier les filles des rues, nommées les « raccrocheuses », « dont il ignore le nom et dont il n'aperçoit pas le visage » :

> « J'ai interrogé avec précision les malades contaminés. Voici leur réponse : le 1er a été contaminé par une femme rencontrée dans la rue et qui l'a conduit dans un hôtel de la rue José Frappa, celui-ci ignore le nom de la femme. Le 2e a été contaminé dans un café par la bonne servante classique bien entendu. Le 3e a eu des rapports avec une femme contre un arbre de la place Badouillère à 10 heures du soir. Le 4e dans une allée de la rue de la ville. Le 5e au jardin des Plantes sur le gazon. Le 6e contre la grille de l'Hôpital Bellevue. Le 7e auprès d'un arbre de la rue Denfert-Rochereau… et c'est toujours la même histoire. L'ouvrier un peu pris de boisson, raccroché par une femme dont il ignore le nom et dont il n'aperçoit pas le visage… Toute dénonciation à la police est impossible la plupart du temps. »[342].

Au-delà de la peur de syphilis, c'est la peur du sexe féminin incontrôlable dans les lieux publics, du corps et du sexe ouvert qui transsude à travers les représentations et qui mènent à la confusion

[342] - Lette du Dr Ch. Laurent au préfet du 9 juin 1926, AMSE 5I77.

entre la femme honnête et la prostituée. Les polémiques dans le journal de l'entreprise stéphanoise de la Manufacture française d'armes et cycles, le célèbre *Chasseur français* autour de l'usage du vélocipède par les femmes confirment ces peurs. Avec la vélocipédie, les femmes font voler les carcans de leur espace : l'espace domestique de la maison, l'espace corporel, en enlevant le corset, la robe et les jarretières, pour adopter la culotte de zouave, parfois mollets nus. Ces femmes provoquent le scandale. Autour de 1892-1893, des polémiques sur le port du pantalon par les femmes, interdit depuis une loi de 1800, agitent l'opinion[343]. Le *Chasseur français* en répercute l'écho dans un article de 1893 : il en appelle au « père la pudeur », le député René Bérenger, afin de proposer une loi pour réglementer les agissements de ces « amazones », de ces « coureuses » qui sont en train de transformer les pistes en trottoirs (*sic*) et de faire fuir les honnêtes femmes tentées par le vélocipède, craignant d'être assimilées à ces femmes « légères ». Le chroniqueur de cet article propose un texte de loi sur le mode humoristique :

> « considérant, d'une part, que le port du costume masculin, hors des temps de carnaval, est défendu aux femmes ; que d'autre part, le travestissement dans les lieux publics leur est de même interdit ; Attendu que la piste non close est un lieu public et que la morale est offensée par des exhibitions dont chacun connaît le but, notoirement répréhensible »[344].

Derrière ce texte, se profile la peur de la confusion des genres, de l'inversion (avec les rituels carnavalesques), de la masculinisation et de la libération sexuelle des femmes visées, assimilées à des prostituées (« piste non *close* »). Une polémique fait rage à l'époque sur les plaisirs sexuels que les femmes éprouveraient sur la bicyclette à l'aide des vibrations et des frottements de la selle en position horizontale et des flexions des cuisses[345]. Certains médecins rapprochent la bicyclette de la machine à coudre qui favoriserait l'onanisme[346]. D'autres médecins pensent au contraire que la vélocipédie entraîne des effets bénéfiques sur les femmes : ils estiment que l'effort musculaire éloigne au contraire la femme des plaisirs évoqués et resserre les liens dans le couple. Le *Chasseur français*, de par son statut promotionnel de la bicyclette, que fabrique la MFAC, adopte les vues de cette école. Ainsi, peut-on lire :

> « L'usage de la bicyclette (…) sera moralisateur, parce qu'il permettra à la femme et aux enfants de partager les exercices du mari ou du père et que seul peut-être entre tous les sports, il pourra unir toute une famille dans les mêmes exercices et dans les mêmes plaisirs »[347].

La femme reste ainsi dans un espace domestique. Le meilleur véhicule est forcément le tandem (la femme à l'arrière) :

> « si, grâce au tandem, la femme peut encore être tenue en bride, avec la bicyclette elle échappera à tout contrôle en recouvrant son indépendance »[348].

---

343 - Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Le Seuil, 2010, p. 198.
344 - « Chroniques vélocipédiques », *Le Chasseur français*, août 1893.
345 - Christopher Thompson, « Corps, sexe et bicyclette », *Cahiers de médiologie*, n° 5, 1998, p. 67-68.
346 - Anaïs Bohuon, « Entre perversion et moralisation : Les discours médicaux au sujet de la pratique physique et sportive des femmes à l'aube du XXe siècle », *Corps,* n° 7, 2009, p. 99-104.
347 - Dr Just Championnière, chirurgien des hôpitaux, « La femme et la bicyclette », *CF*, juin 1895. Sur le sujet, voir Christopher Brown, op. cit.
348 - P. d'Alsecq, « Chroniques vélocipédiques », *Le Chasseur français*, août 1894.

Cette promotion du cyclisme en famille ne peut que convenir à la MFAC qui pourra vendre ainsi plus de bicyclettes et éviter que les femmes délaissées par la passion de leur mari exigent que ces derniers abandonnent leur « petite reine ». Le puritanisme de la revue lui interdit d'évoquer les débats évoqués frontalement ; pourtant, elle doit certainement recevoir des courriers à ce propos. Elle y répond de manière voilée :

> « On a dit que les maladies du système nerveux et notamment les affections de la moelle, étaient développées par le bicycle, que cet instrument prédisposait à l'hypertrophie du cœur, que chez la femme des inflammations de l'organe utérin étaient provoquées par le mécanisme de va-et-vient des pédales, tout comme on constate des métrites et des salpingites chez les femmes qui font aller la machine à coudre. Mais outre que cette dernière machine n'est pas comparable au tricycle – puisque l'un fonctionne en plein air, ce qui active le jeu des poumons, et qu'on fait marcher l'autre dans une atmosphère viciée – il est plus juste de dire, avec le Dr Tissié, que les accidents mentionnés ont été causés soit par un usage immodéré, soit par l'exaspération d'une maladie qui existait antérieurement. »[349]

L'homme, le mari ou le père doivent prendre en main l'éducation corporelle de la femme. Les articles sont adressés jusqu'en 1910 aux hommes exclusivement. La femme est un être fragile qu'il faut guider. « Le bec de la selle doit être supprimé, la station doit être large »[350].

> « La femme ne doit jamais monter la machine d'homme sur laquelle elle s'expose à des dangers sérieux. (…) La selle doit être un peu large et très inclinée en arrière de façon que la femme soit franchement assise en arrière, et dans l'impossibilité de glisser en avant »[351].

Le pantalon de zouave doit être proscrit :

> « entre la jupe et la culotte bouffante il y a désormais lutte à mort, et des politiciens très ferrés ne craignent pas d'avancer que c'est de là que sortira la prochaine révolution »[352].

[349] - « Nouvelles de la pédale – Le Vélo et la Faculté », *Le Chasseur français*, février 1894.
[350] - « La femme et la bicyclette », *Le Chasseur français,* juin 1895.
[351] - Dr Championnière, op. cit.
[352] - P. d'Alsecq, op. cit.

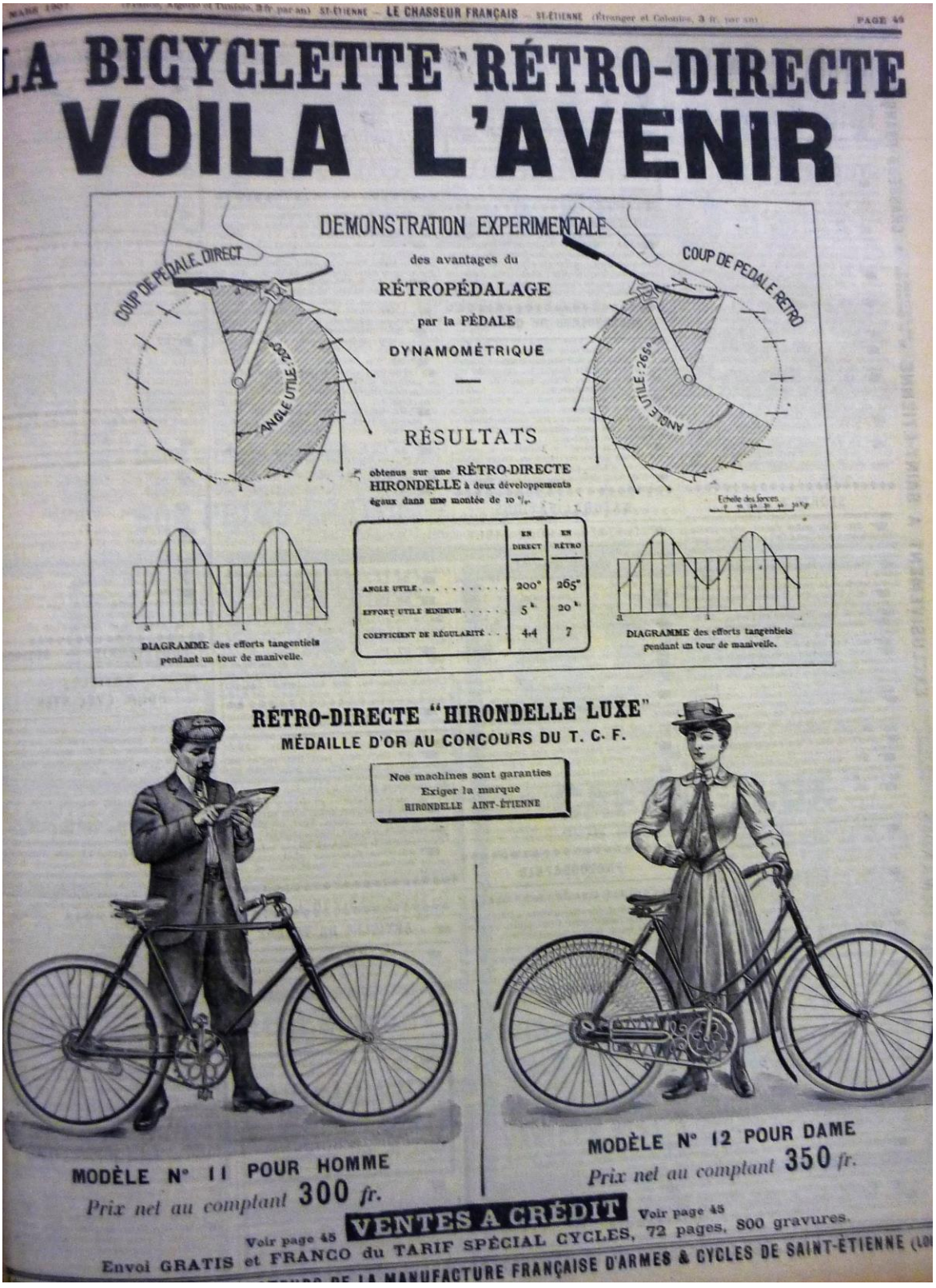

Fig. 202 : publicité, in *Le Chasseur français*, 1er mars 1907.

Il est considéré comme disgracieux, mais il semble être enfin admis à partir 1895, d'après Christine Bard[353]. Le *Tarif-album* de la Manufacture de 1895 propose un modèle de culotte pour femmes cyclistes. L'arrivée de la jupe-culotte, au début des années 1910, pacifia la situation et permis de clore le corps de la femme[354]. Des modèles de bicyclette pour femmes sont donc conçus ; ils matérialisent la séparation des genres : la selle est moins grande et le cadre est ouvert (le guidon est dit « en col de cygne ») pour permettre le port de la jupe (fig. 202). La femme, fragile, doit pratiquer avec modération dans les meilleures conditions climatiques car « il ne faut pas oublier, non plus que la femme souffre des intempéries beaucoup plus que l'homme »[355]. La femme doit se tenir le plus droit possible.

Dans ces circonstances, l'érection d'une statue représentant Daphné changée en laurier (fig. 164) en 1907 dans le square bourgeois de la place Marengo par la municipalité socialiste provoque le scandale. Cette statue représente une femme nue, la jambe à l'horizontale et les bras levée, le corps ouvert. La nymphe d'Ovide synthétise certains fantasmes de l'époque sur les femmes (John Waterhouse peint un Apollon et Daphné en 1908) : la métamorphose, l'hybridation de son corps avec la nature, les cheveux longs détachés. Seulement, sur la statue de Dercheu, aucune évocation du laurier n'est visible ; aucun bout d'étoffe, aucune feuille, ne camoufle les seins ou le sexe. Le journal bourgeois, *Le Mémorial de la Loire*, du 11 juillet 1907, écrit que la place de cette statue impudique doit être au musée (comme celui de la femme à la maison). Le scandale provient peut-être également du fait que les modèles de nus étaient souvent des prostituées et le fait était connu à l'époque[356]. D'ailleurs, François Gonon évoque implicitement ce fait en parlant de la statue :

> « rappelons, en passant, l'anecdote, bien oubliée aujourd'hui, qui eut pour théâtre qui entoure l'obélisque de la place de la Concorde, à Paris : C'est une demi-mondaine assez connue à l'époque qui en fut l'héroïne. Elle avait parié, un certain soir, qu'elle irait se baigner, « en plein jour », dans le bassin de la place de la Concorde ; il y avait là, on en conviendra, plus que de la témérité ? Au jour chois, un taxi conduisant les témoins de ce pari original se dirigeait vers la place désignée, il était précédé d'un autre taxi, dont la porte s'ouvrit sans bruit en accostant le bassin en cause : une femme en sort vivement, elle est vêtue d'une pelisse de fourrure qu'elle abandonne aussitôt à une autre jeune femme restée dans la voiture ; sous la pelisse, la femme est entièrement « nue » : prestement, elle enjambe la bordure du bassin, barbotte une seconde à peine et, aussi rapidement qu'elle est entrée dans l'eau, elle en ressort pour être couverte de sa pelisse et engouffrée dans le taxi qui repart au grand trot , non sans qu'un instantané photographique ait été pris de cet exploit singulier . (Nous connaissons cette photo.). Elle avait bien gagné son pari, on en conviendra ! »[357]

[353] . Christine Bard, op. cit., pp. 200-201.
[354] - « La jupe-culotte », *Le Chasseur français*, avril 1911.
[355] - « La femme et la bicyclette... »
[356] - Renvoyons au catalogue de l'exposition du Musée d'Orsay, *Splendeurs & misères. Images de la prostitution, 1850-1910*, Flammarion, Musée d'Orsay, 2015, 307 p.
[357] - François Gonon, *Anecdotes et souvenirs…*, p. 13.

En 1908, profitant du scandale, le grand caf'conc' de Saint-Etienne, l'Eden-Théâtre (que fréquentaient de nombreuses prostituées) monte une revue, *V'là la Daphné*, dans laquelle la statue, s'animant, se promène dans divers tableaux. Dans celui du « Paradis des amoureux », Daphné y apparait en juste-au-corps clair suggérant sa nudité (fig. 203) et cheveux déployés, quelques années avant Musidora, où son personnage, Irma Vep, apparaissait en juste-au-corps noir et tête couverte, dans le film *Les Vampires* (1915) de Louis Feuillade.

Fig. 203 : photographie du tableau « Le Paradis des Amoureux » de la revue de l'Eden-Théâtre, *V'là la Daphné* (détail), cliché Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 1er février 1908.

En 1908, cinq statues de cygnes sont adjointes plus tard au milieu du bassin de Daphné : « On ne sera plus tenté, je l'espère, de plaindre la solitude de Daphné qui rêve déjà sans doute à la destinée glorieuse de Léda. »[358]. La même année, des dames vertueuses demandèrent à ce que la statue soit couverte, sans succès :

Fig. 204 : *La muse de Massenet*, sculpture de Joseph Lamberton, 1926.

« Les Dames
du bon pays noir

Se sont voilé la face
Le jour où Daphné se fit voir
Au milieu d'une place!

Puis un sentiment de pitié
Leur vint pour la Déesse,
Et leur fit songer volontiers
A lui couvrir les membres !

Mais le Conseil municipal
Ne voulut rien entendre...
Et laissa sur son piédestal
La déesse au cœur tendre ! »[359]

En contrepoint de cette statue, un autre nu est érigé en 1926 dans un lieu public de Saint-Etienne, il s'agit de *La muse de Massenet*, sculptée par Joseph Lamberton (fig. 204). Elle représente le contretype de la précédente : une adolescente (on dirait une « nymphette » actuellement et on peut douter qu'une telle représentation puisse être acceptée de nos jours…), les bras cachant la poitrine et les jambes serrées, fermant son corps : une *mulier clausa.*

[358] - Le Stéphanois, 12 juin 1908.
[359] - Le Stéphanois, 4 mai 1908.

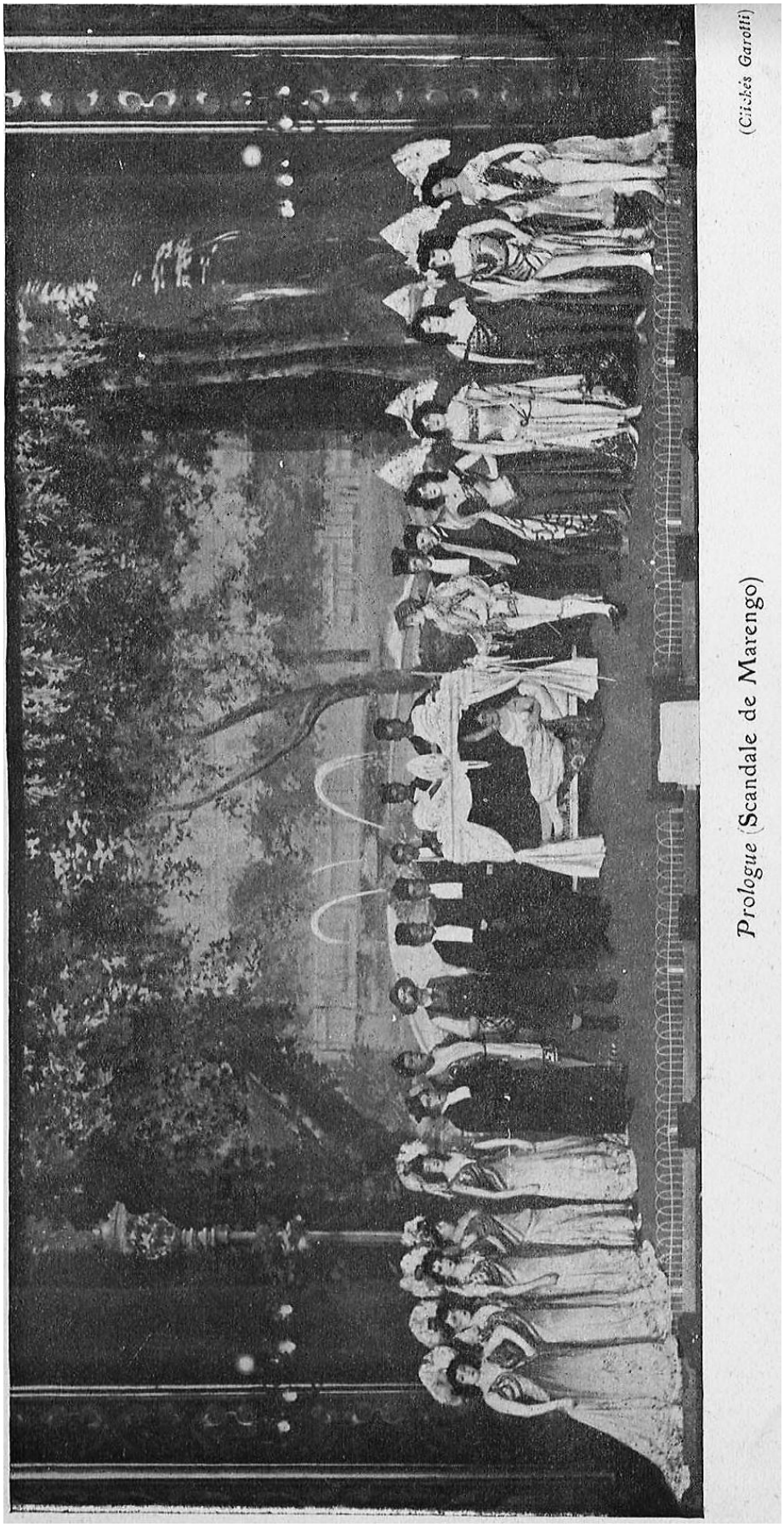

Fig. 205 : photographie du prologue de la revue de l'Eden-Théâtre, *V'là la Daphné,* cliché Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 1er février 1908.

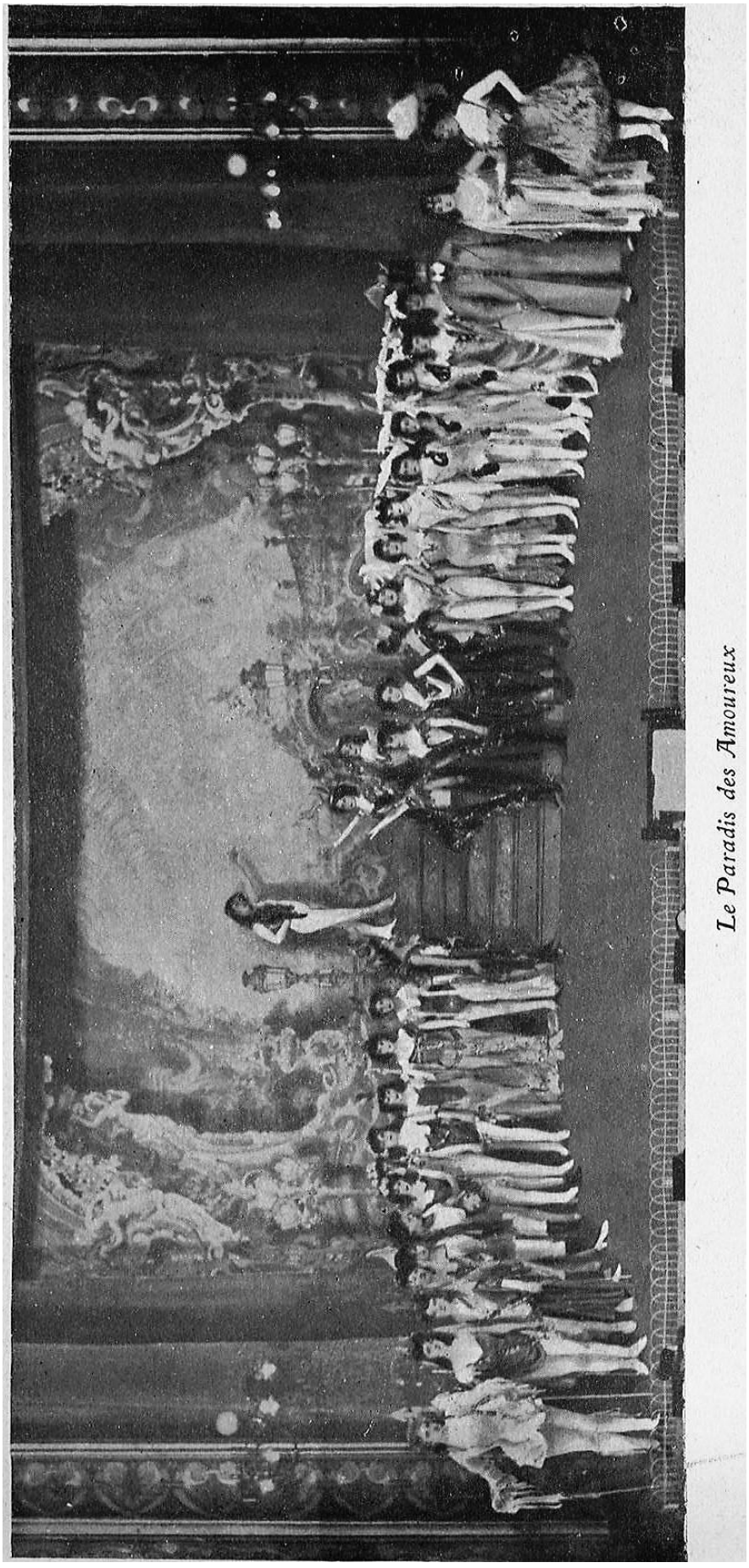

Fig. 206 : photographie du tableau « Le Paradis des Amoureux » de la revue de l'Eden-Théâtre, *V'là la Daphné,* cliché Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 1er février 1908.

Mulier clausa

Le modèle idéal de la *mulier clausa* domine les conceptions sur les femmes à Saint-Etienne, jusque tardivement, à en juger ce témoignage :

> « à l'Ecole Normale d'Institutrice, vers 1937, la directrice a réuni les trois promotions lorsqu'elle a appris que « La religieuse » de Diderot avait été lu dans son établissement. Ce fut un vrai drame ! Morale laïque et morale religieuse, c'était pareil ! Il fallait bien qu'on veille sur celles qui allaient être des éducatrices ! »[360]

Au XIX[e] siècle, sont ouverts trois types d'établissements pour filles : des fabriques-couvents, les usines-internats et les usines à main d'œuvre féminine importante. Les trois ont pour points communs la présence d'autels dédiés à la Vierge dans les ateliers et la forte présence de femmes célibataires, comme si la pureté de la soie conservait la vertu de ces femmes. Les fabriques-couvents étaient implantées dans les campagnes et dirigées par des religieuses ; elles employaient des jeunes filles des campagnes alentour obligées de dormir sur place à cause de la distance entre l'usine et la ferme familiale[361]. Le même système d'exploitation de la jeune fille par la famille préside. Les fabricants rubaniers stéphanois, qui ouvraient ces usines, se caractérisaient par un catholicisme très intransigeant : l'un d'eux, Denis Epitalon fut proche des milieux jansénistes dans sa jeunesse[362]. Son cousin, le janséniste Jacques Taveau, dans un essai de 1853, se réfère aux modèles des déserts de saint Bernard de Clairvaux et de saint Robert pour qualifier l'édification de ces usines[363], sortes de Port-Royal de l'industrie. Comme le dénonçait Jules Simon : « C'est bien plus que le couvent, car c'est le couvent avec 13 heures de travail »[364].

Les usines-internats ne sont pas dirigées par des religieuses. Des contremaîtresses commandent les ouvrières et veillent à leur moralité ; elles sont célibataires et très croyantes, des sortes de béates. Sur Saint-Chamond, « Les patronnes et contremaîtresses s'appelaient « mères abbesses »[365]. Les contremaîtresses, vieilles filles sans attaches, se dévouent à l'entreprise, deviennent des nonnes de l'industrie. Elles sont au centre d'une sorte de réseau de virginité. Bernard Plessy cite l'exemple de l'une d'elles, à propos de laquelle une « hagiographie » fut écrite, *Notice sur la vie de Mlle B. pieusement décédée à Saint-Paul-en-Jarez le 25 février 1905 de soixante-seize ans.* Contremaîtresse dans un moulinage de Saint-Paul-en-Jarez, elle fait respecter le règlement de l'usine résumé par cette maxime « Religion, travail, bonne conduite »[366], auprès des jeunes ouvrières, fermement, mais avec bienveillance, aux dires de sa biographie. D'autre part, elle est vice-présidente de la Congrégation des enfants de Marie, bien implantée dans la région stéphanoise, composée de femmes célibataires, portant leur voile de communiante pendant les messes. Sur la France, « nombre

---

360 - Claude Chatelard (dir.), *La Vie quotidienne à Saint-Etienne entre les deux guerres*, Université de Saint-Etienne, p. 105.

361 - Voir Abel Chatelain, « Les usines-internats et les migrations féminines dans la région lyonnaise, Seconde moitié du XIX[e] siècle et début XX[e] siècle », *Revue d'Histoire économique et sociale*, vol. XLVII, 1970, pp. 373-394 ; Dominique Vanoli, « Les ouvrières enfermées les couvents soyeux », *Les Révoltes logiques*, n°2, 1976, p. 19-39 ; Gabriel Mas, Le cardinal de Bonald et la question du travail (1840-1870), Thèse de doctorat d'Histoire, Université Lyon 2, 2007. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/mas_g . Citons les usines Colcombet de La Seauve, Vignat de Bourg-Argental, Simon de Saint-Chamond, Couchoud de Béthenod de Montbrison, Vaillant-Vernay d'Arlos-Izieux.

362 - Abbé F. Coron, *La Vie de Denis Epitalon racontée à ses petits-fils*, Impr. de Forestier, 1876, 268 p.

363 - Jacques Taveau, *La vérité sur l'état, les intérêts et les besoins de Saint-Didier-La-Séauve*, Saint-Etienne, Théolier Aîné, 1853, p. 11.

364 - Jules Simon, *L'ouvrière*, Hachette, Paris, 1861, p. 56.

365 - Stéphane Bertholon, *Histoire de Saint-Chamond. Notes et souvenirs d'un vieux Couramiaud,* Théolier, Saint-Etienne, 1927, p. 76.

366 - Bernard Plessy, *La Vie quotidienne en Forez avant 1914*, Hachette, Paris, 1981, p. 179-181.

de paroisses possèdent leurs confréries juvéniles, parfois leur cohorte d'Enfants de Marie. Des institutions sont spécifiquement consacrées à la préservation des filles du peuple. La conviction que le temps qui sépare la puberté du mariage est rempli de périls, qu'alors la « grande fille » est soumise à d'intenses tentations, qu'il convient de dompter son corps avec une attention particulière, correspond, répétons-le, aux représentations médicales de la femme. En effet, les praticiens, dans l'ensemble, s'accordent à ce propos, au discours des clercs. La jeune fille qui sait résister aux orages de la puberté, maîtriser les élans nés de la métamorphose de son corps et, plus encore, dominer les entraînements de son imagination évite nombre de maux et de pathologies »[367]. La jeune femme appartenant à la Congrégation de Marie doit suivre ces prescriptions :

> « ne point dire des choses obscènes, ni chanter de mauvaises chansons, éviter les danses, les réunions où se trouvent les deux sexes, ne point avoir de fréquentations avec des personnes de sexe différent, ne point aller au cabaret, ne pas faire des tours de rues avec des jeunes gens, ni même avec des personnes de son sexe d'une manière scandaleuse. » [368]

A travers ce règlement, se profile l'institutionnalisation du commérage, très présent dans les quartiers et villages ouvriers, comme l'a démontré Jean-Paul Burdy pour le quartier périphérique de Saint-Etienne de Soleil[369], comme outil de contrôle des corps. Les contremaîtresses jouent le rôle de recruteuse pour les usines. La jeune fille doit avoir fait sa communion : « A la fin du XIX^{e} siècle, cette cérémonie est une sorte de passeport obligatoire pour être embauchée dans nombre d'ateliers et manufactures textiles »[370] . « On ne nous donnait du travail que si vous aviez fréquenté l'école libre ». Cette réflexion « fréquemment entendue » provenait du fait que dans des entreprises comme le textile, les contremaîtresses s'occupaient d'œuvres et connaissaient les institutrices libres qui pouvaient vous recommander auprès d'elles lorsque vous cherchiez du travail »[371].

Zancarini et Dubesset précisent qu' « en 1880, le département de la Loire est l'un de ceux où l'emprise congréganiste est la plus forte, particulièrement pour les filles ; 80,7 % d'entre elles sont dans les écoles tenues par les sœurs, que l'enseignement soit public ou privé »[372]. Quinze ans après la loi Goblet (1886) sur la laïcisation du personnel des écoles publiques, 41 % des écoles publiques pour filles restent aux mains des sœurs dans la Loire[373]. Intégrées dans les usines-internats, les filles passent cette période périlleuse de la puberté dans les meilleures conditions.

La nécessité économique de contrôle des filles préside également dans la famille-atelier de passementier au tournant du XIX^{e} siècle ; Zancarini et Dubesset l'ont démontré. Une des filles de la famille doit rester, parfois la seule fille, étant donné que le malthusianisme progresse chez les passementiers au début du XX^{e} siècle[374]. 60 % des femmes étudiées par les historiennes étaient célibataires. Devant la conjoncture défavorable de la passementerie, le fils déserte l'atelier et la fille, non rémunérée, le remplace auprès du père. Il ne serait être question ainsi de mariage, ou alors

---

[367] - Alain Corbin, « L'emprise de la religion », in Alain Corbin (dir.*), Histoire du corps,* tome 2*, De la Révolution à la Grande guerre*, Le Seuil, Paris, 2005, p. 64.

[368] - Bernard Plessy, op. cit., p. 338.

[369] - Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne. 1840-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.

[370] - Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…*, 1993, p. 23.

[371] - Claude Chatelard (dir.), *La Vie quotidienne à Saint-Etienne…,* p. 124.

[372] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, op. cit., p. 13.

[373] - Sarah Curtis, « Rester en France. Les congrégations et l'opinion publique », in Patrick Cabanel, Jean-Dominique Durand (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914,* actes du colloque international de Lyon, Université Jean-Moulin Lyon III, 12-13 juin 2003, Editions du Cerf, Paris, p. 176.

[374] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, idem, p. 77.

tardivement, à la mort des parents[375] . Le système développé ici ressemble au système de la famille-souche, développé par Le Play, et repris par Emmanuel Todd[376]. Ce système privilégie la résidence, la « maison », où cohabitent plusieurs générations, parfois. La mère a souvent un rôle d'autorité et de contrôle sur ses enfants. Seul un des enfants hérite, ce qui induit le célibat fréquent des autres. Ce système ordonne les règles dans les campagnes du Forez :

> « Ma grand-mère, Joséphine Cornet, se marie. Elle épouse Adrien qu'elle connaissait puisqu'ils étaient cousins éloignés (…). Ce fut un mariage d'amour. Elle va vivre maintenant à Rechaussat, dans la ferme de son mari, à environ 7 km (…). Elle devra y partager la vie de deux femmes : sa belle-mère Anne et une tante, Mariette.
>
> En effet, à cette époque, pour les filles il y avait trois possibilités :
>
> 1. Epouser un homme qui « venait fillâtre », c'est-à-dire venait vivre avec elle chez les parents. C'était généralement réservé à l'aînée, à celle qui n'avait pas de frère en âge de reprendre l'exploitation si le père était disparu ou n'y suffisait pas, à celle qui enfin héritait de la propriété (Cette configuration se retrouve également dans les ateliers familiaux de passementerie)
> 2. Rester à la maison en célibataire. Ainsi leur part d'héritage restait sur place (un bien trop morcelé n'était plus viable) et travailler avec tout le monde à l'exploitation, quitte à avoir un petit chez soi indépendant (…)
> 3. Se marier et aller dans une autre maison. C'était alors épouser toute la belle-famille, ses caractères, ses rivalités, ses manières de vivre. »[377]

Dans les quartiers non spécifiquement passementiers comme le Soleil, le contrôle des filles est de rigueur également. Ainsi, Madame Bonand s'adresse-t-elle ainsi à Jean-Paul Burdy :

> « Celles qui allaient au bal, c'était plutôt celles qui travaillaient en ville (*donc économiquement indépendantes*), qui s'étaient déjà échappées… Ma mère avaient tout dit quand elle disait : « C'est une fille de bal » »[378].

Mais la situation serait différente à La Ricamarie : en 1886, « A La Ricamarie, où les filles d'ouvriers vont seules au bal, l'opinion s'étonne de la situation faite à une jeune veuve dont la mère « est toujours avec elle » même lorsqu'elle se promène avec son futur. »[379] . Cependant, La Ricamarie était caractérisée par la quasi mono-activité de la mine, de sorte que les parents n'avaient pas le souci de la transmission d'un atelier à leurs enfants. Au Soleil, les situations professionnelles et patrimoniales étaient plus diversifiées : Madame Bonand était ouvrière passementière et influencée probablement par la culture de son milieu professionnel. En fait, « La France de la virginité correspondrait, selon Martine Segalen, aux sociétés rurales inégalitaires[380]. La hantise de la mésalliance qui remet en cause

---

[375] - id., p. 76-83.
[376] - Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*, Le Livre de poche, Paris, 1981, 511 p.
[377] - Témoignage de Frédérique Piroche, in Marie-Pierre Souchon, *Femmes du Forez. Leurs travaux et leurs jours de la Révolution à la Grande guerre*, Tours, A. Sutton, 2007 p. 19-20.
[378] - Jean-Paul Burdy, op. cit., p. 158-159.
[379] - Anne-Marie Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*, volume I, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 404.
[380] - Famille souche

l'intégrité des patrimoines patiemment arrondis, vitaux parfois pour la survie familiale (…) interdirait les errements préconjugaux. Comme le dit un habitant de Saint-Hilaire-Cusson (Loire) : « Dans les familles qui jouissent d'une certaine considération, la liberté de mœurs ne serait pas tolérée. Chez les gens de petite condition, le cas se présente parfois. La jeune fille épouse son amoureux. Il y a une conscience collective qui l'y oblige, faute de quoi, le jeune homme serait obligé de quitter le pays ». (…) La situation est cependant plus complexe que ne le laisse entendre une explication strictement matérialiste. (…) Les usages peuvent, en la matière, varier d'un canton, d'une commune à l'autre. Dans la Loire, à Saint-Martin-Lestra, « une fille « séduite » est rarement épousée. Le jeune homme peut rester dans le pays et bien souvent, on lui donne raison. ». Sur la côte roannaise également, « l' « acte » est considéré comme répréhensible. Aussi, le fait est-il rare » mais, va-t-on à Arthun « il y a quand la fille « s'est laissé faire un enfant » par son amoureux, une période d'indignation sournoise, d'ailleurs mêlée d'indulgence. Le cas est très fréquent. Souvent, le garçon et la fille se marient avant la naissance du bébé. Sinon, la fille n'est pas déshonorée. Ce petit accident prouve qu'elle n'est pas « *una souma* » (une mule) c'est-à-dire stérile ce qui est une tare »[381]. Or, le même terme désigne les filles qui travaillent dans les usines-couvents des campagnes…

Zancarini et Dubesset ont constaté également que les travailleuses de la soie des usines, ourdisseuses, dévideuses, moulineuses,… sont en majorité célibataires, dans plus de 90 % des cas jusque dans les années 1920[382]. Elinor Accampo a décrit les ouvrières des usines-internats de lacets de Saint-Chamond. Elle explique que les usines mettaient en place un système de primes très avantageux pour que les ouvrières restent dans l'usine[383]. Si elles se mariaient, elles risquaient de quitter l'usine. Le célibat leur procure la « condition *sine qua non*, vérifiée dans les carrières reconstituées, pour accéder à la fonction de « maîtresse » d'atelier ou de magasin de la Fabrique : « pour diriger quelque part, une célibataire se donne tout entière à son métier... c'est sa promotion, elle s'affirme dans, un métier » (Mme Bonnand, ouvrière passementière) (…), à la fois critiquées parce que dévouées au patronat, et enviées pour leur réussite professionnelle (« les maîtresses, elles étaient considérées »; « dans un quartier, une maîtresse ourdisseuse ou une maîtresse plieuse, c'était quelqu'un ! »). »[384]. Une soumission qui en font des saumes (*souma*).

Une culture de la fermeture des corps des femmes, *mulier clausa*, investit l'éducation des filles : culte de la virginité, enfermement des corps par un contrôle de son espace dans la rue et à l'usine. Les jeunes filles sont élevées dans l'ignorance de la sexualité[385]. Pour exemple, Anne-Marie Sohn cite ces propos d'une jeune fille : « Il est sorti de la pisse toute blanche comme du lait »[386].

> « Après la communion solennelle, les enfants étaient tenus d'assister au catéchisme de persévérance. « C'est à ce moment-là que le prêtre se substituait aux parents pour nous parler des fameux problèmes interdits. Il parlait de la reproduction des fleurs, des animaux et ensuite, il entraînait sur les hommes. Mais c'était très bref : « ce qui se passe pour les animaux,

[381] - Anne-Marie Sohn, *Chrysalides*…, volume II, p. 573. Exemple pris Chez Fortier-Beaulieu.
[382] - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, idem, p. 61-62.
[383] - Elinor Accampo, *Industrialization, Family Life*…, p. 84.
[384] - Burdy, Dubesset, Zancarini, id., p. 47-48.
[385] - Anne-Marie Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien, 1850-1950,* Aubier, Paris, 1996, p. 136 et sq.
[386] - Procès-verbal de police de Saint-Etienne, 21 mars 1881 (ADL, Assises, 2e trimestre 1882), cité in Anne-Marie Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve…,* p. 144.

eh bien, ça se passe pour les hommes. Voilà ! Il faut dire que ces problèmes n'étaient très souvent abordés qu'avec les garçons »[387]

La robe de communiante permet d'approcher l'idéal corporel de la Vierge : « La Vierge Marie était « le modèle féminin par excellence qu'il fallait imiter »[388]. Cette mariophanie constitue le centre de l'éducation des filles, comme nous l'expliquent Zancarini et Dubesset : « Entre religion prescrite et religion vécue, le décalage peut être grand, mais le culte marial, qui connaît son âge d'or au milieu du XIX^{e} siècle, a, semble-t-il, contribué à forger un univers féminin spécifique. Les oratoires dédiés à Marie fleurissent dans les écoles, sur les places et dans les ateliers. Les pèlerinages consacrés à la Vierge connaissent une grande affluence, comme à Vafleury, près de Saint-Chamond, où la statue de Notre-Dame est une des premières couronnées par le pape en 1860 (après ND du Puy et ND-des-Victoires de Marseille en 1853). La ville de Saint-Etienne et le canton de Saint-Chamond lui sont consacrés le 16 avril 1873. La célébration du mois de mai, caractéristique de la piété ultramontaine, galvanisée par la proclamation de l'Immaculée Conception en 1854, connaît une grande faveur à Saint-Etienne. Au-delà des écoles, elle se poursuit tardivement dans les ateliers et les usines. Marc Giron, héritier d'une dynastie de manufacturiers stéphanois du textile (…), le confirme lors d'un entretien en 1984 : (…) « Ordinairement, dans chaque atelier, il y avait un petit oratoire avec la statue de la Vierge illuminée au mois de mai ; j'ai entendu y réciter le chapelet avant la Seconde Guerre mondiale ». Madame Joly, née en 1914, ancienne raseuse de velours interrogée en 1982, rappelle que « les ouvrières de Giron avaient une heure, le huit décembre, pour visiter les chapelles des autres ateliers ; et au mois de mai, on faisait dire le chapelet aux jeunes, chacune son tour (…) ». Ce culte de la Vierge est stimulé par les apparitions successives (comme à La Salette en 1846), qui deviennent des lieux de pèlerinage : elles contribuent à l'élaboration d'un univers du merveilleux. »[389]. Le culte de sainte Philomène, martyre adolescente virginale inventée de toute pièce[390], participe également de cet univers merveilleux de la religion populaire :

> « Nous gardons souvenance d'une soirée où Pitou (*théâtre de marionnettes*) avait affiché sur le coin de la rue du Grand-Gonnet : « Le Martyre de Sainte-Phylomène », drame en deux actes, accompagné de musique et de chant, ainsi que le disait le programme.
>
> Ce soir-là le temps était orageux, et au moment le plus pathétique alors que le soldat romain venait de percer le flanc de Sainte Philomène, laissant couler sur sa chemise jaune d'or un filet de vermillon liquide impressionnant, un coup de vent furieux vint secouer terriblement la bâche de couverture de la baraque : un éclair fulgurant et un roulement de tonnerre formidable se fit se lever tous les spectateurs émus et peureux. »[391]

Les processions constituent également un aspect important dans l'incorporation physique de la religion chez les enfants, en particulier des jeunes filles, comme nous le montre cette description d'une procession à Saint-Chamond d'avant 1870 :

> « (…) elle formait ainsi deux rangs au milieu desquels marchaient d'autres enfants habillés en toutes sortes de saints, de moines, d'ermites, voir même de petits Jésus tout frisés,

[387] - Claude Chatelard (dir.), idem, p. 52.
[388] - id., p. 71.
[389] - Dubesset et Zancarini-Fournel, id., p. 21-22.
[390] - Alain Corbin, « L'emprise de la religion »… , p. 62.
[391] - François Gonon, *Anecdotes…*, p.24.

portant une « boule du monde », des « Ecce Homo », des petites filles en sainte Barbe, sainte Catherine, sainte Cécile, sainte Madeleine, un vrai paradis, quoi ! »[392]

Les jeunes filles incorporent la virginité par le déguisement de saintes (au lieu de princesses). La consécration arrive avec la robe de communiante. L'iconographie virginale est aussi fortement mise-en-scène également dans la rituelle photographie de communiante. Fig. 207 : Cette photographie, probablement des années 1930, prise dans les studios d'un quartier populaire à côté des ponts ferroviaires de la place Carnot de St-Etienne (d'où leur surnom de « photographes des ponts ») met en valeur par le contraste des costumes l'aspect immaculée de la tenue de communiante, et l'encadrement quasi étouffant par ses frères et ses parents de la jeune fille à l'aube de sa puberté.

Fig. 207 : photographie, in *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950*, Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, p. 35.

L'iconographie virginale se répand également dans les images pieuses sulpiciennes de la fin du XIX^{e} siècle et dans l'art symboliste. Alexandre Séon multiplie les représentations de jeunes filles en fleurs pures : fig. 208 et 209. De nombreuses sont insérées dans les pages de la *Revue forézienne*[393] . Le symbolisme semble inspirer un des photographes des ponts dans cette intéressante photographie : fig. 209. La jeune femme, qui semble sortir d'un opéra de Wagner ou d'un tableau préraphaélite, porte un voile ceint d'une guirlande ornée de bourgeons ; ses mains priant sont enserrées dans des chaînes fixées à des bracelets aux poignets, qui répondent en écho aux tresses de ses cheveux. Ces dernières font-elles référence au martyr d'une sainte (sainte Marguerite d'Antioche ?), au cadenas de sa virginité ou à son futur enchaînement à Dieu ?

[392] - Stéphane Bertholon, *Histoire de Saint-Chamond…*, p. 250.

[393] - Voir Jacques Beauffet, « Alexandre Séon. L'action et l'idéal », in Sylvie carler (dir.), *Le symbolisme & Rhône-Alpes : de Puvis de Chavannes à Fantin-Latour, 1880-1920 : entre ombre et lumière : peintures, sculptures, œuvres graphiques*, exposition, musée Paul-Dini, Villefranche-sur-Saône, du 17 octobre 2010 au 13 février 2011, Villefranche-sur-Saône, Musée Paul-Dini, 2010, p. 21-26.

Fig. 208 : Alexandre Séon, *La sirène,* 1896 ?, huile sur toile, 75,5 × 48 cm, Saint-Etienne, Musée d'Art Moderne.

Fig. 209 : Alexandre Séon, *Jeanne d'Arc l'Inspirée,* 1891, huile sur toile, 117 × 68 cm Collection Lucile Audouy. Reproduite dans la *Revue Forézienne*, août 1904.

Michelle Zancarini et mathilde Dubesset envisagent la religiosité mariophanique et la maîtrise du métier d'ourdisseuse comme les deux composantes d'une « culture féminine »[394], ciment d'une homosocialité rassurante, les préservant des hommes (dans la crainte desquels elles ont été élevées) physiquement, économiquement et culturellement. Cette homosocialité féminine puise des racines profondes, nous l'avons constaté, dans les communautés de femmes des campagnes, réunies depuis le XVII^{e} siècle par le travail du fil associé à la religion. La légende attribue à saint François-Régis un voyage à Versailles pour relancer la mode de la dentelle, afin de sortir les dentellières de la gêne et de la prostitution, à laquelle la nécessité les poussait. Le culte pour saint François-Régis est resté très vivace chez les dentellières (un vitrail du XIX^{e} siècle de la collégiale de St-Bonnet-le-Château figure le saint avec une dentellière à ses pieds), culte pour le (saint) patron qui les a aidées économiquement et moralement. En cela, nous pouvons vérifier sur le temps long la permanence d'une « culture féminine » du XVII^{e} au XX^{e} siècle, et valider cette notion d'anthropologie, (développée en particulier par Agnès Fine, dont l'influence est manifeste dans la thèse de Zancarini et Dubesset), en particulier en tout cas pour la région stéphanoise, alors que certaines historiennes lui contestent une réelle

[394] - Dubesset et Zancarini-Fournel, id., p. 62

Fig. 210 : photographie, in *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950*, Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, p. 61.

historicité[395]. Par contre, nous voyons également comment ces communautés féminines et leur culture ont été utilisées pour augmenter la domination masculine du patron, laquelle prend une teinture religieuse parfois. Pour exemple, citons un passage de l'hagiographie de Michel Epitalon, petit-fils de Denis, rendant visite, enfant, aux ouvrières des usines Epitalon :

« Son apparition dans les vastes ateliers et dans les magasins de son père remplissait les cœurs de joie, et les impressions sont vives encore dans la mémoire des ouvrières qu'il y visitait souvent. Les jours de la fête de la T. Ste Vierge surtout, sa naïve piété éclatait en transports irrésistibles. Il avait remarqué dès la veille, raconte l'une d'elles, que les filles de magasin préparaient avec soin et ornaient de leur mieux le petit oratoire de la salle de pliage ; on le voyait arriver de bonne heure et dès l'entrée il s'écriait en courant au trône de marie : « Ah ! vous l'avez mise bien belle aujourd'hui ; il faudra qu'on allume tous les cierges pdt le chapelet ! » puis il faisait en détail la revue de toute l'ornementation, après son petit salut gracieux à la statue, il allait s'asseoir sur un banc, à côté de celle des plieuses qui lui paraissait la plus sage ; là, joignant les mains, il attendait la fin du chapelet, sérieux, et recueilli comme un ange. »[396]. C'est l' « apparition » de l' « ange » Michel, sorte d'incarnation du petit Jésus, fils du dieu patron qui passe en « revue » le travail des plieuses. Alors que les communautés du XVII^{e} siècle se battaient pour leur indépendance, que les communautés féminines jansénistes étaient dissidentes du point de vue religieux, que les couviges étaient relativement indépendants de la hiérarchie religieuse et économique grâce à leur isolement géographique, le poids de la domination patronale, majoritairement masculine, se révèle prépondérant à la fin du XIX^{e} siècle.

La nécessité économique semble dominer l'esprit des couviges. Geneviève Trincal a démontré l'importance que constituait le travail des femmes, en particulier avec la dentelle, dans l'économie familiale des montagnes du Velay[397], également dans les Monts du Forez et le Pilat, probablement. Le travail de la dentelle par les petites filles, sous bonne garde de la béate, constitue ainsi un revenu, qu'il convient de ne pas négliger. La journée dans la maison d'assemblée logeant la béate était amplement consacrée à la dentelle, avec quelques petits moments dédiés à la catéchèse et la lecture (et non

[395] - Michelle Perrot, Arlette Farge, Cécile Dauphin, Christiane Klapisch-Zuber, Rose-Marie Lagrave, Fraisse Geneviève, Pauline Schmitt-Pantel, Yannick Ripa, Pierrette Pézerat, Danièle Voldman, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. N°2, 1986, p. 271-293. Agnès Fine, « Histoire des femmes et anthropologie des sexes. Poursuite du débat ouvert en 1986 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés,* n° 16, 2002, p. 145-166.

[396] - Père Charles Groffier, *Michel Epitalon, diacre….*, p. 19.

[397] - Geneviève Trincal, *Les « denteleuses » : la dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Publications de l'Institut d'études du Massif central, 1993, p. 61-70.

l'écriture), instruction rudimentaire jugée suffisante pour des jeunes filles. Dans ces conditions, l'application des lois scolaires à partir de 1833 connait de multiples freins, difficiles à analyser, étant donné le peu de sources produites par les intéressées. A partir des années 1880, l'Etat s'emploie lentement à faire disparaître les béates, souvent peu instruites et capables de se convertir dans l'enseignement, en particulier par l'application de la Loi Goblet (1886)[398]. Les béates représentent, de plus, une sorte de frein au républicanisme[399]. Des écoles clandestines semblent avoir perduré par endroits, mais les résistances manifestes semblent avoir été rares, peut-être à cause du déclin de la dentelle à la fin du XIX[e] siècle. Ces résistances sont difficiles à évaluer et sont parfois mises en avant par un mouvement patrimonial nostalgique vivace dans ces régions[400], teinté de critiques du centralisme étatique. L'exemple d'une descente en 1910 du juge d'instruction, accompagné de gendarme, dans une maison de béate dénoncée comme clandestine, rapportée dans *l'Echo du Velay*[401], dans le contexte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la lutte contre l'enseignement congréganiste est invoqué. L'article décrit la panique des jeunes filles par cette intrusion de ces loups dans la bergerie[402] qui sonne quasiment comme un viol dans ce lieu communautaire de « culture féminine » de la part d'hommes viriles de l'Etat :

> « Les deux petites filles qui s'étaient réfugiées au grenier, à la vue des gendarmes, furent si effrayées qu'elles abaissèrent la trappe qui ferme l'entrée et, pour empêcher qu'on pût les prendre, elles se couchèrent dessus. »[403]
>
> « La première, la petit Gravy, arrivée au bas de l'escalier, fut si bouleversée à la vue des gendarmes et de tous ces inconnus, qu'elle se prie à pleurer et à crier. On la conduisit dans la salle, mais là elle eut une véritable crise de nerfs »[404]

Faut-il invoquer la « culture féminine » pour comprendre le mouvement important d'opposition aux fermetures des écoles congréganistes autour de 1903 menées par l'Etat ? Sarah Curtis révèle que la Loire fut le foyer du diocèse de Lyon le plus actif dans les protestations[405]. Certes, le

---

398 - Auguste Rivet, « L'application des lois Jules Ferry en Haute-Loire (1880-1892) », *Actes du 92e Congrès national des sociétés savantes : Strasbourg et Colmar, 1967*, tome 3, *Section d'histoire moderne et contemporaine*, tome III, Paris, Bibliothèque Nationale, p. 74-79 ; idem, « Filles dévotes et dévouées… Les béates », in Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger et André Crémillieux, *Un voyage au pays des béates*, Sayat, Editions de Borée, 2003, p. 18-22.

399 - Auguste Rivet, « Filles dévotes et dévouées… », p. 18.

400 - A ce propos, voir l'article de Philippe Moret, « L'inspecteur et la béates : un choc des cultures », in Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger et André Crémillieux, *Un voyage au pays des béates*, in p. 27-65, est significatif. Témoin également cet article dans le journal *Le Progrès* du 6 août 2016 : « Malmenées sous la Révolution, les Béates s'en sont allées au fur et à mesure de l'avancée de l'école publique. Tolérées par l'académie en raison du manque de moyens nécessaires à la création d'écoles dans certaines communes, elles perdurèrent jusqu'à la fin du XIXe siècle. Vint ensuite l'interdiction qui valut quelques morceaux de bravoure. En 1902, au lieu-dit « Lichemialle » (commune de Saint-Pal-de-Mons), la ténacité de la béate provoqua même sa condamnation à 20 jours de prison. Dans cette ambiance pour le moins chaotique, certaines décidèrent de se tourner vers l'enseignement exclusif du catéchisme. Enseignement qui se perpétua jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale dans certains villages isolés. ». URL : http://www.leprogres.fr/haute-loire/2016/08/06/et-les-beates-s-en-sont-allees

401 - Philippe Moret, op. cit.,p. 60-64.

402 - Renvoyons aux analyses sur le Petit chaperon rouge, *infr*a p. 90-91.

403 - p. 63.

404 - idem. Sur la figure d'autorité du gendarme, voir Aurélien Lignereux, « La *force morale* de la gendarmerie. Autorité et identité professionnelle dans la France du premier XIX[e] siècle », *Le Mouvement social*, n° 224, 2008, p. 35-46.

405 - Sarah Curtis, op. cit., p. 172.

patronat est parfois à l'origine des manifestations, mais Les femmes sont souvent à l'initiative des actions, en particulier pour s'opposer à la fermeture des écoles maternelles, qui les contraindraient à s'arrêter de travailler[406]. Elles s'insurgent en invoquant les valeurs de la République pour préserver ces lieux de « culture féminine », qui, comme l'exprime une pétition de La Tour-en-Jarez, inculquent « des habitudes d'ordre , de propreté, de régularité et de méthode permettant à ces enfants de devenir des mères de familles exemplaires »[407] . Une sorte de culture politique féminine s'exprime mêlant idées républicaines et références religieuses liées à des sociabilités féminines : un tract de femmes clame ainsi :

> « Femmes stéphanoises, votre heure est venue. Comme au temps de Jeanne d'Arc, notre héroïque modèle… La Patrie jette son suprême appel. A nous de marcher résolument à la bataille pour nos enfants et pour la liberté. »[408]

Les manifestations sont menées par les femmes. En 1902, à Saint-Chamond, elles sont à la tête de la procession protestataire, les hommes sont derrière[409]. « A Firminy (Loire), la police rapporte que la foule de cinq à six cents femmes appartient à des groupes religieux tels que les Dames de Charité, les Dames patronnesses ou les Enfants de Marie ; l'une d'elles frappe le commissaire de police »[410]. Alors que, pour ces femmes, la rue représente un espace infréquentable, antonyme de l'enfermement, elles défilent à l'extérieur devant les hommes, les molestant même. Ces manifestations posent le problème du surgissement de ces femmes dans l'espace public, « inversant l'ordre traditionnel entre hommes et femmes »[411]. Ceci s'explique, nous semble-t-il, par la culture de la procession chez ces femmes, lesquelles sont de plus en plus féminines au cours du XIX^{e} siècle à cause du détachement religieux croissant des hommes. Avec la montée de l'anticléricalisme à partir de la fin du XIX^{e} siècle, les processions sont de plus en plus en butte aux interdictions préfectorales et aux attaques de groupes de libres penseurs, particulièrement pendant l'année 1903[412], comme le constate Stéphane Bertholon pour Saint-Chamond :

> « A partir de cette époque (*1871*), les gendarmes n'y assistaient plus. On ne porta plus qu'une ou deux bannières de Saint-Pierre. Nos processions perdirent ainsi peu à peu de leur somptuosité d'antan, mais non de leur ferveur, et se continuèrent jusqu'en 1903.
>
> A cette époque, les esprits étaient fort agités ; des désordres avaient eu lieu dans d'autres villes. Nos libres penseurs saint-chamonais avaient manifesté l'intention de faire du bruit. On crut bon de ne plus sortir, provisoirement, et de dérouler dans l'intimité des églises, des cortèges très solennels sans doute, mais non comparables aux touchantes manifestations d'autrefois »[413]

En octobre 1910, lors du Congrès eucharistique départemental à Saint-Paul-en-Jarez, le journal *Le Mémorial de la Loire* décrit cet incident lors de la procession :

---

406 - idem, p. 175.
407 - id., p. 174.
408 - id., p. 179.
409 - id., p. 178-179.
410 - id., p. 178.
411 - id., p. 178.
412 - Voir Michel Lagrée, « Processions religieuses et violence démocratique dans la France de 1903 », in Michel Lagrée, *Religion et modernité. France, XIXe-XXe siècles*, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 147-168.
413 - Stéphane Bertholon, op. cit., p. 251.

« une bande d'énergumènes, « 20 ou 30 au plus », recrutés surtout à Saint-Etienne, à grand peine, et je pense aussi à grand frais, parmi lesquels quelques femmes, à qui on peut encore laisser ce nom pour être poli, surgissait, comme par enchantement, vers 1h30, drapeau rouge en tête et venait se grouper sur l'escalier du restaurant qui fait face à la cure pour déverser de là leur hotte d'injures et de blasphèmes, leur sentine d'ineptes propos sur les catholiques dont les rues et les places étaient bondées »[414]

Les libres penseurs s'en prirent à la Société de gymnastique de la Jeanne d'Arc d'Izieux :

« ces braves de la Jeanne d'Arc d'Izieux (…) eurent l'honneur d'avoir leur étendard déchiré par de prétendus libres penseurs, et leur directeur malmené et meurtri pour avoir voulu défendre ses enfants et leur drapeau »[415]

Fig. 211 : Alexandre Séon, *Fleur de France - Jeanne d'Arc,* 1909, Sanguine et crayon, rehauts de craie sur papier, 46,5 × 30 cm, Collection Lucile Audouy. Le dessin porte comme dédicace : « A mon ami G. Deherme, cette image de Jeanne d'Arc, l'héroïne du Quatrième Etat qui fit sacrer un Roi de France. ». G. Deherme était le promoteur des universités populaires, mouvement auquel Séon adhéra.

Cet incident suscite plusieurs réflexions. D'une part, comme l'écrit Michel Lagrée, « les comportements observés : accompagnement parodique, déchaînement verbal et musical, bousculades ne manquent pas d'évoquer la tradition du charivari. C'est bien d'un charivari, visant l'alliance contre nature des prêtres et des femmes, qu'il semble s'agir pour beaucoup. »[416]. L'étendard de la société de gymnastique se réfère certainement à celui de Jeanne d'Arc, emblème de la jeune femme béatifiée l'année précédente, en 1909. Jeanne d'Arc représente également une figure « contre nature », une jeune femme endossant un rôle masculin, modèle revendiqué, nous l'avons vu, des femmes chrétiennes, mais également une figure androgyne, pure et vierge et incarnation de la France catholique éternelle, comme sur ce dessin d'Alexandre Séon daté de 1909 : fig. 211. Le déchirement de l'étendard représente une sorte de « viol symbolique »[417] de la Pucelle. Mais les opposants à la procession s'en prennent également aux membres d'une société de gymnastique, représentant l'effort de virilisation de l'Eglise catholique.

[414] - Cité par Bernard Plessy, op. cit., p. 334.
[415] - id, p. 335.
[416] - Michel Lagrée, « Processions religieuses … », p. 159.
[417] - op. cit.

Troubles dans la virilité

> « On nous attaque souvent, nous catholiques, parce que l'on nous croit faibles et que souvent nous le sommes vraiment trop. Passez dans une rue avec un patronage ou une école, et croisez deux ou trois voyous au teint blême, seriez-vous 100 ou 200 ils vous insulteront, parce qu'ils ont de vous l'idée de gens faibles qui ne savent se défendre. Dans leur esprit, un régiment de cléricaux petits ou grands, est un régiment de « panosses »[410] que deux ou trois malotrus rongés par la tuberculose sont sûrs d'insulter impunément. »
>
> N'en est-il pas de même dans la pensée du monde gouvernemental : on le croirait en voyant les audacieuses vilenies dont on abreuve les catholiques et le banditisme avec lequel on traite et nos droits et nos biens ! »[411]

Ces propos tenus par l'abbé Grandjean au premier congrès général des catholiques de la Loire tenus à Saint-Etienne en avril 1907 exposent le déficit de virilité d'une Eglise, qui s'est beaucoup féminisée au XIX^e^ siècle, alors que le prêtre incarne peu la virilité[412]. Par ce rapport, l'abbé Grandjean veut insuffler une dynamique à la gymnastique dans la Loire, qu'il affirme en retard par rapport au reste de la France. En 1905, il a fondé l'Union gymnastique et sportive des patronages catholiques de la Loire (UGSPL), affiliée à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF) du Dr Michaux. Sa communication illustre parfaitement l'esprit de la FGSPF, analysée par l'historien Bernard Dubreuil[413]. Grandjean entend s'appuyer sur les patronages, maillage déjà en place et relancé par l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891 et la venue à Saint-Etienne d'Albert de Mun l'année suivante en 1892, où il prononça un célèbre discours, s'inscrivant dans le sillage de l'encyclique[414]. En 1907, Grandjean les trouve léthargiques, incapables de retenir la jeunesse. Bernard Dubreuil explique l'attitude du clergé dans laquelle Grandjean semble s'insérer : « malgré l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891 qui devait servir de base à la doctrine du catholicisme social, cet intérêt (dont on peut assurément trouver l'illustration dans certains patronages et à la fédération catholique) resta, pour un temps, limité à une faible minorité. C'est pourquoi il ne nous paraît pas conforme à la réalité de considérer l'œuvre du patronage uniquement comme une œuvre sociale[415]. Elle ne l'est que secondairement. C'est d'abord et essentiellement, durant une période qu'on peut étendre jusqu'à la Première Guerre mondiale, un moyen d'attirer, de former et de contrôler la jeunesse populaire dans

---

410 - serpillères, lavettes.

411 - Abbé Grandjean, « La vie et le mouvement dans les œuvres de jeunesse », in *Premier congrès général des catholiques de la Loire tenu à Saint-Etienne les 4, 5, 6 et 7 avril 1907,* Saint-Etienne, Théolier, 1907, p. 98-99.

412 - Michel Lagrée, « Sport et sociabilité catholique en France au début du XXe siècle », in *Religion et modernité*…, p. 188.

413 - Bernard Dubreuil, « La fédération catholique et la République (1898-1914) », in Pierre Arnaud, *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870/1914*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 205-221.

414 - Voir Brigitte Waché, « Les lendemains du Rerum Novarum dans la Loire », in Jean-Dominique Durand et al. (dir.), *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes,* Paris, Les Editions ouvrières, 1992, p. 63-81. Il manque cependant une étude plus précise sur l'impact précis de l'encyclique sur les patronages, ceci dit, le patronage Saint-Joseph à Saint-Etienne en a suivi l'esprit.

415 - C'est en effet ce qui semble ressortir du rapport, peu objectif peut-être, de Grandjean, qui décrit des sortes de salles de jeux un peu ennuyeuses avant l'introduction de la gymnastique : Abbé Grandjean, op. cit., p. 97.

des perspectives de reconquête religieuse et politique.»[416]. Pour Grandjean, la gymnastique sert d'outil pour attirer les jeunes :

> « il est bien évident que pour diriger les jeunes gens dans la piété, leur donner un enseignement religieux et social, les lancer dans l'action catholique, il faut d'abord les avoir, et on ne les a jamais dans une œuvre somnolente. Il faut du lard dans la souricière.
>
> Dieu me préserve de mettre ici la charrue devant les bœufs, et de vous dire qu'avec de la gymnastique, par exemple, vous remplacerez la piété vous ferez des chrétiens »[417]

L'abbé Grandjean illustre également l'évolution d'une partie importante de l'Eglise vers un nationalisme centripète militariste dans les années 1890, comme l'expose Bernard Dubreuil[418], qui se crispe contre la République après la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905[419].

> « Devenons forts aussi bien physiquement que moralement et l'on respectera en nous la religion et l'Eglise dont nous sommes les soldats. Défendons nous sur tous les terrains, car on attaque la faiblesse, jamais la force. »[420]

En 1908, Grandjean accompagne la société de gymnastique qu'il dirige, l'Avant-garde de Saint-Etienne, représentant le diocèse de Lyon au Concours international de gymnastique du Vatican, sous l'égide du pape Pie X[421]. Grandjean fustige, dans son rapport, la franc-maçonnerie[422] et le socialisme antimilitariste de Gustave Hervé[423], accuse la République de délaisser la formation des futurs soldats en faisant allusion au déclin des bataillons scolaires :

> « Les écoles de l'Etat qui nous avaient devancé en cela dans bien des villes, et en particulier dans la nôtre[424], ont fait machine arrière. Pourquoi ? Serait-ce parce que la gymnastique prépare au service militaire et favorise le patriotisme ? »[425]

L'abbé Grandjean entend insuffler « vie et mouvement »[426], « entrain »[427] aux patronages et à l'Eglise, par l'enrôlement des jeunes avec la gymnastique. Il aurait pu détourner le terme bergsonien d' « élan vital ». Il entend moderniser ces institutions :

> « devrais-je passer pour un *moderniste à l'excès*, je mets *l'entrain* au premier rang comme importance »[428]

---

[416] - Bernard Dubreuil, op. cit., p. 207.
[417] - Abbé Grandjean, « La vie et le mouvement dans les œuvres de jeunesse »…, p. 97.
[418] - idem, p. 213.
[419] - id., p. 215.
[420] - Abbé Gradjean, op. cit., p 98-99.
[421] - Abbé Grandjean, « Le Concours international et les fêtes gymniques du Vatican des 24-27 septembre 1908 », *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 10 février 1908, p.523-525.
[422] - Abbé Grandjean, « La vie et le mouvement… », p. 97.
[423] - op. cit, p. 100.
[424] - Saint-Etienne, ville armurière
[425] - Abbé Grandjean, idem, p. 100.
[426] - pour reprendre le titre de son rapport
[427] - Abbé Grandjean, id., p. 97.
[428] - id., p.97. Termes en italique dans le texte.

Par cette allusion ironique à la « crise moderniste » qui ébranle l'Eglise à l'époque[429], il entend montrer que cette dernière n'est pas imperméable à toute modernité scientifique. Il milite pour une gymnastique rationnelle, scientifique :

> « Exercée avec méthode, pratiquée d'une manière raisonnée, loin de l'acrobatie que doit mépriser un gymnaste qui se respecte, laissant à Barnum les tours stupides de jadis, suivant des lois basées sur la physiologie et l'anatomie, telle que Ling l'établit en Suède et le docteur Michaud en France, la gymnastique est le moyen le plus efficace de relever le niveau des santés et de refaire même une race toute entière.
>
> Elle donne aux muscles de la souplesse et de la vigueur, compense l'influence néfaste qu'ont le plus souvent sur la conformation et l'état général d'un apprenti ou d'un écolier, ses occupations journalières. Elle donne à nos organes centraux et vitaux, poumons, cœur, appareil digestif, leur complet développement et assure leur bon fonctionnement.
>
> Son action rationnelle sur le corps et les vaisseaux périphériques facilite la circulation, son action spéciale sur la cage thoracique fait de bons poumons et facilite la respiration. »[430]

S'ensuit un exposé médical détaillé vantant la thérapeutique de la gymnastique, remède à la tuberculose et autres problèmes de santé.

> « la gymnastique rationnelle redresse les cas de déviation et de rachitisme si fréquents chez les écoliers pratiquant l'écriture penchée (…). Elle corrige encore chez nos apprentis les positions défectueuses, le développement exagéré que leurs occupations professionnelles tendent à donner certains muscles ou à certains organes au détriment des autres, ainsi qu'il arrive chez les serruriers, ajusteurs, menuisiers, etc. »[431]

Le rapport de l'abbé Grandjean exprime une sorte de biopolitique qui entend construire un homme nouveau, à la base d'une contre-société catholique, un contre-projet pour la France qui prend en charge les corps, pour remplir un rôle social, économique et peut-être politique, nous le verrons :

> « Si donc nous tenons à la vie et à la santé de nos pupilles, si nous voulons en faire des hommes robustes autant que des chrétiens, et c'est pour nous un devoir social, autant qu'un devoir de charité envers eux »[432]

Ce projet vise à la « formation morale »[433] et physique des jeunes, en favorisant par la gymnastique la continence et la discipline[434] : fig. 212.

---

429 - Emile Poulat, *Critique et mystique. Autour de Loisy ou la conscience catholique et l'esprit moderne,* Paris, Centurion, 1984, 336 p.
430 - id., p. 100.
431 - id.
432 - id.
433 - Dubreuil, p. 211
434 - idem

Fig. 212 : carte postale, sn, sd. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(782).

> « Mais la gymnastique donne plus et mieux que la force physique, elle favorise le développement de la force morale. Les exercices physiques exigent de l'effort et tout effort, dans ce siècle d'apathie, est un acte moral. La volonté doit vaincre la résistance du corps et l'asservir pour ainsi dire, elle doit se plier au commandement, se fortifier par la discipline et prendre petit à petit l'énergie, la vivacité, qui ne s'acquiert que par une action constante et raisonnée.
>
> La gymnastique habitue le jeune à l'ordre et à l'obéissance et beaucoup de patrons ont remarqué à ce double point de vue la supériorité de nos jeunes gens sur leurs camarades d'atelier.
>
> J'irai plus loin, et sur ce point je fais appel à l'expérience de tous les directeurs qui ont fait pratiquer les exercices physiques à leurs jeunes gens, la gymnastique leur aide merveilleusement à conserver leur jeunesse chaste et vertueuse. Il est assez rare que ceux de nos jeunes gens qui professent régulièrement la gymnastique tombent dans des écarts de conduite ou dans des liaisons dangereuses. La gymnastique, en effet, occupe ce besoin d'activité juvénile, dompte le corps tout entier, et, lorsque l'activité d'un jeune homme est occupée, il est toujours vertueux. A 15 ans, en effet, la vie d'un jeune homme est débordante de sève et de vigueur, c'est de l'or en fusion, il faut lui fournir un aliment, il faut canaliser ses ardeurs. »[435]

Le projet de Grandjean participe d'une vision d'une prise en charge totalisante du chrétien. La gymnastique entre au service d'un catholicisme totalisant ou d'un « catholicisme intégral », pour reprendre les termes de Michel Lagrée[436], qui se développe à l'époque.

[435] - Grandjean, id., p. 101.
[436] - Michel Lagrée, « Sport et sociabilité catholique… », p. 183.

« Nous avons la prétention dans nos cercles et patronages de chercher à donner à notre jeunesse une formation totale, sachant bien, d'ailleurs, que l'union intime de l'âme et du corps ne nous permet pas de séparer l'un de l'autre en matière d'éducation. L'âme en effet, comme disait la vieille scolastique, réside dans le corps *tota in toto et tota in singulis partibus*, et la philosophie antique ne cherchait-elle pas à réaliser le *mens sana in corpore sano* ? Et alors! Pourquoi vouloir dans une œuvre faire abstraction de l'un à l'avantage de l'autre ? Pour faire des âmes fortes, ne craignons pas de faire des corps forts, nous réaliserons plus sûrement le *vir* antique, c'est-à-dire l'homme fort, l'homme complet, robuste et vigoureux aussi bien dans son esprit et sa volonté que dans ses membres. »[437]

Grandjean fixe comme objectif l'obtention du brevet d'aptitude militaire (B.A.M.) avant le service militaire[438] : « Les recrues des sociétés qui avaient pu préparer et obtenir le B.A.M. avaient non seulement le choix de leur régiment mais étaient nommés caporaux plus facilement et rapidement que les autres. »[439].

« Qui ne comprend que si dans 3 ou 4 ans une grande partie de nos caporaux et sous-officiers de l'armée française, si même quelques officiers (…) étaient des jeunes chrétiens élevés dans nos œuvres, la moralité et le bon esprit de l'armée française y gagnerait, et c'en serait bien vite fait des élucubrations malsaines de tous les Hervé, antimilitaristes et antipatriotes de même acabit. »[440]

Cette déclaration peut facilement être interprétée par les contemporains comme une intention de conquérir l'armée par le bas par l'Eglise[441], dans des vues politiques, afin de prendre le pouvoir par la force. En tout cas, devant la montée de ces sociétés de gymnastique, « le gouvernement, toujours aussi ferme dans sa politique anticléricale, prit la précaution de soumettre à l'agrément ministériel les sociétés de gymnastique ou de sport préparant les jeunes gens au brevet d'aptitude militaire (B.A.M.). L'effet de cette restriction était double. Premièrement, elle permettait de ne fournir gratuitement des fusils et des cartouches, comme le prévoyait l'instruction de 1908, et de n'autoriser l'utilisation de stands de tir qu'aux sociétés dont le loyalisme lui était assuré. Soucieux de ne pas armer cette troupe déjà forte qui se présentait comme une ennemie, le ministre de la Guerre refusa la plupart des demandes qui lui étaient adressées par les catholiques. »[442]. Exclue depuis 1905, l'Eglise tenterait une nouvelle insertion dans l'Etat par l'armée, par le corps, au lieu de l'âme.

La conquête du pouvoir, mais aussi « la conquête de la rue »[443] est projetée par l'abbé Grandjean :

« La gymnastique, par ses fêtes, défilés et concours, habitue nos jeunes à se montrer, à lutter contre le respect humain, cette crainte qu'on les catholiques de paraître, de se mettre en avant, cette peur stupide d'*être seul*, elle les affiche comme *catholiques* aux yeux des camarades d'atelier qui les rencontrent. Leur costume, ou simplement leur casquette, les

[437] - Grandjean, p. 98.
[438] - Grandjean, p. 102.
[439] - Dubreuil, p. 217.
[440] - Grandjean, p. 102.
[441] - Dubreuil, p. 217.
[442] - idem
[443] - Grandjean, p. 104. ; Lagrée, op. cit., p. 187

désigne à toute une commune et produit sur eux l'effet d'un voile d'enfant de Marie. C'est une étiquette morale »[444]

Nous pourrions interpréter cette déclaration comme l'expression du remplacement des processions de plus en plus interdites par les défilés de gymnastes, qui se doivent d'être spectaculaires[445] comme les processions naguère, d'où les exercices de pyramides : fig. 213.

Fig. 213 : L'Avant-Garde de St Etienne (Une pyramide), carte postale. Editée par Allemand , sd. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801 (838).

Le militarisme frustré par le déni de virilité de l'Etat anticlérical par le refus du B.A.M. aux catholiques semble produire une montée de l'agressivité dans les rangs des sociétés de gymnastique. La carte postale de l'Amicale Ste-Barbe du Soleil (fig. 214) nous parait dépasser l'esprit potache. Cette mise-en-scène nous montre également l'incorporation de la guerre dans ces jeunes corps, le sacrifice de l'Eglise pour la France et une sorte de préparation à la « brutalisation » future des combats.

La séparation de L'Eglise et de l'Etat augmente ce déficit de virilité dans le fait que l'Eglise n'est plus associée à la patrie et donc à l'effort de formation des futurs soldats, réalisée au sein des sociétés de gymnastique. L'Eglise doit montrer qu'elle est patriote, plus que les républicains, car elle représente

[444] - Grandjean, p. 101
[445] - Lagrée

la « France éternelle »[446], et comme ce patriotisme s'incarne dans le corps des hommes, elle doit construire des hommes forts, virils, supérieurs aux républicains, pour les combattre également.

Fig. 214 : Pose plastique : la Défense du Drapeau : Amicale Sainte Barbe du Soleil, carte postale, éditéepar R. Cadé , sd. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801 (987).

L'Eglise semble bénéficier d'une avance par rapport à la Ligue de l'enseignement, à l'origine des patronages laïcs. Le compte-rendu sur les neuf patronages laïcs réalisé par Joannès Merlat en 1900, révèle le peu de place à la gymnastique dans ces derniers dans la Loire à l'époque. Sept d'entre eux accueillent des filles. Seul le patronage Chapelon à Saint-Etienne semble proposer des cours de gymnastique et d'escrime[447]. Ce constat confirme le peu d'enthousiasme au début du XX^{e} siècle des patronages laïcs à propos du militarisme et l'exercice physique souligné par Bernard Dubreuil au niveau national. L'après-guerre voit la diminution des réticences des pouvoirs locaux face aux défilés des gymnastes catholiques qui se déploient dans les villes, avec des accents martiaux. A l'opposé, les défilés des amicales laïcs se caractérisent par un aspect pacifiste renforcé[448].

Comme l'a postulé George L. Mosse, la virilité se construit par rapport à des contretypes[449]. La « lutte des classes » et la lutte politique se cristallisent dans la lutte des corps. Les pratiques sportives

[446] - Dubreuil, p. 213
[447] - Johannès Merlat, *L'Enseignement populaire dans le département de la Loire*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1900, p. 136.
[448] - Nous nous appuyons ici sur l'ouvrage de Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'âge d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Paris, Vaucresson, 2001, 235 p., qui développe la situation des patronages et des amicales dans le diocèse de Lyon. Nous pouvons supposer que la région stéphanoise, pas abordée dans l'ouvrage mais faisant partie du diocèse, suit l'évolution décrite dans ce livre.
[449] - George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 67-89.

à Saint-Etienne correspondent à une hiérarchie des sports établie au cours du XIX[e] siècle : « Dans la lutte pour la définition de la meilleure forme d'exercice physique, celle qui permettra d'atteindre l'excellence corporelle, la gymnastique a une position moyenne. Elle est dominée par des disciplines comme l'escrime et l'équitation, mais elle domine d'autres formes d'exercice, comme les exercices de force (haltérophilie) et de combat (savate), ou les exercices de voltige pure qui tentent de s'assimiler à elle. »[450]. Certaines pratiques sont néanmoins communes comme le cyclisme et les joutes fluviales, mais elles se différencient dans leur esprit, leur philosophie et même dans leur « culture du corps », selon les milieux sociaux.

Concernant le cyclisme, La revue du *Chasseur français* défend le modèle du *gentleman sportman* montant sa bicyclette, comme il le faisait avec son cheval pour aller à la chasse. En quelque sorte, la bicyclette, aux débuts de sa commercialisation par l'entreprise vers 1892, est perçue comme un accessoire du fusil, première production de l'entreprise, un matériel de chasse. Le *Chasseur français* semble très influencé par le modèle de la gentry sportive anglaise. Les anglicismes foisonnent dans la revue au tournant du siècle. Avec le sport, le *gentleman* anglais réinvestit les anciennes valeurs chevaleresques de l'honneur, de l'effort, du désintéressement (refus du professionnalisme sportif) et de la distinction par l'apparence vestimentaire. Le darwinisme social d'Herbert Spencer imprègne le *gentleman* anglais : l'entrainement physique crée des hommes forts, utiles pour la prospérité nationale. Spencer influence fortement les premiers rédacteurs du *Chasseur français*, en particulier Gustave de Lafreté. Un bon *gentleman* est un homme qui sait monter à cheval[451]. La pratique de l'équitation mondaine de la part de la bourgeoisie stéphanoise en mal de noblesse prend un développement tardif autour de Saint-Etienne et dans la plaine du Forez[452]. La posture sur la bicyclette se calque donc sur celle du cavalier : « Le corps sera toujours assis d'aplomb, le dos *très légèrement* vouté », « Le guidon, pour être bien placé, doit avoir la ligne des poignées à 15 ou 20 centimètres du bec de la selle », les bras doivent être « aussi *tendus* que possible, sans raideur ; la ceinture rentrée », « le tronc doit former une ligne courbe »[453].

Cette position sur le vélocipède entre en conflit avec celle des coureurs professionnels, issus des milieux populaires, qui roulent le corps penché à l'horizontal, la selle beaucoup plus haute. Derrière ces différentes positions sur le vélocipède, se profile un conflit des positions sociales. A la distinction aristocratique du « vélocipédiste » s'oppose le négligé du « vélocipédard »[454]. Le *Chasseur français* fustige une jeunesse populaire qui s'est emparée de cette nouvelle innovation qu'est la bicyclette. Ce nouvel objet symbolise pour eux la liberté et la vitesse : liberté de la position du corps, liberté de comportement sur la route (bruit parasite de la trompe, insultes au bourgeois, incivilités, alcoolisation), liberté vestimentaire, recherche de l'enrichissement par la compétition. La charge contre le « vélocipédard » est particulièrement agressive dans le *Chasseur français* (mais d'autres journaux sont aussi, voir plus virulents, car les allusions sexuelles sont bannies de la ligne éditoriale du

[450] - Jacques Defrance, « Esquisse d'une histoire sociale de la gymnastique (1760-1870) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°6, 1976, p. 34.
[451] - A propos du modèle anglais : Richard Holt, « Premiers sports », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le seuil, 2005, p. 331-364.
[452] - Voir Stéphane Merle, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, Paris, L'Harmattan, 2008, 409 p.
[453] - *Le Chasseur français*, novembre 1888.
[454]- Christopher Thompson, « Corps, sexe et bicyclette », *Cahiers de médiologie*, n°5, 1998, p. 61-69. Voir également Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo, histoire sociale d'une épopée contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 1995, 217 p.

Chasseur français, nous verrons ce point plus loin). Le message est résumé dans un article intitulé « Le parfait vélocipédard ou conseils donnés par un vieux tricycliste au novice qui ne désire pas être confondu avec les Philistins » de 1891 :

> « Souviens-toi que la route est pour toi. Persiste à rouler à toute vitesse à travers les endroits les plus fréquentés. La position, c'est tout. Celui qui se couche jusqu'au point, où le bout de son nez n'est plus qu'à quelques centimètres de la roue est la personnalisation de la grâce. »[455]

Les vélocipédards, les « tordus-sur-guidon »[456], sont assimilés à des êtres dégénérés, marqués par l'atavisme, à des « hommes des bois »[457] aux « attitudes bestiales et simiesques »[458], à des « gorilles furieux »[459] antérieurs dans l'évolution à l'*homo erectus*, personnalisé par le vélocipédiste[460]qui se tient droit.

« Mets un costume très voyant ; comme tu as une belle paire de mollets, exhibe-les. »

Leur costume s'oppose à la mise aristocratique des vélocipédistes, à laquelle le *Chasseur français*, en relation avec l'offre du *Tarif-album de Manufrance*, consacre de nombreux articles. Les vélocipédards arborent le maillot, la casquette à l'envers et les jambes nues.

« Affilie-toi à un club d'imbéciles, dont l'idéal est de parader en masse au beau milieu des places publiques, en poussant des hurlements. »

Les clubs sont une des principales cibles des chroniqueurs de *Chasseur français.*

Les joutes fluviales connaissent également une dichotomie des pratiques entre monde ouvrier et bourgeoisie. Vieille tradition particulièrement développée lors des fêtes (*vogues*) dans la vallée du Gier (fig. 215) en particulier à son confluent dans le Rhône à Givors, les joutes fluviales évoluent vers une structuration par les clubs. Les joutes deviennent des compétitions sportives, mettant en scène les performances d'hercules locaux, véritables célébrités[461]. Le sport est particulièrement violent et brutal, comme le décrit l'écrivain Maurice Denuzière pour Terrenoire :

> « Deux événements marquaient pour moi la saison terrannéenne : la vogue - on dit ailleurs fête foraine - et les joutes sur le bassin de Janon. Si les tours de manège sur un cheval de bois me donnaient mal au cœur, les joutes, sur le grand réservoir d'eau des usines promu stade nautique, me causaient mille émotions. Mon grand-père, qui avait pratiqué ce sport viril dans sa jeunesse, coiffait son canotier et me conduisait à la fête. Comme il m'avait montré de près les perches des jouteurs, pourvues à une extrémité de dents de fer destinées à se planter

---

455 - « Le parfait vélocipédard ou conseils donnés par un vieux tricycliste au novice qui ne désire pas être confondu avec les Philistins », *Le Chasseur français*, novembre 1891.
456 - *Le Chasseur français*, janvier 1892.
457 - « Le vélocipédard », *Le Chasseur français,* août 1892.
458 - *Le Chasseur français*, février 1893.
459 - « Le vélocipédard », op. cit.
460 - Christopher Thompson, *op. cit*., p. 64.
461 - J. Camy, « Des joutes de vogue aux joutes sportives », in Guy Vincent (dir), *Identités givordines, Processus d'identification et de différenciation culturels : Autour des joutes et du rock, emblèmes et dérives*, Rapport à la mission du patrimoine ethnologique. Ministère de la culture, dactylographié, Universités Lyon 2 et Lyon 1, 1985, p. 46-76.

dans le bouclier de bois de l'adversaire, je tremblais à chaque assaut : la lance risquait de dévier du plastron et ses crocs de déchirer l'épaule ou le visage du jouteur. Cela était arrivé, racontait mon grand-père, et je l'avais entendu rappeler à des amis le nom de tel amateur, de Givors ou de Rive-de-Gier, défiguré lors d'une rencontre. Aussi étais-je bien aise quand le jouteur vaincu, tombé à l'eau, réapparaissait, mouillé mais intact, moulé dans son pantalon blanc et son maillot rayé. »[462]

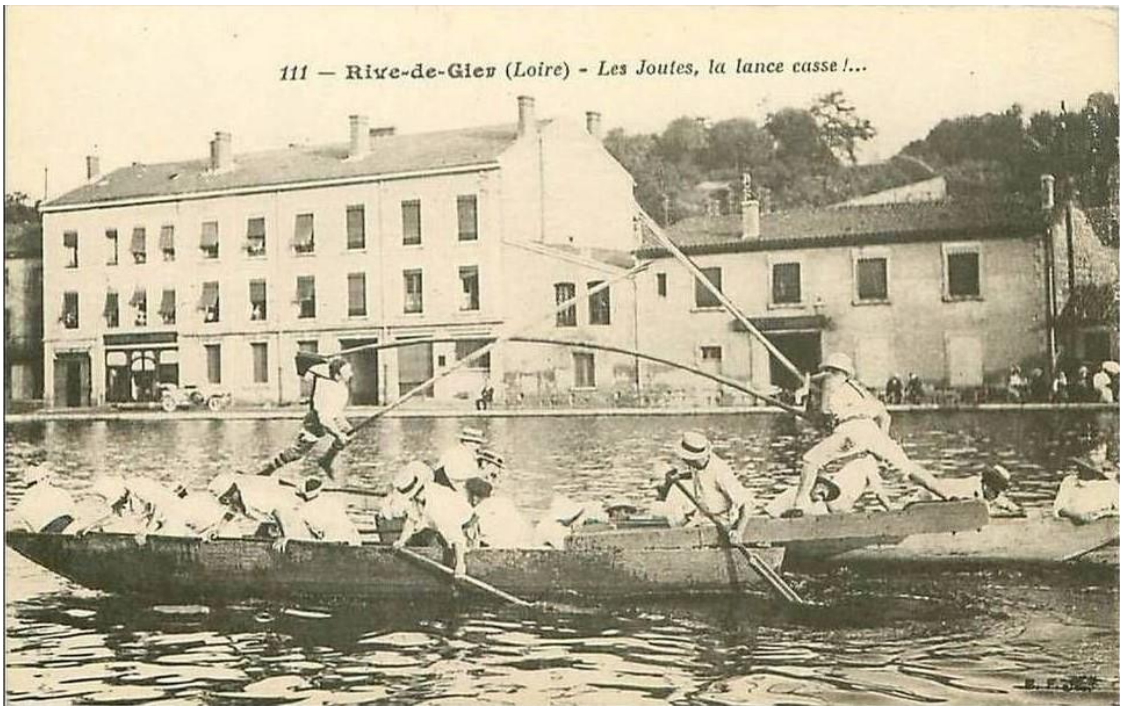

Fig. 215 : Rive-de-Gier (Loire) – *Les Joutes, la lance casse !*..., carte postale, sd.

Comme avec le vélocipède, la bourgeoisie stéphanoise, mue par le modèle anglais rejetant le professionnalisme sportif, pratique les joutes loin des ouvriers et des industries au Pertuiset, dans les gorges de la Loire[463]. Les joutes permettent le déploiement des vertus chevaleresques.

La même évolution caractérise « les exercices de force (haltérophilie) et de combat (savate), ou les exercices de voltige pure » vers la professionnalisation et le sport-spectacles, qui investissent les salles des caf'conc', comme l'Eden-Concert de Saint-Etienne au début du XX^{e} siècle[464]. Loin des valeurs bourgeoises, ces spectacles valorisent la force, la performance physique, voir la brutalité et la violence, jugées comme des résurgences ataviques par la bourgeoisie. Les boxeurs et les haltérophiles se font photographier torse nu, exhibant leurs muscles : fig. 216. Comme pour leur donner raison, le passage du deuxième Tour de France par Saint-Etienne en 1904 fut le théâtre de violences : « le

[462] - Maurice Denuzière, Préface, in Marcelle Beysson, *Terrenoire, pays noir dans un écrin vert,* Saint-Etienne, Editions E.C.T., 1992, cité in Gérard Gros,Vanessa Lopes, *Loire écrite. Anthologie : le Forez source d'inspiration littéraire*, Université de Saint-Etienne, 1998, p. 167.
[463] - Stéphane Merle, « Elites sociales et pratiques sportives jusqu'en 1914 : l'appropriation d'une grande région stéphanoise dans un esprit de distinction », in Didier Nourrisson et Jean-François Brun, *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité*, Actes du colloque organisé par le CEHRI (Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005), publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 262-263.
[464] - Stéphane Merle, *Politiques et aménagements sportifs…,* p. 97-99.

stéphanois Faure étant bien placé au classement général, son plus proche concurrent fut arrêté au plateau de la République par une vingtaine d'individus qui le frappèrent. A Terrenoire, déjà, des clous et des tessons de bouteilles avaient été semés sur la route afin de perturber le trajet des coureurs et, place Gambetta, un sportif avait été frappé à coups de faux.»[465]

En fait, chaque groupe social semble se caractériser par un modèle différent et bâtir son identité corporelle par rapport à des contretypes. Les milieux populaires privilégient la force et l'exploit, d'autant plus, qu'avec la mécanisation, le lieu de travail permet de moins en moins la démonstration des qualités physiques. La bourgeoisie s'orienterait vers l'*homo clausus*, voir, nous allons le voir, vers l'androgyne. Ainsi, Péladan, qui participa à la *Revue Forézienne*, fustige la lourdeur musculaire, qui déforme les corps et l'éloigne de l'idéal de l'*homo clausus* :

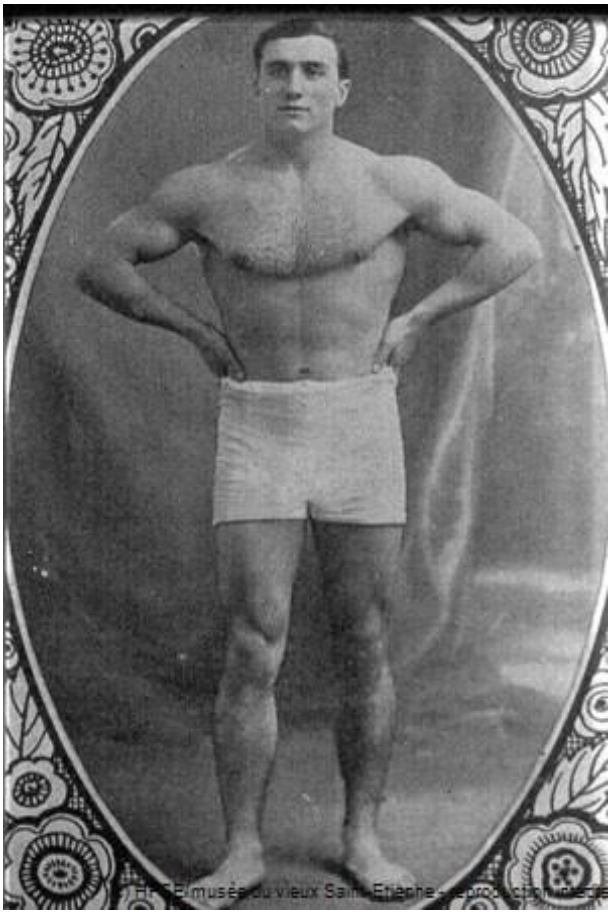

Fig. 216 : carte postale de Louis Hostin, haltérophile stéphanois, plusieurs fois médaillé olympique, dans les années 1930. Musée du vieux Saint-Etienne.

« Le gymnase n'a jamais fourni des modèles de beauté ; notre époque possède dans les publications sportives une documentation précieuse. Si l'on compare le Diadumène de Délos, le Thésée et l'Arès du Louvre, aux photographies d'après nature, on s'apercevra d'abord qu'il n'a ni gras ni maigre en statuaire, ensuite que le corps a été accordé avec la partie la meilleure. Les actuels adeptes de la culture physique pêchent toujours ou par lourdeur ou par sécheresse. »[466].

Ses critiques se portent sur les corps des hommes des milieux populaires :

> « Le gladiateur combattant d'Agasias, au Louvre, si classique pour l'enseignement des proportions en mouvement, donne la mesure des modifications que les artistes faisaient subir à la réalité. Rapprochez ce corps si svelte, où la force se cache, de n'importe quel instantané de lutteur, et vous comprendrez pourquoi nos lutteurs sont laids, quand ils ne sont pas hideux »[467]

L'abbé Grandjean développe des conceptions proches à propos des performances :

[465] - Roland Boudarel, « Les loisirs dans la région stéphanoise au XIXe siècle (1830-1914) », *Etudes d'Histoire*, Université de Saint-Etienne, 1986, p. 148.
[466] - Joséphin Péladan, *De l'androgyne*, Paris, Allia, 2010, p. 26
[467] - op. cit., p. 27

« loin de l'acrobatie que doit mépriser un gymnaste qui se respecte, laissant à Barnum les tours stupides de jadis »

En promouvant le corps androgyne, Péladan s'oriente vers un élitisme corporel aristocrate supérieur, celui d'un surhomme et sa critique se fait politique :

« Plus une société devient démocratique, plus les femmes sont femmes et plus les hommes sont hommes, c'est-à-dire laids. La beauté d'un homme c'est ce qu'il a de féminin, la beauté d'une femme c'est qu'elle a de masculin, dans une proportion informulable, mais conceptible, si on ne perd jamais de vue que la barbe d'un côté et le développement du ventre de l'autre sont incompatibles avec cet idéal corporel. »[468]

En effet, le rapport au corps, en cette fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle, s'insère totalement dans les luttes politiques. Les sociétés de gymnastique, se rapprochant *a priori* de cet élitisme corporel péladien, rencontrent les attaques politiques de la part de la gauche probablement :

« Certains nous ont appelés réactionnaires, aristocrates, ils se sont trompés ; nous ne sommes, je n'aurais même pas le besoin de le dire, ni des réactionnaires ni des aristocrates, nous avons juste la prétention d'être d'honnêtes gens qui n'ont d'autre but et d'autre ambition, je le dis bien haut, que de travailler pour la patrie, en lui préparant de bons soldats et d'honnêtes citoyens »[469]

Cette accusation d'élitisme est peut-être liée à la surprenante pratique des ballets dans les sociétés de gymnastique. Une photographie de la société de gymnastique La Stéphanoise dans un article d'une revue, montre un ballet entre hommes, dans lequel certains jouent, travestis, le rôle des femmes : fig. 217. Aucun historien, à notre connaissance, n'a abordé ces pratiques. Les ethnologues Hélène et Jean-Michel Guilcher évoquent brièvement la pratique de la danse dans les sociétés de gymnastique, empruntée à une tradition de l'armée[470], mais n'abordent pas le travestisme. Cette pratique ne semble pas susciter le rejet ou la raillerie à en juger ces deux commentaires :

---

[468] - idem, p. 33

[469] - *La Loire républicaine*, 16 décembre 1890. La vocation républicaine de ces sociétés est consacrée par l'organisation de la XXIVe Fête fédérale de gymnastique à Saint-Étienne en 1898, couronnée par la visite en grande pompe du président Félix Faure, qualifié par la presse locale de « premier gymnaste de la République », étant donné qu'il fut président de l'Union des sociétés de gymnastique en 1881, sous les hourras des gymnastes hystériques. Voir Clémence Hayot, *La visite du Président Félix Faure à Saint-Étienne, les 29 et 30 mai 1898 : Le Président-Soleil dans la Ville noire*, Mémoire de séminaire, sous la direction de Bruno Benoît, Institut d'Etudes Politiques, Université de Lyon, 2007, p. 41-42. URL : http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/detail-memoire.html?ID=1749

[470] - Hélène Guilcher et Jean-Michel Guilcher, « L'enseignement militaire de la danse », *Arts et traditions populaires*, n° 1/3,1970, p. 289.

« Chère Denise,

Je t'envoie le couronnement de la muse comme je regrette que tu ne sois pas avec moi à Sainté ce jour-là ; tu pourrais voir comme c'était beau : toute la place de l'Hôtel de Ville était illuminée par des projections électrique l'on se serait cru en plein jour ; il y avait plus de deux cent musiciens qui jouaient ; cela se passait le 15 juillet : le 14 juillet au soir si tu était venu tu aurais vu nos belles sociétés de gymnastique comme elles ont travaillé avec un accort parfait principalement la Fraternelle et la Stéphanoise. La Fraternelle a travaillé en pyramide ; ils se montaient les uns sur les autres à une hauteur de 15 mètres et la Stéphanoise si tu l'avait vu travailler tu en aurais été émerveillé. Ils ont joué les hommes de bronze ; ce sont des jeunes gens qui présentent ces poses et qui restent un certain temps sans bouger ; voici les tableaux qu'ils ont présenté : au bivouac, alerte, en avant la sentinelle, embuscade, blessé, les derniers défenseurs, apothéose : la pais puis ils ont dansé ils étaient une vingtaine dix hommes et dix femmes seulement les femmes étaient des hommes mais ils avaient simplement changé de costumes. Comme danse il y avait polka et valse russe, wattohich et pas de patineurs. Si tu avait vu comme ils dansaient bien aussi qu'elle ovation on leur à fait ; je vais être obligé de terminer mon babillage et je t'écrirai une autre fois. A bientôt, ton cousin qui t'aime de tout son cœur. Léon. »[470]

L'auteur de cette lettre témoigne du plaisir esthétique de la vision de ce spectacle. Le chroniqueur de l'article figurant la photographie du ballet insiste également sur cette dimension. La gymnastique y qualifiée d' « art » :

« Nous lui voyons créer successivement les poses plastiques « homme de marbre » (d'après les grands maîtres des musées célèbres de Paris, Bruxelles et autres toujours avec fidélité évitant tout anachronisme) »

« C'est enfin, toujours novatrice, ses ballets en musique, dont plusieurs resteront comme des modèles du genre, « printania », « joyeux clowns », « frou-frou » et « stella », pour ne citer que ceux-là, révèlent chaque fois l'esprit artistique le plus pur »[471]

[470] - Lettre reproduite par Roland Boudarel, *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1850 à 1939*, Tours, A. Sutton, 2009, p. 53.
[471] - *Forez-Auvergne-Vivarais pittoresques et illustrés*, n°54, 15 mars 1909, p. 5.

La Stéphanoise. — Une pose du ballet *Stella*

Fig. 217 : photographie, in Forez-Auvergne-Vivarais, 15 mars 1909, p. 6.

Le travestisme semble représenter la performance ultime de cette quête esthétique, car le féminin est associé à la beauté. Dans ces descriptions, l'objectif martial et revanchard des sociétés de gymnastique n'est pas évoqué, mais en somme, leur discours pourrait être : « Allemands, nous sommes supérieurs à vous par notre beauté, regardez nos poses, nous atteignons l'acmé ». Nous assistons de manière spectaculaire au genre comme acte performatif, pour reprendre les réflexions de Judith Butler, qui vient renforcer le genre masculin avec le travestisme[472]. « en ajoutant à un esprit masculin, intellectuellement valorisé, une forme féminine, esthétiquement valorisée, celui-ci tend vers une plénitude totale tandis que la femme, en se masculinisant, combine deux négativités et dessine une figure de la répulsion »[473]. Cette « plénitude totale », d'après Georges Vigarello, correspond bien à la recherche corporelle des gymnastes du tournant du XX^{e} siècle[474]. L'esthétique androgyne semble caractériser la vision du corps idéal à cette période, et ce, dans différents milieux. Le théoricien de l'androgyne, le Sâr Joséphin Péladan[475], nous l'avons dit, contribue à la *Revue forézienne*, proche de l'Action française. La revue promeut et publie dans ses colonnes les œuvres du peintre ligérien Alexandre Séon, considéré comme l'illustrateur idéal androgyne par le Sâr[476] : fig. 218 et 219.

[472] - Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la perversion*, La Découverte, 2005, p. 260-261.
[473] - Frédéric Monneyron, « De l'androgyne au misogyne : l'infernale dialectique des décadents », *Les Cahiers du GRIF*, n°47, 1993, p.77.
[474] - Georges Vigarello, « Le corps travaillé. Gymnastes et sportifs au XIXe siècle », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps,* tome 2*, De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 368.
[475] - Sur les théories de Péladan, voir Frédéric Monneyron, *L'androgyne décadent. Mythe, figure, fantasmes*, Grenoble, Ellug, 1996, p. 59-72.
[476] - Jacques Beauffet, « Alexandre Séon – L'action et l'idéal », in Sylvie Carlier (dir.), *Le symbolisme & Rhône-Alpes. De Puvis de Chavannes à Fantin-Latour, 1880-1920. Entre ombre et lumière : peintures, sculptures, œuvres graphiques*, exposition, musée Paul-Dini, Villefranche-sur-Saône, du 17 octobre 2010 au 13 février 2011, Musée Paul-Dini, Villefranche-sur-Saône, 2010, p. 21-26.

Fig. 218 : Alexandre Séon, *Les rubans* et *Le fer* vers 1894, plume et encre de Chine sur papier, 51,2 × 27,5 cm Saint-Etienne, Musée d'Art moderne et contemporain. Projets non retenus pour la décoration de la Bourse du Commerce de Saint-Etienne.

Fig. 219 : Alexandre Séon, *Orphée redisant sa douleur aux rochers de la terre de Virgile*, vers 1900, huile sur bois, 45,5 × 30,5 cm, Saint-Etienne, Musée d'art moderne et contemporain.

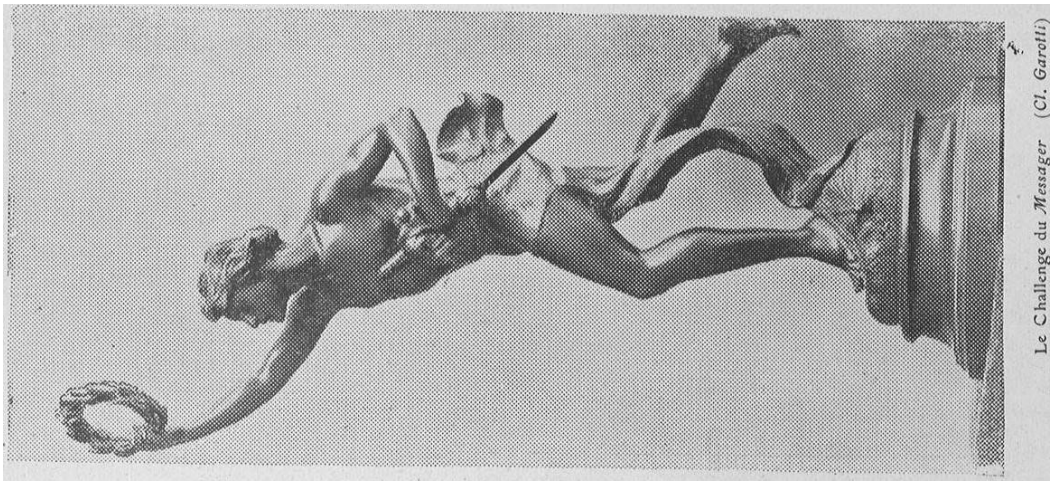

Fig. 220 : bronze-challenge du journal *Le Messager de la Loire*, attribué aux vainqueurs d'une course à pieds, photographie de Cl. Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais*, 1er août 1908.

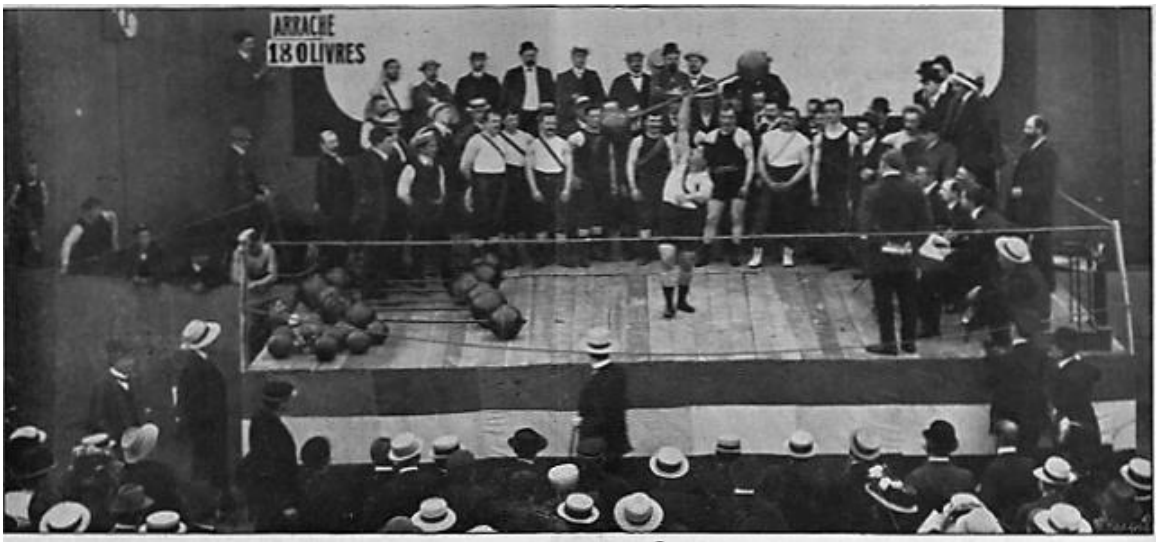

L'Estrade : Bugnand arrachant 180 livres (Cl. Verron)

, qualifié d'office pour la finale.
. — Chapelon, vainqueur de Langlois, en
par une ceinture avant.
ens (1re demi-finale). — Joseph (S.A.F.),
de Desclouds (Vienne), en une minute,
ulé debout.
-finale). — Giet (Lyon), vainqueur de
ron), en une minute trente secondes, par
ment de tête à terre.
-finale). — Deriaz, vainqueur de Joseph,
nutes, par une prise d'épaules.
alifié d'office pour la finale.
. — Deriaz, vainqueur de Giet, en trente
r un ramassement de tête à terre.
rd (1re demi-finale). — Rochetain (A.S.),
le A. Péchaire (A.S.), en 7 minutes, par
lé à terre.
ire, qualifié d'office.
. — Péchaire P., vainqueur de Roche-
". par une prise de tête à terre.
nat des Champions (1re demi-finale). —
ainqueur de Chapelon, en deux minutes,
t écrasé.

Plaquette en argent offerte au Concours hatlétique par le *Forez-Auvergne-Vivarais illustré*. (Cl. Truchard)

Les sports athlétiques ne sont
en vogue à Saint-Etienne que dep
environ, époque à laquelle fut fondé
Club et Jeux olympiques stéphanois
Faverjon, Vette, Roumier, Gérento
Cluzel, Fontvieille, Goyet, Cobes
rand, Gachet, Collet, Lafleurance,
Patural, P. Granjon, etc. M. Fa
aujourd'hui encore président des S
tiques foréziens, dont il fut fondateu
vices qu'il a rendus à l'athlétisme lui
d'être appelé à la présidence d'h
l'*Association sportive*.

L'ACCU-HUMAIN

Il nous vient du Texas des hist
extraordinaires.

C'était, il y a quelques jours, l'a
voyageur attaqué par un chevreuil en
ne devait son salut qu'à la rapidité de

Fig. 221 : extrait d'un article « Les sports. Championnats du Sud-Est. Luttes poids et haltères », in *Forez Auvergne Vivarais*, 1er octobre 1908.

Cet idéal de l'androgyne, ou du moins de l'homme aux muscles fins proches des canons grecs se répand dans l'iconographie populaire. Le physique de l'hercule de foire perd sa primauté esthétique. La figure montre le décalage entre le physique des haltérophiles et le trophée distribué. Cette image physique est démocratisée par les statuettes vendues par la MFAC, destinées à la petite bourgeoisie : fig. 222.

Ce modèle androgyne semble même s'infiltrer dans les milieux populaires. Ainsi, la presse relaie ces propos tenus par Chalumeau, secrétaire général de la Bourse du Travail à propos de l'anarchiste stéphanois Ravachol :

STATUETTES EN BRONZE D'ART IMITATION

3080. **"Méléagre"**, en bronze d'art imitation, par Bauchon, haut. 60 c/m, poids 3 k. 500. *Prix* ..... **25.** »
Ce sujet fait pendant au n° 3100.

3085. **"Faucheur"**, en bronze d'art imitation, par Louis Moreau, hauteur 40 c/m, poids 2 kgs 500. ... **15.** »
Ce sujet fait pendant au n° 3095.

3090. **"La Science"** en bronze d'art imitation, par Ruchot, hauteur 50 c/m, poids 2 kgs 500.
Prix ..... **15.** »

3095. **"Faneuse"**, en bronze d'art imitation, par Aug. Moreau, hauteur 40 c/m, poids 2 kgs 700. ... **15.** »
Ce sujet fait pendant au n° 3085.

3100. **"Diane"**, en bronze d'art imitation, par Bauchon, hauteur 57 centimètres, poids 3 kgs 500 ..... **25.** »
Ce sujet fait pendant au n° 3080.

3105. **"La Victoire"**, en bronze d'art imitation, par Aug. Moreau, haut. 52 c/m, poids 3 k. 500. ... **20.** »

3110. **"Petite Fermière"**, en bronze d'art imitation, par Hipp. Moreau, haut. 47 c/m, poids 4 k. 500. ... **27.** »

3115. **"Visions de Jeanne d'Arc"**, en bronze d'art imitation, par L. Moreau, haut. 52 c/m, poids 5 k. 500. **25.** »

3120. **"Inspiration"**, en bronze d'art imitation, par J. Scotte, hauteur 45 c/m, poids 3 kilogs. ... **25.** »

3125. **"Porte Drapeau"**, en bronze d'art imitation, par Aug. Moreau, haut. 73 c/m, poids 3 kgs 550. ... **21.** »

3130. **"Tireur à genoux"** en bronze d'art imitation, par J. Garnier, hauteur 35 centimètres, poids 4 kgs 500.
Prix ..... **35.** »

3135. **"Napoléon équestre"**, en bronze d'art imitation, avec patine dorée mat, par Pfeffer, socle marbre vert avec frise et attributs en bronze d'art imitation, haut. totale 0m50, poids 12 k. ... **125.** »

3140. **"Sur le terrain"** en bronze d'art imitation, par Fugère, hauteur totale 38 centimètres, poids 2 kgs 600.
Prix ..... **38.** »

numérisation ville de SAINT-ETIENNE avec l'aimable autorisation de Manufrance

STATUETTES EN BRONZE D'ART IMITATION

3145. **"La Boxe Française"** en bronze d'art imitation par Fugère, haut. 41 c/m, poids 3 kg. 500.
Prix ..... **30.** »

3150. **"La Mêlée au Foot-ball"**, par A. Forretta, groupe de 3 personnages en bronze d'art imitation, haut. 48 c/m, poids 3 kg. 200. ... **35.** »

3155. **"Le Coureur"**, en bronze d'art imitation par Siglesis, haut. 45 c/m, poids 2 kg. 800.
Prix ..... **30.** »

3160. **"L'enfant au crabe"** en bronze d'art imitation par Aug. Moreau, haut. 50 c/m, poids 5 kg. 750. ... **30.** »

3165. **"Achetez-moi"**, en bronze d'art imitation, par Scotte, hauteur 40 c/m, poids 3 kg. ... **22.** »

3170. **"La Réprimande"** en bronze d'art imitation, groupe de 2 personnages par Grégoire haut. 60 c/m, poids 7 kg. **36.** »

3175. **"Le Fer"**, en bronze d'art imitation par Picault, haut. totale 34 c/m, poids 2 kg. 600. ... **35.** »

3180. **"Mineur"**, en bronze d'art imitation par Picault, haut. 34 c/m, poids 2 kg. 400.
Prix ..... **32.** »

3185. **"Pêcheur à la ligne"** en bronze d'art imitation, par G. Omerth, haut. totale, (sujet seul) 50 c/m. poids 4 kg. ... **35.** »

3190. **"Semeur"** en bronze d'art imitation, par Hipp. Moreau, hauteur 60 c/m, poids 5 kg. 200. ... **65.** »
Ce sujet fait pendant au n° 3200

3195. **"Chasseur d'Aigle"** en bronze d'art imitation par L. Moreau, haut. 70 c/m, poids 6 kg. 900.
Prix ..... **45.** »

3200. **"Le Repos"**, en bronze d'art imitation, par Ferrand, hauteur 60 c/m, poids 6 kg. 800. ... **65.** »
Ce sujet fait pendant au n° 3190

3205. **"Le Baiser"**, en bronze d'art imitation par Scotte, hauteur 66 c/m, poids 4 kg. 200.
Prix ..... **35.** »

Fig. 222 : MFAC, *Tarif-album*, 1910.

« Ravachol, a dit celui-ci, est un efféminé ; lorsque plus de quinze ou vingt syndiqués étaient réunis dans les bureaux de la Bourse du Travail, il trouvait que ça manquait d'air, et pour peu qu'une dizaine des assistants eussent la pipe à la bouche, il fallait absolument qu'on ouvrît les fenêtres.

En été, Ravachol, qui craignait sans doute pour son teint, ne sortait presque jamais sans un parasol blanc ; il eut plus d'une fois à essuyer les plaisanteries de ses compagnons à ce propos, aussi bien qu'au sujet de l'accordéon sur lequel il s'escrimait en virtuose de premier ordre.

On se souvient qu'au moment de son arrestation, Ravachol portait sur lui un bâton de fard. Il y a entre ce fait et les paroles du citoyen Chalumeau, une corrélation qu'il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer. »[477]

Dans le milieu des mauvais garçons, des apaches, des bat'd'Af (bataillons d'Afrique), la virilité est ostentatoire et provocante ; parfois des tatouages au-dessus de l'aine exhibent des inscriptions vantardes. Un manuscrit d'un bat'd'Af stéphanois[478] amène cependant un éclairage plus nuancé. Fig. 223 : ce dernier ressemble aux carnets rédigés par les prisonniers au bagne. Les dessins rappellent, dans leur style, les tatouages, que l'auteur, Jules Marcel, a peut-être réalisés sur d'autres camarades. Ils semblent représenter l'auteur dans plusieurs périodes de sa vie, ainsi que des « camarades » (terme écrit sur la page). Pourtant, les visages se ressemblent tous, comme si l'auteur s'y représentait chaque fois. Un portrait, au centre, montre un bat'd'Af avec de multiples points sur le visage : il s'agit vraisemblablement du « masque » ou « loup » que se tatouaient les prisonniers ayant perdu tout espoir. Un autre, en bas à gauche, figure un apache « chevalier de la pince monseigneur », une sorte d'aristocrate des bas-fonds, mis avec une certaine élégance, visible sur les autres portraits également. A cette dernière figure se juxtaposent la finesse des visages, de longs cils, des coiffures recherchées et l'absence de moustaches. Une certaine androgynie affleure sur ces portraits. Le portrait en bas à droite représente une « joyeuse » (les « joyeux » sont l'un des surnoms des bat' d'Af, et donc, les joyeuses sont les hommes ayant des rapports sexuels passifs avec les autres prisonniers). En commentaire, Jules Marcel écrit :

« Gentit garçons. une joyeuse. Buveuse de plaisir. et offrant… ses f…… à tous ses amants qui daigne l'aimer un instant. les femmes du bât'd'af. »

Une certaine tendresse envers la figure androgyne de la joyeuse transparaît, laissant supposer la bisexualité de Jules Marcel. Le manuscrit nous apprend qu'il a des enfants. En supposant que les observations de George Chauncey sur le New York gay du début du XX^{e} siècle sont transposables à la

[477] - *Le Patriote savoisien*, 3 avril 1892.

[478] - Jules Marcel, *Ma vie … Jeunesse et 30 ans*, vers 1931, 20 p., manuscrit, coll. Philippe Zoummerof. : « Né à Saint-Etienne le 17 décembre 1901, Jules Marcel a été condamné par la cour d'assises de la Loire à cinq ans d'emprisonnement et à la relégation pour vol qualifié, le 26 mai 1931. C'est à cette date, ou peu après, que le prisonnier entreprend le récit de sa vie misérable ». Il résume ainsi son parcours : "L'horphelinat, la maison de correction, puis le service militaire au quatre coins du monde, a l'abri du chiffon au trois couleurs. Puis le retour au foyer. 7 années de séparations, sept ans sans repos, ma famille qui avait beaucoup changés après si longtemps. Mais pour moi ces sept années avais laissés les marques d'un chagrin profond. [...] Torture, haine, vengeance, et tout ce qui suit, malgrés mes lointains voyages [...] en Perse, au Japon, Tonkin, Cochinchine, Annam [...], Algérie, Congo, Guyane anglaise, Guyane française." URL : https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/231/

France, les hommes actifs ne se concevaient pas comme homosexuels[479], ou invertis, pour reprendre le terme en usage à l'époque. Des éléments de son autobiographie nous fournissent, de surcroit, d'autres renseignements intéressants :

> « Le juge « mangeur de chair humaine » : « Vol d'une ou deux oranges » à 14 ans « Le verdict est prononcé. Voici ce qui suit comme au marché des esclaves.
>
> Les juges me tâtent. On me pèse au coup d'œil. Et puis on a fait ce prologue et ces mots. Il est pas mal ce garçon – il est fort.
>
> Si on le plaçait, il travaillerait et il rapporterait encor assez gros. Oui, oui, il est fort ! et beau garçons ! Oh ! Il y a qu'à le confiés au sauvetage de l'enfance, malgré que son père le réclame. Oui ! Oui ! (…)
>
> En conséquence, vue que le nommé (?) Marcel et assez jolie et fort garçons, le tribunal le remet à la Société d'abrutissage de l'enfance à brignais, Ecole de vol, d'assassinat, de prostitution, et école de futurs échantillons pour faire manger les juges. Vrai laboratoire de jeunes gens ou les enfants sont étiquettés comme les Bocaux dans une Pharmacie. Ici 1082 Mauvais caractère, le 1083 c'est une femme, le 1084 c'est un dangereux, et le 1085 Qu'est-ce que c'est... n'approchez pas il vous mordrais. »

A travers ce récit, nous percevons les processus de transformation dès l'enfance du corps en objet… de désirs, de marchandisation, de dépossession ressentis par l'auteur. Les colonies pénitentiaires et les bataillons d'Afrique constituent des milieux homosociaux, parmi de nombreux autres en cette fin du XIX^{e} siècle. Cette homosociabilité se construit à travers des rituels fortement sexualisés : rituels de vestiaires, descente au bordel des lycéens ou des élèves de l'Ecole des mines, les rituels de l'internat de médecine, celui de la Fanny dans les jeux de boules, sur lequel nous reviendrons, ... Cette homosocialité se caractérise par la proximité charnelle et débouche sur une homosensualité. Cette notion forgée par Malek Chebel qui est « Une attitude des Orientaux en général et des Arabes, en particulier, qui consiste, en l'absence de partenaire de l'autre sexe, à reporter sur leurs pairs l'excédent de sensualité qu'ils n'arrivent pas à écouler autrement »[480], peut être transposée, à notre avis, à l'époque et aux lieux que nous étudions.

[479] - Nous nous appuyons sur les réflexions pour New York de George Chauncey, *Gay New York*, Paris, Fayard, 2003, 554 p.

[480] - Malek Chebel, *Encyclopédie de l'amour en Islam. Érotisme, beauté et sexualité dans le monde arabe, en Perse et en Turquie*, tome I, Paris, Payot, 2003, 447 p.

Fig. 223 : page de titre, in Jules Marcel, *Ma vie … Jeunesse et 30 ans*, vers 1931, 20 p., manuscrit, coll. Philippe Zoummerof. URL : https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/page/49722/

Du coup, les danses de sociétés de gymnastique revêtent une ambiguïté. Les douches des mines qui se développent après 1905 illustrent cette homosensualité. En quelque sorte, le collègue du fond remplace la femme du mineur, qui lavait son homme dans le baquet, comme l'a décrit Zola dans *Germinal* :

> « C'est un va-et-vient continu d'hommes déjà habillés et d'autres nus. Des corps tout blancs croisent des noirs. J'ai bien quelques hésitations à m'élancer moi aussi complètement nu en direction des douches. La chose paraît ici tellement naturelle que l'on se sent presque à l'aise. Sous chaque douche, les mineurs sont deux par deux. Les hommes se lavent mutuellement le dos. Ici, c'est un polonais qui savonne un arabe, là un français fait de même pour un Italien. Une main rude et énergique me frotte à mon tour et, sans délais, je m'empresse de rendre la politesse. Les arabes ont le système pileux entièrement rasé. Cela accentue le relief du sexe, en réalité ce sont des hommes comme les autres. Disons plutôt que cela donne une illusion d'optique.
>
> Le mineur est sec, la graisse a vite fait de fondre à un régime pareil. Les muscles roulent sous la peau et aux alentours des omoplates, forment des bosses »[481]

A l'origine de l'homosensualité, les frustrations sexuelles sont évoquées par cet extrait de l'ouvrage de Xavier Charpin :

> « Etant jeune, il avait fait partie de la bande des « chapeaux noirs ».
>
> Les jeunes mineurs n'avaient, à l'époque, que peu de succès auprès des demoiselles dans les bals du dimanche. Les yeux frangés de noir, les mains calleuses n'étaient guère prisés. La chemise blanche n'était pas de mise, la transpiration faisait sortir le charbon incrusté dans les pores de la peau et le col devenait vite crasseux.
>
> Les mineurs évincés se regroupaient et, pour noyer leur déconvenue, buvaient quelques « pots » de gros rouge bien tassés.
>
> L'alcool faisait son œuvre et sous un prétexte quelconque la bagarre éclatait. Tous se lançaient dans cette danse nouvelle et en moins de deux, le bal était en l'air. La bande des « chapeaux noirs » étaient née. »[482]

L'autobiographie de 1901 du jeune criminel d'une vingtaine d'années, Pierre Tavernier, apporte des éléments de compréhension des mécanismes homosensuels. Condamné pour le crime d'une femme à Saint-Etienne, ce jeune homme frustre consigne ses mémoires à la demande du Dr Lacassagne. Au palais de justice, il croise la prostituée Louise Chardon, pour laquelle il connaît un coup de foudre. Il décrit sa sexualité en prison à Lyon :

> « voilà mon rêve : nous étions que tous deux, je lui faisais l'amour ; le soir, nous sommes allés couchés ensemble dans un bon lit ; nous nous sommes embrassés deux ou trois fois puis nous avons continué par autre chose. Lorsque je me suis réveillé, j'ai senti que c'était

[481] - Xavier Charpin, *L'adieu différé. Mineur à la Chana en 41, une gueule noire raconte*, Saint-Etienne, Le Hénaff, 1981, p. 33.
[482] - Xavier Charpin, id., p. 67-68.

mouillé. Je regarde, je vois qu'il y avait une tache sur un drap. Je me suis dit que si elle avait été là au moment que j'ai fait ça, elle aurait pu se [illisible]. »[483]

« faudrait y aller avec la veuve poignet si je ne me retenais pas ; pourtant je penserai qu'à troncher, mais j'y pense pas de troncher ; pourtant je l'aurais dure si elle était là avec moi, seulement 10 minutes ; je trouverais le moyen de l'avoir dure. Ah, si je la tenais elle passerait un triste quart d'heure ; si elle passait une nuit avec moi, une partie de carte en cinq secs… »[484]

« j'ai rêvé sur Louise, que je faisais l'amour. Ça m'a pas duré très longtemps par bonheur, car je me suis réveillé. Le matin, je fais ma prière comme tous les matins. Pourtant ce matin, je me suis dit si Louise était là, la petite partie d'amour que j'aurais fait avant de me lever il faut s'en passer. Ce qu'il y a de bon, c'est que je pense toujours à elle. Enfin si je suis obligé d'attendre cinq ans pour voir une femme j'ai pas fini d'attendre, je serais peut-être obligé d'aller avec la veuve poignet. Mais non, jamais de la vie je ferai cela. Enfin pourvu que aux travaux que je puisse avoir une femme. Mais si je peux pas avoir une femme je prendrai un mignon et je le troncherai. »[485]

Ces témoignages vérifient les analyses d'Alain Corbin : un homme viril doit « contrôler son plaisir, réguler son énergie sexuelle »[486], maîtriser ses flux, mais également posséder une puissance sexuelle : « je l'aurais dure si elle était là avec moi, seulement 10 minutes ; je trouverais le moyen de l'avoir dure. Ah, si je la tenais elle passerait un triste quart d'heure ». Ces écrits sont révélateurs de la peur de l'onanisme qui mène à la dégénérescence et du péché – « je serais peut-être obligé d'aller avec la veuve poignet. Mais non, jamais de la vie je ferai cela. » - et de la perte du contrôle de ses écoulements jusque dans les couches populaires, alimentées par une littérature médicale et religieuse (« Le matin, je fais ma prière comme tous les matins. ») abondante depuis la fin du XVIII^{e} siècle. « La perte séminale involontaire »[487] est évoquée par Tavernier : « Lorsque je me suis réveillé, j'ai senti que c'était mouillé. Je regarde, je vois qu'il y avait une tache sur un drap. », or « la spermatorrhée, manifestation de l'impossible contrôle des flux par la volonté du sujet, représente l'échec maximum de cette maîtrise de soi qui constitue la virilité »[488]. La peur de l'onanisme et la frustration sexuelle l'amène à envisager des rapports homosexuels. L'homosocialité renforcée de la fin du XX^{e} siècle, *a fortiori* en prison, la peur de l'onanisme, les frustrations sexuelles, mèneraient à l'inverse des objectifs affirmés par le regroupement des hommes. Comme l'a montré Micheal Kimmel, le renforcement des sphères séparées communautaires entre hommes de la fin du XIX^{e} siècle avaient pour but de pallier au recul de la place du père et d'empêcher l'homosexualité par l'éloignement des femmes, pour faire de « vrais hommes »[489]. Or la frustration du manque de contacts avec les femmes mène à l'inverse de ces objectifs. Nous tenons à préciser que nous ne donnons en aucun cas, ici, une interprétation de l'homosexualité, mais nous essayons de développer les mécanismes de l'homosensualité. La peur de l'onanisme et la frustration mène à des situations paroxystiques. Ainsi, le Dr Martel expose le cas d'un

[483] - Philippe Artières (textes édités et présentés par), *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 177.
[484] - op. cit., p. 179.
[485] - idem, p. 180.
[486] - Alain Corbin, « Le fardeau de la virilité »…, p. 352.
[487] - op. cit., p. 356.
[488] - idem.
[489] - Micheal Kimmel, « Men's Responses to Feminism at The Turn of The Century", *Gender & Society*, n°3, 1987, p. 261-283.

ouvrier tisseur stéphanois venu à l'hôpital en 1903 pour subir une opération chirurgicale pour calmer son addiction à la masturbation. Martel souligne l'hérédité dégénérescente de son patient, de père syphilitique, de mère « très nerveuse »[490], et de parents bègues, qu'il est lui-même. Sa timidité et sa ferveur religieuse l'empêchent d'approcher les femmes. Aussi, se masturbe-t-il constamment au point de ne pouvoir travailler et d'envisager de se suicider. Cette pratique l'entraîne dans la dégénérescence physique :

> « Physiquement, ce malade présente un aspect de dégénéré : le teint pâle, les yeux saillants, le front fuyant, les pommettes aplaties, les dents irrégulières, la voûte palatine ogivale. Le corps est amaigri, le ventre un peu excavé ; la verge est longue, le gland volumineux. La sensibilité, les réflexes semblent un peu exagérés. »[491]

L'exploration du désir, la comparaison de son corps nu avec celui de l'autre, mais aussi avec les canons de beauté de la statuaire, participe du développement croissant du « sentiment de soi » de la fin du XIX[e] siècle, de la subjectivation. La démocratisation des miroirs et de l'armoire à glace entraine la possibilité de s'admirer en trois dimensions et de se comparer aux canons de beauté, de plus en plus répandu dans les journaux, jusque dans le tarif-album de la MFAC. Ces dynamiques semblent engendrer des pratiques narcissiques et homoérotiques. Xavier Charpin l'évoque à travers sa fierté de ce nouvel acquis par le travail à la mine. Cet homoérotisme est évoqué par la journaliste stéphanoise Ennemonde Diard dans un article de *Culture physique*, du Dr Desbonnet, le promoteur du culturisme, quand elle évoque un professeur d'une salle de gymnastique, avant la Grande guerre :

> « De temps en temps, le professeur, qui organisait des fêtes de bienfaisance, nous apparaissait, sur une scène de théâtre, beau comme Hercule, le corps nu, les muscles saillants sous les feux des projecteurs.[492]

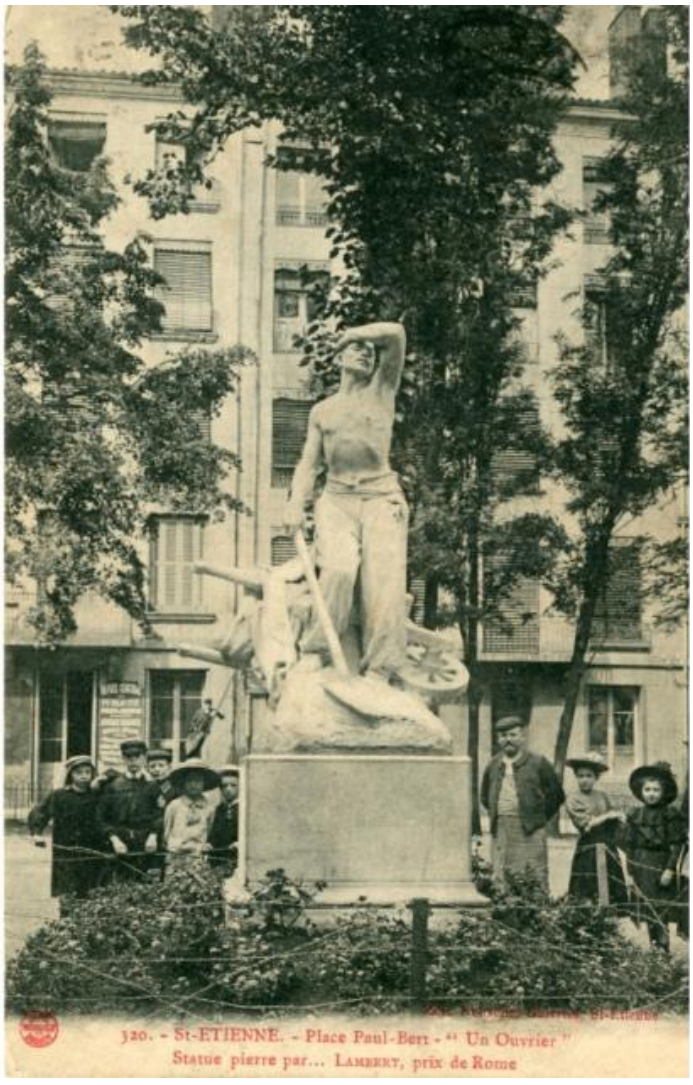

Fig. 224 : carte postale, Nouvelles Galeries, s.d.

[490] - M.L. Martel, « Essais de traitement chirurgical de l'onanisme », *La Loire médicale*, n° 10, 1903, p. 236
[491] - op. cit., p. 238.
[492] - Ennemonde Diard, « Retour à la sagesse », La Culture physique, juillet 1935, p. 200

Fig. 225 : Alexandre Séon, *Étude pour L'homme et la chimère*, dessin double face, au recto, nu féminin assis, crayon noir sur papier, 26 × 26,2 cm. Saint-Etienne Musée d'art moderne et contemporain.

Derrière cet homoérotisme se profile une certaine expression de non-dits sexuels. Ainsi, l'industriel Gabriel Forest (nous avons évoqué l'album photographique de son usine) fustige la statue de l'ouvrier-terrassier (fig. 224), installée en 1907 figurant « la transpiration »[493], expression de la vulgarité, de l'animalité ouvrière, du corps qui transsude et de la souillure. Nous pouvons penser, rien qu'en observant la pose lascive de la statue que cette transpiration évoque également celle du coït et renvoie aux représentations sur la virilité ouvrière[494]. Dans un même ordre d'idée, les non-dits sexuels accompagnent le dénigrement par le *Chasseur français* des « vélocipédards »[495], ces jeunes cyclistes issus des couches populaires. De par leur position sur les vélos, le corps penché à l'horizontal, la selle très haute, mais également à cause de leur tenue légère (maillots et culottes), ces jeunes gars bruyants et vulgaires choquent la bourgeoisie. L'historien Christopher Thompson explique que les coureurs provoquaient une certaine attraction sexuelle sur les bourgeoises, comme pour les apaches, évoqués

[493] - *Les Annales foréziennes*, 9 août 1908.

[494] - Cette statue semble être inspirée par la sculpture d'Henri-Léon Gréber, *Coup de grisou* (1896), également empreinte d'homoérotisme.

[495]- Christopher Thompson, « Corps, sexe et bicyclette », *Cahiers de médiologie*, 5, 1998, pp. 61-69. Voir également Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo, histoire sociale d'une épopée contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Fig. 226 : Alexandre Séon, *Étude pour Le Poète*, vers 1895, crayon sur papier, 62 × 30 cm. Saint-Etienne, Musée d'art moderne et contemporain

plus haut, et reflétaient « la hantise des classes moyennes à propos de la supériorité physique des jeunes gens, qui du point de vue social, culturel et intellectuel, leur étaient inférieurs »[496].

Cet homoérotisme du corps du jeune prolétaire est très bien perçu par Jules Marcel à travers l'extrait de son autobiographie évoqué plus haut. Mais, dans ce dernier cas, il s'agit plus de « pédophilie érotique », pour reprendre le terme proposé par Krafft-Ebing en 1898[497]. L'engouement pour l'androgyne relèverait-il d'une « esthétique pédophile » (fig. 225 et 226) ? En 1908, la ville de Saint-Etienne acquiert le tableau d'Hippolyte Flandrin, *Polytès, fils de Priam, observant les mouvements des Grecs* (1833-1834) : fig. 226. L'œuvre n'était pas perçue, probablement, comme une œuvre homoérotique, mais comme une manifestation du néo-classicisme. Cependant la reproduction du *Jeune homme nu assis sur un rocher. Figure d'étude* (1836) de Flandrin parait en 1906 dans la première revue homosexuelle *Der Eigene*, en Allemagne : fig. 228. Cette revue diffusait les photographies du baron von Gloeden, qui s'inspira du tableau de Flandrin pour son *Caïn* de 1913[498]. En 1908, à la date de l'acquisition du *Polytès* par Saint-Etienne, Hippolyte flandrin était donc un des artistes centraux de référence des milieux homosexuels. Le détail des poils pubiens de Polytès insuffle une dimension érotique à l'œuvre, et surtout que penser de la symbolique des dessins sur la piédestal ?[499] Depuis, *Le jeune homme nu* a inspiré nombre de photographies et d'œuvres homosexuelles[500]. Il

[496] - *Ibid.*, p. 67.

[497] - Richard von Krafft-Ebing, « Über Unzucht mit Kindern und Pädophilia erotica », *Friedreich's Blätter für Gerichtliche Medicin und Sanitäts-polizei (Nürnberg)*, n° 47, 1898, p. 261-283.

[498] - Xavier Rey, « In der Natur », in Masculin/masculin. L'homme nu dans l'art de 1800 à nos jours, catalogue de l'exposition du musée d'Orsay, 24 septembre 2013 – 2 janvier 2014, Musée d'Orsay, Flammarion, Paris, 2013, p. 183. Voir Bruno Nassim Aboudrar, « Exhibitions : la virilité mise à nu », in Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité,* t. 3*, La virilité en crise ? XXe - XXIe siècle*, Paris, Le Seuil, p. 410-412.

[499] - Les tableaux de la période romaine d'Hippolyte Flandrin recèlent plusieurs camouflages de la verge assez étonnants, qui en fait augmentent involontairement l'importance de cette partie virile. Citons *Thésée reconnu par son père* (1832), *Jeune berger assis* (1834). Au vu du *Polytès*, on peut se demander si ces détournements étaient involontaires. Flandrin s'orienta néanmoins vers la peinture religieuse par la suite, faisant envisager une certaine rigueur morale du peintre, mais alors que penser de la nudité athlétique de son Christ dans sa *Piéta* de 1842 ?

[500] - Citons la photographie, *Ajitto* (1981) par Robert Mapplethorpe.

serait maladroit d'affirmer sans preuve que l'achat de cette œuvre fut motivé par des goûts homosexuels, mais, par contre, peut-être par l'homoérotisme qui s'en dégage. Les propos de Jules marcel insinuent un goût esthétique des élites pour les corps adolescents des milieux populaires (il fait des allusions à la prostitution), que l'on retrouve chez le baron von Gloeden avec ses photos de nus de jeunes pâtres de Taormine en Sicile, « ces corps noirs de petits gigolos paysans », pour reprendre l'expression de Roland Barthes, à leur propos[501]. La prostitution juvénile masculine à Saint-Etienne est difficile à appréhender, étant donné la lacune des sources à son propos (nous avons évoqué un cas plus haut). Colette Dubesset évoque très brièvement la prostitution masculine adulte dans son mémoire[502]. La focalisation s'effectue dans les archives sanitaires et policières sur la

Fig. 227 : Hippolyte Flandrin, *Polytés fils de Priam observant les mouvements des Grecs vers Troie*, 1834. Photo (C) RMN-Grand Palais / Jean Schormans Saint-Etienne, musée d'Art et d'Industrie.

[501] - Roland Barthes, in *Wilhelm von Gloeden*, Naples, Amelio Editore, 1978; texte repris dans: Roland Barthes, *L'obvie et l'obtus, Essais critiques III*, Paris, Le Seuil, 1982, p. 179. Flandrin a aussi peint un *Jeune berger assis* (1834) fortement empreint d'homoérotisme également. Flandrin n'était, à priori, pas homosexuel, mais c'est l'appropriation de son œuvre par les milieux homosexuels au début du XXe siècle qui nous interpellent ici. Les modèles de Flandrin étaient certainement issus des milieux populaires. Les spectateurs de son œuvre en étaient pleinement conscients. A propos de la prostitution juvénile de l'Italie du Sud, renvoyons à l'étonnant récit anonyme *Confession sexuelle d'un anonyme russe*, Allia, 1994, 166 p., qui décrit ses relations sexuelles avec des enfants de Naples, début XX^{e} siècle.

[502] - Corinne Dubesset, *Lieux publics et prostitution de 1826 à 1914*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean merley, Université de Saint-Etienne, 1991, p. 29.

prostitution féminine. Par contre, Jacques Valdour fait allusion à la prostitution masculine ouvrière, révélant le manque de tabous sur la question dans le milieu de la mine :

Fig. 228 : Jeune homme nu assis au bord de la mer étude, huile sur toile, 1836 Paris, musée du Louvre © RMN/Daniel Arnaudet.

« si je suis venu ici, c'est que j'étais obligé d'y venir, n'ayant plus le sou. Je ne travaille que parce que je ne peux pas faire autrement. Mais j'en ai soupé de la mine ! Je vais demander un bon au gouverneur et partir pour Lyon… » Alors ils lui crient : « Pour faire le trottoir ! Pour raccrocher les types sur la place Bellecour ! » L'autre crâne : « Tiens ! Bien sûr ! » Et de basses et perverses plaisanteries s'échangent : « T'as pas besoin d'aller si loin ! lui lance un des mineurs. Va donc te … par les Grecs [*quelques grecs travaillaient à la mine*] ! » Et un autre : « Tu ne veux plus manger du pain des mineurs ; tu le trouves trop sale ! »[503]

Ce curieux témoignage entraîne plusieurs suppositions : la banalité de l'acte prostitutionnel chez les ouvriers, y compris, peut-être, sur le lieu professionnel ; vendre son corps semble même être perçu comme une forme de promotion sociale et narcissique ; ces ouvriers ne se considéraient vraisemblablement pas comme homosexuels, comme dans le gay New York étudié par George Chauncey[504].

Dans ces conditions, la statue de *l'Apprenti* ne correspond pas au corps idéalisé de l'adolescent des milieux populaires, comme si la municipalité socialiste, qui a fait dresser cette statue, voulait casser cette image[505] : « Et ce lamentable bronze de «l'Apprenti», qu'attend-on pour en débarrasser la place Marengo. Il est faux en soi, personne n'ayant vu d'apprenti comme celui-là… Il est inesthétique »[506]. La nouvelle municipalité libérale de Jean Neyret réalise ce souhait en 1911 : « Quant à « l'Apprenti » lui-même, on l'aurait, paraît-il, hospitalisé au Musée. On peut prévoir qu'il y sera rejoint un jour par « le Terrassier » de la place Paul Bert. Et ainsi avec le « Mineur » de Bloch, on pourra commencer une intéressante exposition d'horreurs »[507], ou d'art dégénéré…

[503] - Jacques Valdour, idem, p. 155.
[504] - Geore Chauncey, op. cit.
[505] - voir Jean-Michel Steiner, *Métallos, mineurs, manuchards…Ouvriers et communistes à Saint-Etienne (1944-1958)*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2014, p. 27.
[506] - *Le Stéphanois*, 16 avril 1911, cité en note in Jean-Michel Steiner, op. cit.
[507] - *Le Mémorial de la Loire*, 18 juin 1911. Les deux autres statues furent en effet également reléguées au Musée, également. *Le terrassier* est exposé actuellement dans les jardins du Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne, et *Le mineur*, d'Armand Bloch (1905), au Musée de la mine de Saint-Etienne.

Le Mineur (1905) d'Armand Bloch (fig. 229) semble avoir provoqué moins de réactions cependant. Peut-être lui reprochait-on la monstruosité de ses mains. Il semble aussi que la présence de statues d'ouvriers dérange du fait qu'elle mette en quelque sorte ces derniers sur un pied d'égalité avec les grands hommes statufiés. Quoiqu'il en soit le corps masculin adolescent se trouve au centre des préoccupations en cette fin de XIX^{e} siècle. Il faut en faire les hommes qui régénéreront la Nation française, qui fournira les soldats de demain dans les guerres futures. On le toise, le soupèse, l'évalue, avant de le transformer en homme, comme on peut le voir dans le témoignage de Jules Marcel. Une chanson de pensionnaire de la colonie agricole de Saint-Genest-Lerpt, extraite d'un cahier contenant quatorze chansons et trois intermèdes reflète le même esprit :

Fig. 229 : statue *Le Mineur*. Armand Bloch. Bois et bronze. Musée de la Mine de Saint-Etienne.

« L'anatomie
-1-
Quand je passai la révision
Sous le costume du ver de terre
Le major avec attention
Me regarde devant et derrière.
Puis m'ayant vu d'la tête aux pieds
L'v'la tout à coup qui s'écrie
C'gaillard faudra l'mettre cavalier
Rapport à son anatomie.
-2-
Anatomie qu'j'dis comme ça
Vraiment qu'est-ce que ça peut bien être
J'savais pas qu'j'avais c'machin là
C'est-il qu'à a doit beaucoup paraître.
Ousque ça peut bien être placé
Cette bougre de maladie
Ils auraient bien dû m'exempter
Si j'suis atteint d'anatomie.
-3-
Et dir'que j'n'me doutais de rien
C'est vraiment extraordinaire,
J'ai des parents qui s'portent bien
J'ai ma sœur qu'a rien d'arbitraire.
Faut qu'ce soit en moi qu'ce soit venu
C'est à vous dégoûter de la vie
Ah ! j'sens bien que j'suis fouttu
Maint'nant que j'ai l'anatomie.
-4-
Afin de m'en débarrasser
Les camarades de la chambrée
M'ont dit qu'il fallait m'trémousser
Et me repasser toutes leurs corvées.

Aussi j'me donne un mal de chien
J'balaye, je brosse, j'astique, j'essuie,
Ça m'éreinte mais ça n'fait rien
Vu qu'c'est pour mon anatomie.
-5-
Dans la ville toutes les dames ont su
Qu'j'avais cette espèce de machine
Mais quoi qu'elles fassent elles n'ont rien vu
Si j'leur laisse voir ce s'ra ma ruine
Elles seraient bien contentes d'y toucher
Mais chaque fois que j'suis d'sortie
J'ai soin de vite me la trotter
De peut qu'elles voient mon anatomie.
-6-
Si jamais j'meurs à ce beau tantôt
Chos'qu'arrive à presque tout l'monde
Je veux qu'on grave sur mon tombeau
C'te phrase écrite en belle ronde
Ci-gît : Jean François Pierre Lafleur
Qu'a toujours aimé sa patrie
Il n'avait pas la croix d'honneur,
Mais il avait l'Anatomie. »[506]

Il s'agit en fait d'un classique du comique troupier, « L'anatomie du conscrit », écrite par Eugène Rimbault et Émile Spencer [507]. Elle met en scène un niais, un jeune homme, doté *a priori* d'une virilité hors norme, avec un esprit d'enfant ou de benêt. Elle évoque aussi le passage de l'enfance à l'âge adulte symbolisé par l'arrivée au service militaire, comme si l'adolescence n'avait pas eu lieu. Même si cet âge intermédiaire commence à être étudié et le terme d'adolescence émerge dans la littérature scientifique au début du XX^{e} siècle[508], cette notion est très peu présente dans les appellations de l'époque à Saint-Etienne. Sont utilisés les termes de pupilles pour les enfants de moins de 12 ans, les plus grands sont intégrés dans le groupe des « adultes » dans les sociétés de gymnastique, idem pour les patronages catholiques qui emploient respectivement les termes d' « enfants » et d' « adultes ». Plus généralement, le terme de « jeunesse » est utilisé. Le déclin de l'industrie traditionnelle entraîne également celui de l'apprentissage, avec ses dénominations caractérisant le jeune ouvrier et les rites de passage le faisant accéder au stade de l'ouvrier adulte. Ainsi, entrant à l'usine à 12 ans, l'enfant réalise le même travail que les ouvriers plus âgés et est inséré dans un monde d'adulte. De fait, le service militaire ne revêt l'importance rituelle du passage à l'âge adulte que pour les catégories de jeunes plus aisées[509]. La frontière entre l'adolescence et l'âge adulte ne concerne que les collégiens et lycéens, fortement minoritaires à Saint-Etienne. Partout ailleurs, la

[506] - Annexe 38, in Bruno Carlier, *Sauvageons des villes, sauvageons aux champs — Les prises en charge des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire (1850-1950)*, Thèse de Doctorat d'Histoire, sous la direction d'Yves Lequin, Université Lyon 2, 2004. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2004/carlier_b#p=218&q=gymnastique&a=TH.back.2.38

[507] - Odile Roynette, « Le comique troupier au XIX^{e} siècle : une culture du rire. », *Romantisme* n° 161, 2013, p. 45-59. Notons que Bruno Carlier n'a pas identifié les auteurs de la chanson dans sa thèse.

[508] - David M. Pomfret, *Young People and the European City. Age Relations in Nottingham and Saint-Etienne, 1890-1940*, Farnham, Ashgate, p. 132-133.

[509] - op. cit., p. 135-140.

différence entre ces deux âges semble être floue. Ainsi, la pédophilie, et son esthétique associée, ne revêtent peut-être pas les mêmes significations qu'actuellement.

L'Eglise catholique dans le diocèse de Lyon (dont Saint-Etienne faisait partie) dispose d'une expérience de la prise en charge des jeunes des milieux populaires dans le cadre postscolaire, que ce soit avec les refuges et Providence, que par les patronages. Dans les années 1830, une société de patronage de Lyon s'occupait des jeunes libérés de prison qu'elle envoyait, pour les plus retors, dans la Providence pour garçons d'Oullins (qui accueillaient également des enfants délinquants ou vagabonds). Il fut créé en 1835 par l'abbé Rey, fondateur de l'Œuvre de Saint-Joseph[510]. Dans les années 1850, la Providence d'Oullins se transforma en colonie pénitentiaire. En 1864, aidée par la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Etienne, l'Œuvre de Saint-Joseph fonde une colonie à Saint-Genest-Lerpt à côté de Saint-Etienne qui accueillent des orphelins, vagabonds et des enfants difficiles, placés par leurs parents. La même année, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Etienne fonde le patronage Saint-Joseph, dirigé par l'abbé Monnier pour accueillir les apprentis. L'Œuvre de Saint-Joseph développa l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires, la marche militaire au pas ainsi que la musique militaire dans les années 1850, afin d'amener discipline, préparation au service militaire et patriotisme[511]. A Saint-Genest-Lerpt, « Comme à l'armée (…) : escrime, exercices militaires, revue de propreté, organisation selon les grades…, font l'ordinaire de la maison. On va ici beaucoup plus loin que les simples exercices des bataillons scolaires, fréquents à l'époque. La maison possède de vraies armes, sabres, baïonnettes et fusils, et commande aux passementiers locaux glands ornementaux et galons de couleur.

Evidemment, le mode d'encadrement s'en ressent. Le chef de la division des Grands est vers 1900 un ancien brigadier d'artillerie, âgé de quarante-cinq ans et en poste depuis plus de quinze ans ; le chef de l'école militaire un ancien sergent du 38^{e} de Ligne. Comme à l'armée, grades et galons, apparents sur l'uniforme du dimanche, sont la marque de la dignité et de la valeur de chaque enfant. Ils sont solennellement remis, au cours d'une cérémonie, chaque premier dimanche du mois. Ces journées possèdent un règlement particulier. On y retrouve les entraînements, la revue (plus sérieux que les jours habituels, puisque en dépendent le bon déroulement et la dignité de la cérémonie) ; il s'y ajoute la présence de quelques personnes extérieures, le préfet venu en voisin ou quelque officier en garnison à Saint-Etienne. »[512].

[510] - Citeaux, Brignais, Couzon-au-Mont-d'Or

[511] - Eric Baratay, *Le Père Joseph Rey, serviteur de l'enfance défavorisée. Une expérience d'insertion au XIXe siècle*, Paris, Beauchesne, 1996, p. 132-133 et 145.

[512] - Bruno Carlier, op., cit. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2004/carlier_b#p=82&q=gymnastique&o=0&a=highlight

Fig. 230 : rituel de la Fanny à Sury-le-Comtal, carte postale, début XX^{e} siècle.

L'exemple de cette expérience locale n'est pourtant pas évoqué dans la communication de l'abbé Grandjean. Il Faut préciser que Grandjean prône une autre méthode gymnique, la méthode suédoise de Ling[513]. De plus, en 1900, la colonie de Saint-Genest-Lerpt est accusée d'abriter des actes homosexuels et pédophiles par d'anciens membres de la colonie. Les autorités débarquent dans la colonie et le docteur Fleury, directeur du bureau d'hygiène de Saint-Etienne procède à un examen anal minutieux des enfants. A l'immixtion de l'Eglise dans l'intimité sexuelle des adolescents par la confession et par des actes pédophiles éventuels (aucune preuve ne fut établie, cependant), vient se superposer, s'imposer, le biopouvoir scientifique de l'Etat sur ces corps vils de jeunes délinquants, une sorte de double viol. En quelque sorte, la science vient doubler la religion sur son terrain de contrôle des sexualités dans le confessionnal, comme en témoigne ce témoignage sur ce rituel à Saint-Etienne :

> « On restait parfois un quart d'heure dans le confessionnal. A nous, les jeunes, le prêtre posait des questions qui nous gênaient. Et chaque fois, il revenait sur le sujet. »[514]

Une affaire similaire dans la colonie pénitentiaire de Cîteaux avait éclaboussé l'œuvre de Saint-Joseph en 1888. La presse républicaine anticléricale se saisit de l'affaire, traitant la colonie de Saint-Genest-Lerpt de « petite sodome ». Cette affaire accentue le déficit de virilité de l'Eglise.

513 - Abbé Grandjean, id., p. 99.
514 - Claude Chatelard (dir.), id., p. 53.

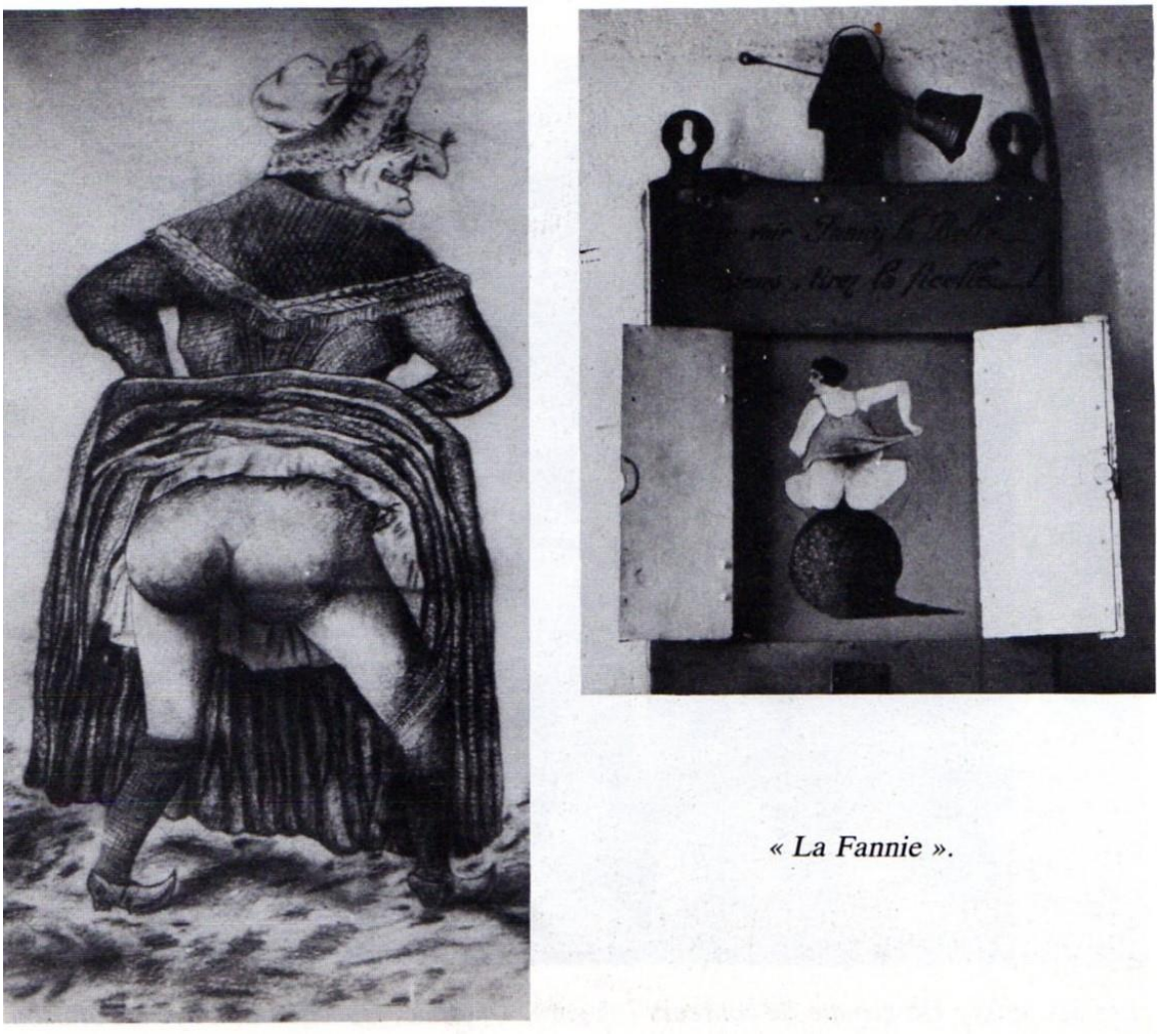

Fig. 231 : deux Fanny, in *La Vie quotidienne à Saint-Etienne entre les deux guerres.*

La gymnastique, en-dehors des patronages, semble peu attirer les milieux populaires, peut-être en partie à cause de son côté élitiste. Le sport populaire par excellence, qui se développe et supplante le jeu de sarbacane, est le jeu de boules, qui connaît un développement important à la fin du XIX^{e} siècle dans la région stéphanoise. Les jeux de boules incarnent une « contre-culture sportive »[515], dans le fait qu'ils ne nécessitent aucune capacité athlétique, d'autant plus que le jeu de boule évolue de la « longue provençale » qui demande une certaine forme physique, à la pétanque au début du XX^{e} siècle, adaptée à tous les physiques[516]. Le type du bouliste s'incarne dans le gars rondouillard, c'est le contretype du gymnaste. Les parties de boules finissent par un rituel « récompensant » les perdants, la Fanny (fig. 230 et 231). Ces derniers doivent embrasser (ou lécher : fig. 230) les fesses nues exhibées par une rombière de dos, relevant ses jupes, représentée sur un panneau cachée par un rideau, ouvert pour l'occasion. Diffusé *a priori* à partir des années 1870 du

[515] - Valérie Feschet, « L'être et le paraître des joueurs de pétanque », in Laurent Sébastien Fournier (dir.), *Jeux collectifs en Europe. Transformations historiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 255.
[516] - op. cit., p. 256.

quartier de la Croix-Rousse de Lyon[517], le rituel de la Fanny réinvestit la culture carnavalesque : inversion du corps tourné de Fanny, exhibition du bas corporel, inversion de la position convenable de l'homme par leur soumission à genou, aspect sexuel. La Fanny incarne le contretype de la femme jouée par les gymnastes et de celui de la Vierge, la manifestation d'un anti-héroïsme militaire et religieux, une « esthétique de l'impudeur et de l'anti-héroïsme »[518], d'après Pierre Chazaud : « cette représentation de la Fanny introduit pour ainsi dire une double déviance à la fois par rapport à l'image traditionnelle de la femme et par rapport au sens moral ou social donne à une défaite sportive»[519]. Elle remet en cause la gloire de la victoire et les principes de la vertu, de la pudeur. On peut même penser que, dans une population influencée par les idées anarchistes et anarcho-syndicalistes, ce rituel représente l'expression d'un texte caché.

[517] - Pierre Chazaud, « Le sport boules, la Fanny et l'imaginaire sportif : une esthétique de l'impudeur et de l'anti-héroïsme », in Pierre Arnaud et Thierry Terret, Histoire du sport féminin. Tome 1. Le sport au féminin : histoire et identité, Paris, L'Harmattan, p. 156.
[518] - Op. cit., p. 155.
[519] - Idem, p. 160.

Textes cachés et vaines résistances

« Aller au bal est implicitement une transgression : c'est « aller courir », devenir « une fille de bal ». Six ou sept décennies après, on ne veut parfois pas reconnaître y être allé, ou l'on rappelle les barrières qu'il a fallu forcer pour y aller, et les conditions qu'il a fallu respecter : sortie collective, en groupe ou en famille, choix de bals « sérieux », surveillance plus ou moins directe par la parenté. En fin de compte, le bal dont on parle à l'enquêteur est revu et corrigé : « sérieux », « sans problème », « sans violence », il apparaît aussi poli et policé que les relations de voisinage, toujours iréniques ». « Discours [*ou texte caché, pour reprendre le concept de James L. Scott*] sexuellement très caractérisé : ce sont les femmes qui posent tous les garde-fous, énumèrent toutes les précautions prises pour que la fréquentation du bal soit en quelque sorte « présentable » et admissible, à l'époque pour les parents, aujourd'hui pour l'enquêteur. D'où une évidente volonté de neutralisation de ce lieu, qui renvoie aux images de la place de la femme dans ce groupe ouvrier »[520]. Cette analyse de Jean-Paul Burdy, à partir des témoignages recueillis pour sa thèse, montre parfaitement la construction des textes cachés.

A partir de l'étude des archives judiciaires, Anne-Marie Sohn a traqué en quelques sortes ces textes cachés dans sa thèse sur les comportements féminins dans la vie privée aux XIX^{e}-XX^{e} siècles. Dans sa conclusion (controversée[521]), elle souligne l'émergence d'une femme nouvelle dans les catégories ouvrières (et donc non soumise aux impératifs patrimoniaux et des mariages arrangés), transformée par l' « explosion de l'individualisme[522] », à « la recherche du bonheur[523] » par le choix de son conjoint et de sa maternité, quitte à avorter[524]. Sohn souligne le rôle émancipateur de la ville ; Saint-Etienne ferait partie de l' « axe PLM de la modernité »[525] de cette nouvelle femme. « La construction de l'individualité féminine repose principalement sur la quête du bonheur. Etre heureuse pour une femme au XIX^{e} siècle prend une saveur particulière. Il faut réussir sa vie privée et d'abord la construire en refusant toute pression extérieure. Au centre de leur projet de vie, les Françaises placent l'homme. Dès lors que le stade du nécessaire est dépassé, le mari n'est plus seulement jaugé en fonction de sa force de travail. Il naît comme individu sous les yeux de son épouse. Elle le choisit désormais avec soin. Il faut par-dessus tout qu'il lui plaise. Un physique avenant, des manières agréables, une tournure élégante jouent le rôle de catalyseur entre candidats de condition voisine. (…) L'attirance doit se convertir en amour. L'amour partagé doit conduire à la communion des âmes et des corps. [526] ». Ainsi, on peut avancer que le mineur ou le métallurgiste étaient moins prisés par la gente féminine en cette fin de XIX^{e} siècle : renvoyons à l'anecdote sur les « chapeaux noirs », relatée par Xavier Charpin, déjà citée plus haut. Le benêt de la chanson de *Mam'zelle Nitouche* se voit préférer un mercier, peut-être moins niais et plus raffiné. Cependant, il nous semble que l'analyse d'Anne-Marie Sohn pèche par optimisme. Dans son enquête sur les milieux ouvriers stéphanois d'avant la Grande Guerre, Jacques Vadour, qu'on ne peut soupçonner de complaisance envers ces derniers, multiplient

[520] - Jean-Paul Burdy, id., p. 159.
[521] - Voir Dauphin Cécile. « Anne-Marie Sohn Chrysalides. *Femmes dans la vie privée (XIXe - XXe siècles)* », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, 2002, p. 1404-1407.
[522] - Anne-marie Sohn, Chrysalides, t. 2, p. 1006.
[523] - op. cit., p. 1007.
[524] - idem, p. 1008-1009.
[525] - id., p. 1018.
[526] - id., p. 1007.

les constats de femmes aux nombreux enfants, trainant leur mari alcoolique ou partant du foyer avec les enfants[527].

L'injonction de la virginité, hormis auprès des « réseaux » que nous avons évoqués, semble plus un discours de convenance qu'une réalité. Révélateur est le portrait esquissé par Huguette Bouchardeau, pionnière du mouvement pour l'avortement dans les années 1970 à Saint-Etienne, de sa mère, Rose Noël. Elue rosière à Saint-Etienne en 1925, à 18 ans, « elle ne se souvient guère de la cérémonie, se rappelle avec plus de précisions l'enveloppe remise aux lauréates. « Cinq cent francs » (…) Quand j'ai évoqué cette consécration devant mes frères et sœurs plus jeunes, ils se sont récriés : une maman bonne vivante, cultivant les chansons coquines, les histoires gaillardes, moqueuse à l'égard des mômeries de la religion, défiait pour eux l'ancienne image vertueuse. Pourtant, elle fut rosière.[528] ». Rose écrit également à sa fille avant son mariage : « Tu es bien la première de la famille à ne pas te marier enceinte ! »[529]

La ville constitue le refuge des filles mères. En 1878, le procureur de Saint-Etienne critique les « mœurs relâchées » de la ville :

> « Ici, (…) la fille mère n'est pas l'objet de cette réprobation qui la frappe dans certains pays où des habitudes plus pures portent les habitants à l'intolérance contre ceux qui ont failli. Son passé n'est pas un obstacle au mariage. Il n'est pas rare de voir l'homme qui l'épouse légitimer par mariage subséquent l'enfant naturel non encore reconnu qu'il sait pourtant n'être pas de ses œuvres. »[530].

> « Les naissances illégitimes, même si nous n'avons pas de chiffres plus anciens, restent assez significatives : autour d'une naissance sur dix entre 1885 et 1910, supérieure aux chiffres de l'ensemble de la France à la fin du demi-siècle précédent (7,2 %) [531] ».

Les pratiques malthusiennes étaient *a priori* très répandues[532], malgré les injonctions contraires des curés : « Les prêtres avaient une position très arrêtée sur la contraception « qu'ils condamnaient sans appel ». C'est pourquoi « les gens très croyants étaient tracassés par leurs sermons dominicaux au cours desquels ils s'entendaient dire qu'il fallait faire des enfants à tout prix. Or, ils n'en voulaient pas trop car ils n'étaient pas riches. (…) Le prêtre demande en confession pourquoi on « n'achetait » plus d'enfants puisque l'âge le permettait et il insistait sur le fait qu'il fallait accepter tout ce que le ciel envoyait ». « Je n'en connais pas qui se soit appesanti sur le sort d'une mère de famille nombreuse fatiguée ou sur un père alcoolique »[533].

---

527 - Jacques Valdour, id.
528 - Huguette Bouchardeau, *Rose Noël*, Paris, Seghers, 1990, p. 38.
529 - op. cit., p. 59.
530 - *Rapport du procureur de Saint-Etienne au procureur général près la cour d'appel de Lyon, en réponse à une enquête sur le rétablissement des tours, 12 sept 1878* (AD Rhône, 3U110), cité in Anne-Marie Sohn, *Du premier baiser*…, p. 231.
531 - Bruno Carlier, *Sauvageons des villes, sauvageons des champs. Les prises en charge des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire, 1850-1950*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 15.
532 - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, id., p. 151-152.
533 - Claude Chatelard (dir.), id., p. 49-50.

Parallèlement, le chansonnier Jean-François Gonon appelle à la « grève des mères », se référant apparemment à l'expression « grève des ventres » lancée en 1892 par Marie Huot[534] :

« Refrain

Femmes du peuple, allons debout !
Plus d'enfants nés dans les chimères
Du bout du monde à l'autre bout
Proclamons la grève des mères !

II

Au néant la progéniture,
Fruit d'amour, triste lendemain ;
Faisons dévier la Nature
Pour le bonheur du genre humain !
C'est assez de chair à mitraille,
De chair à prostitution ;
Aux exploiteurs livrons bataille,
Superbes d'abnégation ! »[535]

Il est difficile de connaître l'impact des mouvements néo-malthusiens sur les femmes. Comme ailleurs en France, ces organisations donnent des conférences : en 1913, le Groupe des ouvriers antialcooliques et néo-malthusiens, convié par les syndicalistes locaux s'expriment à Saint-Etienne (à la Bourse du travail) et Firminy. Un rapport de police du 8 février souligne le peu d'affluence à la conférence[536]. Cependant la police en juillet saisit chez un « anarchiste » :

« 1°- Environ cent-cinquante cartes postales illustrées représentant une grosse femme symbolisant la République et qui porte un drapeau sur lequel est inscrit le mot « REPOPULATION ». A sa gauche, deux époux étroitement unis et sur une table une marmite. Le dialogue suivant est mentionné au bas de la carte :
Marianne : « Alors ! On ne remplit pas le berceau ?
Le citoyen : « Remplis les marmites d'abord, on remplira le berceau ensuite !

2° - Douze appareils préservateurs en caoutchouc pour femmes.

3°- Six ……hommes. »[537]

Le bilan semble assez mince, dans un espace très influencé par l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme, dont plusieurs membres de groupes néo-malthusiens sont proches, en particulier l'anarchiste Sébastien Faure, d'origine stéphanoise[538]. A en croire Francis Ronsin, les préservatifs

[534] - Francis Ronsin, *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, 19e–20e siècles*, Aubier, Paris, 1980, p. 44.
[535] - Jean-François Gonon, « La grève des mères », 1903, AMSE, Fonds Jean-François Gonon, 21S4.
[536] - ADL 1M551
[537] - ADL 1M551
[538] - Voir Francis Ronsin, op.cit.

féminins étaient peu utilisés par les femmes du peuple qui « estiment généralement que la prévention est un problème qui concerne les hommes et que l'avortement fait partie de la condition féminine. »[539]

Huguette Bouchardeau décrit l'état d'esprit et le parcours de sa mère dans ses avortements :

> « - S'il t'arrive quelque chose, n'aie pas peur de nous le dire ; surtout, surtout, ne te fais pas de mal.
>
> La vieille hantise… Non pas que je « tombe » enceinte, qu'y avait-il de mal à ça ? La peur que je sois tentée de « faire passer » un enfant par n'importe quel moyen, au risque de me démolir. Je compris le message sans qu'elle aille plus loin. Elle avait si souvent évoqué devant moi les mariages forcés, les avortements sordides… »[540]

> « Elle avait déjà évoqué devant moi, par bribes arrachées au silence, les avortements subis entre la naissance de ma sœur et la mienne. Interventions en deux étapes chaque fois. Lors d'une première visite, la femme, dont l'adresse circulait parmi les voisines, recevait une enveloppe et provoquait l'hémorragie. Elle demandait que l'on revienne deux ou trois jours plus tard, avec une enveloppe plus importante. Si l'on tardait, l'infection menaçait. Panique pour réunir la deuxième somme. Quand je me révoltai de tant de dureté, maman me considéra avec étonnement. Non, l'avorteuse était habile et correcte, mais elle prenait des risques. Tout cela était normal. Sauf, sauf… les mots lui manquaient pour dire la suite : la faiseuse d'anges refusait d'éliminer elle-même les traces visibles de l'intervention. Elle rendait à ses patients le minuscule paquet du fœtus, du placenta, des linges souillés ; à elles de les faire disparaître. Une fois, ma mère fit brûler le tout ; devant la forme molle qui commençait à s'esquisser, elle s'effondra en larmes. » [541]

On retrouvait parfois des cadavres de nouveau-né ou de fœtus dans les galeries de mine.

En contrepartie, Anne-Marie Sohn affirme : « parce que la maternité est volontaire, le sacrifice maternel est plus absolu encore. La femme nouvelle idolâtre la maternité comme un culte du moi, qui va parfois jusqu'au narcissisme »[542]. Cécile Sauvage fournit un exemple éclatant de ce narcissisme à travers la maternité dans *L'âme au bourgeon*. Le choix de la maternité explique peut-être ce rituel qu'on observe dans la « *nursery* mortuaire [543]» du cimetière du Crêt de Roch de Saint-Etienne, décrit avec étonnement par Séverine :

---

[539] - idem, p. 162
[540] - Huguette Bouchardeau, id., p. 62.
[541] - id. , p. 64.
[542] - Anne-Marie Sohn, *Chrysalides*…, p. 1007.
[543] - Séverine, *Pages Mystiques*, p. 66.

« comme au sépulture d'Athènes ou de Rome, les jouets favoris semblent avoir été apportés là, dévotement, pour que la petite âme, si elle revient jouer dans le jardin de son corps, puisse encore s'en distraire. Point. C'est l'invocation d'un usage, plus antique encore, provenant des mystères de l'Afrique ou de l'Asie – assyrien, sinon égyptien. Ce bébé minuscule, étendu sur une couchette de fer aux rideaux blancs, tels que st les lits de gamins, ce n'est pas l'amusette devenue relique, déposée ici par la sollicitude maternelle. Non ; c'est la représentation, l'incarnation même du jeune mort : cette poupée est sœur des statuettes d'argile que découvrent les explorateurs au fond des mausolées, et qui traduisent, après des siècles, la douleur des mères.

Vraiment, les mots ne peuvent rendre l'impression triste et jolie que donne ce dortoir de Lilliput, tous ces mignons visages de porcelaine, auréolés de cheveux bruns et blonds, qui reposent, très calmes, les yeux grands ouverts, sur un oreiller garni de dentelles et large comme le creux de la main. Des deux côtés de l'alcôve de mousseline, dans des vases dorés, des bouquets de fleurs de papier (roses, bleues, ambrées d'or, glacées d'argent) mettent leurs nuances vives… un sourire de couleurs ! »[544]

Fig. 232 : Photographie de bébé mort, in *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950*, Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, p. 85.

La pratique de faire prendre en photo son bébé mort, comme en témoigne les plaques trouvées dans le fond des photographes des ponts, participe également de ce même esprit : fig. 232.

Derrière le témoignage de Rose Noël se profile un certain nombre de caractéristiques liées à l'avortement : la banalité de l'acte à l'époque (pourtant interdit) et les douleurs ressenties. Afin d'affronter ces dernières, les femmes semblent se réfugier vers une certaine froideur clinique. « *Vous êtes con de ne pas vous faire avorter* », lâche, dédaigneuse, une serveuse stéphanoise[545]. La peur du ridicule, la crainte de passer pour bégueule sont de puissants facteurs de banalisation. Une logeuse de Saint-Etienne fouette l'orgueil d'une jeune mariée, installée depuis sept ans dans la ville mais d'origine paysanne, et qui hésite à avorter, par une remarque méprisante : « *on voit que vous êtes de la campagne ; on dit que vous êtes des sauvages, on ne se trompe pas* »[546]. L'acculturation passe aussi par l'adoption de l'avortement citadin.[547]» . Le témoignage sur Rose Noël évoque également les réseaux autour de l'avortement, composés d'actrices féminines : les « voisines », la « faiseuse

[544] - Op. cit., p. 66-67.
[545] - Procès-verbal de police de Saint-Etienne : 16 novembre 1934, ADL, 3 ud 2061, cité in Anne-Marie Sohn, idem, p. 891.
[546] - Procès-verbal de police de Saint-Etienne : 16 janvier 1934, ADL, 3 ud 2061, cité in Anne-Marie Sohn, id.
[547] - Anne-marie Sohn, Chrysalides, t. 2, p. 891.

d'ange »[548]. Contrepoint *a priori* des « réseaux de virginité » abordés plus haut, ses réseaux obéissent en fait, en quelque sorte, à la même logique, le contrôle de l'utérus. Comme pour le « réseau » précédent, celui des avortements se voit dominer de plus en plus par les hommes, les médecins, les pharmaciens, qui perçoivent les avorteuses comme des concurrentes et dénoncent ces pratiques, se substituant aux prêtres, influant dans le mouvement de législation anti-avortement (réalisé de fait par des hommes), comme l'a montré Judith Walkowitz[549]. S'appuyant sur le péril de la dépopulation, l'argument économique est méprisé. Ainsi, un pharmacien stéphanois dénonce-t-il une blanchisseuse, mère de quatre enfants, en déclarant : « elle m'a dit qu'elle se croyait enceinte, qu'elle avait une nombreuse famille, qu'elle n'avait pas réussi ses affaires »[550] .

Ce contrôle de l'utérus des femmes atteint son paroxysme dans l'enfermement, dans le pavillon des vénériennes, parmi lesquelles figurent, nous l'avons vu, des hystériques, enfermement dans les usines couvents pour les jeunes vierges. Bien que Charcot ait mis en évidence l'hystérie masculine, il a renouvelé l'interprétation, un tant quelque peu abandonnée, de l'utérus comme un des rouages de l'hystérie[551].

Les conditions d'enfermement des vénériennes sont dénoncées par un article d'un médecin resté anonyme dans *La Loire médicale* de 1887 :

> « La propreté ne règne pas toujours dans le service, les lits ne sont pas convenables, puisque, en plein hiver, lorsque les vingt-quatre lits du service (vingt-quatre lits pour les filles soumises et les vénériennes volontaires d'une ville de 120000 habitants !) se trouvent occupés, les dernières arrivées couchent sur des paillasses dans une salle du rez-de-chaussée carrelée et ouverte sur un préau de prison où la neige n'est pas balayée. Comme mode de ventilation, il existe entre les battants des hautes portes vermoulues des joints tels que l'on pourrait à certains endroits y passer le poing ; grâce à cette ingénieuse disposition, l'air de la salle a sensiblement la température de l'air extérieur. Pendant les froides nuits d'hiver les vénériennes doivent se prendre parfois à envier le sort des animaux parqués dans le bâtiment voisin ; au moins ceux-là ont-ils chaud ! »[552]

En 1936, le docteur Laurent décrit ainsi le pavillon des vénériennes au début du XX^{e} siècle, avant la construction de l'hôpital moderne de Bellevue, qui se réduisait :

> « à quelques lits d'hôpital pour les hommes et a une vague surveillance des prostituées dans un service de l'ancien hôpital dont ceux qui l'ont connu ont gardé le plus effroyable souvenir. Ce service, dont le dernier médecin fut le docteur Cenas, était un établissement obscur, mal aéré, où les séjours des malades se prolongeaient pendant des mois. Les récidives d'accidents contagieux ramenaient sans cesse les mêmes femmes arrêtées par le service de

[548] - Voir Judith Walkowitz, « Sexualités dangereuses », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident,* t. 4*, Le XIXe siècle*, Paris, Plon, p. 404.
[549] - Op. cit., p. 406-407.
[550] - Procès- verbal de police de Saint-Etienne, 18 mars 1933, A.D. Rhône, 3 ud 48, cité in Anne-Marie Sohn, idem, p. 833.
[551] - Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIXe siècle à La Grande Guerre*, La Découverte, Paris, 346 p.
[552] - Docteur ?, « Les vénériens à Saint-Etienne », *La Loire médicale*, 1887, p. 104.

contrôle sanitaire. Cette contrainte était mal consentie en raison de la longueur des soins, d'où : révoltes fréquentes, rebellions, évasions... d'où sanctions corporelles, punitions, cellules...[553].

Une révolte en 1887 est décrite par *La Loire médicale* :

« Les vénériennes ont, paraît-il, brisé la porte en s'aidant de *la barre de fer dont elles se serrent pour désobstruer le conduit des latrines*. Nous avons peines à croire qu'elles soient astreintes à de telles travaux ; seraient-elles considérées à l'Hôtel Dieu de Saint-Etienne comme autre chose que des malades ? Nous craignons que la réponse soit dans l'affirmatif. Peut-être, serait-ce la raison qui expliquerait, ainsi que l'incurie de nos administrations, pourquoi nous ne possédons pas encore de services d'hommes vénériens, pourquoi les volontaires sont emprisonnées dans un service mal aménagé, au milieu des filles publiques qui achèvent de les rendre vicieuses ; entrées malades, elles sortent prostituées. La police des mœurs a tenté parfois de se faire livrer les volontaires pour les enrégimenter parmi les filles soumises. En fait, l'agent de sûreté ne se trompait guère, il supprimait seulement leur stage de prostitution clandestine ; mais en droit, combien pareille mesure est révoltante ! Mieux vaudrait la non réglementation de la prostitution qu'un pareil arbitraire ; le résultat serait d'ailleurs aussi grotesque que la mesure illégale ; les volontaires ne se jetteraient certainement pas dans le filet de leur plein gré ; pour une clandestine saine de moins, il en resterait cent malades de plus. »[554]

« un journal politique nous apprend qu'une nouvelle évasion vient se produire ; ce journal proteste contre les mauvais traitements infligés par la sœur (…). Nous avons en outre appris qu'à Saint-Etienne, comme d'ailleurs dans la plupart des services similaires, en particulier dans les services spéciaux des hôpitaux militaires, les prescriptions des médecins ne sont presque jamais remplies soit par le fait de la négligence du personnel, soit par le fait de la mauvaise volonté des malades. (…) les filles soumises, citoyennes hors la loi par le fait des réglementations de la prostitution, qu'une vexation de la société à laquelle il faut se soustraire par tous les moyens possibles ; la plupart ne se croient même pas malades et accusent les médecins de provoquer des séquestrations arbitraires. Quant aux révoltes, évasions et autres faits qui se produisent périodiquement, il suffit pour les faire naître de la présence d'une « mauvaise tête » au milieu de ces êtres primitifs, du bruit des liesses populaires arrivant du dehors à l'occasion des fêtes publiques ; on s'explique ainsi les évasions de mardi-gras et de Pâques à Saint-Etienne. Quant à la sœur, elle paraît plutôt coupable de modérantisme que d'autoritarisme dans l'accomplissement de ses fonctions »[555]

Concernant, les usines couvents, Dominique Vanoli a relevé un des rares cas dans le Sud-Est de la France à côté de Saint-Etienne : « De la violence ouvrière dans les internats, on n'a qu'un seul exemple relatif aux grèves, celui de l'internat Genthon à Saint-Paul en Cornillon dans la Loire, en 1912 :

« Une des ouvrières ayant il y a trois jours lancé des pelures d'orange et une fourchette en direction d'une des surveillantes a été prévenue que dans trois jours elle cesserait son travail. Quatre camarades, ayant pris fait et cause pour elles, ont été prévenues de la même

[553] - Docteur Ch. Laurent, « La Lutte antivénérienne dans la Loire », in *Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale*, Bordeaux, Librairie de la Mutualité, 1936, p. 80.
[554] - Docteur ?, op. cit., p. 105.
[555] - idem, p. 106-107.

façon et ce matin vers 10 heures, ces cinq ouvrières ont été invitées à se présenter au bureau pour recevoir leur dû, n'ont pas voulu se soumettre à cette formalité. Les autres ouvrières ont aussitôt cessé le travail et se sont rendues dans la cour principale de l'usine où elles ont lancé des pierres dans les vitres des ateliers et des réfectoires, puis elles se sont rendues dans la cuisine où elles ont brisé divers ustensiles de cuisine et ensuite dans un dortoir où elles ont tout bouleversé »[556]

Les surveillantes de l'internat étaient d'anciennes religieuses, très sévères. Six jeunes filles sont inculpées de destruction de matériel, et la meneuse de menaces à surveillantes. Elles sont âgées de 16 à 21 ans. La presse reflète l'étonnement de la population devant la violence dont ont fait preuve ces jeunes filles :

> « Jamais peut-être les bancs de la correctionnelle, ces bancs légendaires au renom d'infamie et à la réputation pouilleuse, n'avaient été si joliment, ni si gracieusement garnis… Qu'ont bien pu faire toutes ces porteuses de frais minois et quel crime leur reproche la justice répressive ? Quel crime ? D'avoir entravé la liberté du travail et de s'être livrées dans l'usine de leur patron à un pillage en règle. »[557]. »[558]

Plusieurs points communs émergent de ces deux « révoltes ». Ces femmes se sont révoltées contre des conditions invivables, imposées par d'autres femmes, des religieuses, employées par des hommes, le docteur Cenas, l'entrepreneur Genthon. La société face à ces protestations a criminalisé ces femmes. Leur sont déniés des droits fondamentaux, celui de vivre dans la dignité, celui de faire grève. Leurs révoltes apparaissent comme spontanées, viscérales, irraisonnées, car elles sont considérées comme des « êtres primitifs », guidés par leur furie utérine, leur diable au corps. Même quand les syndicats passementiers se résignent à l'entrée des femmes dans les syndicats, ils développent tout de même un discours d'infériorité sur ces dernières : « l'esprit féminin, à de rares exceptions près, est un esprit faible »[559]. Par contre le chansonnier Jean-François Gonon s'affirme par son féminisme et appelle à la lutte des sexes grâce au « Syndicat des couturières » :

> « Contre de masculins tyrans,
> D'autres syndicats similaires
> Sont venus renforcer ses rangs.
> Aux couturières studieuses
> Se joignent avec leurs outils
> Les lingères, les repasseuses
> Aux cœurs francs, aux minois gentils.
>
> Plus de filles prostituées !
> Au contact du grand Messidor
> Ces phalanges constituées
> Feront renaître l'âge d'or

[556] - A.D. Loire. 92M204. Grèves des industries textiles. 1912, cité in Dominique Vanoli, « Les ouvrières enfermées : les couvents soyeux », *Les Révoltes Logiques*, n°2, 1976, p. 30.
[557] - *Le Mémorial de la Loire*, 28 février 1912, cité in op. cit.
[558] - Dominique Vanoli, « Les ouvrières enfermées … », p. 29-30.
[559] - Brigitte Reynaud, « L'entrée des femmes dans les ateliers… »., p. 48.

Non, plus de craintes, ni de doutes,
Femmes du peuple, sans courroux :
Toutes pour une, une pour toutes,
Pour triompher, syndiquez-vous. »[560]

En contrepoint de ces femmes rebelles, l'écrivain Jean Tenant consacre un numéro spécial de sa revue réactionnaire, *Les Amitiés Foréziennes et vellaves*, à la femme de son ami, Pierre Messiaen, la poétesse Cécile Sauvage, un an après la mort de cette dernière, en 1928. Il la présente comme « une mère douloureuse, sacrifiée à la maternité »[561], éloignée « de ces « têtes féminines pleines de révolte pensive et de fiévreuse méditation » contre lesquelles Charles Maurras a dirigé les traits acérés de sa critique »[562]. Pour ce numéro, Pierre Messiaen lui fournit un long poème d'amour à ce dernier qu'elle aurait écrit en 1911, intitulé *Primevère*, qui figure dans ce numéro. Dans l'édition des œuvres complètes publiées au Mercure de France en 1929 (dont Jean Tenant écrit l'introduction), *Primevère* porte la dédicace : « Pour mon cher Pierrot, en souvenir de nos fiançailles et de notre mariage. C. S. ». En 2003, Béatrice Marchal, spécialiste de Cécile Sauvage, se voit confier des manuscrits de cette dernière par la veuve d'Olivier Messiaen. L'étude de ces manuscrits révèle que dans *Primevère*, Pierre Messiaen a inséré des passages de *L'étreinte mystique,* de *Prière* et de *L'Aile et la Rose,* écrits d'amour érotiques inédits adressés à son amant, Jean de Gourmont, le frère de Rémy, à partir de 1915[563]. Avec ce travail de faussaire, Pierre Messiaen a voulu cacher le discours de sa femme[564] : « L'analyse des fragments ajoutés dans *Primevère* révèle d'évidentes modifications, qui consistent en premier lieu à effacer toute allusion possible à une liaison de la poète, et à asseoir au contraire le mythe de l'amour conjugal. C'est ainsi que la dimension érotique sans doute insupportable pour un mari jaloux, disparaît. »[565]

« Ta main là dans mon gant et là sous ma fourrure
L'odeur de ton amour tiède et de ton baiser [*Prière*, livre III, IV]

Est ainsi réécrit :

… et là, sous la fourrure
Ton cœur et ton baiser. » [566]

Cécile Sauvage déploie un érotisme rare dans ses écrits secrets :

« Hélas ! Plus près encor, plus près et retiens-moi,
Ne te retire pas, reste, retiens ma taille
Ne puis-je pas plus loin jusqu'au fond des entrailles
Trouver ton corps tremblant et l'embrasser d'amour,
Ne peux-tu pas plus loin trouver mon âme pour

[560] - Jean-François Gonon, « Le Syndicat des couturières, lingères et repasseuses de la Bourse du travail », s.d. , AMSE, Fonds Jean-François Gonon, 21S4.
[561] - Jean Tenant, « Avant-propos », in *Cécile Sauvage : 20 juillet 1883-26 août 1927 : études et souvenirs,* es Amitiés foréziennes, 1928, p. 25.
[562] - op. cit., p. 19.
[563] - Béatrice Marchal, *Cécile Sauvage, Ecrits d'amour*, Paris, Ed. du Cerf, 2009, p. 25.
[564] - « Sans doute obéissait-il à un scrupule non dépourvu de casuistique, qui l'empêchait de sacrifier totalement les écrits de sa femme », op. cit., p. 25.
[565] - idem, p. 26.
[566] - p. 26-27.

Lui donner ce baiser que nous cherchons toujours.
Ah ! Je voudrais ouvrir ta tête et ta pensée
Et que mon front jaloux pénètre dans ton front »[567]

« Tu étais là debout dardant ton aile dure
Et lourde. J'ai tenu longuement dans ma main
Tout l'orgueil de ta chair, mauve, lisse et très pure,
Belle comme une fleur et pleine du venin
De la vie. Ô venin bien aimé, fleur d'homme,
Ivresse de ma main de femme qui s'étonne
Et tremble, ivresse aussi de ma bouche tremblante,
Fleur qui de loin pesait sur ma chair défaillante.

Ma main est attirée autour de cette fleur,
Elle y revient sans cesse et fait comme l'abeille
Et la fleur s'alourdit encore et s'émerveille
De la petite main si douce en sa pudeur.
Ô fleur, dis tes secrets à ma main fraternelle,
Un battement d'amour court dans tes chaudes veines,
J'ai tant d'amour naïf à te prendre en mes doigts.

Ne me regarde pas, ma bouche est plus pieuse
Encore que ma main, ma bouche est plus heureuse,
Mon visage penché se grise et se parfume,
Mes cheveux décoiffés me cachent leur brume,
Tu y glisses tes doigts et j'entends ton sanglot, »[568]

La passion débouche sur un mysticisme inhérent au « mécanisme » de cet élan amoureux, dans lequel le corps est le vecteur vers le sentiment d'absolu : « Nous nous cherchons déjà plus loin que nos corps »[569]. Béatrice Marchal en fournit une belle analyse[570]. Citons parmi de nombreuses références à la religion :

« Ô mes nuits et tes nuits, ô ma chair immortelle
Amour divin bercé de ferveurs sensuelles. »[571]

La relation interrompue, Cécile Sauvage glisse dans une mélancolie dont elle ne sortit pas jusqu'à sa mort en 1927[572]. Béatrice Marchal en donne cette intéressante analyse : « Kierkegaard en a donné un superbe témoignage, que Romano Guardini a commenté admirablement : « Dans sa substance la plus intime, [la mélancolie] est nostalgie de l'amour. De l'amour sous toutes ses formes et à tous ses degrés, de la sensualité la plus élémentaire jusqu'à l'amour suprême de l'esprit.

[567] - Cécile Sauvage, *Prière*, cité in id., p. 108.
[568] - id.,p. 109.
[569] - id., p. 41
[570] - id., p. 40-46.
[571] - id., p. 40.
[572] - La liaison se déroula en 1915, alors que les époux Messiaen vivaient encore à Ambert. La guerre l'interrompit. A son retour du front en 1919, Jean de Gourmont se maria et les amants ne se retrouvèrent pas, apparemment. Jean mourut quelques mois à peine après Cécile Sauvage.

L'impulsion de la mélancolie est l'Eros, l'exigence d'amour et de beauté. […] Le mélancolique aspire à la rencontre avec l'absolu, mais avec un absolu qui soit amour et beauté. […] La mélancolie est l'inquiétude que provoque chez l'homme la proximité de l'éternel. »[573]

> « Je déjeune dans une attitude où j'étais hier. Je retrouve dans la rondeur de la tasse la forme de ma douleur d'hier. Une tache humide sur le mur de la terrasse est toujours là, immobile comme l'éternité : elle figure un long bras et une main levant un doigt vers le ciel. Mon rongement passionné a pris comme le pli de toutes ces choses qui me montrent l'image concrète de mes soupirs. Je déjeune et n'ose me retourner. Je sais qu'il y a là, derrière, une autre forme de douleur que je connais bien : le geste las avec lequel je me lèverai pour traverser le rectangle d'ombre de la porte qui donne sur le corridor. Je tarde à me lever de ma chaise, et m'y décide enfin presque délassée d'en avoir fini avec l'angoisse du déjeuner, du pain émietté nonchalamment, du thé qu'il faut boire. Tout m'est calice d'amertume loin de toi. Et cela se poursuivra partout, toute la journée : la porte du bureau que j'ouvre, je vais t'écrire… les objets de ce bureau figurant mon espérance et mon chagrin. Je m'assieds, là encore ; ce geste me fait mal. Quel singulier écho en moi, que celui du cri de la sonnette annonçant un déclenchement dans l'ordre familial de l'habitation. Mais je sais que ces ondes de vie vont se remuer autour de moi sans m'effleurer ni m'entraîner, sans toucher à mon mal, à ma solitude qui reste intacte. Je m'étonne en regardant dans la rue de ce que les gens vaquent à des occupations, rient… Il y a donc des raisons de joie, de vie… il m'est nécessaire alors de reprendre pied. Je me tâte, je suis bien là. De la plante du pied je m'assure de la limite de mes souliers, je palpe le plancher. J'ai besoin d'une caresse quelconque : j'allonge mon bras sur le bras du fauteuil, je prends ma tête dans mes mains. Je me lève et me regarde dans la glace. Voilà donc cet être plein d'amour et de peine ! A force de souffrir je ne sais plus si j'ai mal. Ivre de douleur, je suis près de m'endormir avec la faiblesse d'un enfant, repos d'une heure accordé à tout martyr. Puis, je sors de la torpeur et reprends conscience de ma plaie. »[574]

Cette mélancolie semble achever le long processus d'individuation de Cécile Sauvage, depuis son expérience de la maternité, qui se réalise par une cénesthésie avec les éléments de son entourage, qui sonnent comme le reflet de son moi et de l'autre : « du magnolia de la fenêtre aux roses flétries, au lit, aux chaises, aux livres s'étendait un réseau, un long magnétisme d'amour ; et réellement, cette chambre se fondait toute en un seul baiser sur ma chair »[575]. Soulignons le terme de « magnétisme », symptomatique des nouvelles perceptions de l'époque. « Cet amour est d'abord un amour incarné ; Cécile Sauvage a découvert avec Jean de Gourmont une sensualité qui l'a révélé à elle-même »[576]. Une véritable phénoménologie de l'autre se déploie chez Cécile Sauvage et renforce son individuation, en même temps que sa fusion à l'être aimé : « Assise près de toi, ma tempe contre ta tête, toute la joie ardente de la plus absolue possession était en moi : tu me touchais de toutes tes fibres et tu sentais que toutes les miennes te caressaient »[577]. Ces propos font penser aux réflexions phénoménologiques de Sartre dans *L'être et le néant*. La fin de la liaison - pour reprendre le titre d'un grand livre de Graham Greene, qui développe des thématiques proches – parachève ce processus d'individuation, comme si la rencontre de l'autre entrainait son propre effacement. « Je me tâte, je suis bien là. De la plante du

[573] - Romano Guardini, *Sur la mélancolie*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 64, cité par Béatrice Marchal, p. 48.
[574] - Ecrit de Cécile Sauvage, cité in Béatrice Marchal, id., p. 78-79.
[575] - Cécile Sauvage, *L'Etreinte mystique*, cité in idem, p .61.
[576] - Béatrice Marchal, id., p. 33.
[577] - *L'Etreinte mystique*, id., p.70.

pied je m'assure de la limite de mes souliers, je palpe le plancher. J'ai besoin d'une caresse quelconque : j'allonge mon bras sur le bras du fauteuil, je prends ma tête dans mes mains. Je me lève et me regarde dans la glace. ». Cet extrait renvoie aux réflexions menées de Descartes à Lévinas, mais il nous renvoie aux nouvelles perceptions de soi grâce au miroir.

Mais elle est devenue un fantôme au monde et les autres n'existent plus :

> « En lui je ne sais quoi m'étaye qui m'assure de ma sincérité de ma force. Je peux sortir de nouveau, affronter les vivants, mais les premiers chocs me glacent : qu'y a-t-il de commun entre eux et moi ? Leur assurance facile brise mon enchantement intérieur, me voici froissée, déchiquetée comme une fleur de l'ombre à quelque soleil trop cru. Je promène un regard étranger, un sourire douloureux. Je ne participe pas aux paroles, rien de moi n'est caressé, je suis dans le repas tumultueux le flacon de silence, je suis morte, je suis une pierre sans écho où s'élève un cœur, je suis une expression de ta vie qui monte au-dessus de la vie, balayée, de trop. Ils ont leurs festins, leurs amis, leurs Dieux, leurs lois. Je chercherai toujours où je suis. »[578].

L'individuation provoquerait-il l'effacement des autres ? En fait, sans l'autre, elle n'est rien. En 1949, dans *Le deuxième sexe*, Simone de Beauvoir, qui analyse plusieurs textes de Cécile Sauvage, puisés vraisemblablement dans le numéro des *Amitiés foréziennes*, nous permet de les contextualiser et d'échapper à la sublimation que provoque le style, superbe, de la poétesse.

> « Il faut que la femme oublie sa propre personnalité quand elle aime, écrit Cécile Sauvage. C'est une loi de la nature. Une femme n'existe pas sans un maître. Sans un maître, c'est un bouquet éparpillé »[579]

> « un être inessentiel ne peut découvrir l'absolu au cœur de sa subjectivité ; un être voué à l'immanence ne saurait se réaliser dans des actes. Enfermée dans la sphère du relatif, destinée au mâle dès son enfance, habituée à voir en lui un souverain à qui il ne lui est pas permis de s'égaler, ce que rêvera la femme qui n'a pas étouffé sa revendication d'être humain, c'est de dépasser son être vers un de ces êtres supérieurs, c'est de s'unir de se confondre avec le sujet souverain ; il n'y a pas pour elle d'autre issue que de se perdre corps et âme en celui qu'on lui désigne comme l'absolu, comme l'essentiel. »[580]

Cette analyse des femmes de la première moitié du XX^{e} siècle par Beauvoir vient considérablement nuancer les conclusions de la thèse d'Anne-Marie Sohn évoquées plus haut. Mais cette dernière étudiait les femmes des catégories populaires. A ce propos, nous pourrions penser qu'une femme, comme Louise Chardon, se différencie du schéma du *Deuxième sexe*. Louise Chardon est une jeune prostituée stéphanoise, incarcérée en 1901 après le meurtre de son oncle, par son amant Jean Lejour, qu'elle accompagnait. Le docteur criminologue de Lyon Léon Lacassagne lui demande d'écrire son autobiographie. Philippe Artières, qui a exhumé ce document, qu'elle a intitulé *La vie d'une*

---

[578] - Ecrit de Cécile Sauvage, id., p.76.

[579] - « Une femme n'existe pas sans maître. Sans un maître, elle n'est qu'un bouquet éparpillé…
« La culture intellectuelle, pour une femme, doit être une belle robe invisible.
« Il faut qu'une femme oublie sa propre personnalité quand elle aime ; c'est une loi de la nature », cité par Jean Tenant, p. 28.

[580] - Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, tome 2, Paris, Gallimard, 1949, p. 478.

femme galante, dans les Fonds Lacassagne, déposés à la Bibliothèque municipale de Lyon, affirme qu'il s'agit de la première autobiographie connue d'une prostituée. Son récit décrit ses tribulations picaresques à la *Manon Lescaut* de cette prostituée insoumise (dans le fait qu'elle n'est pas enregistrée par la police), passant d'hommes en hommes, vagabondant, s'échappant du Refuge, vivant divers stades de la prostitution jusqu'à devenir, un temps, « dame galante », c'est-à-dire demi-mondaine, sous le nom de Louise de Marsan à Paris, avant de tomber dans le crime, après des revers de fortunes. Bien que le corps soit le centre de sa vie, elle ne l'évoque jamais, comme s'il n'existait pas. Déflorée à treize ans, son corps se partage entre ses hommes et ses clients en commençant par son oncle. Entretenue par des hommes, elle nourrit parallèlement ses amants grâce à la vente de son corps, sans que ces derniers soient qualifiés de souteneurs[581]. Louise Chardon oscille entre désirs de liberté et emprise masculines sur un corps qui semble lui échapper. Elle revient même au Refuge[582] comme pour fuir cette emprise.

> « Voulant être libre je quittai ce jeune homme et me mis chez moi ; là je menai une vie joyeuse comme toutes les femmes galantes »[583]

Ainsi la prostitution sonne comme une libération du corps ! Mais chaque fois son corps succombe aux désirs possessifs des hommes et tombe à leur merci :

> « Il voulait à tout prix me posséder ; je ne sais comment je cédai à ses desseins si bien que je sortis de chez lui en étant sa maîtresse »[584]

Pour son amant Lejour, elle sacrifie sa liberté :

> « Il me dit : « Puisque tu ne veux pas faire la chose que je te demande, tu vas sauver ma tête : tu diras quand l'on t'interrogera que c'est toi qui m'as fait monter chez ton oncle et que tu m'as amené exprès de Paris pour voler ton oncle » Hélas ! Ne voyant que la perte de mon amant, je n'ai pas réfléchi et quand l'on m'a interrogée, j'ai dit que c'était moi qui avait poussé mon amant à faire la chose. J'aurais peut-être dit que c'était lui qui m'avait dit de dire cela, mais je ne croyais pas que ma vie était en danger autant que celle de mon amant. Mais enfin pour lui j'aurais donné ma vie : jamais je n'aurais refusé quoi que ce soit à cet homme ; un seul de ses regards me faisait trembler ; je lui obéissais et sans le vouloir, j'aurais voulu, plutôt par crainte que pour autre chose, bien des fois le quitter, mais il était impossible à moi »[585]

Les amants maudits furent condamnés à morts. Louise graciée, seul Jean fut décapité, à Montbrison, le 11 novembre 1901. La suite rappelle Casque d'or qu'elle a peut-être croisée dans les bas-fonds parisiens[586] :

> « Louise Chardon a été informée hier matin que sa peine était commuée. Cette nouvelle l'a tellement émotionnée qu'elle a été prise d'une crise de nerfs. Lorsqu'elle revint à

---

581 - Louise Chardon, « La vie d'une femme galante », in Philippe Artières (textes édités et présentés par), *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 181-191.
582 - op. cit., p. 184.
583 - idem., p. 185.
584 - id., p. 188.
585 - id. p. 191.
586 - id., p. 187.

elle, elle demanda :

- Et lui, Lejour ?

On lui répondit qu'on ne savait encore rien en ce qui le concernait…

- Vous mentez ! vous mentez ! c'est certain ! s'est écriée Louise Chardon dans un état de surexcitation extrême.

Prise d'une nouvelle crise, on dut transporter la condamnée sur son lit. »[587]

Peut-on conclure qu'en ce premier tiers du XX^{e} siècle (et peut-être plus tard), qu'elles soient maman ou putain, le corps de la majorité des femmes ne semble exister que par l'homme ?

[587] - *Le Stéphanois*, 12 novembre 1901.

CINQUIEME PARTIE

MORALISER LES CORPS

> « Sa tête, bien découpée, reposait si gracieusement sur un cou si parfait que je ne fus nullement surpris par la beauté de son corps lorsqu'il se déshabilla pour se mettre au lit, l'autre soir. J'ai vu beaucoup d'hommes se déshabiller, dans les gymnases ou dans les écoles d'entraînement physique, beaucoup d'hommes de bon sang et de bonne éducation, mais je n'en ai jamais vu qui pouvaient exhiber un corps aussi parfait que ce jeune alcoolique de vingt-deux printemps, que ce jeune dieu condamné à la déchéance et à la ruine dans quatre ou cinq années, qui finirait ses jours sans descendance pour recevoir le splendide héritage qu'on lui avait légué »
>
> Jack London, *Le Peuple de l'abîme.*

I – Régénérer les corps par les arts :

Au tournant du XX^{e} siècle, les élites stéphanoises se soucient de tirer l'ouvrier de leur débauche supposée par des politiques et actions culturelles visant à moraliser les corps.

Raffiner les corps

Confrontée au sentiment de dégénérescence depuis la défaite de 1871 et à la déqualification ouvrière due à la mécanisation, la ville de Saint-Etienne à la fin du siècle, dirigée par des municipalités souvent socialistes, est investie d'un mouvement de régénération des corps ouvriers. Il se fonde sur l'éducation par le perfectionnement technique des ouvriers et la moralisation de leur corps. Ce perfectionnement technique dans les écoles professionnelles permettrait d'échapper à l'empirisme et donner les outils techniques leur permettant de mieux maîtriser leur métier[1]. Les résistances des

[1] - Sur le développement des écoles techniques dans la région stéphanoise, voir Gérard Bodé, « L'enseignement technique dans le département de la Loire entre 1815 et 1940 », in Brigitte Carrier-Reynaud (dir.), *L'enseignement professionnel et la formation technique : du début du XIXe au milieu du XXe siècle*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 109-123.

patrons rubaniers sont importantes ; ils pensent que le métier ne peut s'apprendre que sur le tas[2]. Ont-ils peur d'une perte de pouvoir qu'entrainerait la connaissance technique par l'ouvrier ? Les cours de la Bourse du travail, créés en 1890, visent à l'émancipation par une connaissance technique et scientifique plus importante de leur travail[3] .

Une volonté d'ordre moral apparaît jusque dans les milieux ouvriers au tournant du XX^{e} siècle. Il est conduit localement, nous allons le voir, par les milieux passementiers. L'ouvrier est appelé à se raffiner. Plusieurs projets esthétiques sont élaborés dans ce but, en particulier l'ouverture d'un musée industriel pédagogique conduite par l'historien d'art Marius Vachon en 1890, qui rappelle les projets de Philippe Hedde (voir p. 119). Le musée ouvre une galerie consacrée à la rubanerie et une autre à l'armurerie avec le projet de galeries de ferronnerie et quincaillerie d'art[4] . Marius Vachon organise un système de prêts d'objets : environ 6000 effectués de 1890 à 1896[5]. Il expose ainsi ses objectifs d'édification des ouvriers par le contact avec l'art[6]:

> « Ceux qui font les industries ne sont pas des esthètes ; mais les œuvres qu'ils peuvent apprécier de leurs doigts - qui ont de l'esprit jusqu'au bout des ongles - les émeuvent et les instruisent. Le musée fera l'éducation artistique du peuple, lui donnera le mépris de la camelote, du faux et de la contrefaçon, le désir des œuvres d'art »[7].

L'expérience fut de courte durée et d'autres projets n'aboutirent pas :

> « J'avais rêvé d'ouvrir le Musée, le soir, pour y amener les ouvriers et les employés et les tirer ainsi des cabarets et des cafés-concerts ; puis d'organiser le dimanche, pendant l'hiver, des concerts et des conférences-promenades, etc. »[8].

Ici, l'édification de l'ouvrier revêt une teinture morale. La démarche de Vachon se rapproche de celle de John Ruskin par son dialogue entre l'art et les ouvriers, mais contrairement au critique d'art anglais, il reste « un partisan déclaré du progrès, de l'innovation technique et de la créativité. »[9]. Par contre, la référence à Ruskin et au préraphaélisme semble plus prégnante dans les lettres que l'Artiste symboliste originaire de la Loire Alexandre Séon adresse à la *Revue forézienne* :

---

[2] - Marius Vachon, *Les Industries d'art, les écoles et les musées d'art industriel en France (départements)*, Nancy, Berger-Levrault et C^{ie} , 1897, p. 70.

[3] - Jean-Michel Steiner, « Les cours professionnels de la Bourse du travail de Saint-Etienne. Un enjeu politique et social (1865-1912) », in Brigitte Carrier-Reynaud (dir.), op. cit., p. 150.

[4] - Marius Vachon, *Pour la défense de nos industries d'art : L'instruction artistique des ouvriers en France, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche (Missions officielles d'enquêtes)*, A. Lahure Imprimeur-Editeur, 1899, p. 153.

[5] - Marius Vachon, *Pour la défense de nos industries d'art...*, p. 152.

[6] - Nadine Besse, « Construire l'art, construire les mœurs : la fonction du musée d'art et d'industrie selon Marius Vachon », in Stéphane Michaud (dir.), *L'Edification, morales et cultures au XIX^{e} siècle*, Paris, Créaphis, 1993, p. 51-58.

[7] - Marius Vachon, idem, p. 152.

[8] - Idem, p. 153. Le musée stéphanois a d'étroites parentés avec le projet de Musée du soir de Gustave Geffroy de 1896 pour Paris : voir Rossella Froissart-Pezone « Quand le palais Galliera s'ouvrait aux «ateliers des faubourgs» : le musée d'art industriel de la ville de Paris », *Revue de l'Art*, n°1, 1997, p. 96-97 ; Michela Niccolai, *La dramaturgie de Gustave Charpentier : contribution à l'étude de Le couronnement de la Muse – Louise*, Thèse de doctorat de musicologie, dactylographiée, Universités de Pavie et de Saint-Etienne, 2008, p. 85-86.

[9] - N. Besse, op. cit., p. 54.

« Crier tous les jours au Forez ce que criait à son pays John Ruskin ; dire aux Artistes d'aller au peuple, aux travailleurs, en toute simplicité, comme y allèrent les préraphaélites anglais ; montrer aux ouvriers la nécessité du beau en tout, pour la dignité de la vie du citoyen et la grandeur de la cité. »[10]

« Oui ! L'ouvrier (…) peut comprendre l'art le plus élevé, et mieux que leur patron actuel. Le potier grec comprenait le Parthénon d'Ictinos et les dieux de Phidias ; l'ébéniste du XIVe siècle adorait la cathédrale et ses adorables statues de saints et de saintes. Notre ouvrier laisse l'admiration de la *Tour Eiffel* aux bourgeois. »[11].

Précisons que Séon participa au mouvement des universités populaires[12].

La volonté d'édification et de moralisation de l'homme par l'art se manifeste fortement parmi les élites ouvrières stéphanoises. Deux chansonniers prolétariens militent particulièrement pour l'art social[13], l'éducation populaire : Benjamin Ledin est le promoteur de l'Université populaire à Saint-Etienne et Johannès Merlat est le président des associations amicales d'anciens élèves d'école primaire, dites petites A, qui contribuent à l'Université[14]. Les ouvriers doivent se raffiner en désertant les caf'conc', lieu d'alcoolisme et de débauche, comme l'explique la musicologue Michela Niccolai : « L'alcoolisme est (…) perçu comme un frein au militantisme révolutionnaire. De la critique d'une consommation exagérée d'alcool à celle des cafés-concerts et des cabarets il n'y a qu'un pas. L'Université populaire offre donc la juste alternative aux transfuges des cabarets et permet la régénération de tous les alcooliques reconvertis. »[15]. Ainsi, ces deux chansonniers et d'autres (Léon Merlin, Jean-François Gonon) décident de s'attaquer à l'univers du beuglant. Ils dénoncent les « scatologues de la chanson»[16] au sein de l'Œuvre de la chanson regroupant les cavistes français au Congrès de la chanson de 1900. Saint-Etienne est un des fers de lance de la lutte contre les beuglants[17]. Ils entendent policer ces hauts lieux de détente ouvrière, mais aussi de la prostitution (« la beuglante prostituée »[18]) : « nos concerts sont devenus des succursales des lupanars : ce sont des

[10] - Lettre d'Alexandre Séon, in André Lugnier, *L'âme forézienne en 1900, Enquête provinciale*, Saint-Etienne, Bibliothèque de la *Revue forézienne*, 1900, p. 10.
[11] - Lettre d'Alexandre Séon, *La Revue forézienne*, n°65, mai 1903, p. 472
[12] - Jacques Beauffet, « Alexandre Séon. L'action et l'idéal », in Sylvie Carlier (dir.), *Le symbolisme & Rhône-Alpes. De Puvis de Chavannes à Fantin-Latour, 1880-1920. Entre ombre et lumière : peintures, sculptures, œuvres graphiques*, exposition, musée Paul-Dini, Villefranche-sur-Saône, du 17 octobre 2010 au 13 février 2011, Villefranche-sur-Saône, Musée Paul-Dini, 2010, p. 24.
[13] - voir Catherine Méneux, « L'art social au tournant du siècle », Actes du séminaire du 21 septembre 2006, Centre d'Histoire de Sciences Po, site internet *Arts & Sociétés.* URL : http://www.artsetsocietes.org/f/f-meneux.html
[14] - Lucien Mercier, *Les Universités populaires, 1899-1914 : éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Les Editions ouvrières, 1986, p. 71.
[15] - Michela Niccolai, *La dramaturgie de Gustave Charpentier…*, p. 84.
[16] - Terme de Xavier Privas in Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, Union typographique, 1906, p. 435.
[17] - Marie-Véronique Gauthier, *Chanson, sociabilité et grivoiserie au XIX^e^ siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1993, p. 65-74.
[18] - Jean-François Gonon, idem, p. XXII.

contorsions obscènes, les inepties pornographiques écrites en styles d'abattoir et soulignées de gestes orduriers »[19], « de(s) chansons cascadeuses »[20]. François Gonon en fournit une description :

> « Il y avait encore les soirées du dimanche à l'Eden-Concert, créé par le père Bonnardel et son gros naïf de fils, le premier « beuglant » était né à Saint-Etienne avec le couple Bonnardel, on vit et on entendit-là les premières « gigolettes », mauvaises chanteuses (les sabots, comme on les désignait) qui, à défaut de talent et de… voix, savaient si bien lever la jambe quant on leur criait : « Chahut ! Plus haut ! » les malines sortaient de scène en faisant un « soleil acrobatique, jambes en l'air, ce qui déchaînait un vacarme assourdissant, où se distinguaient des cris, des applaudissements, des trépignements de pieds, et par-dessus la tambourinade des poings frappant sur les tables métalliques de la salle. »[21] (fig. 233)

Et pour Jean-François Gonon, la Muse du peuple (la chanson) est devenue une trainée : fig. 234. En effet, les spectacles des caf'conc', étudiés par Rae Beth Gordon, se caractérisent par leurs

Fig. 233 : Les danseuses de l'Eden, photographie de Garotti, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(740)

textes ouvertement grivois, une gestuelle suggestive, frénétique, mécanique et angulaire, héritée de la pantomime. Les chanteurs, dont Paulus[22] est la référence, sont des sortes d'hommes-machines

[19] - Benjamin Ledin, « La chanson stéphanoise et l'œuvre du Congrès de la chanson », in *Congrès de la chanson (19, 20 et 21 octobre 1900) : rapports présentés au nom des chansonniers indépendants du pays noir,* Saint-Etienne, 1900, p. 7.

[20] - Johannès Merlat, « Rapports et vœux adressés au Congrès de la chanson », op. cit., p. 6.

[21] - François Gonon, *Anecdotes et souvenirs stéphanois. Cercles et sociétés amicales. Forains d'autrefois. Les magnétiseurs. Nos artistes. L'Eden-concert. Quelques types populaires. Le Théâtre des Fantoccinis (Pitou). Barnum*, sn, sd, p. 43

[22] - Paulus, mais également Sarah Bernhardt, pour la pièce « Froufrou », Cléo de Mérode, Yvette Guilbert, Polin et Dranem passèrent sur la scène de l'Eden-Concert : François Gonon, *Anecdotes*…, p. 44.

hystériques et électriques. La diction des textes emprunte également un style épileptique (« de(s) chansons cascadeuses »). Cette frénésie se communique au public dans une forte interactivité[23]. Rae Beth Gordon interprète ses langages du corps ainsi : « La désarticulation cruelle et jubilante peut se lire en effet comme l'expression d'une volonté de bouleverser le bien-être trop confortable des bourgeois venus assister au spectacle. Expression, aussi, d'une colère et d'une frustration à peine contenue chez le prolétaire… »[24]. On peut émettre l'hypothèse que ces mouvements singent les gestes de l'usine. Gordon y voit un esprit anarchiste. D'une certaine manière, le caf'conc' prendrait la place du carnaval, dont les manifestations dionysiaques tendent à se policer en cette fin de siècle[25]. Benjamin Ledin fustige ainsi les artistes du caf'conc'.

> « Ce personnel de la pornographie chantante est généralement recruté parmi les jeunes gens déclassés qui cherchent le moyen de se soustraire au travail et de mener joyeuse vie par l'exploitation de la bestialité des foules.» [26]

Marie-Véronique Gauthier affirme que les chansonniers stéphanois étaient ouvriers[27]. Or, ils ne l'étaient pas tous et faisaient partie d'une élite ouvrière de travailleurs qualifiés ; Benjamin Ledin est passementier et frère du maire socialiste Jules Ledin. Nous constatons le fossé entre les travailleurs qualifiés et les autres (semi-qualifiés ou manœuvres). Cette élite est animée d'une certaine pruderie, comme l'a montré Maurice Pigenet[28]. Le thème de la moralisation du travail est relayé par ces élites ouvrières. Ces querelles autour de la chanson ne sont pas anodines. Les chansons scandent le travail des ateliers, en particulier féminin, car les ouvrières n'ont pas le droit de parler dans les usines :

> « On y chante (…) sans autre préoccupation que celle d'encourager les travailleurs dans leur rude tâche, de les consoler aux heures de fatigue, de découragement ou de chômage. »[29].

Ces initiatives contre le caf'conc' s'insèrent dans le contexte plus large du « socialisme municipal » de Jules Ledin, en lien avec un contexte de réflexions européennes, et locales avec le « socialisme intégral » de Benoît Malon qui voulait « réaliser la commune sociale, dont les services constitueraient un tout de vie philosophique, politique, économique et artistique »[30].

---

[23] - Rae Beth Gordon, « Le Caf conc' et l'hystérie », *Romantisme*, n°64, 1989, p. 53-67 ; pour une description des caf'conc' par un chansonnier stéphanois, voir Jean Barbier, « Cafés-concerts », *La Revue Stéphanoise et Forézienne*, n°9, septembre 1892, p. 154.

[24] - Rae Beth Gordon, « Le Caf conc' et l'hystérie », p. 64.

[25] - Nous ne disposons pas d'études sur l'évolution du carnaval sur Saint-Etienne. Il perdure cependant à Saint-Didier-la-Seauve. Sur Paris, il décline à partir de la moitié du XIX^{e} siècle : voir Alain Faure, *Paris, carême-prenant : du carnaval à Paris au XIX^{e} siècle*, 1800-1914, Paris, Hachette, 1978. Jean-Baptiste Galley, op. cit, p. 47, le décrit comme un vieux souvenir dans ses formes originelles au début du XX^{e} siècle.

[26] - Benjamin Ledin, op. cit., p. 7. A remarquer que l'anarchiste stéphanois Ravachol fut chansonnier à ses heures.

[27] - Marie-Véronique Gauthier, op. cit., p. 74.

[28] - Maurice Pigenet, « Virilités ouvrières », in Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2, *Le triomphe de la virilité, le XIX^{e} siècle*, Paris, Le Seuil, p. 206-210.

[29] - Léon Merlin, « A Messieurs les membres du Congrès de la chanson », in *Congrès de la chanson (19, 20 et 21 octobre 1900) : rapports présentés au nom des chansonniers indépendants du pays noir,* Saint-Etienne, 1900, p. 2.

[30] - Citation extraite de Jean Lorcin, « Une utopie fin de siècle au Pays Noir : le socialisme municipal à Saint-Etienne en 1900 », *Le Mouvement social*, n°184, 1998, p. 54.

Le *Caveau*, malgré tous ses heurts, n'en allait pas moins son petit bonhomme de chemin, en menant une campagne énergique mais impuissante contre les scies démoralisatrices des cafés-concerts nous envahissant chaque jour de plus en plus avec une rapidité inquiétante à tel point que notre vaillante Muse ouvrière Stéphanoise est aujourd'hui méconnaissable. On ne peut plus admirer en elle cette robuste et riante jeune fille travaillant du matin au soir en chantant avec amour :

Ourdisseuse,
Trop rieuse,
Le travail est un devoir ;
Allons vite,
Ma petite,
Fais tourner ton ourdissoir.

La Muse Stéphanoise d'aujourd'hui
par J. Trouilleux. — Cliché J. Grivolat.

Ce n'est plus maintenant qu'une folle grisette dévergondée et chétive faisant fi de tout travail honnête et prête à se livrer volontiers à tous les plaisirs, les jambes en l'air, la cigarette à la main et avec des inepties voluptueuses plein la voix :

Une nuit d'orgie,
Pour moi n'est qu'un jeu.
Ma lèvre rougie
Ne craint pas le feu.

O vin qui caresse,
Donne à mon ivresse
Ton baiser de feu,
Ton baiser de feu.

Fig. 234 : page 218, Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*.

La municipalité de Ledin se lance dans la proposition de spectacles de théâtre et d'opéras édifiants :

> « il appartient à la municipalité de pousser les travailleurs vers un idéal plus élevé en donnant au théâtre un véritable caractère d'éducation sociale et en faisant, par une interprétation de premier ordre et un répertoire réellement artistique, non pas une entreprise commerciale destinée à enrichir un particulier, mais bien la grande et belle école de l'art, où notre si intéressante population ouvrière pourra trouver, après son dur labeur, une distraction saine et de grande allure qui, lorsqu'on l'y aura habituée, lui sera d'un attrait plus séduisant que les spectacles dégradants et les refrains obscènes de cafés-concerts »[31]

L'auteur de ce rapport regrette que le public se presse :

> « pour voir les mélodrames abracadabrants et invraisemblables pendant que quelques-unes des meilleures œuvres du théâtre moderne étaient jouées devant les banquettes ? Amère dérision ! *La Mendiante de Saint-Sulpice* faisant le maximum de recettes, et l'œuvre si vraie, si profondément vécue de Pierre Berton, *Zaza*, faisant le minimum ! »[32]

Nous serons plus critique sur la soi-disant qualité littéraire de *Zaza*… Mais la citation de cette pièce de Pierre Berton et Charles Simon n'est pas anodine car la pièce débute dans un beuglant de Saint-Etienne, l'Alcazar[33]. Elle raconte l'histoire de Zaza, chanteuse, entretenue par un industriel local, comme de nombreuses consœurs de l'époque. Elle vit une passion amoureuse avec un client, qui s'avère être marié. Elle renonce à cette liaison et se réfugie dans la sublimation de son art, qui l'amène à la consécration. Cette pièce, qui fut plébiscitée à son époque au point d'être adaptée dans un opéra vériste italien de Leoncavallo (qui garde pour décor, Saint-Etienne)[34] et aux Etats-Unis (en perdant son cadre géographique, cette fois) au théâtre et plusieurs fois au cinéma, représente bien l'édification du prolétaire par l'art, prônée par le socialisme municipal de Saint-Etienne.

La politique municipale d'émancipation et de moralisation de l'ouvrier se préoccupe également des enfants. La municipalité envoie les élèves des écoles au théâtre. Ainsi, en 1904, les élèves du cours supérieur de l'école de la Rivière voient une scène de *La Muse et l'ouvrier* de Maurice Bouchor. Les élèves sont appelés à exprimer sur cette œuvre (poussé certainement par les instructions du maître d'école). Un certain nombre de rédactions, certainement les plus en phase avec le message apporté et exprimant l'enthousiasme des élèves, est sélectionné par l'instituteur et envoyé à la mairie. Prenons un extrait du jeune E. Brousse :

---

[31] - Conseil municipal, Saint-Étienne, S. 26 février 1904 (*Bulletin municipal, Saint-Étienne*, 1904, p. 64-65), cité par Jean Lorcin, « Un rendez-vous compliqué : les socialistes stéphanois et la ville 1900-1910. », *Cahiers Jaurès,* n° 177-178, 2005, p. 60.

[32] - Idem

[33] - Il se trouve qu'un café-concert de Saint-Etienne se nommait également ainsi, comme d'autres nombreux caf'conc'en France par ailleurs.

[34] - Fiamma Nicolodi, « Saint-Etienne et l'opéra vériste : *Zazà* de Leoncavallo », in Jean-Christophe Branger et Alban Ramaut (dir.), *Le naturalisme sur la scène lyrique*, actes du colloque des 7 et 8 novembre 2003 organisé dans le cadre du 7e Festival Massenet, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004, p. 368-393.

« La troisième pièce intitulée : « La Muse de l'ouvrier » est très moralisatrice. Un ouvrier se plaignait que ses patrons l'exploitaient et qu'il n'avait aucun plaisir sur la terre. Afin d'oublier ses chagrins, il voulait se rendre au cabaret pour s'amuser et rire. Une femme, la Muse, apparait et l'empêche de sortir de sa chambre. Elle lui conseille de rechercher d'autres plaisirs, de s'instruire en fréquentant les bibliothèques, les cours du soir et les conférences populaires. « Une fois instruit, dit-elle à l'ouvrier, tu pourras, toi et tes camarades de réformer la société qui te semble si mauvaise. Sache que l'instruction seule pourra rendre le peuple fort »[35]

Cette rédaction correspond aux attendus de l'instituteur et de la municipalité. L'observation de la réception des pièces du théâtre par le sociologue réactionnaire Jacques Valdour se révèle beaucoup plus critique. Il essaie d'analyser les mécanismes du rejet ouvrier, en évoquant une culture ouvrière du geste, qui dirige ses goûts vers des spectacles qui galvanisent ses facultés inférieures (voir page 317) :

« Un dimanche après-midi, je retourne en matinée, au *Grand-Théâtre*, où se joue un mélo populaire exporté de Paris : *Bagnes d'enfants*. Une nombreuse assistance ouvrière emplit la salle de spectacle (…) - pour comprendre la pièce, ils ont besoin de recourir à un compte rendu analytique ; - ils n'en pénètrent que malaisément, partiellement et par instants, l'esprit ; ainsi il arrive que fréquemment des passages pathétiques provoquent des éclats de rire, bien que l'interprétation et la mise en scène soient bonnes ; ils s'attachent davantage aux actes, aux gestes, à la mime, aux dialogues ; ce qui s'adresse aux sens, aux yeux, les touche plus ce qui s'adresse à leur réflexion - ils interpellent fréquemment les acteurs, expriment impulsivement et bruyamment les sentiments qu'ils éprouvent ; - mon voisin, un ouvrier d'environ vingt-cinq ans, s'exclame, après le troisième acte : « Ça n'est pas encore fini ? Ça me fait ch… ! » Une femme : «J'aurais mieux fait d'aller au cinéma. » Un jeune ouvrier de dix-sept à dix-huit ans : « L'Eden est plus intéressant.» J'entends seulement un ouvrier déclarer gravement, à la sortie : « Ça, c'est bien. »[36].

Ce « socialisme municipal » trouva sa réalisation la plus ostentatoire et populaire dans la représentation de la scène du *Couronnement de La Muse* de l'opéra *Louise* de Gustave Charpentier à Saint-Etienne le 14 juillet 1900. Etudié récemment par la musicologue Michela Niccolai, ce spectacle en plein air se déroule en cinq étapes : une marche-défilé (ou valchacade) de chariots à thèmes décorés, le ballet du Plaisir devant l'Hôtel de ville, l'apparition et la danse de la Beauté, le couronnement de la Muse et l'Apothéose (fig. 235). Lors du couronnement, la Muse du Peuple, élue parmi des ouvrières, gravit une tribune érigée sur les escaliers de l'Hôtel de ville pendant la danse du Ballet du Plaisir. Puis surgit la Beauté incarnée par une danseuse qui accueille la Muse et la couronne. Pierrot, symbole de la souffrance humaine, du Peuple travailleur, arrive. La Muse lui tend la main et l'amène vers la Beauté. « Enfin le miracle s'est accompli : l'Art et le Peuple se retrouvent réunis sous

[35] - AMSE 3R47.

[36] - Jacques Valdour, *La Vie ouvrière. Les mineurs. Observations vécues*, René Giard, 1919, p. 123-124.

le signe de la Troisième République »[37], dans un mouvement messianique[38]. *Le Couronnement de la Muse* emprunte à tous les arts musicaux.

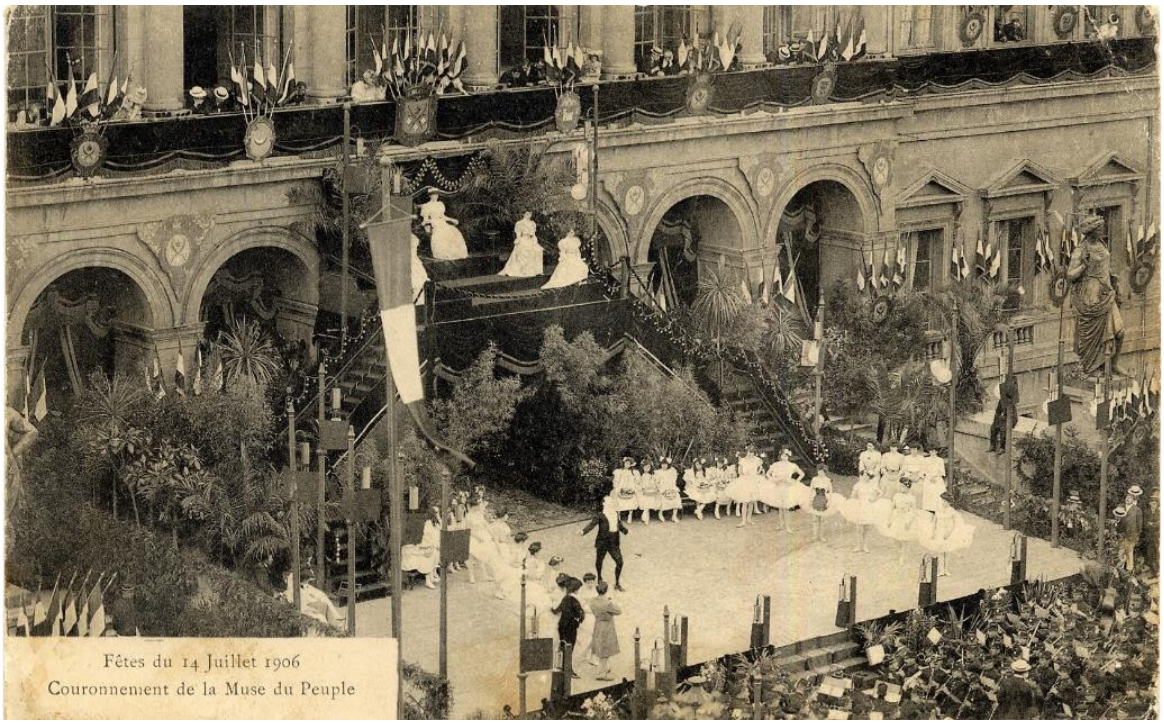

Fig. 235 : carte postale du spectacle de la Muse du Peuple, 1906.

Charpentier puise dans l'essence des expressions populaires, dans « la simplicité des Primitifs, à l'instar des Préraphaélites en peinture » [39], selon les dires de Jean Lorcin. Cette culture populaire, basée, nous l'avons vu, sur une expression corporelle centrale, est pourtant expurgée de ses aspects frénétiques et rabelaisiens. Charpentier reprend la pantomime et le Pierrot des caf'conc' en lui ôtant les aspects extatiques de son corps. Le carnaval est réduit à ses aspects les plus sages, avec le défilé de chariots. La Muse renvoie aux élections des reines de la mi-carême organisées à Saint-Etienne[40] à la même époque (fig. 237). Parallèlement à cette fête officielle, les blanchisseuses fêtaient de leur côté la mi-carême en transgressant les frontières du genre en se travestissant en hommes, en buvant du rouge et mangeant du saucisson[41]. Les municipalités récupèrent les pratiques carnavalesques en les affadissant. La même impression nous est procurée par la cavalcade de Saint-Chamond en 1885,

[37] - Michela Niccolai, « Entre la redécouverte des danses anciennes et les spectacles révolutionnaires : le Couronnement de la Muse de Gustave Charpentier », in Jean-Christophe Branger (dir.), *Musique et chorégraphie en France de Léo Delibes à Florence Schmitt, Actes de la journée d'étude de 13 juin 2008, Université de Saint-Etienne – Opéra Théâtre de Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010, p. 180 ; voir également la thèse de Michela Niccolai, *La dramaturgie de Gustave Charpentier…*

[38] - M. Niccolaï, *La dramaturgie de Gustave Charpentier…,* p. 121.

[39] - Jean Lorcin, « Un rendez-vous compliqué… », p. 55.

[40] - Voir « Les reines de la mi-carême », *Forez-Auvergne-Vivarais*, 5e année, n°76, 1er mars 1910 ; « Les fêtes de la mi-carême », *Forez-Auvergne-Vivarais*, 5e année, n°77, 15 mars 1910.

[41] - Jean-Paul Burdy, « Rôles, travaux et métiers de femmes… », *Le Mouvement social*, n°140, 1987, p. 37 ; voir également J.-P. Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne : 1840-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p ; Alain Faure, op. cit.

connue par les albums Boulin de photographies de Chéri-Rousseau et Belloti conservés au MuCEM[42]. Puisant dans le folklore carnavalesque (fig. 236), la cavalcade, aux chars financés par les industriels locaux, paraît bien policée. Les chorégraphies du *Couronnement de la Muse* sont inspirées des danses paysannes et grecques antiques avec des figures pures et rationnelles. Michela Niccolai explique que le Ballet du Plaisir est proche des travaux de Maurice Emmanuel qui a reconstitué les danses grecques à partir des vases antiques en s'inspirant de la technique chronophotographique de Jules Marey[43]. Le spectacle s'inspire d'une culture populaire du corps, mais civilisée, moralisée, sobre et rationnalisée. Il utilise les corps comme « vecteurs moraux »[44] du corps ouvrier. A travers *Le Couronnement de la Muse,* la municipalité socialiste veut réconcilier les ouvriers, malmenés par la violence des conflits avec la République[45] et certainement rationnaliser la contestation ouvrière marquée par le fracas anarchiste des corps de Ravachol et de Fourmies, insuffler un « processus de civilisation ».

Saint-Etienne fait jouer *Le Couronnement de la Muse* trois fois, en 1900, 1902 et 1906, un record en France. Les Muses sont sélectionnées sur des critères d'âge (de 16 à 21 ans), sociaux (des ouvrières), esthétiques (grandes) et moraux (vierges et vertueuses) par une commission masculine, après une enquête de moralité rigoureuse opérée par les services de police[46]. Puis elles sont élues par les ouvrières de la ville. Le choix des trois lauréates n'est pas anodin. Louise Pointe, élue en 1900, est une jeune couturière, arrière-petite-fille de Noël Pointe, conventionnel stéphanois montagnard armurier (un des seuls députés ouvriers de la Convention) ; elle symbolise en quelque sorte le retour à la République primitive, le ralliement désiré des ouvriers à la III^{e} République[47]. Virginie Grousson, élue en 1902, est plieuse chez Giron, grande usine de tissus de velours. En 1906, Marie-Louise Rolland (fig. 238) exerce le métier de dactylographe à La Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne (future Manufrance) et a obtenu le premier prix de comédie au Conservatoire de Saint-Etienne. Elle incarne un nouveau métier de femmes et l'idéal de l'ouvrière artiste, la Mimi Pinson[48], que Gustave Charpentier plébiscite depuis l'ouverture de son conservatoire Populaire Mimi Pinson en 1902, qui dispense un enseignement musical gratuit aux ouvrières[49]. Elle doit représenter l'employée idéale pour

---

[42] - Isabelle Gui, *Albums Boulin. Deux albums de photographies de Bellotti et Chéri-Rousseau sur la cavalcade de Saint-Chamond (Loire) de 1885*, PhoCEM, base de données des collections photographiques du MuCEM. URL : *http://www.culture.fr/collections/resultats?keywords=boulin*

[43] - M. Niccolai, « Entre la redécouverte des danses anciennes… », p. 202-205. L'auteur souligne aussi la parenté avec Isadora Duncan.

[44] - Terme utilisé par M. Niccolai, op. cit., p. 202.

[45] - Jean Lorcin, « De Noël Pointe à la "Muse du peuple" : un aspect de l'héritage de la Révolution française dans l'idée républicaine », *Bulletin du Vieux Saint-Etienne*, n° 172, 1993, p. 41.

[46] - David M. Pomfret, *Young people and the European City : Age Relations in Nottingham and Saint-Etienne, 1890-1940, Historical Urban Studies*, Ashgate, 2004, p. 176-177. Par exemple, le rapport du commissaire central sur Marie-Louise Porte de 1906 mentionne : « Ouvrière confectionneuse cette fille, il y a quelques temps, quitté ses parents pour se placer comme bonne de café ; de mœurs légères, Mlle Porte passe pour être paresseuse », AMSE 1I18.

[47] - Jean Lorcin, op. cit., p. 37-49.

[48] - Michela Niccolaï, « Mimi Pinson », in Anne Monjaret (dir.), *Le Paris des « midinettes », Mise en culture de figures féminines, XIX-XXIème siècles, Ethnologie des traces et mémoires d'ouvrières parisiennes*, Programme de recherche sur la Ville de Paris, Patrimoine : La mémoire ouvrière et ses marques dans le paysage urbain, son inscription dans la ville, Rapport final, Cerlis, Paris Descartes, CNRS, novembre 2008, p. 19-50. URL : http://fr.calameo.com/read/000794435b076a54d0c94

[49] - Voir Michela Niccolai , « Les cours de Mimi Pinson seront mon unique récréation », in *Alfred Bruneau et Gustave Charpentier : une amitié indestructible et tendre : correspondances inédites* (sous la direction de Sylvie Douche et Jean- Christophe Branger), Paris : Université de Paris-Sorbonne, coll. «Observatoire musical français », série « Correspondances, entretiens, souvenirs », n°2, 2004. Marie-Louise Rolland devint chanteuse

la Manufacture ; son éducation artistique a dû lui apporter les qualités requises pour le métier de dactylographe, mises en évidence par Delphine Gardey[50].

Fig. 236 : personnages masqués et grotesques représentant des légumes, photographie de Bellotti, 1885. Albums Boulin, MuCEM (Ph.1948.2.7). © MuCEM - Danièle Adam.

d'opérettes par la suite : Article de Jean Gabriel dans le journal *La Tribune*, du 15 (?) octobre 1960, conservé aux AMSE, 1I15.

[50] - Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire, Histoire des employés de bureau*, Paris, Belin, 2001, p. 82.

Fig. 237 : « Les reines de la mi-carême », *Forez-Auvergne-Vivarais*, 1er mars 1910, p. 5. Respectivement, la reine de la Rubanerie, la reine des reines, la reine des blanchisseuses, la reine de l'Industrie,et la reine des Halles et Marchés.

Les comités d'organisation du *Couronnement* regroupent les notabilités stéphanoises, en particulier des fabricants de rubans et Etienne Mimard, patron de Manufacture d'Armes et cycles de Saint-Etienne. Les industriels fournissent des renseignements sur les ouvrières sélectionnées. Cette

collaboration de patrons de grandes usines participent de la promotion de ces espaces, perçus comme des lieux de perversion à cause de la mixité. Certaines photographies, en particulier celles des programmes de 1900 et 1902 montrent, les lauréates mimant le travail[51] : fig. 239 et 240. Ces clichés sont commercialisés comme des images pieuses et diffusées avec des publicités. D'outil, le corps des femmes devient produit.

Nous assistons en quelque sorte à une véritable sécularisation de la jeune ouvrière par la République par le biais de l'art. L'ouvrière sera le vecteur de la République pour transmettre ses vertus, comme elle le fut pour la morale religieuse dans les stratégies de l'Eglise[52]. Comme avec la Vierge de Fabisch[53], la jeune ouvrière peut s'identifier au corps de cette nouvelle Marianne, cet ange de la République. La Muse remplace la Marianne matrone, associée à une République autoritaire[54]. Elle est plus consensuelle à une époque où la place de la femme dans l'industrie est critiquée avec l'électrification. L'adolescente parait inoffensive, vulnérable. Son image de pureté vise à régénérer l'industrie et la France, en tant que future mère[55].

L'ouvrière stéphanoise rustaude est devenue une midinette[56] dans les représentations ; elle s'est parisianisée. David M. Pomfret attribue un caractère androgyne à la Muse à cause de sa présence dans un espace politique réservé aux hommes. Les représentations gomment tout caractère sexuel[57]. Nous avons vu plus haut que le corps de l'*ouvrière* revêtait déjà des attributs transgenre. De plus, le contexte culturel de l'époque permet de confirmer les affirmations de Pomfret. L'esthétique de l'androgyne s'est répandue localement, nous l'avons vu, avec les essais du Sâr Péladan et les œuvres du peintre symboliste Alexandre Séon, dans lesquelles Péladan voit l'accomplissement de ses théories[58]. Au-delà de l'androgynie, il nous semble que *Le Couronnement de la Muse* reflète en fait

---

[51] - AMSE 1I15, 1I16, 1I18 icono 3.

[52] - Ralph Gibson, « Le catholicisme et les femmes en France au XIX[e] siècle », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, n° 202, 1993, p. 63-93.

[53] - Le sculpteur de la Vierge de Lourdes influença beaucoup la région. Il faut même professeur de dessin à Saint-Etienne dans les années 1840. Voir les réflexions sur l'identification des jeunes filles au corps de la Vierge de Lourdes d'Alain Corbin, « L'emprise de la religion », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, Paris, Le Seuil, 2005 p. 58-60.

[54]- David M. Pomfret, "A Muse for the Masses': Gender, Age, and Nation in France, Fin de Siècle", *The American Historical Review*, n°5, 2004, p. 6. URL : http://www.historycooperative.org/journals/ahr/109.5/pomfret.html

[55] - Un poème de Johannès Merlat, « A la Muse du Peuple », in *Chansons de plaine et de montagne*, Saint-Etienne : Bruyère impr., 1923, p. 96., reflète cet objectif :

> « Ton doux rayonnement dans l'œuvre créatrice
> Du travail et des arts a fait jaillir l'effort
> Et par toi la pensée, élevant son essor,
> A vu se féconder sa tâche évocatrice.
> Le charme et ton secret, la vertu ta raison,
> Et la jeunesse ardente acclame ton blason.
> Ecoute dans ton peuple, ô Muse ! Il s'émerveille, »

[56] - Sur cette figure, voir Anne Monjaret, « Midinette(s), figures parisiennes de l'ouvrière parisienne », in *Le Paris des « midinettes …,* p. 14-60.

[57] - David M. Pomfret, "A Muse for the Masses'…", p. 11.

[58] - Leurs différences d'opinions politiques furent à l'origine de la rupture de leur collaboration : voir Jacques Beauffet, « Alexandre Séon. L'action et l'idéal »…, p. 21-26.

une décarnation du corps de l'*ouvrière*, dont la « nature » disparaît[59]. L'*ouvrière* devient une midinette, une figure ornementale, littéraire des « bons livres ».

Fig. 238 : Marie-Louise Rolland, muse du Peuple de 1906. Photographie de M. Morillon, 1906. 1I ICONO 18, Archives municipales de Saint-Etienne.

[59] - Voir les réflexions stimulantes de Kracauer sur l'action du capitalisme et de la raison sur l'aspect organique des corps dans les ballets rythmiques collectifs : Siegfried Kracauer, *L'ornement de la masse, Essais sur la modernité weimarienne*, Paris, La Découverte, 2008, p. 60-71.

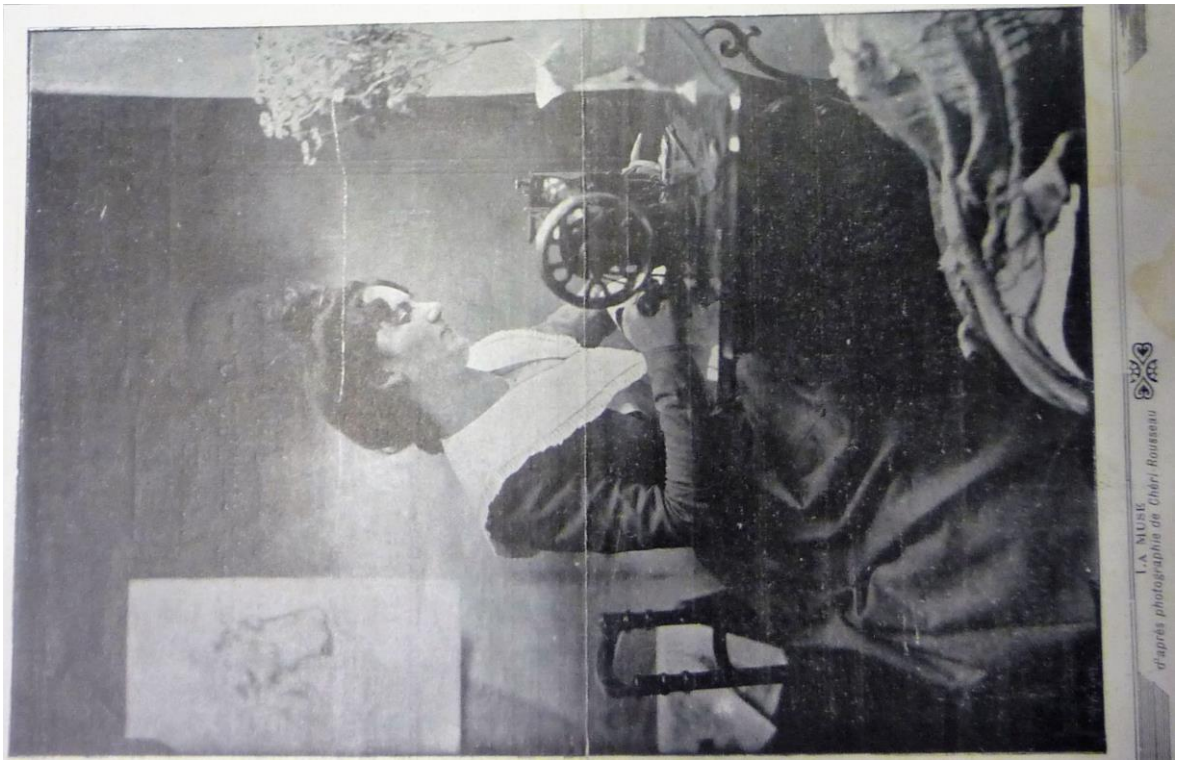

Fig. 239 : Louise Pointe, muse du Peuple de 1900. Photographie de Chéri-Rousseau du programme de la fête. 1I 15, Archives municipales de Saint-Etienne.

Fig. 240 : Virginie Grousson, muse du Peuple de 1902. Photographie de Chéri-Rousseau du programme de la fête. 1I 16, Archives municipales de Saint-Etienne.

Lutter contre la luxure et la débauche

La lecture constitue un autre domaine de contrôle culturel des milieux populaires. A la fin du XIX[e] siècle, les critiques contre cette pratique se multiplient, d'autant plus avec la progression de l'alphabétisation après les lois scolaires des années 1880, en particulier la lecture de romans « licencieux », qui mèneraient à la dégénérescence[60].

En 1894, la *Loire médicale* consacre un long compte-rendu de lecture élogieux au célèbre livre de l'allemand Max Nordau, *Dégénérescences*. Pour Nordau, la dégénérescence qui touche l'Europe, se traduit par l'expression artistique en France[61]. Se positionnant en scientifique, Nordau isole quatre pathologies : la dégénérescence (dans laquelle il classe Verlaine) et trois sous catégories, à savoir, l'hystérie (chez les préraphaélites et les symbolistes), les égotistes (dénués d'altruisme : « Catulle Mendès, Th. Gauthier, Th. De Banville, Baudelaire, Paul Bourget, Huysmans, Wilde, Villiers de l'Isle-Adam et Barbey d'Aurévilly »[62]) et les réalistes, en particulier Zola, dont le succès serait dû à la « vogue aux plus bas instincts de la foule, à sa passion bestiale pour la vue du crime et de la volupté »[63] . L'article se conclut par ces considérations programmatiques :

> « Il (*Nordau*) fait appel aux guides et aux éducateurs des hommes et les conjure d'étiqueter bien franchement toutes œuvres et de les déclarer, s'il y a lieu, carrément malhonnêtes, immorales et dangereuses. Enfin, il s'adresse aux médecins aliénistes pour leur faire vulgariser la notion des maladies mentales.
>
> Je ne sais si de pareils moyens auront beaucoup de valeur. La Ligue de M. Bérenger l'emportera-t-elle sur la pornographie ? »[64]

Dans son article de 1895, « Les aberrations du sens génésique et la littérature contemporaine »[65], le Docteur Roussel dénonce l'effet pernicieux de la littérature de gare (en particulier éditée par Hachette[66]) en citant les perversions de certains livres : « masturbation, sodomie, saphisme, inceste, bestialité », ainsi que d'autres que « les traités de médecine légale (…) englobent sous la rubrique : *Dépravations érotiques* tout ce qu'ils n'ont pu classer ». Le Dr Roussel nous fournit une interprétation de la scène de la messe noire de *Là-bas* de Huysmans (et nous le remercions au passage, n'ayant pas compris l'ampleur de l'abomination !) : « l'officiant *fellatum* par un enfant de chœur, se tournant, verge érigée, du côté des assistants et éjaculant sur l'hostie ». Il s'agit probablement de ce passage :

> « Un des enfants de chœur s'agenouilla devant lui, en tournant le dos à l'autel. Un frisson parcourut l'échine du prêtre. D'un ton solennel, mais d'une voix clignotante, il dit : « *Hoc est enim corpus meum* », puis, au lieu de s'agenouiller, après la consécration devant le précieux Corps, il fit face aux assistants et il apparut, tuméfié, hagard, ruisselant de sueur.

---

[60] - Anne-Marie Thiesse, « Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930 », in, Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs*, Paris, Flammarion, 1995, p. 302-304.
[61] - Th. Taty, « Dégénérescence », *La Loire médicale*, 1894, p. 93
[62] - Th. Taty, « Dégénérescence », p. 111.
[63] - Th. Taty, op. cit., p. 113.
[64] - Th. Taty, id., p. 116.
[65] - Dr. Roussel, « Les aberrations du sens génésique et la littérature contemporaine », *La Loire médicale*, 1895, p.145-155.
[66] - Dr. Roussel, « Les aberrations du sens génésique… », p. 146.

Il titubait entre les deux enfants de chœur qui, relevant la chasuble, montrèrent son ventre nu, le tinrent, tandis que l'hostie, qu'il ramenait devant lui, sautait atteinte et souillée, sur les marches »[67]

Nous retrouvons, ici, un fait caractéristique des pamphlétaires puritains, qui sous prétexte de dénoncer les perversions, en rajoutent en dévoilant des sens cachés, que les néophytes n'avaient pas perçus. Nous conviendrons que l'interprétation du *Là-bas* de Huysmans par le Dr Roussel, si plausible soit-elle, est bien plus crue que l'original. Nous retrouvons ainsi l'hypocrisie bourgeoise que nous avons déjà rencontrée. Quand le Dr Roussel fustige « l'attirail infernal »[68], présenté dans un passage du Gaga de Dubut de Laforest, en demandant pardon au lecteur, on ne peut s'empêcher de penser au spectacle des internes :

« Dans le tiroir ouvert se trouvait des joujoux bizarres rappelant les pièces anatomiques : c'étaient des appareils destinés à éveiller les jouissances sexuelles, des trompe-l'œil, toute une série d'instruments de porcelaine et de caoutchouc. La Goulue les exhiba un à un, expliquant l'usage de ceux dont la forme ne déterminait pas exactement les services (Dubut de Laforest, *Le Gaga*, p. 130) »[69]

L'article est émaillé de tout un champ lexical religieux. Il donne l'impression d'une description de confessions. L'auteur conclut son sermon en citant les Evangiles. Il dénonce en particulier les ouvrages portant atteintes à la religion en particulier dans *Lettres de femmes* de Marcel Prévost ou dans *Charlot s'amuse*, de Paul Bonnetain :

« Il nous présente un pensionnat de frères ignorantins où tous les maîtres, depuis le directeur jusqu'au plus jeune membre de la communauté, ne pensent du matin au soir, qu'à se masturber, à masturber leurs élèves et à se faire masturber par eux. »[70]

Le Dr Roussel diagnostique une maladie sociale, que la médecine se doit de soigner, probablement par l'action politique. Il reflète bien la tendance de la médecine à investir le champ de la biopolitique au XIX^{e} siècle[71] :

« Un médecin ne saurait guère traiter une question de pathologie sans consacrer quelques lignes au traitement. Assurément nous avons affaire à une véritable maladie sociale. Que des écrivains de talent trouvent naturel de produire en public, devant des femmes et des adolescents, les obscénités dont nous avons parlé, cela témoigne d'un grave désordre dans l'organisme de notre peuple »[72]

Roussel conclut son sermon en citant les Evangiles, signifiant la religion comme remède. L'alliance du stéthoscope et du goupillon devient le préalable de cette « croisade »[73]. Une ligue

[67] - Dr. Roussel, op. cit., p. 147.
[68] - id., p. 147.
[69] - id., p. 147. A propos du développement du vibromasseur à la fin du XIX^{e} siècle, voir Rachel P. Maines, *Technologies de l'orgasme. Le vibromasseur, l'"hystérie" et la satisfaction sexuelle des femmes*, Payot, 2009, 268 p.
[70] - id., p. 148.
[71] - Jacques Léonard, *La Médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, Aubier, 1981, 386 p.
[72] - Dr. Roussel, id., p. 154.
[73] - Dr F. Choupin, *Petit guide pratique pour lutter contre l'immoralité*, Saint-Etienne, imprimerie Dumas, 1930 p. 32.

diocésaine, « La Ligue de Préservation de l'Enfant et de la Famille » (LPEF) fondée en 1911 par Mgr Chassagnon, futur évêque d'Autun, et présidée par le docteur Choupin, sorte de Bérenger stéphanois, vient parachever cette alliance. Cette ligue se donne pour but de lutter contre l'immoralité. Ses cibles recouvrent plusieurs lieux et médias : les publications exposées et vendues dans les débits de tabac, kiosques à journaux, bibliothèques de gare, les étalages des librairies, et par les camelots, le théâtre et les spectacles de curiosités, l'immoralité répandue par les cinémas, les dancings, les affiches, les foires et musées anatomiques, la propagande immorale et néomalthusienne, les publications nudistes, l'éducation sexuelle, les statuettes provocantes et objets inconvenants et les maisons de tolérance.

L'information sur les écrits immoraux s'appuie sur la consultation de la puissante *Revue des lectures*, de l'abbé Béthléem. Ce dernier passe au crible toutes les publications possibles et même les pièces de théâtre et les films. Cette revue a acquis une énorme réputation entre les deux guerres et son influence a été prépondérante[74]. Peu d'œuvres obtiennent le « visa » de moralité aux yeux intransigeants de l'abbé Bethléem. Antoine Bertrand a relevé plusieurs stéphanois dans la liste des contributeurs financiers de la *Revue*, dont la famille d'industriels rubaniers Neyret et le Dr Choupin[75]. La *Revue* loue l'action de ce dernier[76] : « C'est l'admirable, le tenace, le fameux docteur Choupin » qui reçoit, à Saint-Etienne le 19 novembre 1928, l'abbé Berger, émissaire de *La Revue des Lectures* dans le Sud de la France, pour une conférence sur « l'immoralité publique ». Cette conférence s'inscrit dans une tournée qu'effectue l'Abbé Berger dans toute la moitié sud de la France pour promouvoir l'action de *La Revue des Lectures* dans sa lutte contre les publications licencieuses. »[77]. Comme dans la *Revue*, le prisme de l'immoralité s'avère assez étendue pour les ligues de vertu, comme la LPEF. Depuis 1882, la loi interdit les publications « obscènes » ou contraire « aux bonnes mœurs », mais ne poursuit pas les publications « licencieuses »[78]. Encore faut-il convaincre le parquet qu'une publication entre dans les deux premières catégories… De plus, la jurisprudence empêche la poursuite contre celles portant atteinte « aux bonnes mœurs » de 1911 à 1928[79].

> « La loi du 31 juillet 1920, sur la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle, pourrait être invoquée contre certaines campagnes néomalthusiennes qui se pratiquent ouvertement : malheureusement jusqu'ici l'application de cette loi, en raison d'aucune jurisprudence restrictive, n'a donné presque aucun résultat »[80].

Convaincre les autorités locales, maires et préfet, qui peuvent interdire au prétexte du trouble de l'ordre public, auquel le Conseil d'Etat a associé l' « hygiène morale » en 1924[81], caractérise la stratégie la plus utilisée. Les ligues de vertu se constituent en groupes de pression : la LPEF s'adjoint le soutien « de la Ligue des Famille nombreuses de la Loire, l'Union mutualiste départementale, la

---

[74] - Jean-Yves Mollier, *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au xx^e siècle*, Paris, Fayard, 2014, 511 p.

[75] - Antoine Bertrand, *La mise au pas des bibliothèques: les bibliothèques publiques de Saint-Étienne en guerre (1939-1948),* mémoire de Master 1, sous la direction de Michel Depeyre, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 2014, p. 61.

[76] - *Revue des lectures*, 15 octobre 1930, p. 1229-1230.

[77] - Antoine Bertrand, op. cit., p. 61. Propos cités : *Revue des Lectures,* 15 décembre 1928, p.1485-1486.

[78] - Dr. F. Choupin, *Petit guide pour la lutte contre l'immoralité publique*…, p. 8.

[79] - Dr. Choupin, op. cit., p. 9

[80] - idem, p. 23

[81] - id., p. 14n.

Chambre de commerce de Saint-Étienne, diverses chambres syndicales patronales, les syndicats ouvriers chrétiens, les cercles paroissiaux, La Jeunesse Catholique, la Ligue des Femmes Françaises, l' Union Jeanne-d'Arc, les Jardins ouvriers, la Ligue des Droits Catholiques de la Loire, la Fédération des moyens et petits commerçants, etc… »[82], constituant plus de 100 000 personnes[83], selon les estimations certainement hypertrophiées de Choupin. Pour le théâtre, la LPEF a « obtenu du Maire un arrêté règlementant les spectacles, et exigeant la communication du livret de la pièce à la Mairie, 10 jours avant la représentation »[84]. En 1924, le maire de Saint-Etienne, Louis Soulié « a interdit l'exposition dans les kiosques de 14 journaux pornographiques, par une note du 24 janvier 1924. C'est la première fois qu'une interdiction, à titre permanent, a été prononcée par un Maire contre des publications nommément désignées »[85]. En juin 1929, la LPEF soutient la plainte de 23 ouvrières d'une « grande usine » et fait condamner « un anarchiste faisant partie du journal *l'En-Dehors*, pour la distribution à des ouvrières de cette usine d'un tract à la fois antisocial, antifamilial et immoral »[86]. L'*En-Dehors* est un journal influencé par Fourier et les anarchistes, prônant la libération sexuelle des tabous de la morale bourgeoise[87]. La LPEF a réussi à faire fermer également plusieurs dancings et cafés employant des femmes, « foyer le plus dangereux de démoralisation, de néomalthusianisme et de propagation des maladies vénériennes »[88]. Malgré ces succès, il convient d'en nuancer l'efficacité et l'influence : les ligues de vertus, malgré un combat pétitionnaire acharné, n'arrivèrent pas à faire interdire le film avec Fernandel, *Le Rosier de Madame Husson* (1931) de Dominique Bernard-Deschamps, qui ridiculisait ces mêmes ligues[89].

En cas d'échec par la voie administrative, les ligues de vertu agissent par d'autres procédés : lacérages d'affiches, boycotts :

> « Il est difficile d'agir : rien à obtenir en général du Maire ou du Parquet. Et pourtant, il y a des statuettes, ou des objets soi-disant artistiques, souvent bien inconvenants, et méritant une protestation. Il n'y a malheureusement ici aucune autre sanction, que la crainte d'une ligue ou des protestataires. Dans un cas de ce genre, voici comment nous avons eu raison, d'un commerçant récalcitrant, qui, malgré plusieurs observations avait refusé de retirer de son étalage des statuettes très inconvenantes. J'ai pris la décision de m'entendre avec un de ses concurrents, bon père de famille et honnête homme ; je lui ai offert l'appui de ma Ligue et de tous les groupements adhérents. J'ai, au frais de la Ligue, organisé une grande réclame avec des mineurs retraités promenant des pancartes dans les rues ; le magasin du juif récalcitrant peu à peu s'est vidé au profit de son concurrent. Et la bourse étant touchée, il s'est avoué vaincu, il a retiré les statuettes. Du même coup, les rieurs étant du côté de la Ligue, qui

[82] - id., p. 6
[83] - id, p. 7
[84] - id., p. 21 ; Jean-Yves Mollier, op. cit, p. 235.
[85] - Choupin, p. 15.
[86] - id., p. 19-20.
[87] - A ne pas confondre avec le journal du même titre de l'anarchiste Zo d'Axa entre 1892 et 1893. Voir Thomas Bouchet, *Les Fruits défendus. Socialismes et sensualités du XIXe siècle à nos jours*, Stock, Paris, 2014, p. 184.
[88] - Choupin, p. 22.
[89] - Renvoyons à notre mémoire de DEA sur le sujet : Mikaël Duarte, *Faut-il interdire Le rosier de Madame Husson ? Ou la question de la censure locale à Saint-Etienne*, article de DEA d'Histoire, sous la direction de Jean Merley, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 1996, 27 p. Nous avouons être peu satisfait de ce mémoire, handicapé par le peu de recherches à l'époque sur les ligues de vertus.

avait gagné la partie, les statuettes inconvenantes de la ville ont été retirées ensuite à la moindre observation. » [90]

Cette anecdote montre tout de même la force de ces Ligues, qui semblent doubler le pouvoir politique, en invoquant un droit supérieur à celui de l'Etat, celui de Dieu. Choupin qualifie de « croisade » son combat contre l'anti-France judéo-maçonnique, contre « le plan de la secte occulte qui s'acharne à la déchristianisation de la France, et à la destruction de toute religion et de toute morale »[91].

La LPEF n'hésite pas à créer le désordre nécessaire à l'interdiction des spectacles, comme le relate Antoine Bertrand : « En 1924-1925, il (*Choupin*) essaye en vain de faire interdire légalement la représentation à Firminy et Saint-Étienne de la pièce de Jules Renard *La bigote*, pièce jugée par les défenseurs de la moralité publique comme « anti-familiale, anti-sociale et anti-religieuse ». Devant le refus essuyé, il réussit à réunir, le dimanche précédant la représentation, « vingt gars et un père de famille de quatre enfants » lors du Congrès de la Jeunesse catholique. Les invitant à « placer un journal à l'intérieur de leur coiffure pour amortir les coups de canne possibles », il distribue à tous un sifflet afin qu'au signal donné tous perturbent la représentation de la pièce. Malheureusement pour les activistes, ils sont démasqués et sortent en silence à la fin du premier acte. »[92]. Le pasteur Louis Comte, secrétaire général de l'autre grande ligue de vertu de Saint-Etienne, La Ligue Pour le Relèvement de la Moralité Publique (LRMP), utilise les mêmes méthodes que la LPEF : « il n'est pas rare que Louis Comte et ses amis se rendent au théâtre pour y causer du tapage et faire éclater le scandale. Le pasteur n'hésite d'ailleurs pas à faire le coup de poing pour passer outre le mur des gardiens recrutés par les directeurs de théâtre de la ville. »[93]. Les deux ligues associent étroitement leurs efforts dans la lutte contre la pornographie et militent ensemble pour la fermeture des maisons de tolérance.

Les deux ligues se distinguent néanmoins sur plusieurs points. La LRMP possède une stature nationale, voir internationale, importante, car elle est issue de la section française de la Fédération abolitionniste, ligue anglaise de lutte contre la prostitution, créée par Joséphine Butler[94] . Elle regroupe des intellectuels influents : « Benoît, recteur de l'Université de Montpellier, Vidal, professeur de droit criminel, Gustave Monod, membre de l'Institut et fondateur de la Revue historique, Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique de Paris et président de la ligue de 1906 à 1923, et Charles Gide, professeur d'économie et président de la Société de protestation contre la licence des rues à partir de 1910. »[95]. Elle publie un journal, *Le Relèvement social*, dirigé par Louis Comte. Elle diffère des idées des ligues de vertus catholiques réactionnaires, comme la LPEF, comme l'a fort bien résumé Yves Le Naour : « Dans leur combat abolitionniste, contre l'arbitraire de la police des mœurs et le proxénétisme de l'État qui garantit la libre disposition du corps des femmes dans les maisons de tolérance, les ligueurs se font les compagnons de route de libéraux, démocrates et féministes pour qui la prostitution réglementée est une atteinte aux droits de l'Homme. Cependant, les moralistes protestants vont plus loin que les défenseurs de la liberté individuelle parmi lesquels Victor Hugo,

[90] - Choupin, p. 25.
[91] - id., p. 23.
[92] - Antoine Bertrand, op. cit, p. 66.
[93] - Jean-Yves Le Naour, « Un mouvement antipornographique : la Ligue pour le relèvement de la moralité publique (1883-1946) », *Histoire, économie et société*, n°3, 2003, p. 390.
[94] - Yves Le Naour, op. cit., p. 386.
[95] - idem, p. 388.

Victor Schoelcher et Yves Guyot : ils rêvent d'une société équilibrée, saine, aux passions mesurées, expurgée de l'alcoolisme et de la «débauche», où le mariage précoce serait la règle et où chaque individu serait pénétré de son rôle et de ses responsabilités morales. »[96]. Le christianisme social du pasteur Comte se révèle assez proche de l'esprit du Sillon de Sangnier : « La LRMP, née en même temps que la république, participe (…) à l'élaboration d'une morale républicaine et laïque. Bien entendu, cette vision idéalisée du peuple, originellement pur et désormais menacé de contagion morale, est révélatrice d'un discours élitiste qui redoute la «démocratisation» du vice. Il faut alors protéger les faibles, les enfants, les femmes, les ouvriers lentement pervertis par une culture qu'ils ne créent pas mais qu'ils subissent. D'où également un discours stigmatisant la bourgeoisie (étonnant quand on connaît la composition sociale de la ligue), une bourgeoisie appelée à s'effondrer un jour de par son comportement immoral. En février 1905, Louis Comte parle des «petits crevés de la bourgeoisie qui emploient une partie de leur temps à vivre ce que les pornographes décrivent»[97]. Il est proche, de ce point de vue, des considérations de la plupart des socialistes du premier tiers du XX^{e} siècle sur la morale[98]. Le socialiste indépendant Jules Ledin, ancien passementier, maire de Saint-Etienne de 1900 à 1906, ne devait pas être éloigné de ces considérations. Ce dernier semble avoir été influencé par la ligne de Benoît Malon dans *La Revue socialiste*, hostile à l'expression de la sensualité, « marqueur de la bourgeoisie », qui « renvoie également à l'Humanité primitive, aux excès incontrôlables des femmes séductrices, aux procédés faciles des romanciers immoraux »[99]. Ainsi, la pièce des internes, *Ohé ! Hippocrate !!!*, évoque des règlements de la municipalité socialiste, empêchant l'entrée à l'internat du nouvel hôpital de Bellevue (d'ailleurs excentré et donc plus difficile d'accès) des prostituées :

« LA PUTE

Hélas ! Où sont les temps passés,
Lorsque, partout, dans nos chambrettes,
P'tit' fem', internes enlacés,
Pouvaient faire leurs amourettes ?
Chaque fois, après le turbin,
Dans les couloirs, erraient des ombres ;
On entendait, dans la nuit sombre,
Se prolongeant jusqu'au matin……..

L'INTERNE GRINGALET (interrompant) :

C'était l'âge d'or, oui, ma chère,
Quand on pouvait, la nuit, le jour,
Sans encombres, faire l'amour.
C'était l'âge d'or, oui, ma chère

(…)

[96] - id., p. 386.
[97] - id., p. 392.
[98] - Thomas Bouchet, *Les fruits défendus : socialismes et sensualité du XIX^{e} siècle à nos jours,* Paris, Stock, 2014, 352 p.
[99] - Thomas Bouchet, op. cit., p. 126.

LA PUTE

Mais, dis-moi, pourquoi maintenant,
Nous défendre l'accès de la porte,
Faire de l'Internat, un couvent,
Sans vie, comme des natures mortes !
C'est pas sérieux, car, non d'un chien,
Vous n' serez jamais des trappistes…
Y a bien les p'tits télégraphistes,
Mais Saint-Etienne n'est pas Berlin.

L'INTERNE

Hélas ! oui – ces temps sont bien tristes !
Il n'est plus permis de s'aimer,
Il n'est plus permis de se moucher…
Sous le régime socialiste.

LA PUTE

Ce n'est pas la peine, vraiment,
D'avoir des édiles socialistes,
Pour vivre sous un règlement,
Pir' que sous les congréganistes ! »[100]

Cependant, le rigorisme moral de certaines élites semble refléter une attitude assez répandue à Saint-Etienne, comme le montre les témoignages sur les années 1920-1930 :

> « Il n'était pas question de lire n'importe quoi, même vers 17 ans ! Le refus n'était pas expliqué. Nos parents n'avaient peut-être pas lu le livre mais ils étaient au courant qu'il ne fallait pas le lire : « La Garçonne » de Victor Margueritte par exemple. »[101]

La *Revue des lectures* de l'abbé Bethléem était probablement consultée par les curés : « Les prêtres, au catéchisme parlait des mauvais livres. Et dans les pensionnats religieux « on faisait la chasse aux mauvaises lectures »[102]. Si cette position de l'Eglise n'est certainement pas spécifique à Saint-Etienne, les milieux catholiques semblent tout de même se caractériser par leur radicalité :

> « La « Jument verte » ! Mon père a trouvé que c'était horrible. Il m'a confisqué le livre. Et j'avais plus de vingt ans ! »[103]

[100] - *Ohé ! Hippocrate !!!, revue plutôt rosse – En 3 actes par les internes de Bellevue. Représentée le 10 octobre 1908 sans les Salons Santoni,* p. 22-23, in Béatrice Murati-Vuillard, *Médecins et médecine à Saint-Etienne de 1880 à 1914*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Jean Merley, Annexe.
[101] - Claude Chatelard (dir.), *La vie quotidienne à Saint-Etienne entre les deux-guerres*, Université pour tous, Presse universitaire de Saint-Etienne, p. 104.
[102] - op. cit., p. 104
[103] - idem

Même la lecture des *Misérables* était parfois frappée d'anathème « à cause des tribulations de Fantine »[104]. Ce rigorisme s'explique par une Eglise stéphanoise peu pénétrée par le liguorisme, que les témoignages affirment empreinte de jansénisme, professant la crainte de Dieu et de l'Enfer[105].

Les injonctions puritaines président, nous l'avons vu plus haut, dans les usines des rubaniers, qui s'appuient sur la religion. La MFAC, quant à elle, effectue un fichage détaillé sur la moralité de son personnel. Au préalable de l'embauche, un enquêteur-maison mène une enquête de moralité auprès du voisinage et de l'ancienne entreprise des candidats. Certaines ouvrières sont licenciées à cause de leur conduite en dehors de l'entreprise, car « le scandale arrive par la femme : ce sont les femmes, surtout célibataires, et principalement les employées de bureaux et magasins qui font l'objet de la surveillance de « moralité » la plus attentive avant et après l'embauche, surveillance parfois facilitée, pour les plus jeunes, par la présence assez fréquente du père, de la mère ou des parents dans l'entreprise. Ainsi, Paulette H., née en 1921 qui « a été surprise s'embrassant avec le fils G. devant les vestiaires bureaux à 2 h 10, observations faites aux intéressés » (4.7.1938) »[106]

A la fin des années 1920, les efforts du Docteur Choupin et de la LRMP aboutissent à la constitution par le maire Louis Soulié d'une « Commission pour l'étude de la réforme du régime des mœurs dans la cité stéphanoise et des moyens susceptibles de combattre la prostitution »[107], réunie trois fois, où ont débattu des médecins, des policiers, des juristes, le docteur Choupin et des membres de de la LRMP, dont le pasteur Elie Gounelle, successeur de Louis Comte et son président, Paul Gemälhing, venu de Strasbourg pour l'occasion. Choupin et la LRMP militent pour la fermeture des maisons de tolérance. Le docteur Laurent, médecin-chef des services antivénériens de la Loire, s'y oppose en argumentant que les maisons de tolérance constitueraient un moyen efficace de surveiller la santé des femmes, grâce à la visite médicale obligatoire. D'ailleurs, il constate la disparition de la syphilis dans les maisons closes. Laurent, de plus, constate la diminution des maisons de tolérance, les goûts se portant sur d'autres modes prostitutionnels. Il pense qu'elles vont décliner d'elles-mêmes. La prostitution déclarée ne représentait plus que « 40 femmes de 9 maisons et les 62 malheureuses filles en carte »[108]. Laurent pense qu'il faut augmenter la surveillance des clandestines, bien plus nombreuses. Les arguments en faveur de la fermeture des bordels diffèrent grandement entre Choupin et la LRMP. Cette dernière s'appuie sur les principes républicains : elle dénonce l'arbitraire exercé sur les femmes à travers les maisons de tolérance et les encartées. Il se positionne du point de vue de l'égalité hommes/femmes. Ainsi M. Chauvinc de la LRMP déclare :

> « Mais quel beau geste d'arbitraire que celui-ci lorsqu'une malheureuse inscrite, voulant sortir de l'ornière, conseillée, aidée, trouve du travail et croit enfin être libre. Il faut bientôt qu'elle déchante car il arrive qu'un inspecteur vient la chercher à son travail pour descendre là-bas, et tout de suite, il faut obéir. Le lendemain, résultat final, la malheureuse est renvoyée de son emploi. Que devient-elle ? Presque toujours, le ruisseau la reprend. Voilà ce

[104] - id.
[105] - id., p.52-53
[106] - Jean-Paul Burdy, « Ouvriers, ouvrières et employées de la Manufacture d'armes et cycles entre les deux guerres », in Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique, *L'industrie du cycle, mythes et réalités. Aspects économiques, techniques, culturels et sociaux*, Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne, dactylographié, décembre 1982-avril 1984, p. 264.
[107] - AMSE, 1I94.
[108] - Réunion du 23 mars 1929, AMSE 1I94.

qu'une réglementation abjecte et inhumaine peut faire d'une créature qui aurait peut-être retrouvé le bon chemin. »[109]

Elie Gounelle démontre que le système de la prostitution contrevient aux principes républicains, Gounelle rappelle également la séparation des pouvoirs. Le système de l'époque fait que les filles sont sous l'autorité du pouvoir exécutif et non judiciaire et favorise la phallocratie :

> « il est cet effet immoral, anti-pédagogique et illogique de la part des Pouvoirs Publics de mettre en contradiction l'Etat qui d'une part, fait de l'Education Nationale, de l'éducation morale dans toutes les Ecoles laïques, et qui, d'autre part, autorise un régime d'immoralité, puisqu'il autorise la mise en carte, qu'il autorise le vice , qu'il le patronne, qu'il le couvre et crée cette mentalité masculine presque générale dans la jeunesse qu'il faut que jeunesse se passe, qu'il faut lui laisser jeter sa gourme, qu'il faut bien, en somme, que le vice soit nécessaire puisque l'Etat, les Pouvoirs Publics organisent précisément la satisfaction. »
>
> « Attendu qu'il est monstrueux dans notre démocratie, qu'un tribunal de police, ou un simple agent des mœurs puisse s'arroger le droit et le pouvoir (en pays civilisé et républicain) de condamner une créature humaine quelconque aux travaux forcés de la prostitution à la suite d'une ou plusieurs fautes supposées, alors que la prostitution n'est pas inscrite dans nos lois comme un délit, alors que les policiers dont je parle ne s'attaquent qu'à un sexe, le sexe faible et qui pis est – c'est une double lâcheté – à la femme la plus pauvre. Il est même arrivé parfois (…) que la femme n'était traquée par la police que parce qu'elle n'avait pas voulu se livrer à un policier »
>
> « Nous demandons un nouveau régime des mœurs, fondé non plus sur des exceptions, non plus sur le privilège exclusif et tyrannique du mâle, mais sur le droit commun c'est-à-dire sur l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi ; nous demandons le droit commun, nous demandons un nouveau régime des mœurs parce que dans votre système, la réglementation ne porte que sur quelques pauvres femmes, de la dernière tranche sociale et que l'immense majorité des contaminatrices vous échappe »[110]

Il demande que la police des mœurs collabore avec « assistance charitable » :

> « Nous demandons qu'on remplace le régime policier des mœurs par un régime médicale et par un régime philanthropique et de bienfaisance des mœurs organisé en vue de la remise en valeur sociale des femmes plus ou moins égarées , et cela grâce à des comités de compétences qui aideraient au relèvement social de ces malheureuses par le placement, par exemple, dans des cités de refuge, des maisons de travail et de secours immédiats »[111]

Même s'il milite pour l'égalité hommes/femmes et demande que « le contrôle n'ait aucun caractère punitif ou policier », le pasteur Gounelle n'en préconise pas moins l'enfermement, du bordel au refuge, et ne parle pas des souteneurs. Si le principe d'égalité est invoqué, qu'en est-il de la liberté ? Il se différencie sur ce point dans son attaque des maisons de tolérance aux positions d'Yves Guyot, qui prône la liberté de la prostitution. Cette liberté, certaines prostituées la vivent. Louise Chardon,

[109] - Réunion du 15 juin 1928, AMSE 1I94.
[110] - Réunion du 23 mars 1929, AMSE 1I94.
[111] - idem

dans ses mémoires, *Journal d'une dame galante*, semble guidée par elle : elle vagabonde, n'a pas de souteneur, quitte son mari pour vivre avec plusieurs hommes, s'échappe du refuge dans lequel elle était entrée volontairement, refuse d'être en maison et revendique même son état, ne serait-ce par le titre de son autobiographie : son statut de « dame galante », c'est-à-dire demi-mondaine, montre sa réussite dans le métier (voir page 454).

Du point de vue médical, les ligues de vertu avancent le fait que la réglementation de l'époque ne touche pas les hommes, qui sont apparemment les plus infectés, et que la maison de tolérance représenterait un bouillon de culture vénérien. Les femmes auraient des techniques pour cacher leur infection. Les contrôles seraient trop rapides et la réalité des infections, en particulier de blennorragie, serait bien plus importantes.

Le docteur Choupin s'avère beaucoup moins républicain que Gounelle dans ses arguments contre les maisons de tolérance et se positionne du point de vue de la morale. Pour lui, les maisons initient les jeunes hommes au sexe. Cette première expérience leur permettrait d'aborder plus facilement les prostitués des dancings. La fermeture des maisons permettrait d'éloigner cette initiation précoce au vice. Les solutions doivent être autoritaires : il demande également, en sus de l'abolition des maisons de tolérance, la fermeture des dancings, l'interdiction de l'emploi des femmes dans les brasseries et un renforcement de la police des mœurs. De plus, il dévoile un autre aspect des argumentaires en faveur de la fermeture des maisons closes :

> « M. le Docteur Choupin : (…) D'ailleurs dans notre ville, les maisons publiques ne servant plus guère qu'aux marocains, et ceux-là, je les connais bien, je les ai vus à la Chazotte et je sais comment ils opèrent.
>
> On se demandait, il y a quelques années, qu'allons-nous faire avec les marocains si l'on supprime les maisons publiques à Saint-Etienne, ils viendront en ville violer nos femmes et nos filles. On est maintenant complètement rassuré, là-bas on sait qu'ils font venir les femmes en grand nombre à la Chazotte, les jours de paie…
>
> M. le Docteur Laurent : En petit nombre pour un grand nombre d'hommes.
>
> M. le Docteur Choupin : C'est exact : mais cela n'embarrasse personne et la prostitution avec les marocains s'exerce un peu partout dans des chambres, dans des salles de cafés borgnes, de cafés dansants, au bord des chemins, dans certains dancings, qui sont aussi parfois le théâtre de crimes, puisque M. le Procureur a dû quelquefois y envoyer la police. »[112]

Finalement, l'arrêté pris par le maire Antoine Durafour le 30 novembre 1931, faisant suite à ces débats, modifie peu la situation. Ce dernier réaffirme l'obligation du contrôle sanitaire des filles encartées et de celles notoirement prostituées, mais ne décide aucune fermeture de maisons de tolérance[113].

Les propos de François Gonon dans un opuscule en 1942 synthétisent la pensée réactionnaire de l'époque contre la débauche et l' «art dégénéré» :

[112] - AMSE 1I94, Séance du 9 mai 1931 .
[113] - ADL 5M86.

« Pendant que la plus grande partie de notre humanité (les jeunes surtout) se jetait à corps perdu dans le tourbillon des plaisirs nouveaux : musiques et danses décadentes importées, cinéma épileptique, littérature frelatée, beaux-arts en folie par les cubistes et les fauves, sports outrés jusqu'à l'épuisement d'une partie de la jeunesse, pendant que d'autres hommes faisaient de… la politique, et … quelle politique ?

On sait à quoi ont abouti toutes ces aberrations de goût, de mesure et de bon sens français ; des voix plus autorisées que la nôtre l'ont proclamé et en ont tiré un enseignement, déterminant la ligne de conduite qui permettra, dans l'avenir, le relèvement de notre malheureux pays.

La vie joyeuse et facile que nous avions adoptée après la victoire de 1918 nous empêchait de voir les nuages menaçants qui s'amoncelaient à l'horizon ; des mauvais bergers trompaient le peuple des travailleurs, lui promettant des heures de travail réduites et des loisirs dispensateurs de plaisirs longtemps désirés.

Ce fut alors une véritable fièvre de jouissances de toutes sortes, stimulée encore par l'alcoolisme en recrudescence, les cocktails aux alcools bizarres, sévissaient dans un certain monde, les femmes s'y adonnant avec passion ; la mode voulut aussi que la jeunesse allât nue-tête par la pluie, la neige ou le soleil ardent, au risque de l'insolation.

On ne voit pas bien ce que pouvait gagner la santé à ces pratiques, mais c'est de ce temps-là que l'on vit augmenter le nombre de maladies à formes nerveuses : neurasthéniques de cause et de manifestations variées ; cocaïnomanes et syphilitiques à forme cervicales qui vinrent grossir le troupeau des maladies du cerveau et des nerfs. »[114]

Représentative de la pensée pétainiste[115] sur la décadence et la dégénérescence de la France, ce propos de Gonon introduit ses observations sur un hôpital psychiatrique, dans lequel il a fait un séjour « à la suite d'un état neurasthénique aigu, amené par des deuils cruels et une suite d'ennuis »[116]. Aucune indication ne figure à propos du lieu ; il se peut qu'il s'agisse de l'Hôpital du Vinatier à Lyon. Cependant, les observations semblent dater d'une période antérieure à la guerre, car les malades ne souffrent pas des dramatiques manques de ravitaillement de l'Occupation[117]. La dégénérescence, dont les origines sont toujours les mêmes, prend, avec le développement de la psychologie, une dimension psychique : « la maladie du siècle : la « névrose »[118] . Gonon expose les bienfaits de l'enfermement thérapeutique et du contact progressif avec le parc, espace qui se limitent aux hommes, les femmes n'y ont pas accès[119]. Cette thérapeutique vise à une « rééducation »[120] (*sic*) rationnelle par l'enfermement et le contact progressif avec la nature. Il reflète l'esprit plus général de la prise en charge hygiéniste du premier tiers du XX^{e} siècle.

[114] - François Gonon, *Humanité. Etudes médicales et sociales*, sn, 1942, p. 1-2.
[115] - Il rend hommage à Pétain : op. cit., p. X.
[116] - idem, p. 2.
[117] - Isabelle von Bueltzingsloewen, *L'Hécatombe des fous. La famine dans les hôpitaux psychiatriques sous l'Occupation,* Paris, Aubier, 2007, 520 p.
[118] - François Gonon, id., p. 6.
[119] - id., p. 32.
[120] - id., p. 4.

Chapitre II – rationnaliser les corps scientifiquement

Un corps sain dans un lieu sain

A la fin du XIX^{e} siècle, les hygiénistes se focalisent sur la morbidité et les problèmes sanitaires des villes, en particulier celui de la tuberculose, dont les habitations insalubres sont jugées responsables. Saint-Etienne, avec son Bureau d'hygiène, se révèle très active dans cette prise de conscience.

Suite à l'Encyclique *Rerum Novarum* (1891) de Léon XIII, et probablement à la conférence sur le christianisme social d'Albert de Mun à Saint-Etienne du 18 décembre 1892, le père jésuite, Félix Volpette acquiert des terrains en location auprès des compagnies des mines pour y installer des jardins ouvriers en 1895. Son initiative inspira l'abbé Lemire qui rencontra le père Volpette et créa dans le Nord en 1896 la « Ligue d'un Coin de Terre et du Foyer ». « L'œuvre des jardins ouvriers de Saint-Etienne » du père Volpette prospéra très vite ; en 1907, elle comptait 700 jardins à Saint-Etienne. Les objectifs de l'œuvre sont multiples : éloigner l'ouvrier du cabaret et de l'alcool en lui fournissant l'occupation saine de son jardin, permettre les ouvriers de produire leur nourriture et de faire des économies :

> « C'est la plus belle leçon de choses. Jardins admirables, où la terre a été faite à main d'homme, où poussent les plantes qui nourrissent, réjouissent et guérissent, qui sont un coin de Paradis terrestre et une arche de Noé, car la poule y fournit les œufs, la chèvre son excellent lait, lapin et porc leur viande délicieuse, chiens et chats, ces amis des pauvres, leurs caresses, et bientôt des abeilles leur miel savoureux. Les maisons sont tenues avec une propreté exquise. Vieillards, femmes, enfants, ouvriers, tous forment un peuple riant et aimant, parce que c'est un peuple qui, à l'honneur de cultiver, joint la fierté de jouir de son travail »[121]

Ces jardins d'Eden visent à régénérer les corps, et sont prescrits par le corps médical, d'après le Père de Thoisy, successeur du Père Volpette, s'exprimant au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale de 1936 :

> « Son jardin lui assure chaque jour sa cure de bon air et de santé. — Ce nouveau bienfait est inestimable. Au bureau comme à l'atelier, à l'usine, à la mine surtout, l'air est intoxiqué, les poitrines vont s'étiolant. Il faut aux emmurés des grandes villes de l'oxygène pour leurs poumons, de l'exercice en plein air pour leurs muscles, une détente pour leurs nerfs. Rien ne vaudra donc un temps de culture physique au jardin. Le docteur Pascalin, directeur du sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, disait : « Si le jardin ouvrier se trouvait dans l'officine du pharmacien, le médecin ne prescrirait pas autre chose contre l'alcoolisme et la tuberculose. »[122]

---

[121] - *Congrès régional des jardins ouvriers tenu à St-Etienne (Loire) sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Couillé, Archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules les 14, 15 et 16 Juin 1907. Compte rendu.* Saint-Etienne, Théolier, 1908, cité par Danièle Adam, *Album Moulin : l'œuvre des jardins ouvriers de Saint-Etienne (1907)*, PhoCEM, Base de données des collections photographiques du MuCEM. URL : www.culture.gouv.fr/documentation/phocem/.../Moulin-presentation.pdf. , p. 9

[122] - Père de Thoisy, « Les jardins ouvriers », in *Alliance d'hygiène sociale, Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale*, Bordeaux, Librairie de la Mutualité, 1936, p. 217-218.

« En modifiant par la vie au grand air les tares héréditaires, en améliorant l'ordinaire des repas, en rendant la vie moins onéreuse, en créant un dérivatif au cabaret les jardins ouvriers font un acte de préservation contre la plupart des maladies. Ils sauvent plus de vies que la science la plus profonde ne saurait le faire, puisqu'il apparaît plus facile de diminuer le nombre des maladies que de s'appliquer à la lâche toujours ardues, souvent illusoire, de les guérir. »[123]

Fig. 241 : *Enfants des quartiers pauvres de Saint-Etienne*. Album Moulin, MuCEM (Ms.76.91.22) © MuCEM - Danièle Adam

L'œuvre des jardins Volpette vise également à fournir le milieu sain et aéré de la campagne aux familles ouvrières (l'œuvre lança un programme de construction de maisons dans des jardins, 53 maisons étaient construites en 1907, accueillant 103 familles, en majorité de mineurs[124]). Deux photographies d'un album sur les « jardins Volpette » (fig. 241 et 242) permettent de saisir les discours de l'œuvre. La composition des photographies délivre un message assez caricatural, voir manichéen, que nous avons déjà rencontré à travers l'œuvre de Félix Thiollier. La première présente une famille, *a priori* monoparentale, avec treize enfants, pauvrement habillés, dans la cour d'un taudis, La deuxième une famille avec plusieurs femmes, hommes et dix enfants, vêtus coquettement. La perspective est bouchée par un mur noir dans la première photo, alors que celle de la deuxième s'ouvre sur un chemin montant une colline en haut de laquelle le soleil darde ses rayons. Les perspectives d'avenir apparaissent différentes, sombres et fermées pour les « *Enfants des quartiers*

[123] - Citation du docteur Robin, par le Père de Thoisy, op. cit., p. 220.
[124] - Danièle Adam, *Album Moulin…,* p. 14.

pauvres de Saint-Etienne », sans père pour les aider et promis à la tuberculose à cause du taudis dans lequel ils logent, alors que celles des enfants « qui vivent au jardin », semblent pleines de promesses. Les deux photographies opposent deux modèles familiaux : la famille monoparentale, dans laquelle une pauvre femme assume ses treize enfants, abandonnée du (ou des) père qui a déserté cet univers infernal, dénué de lumière et donc propice à la tuberculose, pour se réfugier au cabaret, où il pourra dépenser son salaire tranquillement dans l'alcool, et la famille souche ou large, rappelant un idéal campagnard et privilégié par l'Eglise[125] à partir de cette période.

Fig. 242 : *Ceux qui vivent au jardin.* Album Moulin, MuCEM (Ms.76.91.23). © MuCEM - Danièle Adam

Les vertus médicatrices de la campagne prennent de plus en plus d'ampleur dans les milieux hygiénistes stéphanois. Les préoccupations se focalisent de plus en plus sur les enfants. Il faut l'éloigner de son milieu morbide, la ville et sa famille, et fortifier son corps, grâce à l'air de la campagne, l'eau et le soleil et une nourriture abondante :

> « On se souvient de ces écoles-sanatorium que le Professeur Grancher, à la suite de ses enquêtes dans les écoles parisiennes, réclamait pour les enfants menacés de tuberculose grâce à deux hygiénistes de la Ville Noire, MM. les Drs Fleury et Merlin, le premier groupe scolaire en pleine campagne va être fondé, qui comprendra des classes de filles ; et de garçons, et aussi des réfectoires, des infirmeries, et des logements peuples maîtres et les maîtresses. On pourra y recevoir environ 1000 enfants qui, en même temps que l'instruction, y recevront

[125] - Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*, Paris, Le Livre de poche, 1981, p. 42-43.

une nourriture et un traitement appropriés.

Si cette première expérience donne de bons résultats, espérons que d'autres écoles du même genre seront créées, car, comme l'a démontré le professeur Grancher, 12 à 15 % des écoliers des villes doivent aller aux champs, si l'on veut éviter pour eux la tuberculose. »[126]

Cet article paru dans *L'enfant, organe des Sociétés protectrices de l'enfance* en 1905 évoque l'étude présentée en 1903 devant l'Académie de médecine du Professeur Grancher, mettant en évidence que 15 % des enfants de Paris seraient atteints de prémices de tuberculose et préconisant l'ouverture d'écoles-sanatorium ou écoles de plein air (EPA)[127]. Ce projet des docteurs Fleury et Merlin s'avère pionnier car Lyon n'ouvrit une EPA au Vernay (à 8 km de Lyon) qu'en 1907 à l'initiative du maire Edouard Herriot, en collaboration avec Grancher. Cependant, il ne semble pas que le projet stéphanois ait abouti[128]. Par contre, l'Œuvre Grancher ouvre une EPA à Verrières-en-Forez à côté de Montbrison, en 1909, d'après Sylvain Villaret et Jean-Philippe Saint-Martin[129]. Néanmoins, le docteur Merlin, et le préfet Lallemand, sont à l'origine d'une autre initiative de prévention de la mortalité infantile avec la création de la Mutualité maternelle départementale de la Loire en 1912 :

« Pour faire partie de la Société il faut être française, habiter la Loire, être mariée ou âgée de 16 ans au moins ; ne pas être enceinte au moment de l'adhésion ou remplir les conditions pour être extra-statutaire.

La cotisation est de 6 francs par an, plus 1 franc la première année (montant du carnet).

Les sociétés de secours mutuels et les groupements industriels, commerçants ou financiers peuvent faire inscrire collectivement leurs sociétaires femmes et les femmes de leurs sociétaires. La cotisation est de 3 francs par an et par femme de 16 à 50 ans.

Les sociétaires reçoivent les avantages suivants :

1° Les statutaires reçoivent 18 francs par semaine pendant quatre semaines, soit 72 francs, plus, si elles nourrissent leur enfant au sein, 30 francs de prime d'allaitement payable à trois mois. Total : 102 francs. Les statutaires sont les sociétaires non enceintes lors de leur inscription.

2°. Les extra-statutaires reçoivent 12 francs par semaine, pendant quatre semaines, soit 48 francs plus 30 francs de prime d'allaitement si elles nourrissent leur enfant au sein, soit au total 78 francs. Sont admises comme extra-statutaires les femmes enceintes qui ont leur mari sous les drapeaux et les mères de famille enceintes qui ont au moins trois enfants de moins de 13 ans.

3° Toutes les sociétaires accouchées reçoivent, sur leur demande, une layette d'une valeur de 50 francs ;

---

126 - « Ecoles de Forêt », *L'enfant, organe des Sociétés protectrices de l'enfance*, 20 août 1905, p. 156.

127 - Sylvain Villaret, Jean-Philippe Saint-Martin, « Écoles de plein air et naturisme : une innovation en milieu scolaire (1887-1935). », *Mouvement & Sport Sciences,* n° 51*,*2004, p. 15.

128 - Nous n'avons trouvé aucun renseignement à ce sujet, peut-être que le projet ne fût réalisé, faute d'argent, qu'en 1926 avec le préventorium de Riocreux dans le Pilat, voir E. Borie, *Trente ans de vie hospitalière 1900-1930*, Saint-Etienne, Impr. J. Le Hénaff et Cie, 1934, p. 74.

129 - Sylvain Villaret, Jean-Philippe Saint-Martin, « Écoles de plein air et naturisme… », p. 16. Nous n'avons pas trouvé plus de renseignements sur cet établissement.

4° Une prime d'assiduité de 1 franc par séance est accordée à toute sociétaire qui suit les consultations prénatales. »[130]

En 1935, la Mutualité enregistrait 12 188 membres[131]. Des visites prénatales et postnatales sont effectuées gratuitement par des inspectrices bénévoles et des médecins sur quatorze centre dans la Loire.

Cette initiative se superpose à la Mutualité maternelle de Saint-Etienne, créée en 1903 et gérées par des industriels, dont les patrons de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne, Etienne Mimard et Pierre Blachon, Geoffroy Guichard, le fondateur de Casino et les grands patrons rubaniers[132]. Elle compte cinq dispensaires. Elle distribue également des indemnités aux parturientes et aux mères, prodiguent soins et vaccins et abrite des Gouttes de lait, organismes qui fournissent du lait stérilisé, dont la première est fondée en 1912 par Pierre Blachon[133]. Les mutualités semblent avoir été investies par les femmes massivement qu'à partir des années 1930[134].

Le Docteur Merlin et le préfet Lallemand sont également à l'initiative de la création de la Maison Maternelle de la Loire en 1914, « un refuge-ouvroir destiné à accueillir les mères avant et après leur couche »[135]. L'établissement pionnier est ouvert prioritairement pour les filles-mères, parmi lesquelles les cas de mortinalité et mortalité infantile sont plus importants que pour les autres mères[136]. Cette initiative, soutenue par le préfet Lallemand, fut répétée par ce dernier à Rouen, puis par d'autres à Tours et à Saint-Maurice, à côté de Paris[137]. Il accueille également un orphelinat, occupé en particulier par les enfants abandonnés après l'accouchement[138]. A partir de 1923, la Maison Maternelle intègre une maternité dirigée par le docteur Pellissier. Pour de nombreuses femmes, la Maison semble représenter une alternative à l'accouchement à domicile et à la maternité de l'Hôpital, car ce dernier est associé à la morbidité. De plus, les femmes sont certainement attirées par le service d'après couche, leur permettant de se reposer et rester après l'accouchement pendant plusieurs mois, mais également par la réputation du Dr Pellissier, pratiquant l'accouchement sans douleur au chloroforme et la césarienne avec cicatrice à l'horizontale[139]. Ce dernier ouvre également un service pionnier pour les prématurés et un autre offrant des consultations pré et postnatales gratuites[140]. L'établissement accueille en fin de compte surtout des femmes mariées dans l'entre-deux-guerres. Les filles-mères se révèlent, en fin de compte, assez peu nombreuses[141]. Déconsidérées pour leurs mœurs,

---

130 - Mlle C. Thiollière, Secrétaire générale de la Mutualité Maternelle de Saint-Etienne, « Les Mutualités maternelles dans le département de la Loire », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, p. 192.

131 - op. cit.

132 - Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…,* p. 170.

133 - Mlle C. Thiollière, op. cit, p. 196-197.

134 - op. cit., p. 171

135 - Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes: réalités et représentations : Saint-Etienne, 1880-1950*, Presses universitaires de Lyon , 1993, p. 160.

136 - Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes…*, p. 160-161.

137 - M. Bosc, « La Maison Maternelle de l'Hôpital de Tours », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1922, p. 195-196.

138 - M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, op. cit., p. 161.

139 - Edouard Pélissier, *Portraits de famille. Saint-Etienne. 1650/1962*, Saint-Etienne, Actes graphiques, 1997, p. 107.

140 - Edouard Pélissier, *Portraits de famille…*, p. 107.

141 - Dubesset et Zancarini soulignent que les célibataires, n'incluant pas uniquement des filles-mères, ne représentaient que 14 % des patientes : idem, p. 163.

la Maison se donne pour but le relèvement moral de ces filles[142]. Des pressions importantes sont exercées sur elles pour qu'elles gardent leur enfant. Un régime monacal, avec sortie sur autorisation et travail ménager pour l'établissement[143], leur est imposé. Ces femmes deviennent en quelque sorte des madeleines, dans le même esprit des refuges. Ces conditions et la honte d'être assimilées à des mauvaises femmes réduisent probablement les entrées des filles-mères dans l'établissement. La Maison, d'après Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, ne semble pas parvenir réellement à la baisse de la mortalité infantile des enfants des filles-mères passées dans l'établissement[144]. Les aides offrent des alternatives à la Maison maternelle : « La Loi Strauss du 17 juin 1913 institue un congé de quatre semaines après l'accouchement, pour toute française ayant une activité salariée et dont les ressources sont « *insuffisantes* » : elle ne concerne pas seulement les indigentes. »[145]. L'assistance mise en place par le maire socialiste Louis Soulié, très sensible à la condition féminine[146], se révèle conséquente financièrement par rapport au reste de la France. Sont adjoints d'autres services comme la distribution de ceintures de grossesse[147], une crèche municipale ouverte au Soleil en 1938[148] et un service de consultations gratuites des nourrissons, instaurée par la Mutualité Maternelle de Saint-Etienne (assez peu fréquentée néanmoins)[149].

Fig. 243 : caricature de Mac Adam, in *Forez-Auvergne-Vivarais*, 15 janvier 1910, p. 17.

142 - id., p. 166-167
143 - id.,p. 164.
144 - id., p. 167.
145 - id., p. 169.
146 - id., p. 170.
147 -id., p. 170.
148 - id., p. 172-173.
149 - id., p. 170-171.

Sur la région stéphanoise, le souci de la mortalité infantile se double de celui pour la mortalité enfantine. Un objectif médical, en vue de combattre cette dernière, oriente l'action du pasteur Louis Comte avec l'Œuvre des enfants à la montagne. L'OEM se révèle pionnière dans le mouvement de création des colonies de vacances qui prend essor au début du XX^{e} siècle. L'OEM place les enfants malingres d'ouvriers de Saint-Etienne dans des fermes afin de fortifier leur corps grâce à la nourriture de la ferme et l'air de la montagne, dans le but de les rendre résistants à la tuberculose. Ainsi, *l'Apprenti* n'est plus hospitalisé au Musée, mais emmené par le pasteur Comte à la montagne (fig. 243) ! Cette caricature montre au détour une prise de conscience des enfants des couches populaires ; la statue de L'*Apprenti* y a peut-être joué un rôle ?... Les enfants sont pesés au départ et à l'arrivée : fig. 244. L'OEM note strictement les évolutions.

> « Grâce à votre Œuvre, des légions d'enfants anémiques, débiles, délicats et lymphatiques, menacés de tomber malades, sont remis sur le chemin de la santé ; c'est que, pendant des semaines, ils connaissent autre chose que l'air raréfié, la stabulation contrainte, la malpropreté des logis d'ouvriers. »[150]

L'OEM est imitée par l'Eglise catholique qui fonde L'Œuvre des Colonies de Vacances Catholiques (OCVC) en 1904. L'Œuvre Stéphanoise de Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose (OSPECT) – plus connue nationalement sous le nom d'Œuvre Grancher- ouvre des camps en 1912. Les objectifs des colonies développés par ces trois structures sont les mêmes : santé et moralité. Mais l'esprit en est différent comme pour la lutte contre la prostitution étudiée plus haut. L'OVCV ne sont pas placés, mais réunis dans des centres. Lucie Comte, fille de Louis, nous fournit un emploi du temps de la colonie d'Estivareilles de l'OCVC, dans sa communication faite au XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale des 2, 3 et 4 octobre 1936 :

> « Voici un emploi du temps-type de l'Œuvre tel qu'il a été établi à la colonie d'Estivareilles par la dévouée directrice qui, depuis six ans, la dirige.
>
> 7 h. 30, lever, toilette à la rivière qui passe devant la maison. Dix minutes de gymnastique (les enfants sont divisés en trois groupes de 20, surveillés chacun par une surveillante).
>
> 8 heures, les enfants rentrent à la maison, et pendant que les surveillantes déjeunent, la directrice fait dire la prière du matin, s'enquiert de la santé des enfants, leur parle un moment.
>
> 8 h. 15, petit déjeuner au réfectoire ; ce déjeuner comprend un potage de pâtes ou de semoule, un verre de lait non écrémé et un goûter de pain avec chocolat.
>
> A ce déjeuner fait suite une petite récréation dans la cour avec une des surveillantes, pendant que deux enfants aident à débarrasser les tables et à balayer le réfectoire.
>
> 9 heures, les enfants remontent au dortoir avec les trois surveillantes pour faire les lits et mettre les dortoirs en ordre. Celles-ci aident et montrent comment il faut s'y prendre, Quand ce petit travail est terminé les enfants redescendent dans la cour et la directrice en désigne quelques-unes pour aider la cuisinière à éplucher les pommes de terre et les légumes.

[150] - Professeur Landouzy, « Préface », in Louis Comte, *Œuvre des enfants à la montagne*, Saint-Etienne, Le « Relèvement social », 1902, p. 11-12.

			Poids gagné
M... Claire.....	Sœurs. Mère veuve; misère. Ont été trois fois à la montagne.	12 ans	2k900
M... Charlotte...		10 ans	2k500
G... Françoise...	Très anémiée au départ; une fois à la montagne.	10 ans	2k600
E... Marie.....	Très anémiée au départ. Père maladif. Trois fois à la montagne.	12 ans	3k300
E... Antoinette..	Très anémiée au départ. Sœur de la précédente.	10 ans	3k »
P... Jeanne.....	Frère de la précédente; maladie de cœur; très anémié au départ.	13 ans	3k »
P... Marius.....		9 ans	1k600
V... Jeanne.....	Sœurs.	10 ans	3k »
V... Euphrasie...		8 ans	3k100
C... Antoine.....	Une fois à la montagne. Frères.	8 ans	2k »
C... Jean.....	Très anémié au départ.	3 ans	1k500
P... Jean.....	Tuberculeux. Père alcoolique.	8 ans	1k300
G... Benoit.....	Trois fois à la montagne; bien portant au départ.	7 ans	2k500
E... Claudius....	Deux fois à la montagne; très anémié au départ.	8 ans	2k400
E... Jean.....	Son frère. Une fois à la montagne.	3 ans	1k800
L... André.....	Mère morte de la tuberculose. Père tuberculeux. Enfant opéré d'un pied bot.	8 ans	1k950
L... Eugène.....	Une fois à la montagne. Père mort de la poitrine.	7 ans	2k900
S... Joseph.....	Trois fois à la montagne.	10 ans	3k400
D... Marie.....	Sœurs.	8 ans	3k »
D... Alice.....		4 ans	2k500
B... Louise.....	Frère et sœur.	10 ans	2k700
B... Eugène.....		8 ans.	2k700
D... Louise.....	Sœurs et frère. Père tuberculeux.	12 ans	3k300
D... Philibert....		10 ans	3k300
D... Berthe.....		8 ans	2k300

Tous les enfants toutefois n'ont pas pris un poids aussi considérable. Quelques-uns sont revenus avec un gain de cinq cents et même de deux cent cinquante grammes seulement. Deux ou trois sont rentrés à Saint-Etienne

Fig. 244 : Louis Comte, *Œuvre des enfants à la montagne*, Le « Relèvement social », Saint-Etienne, 1902, p. 39.

9 h. 30, catéchisme ; cette petite leçon donnée par la directrice n'a pas lieu le mercredi et le vendredi, parce que ce jour-là les enfants assistent à la messe à l'église et que M. le Curé leur fait un petit sermon.

10 heures, promenade, pas très longue, dans le bois près de la maison et chaque enfant rapporte une poignée de pommes de pins pour le feu de la cuisine.

11 h. 45, retour à la maison, lavage des mains.

12 heures, dîner servi par les surveillantes, qui comprend : légumes, viande, dessert, boissons, vin et eau.

Le dimanche on ajoute une entrée. Les enfants ne sont, pas rationnées, elles mangent suivant leur appétit, tout en étant surveillées de très près pour éviter les indigestions.

Sitôt le repas terminé, la directrice emmené toutes les enfants dans le bois face à la maison pour la sieste qui se décompose ainsi

Demi-heure étendues dans le bois, assez espacées les unes des autres, en silence, sans bouger ; un quart d'heure lecture individuelle, petits livres et revues prêtés par la directrice.

Un quart d'heure lecture faite à haute voix par la directrice, d'une histoire qui dure plusieurs jours.

14 heures, chants ; les enfants apprennent des chants simples ou des cantiques.

14 h. 30, ouvrage manuel, et deux fois par semaine correspondance.

15 heures, promenade avec goûter.

18 heures, retour à la maison et repos vers la rivière où on fait flotter des bateaux d'écorces, ce qui est très utile pour le nettoyage des mains et des pieds.

18h. 30, souper, qui comprend : une soupe de légumes, un plat de légumes et des fruits.

Après le repas, petite promenade jusqu'à la Madone qui est à un quart d'heure de la colonie, pour y faire la prière du soir.

On rentre en traversant le village et en chantant.

20 heures, coucher. »[151]

L'Œuvre Grancher pratique le placement des enfants de 0 à 13 ans dans les fermes et l'accueil des nourrissons dans des « centres d'élevage », comme l'Œuvre l'a développé ailleurs[152] . Cette prise en charge se réalise sur le temps long, et donc il ne s'agit pas de colonies de vacances. En fait, les enfants ne reviennent parfois jamais chez leurs parents :

« Un petit garçon de 6 ans (dont le père tuberculeux mourut quand son enfant avait seulement 2 ans) a été sur le point d'être rendu à sa famille ; les nourriciers se refusaient à le garder, car il toussait constamment. Le docteur de la campagne qui l'a examiné a reconnu, comme son confrère de Saint-Etienne qui avait visité l'enfant avant son départ, que ce petit, frisant la tuberculose, avait besoin de grands soins.

[151] - Lucie Comte, « L'Ensemble des Œuvres du département de la Loire consacrées aux vacances des enfants, jeunes gens et jeunes filles au grand air », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, p. 147-149.

[152] - Dr Ed. Blanc et M. Ayel, « Œuvre Stéphanoise de préservation de l'Enfance contre la tuberculose. (Œuvre Grancher) », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale…,* p. 182-183.

Finalement les nourriciers ont consenti à le garder et à lui donner des soins particuliers. Maintenant notre pupille est devenu un garçon vigoureux ; il a pris 8 kilog., depuis son arrivée dans la maison qui l'hospitalise, une grande maison très bien tenue qui domine des bois, et les nourriciers en sont heureux et fiers.

Il s'agit de Hannequin Albert 6 ans, placé le 31 août 1920 chez M Jean-Baptiste Gonnet, propriétaire cultivateur à Salayes, commune d'Usson-en-Forez.

Tous nos enfants aiment la vie au grand air ; ils apprennent à comprendre la nature, Leurs parents, **non malades**[153], vont-ils les voir ? Les petits ne manifestent jamais le désir de retourner avec eux, vers la ville grise où l'on respire mal, tant est sombre le souvenir qu'ils en ont gardé. »[154]

A propos de l' OCVC et OSPECT, David M. Pomfret évoque : "the carceral features of the camp services, and tendency to undercut the authority of the family"[155]. Lucie Comte, explique au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale en 1936 que ce système « carcéral », conventuel, militaire est parfaitement conscientisé par les catholiques :

"Les organisateurs des œuvres d'été ont tenu à placer leurs enfants loin des centres afin de rompre tout contact avec la ville et empêcher la visite des parents, afin de réaliser au maximum une cure naturelle au milieu d'une population honnête et simple. »[156]

« Placement en commun. — Il consiste à loger les enfants par escouade, sous la direction de surveillants, dans des locaux aménagés dans ce but, soit établissement d'instruction, écoles rurales, ou séminaires, vides pendant les vacances, soit, si l'œuvre est assez riche, dans des immeubles achetés ou construits pour recevoir les petits citadins ; l'internat oblige à un règlement pour les heures de lever, repas, jeux, gymnastique, promenades, etc. Chacun de ces deux systèmes a d'ardents partisans. »[157]

Elle met en parallèle les différences avec les œuvres protestantes qui privilégient le placement familial, visiblement influencées par Jean-Jacques Rousseau :

« Au Congrès des colonies de vacances de Bordeaux 1906, d'assez vives discussions éclatèrent à ce sujet. La question fut longuement traitée et les avantages et inconvénients des deux systèmes mis en lumière.

[153] - en gras dans le texte.
[154] - *Rapport moral sur le fonctionnement de l'Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose pendant l'année 1920*, Assemblée générale du 7 juillet 1921, Saint-Etienne, Théolier, 1921.
[155] - David M. Pomfret, *Young People and the European City: Age Relations in Nottingham and Saint-Etienne, 1890-1940*, Ashgate, 2004, p. 218.
[156] - Lucie Comte, op. cit., p. 140-141.
[157] - idem, p. 141.

Le système de l'internat permet une surveillance plus facile, l'influence moralisatrice et éducative du surveillant est plus continue et plus complète ; et cela est important puisqu'il s'agit de jeunes citadins ignorant tout de la campagne et qui souvent chez eux, dans les milieux très misérables, n'ont pas été habitués aux règles de hygiène, ni soumis à une discipline morale. L'alimentation est généralement meilleure qu'au foyer du paysan. Mais à l'actif du placement familial, on peut dire que ce système conserve à l'enfant son milieu naturel, la famille, et c'est dans cette seconde famille qu'il apprendra à connaître et à aimer la vie simple et saine de la campagne. C'est en allant aux champs avec le fermier, en suivant la fermière à l'étable, qu'il comprendra la grandeur et la poésie de l'humble travail de la terre, et tout le talent et toute la bonne volonté d'un surveillant conduisant un groupe de jeunes internes en promenade ne saurait prévaloir contre cela. De plus, sans nier la nécessité d'une discipline, l'enfant a besoin pendant ses vacances d'une liberté relative qui développe en lui l'activité, la spontanéité et l'initiative. Il est certainement, vrai que la nourriture est plus soignée à l'internat qu'à la table du paysan, mais n'est-il pas bon pour les enfants d'ouvriers qui, trop, souvent, voient sacrifier le nécessaire au superflu, d'apprendre une vie plus frugale et plus sobre où les produits naturels et sans apprêts remplacent avantageusement les nourritures souvent frelatées de la ville.

Ce système présente de plus une réelle valeur pour le pays qui reçoit les enfants ; les soins hygiéniques qui ont tant de peine à pénétrer les campagnes y sont imposés par l'œuvre et par les surveillants qui visitent les enfants, et au bout d'un certain nombre d'années le paysan s'inculque ces règles d'hygiène. Enfin, le placement familial est moins coûteux, les frais d'installation, de location ou d'achat d'immeubles étant écartés, ceci permet avec le même budget de faire profiter de la campagne un plus grand nombre d'enfants.

Les deux systèmes ont donc leurs avantages et on ne saurait raisonnablement rejeter ni l'un ni l'autre.

Il serait bon que toutes les grandes œuvres disposent d'un placement mixte ; pour les enfants les plus misérables, un placement en commun permettant une vie plus régulière, plus surveillée, des repas plus soignés, serait à souhaiter. Pour les autres, le placement familial qui, « en se rapprochant le plus possible de la vie de famille, développe chez l'enfant l'énergie corporelle et la personnalité morale » (Ribot), présenterait des avantages incontestables.

Enfin, lorsqu'il s'agit de jeunes filles et de jeunes gens plus âgés, l'internat seul est possible, ainsi que dans les cas où on ne peut appliquer le placement familial dans un pays comme la Normandie à cause des ravages de l'alcoolisme. »[158]

A la différence des colonies en internat au fonctionnement quelque peu militaire (« escouade »), le placement de l'OEM permettrait une « liberté relative » et le développement de la « spontanéité et l'initiative »[159]. Louis Comte s'opposait au travail des enfants à la ferme[160], alors que l'Œuvre Grancher, comme l'a montré Michèle Becquemin, fournit officieusement une main d'œuvre aux fermiers[161]. Néanmoins, l'OEM a ouvert des internats pour adolescents, comme le Home Gérard pour les jeunes filles. Lucie Comte apporte des nuances au milieu idyllique de la campagne évoquant

[158] - idem, p. 141-142.
[159] - Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1860 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, p. 44.
[160] - Laura Lee Downs, *op. cit.,* p. 41.
[161] - Michèle Becquemin, *Protection de l'enfance et placement familial. La Fondation Grancher. De l'hygiénisme à la suppléance parentale,* Paris, Petra, 2005, 259 p.

le manque d'hygiène des paysans. L'emmaillotage, par exemple, fut pratiqué jusqu'au premier tiers du XX^{e} siècle :

> « Les enfants qui venaient au monde en été devaient avoir droit au costume de momie jusqu'au printemps suivant »[162]

Marguerite Gonon évoque en 1947 : « La toilette de l'enfant est très sommaire ; on lave un peu la figure, mais jamais les oreilles, ni le cuir chevelu. Parmi les toutes jeunes femmes, certaines entretiennent soigneusement, *là ràviri*, la couche de crasse qui protège le bébé contre les maladies infantiles, et qui doit tomber d'elle-même. On ne baigne jamais le corps du bébé, tout au plus l'essuie-t-on quand il s'est sali ; les ongles des mains et des pieds ne sont que très rarement coupés (l'enfant deviendrait voleur) et jamais nettoyés »[163].

D'autres témoignages confirment le manque d'hygiène des campagnards :

> « Un jour, passant devant la maison de cousins, ma grand-mère me dit : « Je suis venu voir un mimi ici, il y avait des punaises sur le rideau du berceau. ». D'une autre maison, elle m'expliquait que les drapeaux pisseux n'étaient pas lavés mais mis à sécher sur une corde devant la cheminée « et même quand il y avait un petit pet, c'était bon ». Aussi quand on entrait dans une maison, si on était saisi d'une forte odeur, on disait : « Ça sent le mimi ». Rien n'était perdu. Les chiens se régalaient du caca des bébés et quand ils étaient plus grands, ils se chargeaient de les torcher ! »[164]

Les pratiques médicales restent largement aux mains des rebouteux et des guérisseurs et de la médecine populaire dans la première moitié du XX^{e} siècle[165]. Marguerite Gonon l'atteste : « J'ai vu employer, respectivement en 1929 à Izieux, en 1937 à Arthun, en 1938 à Rozier en Donzy : un pigeon qu'on avait fendu en deux, vivant, dont on avait appliqué les deux moitiés sur la poitrine d'un enfant atteint d'une congestion pulmonaire ; deux tanches mâles, fendues vivantes sur la plante des pieds d'un malade atteint de méningite ; une carpe fendue vivante, appliquée sur la tête d'un enfant atteint de méningite »[166]

Pourtant l'Œuvre Grancher se félicite des placements à domicile en arguant que la mortalité infantile n'est pas plus importante que dans les centres d'élevage[167] : un bon rapport qualité prix… C'est bien ce qu'il ressort des écrits, obtenir les meilleurs bénéfices pour un moindre coup. Ces

---

[162] - Témoignage de Frédérique Piroche, décrivant la vie à la campagne dans les années 1920, in Marie-Pierre Souchon, *Femmes du Forez, leurs travaux et leurs jours de la Révolution à la Grande guerre*, A. Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire p. 57.

[163] - Marguerite Gonon, « Le folklore », in *Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, publiés par la Société de la Diana, tome seizième, *Manuel d'études foréziennes*, 1947, p. 272 note 12. ; Voir également *Coutumes et superstitions foréziennes*, *Les étapes de la vie : enfance, mariage, décès*, 1972, p. 10-23.

[164] - Témoignage de Frédérique Piroche, op. cit, p. 58-59.

[165] - Voir *Coutumes et superstitions foréziennes*, n° 5, 1971, « Médecine populaire, sorcellerie, diables et lutins ».

[166] - Marguerite Gonon, op.cit., p. 273, note 19.

[167] - Dr Ed. Blanc et M. Ayel, « Œuvre Stéphanoise de préservation de l'Enfance contre la tuberculose… », p. 183.

Fig. 245 : cure hélio-marine de Palavas les flots, peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité. St-Etienne.

bénéfices se mesurent en kilogrammes, périmètres thoraciques et « richesse globulaire »[168]. C'est l'optimisation de la machine corporelle, telle que les travaux de Vigarello l'ont montré[169].

« Chère mère, cher père,

Je t'écris cette lettre pour te dire de mes nouvelles et comment je m'amuse. On me nourrit bien et je me porte bien. Le matin, on me donne de la soupe au lait et une grosse portion ; à 11 heures, je vais prendre un bain de pieds dans le ruisseau jusqu'à midi. A midi, on me donne une soupe au lait, un plat de vermicelle, de riz, de pommes de terre ou de choux ; puis il faut un quartier de veau par jour et un litre de vin comme nous buvons à la maison pour quatre. Puis on s'amuse jusqu'à 3 heures et on va en promenade chercher des airelles, et après, on va se baigner dans la rivière de l'Ance. On revient, c'est 6h1/2, à la maison. On soupe à 7 heures. On nous donne un plat de légumes, un litre de vin entre quatre et de la soupe. J'ai oublié de te dire qu'on nous donne à dessert à midi et, à 7 heures, de la confiture ou du miel. Mon œil est complètement guéri, il ne reste plus que la cicatrice. Je vous souhaite une bonne santé à tous et à mes frères et à mes sœurs. Antoine. »[170]

Cette lettre d'un pensionnaire de l'OCVC, suivant certainement un modèle donné aux enfants par les encadrants de la colonie témoigne de l'importance de la nourriture. Fig. 245 : l'inscription « La ville de Saint-Etienne soigne, suralimente les enfants malades par l'action thérapeutique du soleil et bienfaisante de la mer » est apposée sous une vaste peinture murale représentant la maison de cure hélio-marine de Palavas les flots, décorant la salle de réunion du nouveau bâtiment administratif des Hospices civils de Saint-Etienne construit en 1929 rue Michelet, réalisée par Maurice Denis en 1933. La municipalité stéphanoise développe également des politiques de santé pour les enfants. En 1920, quatre infirmeries

[168] - Lucie Comte, idem, p. 157-159.
[169] - Georges Vigarello, *Le corps redressé…*
[170] - Roland Boudarel, *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1850 à 1939*, A. Sutton, 2009, p. 177.

accueillent les élèves, puis en 1926, un dispensaire central pour les enfants est créé. En 1932, la ville compte quatre centres d'inspection médicale pour les enfants et treize infirmeries scolaires en 1936[171]. La maison de cure hélio-marine de Palavas les flots s'insère dans cette prise en charge du corps des enfants de Saint-Etienne par la municipalité :

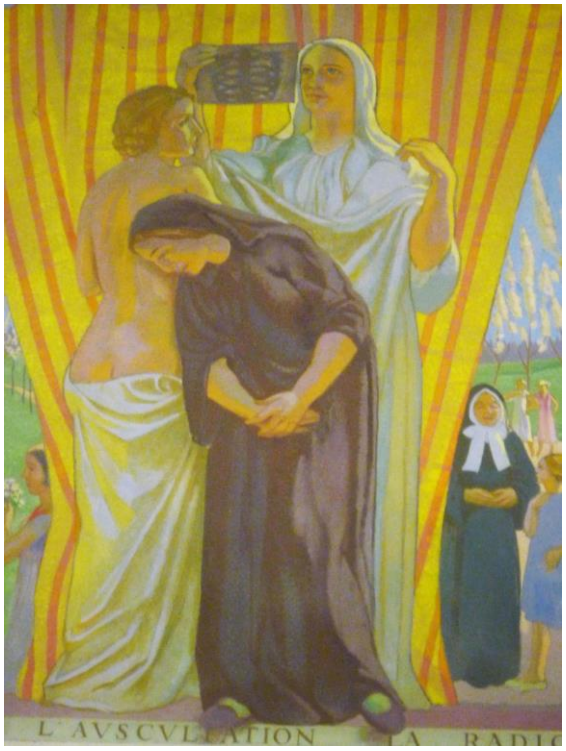

Fig. 246 : préventorium de Riocreux, *La radiologie* (détail), peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.

> « Palavas les flots 1928 : L'établissement fonctionne depuis le 16 avril 1929, marchant à plein de ses 120 lits : il a reçu à ce jour 1.328 garçons et 1.189 filles, soit un total de 2.517 enfants. Les indications posées furent évidemment multiples et semblent devoir être rangées sous deux rubriques principales : Les vrais malades, indication majeure de la cure marine (rachitiques, tuberculoses osseuses surtout). Les débiles simples, indication mineure et pouvant con venir à toute cure climatique, qu'il s'agisse de convalescents médicaux ou chirurgicaux, d'enfants en moindre résistance ou même seulement admis pour raisons sociales. Ce fut là d'ailleurs la classe la plus nombreuse et une place importante fut donnée aux petits pulmonaires, innovation et expérience du plus haut intérêt. Evidemment, il ne fut pas question d'enfants porteurs de lésions tuberculeuses évolutives, mais seulement de la masse considérable des tousseurs chroniques, dénopathies, trachéo-bronchiques, rhino-bronchites descendantes, asthmatiques, convalescents d'affections pulmonaires ou pleurales, etc. »[172]

Sur un autre mur, est peint le préventorium de Riocreux, au Col de la République dans le massif du Pilat accueillant des jeunes femmes de quatorze à trente ans, et sur un autre, l'aérarium de La Sablière à La Talaudière (fig. 246), réservé aux enfants affaiblis et débiles. Ces peintures célèbrent les thérapeutiques douces : la psychothérapie « représentée à gauche par une femme méditant sur un crâne » [173] (fig. 248) ; la médecine par les plantes figurée par trois femmes peintes au plafond portant « chacune un bouquet de plantes médicinales calmantes : fig. 247 : pavot tilleul et mauve »[174] ; la *natura medicatrix* visible par les éléments bucolique de la végétation, l'air pur représenté par une jeune femme nue (fig. 247), à propos de laquelle Maurice Denis écrit : « Elle respire fortement et tient une branche de pin rappelant l'efficacité des arômes résineux, et semble gravir un tertre, pour évoquer

[171] - David M. Pomfret, *Young People and the European City* …, p. 206-207.
[172] - Dr Beutter et Dr Armand, « La Maison de cure Helio-marine de Palavas-les-FIots », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale,* p. 173.
[173] -, p. 276.
[174] - op. cit., p. 276-277.

l'altitude »[175] ; l'eau de la mer et le soleil incarné par Apollon sur son char au plafond (fig. 249). L'impression de douceur, d'harmonie est renforcée par les pastels utilisés par Maurice Denis, mais également par les sourires des enfants, parfois dorlotés dans des lits (fig. 245 et 247), la caresse du médecin sur la tête d'un enfant trisomique (fig. 248) et celles des infirmières, et surtout par les trois femmes réunis autour d'une radio des poumons (fig. 246), évoquant les trois Grâces (*charites* chez les grecs), symboles d'harmonie et de beauté (représentée par plusieurs nus). Elles semblent évoquer aussi les trois femmes autour du Christ, la radio faisant penser au Saint-Suaire. D'ailleurs la Charité entourée d'enfants surmontée d'une croix s'élève au milieu du plafond[176]. Ces peintures confèrent un aspect liguoriste et messianique à la médecine stéphanoise.

Fig. 247 : préventorium de Riocreux (détail), peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.

[175] - idem, p. 276

[176] - Nous ne sommes pas étonnés par ces éléments chez Maurice Denis, peintre chrétien, mais cette Charité et cette croix fut le sujet de quelques polémiques au Conseil municipal dominé par les radicaux socialistes : voir Thérèse Barruel, op. cit., p. 276.

Fig. 248 : Maison de convalescence de La Sablière, peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.

Fig. 249 : plafond de la salle de réunion, peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.

La tentation naturiste

L'hygiénisme s'intègre au fur et à mesure dans un système corrélant la propreté, la nourriture et l'harmonie avec la nature, qui glisse vers le naturisme. Est prescrit un retour à la nature bénéfique pour le corps et son épanouissement par le contact le plus proche possible (par la nudité partielle ou intégrale) avec ses éléments (air, eau, soleil, soleil, terre, végétation), qui agiraient sur la santé et régénèreraient l'homme, délité par la civilisation urbaine[177]. Cette évolution se ressent à travers les réflexions de l'instituteur et écrivain local Marius Fournier. Dans ces *Paroles d'un instituteur*, il théorise sa pensée, dans laquelle le naturisme devient le moteur d'une « morale laïque »[178]. Il commence par le constat de dégénérescence :

> « Faîtes tendre les bras à nos petits citadins, vous constaterez que leurs membres sont à moitié atrophiés, incurvés, et que, rarement, ils n'atteignent une extension complète »[179]

Puis prône le contact du corps avec la nature, qui évolue vers le naturisme :

> « Les petits citadins qu'on transporte, aux vacances, sur les hauts plateau, dans l'air pur et vivifiant de la campagne… »[180]

> « Ce soleil qui bronze la peau, la réchauffe, la mord de sa caresse brusque, est le salut pour les enfants, dont il augmente la résistance vitale.
>
> Ce que les vieilles nourrices faisaient d'instinct, en exposant les nourrissons au soleil, ce que le lieutenant Hébert avait tenté pour fortifier les Pupilles de la Marine, voilà que l'Académie le recommande expressément. »[181] .

> « Une hygiène franche, totale, s'exerçant dans un cadre de lumière, sous l'œil froid du maître ou de la maîtresse, révélant enfin à nos enfants leur propre corps aurait sur la santé physique et morale une portée incalculable.
>
> Avec les corps, les âmes s'épureraient. Tout le mystère empoisonné qui rôde autour des sexes se dissiperait ; certaines aberrations, qui naissent dans l'ombre ou l'ignorance, seraient évitées ; le respect naîtrait pour un corps que nous devons aider à s'épanouir et défendre contre tout ce qui est opposé à sa nature, et à sa destination. »[182]

> « Tout le monde est d'accord avec la nécessité de relever notre race, mais quand on veut, avec la délicatesse que commande un tel sujet, rechercher les remèdes à cette décadence physique, les fausses pudeurs s'insurgent et crient au scandale. »[183]

Et son discours débouche sur des considérations eugéniques :

---

[177] - Pour une définition plus complète, voir Sylvain Villaret, *Naturisme et éducation corporelle, Des projets réformistes aux prises en compte politiques et éducatives (XIX^e^-milieu du XX^e^ siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 12-13

[178] - Marius Fournier, *Paroles d'un instituteur*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1928, p. 28.

[179] - Marius Fournier, op. cit., p. 36.

[180] - Idem, p. 42.

[181] - id., p. 47.

[182] - id., p. 36.

[183] - id., p. 36.

« La nature a doté nos filles de muscles d'amazones qui en feraient, par l'éducation, des Eves conquérantes. Obéissant à une vague crainte, nos adolescents préfèrent une compagne à l'armature plus frêle, pourvu qu'elle soit rehaussée par un peu de grâce. »[184]

Fournier est en phase avec les politiques naturistes d'éducation physique. Son regard est médical. En 1923, les Instructions officielles de l'Instruction publique, influencée par l'hébertisme mettent l'accent sur l'hygiène scolaire et l'éducation physique en plein air et un contact avec la nature[185]. Citons Georges Hébert, lui-même, qui définit sa méthode dans *Le code de la force* en 1910 : « la méthode naturelle dérive d'une conception très simple qui est la suivante : l'homme, comme tout être vivant, doit parvenir à son développement physique intégral par la seule utilisation des moyens naturels de locomotion, de travail et de défense. Il est de plus organisé pour vivre à l'air libre, avec ce revêtement naturel qu'est la peau, et bâti pour pratiquer un certain nombre d'exercices qui répondent précisément à ses besoins. Ces exercices, qu'on peut dénommer utilitaires indispensables, forment huit groupes distincts »[186], à savoir la marche, la course, le saut, le grimper, le lever, le lancer, la défense naturelle (lutte et boxe) et la natation.

Dans cette pédagogie, les instituteurs disposent dans la Loire de nouveaux matériaux avec les films mobiles ou fixes[187]. A partir de 1920, l'inspecteur d'académie Henri Matte, le Conseil Général et La ville de Saint-Etienne mettent à disposition des maîtres un certain nombre de films documentaires dans le cadre de l'organisme de l'Office du cinéma Scolaire et Educateur et dotent de projecteurs les écoles primaires, les patronages et la Bourse du travail[188]. Les documentaires projetés à la Bourse du travail de Saint-Etienne entre 1925 et 1937 sont consacrés à la découverte géographique du monde en majorité, mais ponctuellement certains sont axés sur la santé et destinés aux adultes : le 25 et 28 octobre 1926, les séances montrent des documentaires sur la tuberculose et la syphilis, le 8 mars 1928, les colonies de vacances et sanatoria. De 1930 à 1933, les séances s'orientent exclusivement vers l'hygiène social préventive en direction des parents abordant la puériculture, l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis, l'hygiène des habitations, les soins dentaires avec intervention de médecins[189]. Les instituteurs bénéficient également de films fixes, plus faciles d'emploi pour l'utilisation pédagogique en classe[190]. Parmi ces films, un certain nombre traitent de l'hygiène et de l'éducation physique. L'impudeur du regard éducateur, « l'œil froid du maître ou de la maîtresse », selon les

184 - id., p. 37.

185 - Sylvain Villaret, op. cit., p. 262-265.

186 - Georges Hébert, *Le code de la force*, Vuibert, 1910, p. XIII-XIV, cité dans Jean-Michel Delaplace, « Culture et nature dans la « méthode naturelle » de Georges Hébert (1875-1957) », in Jean-Philippe Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), *Le sport français dans l'Entre-deux-guerres, Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 240.

187 - Didier Nourrisson, " Le 7e art d'enseigner… : le film fixe ", in Didier Nourrisson et Paul Jeunet (dir.), *Cinéma-Ecole : aller-retour,* Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2001, pp. 151-164 ; idem, « La Loire, un patrimoine éducatif », in Gérard Berger et Didier Nourrisson (dir.), *La Loire, un territoire en quête d'identité,* Saint-Etienne, Presses Universitaires, 2007, p. 197-214. Des films fixes trouvés à Saint-Etienne des années 1920 aux années 1950 sont conservés par l'ESPE de la ville. Numérisés, ils sont consultables, en principe, sur le site de l'Université Lyon 1. URL : http://films-fixes.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=5346547&pageId=368531

188 - Article « Office du cinéma scolaire et éducateur de la ville de Saint-Etienne et de la Loire », in Frédéric Zarch, *Dictionnaire historique du cinéma à Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 145-146.

189 - Annexe 5 : « Programme de projections de l'Office du Cinéma Educateur de Saint-Etienne à la Bourse du travail (1925-1937) », in Frédéric Zarch, op. cit., p. 200-204.

190 - voir Didier Nourrisson, « La Loire, un patrimoine éducatif »…

termes de Marius fournier, surprend l'observateur du début XXI[e] siècle (fig. 251). Le corps se dénude, se dépare de ses protections, dominé par l'autorité du maître, pour se transformer au contact hygiénique de « l'eau, de l'air et du soleil »[191]. Ainsi, le naturisme ne signifie pas libération mais contrôle total des corps et des gestes. Cette éducation physique, inspirée des méthodes militaires d'Hébert, est orientée par le guidage et la décomposition rationnelle des gestes préalables au sport, un « préparatisme », pour reprendre le terme de Pascal Charroin, s'appuyant sur les travaux de Marcel Spivak, préalable à la pratique sportive[192], en particulier la gymnastique respiratoire. Un des films fixes, « Sport et santé », constitue un véritable manifeste de l'hébertisme pour l'école. L'esthétique des corps qui se réfère à l'antiquité grecque et la semi-nudité des personnes photographiées (relevée dans d'autres films fixes également) correspondent à l'approche d'Hébert et diffère peu de l'esthétique fasciste (fig. 252 à 255). Cependant, les commentaires sous les images des films fixes, à l'inverse du modèle normatif totalitaire, insistent sur les capacités différentes de chacun et sur un développement physique personnel divers : « Tout le monde ne peut pas attendre à la perfection du « Discobole », « Mais chacun peut réaliser sa perfection différente selon sa nature » (fig. 254), renvoyant aux valeurs méritocratiques de la démocratie[193]. L'impact des images l'emporte-t-il sur le discours ? Ne parasitent-ils pas les compléments amenés par l'instituteur ? Dans son analyse sémiologique, Jean-Guy Caumeil évoque les « icônes et métaphores trompeuses » véhiculées par les images de ces films, utilisant une rhétorique du sacré (icônes, allégories, paraboles) du héros et de la guerre. Ces images exploitent-elles la fascination identificatoire des enfants pour les super-héros voltigeants et la violence ? Jean-Guy Caumeil rajoute : « Dans un film présentant les Jeux Olympiques de 1936, nous pouvons relever, dans nombre de vues, des métaphores guerrières. Par exemple dans la photo précédente, on voit un arbitre, dont on ne doute pas qu'il est choisi pour son allure sévère, qui prépare son matériel, qui prépare son matériel devant une batterie d'engins de mesure. (…) Dans ce type de vue il y a un changement du sens de l'image, la connotation est clairement belliqueuse : on croit voir du sport et on voit de la propagande »[194] (fig. 250). Visuellement, la frontière est poreuse entre les films fixes et l'iconographie fasciste de l'Homme nouveau et de l'élan vital (fig. 255).

Le naturisme nous semble constituer en fin de compte une forme de panoptisme à l'air libre, sans l'aide de l'architecture carcérale. L'enfermement réalisé par certaines colonies et centres d'élevage se resserre sur le corps lui-même, par l'hygiène, en particulier par les douches prises à l'école, les visites médicales, l'orthopédie de la salle de classe et de l'éducation physique, sa semi-nudité, la discipline militaire de l'hébertisme, annihilant les protections, installant une certaine transparence face au biopouvoir. Cet enfermement par le corps vise à l'édification de l'*homo clausus*. Le corps devient ainsi une prison. Ces considérations, nous objectera-t-on, relèvent de la caricature des réflexions de Michel Foucault. Il conviendrait de connaître les applications effectives et les contournements de l'hébertisme par les instituteurs. L'éducation physique ne constituait probablement pas une part importante de l'enseignement. Par contre, on ne peut guère douter de la

[191] - Titre d'un film fixe du CD rom, in Jean-Guy Caumeil, Pascal Charroin, Fanny Lignon, Didier Nourrisson, *Fixité de l'image et mobilité des corps : L'enseignement de l'éducation physique et des sports par le film*, sn, sd,
[192] - Pascal Charroin, « Discours de la méthode, des mots pour voir », in Jean-Guy Caumeil, Pascal Charroin, Fanny Lignon, Didier Nourrisson, *Fixité de l'image et mobilité des corps …*, p. 55.
[193] - Georges Vigarello, « Virilités sportives », in Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité,* volume 3*, La virilité en crise ? XXe-XXIe siècle*, p. 236-238.
[194] - Jean-Guy Caumeil, « Essai d'épistémologie des savoirs professionnels. La pédagogie au travers des films à images fixes de français et d'éducation physique », in Jean-Guy Caumeil, Pascal Charroin, Fanny Lignon, Didier Nourrisson, op. cit., p. 103.

prise en charge hygiéniste des corps à l'école avec l'introduction des douches dans les écoles dans les années 1920-1930.

Fig. 250 : vue du film fixe Les Jeux olympiques, 1936, in CD rom, in Jean-Guy Caumeil, Pascal Charroin, Fanny Lignon, Didier Nourrisson, *Fixité de l'image et mobilité des corps : L'enseignement de l'éducation physique et des sports par le film*, sn, sd.

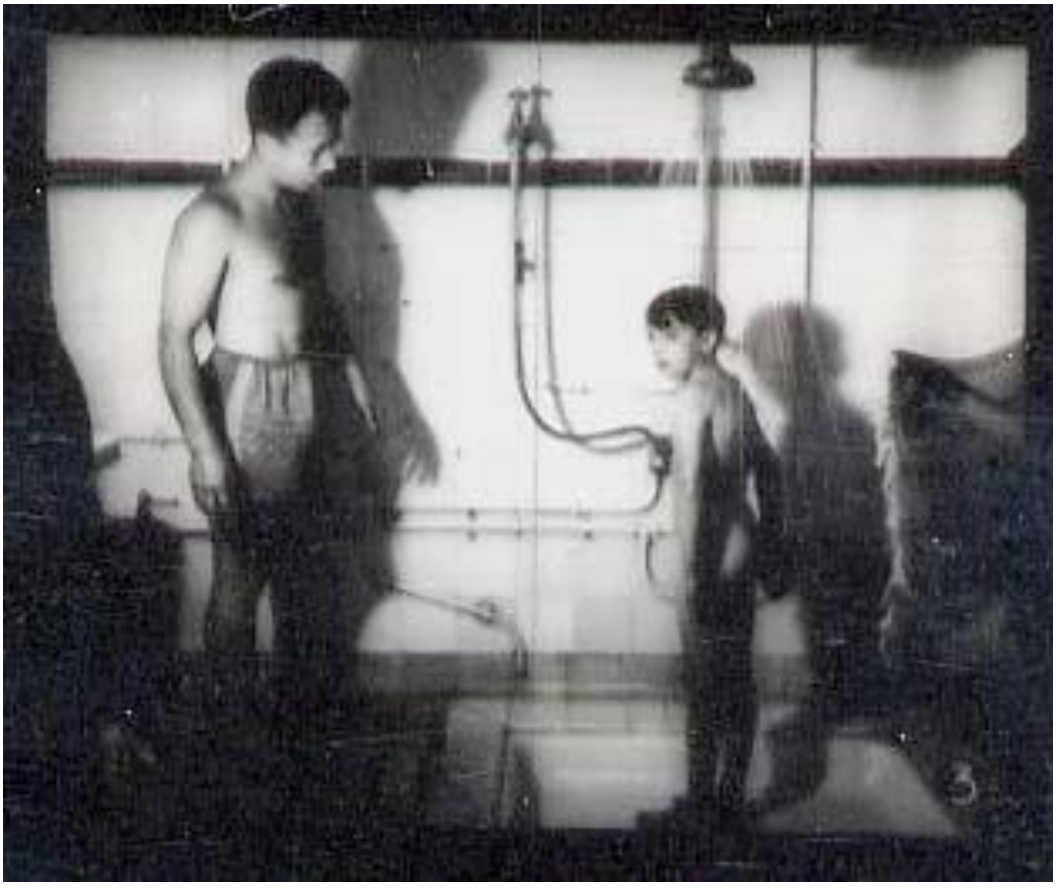

Fig. 251 : vues 3 et 4 du film fixe *Secourisme, hydrothérapie*, op. cit.

Fig. 252 : vues 1 et 2 du film fixe *Sport et santé,* idem.

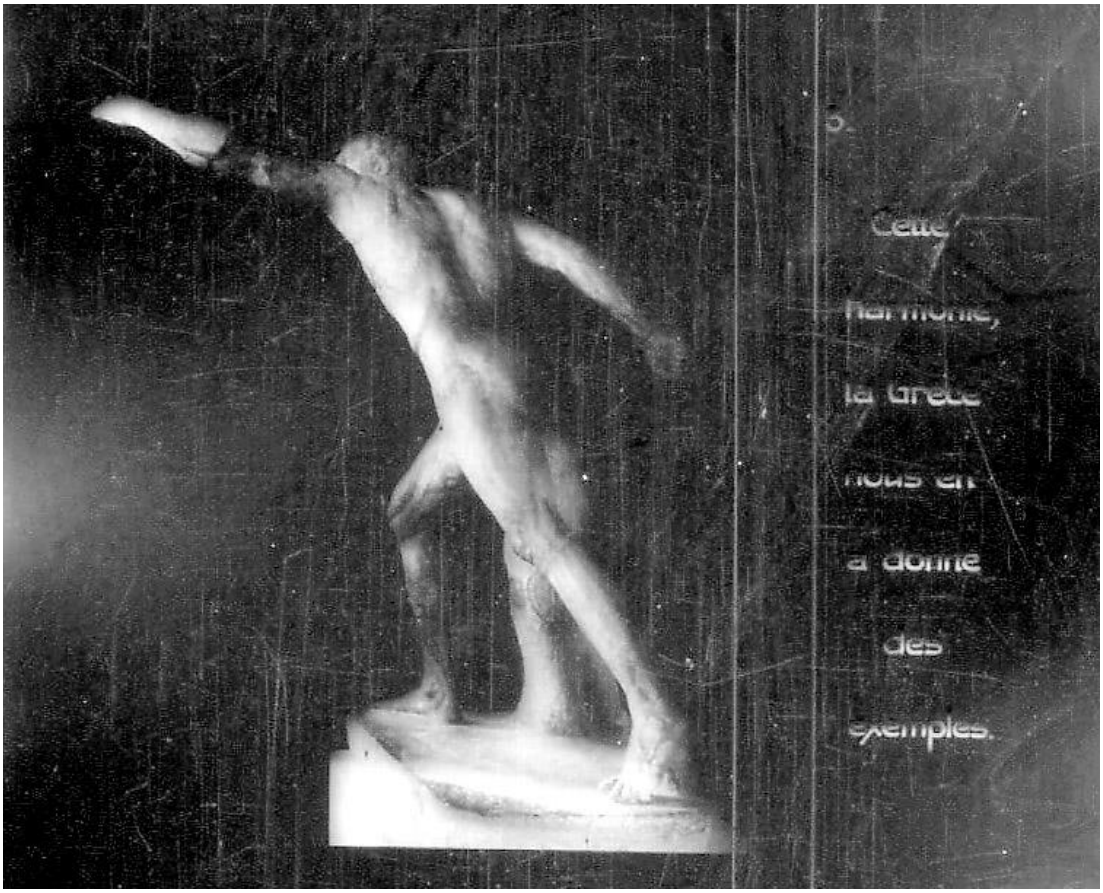

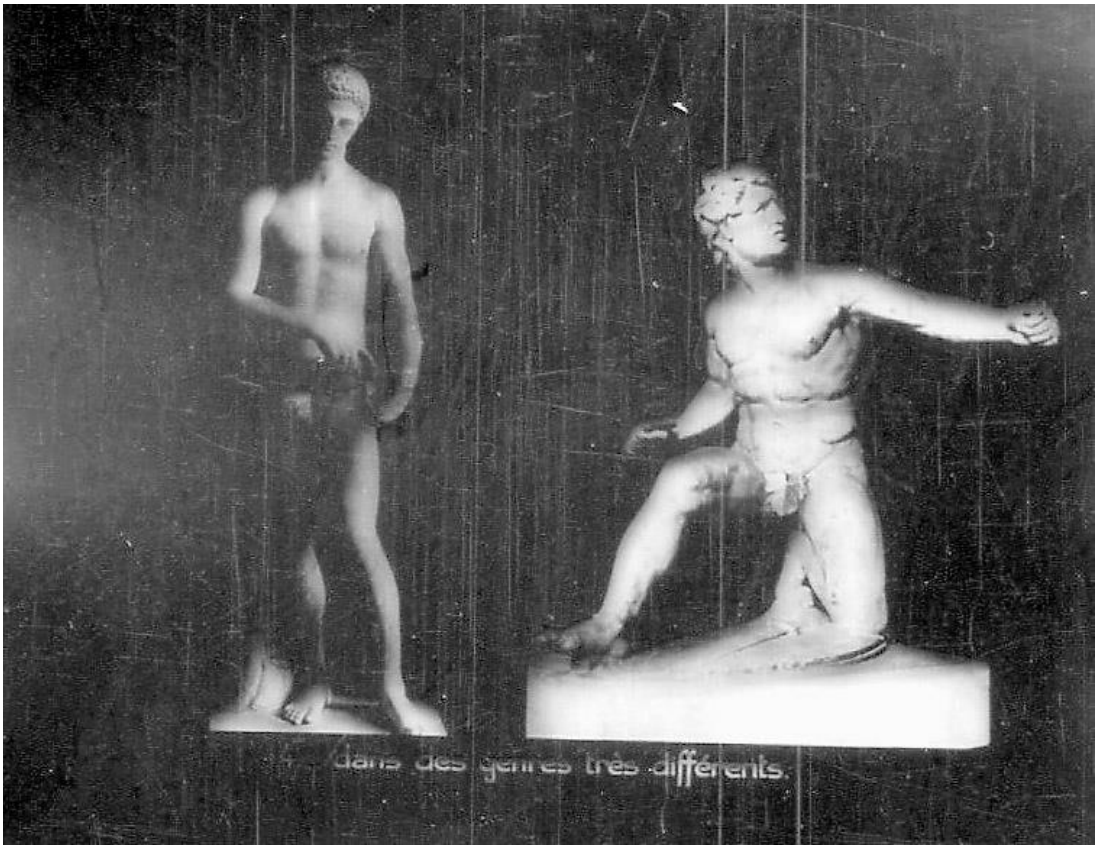

Fig. 253 : vues 3 et 4 du film fixe *Sport et santé,* idem.

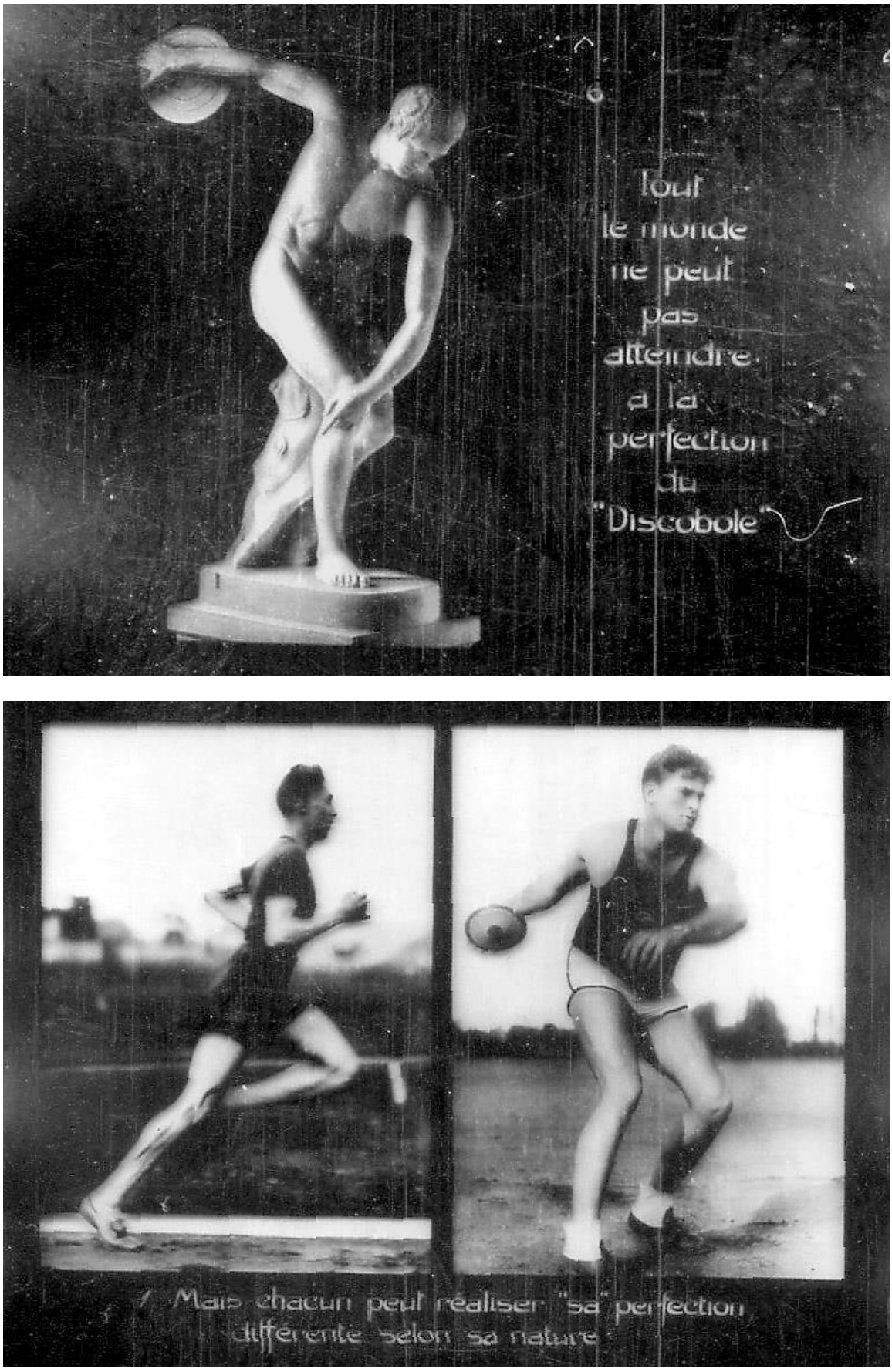

Fig. 254 : vues 5 et 6 du film fixe *Sport et santé,* idem.

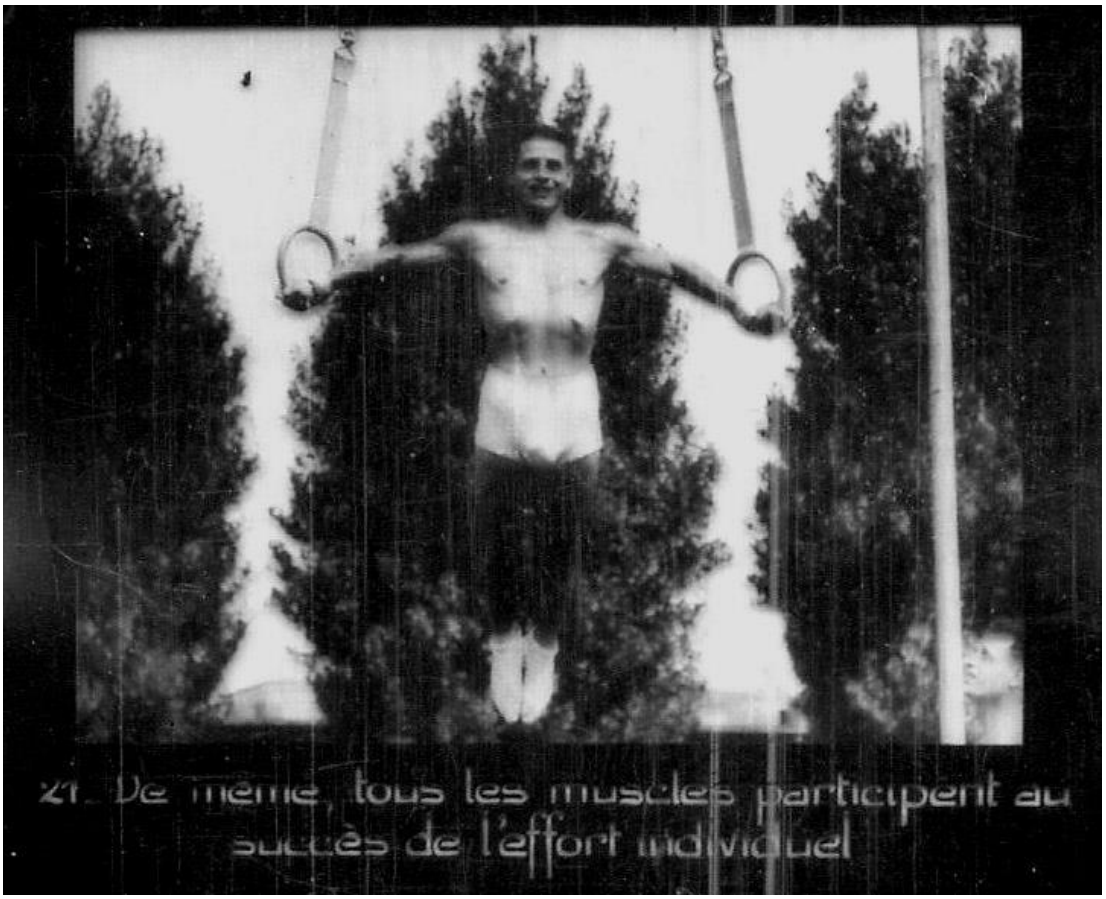

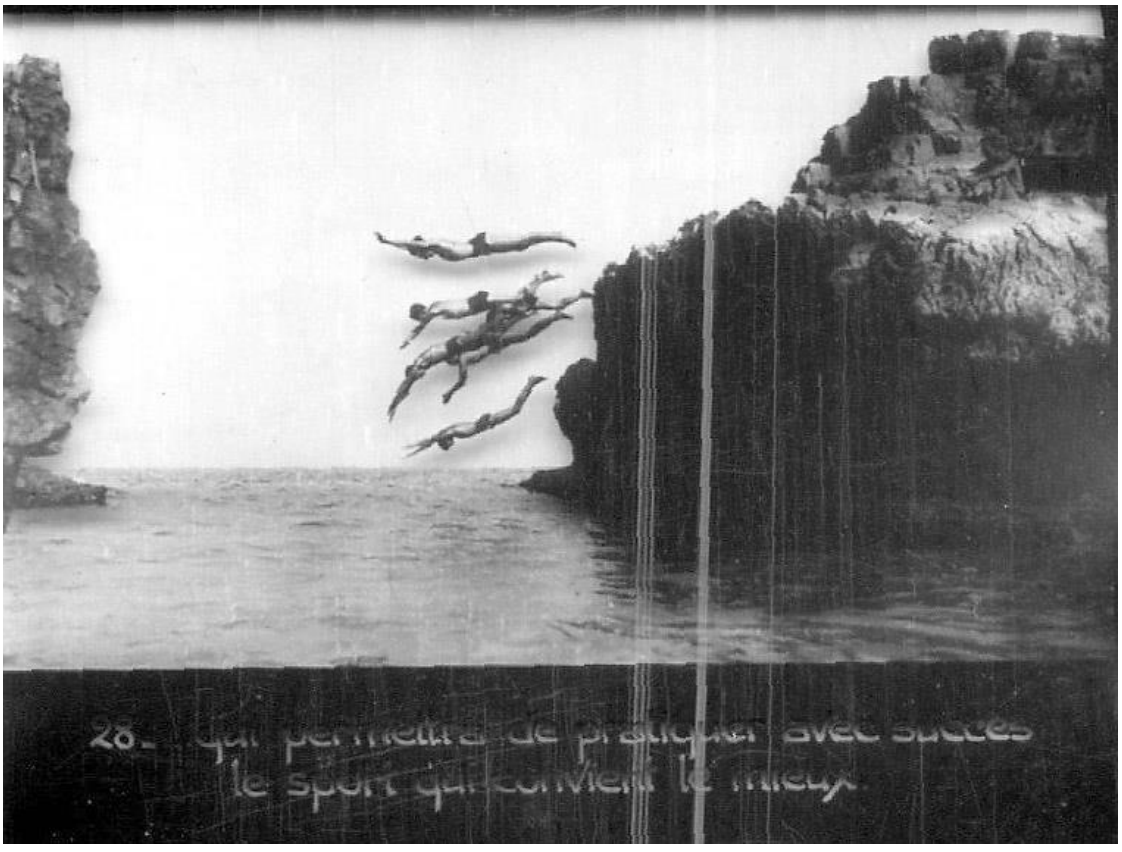

Fig. 255 : vues 21 et 28 du film fixe *Sport et santé,* idem.

Modeler les corps

Le ressenti des enfants face à ces structures et systèmes élaborés autour d'eux est difficile à appréhender, étant donné le peu de sources à ce propos. Les lettres aux parents sont de toute évidence pré-rédigées et contrôlées par les éducateurs. Deux photographies de la cure de Palavas (fig. 256 et 257), utilisées probablement par Maurice Denis, car l'artiste n'a pas voulu aller à Palavas, montrent des décalages entre les peintures et la réalité. Les enfants y sont alignés et ordonnés selon une orthopédie militaire réglée pendant leur séance héliothérapique et de gymnastique et sont surveillés apparemment strictement par des sœurs hospitalières (dont la tenue sur la plage et sous la chaleur du soleil doit constituer un véritable calvaire). La cornette des sœurs formant des œillères permet aux enfants d'échapper au regard panoptique des sœurs.

Fig. 256 : photographie, in E. Borie, *Trente ans de vie hospitalière 1900-1930*, Saint-Etienne, Impr. J. Le Hénaff et Cie, 1934.

Des dissidences éclatent. En 1933, la Mère supérieure fait renvoyer un garçon de 13 ans de Palavas qui s'est signalé « par son indiscipline et par les propos immoraux qu'il tient à ses camarades »[195] . En 1935, une infirmière de Palavas est renvoyée pour mauvais comportement auprès des enfants, dont un, fils d'instituteur, est par conséquent parti de l'établissement[196]. Néanmoins, la Mère supérieure qualifie le garçon de « délinquant » dans un courrier au président des Hospices et souligne :

> « Plusieurs fois, mes sœurs m'ont dit combien il était difficile de tenir ces grands enfants, filles ou garçons, trop souvent tarés, avec en plus des employées peu ou point

[195] - Lettre du 22 juin 1933, ADL 29J1801.
[196] - Lettre du 16 mars 1935, ADL 29J1801.

sérieuses. Il faudrait exercer une vigilance de jour et de nuit et la veilleuse n'en comprend pas toujours l'importance »[197]

Fig. 257 : photographie, in E. Borie, *Trente ans de vie hospitalière 1900-1930*, Saint-Etienne, Impr. J. Le Hénaff et Cie, 1934.

Un certain décalage entre la réalité et les peintures de la Charité transparait. On le retrouve également à travers les propos du Dr Nordman sur la prise en charge de l' « enfance anormale » à l'hôpital, qui laissent présager le traitement qui lui est réservée, quelque peu différent de l'image véhiculée dans la peinture de Denis :

> « La Sablière, propriété agréable, à proximité de la ville, abrite 83 lits dont 60 occupés actuellement. 23 enfants profondément anormaux y sont hospitalisés. Tous sont inutilisables, même pour les travaux les plus simples et les plus grossiers. Aucune instruction scolaire ne leur est donnée.
>
> La Charité, maison réservée aux infirmes et aux incurables, en plein centre de la cité, abrite 30 garçons idiots et épileptiques. Comme la Sablière, elle ne peut être considérée pour eux que comme une simple garderie sous surveillance médicale. »[198]

La cure à Palavas s'étendait sur trois mois au maximum, à la différence des placements en préventorium d'enfants de tuberculeux morts (de la « maladie honteuse »[199]) ou hospitalisés en sanatorium (en particulier celui de Chavannes à Saint-Chamond) qui pouvaient durer plusieurs années.

[197] - Lettre du 19 mars, 1935, ADL 29J1801.
[198] - Dr Nordman, « L'Enfance anormale dans le département de la Loire », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, p. 64.
[199] - Isabelle Jodar Chapuis, *La cage aux enfants : témoignages d'anciens petits pensionnaires de la Maison des Enfants de Saint-Genest-Lerpt (Loire) et de membres du personnel qui les ont encadrés*, sn, 2010, p. 44.

Les colonies, limitées aux vacances, échappent également à la centralité de la discipline thérapeutique. Donc les ressentis sont différents selon les institutions. Dans les témoignages des anciens pensionnaires du préventorium de Saint-Genest-Lerpt prédomine la détresse affective de ces enfants, privés de leurs parents. Les témoignages ne sont pas totalement noirs, même parfois positifs, les uns trouvant que cette institution leur a donné les bases pour se construire, mais d'autres évoquent « punitions, pattes mouillées cinglant les fesses nues, aucun baiser, aucune caresse, aucune gentillesse,…, la peur »[200] , le cachot (rare) et les sévices alimentaires (forcer des enfants à manger des plats qu'ils n'aiment pas, huile de foie de morue à jeun, privations de repas). Cependant, ils expriment surtout le refoulement d'un traumatisme qu'on évoque rapidement ; d'autres, biens plus précis, dévoilent l'orthopédie redresseuse de l'établissement :

> « - La gym respiratoire, avec des mouvements de bras, par tous les temps, tous les jours sauf le dimanche.
>
> - Le bonnet d'âne en classe pour certains, le piquet.
>
> - Inspection le soir, après la toilette, des culottes, à genoux par terre. Si la culotte n'était pas nette, c'était des coups de bâton sur le bout des doigts.
>
> - Le rituel de l'huile de foie de morue, puis la petite pilule vitaminée qui fait tout passer.
>
> - Les heures de promenades en chantant, une branche passée entre les bras pour « dresser la colonne vertébrale ».
>
> - Le repas était vite pris : potage d'eau ! sans goût ! »[201]

La maltraitance sournoise se mue en violences manifestes, qui rencontrent des résistances :

> « - Melle T m'obligeant à lui demander pardon, me tenant par les cheveux et me forçant à m'agenouiller. Je me débattais car je ne voyais pas de quoi j'étais coupable ; mon cuir chevelu me fit souffrir durant plusieurs jours. (…)
>
> - Au réfectoire, un jour où Melle R (*la directrice*) taillait au ciseau les cheveux d'une fille, nous avons jeté de concert les pommes de terre du repas à la tête de notre charmante directrice.
>
> - Quelquefois, une révolte collective où les grands jetaient leurs chaussures pour briser les vitres des fenêtres. »[202]

Une autre fois, des enfants décapitèrent le massif de marguerites de Melle R, portant ce prénom de fleur[203] : texte caché…

> « Bien sûr, dans ce paysage idyllique, certaines personnes semaient la terreur dans nos rangs. J'évoque ici l'imposante stature de la Directrice, Melle R qui, pour faire taire nos bavardages et nous transformer en êtres soumis et apeurés, surgissait comme un démon furieux dans le réfectoire, une paire de ciseaux à la main. Sa rage déformait son visage et c'est grâce à la force intérieure de mon être – que je concentrais dans mon regard pour soutenir le sien – que j'ai pu réchapper bien des fois à la coupe anarchique et disgracieuse de ma

[200] - Témoignage de Sophie A, 79 ans, arrivée à 6 ans et restée de 1937 à 1945, in Isabelle Jodar Chapuis, *La cage aux enfants…,* p. 12.
[201] - Extrait du courrier de Josette Aiguebonne de 2010, pensionnaire de 1943 à 1947, in Isabelle Jodar Chapuis, op. cit., p. 24.
[202] - Témoignage de Simon Bilusis, pensionnaire de 1941 à 1950, idem, p. 37.
[203] - id., p. 46.

chevelure. Si j'étais soulagée de ne pas être victime, j'ai gardé comme un traumatisme l'acharnement de cette folle qui, profitant sans doute de l'absence des monitrices réunies dans leur salle à manger, taillait n'importe comment les cheveux de nos camarades les plus paniqués en violant leur intégrité physique, leur seule richesse !

Je me rappelle encore l'effroi et la honte que nous ressentions le jour suivant à la vue des têtes rasées des malchanceux, déversant par la tristesse de leurs yeux et la fatigue de leur silhouette, une flopée de renoncement et de désespoir devant tant d'injustice et de méchanceté. »[204]

Ces personnages de sœurs acariâtres se retrouvent dans un autre témoignage. Dans son autobiographie, Andrée Buffet décrit une virago de la colonie de OCVC de Saint-Paulien, à la stature impressionnante, qui force à manger les pensionnaires récalcitrantes et se transforme en furie lorsqu'elle découvre une bouteille d'alcool de menthe parmi elles : « continuez comme ça, jeune fille, vous finirez mal, vous deviendrez ivrogne, une « rien du tout ». Je suis sûre que c'est le diable qui vous pousse ! »[205], avant de se calmer à l'arrivée de la Supérieure.

Ces témoignages nous engagent à nous interroger sur ces structures d'enfermement sous direction religieuse que nous avons croisées plus haut : refuges, usines-couvents, colonies pénitentiaires,… Lors d'un colloque sur la religion et l'enfermement, dirigé par Olivier Faure et Bernard Delpal en 2004, furent réinterrogées les postulats de Michel Foucault dans *Surveiller et punir*, exposées ainsi par Eric Baratay : « j'ai été étonné par la prégnance, jusqu'à nos jours, d'une grille de lecture issue des travaux pionniers d'Erwin Goffman et de Michel Foucault, appliquée aux prisons, aux colonies pénitentiaires mais aussi à toutes les institutions fermées (refuges, orphelinats, etc.). Elle se focalise sur l'analyse du projet de rééducation entre les murs, sur son immuabilité, sur sa volonté de contrôle totalitaire de l'espace, du temps, des corps, des esprits. D'où l'intérêt presque exclusif pour l'organisation horaire, le réglage et la répétitivité des gestes dans un strict ordonnancement, pour la structuration de l'espace qui permettrait de contrôler le quotidien et les relations, pour l'architecture qui livrerait ce projet ainsi minutieusement programmé : celui d'une prise en main et d'une restructuration totales des enfants par le temps, la discipline, les mots et les gestes répétés afin de pénétrer les corps, les têtes, et fabriquer des individus nouveaux. »[206]. A partir de l'œuvre du père Rey, dont une des réalisations étaient la colonie de Saint-Genest-Lerpt (dont les bâtiments accueillirent d'ailleurs le préventorium évoqué après la fermeture de cette première) évoquée plus haut, Eric Baratay révise et nuance la grille foucaldienne en convoquant une histoire des acteurs. Il montre que leur action est primordiale pour comprendre les succès et échecs de l'œuvre du père Rey. Il souligne que l'esprit du père Rey était beaucoup plus orienté vers l'éducation que la répression. Mais l'évolution interne de l'œuvre a fait oublier ces principes fondateurs : querelles de pouvoir entre les successeurs de Rey, dégradation de l'encadrement des garçons pensionnaires, attaques politiques, évasions, actes pédophiles,… ont eu raison de l'œuvre. Cette exception, remettant en cause la tendance généralisatrice des approches des structures d'enfermement, ne vient, à notre avis, que confirmer ou renforcer l'approche foucaldienne. En fait, la communication citée plus haut de Lucie Comte (voir pages 491 et 492) montre que les réflexions de Foucault étaient déjà clairement conscientisées dans

[204] - Témoignage de Martine A, idem, p. 43-44.
[205] - Andrée Buffet, *Le brave monde*, Saint-Etienne, Action graphique, 1987, p. 78-79.
[206] - Eric Baratay, « Pour une relecture de la correction des enfants au XIXe siècle : l'exemple de l'institution du père Rey », in Bernard Delpal et Olivier Faure (dir.), *Religion et enfermements, XVIIe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 33.

les discours en 1906. Elle-même se base sur « l'organisation horaire, le réglage et la répétitivité des gestes », à partir d'un « emploi du temps-type », exposant la « grille » de Foucault, bien avant ce dernier. Se positionnant *a priori* plus dans l'esprit de son père, elle n'en approuve pas moins les méthodes catholiques, mises en place par l'OEM, d'ailleurs, pour les adolescents. Après tout, elle travaille dans une autre structure d'enfermement, la Maison maternelle. La considération des acteurs et de l'évolution organisationnelle des établissements n'en reste pas moins fondamentale. La Mère supérieure de l'Hôpital expose en effet les dysfonctionnements de l'encadrement des sœurs de Palavas qui se mettent toutes en maladie, révélant des conditions de travail éprouvantes pour ces dernières, avec des conséquences sur leur comportement face aux enfants. Les témoignages soulignent également les éléments modérateurs face aux sœurs « ogresses ». Cependant, nous ne pouvons que remarquer, à notre tour, la récurrence de ces « ogresses », qui forcent les enfants à s'engraisser, pour mieux les déposséder de leur corps (en leur coupant les cheveux par exemple, leur « seule richesse »). L'appropriation des corps se réalisent par leur transformation jusqu'à certaines formes de déshumanisation (tonte des cheveux) :

- Orthopédie redresseuse : figure de la gym à Palavas ; « La gym respiratoire, avec des mouvements de bras, par tous les temps, tous les jours sauf le dimanche » ; « Les heures de promenades en chantant, une branche passée entre les bras pour « dresser la colonne vertébrale »)
- Engraissement ou amaigrissement : « Il est arrivé quelquefois que nous soyons privés de nourriture, et quand la situation durait, nous maigrissions, ce qui provoquait l'étonnement de la doctoresse, lors de la pesée mensuelle. Notre directrice évoquait alors quelques épidémies qu'il nous fallait approuver, contraints une nouvelle fois à mentir, à l'inverse de ce qu'on nous inculquait »
- Absences de caresses ou, à l'inverse, pratiques pédophiles des encadrants profitant de la détresse affective des enfants.
- Soins médicaux sadiques : huile de foie de morue, traitement violent des furoncles[207]
- Châtiments corporels : coups de ceinturon au préventorium[208]
- Atteintes à l'intimité physique : « pattes mouillées cinglant les fesses nues » ; douches collectives ; semi-nudité de la cure hélio-marine à Palavas, à une époque de grande pudeur ; pas de culottes pour les garçons de Saint-Genest-Lerpt : « les enfants dormaient, à une époque, sans pyjama, gardant la chemise de jour. Il en était de même pour les slips des garçons. Avant 1950, les garçons n'en portaient pas. Avec beaucoup de délicatesses, certaines monitrices, dont Violette A, firent remarquer cet état de fait à Melle R. Peu à peu, elles sont arrivées à la convaincre et chaque garçon a pu avoir un slip. »[209] ; interdiction d'uriner pendant la sieste : « Certains pleuraient. Pour ma part, en tant que tête de turc, je dormais dans le dortoir du fond et il m'est arrivé d'uriner sur deux ou trois matelas de lits inoccupés ; deux ou trois pour tout absorbé afin que rien ne coule à terre. Oui, je savais ruser… Quant à ceux qui faisaient pipi au lit, ils avaient l'honneur de déambuler hors du dortoir avec leur drap sur la tête, l'humiliation était chose courante. »[210]
- Peur face au corps des adultes.

[207] - Isabelle Jodar Chapuis, id., p. 22.
[208] - id., p. 54
[209] - id., p. 47.
[210] - Témoignage d'Yves Buisson, pensionnaire de 1945 à 1950, id ., p. 40.

- Honte du corps malades des parents[211]

Comment interpréter la caresse sur la tête du petit trisomique représentée sur les peintures de la Charité (fig. 245) ? Est-ce une prise en compte d'un besoin de tendresse de ces enfants ? A travers le contexte décrit ci-dessus, cette caresse peut sonner comme celles qu'on pratique sur une brave bête, un animal de compagnie, et donc comme l'expression d'une forme de déshumanisation.

Il convient certainement de nuancer les processus selon l'établissement fréquenté, la durée des séjours. Les situations et ressentis diffèrent certainement entre des enfants en colonies de vacances et des enfants placés dans des établissements médicaux pour un temps plus ou moins long (de trois mois à Palavas, à plusieurs années pour les préventoriums, jusqu'à beaucoup plus pour l'Œuvre Grancher) et dont les parents sont plus ou moins dépossédés de leur autorité parentale, certains étant interdits de visites[212]. Concernant l' « enfance anormale », le Dr Nordman considère qu' « il y a intérêt d'éloigner les enfants de familles indignes et incapables. »[213]. A l'inverse, Andrée Buffet semble s'accommoder de l'ambiance monacale de la colonie de Saint-Paulien, dans laquelle elle passe ses vacances : « Nous avions de l'admiration et un grand respect pour nos chères Sœurs, qui s'occupaient de leurs filles avec le plus grand dévouement, les gavant de nourriture tant céleste que terrestre. »[214]. De « nourriture céleste », elle en était déjà abreuvée par la fréquentation du catéchisme du « Patro des « *Demoiselles de la Nativité* »[215] , retirée par ses parents du « Patro de la Chalé »[216] (Amicale laïque de la Chaléassière), où les enfants jouaient aux « Soviets »[217]. Certains enfants affirment que ces établissements les ont aidés à se construire pour l'avenir, malgré les difficultés. Qu'ils soient rebelles ou soumis, ils ont intégré, incorporé le modèle de l'*homo clausus*, qui oriente de plus en plus la société du XX^{e} siècle. Mais peut-être les témoignages positifs ne sont-ils que le reflet de la réussite du conditionnement des enfants, l'expression, en quelque sorte, du syndrome de Stockholm dans des consciences peut-être plus malléables que les adultes ?

> « A la visite annuelle du Préfet, nous devions lui montrer que nous étions des enfants très gentils, très bien éduqués, et surtout ne manquant de RIEN !
>
> Tout ce qui se passait de négatif était toujours caché et personne n'aurait pu lui dire quoi que ce soit ! S'il posait une question à l'un des pensionnaires, sous « la terreur de Melle R », l'enfant ne confiait que des choses positives. Nous apprenions à mentir alors que tout mensonge était passible de punitions. Par peur de représailles, il fallait fermer le poing dans sa poche et retenir sa langue, brûlante d'avouer la réalité des choses. »[218]

Peut-être, soixante-dix ans après, certains témoins sont-ils encore dans cette configuration, fortement intégrée, qui les prémunit de l'expression d'un refoulé traumatique ? L'histoire de ces institutions sans l'apport des témoignages ne nous semblent certes pas impossibles, comme l'affirme Eric Baratay, mais périlleuse, au risque d'une sorte de négationnisme involontaire, que ce soit du côté

[211] - Témoignage de Martine A, id., p. 44.
[212] - Témoignage d'Antoine Françon, id., p. 64.
[213] - Dr Norman, idem, p. 66.
[214] - id., p. 78.
[215] -id. p. 42.
[216] - Andrée Buffet, *Le brave monde…,* p. 31.
[217]- op. cit., p. 31-32
[218] - témoignage d'Antoine Françon, Isabelle Jodar Chapuis, id., p. 54.

d'une légende noire qui s'appuie principalement sur les textes théoriques et les règlements, que d'une histoire relativisant cette première tendance, qui voisine avec l'hagiographie[219].

Les colonies de vacances amènent probablement un arrière-plan moral et disciplinaire bien perçu par de nombreux parents, véhiculant le mythe des bienfaits de la campagne. Le scoutisme répond aussi à ces attentes parentales, un panoptisme au grand air. Comme le clame M. Maurice, professeur au Lycée et Commissaire de district des Eclaireurs de France de la Loire, le scoutisme apporte des « Effets non seulement physiques : disparition du lymphatisme, augmentation de poids, résistance plus grande et muscles plus forts, mais aussi moraux : la mère s'apercevant que son fils est devenu moins sauvage ou de caractère plus égal, que sa fille s'offre plus souvent à rendre service. »[220]. Le scoutisme, bien qu'apparaissant dans la Loire en 1911 (trois ans après son lancement en Grande-Bretagne par Baden-Powell), se développe réellement à partir des années 1920, avec les Eclaireurs unionistes (protestants), les Eclaireurs de France (laïcs) et les Scouts de France (catholiques). Outil hygiéniste visant la disciplinarisation morale et sociale, les entreprises le favorisent, comme le souligne Philippe Laneyrie : « Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, le groupe scout 1° Firminy, créé en 1928, a-t-il été annexé - le mot n'est pas trop fort – par la Compagnie des Mines de Roche-la-Molière et Firminy qui lui fournit des locaux, des subsides et un chef qui n'est qu'autre qu'un cadre supérieur de la Compagnie, ingénieur civil des Mines. Pour la direction de la Compagnie minière, le Groupe scout faisait partie du système d'emprise sur toute la vie sociale locale qu'elle avait mis en place, et qui comprenait, outre des logements et les « œuvres » sociales, l'encadrement des loisirs, voir des subventions conséquentes à la paroisse du Mas et à l'école « libre » de Bénaud. Il était même vivement conseillé aux cadres et aux agents techniques de la Compagnie, aux « bons » ouvriers désireux d'obtenir un meilleur poste, de mettre leurs enfants aux « scouts » »[221].

[219] - Plus qu'Eric Baratay qui prend énormément de précautions, Bruno Carlier donne une image presque idyllique de la colonie de Saint-Genest-Lerpt, relativisant presque les épisodes pédophiles. Evoquant la visite médicale du Dr Fleury sur les pensionnaires, Carlier affirme : « On parle de sodomie, mais le résultat est mince : sur les quarante enfants examinés à la première visite, un présente des traces douteuses ; la seconde déclare cent vingt enfants indemnes de toute trace, seize sur lesquels il n'est pas possible de se prononcer, quatre avec des traces possibles, un avec des traces manifestes. ». Pourtant la consultation de ces documents, ADL V539, révèle que les pratiques sexuelles annales ne font guère de doute. Par contre, en effet, guère de preuves en ce qui concerne les actes pédophiles.

[220] - Robert Maurice, « Le Scoutisme dans le département de la Loire en 1936 », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale,* p. 243.

[221] - Philippe Laneyrie, « Catholicisme social et évolution du mouvement des scouts de France en région stéphanoise »,in Jean-Dominique Durand, Bernard Comte, Bernard Delpal, Régis Ladous et Claude Prudhomme, *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*. *La postérité de Rerum novarum*, actes du colloque de Lyon, 18-19 janvier 1991, organisé par le Centre André Latreille et par l'Institut d'histoire du christianisme, Paris, Les Editions ouvrières, 1992, p. 345-346.

Le corps dans l'industrie

Dans un contexte de projet hygiéniste visant à régénérer les couches populaires physiquement et moralement, certaines entreprises se saisissent du corps dans leurs stratégies. Nous pouvons penser que ces dernières prennent une plus grande ampleur sur des espaces maîtrisés par les entreprises, or la région stéphanoise possède peu de cités ouvrières par rapport à d'autres régions industrielles. De plus, nous n'avons trouvé que peu de renseignements sur les œuvres sociales des grosses entreprises, étant donné l'état lacunaire de certaines archives d'entreprises, leur incommunicabilité ou leur classement en cours[224]. Ainsi, concernant la MFAC, « le paternalisme de la Manufacture mériterait à lui seul une longue étude qui pourrait par exemple expliquer l'attachement d'une partie du personnel à l'entreprise »[225]. Cependant, concernant le corps, les réalisations de la MFAC semblent se limiter à une « Caisse d'assurances maladies (exceptées celles causées par les accidents du travail, la débauche et l'intempérance) »[226], fondée par les époux Mimard en 1912, se superposant à la « Caisse de Secours et de Prévoyance fondée par un groupe d'ouvriers des ateliers de la Manufacture (…) financée à 50 % par Mimard »[227] en 1898. Alors que le Congrès de l'Alliance d'hygiène social se déroule à Saint-Etienne en 1936, les participants visitent trois réalisations d'entreprises seulement : le cercle et les œuvres sociales de Casino où sont présentés aux visiteurs « les institutions sociales créées en faveur du personnel de ces établissements : logements hygiéniques, primes à la natalité, primes d'allaitement »[228] ; les usines Holtzer et la cité-jardin de Beaulieu de la Compagnie des Mines de Roche-la-Molière et Firminy. Ces deux entreprises constituent les industries, dont la prise en charge des corps paraît la plus aboutie dans la région stéphanoise.

Une sorte de surveillance totale des corps s'effectue dans les compagnies minières. Confrontées à la nécessité de s'attacher une main d'œuvre permanente, la Compagnie des Mines de Roche-la-Molière et Firminy fait construire des cités jardins. Le lopin de terre adjacent aux maisons obéit aux mêmes objectifs que ceux du Père Volpette. Elle contrôle la moralité et l'hygiène des habitants. Elle attribue les logements selon le mérite du mineur et des critères moraux : les célibataires sont logés dans des taudis par la compagnie. Elle encadre les familles dans des cités jardins par des règlements internes aux lotissements, qui veillent à l'hygiène des lieux. La Compagnie embauche des gardes devant inspecter la propreté des logements à l'extérieur, mais également à l'intérieur, les habitants n'ont pas le droit de leur en interdire l'accès[229]. Le Rapport des architectes F. Clermont et Auguste Bossu chargés de la construction de Cité Trémolin construite par la Société des Mines de Montrambert en 1915 donne une idée des objectifs des compagnies en matière de contrôle de

[224] - Par exemple, les fonds d'archives de la MFAC (future Manufrance) sont répartis entre le Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne et les Archives départementales de la Loire. Dans le premier, elles ne sont pas communiquées, dans le second, le fond est en cours de classement et de cotation. Nous n'avons pas eu le temps matériel pour les explorer.

[225] - Jean-Paul Burdy, « Ouvriers, ouvrières et employées de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne entre les deux guerres », in Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique, *L'industrie du cycle, mythes et réalités. Aspects économiques, techniques, culturels et sociaux*, Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne, dactylographié, décembre 1982-avril 1984, p. 265.

[226] - Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique…, p. 232.

[227] - op. cit.

[228] - « Visites », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale,* p. 255.

[229] - Renaud Aulagner, *Cités minières, cités jardins. Le logement des mineurs par la Compagnie RMF (1875-1945)*, Renaud Aulagner, 2008, p. 152.

l'hygiène. Un bâtiment au centre de la Cité fut construit abritant un lavoir buanderie et des douches. La compagnie peut savoir qui est propre ou sale :

> « Chaque famille se sert d'une case pendant 2 jours par mois, et pendant le même temps d'une case de séchage (…) Pour le contrôle, des jetons sont remis pour la buanderie et les douches, indiquant des dates. (…) Le surveillant du lavoir, buanderie, douches peut surveiller en même temps le bon ordre de la cité. »[230]

Les compagnies gèrent la santé des mineurs et de leur famille dans leurs hôpitaux, qui ouvrent des « Gouttes de lait », qui distribuent du lait stérilisé pour les nourrissons. Elles construisent également des dispensaires antituberculeux et antisyphilitiques.

A Unieux, les aciéries Holtzer se caractérisent également par un contrôle poussé des corps de ses ouvriers et de leur famille. L'entreprise fournit aussi des jardins ouvriers et des logements :

> « La tenue, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur des logements, est surveillée en permanence. Des observations et des conseils sont donnés suivant les circonstances et nous pouvons dire que cette surveillance qui s'exerce d'ailleurs d'une façon toute amicale a été très salutaire. Elle a déterminé des manifestations très nettes de propreté et de coquetterie qui ont été très remarquées.
>
> Un classement qui tient compte à la fois de la tenue du ménage et du soin apporté à la décoration extérieure du logement est fait parmi nos ouvriers et des primes en argent sont accordées à ceux qui sont classés les premiers. »[231]

L'entreprise contribue également à une politique nataliste en versant des allocations familiales. Elle verse 20 francs par mois au premier enfant, 50 francs au deuxième, 100 francs au troisième et 100 francs de plus à chaque enfant supplémentaire. « Des conseils concernant l'hygiène et l'alimentation des enfants sont donnés sous la forme d'un tableau qui est distribué dans les familles »[232] : fig. 258, sur cette « feuille à suspendre sur le mur de la cuisine », sont consignés des prescriptions très influencées par le naturisme.

[230] - ADL 1 ETP 5738.
[231] - *Etablissements Holtzer. Œuvres sociales diverses*, 1929, p. 14
[232] - op. cit., p. 22

Lisez attentivement ce qui est écrit sur cette feuille.

CONSERVEZ-LA PRÉCIEUSEMENT !

Apprenez-en les lignes par cœur, elles sont écrites pour vous. !

FEUILLE A SUSPENDRE
au mur de la cuisine

ALIMENTS A DONNER AUX ENFANTS

MÈRES DE FAMILLE !

SI VOUS TENEZ A LA SANTÉ DE VOS ENFANTS. !
SI VOUS DÉSIREZ LES VOIR GRANDIR EN FORCE ET EN VIGUEUR
SI VOUS VOULEZ VOIR LA JOIE S'ÉPANOUIR SUR LEUR VISAGE
ET RAYONNER DANS LEURS YEUX

Lisez attentivement ce qui est écrit sur cette feuille.

ALIMENTS

VIANDE : La viande *grillée* est la *plus facile à digérer.*
Les *sauces* relevées sont *à éviter.*

ŒUFS : Préparez-les de préférence *à la coque.*

LAIT : C'est *le meilleur* des aliments de croissance, pris seul ou mélangé aux autres aliments. Le *lait de vache* doit être pris *bouilli* et *chaud* de préférence.
Le lait de chèvre est *très vivifiant* et se prend *bourru.*

LÉGUMES : Les *pommes de terre* sont de préférence préparées *bouillies* en *« robe de chambre »* ou en *purée,* et consommées si possible *avec du beurre.*
On alternera avec des *raves,* des *carottes* et des *épinards.*

LÉGUMINEUSES : Les *lentilles,* les *petits pois,* les *haricots* sont à prendre de préférence *en purée.*
Ne jetez jamais le jus de la cuisson, et mélangez-le avec la purée, ou *faites-en des potages.*
Il renferme des principes alimentaires essentiels

FRUITS : Ils doivent être consommés *sans excès* et *très murs* afin d'*éviter les diarrhées.*

FROMAGE : Donnez la préférence aux *fromages frais* et aux *fromages genre Gruyère.*

PATES : Elles doivent être consommées *après cuisson à l'eau* et *avec du beurre.*

PAIN : Le pain est *excellent* pour la *croissance.* On doit cependant le consommer *sans excès.* Préférer le pain rassis au pain trop frais.

Autres Aliments : Les autres aliments à retenir sont *ceux qui renferment* du *froment,* du *beurre,* des *œufs* et du *sucre.*
Les *charcuteries,* sauf le jambon, la *triperie,* les *conserves* sont autant que possible *à éviter.*

BOISSONS : *L'eau pure* ordinaire *doit avoir votre préférence. N'oubliez pas* que chez *l'enfant* le *vin* est un *agent* de *dyspepsie* d'*entérite* et d'*atrophie.*

REPAS

De préférence, établissez un *régime de 4 repas,* qui peuvent être pris aux environs *de 7 h. - 12 h. - 16 h. - 19 h.*

Entre les repas de 7 h. et de 12 h. donnez une *collation vers 10 heures.*

La *durée du repas* doit être de *30 minutes* à midi et de *20 à 25 minutes* à celui du soir.

Un repas trop vite avalé est mal digéré. Pour bien digérer *il faut bien mastiquer* et éviter la *gloutonnerie.*

Au *premier déjeuner de 7 heures,* on peut donner du *café au lait* ou un *potage* ou une *soupe aux légumes.*

Au *déjeuner de midi* donnez un *potage,* un morceau de *viande* un *légume* et un *dessert.*

Au *gouter,* donnez une *tartine de confitures,* ou du *pain* et du *fromage.*

Au *repas du soir,* donnez une *soupe,* un *légume,* du *fromage* ou un *fruit,* la *viande* n'est pas absolument nécessaire.

PRÉCEPTES ESSENTIELS

Le **Soleil** favorise le développement des *muscles* et des *os* la *souplesse* et *l'élasticité* de la *peau.*

L'**Air** et le **Mouvement** augmentent la richesse du *sang*

Les **Jeux** et la **Vie active** favorisent la *respiration.*

Faites pénétrer l'air et le soleil dans votre logement

Evitez à tout prix l'*obscurité,* la pièce à *fenêtre et volets fermés* sentant *le renfermé et le moisi.*

L'**Air** et le **Soleil** sont les amis des *poumons,* des *muscles* et des *os.*

L'**eau** et l'**air** appartenant à tout le monde, *vous n'avez pas d'excuse,* si vous n'en usez pas pour *maintenir votre logis* et *vos enfants* en *constant état de propreté.*

La *meilleure garantie* contre l'**Anémie** et la **Tuberculose** réside dans une *alimentation rationnelle,* équilibrée, bien préparée, régulièrement prise, et dans la *fréquentation* du **grand air** et du **soleil.**

LISEZ ET RELISEZ CES RECOMMANDATIONS

Elles sont *simples.* Leur mise en pratique donnera la *santé à vos enfants* et les mettra en *état de résister aux maladies contagieuses* qui rodent malheureusement en permanence *autour de chacun de nous.*

Si cette façon de vivre vous permet de faire quelques économies, employez-les à embellir et à assainir votre intérieur. Fuyez le luxe de mauvais goût, offrez-vous des distractions saines, des jouissances intellectuelles, des plaisirs rationnels, modérés, instructifs.

PENSEZ A VOTRE AVENIR

ET A

CELUI DE VOS ENFANTS

IMP. J.-E. MÉNARD, 55, RUE NATIONALE, FIRMINY.

Fig. 258 : imprimé, in *Etablissements Holtzer. Œuvres sociales diverses*, 1929.

Au début du XX[e] siècle, les industriels ne développent pas encore le sport auprès de leurs ouvriers. Les raisons en sont multiples. Le sport, à la fin du XIX[e] siècle, mise à part la gymnastique dont nous avons parlée plus haut, constitue une pratique élitiste, influencée par le modèle anglais du *sportman*. Le corps est d'ailleurs investi plus par les postures aristocratiques, le culte de l'apparence, de la parade que par un réel investissement moteur, car les pratiques sportives se limitent, au début, à l'équitation et les courses cyclistes sur les pistes de lieux réservés à l'aristocratie et la grande bourgeoisie locale : le parc de l'Etivallière en périphérie de Saint-Etienne et les hippodromes de Feurs et Villars[233]. Ces lieux de sociabilité élitistes permettent d'arborer sa distinction aristocratique, de poser fièrement à cheval pour les hommes, en belles toilettes pour les femmes, comme dans une joute médiévale et chevaleresque :

> « Dans la tribune, sous la tente-abri aux larges raies, splendide comme une apothéose, éclatante comme une fanfare, s'épanouit la gerbe des miraculeuses toilettes féminines… Toutes vous devez être au Parc de l'Etivallière, et y être en grande tenue ! Que seraient les concours hippiques sans vous, sans le stimulant de votre présence ? »[234]

Entre autres sports élitistes y sont pratiqués également le tennis, le tir au pigeon. La bourgeoisie s'adonne également aux sports à la campagne ou à la montagne (dans le Pilat), en particulier le ski. Elle développe des lieux ségrégués de la ville ouvrière. Le rugby, premier sport collectif se développant à Saint-Etienne, se joue à l'Etivallière, parc en périphérie de la ville. Il est pratiqué par la gentry en Angleterre. Parmi les premiers clubs figurent le Stade forézien et le Racing Club stéphanois dirigé par le distingué consul des Etats-Unis à Saint-Etienne, William Hunt[235], venant assisté, selon la légende, aux matchs à cheval[236]. Les membres des équipes viennent du lycée de Saint-Etienne, en particulier de l'école préparatoire de l'Ecoles des mines de l'établissement. Ils fournissent le contingent majoritaire des clubs de rugby, confirmant l'esprit élitiste du sport, visible dans la distinction des membres de l'équipe de rugby du lycée Fauriel [237] : fig. 259.

[233] - Stéphane Merle, « Elites sociales et pratiques sportives jusqu'en 1914 : l'appropriation d'une grande région stéphanoise dans un esprit de distinction », in Didier Nourrisson et Jean-François Brun (dir.), *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité,* actes du colloque organisé par le CERHI, Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 249-267.

[234] - *Illustration moderne*, mai 1895, p. 120, cité in Stéphane Merle, op. cit., p. 255n.

[235] - Gérard Thermeau, « William Hunt, un consul de couleur pour la ville noire (1907-1927) », Bulletin de la DIANA, n°1, 2015, p. 371-415.

[236] - Christian Sigel, *Une histoire du rugby à Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 35.

[237] - Christian Sigel, op. cit., p. 19-50.

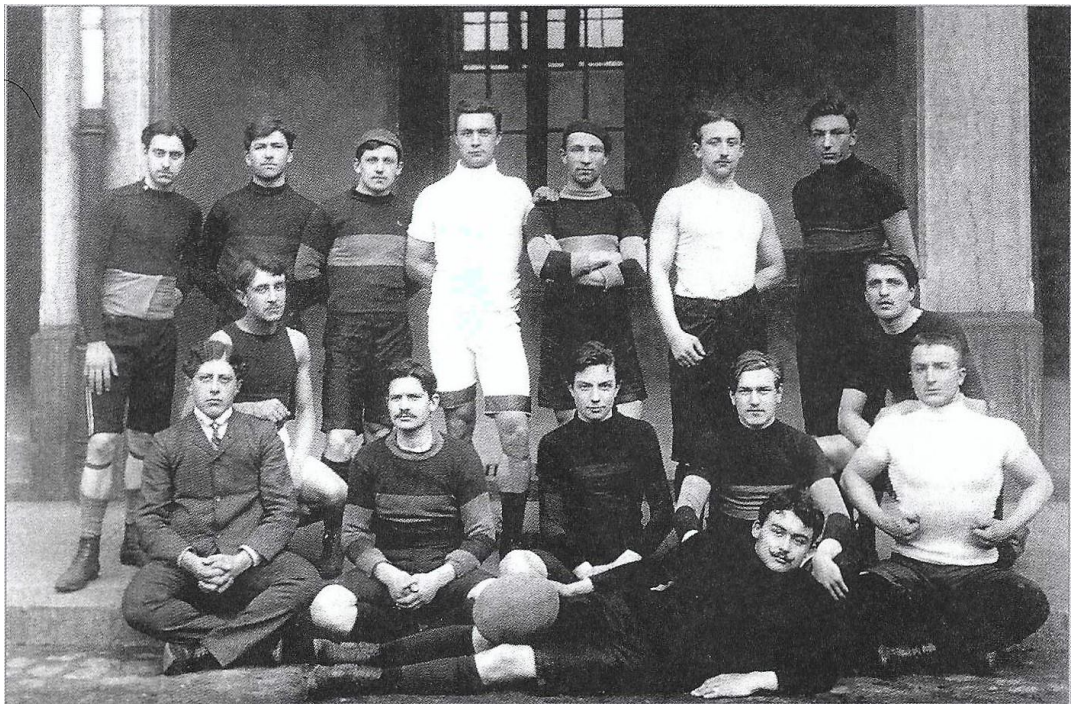

Fig. 259 : photographie d'une équipe de rugby du Lycée Fauriel, in Christian Sigel, *Une histoire du rugby à Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 27.

Le patron des entreprises Casino, Pierre Guichard, poursuit la promotion du rugby en absorbant en 1931 le Stade forézien au sein de l'association sportive qu'il a fondé en 1923, qui prit le nom d'Association Sportive Stéphanoise en 1927, intégrant un club de rugby, donc, un club d'athlétisme et un de football. En 1931, il fait construire le Stade Geoffroy Guichard. Son objectif est de changer l'image noire de Saint-Etienne par un grand projet sportif dynamique[238]. Le football monopolise les efforts de Guichard : « Il croit davantage au football en raison du professionnalisme qui se structure en 1932, le confortant dans l'idée de promouvoir une équipe de haut niveau capable de porter à la fois les couleurs de l'entreprise et de la ville. Pour cela, il lui faut faire des choix sportifs et stratégiques. (…) Il faut enfin une équipe, digne de la réussite de son entreprise et de sa famille. Celle-ci sera professionnelle avec l'Association sportive de Saint-Étienne, créée en juin 1933. »[239]. A coups d'achats somptuaires de joueurs à travers l'Europe, il parvient à faire de l'ASSE un club de première division. Aucun joueur n'est un ouvrier stéphanois et la popularité du club met du temps à se développer dans la population stéphanoise. Ainsi Bruno Dumons écrit-il : « l'ASSE n'est pas le produit d'une histoire ouvrière, ni par son fondateur, ni par ses présidents, ni par la plupart de ses joueurs. »[240]. La médiatisation du football a joué un rôle essentiel dans sa popularisation et dans la création du mythe ouvrier autour de l'équipe et de son stade. Ce dernier, appelé le « chaudron », à cause des fumée des usines alentour, contribue à forger cette mythologie ouvrière plus tard[241] (fig. 262). Casino emploie le photographe Léon Leponce, qui prend des clichés de l'entreprise pour l'organe de

[238] - Christian Sigel, idem, p. 71 ; Bruno Dumons, « Le football dans la ville. Saint-Étienne au 20e siècle», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* n° 111, 2011, p. 11-21. URL : http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2011-3-page-11.htm#re21no21

[239] - Bruno Dumons, op. cit.

[240] - Brun Dumons, idem.

[241] - idem.

communication interne *Casino Magazine,* pour lequel il donne une image du groupe dynamique et à l'avant-garde[242]. Ce même esprit reflète les clichés des matchs de l'ASSE qu'il photographie. Il y capte l'élan vital de l'équipe en phase avec le dynamisme de l'entreprise, rappelant l'esthétique futuriste (fig. 260 à 264), voir, peut-être fasciste… ? Il est possible que certains membres de la famille Guichard aient été séduits par ce nouveau modèle[243].

Fig. 260 : Etablissements Casino, athlétisme, saut à la perche, photographie de Léon Leponce. 5 FI 6922, Archives municipales de Saint-Etienne.

[242] - Jean-Claude monneret et Jean-Michel Steiner, « Leponce : un bon professionnel ou un artiste ? », in Maurice Bedoin, Jean-Claude Monneret, Corinne Porte et Jean-Michel Steiner, *1948 : les mineurs stéphanois en grève. Des photographies de Léon Leponce à l'Histoire, Publications de l'Université de Saint-Etienne* , 2011 p. 365.

[243] - Voir Monique Luirard, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1980, p. 69.

Fig. 261 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7478, Archives municipales de Saint-Etienne.

Fig. 262 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7490, Archives municipales de Saint-Etienne.

Fig. 263 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7481, Archives municipales de Saint-Etienne.

Fig. 264 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7482, Archives municipales de Saint-Etienne.

Le sport étant une pratique convenant aux élites, l'ouvrier ne peut décemment y prétendre. Il s'agit, nous semble-t-il, de la deuxième raison du peu d'investissement des patrons dans le sport ouvrier. L'ouvrier ne sait, nous l'avons vu plus haut, même pas se tenir droit sur un vélo. La Manufacture Française d'Armes et Cycles (MFAC) va s'employer à redresser ces corps par la technique. Ce processus est repérable dans l'organe de presse de l'entreprise, le *Chasseur français*.

La force du *Chasseur français*, du moins jusqu'à 1914, réside dans sa capacité à formaliser, nous semble-t-il, un espace inédit d'un réseau d'acteurs autour de l'innovation. Nous nous référons ici aux travaux des sociologues sur les réseaux d'acteurs dans le processus d'innovation technique, en particulier ceux de Bruno Latour[244]. Ces réseaux associent scientifiques (physiologistes, médecins), ingénieurs, constructeurs et usagers. Le *Chasseur français* offre une tribune pour l'expression des controverses autour des innovations ; pour la bicyclette, cette étape a été étudiée par Trevor Pinch et Wiebe Bijker[245]. Ces auteurs expliquent la dynamique de l'innovation par la réponse aux controverses qui agitent les groupes sociaux à propos du nouvel objet. A cette étape, succèdent des solutions proposées par les ingénieurs, qui débouchent sur une « stabilisation » des controverses. Nous l'avons vu plus haut, le *Chasseur français* s'oppose à la position couchée sur le vélo, mais la revue omet de préciser que cette position est adoptée pour améliorer la performance d'une machine qui reste lourde et difficile à manœuvrer, surtout dans les côtes[246]. Ces inconvénients risquent de décourager les non-coureurs, les cyclotouristes. D'autre part, des craintes pour la santé sont propagées par certains médecins et la rumeur publique. Des cas de mort subite, d'accidents, de problèmes cardiaques, des inquiétudes sur l'influence néfaste sur le corps des femmes (voir plus faut) émaillent les pages de la revue.

Dans les années 1890, le périodique se lance d'abord dans la promotion d'un produit dopant, le kola-vélo du Dr Vélo, à base de noix de kola[247], qui fut rejeté rapidement. Afin d'améliorer le rendement du cycliste, il faut analyser l'ensemble des forces et des résistances exercées sur la bicyclette. En 1907, le *Chasseur français* présente une série d'articles mensuels à propos de ces dernières, à savoir résistances de l'air, du poids de la bicyclette, du pneu, du changement de vitesses, des routes, des roulements à billes, …[248] qui ont été certainement étudiées préalablement dans le bureau d'études de la MFAC. L'influence des travaux scientifiques du grand physiologiste Etienne-Jules Marey [249] et de son assistant Elisée Bouny a été déterminante dans les recherches de la MFAC, en

---

[244]- Bruno Latour, *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989, 450 p.

[245] - Trevor Pinch et Wiebe Bijker, "The Social Construction of Facts and Artefacts : or How in the Sociology of science and the Sociology of Technology might Benefit each Other", in Wiebe Bijker, Thomas Hugues et Trevor Pinch (dir.), *The Social Construction of Technological System, New Directions in the Sociology and History of Technology*, Londres, Cambridge (Massachusetts), The MIT Press, 1989, p. 17-51.

[246] - Georges Vigarello, *Une histoire culturelle du sport, Techniques d'hier… et d'aujourd'hui*, Revue EPS, Robert Laffont, 1988, p. 19.

[247] - Voir sur le sujet, Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Vélocio, L'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne, Fédération Française de cyclotourisme, 2005, p. 113-115 et 207-208.

[248] - Moncarnet, « Cyclisme théorique et pratique », *Le Chasseur français (CF)*, d'avril à décembre 1907.

[249] - Marey a élaboré les premiers systèmes de cinématographie pour analyser les mouvements avec l'appareil chronophotographique, qui fait l'objet, d'ailleurs, d'un article dans le *Chasseur français* de juin 1898, écrit par Albert Londe, le fameux photographe du Dr Charcot à l'hôpital de la Salpêtrière. Marey a réalisé plusieurs films de cyclistes. En février 1901 dans le *Chasseur français*, Gustave de Lafreté, principal journaliste sportif de la revue, écrit également un article sur les sculptures du Dr Paul Richer, réalisées à partir des films de Marey. Ce même de Lafreté, dans un article nécrologique du *Chasseur français* de novembre 1922 sur Demenÿ, le principal collaborateur de Marey, affirme avoir été filmé par ce dernier.

particulier pour le procédé de changement de vitesse par rétropédalage. Marey et Bouny ont conçu un appareil, la pédale dynamométrique, pour analyser l'effort produit par le pied et en déduire le fonctionnement des muscles dans le pédalage. Le Dr Bouny étudie ainsi la durée de l'effort utile pendant une révolution de la pédale, la valeur de l'effort exercé, la contre-pression exercé sur une pédale remontante et les angles décrits par les diverses articulations de la jambe. Il constate que le pédalage n'est pas arrêté par l'angle mort (établi à une demi-révolution), qu'il explique par la notion de réflexe et que l'effort le plus fort est exercé après une demi-révolution[250]. Pour optimiser le rendement de la bicyclette, il faut donc pédaler le plus correctement possible[251]. En 1906, la méthode de Marey et Bouny a été reprise par la MFAC qui a construit « un appareil semblable dans un but tout spécial : celui de comparer à l'ascension des côtes le rétropédalage et le pédalage direct »[252]. L'apport de la physiologie scientifique a contribué à la conception de la bicyclette rétro-directe *Hirondelle* à changement de vitesse par rétropédalage, produit phare de l'entreprise. Le *Chasseur français* publie les résultats des recherches réalisées à partir de la pédale dynamométrique en janvier 1907[253]. Les schémas scientifiques sont utilisés dans les publicités pour la rétro-directe : la publicité exploite la foi dans la science et le progrès répandue dans la société de l'époque (fig. 202). Dans le cas présent, nous constatons la vérification des théories de Schumpeter établissant un lien étroit entre la science et l'innovation technologique, par l'intermédiaire des laboratoires d'entreprises[254].

L'importance de la science interfère sur la vision du corps à l'époque, comparé à une machine. Dans le *Chasseur français*, les jambes du cycliste sont comparées à des leviers et des bielles :

> « tous les théoriciens ont assimilé le vélocipédiste au point de vue mécanique à deux leviers (les cuisses), imprimant à deux bielles (les jambes) un mouvement alternatif de haut en bas qui met en marche les manivelles de la bicyclette. »[255].

Cette comparaison du corps humain à la locomotive est également explicitée dans un article sur le rythme à acquérir sur la bicyclette pour « avoir du train » selon l'expression de l'auteur pour obtenir une « allure automatique »[256], qui rejoint la notion de réflexe développée par le docteur Bouny. Le corps-machine doit être optimisé pour fournir le meilleur « rendement » (terme fréquemment utilisé dans les articles) pour éviter la fatigue. La revue multiplie les articles sur la manière de pédaler, en particulier sur la technique de l'*ankle-play*, c'est-à-dire « le mouvement de la cheville nécessaire à un pédalage parfait »[257] avec le devant du pied. Conformément à ce qu'a exposé Georges Vigarello, nous remarquons une technicisation de plus en plus poussée des articles pédagogiques : les explications et les schémas se débarrassent peu à peu de leurs aspects pittoresques. Se vérifie également la « loi d'intégration », dégagée également par Vigarello, par « l'intervention possible d'une

---

[250] - Dr Elisée Bouny, *Etude expérimentale du coup de pédale*, G. Steinheil, 1899, 74 p. L'ouvrage fut acquis par le bureau d'études de la MFAC ; il fait partie du fonds Manufrance du Musée d'arts et d'industrie de Saint-Etienne, constitué de la bibliothèque et des archives de l'entreprise.

[251] - B.F. « Etude du coup de pédale », *CF*, décembre 1899.

[252] - Moncarnet, « La rétro-directe », *ibid.*, janvier 1907.

[253] - Georges Vigarello, *op. cit.*, p. 110-112, explique que les innovations pratiques réalisées à partir des travaux théoriques sur l'étude du mouvement de Marey ont été rarissimes, même de la part de Georges Demenÿ, son principal collaborateur et grand théoricien de l'éducation physique.

[254] - Voir la synthèse de François Caron, *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 27.

[255] - « Le cyclisme. Théorie et pratique », *CF*, juin 1905.

[256] - « L'allure automatique », *ibid.*, mai 1901.

[257] - B.F. « Etude du coup de pédale », *ibid.*, décembre 1899.

« partie » organique jugée jusque-là neutre ou indifférente »[258]. Ainsi, la revue introduit des planches anatomiques (fig. 265). Les performances sont mesurées, schématisées, les angles des membres sont mesurés (fig. 266).

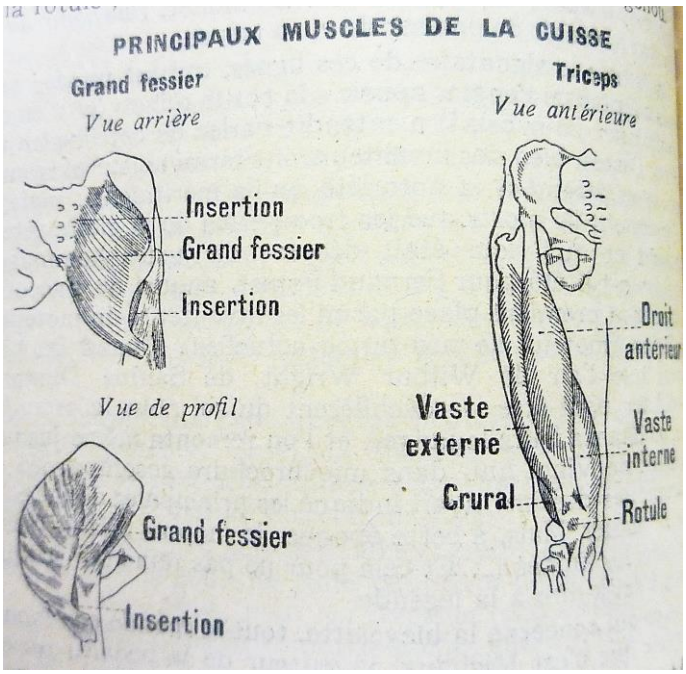

Fig. 265 : dessins, in *Le Chasseur français*, mars 1932, p. 166.

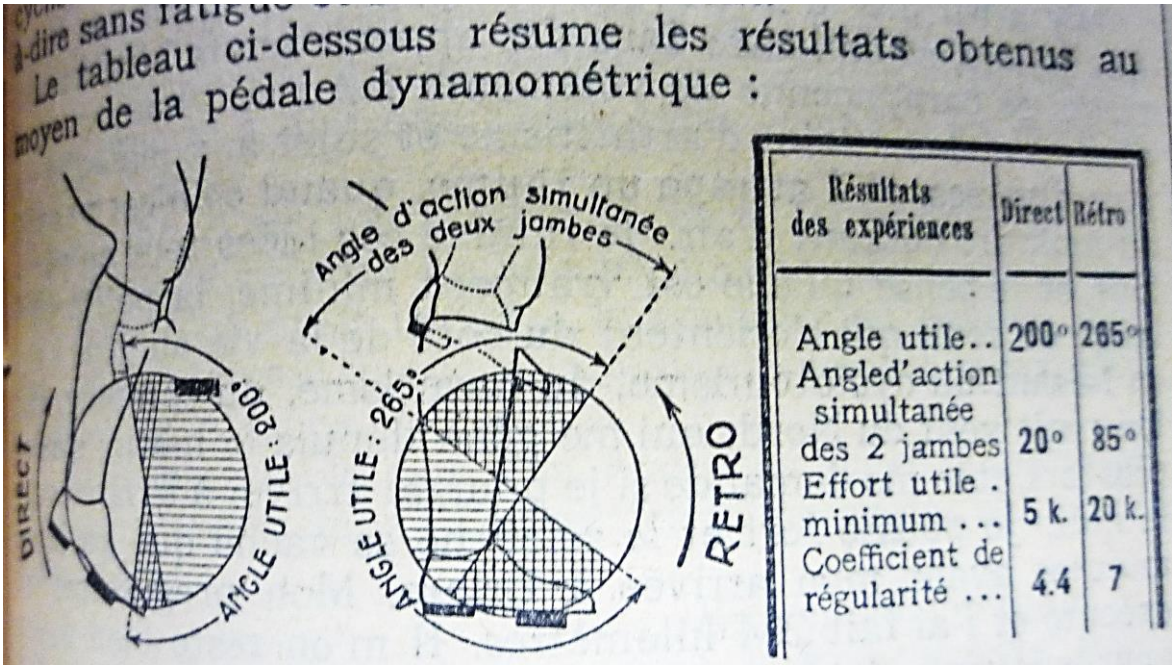

Fig. 266 : dessins et tableau, in *Le Chasseur français*, mars 1932, p. 167.

[258] - G. Vigarello, *ibid*., p. 24

Le rétropédalage impose la position droite car il est difficile en position horizontale : la position aristocratique évoquée plus haut se trouve ainsi justifiée par la technique et la science. Les représentations culturelles et morales se révèlent donc primordiales dans le processus d'innovation. Cette position permettrait le meilleur épanouissement de la cage thoracique et des poumons, chaudière de ce corps-machine[259]. En mai 1895, la revue reproduit une conférence du Dr. Philippe Tissié sur la vélocipédie : il insiste sur la respiration et la capacité pulmonaire. Il a utilisé le pneumographe de Marey pour ses expériences. Depuis le XIX^{e} siècle, les scientifiques ont développé que les bienfaits de l'oxygène et de la thermodynamique du corps doivent être rationnellement répartis équitablement dans l'ensemble du corps grâce à des exercices corporels appropriés[260]. Un article de février 1920 intitulé « Il faut apprendre à respirer » insiste sur la notion de combustion en citant le Dr Boigey : « L'oxygène, comburant nécessaire à toutes les réactions chimiques qui traduisent l'activité des tissus vivants pénètre dans l'organisme humain par les poumons. » L'auteur, Gustave de Lafreté, propose ensuite des exercices respiratoires. D'engin dangereux pour la santé dans les représentations, la bicyclette acquiert un statut de machine hygiénique. A la fin du XIX^{e} siècle, la revue cite une enquête auprès de médecins qui prescrivent le vélocipède pour les cas d'anémie, de chlorose, de nervosisme, d'hystérie, de rhumatisme, de diabète, d'obésité, d'emphysème, de bronchite chronique, de phtisie pulmonaire, de neurasthénie[261]. Ces maladies sont envisagées à cette époque comme les symptômes d'une dégénérescence de la race française : la bicyclette, et l'exercice physique en général, sont proposés pour recharger la thermodynamique interne au corps, mais d'autres solutions, moins sérieuses pour nous, sont exposées dans les publicités de la presse, y compris dans le *Chasseur français* : des élixirs énergétiques (rappelons le kola-vélo), des ceintures électriques[262].

Pour optimiser la machine humaine, il faut donc répandre l'apprentissage de l'exercice physique. Ainsi, le *Chasseur français* milite donc très tôt pour le développement de l'éducation physique. Cette éducation physique doit commencer dès l'enfance et doit être progressive pour préparer les corps au sport et ne pas être intensive pour ne pas fatiguer l'organisme[263]. Renvoyons aux réflexions sur le « préparatisme » par Pascal Charroin, plus haut. Tous les courants d'éducation physique et les sports sont développés dans la revue. Le *Chasseur français* propose également des exercices de gymnastique. Le compte-rendu d'une conférence de Pierre de Coubertin publié dans la revue fait le point sur les différents courants du début du XX^{e} siècle. Le baron distingue quatre écoles d'éducation physique :

- L'école scientifique qui regroupe la méthode suédoise ou rationnelle de Demenÿ, ancien collaborateur de Marey, (Gustave de Lafreté, principal rédacteur sportif du *Chasseur français* pendant le premier quart du XX^{e} siècle soutient particulièrement cette méthode) et la méthode culturiste (représentée par le Dr Desbonnet) qui « prétend reconstituer l'homme normal en rectifiant ou en aidant la nature par le travail des poids et des haltères. »

[259] - Il faut attendre les articles de Dr Ruffier en 1940 pour que la position du coureur soit admise.
[260] - Georges Vigarello, *Le corps redressé*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 120-134.
[261] - *CF*, novembre 1894.
[262] - Voir Nicolas Pitsos, « Le moteur en panne s'affiche : le corps épuisé au tournant du XIX^{e} siècle », in Laurence Guignard, Pascal Raggi, Etienne Thévenin (dir.), *Corps et Machines à l'âge industriel*, Rennes, PUR, 2011, p. 289-300.
[263] - Alain Corbin, « La fatigue, le repos et la conquête du temps », in *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2001, p. 276-298.

- L'école militaire
- L'école sportive
- L'école utilitaire de Pierre de Coubertin, dont le but est la débrouillardise autour de l'enseignement du sauvetage, de la défense, des modes de locomotion, de travaux manuels de réparation et d'entretien et l'hygiène. Dans un autre compte-rendu d'une conférence du même (dont la séance était présidée par Marey), Coubertin expose la notion de « mémoires des muscles », qui « n'oublieraient pas les gestes auxquels on les a accoutumés », comme l'illustre le cas de « certains nageurs qui peuvent rester vingt ans sans nager»[264] et reprendre cet exercice sans difficultés. Cette notion fait penser à celle de « techniques du corps » développée en 1934 par Marcel Mauss[265].

Pourquoi cet intérêt pour les techniques du corps dans le *Chasseur français* ? En dehors des avantages mercantiles que la MFAC pourrait retirer de ce mouvement pour les activités physiques, la direction de l'entreprise ne devait dédaigner une réflexion sur la rationalisation du corps, perçue comme une gestion visant à éviter l'épuisement et à optimiser le rendement des corps des ouvriers[266]. En 1899, un article justifie l'éducation physique avec des arguments empruntés à Herbert Spencer : l'éducation physique des soldats et des ouvriers doit amener la force à la nation et à l'industrie[267]. Jacques Gleyse a dressé des parallèles entre l'œuvre de Demenÿ et celle de Taylor[268]. Le grand historien de l'art Siegfried Giedion a établi un lien étroit entre les études sur le mouvement de Marey et la rationalisation industrielle, en particulier à travers les travaux de Frank D. Gilbreth[269]. La bibliothèque de la MFAC possédait un exemplaire de 1919 de l'*Etude des mouvements* de Gilbreth[270]. Cependant, il paraît difficile de postuler pour l'application d'une rationalisation à l'américaine, de type taylorien, du moins avant 1920, au sein des usines de la MFAC. Selon Nadine Besse, vers 1910, le travail de l'atelier de la cartoucherie de chasse de l'usine, occupé par des femmes, fut rationalisé et dirigé par le bureau d'études de l'entreprise[271]. Cette initiative, écrit-elle, se justifie par la complexité du produit. Cette démarche s'insère, semble-t-il, plus dans les postulats de ce que Philippe Lefebvre[272] appelle l' « Ecole française d'organisation », autour de la *Revue de métallurgie*. Elle conseille la prise en main du processus productif par le laboratoire d'entreprise. Pour cette école, La méthode Taylor n'amènerait pas d'optimisation qualitative et entrainerait le surmenage des ouvriers. Ceci dit, les oppositions sont à relativiser puisque le principal représentant de cette école, Henry Le Chatelier, fut l'introducteur en France de Taylor. Si la rationalisation des corps, au point vue régénérateur, intéressa certainement la direction de la MFAC, nous pouvons donc s'interroger sur ses applications effectives dans l'usine[273]. Au vue des renseignements disponibles, dans les années 1920, l'usine était divisée en ateliers, dans

[264] - G. de Lafreté, « Soyons débrouillards », *CF*, mai 1902.
[265] - Marcel Mauss, «Les techniques du corps», *Journal de Psychologie*, XXXII, n° 3-4, 15 mars - 15 avril 1936.
[266] - Alain Corbin, *ibid*.
[267] - Leader, « La gymnastique suédoise et la théorie de l'éducation physique », *CF*, avril 1899.
[268] - Jacques Gleyse, *Archéologie de l'éducation physique au XX^e siècle en France*, Paris, PUF, 1995.
[269] - Siegfried Giedion, *La mécanisation au pouvoir, Contribution à l'histoire anonyme*, Paris, Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 1980, p. 35-44.
[270] - Frank B. Gilbreth, *Etude des mouvements, Méthode d'accroissement de la capacité productive d'un ouvrier*, Paris, H. Dunod et E. Pinat, éditeurs, 1919.
[271] - Nadine Besse, *Manufrance : l'album d'un siècle 1885-1985*, Saint-Etienne, Fage, 2010, p. 155.
[272] - Philippe Lefebvre, *L'invention de la grande entreprise, Travail, hiérarchie, marché (France fin XVIII^e –début XX^e siècle)*, Paris, PUF, 2003, p. 247 et suiv.
[273] - Les principes du Capitaine Ply appliqués par la MFAC n'impliquent pas non plus de rationalisation des corps.

lesquels était réalisée une partie de l'objet fabriqué. En amont, la fabrication de chaque pièce avait été chronométrée préalablement. Les usineurs étaient encadrés par de nombreux techniciens chargés de surveiller l'exécution, de contrôler les pièces, la vitesse et les gestes des usineurs : « Le contremaître doit veiller à ce que son atelier produise les pièces aux bonnes mesures en contrôlant en permanence le travail, en suivant l'avancement de chaque opération, en repérant les gestes inutiles ou maladroits du personnel. Ce sont avant tout des techniciens chargés d'éduquer le personnel placé sous ses ordres ou de modifier l'exécution du travail pour augmenter les vitesses de coupe et les avances ou faire conduire à l'ouvrier plusieurs machines-outils. »[274]. Après la fin de la Grande guerre, le travail aux pièces est introduit pour se généraliser en 1924[275].

A partir des années 1920, le *Chasseur français*, qui se dit « l'organe universel de tous les sports et de la vie en plein air » se convertit au naturisme. La méthode naturelle Georges Hébert[276] sera la plus invoquée dans la revue. Avec le naturisme, le *Chasseur français* trouve une philosophie en phase avec ses objectifs, en particulier commerciaux, étant donné l'offre de la MFAC (cycles de tourisme, matériel de camping, de chasse, de pêche, matériel agricole,…). Cependant, il est fort possible que la direction de l'entreprise ait complètement adhéré à la philosophie naturiste, comme l'ont faites certaines comme Michelin[277]. La revue intègre des chroniqueurs naturistes comme Ennemonde Diard ou James-Edward Ruffier, éminente personnalité du cyclotourisme et du culturisme naturiste.

Le naturisme du *Chasseur français* puise ses racines dans un courant national mais également local. Une personnalité stéphanoise importante dans le monde du cyclotourisme, Paul de Vivie, dit Vélocio, fondateur de la revue *Le Cycliste* et fabriquant de cycles, parfois consultant pour la MFAC, a adopté une philosophie de vie naturiste. A la fin du XIX^{e} siècle, il intègre les méthodes naturistes de l'allemand Kneipp, basée sur l'hydrothérapie et un mode de vie rustique ; il roule le moins vêtu possible et devient végétarien[278]. Ennemonde Diard expose les préceptes de Vélocio dans le *Chasseur français* en 1930[279]. L'esprit naturiste y transparait : « ne pas craindre d'exposer l'épiderme au soleil, à l'air et à l'eau » et « rayer de l'alimentation, au moins en cours de route, le vin, la viande et le tabac »[280]. Même si l'école stéphanoise de cyclotourisme applique peu ces principes, Vélocio exerça une influence déterminante sur Ennemonde Diard qu'il initia au végétarisme à en croire l'autobiographie de cette dernière. Dans cet ouvrage, Diard expose également la théorie de Vélocio sur l'amour basée sur le magnétisme[281].

Le magnétisme, l'influence des fluides naturels sur le fonctionnement du corps sont des notions très répandues dans les milieux naturistes. Deux textes manifestes du docteur Ruffier et du

---

[274] - Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique…, p. 238.
[275] - op. cit., p. 239.
[276] - Précisons cependant que même si les théories d'Hébert puisent dans le naturisme, ce dernier a toujours refusé cette étiquette.
[277] - Ennemonde Diard, « Et pourquoi pas des écoles en plein air ?», *CF*, octobre 1928. Bui-Xan, « Les écoles Michelin optent pour la méthode naturelle », in Pierre Arnaud, Jean-Paul Clément, Michel Herr (dir.), *Education physique et sport en France, 1920-1980*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1989, pp. 61-77. A noter que Jean Michelin faisait partie de l'organisation *le Mouvement hébertiste,* fondé en 1937.
[278] - Raymond Henry, op. cit., p. 206- 208 et pp. 279-283
[279] - le *Cycliste* les publia en 1935 sous le titre « Les sept Commandements de Vélocio ».
[280] - « Les principes de l'école stéphanoise de cyclotechnie », juin 1930.
[281] - Ennemonde Diard, *Coups d'ailes*, impr. industrielle, 1930, p. 212.

docteur Jeudon sensiblement identiques dans le *Chasseur français* s'en font l'écho[282]. Ruffier, dans la rubrique « Santé et hygiène » de la revue, développe ce raisonnement :

> « l'organisme vivant (…) s'est constitué par l'agglomération d'innombrables éléments (…) : il réalise ainsi un petit monde individuel séparé par la peau du reste de l'univers. A l'intérieur de ce microcosme, s'entretient un mouvement prodigieux incessant ; tous ces éléments (…) s'agitent dans un tourbillon de combinaisons chimiques, d'échanges nutritifs, d'assimilations et de désassimilations.(…) Le mouvement d'échanges, qui prend en dehors l'air et les aliments, les modifie, les incorpore, les détruit et enfin les élimine, constitue le phénomène vital essentiel : c'est ce phénomène qui garde à l'être vivant sa forme, lui conserve dans l'univers la portion d'espace qu'il a conquise grâce aux forces de croissance et de développement qu'il portait en lui dès sa naissance »[283].

La maladie résulterait de dysfonctionnements internes du corps, d'où la nécessité de le fortifier par l'exercice et une alimentation adéquate. Le naturisme se caractérise par un retour à l'hippocratisme et au vitalisme dans la pensée médicale. Citons l'historien Sylvain Villaret qui résume ainsi la pensée hippocratique : « Le médecin hippocratique compte sur la réaction naturelle de l'organisme dans la lutte contre les affections. Il connaît l'existence d'une force vitale assimilée à un souffle : le « pneuma ». Il a également la conviction que l'homme se doit de respecter les lois de la nature, les nécessités de la nature » comme on les nomme alors. Et ce, d'autant plus que l'analogie entre le microcosme (l'individu) et le macrocosme (le monde) est une des bases de la médecine hippocratique. La santé dépend ainsi de l'équilibre entre quatre humeurs : le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire, qui correspondent à des éléments constitutifs du macrocosme à savoir le feu, l'air, l'eau et la terre »[284]. Au point de vue thérapeutique, « il s'agit de laisser à la nature « opérer son action médicatrice »[285]. On parle ici de médecine expectante qui s'oppose à la médecine chimique ou allopathie. Elle se base sur les efforts de l'organisme pour lutter lui-même contre les microbes ; l'organisme en sort renforcer. Une certaine forme de darwinisme et d'eugénisme découlent donc de cette conception. En 1928, le *Chasseur français* reproduit un article de la revue *Physis*, la revue que dirigeait Ruffier, dans lequel il fait état de ses doutes au début de sa carrière à propos de la « religion des médicaments » et son militantisme naissant pour une hygiène de vie basée sur une alimentation raisonnée et la vie au grand air[286]. Il devient au début du XX^{e} siècle un des pionniers du culturisme naturiste et « médecin attitré des écoles de culture physique Desbonnet »[287]. Il fonde plus tard, une maison de cure gymnique, héliothérapique et hélio-marine pour enfants et adolescents malades, le *Bocage* à Cannes, dans laquelle le nudisme est appliqué. Il prit part sous Vichy, en tant qu'employé dans les services de l'Education Générale et Sportive, à la réorganisation de l'éducation physique[288] .

La « méthode naturelle » de Georges Hébert bénéficie de très nombreux développements dans les colonnes du *Chasseur français* à partir des années 1920, au point de devenir une revue que l'on peut qualifier d' « hébertiste ». La revue, en particulier avec Ennemonde Diard, s'emploie à

[282] - Dr Ruffier, « Portez-vous bien – Le mouvement et la vie », *CF.*, juin 1938 ; Dr Jeudon, « Mécanisme du mouvement », *CF*, septembre 1939.
[283] - « Portez-vous bien – Le mouvement et la vie », *CF*, juin 1938.
[284] - Sylvain Villaret, id., p. 21.
[285] - id., p. 32
[286] - Dr Ruffier, « La religion des drogues », *CF*, août 1928
[287] - Sylvain Villaret, id., p. 98
[288]- id., p. 244-245.

exposer les réalisations d'Hébert et les postulats de l'hébertisme et des autres mouvements naturistes. Plusieurs articles sont consacrés aux réalisations d'Hébert, les palestres et le bateau-école Alcyon[289], écoles en plein air pour jeunes filles dispensant des cours généraux et d'éducation physique. La doctrine d'Hébert se réfère aux corps antiques (comme les culturistes), canons de la beauté physique pour Hébert. Il prétend reconstituer l'activité physique de ces peuples. Plusieurs articles se réfèrent à la beauté antique[290]. Le végétarisme est également exposé dans plusieurs articles[291] toujours par Diard, végétarienne convaincue. Elle y expose la nocivité de la viande, du vin et de l'alcool et se réfère à l'œuvre de naturistes originaux comme Gëorgia Knap, fabriquant de cycles à Troyes, promoteur du végétalisme et du crudivorisme[292] et Jacques Demarquette, fondateur de l'association naturiste végétarienne *Le Trait d'union*[293]. Les nouveaux rapports au corps dans les années 1930 concernant la minceur (et non la maigreur) et le bronzage sont évoqués également dans plusieurs articles[294]. Par contre, le nudisme est proscrit[295], conformément aux préceptes d'Hébert qui préconise le port du cache-sexe pour des raisons morales. Le rejet de la civilisation industrielle et urbaine est également une thématique hébertiste et naturiste en général développée dans la revue à travers la promotion du cyclotourisme et du camping. Dans un article intitulé « Retour à la terre »[296], s'appuyant sur l'hébertisme, Diard fustige le machinisme, la ville, foyer de tuberculose et multiplie les références aux jardins antiques. De là à avoir une vision quelque peu apocalyptique d'une société supposée décadente et le souhait de retour à un âge d'or hypothétique, il n'y a qu'un pas.

Les journalistes et les médecins écrivant dans le *Chasseur français* s'engouffrent dans des considérations morales et sociologiques, qu'ils légitiment (en tout cas pour les derniers) par leurs compétences scientifiques. Dans sa chronique mensuelle dans la rubrique médicale intitulée « Portez-

[289] - E. Diard, « les sports et la femme – Le collège gymnique féminin et enfantin », juin 1923 ; id. « les sports et la femme – La méthode Hébert et son triple but », mai 1925 ; id. , « les sports et la femme – Le collège gymnique « La Palestra », mai 1927 ; G. de Lafreté, « les sports et la femme – Le navire-école féminin du lieutenant de vaisseau Hébert ou une nouvelle évolution de la vie sociale de la femme et de la jeune fille », septembre 1929. Pour de plus amples développement sur ces structures, voir Jean-Michel Delaplace, *Georges Hébert, sculpteur du corps*, Paris, Vuibert, 2005 ; Sylvain Villaret, id.

[290] - Citons les articles qui en parlent spécifiquement, les autres articles font souvent des allusions au corps antique : Ennemonde Diard, « les sports et la femme – la beauté par la santé, la santé par la culture physique », *CF*, mars 1921 ; Gustave de Lafreté, «Le « canon » du bel athlète », *CF*, mars 1923 ; Diard, « les sports et la femme – L'antiquité, les classiques et le sport féminin », *CF*, septembre 1927.

[291] - E. Diard, « De l'alimentation des hommes », *CF*, mai 1930 ; « Pour ou contre le végétarisme », *CF,* juin et juillet 1930 ; « A propos des raisons du végétarisme », *CF*, novembre et décembre 1930.

[292] - Sa méthode est exposée dans Gëorgia Knap, *Pour vaincre la décrépitude du corps et du visage et reculer les limites de la mort, par Georgia Knap, l'homme qui a changé de corps et de visage*, Paris, Éditions du "Cottage social", 1933.

[293] - E. Diard a probablement adhéré à cette association. Elle consacre plusieurs articles élogieux sur les conférences de la section stéphanoise du *Trait d'union,* dans le journal stéphanois *Le Mémorial* : 13 septembre 1934, 17 décembre 1936, 2 novembre 1937, 8 avril, 13 décembre, 23 décembre 1938, 11 février, 17 mars 1939. Demarquette promeut un naturisme mystique, théosophique et végétarien, voir S. Villaret, id., p. 175-179.

[294] - E. Diard , « les sports et la femme – La mode et l'esthétique », août 1922 ; G. de Lafreté, « La question du poids », janvier 1925 ; E. Diard, « les sports et la femme – Petite dissertation sur la mode des femmes maigres », mai 1929 ; id., « les sports et la femme – Vive l'eau ! », novembre 1929 ; Dr Bombast, « Pour maigrir », mars 1930, article de la rubrique « Médecine » ; Dr Robert Jeudon, « La cure de soleil et les sports », octobre 1934 ; id. « Bienfaits et méfaits des bains de soleil », *CF*, juillet 1935.

[295] - G. de Lafreté, « Sport et nudisme », *CF*, août 1932.

[296] - Juillet 1929.

vous bien »[297], Ruffier en vient à disserter sur l'hygiène de l'esprit, de la raison et la volonté, de la nature de la volonté, des dangers de l'égocentrisme[298]. En avril 1938, paraissent deux articles plus extrêmes. Le Dr Jeudon s'exprime sur le « rôle social du corps » dans ces termes :

> « Du point de vue social (…), le sport intensifie les relations entre l'individu et la collectivité. Il offre la possibilité de dresser le bilan biologique de la nation, le moyen de pratiquer périodiquement l'examen sanitaire des grandes masses de la population, d'en saisir les anomalies en temps utile, de tenir à jour la fiche biologique, de pratiquer le triage entre les normaux, les non-valeurs, et les déficients récupérables : ces derniers devant bénéficier utilement de la rééducation par les exercices musculaires et sportifs ».

Il semble s'inscrire dans la lignée de l'eugénisme d'Alexis Carrel. L'article d'Ennemonde Diard sur la même page ne crée guère de doutes sur les dérives de certaines chroniques du *Chasseur français*. Dans cet article intitulé « La nécessité de la force », elle prône la beauté et la force, car « tout individu dont la forme n'a pas une parenté étroite avec le gabarit type de l'athlète est un malade ou un pré-malade ».

> « La force physique engendre la force morale. Il n'y a pas de volonté, ni de résistance, ni de maîtrise de soi dans un corps débile ou malade. (…) On aura beau essayer de mettre en pratique les belles utopies de fraternité universelle (nous voyons chaque jour le résultat !), la loi du plus fort restera inéluctable. C'est une loi, d'ailleurs, qui n'est pas exclusivement humaine ; elle est naturelle : le gros mange le petit, le fort étouffe le faible, les forts croissent, les faibles périssent. *Struggle for life* (…) La civilisation est dressée contre la force, ce n'est pas niable. L'instinct naturel du bien : le travail trouve en face de lui l'instinct naturel antagoniste du mal : la paresse »

Culte de la force d'une part, darwinisme social et eugénisme d'autre part, et pour finir néo-nietzschéisme, ces phrases montrent bien les orientations de son auteure. De plus, le mois suivant, Diard enchaîne sur un article intitulé « La nécessité de la joie », dans lequel elle fait l'éloge de la politique des loisirs pratiquée par le gouvernement allemand en direction des ouvriers. Un organisme fut créé à cet effet ; il s'appelait *Kraft durch Freude*, en français, la « Force par la joie »[299]… Il convient de préciser qu'Ennemonde Diard devint militante du PPF, le parti de Jacques Doriot, à partir de 1936. Ennemonde Diard n'est cependant pas représentative de l'ensemble des idées politiques répandues dans l'empire Manufrance. Son patron, Etienne Mimard, selon Monique Luirard, semble proche d'un « radicalisme jacobin » et est « partisan du capitalisme libéral et d'un Etat solidement gouverné ». En juin 1940, il s'oppose fermement à Philippe Pétain[300].

Les réflexions sur le naturisme de Diard au cours des années 1930 révèlent des parentés avec les courants « völkisch » allemands (promoteurs du naturisme, du végétarisme, de l'occultisme), qui

---

[297] - Il reprend le titre d'une revue disparue qu'il avait créée, ainsi que celui de sa rubrique dans la revue de Desbonnet, *Culture physique*.

[298] - « Portez-vous bien – L'éducation des sens, premier stade de l'hygiène de l'esprit », août 1938 ; « Portez-vous bien – La raison et la volonté », févier 1939 ; « Portez-vous bien – Nature et origine de la volonté », avril 1939 ; « Portez-vous bien – Les dangers de l'égocentrisme », *CF*, mai 1939.

[299] - voir la synthèse sur cet organisme dans Richard J. Evans, *Le Troisième Reich*, 1933-1939, t. II, Flammarion, 2009, 1048 p., pp. 525-539.

[300] - Monique Luirard, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix : 1936-1951*…, p. 69.

influencèrent certains nazis. Dans une lettre de 1943, elle écrit : « j'allais à Lyon pour préparer une étude approfondie de *Mein Kampf*, pour réinterpréter certaines théories de l'évolution des mondes ou le mystère de la Croix Gammée prise en tant que symbole initiatique »[301]. Nous ignorons qu'elle fut l'apport précis des écrits allemands sur Ennemonde Diard, mais il est attesté que les mouvements naturistes français furent influencés par les théories allemandes et italiennes au cours des années 1930[302]. Soulignons qu'Hitler a cependant fini par rejeter les mouvements occultistes[303].

La guerre modère les insertions orientées des chroniqueurs, mais les fait s'engager dans un certain cynisme, dont ils ne se rendaient peut-être pas compte. Ennemonde Diard, par exemple, dresse des parallèles entre la méthode naturelle et le terrain de la guerre[304]. On peut lire également ce genre de commentaires :

> « À quelque chose malheur est bon, et cette guerre sera pour beaucoup de jeunes citadins l'occasion d'apprendre beaucoup de choses à la fois utiles et agréables pour leur bonheur et leur bien-être futur. La guerre, par l'évacuation forcée des villes au profit de nos provinces, a, en quelques jours, réalisé ce qu'ils n'eussent jamais obtenu. (…) Les grosses bombes auront eu quelque chose d'utile si elles nous forcent à comprendre que notre besoin d'air, que notre « espace vital » consiste à laisser autour de nos poumons des espaces libres»[305].

La bicyclette redevient par la force des choses un moyen de locomotion répandu et le *Chasseur français* publie de nouveau des articles de cyclotechnie (écrits par le Dr Ruffier). La revue propose également des menus végétariens[306]…

Ennemonde Diard continue à militer pour la méthode naturelle qui devient la doctrine d'éducation physique de la Révolution nationale (elle est intégrée auprès des Sentiers de jeunesse et dans les programmes scolaires[307]). Ses écrits de l'époque sur l'éducation physique sont révélateurs de sa « dérive fasciste », pour reprendre l'expression de Philippe Burrin[308] :

> « Par la méthode naturelle, on acquiert, avec un développement physique complet, de précieuses qualités viriles : énergie, courage, sang-froid, et on cultive les qualités morales les plus nobles : bienfaisance, dévouement, solidarité, par la soumission à des idées directrices

[301] - Archives départementales du Tarn, 495W58.
[302] - Sylvain Villaret, « Le rôle des influences étrangères dans le développement du naturisme en France (1800-1939) », in Jean-Philippe Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), *Le sport français dans l'Entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 140-144.
[303] - Pour une mise au point des rapports entre le nazisme et l'occultisme, voir Stéphane François, *Le nazisme revisité. L'occultisme contre l'histoire*, Paris, Berg International, 2008, 124 p.
[304] - « Education physique et guerre », *CF*, février 1940. Ceci dit, Georges Hébert était militaire.
[305] - J. Robert, « Adaptation bienfaisante », *CF,* mai 1940.
[306] - A Peyrefitte, « Jours sans viandes », mars 1940 et septembre 1941 ; idem, « Par quoi remplacer la viande ? », *CF,* septembre 1941.
[307] - S. Villaret, *ibid*., pp. 271-278. A noter qu'Hébert se désolidarisa de Vichy, suite à des désaccords sur les programmes scolaires. Les autres organisations naturistes vont par contre connaître des difficultés : Sylvain Villaret, « La situation contrastée des centres sportifs naturistes en France de 1939 à 1944 », in P. Arnaud, T. Terret, J-P. Saint-Martin, P. Gros (dir.), *Le sport et les Français pendant l'Occupation, 1940-1944*, t. 2, Paris, L'Harmattan, 2002.
[308] - Philippe Burrin, *La dérive fasciste, Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Le Seuil, 1986, 535 p.

dont la principale que le maître doit constamment rappeler et exalter est celle-ci : devenir fort pour être utile aux autres »[309].

Les valeurs fascisantes développées par Diard correspondent en tout point à celles développées par Jacques Doriot et le PPF, en particulier l'amour de la force[310]. Les lignes ci-dessus constituent un troublant parallélisme avec les analyses de l'historien George L. Mosse sur la vision du sport par le national-socialisme : on part « de l'exercice physique, on passe aux vertus masculines, puis aux impératifs moraux » [311] .

Pendant cinquante ans, le *Chasseur français* a développé des discours dans lesquels le corps devient le moteur central des préoccupations politiques et économiques, par les apports de la technologie et de l'éducation physique. Cette optimisation du corps se retrouve dans les préoccupations des industriels des autres secteurs.

L'introduction des marteaux-piqueurs et des perforateurs dans les mines débute lentement à partir de 1905 aux mines de La Chazotte et aux Mines de la Loire[312]. Suite à la guerre, la mine est confrontée à un manque de main d'œuvre important à cause des nombreux morts et blessés ; elle a recours de plus en plus à la main d'œuvre immigrée, mais doit également continuer la mécanisation pour pallier au manque de bras et s'interroger sur de nouvelles méthodes de travail plus productives.

A Saint-Etienne, Simone Weil descend dans la mine en 1932 et manie quelques minutes un marteau piqueur et une perforatrice à air comprimé. Elle souligne l'investissement corporel et mental que l'usage du marteau piqueur nécessite :

> « Si dur qu'ait toujours été le sort du mineur, cependant le mineur qui abattait son pic sur le charbon agissait comme un homme libre. C'est lui qui déterminait lui-même le rythme du travail ; c'est lui qui triomphait de la matière au moyen d'un outil adapté à la forme de son corps. A présent le drame ne se joue plus entre le charbon et l'homme, il se joue entre le charbon et l'air comprimé. C'est l'air comprimé qui, au rythme accéléré qui est son rythme propre, pousse le marteau piqueur contre la muraille de charbon, et s'arrête et pousse encore. L'homme, contraint d'intervenir dans cette lutte de forces gigantesques, y est écrasé. Accroché au marteau piqueur ou à la perforatrice, tout le corps secoué, comme la machine, par les rapides vibrations de l'air comprimé, il se borne à maintenir la machine appliquée à chaque instant à la muraille de charbon, dans la position voulue. Auparavant il adaptait la forme et la marche de l'outil à la forme et à la durée naturelle de ses mouvements ; le pic était pour lui comme un membre supplémentaire qui faisait corps avec lui, qui amplifiait le mouvement de ses bras. A présent c'est lui qui fait corps avec la machine, qui s'ajoute à elle comme un rouage supplémentaire et vibre de sa trépidation incessante. Cette machine qui n'est pas modelée sur

[309] - « Culture physique – La méthode naturelle et ses grands principes »
[310] - Philippe Burrin, op. cit., p. 287 et p. 437.
[311] - « Par le sport, nous dit une publication officielle du parti national-socialiste, l'Allemand aguerrit son corps et accomplit sa vision du monde. On lui demande de prouver que ces mots seront suivis d'actes. « Le corps est un don de dieu, il appartient au *Volk*, qu'il faut protéger et défendre. Celui qui endurcit sa volonté sert son peuple. » Cet hymne est suivi d'une liste des vertus mâles habituelles : loyauté, honnêteté, camaraderie, obéissance, discipline et courage. La composition (…) a son importance : partant de l'exercice physique, on passe aux vertus masculines, puis aux impératifs moraux » : George L. Mosse, *L'image de l'homme, l'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1996, p. 193.
[312] - Thierry Veyron, « Essai sur la mécanisation du fond dans les houillères », *Entretemps*, volume 1, p. 22.

la nature humaine, mais sur la nature humaine, mais sur la nature du charbon et de l'air comprimé et dont les mouvements suivent un rythme profondément étranger au rythme des mouvements de la vie, plie violemment un corps humain à son service. Et cette situation qui semble insupportable au bout de cinq minutes, le mineur la subit des jours et des jours et huit heures chaque jour »[313]

Les marteaux-piqueurs génèrent également beaucoup de poussières qui sont à l'origine de la silicose.

Un deuxième système visant à optimiser la main d'œuvre s'incarne dans le « Bedaux ». Ce dernier est un système « post-taylorien » dans lequel le chronométrage des tâches s'effectue non seulement pendant les étapes du travail productives (l'abattage du charbon), mais également sur les tâches non productives du travail (pelletées de chargement, reprise du marteau-piqueur, déplacements), sur lesquelles sont appliquées des coefficients d'effort, et décomptées le temps dans la mine sans activités (repos). Ces paramètres définissent une vitesse, le point Bedaux et les salaires à la journée déterminent la paie, qui est harmonisée entre les équipes : les équipes plus lentes pénalisent les plus rapides. « La Compagnie des Mines de Roche-la-Molière et Firminy a commencé les études Bedaux en 1932 ; l'ensemble des travaux du fond est couverte en 1934. L'augmentation de rendement des fosses se situe entre 20 % et 50 %, mais celle des salaires se situe entre 5 % et 15 % »[314]. Cette entreprise est menée, en particulier, par l'ingénieur des mines Robert Loustau. Le Front populaire met un frein au système Bedaux, mais la guerre le voit réapparaître en puissance à l'initiative de Robert Loustau, membre du cabinet de Pucheu et dirigeant de la SOTRAM (Société d'études du travail minier). Cédant aux exigences accrues des allemands en matière de productivité charbonnière, Loustau, avec le système Bedaux, est déterminé à augmenter cette dernière de 30 à 40%, en jouant uniquement sur le rendement humain, étant donné le manque de matériel et d'investissements[315]. En fin de compte, le but est d'isoler les corps, individualiser les tâches en excluant le travail par équipe des mineurs, pour optimiser la productivité de chacun. Le salaire à la berline est abandonné car « elle est le fruit non *différenciable,* donc non individualisable du travail collectif de l'équipe d'abattage qui touche un salaire collectif »[316]. L'invidualisation des corps s'obtient par le chronométrage ou le salaire à la tâche, en particulier aux Mines de la Béraudière[317].

Le chronométrage maintient un contrôle constant sur le travail du mineur, il est ressenti comme humiliant. Aux protestations des syndicats et des mineurs, les ingénieurs opposent la puissance des chiffres et de la science, sensée amenée justice dans l'appréciation du travail, puisqu'un coefficient d'effort est appliqué au système Bedaux. L'effort est lui-même théorisé avec le système Gennaper par l'ingénieur Paul Audibert :

> « nous n'avons pas l'intention de remplacer le système Bedaux et l'organisation Bedaux par une nouvelle organisation Gennaper dans nos mines de Sardaigne (cela créerait

[313] - Simone Weil, « Après la visite d'une mine », *L'Effort*, n° 299, 19 mars 1932, in Simone Weil, *Œuvres complètes*, tome II, *Ecrits historiques et politiques. L'engagement syndical* (1927-juillet 1934), Gallimard, p. 96-97.
[314] - Olivier Kourchid, « de la technique à la politique : le système Bedaux dans les mines », *Cahiers d'histoire sociale minière,* n° 3, 1994, p. 22.
[315] - Olivier Kourchid, op. cit., p. 22
[316] - Rolande Trempé, *Les trois batailles du charbon*, Paris, La Découverte, 1989, p. 160.
[317] - ADL 1ETP4517.

une période nouvelle d'instabilité indésirable), mais le Gennaper nous donne le moyen de justifier les valeurs Bedaux en face des syndicats qui se refusent généralement à admettre la validité des coefficients d'effort Bedaux qui leur semblent arbitraires. En partant au contraire de chiffres, établis et publiés par les ouvrages de physiologie, on peut démontrer par le Gennaper que les coefficients de repos Bedaux correspondent en général à la réalité des faits. Il ne pouvait d'ailleurs en être différemment s'il est vrai que ces problèmes de la fatigue ont été étudiés pendant dix ans par les ingénieurs Bedaux. Mais comme l'Institut Bedaux ne communique pas aux tiers ses tables de coefficients de repos, les syndicats en concluent que ceux-ci étant imposés et non discutés sont arbitraires. Le fait que le Gennaper énergétique est corroboré par le Gennaper fatigue augmente encore l'efficacité de nos études vis-à-vis de l'attitude hostile des syndicats ouvriers. »[318]

Le Standard à l'heure est établi à 60 Bedaux, inatteignable par la plupart des mineurs. Si le mineur n'y parvient pas, il est déclassé et donc moins payé, ce qui se produit pour de nombreux mineurs. Cette norme force donc le mineur à augmenter ses cadences[319]. De plus, si le mineur atteint 80 bedaux, les bedaux supplémentaires ne sont payés qu'à 75%, la compagnie arguant la nécessité de maintenir un équilibre entre les équipes. Or, un courrier de la Société Bedaux à la Compagnie de Montrambert et de la Béraudière de 1933 suite à une expertise, la Société Bedaux propose l'objectif de 80 Bedaux par mineur[320], standard officieux, *a priori*… Il s'agit donc de l'exploitation planifiée des meilleurs mineurs.

Ce texte caché du patronat se retrouve également dans l'application du Bedaux lui-même. Nous le constatons, à propos d'une interrogation de Monique Luirard : « introduit-il réellement le système Bedaux ? Il est difficile de l'affirmer, car les ouvriers donnent ce nom à tout genre de rémunération apprécié selon les critères plus ou moins complexes. A la Libération, les ouvriers des établissements Robert signalent la mise en place aux Forges de Bellevue. L'une des dernières réunions du comité social de Roche-la-Molière met aux prises sur le même sujet la délégation ouvrière et la compagnie. Aux ouvriers demandant la suppression du système Bedeaux, « M. Perrin-Pelletier souligne que le système Bedeaux n'est pas employé à la mine et que le système aux points qui est utilisé en diffère totalement. X. déclare que les ouvriers ne veulent plus qu'un système semblable qui met entre les salaires trop de différences et qui par ailleurs donne lieu à des rétributions injustes et incontrôlables par les ouvriers (…) M. Perrin-Pelletier déclare qu'il ne tient nullement à changer les méthodes de la compagnie. »[321]. A ce propos, Richard Vinen rajoute : "No doubt this is right but in practice both mine managers and the COH (*Comité d'organisation de l'industrie des combustibles minéraux solides*) use the phrase."[322]. Cependant, il semble bien que Perrin-Pelletier, dirigeant des Houillères de Roche-la-Molière et Firminy, mente si on en juge le long article de J. Vial dans un numéro spécial *La Revue de l'industrie minérale*, sur « Le problème du travail dans les mines ». Cet ingénieur développe le système de rationalisation mis en place au Puits Cambefort de Roche-la-Molière, qui se

318 - Paul Audibert, « Généralités sur l'organisation rationnelle du travail dans les mines », *Revue de l'industrie minérale*, n°304, 1933, p. 379.
319 - Rolande Trempé, op. cit., p. 160-161.
320 - ADL 1ETP4517.
321 - Luirard, p. 600.
322 - Richard Vinen, "The French Coal Industry during the Occupation", *The Historical Journal*, n° 1, 1990, p. 120 n.

révèle en tout point identique au Bedaux[323], sans que d'ailleurs le terme diabolisé de « Bedaux » ne soit employé une seule fois !

Le processus de rationalisation intervient jusque dans les gestes avec l'introduction de la « stylisation » du travail, élaborée par Audibert, « c'est-à-dire l'étude, le contrôle et l'amélioration du geste professionnel de l'ouvrier en vue d'utiliser d'une manière optimale l'outil employé » à Roche la Molière, à partir de 1941[324], parachevant le processus de déshumanisation de l'ouvrier. Audibert s'inspire de la méthode Carrard, appliquée dans l'apprentissage : « La méthode consiste à décomposer le gestuel, dans le but de détecter les aptitudes des jeunes. »[325]. La stylisation s'en différencie par le fait qu'Audibert l'applique aussi aux mineurs, qui ont été préalablement sélectionnés par les ingénieurs selon leurs aptitudes physiques[326]. Dans l'ancien système d'équipe, les mineurs procédaient eux-mêmes à la répartition des rôles selon les capacités corporelles, certes, mais vraisemblablement aussi dans un esprit de solidarité envers les plus faibles. La stylisation induit donc un isolement des corps du groupe, se superposant à celui apporté par le chronométrage. En quelque sorte, avec un peu de provocation de notre part, nous dirions que la « sélection »[327] s'apparente à un eugénisme industriel. Avec la stylisation, le corps du mineur devient, en sus de sa vitesse, contrôlé dans ses moindres gestes, et devait entraîner de nombreuses résistances. En ce qui concerne l'apprentissage, la méthode Carrard semble bien avoir été introduite dans les écoles d'apprentissage des mines pendant l'Occupation, en particulier celles des Houillères de Roche-la-Molière et celles des Houillères de la Chazotte. Les responsables du centre d'apprentissage de La Chazotte effectuent une « visite à l'école d'apprentissage des mines de St-Eloy et la Bouble, au centre d'apprentissage des usines Michelin et à celui de la direction du travail des jeunes à Belle Ombre »[328], où est appliquée la méthode Carrard. Dans le rapport de visite du 21 décembre 1942, ils soulignent les avantages de la méthode basée sur l'évitement de l'enseignement théorique, un enseignement quasi individuel décomposé des gestes et l'enthousiasme et l'entrain, ces derniers points pouvant déplaire, souligne le rapport, aux « partisans de l'effort sans joie et de la discipline imposée »[329]. Le rapport conclut sur l'intention des Houillères de La Chazotte de sélectionner des moniteurs parmi les ouvriers, « avec l'aide d'un psychotechnicien et de les envoyer suivre un stage de formation de trois semaines au Centre de Belle Ombre »[330].

Cette recherche de contrôle total des corps de la part des industriels est contournée par plusieurs formes de résistances de la part des ouvriers.

323 - J. Vial, « L'organisation scientifique et la mesure du travail dans les travaux du fonds », *Revue de l'industrie minérale*, « Le problème du travail dans les mines », 1943, p. 69-80 et 101-122.
324 - Thierry Veyron, «Essai sur la mécanisation du fond dans les houillères », *Entretemps*, vol. 1, 1998, p. 58.
325 - Nicolas Hatzfeld, « Trois écoles d'apprentissages : premiers contacts », Actes du GERPISA, n°17. URL : http://gerpisa.org/ancien-gerpisa/actes/17/fiche1.html
326 - Paul Audibert, « La stylisation », *Revue de l'industrie minérale*, n° 470, 1943, p. 767.
327 - P. Audibert, op. cit. p. 767.
328 - « visite à l'école d'apprentissage des mines de St-Eloy et la Bouble, au centre d'apprentissage des usines Michelin et à celui de la direction du travail des jeunes à Belle Ombre », ADL 1ETP2885
329 - op. cit., p. 2.
330 - op. cit, p. 5.

Chapitre III - Vers une morale des corps ?

Résistances à l'aliénation

Le contrôle des corps à la MFAC s'opère par la multiplication des règlements et des avis au personnel. Les premiers visent à contrôler la mobilité des corps dans l'espace : ils insistent sur le respect des horaires avec pointeuses instaurées en 1912, l'ouvrier doit rester devant sa machine et demander l'autorisation pour circuler ailleurs dans l'usine. D'autres règlements insistent sur l'ordre, la propreté et la productivité[328]. En fait, la masse des règlements et des avis au personnel semble plus révélatrice des dysfonctionnements et des échecs de l'encadrement : « On interdit formellement l'introduction de boissons alcoolisées. Ces articles du Règlement dessinent en filigrane les contours et comportement ouvrier : main d'œuvre instable, plus ou moins disciplinée dont les formes de résistances à cet embrigadement varient de l'absence en été pour faire les foins au litre de rouge introduit à l'usine caché dans la poche « plié dans un journal pour reprendre l'expression stéphanoise »[329]. Face à l'usine, les ateliers très nombreux dans le district industriel, comme l'ont montré Charles Sabel et Jonathan Zeitlin[330], représentent les contre-modèles de l'usine, un espace de résistance à ces lieux impersonnels de contrainte des corps par la machine, même si cette vision, nous l'avons vu, doit être nuancée dans les faits. Les témoignages des ouvriers de ces ateliers insistent sur la convivialité, les accommodements avec les horaires et des gestes plus libres, comme l'ont souligné Michelle Zancarini et Jean-Paul Burdy : « Pierre J. explique pourquoi il est resté chez Granjon pendant plus de quarante ans, alors qu'il aurait pu sans doute gagner plus dans des entreprises plus importantes avec son diplôme d'ajusteur :

> « J'y ai fait du travail qui m'intéressait parce qu'on a un peu modernisé, que tout l'appareillage, c'est moi qui le réalisais, ça avait son intérêt. »

« Il pense pour les avoir visitées plusieurs fois, qu'il n'aurait pas pu travailler longtemps dans des entreprises plus importantes produisant de la grande série, en particulier dans la pièce détachée » :

> « Ceux qui ne peuvent pas supporter le travail à la chaîne je le conçois. Je serais pas rester dans le cycle s'il avait fallu faire des montages en noir toute la journée… »[331]

Insistons sur la permanence de la petite entreprise sur la région stéphanoise et de ses ouvriers mécaniciens, rencontrés à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e] siècle, refusant l'aliénation du robot pour privilégier le « réplicant », la machine qui aide l'homme, selon la conceptualisation de Richard Sennett[332] (voir pages 112-113). Nous retrouvons l'élasticité du temps de travail, selon les saisons, les aléas du marché et les contraintes personnelles des ouvriers[333]. Le refus d'entrer à l'usine ou d'y rester longtemps constitue une forme de résistance à aliénation d'une partie *a priori* non négligeable des Stéphanois. Sous Vichy, cette petite entreprise aux méthodes héritées de l'artisanat est réhabilitée

328 - Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique…, p. 230-231.
329 - op. cit., p. 231.
330 - Charles Sabel et Jonathan Zeitlin, "Historical Alternatives to Mass Production: Politics, Markets and Technology in Nineteenth-Century Industrialization", *Past & Present*, n°108, 1985, p. 133-176.
331 - Michelle Zancarini, Jean-Paul Burdy, « Fragments d'une mémoire ouvrière du cycle », in Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique…, p. 287-288.
332 - Richard Sennett, *Ce que sait la main, La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2009, 403 p.
333 - Michelle Zancarini, Jean-Paul Burdy, « Fragments d'une mémoire ouvrière du cycle », p. 284-286.

par le pouvoir. Le folkloriste Albert Boissier fait paraître en 1941 un volumineux article sur les cloutiers des environs de Firminy dans la *Revue du folklore français*[334], ode à l'artisanat très « Révolution nationale »[335]. A la même époque, le folkloriste Louis Taverne et sa fille Alice traquent la mémoire des gestes artisanaux (scieurs de long, maçons, charpentiers, menuisiers) et paysans du Forez. Alice Taverne ouvre un musée ethnographique après la guerre à Ambierle.

En face de ces lieux refuges des ateliers, la grande industrie instaure le système Bedaux. Les cadences épuisent les corps, réduisent les hommes à leur corps, qu'ils donnent au patron. S'ensuit un sentiment d'aliénation, de dépossession, car la rationalisation entraine la déqualification et rend les corps interchangeables, comme le montre ce témoignage d'un métallurgiste des Usines Holtzer d'Unieux où l'introduction du Bedaux fut tentée :

Fig. 267 : "La France travaille." Mineurs. Main d'oeuvre étrangère. Mineur travaillant au marteau-piqueur (en pied). Saint-Etienne (Loire). Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet.

« J'étais ajusteur, à l'entretien des machines : on n'est resté que deux ajusteurs, avec le chef d'équipe, et on a dit à l'autre ajusteur qui était resté avec moi : « tu feras le graisseur ».

« C'est que j'en peux plus quand je rentre chez moi – Mais si tu viens travailler, il faut que quand tu t'en vas tu n'en puisses plus, tu dois donner ton travail au patron. Quand tu pars, tu dois être « rendu », tu dois pas faire autre chose. » .[336]

Les résistances au Bedaux s'avèrent fortes dans la métallurgie, en particulier dans les Usines Holtzer. Ces dernières durent reculer suite à des grèves en 1935.

Cette impression d'êtres réduits à leur corps transparait à travers les photographies de François Kollar, réalisées pour la revue *La France travaille* de 1931 à 1934. Elles reflètent la différence entre la métallurgie et la mine dans le traitement des corps. Dans les photographies de la

[334] - Albert Boissier, « Essai sur l'histoire et sur les origines de l'industrie du clou forgé dans la région de Firminy », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, avril-juin 1941, p. 63-109.
[335] - Sur les liens entre le folklore et la Révolution nationale, voir Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy. Folklore et révolution nationale, 1940-1944,* Presses Universitaires de Lyon, 1989, 336 p.
[336] - « Un document sur l'Usine Holtzer : une grève en 1935 contre le système Bedaux » : « Souvenirs enregistrés en 1980 auprès de M. Combe, retraité, ancien métallurgiste et militant de la CGT., dans le cadre d'une étude sur le passé industriel en val d'Ondaine, pilotée par la Maison de la Culture Le Corbusier. M. Combe travaillait chez Holtzer ». Blog : Patrimoines en Région stéphanoise. URL : http://lunieutaire.over-blog.com/page-757768.html

mine, prises dans plusieurs bassins français et aux mines de Montrambert et de la Béraudière, la dimension corporelle se révèle plus présente par rapport à la métallurgie. La déqualification progressive apportée par la rationalisation peut expliquer la focalisation sur le corps, qui est devenu au centre du processus productif. Par leur semi-nudité ou leur nudité intégrale (exceptionnellement photographiée : fig. 269), les corps ressortent évidemment plus que dans la métallurgie.

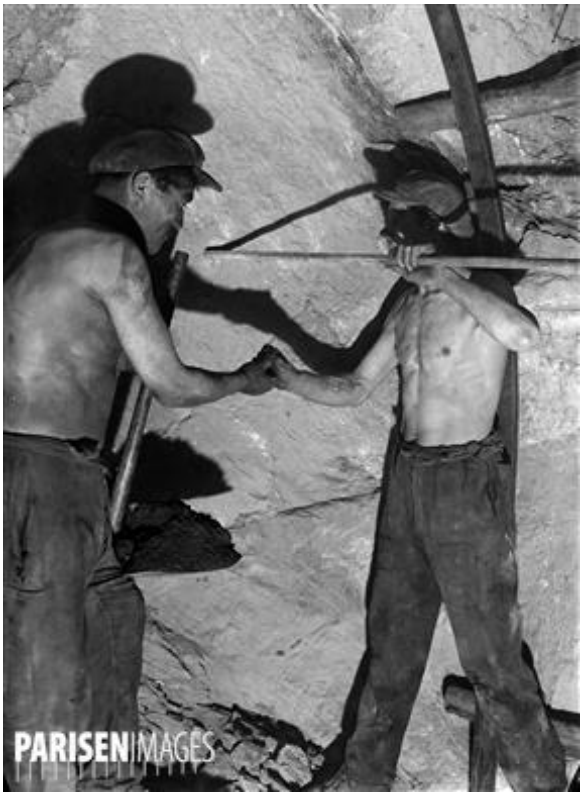

Fig. 268 : "La France travaille." Mineurs. Pose de la dynamite. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

Fig. 269 : "La France travaille." Mineurs. Vestiaire, au lavabo. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

La mise en scène des photographies est extrêmement visible. Les mineurs posent ; on leur a demandé de mettre leur pantalon : fig. 267 et 268. Le sous-sol a très probablement été reconstitué, car l'utilisation du flash était très risquée en sous-sol à cause du grisou[337]. De plus, Kollar ne se dépare pas de l'iconographie habituelle du corps du mineur autour de l'héroïsation des corps et du pittoresque (la figure traditionnelle du vieux mineur, grognard du fond : fig. 270 ; le mineur noir chez les « gueules noires » : fig. 272). Cette glorification iconique et heureuse du travail de la mine est d'ailleurs louée par la *Revue de l'industrie minérale*[338]*,* organe des ingénieurs des mines, éditée à Saint-Etienne. Elle conforte l'ingénieur dans son travail de rationalisation des corps, visible par la précision des gestes mis en scène et l'impression d'harmonie, et même de bonheur, que reflètent les visages (fig. 271 et 272).

Fig. 270 : "La France travaille." Mineurs. Mineurs après le travail. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

[337] - « A propos de Jean Fournéron, photographe à la mine », in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 29.
[338] - *Revue de l'industrie minérale*, n° 277, p. 262.

Fig. 271 : "La France travaille." Mineurs. Trieuses. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

Fig. 272 : "La France travaille." Mineurs. "Type de mineur (nègre)". Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

Face à une gestion rationalisée des corps, les syndicats et les ouvriers opposent une économie morale des corps. Ces derniers se heurtent à la froideur scientifique des études d'ingénierie. Cette rationalisation est incapable cependant de gérer les défaillances humaines et faiblesses des chrométrages :

> « on a embauché des ouvriers pour chronométrer ; ils avaient leur panneau en contreplaqué avec des feuilles préparées pour marquer les temps et tout ce qui se faisait. Mais c'est que le soir, quand ils faisaient les comptes, ça ne concordait plus ! Ils additionnaient toutes les secondes, et ça ne faisait pas huit heures, tantôt plus, tantôt moins, parce qu'ils marquaient à peu près. »[339]

De plus, les ingénieurs ne parviennent pas à comprendre certains mécanismes : résumant un article du *Colliery Guardian* du 20 septembre 1935 sur les chronométrages à front pour le centre de documentation sur le travail des Mines de la Béraudière, F. Cusset s'étonne de certains résultats :

> « Influence du temps de repos total sur le rendement :
> Le résultat est curieux : ce sont souvent les hommes qui se reposent le moins longtemps qui, dans des conditions déterminées, font le moins de travail dans le poste »[340]

L'état psychique des mineurs demeure *terra incognita* également. Les ingénieurs semblent persuadés du bien-fondé des systèmes de rationalisation, sensés réduire les efforts. Robert Loustau ne prône pas l'exploitation du mineur dans une logique capitaliste. Il s'insère dans le courant de pensée personnaliste des années 1930 cherchant une troisième voie entre le marxisme et le capitalisme, se basant sur l'élaboration d'un Homme nouveau. Loustau fut un des membres du groupe X crise, puis il intégra le mouvement *Ordre nouveau* autour de Robert Aron et enfin devint le spécialiste des affaires économiques au PPF[341]. L'Homme nouveau de la mine s'insère dans le nouveau système corporatif de la mine élaboré par la Révolution nationale et la Charte du travail. Dans le numéro spécial de *La Revue de l'industrie minérale*, sur « Le problème du travail dans les mines », qu'il dirige, il commence l'introduction en citant un passage du discours du maréchal Pétain de Saint-Etienne en 1941, annonçant la Charte du travail. Il se trouve que l'auteur du discours est justement Loustau. Dans cette introduction, il pose les bases de la construction du mineur nouveau, qui doit faire table rase de la routine pour adopter de nouvelles méthodes de travail, sous la direction des ingénieurs. Le mineur est soutenu, d'autre part, par la corporation de la mine, le comité social, création de la Charte du travail. Ce comité est sensé résoudre les problèmes moraux du mineurs, comme le suggère Audibert dans le même numéro :

> « L'influence de l'état psychologique normal de l'ouvrier est encore plus délicate à apprécier que l'influence de l'aptitude physique ; car celles-ci sont ce qu'elles sont et varient peu à l'état normal, tandis qu'en matière psychologique, le mot normal ne vaut que pour un instant déterminé. C'est à la fois une difficulté supplémentaire et un grand motif d'espérance. Il est à souhaiter que grâce aux comités sociaux de la Charte du Maréchal et en utilisant la

339 - « Un document sur l'Usine Holtzer : une grève en 1935 contre le système Bedaux »…
340 - ADL 1ETP4517
341 - voir John Hellman, « Communautaires, non-conformistes et la quête d'un « Homme nouveau » dans la France de Vichy », in Sarah Fishman, Laura Lee Downs, Ioannis Sinanoglou, Leonard V. Smith, Robert zaretsky (dir.), *La France sous Vichy : autour de Robert O. Paxton*, Paris, Editions Complexe, 2004, p. 105-118.

flexibilité de l'état psychologique, il s'opère une sorte d'orientation et de sélection adaptant parfaitement les cœurs aux nécessités et aux belles nécessités de notre temps. »[342]

Audibert semble évoquer les problèmes d'absentéisme importants que rencontrent les mines à l'époque, jusqu'à 50% dans certaines mines du bassin[343]. Le manque de nourriture provoquent carences et maladies, mais également les mineurs se blessent volontairement pour être en arrêt maladie. Les compagnies, parmi lesquelles celle de Roche-la-Molière, se montrent intransigeantes, essaient de contrôler les arrêts maladies, allant jusqu'à des recours en justice[344]. « Le gouvernement s'en mêle. Au printemps 1942 Pucheu ordonne que la distribution de tickets supplémentaires de ravitaillement aux mineurs soit liée à l'obtention de la prime d'assiduité dans la quinzaine précédente. Les protestations fusent de partout. A la Chazotte, 14,3 % des ouvriers sont sanctionnés. A Roche-la-Molière, 23,8 % des ouvriers ne reçoivent pas de tickets, 12 % des tickets ont été supprimés, dont 3 % pour insuffisance de rendement dans les travaux à prix faits. »[345]. « En février 1943, 45 % de l'effectif des divisions de Roche et de la Varenne sont absents »[346] et « pour l'ensemble du bassin de la Loire, la part des absents au fond passe de 19,38 % en décembre 1942 à 26 % en décembre 1943 et dépasse 30 % en 1944 »[347] . Une grande partie des absences est causée par des petites blessures, dont la guérison est freinée par la malnutrition[348]. Les comités sociaux n'arrivent pas non plus à aider convenablement au ravitaillement[349]. Rolande Trempé analyse cet absentéisme comme une forme de résistance, qui déboucha sur des grèves : « La fatigue, l'angoisse du lendemain, la peur de tomber malade ou de se blesser, la perte des forces, les bas salaires, les exigences des chefs dressèrent les mineurs contre les compagnies et leurs agents d'exécution. La conscience d'être exploités, la colère aussi furent à l'origine de trois vagues de grèves : celle de mai-juin 1941 dans la Nord-Pas-de-Calais celle du printemps 1942 qui s'étendit sur la zone sud ; celle d'automne 1943 qui souleva tous les bassins »[350]. Ces grèves sont l'expression également d'une résistance à l'Occupation allemande, car le charbon est destiné à l'occupant[351]. A ces maux, il convient de rajouter la progression de la silicose. Inquiet de cette situation, Vichy s'emploie à négocier avec les Houillères, particulièrement résistantes à la reconnaissance de la silicose, pour que cette pathologie soit assimilée à une maladie du travail, pour apaiser le climat social. Les négociations très tendues entre le gouvernement et le Conseil Général des Mines, ne voulant pas que les Houillères assurent le poids budgétaire de la prise en charge de la maladie, s'étalent de 1942 à la Libération[352].

L'état d'esprit des mineurs est confirmé par le récit de Xavier Charpin dans *l'Adieu différé* qui raconte l'expérience de l'auteur à la mine à partir de 1940, alors qu'il a 19 ans. Il y décrit la brutalisation

---

[342] - Paul Audibert, « Organisation du travail dans les mines. Applications pratiques de la méthode cartésienne », *Revue de l'industrie minérale,* « Le problème du travail dans les mines », *Revue de l'Industrie Minérale*, Mai-juin 1942, p. 265.
[343] - Monique Luirard, op. cit, p. 619.
[344] - Luirard, idem, p. 620.
[345] - id., p. 620.
[346] - id.,p. 620
[347] - id., p. 621
[348] - id., p. 621-622
[349] - Luirard, p. 623-625 et article
[350] - Rolande Trempé, idem, p. 195.
[351] - Trempé, id., p.195.
[352] - Jean-Claude Devinck, Paul-André Rosental, « « Une maladie sociale avec des aspects médicaux »: la difficile reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle dans la France du premier XX^{e} siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 56-1, 2009, p. 118-120.

grandissante des corps exposés au recrutement expéditif des médecins (qu'il qualifie de « docteur maquignon »[353]), à la dureté et les dangers du métier, les privations alimentaires, l'autorité de l'encadrement… :

> « Beaucoup d'ouvriers se montraient réticents à l'idée de travailler le dimanche.
>
> Le gouverneur avait employé le mot magique, qui lui semblait résoudre le problème : réquisition.
>
> Il est des mots qui font peur par eux-mêmes : réquisition = inquisition.
>
> Ils portent en eux la menace et la contrainte.
>
> Quelques nouveaux ont voulu fuir la mine. La peine est la même pour tous : un mois de prison pour infraction à la réquisition.
>
> Ce sont les travaux forcés à durée déterminée »[354]

Les mineurs ont recours aux blessures volontaires, les « macadams », qui consistent à se faire fracasser l'ongle ou le doigt à coup de pierre[355] : un mineur polonais conseille même à l'auteur d'enfoncer une mouche dans la plaie pour augmenter l'infection[356]. Charpin ne mentionne pas les techniques beaucoup moins barbares des maghrébins.

[353] - Xavier Charpin, idem, p. 19
[354] - Charpin, id., p. 56.
[355] - id., p. 61-62 et 84-85.
[356] - id., p. 35.

Corps étrangers

> « A mon arrivée, en 1946, j'ai entendu parler de marocains qui invoquaient des raisons de santé pour cesser le travail et rentrer au pays et qui avant leur examen médical avalait une sorte de mixture à base de thé noir qui, paraît-il, faisait sur les radiographies l'effet d'une lésion aux poumons… »[357]

Cette ruse, racontée par M. Hassoun, permettait aux marocains perquisitionnés par les mines de repartir chez eux. Des Kabyles et des Chinois sont amenés en 1917 pour travailler dans la sidérurgie chez Verdié à Firminy ou Leflaive à Saint-Etienne, logent dans des baraquements rudimentaires ou des taudis, puis sont rapatriés[358]. Après la guerre, arrivent les arméniens, les polonais et des indigènes d'Algérie et du Maroc. Ces derniers sont encadrés par la Saina (Service des affaires indigènes nord africaines), dont la première antenne provinciale est créée à Saint-Etienne en 1928[359], puis par le MOI (Main d'œuvre indigène) pendant la Seconde guerre mondiale[360] ; ces structures relaient le statut de l'indigénat en métropole.

« Leur force de travail était la justification de leur présence et par conséquent tout ce qui pouvait l'entraver, en particulier la maladie, faisait l'objet d'une réprobation sociale et même de sanctions administratives ou financières. »[361]. En d'autres termes, comme l'écrit le sociologue Abdelmalek Sayad : « L'immigré n'est que son corps »[362]. Cette impression est renforcée par des sources montrant et décrivant leur corps. Les représentations obéissent à des archétypes : Xavier Charpin parle de « ces Arabes félins, ces Polonais massifs »[363], avec lesquels il entretient peu de contacts, à en juger son récit. Les photographies de Kollar répondent également à ces représentations. Une d'entre elles montre un « mineur marocain » de la Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière : fig. 273. Il s'agit du seul cliché qui mentionne l'origine de l'ouvrier photographié. Comme le dit justement Marianne Amar, elle « brille d'un éclat singulier »[364], car elle constitue la photographie montrant le plus la corporéité : « Ce qui frappe bien sûr, c'est le corps du mineur, qui surgit au centre de l'image et sature le décor de sa pâleur. Le torse nu, les muscles ronds dessinés par la lumière, soulignés par la poussière, évoquent le marbre de la statuaire antique. »[365]. Il renvoie au côté « félin » du corps de l'arabe évoqué par Charpin. Il correspond donc à l'image archétypale du

---

[357] - Témoignage de M. Hassoun, cité par Lyazid Hassoun, *Mine et immigration dans la région stéphanoise de la veille de la Première Guerre mondiale aux lendemains de la Seconde (1911-1946)*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Gérard Berger, Université de Saint-Etienne, 2005, p. 50.

[358] - Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « Chassé-croisé », in Nicolas Bancel, Léla Bencharif et Pascal Blanchard (dir.), *Lyon, capitale des outre-mers. Immigrations des Suds et culture coloniale en Rhône-Alpes et Auvergne*, Paris, La Découverte, 2007, p. 57-60 et Aude Rémy « Travailleurs et soldats indigènes » in op. cit, p. 67.

[359] - Léla Bencharif et Philippe Videlier, « Le temps des migrations », in Nicolas Bancel, Léla Bencharif et Pascal Blanchard (dir.), *Lyon, capitale des outre-mers…,* p. 84.

[360] - Jean-Michel Steiner, « MOI et travailleurs étrangers », in Nicolas Bancel, Léla Bencharif et Pascal Blanchard (dir.), idem, p. 117.

[361] - Didier Fassin, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n°6, 2009, p. 1258.

[362] - Abdelmalek Sayad, « La maladie, la souffrance et le corps », *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 255, cité par Didier Fassin, op. cit., p. 1258.

[363] - Xavier Charpin, id., p. 30.

[364] - Marianne Amar, « François Kollar et le mineur marocain, destins croisés », in Laure Blévis, Hélène Lafont-Couturier, Nanette Jacomijn Snoep, Claire Zalc (dir.), 1931.Les étrangers au temps de l'exposition coloniale, Gallimard,2008, article en ligne : url : http://www.histoire-immigration.fr/musee/autour-des-expositions/1931-les-etrangers-au-temps-de-l-exposition-coloniale/francois-kollar-et-le-mineur-marocain-destins

[365] - Marianne Amar, op. cit.

travailleur arabe immigré. Cette Photographie est le fruit du recadrage d'une autre (fig. 264), qui permet de mettre en évidence l'impression de l'effort - « Les rides y sont comme des veines de charbon, sillons creusés dans la chair, presque une géographie de l'effort inscrite à même la peau et empreinte d'une immense lassitude, comme le dos qui se courbe. »[366] - et de gommer la visibilité de la mise-en-scène. Le titre de la photographie et l'impression de forte corporéité semblent confirmer le postulat de Sayad. Cette impression est encore plus nette avec la photographie de la figure 274. D'après Thierry Veyron, la photographie aurait été prise dans les années 1930 ; elle constitue un des rares cas de photographies prises au fond avant les années 1950, car l'utilisation du flash était très risquée en sous-sol à cause du grisou[367]. Cette remarque atteste la mise-en-scène en-dehors du fond des photographies de François Kollar. A la vulnérabilité de la prise de vue répond celle des corps photographiés, nus, ramassés et accroupis à cause de l'exiguïté de la galerie. A l'opposé, M. Mohamed (fig. 279) semble cacher l'objet de son exploitation, jusqu'aux mains, perdues dans sa vareuse militaire trop large. Cache-t-il des guenilles dessous ? Il faut dire que de cette photographie, prise chez le photographe des ponts, seule la tête sera utile, car elle est destinée aux papiers d'identité ou à la fiche anthropométrique faite par la préfecture. Le photographe décapite ainsi le corps dans un cadre de 4 cm sur 4 cm centré sur la tête.

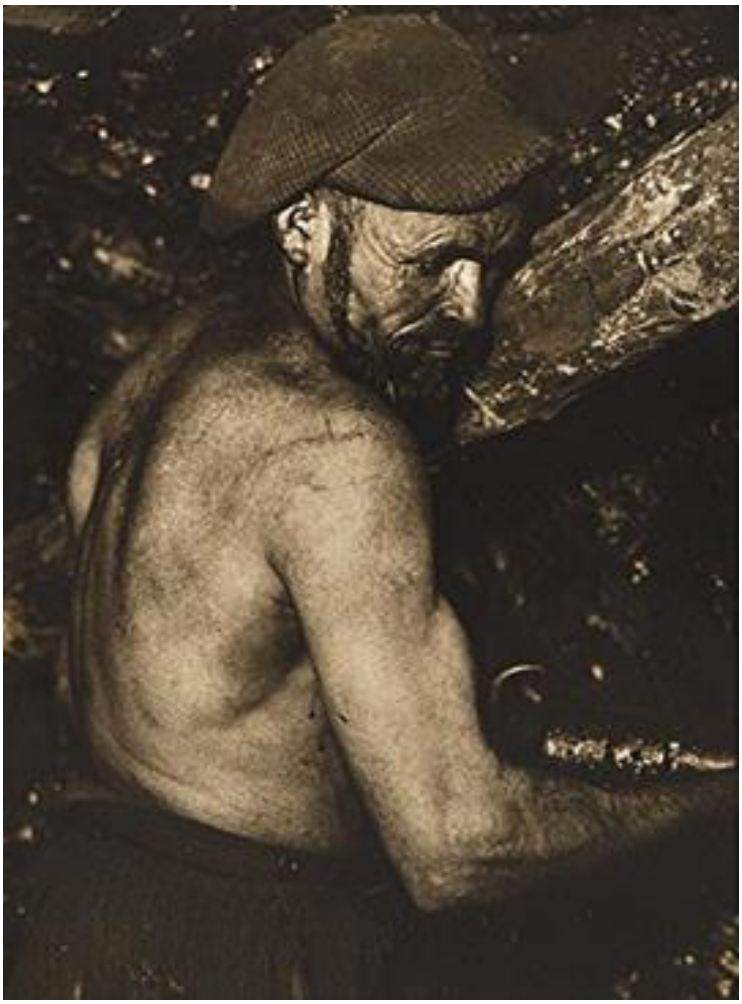

Fig. 273 : "La France travaille." Mineurs. Main-d'oeuvre étrangère. Mineur travaillant au marteau-piqueur. Saint-Etienne (Loire), Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière, 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

[366] - Amar, idem.

[367] - « A propos de Jean Fournéron, photographe à la mine », in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 29.

Phot. 53. Mineurs dans la vallée du Gier (vraisemblablement avant-guerre). (Phot. CERPI, coll. privée.)

Fig. 274 : photographie, in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne p. 171.

Car en effet, une source importante pour l'étude des immigrés réside justement dans ses corps (ou plutôt ces bouts de corps) photographiés, réduits à un cliché d'identité de 4 cm sur 4 cm, sur les fiches anthropométriques, mises en place pour contrôler la mobilité des populations étrangères, et pour Saint-Etienne, le fond exceptionnel de trois photographes, C.M. Morillon jusqu'en 1919, Jean Baroux jusqu'en 1925, puis Louis Mathevet, les « photographes des ponts », établis successivement dans un studio à côté des ponts ferroviaires du quartier de Carnot, en plein quartier populaire stéphanois[368]. Pour l'historien, l'immigré est donc aussi un corps. Les témoignages viennent compléter leurs connaissances. Ceux-ci, pour la plupart, ne se basent que sur les apparences, sur des observations distanciées, explicables en partie par l'éloignement géographique des cantonnements ou des cités (par exemple, la cité polonaise de Beaulieu à Roche-la-Molière, éloignée du centre du village) dans lesquels les mines les installent[369].

[368] - Maurice Muller et Pierre-Yves Perrier (dir.), *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950 [C.M. Morillon, J. Baroux, L. Mathevet]*, Saint-Etienne, Maison de la culture, 1983, 149 p.

[369] - Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne : 1840-1940*, Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 185-186 ; Lyazid Hassoun, Mine et immigration dans la région stéphanoise…, p. 51-59.

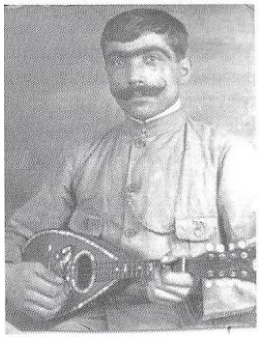

Fig. 275 Fig. 276

Photographies d'identité, in *Le barbare, l'étranger : images de l'autre,* p. 323.

Clarisse Lauras, étudiant les arméniens pour sa maîtrise d'Histoire, a essayé d'analyser ces bouts de corps des photographies des fiches anthropométriques[370]. Son travail révèle la difficulté de l'historien face à ces matériaux et son récit s'avère plus esthétique que scientifique. Elle sélectionne ses photographies pour leurs maigres indices qu'apportent parfois l'arrière-plan et pour leurs particularités esthétiques, par exemple la photographie de l' « homme à la mandoline »[371], avec ses yeux et nez entre les parenthèses que forment ses sourcils et sa moustache (fig. 275). Comme les habitants de Saint-Etienne à l'arrivée de ces gens, elle les observe par rapport à leur apparence et imagine des vies. Sa démarche répond au besoin de donner chair à ces gens. Elle met en évidence deux types de photographies, celles réalisées chez un photographe ou prises par un amateur pour faire les papiers, et les autres, qu'elle appelle avec pertinence, les photographies « volées »[372], qui seraient des photographies prises avant l'immigration, témoignant de leur passé. Cet élément nous semble primordial : ces derniers clichés témoignent de leur corps d'avant. L'administration, en décapitant ces clichés, supprime symboliquement ce passé, ne retient que les têtes, enlèvent les éléments du décor et les autres personnages aimés sur la photographie (fig. 276 : main posée sur l'épaule), matérialisant, d'une certaine manière, la coupure réalisée par l'exil. Clarisse Lauras explique l'importance identitaire que représentent ces photographies pour l'immigré, conservées précieusement ou, par manque de choix, délivrées à l'administration, l'étranger étant mis au pied du mur, sommé par le fonctionnaire, dont dépend sa résidence en France, de fournir une photographie sur-le-champ, de donner son trésor. Un cliché des photographes des ponts montre une de ces photographies conservées précieusement au milieu des deux hommes avec le cadre au centre : fig. 277.

[370] - Clarisse Lauras, *Les Arméniens à Saint-Etienne. Une escale dans un parcours migratoire ?*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 47-50 et p. 61-76.

[371] - Clarisse Lauras, « Les Arméniens à Saint-Etienne : une implantation originale dans l'espace urbain », in Didier Nourrisson et Yves Perrin, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre : actes du colloque, Saint-Étienne, 14 et 15 mai 2004*, organisé par le CERHI, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 323.

[372] - Clarisse Lauras, *Les Arméniens à Saint-Etienne* ..., p. 70.

Fig. 277 : photographie de Louis Mathevet, années 1940

Fig. 278: M. Mohamed, photographie de Jean Baroux, vers 1920

Fonds des Photographes des ponts.

L'analyse du fond des photographes des ponts fournit un cadre plus large à Michelle Zancarini qui dispose de corps non décapités. Son propos se révèle militant, empreint de ses impressions, lorsqu'elle analyse les photographies d'identités de quatre personnes : « Ici certains regards sont fixes, d'autres baissés ; bras raidis le long du corps ou doigts croisé, corps tassé sur le tabouret ou bustes très droits expriment le rapport complexe que certains individus entretiennent avec leurs corps, intériorisation d'une vision dépréciée de soi. Rapport malheureux aussi à la photographie qui peut être perçue comme une violence, un rapt, un « faux semblant de viol » ; les regards qui se dérobent deviennent alors actes de résistance. Les immigrés ne sont pas ici commanditaires de leur portrait dont la forme et le but nous échappent. La détention de la carte d'identité avec photographie, doit assurer à tout moment leur identification auprès des autorités administratives, patronales et politiques »[373]. Ses réflexions font penser à celles suscitées par les photographies de Marc Garanger en 1960, pendant la guerre d'Algérie, des femmes algériennes, que l'armée a chargé de photographier afin de leur fournir des papiers d'identités : fig. 279. Ces femmes sont forcées de se dévoiler devant l'objectif. En somme, après avoir pris le corps des hommes venus travailler en France, c'est de celui de leurs femmes que la

[373] - Michelle Zancarini, « Usages de la photographie et immigration. De l'identification à l'intégration. Le photographe des ponts, Saint-Étienne, 1917-1950 », *La Trace, revue du CEDEI*, 1991, p. 23 et 25. Ceci dit, les mêmes regards se vérifient sur d'autres photographies du fond des photographes des ponts de la part de « Français » !…

France vient se saisir en Algérie. Commentant son travail, Marc Garanger écrit : « J'ai reçu leur regard à bout portant, premier témoin de leur protestation muette, violente. »[374].

Fig. 279 : portrait de Cherid Barkaoun. (c) Marc Garanger (1961)

Face au regard voyeur de l'historien, répondent les silences des corps, un texte caché[375], que nous pouvons essayer de formuler ainsi : « Vous avez eu nos corps, vous n'aurez pas nos âmes ». Les clichés du fond des photographes des ponts non destinées aux papiers d'identité nous suggèrent ce sentiment de discours cachés. Ils sonnent faux. Les modèles semblent déguisés. Nous nous sommes demandé si notre impression n'était pas le fruit de nos représentations, du fait que nous nous attendions à voir des étrangers pauvrement vêtus, ou en costumes « indigènes ». Après tout, sur cette photographie de deux chinois très élégants de 1920, fig. 280, nous remarquons « les pardessus un peu long et les bas de pantalons inhabituels »[376]. « Il s'agit en réalité de deux ouvriers métallurgistes inscrits sur le registre du photographe sous leur numéro matricule »[377] . Apportant un aspect colonial, une plante tropicale a été posée au centre. Nos impressions sont en fait confortées par le fait que toutes ces photographies sont mises-en-scène grâce à des éléments factices : décors peints,

[374] - Marc Garanger, postface de *Femmes algériennes 1960*, Atlantica, 2002, p. 122.
[375] - Voir les réflexions de Zineb Ali Ben Ali, « Insurgées silencieuses. Eléments pour des études de genre en Algérie », Anne Berger et Eleni Varikas (dir.), Genre et postcolonialismes. Dialogues transcontinentaux, Archives contemporaines, 2011, p. 93-102.
[376] - M. Zancarini, op. cit. p. 22. Comme la vareuse de M. Mohamed, d'ailleurs.
[377] - Zancarini, idem, p. 22.

Fig. 280 : photographie de C.M. Morillon, vers 1917. Fonds des photographes des ponts.

accessoires, postures physiques et regards étudiés,… et peut-être costumes. La photographie est le vecteur du regard également de son auteur : fig. 281, ce costume marin n'a-t-il pas été suggéré à son modèle par le photographe, accentuant le côté enfantin prêté aux noirs ? La photographie du violoniste est assez significative : fig. 282 : « l' « homme au violon » était un arménien venu dans l'atelier se faire photographier le jour de ses vingt ans dans le costume qu'un de ses amis, tailleur de son état, venait de lui confectionner. Il ne jouait pas du violon dans ce décor « bourgeois », panneau déroulé grâce à une chaîne de vélo, l'instrument avait sa place et habillait aussi le personnage »[378]. Ces gens de l'Est ne sont-ils pas des mélomanes, exprimant l'âme slave en faisant pleurer leur violon ? Nous pensons, en tout cas, que des habits étaient prêtés parfois aux modèles, par des tiers ou par le photographe lui-même, parfois comme cache misère. A défaut d'être déguisés en Pierrot ou en sainte (fig. 210), comme les « français » photographiés, ils le sont en « français », justement. Par contre, une photographie de mai 1917 du photographe des ponts (fig. 283) va à l'inverse du texte caché, comme nous le révèle l'analyse de Michelle Zancarini : « Elle représente un groupe de Chinois, dont les caractéristiques physiques sont redoublées par des attributs qui modèlent l'unité du groupe : habit traditionnel – veste bleue molletonnée ou non – et bannière chinoise, à cinq bandes, à l'arrière. Au dernier rang, au centre, un personnage s'individualise entre les français et les autres, sans doute l'interprète. Les regards fermes et déterminés donnent sens à la cohésion du groupe. (…) Arrivés à la fin de l'année 1916, pour remplacer les hommes mobilisés sur le front, le groupe des « exotiques » - selon la terminologie administrative – a toujours paru très soudé aux yeux des autorités et du patronat. Les relations s'effectuent par le biais de l'interprète – comme pour les autres groupes d'étrangers – mais le caractère collectif de leur action est toujours souligné en ce qui concerne les Chinois. Affectés dans plusieurs entreprises métallurgiques, en particulier chez Holtzer à Unieux, où ils sont plus de mille en 1917, ils sont logés et nourris par l'usine (à l'aide d'un cuisinier chinois). Dans les rapports de police, est dénoncé le rôle ambigu de l'interprète, considéré comme le meneur d'une grève en avril 1917. Le premier mai 1917 de violents incidents les opposent à d'autres « étrangers » (Kabyles[379] soutenus par les Alsaciens-Lorrains). Là encore le groupe des Chinois apparaît comme très solidaire et soudé. »[380].

[378] - Clarisse Lauras, *Les Arméniens à Saint-Etienne* …,p. 69.
[379] - Les affrontements firent trois morts dans les rangs kabyles.
[380] - Zancarini, id., p. 21-22.

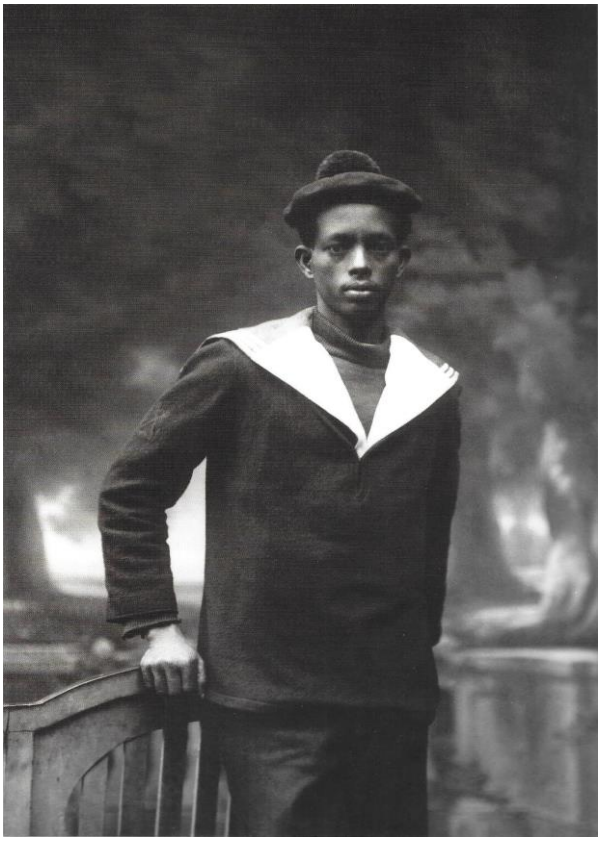

Fig. 281 : Monsieur Moussa, photographie de Jean Baroux, 1920

Fig. 282 : photographie, années 1920.

Fonds des photographes des ponts

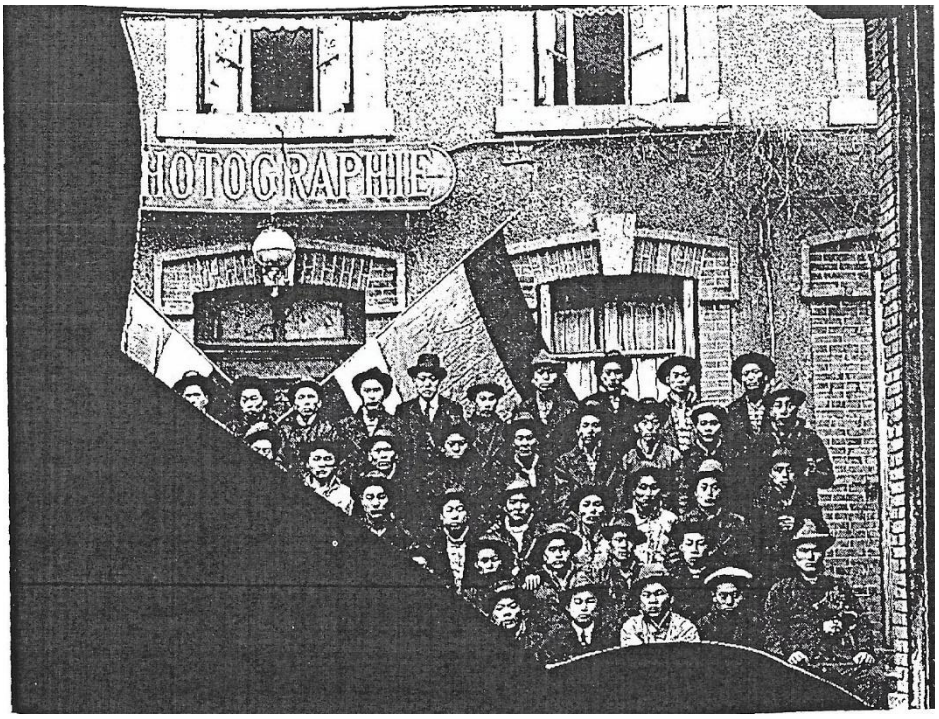

Fig. 283 : plaque photographique du fond des photographes du pont, in *La Trace*, 1991, p. 21.

Cet activisme des Chinois fit naître la légende de la venue de Zhou Enlaï à Firminy au début des années 1920. A l'opposé, la photographie d'une famille franco-chinoise prise des années plus tard semble figurer de la part de l'homme, « une forme d'accès à une intégration dans la société française. »[381]

Dans les témoignages, ces immigrés restent des ombres reconnaissables uniquement par la couleur de leur peau, leurs traits, leur idiome :

> « Pour conjurer la crise ouvrière, on dut recruter un grand nombre d'exotiques où tranchent les marocains à la mine bistrée sous le fez écarlate. Cependant les « sidis » ne sont pas les seuls et on entend parler les dialectes les plus divers, on discerne les couleurs de visages les plus nuancées. L'affabilité native des stéphanois rend le séjour agréable à tous ces africains qui, le dimanche, déambulent joyeusement sous le pardessus européen »[382]

Les témoignages tournent autour de leur corps. Est décrit leur habillement :

> « Les Espagnols, je me souviens encore quand ils sont arrivés tous ensemble à la fin de 1914, ils avaient des espadrilles, une petite veste bleue, un béret… Ils étaient misérables ! »[383]

> « 6 avril (*1917*) : Arrivée d'un immense convoi de Kabiles pour l'usine Verdié et parmi eux des noirs… Temps froid et humide. Ces hommes sont presque nus ; ils marchent pieds nus dans la boue. La majorité de la population leur est hostile. Presque tous ont le fez et le burnous. »[384]

L' « affabilité », clamée par Pierre Chapelon relève de l'angélisme, nous le verrons plus loin. Le pardessus européen serait le reflet de l'intégration de ces étrangers. Cette réflexion domine également l'analyse des clichés des photographes des ponts par Michelle Zancarini, qui se base également sur les apparences, utilisant les termes « intégration », « assimilation », « enracinement ». Mais comment ces immigrés peuvent-ils s'intégrer à une population qu'ils ne fréquentent pas, ou peu, qui les observe de loin avec des représentations en tête, qui n'habitent pas les mêmes logements ou les mêmes quartiers (comme sur cette carte postale du quartier algérien de Firminy en 1917 : fig. 284), et qui tout simplement les méprise souvent ?

---

[381] - Zancarini, id., p. 30.

[382] - Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, Saint-Etienne, Hénaff & Cie, 1924, p. 248, cité par Jean-Paul Burdy, id., p. 187.

[383] - Témoignage de Madame Perrin, cité par Jean-Paul Burdy, id., p. 187

[384] - Albert Boissier, *Un appelou témoigne : Albert Boissier : la vie à Firminy (1914-1918)*, Société d'histoire de Firminy, 1990, p. 96.

Fig. 284 : carte postale, vers 1917.

Des classements de propreté ponctuent les témoignages : « Au contraire des Polonais (« toujours bien habillés ») et des Français (« on était vêtu simplement mais proprement »), les Espagnols sont « sales », « fagotés », « toujours en vêtements de travail », « des espadrilles aux pieds », « sans compter que les Espagnols, les femmes portaient leur panier sur la tête »[385]. Sans parler des maghrébins, au haut de la cascade des mépris :

> « Le voisinage des Marocains n'est pas apprécié à cause de leur manque de propreté aussi sont-ils le plus souvent logés en dehors des cités dans des maisons appartenant soit à la compagnie soit à des particuliers… »[386]

Venant souvent seuls en métropole, les africains arrivent avec les fantasmes qui leur sont associés, à une époque où les indigènes sont exhibés lors des expositions coloniales. L'orientalisme a diffusé également l'érotisme fantasmé du harem. Le Casino lyrique, que nous avons évoqué, adopte dans ce sens une architecture orientale dans les années 1850. Dans les années 1880, le Café Oriental, rue Gérentet, accueille ses clients par des serveurs hommes et femmes habillés à l'orientale[387]. Or, les filles de brasserie, nous l'avons vu, se prostituaient souvent. Les serveurs deviennent eunuques, renvoyant à leur déficit de virilité que nous avons évoqué. En 1888, le chansonnier stéphanois Louis Pascal se fend d'un sonnet décrivant les délices de l'Orient :

> « Kadhoudja
> Lakhdar-ben-Haj conduit sa famille au marché ;
> Sa fille Kadhoudja contre lui se prélasse

[385] - Jean-Paul Burdy, id., p. 197.

[386] - Rapport de la Compagnie des M.R .F. sur la main d'œuvre étrangère de 1926, cité par Lyazid Hassoun, p. 58.

[387] - Serge Granjon, *Coquineries gagasses : comédie légère en 4 actes*, Saint-Etienne, Osmose, p. 28 et p. 31-32.

En croupe, étant jolie ; et la mère assez lasse,
Nu pieds, trotte à côté, de son pas déhanché.

Kadhoudja, sous son voile, a maint trésor caché.
Je vois sa jambe nue et ses cheveux filasse.
Elle a dix ans bientôt, et, le soleil couché,
Un mari lui fera sur sa natte une place.
(…)
Car, l'on peut dépenser trois ou quatre douros.
Lakhdar-ben-Haj est gai sous son burnous en loques :
Sa Kadhoudja vendue a rapporté très gros. »[388]

Les fantasmes d'Orient culminent en 1911, quand Mademoiselle Rose Beuque, fille du directeur des contributions indirectes de Saint-Etienne épouse un prince marocain, Sidi-Moulay Brahim ben Moulay Taleb ben Abdeljelil, chérif d'Ouezzan, chef de la Zaouïa Taïbia[389]. Joannès Merlat réalise des cartes postales faîtes de motifs orientalistes représentant le couple pour l'occasion : fig. 285. Dix ans plus tard, Rudolph Valentino popularise l'*arab lover* dans *Le Sheikh* (Melford, 1921).

Fig. 285 : Sidi Moulay Brahim ben Moulay Taïeb ben Abdeldjelid, cherif d'Ouezzan et sa femme Lala Ourda Beuque, cherifa de la Zaouïa Taïbia ; et leur interprète Mohamed ben Amed. Photo-montage de Joannès Merlat, 1911. URL : http://www.cartespostales-afriquedunord.com/maroc_themes_personnalites_marocaines.html

388 - Louis Pascal, « Sonnets kroumirs », *Le Moniteur du Caveau stéphanois*, n° 4 , 1888.

389 - Michel Bourlier, « Un goût d'Orient chez une stéphanoise : Lala Moulay Brahim Cherifa d'Ouezzan : 1911-1926, ou l'incroyable destin d'une rose des sables de chez nous », *Bulletin du Vieux Saint-Etienne*, n° 162, 1991, p. 33-40 et n°163, p. 63-67 ; Nicolas Bancel, Léla Bencharif et Pascal Blanchard (dir.), *Lyon, capitale des outre-mers…*, p. 42-43.

Quant aux noirs, les représentations en sont dégradantes, comme sur cette affiche stéphanoise (fig. 286), commentée par Richard Gasnier, représentant un « roi-nègre » de pacotille très en vogue à l'époque » pour les cycles stéphanois Royal-Fabric (Fritayre, 1910) où le (…) personnage « porte les insignes d'une royauté ridicule (…) qui ne font que faire davantage ressortir la nudité de son corps et, symboliquement, la nullité de son esprit. Visiblement, il est incapable de faire la distinction entre l'apparat et l'essentiel. Il ne sait qu'imiter, et la seule chose qu'il sache faire, il la fait mal. Cette représentation sera reprise quasiment trait pour trait dix ans plus tard par Hergé, dans *Tintin au Congo* »[390]. Nous retrouvons ici le thème du déguisement. Remarquons, qu'il se tient droit sur sa bicyclette à la différence des vélocipédards évoqués plus haut, comme pour montrer les vertus orthopédiques de l'engin, sur l'homme noir voûté comme un singe et que la bicyclette est à la portée de n'importe qui. La bicyclette prodigue la rectitude aux noirs et la javelle, la propreté, qui reste à désirer … : « Avec JAVEL S.D.C. pour blanchir un nègre on ne perd pas son savon » : fig. 287. Les représentations humoristiques des noirs demeurent assez tardivement : en 1945, les époux Chapuis ouvrent un magasin « Au négrillon » à Saint-Etienne. L'entreprise Chapuis s'agrandit et affuble ses paquets de cafés, qu'elle distribue sur la région, d'une tête d'un petit « négrillon », lorgnant du côté de Banania : fig. 288. Les noirs sont représentés souvent dans leur nudité primitive : fig. 289. D'ailleurs, les exhibitions de tribus africaines attirent les visiteurs pour cette raison en particulier. Les hommes peuvent y reluquer des poitrines nues de femmes.

Fig. 286 : affiche publicitaire, Fritayre, vers 1910.

Fig. 287 : affiche publicitaire, 1920.

[390] - Richard Gasnier, L'étranger dans l'affiche publicitaire française (1880- 1920) : de l'exotisme colonial au système d'alliances, in Didier Nourrisson et Yves Perrin, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre…,* p. 243.

Fig. 288 : affiche de Robys. Années 1950

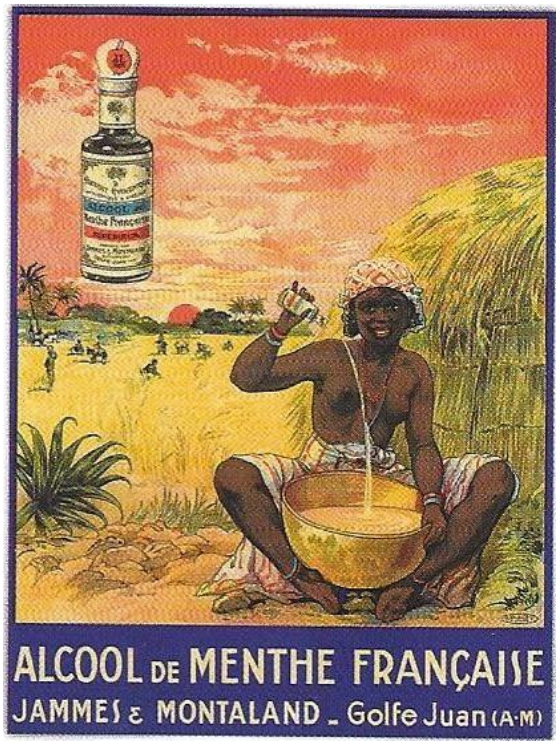

Fig. 289 : Alcool de menthe française. Affiche d'A. Mulcey, Saint-Etienne, sd

La description d'un « village noir » en transit à Saint-Etienne est révélatrice des représentations et des fantasmes :

> « Dès l'âge de la puberté atteint, les jeunes négresses sont, on le sait, à vendre. Les prétendants sont admis à contempler dans le plus simple appareil l'objet de leurs convoitises. Ils discutent du prix avec le père de la jeune personne. Les cours varient actuellement, m'a dit Mamadou Sow, entre mille et cinq mille francs-papier, puisque nous sommes en France. En Afrique un père ne troque pas sa fille contre du papier monnaie, il préfère en toucher l'équivalent en marchandises. La virginité est garantie, si l'on peut ainsi dire, sur facture. S'il y a à ce point de vue tromperie sur la qualité de la personne cédée, le contrat peut être résilié de plein doit. Heureux pays ! »[391]

[391] - Louis Bergeron, « Un village noir à Saint-Etienne », *La Région illustrée*, 5 janvier 1930 ;

Les immigrés, eux-mêmes, arrivent forcément avec des fantasmes et des préjugés à propos des français et … des françaises. Michelle Zancarini analyse très justement une photographie d'un couple mixte : fig. 290 : « le couple prend devant l'objectif une pose théâtrale : la femme s'abandonne dans les bras d'un chinois, légèrement distant (main droite dans la poche, mais bras gauche autour de la taille de la jeune femme). Pour lui – en costume classique et souliers vernis - cette photographie est sans doute un signe de conquête d'une femme et d'un pays. Pour elle – son attitude libre en témoigne – un symbole d'indépendance et d'exotisme. Noiriel évoque le phénomène de compensation, mis en œuvre à la fin de la guerre pour une génération de femmes, nées entre 1890 et 1910, privées de conjoints français à cause de la Première guerre mondiale. »[392]. La perception par des contemporains d'une telle photographie aurait peut-être été différente. Les couples mixtes étaient très mal perçus et les femmes entretenant ce type de relation passaient pour des prostitués, comme l'explique Isabelle Taraud[393]. Ce chinois pourrait passer pour son souteneur, conformément aux représentations de fourberies et de criminalité qui leur étaient associées[394]. En tout cas, Ces unions sont très mal perçues par les autorités : en 1917, les municipalités reçoivent une instruction de l'Etat leur demandant de développer une propagande contre ces mariages[395].

Les immigrés africains, considérés comme inférieurs dans l'évolution, se voient allouer une sexualité bestiale évoquée plus haut par les médecins stéphanois. Cette bestialité leur conférerait un sexe plus développé[396], fantasme contredit par Xavier Charpin, nous l'avons vu. La peur qu'ils se comportent en prédateurs sexuels auprès des jeunes métropolitaines justifie leur éloignement dans des cantonnements, dont parle le docteur Choupin (voir plus haut). Les médecins les soupçonnent d'orgies à plusieurs avec des prostituées et semblent sous-entendre des rapports homosexuels[397]. Ces soupçons sont peut-être entretenus par le fait qu'ils font leur lessive eux-mêmes : fig. 291. Albert Boissier semble intrigué en 1917 par un « arabe » lavant son linge :

Fig. 290 : photographie de Jean Baroux, 1919.

« 21 avril : Dans la Gampille, un algérien lave son linge à la mode arabe. Il

[392] - Zancarini, id., p. 30

[393] - Isabelle Taraud, « Virilités coloniales et post-coloniales », Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 3, Le Seuil, 2011, p. 381.

[394] - Evoquons de nouveau un film marquant concernant la construction de cette image : *Forfaiture* (*The Cheat*), de Cecil B De Mille, de 1915.

[395] - Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « Chassé-croisé », in Nicolas Bancel, Léla Bencharif et Pascal Blanchard, *Lyon, capitale des outre-mers…*, p. 57.

[396] - Isabelle Taraud, « Virilités coloniales et post-coloniales », p. 379.

[397] - Isabelle Taraud, op. cit., p. 397.

danse dessus avec ses pieds. Il est pieds nus dans l'eau glacée »[398]

Fig. 291 : carte postale, vers 1917.

Nous vérifions ici les analyses de Christelle Taraud à propos des immigrés maghrébins : « Réduits à leur corps – et à la force brute et musculeuse qu'ils peuvent tirer de ce dernier dans les métiers de la mine, du bâtiment, des docks ou de l'automobile -, ces derniers sont aussi confinés dans des travaux de nettoyage souvent associés à la féminité. Apparaît donc une sorte de brouillage de l'identité virile qui est encore accentué par la « clochardisation » - habiter dans des foyers de travailleurs et dans des bidonvilles de la périphérie des grandes agglomérations – et la « misère sexuelle » dans lesquelles vit une grande partie de ces hommes. »[399]

Pourtant les discours racistes ne se répètent *a priori* pas à propos du prince arabe de Rose Beuque ou de William Hunt, le consul noir des Etats-Unis à Saint-Etienne. Bien au contraire, ils réunissent tous les éloges. La position sociale paraît centrale dans les processus de rejets, d'où l'importance accordée à l'habillement. Les discours sur les étrangers rappellent grandement ceux sur les « classes dangereuses » du XIX^{e} siècle, également biologisés, s'accompagnant de dynamiques spatiales assez proches. On assiste à une sorte de glissement sémantique des populations ouvrières anciennes aux populations immigrées. Les populations ouvrières stéphanoises acquièrent en respectabilité face à ces populations immigrées vues comme sales et débauchées.

L'immoralité s'incarne dans le corps de l'immigré. A ce propos, le 31 mai 1940, le préfet Laban publie un arrêté interdisant la vente de l'alcool aux travailleurs nord-africains, « considérant que la France s'est solennellement engagée à respecter les croyances et les usages de ses sujets et protégés nord-africains », s'appuyant sur une interprétation du Code de l'indigénat.

398 - Albert Boissier, *Un appelou témoigne…*, p. 100.
399 - Christelle Taraud, idem, p. 396-397.

Albert Boissier fournit un des rares témoignages bienveillants à propos des conditions de vie des Kabyles en 1917 :

le 15 avril 1917 : « Les Marocains et Kabyles, mal vêtus grelottent. On va leur donner des vêtements chauds »

le 16 avril ; « Sur les bancs, les Kabyles grelottent et toussent. On les plaint. »

17 avril : « Deux Kabyles sont morts »[400]

19 avril : « On dit qu'un Kabyle est mort. 100 d'entre eux seraient malades »

20 avril : « Réunion du Comité du Foyer. On décide de ne pas y accepter les Arabes. »[401].

A l'enterrement des deux premiers Kabyles morts, le 12 avril 1917, les curieux, venus en masse, se jettent sur les figues avec une avidité cannibale[402]. Leur famille a-t-elle su leur mort ? En 1942, après le coup de grisou du Puits de la Chana, la plaque commémorative du mausolée au cimetière de Villars est imprécise, des noms de musulmans y figurent plusieurs fois avec des orthographes différentes, peut-être certains morts n'y sont pas inscrits : « On dénombra aussi beaucoup de morts parmi les nord-africains, dont on ne connaissait que les prénoms »[403] . Cependant, en cette période d'Occupation, bien d'autres corps ont disparu…

[400] - Albert Boissier, op. cit. , p. 98.

[401] - Boissier, id., p. 100.

[402] - Boissier, id., p. 98.

[403] - Andrée Buffet, op. cit, p. 194. De même, les plaques des photographes des ponts ont l'air d'avoir été référencées par les prénoms des immigrés photographiés : Mohamed, Moussa, …

Economie morale des corps

L'injonction morale constitue, nous semble-t-il, un point nodal de la période allant au moins des années 1930 à 1949, réunissant la Révolution nationale, les ligues de vertus, mais également le CNR et les partis au pouvoir à la Libération. Nous nous appuyons ici sur la remarquable démonstration de Jean-Yves Mollier, qui explique les continuités des préoccupations morales en matière de contrôle de la littérature dite licencieuse durant cette période[403]. Cette injonction morale déborde le domaine culturel à la fin de cette période, pour prendre une coloration économique et sociale. Durant cette période, l'injonction d'économie morale devient de plus en plus prégnante également. Nous nous référons ici au sens que donne Didier Fassin de cette notion : « Une économie morale correspond à la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des émotions et des valeurs, des normes et des obligations, dans l'espace social »[404].

En décembre 1940, la municipalité de Saint-Etienne charge une commission de procéder à l'épuration des bibliothèques populaires, suite à une injonction du préfet de la Loire. Cette censure vise des ouvrages politiques et des ouvrages licencieux « qui exposent des idées contraires à la famille et la morale et qui sont capables de nuire à l'œuvre de rénovation nationale entreprise par Pétain »[405]. Dans cette commission siègent des personnalités que nous avons déjà croisées, en particulier le docteur Choupin, Noël Thiollier (fils de Félix) et Jean Tenant[406]. Antoine Bertrand, qui a exhumé et étudié cet épisode, souligne la précocité[407], l'ampleur, ainsi que l' « esprit revanchard », de cette initiative : « En censurant les bibliothèques populaires, symboles par essence de l'enseignement laïc, les membres de la commission de censure prennent leur revanche sur une IIIe République qui a interdit les congrégations religieuses en 1904 et consacré l'année suivante la rupture entre l'État et l'Église. (…) la déclaration du curé de Saint-Louis en 1941 dans *la Semaine religieuse du diocèse de Lyon* témoigne de l'esprit revanchard d'une partie des milieux catholiques : « nous ne pouvons pas ne pas nous réjouir quand on libère l'École publique de l'idéologie partisane et de sa servitude antireligieuse et antisociale, […] quand on nettoie les bibliothèques et les cinémas »[408]. En un mois, plus de 630 titres[409], soit 1811 volumes, sont exclus des rayons des bibliothèques populaires (soit 4% des livres)[410], puis pilonnés en décembre 1942. Ainsi les autodafés des livres des bibliothèques populaires craints en 1867[411] trouvaient une concrétisation soixante-quinze ans plus tard… La lecture de la liste des livres montre la radicalité de cette censure, qui fut même critiquée par le préfet[412]. Les réserves de ce dernier furent ignorées. Radicalité aussi du sort de ces livres, qui évoque les méthodes des nazis… En fait, à travers cette destruction semble se réaliser les prescriptions des articles de la *Loire médicale* évoquées plus haut. La part des livres politiques et antireligieux détruits est infime par rapport aux livres licencieux.

---

403 - Jean-Yves Mollier, op. cit.

404 - Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, p. 12.

405 - *Note du préfet Lemoine à Amédée Guyot,* 25 novembre 1940, AMSE 16D8 (1), cité par Antoine Bertrand, idem, p. 46.

406 - Antoine Bertrand, idem, p. 49-50.

407 - id., p. 47

408 - id., p. 51.

409 - Voir liste en annexe 4, in Antoine Bertrand, id.

410 - id., p. 47.

411 - Martyn Lyons, « Librairies et bibliothèques au XIX^{e} siècle », in Jacques Girault (dir.), *Ouvriers en banlieue, XIX^{e}-XX^{e} siècle*, Les Editions de l'Atelier, 1998, p. 401.

412 - id., p. 81.

Le cadre théorique est la dégénérescence, la lutte contre un « art dégénéré » ; certains auteurs évoqués dans l'article sur Nordau figurent dans les livres détruits : Théophile Gauthier, Baudelaire, Huysmans, Wilde et Zola. S'ajoutent les livres de récits criminels, en particulier ceux de Carco et Simenon. Les pathologies identifiées dans l'article du Dr. Roussel se retrouvent : masturbation, inceste, bestialité sodomie, saphisme, avec une prédilection pour ces deux dernières catégories, à priori : les livres de Wilde, Gide, Rachilde, Colette, Pierre Lorrain, *Mademoiselle de Maupin* de Gauthier… Les ouvrages évoquant la sexualité, en particulier des femmes, de la femme fatale à la femme libre, constituent une large part de la censure : les œuvres de Blasco Ibañez, Pierre Louys, Mirbeau, Choderlos de Laclos, Daniel Guérin (*La vie selon la chair*), D.H. Lawrence, *La froideur de la femme,* essai de sexologie du docteur d'Orbec, … et forcément, Victor Margueritte, qui à travers *La garçonne* et *Ton corps est à toi*, développe les tabous de la liberté corporelle de la femme (dont nous avons abordé les limites à l'époque plus haut), à travers sa sexualité pour le premier, et la maternité choisie pour le deuxième, qui traite du néo-malthusianisme.

En fait, malgré les volontés politiques de moraliser la vie culturelle et sociale, la période de Vichy donne plutôt l'impression de dérèglement moral. L'historiographie sur l'époque, à propos de l'épuration en particulier[413], émanant principalement d'érudits et anciens acteurs locaux, cite peu ses sources, mais par contre, relaie des « légendes urbaines » qui nous permettent de percevoir les représentations de l'époque, bases de notre réflexion.

Les difficultés de la vie sous l'Occupation livrent en quelque sorte les êtres à leur corps. Les atteintes à la morale touchent ces corps avec leur exploitation dans l'industrie pour livrer l'ennemi, par le marché noir qui profite de la faim, par la collaboration horizontale, les rumeurs d'orgies des collaborateurs, les tortures et même, l'inversion sexuelle. Des histoires circulent dans l'opinion, des « légendes urbaines », mâtinées parfois de théories du complot.

Ainsi, à propos d'Ennemonde Diard, personnage important de la collaboration à Saint-Etienne, les personnes, avec lesquelles nous nous sommes entretenu, nous ont affirmé que cette dernière était lesbienne, mais nous n'avons trouvé aucun document l'attestant. Quoi qu'il en soit, cette femme contrevenait en cela à la morale de l'époque. Le parcours de cette femme, sur lequel il nous semble intéressant de nous attarder, se caractérise par un anticonformisme immoral pour l'époque.

De 1921 à 1930, le *Chasseur français* insère une chronique mensuelle intitulée « Les sports et la femme ». La plupart des articles sont rédigées par Ennemonde Diard, jeune journaliste sportive stéphanoise d'une vingtaine d'année[414] qui prend avec le temps de plus en plus d'importance dans la revue. Jusqu'en 1942, elle est une des principales rédactrices des rubriques sportives de la revue, ainsi que du principal journal stéphanois, *Le Mémorial*. En 1933, elle rédige même un petit *Manuel de culture physique*[415] pour la MFAC.

---

413 - Nous pensons à l'ouvrage de Roger Grataloupt, *Les procès de la collaboration dans la Loire, 1944-1945. La justice de l'épuration*, Polignac, Éd. du Roure, 2014, 272 p., qui critique les estimations de Robert Aron excessives des victimes de l'épuration, dans son *Histoire de la Libération en France* et les travaux de Monique Luirard.

414 - née en 1898.

415 - Ennemonde Diard, *Manuel de culture physique*, Saint-Etienne, Manufacture Française d'armes et cycles de Saint-Etienne, 1933, 14 p.

Fig. 292 : photographie d'Ennemonde Diard, 1929.

Très jeune, Diard est plongée dans une homosocialité masculine. Dès son enfance, elle se met à faire du sport, du culturisme en particulier, puis tous les sports, en particulier la boxe. Pendant la Grande Guerre, elle fréquente le Cercle sportif stéphanois, qui se réunit au Café Faverjon, et devient à 18 ans rédactrice en chef de la revue sportive locale *Forez Touriste*[416]. Elle approche alors les milieux de l'aviation, des « As » de la Grande Guerre, écrit dans le journal *La Guerre aérienne*, de Jacques Mortane, qui la fait entrer dans le journal parisien de gauche *La Lanterne* en 1918. Ces milieux d'hommes exercent une influence fondamentale sur elle. En mars 1918, elle s'engage volontairement dans l'armée comme chauffeuse. Ces trois cents femmes[417], dont elle doit être la plus jeune, portent l'uniforme, « en kaki, veste à quatre poches, culottes, molletières, béret »[418]. Dans ses mémoires, elle intitule son chapitre sur cet épisode « Sous l'uniforme kaki » et développe une véritable incorporation de l'uniforme : « A Saint-Etienne, je suis gauche dans mes vêtements civils de femmes »[419] après l'armistice. Cultive-t-elle une allure androgyne, garçonne, voir *butch,* comme certaines lesbiennes des années 1920-1930, comme cette photographie, fig. 292, peut le suggérer ?

En 1921, elle exécute un premier saut en parachute très médiatisé et fonde un « Club sportif féminin » à Saint-Etienne. De 1924 à 1939, elle est chargée des chroniques sportives et judiciaires dans le journal stéphanois *Le Mémorial de la Loire*[420], avant de se consacrer aux informations politiques et militaires pendant la Seconde guerre mondiale dans ce dernier. Elle est donc une personnalité en vue à Saint-Etienne.

Ecrivant dans *La Lanterne* en 1918, elle développe une réflexion assez curieuse. Elle se montre assez critique vis-à-vis du féminisme, car elle pense que les femmes ne sont pas mures pour voter :

> « Le vrai féminisme, c'est l'éducation de la femme, c'est la préparation au rôle social qu'elle devra fatalement jouer plus tard, c'est l'abolition des opinions surannées qui la paralysent, c'est sa libération des entraves que constituent pour elles le raffinement de notre

[416] - E. Diard, *Coups d'ailes…*, p. 183.
[417] - Margaret H. Darrow, *French Women and The First World War*. *War Stories of the Home Front*. Oxford, Berg, 2000, p. 255-263.
[418] - E. Diard, *Coups d'ailes…*, p. 238
[419] - op. cit., p. 250.
[420] - Le journal devient « Le Mémorial » en 1930.

civilisation. Le féminisme, c'est la fin de la coquetterie, de l'amour propre, de la nervosité ; voilà bien l'ironie, c'est la fin de tout ce qui fait la femme ! Comme l'anglaise, comme l'américaine, la femme française nantie de son précieux droit de suffrage, se masculinisera ; elle perdra peu à peu ce « chic », ce charme que recherchent encore de si bon cœur les hommes jeunes ou vieux. Il y aura une sorte de « troisième sexe » [421] .

« Tout ne se borne pas à la formation d'un cerveau « encyclopédique ». L'égalité intellectuelle est le but : l'égalité physique est la base. Faîtes d'abord une « femme » : vous songerez après à en faire un député. La santé, la force, tout cela s'acquiert. L'égalité physique, la femme, tout cela se crée. Nous sommes des atrophiées, des ignorantes, victimes de nombreux siècles de routine, victimes de nous-mêmes. » [422].

Sur certains points, les réflexions nous font penser étrangement à celles des écrivaines futuristes, en particulier Valentine de Saint-Point, sans leurs aspects provocateurs. Saint-Point aussi critique la faiblesse des femmes, la femme neurasthénique, fustigeant une soi-disant décadence. Dans son *Manifeste de la femme futuriste*, elle écrit son mépris de la femme traditionnelle comme Marinetti l'avait fait dans *Le futurisme* en 1911 et s'oppose au féminisme. Pour Valentine de Saint-Point, « il est absurde de diviser l'humanité en femmes et en hommes. Elle n'est composée que de féminité et de masculinité »[423]. En cette période de décadence perçue par Saint-Point, « ce qui manque le plus aux femmes, aussi bien qu'aux hommes, c'est la virilité ». « Faîtes des hommes » et « Faîtes des femmes »[424], écrit Ennemonde, en leur donnant la force virile par le sport. Saint-Point, de manière plus provocante, convoque la luxure. Mais le parallèle entre les deux femmes ne s'arrête pas là. Saint-Point évoque elle aussi le « troisième sexe » caractérisant la femme créatrice[425]. Saint-Point s'inscrit dans une pensée nietzschéenne et réfléchit sur la « surfemme »[426]. Dans la lignée du futurisme, elle écrit sur l'avion, le vol et la machine[427], comme Diard. Dans les mémoires de cette dernière, certains passages s'apparentent à l'esprit du futurisme. Elle réfléchit à 18 ans à « Gustave Le Bon et sa théorie » : « chaque parcelle de ces objets est formée d'éléments éthérés gravitant les uns autour des autres avec une immense, et ne doit sa stabilité et sa consistance qu'à cette vitesse même… »[428]. Sa description de l'automobile fait penser aux thématiques futuristes : elle y développe son amour de la vitesse : « Elle va, crevant l'air, et la perspective du décor prend l'aspect d'un cône dont le sommet, inaccessible, s'éloignerait sans cesse et dont les côtés s'échapperaient à une allure prodigieuse. »[429]. Nous ignorons (et nous doutons) si Ennemonde Diard a lu les écrits futuristes, tant le milieu dans lequel elle gravite semble différent, mais elle paraît avoir connu les mêmes influences : Gustave Le Bon,

[421] - *La Lanterne*, 23 août 1918.
[422] - *La Lanterne*, 4 septembre 1918.
[423] - Valentine de Saint-Point, *Manifeste de la femme futuriste*, Paris, le 25 mars 1912, Milan, Direction du mouvement futuriste, Corso Venezia 61, reproduit dans Adrien Sina (dir.), *Feminine futures. Valentine de Saint-Point. Performance, danse, guerre, politique et érotisme* [exposition, New York, Italian cultural institute, 3 novembre 2009-7 janvier 2010], Paris, Les Presses du réel, 2011, p. 25.
[424] - *La Lanterne*, 4 septembre 1918.
[425] - Adrien Sina, « Valentine de Saint-Point : le *Manifeste de la Femme Futuriste Féminisme*, plutôt que *Féminisme* », in *Feminine Futures*…, p. 24.
[426] - Silvia Contarini, *La Femme Futuriste. Mythes, modèles et représentations de la femme dans la théorie et la littérature futuristes*, Paris, Presses Universitaires de Paris, 2006, p. 135.
[427] - Silvia Contarini, *op. cit.* , p. 137.
[428] - E. Diard, *Coups d'ailes…*, p. 183.
[429] - op. cit., p. 404.

Verhaeren (qu'elle cite dans *Coups d'ailes* : « Partir, les bras tendus vers n'importe où, jeter son âme aux éclairs qui passent… »[430]), Maeterlinck[431].

A la différence de Saint-Point, l'égalité hommes/femmes pour Diard doit se réaliser par le corps. Son discours s'apparente à des considérations beaucoup plus classiques sur la régénération, que nous avons évoquées plus haut :

> « A l'heure où l'on pose tant de questions sur l'avenir de la descendance, sur la régénération de la race, pourquoi a-t-on semblé ignorer l'hérédité physique ? Pourquoi a-t-on négligé de former la femme, l'épouse, la mère ? Si celle-ci avait fortifié et embelli son corps, elle aurait demain des enfants faits à son image. Le sport obligatoire serait pour la femme un double bienfait : bienfait individuel : santé et beauté ; bienfait social : rénovation de la France future. »[432].

Nous sommes en présence d'une véritable réflexion biopolitique, une vision biologique de la Nation. Ce texte, fruit des réflexions d'un esprit autodidacte, sonne, nous le verrons, comme un véritable manifeste de la pensée d'Ennemonde Diard.

Ennemonde Diard fait la promotion de l'hébertisme dans le *Chasseur français*, mais va plus loin qu'Hébert. Pour ce dernier, l'utilité de la femme réside seulement dans son rôle de mère et par conséquent l'éducation physique vise à préparer à cette fonction[433]. Il n'est pas question de sport chez Hébert, ni d'émancipation sociale pour la femme. Même si la recherche de la force, valeur traditionnellement masculine, est affirmée par Hébert, Diard reprend cette thématique dans un but d'émancipation. Alors que de nombreuses voix, y compris dans les milieux sportifs féminins, s'opposent à la pratique des sports par les femmes, voulant les cantonner à la gymnastique au nom de la fragilité supposée des femmes[434], Ennemonde Diard milite pour celle de tous les sports[435], y compris des sports violents, comme la lutte, la boxe, l'escrime, le tir à l'arc et au pistolet[436]. A travers ces sports, la femme développerait des capacités d'autodéfense et sa force pour surmonter les adversités de la vie (elle cite souvent l'exemple des veuves de guerre) : « Le sport est l'école du courage. Faire du sport, c'est lutter »[437]. Elle soutient le rôle du sport dans la construction de la femme-mère. La femme-épouse

---

430 - Idem, p. 233.

431 - Dont le nom apparait dans l'inventaire de sa bibliothèque conservé aux Archives départementales de la Loire, 27J55.

432 - *La Lanterne*, 4 septembre 1918.

433 - Philippe Liotard, « Etre belle pour être utile, le discours sur l'éducation physique féminine après 1918 », in Pierre Arnaud et Thierry Terret (dir.), *Education et politique sportives, XIXe – XXe siècles*, Clermont-Ferrand, Editions de CTHS, 1993, p. 101.

434 - Même la très progressive FSFSF d'Alice Milliat , qui a pourtant développé les compétition et des jeux olympiques féminins, limitera le nombre de sports autorisés pour les femmes . Voir Pierre Arnaud, « Le genre et le sexe ? Sport féminin et changement social (XIXe-XXe siècle) », in Pierre Arnaud et Thierry Terret (dir.), *op. cit.* , p. 163.

435 - Diard, « La femme et les sports – Tous les sports conviennent-ils aux femmes ? », *CF*, avril 1923.

436 - Soulignons que la MFAC promeut la self-défense au pistolet par les femmes. Dans les catalogues, des dessins représentent une femme chez elle en train de tirer sur un intrus avec le pistolet de poche « Le Gaulois ». On croirait voir la couverture du *Petit journal* représentant Mme Caillaux tirant sur Gaston Calmettes !

437 - Diard, « La femme et les sports – La nécessité de la force », août 1923 ; Diard, « La femme et les sports – sang-froid et courage moral », *CF*, septembre 1923.

soumise (ou amoureuse) n'est jamais invoquée : pour elle, la « nécessité du mariage eugénique »[438] résume l'union homme-femme. En réponse à un courrier d'un lecteur à propos du sport et des femmes, elle va même plus loin :

> « les hommes, de leur côté, ne se décident pas à comprendre que beaucoup de femmes sont obligées de se passer d'eux ! Le cadre du *Chasseur français* ne me permet pas d'aborder des discussions de ce genre. »[439].

Sans être féministe – « La guerre est finie, n'ayons plus l'ambition d'être des hommes complets ; soyons des compléments et de gentils auxiliaires ! »[440] - elle développe un « féminisme sportif », pour reprendre le titre d'un de ses articles[441], qui entraîne une émancipation, un épanouissement personnel de la femme. Elle reprend cependant les thèmes déjà abordés par d'autres : la recherche de la grâce et le rôle géniteur de la femme. Cette position médiane originale entre le modèle de la mère traditionnelle et celui de la femme moderne type « garçonne » a été explicitée par l'historienne américaine Mary Louise Roberts. Celle-ci définit une troisième voie dans le processus de reconstruction des genres après-guerre, la « femme seule », éventuellement mère seule, assez forte grâce au sport pour se passer d'un homme, qui peut correspondre au profil d'Ennemonde Diard[442]. A moins que nous soyons en présence d'un pré-discours transgenre, voir « queer », par son refus des constructions biologiques des différences de sexe et par sa revendication d'une identité féminine nouvelle ? En 1926, elle écrit même un article élogieux sur l'athlète surdouée et très controversée Violette Moriss, qu'elle connaissait personnellement, alors que cette dernière subit les foudres de la FFSF (Fédération des sociétés féminines sportives de France), à cause de ses tenues masculines et de sa vie privée scandaleuse pour l'époque (homosexualité entre autres). Moriss fut finalement exclue de la FFSF en 1927[443]. En juillet 1937, Diard s'insurge néanmoins contre les athlètes féminines qui changent de sexe pour les Jeux olympiques. Le sport ne doit pas amener les femmes à devenir des hommes (« le mauvais féminisme »), mais contribuer à l'émancipation de ses dernières :

> « Il y a un bon féminisme : celui qui consiste à donner aux femmes qui travaillent la possibilité de gagner leur pain, à fournir aux mères de famille qui travaillent les moyens d'élever leurs enfants, à ouvrir aux jeunes filles des carrières où elles peuvent briller, à permettre au sexe dit faible de devenir fort, physiquement, intellectuellement et moralement. »[444].

La guerre lui permet de passer à l'action. Depuis janvier 1941, elle est la secrétaire fédérale du PPF sur Saint-Etienne. Le PPF lui offre l'occasion d'entrer en politique. Le parcours de Diard semble correspondre aux analyses de Françoise Thébaud et Rita Thalmann sur l'évolution des mouvements féministes à cette époque qu'elles ont qualifiée respectivement de « nationalisation des femmes » et de « tentation nationaliste » : « plus ceux-ci donnent des gages d'intégration civique à la nation, plus

---

438 - Diard, « La femme et les sports – Le sport et l'art d'être maman », *CF*, juillet 1927.
439 - « A propos de « La femme et les sports » - Lettre ouverte à Ennemonde Diard », *CF*, avril 1928.
440 - Diard, « La femme et les sports – La femme et l'automobile », *CF*, mars 1922.
441 - Diard, « La femme et les sports - Féminisme sportif », *CF*, juin 1929.
442 - Mary Louise Roberts, *Civilizations Without Sexes. Reconstructing Gender in Postwar France, 1917-1927*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, pp. 149-182.
443 - Diard, « La femme et les sports - une autre grande sportive : Violette Morris », *CF*, novembre 1926. Sur l'exclusion de Violette Moriss : André Drevon, *op. cit.*, pp-103-104.
444 - Diard, « La femme en homme », *CF*, juillet 1937.

ce désir est instrumentalisé par les forces anti-démocratiques et les régimes fascistes »[445]. A l'époque, Diard est correspondante de l' « Emancipation nationale »[446] [*l'organe de presse de Doriot*], de « L'Union française » et de « Je suis partout », elle se trouve même à la tête du groupe « Collaboration » [*de Saint-Etienne*] et seconde efficacement le Bureau de Placement allemand »[447], dans sa traque particulièrement zélée des réfractaires au STO. En 1942, elle entre dans les services des renseignements du PPF[448]. Elle « est dirigée sur le camp de Brens le 27.11.1942 par arrêté de M. Le Préfet de la Loire en date du 25.11.1942 pour le motif suivant : « a incité Constant à lui remettre les documents confidentiels qu'il dérobait à la Préfecture et elle servait, en outre, d'intermédiaire entre ce dernier et les frères Collard. Elle recélait chez elle un certain nombre de ces documents confidentiels ainsi détournés ou des copies de ceux-ci.»[449]. Elle remettait ensuite les documents à des officiers allemands[450], en particulier « les dossiers administratifs concernant le chef de la Censure et le Commissaire spécial. Tous deux sont Alsaciens et ont probablement fait l'occupation de 1919. »[451]. Un procès-verbal de la gendarmerie de Chambéry d'août 1941 tendrait à confirmer les dernières « dérives » d'Ennemonde Diard et ses activités d'espionnage. Descendue dans un hôtel de Challes-les-Eaux, les pensionnaires affirment tous qu'elle clamait haut et fort ses sympathies pour Hitler, « un homme magnifique ». Elle aurait tenu ces propos : « sous peu, le cabinet de Pétain sera disloqué, le Maréchal disparaîtra, je connais l'homme qui est prêt à le remplacer » [*Doriot probablement*]. Elle aurait dit à la tenancière de l'hôtel : « Je suis hitlérienne » et affirmé être la secrétaire de Doriot. Un des témoins déclare qu'elle se rendait dans une librairie tenue par des Alsaciens à Chambéry, dans laquelle se rendaient également des officiers allemands[452].

En novembre 1942, elle est donc internée au camp de Brens, dans le Tarn, sans jugement, un camp dont les prisonniers sont uniquement des femmes[453]. Le choix de ce camp fait par le préfet de la Loire n'est peut-être pas anodin. Il correspond peut-être à la volonté de réintégrer Ennemonde Diard parmi les femmes, en conformité avec le rôle traditionnel que leur assigne la Révolution nationale, en réaction contre ces femmes à « la féminité reniée par la recherche de l'égalité avec le sexe masculin (d'où l'ambition, l'orgueil, l'intellectualisme de certaines) »[454]. Cet internement revêt indubitablement une dimension morale de la part du préfet.

---

[445] - Rita Thalmann, « Les femmes, les fascismes et l'antifascisme dans l'Europe des années 1930-1940 », in Jacques Fijalkow (dir.), *Les femmes dans les années quarante, juives et non-juives, souffrances et résistances*. Paris, Les Editions de Paris, 2004, p. 20.

[446] - Elle aurait écrit des articles antisémites dans ce journal sous le pseudonyme de Ph. D. : « Secret et personnel – renseignements », document des RG, ADL, 2W7.

[447] - Monique Luirard, *Le Forez et la Révolution nationale : juin 1940-novembre 1942*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1972, p. 36-37.

[448] - Dossier d'Ennemonde Diard au Camp de Brens, AD Tarn, 495W58.

[449] - AD Tarn, 495W58 ; Monique luirard, *La région stéphanoise dans la guerre*…, p. 404.

[450] - AD Tarn, 495W58.

[451] - Idem ; Monique luirard, *La région stéphanoise dans la guerre*…, p. 404.

[452] - « Procès-verbal de renseignements sur des propos tenus contre le Chef de l'Etat par DIARD (Ennemonde) », ADL, 2W7.

[453] - Voir Rolande Trempé, *Camps de femmes*, film documentaire réalisé par Claude Aubach, SCPAM Université Toulouse II-Le Mirail, 1994, 63 min ; Mechtild Gilzmer (dir.), *Camps de femmes. Chronique d'internées. Rieucros et Brens 1939-1944*, Paris, Autrement, 2000, 269 p.

[454] - Hélène Eck, « Les françaises sous Vichy, femmes du désastre - citoyennes par le désastre ? », in Françoise Thébaud (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 5*, Le XXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 292.

Comment Ennemonde Diard réagit-elle face à cette homosocialité féminine, elle qui gravitait dans une homosocialité masculine ? Un extrait d'une de ses lettres annexé au rapport de novembre 1942 du directeur du camp est très révélateur :

> « Si tu entendais cette jacasserie autour du poêle ! Ces dames se chamaillent du matin au soir. Moi dans ma cabine, je réfléchis et je siffle l'hymne du Parti ! (…) Il y a de tout : des communistes, des gaullistes, des suspectes quelconques, des prostituées, mais je suis certainement la seule P.P.F. ! »[455].

Nous retrouvons ici les signes de sa misogynie. Elles ne se mêlent pas aux femmes et adopte un comportement « masculin » : elle réfléchit et siffle. Elle semble se considérer comme supérieure à cette humanité, comme une « surfemme », un surhomme, un atlante. Elle n'éprouve aucun sentiment de solidarité envers les autres femmes. Les juives du camp, dont elle a sûrement appris les déportations pendant son séjour, ne sont absolument pas évoquées par Diard, dans les lettres que nous avons retrouvées. L'ironie du sort veut qu'elle soit *a priori* l'auteur, sous le pseudonyme Ph. D. qu'on lui prête, d'un article immonde sur les juifs dans les camps d'internement dans l'*Emancipation nationale* : « Au Gurs, aux Milles, dans d'autres camps encore, vivent des juifs oisifs auxquels nous accordons une hospitalité gratuite pour eux, onéreuse pour nous, même s'ils sont riches. »[456]. Et Ennemonde Diard d'écrire pendant son séjour au camp : « Il y a des choses qu'il vaut mieux connaître par soi-même que par des « on-dit »[457]… Soulignons que les détenues juives de Brens furent transférées au Gurs en 1944. Dans une certaine mesure, le parcours de Diard semble correspondre aux analyses de Mechtild Gilzmer sur les femmes du camp : « Le fait que le prétendu danger émanant de ces femmes tienne plus à leur « conduite » qu'à leurs engagements politiques signifie d'une part une minimisation de l'importance de ces femmes qui se voient au contraire comme des êtres politiques. En même temps, cela montre clairement que l'institution procédant à l'internement s'intéresse, s'agissant de femmes, non seulement à leurs idées, mais aussi à leur corps, à leur sexe. »[458]. Le but de l'internement vise à la rémission et au retour de la femme à son rôle traditionnel. *A priori*, les témoignages l'attestent[459], les femmes vont conforter leurs positions. « Je ne sais pas trop le sort qui m'attend. Quel qu'il soit il me permet une nouvelle expérience de la vie. (…) Si j'en reviens, ce sera pour être fortifiée dans mes idées et convaincue, une fois de plus que nous avons raison. »[460]. Après tout, nous pourrions dire, un peu cyniquement, qu'Ennemonde Diard peut mettre en pratique son végétarisme et les préceptes de survie d'Hébert, comme elle l'avait conseillé aux français dans le *Chasseur français* lors de la débâcle de 1940 : « Avec un peu d'imagination, cela rappelle les expéditions polaires »[461].

Ce camp d'internement vise d'une certaine manière à réaffirmer une hiérarchie genrée conforme à la morale de la société. Mais les effets de l'homosocialité féminine, du moins pour Diard, n'a pas l'air de fonctionner. En fait, la hiérarchie genrée semble avoir laissé place à la hiérarchie race/classe dans l'esprit de Diard. Se considérant de la catégorie des surhommes, Diard peut se sentir

---

[455] - AD Tarn, 495W7.
[456] - Ph. D., « Au travail ! Les juifs qui se prélassent dans les camps et vivent sur notre dos… », *L'Emancipation nationale*, 25 avril 1942. Mais l'identité de ce pseudonyme n'est pas certaine.
[457] - AD Tarn, 495W7.
[458] - Op. cit.
[459] - Voir Rolande Trempé, *op. cit*. et Mechtild Gilzmer (dir.), *op. cit.*
[460] - AD Tarn, 495W7.
[461] - Idem.

supérieure aux juifs, aux autres femmes et clamer sa haine sociale à propos des femmes du camp : « Il y a ici pas mal de rupines qui sont précisément les « gaullistes »… [462]».

Au fil des mois, elle essaie de faire croire à sa repentance, son retour à la morale : dans une lettre adressée au préfet de la Loire, elle lui fait la promesse d'abandonner la politique et de travailler dans la couture[463], autrement dit d'adopter une attitude conforme à la morale et à l'idéologie de Vichy sur les femmes. Mais en fait, elle essaie de négocier un recours et plus tard d'assister à un congrès du PPF à Saint-Etienne en avril 1943, en vain. En fait, ses positions semblent s'être radicalisées : « J'ai trouvé une autre voie, moins dangereuse, et qui comble tout de même mon besoin d'idéal »[464], est-ce son engagement comme volontaire du travail en Allemagne fin mars 1943 ? Dans sa dernière lettre, datée du 24 février 1943, conservée dans les archives du camp, éprouvée par son internement, elle exprime son sentiment d'abandon et de traitrise des « salauds », (les hommes qui l'entourent au PPF ?) convoque le mythe du complot et semble déraisonner : « Très flattée de savoir que Radio-Londres s'occupe de moi, vous verrez, je finirai par devenir célèbre. »[465].

Le 22 juillet 1943, Ennemonde Diard trouve la mort à la suite d'un accident de voiture. Un rapport de police indique qu'elle est morte à Berlin ; un article nécrologique dans le journal doriotiste *Le Cri du Peuple* indique Barmen, à côté de Wuppertal. Son corps est rapatrié à Saint-Etienne, en pleine guerre… Une sorte de mystère, donc, entoure un peu sa mort. Paradoxalement, aucune légende noire n'est associée à la mémoire d'Ennemonde Diard, à la différence d'un personnage comme Violette Moriss[466], à laquelle elle fait penser. Diard jouit d'hommages de la part des historiens locaux à propos de ses rôles pionniers dans le parachutisme et le sport local[467]. Si le rôle de Diard dans la collaboration a été évoqué brièvement dans des travaux universitaires[468], l'oubli semble caractériser le passé trouble de la journaliste. Les explications sont multiples. Elle est morte dans la tourmente, avant l'épuration, et sa disparition a été peu commentée dans la presse. D'autre part, cet oubli semble correspondre au « syndrome de Vichy », théorisé par Henry Rousso[469], qui caractérise la mémoire sur cette période.

Son successeur et concurrent, Roger Valéry Parlange, à la tête du Groupe Collaboration, fin 1941, ancien dirigeant de la ligue « Solidarité française » sur Saint-Etienne en 1935, puis membre du PPF à partir 1940, se caractérise aussi par son immoralité (du point de vue de la morale de l'époque). Homosexuel, en 1938, il fréquente les milieux interlopes de Paris :

> « Parlange est à Paris, dans le quartier Pigalle ; il fait office de chasseur-pisteur pour le compte de plusieurs établissements de mœurs : l'Hôtel du Poirier, l'Ange Rouge, L'Amiral à la

462 - Idem.
463 - AD Loire, 85W71.
464 - AD Tarn, 495W58.
465 - AD Tarn, 495W58.
466 - Voir Raymond Ruffin, *Violette Morris, la hyène de la Gestapo*, Paris, Le Cherche Midi, 2004 et Marie-Jo Bonnet, *Violette Morris, histoire d'une scandaleuse*, Paris, Perrin, 2011. Dans son ouvrage, Marie-Jo Bonnet remet en cause les liens supposés de Violette Moriss avec la Gestapo, développés dans l'ouvrage de Ruffin en affirmant que les archives sont absentes de documents à ce propos.
467 - Par exemple dans Gérard Thermeau (dir.), *Une histoire de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Actes Graphiques, 2011, p. 266 et 268. Une rue proche de l'aéroport de l'agglomération stéphanoise porte même son nom à Andrézieux.
468 - Ceux de Monique Luirard, voir notes plus haut. Egalement par Richard Bouligaud, *Vers une première approche du phénomène de la Collaboration dans le département de la Loire*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacqueline Bayon, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, dactylographié, 1999, p. 55-61.
469 - Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, 1944-198…*, Paris, Le Seuil, 378 p.

Fig. 293 : *L'Espoir*, 14-15 octobre 1944.

fontaine, la Nouvelle Athènes.

Vêtu d'un uniforme chamarré, il est connu sous le sobriquet de l'Amiral. »[470]

Ces deux exemples illustrent d'une certaine manière les troubles de genre qui affectèrent la « France « virile », selon la stimulante thèse de Fabrice Virgili, sur les femmes tondues à la Libération. A travers ces cas, nous sommes même confronté à une remise en cause des frontières de genre, selon la morale de l'époque. Mais Fabrice Virgili constate également : « Le fait que les victimes des coupes de cheveux soient des femmes me paraissait une telle évidence que la découverte du premier cas de tonte masculine à Saint-Etienne a constitué une réelle surprise. La « tondue » pouvait donc aussi être un homme et la photographie de deux pillards promenés le crâne rasé dans les rues de Saint-Etienne confirmait une fois de plus la nécessité de rompre avec l'image d'Epinal. »[471]. Virgili estime de trente-cinq à quarante hommes tondus en France pour 614 personnes tondues[472]. « A Saint-Etienne, une photographie puis un article paraissent successivement les 14 et 20 octobre 1944 dans le quotidien *L'Espoir*. Cinq hommes ont été tondus, dont deux pour pillage et trois pour dénonciation »[473] : fig. 293. Il nous semble que la transgression morale - que ce soit par la trahison, la sexualité (la « collaboration horizontale ») et l'économie (les pillages, les femmes qui vendent leur corps) - constitue le point commun qui entraînent les tontes masculines et féminines.

Les récits locaux présentent des exemples de collaborateurs sans aucun sens moral. Citons l'exemple du jeune Freddy Guggenheim, ancien délinquant, passé au service de la Gestapo, connu pour ses méthodes de tortionnaire sadique et ses pillages. L'opinion a retenu ses tortures sur la pure résistante Elise Gervais en 1944, en finissant par l'empaler sur un manche à balai, la jeune femme mourant en martyr sans rien révéler[474]. Le rapport du Lieutenant Leclair du réseau Gallia, auquel elle appartenait, du 12 novembre 1946 précise : « Torturée : matraquage – supplice de la « baignoire » –

[470] - Note des renseignements généraux du 29 septembre 1942, citée, sans indication de lieu de conservation, par Grataloupt, id., p. 197.
[471] - Fabrice Virgili, *La France virile. Des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000, p. 78-79.
[472] - op. cit., p. 79.
[473] - idem, p. 81.
[474] - Grataloupt, id., p. 53-54 ; Albert Oriol-Maloire, « Les Foréziennes dans la Résistance », *Entretemps*, vol. 1, 1998, p. 109.

battue à l'aide d'une chaîne à bicyclette, elle fut éventrée »[475]. Citons également le cas du milicien Raymond Le Guillou connu pour ses actes de pillages et son extrême brutalité. Suite au bombardement de La Ricamarie, il vole et instaure la terreur dans la petite ville, et fait ripaille avec sa maîtresse, au lieu de porter assistance aux victimes. Le journal communiste *Le Cri du peuple* du 27 août 1944 rapporte les actes sadiques, qu'on lui prête à son procès :

> « Il frappait ses victimes, tel un forcené et buvait pour se donner force et courage de frapper plus fort encore… A début février 1944 Mlle Albert et Mlle Pelletan furent arrêtées, conduites à Saint-Etienne et menacées d'un révolver par l'accusé. Mlle Albert viendra déclarer à la barre, que sa maison fut pillée. Le montant de ce pillage est de l'ordre de 1 800000 F. Le 19 avril ce sera l'arrestation de M. Saby d'Yssingeaux. Le Guillou lui décollera la peau de la poitrine à l'aide d'une pince chirurgicale. Le professeur Vazalter, M. Roche des Breux, le garagiste Bert, ainsi que de nombreux autres patriotes eurent à subir les sévices de l'accusé.
>
> Une nuit en état d'ivresse, il fit interruption dans le dans la pièce où se trouvait les détenus, tira une balle de revolver qui faillit tuer un prisonnier et les frappa tous avec une brutalité… Les témoins, particulièrement nombreux, confirmeront les faits. Le Guillou frappait avec un nerf de bœuf, le sang giclait. Il faisait relâcher certains prévenus après leur avoir soutiré de l'argent. Il tenta même d'abuser une détenue. »[476]

La liaison entre mœurs et économie se révèle étroite, et la punition corporelle participe d'une forme d'économie morale de la foule contre les profits injustes des collaborateurs. Un autre exemple montre bien cette liaison, celui de Mme Gardet, femme du joueur de l'ASSE Gaston Gardet. Dans son ouvrage, représentatif des fantasmes et du pittoresque des récits sur la période, Roger Grataloupt nous la présente ainsi : « elle devient une des figures des nuits chaudes de la vie stéphanoise de l'Occupation, où se côtoient trafiquants, enrichis du marché noir, industriels, officiers des troupes d'occupation et des services spéciaux nazis, voire quelques résistants en quête d'informations. Dans ce monde interlope elle est connue sous le sobriquet de « Poucette », qui atteste certainement de la nature et de l'étendue de ses compétences ainsi que de la « *façon équitable* » dont elle savait partager ses charmes entre les différents partenaires de ces soirées festives. »[477]. A la Libération, le lieutenant FFI Haffner essaie de la noyer dans le barrage de La Valla-du-Gier. Rescapée miraculeusement, ce dernier essaie de l'éliminer dans son lit d'hôpital en lui tirant dessus au revolver. Il s'agit d'un essai d'anéantissement d'une représentante de la collaboration horizontale par l'épuration sauvage, pour des raisons non clairement définies. Or, Mme Gardet fut, entre autres, la maîtresse de Coudert, administrateur des mines de la Loire, membre du PPF, auquel fut imputé, en particulier, des accointances avec l'occupant et d'avoir exploité les mineurs dans le but de fournir l'Allemagne en charbon, une sorte de complot de famine. Mme Gardet serait-elle à la tête de secrets, auxquels Haffner et Coudert seraient liés ? Question que se pose la presse communiste, qui insiste sur l'amoralité des collaborateurs voyous[478].

---

[475] - Rapport de lieutenant Leclair du 12 novembre 1946, Fichier du Réseau Gallia, SG national Jacques Dieu, archives privées, reproduit sur le site internet de l'Amicale Mémoire du Réseau Gallia. URL : http://www.reseaugallia.org/index.php/2015/09/02/gervais-elise/

[476] - Grataloupt, p.195.

[477] - id., p. 61.

[478] - id., p. 62 ; voir également Perry Biddiscombe , "The Last White Terror: The Maquis Blanc and Its Impact in Liberated France, 1944–1945", *The Journal of Modern History*, n° 4, 2001, 822n.

En 1943, François Gonon, auteur plébiscité par la Commission de censure des bibliothèques populaires, déplore un relâchement de la morale et de la lutte contre les ouvrages licencieux :

> « Non seulement nous les voyons reparaître maintenant en troupe serrée au devantures des libraires et marchands, mais, ce qui est plus grave, c'est que, c'est que nous voyons aussi reparaître et exposés à la vue de tous, des livres procrits par les « Commissions de Morale Publique », ou par la Ligue contre « la Licence des rues ». On ne comprend pas bien les raisons de ce relâchement !
>
> Nous n'avons nulle envie de remplacer le sénateur Berenger ou l'abbé Bethléem, mais nous pensons que notre belle jeunesse ; filles et garçons, doit être préservée par tous les moyens ; il faut, nécessairement, qu'elle reste propre et saine, pour qu'à l'avenir le travail que la Nation attend d'elle, pour le redressement de la France, soit féconds en résultats et… durable surtout ? »[479]

En fait, la LFRMP n'arrive pas vraiment à se faire entendre auprès de Vichy. Plus même, le gouvernement maintient les maisons closes[480]. Constituée en Cartel d'action morale et sociale en 1946, elle joue une influence substantielle auprès des partis au pouvoir, en particulier du PCF[481]. Elle obtient enfin la fermeture des maisons closes avec la Loi Marthe Richard en 1946[482] puis le vote de la loi du 16 juillet 1949 soumettant à autorisation les publications[483], instaurant une Commission qui fut particulièrement répressive par la suite[484]. Afin de conquérir l'approbation des partis de gauche, le Cartel insistait sur l'influence sociale que ces publications exerçaient soi-disant sur la jeunesse : sa nouvelle devise était : « Pas de progrès social sans progrès moral ; pas de progrès moral sans progrès social »[485]. Il instrumentalise en quelque sorte les injonctions d'économie morale d'après-guerre.

Les vélléités en faveur d'une économie morale, semblent orienter l'état d'esprit de la Libération et de l'épuration sauvage. Le terme d' « épuration », d'ailleurs, désigne bien cet état d'esprit, cette volonté de moralité dans les rapports sociaux et économiques. Pour empêcher les déchaînements sacrificiels, les violences de l'anéantissement, comme celle d'Haffner, par exemple, l'épuration sauvage cède la place à l'épuration judiciaire, orientée par la raison… d'Etat. Ainsi à la Libération, Monique luirard écrit que le président du Comité des Houillères Perrin-Pelletier « fut accusé d'avoir accru la production houillère pendant l'Occupation et d'avoir pour y parvenir pratiqué à Roche-la-Molière la technique du foudroyage sans tenir compte des dommages qui pouvaient en résulter pour la population de l'Ondaine. Après avoir fait l'objet d'un internement administratif, il se vit interdire le séjour dans la Loire. »[486]. En fait, nous apprend Richard Vinen, cette interprétation émane de croyances locales, cette extradition contentant le désir d'économie morale. Cette décision provient du ministère de la production étrangère pour éviter des troubles locaux et protéger un homme envisagé pour l'exploitation du bassin de la Sarre et dont on reconnaît un rôle d'opposition au

---

[479] - François Gonon, *Causeries amicales sur des sujets variés : souvenirs foréziens*, impr. de la Loire, 1943, p. 76-77.
[480] - Jean-Yves Mollier, id., p. 417-418.
[481] - id., p. 422-428.
[482] - id., p. 419.
[483] - id., p. 428-432.
[484] - id., p.439-469.
[485] - id., p. 419.
[486] - Luirard, p. 706.

système du STO dans les mines[487]. Cette affaire illustre l'équilibre entre une raison d'Etat, préparant la reconstruction et la prise en compte des désirs d'économie morale. Un certain nombre de décisions du nouvel Etat abondent, *a priori*, dans ce sens : citons, entre autres, le rétablissement des quarante heures de travail hebdomadaire, le nationalisation des mines, la sécurité sociale, la reconnaissance de la silicose[488], le droit de vote des femmes, à propos duquel Fabrice Virgili écrit justement qu' « ils s'agissait donc de dire aux françaises, au moment même où elles votaient pour la première fois, que tout accédant à la citoyenneté politique, leur corps demeurait sous contrôle masculin »[489], conformément à la morale. Les politiques d'Etat par rapport aux mines répondent aux mêmes logiques. Les nécessités de la reconstruction et le manque de charbon l'oblige à se lancer dans des logiques productivistes, tout en compensant la dureté du métier par une dose d'économie morale à travers le Statut des mineurs de 1946 : « compenser autant que possible la pénibilité, et la dangerosité, du métier par un certain nombre de contreparties sociales et matérielles »[490], à savoir la sécurité sociale du mineur, un régime particulier des retraites et la reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle. Mais parallèlement, le système Bedeaux est officialisé (alors qu'il était officieux pendant la guerre), défendu même par la CGT (!), soutenant le « Bataille du charbon » suscitant les mêmes résistances que précédemment, hormis parmi certains polonais : « Souvent, le « Bedeaux » envoyé par un gouverneur jugeant la production insuffisante, est pris à partie par les ouvriers : « Déguerpis ! Si tu ne le fais pas, c'est-moi qui m'en vais ! », s'entend-il alors dire »[491], rappelant les résistances chez Holtzer en 1935. En fin de compte, c'est la continuation de Vichy, mais également des techniques antérieures de glorification du mineur. Les conditions de travail, ajoutées aux conditions d'existence difficiles d'après-guerre, mènent aux grèves de l'automne 1947, qui échappent en grande partie aux syndicats, et qui débouchent sur la menace de la prise de la préfecture[492].

Le recul de l'économie morale, exprimé dans les « décrets Lacoste » (18 septembre 1948), rétablissant une politique répressive dans les mines, sanctionnant par des diminutions de salaire, des amendes et des mises à pied les résistances et enlevant la gestion syndicale des caisses des mineurs au profit de la Compagnie, expliquent les mouvements massifs de grèves de 1948[493] (soit 350 000 ouvriers pendant 7 semaines[494]), soutenus par la CGT et le PCF - le parti n'est plus au gouvernement - dans le contexte des débuts de la Guerre froide et du Plan Marshall. Le ministre socialiste de l'Intérieur, Jules Moch, mène une répression sévère en envoyant les CRS et l'armée. Outre les films d'actualités, nous disposons d'une iconographie communiste abondante. Louis Daquin vint filmer les grèves du bassin minier stéphanois (entre autres) pour son court-métrage, censuré par le gouvernement, *La*

---

487 - Richard Vinen, idem, p. 122-123.

488 - « à la Libération, on a pu présenter la reconnaissance de la silicose comme une conquête ouvrière, arrachée par le Parti communiste alors au gouvernement : à la négation de la silicose aurait succédé sa soudaine officialisation. Cette mythologie, dont la mémoire fut durable dans la conscience ouvrière, laisse entièrement dans l'ombre la période de l'Occupation. » : Jean-Claude Devinck, Paul-André Rosenthal, op. cit., p. 117.

489 - Fabrice Virgili, « Virilités inquiètes, virilités violentes », in Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité*, tome 3, *La virilité en crise ? XX^e^-XXI^e^ siècle*, Le Seuil, 2011, p. 90.

490 - Jean-Michel Steiner, « 1944-1948 : le « désenchantement ouvrier », in Maurice Bedoin, Jean-Claude Monneret, Corinne Porte et Jean-Michel Steiner, *1948 : les mineurs stéphanois en grève. Des photographies de Léon Leponce à l'Histoire,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, p. 352.

491 - op. cit., p. 354.

492 - idem, p. 359-360.

493 - id., p. 361-362.

494 - Jean-Michel Steiner, *1948 : les mineurs stéphanois en grève …,* p.19

grande lutte des mineurs (1948), commandé par la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol. Ce film relaie une esthétique apparemment influencée par le néo-réalisme italien naissant, par ses images des conditions de vie et du travail dans les mines, mais surtout du réalisme socialiste soviétique, avec son montage rapide alternant gros plans, plans d'ensemble de groupes en mouvement et métaphores visuelles. Il met en scène la lutte révolutionnaire, même plus, « la guerre que le gouvernement déclare au peuple » (commentaire en voix off) un gouvernement entré dans une nouvelle collaboration avec un nouvel ennemi, les Etats-Unis. Le parallèle avec l'Occupation est explicite, en particulier avec le plan d'un mur, sur lequel est peint « CRS = SS ».

La série locale de photographies de Léon Leponce pour le journal communiste *Le Patriote*, conservée aux Archives municipales de Saint-Etienne, résonnent en écho avec le film, au point que certains plans se révèlent quasiment identiques aux photographies. Ces clichés montrent la capacité de Léon Leponce, *a priori* non communiste, à s'insérer dans la ligne esthétique d'un journal, en utilisant son talent pour fixer les mouvements (renvoyons à ses photographies de matchs de football), qui prennent des significations différentes selon les options idéologiques du journal. Et il serait bien étonnant qu'un employé d'un organe communiste déroge à la ligne esthétique réaliste socialiste prônée par le parti[495] (voir plus loin). Ces photos transcrivent l'esprit révolutionnaire et guerrier voulu avec ses mouvements de foule (fig. 295), ses barricades (fig. 296), ses héros, ses martyrs (fig. 297 et 299), ses gavroches (fig. 298)[496].

Fig. 294 : Maurice Bedoin, Jean-Claude Monneret, Corinne Porte et Jean-Michel Steiner, 1948 : les mineurs stéphanois en grève, p. 379.

Les photographies instrumentalisent également les femmes, éléments habituels du réalisme socialiste, traditionnels boutefeux des révoltes. Fig. 294 : les clapeuses photographiées représentent

[495] - Lucie Fougeron, « Un exemple de mise en images : le « réalisme socialiste » dans les arts plastiques en France (1947-1954). », *Sociétés & Représentations,* n°15, 2003, p. 195-214.
[496] - Jean-Claude Monneret, « Choix des mots, trocs des photos. Des images entre demandes institutionnelles et pression de l'actualité », in *1948 : les mineurs stéphanois en grève…*, p. 383.

le lumpenprolétariat de la mine ; cette image vise à montrer la misère de leur condition[497]. Comme le souligne justement Jean-Claude Monneret, elles diffèrent totalement des coquettes clapeuses photographiées par François Kollar[498]. La femme communiste, au corps utile, « elle joue pas les starlettes », comme le chanta plus tard Jean Ferrat[499].

Fig. 295 : photographie de Léon Leponce , AMSE, 5 FI 460

[497] - Jean-Claude Monneret, « Choix des mots, trocs des photos… », p. 382
[498] - op. cit., p. 379.
[499] - Chanson *Ma môme*

Fig. 296 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 445.

Fig. 297 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 384.

Fig. 298 : photographie de Léon Leponce , AMSE, 5 Fi 389.

Le PCF récupère ses corps qui lui avaient un temps échappés en 1947. Marc Lazar a montré cette instrumentalisation du mineur dans les discours du Parti à partir du Front Populaire. Il est l'incarnation de l'Homme nouveau, l' « Homme de marbre », résistant contre le nazisme, héros de l'industrie de la reconstruction en 1945 et soldat de la lutte contre l'impérialisme américain en 1948[500]. Cette édification s'accompagne d'une ligne esthétique théorisée par Jdanov en 1948[501], réalisée entre autres par le peintre André Fougeron, le poète Louis Aragon et le délégué mineur de La Béraudière à La Ricamarie chansonnier, Gabriel Maritan, incarcéré pendant la grève qui a composé en prison la chanson *Salut à vous, Mineurs de France,* photographié par Leponce à sa libération[502]. Le PCF intègre les martyrs de la grève dans le panthéon communiste. Antonin Barbier, un des deux mineurs victimes de la répression, n'était pourtant pas syndiqué, mais sympathisant de la CGT[503]. Mais le Parti soutient la famille et le fait enterrer en grande pompe à Firminy : la municipalité communiste finance les obsèques[504], photographiés entre autres par Leponce et Willy Ronis. En 1950, un vin d'honneur en l'honneur de Marinette Barbier, la jeune fille d'Antonin est organisé à la mairie de Firminy. Une photographie (fig. 300) la représente avec Kasanski, premier secrétaire de l'ambassade de l'URSS à Paris : « Marinette le visage blotti contre ce grand russe [*incarnation de Staline pour l'occasion*], cache

[500] - Marc Lazar, « Le mineur de fond : un exemple de l'identité du PCF », *Revue française de science politique*, n°2, 1985, p. 190-205 ; id., « Damné de la terre et homme de marbre. L'ouvrier dans l'imaginaire du PCF du milieu des années trente à la fin des années cinquante », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°5, 1990, p. 1071-1096.

[501] - Lucie Fougeron, op. cit.

[502] - Maurice Bedoin, Jean Claude Monneret et Jean-Michel Steiner, « Cent vingt trois clichés pour retracer l'histoire d'un conflit occulté »,in *1948 : les mineurs stéphanois en grève…*, p. 282-287.

[503] - Maurice Bedoin, Jean Claude Monneret et Jean-Michel Steiner, op. cit., p. 208.

[504] - id., p. 221-245.

son émotion »[505]. Comment ne pas penser aux nombreuses représentations de Staline avec des enfants avec le « Petit père des peuples » ? Marinette trouve symboliquement une figure paternelle de substitution. Remarquons la présence de Marianne qui chapote les deux protagonistes, conférant à cette cérémonie une haute symbolique politique.

Fig. 299 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 438.

Parallèlement à cette photographie politique répond un montage de deux clichés donnés par Leponce à la famille de Marcel Goïo (deuxième victime, mort des suites de ses blessures en 1951), non publiés vraisemblablement à cause de leur mauvaise qualité[506]. Ce montage (fig. 301), réalisé et conservé par la famille, montre Marcel Goïo, blessé, porté par plusieurs hommes à droite et la mère du mineur à gauche. Cette association de cette *mater dolorosa* (contrastant avec l'homme de la précédente photographie) et de son fils allongé fixe le tragique, renvoie à l'iconographie religieuse de la mère et l'enfant, une iconographie christique déjà croisée chez les mineurs. Une sorte de sacralité, augmentée par le flou involontaire des clichés, anime ce document de la mémoire du panthéon

[505] - idem, p. 306.
[506] - Jean Claude Monneret et Jean-Michel Steiner, « Leponce, un bon professionnel ou un artiste ? », idem, p. 374-375

familial. Ce montage ajoute un supplément d'âme. Mais à travers la mère se dirigeant à l'opposé du corps de son fils, ce montage figure, en quelque sorte, la perte irrémédiable du corps du fils, une impossible piéta, la dissociation du corps et de l'âme.

Fig. 300 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 8826.

Fig.301 : montage de deux photographies de Leponce, Collections privées, in *1948 : les mineurs stéphanois en grève…*, p. 375.

CONCLUSION

> « Quiconque a éprouvé cet épuisement et ne l'a pas oublié peut le lire dans les yeux de presque tous les ouvriers qui défilent le soir hors de l'usine. Combien on aimerait pouvoir déposer son âme, en entrant, avec sa carte de pointage, et la reprendre intacte à la sortie ! Mais le contraire se produit. On l'emporte avec soi dans l'usine, où elle souffre ; le soir, cet épuisement l'a comme anéantie, et les heures de loisirs sont vaines. »
>
> Simone Weil, *Conditions premières d'un travail non servile*.

L'historien est dépendant des documents qu'il découvre. L'étude du corps ne peut s'appuyer sur les cotations archivistiques, comme peuvent le faire les historiens du politique, du social,… Il nous a fallu naviguer à vue comme un explorateur. Un de nos outils s'est révélé être internet ; la recherche par mots-clefs nous a mené vers des directions que nous n'envisagions pas. Cette étude aurait été bien différente sans ce médium. Les recherches longues et patientes (et souvent infructueuses) dans les archives nous ont fait découvrir des documents quasi providentiels. Par exemple, notre propos aurait été différent sans la consultation fortuite des annexes d'un mémoire de maîtrise conservé aux Archives départementales de la Loire assez pauvre sur la médecine à Saint-Etienne à la fin du XIX^{e} siècle du texte d'une pièce de théâtre de l'internat de l'Hôpital de Saint-Etienne, ou si Maurice Fréchuret n'avait pas déposé à la bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne la correspondance entre le peintre Charles Maurin et le docteur Régis Reynaud, que la fille de ce dernier lui avait donnée… D'autres documents, non trouvés, fourniraient des éclairages peut-être différents. Il nous semble qu'il faut être conscient de la part de hasard dans les recherches en Histoire. Par exemple, en lisant la photocopie que nous avions faîte du microfilm d'un journal sur le texte d'une chanson présente à côté d'un article de 1869 sur la fusillade de La Ricamarie qui répondait à nos recherches de l'époque, nous sommes tombés sur un extrait d'une chanson tronqué lors de l'impression. Ce texte faisait des allusions au spiritisme de membres de la municipalité. Etudiant l'affaire portée au Sénat sur le fond des bibliothèques populaires en 1867, nous avons retrouvé des références très claires au spiritisme municipal à Saint-Etienne. Roger Bellet qui avait travaillé sur cet épisode ne relève pas ce fait pourtant très explicite[1]. Sans le hasard de la découverte de cette chanson, nous n'aurions peut-être pas saisi, comme Bellet, l'importance des allusions au spiritisme. A partir de ce fait, nous avons pu reconstituer un fait totalement absent de l'historiographie locale, les pratiques magnétiques à Saint-Etienne à partir de la fin du XVIII^{e} siècle. Si le Sénat n'avait pas évoqué ce spiritisme municipal, nous n'aurions peut-

[1] - Roger Bellet, « Une Bataille culturelle, provinciale et nationale, à propos des bons auteurs pour bibliothèques populaires (janvier-juin 1867) », *Revue des sciences humaines*, juil.-sept. 1969, p. 453-473.

être pas exploré cette piste, car les archives sont, à notre connaissance, muettes sur ce fait. La *Revue spirite*, disponible en ligne sur internet, nous a fourni certains renseignements. Cette anecdote nous permet de réfléchir surtout sur le rôle de la politique dans la focalisation sur un fait. Les documents disponibles dépendent de l'intérêt politique que suscite le corps, y compris dans les sources non archivistiques : Flora Tristan, Séverine, puis Simone Weil utilisent les corps pour susciter la réflexion politique. En parallèle, les descriptions de Jules Janin développent un pittoresque qui esthétise, et par conséquent minorent la misère, et donc revêtent une dimension politique. Quant aux documents ouvriers, soit ils relèvent de l'expression politique revendicative, soit ils recèlent un texte caché. La plupart du temps, nous ne pouvons guère qu'explorer le regard politique et social sur les corps. Les sources dont nous disposons nous orientent donc vers une approche biopolitique. L'étude du corps se révèle de par les documents disponibles une histoire des discours politiques sur le corps… Dans ces conditions, les travaux de Michel Foucault, émanant de l'étude de documents d'archives, ne pouvaient que se diriger vers la biopolitique. Les périodes les plus riches en sources sur le corps se révèlent celles de troubles politiques et sociaux, comme nous pouvons le constater sur le tableau de synthèse que nous avons tenté (nous en avons profité pour rajouter certains faits absents de notre développement, voir en fin de la conclusion).

La lecture de ce tableau permet de souligner les récurrences, les répétitions de certains phénomènes corporels sur le temps long. A chaque crise politique et sociale, les corps répondent par des formes de résistances physiques visant à rétablir les corps dans une forme d'harmonie avec le *cosmos*, dont une des manifestations est l'appel à une économie morale des corps (luddismes, références au Christ ouvrier). Chaque fois, des formes de messianisme apparaissent ; elles touchent souvent des minorités (Béguins, antoinistes), mais prennent parfois une ampleur certaine (Ravachol). Ces récurrences semblent indiquer un temps et un vécu cyclique du corps, comme s'il s'appuyait sur un temps biologique. Le carnaval, revenant annuellement, incarne l'expression de ces cycles par ses rondes, par son objectif révolutionnaire de retour à un mythique âge d'or, à l'harmonie avec le *cosmos*, à la renaissance des saisons. Ces aspects d'harmonie des corps avec une transcendance se retrouvent à travers divers courants : le mesmérisme, le béguinisme, le magnétisme, le socialisme utopique, le spiritisme,… Les conceptions corporelles de ces mouvements assimilent l'esprit d'harmonie avec le *cosmos*, le cycle de la transmigration des âmes dans d'autres corps. Elles entretiennent des ponts entre elles. Des corrélations existent entre les convulsionnaires et les spirites, outre les thématiques de transmigration des âmes. Des spirites auraient proposé d'effectuer des réparations sur le tombeau du père Popin, dit « des jansénistes » en 1914. Des ex-votos d'un groupe de spirites ornaient le tombeau. Finalement, en 1935, ce groupe aurait rénové le tombeau. Benoît Laurent, historien local du jansénisme, explique : « A la suite d'un message supra-terrestre du Père Popin, devenu bras doit de saint Vincent de Paul. Les trois mille francs nécessaires furent avancés, sur sa modeste épargne, par un des membres du petit groupe, de tendances spirites, dont nous avons parlé. Il nous fut permis (mai 1937) de prendre connaissance du dernier et récent message du Père Popin, ayant trait à l'éducation des enfants. »[2]. Le culte du tombeau des jansénistes persiste encore actuellement.

Cette culture populaire se heurte à la logique progressiste et rationnelle de l'héritage des Lumières et de l'industrie. Avec la médecine, le *cosmos* devient pathogène, le retour à l'âge d'or, de l'atavisme. Le corps ouvrier bakhtinien est pathologisé, puis racialisé et progresse avec l'hérédité vers une fatale dégénérescence. Les cultures corporelles millénaristes sont détournées vers une apocalyptique dégénérescence, qui appelle à la régénération. La médecine se sert des peurs apocalyptiques et les docteurs deviennent les nouveaux messies. Le Salut viendra avec le refus du *cosmos*, la fermeture des corps aux agents de la dégénérescence : les miasmes des villes, la sexualité

[2] - Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste en Forez*, 1942, p. 227n.

putride. *L'homo clausus* devient le nouveau modèle du progrès, du processus de civilisation. Le pouvoir politique se saisit des cultures corporelles et les détourne. La culture carnavalesque est récupérée et affadie dans les fêtes municipales des reines de la mi-carême et de la Muse du Peuple. La peur carnavalesque du cocuage s'apaise avec cette nouvelle rosière. La dimension holiste du corps en interaction avec le *cosmos* est réinvestie dans les théories naturistes élaborées par les médecins et un militaire (Georges Hébert), qui visent au contrôle des corps. Le messianisme populaire est substitué à de nouvelles figures : Hercule révolutionnaire, Muse du Peuple, le président de la république (la venue de Félix Faure en 1905 est grandement instrumentalisée par la municipalité de Saint-Etienne). Le Christ ouvrier devient le héros de la mine célébré par l'ingénieur des mines Simonin. Cette vision est récupérée par le Parti communiste avec l'Homme de marbre. L'injonction ouvrière d'économie morale est intégrée par les industriels avec le développement de caisses de secours. Elle se double d'une injonction morale de la part des patrons de fermeture des corps qui se réalisent de manière paroxystique dans les couvents industriels. Ces deux dimensions morales sont investies par le pouvoir après la guerre. Avec la Sécurité sociale et la reconnaissance de la silicose, les corps sont sous bonne protection de l'Etat. Les maisons de tolérance sont fermées et les publications licencieuses censurées.

On nous objectera que grâce à ces différentes prises en compte des corps, les populations ouvrières se sont dirigées vers un mieux-être sanitaire et alimentaire. Jacques Marseille n'a-t-il pas démontré un progrès des conditions de vie des français sur un siècle[3] ? Sans doute, mais le bien-être est-il seulement matériel ? La pension versée au mineur silicosé lui amène-t-elle ce bien être ? Elle permet d'étouffer le scandale des conditions de travail à la mine.

Notre raisonnement est dépendant de l'injonction de l'économie morale des corps actuelle que Didier Fassin a explicitée. La prise en compte du corps des exclus est devenue un impératif humanitaire, un des rares qui permettent qu'un immigré reste en France, pour se faire soigner[4]. L'arrêt maladie est devenu le seul argument recevable pour cesser temporairement le travail. Or, les souffrances physiques du travail cachent souvent les blessures de l'âme. L'argent de l'économie morale a été mis en place pour soulager l'âme. Il nous semble que cet état des lieux provient du divorce progressif entre le corps et l'âme. La pensée cartésienne a introduit la dissociation entre le corps et l'âme, entre Dieu et l'action de l'homme. La période que nous avons couverte nous donne l'impression de l'application effective des préceptes cartésiens, à savoir cette dissociation. Cette dernière n'obéit pas à un programme déterminé d'avance, projeté par quelques élites, mais le fruit d'une évolution dans laquelle les techniques constituent un des outils essentiels. Cette histoire des corps sur la région stéphanoise nous donne l'impression d'un constant chemin vers cette dissociation.

Jérôme Baschet a montré que cette dissociation n'existait pas au Moyen-Age, qui pensait la forte interaction entre le corps et l'âme. Les âmes représentées l'étaient d'ailleurs sous forme de corps[5]. N'est-ce pas des âmes qui sont dessinées sur la couverture de l'artisan janséniste Jacques Taveau dans son manuscrit autobiographique (fig. 8) ? Son maître, l'abbé François Jacquemont semble être l'héritier de la pensée thomiste avec la prémotion physique. La pensée convulsionnaire insère le corps dans son dialogue avec Dieu. Parallèlement, la culture carnavalesque insère le corps dans une dimension holiste de dialogue avec le *cosmos* et les corps qui le composent. Il ne nous semble pas fortuit que la disparition du carnaval soit contemporaine de l'industrialisation.

---

[3] - Jacques Marseille, *L'argent des français. Les chiffres et les mythes*, Paris, Perrin, 389 p.

[4] - Didier Fassin, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* n°6, 2009, p. 1237-1266 ; Didier Fassin et Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, 405 p.

[5] - Jérôme Baschet, *Corps et âmes. Une histoire de la personne au Moyen Age*, Flammarion, 408 p.

Chaque phase industrielle amène des machines et techniques nouvelles qui bouleversent les ordres corporels. Les machines introduisent cette dissociation entre l'âme et le corps. Chaque fois, des résistances naissent pour s'opposer à l'annihilation de la dimension holiste dans le travail qui vise à individualiser les corps, à l'assimilation du corps aux robots, aux corps machines sans âme. Ces phases s'accompagnent d'une redéfinition de la place du corps, le dissocie de plus en plus de l'âme. L'industrialisation entraîne la séparation entre la pensée technologique, avec l'émergence de l'ingénieur, et théorique, de l'exécution. Elle redéfinit également chaque fois la femme, renvoyée chaque fois à la nature, au corps, alors que culture et raison appartiennent aux hommes. Cependant, les hommes des couches populaires n'échappent pas à ce renvoi, également. Dénués soi-disant aussi de culture et de raison, ils sont également envisagés par rapport à leur soi-disant nature, en particulier à la fin du XIX^{e} siècle. Ainsi, selon les périodes industrielles, hommes et femmes ouvrières sont circonscrits à leur corps ; cette focalisation matérielle les transforme en outils, objets… parfois sexuels... A la fragmentation entre le corps et l'âme, succède celle des corps eux-mêmes avec les réflexions sur la rationalisation du travail, qui isole les parties utiles des corps (les « petites mains », par exemple).

Mais ces mouvements de rationalisation touchent la grande industrie surtout. Charles Sabel et Jonathan Zeitlin ont souligné la permanence de multiples ateliers dans le district industriel stéphanois[6], espaces refuges pour certains ouvriers contre l'aliénation. Ces ouvriers cyclopéens continuent à produire des objets auxquels ils peuvent s'identifier, à propos desquels ils n'éprouvent peut-être pas la « honte prométhéenne » face aux machines évoquée par Günther Anders : « si l'homme souffre d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis de ses instruments, c'est d'abord parce qu'il a vu quelle « misérable » matière première il était lors de ses tentatives pour se hisser à leur hauteur en devenant lui-même une partie de tel ou tel instrument [*Il devient outil de la machine*]. Mais s'il a fait ce constat, c'est parce que au lieu d'être une véritable matière première, il est « malheureusement » déjà morphologiquement fixé, déjà préformé [*voir corporellement dégénéré*]. Les formes exigées par ses divers instruments étant à chaque fois différentes, toute performation est « fausse préformation », un « faux moulage ». L'homme cherche, à travers le « *human engineering* », à « refondre ce « faux moulage » [*à travers l'éducation physique et la rationalisation*] pour obtenir un matériau à partir duquel il serait possible de produire à chaque fois le moulage requis par les instruments. Ce « mauvais moulage » constitue son principal défaut, la raison principale de sa « honte prométhéenne »[7]. Les produits industriels, quand ils deviennent obsolètes, peuvent être remplacés par un produit identique, voir meilleur grâce au développement technique. En 1956, Anders nomme ce phénomène la « réincarnation industrielle »[8]. A cette époque, les théories de la régénération avaient disparu. Peut-être, peut-on interpréter la succession des théories fluidiques holistes et de transmigrations des âmes comme autant de tentatives pour exorciser la « honte prométhéenne » ?

Mais la médecine défait la dimension holiste de la prise en compte des corps. L'école de Broussais, représentée localement par Lanyer, minore l'influence du milieu sur les pathologies et isole, individualise les corps (dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les broussaisiens soient libéraux[9]). Les autres médecins fondent dans le milieu, puis dans les conduites corporelles en dehors de l'atelier les causes des pathologies des ouvriers, en excluant quasiment les conditions de travail. La morale est

[6] - Charles Sabel et Jonathan Zeitlin, "Historical Alternatives to Mass Production: Politics, Markets and Technology in Nineteenth-Century Industrialization", *Past & Present*, n°108, 1985, p. 133-176.
[7] - Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle (1956)*, Paris, Editions de l'Encyclopédie des nuisances, Editions Ivréa, 2002, p. 68.
[8] - op. cit.
[9] - Erwin H. Ackerknecht, *La médecine hospitalière à Paris. 1794-1848*, Payot, 1986, 296 p.

convoquée pour relever la race. Soit le corps est responsable, soit c'est l'âme, mais leur interaction est peu pensée.

Chaque phase industrielle s'accompagne de contre-discours qui essaient de lier à nouveau corps et âmes : conciliantisme de Moisson Desroches, spiritisme, magnétisme, antoinisme,… Cependant, ces théories se révèlent souvent artificielles, vagues interprétations des textes cachés populaires. Ces essais de fusions entre corps et âmes se réalisent dans de multiples incarnations messianiques : le Christ ouvrier, Jean-Baptiste Digonnet, incarnation du Saint-Esprit, Ravachol... Ainsi, la construction du double corps de ce dernier peut sonner comme le fruit de la dissociation entre âme et corps, augmentée par sa décollation. Le corps lombrosien de ce dernier est responsable des crimes. La raison scientifique permet de traquer les imperfections des corps, de les rationaliser et la morale, de les corriger. La morale, puis la psychanalyse, interviennent pour prendre en charge les troubles engendrés par cette dissociation. Et l'argent de l'économie morale devient remède.

Notre intention n'est pas de militer pour quelconques philosophies ou médecines vitalistes, encore moins pour un renouveau religieux, développé par quelques philosophes actuels, ou de théoriser sur l'existence de l'âme, mais d'essayer de comprendre l'archéologie de cette dichotomie qui structure les manières de penser le corps et de le vivre dans la modernité.

Période	Changements industriels	Préoccupations médicales	Mouvements convulsifs	Incarnations	Catastrophes et fléaux	Troubles de genre
Fin XVIII[e] siècle	Tentatives de mécanisation ; métier Jacquard	Fièvres et convulsions	- Révoltes ouvrières et bris de machines de 1787 à 1788 - Entraves de convois de blé - Jansénisme convulsionnaire - Mesmérisme	- François Bonjour - Hercule révolutionnaire - Jésus-Christ sans-culotte	Mauvaises récoltes	- Crucifixions féminines - Fixation des sexes biologiques
Débuts de la Monarchie de Juillet	Mécanisation dans l'armurerie et chemin de fer	Choléra ; fièvres	- Révoltes ouvrières (en 1834, en particulier : 6 morts) et actes luddites (en particulier en 1831 contre une usine d'armurerie) - Convulsions guérissantes sur les tombeaux de prêtres jansénistes	Ermite de La Ricamarie	Catastrophe minière du Bois Monzil (1831)	Ouvrières hommasses de la quincaillerie
Fin de la Monarchie de Juillet et Révolution de 1848	Monopole de la Compagnie des mines de la Loire	tératologie	-Magnétisme - Bris de machine dans les couvents soyeux en 1848 (en particulier le Refuge)	- Jean-Baptiste Digonnet - Christ ouvrier	- Mauvaises récoltes - Fusillade de 1846 à Saint-Etienne (6 morts) - Incendit du Puits Saint-Paul à Méons en 1847	Affaire des sévices corporels au Refuge
Fin du Second Empire	Développement de la grosse industrie	Influence du milieu sur la santé	- Grèves de 1869 - Commune de Saint-Etienne en 1871	- Christ ouvrier de la fusillade de 1869 - Spiritisme municipal	Fusillade de La Ricamarie en 1869 (14 morts)	La femme Largeron pendant les grèves de 1869 à La Ricamarie
Période anarchiste années 1890 à 1911 environ	Electricité	Dégénérescence Hystérie	-Renouveau du magnétisme et du spiritisme - Révoltes des vénériennes - Grève du Chambon en 1910	Ravachol Barkari	Coups de Grisou à répétition très meurtriers de 1887 à 1891 : environ 459 morts	- Remplacement des hommes par des femmes dans les entreprises - Manifestations transgenres
Fin de l'Occupation et après-guerre	Rationalisation, système Bedaux	Silicose	Grèves de 1947 et 1948	- Messianisme antoiniste - Hommes de marbre	Catastrophe de la Chana fin 1942 : 65 morts	-Tontes de l'épuration

ANNEXES

ANNEXE I : Carte de localisation des lieux vers 1850.

ANNEXE II : A propos de quelques fonds d'archives réunissant des documents béguins.

ANNEXE III : Rapports du docteur Naudeau à l'Académie de médecine, fin XVIII^{e} siècle.

ANNEXE IV : Ordonnance de la fête civique qui a été célébrée à Commune d'Armes le 1er décadi du mois de nivôse.

ANNEXE V : Fête révolutionnaire décrite par Morel.

ANNEXE VI : Dorfeuille rend compte d'une fête de la Raison qui eut lieu à Saint-Étienne.

ANNEXE VII : Projet de Fauriel (5 prairial an II) pour la fête de l'Etre suprême.

ANNEXE VIII : *Procession burlesque de révolutionnaires chargés d'objets de culte, l'un d'eux monté sur un âne, portant la crosse et la mitre épiscopales* : dessin d'E. Béricourt (1793).

ANNEXE IX : *Venez voir la religion de nos pères et mères pour 20 sols*, estampe de H. Strack (1795-1799).

ANNEXE X : Georges Boiron et la lanterne.

ANNEXE XI : Quelques dessins d'Emile Duhousset.

ANNEXE I :

Carte de localisation des lieux vers 1850

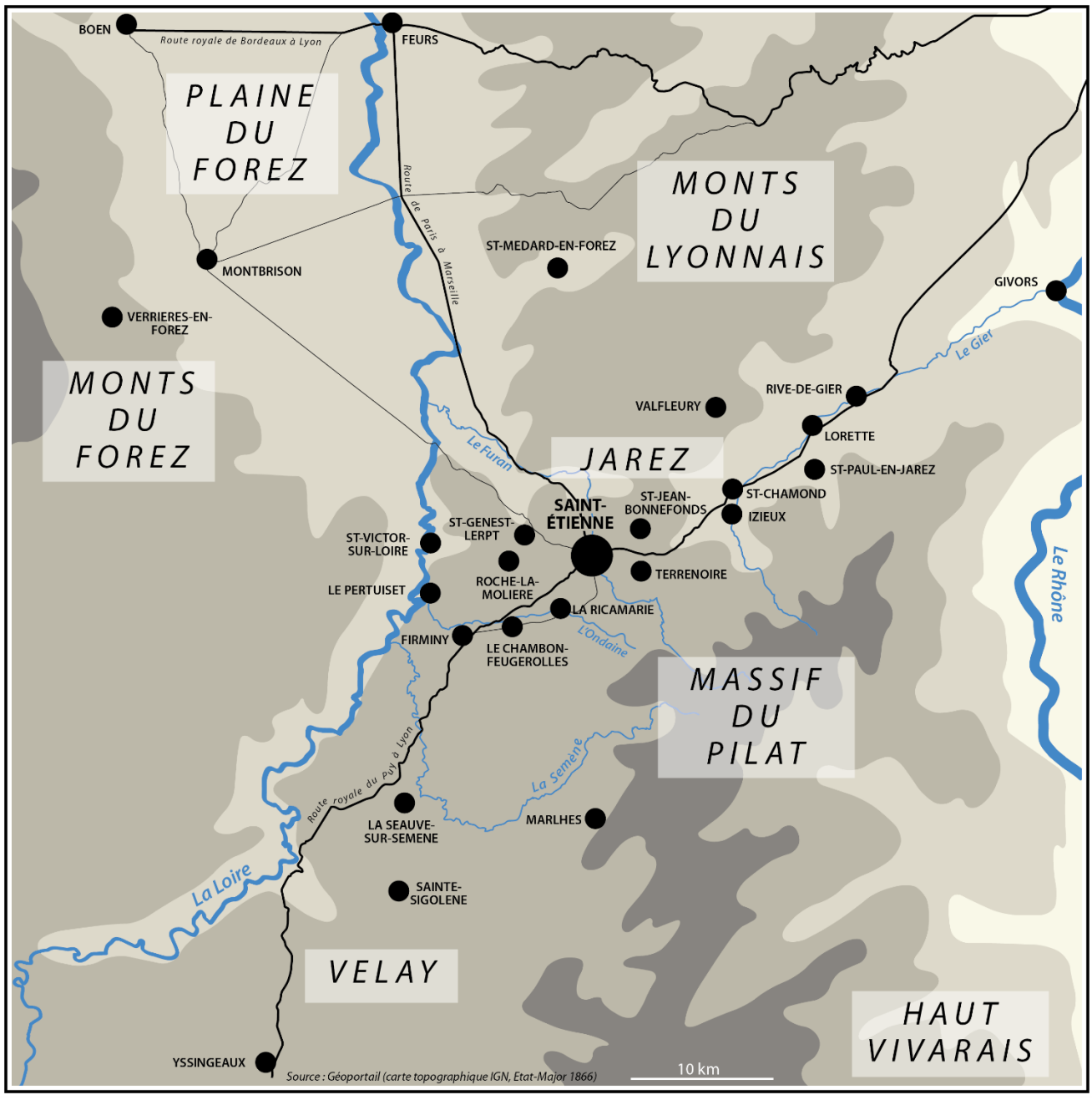

Carte réalisée par Carole Bessenay, en collaboration avec Pierre-Olivier Mazagol. Laboratoire ISTHME (Université Jean Monnet de Saint-Etienne).

ANNEXE II

A propos de quelques fonds d'archives réunissant des documents béguins :

Notre intention n'était pas de réaliser une nouvelle histoire des Béguins, déjà effectuée en particulier par Benoît Laurent et l'historien Jean-Pierre Chantin. Nous avons découvert des manuscrits à la Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, *a priori* inconnus des historiens des Béguins[1]. Ces documents sont de première importance et tendent à nuancer certaines hypothèses de Jean-Pierre Chantin. Le catalogage présente ces documents comme le manuscrit de Pierre Duplay, folkloriste local, de son roman historique *Le petit bon Dieu des Béguins*, paru en 1890, après sa publication en feuilleton dans le journal d'Urbain Balaÿ *La Loire républicaine*. Or, la majorité des documents émanent en fait d'un Béguin du nom d'Etienne Gouilloud. Ce dernier, originaire de Saint-Jean-Bonnefonds, a pris la tête de la secte, du moins sur Paris, après l'internement de Jean-Baptiste Digonnet, sans en devenir le prophète, comme le spécifie la *Gazette des tribunaux* du 31 janvier 1851, après une descente de police dans une réunion béguine à Paris. Né en 1811, son père aurait exploité la première carrière de Charbon de Saint-Jean-Bonnefonds ; diplômé de l'Ecole royale des Beaux-arts en 1832, architecte de profession, il aurait été architecte inspecteur de la Douane de Paris, dont il aurait effectué les décorations de certains bâtiments[2].

En 1890, après un revers de fortune, Gouilloud vend une biographie manuscrite à Urbain Balaÿ de Jean-Baptiste Digonnet, ainsi que les moulages du crâne et du cœur, un bonnet et un gilet blanc du prophète, qui furent exposés dans la vitrine de la Loire républicaine. La lecture de ce manuscrit d'environ 400 pages se révèle assez monotone et fastidieux. Aussi, Balaÿ fait-il appel aux services de Duplay pour écrire une version publiable de cette biographie en la pimentant de quelques éléments pittoresques. En effet, ce récit frappe par sa grande sobriété et son évitement hagiographique. Digonnet apparaît comme un homme posé, loin de l'image de monomaniaque reliée par les revues médicales et la presse. Il est difficile de saisir ce qu'a puisé Duplay dans ce manuscrit ; cela nécessiterait une étude approfondie de comparaison.

Contrairement à l'analyse que nous croisons chez plusieurs historiens, en particulier chez Chantin qui affirme qu'avec Digonnet, « on ne peut plus dire que ses adeptes sont consciemment encore port-royalistes ou jansénistes »[3], Gouilloud rappelle au contraire très clairement ces racines dans un texte « Les origines du Béguinisme ». Le repli des Béguins par rapport au reste des convulsionnaires conjecturé par Chantin semble devoir également être nuancé, puisque Gouilloud décrit un véritable réseau entre convulsionnaires dans la France qui aurait apparemment perduré au XIX^{e} siècle : de Paris, à Saint-Jean-Bonnefonds, en passant par Nantes, Château du Loir, Le Mans, et l'Ain (Fareins). Gouilloud explique très justement que les appellations différentes des convulsionnaires selon leurs lieux géographiques n'émanent pas des convulsionnaires eux-mêmes[4] et donnent à penser à des divisions, non relayées par Gouilloud, dans le mouvement entre fareinistes et Béguins, entre des adeptes de Digonnet et des Béguins restés orthodoxes. Gouilloud se rend d'ailleurs sur les tombes des Bonjour à Ribemont en Suisse, pèlerinage qu'il relate dans une lettre de 1874[5]. Pour Chantin, Gouilloud

[1] - BMSE, Ms E068.
[2] - Lettre du 28 février 1890, Ms E068.
[3] - Jean-Pierre Chantin, Les amis de l'Œuvre de la Vérité: jansénisme, miracles et fin du monde au XIXe siècle, Presses de l'université de Lyon, 1998, p. 133.
[4] - Lettre du 25 janvier 1890. Ms E068.
[5] - Bibliothèque municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6575, pièce 15.

est un repenti voulant revenir aux sources bonjouristes[6]. Mais rien ne laisse penser à une division du mouvement dans cette lettre de 1874 et celles à Balaÿ de 1890. Mais il est possible que Gouilloud évite le sujet, les fareinistes ne suivant pas Digonnet.

La lettre de 1874 émane du fonds fareiniste de la Bibliothèque municipale de Lyon. Robert Amadou présente ce fond, dont on sait peu de choses, comme composé des « archives de la section parisienne de la secte fondée à la fin du XVIII[e] siècle dans l'Ain, au village de Fareins, autour des frères Bonjour, dont l'un y était curé. 180 volumes renferment des manuscrits relatifs à cette secte, telle les visions de la sœur Elisée, et plus généralement des documents relatifs au mouvement convulsionnaire à Paris. L'ensemble avait été réuni au milieu du XIX[e] siècle par Christophe Riocreux, fareiniste parisien, amateur de sa secte et des sectes apparentées. »[7] . Or, il semblerait que Riocreux était Béguin[8]. Des Riocreux figurent parmi les Béguins interpellés en 1851. De plus, de nombreux documents béguins y figurent, en particulier des cantiques. Ce fonds ne serait-il pas plutôt les « archives de la section parisienne de la secte » des Béguins ? En tout cas, ces pièces exceptionnelles faîtes de prophéties, d'écrits, de dessins et peintures (magnifiques) jansénistes convulsionnaires tendraient à démontrer la conscience des origines jansénistes par la secte. En cela, ce fonds constitue à notre connaissance le plus gros fonds béguin public.

[6] - Jean-Pierre Chantin, op. cit., p. 144.

[7] - Robert Amadou, « L'occulte à la Bibliothèque municipale de Lyon », *112e congrès national des sociétés savantes. Histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1987, p. 79.

[8] - Chantin le qualifie de Béguin, idem, p. 179.

ANNEXE III

Rapports du docteur Naudeau à l'Académie de médecine, fin XVIII^{e} siècle :

« Je, obs, une femme agée de quarante cinq ans du village de Chaponost qui était sujette a des frequens accès d'épilepsie, a l'instant de son attaque elle tomba dans son feu ; comme elle était seule dans la maison lorsque cet accident lui arriva, elle resta la tête dans le brasier, jusqu'à ce qu'elle eut repris ses sens ; mon père fut aussitôt appelé pour avoir soin de cette femme, a son arrivée, il vit une brulure des plus considérables, toute le partie latérale droite de la calotte aponévrotique du pariétal était entièrement consumée et l'os était a découvert, mon père lui fit aussitôt les applications nécessaires, il ne douta pas que cette cautérisation accidentelle n'influa a l'avantage de cette infortunée, en conséquence, il détermina une suppuration abondante et de longue durée et cela dans la vue d'attaquer par ce moyen jusques dans ses racines la maladie convulsive, que cette femme supportait depuis quinze ans, le succès a répondu a son attente et la guérison de l'epilepsie a été radicale.

« Des observations d'une fièvre quarte terminée par une fistule à l'anus :

Une fille agée de dix-neuf ans d'un tempérament bilieux et (illisible) et qui avait toujours été mal réglée, était travaillé depuis onze mois d'une fièvre quarte, dont les accès étaient très longs et très vifs, après avoir fait beaucoup de remedes, elle abbandonna sa fièvre a la nature d'après le conseil que mon pere lui donna ; dès ce moment là les accès diminuèrent d'intensité, le régime qu'elle observait séverement concourait a produire ce changement, étant dans une fête baladoire, on l'engagea à se livrer à la gayeté et a se divertir comme les autres, elle suivit les conseils qu'on lui donna, la danse faisoit sa passion devint a cette occasion son principal amusement, elle devait avoir sa fievre le lendemain, elle voulut la braver, elle y était sollicitée par ses camarades, elle passa une partie de la nuit a danser ; les lassitudes s'en emparerent tellement qu'on fut obligé de la porter chez elle et de la mettre au lit, Le lendemain jour de son accès elle éprouve des douleurs très vives en différentes parties du ventre, on lui donna quelques verres d'une tisane émulsionnée et quelques cueillerées d'une potion huileuse dans laquelle entrait le laudanum, ainsi que des demi lavemens adoucissants, ces moyens lui procurerent du calme, son accès qui devait venir ce jour là n'arriva pas, elle se réjouissait déjà de sa victoire, et pendant qu'elle gouttoit à longs traits du plaisir de son triomphe, elle sentit une pesanteur dans l'anus, et d'un battement continuel, mon père l'examina et annonça aussitôt un abcès au fondement qui s'étendait profondement dans le rectum ; ce dépôt critique qui était la terminaison de la fievre donna lieu à une fistule qui fut opérée par mon père avec le plus heureux succès ; cette fille est devenue très bien réglée, sa santé est plus florissante, elle est présentement mariée, ayant un enfant mâle bien portant.

Je, obs . à l'époque de l'observation suivante, il se présenta une jeune fille de vingt quatre ans de la paroisse d'Oullins qui supportait une fievre quarte depuis treize mois, mon père ennuyé de la voir toujours subsister, lui établit un cautere potentiel dans une partie interne de la cuisse a quatre doigts au dessus du pli du genou, l'accès qui arriva, ne dura pas la moitié des autres, les suivants alloient en progression décroissante, après l'application du cautere elle ne subit que trois accès, la guérison fut décidée parfaite au bout d'un certain temps ; on entretint le cautere pendant l'espace de six mois, dans la crainte du retour, la malade qui avait été sans cesse en proie a des fievres intermittentes a joui depuis ce temps là d'une bonne santé.

Le fer et le feu sont des secours cruels pour guérir, il en est peu qui veulent s'y résoudre, les avantages qu'ils proposent à l'humanité souffrante dans une infinité de maladie, devroient pourtant déterminer ceux qui supportent depuis longtemps des douleurs aigues et se soumettre a leur action.

Combien d'hommes privés de l'usage de leur membre, et une multitude en proie à la douleur, seroient assurés de recouvrer la paix du corps et la perfection de leurs organes, s'ils voulaient se soustraire à leur application ? Quel est l'individu qui ne preferera pas dans ses moments de la douleur d'endurer les tourments d'une opération qui ne ferra pas quelquefois de plus violents, que le mal même occasionne ? Nous voyons avec surprise des maladies inveterées et abbandonnées guérir radicalement par le feu, tels sont les anciens rhumatismes fixés dans quelques partie extérieure du corps, les engorgements glaireux, et toutes les tumeurs en général dont les fluides épaissis sont hors des voies de circulation on prévient les dépôts d'humeurs ou de matières purulentes sur quelqu'organe essentiel à la vie, en procurant des écoulements plus ou moins abondants par le secour de la cautérisation ; ces procédés ne pourroient ils pas réussir dans les fièvres intermittentes opiniatres, comme les fièvres quartes, l'observation que je viens de citer ne devroit elle pas engager les praticiens à l'appliquer dans ces sortes de cas ? Les maladies convulsives telles que l'épilepsie, la manie, et la rage, ne pourroient elles pas être combattues avec succès par les mêmes secours, l'observation que j'ai citée au sujet de cette épileptique, n'est-elle pas une preuve évidente de son utilité dans ces sortes de cas ? n'arrete t'on pas efficacement par leurs moyen les progrès des virus dans les fluides du corps humain, occasionnés par les morsures des animaux venimeux ou enragés, ou produits par l'application des plantes vénéneuses ? D'après la perspective aussi avantageuse que nous offre la cautérisation par les cures nombreuses et miraculeuses qu'elle opère sans cesse avec utilité, on ne pourroit trop célébrer ses qualités spécifiques ; il est heureux pour l'espece humaine de trouver dans les souffrances d'un appareil effrayant un remède certain pour la guérison de ces maux.

Observation sur un dégout extraordinaire pour les alimens et pour les médicamens avec alienation d'esprit

Une dame âgée de trente cinq ans, d'un tempérament délicat et sensible, éprouva subitement au sortir de son lit des couleurs vives dans la région épigastrique ; ces douleurs se répandirent quelque moments après par toute l'habitude du corps ; elle tomba a la suite de ses souffrances dans une si grande langueur, qu'elle perdit totalement l'appetit. On manda aussitôt un chirurgien, d'après (?) pour remedier a tout ce derangement, ils proposaient plusieurs remedes qui ne furent point acceptes, son horreur pour les medicamens était insurmontable, sa repugnance pour les alimens solides et liquides était extreme ; le besoin de soutenir les forces de la malade était urgent, elle tombait dans des inanitions qui allaient jusqu'à la syncope ; le chirurgien parvint à la mettre a l'usage du lait, dès ce moment les faiblesses devenoient moins fréquentes ; cette manière de vivre la rendit sujette a rendre par une expectoration forcée des crachats épais et gluants ; ce qui lui donnait souvent des envies de vomir par les efforts continuels qu'elle faisait pour detacher du fonds de la gorge ces matieres visqueuses et tenaces ; les calmes ne fut pas de longue durée ; les faiblesses quelques jours après devinrent plus fortes que jamais, les simptomes du mal allaient tous les jours en augmentant, je fus enfin appelé pour la voir a son arrivée, je trouvai dans la malade beaucoup d'anxiété et d'inquiétude, le pouls était vif et intermittent, je n'apperçus aucun signe de la présence des humeurs dans les premieres voies, rien n'indiquait que l'estomac était tapissé des saburres pour causer ce dégout. La grande mobilité du genre nerveux et la constitution vaporeuse de cette femme me donna a juger reconnoissoit pour cause une affliction histerique ; l'irritation excessive que la malade avait ressenti dans le principe comme des piqures d'épingles dans plusieurs endroits de son corps, me confirmait dans mon jugement. Les facultes morales de la malade s'affaiblissaient sensiblement, ayant de moment a autre l'esprit très égaré, me determina a combattre une malade qui n'avait d'autre siege que dans les nerfs ; je me gardai bien de lui ôter le lait seul, dont elle faisait usage, pour la raison que si je l'avais privé de cette liqueur laiteuse, j'aurais été assez embarassé de lui substituer quelqu'autre nourriture, n'en voulant pas d'autre, je me contentai de faire son lait a son insu avec de l'eau de chicoree amere et on y mettait matin et soir de la teinture de mars tartarisée avec la liqueur anodine d'hoffman, je lui fis ensuite faire des frictions sêches part tout le corps avec des linges, on les réitéroit de temps en temps dans la journée mais ce qui contribua avec tous ces moyens a produire l'effet le plus avantageux ce fut le bain froid dans lequel je la fis mettre, elle n'y eut pas resté une demi heure

qu'elle commenca a recouvrer une partie de son bien etre, ils furent au nombre de huit dont la durée était une heure, et pendant tout ce temps, on donnoit un lavemens froid deux fois par jour ; le phisique et le moral reprirent promptement par ces procédés, l'équilibre de leur fonctions, comme la malade devenait de jour en jour plus raisonnable et plus docile a prendre les boissons, je la mis a l'usage de la limonade et je terminai ainsi la guérison.

Naudeau

A St etienne en forez, ce 14 août 1790.[9] »

« Réflexions sur l'utilité des frictions sèches dans les maladies nerveuses, avec observation, par Mr Naudeau, médecin à St-etienne (mention très médiocre)

Les affections nerveuses devenant tous les jours si fréquentes, les médecins ne sçauraient trop s'étudier pour découvrir a la guerison de ces maux des secours encore plus efficaces que ceux que nous avons en grand nombre dans les traités de matière médicale. Cette maladie atteint plus ordinairement ce sexe qui fait les délices de la société et les charmes de la vie ; la constitution délicate des organes, et la sensibilité excéssive du moral auquel la nature l'a ainsi assujeti, le met continuellement en proie au désordre le plus affreux. Parmi tous les moyens que j'ai mis en usage pour diminuer la violence de leurs tourmants, ainsi que pour les rappeler à la vie dans cet etat de paroxisme histérique avec perte de connaissance, de sentiment et de mouvement, je n'ai point trouvé de procédé plus puissant dans ces sortes que des frictions faites avec des brosses legères, ou avec des linges chauds, un peu grossiers, sur toute l'habitude du corps et surtout aux extrémités inférieures ; pour prouver les succès de cette méthode, je pourrois citer beaucoup d'exemples, mais je me contenterai seulement de rapporter celui qui ma causé le plus d'ettonnement.

La nommée Pélussard, fille âgée de vingt ans, douée d'une constitution assez heureuse, en se rendant a pied de lyon a st chamond dans les grandes chaleurs, s'arretta en passant a st genis-laval dans l'église des reverends peres récollets pour y voir l'enterrement d'un religieux ; après l'inhumation du corps cette jeune personne fut subitement saisie d'une attaque si violente, qu'elle perdi entierement l'usage de tous ses sens ; tous ceux qui étaient présents lui prodiguerent comme c'est l'ordinaire. Tous les secours qu'on employe en pareille circonstance, tels que liqueurs, et eaux de senteur, mais infructueusement ; son état qui devenoit de plus en plus fâcheux décida ses personnes charitables de la sortir de l'église pour l'exposer au grand air, s'imaginant vainement que ce n'était qu'une défaillance, et qu'il n'en falloit pas davantage pour lui reprendre son équilibre, tous les procédés ne concoururent aucunement à la rétablir, (…) on me vint raconter l'évènement, je m'empressai aussitôt d'aller secourir cette pauvre fille, que je trouvai étendue sur la terre, depuis plus de deux heures, cette situation me fit horreur, et me pénetra de sensibilité, je l'examinai diligément, je lui trouvé le pouls trop petit, la respiration très insensible, les machoires contractées avec violence l'une contre l'autre, les extrémités supérieures et inférieures très roides et une froideur générale par tout le corps, après avoir refléchi sur le caractère des simptomes, je ne doutai plus que cette attaque était d'une nature histerique, je recommandai de la porter sur le champ dans une hôtellerie, afin de pouvoir lui administrer plus commodément les remèdes nécessaires, le croiriez vous ames sensibles, et compatissantes, qui avaient le cœur toujours ouverts a la bienfaisance que l'on refuse dans ce besoin si pressant et si digne de pitié, l'hospitalité de cette malheureuse. Cependant les sentimens les plus sacrés de l'humanité ne se trouvent point tout a fait éteints dans le cœur de ce peuple ingrat et si peu reconnaissant, le cri de la douleur qui retentissait dans tout le pays va frapper les oreilles sensibles d'une citoyenne vertueuse, ses entrailles s'en émeuvent, aussitôt, elle se transporte avec célérité dans

[9] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 119 dossier 52.

l'endroit ou était ce corps mourant, témoigne a tous les spectateurs le plaisir et la satisfaction qu'elle éprouvoit de pouvoir rendre service a cette fille etrangere, elle la fait apporter chez elle, et la fait mettre chaudement dans un des meilleurs lits de sa maison et lui donne avec empressement tous ses soins de concert avec mon pere et moi, nous commençons par lui faire faire des frictions avec des linges aux cuisses et aux jambes, elle revient de cette espece de léthargie avec beaucoup de soupirs, et en appelant sans cesse sa sœur a son secour, on continue a la frictionner jusqu'à ce quelle aye recouvré ses sens ; nous finissons le traitement par l'application des fomentations sur la région hipograstique et par l'usage d'une tisane adoucissante et quelques cuillerées de potion cordiale. »

Naudeau d. en med a l'université de montpellier

A st etienne en forez ce 12 mai 1787.[10] »

[10] - Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, SRM 185 dossier 3 n°1.

ANNEXE IV

Ordonnance de la fête civique qui a été célébrée à Commune d'Armes le 1er décadi du mois de nivôse :

« A sept heures du matin, une salve d'artillerie a annoncé la fête et, à ce signal, les drapeaux et les guidons de la Garde nationale ont été déployés par les embrasures des fenêtres.

LA FÊTE DU 10 NIVÔSE (30 DÉCEMBRE)

La générale a battu à huit heures du matin et la Garde nationale s'est formée en bataillon sur la place de la Liberté.

A l'heure de midi, les différents groupes et cortèges qui formoient le corps et l'ensemble de la marche, se sont rendus sur la place de la Liberté qui avoit été désignée pour centre de réunion.

Un détachement de l'armée révolutionnaire, formé en colonnes, a ouvert la marche ; il étoit suivi d'un corps de musiciens.

Suivoit un groupe d'hommes en bonnet rouge, armés de piques, représentant le Peuple françois armé contre la tyrannie des rois et pour la liberté des peuples ; ils portoient une bannière avec cette inscription d'un côté : *Vive la République!* et cette autre au revers : *Nous la défendrons*.

Venoit ensuite un groupe de citoyennes portant des palmes à la main et marchant sous une bannière avec cette double inscription : Vive la République !
— *Nous vous aiderons*.

Un chœur d'enfants suivoit chantant des hymnes patriotiques.

Un second détachement de l'armée révolutionnaire avec deux pièces de canon précédoit le tombereau, traîné par deux ânes qui portoit les rois coalisés et M. Pitt, chargés de chaînes. On voyoit à la suite du tombereau un mannequin représentant la ville de Toulon, costumé avec l'indécence et l'impudeur des filles perdues. Elle portait cette inscription sur la tête : *J'étois jadis française je m'appelois Toulon* ; celle-ci sur la poitrine : *J'ai trahi ma Patrie*; et cette autre sur le ventre : *Je suis la putain des rois*.

Suivoit un char auquel on avoit attelé un bœuf et un cheval ; les portières et les jalousies de la voiture étoient ouvertes et laissoient voir sur le siège un homme pauvre, au maintien timide et couvert de haillons, assis à côté d'un homme superbement vêtu qui, en le serrant dansées bras, en le pressant contre sa poitrine, présentoit le spectacle touchant de l'Egalité sociale. Sur le devant du char étoit gravé en gros caractères le mot *Egalité* et chaque animal formant l'attelage, portoit la même inscription sur le front.

On voyoit ensuite un groupe nombreux d'esclaves, représentant les peuples dont les rois alloient à l'échafaud ; ils étoient chargés de chaînes et divisés en autant de groupes particuliers qu'il y avoit de tyrans dans le tombereau.

Marchoit après, un groupe formé par deux jeunes filles vêtues de blanc, dont l'une représentoit la Raison et l'autre la Nature et par un jeune homme d'une complexion vigoureuse et dont l'attitude respiroit la majesté. Il portoit d'une main une pique à laquelle on avoit attaché cet écriteau : *Contre les rois* et de l'autre un rameau d'olivier avec celte inscription : *Pour les peuples*. Ce jeune homme dans la force de l'âge figuroit le Peuple françois, sortant vigoureux et régénéré du berceau de la République. Il marchoit entre les deux jeunes filles qui le regardoient d'un œil de complaisance et paraissoient observer tous ses mouvements.

Venoit immédiatement et à quelque distance, un cortège composé de Sans-culottes, en costume de travail, des laboureurs portant les instruments de l'agriculture sur leurs épaules, des vieillards dont les jeunes gens soutenoient la marche chancelante et qu'un chœur d'enfants accompagnoit de chants consolateurs. Ce groupe marchoit sous une bannière portant cette inscription : *Le dernier jour du règne des rois doit être le premier jour du bonheur du monde*.

Venoient après, les autorités constituées marchant ensemble et confondues avec les représentants du peuple Javogues et Girard, les Commissaires nationaux Dorfeuille et Millet et les membres de la Société populaire ; ces derniers portoient une bannière sur laquelle étoit inscrits ces mots : *Les rois sont mûrs, ils tombent*.

Un détachement de la Garde nationale fermoit la marche. Le cortège ainsi composé, après avoir parcouru les places et rues de la Commune, s'est rendu sur la place de la Liberté d'où il étoit parti et où étoit dressé l'échafaud préparé pour les tyrans, la Garde nationale a formé sur une double ligne, un quarré qui a reçu dans son enceinte, et en face de l'échafaud des rois, les différents groupes de la fête. Un autel de gazon étoit élevé au pied de l'arbre de la Liberté ; les esclaves qui, pendant la marche du cortège, avoient figuré les peuples enchaînés par les rois dont le sac fatal étoit prêt à recevoir les têtes, se sont rangés en cercle autour de cet autel et en suivant la direction des groupes ; à mesure que la tête d'un tyran tomboit sous le tranchant de la guillotine, la Liberté d'un coup de hache brisoit les chaînes d'un groupe, dont les individus, après s'être inclinés au pied de l'autel dédié à la Liberté alloient se mêler aux groupes de la fête avec les acclamations de la joie et les élans de la sensibilité. Cette cérémonie a été répétée pour chaque groupe et à chaque exécution d'un tyran.

Un bûcher a reçu leurs restes infâmes, après quêteurs têtes ont été montrées au Peuple.

L'exécution terminée, les différents groupes de la fêle ont repris leurs places respectives, excepté celui des esclaves qui est resté partiellement confondu avec ceux dans lesquels il s'étoit incorporé. Dans cet ordre de marche, on s'est rendu au temple de la Raison, où avoit été préparé un festin civique et les Officiers municipaux se sont divisés de manière à pouvoir servir tout le Peuple.

J'oubliois de vous dire qu'au milieu de ce triomphe de la Justice nationale, ou plutôt de la Justice éternelle sur les monstres couronnés, les tyrans de l'espèce humaine, la raison a eu le sien. Un prêtre vêtu de sa robe d'ignominie s'étoit avancé au milieu des différents groupes et a fait l'aveu public et solennel de ses jongleries sacrées. Je fus trompé, dit-il, et je vous trompai ; à présent rendu à la Vérité, à la Nature, à la Liberté, je ne veux plus être que citoyen, lui payer toute ma dette entière et verser, s'il le faut, mon sang pour elle. A l'instant, il jette loin de lui sa soutane, la foule aux pieds avec l'indignation de l'homme libre et se prosterne devant la majesté du Peuple ; en accusant ses erreurs, il demande grâce. Girard, citoyen de Narbonne, dépulé de l'Aude, le relève et en l'embrassant lui a dit : *Au nom du Peuple françois, au nom de la Liberté républicaine, je te reconnois citoyen*.

A Armes-Commune, de l' imprimerie de Boyer. L'an II (In-4». Six pages). »[11]

[11] - Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, t. II, Loire Républicaine, Saint-Etienne, 1904, p. 342-343.

ANNEXE V

Fête révolutionnaire décrite par Morel :

« Première fête de la République, 1793, an II. Comme la fête était presque partout, personne n'osait s'y refuser. La Terreur était grande. Javogues épouvantait tout le monde. Tous les pouvoirs et autorité [étaient aux mains] de ces cruels buveurs de sang.

Dans cette dite fête et cortège, ils avaient tous des bonnets rouges qui inspiraient le sang et la cruauté.

Ils chantaient des chansons civiques dans notre église qui fut le temple de la Raison. L'on y dansa quelques décades, comme ce dit jour, au son du violon. Et l'on continua cela dans l'Eglise des Minimes ce dit jour. Les cortèges furent vers l'arc de triomphe du Pré de la Foire, appelé la Souveraineté du Peuple, eux aussi chantés et musiqués. Il y avait des jeunes gens, garçons et filles, en blanc comme des chérubins, et des corbeilles de fleurs qu'ils se mettaient et [dont ils] jonchaient les rues au passage de ces brigands. L'on chantait partout les endroits où étaient les attributs révolutionnaires, vers les arbres de la Raison tel qu'était celui de Chavanelle.

Les compagnies de ces dits brigands vinrent chanter le soir dans notre église appelé Temple de la Raison avec cette inscription qui était sur la pierre au-dessus des portes : « Le Peuple français reconnaît l'être suprême et l'immortalité de l'âme ».

Cela n'aurait pas été mal, sans la profanation de notre église. . Ils avions pillé, cassé les saints et les tabernacles, renversé les autels ce 31 décembre et (ils) brûlèrent tout dans la dite église, comme partout, et cassèrent les cloches.

Aussi tant de jeunesse qui se plurent à danser dans les dites églises, et il en reste encore, qui font triste figure. La plupart ont fait triste fin. L'on en connaît encore de ces filles qui dansaient toutes les décades, qui sont mortes perclues de leurs membres et de l'usage, qui ont souffert malgré leurs moyens aisés.

Cette même année, l'on a pillé, volé les ornements des églises, ce 18 décembre, et ensuite dans deux décades, l'on a fait des processions où l'on a mené dans les rues des ânes couverts des habits sacerdotaux. Et les abbés Peurière, Julliard et Baudin suivions les dits ânes et déclamaient les plus abominables propos sur la religion, que la religion était des mensonges et qu'ils avaient trompé eux-mêmes le monde. Dans ce cortège était un paysan qui semait du blé et Sauvignet du Quartier Gaillard était devant eux avec une araire pour sillonner.

On traînait un fantôme, la Putain de Toulon et la Putain des Rois et ensuite deux voitures de vieillards. Sur l'une était le nommé Griottier le Fou, passementier, qui était orné et superbement paré à la manière des riches nobles. Lequel était mêlé avec des vieillards et autres crapuleux qui leur faisaient des outrages, moqueries et des sottises pour faire voir que l'on se moque des grands de ce dit temps. Et le susdit Griottier faisait le désolé, comme désespéré, avec beaucoup de grimaceries. La crapule buvait et se moquait de lui.

Dans une autre voiture, où l'on avait mis des fantômes qui représentaient tous les rois d'Europe et un desquels représentait NSP le Pape. Et on leur jetait de la boue des ordures à leurs superbes couronnes et parures. Et un certain qui était caché au dessous de la dite voiture contrefaisait le Pape, ses paroles et ses lamentations. Et ensuite [ils] furent tous guillotinés au Pré de la Foire là où était la guillotine.

L'on craignait que l'on guillotine les prisonniers qui étaient dans les prisons de la Ville, [là] où l'on a fait la rue de la Bourse. Et aussi ceux qui étaient à Sainte-Ursule, ce qui n'eût heureusement pas lieu. Mais les pauvres susdits bourgeois, prisonniers, criaient miséricorde par les fenêtres desdites prisons et priaient tout le monde de demander grâce pour eux. Et cela eut son effet.

Mais ce dit jour, on en mena à Feurs là où les mathevons les jugeaient et les fusillaient, et guillotinaient. Et d'autres à Lyon. Les juges de Feurs étaient des brigands buveurs de sang, étaient des ignares, même [qu'] il y en avaient qui ne savaient ni lire, ni écrire. La femme d'un nommé Vouthier, mathevon, prenait plaisir à voir tomber les têtes de ces pauvres malheureux et avait un crâne d'une des têtes, qu'elle avait rangé et approprié, où elle buvait.

Mais revenons à la dite procession.

La première chose qui marchait en tête était une bannière qui représentait Hercule avec une massue qui assommait l'Hydre, serpent monstrueux qui avait plusieurs têtes et brisait les chaînes des esclaves. Le monde croyait que c'était la représentation de l'Apocalypse ; mais néanmoins ce temps était vraiment… puisque l'on fit tant d'horreurs.

L'on brûla le Bon Dieu et les saints, les confessionnaux, les livres des églises et les papiers documents au greffe des [?]. Le sieur Coupa trainait le Bon Dieu dans les rues. C'était celui des Grands Pénitents, où est [aujourd'hui] la Bourse. Et le nommé Catelan portait les grilles de confessionnaux. Tous ensemble [ils] les mirent au feu vers Chalier. »[12]

[12] - *Les Manuscrits Morel(le)*, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne (Ms 84), transcription, mise en forme et présentation par Gérard Thermeau, 1997, p. 21-23, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne.

ANNEXE VI

Dorfeuille rend compte d'une fête de la Raison qui eut lieu à Saint-Étienne :

« La fête de la Raison a été célébrée hier dans *Armes communes.* Les signes extérieurs de la royauté et du fanatisme, de vieux saints vermoulus, de vieux parchemins féodaux ont été brûlés dans une place publique, aux acclamations d'un peuple immense.

Un ex-prêtre représentait le *Fanatisme;* il était vêtu d'une longue soutane, il avait un masque hideux derrière la tête, il portait cette inscription : *Je suis l'ennemi du genre humain.* Il avait des oreilles d'âne, de longues griffes, il était chargé de chaînes. Des enfants en foule le suivaient et lui jetaient au nez les feuilles de ces livres latins qui ont » embêté l'homme pendant tant de siècles. Une jeune fille pauvre, vêtue » de blanc, figurait la *Raison.* Le *Fanatisme* se retournait de temps en » temps et faisait mine de l'insulter et de lui porter des coups, mais la Raison lui présentait la table des droits de l'homme, et le *Fanatisme* reculait en frémissant.

Vieillards, femmes enceintes, laboureurs, ouvriers, marchaient sous différentes bannières avec des inscriptions républicaines. La musique, les chants patriotiques, les salves d'artillerie, rien n'était oublié.

La fête a été couronnée par un repas qui n'a pas eu de pareil dans la république. Vin, pain, bonne chère, tout était commun. Chacun avait apporté sa portion : nous étions plus de cinq mille. Il n'y avait aucune table affectée à tel ou tel ; nous étions confondus et nous mangions un peu d'un côté, un peu de l'autre. Les pauvres tenaient le premier rang. Les enfants des deux sexes de l'hôpital étaient servis par quelques municipaux. Le plaisir éclatait dans tous les yeux, la joie était universelle, et nous n'avons interrompu trois ou quatre fois notre agape civique, notre sublime banquet fraternel, que pour crier à tue-tête et du fond du cœur : *Vive la république! Vive la Montagne!* » On a chanté ensuite, on a formé des ronds, on a dansé, on s'est embrassé, et la chasteté et la pudeur n'ont reçu aucune insulte. Dans toute la fête, il n'y a pas eu, chose surprenante, une seule égratignure, quoiqu'il y régnât quelquefois un beau désordre. C'est que le peuple était là dans toute sa pureté originelle ; c'était la nature, c'était la vertu. L'antiquité n'a rien produit de comparable. Où étais-tu, Jean-Jacques? Tu aurais fait un bon dîner. »[13]

[13] - Alphonse Balleydier, *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française (1789-1793)*, Tome second, Martinon, Paris, 1846, p. 323.

ANNEXE VII

Projet de Fauriel (5 prairial an II) pour la fête de l'Etre suprême :

« L'Agent national a prononcé un discours sur la fête de l'Etre suprême qui doit se célébrer le 20 du présent et a présenté un plan de la dite fête ainsi qu'il suit :

A six heures du matin, une salve d*artillerie devient le premier signal de la fête qu'on va célébrer en l'honneur de l'Eternel.

Quelques instants après un cortège de musiciens accompagné d'un officier municipal parcourt avec solennité les principales rues et places de la commune ; leurs concerts sont le prélude de la fête.

A sept heures, la générale bat. La Garde nationale en armes se forme en bataillon sur la place de la Liberté.

A huit heures, les habitations sont désertes : vieillards, époux, filles et mères forment, de toutes parts, des groupes animés du sentiment de la joie fraternelle qui doit présider à la solennité qui se prépare.

A neuf heures, les autorités constituées sortent de la Maison-commune et, précédées d'une musique analogue à la fête qu'elle doit embellir, elles se placent à la tête du cortège entre une double haie de garde nationale.

Après eux, marchent différents groupes composés de vieillards portant des branches d'olivier à la main, d'hommes vigoureux et robustes portant des rameaux de chêne et d'enfants couronnés de fleurs.

Ces groupes chantent des hymnes à l'Eternel, ils environnent un char auquel sont attachés quatre bœufs couronnés de guirlandes. Sur le char s'élève en triomphe un trophée formé des productions de la Nature, des gerbes flottantes s'y croisent avec des rameaux de verdure, l'herbe des champs y tient sa place ; de toutes parts pendent des festons de fleurs.

Sur ce trophée des bienfaits de la Nature se lit cette inscription : *Dons de la Providence*.

On arrive au temple de l'Eternel : les magistrats du peuple entonnent un hymne à l'Etre suprême. Les vieillards, les époux, les enfants, les laboureurs y répondent ; la musique les accompagne.

Un magistrat du peuple monte à la tribune ; il explique au peuple les motifs de la solennité pour laquelle on Ta convoqué et lui démon ire que l'homme ne peut être heureux que par la pratique de la vertu et l'observation des préceptes de la Nature.

On se sépare et chacun va goûter dans le recueillement qui suit une action vertueuse, le calme délicieux et la joie innocente qui en sont le prix.

Le temple de l'Etre suprême sera orné de festons et de guirlandes ; au milieu s'élèvera un autel de gazon de forme ronde ; autour de l'autel seront plantés quatre sapins ou autres arbrisseaux aux rameaux desquels seront suspendus des faisceaux d'épis entremêlés de guirlandes de fleurs.
L'intérieur du temple sera disposé de manière à pouvoir contenir le plus grand nombre possible de citoyens. »[14]

[14] - Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, t. II, Loire Républicaine, Saint-Etienne, 1904, p. 621-622.

ANNEXE VIII

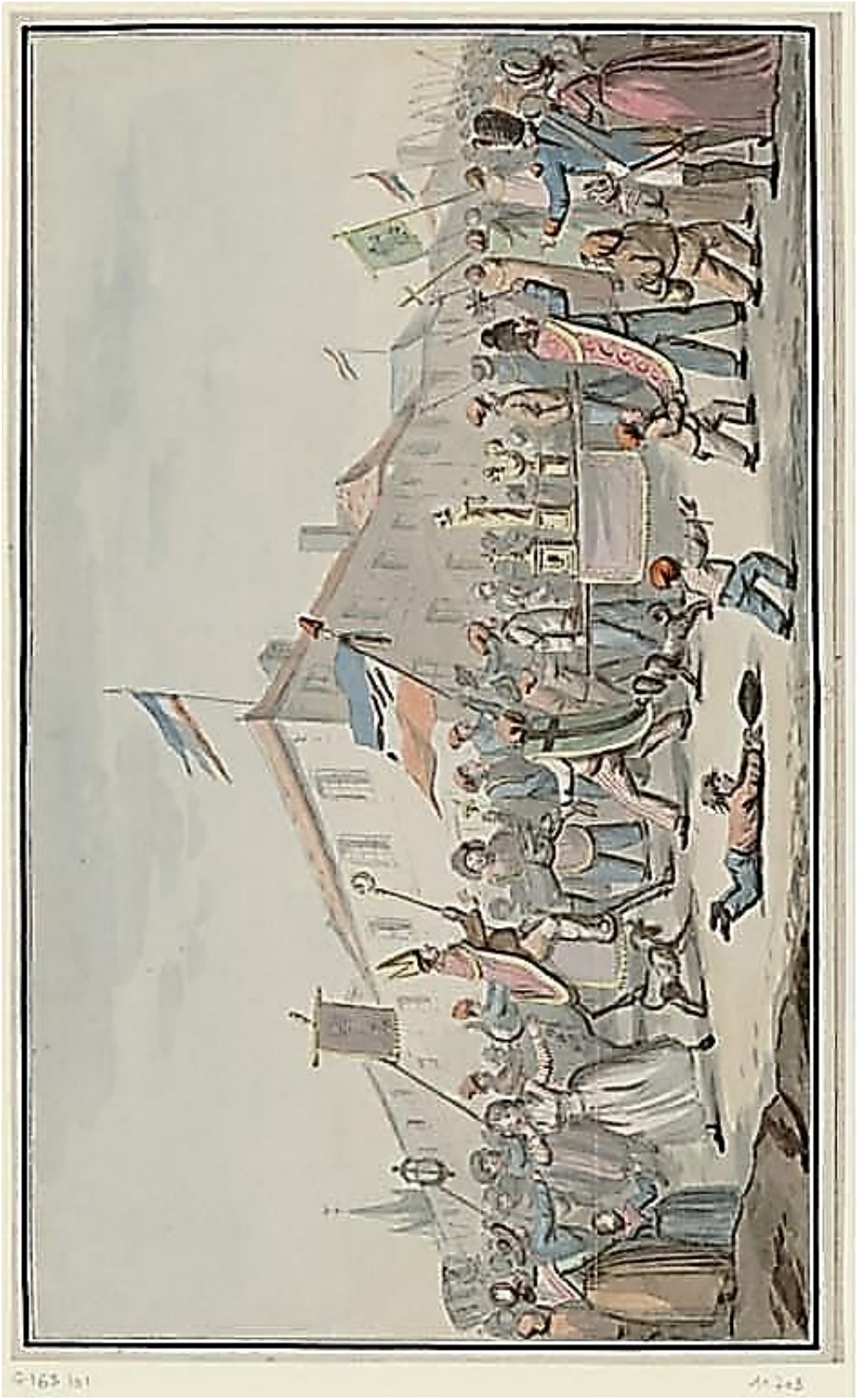

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Procession burlesque de révolutionnaires chargés d'objets de culte, l'un d'eux monté sur un âne, portant la crosse et la mitre épiscopales : dessin d'E. Béricourt (1793)

ANNEXE IX

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France

Venez voir la religion de nos pères et mères pour 20 sols, estampe de H. Strack (1795-1799)

(détail)

ANNEXE X

Georges Boiron et la lanterne :

« MM. Peurière frères, fabricants d'armes, qui avaient des rapports fréquents avec Boyron, l'invitèrent à souper un jour de carnaval. Le repas se prolongea jusqu'au moment de l'ouverture d'un bal masqué à la cible[15] où Mme Peurière devait se rendre avec son mari ; elle ne put maîtriser un mouvement d'impatience sur la durée de la séance. Boyron, à qui rien n'échappait, s'en aperçut et prit congé. On voulut le faire accompagner, il s'y refusa; seulement il consentit à prendre une lanterne. Mais M. Peurière recommanda à son domestique de le suivre, en se tenant à une petite distance. Arrivé sur la place Royale, au lieu de prendre la rue Froide pour se rendre dans la rue de l'Hôpital où il demeurait, il se dirigea sur la rue Neuve, où le pavé était en réparation et couvert de boue; il fit un faux pas et le chansonnier tomba d'un côté et la lanterne de l'autre. Le lendemain matin, le domestique de M. Peurière se présenta chez Boyron et lui dit : Ces Messieurs vous prient bien de venir les voir un moment avant midi; ils voudraient vous communiquer un dessin pour la gravure d'une arme destinée à l'étranger; par la même occasion, pourriez-vous me donner la lanterne d'hier? - La lanterne, dit Boyron, la lanterne la voilà. Les verres sont cassés, mais nous arrangerons cela. - Il fut retenu à dîner avec deux autres personnes qui se trouvaient dans le magasin. M. et Mme Peurière, qui voulaient s'égayer, avaient fait placer la lanterne encore boueuse sur la cheminée de la salle. Boyron devina dans quelle intention, mais il attendit les allusions qui ne tardèrent pas d'arriver. Il se prêta de bonne grâce à la plaisanterie. Au dessert, Boyron demanda la permission de chanter une petite chanson qu'il improvisa et dont voici un fragment:

Bacchus, iquai malencountrous
Avouai son rire à la mouderna
0 la cassa on milla trous
Tous lous verrous de ma lanterna
Vou ôrit fallu que quoque dio
Me tenessiant par lous chavios ;
Mais vouere chosa impoussibla :
Y l'èriant tous trop loin d'iqui,
Tous lous dios èriant à la cibla,
Jusqu'à la déessa d'ici.
Quand ji soungeave au croupilloun[16]
0 m'onvouiait in tourbilloun
Qu'o se fit prêta par Eola.
0 ne l'y donnait rai d'argeon ;
Tous dous ant apprey à l'écola
A faire trampallà[17] le geon.

Mme Peurière baissa légèrement la tête, mais la relevant aussitôt, elle répondit : La déesse renoncera au bal, pour qu'à l'avenir le charmant chansonnier ne trempalle plus. »[18]

[15] - Salle destinée aux divertissements publics (*notes de l'auteur*)
[16] - On lui avait servi à souper le croupion d'une volaille.
[17] - Trampaller, chanceler.
[18] - Denis Descreux, idem, p. 77-78.

ANNEXE XI

Quelques dessins d'Emile Duhousset

ment qui a frappé l'encéphale, le crâne prend des formes spéciales qui rentrent dans un très-petit nombre de types. Notre collègue M. Montané en distingue seulement deux dans la

Fig. 1. — Portrait de Maximo, par M. E. Duhousset.

dissertation intéressante qu'il vient de consacrer à l'anatomie du crâne des microcéphales.[1] Tout au plus en compterait-on trois en combinant les observations de M. Montané avec celles

[1] L. Montané, *Etude anatomique du crâne chez les microcéphales*, Paris, 1874, in-8°, p. 44.

Hamy Ernest-Théodore, « Quelques observations ethnologiques au sujet de deux microcéphales américains désignés sous le nom d'Aztèques », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, Tome 10, 1875, p. 42.

Hamy Ernest-Théodore, « Quelques observations ethnologiques au sujet de deux microcéphales américains désignés sous le nom d'Aztèques », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, Tome 10, 1875, p. 53.

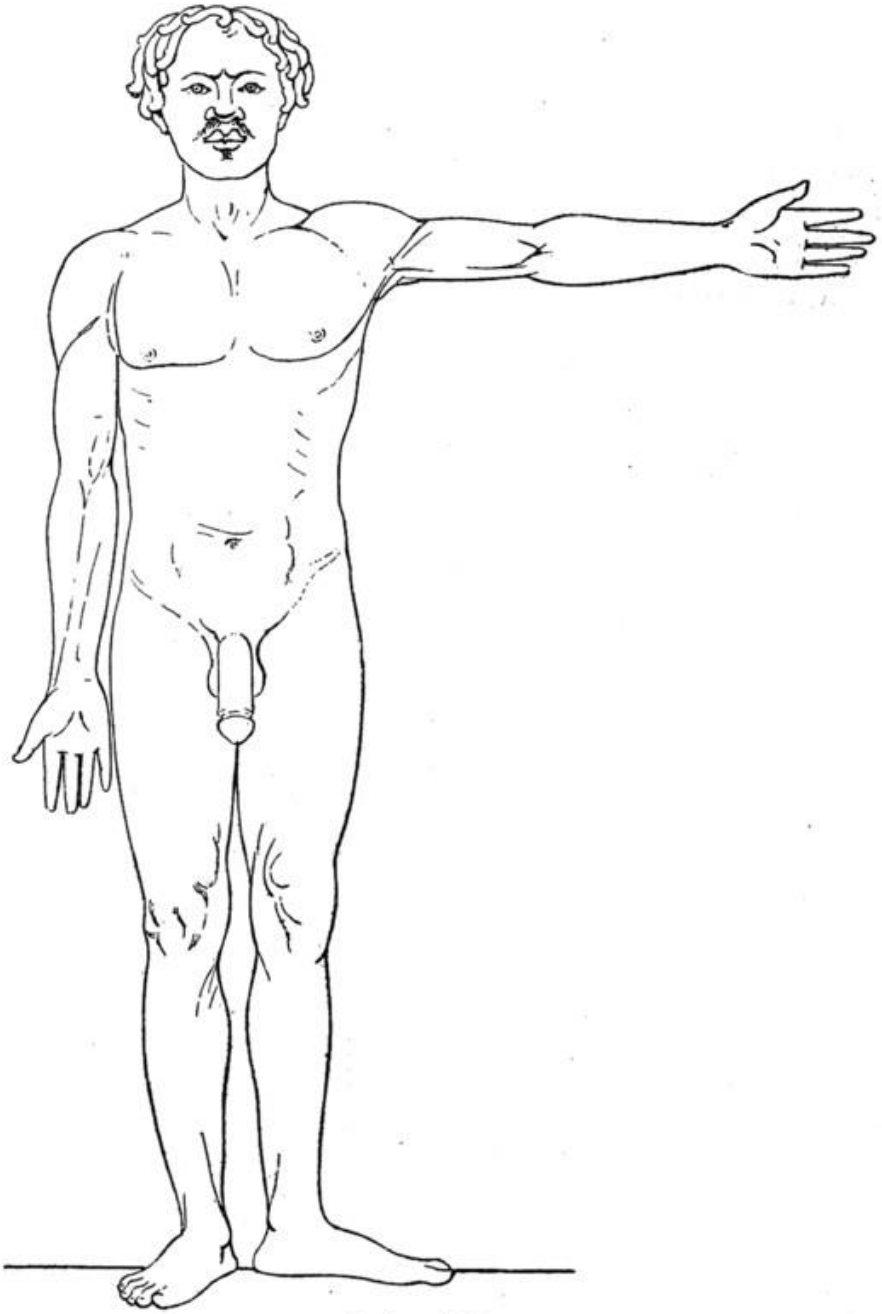

Toukou le Haoussa
d'après un dessin à 1/10 de M. le Colonel Duhousset.

Hamy Ernest-Théodore, « Toukou le Haoussa. Souvenirs de laboratoire », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Tome 7, 1906, p. 495.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES :

(Ne figurent ici uniquement les sources citées dans notre thèse, et non l'ensemble, beaucoup plus conséquent, des sources consultées)

Archives Nationales (AN) :

- BB^{18} 1120
- BB^{18} 1456 (4604)

Bibliothèque Nationale de France (BNF) :

- NAF 4261
- NAF 4262, folio 3

Bibliothèque de l'Arsenal :

- Manuscrits de Victor Smith, Ms 6865, folios 370 et 371.

Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine :

- SRM 178 dossier 14
- SRM 199 dossier 15 n°1.
- SRM 119 dossier 52
- SRM 185 dossier 3

Institut catholique de Paris :

- Manuscrits de Victor Smith.

Bibliothèque municipale de Lyon :

Fond fareiniste :

- *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Ms 6487.
- *Cantiques*, 1848, Ms 6588
- Lettre d'Etienne Gouilloud, 1874, Ms 6575, pièce 15.

Archives départementales de la Loire (ADL) :

- 1ETP2885
- 1ETP4517
- 1 ETP 5738
- 27J55
- 29J1801

- 1M528
- 1M533
- 3M176
- 5M86
- 10M5
- 10M13
- 4U431
- 2W7

Fonds Chaleyer :

- François Jacquemont, *Pensées,* CH ms 484
- Manuscrits jansénistes de Saint-Victor-sur-Loire, 1775, CH ms 577.

Archives départementales du Tarn :

- 495W7
- 495W58

Archives municipales de Saint-Etienne (AMSE) :

- 1I15
- 1I16
- 1I18
- 1I94
- 5I77
- 3R35
- 3R47

Bibliothèque municipale de Saint-Etienne (BMSE) :

- *Les Manuscrits Morel(le)*, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne (Ms 84), transcription, mise en forme et présentation par Gérard Thermeau, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, 1997, MAG FH2702.
- Jean-Louis Alléon-Dulac, *Observations topographiques, physiques et critiques sur le climat, les maladies, la population, les arts et le commerce de la ville de Saint-Etienne en Forez*, manuscrit copié pour M. Auguste Bernard, aux environs de 1839, sur le manuscrit original de 1788 (?) de la bibliothèque royale, Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, Ms E009.
- Claude Beneyton, *Abrégé de l'histoire cronologique de la ville de St Etienne de Furan en Forez contenant dans la première partie son établissement & les principaux évènements, dans la seconde partie la description de toute la ville & des principales parties qui la composent : à St Etienne ce 20e avril 1749*, manuscrit, 1749, MS ANC E361. Transcription : URL : http://mediatheques.saint-etienne.fr/EXPLOITATION/Infodoc/digitalcollections/downloadableFile.ashx?seid=B_422186101_BE_MS357&h=fe9a4ae5423c852cf0f905d35052f8ef
- Pierre Duplay, *Le petit bon Dieu des Béguins*, manuscrit, Ms E068 (*descriptif erroné des bibliothécaires : voir Annexe II*)
- François Jacquemont, *Lettre inédite à une dame de Saint-Etienne qui était malade*, Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, Ms A 067.

- Claude Pupil, manuscrit, fin XVIII[e] s.-années 1830, Ms E069
- Anonyme (Jacques Taveau ?), *Popin,* manuscrit, Ms A067
- *Mémoires* de Jacques Taveau, XIXe s. Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, ms A066.
- Jacques Taveau, *Vie de François Jacquemont, curé de Saint-Médard-en-Forez, suivi d'un essai d'étude historique sur la vie et les écrits de Mr Jacques Joseph Duguet de Montbrison*, Manuscrit, 1868, Ms A003.

Cinémathèque de Saint-Etienne :

- Jean Reno, *Etage 776*, Caméra-club forézien, 16 mm, NB, sonore, 21 min., 1948.

Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne :

- Correspondance entre Charles Maurin et Régis Reynaud.

SOURCES IMPRIMEES :

- « Des cours d'enseignement professionnels », *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne*, t. 17, 1840, p. 105-115.
- « Dialogue médico-gaga », *Loire médicale*, 1904, p. 61-71.
- « Ecoles de Forêt », *L'enfant, organe des Sociétés protectrices de l'enfance*, 20 août 1905.
- « Un document sur l'Usine Holtzer : une grève en 1935 contre le système Bedaux » : « Souvenirs enregistrés en 1980 auprès de M. Combe, retraité, ancien métallurgiste et militant de la CGT., dans le cadre d'une étude sur le passé industriel en val d'Ondaine, pilotée par la Maison de la Culture Le Corbusier. M. Combe travaillait chez Holtzer ». Blog : Patrimoines en Région stéphanoise. URL : http://lunieutaire.over-blog.com/page-757768.html
- *Annales médico-psychologiques*, t. X, septembre 1847, p. 267-271.
- *Congrès de la chanson (19, 20 et 21 octobre 1900) : rapports présentés au nom des chansonniers indépendants du pays noir,* Saint-Etienne, 1900, 8 p.
- *Congrès scientifique de France, 29[e] session, tenu à Saint-Etienne au mois de septembre 1862*, Paris, Debache, et Saint-Etienne, Chevalier, 1862, 291 p.
- *Etablissements Holtzer. Œuvres sociales diverses*, 1929, 43 p.
- *Iconographie de la Vierge noire du Puy, Baptistère Saint-Jean, exposition 1983,* catalogue réalisé par F. Vialet et B. Gourtay, en étroite collaboration avec Y. Soulingeas, Le Puy, Conservation des antiquités et objets d'art de la Haute-Loire, 1983, 274 p.
- *Nannette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire : la collecte de Victor Smith, 1871-1876 : le répertoire narratif,* présenté et commenté par Marie-Louise Tenèze, *suivi du Répertoire chansonnier*, présenté et commenté par Georges Delarue, Paris, Gallimard, 2000, 732 p.
- *Note sur l'utilité d'une alliance intime entre les sciences et les arts, et sur celle de faire à Saint-Etienne des cours publics de géométrie, de mécanique et de chimie, appliquées aux arts*, Saint-Etienne, impr. J.-P. Boyer, 1825, 32 p.
- *Rapport moral sur le fonctionnement de l'Œuvre stéphanoise de préservation de l'enfance contre la tuberculose pendant l'année 1920*, Assemblée générale du 7 juillet 1921, Saint-Etienne, Théolier, 1921, 10 p.

- *Rêves d'un fiévreux. Amphigouri par un Stéphanois*, Saint-Etienne, chez les marchands de nouveautés, 1821, 24 p.
- Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, *Voyage en France, Velay – Bas-Vivarais – Gévaudan*, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1904, 358 p.
- *Chansouns et brands de Babochi* par P. Philippon, San-Tzième, imprimarie de Théolier ainé, 1853, 79 p.
- Philippe Artières (textes édités et présentés par), *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000, 427 p.
- Paul Audibert, « Généralités sur l'organisation rationnelle du travail dans les mines », *Revue de l'industrie minérale*, n°304, 1933, p. 355-385.
- , « Organisation du travail dans les mines. Applications pratiques de la méthode cartésienne », *Revue de l'industrie minérale,* « Le problème du travail dans les mines », *Revue de l'Industrie Minérale*, Mai-juin 1942, p. 261-267.
- , « La stylisation », *Revue de l'industrie minérale*, n° 470, 1943, p. 765-768.
- Alphonse Balleydier, *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française (1789-1793)*, Tome second, Paris, Martinon, 1846, 411 p.
-
- Claude Denis Balme, *Mémoire de médecine pratique sur les efforts ou recherches sur les efforts considérés comme principes de plusieurs maladies, tant aiguës que chroniques*, Le Puy, Imprimerie de la Société Typographique, 1791, 285 p.
- , *Recherches diététiques du médecin patriote sur la santé et sur les maladies observées dans les séminaires, dans les pensionnats et chez les ouvrières en dentelle*, Le Puy, Société Typographique, 1791, 237 p.
- Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1892*, Paris, E . Dentu, 1893, 401 p.
- Colette Becker, *La Fabrique de Germinal. Dossier préparatoire de l'œuvre*, Paris, Sedes, 1986, 514 p.
- Joseph Berchoux, *La gastronomie ou l'homme des champs à table : poème didactique en quatre chants : pour servir de suite à "l'Homme des champs"*, Paris, Chez Guiguet et Michaud, 1800, 108 p.
- , *La Danse ou la guerre de dieux de l'Opéra*, Paris, Chez Guiguet et Michaud, 1806, 261 p.
- Nicolas Bergasse, *Considérations sur le magnétisme animal ou sur les théories du monde et des êtres organisés, d'après les principes de Mesmer*, La Haye, 1784, 149 p.
- Louis Bergeron, « Un village noir à Saint-Etienne », *La Région illustrée*, 5 janvier 1930, p. 7.
- Stéphane Bertholon, *Histoires de Saint-Chamond : notes et souvenirs d'un vieux Couramiaud*, Saint-Etienne, Théolier, 305 p.
- Pierre Berton et Charles Simon, *Zaza. Pièces en cinq actes*, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1904, 280 p.
- Dr Beutter et Dr Armand, « La Maison de cure Helio-marine de Palavas-les-FIots », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, 1936, p. 169-180.
- Dr Ed. Blanc et M. Ayel, « Œuvre Stéphanoise de préservation de l'Enfance contre la tuberculose. (OEuvre Grancher) », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, 1936, p. 181-187.
- Albert Boissier, *Un appelou témoigne : Albert Boissier : la vie à Firminy (1914-1918)*, Société d'histoire de Firminy, 1990, 137 p.
- Pierre Boitard, *Nouveau manuel complet du naturaliste préparateur, ou L'art d'empailler les animaux, de conserver les végétaux et les minéraux, de préparer les pièces d'anatomie*

normale et pathologique: suivi d'un traité des embaumements, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1845, 464 p.
- E. Borie, *Trente ans de vie hospitalière 1900-1930*, Saint-Etienne, Impr. J. Le Hénaff et Cie, 1934, 222 p.
- M. Bosc, « La Maison Maternelle de l'Hôpital de Tours », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, tome 87, 1922, p. 193-196.
- Huguette Bouchardeau, *Rose Noël*, Paris, Seghers, 1990, 233 p.
- Dr Elisée Bouny, *Etude expérimentale du coup de pédale*, G. Steinheil, 1899, 74 p.
- Laurent-François Boursier, *De l'action de Dieu sur les créatures, traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement et où l'on examine plusieurs questions qui ont rapport à la nature des esprits et à la grâce,* tome I, Paris, François Babuty, 1713, 400 p.
- Jean-Baptiste Boussingault, *Mémoires*, Tome 1, 1802-1822, Paris, impr. De Chamerot et Renouard, Paris, 1892-1903, 294 p.
- M. Brazier, « Lettre de M. Brazier, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à M. Mesmer , datée de Saint-Etienne-en-Forez , le 21 Juillet 1784 », *Recueil des Pièces les plus intéressantes sur le Magnétisme animal,* Paris, Gastelier*,* 1784, p. 412-413.
- Georges Brunel, *Les merveilles de l'électricité et de la photographie*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1899, 224 p.
- Andrée Buffet, *Le brave monde*, Saint-Etienne, Action graphique, 1987, 254 p.
- Paul Burani, *Guide-manuel de la civilité française, ou Nouveau code de la politesse et du savoir-vivre : indiquant la manière de se conduire comme il faut chez soi, dans le monde et dans toutes les circonstances de la vie...*, Paris, Le Bailly, 1879, 144 p.
- Auguste Callet, *L'Enfer*, Paris, Michel Lévy frères, 1861, 344 p.
- , *La Légende des Gagats : Essai sur les origines de la ville de Saint-Etienne en Forez*, Saint-Etienne, Didier Brun Chevalier, 1866, 204 p.
- Etienne Cabet, *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, au bureau du Populaire, Paris, 1847.
- Joannès Caton, *Journal d'un déporté de la Commune à l'île des Pins*, Paris, Editions France-Empire, 1986, 486 p.
- Jean Chapelon (1647-1694), *Œuvres complètes*, Centre d'études foréziennes, Université de Saint-Etienne, 1985, 396 p.
- Xavier Charpin, *L'adieu différé. Mineur à La Chana en 41, une gueule noire raconte*, Saint-Etienne, Le Hénaff, 1981, 125 p.
- Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, 300 p.
- Claude Chatelard (dir.), *La Vie quotidienne à Saint-Etienne entre les deux guerres*, Université pour tous, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1985, 155 p.
- François Choupin, « Goître kystique énorme », *La Loire médicale*, 15 mars 1892, p. 57-70.
- , *Petit guide pratique pour lutter contre l'immoralité*, Saint-Etienne, imprimerie Dumas, 1930, 44 p.
- Comité de défense sociale et religieuse, *Premier congrès général des catholiques de la Loire tenu à Saint-Etienne les 4, 5, 6 et 7 avril 1907*, Saint-Etienne, Théolier, 360 p.
- Gabriel Clerc, *Passementiers stéphanois en 1912. La crise du ruban*, thèse pour le doctorat présenté à l'Université de Lyon, Faculté de droit, Saint-Etienne, Théolier, 1913, 199 p.
- Louis Comte, *Œuvre des enfants à la montagne*, Saint-Etienne, Le « Relèvement social », 1902, 79 p.
- Dr Lucie Comte, « L'Ensemble des Œuvres du département de la Loire consacrées aux vacances des enfants, jeunes gens et jeunes filles au grand air », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, 1936, p. 138-163.

- Abbé F. Coron, *La Vie de Denis Epitalon racontée à ses petits-fils*, sn, 1876, 268 p.
- Vital Coutin, *Le maître de la Grande pyramide annoncé par le langage des pierres. Démonstration scientifique et morale des deux passages du Sauveur de la race humaine,* Paris, Leymarie, 1937, 63 p.
- A. Couturier, « Mœurs, Le chercheur de mines en Forez », *Revue du Lyonnais*, série n°1, n°10, 1839, p. 298-306.
- D.D., *Le Petit Bon Dieu et les béguins de la Loire. 1846-1848*, 1886, 28 p.
- George H. Darwin, *L'évolution dans le vêtement*, Bruxelles, Henri Lambertin, 1900, 31 p.
- Denis Descreux, *Notices biographiques stéphanoises*, Librairie Constantin, Saint-Etienne, 1868, 349 p.
- Docteur ?, « Les vénériens à Saint-Etienne », *La Loire médicale*, 1887, p. 103-107.
- Ennemonde Diard, *Coups d'ailes*, impr. industrielle, 1930, 532 p.
- , « Retour à la sagesse », La Culture physique, juillet 1935, p. 200-201.
- Charles Dickens, *All The Year Round. A Weekly Journal*, vol. 13, Londres, Chapman & Hall, 1865, 620 p.
- Paul Dosmond, « Jules est mort », *La région illustrée*, n°19, 1929, p. 18-19.
- Rémy Doutre, *Chants, chansons et poésies*, sn, 1887, 332 p.
- Edouard Drumont, *Le dernier des Trémolin*, Paris, Palmé, 1879, 328 p.
- Jacques-Joseph Duguet, *L'institution d'un prince ou traité des gualitez, des vertus, des devoirs d'un souverain,* Leyde, 1739, 272 p.
- Emile Duhousset, « Le canon hippique », *La Gazette des Beaux-Arts,* août 1890, p. 167- 179.
- Emile Duhousset, « Proportions artistiques et anthropométrie scientifique », *La Gazette des Beaux-Arts*, 32e année, 3e période, t. 3, 1890, p. 59-73.
- Dumont-Rewer, « De Saint-Etienne et ses habitants », *Revue du Lyonnais*, tome XI, 1840, p. 193-205.
- F. Camille Dunglas, *Les sœurs de l'Instruction et les Béates ou institutrices de village de la Haute-Loire*, Paris, Adrien Le Clère, 1865, 104 p.
- Pierre Duplay, *Le Petit Bon Dieu des Béguins : grand roman historique et local*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1890, 767 p.
- , dit Lou Pare Barounta, *La Clà do parlâ gaga : la clé du parler gaga : comprenant une préface de l'auteur et trois parties : Mémoires sur le parler gaga et ses origines : Grammaire gagasse : Dictionnaire gaga-français,* Saint-Etienne, Balay impr., 1896
- "Souvenirs d'un maçon de la Creuse, par le Solitaire"(1896). Édition établie et commentée par Alain Faure, *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995-1996, p. 161-191.
- Joseph Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire, contenant des renseignements sur sa topographie, sa population, son histoire*, Montbrison, Impr. de Cheminal, 1818, 599 p.
- Mrs [Jean-Benoit] Escoffier, [F. A.] Thomas, et [Joseph-Constant] Lanyer, docteurs, *La Vérité sur la fièvre muqueuse, et sur les charlatans qui la traitent*, Saint-Etienne, Durand-Sauret, 1821, 25 p.
- Jules Euverte, « De l'organisation de la main d'œuvre dans la grande industrie », *Journal des économistes*, juillet-septembre 1870, p. 340-389.
- Pétrus Faure*, Le Chambon rouge. Histoire des organisations ouvrières et des grèves au Chambon-Feugerolles*, Ed. du Syndicat unitaire des métaux, 1929, 118 p.
- Claude Fauriel, *Discours prononcé à Commune-d'Armes, dans le Temple de l'Etre suprême, le Décadi 20 Prairial*, Saint-Etienne, Boyer, an II, 29 p.
- Paul Ferroud, « Note sur une stigmatisée », *Annales de la Société de médecine*, 1890, p. 126-133.

- Dr C.-M. Fleury, « Démographie. Nosologie-Hygiène », in *Association française pour l'avancement des Sciences, XXVIe cession, août 1897, Saint-Etienne,* tome 3, *Enseignement, démographie, hôpitaux, barrages, agricultures*, Saint-Etienne, Théolier 1897, p. 95-135.
- Docteurs Fleury et Reynaud, « La déformation thoracique des passementiers », *Annales de la Société de médecine de la Loire* p. 153-174.
- Marius Fournier, *Paroles d'un instituteur*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1928, 60 p.
- Matthieu Fournier, *Le roman d'un gamin*, Paris, Gedalge et Cie, 1905, 221 p.
- José Frappa, *Les Expressions de la physionomie humaine,* Paris, C. Schmid éd., 1902, 140 p.
- Fernand Girod, *Pour photographier les rayons humains : exposé historique et pratique de toutes les méthodes concourant à la mise en valeur du rayonnement fluidique humain*, Paris, Bibliothèque générale d'éditions, 1912, 172 p.
- Dr A. Gnostique, « Les odeurs de Saint-Etienne », *La Loire médicale*, 1889, p. 266-268.
- François Gonon, *Anecdotes et souvenirs stéphanois. Cercles et sociétés amicales. Forains d'autrefois. Les magnétiseurs. Nos artistes. L'Eden-concert. Quelques types populaires. Le Théâtre des Fantoccinis (Pitou). Barnum*, sn, sd, 51 p.
- , *Humanité. Etudes médicales et sociales*, sn, 1942, 81 p.
- , *Causeries amicales sur des sujets variés : souvenirs foréziens*, impr. de la Loire, 1943, 154 p.
- Marguerite Gonon, « Le folklore », in *Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, publiés par la Société de la Diana, tome seizième, *Manuel d'études foréziennes*, 1947, p. 265-276.
- M. Goron, *Les mémoires de M . Goron, ancien chef de la sûreté,* quatrième partie*, La police de l'avenir*, tome IX, *Assassins anarchistes*, Paris, Albert Méricant, 1897, 127 p.
- Auguste Granger, *De la quincaillerie à Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Gonin, 1839, p. 18
- , *Rapport de la Commission chargée de rechercher les causes de la décadence de la quincaillerie à Saint-Etienne, et les moyens de la régénérer*, Saint-Etienne, Théolier, 1852, 30 p.
- Abbé Grandjean, « La vie et le mouvement dans les œuvres de jeunesse », in *Premier congrès général des catholiques de la Loire tenu à Saint-Etienne les 4, 5, 6 et 7 avril 1907,* Saint-Etienne, Théolier, 1907, p. 96-106.
- Serge Granjon, *Saint-Etienne au Second Empire*, Saint-Etienne, Serge Granjon, 119 p.
- Louis-Pierre Gras, *Les Evangiles des quenouilles foréziennes*, Montbrison, A. Huguet, 1865 , 113 p.
- Henri Grégoire*,* « Conservatoire des Arts et Métiers. Rapport sur la création de cet établissement, fait par Grégoire au nom des comités d'agriculture, des arts et d'instruction publique du 8 vendémiaire an 3. (9 septembre 1794) »*,* in Guillaume L. Lallemant, *Choix de rapports, opinions et discours*, t. 10, *1792-95*, A. Eymery, Paris, 1821, p. 332-344.
- , *Histoire des sectes religieuses: qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, Vol. 2, Paris, Baudouin frères, 1828, 512 p.
- Père Charles Groffier, *Michel Epitalon, diacre*, Desclée, Bruges, De Brouwer et Cie, 1893, 258 p.
- Gérard Gros et Vanessa Lopes, *Loire écrite. Anthologie : le Forez source d'inspiration littéraire*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1998, 181 p.
- Isidore Hedde, *Aperçu sur l'état de l'astronomie en 1832, suivi d'une notice sur les comètes, et principalement sur celle qui doit paraitre au mois d'octobre de la même année*, sn, 1832
- , *Description de la voute céleste*, 1832, 8 p.
- , *Exposé du système planétaire*, par l'auteur de l'Aperçu de l'astronomie en 1832, 1833, 4 p.

- Philippe Hedde, « Enseignement des arts industriels à Saint-Etienne », *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne*, vol. 6, 1828, p. 40-42.
- , *Notice sur le cabinet d'Histoire naturelle de M. d'Allard, à Montbrison*, Montbrison, Bernard Imprimeur-libraire, 1834, 16 p.
- , *Essai sur le magnétisme vital et somnambulique*, Paris, Baillière, 1846, 36 p.
- , *Expériences de magnétisme somnambulique lucide servant à constater la présence des bons anges et des anges gardiens pendant le sommeil des personnes magnétisés*, Paris, Baillière, 1846, 10 p.
- Joris-Karl Huysmans, *Là-bas*, Paris, Garnier-Flammarion, 1978 (1891), 313 p.
- Paul d'Ivoy, « L'Art industriel, II, La dentelle », *L'Artiste*, tome premier, 1857, p. 66-69.
- F. Jabin, « Discours prononcé à la distribution des prix de l'école des mineurs, le 15 août 1832, par M. F. Jabin, ingénieur des mines et professeur de chimie et de métallurgie », *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne,* vol. 1, 1833, p. 117-133.
- Charles Jacquemard, interne, « Un cas d'absence de vagin *», Annales de la Société de médecine*, 1889, p. 208-219.
- Eugène Jacquemont, *Une Ame de janséniste : François Jacquemont, curé de Saint-Médard-en-Forez : 1757-1835 : sa vie et sa correspondance d'après des documents inédits*, Lyon, Libr. Lardanchet, 1914, 491 p.
- François Jacquemont*, Avis aux fidèles sur la conduite qu'ils doivent tenir dans les disputes qui affligent l'Eglise,* 1796, En France, 586 p.
- Anonyme (*François Jacquemont*), *Instruction sur la vérité et les avantages de la religion chrétienne ; suivie D'une Instruction historique sur les maux qui affligent l'Eglise, et Sur les remèdes que Dieu promet à ces maux, par la Tradition et par l'Ecriture*, 1795, 516 p.
- François Jacquemont, *Lettres villageoises sur une secte imaginaire... Seconde édition, revue et augmentée de plusieurs pièces justificatives*, chez Mequignon et A. Egron, 1821, 173 p.
- , *Vie de M. F. Chavane, curé de La Tourette*, 1831, 84 p.
- , *Vie de monsieur Martin Michel, prêtre, chapelain de Saint-Médard dans le diocèse de Lyon,* 1788, 78 p.
- Jules Janin, « La ville de Saint-Etienne », in Jules Janin, *Contes fantastiques et contes littéraires*, Michel Lévy Frères, Paris, 1863, p. 289-307.
- , *Les révolutions du pays des Gagas*, Lyon, N. Scheuring Libraire-éditeur, 1869, 45 p.
- Claudia et Joseph Jeury (récit recueilli par Michel Jeury), *Le Crêt de Fonbelle*, Paris, Seghers, 1981, 254 p.
- Tony Joannon, *Figures stéphanoises : M. Hippolyte de Sauzéa : sa vie, ses oeuvres et son testament*, A. Anger, 1885, 254 p.
- Isabelle Jodar Chapuis, *La cage aux enfants : témoignages d'anciens petits pensionnaires de la Maison des Enfants de Saint-Genest-Lerpt (Loire) et de membres du personnel qui les ont encadrés*, sn, 2010, 194 p.
- Christèle Joubert, *Ecrits en patois stéphanois de Pierre Philippon dit Babochi*, mémoire de maîtrise de Lettres sous la direction de M. Maurel, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 1992, 187 p.
- Allan Kardec, *Le ciel et la terre ou La justice divine selon le spiritisme*, Paris, Les éditeurs du *Livre des Esprits*, 1865, 357 p.
- Pauline Kergomard, *L'Éducation maternelle dans l'école*, Paris, Hachette, 1889, 316 p.

- Joseph-Constant Lanyer, *Essai physiologique sur les causes les plus générales de la Mobilité propre au caractère des idées et des affections des femmes,* Paris, Imprimerie de Didot Jeune, 1816, 33 p.
- , « Météorologie appliquée à la médecine », *Bulletin d'industrie agricole et manufacturière*, Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne, Loire, 1823, p. 314-320.
- Docteur Ch. Laurent, « La Lutte antivénérienne dans la Loire », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, 1936, p. 80-98.
- Jean Laurent, *Notice historique sur la découverte de la houille à Rive-de-Gier, sur son extraction au territoire de Gravenand et du Mouillon, et sur son exportation primitive*, Saint-Etienne, F. Gonin, 1839, 16 p.
- Michel Lévy, *Traité d'hygiène publique et privée,* tome 2, Baillière, Paris, 1845, 796 p.
- Antoine Limousin, *Enquête industrielle et sociale des ouvriers et des chefs d'ateliers rubaniers, acceptée par la majorité des Délégués*, R. Pichon, Saint-Etienne, 1848, 56 p.
- Cesare Lombroso, *Les applications de l'anthropologie criminelle*, Paris, Alcan, 1892, 224 p.
- , *Les anarchistes*, traduit de la 2e édition italienne par les DD. Hamel et A. Marie, Paris, Flammarion, 1897, 259 p.
- , « A Paradoxical Anarchist », *Appleton's Popular Science Monthly*, vol. LVI, novembre 1899-avril 1900, p. 312-315.
- Jean Lorcin, Jean-Baptiste Martin, Anne-Marie Vurpas (publié et traduit par), *Le rêve républicain d'un poète ouvrier. Chansons et poésies en dialecte stéphanois de Jacques Vacher, 1842-1898*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet éditeur, 1999, 346 p.
- Antonin Lugnier, *L'âme forézienne en 1900, Enquête provinciale*, Saint-Etienne, Bibliothèque de la *Revue forézienne*, 1900, 18 p.
- Nicolas Lyon-Caen, *Les Jansénistes*, Paris, Le Monde, 2013, 192 p.
- Jean Maitron (documents choisis et présentés par), *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, 1964, 215 p.
- Benoît Malon, *Une jeunesse forézienne*, textes rassemblés, présentés et annotés par Claude Latta, Lyon, J. André, 2008, 215 p.
- Hector Malot, *Sans Famille*, t. II, E. Dentu, Paris, 1879, 420 p.
- Jules Marcel, *Ma vie … Jeunesse et 30 ans*, vers 1931, 20 p., manuscrit, coll. Philippe Zoummerof. URL : https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/231/
- M.L. Martel, « Essais de traitement chirurgical de l'onanisme », *La Loire médicale*, n° 10, 1903, p. 235-241.
- Docteur Maurice, « Rapport sur quelques monstres », *Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne,* 1854, p. 141-211.
- Docteur Maurice, « Notice tératologique. Observations d'un agneau monstrueux, à tête sans yeux, sans narines, sans bouche, avec deux oreilles confondues en une seule. Triocéphale synote », *Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne*, 1856, p. 297-301.
- Robert Maurice, « Le Scoutisme dans le département de la Loire en 1936 », *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, 1936, p. 237-244.
- Johannès Merlat, *L'Enseignement populaire dans le département de la Loire*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1900, 279 p.
- Abbé Mésenguy, *Exposition de la doctrine chrétienne ou Instructions sur les principales vérités de la religion*, Cologne, 1758, 776 p.

- Félix Michalowski, « La beauté, signe de santé », in Félix Michalowski, *Quarante ans de pratique médicale (1836-1876)*, sn, sd, p. 266-288.
- , « Vœu à soumettre à l'administration municipale de Saint-Etienne à propos de l'érection de la statue du Génie de la Métallurgie de M. Montagny », *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*, t. XVI, 1872, p. 222-225.
- Pierre-Michel Moisson-Desroches, *Le conciliantisme. Théologie nouvelle*, Caen, Imp de Bonneserre, 1833, 27 p.
- Bénédict Auguste Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles, et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, Baillère, Paris, 1857, 700 p.
- Maurice Muller et Pierre-Yves Perrier (dir.), *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950* [C.M. Morillon, J. Baroux, L. Mathevet], Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, 149 p.
- Pierre Nougaret, *Tableau mouvant de Paris ou Variétés amusantes*, t. 2, Londres, Thomas Hookham, 1787, 358 p.
- Jean-Hector de Montaigne, marquis de Poncins, *Le Grand oeuvre de l'agriculture, ou l'art de régénérer les surfaces et les très-fonds ; ouvrage utile à tous les pays, mais particulièrement à l'usage de la province de Forez, accompagné de remarques intéressantes pour l'agriculture et la guerre*, Faucheux, Lyon, Veuve Duchesne, Paris, 1779, 407 p.
- Philippe Oriol*, Ravachol, un saint nous est né !*, Paris, L'équipement de la pensée, 1992, 127 p.
- Joséphin Péladan, *De l'androgyne*, Paris, Allia, 2010, 96 p.
- Pierre Pelletier, *Les Verriers dans le Lyonnais et le Forez*, Paris, chez l'auteur, 1887, 291 p.
- Capitaine Gustave Ply, « Etude sur l'organisation du service technique dans les manufactures d'armes », *Revue d'Artillerie*, n°32, août-septembre 1888, p. 344-390.
- Denis Poulot, *Le Sublime ou le Travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être*, Paris, étude préalable d'Alain Cottereau, Maspéro, 1980, 419 p.
- Veuve Preynat jeune, *Mémoire technique sur l'invention de quatre genres de battants destinés à l'exploitation, sur une grande échelle, de la fabrication des soieries de Lyon et de Saint-Etienne en général des tissus de toutes largeurs et de toutes matières sur les métiers à la barre de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Théolier, 1864, 27 p.
- Drs Quioc et Desjoyaux, « Tableau des maladies qui ont régné à Saint-Etienne pendant le premier semestre de 1823 », *Bulletin d'industrie agricole et manufacturière*, Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne, Loire, 1823, p. 279-283.
- , « Observations sur l'article *Météorologie appliquée à la médecine*, inséré dans le 7e n° du Bulletin », *Bulletin d'industrie agricole et manufacturière*, Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne, Loire, 1823, p. 366-377.
- Félix Regnault, « Des béguins », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV° Série, Tome 1, 1890, p. 662-680.
- Louis Reybaud, *Etudes sur le régime des manufactures : condition des ouvriers en soie*, Paris, Michel Lévy Frères, 1859, 396 p.
- , *Le fer et la houille ; suivis du Canon Krupp ; et du Familistère de Guise : dernière série des "Études sur le régime des manufactures"*, Paris, Michel Lévy Frères, 1874, 384 p.

- Dr Alfred Riembault, *Hygiène des ouvriers mineurs dans les exploitations houillères*, Baillère, Paris, 316 p.
- M. Riolacci, « Un cas d'atrophie juvénile d'Erb », *La Loire médicale*, 15 juin 1895, p. 131-135.
- Jean-Marie Roland de la Platière, *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile, de Malte, à M^elle ** à Paris, en 1776, 1777 et 1778*, t. 6, Amsterdam, 1780, 515 p.
- Dr. Roussel, « Les aberrations du sens génésique et la littérature contemporaine », *La Loire médicale*, 1895. p.145-155.
- , *L' Ankylostomiase dans le bassin houiller de Saint-Etienne : Rapport présenté à monsieur le ministre des Travaux publics*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1906, 139 p.
- Joanny Roux, *L'instinct d'amour*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1904, 388 p.
- , *Le Sentiment de la Beauté. Etude de psychologie*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1908, p. 283.
- L. Roux, « Le Forésien », in *Les Français peints par eux-mêmes, Encyclopédie morale du Dix-neuvième siècle*, Tome second, Paris, L. Curmer, 1841, p. 259-273.
- Marcel Schwob, *Chroniques*, Genève, Droz, 1981, 211 p.
- Paul Sébillot, *Les Travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays,* Paris, J. Rothschild éditeur, 1894, 672 p.
- Léon de Seilhac, *Les grèves du Chambon*, A. Rousseau, 1912, 163 p.
- Séverine, *Pages rouges*, H. Simonis Empis, 1893, 328 p.
- , *Pages mystiques*, H. Simonis Empis, 1893, 322 p.
- , *En marche...*, Paris, H. Simonis Empis, 1896, 320 p.
- Etienne Marie Siauve, *Jaqueline Foroni rendue à son véritable sexe ou Rapport, Réflexions et jugement présentés, par la Classe de médecine, sur le sexe d'un individu vivant, connu sous le nom de Jaqueline Foroni*, Imprimerie française et italienne, Milan, an X, 29 p.
- Louis Simonin, *Conférence donnée le 17 février 1876 au grand théâtre de Marseille au profit des familles des victimes de la catastrophe du puits Jabin, à Saint-Etienne*, Marseille, Boulatier-Feissat père et fils, 1876, 32 p.
- , *La vie souterraine ou les mines et les mineurs*, Paris, Hachette, 1867, 607 p.
- M. Smith, « Relation de l'évènement du Bois Monzil », *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne*, t. IX, 1831, p. 5-29.
- Marie-Pierre Souchon, *Femmes du Forez : leurs travaux et leurs jours de la Révolution à la Grande guerre*, A. Sutton, 2007, 123 p.
- Joseph Soviche, « Extrait du rapport fait par le docteur Joseph Soviche, sur les huit mineurs enfermés pendant 136 heures, dans la houillère du bois Monzil »*, Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, vol. 16, 1836, p. 206-217.
- Th. Taty, « Dégénérescence », *La Loire médicale*, 1894, p. 87-94 et 110-116.
- Jacques Taveau, *La Vérité sur l'état, les intérêts, les besoins de la ville de Saint-Didier-la-Séauve et de son industrie, à propos des préjudices que doit apporter à l'industrie rubanière de cette ville la rectification de la route départementale n°82 de la Seauve à Pont-Salomon en suivant le cours de la rivière de la Semène*, Saint-Dider-en-Velay, chez l'auteur, 1853, 16 p.
- , « L'exactitude de la notice de Jacques Taveau sur la rubannerie anglaise démontrée ou Réponse aux observations adressées à l'auteur », *L'Industrie, Le Mémorial de la Loire*, 1er février 1853.
- Félix Thiollier, *Bavardages artistiques et agricoles,* sn, 1902, 27 p.
- Mlle C. Thiollière, Secrétaire générale de la Mutualité Maternelle de Saint-Etienne, « Les Mutualités maternelles dans le département de la Loire », in *XXIIIe Congrès de l'Alliance d'Hygiène Sociale, 2, 3, 4 octobre 1936*, Paris, Alliance d'hygiène sociale, 1936, p. 188-199.

- Flora Tristan, *Le tour de France : état actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel, matériel*, Editions Têtes de feuilles, 1973, 290 p.
- Jules Troccon, *L' Esprit stéphanois : mirifique et instructif voyage de Candide, de Cunégonde et de leurs compagnons au pays stéphanois : Une Enquête sur l'esprit stéphanois*, Saint-Etienne, Librairie Chevalier Dubouchet, Lyon, Librairie Pierre Masson, 1930, 175 p.
- Marius Vachon, *Les Industries d'art, les écoles et les musées d'art industriel en France (départements)*, Nancy, Berger-Levrault et C^{ie}, 1897, 450 p.
- , *Pour la défense de nos industries d'art : L'instruction artistique des ouvriers en France, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche (Missions officielles d'enquêtes)*, A. Lahure Imprimeur-Editeur, 1899,
- Jacques Valdour, *La Vie ouvrière : les mineurs : observations vécues*, Lille, Giard, 1919, 390 p.
- Joannès-Erhard Valentin-Smith, « Le Rôdeur stéphanois : coup d'œil général sur l'arrondissement de Saint-Etienne », *Bulletin industriel publié par la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de l'arrondissement de Saint-Etienne*, t. 7, 1829, p. 237-247.
- Mathieu Varille, « Légendes des montagnards du Forez », *Revue du folklore français*, n° 6, novembre-décembre 1936, p. 251-263.
- Louis René Villermé, « Note sur quelques monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries, suivie de quelques observations sur la situation actuelle des ouvriers de la Loire et du centre », *Journal des économistes*, t. 17, avril à juillet 1847, p. 157-168.
- Jules Bernard, « Les Béguins et leur prophète Digonnet (Suite et fin) », *Revue de Lyon*, n° 1, 1849-1850, p. 325-339 et p. 357-365.
- Voltaire, *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, 1767, 611 p.
- Anne-Marie Vurpas (édition établie et présentée par), *Le carnaval des gueux : conscience ouvrière et poésie burlesque. Edition critique avec trad. et glossaire des œuvres complètes de Guillaume Roquille (1804-1860) en patois de Rive-de-Gier, Loire,* Presses Universitaires de Lyon, 481 p.
- Simone Weil, « Après la visite d'une mine », *L'Effort*, n° 299, 19 mars 1932, in Simone Weil, *Œuvres complètes*, tome II, *Ecrits historiques et politiques. L'engagement syndical* (1927-juillet 1934), Gallimard, 418 p.
- Frédéric Zarch, *Catalogue des films projetés à Saint-Etienne avant la Première guerre mondiale*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2000, 474 p.
- Emile Zola, *Les Quatre Evangiles, Travail*, Paris, E. Fasquelle, 1901, 666 p.
- , *Les Rougon-Macquart : histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*, t. 3, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1964, 1958 p.

JOURNAUX ET PERIODIQUES :

- *L'Ancien Forez*
- *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*
- *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*
- *Annales de la Société de médecine (Loire)*
- *Les Annales du Sénat et du Corps législatif*, volumes 7 et 8, 1867
- *Les Annales foréziennes*
- *Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne*
- *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*
- *Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne*

- *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré publié par la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire*
- *Le Chasseur français*
- *L'Echo du merveilleux*
- *L'Eclaireur*
- *L'Emancipation nationale*
- *L'Espoir*
- *L'Express du Midi*
- *Forez-Auvergne-Vivarais*
- *Le Gaga*
- *La Gazette des tribunaux*
- *La Girouette*
- *Le Grisou, numéro unique, 1889*
- *L'Illustration*
- *Journal du magnétisme*
- *La Lanterne*
- *La Loire médicale*
- *La Loire républicaine*
- *La Lumière*
- *Le Mémorial de la Loire*
- *Le Mercure Ségusien*
- *Le Monde illustré*
- *Le Patriote savoisien*
- *Le Père Peinard*
- *La Région illustrée*
- *Le Réveil des Mineurs*
- *Revue de l'industrie minérale*
- *La Revue ecclésiastique*
- *La Revue forézienne*
- *La Revue spirite*
- *Le Salut public*
- *Scapin, numéro exceptionnel, 1876*
- *La Sentinelle populaire*
- *Le Stéphanois*
- *Tari-Album de la Manufacture française d'armes et cycles*
- *La Tribune lyonnaise*
- *La vérité*

OUVRAGES CONCERNANT L'HISTOIRE LOCALE :

- *L'Artiste au XIXe siècle : Peintres et sculpteurs à Saint-Etienne et en Forez*. Exposition Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne, 22 juin au 22 octobre 2006, Ville de Saint-Etienne, 2006, 82 p.
- *Port-Royal et l'oratoire : actes du colloque, organisé par la Société des Amis de Port-Royal et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne à l'Institut Claude Longeon les 20-23 septembre 2000,* Paris, Bibliothèque Mazarine, 2001, 591 p.

- *Rapport de recherche de la Mission du patrimoine ethnographique*, *L'industrie du cycle, mythes et réalités. Aspects économiques, techniques, culturels et sociaux*, Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne, dactylographié, décembre 1982-avril 1984, 316 p.
- Elinor Accampo, *Industrialization, Family Life, And Class Relations, Saint-Chamond, 1815-1914*, Berkeley, University of California Press, 1989, 301 p.
- Danièle Adam, *Album Moulin : l'œuvre des jardins ouvriers de Saint-Etienne (1907)*, PhoCEM, Base de données des collections photographiques du MuCEM. URL : www.culture.gouv.fr/documentation/phocem/.../Moulin-presentation.pdf.
- Marianne Amar, « François Kollar et le mineur marocain, destins croisés », in Laure Blévis, Hélène Lafont-Couturier, Nanette Jacomijn Snoep, Claire Zalc (dir.), *1931. Les étrangers au temps de l'exposition coloniale*, Gallimard, 2008. Article en ligne : URL : http://www.histoire-immigration.fr/musee/autour-des-expositions/1931-les-etrangers-au-temps-de-l-exposition-coloniale/francois-kollar-et-le-mineur-marocain-destins
- Renaud Aulagner, *Cités minières, cités jardins. Le logement des mineurs par la Compagnie RMF (1875-1945)*, Renaud Aulagner, 2008, 215 p.
- Gérard Aventurier, « Bibliothèques religieuses et jansénisme en Forez », *Bulletin de la Diana*, n° 6, 1995, p. 423-449.
- , Alain Collet, Marie Grange (présentée, éditée et annotée par), *Correspondance de la famille Du Guet : Paris, Montbrison, Trévise, 1683-1750 : une famille forézienne sous l'Ancien Régime*, Institut Claude Longeon-Renaissance et âge classique, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, 431 p.
- , « Le jansénisme en Forez à la veille de la Révolution : unité et diversité », *Entretemps*, vol. 3, 2004, p. 55-82.
- Bernard Bacher, Jean-François Brun, Eric Perrin, *La Manufacture d'armes de Saint-Etienne : La révolution des machines (1850-1870)*, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2007, 183 p.
- Nicolas Bancel, Léla Bencharif et Pascal Blanchard (dir.), *Lyon, capitale des outre-mers. Immigrations des Suds et culture coloniale en Rhône-Alpes et Auvergne*, Paris, La Découverte, 2007, 239 p.
- Etienne de Banville, *L'usine en douce. Le travail en « perruque »*, Paris, L'Harmattan, 2001, 109 p.
- Eric Baratay, *Le Père Joseph Rey, serviteur de l'enfance défavorisée. Une expérience d'insertion au XIX^{e} siècle*, Paris, Beauchesne, 1996, 210 p.
- , « Pour une relecture de la correction des enfants au XIXe siècle : l'exemple de l'institution du père Rey », in Bernard Delpal et Olivier Faure (dir.), *Religion et enfermements, XVIIe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 33-53.
- Frédérique Barnier, "Aux origines du "taylorisme" à la française : Gustave Ply », *Entreprises et Histoire*, n° 18, 1998, p. 95-105.
- Thérèse Barruel, « Maurice Denis (1870-1943). Genèse des peintures murales de la salle du Conseil des Hospices civils de Saint-Etienne (1933-1939) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1986, p. 271-282.
- Jacques Beauffet, « Alexandre Séon. L'action et l'idéal », in Sylvie Carlier (dir.), *Le symbolisme & Rhône-Alpes. De Puvis de Chavannes à Fantin-Latour, 1880-1920. Entre ombre et lumière : peintures, sculptures, œuvres graphiques*, exposition, musée Paul-Dini, Villefranche-sur-Saône, du 17 octobre 2010 au 13 février 2011, Villefranche-sur-Saône, Musée Paul-Dini, 2010, p. 21-26.
- , « Les portraits-charges d'Etienne Carjat », *Saint-Etienne, Histoire et Mémoire*, n°237, mars 2010, p. 4-12.

- , « Gabriel Tyr à Saint-Etienne », *Saint-Etienne, Histoire et mémoire*, n° 241, avril 2011, p. 19-34.
- Maurice Bedoin, Jean-Claude Monneret, Corinne Porte et Jean-Michel Steiner, *1948 : les mineurs stéphanois en grève. Des photographies de Léon Leponce à l'Histoire,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, 503 p.
- Roger Bellet, « Une Bataille culturelle, provinciale et nationale, à propos des bons auteurs pour bibliothèques populaires (janvier-juin 1867) », *Revue des sciences humaines*, juil.-sept. 1969, p. 453-473.
- , « Jules Vallès, journaliste parisien envoyé spécial aux mines de Saint-Etienne », *Etudes foréziennes*, 1972, p. 51-61.
- Antoine Bertrand, *La mise au pas des bibliothèques: les bibliothèques publiques de Saint-Étienne en guerre (1939-1948),* mémoire de Master 1, sous la direction de Michel Depeyre, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 2014, 127 p.
- Nadine Besse, « Construire l'art, construire les mœurs : la fonction du musée d'art et d'industrie selon Marius Vachon », in Stéphane Michaud (dir.), *L'Edification, morales et cultures au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1993, p. 51-58.
- , *Manufrance : l'album d'un siècle 1885-1985*, Saint-Etienne, Fage, 2010, 335 p.
- Gérard Bodé, « L'enseignement technique dans le département de la Loire entre 1815 et 1940 », in Brigitte Carrier-Reynaud (dir.), *L'enseignement professionnel et la formation technique : du début du XIXe au milieu du XXe siècle*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 109-123.
- Albert Boissier, « Quelques Notes sur les Maréchaux ferrants de la Région de Firminy (Loire) », *Revue du folklore français et de folklore colonial*, tome X, 1939, p. 62-64.
- , « Essai sur l'histoire et sur les origines de l'industrie du clou forgé dans la région de Firminy », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, avril-juin 1941, p. 63-109.
- Mario Bonilla, François Tomas et Daniel Vallat, *Saint-Etienne au XIXe siècle. L'immeuble, la rue, la ville*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1994, 209 p.
- Madeleine Boschko-Primet, "Francis, George, Edouard, Gustave… et les autres" ou la romancière, le champi et le philanthrope", *Saint-Etienne, Histoire et Mémoire,* n°192, octobre 1998, p. 27-40.
- Roland Boudarel, « Les loisirs dans la région stéphanoise au XIXe siècle (1830-1914) », *Etudes d'Histoire*, Université de Saint-Etienne, 1986, p. 115-175.
- , *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1850 à 1939*, Tours, A. Sutton, 2009, 192 p.
- Robert Bouiller, « Médecine populaire, sorcellerie, diables et lutins », *Coutumes et superstitions foréziennes*, n°5, 1971. Collectes d'Alice Taverne.
- Richard Bouligaud, *Vers une première approche du phénomène de la Collaboration dans le département de la Loire*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacqueline Bayon, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, dactylographié, 1999.
- Michel Bourlier, « Un goût d'Orient chez une stéphanoise : Lala Moulay Brahim Cherifa d'Ouezzan : 1911-1926, ou l'incroyable destin d'une rose des sables de chez nous », *Bulletin du vieux Saint-Etienne*, n° 162, 1991, p. 33-40 et n°163, p. 63-67
- Germaine Brizard, « Le « Réveillez » en Velay et en Forez », *Revue du folklore français et de folklore colonial*, t. II, 1931, p. 19-22.
- Jean-François Brun, « La mécanisation de l'armurerie militaire », *Acta Universitatis Danubius*, n°1, 2010, p. 93-138.

- Jean-Paul Burdy, Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, « Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle : Saint-Etienne, 1900-1950 », *Le Mouvement social*, n°140, 1987, p. 27-53.
- Jean-Paul Burdy, Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne : 1840-1940, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.
- , « Paternalismes industriels : les rapports sociaux dans le bassin de la Loire au XIXe siècle », in Stéphane Michaud (dir.), *L'Edification : morales et cultures au XIXe siècle*, Lyon, Créaphis, 1993, p. 35-50.
- Maurice de Boissieu, *L'Eglise collégiale de Saint-Jean-Baptiste à Saint Chamond : son chapitre, ses reliques*, Lyon, A. Brun, 1880, 340 p.
- J. Camy, « Des joutes de vogue aux joutes sportives », in Guy Vincent (dir), *Identités givordines, Processus d'identification et de différenciation culturels : Autour des joutes et du rock, emblèmes et dérives*, Rapport à la mission du patrimoine ethnologique. Ministère de la culture, dactylographié, Universités Lyon 2 et Lyon 1, 1985, p. 46-76.
- Bruno Carlier, *Sauvageons des villes, sauvageons aux champs. Les prises en charge des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire (1850-1950)*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2004. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2004/carlier_b . (*approche impressionniste et confuse*)
- Jean-Guy Caumeil, Pascal Charroin, Fanny Lignon, Didier Nourrisson, *Fixité de l'image et mobilité des corps : L'enseignement de l'éducation physique et des sports par le film*, sn, sd, 121 p.
- Pascal Chambon, *Economie et société dans l'arrondissement de Saint-Etienne sous le Premier Empire. Etude des registres de recrutement*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Merley, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 1985, 147 p.
- Jean-Pierre Chantin, *Les amis de l'Œuvre de la Vérité: jansénisme, miracles et fin du monde au XIXe siècle*, Presses de l'université de Lyon, 1998, 186 p.
- , « Culte populaire et mémoire sélective : le «tombeau des jansénistes » à Saint-Etienne », *Cahiers d'Histoire*, t. XLI, n°4, 1996, p. 463-475.
- M. A. Chardon, *Un Procès de masques à Saint-Etienne en 1792*, tiré à part du *Mémorial de la Loire*, 10 Février 1875, Théolier, Saint-Etienne, 1875, 16 p.
- Gilles Charreyron, *Politique et religion : protestants et catholiques de la Haute-Loire*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1994, 295 p.
- Abel Chatelain, « Les usines-internats et les migrations féminines dans la région lyonnaise, Seconde moitié du XIX^{e} siècle et début XX^{e} siècle », *Revue d'Histoire économique et sociale*, vol. XLVII, 1970, p. 373-394.
- Claude Chatelard, « La misère à Saint-Etienne de 1870 à 1914 », *Etudes Foréziennes*, 1971, p. 139-156.
- , Crime et criminalité dans l'arrondissement de St -Etienne au XIX^{e} siècle, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1981, 408 p. (*démarches contestables*)
- Claude Cherrier, *Michel Rondet : biographie*, Action graphique, 1993, 161 p.
- , *Sainte-Barbe : fête, traditions et luttes des mineurs*, Institut d'histoire sociale minière, VO éditions, 1998, 152 p.
- , *La Ricamarie. Une ville, des hommes*, Mairie de La Ricamarie, 1993, 119 p.
- Jean Combe, « Visite en Forez, à Saint-Etienne et au Mont-Pilat, d'un prince russe en compagnie de son précepteur (1788) », *Bulletin des Amis du vieux Saint-Etienne*, n°83, 1971, p. 11-14.

- René Commère, *Mémoires d'acier en Ondaine : histoire d'un site métallurgique en région stéphanoise : du martinet à la haute technologie*, Publications de Université de Saint-Etienne, 2000, 205 p.
- James condamin, *Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Picard, 1890, 749 p.
- abbé Cornut, « Croyances populaires à Montfaucon et à Dunières au siècle dernier », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1968, p. 91-99.
- Michel Cotte, « Les débuts de la ligne ferroviaire de Saint-Étienne à Lyon et les événements de 1830 », *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 26, 2002, p. 218-228.
- Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'âge d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vaucresson, Paris, 2001, 235 p.
- Mikaël Duarte, *Faut-il interdire Le rosier de Madame Husson ? ou la question de la censure locale à Saint-Etienne*, article de DEA d'Histoire, sous la direction de Jean Merley, dactylographié, Université de Saint-Etienne, 1996, 27 p. (*des manques historiographiques*)
- , « La construction du genre des corps dans l'univers technique stéphanois de la fin de l'Ancien Régime à la Grande Guerre » in Fabien Knittel et Pascal Raggi (dir.), *Genre et techniques (XIX^e^-XXI^e^ siècle)*, PUR, 2013, p. 181-201.
- Corinne Dubesset, *Lieux publics et prostitution de 1826 à 1914*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean merley, Université de Saint-Etienne, 1991, 89 p.
- Mathilde Dubesset, « Femmes photographiées : images et représentations d'ouvrières et d'employées (Saint-Etienne, 1890-1940), in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1996, p. 47-55. (*approches contestables*)
- Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes : réalités et représentations : Saint-Etienne, 1880-1950*, Thèse de doctorat d'Histoire, dactylographiée, Université Lyon 2, 1988, p. 38.
- , *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Etienne, 1880-1950*, Presses universitaires de Lyon, 1993, 270 p.
- , « Le genre du métier et de la technique : le cas de la passementerie (fin XIX^e^-milieu XX^e^ siècle) », in Natacha Coquery, Liliane Hilaire-Perez, Line Sallmann et Catherine Verna (dir.), *Artisans, industrie. Nouvelles révolutions du Moyen âge à nos jours*, Lyon, ENS Editions, 2004, p. 259-268.
- Bruno Dumons, « Le football dans la ville. Saint-Étienne au 20e siècle», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* n° 111, 2011, p. 11-21. URL : http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2011-3-page-11.htm#re21no21
- Nicole El Hajjé-Kervévan, « Une réforme du calendrier liturgique : l'exemple des fêtes chômées dans le diocèse de Lyon (vers 1650-1787) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 94, numéro 4, 1987, *Clercs et changement matériel travail et cadre de vie (XVe-XXe siècles)*, Colloque du Centre d'Histoire religieuse université de Rennes 2 (11 -12 juin 1987), p. 389-405.
- Octave Festy, « Un essai de « Société générale des Passementiers de la Ville de Saint-Etienne » en 1841 », Revue d'Histoire de Lyon, t. 6, 1907, p. 265-273.
- Jacques Gadille, Le jansénisme populaire. Ses prolongements au XIX^e^ siècle : le cas du Forez », *Etudes foréziennes*, VII, 1974-1975, p. 157-167.
- Jean-Baptiste Galley, *L'Election de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, impr. Ménard, Saint-Etienne, 1903, 604 p.
- , *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, t. II, Loire Républicaine, Saint-Etienne, 1904, 814 p.

- , *Claude Fauriel, membre de l'Institut : 1772-1843*, impr. de la Loire républicaine, Saint-Etienne, 1909, 512 p.
- Henri Gerest, « L'insalubrité du Forez. 1810-1850 », *Bulletin de la Diana*, n°4, 1985, p. 137-154.
- Lydie Gernez, *Hygiène et santé publiques à Saint-Etienne. L'oeuvre du bureau d'hygiène et de statistiques. 1871-1913*, mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Bernard Delpal, Université de Saint-Etienne, 1997, 158 p.
- Noëlle Gérôme, « Les Verriers de Saint-Just-sur-Loire ? La demande d'une histoire ouvrière », *Le Monde alpin et rhodanien, Revue régionale d'Ethnologie*, n°3-4, 1987, p. 209-227.
- Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, L'Union typographique, Saint-Etienne, 1906, 535 p.
- Serge Granjon, *Coquineries gagasses : comédie légère en 4 actes*, Saint-Etienne, Osmose, 2006, 161 p. (*cite ses sources*)
- Louis-Joseph Gras, *Essai sur l'histoire de la quincaillerie et de la petite métallurgie à Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Théolier, 1904, 209 p.
- , *Histoire de la Rubanerie et des Industries de la Soie à Saint-Etienne et dans la région stéphanoise*, vol. 1, Théolier, Saint-Etienne, 1906, 886 p.
- , *Histoire économique générale des mines de la Loire*, tome I, Théolier, Saint-Etienne, 1922, 886 p.
- Roger Grataloupt, *Les procès de la collaboration dans la Loire, 1944-1945. La justice de l'épuration*, Polignac, Éd. du Roure, 2014, 272 p. (*problèmes de sources*)
- Agnès Guiche, *La danse du verre. Étude avec les verriers de Saint-Just. Perception d'une identité. Sauvegarde d'une profession*, rapport de fin de contrat à la Mission du patrimoine du ministère de la culture, Fédération nationale Travail et Culture, multigraphié, décembre 1985, 88 p.
- Pierre Guillaume, *La Compagnie des mines de la Loire, 1846-1854. Essai sur l'apparition de la grande industrie capitaliste en France*, Presses universitaires de France, 1966, 248 p.
- Michael P. Hanagan, *The Logic of Solidarity : Artisans and Industrial Workers in Three French Towns : 1871-1914*, University of Illinois press, 1980, 261 p.
- , « Organisation du travail et action revendicative : verriers et métallurgistes de Rive-de-Gier à la fin du XIX^{e} siècle », *Cahiers d'histoire*, tome XXVI, n° 1, 1981, p. 3-25.
- , « Family, Work and Wages : The Stéphanois Region of France, 1840-1914 », *International Review of Social History*, n° 42, supplément, 1997, p. 129-151.
- Lyazid Hassoun, *Mine et immigration dans la région stéphanoise de la veille de la Première Guerre mondiale aux lendemains de la Seconde (1911-1946),* Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Gérard Berger, université de Saint-Etienne, 2005, 96 p.
- Clémence Hayot, *La visite du Président Félix Faure à Saint-Étienne, les 29 et 30 mai 1898 : Le Président-Soleil dans la Ville noire*, Mémoire de séminaire, sous la direction de Bruno Benoît, Institut d'Etudes Politiques, Université de Lyon, 2007, p. 41-42. URL : http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/detail-memoire.html?ID=1749
- Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Vélocio, L'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne, Fédération Française de cyclotourisme, 2005, 541 p.
- Philippe Laneyrie, « Catholicisme social et évolution du mouvement des scouts de France en région stéphanoise »,in Jean-Dominique Durand, Bernard Comte, Bernard Delpal, Régis Ladous et Claude Prudhomme, *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*. *La postérité de Rerum novarum*, actes du colloque de Lyon, 18-19 janvier 1991, organisé par le

Centre André Latreille et par l'Institut d'histoire du christianisme, Les Editions ouvrières, Paris, 1992, p. 343-357.
- Jean-Antoine de La Tour-Varan, *Armorial et généalogies des familles qui se rattachent à l'histoire de Saint-Etienne ou aux chroniques des châteaux et des abbayes*, Saint-Etienne, impr. de Montagny, 1854, 472 p.
- André Latreille, « Les illuminés de Fareins », *Le Mercure de France*, 16 octobre 1909, t. 81, n°296, p. 561-582.
- , « Les Arméniens à Saint-Etienne : une implantation originale dans l'espace urbain », in Didier Nourrisson et Yves Perrin, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre.* Actes du colloque, Saint-Étienne, 14 et 15 mai 2004, organisé par le CERHI, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 317-336.
- Clarisse Lauras, *Les Arméniens à Saint-Etienne. Une escale dans un parcours migratoire ?*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, 312 p.
- Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste du Forez*, Saint-Etienne, « La Loire républicaine », 1942, 272 p.
- , *En Forez : les béguins, Saint-Etienne*, « La Loire républicaine », 1944, 193 p.
- Yves Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise,* tome 1, *La Formation de la classe ouvrière régionale,* tome 2*, Les Intérêts de classe et la République*, Presses universitaires de Lyon, 1977, 573 p et 500 p.
- Claude Longeon, *Une Province française à la Renaissance : la vie intellectuelle en Forez au XVIe siècle*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1975, 623 p.
- Jean Lorcin, « Un Observatoire régional des épidémies : la Société de médecine de Saint-Etienne au XIXe siècle », *Cahiers d'histoire*, n°3-4, 1992, p. 263-276.
- , « Vignus est intrare : sociétés à boire et sociétés chantantes, un aspect de la sociabilité ouvrière à Saint-Etienne au XIX^{e} siècle », *Clio dans les vignes : mélanges offerts à Gilbert Garrier*, 1998, Presses universitaires de Lyon , 1998, p. 407-416.
- , « De Noël Pointe à la "Muse du peuple" : un aspect de l'héritage de la Révolution française dans l'idée républicaine », *Bulletin du Vieux Saint-Etienne*, n° 172, 1993, p. 37-49.
- , « Une utopie fin de siècle au Pays Noir : le socialisme municipal à Saint-Etienne en 1900 », *Le Mouvement social*, n°184, 1998, p. 53-73.
- , « Un rendez-vous compliqué : les socialistes stéphanois et la ville 1900-1910. », *Cahiers Jaurès,* n° 177-178, 2005, p. 53-65.
- Colin Lucas, *La Structure de la Terreur : l'exemple de Javogues et du département de la Loire*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1990, 375 p.
- Monique Luirard, *Le Forez et la Révolution nationale : juin 1940-novembre 1942,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1972, 348 p.
- , *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix : 1936-1951*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1980, 1024 p.
- Béatrice Marchal, *Cécile Sauvage, Ecrits d'amour*, Paris, Ed. du Cerf, 2009, 189 p.
- Anne-Catherine Marin, Jean-Michel Roux, Cendrine Sanquer, *Le Crêt de Roch. Une colline dans la ville*, Ville de Saint-Etienne, 1999, 88 p.
- Gabriel Mas, *Le cardinal de Bonald et la question du travail (1840-1870)*, Thèse de doctorat d'Histoire, Lyon 2. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.mas_g&part=201635
- Serge Maury, *Convulsions et prophéties jansénistes de la fin du XVIIIe siècle. Histoire d'une « secte » convulsionnaire tardive : les « Fareinistes »*, Sarrebruck, Editions Universitaires européennes, 2010, 145 p.

- , *Histoire d'un groupe convulsionnaire tardif à la fin du XVIIIe siècle : « les Fareinistes »*, sous la direction d'Yves Krumenacker, Université Lyon 3, 2014. URL : www.theses.fr/2014LYO30028
- Stéphane Merle, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, Paris, L'Harmattan, 2008, 409 p.
- , « Elites sociales et pratiques sportives jusqu'en 1914 : l'appropriation d'une grande région stéphanoise dans un esprit de distinction », in Didier Nourrisson et Jean-François Brun, *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité*, Actes du colloque organisé par le CEHRI (Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005), publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 249-268.
- Jean Merley, « Une source d'histoire sociale méconnue : les listes de recrutement », *Cahiers d'Histoire*, 1967, T. XII, p. 115-132.
- (dir.), *Histoire de Saint-Etienne*, Privat, 1990, 318 p.
- Gérard Millet, *Chansons populaires et chansons politiques dans la région stéphanoise de 1868 à 1914*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Vigier, dactylographié, Université de Paris X-Nanterre, 1977, 168 p.
- Daniel Murgue, *Un duel à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne en 1826*, Théolier, Saint-Etienne, 1918, 12 p.
- Michela Niccolai, *La dramaturgie de Gustave Charpentier : contribution à l'étude de Le couronnement de la Muse – Louise*, Thèse de doctorat de musicologie, Universités de Pavie et de Saint-Etienne, 2008, 2 volumes, 483 p.
- , « Entre la redécouverte des danses anciennes et les spectacles révolutionnaires : le Couronnement de la Muse de Gustave Charpentier », in Jean-Christophe Branger (dir.), *Musique et chorégraphie en France de Léo Delibes à Florence Schmitt, Actes de la journée d'étude de 13 juin 2008, Université de Saint-Etienne – Opéra Théâtre de Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010, p. 173-211.
- Fiamma Nicolodi, « Saint-Etienne et l'opéra vériste : *Zazà* de Leoncavallo », in Jean-Christophe Branger et Alban Ramaut (dir.), *Le naturalisme sur la scène lyrique*, actes du colloque des 7 et 8 novembre 2003 / organisé dans le cadre du 7e Festival Massenet, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004, p. 368-393.
- Didier Nourrisson, " Le 7e art d'enseigner… : le film fixe ", in Didier Nourrisson et Paul Jeunet (dir.), *Cinéma-Ecole : aller-retour,* Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2001, pp. 151-164.
- , « La Loire, un patrimoine éducatif », in Gérard Berger et Didier Nourrisson (dir.), *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité*, Actes du colloque organisé par le CEHRI (Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005), publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 197-214.
- Edouard Pellissier, *Portraits de famille. Saint-Etienne. 1650/1962*, Saint-Etienne, Actes graphiques, 1997, 142 p.
- Michel Peroni et, Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1996, 228 p.
- Maxime Perrin, *Saint-Etienne et sa région économique : un type de la vie industrielle en France*, Arrault, 1937, 516 p.
- André Peyrache, *Chair à charbon. Fragments de discours sur les mondes miniers dans le bassin de la Loire*, Musée de la mine de Saint-Etienne, 2010, 211 p.
- Bernard Plessy, *La Vie quotidienne en Forez avant 1914*, Hachette, 1981, 396 p.
- et Louis Challet, *La Vie quotidienne des canuts, passementiers et moulinières au XIX^{e} siècle*, Hachette, 1987, 284 p.

- David M. Pomfret, *Young People and the European City. Age Relations in Nottingham and Saint-Etienne, 1890-1940*, Farnham, Ashgate, 315 p.
- , “A Muse for the Masses': Gender, Age, and Nation in France, Fin de Siècle”, *The American Historical Review*, n°5, 2004, p. 6. URL : http://www.historycooperative.org/journals/ahr/109.5/pomfret.html
- Laurent Regat, « L’œuvre du Refuge (1837-1918) », *Etudes d’Histoire*, Université de Saint-Etienne, 1991-1992, p. 109-131.
- Brigitte Reynaud, *L’industrie rubanière dans la région stéphanoise : 1895-1975*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1991, 432 p.
- , « L'entrée des femmes dans les ateliers de la rubanerie stéphanoise », *Saint-Étienne, Histoire et Mémoire*, Association des amis du vieux Saint-Étienne, n° 188, 1997, p. 41-72.
- Auguste Rivet, « L'application des lois Jules Ferry en Haute-Loire (1880-1892) », *Actes du 92e Congrès national des sociétés savantes : Strasbourg et Colmar, 1967*, tome 3, *Section d'histoire moderne et contemporaine*, tome III, Paris, Bibliothèque Nationale, p. 65-91.
- , « Des « ministres » laïques au XIXe siècle ? Les Béates de la Haute-Loire », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n°172, 1978. p. 27-38.
- , Philippe Moret, Pierre Burger et André Crémillieux, *Un voyage au pays des béates*, Sayat, Editions de Borée, 2003, 192 p.
- Vincent Robert, « Eviter la guerre civile : la région lyonnaise au printemps 1848 », in Jean-Luc Mayaud (dir.), *1848. Actes du colloque international du cent cinquantenaire*, tenu à l’Assemblée nationale à Paris, les 23-25 février 1998, Créaphys, 2002, p. 315-329.
- Luc Rojas, « Les forgeurs et les limeurs » face à la machine : la destruction de l’atelier de Jacques Sauvade (1er et 2 septembre 1789) », *Annales historiques de la Révolution française,* n° 376, 2014, p. 27-52.
- Jean-Michel Roux, « Les Chevaliers du Crêt-de-Roch. Les sociétés d’arc et de sarbacane d’une colline stéphanoise du XVII^{e} au XX^{e} siècle », *Saint-Étienne, Histoire et mémoire*, n°195, juillet 1999, p. 72-93.
- Christian Sigel, « Le premier essor », in Jean Merley (sous la direction de), *Histoire de Saint-Etienne*, Toulouse, Privat, 1990, p. 73-102.
- , *Une histoire du rugby à Saint-Etienne*, Publications de l’Université de Saint-Etienne, 191 p.
- Jean-Michel Steiner, « Les cours professionnels de la Bourse du travail de Saint-Etienne. Un enjeu politique et social (1865-1912) », in Brigitte Carrier-Reynaud (dir.), *L’enseignement professionnel et la formation technique : du début du XIXe au milieu du XXe siècle*, Publications de l’Université de Saint-Etienne, 2006, p. 145-157.
- , *Métallos, mineurs, manuchards…Ouvriers et communistes à Saint-Etienne (1944-1958)*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2014, 439 p.
- Georges Straka, *Poèmes du XVIIIe siècle en dialecte de Saint-Etienne (Loire)*, Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, Belles-Lettres, 2 volumes, 702 p. et 243 p., 1964.
- John F. Sweets, « The Lacemakers of Le Puy in the Nineteenth Century », in Daryl M. Hafter (dir.), *European Women and Preindustrial Craft*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1995, p. 67-86.
- Gérard Thermeau, *A l'aube de la révolution industrielle, Saint-Etienne et son agglomération*, thèse sous la direction de Jean Merley, dactylographiée, Université de Saint-Etienne, 2 volume, 565 p. 1996. (*La version imprimée de 2002 aux Publications de l’Université de Saint-Etienne est expurgée de nombreuses notes de fin de page*).

- , « Les églises et les hospices sous le Consulat et l'Empire à Saint-Etienne », *Saint-Etienne, Histoire et mémoire*, n°197, 2000, p. 49-60.
- , « Le cercle des notables disparus », *Saint-Etienne*, *Histoire et Mémoire*, n°237, mars 2010, p. 14-52.
- François Tomas, « La création du paysage forézien », in collectif, *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez*, Presses universitaires de Saint-Etienne, p. 49-65.
- Geneviève Trincal, *Les « denteleuses » : la dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Publications de l'Institut d'études du Massif central, 1993, 192 p.
- J.-B. Vanel, « Une entreprise funèbre de thaumaturgie populaire », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, n° 4, 1924, p. 141-147, n° 7, 1924, p. 229-236, n° 10, 1924, p. 303-307, n° 1, 1925, p. 29-53, n° 4, 1925, p. 109-140.
- Dominique Vanoli, « Les ouvrières enfermées : les couvents soyeux », *Les Révoltes Logiques*, n°2, 1976, p. 19-40.
- André Vant, *Imagerie et urbanisation. Le cas de Saint-Etienne*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1981, 661 p.
- Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier. Les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle, 1815-1914*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, 448 p.
- , « La saga des Giron. Des paysans aux patrons d'une grande entreprise… De la fin de l'Ancien Régime à l'aube du XXe siècle », in *Giron frères : histoires de velours, du ruban à l'étoffe. 1820-1980*, exposition au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne et aux Archives départementales de la Loire, 15 janvier-30 mars 2005, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2005, p. 23-43.
- , « La condition féminine dans la bourgeoisie stéphanoise au XIX^{e} siècle », *Saint-Étienne, Histoire et Mémoire*, Association des amis du vieux Saint-Étienne, n° 188, 1997, p. 7-30.
- , « De l'intérêt des correspondances patronales pour l'étude de la bourgeoisie industrielle », in Didier Nourrisson et Jean-François Brun (dir.), *Histoire contemporaine et patrimoine : la Loire, un département en quête de son identité : actes du colloque organisé par le CERHI, Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005,* Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 217-234.
- Thierry Veyron, « Essai sur la mécanisation du fond dans les houillères », *Entretemps*, volume 1, 1998, p. 9-64.
- Jérôme-Luther Viret, « L'industrie des armes portatives à Saint-Étienne, 1777-1810. L'inévitable mécanisation ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n^{o} 54-1, 2007, p. 171-192.
- Brigitte Waché, « Les lendemains du Rerum Novarum dans la Loire », in Jean-Dominique Durand et al. (dir.), Jean-Dominique Durand, Bernard Comte, Bernard Delpal, Régis Ladous et Claude Prudhomme, *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*. *L*a postérité de Rerum novarum, actes du colloque de Lyon, 18-19 janvier 1991, organisé par le Centre André Latreille et par l'Institut d'histoire du christianisme, Les Editions ouvrières, Paris, 1992, p. 63-81.
- Michelle Zancarini, « Usages de la photographie et immigration. De l'identification à l'intégration. Le photographe des ponts, Saint-Étienne, 1917-1950 », *La Trace, revue du CEDEI*, 1991, p. 20-33.
- , « Le travail des femmes chez Giron au début du XXe siècle », in *Giron frères : histoires de velours, du ruban à l'étoffe. 1820-1980*, exposition au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne et aux Archives départementales de la Loire, 15 janvier-30 mars 2005, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2005, p. 65-67.

- Frédéric Zarch, *Dictionnaire historique du cinéma à Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, 258 p.
- Pierre Zind, « L'échec de la République de Jésus-Christ (brumaire an III – novembre 1794) », in *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820)*, Actes du colloque, Chantilly 27-29 novembre 1986, Cnrs, Mission du Bicentenaire de la Révolution française, Brepols, Turnhout, 1988, p. 634-640.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES GENERAUX :

- *Les machines célibataires = Junggesellenmaschinen : [Wanderaustellung, Bern, Venezia, Bruxelles, Dusseldorf, etc., 1975] / [Katalog von Jean Clair und Harald Szeemann] ; Texte de, Marc Le Bot, Bazon Brock, Michel Carrouges, Michel de Certeau... [etc.],* Alfieri, 1975, 236 p.
- *Splendeurs et misères. Images de la prostitution, 1850-1910*, catalogue de l'exposition, Paris, Musée d'Orsay, 22 septembre 2015-17 janvier 2016, Amsterdam, Van Gogh Museum, 19 février-19 juin 2016, Musée d'Orsay, Flammarion, 2015, 307 p.
- Bruno Nassim Aboudrar, « Exhibitions : la virilité mise à nu », in Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité,* t. 3*, La virilité en crise ? XXe - XXIe siècle*, Paris, Le Seuil, p. 403-430.
- Ilsen About et Vincent Denis, *Histoire de l'identification des personnes*, La Découverte, 2010, 125 p.
- Erwin H. Ackerknecht, *La médecine hospitalière à Paris. 1794-1848*, Payot, 1986, 296 p.
- Marlène Albert-Llorca, « La Vierge mise à nu par ses chambrières », *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n° 2, 1995, p. 201-228.
- , « Les fils de la Vierge, Broderie et dentelle dans l'éducation des jeunes filles », *L'Homme*, n°133, 1995, p. 99-122.
- Luce-Marie Albigès, « A la lanterne ! », site « L'Histoire par l'image » Réunion des Musées Nationaux. URL : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=618
- Ken Alder, *Engineering the Revolution : Arms and Enlightenment in France, 1763-1815*, Princeton university press, 1997, 476 p. (*important*)
- Zineb Ali Ben Ali, « Insurgées silencieuses. Eléments pour des études de genre en Algérie », Anne Berger et Eleni Varikas (dir.), Genre et postcolonialismes. Dialogues transcontinentaux, Archives contemporaines, 2011, p. 93-102.
- Ronald Aminzade, "Capitalist Industrialization and Patterns of Industrial Protest : a Comparative Urban Study of 19th Century France", *American Sociological Review*, Vol. 49, n°4, 1984, p. 437-453.
- Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle (1956)*, Paris, Editions de l'Encyclopédie des nuisances, Editions Ivréa, 2002, 363 p.
- Raphaële Andrault, « Définir le vitalisme. Lectures de Claude Bernard », in F. Duchesneau, J. J. Kupiec, M. Morange (dir.), *Claude Bernard et la méthode de la physiologie*, Editions Rue d'Ulm, Paris, 2013, p. 133-155.
- Bernard Andrieu et Gilles Boëtsch (dir), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS éditions, 2008, 369 p.
- Daniel Arasse, « La chair, la grâce, le sublime », in Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, t.1, *De la Renaissance aux Lumières*, Le Seuil, Paris, 2005, p 411-477.
- Philippe Ariès, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident*, Le Seuil, 1975, 226 p.
- , *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977, 642 p.

- Jean-Robert Armogathe, « A propos des miracles de Saint-Médard : les preuves de Carré de Montgeron et le positivisme des Lumières », *Revue de l'histoire des religions*, n°2, 1971, p. 135-160.
- , « Lueurs et ténèbres du « Dieu caché », in Olivier Bonfait et Neil MacGregor, *Le Dieu caché : Les peintres du Grand Siècle et la vision de Dieu : (Exposition) Académie de France à Rome, 19 octobre 2000 au 28 janvier 2001*, Rome, De Luca, 2001, p. 17-25.
- Pierre Arnaud, « Le genre et le sexe ? Sport féminin et changement social (XIXe-XXe siècle) », in Pierre Arnaud et Thierry Terret (dir.), *Education et politique sportives, XIXe – XXe siècles*, Clermont-Ferrand, Editions de CTHS, 1993, p. 147-183.
- Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, Paris, 2000, 272 p.
- Antoine de Baecque, *Le corps de l'Histoire : métaphores et politique*, 1770-1800, Paris, Calmann-Lévy, 1993, 435 p.
- , « Les ridicules de l'homme nouveau. Un groupe de satiristes sous la Révolution », *Mots*, n°48, 1996, p. 15-32.
- , « Apprivoiser une histoire déchaînée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n° 4, 2002, p. 851-865.
- Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Age et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, 471 p.
- Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch (dir.), *Zoos humains (XIXe et XXe siècles),* La Découverte, 2002, 479 p.
- Noël Barbe, "(D)Écrire la mine : le corps entre indicateur et ressource" in Emmanuelle Dutertre, Jean-Bernard Ouedraogo et François-Xavier Triviere (dir.), *Exercices sociologiques autour de Roger Cornu. Dans le chaudron de la sorcière*, L'Harmattan, Paris, 2005, 117-139.
- Roland Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, Le Seuil, Paris, 1971, 187 p.
- , *L'obvie et l'obtus, Essais critiques III*, Paris, Editions du Seuil, 1982, p. 179.
- Jean-Claude Beaune, *Le vagabond et la machine, essai sur l'automatisme ambulatoire, médecine, technique et société en France, 1880-1910*, Champ Vallon, 1983, 397 p.
- Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, tome II, *L'expérience vécue*, Gallimard, 1949, 577 p.
- Robert Beck, *Histoire du dimanche, de 1700 à nos jours*, Paris, Editions Ouvrières, 1997, 383 p.
- Michèle Becquemin, *Protection de l'enfance et placement familial. La Fondation Grancher. De l'hygiénisme à la suppléance parentale,* Paris, Petra, 2005, 259 p.
- David Bellour, *Le corps du cinéma : hypnoses, émotions, animalités*, Paris, P.O.L., 2009, 640 p.
- Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre,* de Boeck, Bruxelles, 2008, 247 p.
- Christine Bergé, *La voix des Esprits. Ethnologie du spiritisme*, Paris, Métailié, 1990, 201 p.
- Yves Bergeret, « Un tisserand wolof, esclave à Gorée », site « L'Histoire par l'image », Réunion des Musées Nationaux. URL : http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=745
- Cédric Biacini et Guillaume Carnino (dir.), *Les luddites en France. Résistances à l'industrialisation et à l'uniformisation*, Montreuil, L'Echappée, 335 p.
- Serge Bianchi, « Les mascarades de l'an II dans la région parisienne », in Jean Nicolas (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale : XVIe-XIXe siècles.* Actes du colloque de Paris, 24-26 mai 1984 organisé par l'Université Paris VII-C.N.R.S., Maloine, Paris, 1985, p. 149-157.
- Claude Blanckaert (dir.), *La Vénus hottentote, entre Barnum et Muséum*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 2013, 478 p.

- Marie-Jo Bonnet, *Violette Morris, histoire d'une scandaleuse*, Paris, Perrin, 2011, 378 p.
- Vincent Borella, « Le corps entre mécanique et machines », in Laurence Guignard, Pascal Raggi et Etienne Thévenin, Corps et machines à l'âge industriel, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 249-258.
- Thomas Bouchet, *Les fruits défendus : socialismes et sensualité du XIX^e^ siècle à nos jours,* Paris, Stock, 2014, 352 p.
- Daniel Bougnoux, « Knock médiocrate », *Médium*, n°26, 2011, p. 128-138.
- Vincent Bourdeau, François Jarrige, Julien Vincent, *Les luddites : bris de machines, économie politique et histoire*, Ere, 2006, 157 p.
- Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998, 142 p.
- Frank Paul Bowman, *Le Christ des barricades : 1789-1848*, Ed. du Cerf, Paris, 361 p.
- Fae Brauer, « Le duo dangereux: «L'homme normal» et le corps dégénéré au temps de eugénisme », in Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani, Dominique Chevé, Jean-Pierre Albert (dir.), *Représentations du corps. Le biologique et le vécu. Normes et normalité*, Presses Universitaires de Nancy, 2006, p. 94-112.
- Bernadette Bricout, « Les deux chemins du petit chaperon rouge », in François Marotin (dir.), *Frontières du conte*, Editions du CNRS, Paris, 1982, p. 47-54.
- Philippe Burrin, *La dérive fasciste, Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Le Seuil, 1986, 535 p.
- Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la perversion*, La Découverte, 2005, 283 p.
- Stéphane Buzzi, Jean-Claude Devinck, Paul-André Rosental, *La santé au travail, 1880-2006,* Paris, La Découverte, 123 p.
- Anthea Callen, « L'art, l'anatomie et la construction du corps idéal masculin », in Gilles Boëtsch, Nicole Chapuis-Lucciani, Dominique Chevé, Jean-Pierre Albert (dir.), *Représentations du corps. Le biologique et le vécu. Normes et normalité*, Presses Universitaires de Nancy, p. 113-122. (*stimulant*)
- Georges Canguilhem, *La normal et le pathologique*, Paris, PUF, 2003, 224 p.
- Marie Cegarra, « Le quotidien de l'enfance. À propos d'un tableau de Bruegel l'Ancien », *Ethnologie française*, n°1, janvier-mars 2000, p. 119-130.
- Danielle Chabaud-Rychter, Delphine Gardey (Dir.), *L'engendrement des choses : des hommes, des femmes et des techniques*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, (Histoire des sciences des techniques et de la médecine), 2002, 328 p.
- Grégoire Chamayou, *Les corps vils. Expérimenter sur les êtres humains aux XVIIIe et XIXe siècles*, La Découverte, Paris, 2010, 440 p.
- Jean-Pierre Chantin, *Le jansénisme*, Editions du Cerf, 1996, 126 p.
- George Chauncey, *Gay New York*, Paris, Fayard, 2003, 554 p.
- Pierre Chazaud, « Le sport boules, la Fanny et l'imaginaire sportif : une esthétique de l'impudeur et de l'anti-héroïsme », in Pierre Arnaud et Thierry Terret, *Histoire du sport féminin*, Tome 1, *Le sport au féminin : histoire et identité*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 155-161.
- Malek Chebel, *Encyclopédie de l'amour en Islam. Érotisme, beauté et sexualité dans le monde arabe, en Perse et en Turquie*, tome I, Paris, Payot, 2003, 447 p.
- Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1958, 361 p.
- Jean Clair, *Hubris. La fabrique du monstre dans l'art moderne. Homoncules. Géants et Acéphales*, Gallimard, 2012, 190 p.

- Philippe Comar (dir.), *Figures du corps : une leçon d'anatomie à l'Ecole des beaux-arts*, Editions des Beaux-Arts de Paris, 2009, 509 p.
- Clifford D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, Editions de l'Echappée, 662 p.
- Silvia Contarini, *La Femme Futuriste. Mythes, modèles et représentations de la femme dans la théorie et la littérature futuristes*, Nanterre, Publidix-Presses Universitaires de Paris 10, 2006, 341 p.
- Diana Cooper-Richet, *Le peuple de la nuit. Mines et mineurs en France : XIX^e^-XX^e^ siècle*, Perrin, 2002, 441 p.
- Alain Corbin, « Le péril vénérien au début du siècle : prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale », in « L'Haleine des faubourgs », *Recherches*, déc. 1977, p. 245-283.
- , *Les filles de noces*, Flammarion, 2010 [1978], 494 p.
- , « L'hérédosyphilis ou l'impossible rédemption. Contribution à l'histoire de l'hérédité morbide », *Romantisme*, n° 31, 1981, p. 131-150.
- , *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social XVIII^e^-XIX^e^ siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 334 p.
- , « Le grand siècle du linge », Ethnologie française, n° 3, 1986, p. 299-310.
- , « Coulisses », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée,* tome 4*, De la Révolution à la Grande Guerre*, Le Seuil, Paris, 1987, p. 413-610.
- , « L'emprise de la religion », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, Paris, Le Seuil, 2005, p. 51-83.
- , « La fatigue, le repos et la conquête du temps », in *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 2001, p. 276-298.
- , « L'injonction de la virilité, source d'anxiété et d'angoisse », in Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2, *Le triomphe de la virilité, Le XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, p. 351-368.
- , *L'harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*, Paris, Perrin, 2007, 542 p.
- , «Avant-propos : L'historien et le pittoresque », in Jean-Pierre Lethuillier et Odile Parsis-Barubé (dir.), *Le pittoresque. Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Garnier, Paris, 2012, p. 7-10.
- Alain Cottereau, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement social*, n°123, 1983, p. 3-10.
- , « Droit et bon droit. Un droit des ouvriers instauré, puis évincé par le droit du travail (France, XIX^e^ siècle) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 6, 2002, p. 1521-557.
- Monique Cottret, « Aux origines du républicanisme janséniste: le mythe de l'Eglise primitive et le primitivisme des Lumières », Revue d'Histoire moderne et contemporaine, t. 31, janvier-mars 1984, p. 99-115.
- , « Miracles et convulsions à Saint-Médard », *L'Histoire*, n°374, avril 2012, p. 54-57.
- Jérôme Croyet, *La mission du Commandant Albitte dans l'Ain*, Maîtrise d'Histoire, Université Lyon II, 1996. URL : http://www.memoireonline.com/01/08/874/m_la-mission-du-representant-albitte-dans-l-ain8.html
- Guillaume Cuchet, *Les voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2012, 458 p.
- Robert Darnton, *la fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, 220 p.
- , *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances de l'ancienne France*, Paris, Robert Lafont, 1985, 285 p.
- Margaret H. Darrow, *French Women and The First World War*. *War Stories of the Home Front,* Oxford, Berg, 2000, 356 p.
- Jacques Defrance, « Esquisse d'une histoire sociale de la gymnastique (1760-1870) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°6, 1976, p. 22-46.

- Jean-Michel Delaplace, « Culture et nature dans la « méthode naturelle » de Georges Hébert (1875-1957) », in Jean-Philippe Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), *Le sport français dans l'Entre-deux-guerres, Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 239-258.
- Anne-Emmanuelle Demartini, « Le type et le niveau. Ecriture pittoresque et construction de la série provinciale des Français peints par eux-mêmes », in Anne-Emmanuelle Demartini et Dominique Kalifa (dir.), *Imaginaire et sensibilités au XIX^e^ siècle. Etudes pour Alain Corbin*, Créaphis, Paris, 2005, p. 85-97.
- Régis Dericquebourg, *Les antoinistes*, Turnhout, Brepols, 1993, 174 p.
- Jean-Paul Desaive, Jean-Pierre Goubert, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Meyer, Otto Muller, Jean-Pierre Peter, *Médecins, climat et épidémies à la fin du XVIII^e^ siècle*, Paris, Mouton, 1972, 254 p.
- Séverine Dessajan, « Grisette », in Anne Monjaret (dir.), *Le Paris des « midinettes », Mise en culture de figures féminines, XIX-XXIème siècles, Ethnologie des traces et mémoires d'ouvrières parisiennes*, Programme de recherche sur la Ville de Paris, Patrimoine : La mémoire ouvrière et ses marques dans le paysage urbain, son inscription dans la ville, Rapport final, Cerlis, Paris Descartes, CNRS, novembre 2008, p. 61-83. URL : http://fr.calameo.com/read/000794435b076a54d0c94
- Christine Détrez, *La construction sociale du corps*, Le Seuil, 2002, 257 p.
- Jean-Claude Devinck, Paul-André Rosental, « « Une maladie sociale avec des aspects médicaux »: la difficile reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle dans la France du premier XXe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 56-1, 2009, p. 99-126.
- Georges Didi-Huberman, *Invention de l'hystérie. Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Macula, Paris, 1982, 450 p
- , *L'image ouverte. Motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Gallimard, Paris, 2007
- , Sentir le grisou, Les Editions de minuit, 2014, 101 p
- Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre, 1914-1939*, Paris, Albin Michel, 463 p.
- , *Histoire des colonies de vacances de 1860 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, 433 p.
- Bernard Dubreuil, « La fédération catholique et la République (1898-1914) », in Pierre Arnaud, *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870/1914*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 205-221.
- Arthur Louis Dunham, *La révolution industrielle en France : 1815-1848*, Paris, Marcel Rivière, 1953, 417 p.
- Roger Dupuy, *La politique du peuple, XVIIIe-XXe siècle : racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, 251 p.
- Romuald Dupuy, « Du travail de la nature au travail dans la société chez les Physiocrates », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 110, 2009, p. 83-98.
- Hélène Eck, « Les françaises sous Vichy, femmes du désastre - citoyennes par le désastre ? », in Françoise Thébaud (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 5*, Le XXe siècle*, Paris, Plon, 1992, p. 185-211.
- Nicole Edelman, *Voyantes, guérisseuse et visionnaires en France, 1785-1914,* Paris, Albin Michel, 1995, 280 p.
- , *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIXe siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2003, 346 p.

- , « Naissance d'un imaginaire hystérique », in Chaké Matossian (dir.), Art, anatomie, trois siècles des représentations du cops, Presses de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 2007, p. 133-148.
- , « Lucie Grange, prophète ou messie ?», *Politica Hermetica*, n°20, 2006, *L'ésotérisme au féminin,* p. 60-72.
- Lorenz Eitner, *Géricault, sa vie, son œuvre*, Paris, Gallimard, 1991, 449 p.
- Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 2002, 509 p.
- , *La société des individus*, Paris, Pocket, 1997, 301 p.
- Arlette Farge, « Les artisans malades de leur travail », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations,* n° 5, 1977, p. 993-1006.
- , *Effusion et tourment, le récit des corps. Histoire du peuple au XVIIIe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007, 256 p.
- Didier Fassin, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* n°6, 2009, p. 1237-1266.
- et Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, 405 p.
- Alain Faure, *Paris, carême-prenant : du carnaval à Paris au XIX^e^ siècle*, 1800-1914, Paris, Hachette, 1978, 176 p.
- Olivier Faure, « Le regard des médecins », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Le Seuil, Paris, 2005, p. 15-50.
- Mechthild Fend, *Les limites de la masculinité. L'androgyne dans l'art et la théorie de l'art en France (1750-1830),* La Découverte, INHA, Centre allemand d'histoire de l'art, 2011, Paris, 400 p.
- Madeleine Ferrières, *Nourritures canailles*, Paris, Le Seuil, 2007, 480 p.
- Valérie Feschet, « L'être et le paraître des joueurs de pétanque », in Laurent Sébastien Fournier (dir.), *Jeux collectifs en Europe. Transformations historiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 247-264.
- Agnès Fine, « A propos du trouseau : une culture féminine ? », Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, 1984, p. 156-188.
- Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, PUF, 1975, 214 p.
- , *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 1990, 400 p.
- , *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 318 p.
- , *Les anormaux. Cours au Collège de France (1974-1975)*, Paris, Le Seuil, Gallimard, Paris, 1999, 351 p.
- , *La volonté de savoir, Histoire de la sexualité*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976, 211 p.
- Lucie Fougeron, « Un exemple de mise en images : le « réalisme socialiste » dans les arts plastiques en France (1947-1954). », *Sociétés & Représentations,* n°15, 2003, p. 195-214.
- Laura Frader, « La division sexuelle du travail à la lumière des recherches historiques », *Les Cahiers du Mage*, n° 3-4, 1995, p. 143-156.
- Sigmund Freud, «L'âme collective (d'après Gustave Le Bon)», *Les cahiers de psychologie politique*, n°14, 2009. URL : http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=395
- Rossella Froissart-Pezone « Quand le palais Galliera s'ouvrait aux «ateliers des faubourgs» : le musée d'art industriel de la ville de Paris », *Revue de l'Art*, n°1, 1997, p. 95-105.
- Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo, histoire sociale d'une épopée contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 1995, 217 p.

- Thomas Galifot, *Félix Thiollier, photographies,* Paris, Musée d'Orsay, 2012, 223 p.
- Delphine Gardey, « La standardisation d'une pratique technique : la dactylographie (1883-1930) », *Réseaux*, n°87, 1998, p. 75-103.
- , *La dactylographe et l'expéditionnaire, Histoire des employés de bureau*, Paris, Belin, 2001, 335 p.
- Richard Gasnier, L'étranger dans l'affiche publicitaire française (1880- 1920) : de l'exotisme colonial au système d'alliances, in Didier Nourrisson et Yves Perrin, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre.* Actes du colloque, Saint-Étienne, 14 et 15 mai 2004, organisé par le CERHI, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 251-268.
- Marie-Véronique Gauthier, *Chanson, sociabilité et grivoiserie au XIX^e^ siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1993, 311 p.
- Jacques Gélis, « Le corps, l'Eglise et le sacré », in Georges Vigarello, *Histoire du corps*, t. 1, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 16-107.
- Bronisław Geremek, *Les fils de Caïn. L'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XVe au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1991, 417 p.
- Ralph Gibson, « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e^ siècle », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, n° 202, 1993, p. 63-93.
- Siegfried Giedion, *La mécanisation au pouvoir, Contribution à l'histoire anonyme*, Paris, Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 1980, 591 p.
- Mechtild Gilzmer (dir.), *Camps de femmes. Chronique d'internées. Rieucros et Brens 1939-1944*, Paris, Autrement, 2000, 269 p.
- René Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972, 455 p.
- , *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, 298 p.
- Jacques Gleyse, *Archéologie de l'éducation physique au XXe siècle en France*, Paris, PUF, 1995, 272 p.
- Lucien Goldmann, *Le dieu caché*. *Etude sur la vision tragique dans les "Pensées" de Pascal et dans le théâtre de Racine,* Paris, Gallimard, 1997 [1959], 454 p.
- Rae Beth Gordon, « Le Caf conc' et l'hystérie », *Romantisme*, n°64, 1989, p. 53-67.
- , *De Charcot à Charlot. Mises en scène du corps pathologique*, PUR, 235 p.
- Lucie Goujard, « Photographie pittoresque. L'influence des modèles esthétiques traditionnels sur les photographies de la pauvreté », *Apparence(s)*, n°3, 2009. URL : http://apparences.revues.org/1052
- Christine Gouzi, *L'art et le jansénisme au XVIII^e^ siècle*, Paris, Nolin, 2007, 320 p.
- Christophe Granger, « L'individu et les aventures du corps. Pistes, enjeux, problèmes », *Hypothèses*, n° 6, 2003, p. 13-25.
- Dominique-Antoine Grisoni, *Le corps ingénu*, Cadeilhan, Zulma, 1997, 121 p.
- Marc Groenen, *Pour une histoire de la préhistoire : le paléolithique*, J. Millon , 1994, 603 p.
- Hélène Guilcher et Jean-Michel Guilcher, « L'enseignement militaire de la danse », *Arts et traditions populaires*, n° 1/3, 1970, p. 273-328.
- Deborah Gutermann, « Le désir et l'entrave. L'impuissance dans la construction de l'identité masculine romantique : première moitié du XIX^e^ siècle », in Régis Revenin, *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Paris, Autrement, 2007, p. 55-73.
- Daryl M. Hafter, « Women Who Wove in the Eighteenth-Century Silk Industry of Lyon », in Daryl M. Hafter (dir.), *European Women and Preindustrial Craft*, Bloomington, Indiana UP, 1995, p. 42-64.
- John Hartigan jr., *Odd Tribes : Toward a Cultural Analysis of White People, Duke University Press*, Durham, 2005, 359 p.

- Nicolas Hatzfeld, « Trois écoles d'apprentissages : premiers contacts », *Actes du GERPISA*, n°17. URL : http://gerpisa.org/ancien-gerpisa/actes/17/fiche1.html
- Carl Havelange, *De l'œil et du monde*, Fayard, Paris, 1998, 427 p.
- John Hellman, « Communautaires, non-conformistes et la quête d'un « Homme nouveau » dans la France de Vichy », in Sarah Fishman, Laura Lee Downs, Ioannis Sinanoglou, Leonard V. Smith, Robert zaretsky (dir.), *La France sous Vichy : autour de Robert O. Paxton*, Editions Complexe, Paris, 2004, p. 105-118.
- Laurent Heyberger, *La révolution des corps : décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, 750 p. (*ne prend pas en compte les travaux d'Yves Lequin en anthopométrie historique*)
- Laurent Heyberger, « Corps et industrialisation en France au XIXe siècle : approche par l'histoire anthropométrique », in Laurence Guignard, Pascal Raggi et Etienne Thévenin (dir.), *Corps et machines à l'âge industriel*, PUR, 2011, p. 273-287.
- Charles Jarrin, « Le fareinisme », *Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain*, janvier, février, mars 1881, p. 55-74.
- Eric Hobsbawm, « Sexe, symboles, vêtements et socialisme », *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol. 23, septembre 1978, p. 2-18.
- Richard Holt, « Premiers sports », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le seuil, 2005, p. 331-364.
- Jeff Horn, "Understanding Crowd Action: Machine-breaking in England and France, 1789-1817", *The Western Society for French History*, vol. 31, 2003, p. 138-152.
- Ivan Jablonka, « Un discours philanthropique dans la France du XIXe siècle : la rééducation des jeunes délinquants dans les colonies agricoles pénitentiaires », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-1, janvier-mars 2000, p. 131-147.
- David Jackson, « Le Nord et sa nature : la Russie et les pays scandinaves », in Gabriel P. Weisberg (dir.), *L'illusion de la réalité. Peinture, photographie, théâtre et cinéma naturalistes, 1875-1918*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2011, p. 100-127.
- François Jarrige, *Au temps des tueuses de bras : les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle, 1780-1860*, PUR, 2009, 368 p.
- , « Le martyre de Jacquard ou le mythe de l'inventeur héroïque (France, XIXe siècle) », *Tracé.*, n°16, 2009, p. 99-117.
- Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 2010, 361 p.
- Ernst Kantorowicz, *Les Deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen-âge*, Gallimard, 1989, 638 p.
- Micheal Kimmel, « Men's Responses to Feminism at The Turn of The Century", *Gender & Society*, n°3, 1987, p. 261-283.
- Francis D. Klingender, « Le sublime et le pittoresque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 75, novembre 1988, p. 2-13.
- Gérard Klotz et Roland Saussac, « Jean-Marie Roland de La Platière (1734-1793) », in *Economistes en Lyonnais, en Dauphiné et en Forez*, Institut des sciences de l'homme, Lyon, 2000, p. 311-317.
- Olivier Kourchid, « de la technique à la politique : le système Bedaux dans les mines », *Cahiers d'histoire sociale minière,* n° 3, 1994, p. 19-23.
- Siegfried Kracauer, *L'ornement de la masse, Essais sur la modernité weimarienne*, Paris, La Découverte, 2008, 309 p.
- Régis Ladous, *Le spiritisme*, Editions du Cerf, 1989, 123 p.

- Michel Lagrée, « Sport et sociabilité catholique en France au début du XXe siècle », in Michel Lagrée, *Religion et modernité,* PUR, 2003, p. 181-191.
- ,« Processions religieuses et violences démocratiques dans la France de 1903 », in Michel Lagrée, *Religion et modernité,* PUR, 2003, p. 147- 168.
- Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Gallimard, Paris, 1992, 355 p. (*essentie*l)
- Bruno Latour, *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989, 450 p.
- Stéphane Laurent, L'Art utile. Les écoles d'arts appliquées sous le Second Empire et la Troisième République, L'Harmattan, 1998, 320 p.
- Sylvie Laurent « Le « poor white trash » ou la pauvreté odieuse du blanc américain », *Revue française d'études américaines,* n° 120*,* 2009, p. 79-95. URL : www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2009-2-page-79.htm
- Marc Lazar, « Le mineur de fond : un exemple de l'identité du PCF », *Revue française de science politique*, n°2, 1985, p. 190-205.
- , « Damné de la terre et homme de marbre. L'ouvrier dans l'imaginaire du PCF du milieu des années trente à la fin des années cinquante », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°5, 1990, p. 1071-1096.
- David Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, 2013, 330 p.
- Dominique Lecourt (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, PUF, 1270 p.
- Philippe Lefebvre, *L'invention de la grande entreprise, Travail, hiérarchie, marché (France fin XVIII^{e} –début XX^{e} siècle)*, Paris, PUF, 2003, 310 p.
- Jean-Yves Le Naour, « Un mouvement antipornographique : la Ligue pour le relèvement de la moralité publique (1883-1946) », *Histoire, économie et société*, n°3, 2003, p. 385-394.
- Jacques Léonard, *La Médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, Aubier, 1981, 386 p.
- *Jacques Léonard*, *La France médicale. Médecins et malades*, Gallimard, 1978, 286 p.
- Yves Lequin, "Le métier", in Pierre Nora (dir.), *Lieux de mémoires*, tome III, Gallimard, Paris, 1992, p. 377-419.
- Philippe Liotard, « Etre belle pour être utile, le discours sur l'éducation physique féminine après 1918 », in Pierre Arnaud et Thierry Terret (dir.), *Education et politique sportives, XIX^{e} – XX^{e} siècles*, Clermont-Ferrand, Editions de CTHS, 1993, p. 197-108.
- Thomas Le Roux, « L'effacement du corps de l'ouvrier. La santé au travail lors de la première industrialisation de Paris (1770-1840) », *Le Mouvement Social* n° 234, 2011, p. 103-119.
- Françoise Loux, *Le corps dans la société traditionnelle*, Berger-Levrault, 1979, 178 p. (*stimulant*)
- Colin Lucas, « Résistances populaires à la Révolution dans le Sud-Est », dans Jean Nicolas (éd.), *Mouvements populaires et conscience, sociale (XVI^{e}-XIX^{e} siècles}*, actes du Colloque de Paris, 24-26 mai 1984, Paris, Maloine, p. 462-488.
- Nicolas Lyon-Caen, « Un « saint de nouvelle fabrique ». Le diacre Paris (1690-1727), le jansénisme et la bonneterie parisienne»», *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* n°3, 2010, p. 613-642.
- , *La boîte à Perrette, le jansénisme parisien au XVIII^{e} siècle*, Paris, Albin Michel, 2010, 556 p.
- Martyn Lyons, « Librairies et bibliothèques au XIX^{e} siècle », in Jacques Girault (dir.), *Ouvriers en banlieue, XIX^{e}-XX^{e} siècle*, Editions de l'Atelier, 1998, p. 390-407.
- Catherine Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard : miracles, convulsions et prophèties à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1985, 267 p.
- , *De la cause de Dieu à la cause de la Nation : le jansénisme au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1998, 710 p.

- , « Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 38, 2005, *La formation de D'Alembert.* URL : http://rde.revues.org/index297.htm
- Stéphane Marcireau, *Le christianisme et l'émergence de l'individu chez René Girard*, L'Harmattan, 2012, 321 p.
- Jacques Maritain, « Le tenant-lieu de théologie chez les simples », in Jacques Maritain, *Approches sans entraves*, *Œuvres complètes*, vol. XIII, *1968-1973*, Saint-Paul, Paris, 1993, p. 871-930.
- J.-F. Martinon et Dr R. Riou, « Conditions de travail et de santé au XIXe siècle : les verriers de Rive-de-Gier », *Cahiers d'Histoire*, p. 27-39.
- Michela Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 1048 p.
- Albert Mathiez, *La théophilanthropie et le culte décadaire, 1796-1801; essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, Félix Alcan, Paris, 1903, 752 p.
- Bruno Mattéi, *Rebelle, rebelle ! Révoltes et mythes du mineur, 1830-1946*, Seyssel, Champ Vallon, 1987, 318 p.
- Annelise Maugue, « L'Eve nouvelle et le vieil Adam. Identités sexuelles en crise », in Géneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir), *Histoire des femmes en Occident,* tome 4*, Le XIXe siècle*, Plon, Paris, 1991, p. 527-543.
- Marcel Mauss, «Les techniques du corps», *Journal de Psychologie*, XXXII, n° 3-4, 15 mars - 15 avril 1936.
- Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin (dir.), *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, EHESS, 2009, 276 p.
- Catherine Méneux, « L'art social au tournant du siècle », Actes du séminaire du 21 septembre 2006, Centre d'Histoire de Sciences Po, site internet *Arts & Sociétés.* URL : http://www.artsetsocietes.org/f/f-meneux.html
- Lucien Mercier, *Les Universités populaires, 1899-1914 : éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Les Editions ouvrières, 1986, 188 p.
- Hélène Millot, « Ravachol, Christ et crapule », in Mireille Piarotas (dir.), *Regards populaires sur la violence*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2000, p. 109-125. (*stimulant*)
- Jean-Yves Mollier, *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au xx^e^ siècle*, Paris, Fayard, 2014, 511 p. (*important*)
- Anne Monjaret, « De l'épingle à l'aiguille », *L'Homme,* n° 173, 2005, p. 119-147.
- , « Midinette(s), figures parisiennes de l'ouvrière parisienne », in Anne Monjaret (dir.), *Le Paris des « midinettes », Mise en culture de figures féminines, XIX-XXIème siècles, Ethnologie des traces et mémoires d'ouvrières parisiennes*, Programme de recherche sur la Ville de Paris, Patrimoine : La mémoire ouvrière et ses marques dans le paysage urbain, son inscription dans la ville, Rapport final, Cerlis, Paris Descartes, CNRS, novembre 2008, p. 61-83. URL : http://fr.calameo.com/read/000794435b076a54d0c94 , p. 14-60.
- Frédéric Monneyron, « De l'androgyne au misogyne : l'infernale dialectique des décadents », *Les Cahiers du GRIF*, n°47, 1993, p. 75-86.
- , *L'androgyne décadent. Mythe, figure, fantasmes*, Grenoble, Ellug, 1996, 180 p.
- John Warne Monroe, *Laboratories of Faith, Mesmerism, Spiritism and Occultism in Modern France*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2008, 312 p.
- Caroline Moriceau, « Les perceptions des risques au travail dans la seconde moitié du XIXe siècle : entre connaissance, déni et prévention », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 56-1, 2009, p. 11-27.

- , *Les douleurs de l'industrie. L'hygiénisme industriel en France, 1860-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, 316 p.
- George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, 254 p.
- Aimée Moutet, *Les logiques de l'entreprise. La rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux-guerre*, Paris, EHESS, 1997, 495 p.
- Robert Muchembled, *La violence au village. Sociabilité et comportements populaires en Artois du XVe au XVIIe siècle*, Turnhout, Brepols, 1989, 419 p.
- Myriem Naji : « Valeur des tapis marocains : entre productrices d'artisanat et marchands d'art », in Séverine Sofio, Perin Emel Yavuz et Pascale Molinier (dir.), *Genre, féminisme et valeur de l'art*, *Cahiers du Genre*, n°43, 2007, p. 95-111.
- Michel Nathan, *Le Ciel des fouriéristes. Habitants des étoiles et réincarnations de l'âme*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, 210 p.
- Tobie Nathan, « Manifeste pour une psychopathologie scientifique », in Tobie Nathan et Isabelle Stengers, M*édecins et sorciers,* les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1995, 160 p.
- Michela Niccolai , « Les cours de Mimi Pinson seront mon unique récréation », in *Alfred Bruneau et Gustave Charpentier : une amitié indestructible et tendre : correspondances inédites* (sous la direction de Sylvie Douche et Jean- Christophe Branger), Paris : Université de Paris-Sorbonne, coll. «Observatoire musical français », série « Correspondances, entretiens, souvenirs », n°2, 2004, p. 97-105.
- , « Mimi Pinson », in Anne Monjaret (dir.), *Le Paris des « midinettes », Mise en culture de figures féminines, XIX-XXIème siècles, Ethnologie des traces et mémoires d'ouvrières parisiennes*, Programme de recherche sur la Ville de Paris, Patrimoine : La mémoire ouvrière et ses marques dans le paysage urbain, son inscription dans la ville, Rapport final, Cerlis, Paris Descartes, CNRS, novembre 2008, p. 18-50. URL : http://fr.calameo.com/read/000794435b076a54d0c94
- Jean Nicolas, *La rébellion française : mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Le Seuil, 2002, 609 p.
- Robert A. Nye, *Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France,* Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 316 p.
- , « Regard sur vingt ans de travaux : le *Journal of the History of Sexuality* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire,* n°31, 2010, 239-266.
- Dorinda Outram, *The Body and The French Revolution, Sex, Class and Political Culture*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1989, 196 p.
- Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire : 1789-1799*, Gallimard, Paris, 1976, 340 p.
- Stéphane Palaude, « Le bousillage. Détournements et appropriations des techniques et des outils de production chez les ouvriers verriers à la fin du XIXe siècle. », *Revue d'histoire du XIX^e^ siècle,* n° 45, 2012, p. 111-126. URL : www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2012-2-page-111.htm.
- Marylène Patou-Mathis, *Le Sauvage et le Préhistorique, miroir de l'homme occidental*, Paris, Odile Jacob, 400 p.
- Nicole Pellegrin, « Les vertus de « l'ouvrage ». Recherches sur la féminisation des travaux d'aiguille (XVI^e^-XVIII^e^ siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°4, 1999, p. 745-767.
- Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, 2 vol., Paris, La Haye, Mouton, 1974, 900 p.

- , « Les ouvriers et les machines en France dans la première moitié du XIX^e siècle », in « Le Soldat du travail », *Recherches*, n°32-33, septembre 1978, p. 347-373.
- , « Dans le Paris de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes », in Bernard Vincent (dir.), *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, *Cahiers Jussieu* n° 5, printemps 1979, p. 387-406, repris dans *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°67, 2007, p. 71-78. URL : www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2007-1-page-71.htm
- , "Femmes au lavoir », *Sorcières*, n°19, 1980, p. 128-133.
- , « Femmes et machines au XIX^ème siècle », *Romantisme*, n° 41, 1983, p. 5-18.
- , "Public- privé et rapports de sexe", in *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 65-73.
- , « La Jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine », in Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Histoire des jeunes en Occident,* t. II*, L'époque contemporaine*, Le seuil, 1996, p. 85-142.
- , « Femmes et créations », in Christiane Veauvy (dir.), *Les femmes dans l'espace publique : itinéraires français et italiens*, Paris, Editions MSH, 2004, p. 35-48.
- , *Mélancolie ouvrière*, Paris, Grasset, 2012, 185 p.
- Pierre Pierrard, *L'Église et les ouvriers en France : 1840-1940*, Paris, Hachette, 1984, 599 p.
- Jackie Pigeaud, *Aux portes de la psychiatrie. Pinel, l'Ancien et le Moderne*, Paris, Aubier, 2001, 379 p.
- , « La mélancolie des psychiatres. Esquirol : *De la lypémanie ou mélancolie* », *in* Jean Clair [dir.], *Mélancolie, génie et folie en Occident*, Galeries Nationales du grand Palais, Paris, 10 octobre 2005-16 janvier 2006, Paris, Réunion des musées nationaux/Gallimard, Berlin, Staatliche Musen zu Berlin, 2005, p. 386-397.
- Michel Pigenet, « Virilités ouvrières », in Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2, *Le triomphe de la virilité, le XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, p. 203-240.
- Trevor Pinch et Wiebe Bijker, "The Social Construction of Facts and Artefacts : or How in in the Sociology of science and the Sociology of Technology might Benefit each Other", in Wiebe Bijker, Thomas Hugues et Trevor Pinch (dir.), *The Social Construction of Technological System, New Directions in the Sociology and History of Technology*, Londres, The MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 1989, p. 17-51.
- Nicolas Pitsos, « Le moteur humain en panne s'affiche : le corps épuisé au tournant du XIX^e siècle », in Laurence Quignard, Pascal Raggi, Etienne Thévenin, *Corps et machines à l'âge industriel*, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 289-300.
- Roy Porter et Georges Vigarello, « Corps, santé et maladies », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps,* tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre,* Le Seuil, 2005, p. 335-372.
- Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai historiographique*, Le Seuil, 2004, 340 p.
- Jacques Rancière, *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Hachette, 1981, 451 p.
- André Rauch, *Histoire du premier sexe*, Paris, Hachette, 2006, 646 p.
- Xavier Rey, « In der Natur », in Masculin/masculin. L'homme nu dans l'art de 1800 à nos jours, catalogue de l'exposition du musée d'Orsay, 24 septembre 2013 – 2 janvier 2014, Musée d'Orsay, Flammarion, Paris, 2013, p. 182-184.
- Georges Ribeill, « Inventer au XIX^e siècle : Ingénieurs et ouvriers inventeurs au XIX^e siècle », *Culture technique*, n°8, 1982, p. 217-243.
- Mary Louise Roberts, *Civilizations without Sexes. Reconstructing Gender in Postwar France, 1917-1927*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, 352 p.

- Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVII^e^-XVIII^e^ siècles)*, Paris, Fayard, 1990, 549 p.
- Francis Ronsin, *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, 19^e^–20^e^ siècles*, Aubier, Paris, 1980, 256 p.
- André Rouillé, *Le corps et son image. Photographies du dix-neuvième siècle*, Contrejour, Paris, 1986, 142 p.
- Olivier Roux, *Monstres. Une histoire générale de la tératologie des origines à nos jours*, Paris, Cnrs éditions, 2008, 379 p.
- Odile Roynette, « Le comique troupier au XIX^e^ siècle : une culture du rire. », *Romantisme,* n° 161, 2013, p. 45-59.
- , « La construction du masculin. De la fin du 19e siècle aux années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 85-96.
- Charles Sabel et Jonathan Zeitlin, "Historical Alternatives to Mass Production: Politics, Markets and Technology in Nineteenth-Century Industrialization", *Past & Present*, n°108, 1985, p. 133-176. (*essentiel*)
- Karine Salomé, *L'Ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIX^e^ siècle*, Paris, Champ Vallon, 2011, 320 p.
- Jochen Schlobach, « Le genre prophétique pendant la Révolution », in Michel Vovelle (dir.), *L'Image de la Révolution française*, Pergamon press, 1989, vol. III, p. 1998-2004.
- James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Ed. Amsterdam, 2008, 270 p.
- Joan Scott et Louise A. Tilly, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages, 1987, 400 p.
- Léon Séché, *Les derniers jansénistes, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870)*, T. II, Paris, Perrin et cie, 1891, 450 p.
- Martine Segalen et Josselyne Chamarat, « La Rosière et la « Miss » : les « reines » des fêtes populaires », *L'Histoire*, n° 53, février 1983, p. 44-55.
- Richard Sennett, *Ce que sait la main, La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2009, 403 p.
- Adrien Sina (dir.), *Feminine futures. Valentine de Saint-Point. Performance, danse, guerre, politique et érotisme* [exposition, New York, Italian cultural institute, 3 novembre 2009-7 janvier 2010], Paris, Les Presses du réel, 2011, 511 p.
- Jean Starobinski « Sur la chlorose », *Romantisme*, 1981, n°31, p. 113-130.
- Autumn Stanley, *Mothers and Daughters of Invention : Notes for a Revised History of Technology*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1995, 748 p.
- Brian E. Strayer, *Suffering Saints. Jansenists and Convulsionnaires in France, 1640-1799*, Sussex Academic Press, 2012, 424 p.
- Paola Tabet, « Les Mains, les outils, les armes », *L'Homme*, n°3-4, 1979, p. 5-61
- Isabelle Taraud, « Virilités coloniales et post-coloniales », Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 3, Le Seuil, 2011, p. 377-400.
- René Taveneaux, *La vie quotidienne des jansénistes aux XVII^e^ e XVIII^e^ siècles*, Paris, Hachette, 1973, 287 p.
- , « Permanences jansénistes au XIX^e^ siècle », *Dix-septième siècle*, n°129, 1980, p. 397-414.
- René Ternois, *Zola et son temps : Lourdes, Rome, Paris*, Les Belles Lettres, 1961, 693 p.
- Alain Testart, *L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail,* Gallimard, 2014, 188 p.

- Rita Thalmann, « Les femmes, les fascismes et l'antifascisme dans l'Europe des années 1930-1940 », in Jacques Fijalkow (dir.), *Les femmes dans les années quarante, juives et non-juives, souffrances et résistances*, Paris, Les Editions de Paris, 2004, p. 15-35.
- Anne-Marie Thiesse, « Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930 », in, Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs*, Flammarion, Paris, 1995, p. 302-322.
- Christopher Thompson, « Corps, sexe et bicyclette », *Cahiers de médiologie*, n°5, 1998, p. 59-67.
- Edward P. Thomson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil, 2012, 1164 p.
- Guy Thuillier, *Pour une histoire du quotidien au XIX^e siècle en Nivernais*, Mouton, 1977, 490 p.
- et Yves Pelicier, *L'Imaginaire quotidien au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1985, 194 p.
- Rolande Trempé, « Travail à la mine et vieillissement des mineurs au XIX^e siècle », *Le Mouvement social*, n°124, 1983, p. 131-152.
- , *Les trois batailles du charbon*, Paris, La Découverte, 1989, 255 p.
- Yvonne Turin, *Femmes et religieuses au XIX^e siècle. Le féminisme en religion*, Nouvelle Cité, Paris, 1989, 374 p.
- Frédérick Vanhoorne, « Du jansénisme au mercantilisme : la politique de l'abbé Du Guet », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, vol. XCI, n°1, janvier-mars 1996, p. 41-64.
- Yvonne Verdier, «Grands-mères, si vous saviez… *Le Petit Chaperon rouge* dans la tradition orale», *Cahiers de littérature orale*, n°4, 1977, p. 17-55
- , *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979, 347 p.
- , «*Le Petit Chaperon rouge* dans la tradition orale», *Le Débat,* n° 3, 1980, p. 31-61.
- , «*Le Petit Chaperon rouge* dans la tradition orale», in Yvonne Verdier, *Coutume et destin. Thomas Hardy et autres essais*. Paris, Gallimard, 1995, 171-206.
- Auguste Viatte, « Les origines françaises du spiritisme », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n°90, 1935, p. 35-58.
- Georges Vigarello, *Une histoire culturelle du sport, Techniques d'hier… et d'aujourd'hui*, Revue EPS, Robert Laffont, 1988, 207 p.
- , *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age*, Paris, Le Seuil, 1985, 285 p.
- , *Le sain et le malsain, santé et mieux être depuis le Moyen Age,* Paris, Seuil, 1993, 416 p.
- , *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique,* Paris, Armand Colin, 2001, 221 p.
- , « Le corps travaillé. Gymnastes et sportifs au XIXe siècle », in Alain Corbin (dir.), *Histoire du corps,* tome 2*, De la Révolution à la Grande guerre*, Le Seuil, Paris, 2005.
- , « S'entrainer », in Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire du corps, t. 3, Les mutations du regard*, Le Seuil, 2006, p. 163-197.
- , « Science du travail » et imaginaire du corps », *Communications*, n° 81, 2007, p. 61-70.
- , *Les métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité*, Le Seuil, Paris, 2010, 362 p.
- , *La silhouette, du XVIII^e siècle à aujourd'hui*, naissance d'un défi, Paris, Seuil, 2012, 157 p.
- , *Le sentiment de soi : histoire de la perception du corps (XVI^e-XX^e siècle)*, Le Seuil, 2014, 324 p.

- , « Sciences du travail » et imaginaire du corps », Communications, n° 81, 2007, p. 61-70.
- Sylvain Villaret, *Naturisme et éducation corporelle, Des projets réformistes aux prises en compte politiques et éducatives (XIX^e^-milieu du XX^e^ siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2005, 308 p.
- , « La situation contrastée des centres sportifs naturistes en France de 1939 à 1944 », in P. Arnaud, T. Terret, J-P. Saint-Martin, P. Gros (dir.), *Le sport et les Français pendant l'Occupation, 1940-1944*, t. 2, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 123-132.
- et Jean-Philippe Saint-Martin, « Écoles de plein air et naturisme : une innovation en milieu scolaire (1887-1935) », *Mouvement & Sport Sciences,* n° 51*,*2004, p. 11-28.
- Richard Vinen, "The French Coal Industry during the Occupation", *The Historical Journal*, n° 1, 1990, p. 105-130.
- Fabrice Virgili, *La France virile. Des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000, 392 p.
- , « Virilités inquiètes, virilités violentes », in Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la virilité*, tome 3, *La virilité en crise ? XXe-XXIe siècle*, Le Seuil, 2011, p. 71-98.
- Michel Vovelle*, La Révolution contre l'Eglise. De la Raison à l'Etre suprême*, Complexes, Bruxelles, 1988, 311 p.
- Judith Walkowitz, « Sexualités dangereuses », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident,* t. 4*, Le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 389-418.
- Susan Waller, "Professional Poseurs : the male model in the École des beaux-arts and the popular imagination", *Oxford Art Journal*, n°2, 2002, p. 41-64.
- Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale : 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, 846 p.
- Gabriel P. Weisberg (dir.), *L'illusion de la réalité. Peinture, photographie, théâtre et cinéma naturalistes, 1875-1918*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2011, 223 p.
- Jay Winter, *Entre deuil et mémoire : la Grande guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Colin, 2008, 309 p.
- Marie-Hélène Zylberberg Hocquard, « D'Adam Smith à Taylor, les ouvrières entre aiguille et chronomètre », in Joëlle Deniot et Catherine Dutheil (dir.), *Métamorphoses ouvrières*, tome 1, Actes du colloque du LERSCO, Nantes – octobre 1992, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 279-285.

WEBOGRAPHIE ET FILMOGRAPHIE :

- Site des Annales des mines : URL : http://www.annales.org/archivesDictionnaire des militants anarchistes : http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1610
- Site Criminocorpus, Carnet de l'histoire de la justice, des crimes et des peines : URL : http://criminocorpus.hypotheses.org/
- Site Forez Info : URL : http://www.forez-info.com/ (*riche, mais peu scientifique*)
- Louis Daquin, *La grande lutte des mineurs*, Ciné-Archives : fonds audiovisuel du Parti communiste français - Mouvement ouvrier et démocratique : URL : http://www.cinearchives.org/Catalogue_d_exploitation-494-149-0-0.html
- Abel Gance, *Louise*, DVD, René Château vidéo.
- Rolande Trempé*, Camps de femmes*, film documentaire réalisé par Claude Aubach, SCPAM Université Toulouse II-Le Mirail, 1994, 63 min. URL : https://www.canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail/camps_de_femmes_rolande_trempe.5531

INDEX DES PERSONNES

Adam (Paul) : p. 353

Allard (Jean-Baptiste d') : p. 169, 170

Alléon-Dulac (Jean-Louis) : p. 14, 17, 18, 19, 20, 45, 62, 71, 72, 73, 75

Angélique (Sœur) : p. 44

Antoine (Louis) : p. 344

Aragon (Louis) : p. 570

Aron (Robert) : p. 543

Arnauld (Antoine) : p. 47

Audibert (Paul) : p. 535, 536, 543, 544

Babochi : p. 103, 105, 137

Badinand (Joseph) : p. 332, 387

Balaÿ (Urbain) : p. 356, 358

Claude-Denis Balme : p. 66, 72, 74, 96

Balzac (Honoré de) : p. 158

Banville (Théodore de) : p. 206

Baraduc (docteur Hippolyte) : p. 319

Barbier (Antonin) : p. 570

Barbier (Marinette) : p. 570

Barkari (Jean-Baptiste Play, dit) : p. 343

Baroux (Jean) : p. 548

Barral (docteur) : p. 289

Barrucant (Victor) : p. 359

Bayon (Guillaume) : p. 351

Béal (mineur) : p. 139

Beauverie (Charles) : p. 231, 257

Beigney (Louise) : p. 55, 60

Belloti (photographe): p. 305, 467

Belzévrie : p. 143

Claude Beneyton : p. 76

Bérenger (Père la pudeur) : p. 388, 393, 565

Louis Bergasse : p. 69

Nicolas Bergasse : p. 70

Berger (abbé) : p. 471

Bernard (Claude) : p. 179

Béroud (docteur) : p. 173, 180

Bethléem (abbé) : p. 471, 562

Bertillon (Alphonse) : p. 276, 351

Berton (Pierre) : p. 465

Beuque (Rose) : p. 556

Billot : p. 133

Blachon (Pierre) : p. 489

Blanc (Honoré) : p. 52, 182

Blancsubé (docteur) : p. 171, 172

Blanqui (Auguste) : p. 136

Blavier : p. 120, 122, 141

Georges Boiron (ou Boyron) : p. 9, 12, 13, 16, 91, 92, 116, 364

Boitard (Pierre) : p. 170

Bonjour (Claude) : p. 33, 41, 128

Bonjour (Elie) : p. 37, 85

Bonjour (François) : p. 33, 34, 35, 36, 37, 85, 142

Bonnetain (Paul) : p. 473

Bouchardeau (Huguette) : p. 446, 447

Bouchor (Maurice) : p. 463

Bouny (docteur Elisée) : p. 288, 524, 525

Bossu (Auguste) : p. 513

Boursier (Laurent-François) : p. 27, 28, 135

Boussingault (Jean-Baptiste) : p. 39, 125, 129, 146

Brassart (Eleuthère) : p. 251

Brazier (docteur) : p. 66, 67

Breton (André) : p. 43

Brissot (Jacques Pierre) : p. 70

Broussais (François) : p. 123, 124, 127, 129n

Buffet (Andrée) : p. 513, 515

Butler (Joséphine) : p. 476

Cabet (Etienne) : p. 142

Cagliostro : p. 322

Callet (Auguste) : p. 113, 148, 150, 230, 236

Carjat (Etienne) : p. 330

Carré de Montgeron (Louis Basile) : p. 28

Carrel (Alexis) : p. 532

Carriès (Jean) : p. 262

Casério : p. 360

Caton (Joannès) : p. 151

Cenas (docteur) : p. 273, 387, 388, 389, 450, 451

Chadwick : p. 178

Chalier (Marie Joseph): p. 86

Chalumeau : p. 427, 428

Champaigne (Philippe de) : p. 47

Chapelon (Pierre) : p. 236, 272, 332

Charcot (Jean-Martin) : p. 269, 278, 303

Chardon (Louise) : p. 386, 387, 432, 454, 483

Charpentier (Gustave) : p. 465, 468

Charpin (Xavier) : p. 203, 204, 429, 434, 445, 544, 545, 546

Châteauneuf-Randon : p. 85

François Chavane (abbé) : p. 18, 25, 39

Chéri-Rousseau (photographe) : p. 206, 242, 287, 467

Choupin (docteur François) : p. 475, 477, 478, 481, 485

Clapeyron (Jacques) : p. 148, 151

Claudinon (Georges) : p. 351

Clerc (Gabriel) : p. 347

Clermont (F.) : p. 513

Cohl (Emile) p. 323

Colombet (mineur) : 139

Colomès (juge) : p. 318

Comte (Auguste) : p. 131, 136, 188

Comte (pasteur Louis) : p. 281, 388, 478, 479, 482, 490, 496

Comte (docteur Lucie) : p. 492, 495, 496, 513

Cou-tors (Etienne Faure, dit) : p. 243, 343

Coubertin (Pierre de) : p. 527, 528

Coudert : p. 565

Cousin (Victor) : p. 178

Coutin (Vital) : p. 344

Cues (Nicolas de) : p. 29

Curtis (Edward S.) : p. 255

Daquin (Louis) : p. 567

Darwin (Charles) : p. 225, 302, 334

George H. Darwin : p. 334

Delacroix : p. 160

Demarquette (Jacques) : p. 528

Demenÿ (Georges) : p. 288, 527, 528

Denis (Maurice) : p. 501, 502

Dercheu (Jules) : p. 323

Desbonnet (docteur) : p. 516, 527, 530

Descartes : p. 47, 56

Desjoyeaux (docteur) : p. 123

Diard (Ennemonde) : p. 524-528, 563-570

Dickens (Charles) : p. 122

Diderot (Denis) : p. 45

Digonnet (Jean-Baptiste) : p. 47, 50, 140, 141, 142, 146, 154, 345, 355, 356

Donato (magnétiseur) : p. 302

Dorfeuille (Antoine) : p. 79

Doriot (Jacques) : p. 530, 533, 560, 561

Dranem : p. 304

Drevet (abbé Jean-Jacques) : p. 34, 85

Drouot (inspecteur) : p. 182

Doutre (Rémy) : p. 151, 203

Dubut de Laforest (jean-Louis) : p. 473

Duchenne de Boulogne : p. 270, 280

Drumont (Edouard) : p. 236

Duguet (Jacques-Joseph) : p. 20, 57, 58

Duhousset Emile : p. 154, 155, 156

Dumont (Denyse) : p. 39

Dupin (baron Charles) : p. 118, 147, 148

Duplay (Pierre) : p. 356

Dupont (Edouard) : p. 169, 170

Durafour (Antoine) : p. 481

Durieu (Eugène) : p. 160

Duval (docteur Mathias-Marie) : p. 278, 279

Edison (Thomas) : p. 287

Elisée (Sœur) : p. 37, 44

Emerson (Peter Henry) : p. 231

Epitalon (Claude) : p. 335

Epitalon (Denis) : p. 21, 45, 97, 335, 400

Epitalon (diacre Michel) : p. 97, 327, 335, 407

Escoffier (docteur) : p. 138

Esquirol : p. 20

Euverte (Jules) : p. 186, 187

Fabisch (Jean-Hugues) : p. 160

Faroux (Louis) : p. 39 et n.

Faure (Auguste) : p. 330

Faure (docteur) : p. 317

Faure (Félix) : p. 224

Faure (Sébastien) : p. 447

Faure-Peyret (Anaïs) : p. 330, 332

Claude Fauriel : p. 86

Fauriel (Jean) : p. 191

Ferrer (Francisco) : p. 321

Ferrero (Guglielmo) : p. 386

Ferroud (docteur) : p. 318

Fialin (abbé) : p. 34

Flammarion (Camille) : p. 362

Hippolyte Fladrin : p. 436

Fleury (docteur) : p. 177, 327, 442, 487, 488

Forest (Gabriel) : p. 293, 435

Foroni (Jaqueline) : p. 62, 63

Fougeron (André) : p. 567

Fournier (docteur Alfred) : p. 389, 390

Fourier (Joseph) : p. 131, 135

Fournier (Marius) : p. 501, 502, 503

Fournier (Matthieu) : p. 205

Fragonard (Honoré) : p. 171

François-Régis (saint) : p. 407

Freud (Sigmund) : p. 321-322

Frey (Marie) : p. 318, 323

Frappa (José) : p. 221, 224, 226

Gall (Franz Joseph) : p. 127, 160, 169, 171

Garanger (Marc) : p. 550, 551

Gardet (Madame) : p. 565

Galtier-Boissières (docteur) : p. 281

Galton (Francis) : p. 276

Garboulin : p. 242

Gemälhing (Paul) : p. 479

Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore) : p. 165, 305, 324

Géricault (Théodore) : p. 154, 159

Gervais (Elise) : p. 564

Gillet (François) : p. 288

Gilpin (William) : p. 229

Girod (J.-B.) : p. 191

Girodet : p. 159

Giron (Antoine) : p. 329, 331

Gloeden (baron Wilhelm von) : p. 436

Godien (Adrien) : p. 218

Goïo (Marcel) : p. 571

Gonon (François) : p. 308, 322, 462, 481, 483, 565

Gonon (Jean-François) : p. 226, 462

Goron (commissaire) : p. 356

Gouilloud (Etienne) : p. 43, 47, 49, 355

Gouilloux (Marie) : p. 208

Gounelle (Elie) : p. 481, 482, 483

Gourdon (Anaïs) : p. 144, 145, 150

Gourmont (Jean de) : p. 452

Gourmont (Rémy de) : p. 452

Grancher (docteur Joseph) : p. 484

Grandjean (abbé) : p. 411-415, 421, 442

Grange (Adolphe) : p. 146

Grange (Lucie) : p. 145, 146

Grégoire (abbé) : p. 59

Gros (Jean-Antoine) : p. 159

Grousson (Virginie) : p. 468

Grüner (Louis-Emmanuel) : p. 185

Guggenheim (Freddy) : p. 564

Guichard (Geoffroy) : p. 489

Guichard (Pierre) : p. 516

Guilbert (Yvette) : p. 304

Guyot (Yves) : p. 479, 483

Haffner (lieutenant) : p. 565, 566

Harbou (Thea von) : p. 322

Hassoun (M.) : p. 546

Hébert (Jacques-René) : p. 84

Hébert (Georges) : p. 501, 503, 525, 566, 569

Hedde (Isidore) : p. 134, 135, 136

Hedde (Philippe) : p. 122, 132, 133, 169, 460

Henry (Emile) : p. 360

Herriot (Grégoire) : p. 488

Hervé (Gustave) : p. 412

Hunt (consul William) : p. 516

Huysmans (Karl-Joris) : p. 43, 472

Jackson (James) : p. 121

Jacquemard (Charles) : p. 313

Jacquemont (Camille) : p. 45

Jacquemont (abbé François) : p. 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 41, 46, 47, 48, 50, 57

Jacquemont (Sauveur) : p. 27

Janin (Gabriel) : p. 147

Janin (Jules) : p. 111, 112, 147, 200, 229, 230

Javelle (abbé) : p. 26

Javelle (contrôleur) : p. 52, 181

Javogues (Claude) : p. 75, 76, 77, 86

Jeudon (docteur) : p. 531

Kardec (Allan) : p. 144, 145, 148, 150

Kasanski (ambassadeur) : p. 571

Kergomard (Pauline) : p. 94

Klinger (Max) : p. 360

Knap (Geörgia) : p. 531

Kollar (François) : p. 539, 541, 546, 547, 576

Frédéric-Guillaume Kreutzberger : p. 183

Kropotkine : p. 343, 361

Kupka (François) : p. 191

L'Espée (préfet de) : p. 137

Lachaud (Antoine) : p. 108

Lacuria (abbé) : p. 256

Lafreté (Gustave de) : p. 418, 532,

Lallemand (préfet) : p. 488, 489

La Mettrie (julien Offray de) : p. 89

Lamarck (Jean-Baptiste de) : p. 172

Lambert (Marcel) : p. 323

Lang (Fritz) : p. 323

Lamourette (Antoine-Adrien) : p. 84

Lanthenas (François Xavier) : p. 70

Lanyer (Azélie) : p. 126, 129

Lanyer (Victor) : p. 123, 124, 125, 126, 127, 129, 130

Laurent (docteur) : p. 450, 481

Lavater (Johann Kaspar): p. 76, 160

Laulanié (René de) : p. 128, 129

Lavallée (vicaire) : p. 323

Lavoisier (Antoine) : p. 144

Layraud (Joseph Fortuné) : p. 191

Le Bon (Gustave) : p. 321, 322, 565

Le Chatelier (Henry) : p. 528

Ledin (Bejamin) : p. 202, 461, 463

Ledin (Jules) : p. 202, 463, 465, 479

Lefebvre (Georges) : p. 322

Le Guillou (Raymond) : p. 564

Leneveux (Henri) : p. 143, 147

Lenormand (Anne-Marie) : p. 147

Le Peletier de Saint-Fargeau (Louis-Michel) : p. 84

Leponce (Léon) : p. 517, 567, 570

Leroux (Pierre) : p. 143

Lévesque (Nanette) : p. 149

Lévy (Michel) : p. 174

Limousin (Antoine) : p. 102, 107

Lombroso (Cesare) : p. 351, 353, 386

Londe (Albert) : p. 281, 291

Loustau (Robert) : p. 535, 543

Lugnier : p. 361

Lumière (frères) : p. 287, 288

Maignan (Albert) : p. 193, 227

Maistre (Joseph de) : p. 97, 99

Mallot (Hector) : p. 208

Benoît Malon : p. 76, 97, 477

Malva (Constant) : p. 203

Malvin de Montazet (Antoine) : p. 17, 18, 34

Marat (jean-Paul) : p. 44, 78, 84

Marcel (Jules) : p. 429, 436

Marey (Etienne-Jules) : p. 278, 279, 288, 289, 374,528, 529, 530, 534

Maritain (Jacques) : p. 44, 45

Maritan (Gabriel) : p. 570

Maroufle : p. 242

Marsan (Eugène) : p. 385

Martel (docteur) : p. 433

Massenet (Adélaïde) : p. 332

Massenet (Jules) : p. 331, 391

Mathevet (Louis) : p. 548

Maudsley : p. 322

Maurice (docteur) : p. 165, 171, 172, 175, 176

Maurice (Robert) : p. 515

Maurin (Charles) : p. 274, 276, 279, 286, 309, 320, 357

Maurras (Charles) : p. 386

Maussier (M. B.): p. 254

Méliès (Georges) : p. 322

Merlat (Joannès) : p. 242, 417, 459

Merlin (docteur) : p. 487, 488, 489

Merlin (Léon) : p. 461

Mersenne (Marin) : p. 47

Messiaen (Olivier) : p. 452

Messiaen (Pierre) : p. 387, 388, 451, 452

Mésenguy (abbé) : p. 47

Mesmer (Franz Anton) : p. 64, 65, 140, 320

Michalowski (docteur Félix) : p. 109, 110, 171, 172, 178, 266

Michel (Martin) : p. 24, 25, 26, 27, 45, 46, 48

Micol : p. 139

Millet (Jean-François) : p. 231

Mimard (Etienne) : p. 293, 377, 468, 532

Mirandon (Marguerite) : p. 42

Mirbeau (Octave) : p. 360

Moch (Jules) : p. 567

Moisson-Desroches (Pierre Michel) : p. 123, 126, 127, 128, 130, 131, 136

Montagny (Etienne) : p. 110

Montgolfier (Adrien de) : p. 190

Monfalcon : p. 180

Monnier (abbé) : p. 442

Montégut (Emile) : p. 256

Morel (psy) : p. 180, 181

Morel (ouvrier) : p. 53, 55, 58, 79, 81, 82, 83

Morillon (C. M.) : p. 548

Moriss (Violette) : p. 566

Mortane (Jacques) : p. 563

Mortier (inventeur) : p. 287

Mortillet (Gabriel de) : p. 254

Mun (Albert de) : p. 485

Moutin (magnétiseur) : p. 302

Naudeau (docteur) : p. 61, 66, 68, 69

Newton (Isaac) : p. 130

Nicole (Pierre) : p. 47

Noël (Rose) : p. 446, 447, 449

Nordau (Max) : p. 472

Nostradamus : p. 29, 146, 322

Paladino (Eusapia) : p. 362

Paracelse : p. 132, 343

Ambroise Paré : p. 68

Paret (docteur) : p. 67, 71

Pâris (diacre François) : p. 21, 22, 28, 46, 53, 58, 92

Pascal (Blaise) : p. 47, 322

Paulus : p. 304

Payet (Marie) : p. 39

Péladan (Joséphin) : p. 423, 469

Pelletier (Pierre) : p. 105

Pellissier (docteur) : p. 489

William Penn : p. 86, 87

Périer (Casimir) : p. 129

Perrin-Pelletier : p. 536, 573

Pierrotin (Charles) : p. 52, 53, 118

Pétain (Philippe) : p. 543

Pinel (Philippe) : p. 20

Pinel (Père): p. 23

Ply (capitaine Gustave) : p. 184, 376

Pointe (Louise) : p. 466

Pointe (Noël) : p. 466

Poissy (père) : p. 41

Polin : p. 304

Poncet des Essarts : p. 29

Jean-Hector de Montaigne, marquis de Poncins : p. 71, 72, 73

Popin : p. 20, 21, 25, 41, 42, 47, 48, 60, 148

Popin (Marianne) : p. 21, 134

Potet (baron du) : p. 151

Préau (inspecteur) : p. 182

Price : p. 229

Preynat (Veuve) : p. 118

Pucheu (Pierre) : p. 540

Pupil (ouvrier) : p. 85, 142

Pupil de Sablons (Abel) : p. 122

Quillard (Pierre) : p. 350

Quioc (docteur) : p. 123

Ramazzini (Bernardino): p. 72, 101

Renard (Jules) : p. 380

Raspail (François-Vincent) : p. 343

Ravachol (François Claudius Koënigstein, dit) : p. 205, 322, 349, 350-367

Redon (Marguerite) : p. 25

Régnault (docteur Félix) : p. 155

Reno (Jean) : p. 203

Révérend du Mesnil (Clément-Edmond) : p 251, 254

Rey (abbé Joseph) : p. 441

Reybaud (Louis) : p. 117

Reynaud (Jean) : p. 133, 145

Reynaud (docteur Régis) : p. 269, 270, 273, 276, 283, 306, 315

Reynaud (Emile) : p. 276

Ribot : p. 319

Ricard (magnétiseur) : p. 130

Richer (Pierre) : p. 266, 275

Riembault (docteur) : p. 170, 205, 343

Rimaud (docteur) : p. 174

Rivollier : p. 351

Roger-Bloche (Paul) : p. 259, 320

Roland de la Platière (Jean-Marie) : p. 19, 52, 65, 70, 71, 75, 76, 110, 116

Manon Roland : p. 76

Rolland (Marie-Louise) : p. 466

Rondet (Michel) : p. 200, 218

Ronis (Willy) : p. 571

Roquille (Guillaume) : p. 103, 135, 140, 195, 364

Rousseau (Jean-Jacques) : p. 247, 248, 496

Roussel (docteur A.) : p. 266, 472, 473

Roux (docteur Joanny) : p. 276, 307

Roux (Léon) : p. 386

Rothler (Jules) : p. 239, 240

Ruffier (James-Edward) : p. 529, 530, 532, 533

Ruffin (Jean-Christophe) : p. 359

Ruskin (John) : p. 460

Ryner (Han) : p. 360

Saint Savin (Laurent Odouard, dit) : p. 340

Saint-Simon : p. 133

Saint-Cyran : p. 18, 24, 44

Saint-Point (Valentine de) : p. 565

Santini (Victorio) : p. 359

Sauvade : p. 115

Sauvage (Cécile) : p. 385, 386, 387, 448, 451-456

Sauzéa (Hippolyte de) : p. 21

Sauzéa (mécanicien) : p. 115

Scott (Walter) : p. 226

Shattuck : p. 173

Seguin (Marc) : p. 118, 133, 181

Séon (Alexandre) : p. 247, 259, 405, 471

Séverine : p. 148, 184, 192, 200, 203, 204, 206, 207, 210, 212, 448

Shelley (Mary) : p. 168

Siauve (Etienne-Marie) : p. 62, 63

Simonin (Louis) : p. 106, 185

Smith (procureur du roi) : p. 119, 138

Smith (Victor) : p. 145, 146

Soanen : p. 41

Solle : p. 342

Soulary (Claude) : p. 156, 157

Soulié (Louis) : p. 475, 479, 488

Soviche (docteur) : p. 119

Spencer (Herbert) : p. 299, 418

Spurzheim (Johann Gaspar) : p. 157, 166, 168

Stéphane (Marc) : p. 240, 364-365

Taravellier (Régis) : p. 306

Tarde (Gabriel) : p. 317, 360, 363, 383

Jacques Taveau : p. 35, 41, 45, 55, 56, 57, 58, 61, 400

Tavernier (Pierre) : p. 365, 432, 439

Taylor (Frederick Winslow) : p. 528

Tenant (Jean) : p. 386, 451

Thimmonier : p. 115

Thiollier (Noël) : p. 248, 251

Thiollier (Félix) : p. 190, 224, 225, 228, 233, 244-259, 325

Thiollière (Abbé) : p. 8, 17

Thiollière-Duchossy : p. 21

Thiollière-Dutreuil : p. 18, 19

Thoisy (Père de) : p. 483

Tissié (docteur Philippe) : p. 527

Tocci (frères) : p. 307

Tristan (Fora) : p. 99, 153, 155, 169, 198

Troccon (Jules) : p. 240

Tyr (Gabriel) : p. 327

Vacher (Jacques) : p. 99, 100, 103, 105, 223, 344, 361

Vachon (Marius) : p. 460

Vaillant (Auguste) : p. 357, 360, 362

Valdour (Jacques) : 318, 319, 343, 344, 437, 446, 464

Vallès (Jules) : p. 200

Velle (Léon) : p. 134, 192

Vélocio (Paul de Vivie, dit) : p. 529

Vianney (abbé Jean-Marie) : p. 143

Villermé (Docteur Louis René) : p. 171, 172, 173

Vintimille (Mgr de) : p. 50

Viricel (Jean-Marie) : p. 25, 26

Virieux : p. 342

Vives (abbé Juan Luis) : p. 72

Volpette (Père Félix) : p. 485, 513

Weil (Simone) : p. 534

Winckelmann (Johann Joachim) : p. 76, 108, 156

Zan (Victor) : p. 212, 214

Zola (Emile) : p. 106, 107, 114, 234, 235, 238

INDEX DU CORPS

(*Index non exhaustif. Les termes figurent parfois allusivement ou sous forme de synonymes*)

Abdomen : p. 308, 313, 315

Accouchement : p. 66

Acéphale : p. 360

Acromégalie : p. 266, 272

Aisselles : p. 314

Albumine : p. 346

Anémie des mineurs : p. 177, 188, 222, 264

Ankylose : p. 70

Anus : p. 60, 307, 391, 442, 564

Apoplexie : p. 70

Asthme : p. 69, 173

Barbe : p. 144, 150, 332, 355, 359

Baiser : p. 187, 385, 452

Bas-ventre : p. 25

Bec de lièvre : p. 165

Bégaiement : p. 93

Bile : p. 310, 312, 530

Blennorragie : p. 483

Bosse : p. 69, 194, 264, 344, 355

Bouche : p. 42, 75, 97, 108, 128, 207, 309, 452, 453

Boutons : p. 8

Bras : p. 23, 52, 54, 69, 71, 74, 109, 173, 187, 198, 207, 208, 267, 287, 314, 418, 434, 498, 512, 544

Brûlure : p. 208

Cachexie : p. 70

Cadavre : p. 217, 287, 309, 359, 448

Catalepsie : p. 129, 133, 314

Catarrhe pulmonaire : p. 173

Cécité : p. 147

Cerveau : p. 70, 158, 321, 346, 359

Chair : p. 105, 110, 125, 153, 157, 238, 385, 430

Cheveux : p. 42, 107, 108, 110, 128, 208, 238, 272, 314, 332, 352, 385, 396, 453, 513, 514

Cheville : p. 39, 525

Cicatrice : p. 174, 353, 357, 494

Clitoris : p. 130, 388, 393

Cœur : p. 28, 208, 378

Colonne vertébrale : p. 222, 511

Congestion pulmonaire : p. 496

Convulsions : p. 22, 26, 27, 28, 37, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 59, 65, 66, 67, 93, 124, 320

Cou : p. 108, 208, 238, 343

Crachats : p. 9, 173

Crâne : p. 79, 99, 130, 256, 272, 273, 386, 498

Cuisses : p. 19, 25, 26, 117, 130, 311, 314, 393, 525

Cyprine : p. 101

Dents : p. 8, 115, 207, 273, 309, 434

Diabète : p. 527

Doigt : p. 60, 165, 312, 375, 453, 458, 545

Dos : p. 210, 377, 418, 432

Ejaculation : p. 474

Emasculation : p. 101, 102

Emphysème : p. 173, 527

Entrailles : p. 190, 452

Epaules : p. 75, 198, 264, 309, 314, 324, 420

Epigastre : p. 20, 126, 314

Epilepsie : p. 59

Estomac : p. 26, 28, 62, 91, 349

Etrons : p. 9, 311, 496

Faim : p. 138, 217

Favoris : p. 332

Fesses : p. 9, 12, 19, 39, 75, 278, 314, 384, 391, 432, 512, 514

Fièvre : p. 39, 60, 62, 64, 65, 69, 71, 72, 123, 124, 125

Fistule : p. 60, 312

Fœtus : p. 131, 165, 169, 265, 316, 324, 385, 447

Force physique : p. 106, 107, 108, 267

Front : p. 128, 434

Gencives : p. 207

Genoux : p. 349, 384

Gland : p. 434

Goitre : p. 305

Gorge : p. 28

Graisse : p. 429

Grossesse : p. 97, 103

Haleine : p. 97

Hanches : p. 94, 278

Hémiplégie : p. 70

Hermaphrodisme : p. 60, 372

Hernie : p. 39

Hoquet : p. 207

Hydrocéphalie : p. 152, 266

Hydropisie : p. 69

Hypocondrie : p. 60

Hystérie : p. 59, 129, 266, 314, 387, 449, 527

Intestin : p. 311, 336

Jambes : p. 19, 25, 98, 135, 176, 344, 397, 525

Jarret : p. 39

Joue : p. 309

Lait maternel : p. 97

Langue : p. 45

Larmes : p. 24, 193, 208, 448

Léthargie : p. 314, 320

Lèvres : p. 75, 207, 210, 372, 385

Lombes : p. 314

Mâchoires : p. 59, 61, 147, 165, 352

Maigreur : p. 173

Main : p. 28, 71, 74, 97, 98, 118, 120, 145, 146, 150, 151, 184, 185, 238, 267, 314, 375, 377, 432, 453, 453, 454, 490, 491

Mamelons : p. 314

Masturbation : p. 104n, 414, 433, 434

Méningite : p. 496

Menton : p. 128, 305

Métrite : p. 394

Moelle : p. 394

Moignon : p. 165

Molaire : p. 273

Mollet : p. 109, 393, 419

Moustache : p. 332, 369, 372, 429, 549

Muscles : p. 160, 220, 221, 224, 237, 336, 388, 413, 427, 432, 434, 523

Narines : p. 165

Nerfs : p. 124, 157, 305, 310, 484

Nerf optique : p. 320

Nez : p. 8, 13, 74, 103, 128, 242, 312, 314, 317, 355, 359, 419

Nombril : p. 74

Nudité : p. 109, 147, 160, 204, 305, 316, 324, 396, 397, 432, 434, 498, 502, 530, 531, 533, 540, 557

Onles : p. 458

Ophtalmie : p. 176

Oreille : p. 198, 203, 314, 317, 352

Os : p. 124, 152

Ouïe : p. 203

Paralysie : p. 154, 344

Paupières : p. 193, 314

Peau : p. 165, 172, 203, 211, 215, 272, 309, 500, 501, 530

Pénis (phallus) : p. 43, 101, 102, 103, 104, 114, 242, 308, 324, 335, 432, 433, 434, 452, 474

Pets : p. 8, 368, 495

Pieds : p. 28, 49, 74, 130, 135, 238, 314, 378, 434, 458, 491, 496, 559

Placenta : p. 447

Plaies : p. 105, 152, 211, 215

Plegmasie : p. 124

Pléthisie pulmonaire : p. 174

Pleurésie : p. 69, 72

Poing : p. 457, 511

Poil : p. 153, 388, 432

Poitrine : p. 144, 153, 173, 221, 235, 335, 384

Pomme d'Adam : p. 61

Pommettes : p. 314, 434

Pouce : p. 74

Poumons : p. 140, 172, 203, 336, 343, 498, 521, 540

Pubis : p. 9, 314

Pus : p. 26

Rachitisme : p. 69, 272, 497

Rate : p. 20

Rectum : p. 311, 312

Règles : p. 60, 93, 97

Reins : p. 25, 193

Rétine : p. 45, 288

Rhumatismes : p. 70, 266, 346, 527

Rides : p. 8

Rotule : p. 222

Rots : p. 8

Rondeurs : p. 98, 200, 201, 329

Salive : p. 114

Salpingite : p. 394

Sang : p. 23, 24, 26, 31, 70, 75, 80, 93, 123, 123, 126, 173, 187, 209, 210, 211, 215, 314, 318, 346, 385, 386, 391, 530

Scrophule : p. 174

Seins : p. 31, 50, 58, 76, 221, 303, 388, 391, 400

Silicose : p. 174, 534, 543, 566

Somnambulisme : p. 133

Souffle : p. 97, 113, 114

Sourcils : p. 75, 349, 549

Sourire : p. 350

Spasme : p. 317

Sperme : p. 58, 107, 130, 318, 400, 426, 430

Squame : p. 172

Squelette : p. 169, 210, 309

Stigmates : p. 357

Sueur : p. 73, 145

Syphilis : p. 69, 107, 265, 266, 281, 388, 389, 483, 484, 501, 513

Tâche : p. 165, 267

Taille : p. 69, 127, 128, 196, 197, 199, 352

Tatouages : p. 26, 153, 266, 267, 429

Teint : p. 357, 434

Tempe : p. 454

Testicules : p. 39, 61

Tétanos : p. 346

Tête : p. 25, 26, 74, 75, 94, 112, 145, 157, 165, 166, 198, 210, 227, 274, 278, 308, 309, 333, 346, 356, 454, 547, 549, 554, 557

Thorax : p. 305, 308, 335, 413

Torse : p. 228, 357

Traits du visage : p. 146

Transpiration : p. 435

Trisomie : p. 499

Trompes de Fallope : p. 310

Tuberculose : p. 107, 173, 174, 335, 345, 411, 487, 498, 502, 511, 531

Tumeur : p. 165, 174

Ulcère : p. 174, 176

Urine : p. 12, 514

Utérus : p. 59, 130, 314, 317, 449

Vagin : p. 60, 101, 106, 130, 266, 313, 384, 388, 396

Varices : p. 39, 176

Ventre : p. 28, 62, 75, 94, 99, 135, 139, 152, 199, 203, 265, 335, 434, 564

Veine : p. 142, 187, 453

Vésicule : p. 173

Virginité : p. 103, 555

Visage : p. 23, 74, 108, 144, 152, 156, 158, 160, 222, 224, 238, 259, 260, 264, 281, 350, 352, 380, 392, 429

Viscères : p. 94

Voix : p. 211

Vue : p. 172, 203, 287

Vulve : p. 147, 387

Yeux : p. 28, 29, 45, 71, 94, 115, 145, 165, 193, 203, 210, 238, 264, 286, 313, 350, 354, 359, 501

TABLES DES FIGURES

- Figure A : dessin de Charles Maurin, lettre de Ch. Maurin à Régis Reynaud, fin XIX^{e} siècle. Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.
- Fig. 1 : estampe, fin XVIIIe s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fonds fareinistes, Ms 6487, p. 9.
- Fig. 2 : estampe, fin XVIIIe s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 19.
- Fig. 3 : estampe, fin XVIIIe s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 84.
- Fig. 4 : estampe, fin XVIIIe s. *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 102.
- Fig. 5 : estampe, fin XVIIIe s. (détail), *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 78.
- Fig. 6 : dessin, fin XVIIIe s., *Jésus sous l'anathème en corps mistique*, manuscrit, Bibliothèque Municipale de Lyon, Fond fareiniste, Ms 6487, p. 110.
- Fig. 7 : photographie d'un médaillon confectionné avec les cheveux de Marguerite Mirandon, in Benoît Laurent, *L'Eglise janséniste du Forez*, Saint-Etienne, « La Loire républicaine », 1942, p. 199.
- Fig. 8 : page de garde du manuscrit des *Mémoires* de Jacques Taveau, XIXe s. Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne, ms A066.
- Fig. 9 : portrait de François Jacquemont, gravure, s.d.
- Fig. 10 : Le diacre Pâris faisant des bas, Suite de la vie du diacre Paris, gravure, d'après Bernard Picart, , vers 1730. © Bibliothèque de la société de Port-Royal. URL : https://www.cairn.info/revue-annales-2010-3-page-613.htm
- Fig . 11 et 12 : gravures de Felice Campi, in Etienne Marie Siauve, *Jaqueline Foroni rendue à son véritable sexe ou Rapport, Réflexions et jugement présentés, par la Classe de médecine, sur le sexe d'un individu vivant, connu sous le nom de Jaqueline Foroni*, Imprimerie française et italienne, Milan, an X.
- Fig. 13 : pièce de 5 francs en argent, Première République An V (1796), première émission du Franc, graveur Augustin Dupré, type "Union et Force" - 35 mm, 25 g - Cabinet des médailles n° BN 3905.
- Fig. 14 : carte postale de couvige avec berceaux. Début XXe s.
- Fig. 15 : carte postale d'élèves dentellières. Début XXe s.
- Fig. 16 : statuettes en bois de Vierges à l'Enfant de maisons de béates du Velay, in Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger et André Crémillieux, *Un voyage au pays des béates*, p. 40 à 42.
- Fig. 17 : *La métallurgie*, statue en bronze d'Etienne Montagny, 1872.
- Fig. 18 : *La rubanerie*, statue en bronze d'Etienne Montagny, 1872.
- Fig. 19 : portrait de Moisson-Desroches, Elise Moisson-Desroches, 2e moitié du XIX^{e} s., Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 20 : *Tisserand yolof, esclave à Gorée*, Isidore Hedde, dessin à la plume, Centre historique des Archives Nationales. URL : https://www.histoire-image.org/etudes/tisserand-wolof-esclave-goree

- Fig. 21 : publicité pour la reproduction du bouton de Digonnet par le journal La Loire républicaine, 1890, collection particulière.
- Fig. 22 : publicité dans le journal *La Girouette*, 18 septembre 1859.
- Fig. 23 : publicité pour *Germinal* dans *Gil Blas*
- Fig. 24 : *Etude pour Le 9 janvier 1905 sur l'île Vassilievski*, de Vladimir Makovski, 1905. Musée d'Etat d'Histoire politique de Russie, Saint-Petersbourg. Photographie par George Shuklin.
- Fig. 25 : *Arsenal*, Alexandre Dovjenko, 1928. Photogramme.
- Fig. 26 : Statuette de Jean-Baptiste Digonnet, in Benoît Laurent, *En Forez : les béguins*, St-Etienne, La Loire Républicaine, 1944.
- Fig. 27 : Statuette de Jean-Baptiste Digonnet, gravure, in Félix Regnault, « Les Béguins en Forez », *La Nature*, 1893, p. 92.
- Fig. 28 : *Le gaga*, Emile Duhousset, 1846, statuette en plâtre. Musée du Vieux Saint-Etienne.
- Fig. 29 : Claude Soulary, *Portrait d'un noir,* 1848. Huile sur toile. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 30 : Claude Soulary*, Préméditation,* 1839. Huile sur toile. 100,4 x 81 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 31 : Claude Soulary, *Les Naufragés,* 1844. Huile sur toile. 168 x 130 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 32 : Claude Soulary, *Académie d'homme,* XIXe siècle. Huile sur toile. 81 x 65 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 33 : Claude Soulary, *Académie d'homme (vue de dos),* XIXe siècle. Huile sur toile. 80,5 x 64,5 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public.
- Fig. 34 : Claude Soulary, *Académie d'homme (tenant un fil),* XIXe siècle. Huile sur toile. 81 x 64,5 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 35 : Claude Soulary, *Homme nu appuyé contre une souche tenant une pierre,* XIXe siècle. Huile sur papier marouflé sur toile. 115,4 x 82,6 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 36 : Claude Soulary, *Nu assis sur une peau de lion avec un arc*, XIX^{e} siècle. Huile sur toile, 73 X 59,4 cm. Crédit photographique : Yves Bresson / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole © domaine public
- Fig. 37 : photographie d'Eugène Durieu, 1854. BNF.
- Fig. 38 : photographie d'Eugène Durieu, 1854. BNF.
- Fig. 39 : Planche anatomique, I, dessin de M. Leroux, *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saint-Etienne, 1854.*
- Fig. 40 : Planche anatomique, III, dessin de M. Leroux, *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saint-Etienne, 1854.*
- Fig. 41 : Planche anatomique, IV, dessin de M. Leroux, *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saint-Etienne, 1854.*
- Fig. 42 : agneaux monstrueux empaillés, conservés aux Musée d'Arts et d'industries de Saint-Etienne, exposés au Musée des Confluences de Lyon en 2015. Photographie Mikaël Duarte.
- Fig. 43 : l'homme empaillé. Musée d'Allard de Montbrison

- Fig. 44 : *Le Monde illustré*, 12 mars 1887, dessin de Charles Morel.
- Fig. 45 : Couverture de *L'Assiette au beurre*, 11 janvier 1902, dessin de François Kupka.
- Fig. 46 : Couverture de *L'Assiette au beurre*, 11 janvier 1902, dessin de François Kupka.
- Fig. 47 : *Le marteau-pilon, forges et aciéries de Saint-Chamond*, Joseph Fortuné Layraud, 1889, Ecomusée Le Creusot-Montceau
- Fig. 48 : gravures, in Günther Metken, « De l'homme-machine à la machine-homme », in collectif, *Les machines célibataires*, Alfieri, 1975, p. 56.
- Fig. 49 : Albert Maignan, *Les mineurs*, vers 1900, Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.
- Fig. 50 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 51 : collage sur carton, par Joannès Merlat , collection Amis du Vieux Saint-Etienne - musée, inv. 1180. Catalogue d'exposition Musée du Vieux Saint-Etienne, mars 2007 : "mars 2007 : Tintin parle gaga : « survol de cinq siècles de littérature en parler forézien », URL : http://vieux.saint.etienne.perso.sfr.fr/tintinparlegaga.htm
- Fig. 52 : carte postale de Chéri-Rousseau, sd
- Fig. 53 : gravure, *L'Illustration*, 6 juillet 1889
- Fig. 54 : gravure, *Le Monde illustré*, 12 février 1876
- Fig. 55 : gravure, *L'Illustration*, 6 juillet 1889.
- Fig. 56 : Une de *L'Eclaireur de la Loire*, 4 décembre 1887.
- Fig. 57 : *Les victimes du grisou*, Victor Zan, 1906.
- Fig. 58 : *La grève et ses conséquences*, Victor Zan, 1905.
- Fig. 59 : *Les derniers moments de Saint François d'Assise,* José Frappa, vers 1880. Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole
- Fig. 60 : *Les mineurs*, Jean-Paul Laurens, 1904, 146 × 115 cm. Hôtel de préfecture de la Loire, Saint-Etienne.
- Fig. 61, 62, 63 et 64 : gravures d'Adrien Godien, *La Revue Forézienne*, vol. 1, 1906.
- Fig. 65 : photographie, in Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, L'Union typographique, 1906.
- Fig. 66 : Fernand Pelez, *Sans asile ou Les Expulsés*, 1884, Musée du Petit Palais, Paris.
- Fig. 67 : *Caritas*, Victor Zan, 1926. Hôpital de la Charité de Saint-Etienne.
- Fig. 68 : José Frappa, *Mineur stéphanois revenant du travail*, 1910-1911, Huile sur toile, 113 X 90 cm. Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.
- Fig. 69 et 70 : Statue de Michel Rondet, Joseph Lamberton, 1906. La Ricamarie.
- Fig. 71 : reproduction d'un tableau, in José Frappa, *Les Expressions de la physionomie humaine*, Paris, C. Schmid éd., 1902, p. 85.
- Fig. 72 : photographie, planche IV, in Charles Darwin, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Reinwald, Paris, 1874.
- Fig. 73 : reproduction d'un tableau, in José Frappa, *Les Expressions de la physionomie humaine*, Paris, C. Schmid éd., 1902, p. 65.
- Fig. 74 : José Frappa, *Félix Faure visitant l'atelier d'un ouvrier rubanier*, 1898, Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne.
- Fig. 75 : *Jacques Vacher*, estampe, José Frappa, s.d. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE293
- Fig. 76 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 77 : plafond peint par Albert Maignan de la Bourse du Commerce de Saint-Etienne (détail), 1896. Maison des avocats, Saint-Etienne.
- Fig. 78 : *Une pêche d'étang en Forez*, Charles Beauverie, années 1880. Collection particulière.
- Fig. 79 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.

- Fig. 80 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 81 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 82 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 83 : Charles Beauverie, *La récolte de pommes de terre*, dessin au crayon gras, vers 1882.
- Fig. 84 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 85 : gravure de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 86 : dessin au fusain, Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 261.
- Fig. 87 : dessin au fusain, Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 262.
- Fig. 88 : dessin au fusain, Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 270.
- Fig. 89 : dessin au fusain, Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 270.
- Fig. 90 : dessin au fusain, Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 267.
- Fig. 91 : dessin au fusain, Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 267.
- Fig. 92 : page et illustrations de Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 147.
- Fig. 93 : *Type de mineur de St-Etienne*, carte postale de Chéri Rousseau, début XX^{e} siècle.
- Fig. 94 : *Un type gaga*, carte postale, début XX^{e} siècle.
- Fig. 95 : *Un type Gaga "Au port d'Arme",* carte postale éditée par les Nouvelles galeries. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(532).
- Fig. 96 : *Types stéphanois. M^{d} de Noisettes « 36 pour un sou »*, carte postale de Joannès Merlat, début XX^{e} siècle.
- Fig. 97 : *Types stéphanois. Cou-Tors (sobriquet d'Etienne Faure)*, carte postale de Joannès Merlat, début XX^{e} siècle.
- Fig. 98 : *M. Le Vicomte de Garboulin Antoine, Marquis de la Pécole, Duc de Tavelle, Prince de Tu-La-Raide et autres lieux, vous Salue ! : Nouveau type Gaga,* carte postale de J. Zaugg, début XX^{e} siècle. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE 1801(935).
- Fig. 99 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 100 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 101 : photographie de Félix Thiollier, chemineau, fin XIX^{e} s.
- Fig. 102 : photographie de Félix Thiollier, paysans, fin années 1870.
- Fig. 103 : photographie de Félix Thiollier, chemineau, fin XIX^{e} s.
- Fig. 104 : photographie de Félix Thiollier, chasseur, fin années 1870
- Fig. 105 : Alexandre Séon, *La pêche*, vers 1880, Huile sur toile, 207 × 138 cm. Collection particulière.
- Fig. 106 : Alexandre Séon, *La chasse*, vers 1880, Huile sur toile, 207 × 138 cm. Collection particulière.
- Fig. 107 : *Paysan forézien*, Félix Thiollier, gravure, in Félix Thiollier, *Le Forez monumental et pittoresque*, p. XV.
- Fig. 108 : « En récoltant des pommes de terres, ces dames montrent leurs bifteks », caricature, Le Charivari, 6 mai 1882, in Philippe Tillon, *Charles Beauverie : 1839-1923*, Action graphique, 1986, p. 26.
- Fig. 109 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 110 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 111 : *Margotteuse ou femme de la mine*, Emma Thiollier, 1907, bronze cire perdue 44 x 15 x 12 cm. Musée de la mine de Saint-Etienne.
- Fig. 112 : photographie de Félix Thiollier, fin XIX^{e} siècle.
- Fig. 113 : les « momies » de Saint-Bonnet le château, in Félix Thiollier, gravure, in Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental : histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, vol. 2, Lyon, A. Waltener, 1889.

- Fig. 114 : Jean Carriès, *Le mineur de la Loire dit aussi Le mineur*, vers 1884, statue en plâtre patiné et cire brun rouge, H. 72 ; L. 36,6 ; P. 34,7 cm © RMN-Grand Palais (Musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski
- Fig. 115 : Jean Carriès, *Le Grenouillard*, vers 1891, grès émaillé, H. 31,5 ; L. 36 ; Pr. 38 cm © Musée d'Orsay, dist. RMN-Grand Palais / Patrice Schmidt
- Fig. 116 : Jean Carriès, *Masque grotesque, fragment du revers*, vers 1891 et 1894, grès émaillé H : 36 ; L : 31 ; P : 18 cm. Petit Palais. Paris. Crédits : Philippe Joffre / Petit Palais / Roger-Viollet - Cliché n°24029-1
- Fig. 117 : Alexandre Séon, *Le désespoir de la chimère*, 1890, huile sur toile, 65 × 53 cm. Collection Lucile Audouy.
- Fig. 118 : *Marengo, « L'Apprenti »,* carte postale, entre 1907 et 1911, éd. Nouvelles Galeries.
- Fig. 119 : photographie de Ciz…, in Garand et Arène, « Un cas d'acromégalie. Considérations sur les rapports qui unissent le gigantisme et l'acromégalie », *La Loire médicale*, 1895.
- Fig. 120 : photographie de Ciz…(détail), in Garand et Arène, « Un cas d'acromégalie. Considérations sur les rapports qui unissent le gigantisme et l'acromégalie », *La Loire médicale*, 1895.
- Fig. 121 et 122 : photographies, in Dr Cenas, « Sur un cas d'acromégalie probablement congénitale », *Annales de la Société de Médecine*, 1890.
- Fig. 123 : photographie, in Dr Blanc, « Note sur un cas d'hypertrophie mammaire », *La Loire médicale*, 15 juillet 1892.
- Fig. 124 : Jean Fouquet, La Vierge et l'Enfant entourés d'anges, vers 1452-1455, Musée royal des Beaux-Arts Anvers.
- Fig. 125 : grotesque, in Jean-Martin Charcot et Paul Richer, *Les Difformes et les Malades dans l'art,* Lecrosnier et Babé, Paris, 1889.
- Fig. 126 : photographie, in Dr Layral, « Un cas de malformations congénitales des doigts et des orteils », *La Loire médicale*, 1892.
- Fig. 127 : gravures de Joseph Lamberton, in M. Grenet, « Observations de rhumatisme articulaire chronique déformant », *Annales de la Société de médecine de Saint-Etienne*, 1887.
- Fig. 128 : détail de la gravure d'Albrecht Dürer, La guérison d'un lépreux à la porte du Temple par les apôtres Jean et Paul, in Jean-Martin Charcot et Paul Richer, *Les Difformes et les Malades dans l'art,* Lecrosnier et Babé, Paris, 1889, p. 85.
- Fig. 129 : dessins au fusain de Pierre Chapelon, *Saint-Etienne pittoresque*, 1924, p. 18.
- Fig. 130 : dessin de Charles Maurin, in Dr Reynaud, « Note sur un crâne d'un nègre d'Afrique », *Annales de la Société de Médecine*, 1888, p. 16.
- Fig. 131 : Lettre de Charles Maurin à Régis Reynaud, sd, fonds de la Bibliothèque du Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.
- Fig. 132 : Albert Londe, photographie d'un illettré, in Philippe Comar (dir.), *Figures du corps. Une leçon d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts*, Beaux-Arts de Paris, 2009, p. 417.
- Fig. 133 : article du *Relèvement social*, 1er février 1897.
- Fig. 134 : tableau mural du docteur Galtier-Boissière, 1897.
- Fig. 135 : tableau mural du docteur Galtier-Boissière, 1897.
- Fig. 136 : Manufacture Française d'Armes et Cycles, *Tarif-Album*, St-Etienne, 1910, p. 857.
- Fig. 137: publicité dans la revue *Forez-Auvergne-Vivarais* en 1909.
- Fig. 138 : tirage à partir d'une photographie sur plaque de verre, ADL 19 fi.
- Fig. 139 : photographies d'ouvriers des Usines Holtzer, fin XIXe siècle, in André Rouillé, *Le corps et son image. Photographies du dix-neuvième siècle*, Contrejour, Paris, 1986, p. 96.
- Fig. 140 : photographie des verreries de Veauche, in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne,, p. 121.

- Fig. 141 : Coulée de l'acier en fusion dans le creuset, Aciéries de Saint-Chamond : usine d'Assailly-Lorette, 1916, photographes Aubert, Isidore. Crédit photographique : *Ministère de* la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN
- Fig. 142 : photographie du « service du ruban – encartonnage », in *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.
- Fig. 143 : photographies des usines Forest, in *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 51.
- Fig. 144 : photographie de la « comptabilité », in *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.
- Fig. 145 : photographie de l'atelier de « manipulation des soies – disposition en teinture », in *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.
- Fig. 146 : photographie de l'atelier d' « ourdissage à la main », in *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.
- Fig. 147 : photographie de l' « atelier d'échantillonnage », in *J. Forest & co : St Etienne*, album photographique promotionnel, vers 1910.
- Fig. 149 : publicité, Manufacture Française d'Armes et Cycles, *tarif-album*, 1912.
- Fig. 148 : publicité, *Le Chasseur français*, 1er juillet 1908.
- Fig. 150 : deux photographies de la sortie de la MFAC, 1909, in *Le Travail photographié*, p. 83
- Fig. 151 : Vignette gravée et photographie de l'atelier de contrôle des canons de la MFAC, 1913, in *Le travail photographié*, p. 89.
- Fig. 152 : atelier de cartoucherie de la MFAC, photographie, 1910, in Nadine Besse, *Manufrance. L'album d'un siècle 1885-1985*, Fage, 2010, p. 98.
- Fig. 153: publicité pour un spectacle à Macon du fakir Wombel's (artiste stéphanois), vers 1910. Collection particulière.
- Fig. 154 : photographie de Ciz…et de son frère, in Garand et Arène, « Un cas d'acromégalie. Considérations sur les rapports qui unissent le gigantisme et l'acromégalie », *La Loire médicale*, 1895.
- Fig. 155 : photographies, in M. Choupin, « Goître kystique énorme », *La Loire médicale*, 15 mars 1892.
- Fig. 156 : photographies de Bellotti de moulage de thorax de passementiers montrant leur déformation axiale, in Docteurs Fleury et Reynaud, « La déformation thoracique des passementiers », *Annales de la Société de médecine de la Loire*, 1889.
- Fig. 157 : photographie, in M. Riolacci, « Un cas d'atrophie juvénile d'Erb », La Loire médicale, 15 juin 1895.
- Fig. 158 : photographie des frères Tocci
- Fig. 159 : *Le Gaga*, 12 novembre 1882.
- Fig. 160 : photographie de Colomès, in Fernand Girod, *Pour photographier les rayons humains : exposé historique et pratique de toutes les méthodes concourant à la mise en valeur du rayonnement fluidique humain*, Paris, Bibliothèque générale d'éditions, 1912, p. 86.
- Fig. 161 : photographie de Colomès, in Fernand Girod, *Pour photographier les rayons humains : exposé historique et pratique de toutes les méthodes concourant à la mise en valeur du rayonnement fluidique humain*, Paris, Bibliothèque générale d'éditions, 1912, p. 87.
- Fig. 162 : photogramme du *Retapeur de cervelles*, Emile Cohl, 1911.
- Fig. 163 : photogramme du *Retapeur de cervelles*, Emile Cohl, 1911.
- Fig. 164 : *La Daphnée*, carte postale, sd.
- Fig. 165 : Antoine Giron, caricature d'Etienne Carjat, photographie de Chéri Rousseau, 1863. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1736(43).

- Fig. 166 : portrait d'Auguste Faure, Gabriel Tyr, 1847. Musée d'Art moderne de Saint-Etienne.
- Fig. 167 : portrait d'Anaïs Faure-Peyret, Gabriel Tyr, 1847. Musée d'Art moderne de Saint-Etienne
- Fig. 168 : Manufacture Française d'Armes et Cycles, *Tarif-Album*, St-Etienne, 1910, p. 425.
- Fig. 169 : Manufacture Française d'Armes et Cycles, *Tarif-Album*, St-Etienne, 1910, p. 637.
- Fig. 170 : Boutique de corsets « Perséphone », carte postale de Morillon, début XX^{e} s.
- Fig. 171 : MFAC, *Tarif-album*, St-Etienne, 1910, p. 424.
- Fig. 172 : dessin, in « L'art de se défendre contre toutes sortes d'attaques », *Le Chasseur français*, 1er août 1898.
- Fig. 173 : dessins, in « L'art de se défendre contre toutes sortes d'attaques », *Le Chasseur français*, 1er octobre 1898.
- Fig. 174 : MFAC, *Tarif-album*, 1910, p. 416-417.
- Fig. 175 : publicité dans le *Chasseur français*, années 1900.
- Fig. 176 : MFAC, *Tarif-album*, 1910, p. 183.
- Fig. 177 : page dans *Forez Auvergne Vivarais,* 15 octobre 1908, p. 7.
- Fig. 178 : photographie d'Etienne Faure dit « Cou-tors »
- Fig. 179 : photographie, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 15 avril 1910.
- Fig. 180 : fiche anthropométrique de Ravachol, 30 mars 1892, St-Etienne.
- Fig. 181 : fiche anthropométrique de Ravachol, 6 mai 1892, Paris.
- Fig. 182 : photographie anthropométrique de Ravachol, 30 mars 1892, St-Etienne. Gilman Collection, Museum Purchase, 2005. Metropolitan Museum of Art. URL : http://metmuseum.org/art/collection/search/306968?sortBy=Relevance&ft=Loire&offset=180&rpp=20&pos=194
- Fig. 183 : photographie anthropométrique de Ravachol, 6 mai 1892, Paris. BNF. URL : http://expositions.bnf.fr/portraits/grand/014_11.htm
- Fig. 184 : gravure de Ravachol, in Cesare Lombroso, *Les applications de l'anthropologie criminelle*, Paris, Alcan, 1892, p. 11.
- Fig. 185 : *L'Illustration*, 9 avril 1892.
- Fig. 186 : *Le Petit Journal*, 16 avril 1892.
- Fig. 187 : *Ravachol*, gravure de Charles Maurin, *Almanach du Père Peinard*, 1894.
- Fig. 188 : dessin, *Le Père Peinard*, 8 mai 1892.
- Fig. 189 : *Alpdrücken* (*Cauchemars*), Max Klinger, 1879, dessin à l'encre.
- Fig. 190 : ADL 1M533
- Fig. 191 : MFAC, *Tarif-album,* de 1912.
- Fig. 192 : trois pages d'un carnet de passementière, entre 1947 et 1951. Collection particulière.
- Fig. 193 : « Fraisage des chambres à poudre des bouchons filetés », Manufacture d'Armes, 1916, photographes Aubert, Isidore. Crédit photographique : *Ministère de* la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN
- Fig. 194 : Isidore, Aubert, «Fabrication du canon de fusil M 1907-14 : vérification de l'intérieur», Manufacture d'Armes, 1916, photographes Aubert, Isidore. Crédit photographique : *Ministère de* la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN.
- Fig. 195 : MFAC, *Tarif-album*, 1912, p. 257.
- Fig. 196 : photographie de la revue de l'Eden-Théâtre « Vous y viendrez », photographie de Garotti, in *Forez Auvergne Vivarais*, 1er mars 1910.

- Fig. 197 : gravure, in George J. Engelmann *La pratique des accouchements chez les peuples primitifs. Etude d'ethnographie et d'obstétrique,* Baillière, Paris, 1886, p. 133.
- Fig. 198 : photographie de l'opéra Thaïs, in *Forez-Auvergne-Vivarais*, 1er mai, 1907, p. 11.
- Fig. 199 : Alexandre Séon, *Le baiser de Jean ou La Sphinge*, 1893, encre de Chine sur papier, 28 × 19 cm, Collection privée.
- Fig. 200 : Alexandre Séon, *La pensée,* 1904, huile sur toile, 175,5 × 95,5 cm, Musée des Beaux-Arts de Brest.
- Fig. 201 : Alexandre Séon, *Province*, 1893, crayon sur papier, 40,5 × 24,2 cm, Musée d'Art moderne et contemporain de Saint-Etienne.
- Fig. 202 : publicité, in *Le Chasseur français*, 1er mars 1907.
- Fig. 203 : photographie du tableau « Le Paradis des Amoureux » de la revue de l'Eden-Théâtre, *V'là la Daphné* (détail), cliché Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 1er février 1908.
- Fig. 204 : *La muse de Massenet*, sculpture de Joseph Lamberton, 1926.
- Fig. 205 : photographie du prologue de la revue de l'Eden-Théâtre, *V'là la Daphné,* cliché Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 1er février 1908.
- Fig. 206 : photographie du tableau « Le Paradis des Amoureux » de la revue de l'Eden-Théâtre, *V'là la Daphné,* cliché Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais,* 1er février 1908.
- Fig. 207 : photographie, in *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950*, Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, p. 35.
- Fig. 208 : Alexandre Séon, *La sirène,* 1896 ?, huile sur toile, 75,5 × 48 cm, Saint-Etienne, Musée d'Art Moderne.
- Fig. 209 : Alexandre Séon, *Jeanne d'Arc l'Inspirée,* 1891, huile sur toile, 117 × 68 cm Collection Lucile Audouy. Reproduite dans la *Revue Forézienne*, août 1904.
- Fig. 210 : photographie, in *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950*, Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, p. 61.
- Fig. 211 : Alexandre Séon, *Fleur de France - Jeanne d'Arc,* 1909, Sanguine et crayon, rehauts de craie sur papier, 46,5 × 30 cm, Collection Lucile Audouy.
- Fig. 212 : carte postale, sn, sd. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(782).
- Fig. 213 : L'Avant-Garde de St Etienne : Une pyramide, carte postale. Editée par Allemand, sd. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801 (838).
- Fig. 214 : Pose plastique : la Défense du Drapeau : Amicale Sainte Barbe du Soleil, carte postale, éditée par R. Cadé , sd. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801 (987).
- Fig. 215 : Rive-de-Gier (Loire) – *Les Joutes, la lance casse !*..., carte postale, sd.
- Fig. 216 : Carte postale de Louis Hostin. Musée du vieux Saint-Etienne.
- Fig. 217 : photographie, in Forez-Auvergne-Vivarais, 15 mars 1909, p. 6.
- Fig. 218 : Alexandre Séon, *Les rubans* et *Le fer* vers 1894, plume et encre de Chine sur papier, 51,2 × 27,5 cm Saint-Etienne, Musée d'Art moderne et contemporain.
- Fig. 219 : Alexandre Séon, *Orphée redisant sa douleur aux rochers de la terre de Virgile*, vers 1900, huile sur bois, 45,5 × 30,5 cm, Saint-Etienne, Musée d'art moderne et contemporain.
- Fig. 220 : bronze-challenge du journal *Le Messager de la Loire*, attribué aux vainqueurs d'une course à pieds, photographie de Cl. Garotti, in *Forez-Auvergne-Vivarais*, 1er août 1908.
- Fig. 221 : extrait d'un article « Les sports. Championnats du Sud-Est. Luttes poids et haltères », in *Forez Auvergne Vivarais*, 1er octobre 1908.
- Fig. 222 : MFAC, *Tarif-album*, 1910.
- Fig. 223 : page de titre, in Jules Marcel, *Ma vie … Jeunesse et 30 ans*, vers 1931, 20 p., manuscrit, coll. Philippe Zoummerof. URL : https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/page/49722/

- Fig. 224 : carte postale, « Place Paul-Bert "Un Ouvrier " : Statue pierre par ...Lambert, prix de Rome ». Edité par Nouvelles Galeries ,s.d.
- Fig. 225 : Alexandre Séon, *Étude pour L'homme et la chimère*, dessin double face, au recto, nu féminin assis, crayon noir sur papier, 26 × 26,2 cm. Saint-Etienne Musée d'art moderne et contemporain.
- Fig. 226 : Alexandre Séon, *Étude pour Le Poète*, vers 1895, crayon sur papier, 62 × 30 cm. Saint-Etienne, Musée d'art moderne et contemporain
- Fig. 227 : Hippolyte Flandrin, *Polytés fils de Priam observant les mouvements des Grecs vers Troie*, 1834. Photo (C) RMN-Grand Palais / Jean Schormans Saint-Etienne, musée d'Art et d'Industrie.
- Fig. 228 : Jeune homme nu assis au bord de la mer étude, huile sur toile, 1836 Paris, musée du Louvre © RMN/Daniel Arnaudet
- Fig. 229 : statue *Le Mineur*. Armand Bloch. Bois et bronze. Musée de la Mine de Saint-Etienne. © Puits Couriot/Parc-Musée de la Mine.
- Fig. 230 : rituel de la Fanny à Sury-le-Comtal, carte postale, début XX^{e} siècle.
- Fig. 231 : deux Fanny, in *La Vie quotidienne à Saint-Etienne entre les deux guerres.*
- Fig. 232 : Photographie de bébé mort, in *Le Photographe des ponts : cérémonies du portrait : 1920-1950*, Maison de la culture, Saint-Etienne, 1983, p. 85.
- Fig. 233 : Les danseuses de l'Eden, photographie de Garotti, Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, FAR FPE1801(740)
- Fig. 234 : page 218, Jean-François Gonon, *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis les origines jusqu'à notre époque*.
- Fig. 235 : carte postale du spectacle de la Muse du Peuple, 1906.
- Fig. 236 : personnages masqués et grotesques représentant des légumes, photographie de Bellotti, 1885. Albums Boulin, MuCEM (Ph.1948.2.7). © MuCEM - Danièle Adam.
- Fig. 237 : « Les reines de la mi-carême », *Forez-Auvergne-Vivarais*, 1er mars 1910, p. 5.
- Fig. 238 : Marie-Louise Rolland, muse du Peuple de 1906. Photographie de M. Morillon, 1906. 1I ICONO 18, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 239 : Louise Pointe, muse du Peuple de 1900. Photographie de Chéri-Rousseau du programme de la fête. 1I 15, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 240 : Virginie Grousson, muse du Peuple de 1902. Photographie de Chéri-Rousseau du programme de la fête. 1I 16, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 241 : *Enfants des quartiers pauvres de Saint-Etienne*. Album Moulin, MuCEM (Ms.76.91.22) © MuCEM - Danièle Adam
- Fig. 242 : *Ceux qui vivent au jardin.* Album Moulin, MuCEM (Ms.76.91.23). © MuCEM - Danièle Adam
- Fig. 243 : caricature de Mac Adam, in *Forez-Auvergne-Vivarais*, 15 janvier 1910, p. 17.
- Fig. 244 : Louis Comte, *Œuvre des enfants à la montagne*, Le « Relèvement social », Saint-Etienne, 1902, p. 39.
- Fig. 245 : cure hélio-marine de Palavas les flots, peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.
- Fig. 246 : préventorium de Riocreux, *La radiologie* (détail), peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.
- Fig. 247 : préventorium de Riocreux (détail), peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.
- Fig. 248 : Maison de convalescence de La Sablière, peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.

- Fig. 249 : plafond de la salle de réunion, peinture de Maurice Denis, 1933, Hôpital de la Charité, St-Etienne.
- Fig. 250 : vue du film fixe Les Jeux olympiques, 1936, in CD rom, in Jean-Guy Caumeil, Pascal Charroin, Fanny Lignon, Didier Nourrisson, *Fixité de l'image et mobilité des corps : L'enseignement de l'éducation physique et des sports par le film*, sn, sd.
- Fig. 251 : vues 3 et 4 du film fixe *Secourisme, hydrothérapie*, op. cit.
- Fig. 252 : vues 1 et 2 du film fixe *Sport et santé,* idem.
- Fig. 253 : vues 3 et 4 du film fixe *Sport et santé,* idem.
- Fig. 254 : vues 5 et 6 du film fixe *Sport et santé,* idem.
- Fig. 255 : vues 21 et 28 du film fixe *Sport et santé,* idem.
- Fig. 256 : photographie, in E. Borie, *Trente ans de vie hospitalière 1900-1930*, Saint-Etienne, Impr. J. Le Hénaff et Cie, 1934.
- Fig. 257 : photographie, in E. Borie, *Trente ans de vie hospitalière 1900-1930*, Saint-Etienne, Impr. J. Le Hénaff et Cie, 1934.
- Fig. 258 : imprimé, in *Etablissements Holtzer. Œuvres sociales diverses*, 1929.
- Fig. 259 : photographie d'une équipe de rugby du Lycée Fauriel, in Christian Sigel, *Une histoire du rugby à Saint-Etienne*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 27.
- Fig. 260 : Etablissements Casino, athlétisme, saut à la perche, photographie de Léon Leponce. 5 FI 6922, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 261 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7478, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 262 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7490, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 263 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7481, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 264 : Match de football au stade Geoffroy Guichard, photographie Léon Leponce, 1935. 5 FI 7482, Archives municipales de Saint-Etienne.
- Fig. 265 : dessins, in *Le Chasseur français*, mars 1932, p. 166.
- Fig. 266 : dessins et tableau, in *Le Chasseur français*, mars 1932, p. 167.
- Fig. 267 : "La France travaille." Mineurs. Main d'oeuvre étrangère. Mineur travaillant au marteau-piqueur (en pied). Saint-Etienne (Loire). Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet.
- Fig. 268 : "La France travaille." Mineurs. Pose de la dynamite. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet
- Fig. 269 : "La France travaille." Mineurs. Vestiaire, au lavabo. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet
- Fig. 270 : "La France travaille." Mineurs. Mineurs après le travail. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet
- Fig. 271 : "La France travaille." Mineurs. Trieuses. Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet
- Fig. 272 : "La France travaille." Mineurs. "Type de mineur (nègre)". Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière. Saint-Etienne (Loire), 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet

- Fig. 273 : "La France travaille." Mineurs. Main-d'oeuvre étrangère. Mineur travaillant au marteau-piqueur. Saint-Etienne (Loire), Compagnie des Houillères de Montrambert et de la Béraudière, 1931-1934. © François Kollar / Bibliothèque Forney / Roger-Viollet
- Fig. 274 : Mineurs de la vallée du Gier, photographe inconnu, avant 1939 (?). Collection CERPI, in Michel Peroni et Jacques Roux (dir.), *Le travail photographié*, Publications de l'Université de Saint-Etienne p. 171.
- Fig. 275 : photographie d'identité, in Clarisse Lauras, « Les Arméniens à Saint-Etienne : une implantation originale dans l'espace urbain », in Didier Nourrisson et Yves Perrin, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre : actes du colloque, Saint-Étienne, 14 et 15 mai 2004*, organisé par le CERHI, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 323.
- Fig. 276 : photographie d'identité, in Clarisse Lauras, op. cit.
- Fig. 277 : photographie de Louis Mathevet, années 1940. Fonds des Photographes des ponts.
- Fig. 278 : M. Mohamed, photographie de Jean Baroux, vers 1920. Fonds des Photographes des ponts.
- Fig. 279 : portrait de Cherid Barkaoun. (c) Marc Garanger (1961)
- Fig. 280 : photographie de C.M. Morillon, vers 1917. Fonds des photographes des ponts.
- Fig. 281 : Monsieur Moussa, photographie de Jean Baroux, 1920. Fonds des photographes des ponts.
- Fig. 282 : photographie, années 1920. Fonds des photographes des ponts.
- Fig. 283 : plaque photographique du fond des photographes du pont, in Michelle Zancarini, « Usages de la photographie et immigration. De l'identification à l'intégration. Le photographe des ponts, Saint-Étienne, 1917-1950 », *La Trace, revue du CEDEI*, 1991, p. 21.
- Fig. 284 : carte postale, vers 1917.
- Fig. 285 : Sidi Moulay Brahim ben Moulay Taïeb ben Abdeldjelid, cherif d'Ouezzan et sa femme Lala Ourda Beuque, cherifa de la Zaouïa Taïbia ; et leur interprète Mohamed ben Amed. Photo-montage de Joannès Merlat, 1911. URL : http://www.cartespostales-afriquedunord.com/maroc_themes_personnalites_marocaines.html
- Fig. 286 : « Moâ toujours sourire, jamais fatigué », affiche publicitaire, Fritayre, vers 1910.
- Fig. 287 : « Javel SDC »affiche publicitaire, 1920.
- Fig. 288 : « Cafés au Négrillon », affiche de Robys. Années 1950
- Fig. 289 : Alcool de menthe française. Affiche d'A. Mulcey, Saint-Etienne, sd
- Fig. 290 : photographie de Jean Baroux, 1919. Fonds des photographes des ponts.
- Fig. 291 : carte postale, vers 1917.
- Fig. 292 : photographie d'Ennemonde Diard, 1929.
- Fig. 293 : photographie. Journal *L'Espoir*, 14-15 octobre 1944.
- Fig. 294 : photographie de Léon Leponce dans un journal, in Maurice Bedoin, Jean-Claude Monneret, Corinne Porte et Jean-Michel Steiner, 1948 : les mineurs stéphanois en grève, p. 379.
- Fig. 295 : photographie de Léon Leponce , AMSE, 5 FI 460.
- Fig. 296 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 445.
- Fig. 297 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 384.
- Fig. 298 : photographie de Léon Leponce , AMSE, 5 Fi 389.
- Fig. 299 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 438.
- Fig. 300 : photographie de Léon Leponce, AMSE, 5 Fi 8826.
- Fig. 301 : montage de deux photographies de Leponce, Collections privées, in Maurice Bedoin, Jean Claude Monneret Jean-Michel Steiner et Corinne Porte, *1948 : les mineurs stéphanois en grève : des photographies de Léon Leponce à l'Histoire*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, p. 375.

TABLES DES MATIERES :

Introduction 1

PREMIERE PARTIE :

DES CORPS EN CONVULSIONS 7

Chapitre I : Corps carnavalesques, corps civilisés 7

- Les fondements des corps populaires stéphanois 7
- Discipliner les corps pour se différencier 14

Chapitre II – Les victimes sacrificielles 22

- Les convulsionnaires 22
- La réception des croyances convulsionnaires 37
- Machines divines et infernales 49
- La position des médecins 61

Chapitre III : Le corps, enjeu économique et politique 71

- Le corps au travail 71
- Les corps révolutionnaires 77

DEUXIEME PARTIE :

DESSUBLIMER LES SUBLIMES 91

Chapitre I : Erotique du travail 91

- Le corps féminin devient un outil 91
- Travail charnel 100
- Le corps ouvrier masculin, au centre des processus productifs 110

Chapitre II : Mécaniques des corps 121

- Le corps se débat 121
- L'univers magico-religieux des corps 137

Chapitre III : les causes de la laideur 154

- Anatomies comparées 154
- Vers la dégénérescence 172

TROISIEME PARTIE :

LE PAYS DES *FREAKS* 182

Chapitre I : les malheurs du corps 182

- En finir avec les Sublimes 182
- Des corps à Lilliput 187
- Petits corps vulnérables 196

Chapitre II : Une nouvelle esthétique corps 224

- Du naturalisme au pittoresque 224
- Des typisations, fruits de leur milieu 229
- La photographie pittoresque de Félix Thiollier : un regard ethnographique ? 247
- Une esthétique de la dégénérescence et de l'atavisme 262

QUATRIEME PARTIE :

LA LUTTE DES CORPS 283

Chapitre I : Le corps de l'autre 283

- Une nouvelle perception du monde, de soi et des autres 283
- Les interactions entre les corps 305

Chapitre II – Des corps en oppositions 329

- La formation du corps bourgeois stéphanois 329
- Une contre-culture ouvrière du corps ? 343
- Ravachol, nouveau messie 350

Chapitre III – La lutte des sexes ? 368

- Une crise de la masculinité ? 368
- La femme, de l'atavisme à la dégénérescence 383
- *Mulier clausa* 400
- Troubles dans la virilité 411
- Textes cachés et vaines résistances 445

CINQUIEME PARTIE :

MORALISER LES CORPS 459

Chapitre I – Régénérer les corps par les arts 459

- Raffiner les corps 459
- Lutter contre la luxure et débauche 474

Chapitre II - rationnaliser les corps scientifiquement 485

- Un corps sain dans un lieu sain 485
- La tentation naturiste 501
- Modeler le corps 510
- Le corps dans l'industrie 516

Chapitre III - Vers une morale des corps ? 538

- Résistances à l'aliénation 538
- Corps étrangers 546

- Economie morale des corps 562

Conclusion 581

Annexes 587

Sources et Bibliographie 607

Index des personnes 644

Index du corps 653

Table des figures 657